



HAL
open science

Iles, insularité et îléité Le relativisme dans l'étude des espaces archipélagiques

Stéphane Gombaudo

► **To cite this version:**

Stéphane Gombaudo. Iles, insularité et îléité Le relativisme dans l'étude des espaces archipélagiques. Géographie. Université de la Réunion, 2007. Français. NNT : . tel-00462505

HAL Id: tel-00462505

<https://theses.hal.science/tel-00462505>

Submitted on 10 Mar 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE LA REUNION

U.F.R. de GEOGRAPHIE

Iles, insularité et îléité
Le relativisme dans l'étude
des espaces archipélagiques

Par GOMBAUD Stéphane

Thèse de doctorat de L'université de la Réunion

Discipline : Géographie

Dirigée par GUEBOURG Jean-Louis

Présentée et soutenue publiquement le 16 juin 2007

Devant un jury composé de :

M. FONTAINE Guy , Président

M. BESSE Jean-Marc

Mme ROBIC Marie-Claire

Table des matières

Table des matières	2
Liste des figures	11
Liste des tableaux	13
Introduction : la géographie des îles, un ensemble de problèmes méthodologiques spécifiques	14
Présentation du projet	14
Une introduction articulée en trois moments	15
01 Une thèse portant sur les discours des géographes	16
Les sources	16
La complexité des discours et celle des objets	18
Des écueils à éviter	19
De l'insularité du géographe comme questionnement ouvert	21
02 Un dialogue possible entre l'épistémologue et le géographe	23
021 Un dialogue difficile mais pas impossible	23
Quel est l'intérêt propre de la philosophie des sciences ?	24
La critique radicale, des rodomontades épistémologiques ?	26
022 Le relativisme scientifique	27
Le relativisme des sciences humaines	27
Le relativisme et la connaissance géographique	29
023 L'épistémologie de la géographie, trois champs de réflexion	30
L'épistémologie formelle et le tournant herméneutique	32
La méthodologie et l'éclectisme méthodologique	35
Épistémologie de la géographie et renouveau du pragmatisme	36
03 Vers une critique de la notion d'insularité dans le cadre de réflexions théoriques portant sur les sciences humaines	38
031 Une abondante littérature consacrée à la définition de l'île	39
L'île, un objet incertain	39
À quoi bon mener des enquêtes sur les îles quand on est géographe ?	41
L'espace terraqué	46
L'espace archipélagique en question	47
Premier moment : réflexions sur l'insularité dans l'histoire des idées et dégagement des nœuds problématiques de la géographie des îles	50
I L'île du géographe, un objet particulier et une problématique spécifique	51
Les géographes des îles	52
Une profusion d'études pour un objet problématique	53
I 1 L'île, une abstraction	57
De l'île du sens commun à l'île du scientifique, un dépassement ou une négation ?	58
I 11 L'articulation du fait physique et du fait humain	64
I 12 Le fait insulaire dans le cadre de la géographie sociale : l'île comme territoire	73
I 13 L'indétermination géographique ?	78
Une spécificité des îles ?	80
L'océan et l'île comme mondes historiques complémentaires	83
I 2 Les îles, un questionnement	85
L'île et l'insularité : l'effet et sa cause ?	86
I 21 L'isolement et l'éloignement, des faits géographiques premiers	89
I 22 La maritimité, le cachet des îles et leur principale contrainte	91
I 23 L'insularité problématique	97

Le système des caractéristiques insulaires	98
Adapter la démarche géographique à l'île	100
I 3 L'insularité, un mode de vie particulier	102
Relativisation du déterminisme physique et renforcement du déterminisme psychologique	104
I 31 L'insularité reconnue et relativisée par les géographes	108
I 32 L'insularité, avantage relatif ou désavantage relatif	111
L'insularité, avantage relatif...	111
... ou désavantage relatif	112
I 33 Le déterminisme relatif des géographes et l'idée d'un horizon des sociétés insulaires	114
L'horizon des peuples insulaires	120
L'horizon des géographes	124
Transition	127
II Insularité de la conscience et insularité de l'Esprit	129
La subjectivité comme insularité de la conscience	130
"Conscience" et "Esprit", subjectivité et éthicité	131
La raison et les signes, traduction et interprétation	133
II 1 Le sujet comme île	135
L'île imaginaire, principe baroque de l'existence	135
Le for intérieur, idéalisation de la solitude	136
II 11 Sur les flots du temps	137
Le sujet stoïque	137
Nature et artifice, espérance cosmologique versus organisation politique	140
II 12 Seul au monde ? Un seul monde !	143
Raison d'être, raisons d'être ici et maintenant	145
Pascal ou le naufrage	146
Indifférence ou inquiétude	149
II 13 L'existence	152
L'existence comme réalité propre	155
Le corps propre	159
II 2 La culture comme archipel	165
Les échanges : dons ou transactions	167
Être insulaire, se faire le relais de l'humanité ?	168
II 21 L'aliénation comme ouverture au monde de l'autre	170
L'illumination, une aliénation inachevée ?	170
Se noyer ou se trouver dans le bain linguistique	174
II 22 La communication entre les peuples	177
L'odyssée du sujet moderne un voyage dans la culture	177
L'odyssée des peuples, une entreprise de communications	180
II 231 L'isolement politique, source du despotisme	182
Les bornes politiques, « symboles d'accaparement et de haine »	184
L'isolement, condition du despotisme	186
Le droit des peuples	187
II 232 Cultures et multiculturalisme	189
Les quatre relativismes	190
L'origine de l'idée du multiculturalisme.	192
Ethnicité et postures réactionnaires versus métissage et posture humaniste	193
L'asymétrie de l'espace et du temps	198
L'imagination matérielle et formelle	199
II 31 L'espace psychologique : des nœuds et des noyaux	201
La loi proxémique	202
L'espace, un concept intégrateur de la psychologie	203
La distance originaire : l'aire sociale et l'espace potentiel	206
II 32 L'espace concret : l'être en situation	208
La situation possible dans l'existence	210
Style de vie et condition humaine	213
L'île comme lieu de la reprise	217

II 33 L'espace géographique : les tourbillons de la circulation _____	220
La quête territoriale _____	221
Vers l'hétérométrie ? _____	224
Le mythe de la déterritorialisation et la localité comme dynamisme _____	228
Transition _____	232

Second moment : Approfondissement de la compréhension de la notion d'insularité appliquée à des problématiques d'inspiration psychologique (la question du lieu), sociologique (celle du don et du circuit des échanges), écologique (celle de la préservation des milieux) et politique (celle des frontières et de l'entraide) _____ 235

I Construction et approfondissement de la notion d'insularité par les géographes des îles ___ 238

Un panorama de la géographie des îles : époques, démarches et questionnements _____	240
Une méfiance générale envers les généralités _____	241
I 1 La construction d'une notion scientifique de l'insularité _____	243
I 11 L'insularité dans le cadre du possibilisme _____	245
Après l'explorateur et l'ingénieur, le professeur _____	246
Possibilisme, conventionnalisme et positivisme _____	248
I. 12 L'évolution de la géographie coloniale et les résurgences du déterminisme _____	254
Les îles coloniales appréhendées comme provinces _____	255
Une perception du risque de l'isolement _____	260
I 13 Les critiques classiques du déterminisme insulaire _____	264
La critique basique du déterminisme insulaire : Lucien Febvre, La Terre et l'évolution humaine (1922) _____	264
Secondes critiques à l'égard du déterminisme, la pensée de Jules Blache _____	268
I 2 L'insularité comprise suivant un schème évolutionniste _____	272
La morphogénèse des îles _____	273
L'écologie particulière des îles _____	277
Un thème de recherches exemplaire, les tares des peuples insulaires _____	282
I 22 Les genres de vie insulaire, vers une compréhension des peuples et une écologie des sociétés humaines ? _____	285
L'homme et les îles : mentalité insulaire ou mentalités insulaires ? _____	286
Les genres de vie insulaires : des paysages humains en mutation _____	290
Les facteurs de la vie maritime _____	297
I 3 L'approche géographique de la question du peuplement et de la démographie insulaire _____	304
Iles vides et îles occupées _____	305
La raison du nombre _____	307
I 31 Le peuplement des îles _____	311
La découverte des peuples migrants _____	311
Les îles victimes du dépeuplement ou d'une déperdition progressive de leurs forces vives _____	315
I 32 La question du surpeuplement _____	320
Le nombre des îles, entre équilibre et déséquilibre _____	321
La notion de surpeuplement conservée mais relativisée _____	323
La natalité et le sous-développement _____	326
I 33 La démographie, facteur explicatif de la géographie insulaire ? _____	332
La science démographique comme clé de voûte des sciences sociales _____	333
L'enjeu, une compréhension géographique de la démographie _____	337
Les trois Malthus, une parabole véhiculant une erreur théorique ? _____	340
Transition _____	343
Transition _____	343
II Vers l'abandon de la notion d'insularité ? _____ 347	
À quoi correspond le déclin d'une notion ? _____	349
L'insularité en déclin ? _____	350
II 1 La mise en tableau des îles, un projet abandonné _____	352
La fin de l'isolement des chercheurs _____	354
De l'inventaire des îles à l'inventaire des problèmes _____	355

II 11 L'insularité réformée par la reconnaissance de la profondeur historique de la question insulaire	356
L'insularité selon Fernand Braudel et la géographie historique	357
Géographie des îles et histoire économique, un nœud problématique à peine effleuré	361
"Géobiographie", retour sur l'idée d'île abordée de manière géohistorique	367
II 12 Retournement de l'idée d'insularité	370
Une perception mouvante	370
Un retournement complet de l'insularité	371
II 121 Un climat de concurrence conceptuelle	374
De l'insularité à la créolité	374
La créolité dans le corps à corps et le face-à-face	376
II 122 La négation des caractéristiques physiques de l'île?	379
Le défi de l'indépendance économique	379
L'interdisciplinarité à la traîne ?	382
II 123 Une réduction de l'insularité à la micro-insularité	384
Le problème de la micro-insularité comme intuition géographique	385
L'idée micro-insulaire d'un déterminisme culturel	388
Le risque méthodologique du pointillisme	391
II 13 Le déclin du projet de géographie générale des îles	393
Le rêve d'un « tableau complet » des faits géographiques	393
L'idée d'une nouvelle géographie générale	395
II 131 Le tableau médiatique des problèmes contemporains des îles, avatar du projet d'une géographie globale ?	396
La multiplication des images d'îles	397
Le géographe en apprenti journaliste	399
II 132 Un projet de remplacement, le tableau scientifique des mécanismes de l'insularité ?	401
L'idée de mécanisme, un cadre théorique majeur	402
Les mécanismes comme processus qui sont fondamentalement ambivalents	403
II 133 Vers une géographie sans "causes"	406
Mécanismes de développement et de sous-développement	408
Des régulations visibles et invisibles	410
II 2 À quoi bon chiffrer l'insularité ?	413
En amont, le problème de la grandeur de l'île	413
En aval, une difficulté de méthode	416
II 21 Les indices d'insularité ou les limites de la quantification de l'isolement	418
L'outil indiciel	420
L'indice d'insularité du géographe	424
Un indice d'isolement	427
II 22 L'insularité déconstruite : les typologies insulaires	429
Les typologies basées sur les critères de géographie physique	431
Des types d'îles en fonction de critères socio-économiques	434
Les grandes synthèses	437
Conclusion provisoire	443
II 3 L'illusion de l'île-laboratoire	444
L'île des savants	444
Creuset, fourneau et chaudron	446
II 31 La qualité des statistiques insulaires	448
Séries et cohortes	448
L'île du statisticien	452
Le bon chef et le géographe des îles, un parallèle	455
II 32 L'île comme laboratoire de la gouvernance ?	457
Un exemple : Rodrigues, laboratoire du monde rural ?	461
Le laboratoire du métissage	463
Les modèles insulaires	469
Transition	473
III L'espace insulaire appréhendé comme espace symbolique	477

La question du territoire insulaire	478
Un constructivisme à géométrie variable ?	481
III.1 L'île comme espace vécu	484
D'une géographie prenant en compte les représentations à une géographie du vécu	484
L'imagination formelle et matérielle	485
III 11 L'approche compréhensive de l'insularité	487
L'île en tant qu'espace vécu, une notion à reprendre dans une perspective critique	488
Valeur et limites de l'explication en géographie de l'espace vécu	493
Prise en compte des représentations et géographie du vécu : l'insularité intériorisée	495
III 12 Les îles comme milieux éco-techno-symboliques	498
L'anatomie d'un pays	498
Les codes spatiaux des acteurs du territoire	500
III13 La démarche psychologisante : saisir l'espace insulaire à travers les représentations des habitants	501
L'approche de l'espace des psychologues	502
Les cartes mentales et le pouvoir des sites	504
Cartes mentales et loi proxémique	509
Conclusion provisoire	516
III. 2 L'île comme lieu	518
S'établir au milieu du monde	519
L'envol de la phénoménologie	523
III 21 La dialectique lieu-étendue appliquée à l'île	524
Zanzibar ou la situation de l'île en son lieu propre	526
Les globes et les bulles	529
Lapérouse à Sakhaline	532
Transition	534
III 22 L'insularité comprise comme médiance	534
La notion de médiance et le souhait d'une autre modernité	536
La modernité, le modernisme et la modernisation dans une approche opportuniste	539
III 23 Habiter l'île en son lieu, une manifestation de la liberté ?	541
La conscience océanique et la « nature marine de la terre »	541
L'insularité protégeant les cultures ou permettant l'ouverture à l'étranger	543
Habiter l'île, habiter l'ailleurs ?	548
III 3 Les paysages insulaires, une scénérie ?	551
Difficulté de la question du paysage	552
Des réactions opportunistes face à la question du paysage	553
III 31 Le paysage dépaysant des îles	555
Des formes brutes au paysage insulaire	556
La scénérie, un paysage typé mais non-stéréotypé	559
Le paysage insulaire comme archétype	564
III 32 les paysages insulaires, une désacralisation inachevée	566
Nostalgie et regard géographique porté sur les îles	567
Archéologie et découvertes des politiques du paysage	573
Le paysage insulaire comme œuvre ou comme texte ?	577
III 33 L'aménagement du paysage dans le cas des îles	580
L'étude de la déstructuration des paysages insulaires agricoles	581
Paysages des îles et planification écologique	583
Le paysage des îles comme production folklorique	586
Transition. Le rapprochement problématique de la géographie et de la psychologie	590
IV Renaissance de l'intérêt pour l'insularité : invention de l'îlité et construction de nouvelles problématiques	592
Un contexte "postmoderne"	592
Un mode d'existence propre aux îles	593
IV 1 L'îlité de la géographie culturelle	596
La part culturelle de l'occupation du territoire	597
Les groupes humains et leur ordre	601

IV 11 L'îléité et la structure de l'espace insulaire	604
L'idée d'une singularité irréductible des îles	605
Le couple île/îléité	606
IV 111 L'îléité comme ambiance	609
IV 112 La société géographique, une société rêvée ?	611
IV 113 L'îléité dans sa forme pure	614
IV 12 L'insularité réticulée du Vanuatu et des autres îles du Pacifique	616
L'alliance de la géographie et de l'anthropologie	616
L'entre-deux de l'approche scientifique et de l'approche essayiste	618
IV 121 L'espace de la pirogue comme espace réticulé	621
Les pierres querelleuses	621
Le lieu préalable et le lieu focal	622
La place de la danse comme modèle spatial	624
IV 122 L'espace réticulé comme espace non-cartésien	626
IV 123 Le réseau d'îles comme cosmomorphisme	630
IV 13 L'îléité entre concept et incertitude cognitive	635
L'îléité comme « concept transitoire » ?	635
Le continent comme « concept pratique »	638
Retour sur l'opposition de la terre et de la mer, des clans de l'intérieur et des gens de la Pirogue	642
Transition	644
IV 2 Débats autour de l'espace réticulé	645
La contiguïté et la connexité	647
IV 21 La réticulation naturelle de l'espace	648
IV 22 La réticularité des îles d'aujourd'hui	653
La spatialité réticulée invoquée pour la défense du territoire coutumier	654
La réticularité imparfaite du monde des îles	655
IV 23 L'îléité sans les îles ?	656
IV 231 L'îléité des terres continentales	660
L'enclavement en général et les diverses formes d'isolement	662
L'espace fermé des temps anciens et la pratique de la monographie synthétique	665
IV 232 l'enfermement dans les îlots et ghettos modernes	671
De la Z.U.P. à la "caisse"	671
L'archipel de la ville et de la banlieue appréhendée par les géographes	674
IV 233 Le monde comme système d'îles : l'idée d'un monde multicentré	677
IV 3 L'idée et la forme, une pluralité d'approches	683
La géographie esthétique : reconnaissance de la pensée sauvage et du bricolage affectif	683
Reconnaître la force des croyances et des représentations irrationnelles	685
IV 31 Les approches subjectivistes de l'île	685
Une démarche spéciale pour appréhender les caractéristiques mouvantes et subjectives de l'île	686
Les nissonologues campés en humanistes ?	687
Le subjectivisme sans limite de l'îléité	689
IV 32 La topophilie insulaire et son double	692
Le poète géographe et la dérive des sentiments	693
La carte absolue	697
Voir Malte et écrire	699
La topophobie, à partir d'un exemple	700
IV 33 Une critique de la géopoétique	704
IV 331 Les dogmes de la géopoétique	706
Une recherche des ambiances insulaires	706
Une science alternative ?	708
IV 332 Ambiguïté de la géopoétique	709
Mer et utérus, nature et nature humaine	710
Le néo-pindarisme des géopoètes	711
IV 333 Vers une géopoétique non géographique ?	716
Les îles marginales, la critique littéraire du tropisme insulaire	717

Le géopoète et le topophile, doubles du géographe	720
Conclusion provisoire	722
V Le parc insulaire, une problématique géographique à part entière	726
L'île transformée en parc	727
Le parc humain, un questionnement à élaborer et un dépassement paradigmatique à opérer	729
V 1 L'engagement du géographe : défendre la diversité régionale?	731
V 11 L'immersion généralisée	734
Engloutissement et autres cataclysmes	737
L'érosion incontrôlable	744
V 12 L'uniformisation biologique visible et invisible	750
Les paradis terrestres perdus	750
L'uniformisation, une notion subjective ?	751
V 121 L'irréversible uniformisation biologique	752
L'uniformisation catastrophique des océans	753
Les îles-refuge de la biodiversité	754
V 122 Les milieux originaux dégradés, une fatalité ?	758
De petits coins de nature en péril	758
La valeur intrinsèque des îles en question	761
V 123 La création de parcs naturels sur les îles	762
La multiplication des recommandations	764
La création des parcs naturels, une forme de débat géographique	765
V 13 La notion de réserves de la biosphère	767
Le dépassement d'une approche insularisée de la protection de la nature	767
L'idéal de la création in situ de réseaux de protection	769
V 2 L'île dans l'île, une idée récurrente des discours sur l'espace insulaire	774
L'îlet	775
L'île dans l'île, négation ou comble de l'insularité ?	777
V 21 L'île dans l'île, comme figure spatiale et comme image matérielle	777
Les îles de la duplicité	780
Les deux schèmes de la réalité insulaire, le chapelet et la poupée gigogne	782
V 22 Les espaces redondants, un paradigme supplémentaire de l'insularité ?	785
Les îlots sociologiques comme îles dans l'île	785
Les jardins comme îles dans l'île	788
La maison traditionnelle comme île dans l'île	790
V 23 L'aménagement d'îles dans l'île, une opportunité pour le développement des îles, voire une nécessité ?	793
Une orientation vers la gestion patrimoniale	793
Une autre orientation économique : la création de zones franches	796
Les politiques de l'image, des politiques imposées ?	798
V 3 La défense des cultures : défense de la diversité des lieux et des peuples	803
L'espace identitaire fragilisé	803
La mise en valeur des îles, effets pervers et effets secondaires	805
V 31 L'uniformisation rapide des cultures insulaires	807
V 311 L'acculturation des sociétés insulaires	808
Les langues en périls, signe préoccupant d'une menace planant sur les îles	809
Les îles affectées par le mouvement de décollection	810
V 312 La temporalité affectée par la réduction de l'horizon culturel	812
V 313 Vers l'usage de la notion d'effet essentiellement secondaire	815
La sérendipité	816
La "mise en valeur" à l'épreuve des faits	818
V 32 L'île, un espace touristique particulier	819
V 321 L'île appelée à un développement touristique paradoxal	819
V 322 L'île des touristes	822
Des nouvelles du paradis	823
Les conflits et les faux-semblants	827

V 33 Les critiques géographiques du développementalisme _____	831
La violence occidentale, un lieu commun de la recherche en sciences humaines _____	831
Le développementalisme en question _____	832
V 331 La valeur de l'identité et le poids du passé _____	832
Européocentrisme et développementalisme "à tout crin" _____	833
La critique géographique du développementalisme _____	836
V 332 L'espace insulaire comme auto-organisation _____	839
L'idée d'une organisation indirecte _____	839
L'auto-organisation de l'espace comme problématique géographique _____	843
V 333 L'espace indéfini de l'île comme problème épistémologique _____	847
Les empreintes de la législation _____	847
Trucs et astuces à défaut de grands projets : l'île terre d'expédients _____	849
Transition _____	850
VI La délicate construction de l'espace archipélagique _____	852
L'idée d'archipel, une idée faussement simple _____	854
Cycles temporels et circularité archipélagique _____	858
VI 1 Iconographie et mouvement, une opposition structurante de l'espace archipélagique _____	860
L'enjeu de la circulation _____	861
L'interaction spatiale _____	863
VI 11 Iconographie et circulation : la dualité inhérente aux archipels _____	865
Utilisation des concepts gottmaniens pour rendre compte de la spécificité insulaire _____	866
De Gottmann à De Koninck, l'hypothèse territoriale _____	870
L'île et l'archipel comme espaces ouverts _____	871
VI 12 L'espace archipélagique, une ouverture paradoxale _____	876
VI 121 Les îles fonctionnelles, un espace archipélagique de plus en plus complexe ! _____	879
La crise insulaire du XX ^{ème} siècle _____	879
Une résistible sortie de crise _____	880
VI 122 Les réseaux insulaires et archipélagiques _____	882
L'île et l'archipel comme limites au développement des réseaux _____	883
Le Réseau ! Hommes, câbles et satellites, quelle communication pour les îles ? _____	886
VI 123 La transformation de l'insularité en hypo-insularité ? _____	891
Les îles virtuelles, archipel du déploiement des forces économiques _____	895
L'insularité numérique _____	896
VI 2 La surinsularité _____	899
Les cultures axiales et non-axiales _____	900
Les approches du "complexe insulaire" _____	901
VI 21 Japonésie et surinsularité géopolitique _____	904
La territorialité surinsulaire _____	905
La dialectique de la fermeture et de l'ouverture dans le cadre de la surinsularité _____	908
L'espace surinsulaire comme clé ? _____	909
VI 22 L'insularisme en accusation ? _____	910
L'irlandisation et l'évolution des conflits au sein des territoires archipélagiques _____	911
La tentation séparatiste _____	911
VI 221 La base culturelle et cultuelle du particularisme insulaire _____	912
VI 222 L'insularisme, un enjeu géopolitique majeur pour les archipels _____	914
VI 223 La question des échelles du pouvoir politique _____	917
VI 3 Parler d'espace archipélagique, pour rendre compte localement de phénomènes mondialisés ? _____	921
La fin des îles ? _____	921
Cloisonnement de l'espace et fractures historiques _____	923
VI 31 Les discours sur les handicaps structurels _____	925
VI 311 La reconnaissance de l'insularité comme handicap structurel _____	926
L'argument géographique pour une politique de l'île _____	927
Déterminer l'étendue des contraintes insulaires _____	929
VI 312 L'ultrapériphéricité comme frein économique structurel _____	932
Un scandale épistémologique apparent _____	934
Un paradoxe fondateur ? La rhétorique des provinces insulaires _____	936

VI 313 L'ultrapériphéricité, forme de la modernité géographique ? _____	942
La géographie périphérique _____	942
L'ultrapériphéricité, une domination spatiale adoucie ? _____	947
VI 32 Les îles défavorisées de l'espace mondial, linéaments d'une axiomatique de la justice spatiale _____	949
VI 321 La notion d'îlots de prospérité _____	950
Présentation de la thèse de Rifkin, un schéma manichéen ? _____	951
Les enclaves high-tech _____	954
VI 322 Le concept d'antimonde _____	955
VI 323 L'axiomatique rawlsienne de Bernard Bret _____	962
L'archipel du Nordeste _____	962
L'île, l'archipel, le continent _____	964
VI 33 (Dé)Réguler l'espace archipélagique, tâche de la géographie des îles ? _____	967
VI 331 Des mondes en confrontation _____	967
La géopolitique des îles et l'argument écologique _____	970
VI 332 L'avenir à imaginer _____	972
Le danger des dérives rhétoriques _____	973
Une question qui reste ouverte _____	974
VI 333 Ultime reprise, le géographe des îles et le mythe de la déterritorialisation _____	977
Les guetteurs de la déterritorialisation _____	978
La déterritorialisation comme confrontation de modèles sociétaux _____	981
La postmodernité, une crise paradigmatique ? _____	982
Transition _____	984
VII Conclusion _____	988
VII.1 La réalité matérielle et formelle de la géographie des îles _____	990
Une discipline qui présente des traits originaux _____	991
Des avancées critiques _____	993
Une ambition épistémologique affichée _____	995
VII. 2 Le fait insulaire entre insularité et îléité _____	997
La personnalité géographique des îles _____	999
L'abandon progressif de la notion d'insularité _____	1001
Son renouveau possible _____	1003
VII. 3 Un avenir pour une géographie plus philosophique _____	1005
L'épistémologie formelle, de grandes ambitions affichées mais d'assez pauvres résultats _____	1007
De nombreuses réflexions épistémologiques _____	1008
Une critique méthodologique à poursuivre _____	1009
Bibliographie _____	1014
Liste principale _____	1015
Conférences et articles téléchargés sur Internet _____	1088
L'ensemble des sites a été consulté en décembre 2006 _____	1088
Conseil de la C.E.E. Règlement 2019/93. 1993. « Règlement portant mesures spécifiques pour certains produits agricoles en faveur des îles mineures de la mer Égée » _____	1088
Ouvrages sonores et œuvres audiovisuelles _____	1096
Liste des sigles, abréviations et acronymes utilisés dans cette thèse _____	1098

Liste des figures

<i>Carte des Galápagos. Fitz Roy R.N. and the officers of H.M.S. Beagle 1836. (G 267:15/1, National Maritime Museum)</i>	62
<i>Fig. 2. Carte bathymétrique des bancs des Seychelles et des Amirantes (redessinée d'après Stoddart, 1979). N.-B. : les îles granitiques en position centrale, îles coralliennes en bordure de banc</i>	67
<i>Fig. 6. - Coupe transversale du Banc des Amirantes (réalisée à partir de la carte bathymétrique 721 du Bureau Hydrographique de G.B</i>	67
<i>Fig. 28. - Bloc diagramme de la zonation récifale à Anse Source d'Argent, la Digue</i>	68
<i>Palétuviers à marée basse, à Madagascar, province de Nossi-Bé</i>	68
<i>Fig. 2. Carte manuscrite de la Guadeloupe par Blondel (1667)</i>	79
<i>Un tableau de géographie physique en exorde d'un atlas du XIX^{ème} siècle</i>	80
<i>Les îles colorées face au continent : Asie, Afrique et Océan Indien représentées dans l'Atlas Catalan</i>	84
<i>Extrait du Carnet de bord, 1-10 décembre 2001 de Lewis Trondheim (2003)</i>	93
<i>L'influence océanique à son paroxysme, les îles prises dans un cyclone (Météo-France)</i>	94
<i>Extrait du Carnet du littoral de l'île de La Réunion, Sophie Ladame (2001)</i>	95
<i>Fig. 1. Photographie aérienne de Mexcaltitlan et sa lagune (Secretaria de Turismo del Estado de Nayarit), (J. Monnet, 1995 : p. 229)</i>	97
<i>Photographie extraite du dossier sur les Îles Cook du Courrier, magazine de la coopération au développement ACP-UE (n° 200, septembre-octobre 2003)</i>	107
<i>Horizons de l'île de La Réunion, juin 2005 (clichés personnels)</i>	120
<i>Couverture de la revue indonésienne Horison (1972), dirigée par Mochtar Lubis, consacrée à la littérature mais aussi à la défense de la démocratie (H. Chambert-Loir, 1972)</i>	122
<i>La physique des tourbillons, Principes de philosophie (1681)</i>	144
<i>Jean Marlet, Enfance de Paul & Virginie, lithographie (vers 1820-1824).</i>	169
<i>Malcolm de Chazal, Petrusmok (1979)</i>	172
<i>Les coquilles de l'homme, d'après Moles et Rohmer,</i>	201
<i>Salvador Dali, Galate aux sphères</i>	209
<i>Une lecture suivie anonyme des îles et des hommes (F. Péron, 1993)</i>	237
<i>Plan de la Rivière d'Abord à l'isle Bourbon (1712),</i>	246
<i>Fig. 69 - « Carte agricole de San Thomé » (A. Chevalier, 1906)</i>	256
<i>Reprise du modèle dans la Géographie générale Amérique, Australasie, classe de Sixième, de H. Busson, J. Fèvre et H. Hauser (1912) dans la quatrième leçon, « Les Mers » avec un extrait de C. de Varigny, L'Océan Pacifique</i>	274
<i>Fig. 481. Différenciation des Drépanidés de l'archipel hawaïen (E. de Martonne, 1927)</i>	278
<i>Paul Gauguin, Ancien culte mahorie, pp. 24-25</i>	296
<i>Figure de la population des Tuamotu (A. Huetz de Lempis, 1984 : p. 104)</i>	305
<i>Fig. 21 - Orographie de Ua Huka (source Atlas de la Polynésie Française, ORSTOM)</i>	394
<i>Carte postale corse, in J. Lévy (2004)</i>	415
<i>Fig. 40 - « Classement des îles de l'O.I. en fonction du PIB et de l'IDH » (J.-L. Guébourg, 1999 : p. 162)</i>	438
<i>Fig. 57 - L'indice insulaire (J.-L. Guébourg, 1999 : p.204)</i>	438
<i>Fig. 182. Classification des petites îles de l'océan Indien (J.-L. Guébourg, 1999)</i>	440
<i>Fig. 58 - « Typologie des îles de l'océan Indien » (J.-L. Guébourg, 1999 : p.206)</i>	442
<i>Surtsey, l'île-laboratoire des biologistes, in S. Thorarinsson (1966 : fig. 6)</i>	447
<i>Un des trois formulaires d'enquête du recensement halieutique du Vanuatu (G. David, 2004b, p. 222)</i>	454
<i>Fig. 19 - Organisation d'une petite exploitation traditionnelle, J.-M. Jauze (200)</i>	463
<i>Arrivée de Colon à "Hyspana" (éd. Latine de 1493) in J.-Y. Boriaud (1992)</i>	477
<i>Schéma 8.4 Les structures d'encadrement (R. Brunet, : p. 360)</i>	503
<i>Fig VIII.3</i>	507
<i>« Sri Lanka, pointe de l'Asie » par F. Durand-Dastès (1995)</i>	510
<i>« Île Guam : Usages des anciens habitants », Cl. Bibliothèque du M.N.H.N.</i>	518
<i>Un délire publicitaire, la plaquette Nautilus du C.P.I. de La Réunion</i>	522
<i>Les détails du monde. Carte de Zanzibar remise aux touristes (J.-F. Staszak, 1999)</i>	528

<i>L'hémisphère océanique de Camille Vallaux (1932)</i>	543
<i>Fig. 6. Amédée Frézier, Isle de Saint-Domingue et débouquements circonvoisins, 1724. BNF, GE D 14033 Carte reproduite dans E. d'Orgeix, 2004.</i>	557
<i>Figure du système paysager dans le cadre d'une enquête agronomique (J.-P. Deffontaines, 1998 : p. 234)</i>	583
<i>Une récréation festive d'une cérémonie tahitienne« Compétition de vaa (pirogue légère, Polynésie française) »</i>	
<i>Source : Serge About – Base aérienne 25F</i>	586
<i>Aux Marquises. Photo Jean-Michel Mancin</i>	588
<i>Définition de l'îlément des Mots de la géographie (R. Brunet, 1992b)</i>	594
<i>Faisant contrepoint à la photographie en couverture de Chora d'Amorgos (1992),</i>	599
<i>Symbole lithique d'un système socio-spatial, la monnaie de pierre de l'île de Yap</i>	602
<i>Titre et illustration du chapitre méthodologique de J. Bonnemaïson (1996a)</i>	609
<i>Extrait de la plainte des "Masta Liu", « Le roi de la traînaille »</i>	614
<i>Fig. 2 Le réseau d'échange de la Kula (îles Trobriand en Papouasie Nouvelle-Guinée)</i>	617
<i>Pierre magique, Loanatom, Tanna, photographiée par J. Bonnemaïson (1978)</i>	621
<i>Fig. 2 - Un exemple de place de danse primordiale Lamlu – Niko Nalyahoné (J. Bonnemaïson, 1989 : p. 504)</i>	623
<i>Fig. 3 – Le modèle spatial d'une place de danse (J. Bonnemaïson, 1989 : p. 505)</i>	625
<i>Fig. 2 Triangle des trois tendances animant les réseaux et leur type de sociabilité</i>	652
<i>Fig. 5 – « Image nomothétique. Légende multimétrique. » (Grataloup : 1999)</i>	681
<i>Couverture du réquisitoire d'Alain Gerbault, Un Paradis se meurt (Ed. Self, 1949)</i>	696
<i>Planche de L'Homme sans talent (Y. Tsuge, 2003 : p. 53)</i>	704
<i>Diorama de Laysan Island, du Whitney Memorial Hall of Pacific Bird Life</i>	728
<i>Lazaret de la Grande-Chaloupe, île de la Réunion (Club randonnée du lycée Sarda Garriga – photo J.-P. Benteux, 2006)</i>	738
<i>Carte du dossier « Connaître l'influence des pratiques agricoles » Caro Canne, n° 7, avril 2005</i>	752
<i>Phoboscincus bocourti © MNHN, Julie Halatas</i>	757
<i>Définition tirée de l'ouvrage de Michel Carayol, Particularités lexicales du français réunionnais (1985)</i>	775
<i>« L'hôtel le Méridien dans la baie d'Oro à l'île des Pins-Kunié, Nouvelle-Calédonie » source : Nouvelle-Calédonie Tourisme</i>	776
<i>Un chapelet insulaire</i>	783
<i>Un « miracle géographique » (M. Douyère, 2002) haut-lieu touristique de l'île de La Réunion, Grand-Bassin fièrement présenté par l'Association "La Timise de Grand-Bassin"</i>	795
<i>Fig. – 45 « L'emploi dans les zones franches à Maurice » (J.-L. Guébourg, 1999)</i>	797
<i>Tableau synthétique de l'enquête de Jean Pierre Paulet (1999)</i>	799
<i>Fig. 1.8 - Un modèle d'enclave touristique dans une économie périphérique</i>	801
<i>Les îles fortunées dans Le Livre des merveilles. Manuscrit Français 2810 (B.N.)</i>	806
<i>Photographie de couverture de l'ouvrage collectif Îles rêvées. Territoires et identités en crise dans le Pacifique insulaire (D. Guillaud, C. Huetz de Lemps et O. Sevin dir., 2003)</i>	817
<i>Fig.- 54 « Complémentarité touristique littoral-intérieur : exemple de la Corse »</i>	821
<i>Fig.- 66 « Conflits tourisme-population locale : représentation chorématique</i>	828

Liste des tableaux

Tableau 1. Les climats insulaires du Dictionnaire de la Géographie de Pierre George (1974)	64
Tableau 2. La tridimensionnalité des îles à trois échelles, celle de la carte bathymétrique, de la coupe longitudinale et du bloc diagramme, exemples tirés des Littoraux des îles Seychelles (V. Cazes-Duvat, 1999)	67
Tableau 3. Les acceptions élémentaires de l'insularité présentées dans un système d'oppositions	70
Tableau 4. L'insularité comme critère déterminant de la position (Lage, au sens de Ratzel) dans un Précis de géographie humaine (M. Derruau, 1967)	92
Tableau 5. Les quatre formes de relativisme, d'après Dan Sperber (1993)	191
Source : INE, DREPA, CM de Corvo et João Saramengo (L. Marrou, p. 192)	317
Tableau 2. Récapitulation des points problématiques soulevés par Jean-Pierre Doumenge dans l'article de Géo qu'il a consacré aux îles du Pacifique (2003)	400
Tableau 3. Modèles géographiques en géographie historique, d'après C. Grataloup (1997)	405
Tableau 4. Taux d'endémicité pour quelques îles et archipels, chiffres donnés par Henri Elhai dans son traité de Biogéographie (1968)	422
« Reconstitution de la flore des îles Krakatau (R. Paulian, 1984 : p. 72)	423
Tableau 5. Les indices d'isolement de quelques îles (d'après F. Doumenge, 1987)	428
Tableau 7. Les types élémentaires d'îles tropicales, d'après F. Doumenge (1984)	431
Fig. 34 – « Classement des îles de l'océan Indien en fonction du relief et de la confortabilité climatique (J.-L. Guébourg, 1999)	433
« Essai de typologie de la Polynésie française », concluant l'article de C. Gendron, C. Le Guillou et F. Merceron (2003 : p. 92) sur la périphérie insulaire de Tahiti	437
Tableau 8. La tournure relativiste des Hautes terres de Madagascar de Jean-Pierre Raison (1984) illustrée par un dédoublement méthodologique	490
Tableau 9. L'opposition de l'île comme lieu concret et comme territoire symbolique	607
Tableau 10. De l'île continentale à l'orbe, la construction historique de la continuité spatiale, d'après Retailé, Le Monde du géographe (pp. 60-72)	639
Tableau 11. Opposition des être-au-monde insulaire et continental, d'après D. Retailé, Le Monde du géographe (pp. 72-74)	641
Tableau 12. Le schéma rhétorique du ré-enchantement des territoires d'après Michel Roux (2001b)	673
Tableau 13. Equivalence entre l'urbanité et l'îlénité, appuyé sur les déclarations d'Anna Meistersheim de l'IDIM et du travail lexicologique de P. Gervais-Lambony (2001)	676
Tableau 14. Vérités relatives et assertions dogmatiques dans un méli-mélo de généralités sur l'île, la psychologie insulaire à l'œuvre – citations tirées de (J. Poirier, S. Clapier-Valladon, 1987)	722
Tableau 15. Trois expressions pour trois approches de la tendance du vivant à se diversifier	735
Tableau 16. La structure argumentative de l'exemple des Grenadines dans Les littoraux antillais : des enjeux de l'aménagement à la gestion durable (M. Desse et P. Saffache, 2005)	770
Tableau 17. La structure argumentative de la troisième partie des Littoraux antillais : des enjeux de l'aménagement à la gestion durable (M. Desse et P. Saffache, 2005)	772
Tableau 18. Développement asymétrique des entreprises de commerce en France et au Japon, d'après P. Faure (1995)	889
Tableau 19. L'ambiguïté de l'idée de complexe insulaire, d'après P. Pelletier (1997a)	903
Tableau 20 Les handicaps structurels de l'île, à partir du bilan de Jean-Didier Hache sur la Commission des îles de la C.R.P.M.	930
Tableau 21. La versatilité des ressources de l'île, à partir du bilan de Jean-Didier Hache sur la Commission des îles de la C.R.P.M.	931

Introduction : la géographie des îles, un ensemble de problèmes méthodologiques spécifiques

Cette introduction est consacrée à l'exposition de mes interrogations et de la problématique qui me sert de fil conducteur. Celle-ci prend sens dans le cadre d'une thématique, le relativisme de la connaissance en sciences humaines, portant sur un objet donné ou un champ d'objets qui seraient en droit délimités mais resteraient en fait largement indéterminés parce que lestés d'une multitude de significations implicites. Constructions et déconstructions de l'objet créant une notion aux contours de plus en plus délicats à cerner.

Présentation du projet

Ce projet de recherche est issu de discussions avec Jean-Louis Guébourg, directeur de cette thèse. Après avoir entendu mon souhait d'aborder une problématique générale, comportant une interrogation sur la nature même de la géographie comme science humaine, il m'a proposé de travailler à partir du thème de l'île.

À mon étonnement, Jean-Louis Guébourg a affirmé que la notion d'île souffrait de problèmes de définition dans le cadre de la géographie humaine. Il a notamment affirmé que les discussions théoriques, commencées il y a plusieurs décennies, étaient loin d'être closes et a précisé qu'il serait utile de dégager, dans le cadre d'une synthèse ou d'une critique d'ensemble, les principaux partis qui s'affrontent afin de montrer leurs intentions, voire de discuter leurs prétentions. Un tel travail semble réservé au spécialiste, qui est vraiment familiarisé avec les travaux en cours et leurs problématiques, qui s'est lui-même engagé dans une recherche de terrain, qui a commencé à prendre du recul sur sa propre pratique et peut désormais se sentir autorisé à procéder à quelques généralisations, non plus à de simples critiques de détail portant sur des travaux voisins des siens mais à de véritables critiques constructives pour l'ensemble de la discipline. Je n'ai pas du tout ce profil.

La prudence et la modestie sont donc de rigueur. Et ce que j'avance dans les lignes suivantes est hypothétique, demande à être vérifié, passé au crible de la critique. L'indicatif présent ou passé, les tournures affirmatives qui peuvent paraître dogmatiques, les propos schématiques, correspondent en fait à des hypothèses de travail. Ne voulant pas répéter inlassablement, "il est vraisemblable que..." ou bien "il est possible d'envisager les choses de cette manière...", je soulignerai occasionnellement mon incertitude, afin de préciser ce qui m'apparaît plus aisé à réfuter, si besoin est. Le pronom personnel "je" disparaîtra du reste de la thèse, pour suivre la tradition. La coutume de l'éviter et de le remplacer par un "nous" renvoie à la fonction classique du dialogue – faire émerger une vérité ou des conditions communes d'intelligibilité.

Une introduction articulée en trois moments

Dans une première sous-partie est présenté et défini notre objet d'étude comme l'ensemble des discours et des oppositions notionnelles produits par les géographes au sujet des îles. Ensuite un développement est accordé aux modalités de la critique des discours scientifiques. Nous ne désirons en effet nous présenter ni comme partisan d'une déconstruction des discours, à la mode postmoderne, ni comme juge de la validité des enquêtes et de leurs résultats, en prétendant disposer d'une grille d'appréciation toute faite (structuraliste, marxiste ou psychanalytique par exemple).

Dans une seconde sous-partie est donc exposée une manière d'investir les discours des géographes, qu'il faudrait qualifier de "charitable" si le mot n'avait des connotations de complaisance, envers l'objet, ou de suffisance, de la part de celui qui critique. L'écueil à éviter est identifié par nous comme une sorte de manie épistémologique, qui réduirait la réflexion théorique à un rôle de faire-valoir pour des recherches censées tirer leur validité d'un savoir-faire conquis de haute lutte par des générations de savants.

Enfin, revenant aux îles des géographes dans une dernière sous-partie, nous essaierons d'ouvrir au maximum notre questionnement portant sur l'insularité.

Chacun de ses moments nous fournira l'occasion de préciser les questions auxquelles nous tenterons de répondre.

01 Une thèse portant sur les discours des géographes

Lors de notre premier entretien, Jean-Louis Guébourg a évoqué l'ampleur du corpus, dont il faudrait tenir compte – et cela même dans le cadre d'une étude théorique n'ayant pas besoin d'être très documentée sur chacune des îles ou des archipels de l'océan Indien, *a fortiori* du monde entier.

Après quelques recherches, il est apparu que ce corpus est non seulement très vaste mais aussi assez imprécis. Il présente des contours plus difficiles à cerner que ceux de l'île, étant constitué de travaux de chercheurs appartenant à de multiples écoles, formés à diverses spécialités.

Les sources

De quoi se compose la littérature relative aux îles qui fut et continue à être produite par les géographes ?

Il y a des monographies, conçues comme des études régionales classiques, des études d'ethnogéographie qui diffèrent des monographies ordinaires par leur échelle (ne concernant que le territoire d'une ethnie ou d'un peuple autochtone) et leur insistance sur l'organisation sociale des populations étudiées (en incluant leurs habitudes, leurs modes de production et d'échange, leurs représentations cosmologiques et leurs croyances magico-religieuses), des synthèses portant sur l'organisation d'un espace archipélagique (le redoublement des logiques spatiales d'exclusion ou de domination qui peuvent s'instaurer entre un centre insulaire et une périphérie marquée alors par une "hyper-insularité"), des réflexions géopolitiques réfléchissant le thème de la localisation des îles à l'écart ou à la marge des sphères d'influence des puissances régionales ou mondiales ou encore "à la croisée des chemins", en situation de contrôle de détroits, deltas et façades continentales, et remplissant le rôle de relais stratégiques, des études comparatives – relativement rares – portant sur des îles proches ou ayant un point commun (la taille, l'aridité, un passé colonial, l'appartenance à un même ensemble politique *etc.*), enfin des recherches pointues portant sur une question de

géomorphologie ou une question technique comme la propriété foncière, les ressources hydrauliques, les capacités de charge des littoraux.

Cette richesse des thématiques se couple avec la masse des productions. La littérature relative aux îles est foisonnante. Certains peuvent même la trouver disproportionnée par rapport à l'intérêt qu'un juge impartial leur porterait – à condition qu'un tel jugement soit possible !

Sans nier le dialogue entre scientifiques et l'importance des colloques internationaux, on peut considérer que plusieurs écoles nationales de géographie se sont attelées à la tâche de la description des îles et de l'explication de l'insularité. Des géographes allemands ont exploré les îles du Pacifique, se concentrant sur leurs colonies et ex-colonies, mais ne s'y limitant pas. Des géographes portugais ont produit des études remarquables sur les îles lusophones. Grecs, Danois, Anglais, Irlandais, mais aussi Néo-Zélandais, Japonais, Philippins, Malgaches, Mauriciens ont eu un intérêt particulier pour les îles, à commencer par celles de leur propre nation.

Pour ne pas allonger encore les analyses, le choix a été fait de se concentrer sur les productions des géographes francophones, considérant que cette production est conséquente, possède sans doute une unité structurelle (même si elle est moins visible que dans le cas d'autres corpus centrés sur un archipel ou un océan) mais qu'elle est toujours restée ouverte aux travaux des géographes anglo-saxons, italiens, grecs, russes, japonais. En faisant ce choix, il ne s'agit d'exprimer aucun chauvinisme, mais de clarifier au maximum les analyses portant sur la méthode et la théorie. Des travaux de tout horizon, de géographie générale ou bien de domaines plus spécialisés comme la biogéographie (Andrew Clark), géographie économique ou bien l'étude du paysage (James Duncan) sont utilisés comme sources dès lors qu'ils sont pris comme référence par l'ensemble des géographes français. Ainsi, pour aborder des questions épineuses comme celle de la postmodernité, des œuvres de géographes anglo-saxons seront consultées. Cette géographie possède de multiples tendances, notamment celle de la géographie humaniste et celle de la géographie critique, qui nous intéressent au premier chef.

Dans certains chapitres, d'autres sources sont utilisées, représentant les connaissances de l'opinion. Il ne faudra pas s'en étonner. L'opinion, en rien négligeable, est abreuvée d'informations concernant les îles par le biais de sources diversifiées, presse, audiovisuel, affiches, technologies de l'information les plus récentes. Dans une recherche portant sur la

connaissance scientifique, ces discours et images sont un pôle de comparaison ; dans une opposition au spectacle du monde, la nature du savoir géographique est mise en perspective. Mais ils sont également plus que cela, le journalisme relayant la vulgarisation des savoirs et menant ses propres enquêtes bien au-delà de la simple reconstitution de faits divers.

Pour n'être ni censeur ni mouche du coche, nous ne préjugerons pas de la qualité des sources que nous utiliserons même s'il peut nous arriver d'exprimer un certain étonnement. Notre but est prioritairement de dégager les questions que formulent les géographes et de juger, avec les géographes eux-mêmes, de leur pertinence. Pour cela nous analyserons les discours en nous attachant aux structures argumentatives.

La complexité des discours et celle des objets

Après avoir évoqué le jeu des influences transnationales et celui des confrontations transdisciplinaires, l'enjeu d'une réflexion portant un souci méthodologique est donc assez évident. L'idée d'insularité doit être comprise dans sa complexité propre, qui est corrélative mais pas exactement proportionnelle à la sophistication du discours !

Pour l'île, pour d'autres objets qui demandent à être appréhendés avec tact ou mesure, l'opposition géographique fondamentale est peut-être celle de la surface et de la profondeur. Quand il présente cette opposition dans son *Miroir des idées* (1994), Michel Tournier note la confusion possible entre le profond et le bas, partant entre la profondeur et la bassesse. Ce qui est au-dessous du niveau de la mer est sombre, mystérieux et menaçant. Ainsi, cernée de puissances qu'on imagine terribles, en triomphant car les surplombant, l'île haute ou même l'atoll seraient, sous le soleil, naturellement dotées d'une vérité d'un ordre supérieur, d'une clarté et d'une réalité supérieures. Une telle impression est pur effet d'imagination. Revenant sur l'idée de profondeur comme bassesse ou comme élévation, Tournier renvoie dos-dos deux postures, celle du scientifique qui rejette la fantasmagorie subjective au nom de la réalité profonde, celle du phénoménologue qui rejette la méthode scientifique au nom de la vie concrète.

Les deux postures sont-elles inconciliables ? Le conflit existe, ne nous empressons pas de prendre parti pour l'un ou contre l'autre ! Le *Miroir des idées* nous permet de faire un pas dans la conciliation, en considérant l'opposition de la différence et de l'analogie comme une

opposition méthodologique fondamentale. Tournier (p. 166) cite en effet Hérault de Séchelle qui affirme que « *Pour bien saisir les différences, il faut refroidir sa tête et ralentir le mouvement de sa pensée. Pour bien remarquer les analogies, il faut réchauffer sa tête et accélérer le mouvement de sa pensée* ».

Les objets complexes sont ceux qui ne peuvent être appréhendés qu'à partir de l'invention de différences et d'analogies, comme s'il fallait en même temps se refroidir et se réchauffer la tête !

Nous partons de l'idée fondamentale suivant laquelle, pour appréhender ce discours scientifique dans ses modalités propres, il n'y a d'autres moyens que de se pencher sur l'évolution des problématiques¹. Cette évolution témoigne du fait que les géographes reconnaissent le caractère provisoire de certaines notions voire l'inadéquation d'une théorie au réel, tant comme ensemble de résultats que comme incarnation de la volonté de savoir. Les problématiques elles-mêmes ont une pertinence que les générations successives de géographes essaient de préciser.

Des écueils à éviter

Voici la ligne de conduite, notre amer en quelque sorte. Mais ces premières considérations ne sont pas tout à fait suffisantes.

L'île est un objet curieux ; tellurique avec ses falaises, ses grottes, ses volcans, ses racines insondables ; maritime avec ses rivages, ses lagons, ses bordures océaniques ; aérien, avec ses climats, son atmosphère, ses vents, sa saison cyclonique ; animal, avec ses oiseaux, ses poissons et crustacés, ses reptiles, son corail, ses vertébrés, ses insectes, ses moustiques ; végétal, avec ses forêts, ses fleurs, ses palmiers et fougères, ses mousses ; humain enfin, avec ses ports, ses villes, ses boucans et ses vallées cultivées. Pluralité et fragmentation de l'espace : on oublie toujours des caractères de l'île, des composantes de l'insularité. Le champ

¹ Certains épistémologues comme André Dauphiné (2003) opposent le discours géographique au discours commun en utilisant le critère de la complexité. Mais, dès lors que la littérature géographique n'est plus rapportée directement à une série de problématiques, l'opposition reste formelle. Dauphiné montre que l'image du monde produite par le géographe a des traits similaires aux structures produites par certaines formes de modélisation du réel. En conclusion, il distingue deux grands types de modèles, ceux qui relèvent d'une forme de chaos déterministe (l'imprévisibilité étant produite par l'interférence de mécanismes simples) et ceux qui décrivent des formes d'auto organisation (en fixant des règles d'organisation mais aussi de régulation positive et négative qui simulent une causalité non-linéaire), supposant que les objets géographiques. Constitué d'objets émergents et produit par des brisures de symétrie, le réel géographique apparaît alors comme doté d'une complexité intrinsèque, à petite ou grande échelle.

à investiguer est des plus riches à défaut d'être des plus vastes : comment le délimiter, comment l'appréhender ? En fonction de ses buts propres, une étude théorique peut se focaliser sur une île, un archipel, une région. Elle peut aussi rester générale et, sans prétendre à englober de manière encyclopédique les recherches tant anciennes que contemporaines, s'appuyer sur les exemples de discours les plus divers possibles.

C'est cette seconde voie que nous avons retenue. Il s'agit en effet d'appréhender un objet géographique sous le mode de la pluralité des époques et des thématiques pour repérer d'éventuelles permanences, voire des constances (reconnues ou non, comme des lois ou des impensés, des "évidences" et des dogmes non questionnés) et surtout pas de réduire tout savoir à une narration fondée idéologiquement et logiquement arbitraire.

Elles ne le sont pas épistémologiquement parlant. Car il n'est rien moins certain que l'île, comme objet géographique, devait d'abord être abordée d'un point de vue critique. C'est en effet prendre le risque de s'enfermer dans la rhétorique. À l'encontre de leurs confrères, les géographes sont les premiers à se méfier de la fausse habileté. Une mise en garde peut fuser dès lors qu'un géographe fait mine de procéder à une analyse conceptuelle : attention à ne pas s'enfermer dans des querelles de mots ! Attention aux partis pris idéologiques ! Attention aux références abscones qui ne masquent jamais définitivement des préférences contestables ! Mais attention également aux critiques habiles et aux suggestions ; diverses qui font croire qu'il y a une manière plus élégante d'aborder les problèmes !

Nous ne serions pas étonnés que nombre de géographes, à l'issue de lectures d'œuvres théoriques, aient le sentiment d'une intrusion malheureuse dans le champ de la philosophie. Travail d'amateur, inutile peut-être... rhétorique sans doute, qui, quoique habile, ne défende pas véritablement les thèses avancées et ne justifie pas toutes les audaces langagières ou conceptuelles. Heureux le géographe qui réfléchirait sa pratique, prétendrait réguler la démarche du géographe tout en réussissant à produire des travaux de premier plan et des résultats féconds !

Mais, si certains écrits théoriques peuvent ainsi être l'objet d'une suspicion, et si le lien entre philosophie et géographie n'est pas reconnu par tous comme une évidence, cela ne veut pas dire qu'il doive nécessairement y avoir un malentendu, opposant deux clans, ceux des défenseurs de points de vue diamétralement opposés. En effet, la méfiance affichée à l'égard de la philosophie est de bon aloi. Philosopher suppose qu'on se moque de la philosophie comme le suggérait Montaigne. Car la philosophie n'est d'abord rien d'autre que la rencontre

de problèmes, la découverte de paradoxes, voire d'antinomies. Philosopher, c'est être ironique ; c'est envisager le monde d'une manière critique, comme si rien n'allait de soi. À l'ambition intellectuelle des uns qui se piquent de philosophie, de psychanalyse ou de phénoménologie, répond le souci des autres, de revenir au réel, de dépasser les fausses questions et de se concentrer sur l'essentiel, à savoir l'intelligibilité des affaires humaines, de l'histoire des peuples et de l'action géographique des sociétés. L'esprit philosophique n'est nul part absent de la science.

De l'insularité du géographe comme questionnement ouvert

Ayant d'abord été utilisé comme si l'idée allait à peu près de soi, puis ayant fait l'objet de nombreuses discussions théoriques, le concept d'insularité est désormais comme scindé en deux parts, l'insularité du sens commun et l'insularité du géographe.

Cette dichotomie est en elle-même problématique. La notion souffre actuellement d'un discrédit, comme si son utilisation devait conduire la pensée géographique à se renier, en cédant aux tentations du positivisme. Invoquer l'insularité non comme une impression mais comme un mécanisme général relèverait d'une approche biologisante, scientiste, réductrice de la complexité des phénomènes de l'enchevêtrement des causes qui se découvre sous la diversité des phénomènes.

De plus, l'identification de l'insularité comme contrainte renverrait à l'idée d'un manque voire d'un inachèvement. Dans une vision du monde opposant systématiquement les contrées suivant le critère du développement économique, le jugement sur l'île serait moins objectif que de parti pris. Pour cela, il serait nécessaire de clarifier son sens et son rapport avec certaines notions hautement discutables comme le malthusianisme mais encore avec celles, fort communes et indiscutables, de risque, d'aléas, de catastrophe.

Enfin, dans une visée géopolitique, la crise du concept d'insularité se double aujourd'hui de la remise en cause du modèle du centre et de la périphérie. L'utilisation parallèle du concept d'« *îléité* » (A. Moles, 1984), qui se pose en notion rivale, anti-réductionniste, soulève bien des questions. L'espace insulaire est-il « *réticulé* » (J. Bonnemaïson, 1986) ? Quel crédit accorder aux paradigmes de l'espace, en particulier aux paradigmes de l'« *espace vécu* » (A. Frémont, 1999), de la « *formation socio-spatiale* », de la « *chorésie* » (A. Berque, 2000) ? La complexité des phénomènes géographiques, de l'organisation de l'espace insulaire sont-elles

alors mieux prise en compte que dans une démarche plus classique ? En quoi l'île est-elle un lieu propice aux transferts interculturels ? Peut-on dire que l'île est un lieu privilégié de l'interculturalité ?

Un tel questionnement peut déboucher sur une interrogation globale, portant sur la nature même de l'espace insulaire. Que voulons-nous dire quand nous parlons d'un territoire insulaire ? Quelle transdisciplinarité dans ce vaste ensemble des discours (ce corpus labyrinthique) portant sur les îles ?

Relevant de l'approche géopolitique, la description des îles comme relais ou carrefours (îles du Cap Vert ou archipel des Canaries), comme porte-avions et comme bases arrière (archipel des Chagos avec la désormais célèbre base américaine de Diego Garcia), fait penser que cet espace est marginal, dépendant, particulièrement sensible. Certes, il convient de prendre en compte la crise politique majeure que connaissent aujourd'hui nombre d'îles. Mais comment le géographe doit-il en rendre compte ? Certaines îles sont remarquables par les circuits de diaspora qui animent leur population, d'autres par le déclin de leur économie traditionnelle et de leur vie culturelle propre. Des archipels sont en proie aux crises séparatistes. Mais il y a des territoires qui ne connaissent pas le marasme, se construisent et s'adaptent remarquablement vite. Des peuples insulaires inventent des voies de développement originales. La géographie humaine ne peut oublier cette pluralité de destins. Quelles généralisations tenter ? Avec quels outils ? Cette dernière question se pose avec d'autant de force que les destins insulaires seraient souvent soumis à une temporalité singulière. Quantité d'auteurs insistent sur l'accélération du temps depuis que ces bouts de terre sont touchés par la mondialisation voire depuis la colonisation et l'intégration au Système-Monde. Quels concepts et quels instruments permettent au géographe de décrire et comprendre les espèces de dérapage constatées dans la mise en valeur et l'aménagement des territoires insulaires ?

Les notions d'"ultrapériphéricité", de "surinsularité", d'"insularisme" ne sont pas seulement des néologismes utiles pour suggérer les particularités de la situation géographique de certaines sociétés. Quel est leur intérêt propre ? Complètent-elles vraiment celle d'insularité en soulignant l'inscription des cultures dans des aires plus vastes ? Permettent-elles de circonscrire un domaine phénoménal comme naguère les notions de la géographie régionale réduisirent le climat à un ensemble de faits positifs ? Relativisent-elles l'approche

classique de l'insularité jusqu'à faire passer cette notion pour insignifiante, à l'instar de celle d'ambiance qui fut progressivement abandonnée par les géographes. ?

02 Un dialogue possible entre l'épistémologue et le géographe

Dans les écrits des géographes de profession, quels rôles remplissent les références philosophiques ? Ne sont-elles que de simples décorations ou de pures afféteries ? Remarquons que dans une telle éventualité, cela ne voudrait pas dire que les choix épistémologiques seraient obligatoirement incertains, mais que des choix implicites, concernant l'interprétation de faits ou la défense de valeurs, gouverneraient les options méthodologiques explicites ! Ce qui, notons-le, est vrai dans une certaine mesure de l'ensemble des discours scientifiques qui se targuent de se passer de cadre épistémologique, se présentent comme n'ayant besoin d'aucun soutien spirituel et se prétendent libres de toute influence idéologique.

Préférant alors opérer une sorte de doute hyperbolique pour ne baser notre étude sur des sables mouvants, nous pouvons partir de l'hypothèse de travail qu'existent des postures intellectuelles et des doctrines philosophiques pouvant séduire le géographe, sans qu'il en soit parfois tout à fait conscient. De quoi s'agit-il précisément dans le cas de l'étude géographique des îles ? Y a-t-il des constances idéologiques ou des courants de pensée porteurs de représentations très variables ?

021 Un dialogue difficile mais pas impossible

L'épistémologie de la géographie, à quoi cela sert-il ? Sans doute n'y a-t-il à cette question ni réponse simple, ni réponse immédiate. En effet, il n'y a pas une et une seule façon d'entendre le terme d'"épistémologie". Les épistémologues produisent plusieurs types d'épistémologie, exprimant des sensibilités opposées (rationalistes, pragmatiques, phénoménologiques) dont on

a peut-être tendance à exagérer les divergences de but² mais dont il faut clairement concevoir les incompatibilités doctrinales. Les scientifiques, toujours eux-mêmes peu ou prou épistémologues de leur discipline et de la science en général, ont plusieurs façons d'appréhender l'épistémologie, de lui assigner une fonction, de lui adresser des critiques. Tous ne suivent pas les modes, tous ne se laissent pas séduire par les idées en vogue (celles dont l'arrière-plan idéologique n'apparaît pas ou apparaît très séduisant). Certains se rassurent à bon compte en observant qu'ils suivent les orientations générales validées par leurs estimables confrères. Une nébuleuse d'opinions constitue ainsi l'épistémologie implicite de quelques géographes, guère moins unifiée que l'épistémologie explicite et officielle de celui qui professe un relativisme appuyé sur la « *perspective qui considère que la réalité humaine est dans la relation entre monde extérieur et monde intérieur* » (J. Monnet, 1999).

Un certain flottement et quelques approximations ne sont peut-être guère dommageables, s'il est vrai qu'il est plus important de défendre les droits de l'imagination et de lui permettre d'explorer des voies originales que de rendre compte de la pratique normale de milliers de scientifiques. Ne pas répondre à la question de l'intérêt propre de la réflexion épistémologique serait néanmoins une erreur, car cela reviendrait à laisser le champ libre à l'anarchisme méthodologique pour qui tout est bon, mais aussi rien n'est abusif, rien n'est vraiment rationnel et donc aucune proposition n'est plus raisonnable qu'une autre ! Hillary Putnam (1984) a montré que cette antithèse du positivisme est en réalité aussi un scientisme, celui qui a pour origine la prise de conscience suivant laquelle il est impossible de construire un algorithme pour construire rigoureusement l'ensemble de la logique inductive et qui, las des modèles impérialistes de la science physique, prend l'anthropologie implicitement comme modèle alternatif.

Quel est l'intérêt propre de la philosophie des sciences ?

Plusieurs positions extrêmes peuvent être indiquées à titre de comparaison.

² Les divergences sont bien réelles, mais l'absence de dialogue (et de reconnaissance préalablement) est sans doute en train de disparaître. Si l'on doit tenir compte des querelles de chapelle qui existent toujours et, surtout, ne pas accepter, quel que soit sa propre sensibilité, des thèses manifestement erronées du fait d'une incohérence interne, on peut se réjouir de la progressive disparition du fossé qui fut érigé entre la tradition européenne et la pensée anglo-saxonne, dite "analytique".

Certains théoriciens réduisent la philosophie des sciences à l'histoire des disciplines scientifiques, montrant la logique du développement des connaissances (P. Claval, 1998b) ou exposant pédagogiquement ce développement en le schématisant et l'expurgeant au besoin de tout ce qui peut paraître annexe. D'autres ont la tentation d'identifier cette branche de la philosophie à une psychologie génétique ou bien à une sociologie du développement des connaissances scientifiques. Dans leur jargon hérité de Kuhn ou de Foucault, il s'agit d'isoler le paradigme ou l'épistémé d'une discipline. Quelques-uns font de la philosophie des sciences une recherche qui a en charge l'étude de l'inscription de la science dans la société, montrant les enjeux politiques et éthiques du travail des scientifiques, discutant les implications de découvertes scientifiques sur la société. On trouve aussi, mais plus rarement, des avis qui soutiennent que l'épistémologue est un sage des temps modernes, une sorte de double du savant pouvant non seulement juger la science mais aussi lui imposer des limites. Certains proclament ainsi que l'épistémologie est la science des fondements, sorte de méta-science qui met en lumière les conditions de possibilité du discours scientifique, le démarquant une fois pour toutes de toutes les autres formes de discours, y compris et surtout des plus habiles, des plus rhétoriques, des plus convaincants. À la fonction critique de la philosophie des sciences, on adjoint alors parfois une fonction prédictive et normative.

Ces positions ont chacune en leur faveur des arguments. Elles peuvent être rattachées à l'histoire de la philosophie, à de grands noms comme Descartes, Comte, Hegel ou Kant. Mais la légitimation de ces positions ne va pas de soi. Elles sont l'objet de critiques sévères de la part des chercheurs qui ne voient toujours pas leur intérêt et concluent de leurs divergences qu'elles sont dangereuses, car trop polémiques. On peut répliquer à ce soupçon que la philosophie des sciences doit être entendue comme « *respiration des sciences* », suivant le mot de Daniel Andler (2002 : p. 1135) qui reprend ainsi poétiquement son jugement sur la nécessité d'un naturalisme heuristique qui ne cesse d'être conscient des limites. Plus simplement, Andler développe dans sa conclusion (p. 824) l'idée que

« La philosophie des sciences a compris, du moins lorsqu'elle se place à un haut niveau de généralité, qu'elle ne peut que décrire ou, mieux, clarifier et parfois détendre l'atmosphère. C'est en tout cas la maxime qu'elle s'est donnée depuis longtemps s'agissant des sciences de la nature. Il est bon que cette maxime s'étende à ces sciences qui, comme leur objet dans la nature, viennent en dernier, les sciences de l'homme. »

Nous essayerons de joindre ce degré de généralité, ni trop bas, ni trop haut !

La critique radicale, des rodomontades épistémologiques ?

Même si la géographie est science du surplomb, du regard englobant, elle nécessite une réflexion critique qui ne la surplombe pas de trop haut et cherche à peser ses résultats de terrain, à penser ses démarches particulières. À défaut de préciser ce qu'ils entendent par le terme d'«épistémologie», certains théoriciens de la géographie se lancent dans le projet d'une épistémologie globale. L'ambition d'une telle entreprise est de parcourir tout le champ de la réflexion théorique depuis un centre, une position philosophique éminente qui, par sa vertu propre, offrirait au théoricien la possibilité de balayer tout le champ disciplinaire, d'englober toute la géographie sous son regard. Une épistémologie globale, c'est alors une épistémologie qui pour unifier la réflexion théorique en une doctrine scientifique doit réaliser une espèce de conjugaison des contraires : en elle doivent fusionner les approches critique et normative, pédagogique et heuristique, méthodologique et éthique.

Deux points peuvent être ajoutés.

En premier lieu, certaines critiques radicales tournent au scepticisme. D'après Camus (1961) la méthode d'analyse s'oppose à la méthode de connaissance. Quand l'être humain est en jeu – et où ne l'est-il pas en sciences humaines ? – nous sommes réduits à la première. La connaissance est pour Camus un idéal. Il nous faut scruter les visages, interpréter les actes, découvrir la vérité à travers la comédie de la vie. Et si nous restons désarçonnés par le sentiment vrai, « *dans sa nudité désolante* », nous sommes parfois assez habiles dans ces multiples «exercices de lecture» qui nous font découvrir « *pratiquement* » les hommes. Ainsi, les méthodes ne sont pas à rejeter, mais il faut avouer qu'elles ne livrent que des aspects, inessentiels par définition (A. Camus, 1961 : pp. 25-26) :

« Car les méthodes impliquent des métaphysiques, elles trahissent à leur insu les conclusions qu'elles prétendent parfois ne pas encore connaître. Ainsi les dernières pages d'un livre sont déjà dans les premières. Ce nœud est inévitable. La méthode définie ici confesse le sentiment que toute vraie connaissance est impossible. Seules les apparences peuvent se dénombrer et le climat se faire sentir. »

De cette critique ou d'autres semblables germe l'idée d'opérer la substitution d'une approche herméneutique à la démarche classique du scientifique. Nous retrouverons cette idée dans des travaux récents, dont la prétention affichée est de renouveler la géographie.

En second lieu, quand il est possible de douter du sérieux de la critique, qui servirait à démolir et à ne rien rebâtir, il apparaît nécessaire de parler avec John Searle (1998) de « *manie épistémologique* ». Les sophismes sur la nécessité de dépasser la raison, de se méfier de la science, de s'opposer à la technique, n'ont déjà que trop proliféré.

022 Le relativisme scientifique

Le relativisme n'a pas bonne presse et c'est dommage. Confondant relativisme centré sur l'objet et relativisme centré sur le sujet connaissant, l'opinion adhère à une sorte de scepticisme qui est en réalité une défiance généralisée à l'égard de la raison et des idées générales professées par les autres. Une position relativiste, au sens ordinaire du terme, ne concède à nulle personne la détention de la vérité en un sens absolu. Dans l'histoire des idées, il convient de distinguer des formes de relativisme radical tendant à la misologie, et les espèces du relativisme sceptique, phénoméniste, des empiristes et des savants qui rangent les discours visant la vérité (ou l'assertion juste) dans la catégorie des vérités hypothétiques mais n'éprouvent aucun dédain vis-à-vis de la raison ou de la science la plus abstraite, la plus formelle qui soit.

Le relativisme des sciences humaines

Le relativisme est l'essence de l'esprit scientifique, qui tend à substituer une "vérité technique" à la vérité absolue. Contre l'esprit médiéval et scolastique peu à peu s'est imposée l'idée que la connaissance n'est pas le miroir mental de l'univers mais un instrument qui permet d'agir dans le monde, de manipuler la matière et d'organiser les sociétés humaines. Les théories scientifiques sont provisoires ; l'observation et l'expérience sont les critères de la validité des énoncés produits ; la fécondité de la démarche correspond à l'utilité des inventions et à l'exactitude des prévisions suggérées par le corps des faits inventés et des lois découvertes. D'où le jugement suivant lequel la vérité n'est jamais affaire que de degrés, même s'il faut opposer l'époque des premiers balbutiements scientifiques à celle de la science évoluée mais encore les anciennes et les nouvelles théories, les secondes étant censées être en progrès par rapport aux premières.

Quoiqu'elles ne donnent ordinairement pas lieu à la mise au point de techniques, les sciences humaines en général participent de cet esprit scientifique, s'efforcent de construire des faits dans l'ordre humain et de mettre au jour des hypothèses puissantes, susceptibles d'éclairer voire d'expliquer certaines évolutions notables des sociétés humaines. Si les astronomes, mécaniciens, physiciens, chimistes et biologistes ont continué à se faire une idée absolue de la vérité alors qu'ils recourraient à des méthodes novatrices témoignant de leur adhésion de fait au relativisme, les premiers maîtres des sciences humaines ont en revanche tout de suite adhéré au projet de bâtir un ensemble de connaissances révisables voire réformables. Malgré le chauvinisme et les autres œillères idéologiques qui ont marqué tant le XIX^{ème} que le XX^{ème} siècle (le racisme, le paternalisme, l'hygiénisme, l'eugénisme, pour citer les plus marquantes de ces dérives intellectuelles) le relativisme est dominant dans les œuvres des fondateurs. C'est d'ailleurs grâce à lui que les œillères ont pu être levées ! Espérons que

Si l'on se penche sur la question de l'action humaine, le relativisme s'oppose au déterminisme. À celui qui étudie les sociétés humaines, les déterminations causales apparaissent fort complexes, leurs effets n'étant pas réellement prévisibles. Ensemble de mouvements passablement désordonnés d'où émerge une structure – une forme –, l'action humaine ne serait jamais vraiment contrôlée par les acteurs eux-mêmes. Et elle n'obéirait davantage à aucune puissance transcendante, ne se calquant sur aucune fin collective, ne réalisant strictement aucun plan grâce à un soutien invisible. Semble donc s'imposer l'idée d'une nébuleuse de déterminations parfois concourantes dans leurs effets, parfois opposées, dont la coordination n'est pas rigide mais souple, les chocs ne produisant pas toujours des effets mesurables, les forces changeant de point d'application, les nœuds se faisant et défaisant sans apparemment obéir à quelque plan concerté longtemps à l'avance. Ce n'est toujours qu'après coup qu'un plan apparaît ou qu'une fin triomphe.

Si l'on considère la question des valeurs, le relativisme s'oppose à une philosophie idéaliste. Il n'y aurait pas de bien en soi, ni de valeur extrinsèque *a priori*. Les relativismes politique, juridique ou moral tentent de repenser l'être humain comme sujet désirant. Ressemblant davantage à des projets auxquels il faut collaborer qu'à des œuvres qu'il faudrait contempler, les valeurs deviennent des réalités émergentes, créées par les sociétés – la culture – issues de la prise en compte d'intérêts, mais ne se réduisant pas à des intérêts particuliers car exprimant la recherche inaboutie de l'intérêt général.

Le relativisme et la connaissance géographique

Le type d'esprit présidant à l'enquête géographique relativise sans doute plusieurs choses, l'efficacité de l'action humaine sur l'espace physique mais aussi l'impact des perceptions sur nos croyances. En particulier, il relativise la maîtrise des territoires par les différents peuples. Il souligne l'existence de dynamiques qui échappent bientôt à leurs concepteurs. Il pointe du doigt l'oubli dans certains bilans de faits qui peuvent à terme avoir un coût pour la collectivité. S'enchaînent alors d'autres relativisations, plus sectorielles, comme celle de l'efficacité des efforts collectifs entrepris pour améliorer durablement la sécurité d'un approvisionnement ou pour maintenir la qualité d'une production, soumise à des aléas climatiques ou à des contraintes économiques. Mais cette relativisation de la possibilité de la maîtrise de la nature ou même de la possibilité de contrôler les effets d'actions entreprises ne suffit pas à faire du géographe un pessimiste !

Psychologiquement, le pessimisme est plutôt lié à une réaction de dépit vis-à-vis de soi-même ou du monde en général. Pour le moraliste, il serait plutôt lié à une déception au regard de l'impossibilité d'améliorer l'humanité. Et c'est tout naturellement qu'il est couplé à des songes utopiques, par définition irréalistes, plutôt qu'à des explorations ou des recherches de terrain, même si ce qui est découvert ou ce qui est mesuré fournissent des motifs d'inquiétude.

Profitons de cette remarque pour revenir sur la façon dont l'esprit relativiste peut modifier en profondeur la façon dont on envisage ou produit les faits géographiques, mais n'est pas en soi une forme de subjectivisme.

Historicistes, certains chercheurs nient la possibilité de dégager des lois concernant les sociétés humaines. Cette abdication apparente n'est toutefois que le contrecoup de la reconnaissance d'une liberté des individus et des peuples, donc d'un hasard objectif qui gouverne le devenir des sociétés, non d'une historicité absolument irréductible à la connaissance car faisant intervenir une puissance surhumaine. Pour les positivistes, le relativisme est la tournure de l'esprit du scientifique qui se détourne des illusions métaphysiques, de ses êtres chimériques (de pures fictions substantifiées) et de questions absurdes sur l'origine et la cause des phénomènes. Mais pour certains scientifiques le dépassement du scientisme s'impose tout autant que la critique de la métaphysique, car c'est la relativisation des prétentions de la science à rendre compte de tout le réel sans faire

intervenir autre chose que des équations et des modèles. Alors, il ne faudrait pas confondre relativisme et subjectivisme qui, affirmant la relativité des préférences et des attitudes mais aussi leur caractère gratuit, est une position absolue du sujet pensant (D. Dennett, 2000) voire une chute dans l'anti-réalisme (J. Searle, 2001).

Le subjectivisme est le pôle extrême de l'esprit relativiste quand celui-ci appuie l'idée non d'un libre arbitre individuel mais d'une volonté des peuples, historiquement nécessaire, non causalement déterminé mais pourtant intuitionnée par un sujet. Alors l'esprit semble abdiquer ses prétentions ordinaires, délaisser l'idée de loi ou celle de mécanisme, et ne même plus croire en son pouvoir de cerner des raisons d'être qui expliquent suffisamment les faits observés³.

Il n'est sans doute pas inutile de revenir sur l'avertissement d'Emmanuel de Martonne adressé aux philosophes dogmatiques ainsi que sur le principe qu'énonce un de ses élèves, René Clozier⁴ : « (...) *la méthode de la géographie doit demeurer proche de l'empirisme expérimental et s'en tenir aux raisonnements fondés sur le concret.* »

Cette volonté d'un maître de la discipline correspond au souci d'ausculter le réel, c'est-à-dire de recueillir des observations en nombre et de procéder par élimination successive d'hypothèses, jusqu'au dégagement des facteurs géographiques effectivement à l'œuvre. Ce souci du réel est constant en géographie. Mais comment se traduit-il, hier comme aujourd'hui, en discours scientifiques ?

023 L'épistémologie de la géographie, trois champs de réflexion

Après quelques errements dans les dédales de la philosophie des sciences, la distinction de trois champs de réflexion nous est apparue pertinente, et efficace ! Nous considérerons désormais une triplicité composée de l'épistémologie formelle, de la méthodologie et de l'épistémologie proprement dite. Cette distinction rompt avec l'usage de qualifier d'"épistémologique" toute discussion théorique. Mais elle est facile à adopter en ce qu'elle

³ Un exemple clarifiera cette remarque. Dans *Ecoumène*, Augustin Berque (2000) définit l'urbanité comme la cosmicité de la ville et la ruralité comme la cosmicité de la campagne en invoquant une logique du sujet articulant des images premières, dans un horizon de sens prédéfini et une sorte de matrice culturelle. D'après nous, il ne s'agit en rien d'une refonte conceptuelle ordinaire mais de l'adoption d'une posture subjectiviste.

⁴ Citation extraite de « La codification et l'institutionnalisation d'un exercice canonique : Emmanuel de Martonne et le commentaire de cartes », par Emmanuel Jaurand (2001).

peut être mise en rapport avec les trois temps de la recherche que sont la préparation de l'enquête, sa réalisation, puis sa diffusion produisant éventuellement des effets pratiques.

Redéfinissons en premier l'épistémologie, à partir de ce que l'opinion conçoit habituellement comme accolé au terme d'"épistémologie. Il s'agit en fait d'une réflexion qui relève en partie ou en totalité de l'éthique et qui convoque un certain nombre de notions récemment vulgarisées, comme le principe de précaution, le développement durable, la biodiversité, mais encore la mort du sujet, l'indéterminisme, la pensée systémique. L'épistémologie ainsi définie reste une sorte de fourre-tout. Il peut alors simplement s'agir d'ajouter un supplément d'âme aux recherches scientifiques. Mais il peut encore s'agir d'une authentique réflexion philosophique, aussi imperméable aux influences que résistante aux manœuvres d'intimidation. Ainsi le souci théorique peut déboucher sur des interrogations concernant le « *dessous des cartes* » (L. Cambrézy, R. de Maximy, 1995), le passage possible de la simplification à la désinformation, l'instrumentalisation de la recherche scientifique et les enjeux de la pratique ou du savoir de la carte.

Le second champ isolable est celui qui participe de l'étonnement portant sur la logique du discours scientifique. Il s'agit de s'interroger sur la logique des recherches effectuées, partant de remettre en cause la rationalité des discours scientifiques comprise comme cette propriété qui n'est jamais acquise, jamais définitive, jamais à l'abri des critiques. Avec Michel Bitbol, on peut utiliser l'expression de "logiques formelles" pour désigner ce champ de réflexion relatif aux sciences dures. Nous ne parlerons que d'"épistémologie formelle" pour ne pas donner à entendre qu'il existe plusieurs logiques de la connaissance pour une science humaine qui, quant à elle, s'exprime en langage naturel. Mais nous tenons à insister sur la nécessité de l'ouverture de ce champ de réflexion. C'est par lui que peuvent être jugés des programmes de recherche irréductibles aux démarches classiques, comme l'adoption proclamée d'une logique non prédicative ou d'une tournure d'esprit non cartésienne, voire l'inscription d'un objet (récit, paysage, itinéraire, système d'échanges) dans un espace non euclidien.

Mais alors, à l'opposé d'un tel champ de réflexion qui pourrait quasiment faire abstraction des objets matériels s'ouvre le champ de la méthodologie proprement dite. Dans le cadre précis de ce champ de réflexion, il s'agit de tester l'efficacité des méthodes utilisées. Pour cela, comme nous l'avons laissé entendre, il nous semble nécessaire de traiter les problématiques comme

ce autour de quoi s'articulent les instruments manipulés, les hypothèses de travail retenues comme valides et les jugements formulés au terme de la pratique du terrain. Il s'agit donc avant tout de considérer la pertinence des recherches effectuées par le biais de leur pertinence vis-à-vis des buts affichés par le chercheur lui-même. La méthodologie se doit de considérer les travaux des géographes aussi bien diachroniquement (à quels travaux d'un autre genre se rapportent-ils comme à des travaux complémentaires ?) que synchroniquement (à quels autres travaux du même type succèdent-ils ?) et de tenter, sans doute avec beaucoup d'incertitudes, de prévoir les développements ou les infléchissements possibles de la discipline.

Dans le cadre de cette thèse, je me consacrerai surtout à une étude méthodologique, ne m'interdisant ni une échappée dans le champ des problématiques proprement éthiques ni une incursion dans le champ de l'épistémologie formelle dès lors que le besoin s'en fera sentir. Développons trois points pour montrer de quelle manière s'exerce notre propre esprit critique.

L'épistémologie formelle et le tournant herméneutique

A lire certaines prises de position relevant de l'épistémologie formelle, le plus notable est l'espèce de fascination exercée par l'herméneutique, à la suite de l'attraction toujours sensible exercée sur les géographes par la sémiotique et l'histoire des mœurs. Il est possible de parler d'un "tournant herméneutique" affectant la géographie humaine contemporaine.

L'herméneutique aurait, comme le soutient Gadamer (1996), un caractère universel, et non pas simplement limité à l'interprétation des textes historiques. Dans « Herméneutique, langage et vérité », Pascal Engel (1998) abonde dans ce sens :

« Pour l'herméneutique - et la phénoménologie dont elle est issue - la possibilité d'articuler un discours vrai - sur le monde, comme dans la science de la nature, mais aussi sur l'histoire, les pratiques humaines et le sens en général - n'est pas, pour reprendre la distinction de Gadamer, affaire de découverte de la bonne méthode pour y parvenir - comme si la connaissance et la réalité étaient dans un rapport d'extériorité et d'adéquation mutuelle - mais affaire de ressaisie des conditions antérieures à la vérité et à la méthode même. »

L'herméneutique ne s'applique pas qu'aux documents historiques même s'il s'agit toujours de saisir ou ressaisir des conditions antérieures de l'action et des œuvres humaines. L'opposition de la bonne méthode et de la méthodologie authentique est soulignée. C'est aussi celle de la

découverte et de l'invention : découverte, la méthode est aussitôt généralisée comme si elle était *a priori* valable universellement ; inventée, la méthodologie est propre à une chose, à un moment historique dont elle ne peut s'abstraire. La première veut triompher des obstacles en les réduisant, les passant au crible de ses opérations prédéfinies. La seconde veut adhérer à l'obstacle, pour le comprendre et le reprendre dans une vision actuelle. L'opposition est peut-être aussi celle du profane et du sacré. La méthode du scientifique profanerait le réel tandis que la méthodologie de l'herméneute le respecterait en sa Vérité, en son lieu propre, en son site originaire.

Méthodologie non strictement méthodique, l'herméneutique serait précisément l'épistémologie totale et souple de la géographie dont rêvent certains chercheurs !

Dédaignant le Graal, des anthropologues comme Bronislaw Malinowski ont, quant à eux, adopté une sorte de principe de charité. Les *Jardins de corail* (1974) montrent ainsi la rationalité du système foncier des Trobriandais et des pratiques magico-religieuses exprimant une sorte de philosophie du jardinage, sensualiste plus qu'idéaliste (stendhalienne plutôt que kantienne pour reprendre l'opposition utilisée par l'anthropologue). De sa propre pratique scientifique, Malinowski s'est forgé une philosophie du langage qui rompt avec certains discours. Pour lui, le sens d'une parole ne se comprend véritablement que par sa contextualisation. Pour expliquer une formulation ou même une formule magique, il est inutile de se référer à une perception du monde foncièrement différente de la nôtre. Quand il fait intervenir une distinction entre deux types de vol, celui qui concerne de la nourriture et celui qui concerne n'importe quoi d'autre, le Trobriandais ne perçoit pas ce qu'il possède d'une manière différente de la nôtre. Il exprime à l'aide de sa langue le fait marquant de sa société qui est la vulnérabilité à la pénurie alimentaire. Tout le monde sur l'île a connu des épisodes de famine. Bien que les adultes fassent pour eux des sacrifices, même les enfants connaissent périodiquement la faim. Pour Malinowski, il y a bien une « *bonne méthode pour parvenir* » à la compréhension de l'autre et celle-ci passe par une attention à deux moments structurels de l'existence humaine, la petite enfance, où la personnalité se forme dans un bain linguistique, et les phases éducatives, où l'individu découvre ce qui lui est nécessaire pour endosser des rôles et coopérer avec ses semblables.

Il est permis de s'étonner sur le peu d'audience qu'une telle pratique de l'anthropologie a rencontrée chez les géographes fréquentant les mêmes archipels, se saisissant à peu près des

mêmes thématiques portant sur les terroirs et leur exploitation coutumière, mais pour certains d'entre eux d'emblée acquis à la démarche herméneutique !

Un Malinowski a été durement touché par la critique de ses pairs⁵, sans doute. Sa méthode est apparue comme réductrice et même froide autant que rigide. Des voix dissidentes se sont fait entendre. Sapir et Whorf, chefs de file du mouvement, ont refusé catégoriquement l'anthropologie rationaliste et sa charité méthodique. Ils ont postulé la singularité des cultures. La perception du temps, pour ne prendre qu'un exemple, serait en réalité culturelle, intraduisible par conséquent. Il faudrait vivre la temporalité de l'intérieur du système de représentations qui la génère. Il n'y aurait pas de formes *a priori* de la sensibilité, pas plus que de valeurs ou de raisons universelles.

Mais si Malinowski est réducteur, Sapir et Whorf ne sont pas non plus irréprochables dans leur démarche. Leurs exemples les plus fameux ne résistent pas à la critique⁶. Soutenant l'incommensurabilité des notions communes ou savantes, le relativisme risque de sombrer dans une sorte de solipsisme méthodologique intenable (H. Putnam, 1984 : p. 133). Le tournant herméneutique des sciences humaines se justifie-t-il ? Le procès aurait pu être mieux instruit. La leçon de Marcel Mauss n'a pas été suffisamment entendue, qui distingue science compréhensive et démarche herméneutique : « *une philologie rigoureuse, une sociologie scrupuleuse comprennent, elles n'interprètent pas* ⁷ ». Le risque pris par le chercheur est de première importance, si ses principes heuristiques tendent à figer chacun non dans une histoire personnelle mais dans une histoire collective, la mystérieuse identité antéprédicative qui vaut comme somme de « *conditions antérieures à la vérité* » ; l'enjeu le justifie-t-il ? Les résultats sont-ils au rendez-vous ?

Un constat se dégage. Comme le désert, le monde des îles est vraiment propice aux élans mystiques et aux rêves d'absolu. Nul objet géographique n'est aussi ambigu. L'île passe en

⁵ Mis à part son ethnocentrisme, la principale critique de son œuvre porte sur son refus du caractère universel du complexe d'Œdipe. La défense de Freud a été assurée par Géza Róheim qui a en particulier pratiqué l'ethnologie en dans l'île Normandy.

⁶ De manière générale, il est possible de déplorer le peu d'empressement de certains professeurs à révéler la fragilité des exemples (la temporalité des Navajo, la perception de leur environnement par les Inuits) et des conclusions tirées par ces auteurs (l'irréductibilité de la *Weltanschauung* de chaque peuple). La géographie du vécu souffre peut être aujourd'hui d'une telle complaisance. Sur le caractère fallacieux des conclusions de Sapir, on peut consulter des travaux d'ethnologues. L'hypothèse de John Searle de la traductibilité universelle est en revanche plus que jamais d'actualité !

⁷ Marcel Mauss, cité par Louis Dumont dans « Marcel Mauss, une science en devenir », in *Essais sur l'individualisme* (1985 : p. 204). L'article souligne la prudence méthodologique de l'anthropologue, qui partage avec Malinowski le goût pour les explications les plus simples, celles qui répondent aux deux questions "qu'est-ce que ?" et "qui ?".

effet pour un objet comme les autres, mais ne cesse de valoir comme sol. Rappelons que le thème de l'influence du sol sur les êtres humains est le thème central de l'anthropogéographie, en témoigne cette citation de Ratzel (faite par F. Bergerin, 1991) :

« Dans cette puissante action du sol, qui se manifeste à travers toutes les phases de l'histoire comme dans toutes les sphères de la vie présente, il y a quelque chose de mystérieux qui n'est pas sans angoisser l'esprit; car l'apparente liberté de l'homme semble comme anéantie. Nous voyons, en effet, dans le sol la source de toute servitude. Toujours le même et toujours situé au même point de l'espace, il sert comme de support rigide aux humeurs, aux aspirations changeantes des hommes, et quand il leur arrive d'oublier ce substrat, il leur fait sentir son empire et leur rappelle, par de sérieux avertissements, que toute la vie de l'État a ses racines dans la terre. Il règle les destinées des peuples avec une aveugle brutalité. Un peuple doit vivre sur le sol qu'il a reçu du sort, il doit y mourir, il doit en subir la loi. (Ratzel, 1899, p. 12.) »

Le « *“sacrifice” de Friedrich Ratzel* » (F. Bergerin, 1991) est repoussé. Les peuples et les géographes gagnés à la philosophie le répètent : l'île est un sol originaire, un lieu focal, une matrice, un centre du monde, un ombilic, une terre sacrée. L'île est bien un « *substrat* », n'en déplaisent aux sociologues. Et il faut écouter ses « *avertissements* ». Si la société s'approprie le sol, elle ne le domine jamais. Elle reste toujours dominée par lui.

Voilà ce qui nous apparaît comme un concert de bons sentiments !

Couplée à ce tournant théorique, implicite ou explicite, qui peut apparaître comme un changement de paradigme, voulu ou subi, s'est encore opérée – comme il fut brièvement dit – la montée en puissance d'une méthodologie souple, prévue pour les retournements, voire les anticipant, à laquelle peut être accolé le titre d'«*éclectisme*».

La méthodologie et l'éclectisme méthodologique

Au sujet des îles et particulièrement des îles tropicales, il existe à foison des modèles et des approches méthodologiquement très différentes les unes des autres. Ce qu'on peut qualifier d'«*éclectisme méthodologique*» est alors l'idée que la vérité de l'insularité se dévoile seulement quand on regroupe l'ensemble de ces modèles et approches.

Cette dénomination est peut-être brutale, puisqu'elle peut être entendue de manière péjorative. Mais il faut noter que l'expression voisine d'« *anarchisme méthodologique* » pareillement péjorative d'un point de vue ordinaire ne l'est pas vraiment du point de vue des scientifiques.

Et c'est sans ambages que l'expression de Feyerabend a été utilisée et reste utilisée dans les cercles universitaires par tous ceux qui n'ont pas peur des mots. De fait, la provocation initiale de l'épistémologue autrichien a été rapidement désamorcée. Si lui-même affirme (1979) qu' « *il n'y a pas d'idée, si ancienne et absurde soit-elle, qui ne soit capable de faire progresser notre connaissance* », l'éclectisme approuve en se contentant d'ajouter avec le chanoine Bouyssonie (cité par A. Dauphiné, 2003) que « *toute théorie est vraie dans ce qu'elle affirme, fausse dans ce qu'elle nie* ».

Ainsi, la diversité des approches est interprétée par certains géographes comme un gage de sérieux dans l'approche des milieux et surtout des populations insulaires. Le pluralisme méthodologique serait une sorte de dispositif agissant comme un filet, encerclant une réalité dont il arriverait à saisir les êtres fuyants. « *Face à l'opacité d'un monde qui se masque, le chercheur ne peut que diversifier ses approches* » (M. Marié, 1986 : p. 146), vertu de l'éclectisme heuristique ! Suivant cette interprétation, ce serait le monde qui est en crise non pas la recherche géographique. Ce seraient les îles qui sont en crise, non pas les recherches qui tentent par des voies multiples d'atteindre le même but, parler en faveur de la diversité culturelle, défendre le droit à la vie différente, soutenir les cultures mises en péril par l'uniformisation, si violente et si insidieusement dangereuse, orchestrée par le marché devenu planétaire.

Epistémologiquement, l'éclectisme correspond à une histoire externaliste de la science, qui fait de la connaissance scientifique une production socialement contrôlée et de la théorie un ensemble d'hypothèses tirant sa valeur de conviction autant de sa cohérence que de sa vraisemblance.

Présent dans de nombreux discours qui se réclament du multiculturalisme et en partagent le romantisme originaire, l'éclectisme serait la forme appropriée des recherches géographiques qui doivent s'atteler à la tâche – humaniste aux dires de certains – de la reconnaissance des sociétés insulaires, ici les Mentawai, là les Ouessantins : en Orient et en Occident, les figures aujourd'hui particulièrement menacées de l'altérité.

Épistémologie de la géographie et renouveau du pragmatisme

Dans le cadre des études portant sur les espaces insulaires, qu'en est-il de l'épistémologie comprise comme philosophie des sciences ayant d'abord une dimension morale ?

Nous oserons plusieurs hypothèses. Il semble qu'on assiste à un déploiement de thèses pragmatiques dans de nombreuses branches des sciences sociales, le relativisme se réalisant en une sorte de constructivisme cognitif couplé à un refus idéologique de l'individualisme. Ce couplage de l'esprit scientifique et de la dénonciation de l'individualisme ne va pourtant pas de soi.

Les thèses pragmatiques ne sont en rien des thèses de spécialistes de l'histoire de la pensée. Ce sont des thèses dont nul n'a l'exclusivité ; elles peuvent être professées par le théoricien qui livre son raisonnement ou bien, pourquoi pas, par le praticien qui exprime son avis. Elles ne sont d'aucune époque, même si leur expression devient marquante dans certains contextes politiques.

Pour certains, le pragmatisme se réduira à un jugement sur les théories scientifiques identifiées à des boîtes à outils. Ainsi si les géographes ne consultent guère les travaux de Richard Rorty, ils peuvent penser leur travail à la manière d'un Gilles Deleuze (2002) :

« C'est ça, une théorie, c'est exactement comme une boîte à outils. Rien à voir avec le signifiant... Il faut que ça serve, il faut que ça fonctionne. Et pas pour soi-même. S'il n'y a pas des gens pour s'en servir, à commencer par le théoricien lui-même qui cesse alors d'être un théoricien, c'est qu'elle ne vaut rien, ou que le moment n'est pas venu » in « *Les intellectuels et le pouvoir* », entretien avec Michel Foucault du 4 mars 1972 (p. 290).

Pour Foucault lui-même, le penseur a un rôle d'artificier. Il doit faire exploser les cadres mentaux, il doit révéler l'intrication du savoir et du pouvoir en une épistémè qui, se figeant en un *canon* ou, comme aujourd'hui, en une sorte de *credo* institutionnel, peut prendre le qualificatif de "science normale" tout en devenant monstrueuse, dominatrice, réductrice, inhumaine en un mot. L'artificier comme le géologue est un observateur et un bricoleur. Ainsi s'exprime le philosophe dans un entretien de 1975 avec Roger-Pol Droit (2004 : p. 54) :

« Je suis un artificier. Je fabrique quelque chose qui sert finalement à un siège, à une guerre, à une destruction. Je ne suis pas pour la destruction, mais je suis pour qu'on puisse passer, pour qu'on puisse avancer, pour qu'on puisse faire tomber les murs. Un artificier, c'est d'abord un géologue. Il regarde les couches de terrain, les plis, les failles. Qu'est-ce que qui est facile à creuser ? Qu'est-ce qui va résister ? Il observe comment les forteresses sont implantées. Il scrute les reliefs qu'on peut utiliser pour se cacher ou lancer un assaut. Une fois tout cela bien repéré, il reste l'expérimental, le tâtonnement. On envoie des reconnaissances, on poste des guetteurs, on se fait des rapports. On définit la tactique qu'on va employer. Est-ce la sape ? Le siège ? Est-ce le trou de mine, ou bien l'assaut direct ? La méthode, finalement, n'est rien d'autre que cette stratégie. »

Pour les géographes contemporains, la voie prise par Foucault représente le procès de la modernité, par un relativisme méthodologique sans concession, violent au besoin, anti-humaniste ou anti-occidental...

Dans le domaine que nous avons retenu, à quel type de théories les penseurs accorderont-ils leur faveur ? La voix des rationalistes ou le discours des pragmatiques peuvent-ils couvrir les trompettes de Jéricho des déconstructeurs d'épistémé ?

03 Vers une critique de la notion d'insularité dans le cadre de réflexions théoriques portant sur les sciences humaines

Avec du recul, une question de fond s'impose donc. L'île peut-elle garder ses contours et ses limites dans les discours scientifiques ? Doit-elle les perdre lors de la description ou de l'explication de l'insularité ? Le relativisme est-il en passe de devenir l'épistémologie dominante de la géographie ? Des discours théoriques (R. Knafou et M. Stock, 2003) le laissent penser. Mais la prudence est de rigueur.

Introduire en géographie l'étude des représentations, qu'est-ce donc réellement si ce n'est pas la clé qui ouvre toutes les portes mais seulement un jeu dialectique supplémentaire, renforçant le « *dispositif* multidimensionnel » (G. Bertrand, 1982 : p. 110) de la géographie scientifique ? La réponse peut sembler très simple. Il ne s'agirait que de restituer à chaque île son histoire et le rythme de développement qui lui est propre. En privilégiant l'humain par rapport au physique, le social par rapport au naturel et même l'écologique par rapport aux études sectorielles, c'est ce que les géographes auraient toujours fait, même s'ils ne l'avoient qu'à demi-mots.

À ce sujet, Christian Huetz de Lempis (1994 : p. 33) ne craint pas la généralité :

« (...) la lecture des nombreux travaux géographiques importants sur les îles permet d'y observer une particularité : c'est la place considérable qu'y tiennent les analyses historiques destinées à éclairer les situations présentes ; certes, l'explication des phénomènes actuels par les pesanteurs historiques est

une constante naturelle de la géographie régionale française, mais elle semble prendre dans le cas des petites îles une dimension particulière. »

Et il précise que les géographes qui se focalisent d'abord sur les différences historiques dans l'histoire du peuplement découvrent bientôt que les îles possèdent une temporalité particulière. Le temps dans les îles est la donnée dont il faudrait tenir compte si l'on désire vraiment dégager la spécificité insulaire. À des constatations anodines (sur l'île, les durées s'allongent, la conscience s'intensifie) s'ajoutent des faits positifs qui ne peuvent guère être expliqués sans faire intervenir l'idée d'un "temps immobile" : certaines îles connaissent des conflits interminables comme si la mémoire des insulaires pouvait relancer des drames vieux de plusieurs décennies voire de plusieurs générations !

L'article de Huetz de Lemps est pour nous un modèle de critique, que nous voudrions réussir à imiter.

031 Une abondante littérature consacrée à la définition de l'île

Les géographes faisant porter leur réflexion sur les îles sacrifient à une sorte de rite, la production d'une définition dans laquelle serait exprimée l'essence de l'île mais dans laquelle aussi le chercheur pourrait se reconnaître ! Nous entendons par-là que le travail de définition de l'objet "île" est non seulement l'occasion de clarifier sa propre pensée en s'appuyant sur des concepts mais également le moment idéal pour signaler aux autres, par le biais de références soigneusement choisies, ses dettes intellectuelles.

Personnellement, nous réservons cette reconnaissance de dette à une étude complémentaire de cette thèse. Néanmoins nous devons montrer dans cette introduction à quelles sortes d'illusions sont exposés les géographes.

L'île, un objet incertain

D'une part, il est illusoire de considérer la définition de l'île comme un préalable à l'étude des îles.

Les usages de la langue commune et les nuances des idiomes vernaculaires permettent de dire les contours de l'objet et même de dégager des oppositions premières. La langue, qui souvent

est plus sage que nous, distingue l'île de l'îlot et celui-ci du rocher ou du simple banc de sable⁸. Elle nous montre ainsi l'importance de l'échelle retenue pour appréhender les territoires insulaires, comme territoires particuliers coupés des terres continentales par une barrière marine ou fluviale et reliés à elles par le même milieu. Mais la langue est moins le dépositaire d'un trésor qu'une source vive d'interrogations.

Que voulons-nous dire quand nous utilisons des mots comme "île" ou "continent" ? Un premier type de clarification notionnelle est extrêmement séduisant : l'enquête sémantique. Mais le géographe ne peut se satisfaire d'un historique du sens des mots, même s'il est si bien réalisé qu'il donne l'impression d'un univers de sens se déployant dans l'empyrée des représentations, dans une sphère de sphères culturelles.

Un second type de clarification notionnelle est possible, celui qui relève de la pensée juridique.

Le juriste a besoin d'une simple définition de mot non de chose, d'une définition aussi précise que possible, qui ne laisse pas la place aux contestations et permette à l'occasion un dialogue entre puissances. Alors, l'île, l'archipel, le détroit cessent d'être des réalités matérielles pour devenir des fictions politiques, pour lesquels existent des règlements internationaux. La création d'une Zone Economique Exclusive pour les îles même très petites en est un exemple. Les règles du transport aérien et maritime dans l'espace des archipels, un autre exemple.

Utiliser les mots, c'est faire jouer leurs multiples significations mais aussi, par la grâce de la raison graphique, par la conscience que nous pouvons avoir de la transcendance du dit sur l'exprimé, prendre conscience de leurs pièges (que nous appellerons "fallaces") et être conduit à une posture sceptique qui ne se résout que par la confrontation avec le réel. De plus, il n'est sans doute pas nécessaire de procéder comme le juriste et de commencer par proposer une définition opératoire de l'île quand on s'intéresse aux îles dans leur diversité et leur destin propre. Il n'est pas davantage nécessaire d'en proposer une qui soit particulièrement élégante ! Une fois que les mots sont reconnus comme dotés d'une signification assez stable et précise, à partir du sens littéral que plus possède un nom non dans l'absolu mais dans chaque discours où il apparaît, il reste à se pencher sur l'essentiel, le fait même de l'insularité.

⁸ Distinction que refusent les diplomates chinois qui revendiquent les îles Spratley ou les Japonais qui bétonnent un îlot pour conforter leur mainmise sur une vaste étendue océanique.

Une surprise nous attend. L'insularité est *a priori* relative à la taille de l'île. Or l'insularité comme caractéristique propre de l'île devrait concerner plus l'île quelconque, en général, que les très grandes îles ou que les très petites, cas particuliers voire singuliers et irréductibles. Or beaucoup de géographes ne souscrivent pas à cette idée en soutenant qu'elle est proportionnelle à la taille de l'île ! L'insularité est confondue avec une série de contraintes qui s'observent d'abord pour les îlots ! Plus une île est petite et plus le rapport terres émergées / périmètre côtier tend à s'accroître. Alors le littoral (mais aussi l'espace intertidal, les zones de mangroves, les lagons, etc.) tend à être un espace d'importance majeure pour les insulaires (B. Chérubini, 2004). Moins elle présente de reliefs et moins elle a de microclimats. Et plus uniformément elle subit le climat océanique, ses tempêtes, la violence de ses précipitations et la force de la houle. Elle devient vulnérable aux lames de fond. Elle baigne en permanence dans une atmosphère iodée. Cela renforce ce qu'on peut désigner par le terme de "maritimité", l'ouverture du territoire sur l'espace maritime. Plus un territoire est exigu, plus sa population est faible, plus ses ressources sont limitées, plus ses sources d'eau potable sont restreintes et plus jouent des contraintes économiques et politiques pouvant être partiellement mais utilement désignées par le terme d'"enclavement". Une des illusions marquant la géographie des îles serait donc que la micro-insularité est le comble de l'insularité.

À quoi bon mener des enquêtes sur les îles quand on est géographe ?

Bien d'autres jugements apparaissent comme n'allant pas de soi, dès lors qu'on prend soin de ne pas souscrire à l'opinion commune.

L'ère des communications planétaires et des télécommunications a-t-elle créé un "village planétaire" ou bien une « *société d'archipels* » (J. Viard, 1994) ? L'île, énigmatique par son histoire et par les coutumes de ses peuples, apparaît au géographe d'aujourd'hui comme un objet particulièrement intéressant car incertain tant dans ses limites que dans son évolution. Mais attention aux lieux communs... En fait, l'intérêt pour les îles ne va pas de soi. Il faut même reconnaître un décalage entre l'intérêt pratique que les îles ont longtemps eu, en tant que base, bastion, escale, port, entrepôt, et l'intérêt théorique ou proprement scientifique.

D'une part, les îles ne correspondaient guère aux préoccupations scientifiques des premiers géographes avides d'explorer les mystérieuses contrées continentales, désireux de comprendre

la formation des reliefs et de saisir la logique des associations végétales en fonction des sols, des climats et des interactions avec la faune. Humboldt préfèrent explorer le continent que de perdre son temps sur les îles.

D'autre part, l'opposition entre îles continentales et océaniques ne se contente pas de diviser un objet d'étude mais correspond à une double relativisation de l'intérêt que les îles représentent. En effet, il n'y a pas de raison d'étudier les îles proches des côtes indépendamment des rivages continentaux et de leurs relations avec l'arrière-pays. L'étude des îles bordières, comme Helgoland et les îles de la Frise, n'est qu'une sous-partie de l'étude des espaces maritimes. Et les îles océaniques semblent, en parallèle, payer leur originalité spatiale, leur qualité d'île vraiment isolées, par la réduction de leur importance politique à leur rôle stratégique. L'île isolée est plus un écueil sur le trajet des navires qu'une terre à coloniser, à exploiter, à développer. Aujourd'hui, elle peut n'être guère qu'un porte-avions immobile. Une poussière d'empire. L'importance économique des îles est de plus très discutable. Au cours du XX^{ème} siècle disparaît progressivement du discours géographique l'identification de l'île à un jardin, à une sorte de nouvel Eden, pour la culture des épices, du cacao, du café, de la canne à sucre, des fruits tropicaux. Les îles ont été déboisées. Ici le bois de camphrier, là l'ébène ont été pillés. Les sols ont été mis à nu, lessivés, emportés par les pluies. Les bois et les lagons ont été surexploités et vidés de leur faune. Les mangroves se sont réduites comme peau de chagrin. Ces pratiques dévastatrices ont radicalement transformé un nombre très important d'îles, en particulier de petites îles, les rendant méconnaissables en quelques années.

Le paradoxe de cet objet géographique qu'est l'île est donc qu'il ne semble pas valoir en soi mais comme anomalie ou contre-exemple d'une proposition concernant le développement dans toutes ses dimensions. Pour trouver l'île intéressante, faut-il donc l'envisager comme un espace révélateur de tendances marginales ou bien comme le théâtre où se produisent, un peu en avance, des phénomènes globaux ?

032 L'insularité déterministe ou anti-déterministe ?

Nous avons vu que l'idée de handicap reste liée à la notion d'île. Comme le note Jean Bergerin (1991), le déterminisme n'est pas pour les géographes une "affaire classée". Tout au long de son histoire de la géographie, la logique déterministe est dépassée par une multitude de démarches, qui vont de la simple introduction de nuances à la négation pure et simple de la causalité naturelle dans l'ordre humain.

L'insularité est à ce titre une notion particulièrement problématique de la géographie humaine. La question se pose en effet de savoir ce qu'il faut dire de l'insularité pour livrer autre chose que de vagues impressions. Si la ville est clairement le théâtre d'une émancipation du milieu, montrant une main-mise des hommes sur la nature à l'intérieur d'un champ de contraintes (P. Vidal de La Blache, recension de la *Politische Geographie* de Ratzel, citée par Bergerin, 1991), l'île demeure un espace naturel ou, suite à une colonisation, un espace particulier (*Raum*) imposant aux hommes des limites (*Rahem*) et une place dans le monde (*Stelle*). D'après Louis Brigand

« certains refusent de reconnaître à l'insularité des valeurs particulières : l'île doit être considérée comme un espace au même titre que d'autres, comme la montagne, la plaine ou la vallée... L'insularité apparaît alors comme un simple objet géographique. D'autres, au contraire, voient dans l'insularité le cœur des problématiques touchant les îles et placent son étude au centre de leurs interrogations scientifiques⁹ ». Incertitude théorique ! Schizophrénie des géographes ?

Le divorce est non seulement patent mais il constitue une sorte de scandale s'il demeure en l'état, en opposant la communauté des géographes en deux clans. Nombreuses ont été les voix qui se sont élevées, les unes réclamant un peu de sérieux et les autres un peu d'audace. Le divorce est en réalité une crise méthodologique profonde. L'insularité apparaît à une école progressiste comme une notion issue des travaux des géographes du début du siècle, qu'il faut reprendre aujourd'hui en l'actualisant, c'est-à-dire en la transposant au contexte mondial actuel, de plus en plus complexe. Elle apparaît à une autre école, plus révolutionnaire, comme une notion dépassée ou mieux, qui a été dépassée par un travail conceptuel d'où sont issus de nouveaux mots et de nouveaux cadres pour la pensée géographique. Une troisième école, réformiste, affirme que la notion classique conserve sa pertinence pour rendre compte, ici, d'une société insulaire et trouve, là-bas, un dépassement dans les pratiques culturelles d'une communauté insulaire éclatée en une diaspora.

Départager les avis ? Se lancer dans la ronde ! Peut-être. Mais d'abord il convient de préciser en quels termes se posent les problèmes pour éviter les oppositions de façade et les faux dilemmes, mais aussi pour se prémunir contre les déclarations méthodologiques tonitruantes et les programmes épistémologiques révolutionnaires. D'où l'objet de cette étude.

Cette présentation ouvre donc dans deux directions complémentaires.

⁹ Extrait de la définition de l'insularité de Louis Brigand (2004).

D'une part, comment les géographes s'y prennent-ils pour rendre compte de la diversité des territoires insulaires et construire l'idée d'espace insulaire. S'ils sont confrontés à mille îles aussi dissemblables que mille œuvres d'art, comment déterminent-ils des faits insulaires, l'insularité elle-même, la nature même du vécu insulaire voire l'îléité définie comme conscience de vivre le sort commun des insulaires ?

D'autre part, à quoi bon une recherche sur l'espace insulaire ? Si simplement posée, la question n'appelle aucune réponse naïve. Qu'en est-il du pari suivant lequel l'île est un espace où s'expriment de manière significative les puissances humaines d'invention et de reproduction, d'imitation et d'imagination ? Est-ce un pari truqué survalorisant l'idée d'une subjectivité humaine monadique, isolé mais en quête de liens ? Et pourquoi l'intérêt du géographe pour les îles, si ce n'est pour tirer des leçons de la géographie, c'est-à-dire pour décrire des phénomènes qui se retrouvent un jour ou l'autre à une autre échelle, celle des continents ?

La réflexion sur l'espace insulaire devrait conduire à un approfondissement des concepts d'organisation ou d'auto-organisation. Nous ne prétendons pas sur ce point précis avoir une pensée pleinement formée. Mais des jugements nous semblent erronés, des voies d'enquête nous apparaissent prometteuses. Ainsi, il est tentant de considérer l'île comme un laboratoire. C'est un territoire apparemment facile à cerner, apparemment doté de frontières naturelles. Un espace sans zones d'ombre, plus facile à contrôler que bien d'autres, pour lequel on peut faire un inventaire exhaustif des ressources, déterminer des équilibres et repérer les moindres variations. Une population dont on peut connaître tous les habitants et, à conditions que les documents existent comme en Islande, dont on peut faire l'arbre généalogique jusqu'aux premiers habitants. Et l'île est sans doute une sorte de "laboratoire" si l'on veut flatter ou effrayer les populations des îles. Mais il ne va pas de soi, néanmoins, de considérer l'espace insulaire, qu'on postule doté de personnalité géographique, comme un microcosme... ou plutôt ce qui ne va pas de soi, c'est d'affirmer que le spécialiste des îles est comme doté d'un microscope ou d'un instrument améliorant sa perception du fait géographique, parce qu'il percevrait nettement sur le territoire insulaire ce qui est ailleurs dilué ou diffus, accidentel et non pas essentiel. Bien différent du système, le "microcosme" est-il autre chose que le résultat de la cécité de l'être humain à l'égard de l'ensemble des flux et des courants qui alimentent l'île ? La micro-insularité est-elle autre chose qu'un leurre ?

Dans son *Histoire de France*, Jules Michelet (1893) livre son sentiment au sujet des grands hommes et de l'exagération dont les historiens font preuve presque naturellement. Il recourt à une comparaison (tome treizième, p. 218) :

« J'aime le microscope, et je m'en sers. Nous lui devons une grande partie des progrès récents des sciences naturelles. En histoire, il a ses dangers. C'est de faire croire que des mousses et des moisissures sont de hautes forêts, de voir le moindre insecte et l'imperceptible infusoire à la grosseur des Alpes. Tous les petits personnages de ce pauvre temps-là se sont amplifiés dans nos micrographes historiques. »

Certes, rapportée à une région de taille honorable, une petite île n'est pas si ridicule qu'une mousse au regard d'une forêt, mais la mise en garde de Michelet peut être transposée aux "micrographes géographiques". Ce qui est en jeu est, en effet, l'usage du microscope pour détailler autre chose qu'un objet des sciences naturelles. Puisque l'île est un microcosme, elle intéresse le biologiste. Surtsey, îlot volcanique apparu brusquement au large de l'Islande, est un fantastique laboratoire pour le scientifique qui étudie les phénomènes de colonisation, les luttes interspécifiques, les mécanismes d'adaptation, la génétique des populations. En parallèle, La Réunion, les Seychelles, Rodrigues ou Maurice semblent de merveilleux observatoires pour les sciences humaines : observatoires du métissage, des échanges culturels, des tournants technologiques, des mesures de planning familial, etc. Mais que nous apprend vraiment l'histoire des territoires insulaires, ses anciennes crises et son devenir récent, le style de développement économique et humain des peuples insulaires ?

En étudiant les îles qu'apprenons-nous au sujet de l'habitation de l'écoumène par une espèce au fort potentiel reproducteur, au puissant instinct d'agressivité, au troublant potentiel créateur, qui est en outre la plus douée de toutes pour l'imitation – l'espèce humaine ?

Nous ne devons néanmoins pas oublier de conduire notre travail de recherche en privilégiant la question de l'espace. Pour le géographe des îles la question de l'espace est cruciale. Il est en effet confronté à un espace qui n'est pas structuré comme les autres espaces, espace dont la dimension d'altérité est presque tangible.

033 L'espace archipélagique, un espace structuré et marqué par des discontinuités

N'oublions ni la mer ni l'océan. C'est par la mer que l'espace mauricien est structuré. Et c'est par la mer que l'espace caribéen est structuré. C'est encore par la mer que l'espace des îles du Pacifique est structuré. La mer crée des discontinuités et des dissymétries. Elle produit des

affrontements physiques et symboliques. À différentes échelles les espaces insulaires sont ainsi organisés d'une manière originale. Mais l'affirmer n'est rien... le montrer ou le démontrer est nécessaire. D'où la tâche du géographe, qui consiste à mettre en lumière les mille façons de se structurer dont font preuve les espaces insulaires.

Prendre conscience que l'île se prolonge non seulement par ses fondations sous-marines mais également en surface et en profondeur par son "environnement" marin est un pas décisif dans la perception du fait insulaire.

Coupler en revanche l'insularité et l'éloignement du continent, c'est en revanche avoir une vision réductrice de l'espace insulaire. Consultait un ensemble de mesures comme le "Règlement (CEE) n° 2019/93 du Conseil, du 19 juillet 1993, portant mesures spécifiques pour certains produits agricoles en faveur des îles mineures de la mer Égée", nous vient même à l'idée qu'il s'agit d'une vision bureaucratique de l'île ne pouvant que déboucher sur des mesures ponctuelles, chargées de dynamiser un hinterland réduit ou bien de soutenir une démographie insulaire faiblissante !

L'espace terraqué

S'il est délicat d'aménager l'espace littoral des petites îles, il est plus délicat encore d'organiser l'espace des îles moyennes et grandes, car il ne s'agit alors pas seulement de financer la construction puis l'entretien des divers ouvrages qui apparaissent nécessaires, comme des digues, routes, ponts, pontons, ports, aéroports, centrales électriques, décharges, réservoirs d'eau. Le problème de la confrontation des espaces se pose d'une manière inédite. D'une part, il apparaît que le relief est particulièrement contraignant car dévoreur de budgets publics. Le géographe doit revoir son jugement concernant l'altitude ordinairement modérée des îles en prenant en compte l'importance des dénivelés et la rareté des zones planes. Cette révision, qui participe à sa façon d'un esprit relativiste, se double d'autre part de la prise en compte de la rapidité des évolutions affectant tant les espaces ruraux que les espaces urbains. D'autre part l'urbanisation de l'île est singulière. Vue de l'extérieur, elle apparaît anarchique. Bien des villes insulaires connaissent des cycles d'expansion et de régression. Un défi est donc comme lancé au géographe d'en expliquer la logique et d'en saisir les contreparties.

Or il nous semble que le géographe des îles ne peut se fier à une conception figée de l'aménagement de l'espace s'il est particulièrement attentif au caractère plastique de cet

espace compris dans sa concrétude, dans sa matérialité. Sur l'île, l'idée même de ressource ne va pas de soi. L'érosion est particulièrement forte mais aussi chaotique. Quelques hectares de terres mises en culture ne produisent pas seulement des légumes mais également des tonnes de sédiments pouvant envahir baie, polluer des eaux côtières et menacer une mangrove. Les îles les plus arides sont comme les fossiles de cette évolution. La prise en compte des effets pervers des façons dont les hommes s'évertuent d'exploiter leurs terroirs et l'ensemble des espaces considérés comme "libres" pousse à relativiser l'idée même de mise en valeur. Du point de vue de la méthodologie des sciences humaines, la considération des effets secondaires est décisive. La compréhension d'effets secondaires simples peu amener à la recherche d'effets plus complexes, comme ceux des prophéties auto-réalisatrices ou ceux des effets essentiellement secondaires.

Qu'est-ce donc que l'organisation de l'espace quand les individus qui travaillent les terres exploitent les ressources du sous-sol ou construisent des édifices sur les terres les plus faciles à aménager sont ignorants des processus physiques et chimiques qu'ils mettent en œuvre ? *A fortiori*, qu'est-ce que l'aménagement du territoire quand les aménageurs eux-mêmes sont dans l'incapacité de prendre en compte le système des effets, économiques et politiques, environnementaux et sociaux, produits par leurs décisions ? Est-ce, par opposition à l'aménagement concret de l'espace sous forme d'infrastructures pérennes, un certain type de discours partiellement ou totalement dénué d'efficace ?

L'espace archipélagique en question

À partir du moment où l'on se met à penser l'insularité comme l'expression de tentatives de contrôle de l'espace maritime, espace si particulier du fait de sa mouvance, il vient à l'idée que les séparations ordinairement admises sont frappées d'obsolescence. La distance géographique n'est pas réductible à une détermination unique. Et l'esprit qui le perçoit est comme pris de vertige. Ainsi la spécialiste de l'insularité laurentienne, Lorraine Guay (2004) s'est mise à penser l'ensemble de l'espace canadien comme étant marqué par l'insularité à partir d'une perspective initiale focalisée sur le Canada insulaire qui déstructure le découpage ordinaire en six régions. Cet exemple est significatif, beaucoup d'autres pourraient le compléter. Sans doute est-il nécessaire de réfléchir davantage la façon dont l'espace des îles ou des archipels est produit, voire collectivement institué.

Dans son introduction aux actes du colloque international *Vivre dans une île. Géopolitique de l'insularité*, André-Louis Sanguin (1997a) ordonne les grandes directions du questionnement propre de la géographie des îles. Relevant d'une problématique générale de l'insularité, une première série d'interrogations concerne les « *paramètres de l'insularité* » comme les coûts de l'insularité ou bien les aspects culturels et linguistiques de l'insularité. La difficulté à saisir le sentiment de dépendance vis-à-vis du continent appelle un triple approfondissement concernant premièrement les « *systèmes insulaires* », deuxièmement le « *rapport centre/périphérie* » et troisièmement les « *réseaux insulaires* ». L'opposition de trois types de systèmes insulaires permet de tenir compte du fait que la seule intensité des échanges entre certaines îles crée une sorte de communauté de destin même lorsqu'elles ne forment pas une communauté de destin. Elle permet de souligner que certaines îles pourtant assez éloignées les unes des autres ont des flux économique-politiques importants. La distinction de degrés de périphéricité détermine six catégories insulaires, en faisant jouer trois types de marginalité, celle de la localisation maritime, celle de la division politique et celle de la marginalité culturelle. La prise en compte des modes de communication aériens ou maritimes permet en outre de différencier les îles qui jouent le rôle de base, d'escale, de relais. Affirmant que le caractère exotique ou le pouvoir de séduction n'est pas moins objectif que l'instabilité politique ou la précarité économique, Sanguin laisse entendre dans sa présentation générale du problème des îles qu'il faut envisager à un premier niveau l'espace maritime comme un cadre physique et à un second niveau – ou méta-niveau – comme un cadre mental.

Voici ce qui soulève pour nous les plus fortes interrogations. Espace englobant par excellence, isolant ou réunissant les hommes, l'espace marin est un espace mystérieux. Comme espace qui s'organise en système, subi des forces centripètes et centrifuges, l'espace archipélagique a sans conteste une profondeur qui pousse à la réflexion.

Quand elles ne sont pas trop petites, les îles sont des ports et des havres, mais ce ne sont pas forcément des lieux capables de dominer l'espace maritime. Singapour est une exception. La plupart des grands ports sont continentaux, situés dans des estuaires ou à proximité de grandes villes. Ils participent de réseaux mondialisés, comme celui de la circulation des conteneurs. Ces ports sont interconnectés à des réseaux terrestres de transport, à des gazoducs et des oléoducs, à des autoroutes et des voies ferrées. C'est par cette infrastructure linéaire ou réticulée qu'ils peuvent contrôler l'espace maritime. Nous devons nous interroger sur les

anciens réseaux de communication que constituent les sociétés insulaires. Sont-ils aujourd'hui encore producteurs d'identité et de sociabilité ? N'y a-t-il plus que des diasporas couplées à une volonté de survivre ?

Pour passer d'un niveau à l'autre, la géographie peut s'adjoindre le concours de la psychologie mais également de la médiologie ou de l'archéologie. Nous devons être particulièrement attentifs à la manière dont les géographes des îles rendent compte de la présence de la mer. Le lien entre l'insularité et la conscience de particularismes amène une interrogation sur la manière dont la mer encercle et enferme les êtres humains. Le géographe ne peut parler d'une condition insulaire sans faire intervenir des désirs parfois violents, des perceptions inconscientes et des volitions primitives. Comment doit-il s'y prendre ? Doit-il s'efforcer de comprendre ces tensions psychologiques, de les découvrir à l'aide de symptômes ou de les décrypter dans les discours des habitants de l'île ? Doit-il les expliquer en faisant intervenir une sorte de déterminisme collectif, un effet de trappe ou de nasse qui vaudrait pour des individus et des groupes conservant néanmoins leur libre-arbitre ?

Comment "faire le tour de l'île" ? Si un petit tour correspond au parcours des côtes, en voiture, à pied ou en bateau, un grand tour suppose un tout autre trajet. Il s'agirait d'un voyage exploratoire inédit, ni plus ou moins que d'une reprise de l'insularité par l'insulaire. Pour cela il faudrait que l'habitant des îles parcoure le monde afin d'y trouver des solutions à ses problèmes mais aussi de nouvelles interrogations. Car il existe de multiples manières de construire des interrogations qui masquent les choses vraiment importantes. Si la philosophie contemporaine est une force spirituelle, elle le doit d'après nous à son talent pour peser moins les réponses que les questions, en particulier chez les auteurs qui ont pris le temps de critiquer la logique des langues naturelles. Apprendre à formuler d'une manière moins rigide et moins inefficace ce qui pose problème est une tâche infinie, pour les penseurs mais également et surtout pour les populations.

Quel approfondissement de la problématique de l'insularité a été réalisé par le dialogue des géographes et des habitants des îles ?.

Premier moment : réflexions sur l'insularité dans l'histoire des idées et dégagement des nœuds problématiques de la géographie des îles

Pour répondre à cet ensemble de questions et aborder les problèmes de fond d'une manière suffisamment précise, nous proposons un parcours en deux temps.

Dans un premier moment, nous essaierons de cerner la notion d'insularité dans les discours des géographes qui ; progressivement l'approfondisse, la rendent non pas moins critiquable mais plus précise et opérante. Dans un second moment, notre lecture des œuvres géographiques se concentrera successivement sur les problématiques qui connaissent aujourd'hui des refontes importantes (problématiques du lieu, des représentations, de la protection du milieu, du jeu des pouvoirs pour la reconnaissance) soutenues par une remise en cause des cadres de la pensée régionale.

Le premier moment de cette thèse est constitué de deux chapitres. Présentons-les succinctement. Le premier chapitre de cette thèse concerne la construction, le développement puis la crise de l'idée classique d'insularité.

A partir de ce que nous avons repéré comme la naissance de la géographie des îles, nous essaierons d'abord de cerner les problématiques classiques, de voir comment elles sont construites et comment elles s'articulent entre elles. L'étude se porte d'abord sur la théorisation de l'insularité du fait des géographes (géographes coloniaux et géographes universitaires). Le contenu de ces études est présenté comme constamment soutenu par un esprit relativiste. La question centrale du peuplement en témoigne, de même que les productions les plus récentes de la géographie des îles, modèles et S.I.G., cartes et autres

outils de synthèse que le géographe offre à son public. Toutefois nous réserverons à des recherches complémentaires la prise en compte des évolutions affectant la modélisation, la production de modèles graphiques ou de chorèmes de l'île, le recours à des courbes hypsométriques ou bien à des coupes transversales, la volonté récente de doter des pouvoirs locaux d'outils de gestion performants en temps réel, afin de ne pas trop nous éparpiller dans des considérations plus techniques.

I L'île du géographe, un objet particulier et une problématique spécifique

« La géographie des îles se laisse mal réduire à des lois générales »

Guy Lasserre (1987)

Dans cette première partie, l'objet de notre étude est présenté, analysé, commenté. Il ne s'agit ni d'entrer dans le détail des problèmes de méthodologie ni de préciser l'évolution des cadres théoriques de la géographie, mais de montrer que l'île est pour le géographe un sujet d'étonnement et de réflexion.

L'île est un objet géographique, d'aucuns diraient un "géon" avec Roger Brunet. L'insularité est un fait une construction intellectuelle répondant à des exigences rationnelles, pragmatiques et spéculatives. Exigences spéculatives : l'île doit être appréhendée dans le discours des géographes de manière à ouvrir un questionnement, à susciter une ou des interrogations sur la manière dont les habitants de l'île s'adaptent à leur milieu et forment une société. Exigences pragmatiques : les caractéristiques de l'île ne sont pas des postulats de la raison pure mais le résultat d'observations, permettant de donner du sens à ce qui est vécu par les insulaires. L'explication de la vie sur l'île et surtout la prise en compte de sa complexité permettent – en

théorie – de concevoir des plans d'intervention, des programmes d'aide au développement, des projets de désenclavement ou de mise en valeur des ressources locales.

Un géographe peut se spécialiser dans l'étude des îles. Le hasard rentre pour beaucoup dans le choix d'une telle spécialisation, plus que dans le choix d'autres spécialités comme l'étude de la démographie, de la climatologie, des transports, de la géographie de la santé. Une première recherche, une enquête de terrain qui en amène d'autres, une monographie qui demande à être approfondie voire reprise dans une perspective critique : l'île prend au piège le géographe ! Et si l'on peut parler de piège c'est sans doute parce que, dans l'idéal, l'étude de l'île mobilise des compétences dans toutes les disciplines spécialisées qui composent cette science-carrefour qu'est la géographie ou qui concourent à son projet. L'île du géographe est l'île des touristes et l'île des paysans, l'île des aménageurs et l'île des hôteliers, l'île des compagnies maritimes et l'île des automobilistes pris dans des bouchons. C'est l'île des habitants de l'île et de ceux qui rêvent d'elle !

Les géographes des îles

Une précision sur l'expression "géographe des îles" s'impose. Dans le cadre de cette thèse, il s'agit d'abord de raccourcir la périphrase "géographe qui s'est spécialisé dans l'étude des espaces insulaires, des îles et des archipels". Mais l'expression renvoie aussi à la catégorie regroupant les géographes originaires des îles, que ce regroupement soit justifié par une formation spécifique, un style particulier, une préférence collective pour certains domaines d'enquête ou non. Il n'y a pas là une source d'ambiguïtés, puisque les géographes spécialistes des îles ne sont pas forcément des natifs mais sont toujours des habitants des îles, pour d'assez longues périodes, et certains peuvent être considérés comme des insulaires par adoption ! La géographie des îles a donc sans doute une unité, même si cette unité est subjective. C'est ce que souligne, par exemple, l'itinéraire de Georges Heurtebize (2000 : p. 82) qui a progressivement découvert les capacités intégratives des populations malgaches qu'il a fréquentées ou bien cette remarque de Pierre Vérin (2000 : p. 12) sur le quotidien dans la recherche :

« Ces navigations hasardeuses que j'ai endurées dans les pirogues des Vezo et les baleinières des Polynésiens ont une charge émotionnelle qui vous met de plain-pied avec les sujets scientifiques qui vous préoccupent ».

Il ne s'agit certes pas d'être dupe de ses émotions et d'idéaliser l'île, ses habitants, ses coutumes. Subjectivement, l'insularité rime avec convivialité et le géographe qui étudie ces petites sociétés et partage même très provisoirement leur quotidien doit se sentir leur hôte et leur obligé.

Si les îles n'étaient que des rivages désolés, des morceaux de continent perdus en mer, des fragments de terres remplissant durablement la même fonction, économique ou militaire, elles n'attireraient guère l'attention du géographe. Leur importance serait somme toute anecdotique.

Mais les îles sont d'abord aussi diverses que nombreuses. Certaines connaissent des destins exceptionnels, évoluant sur des rythmes soit très rapides soit très surprenants. Beaucoup sont dotées d'une importance symbolique et représentent irrésistiblement des rêves et des regrets, des drames et des actes héroïques, des retraites et des havres de paix, des temps immémoriaux et un avenir non encore pleinement réalisé. Nécessités et virtualités. Calmes et tempêtes. Destin et histoire ! Les îles attirent ainsi le géographe et le retiennent dans leurs parages, éveillent sa curiosité, mettent à l'épreuve ses savoirs, qu'ils soient constitués ou en train de se constituer.

Une profusion d'études pour un objet problématique

Qu'il existe de très nombreuses publications de géographie qui concernent une ou des îles, c'est le premier constat qui s'impose à l'historien de la discipline.

Les îles ont attiré quantité de géographes, non moins que d'ethnologues ou d'historiens. On pourrait se demander si cette abondance de publications et de recherches est excessive. Y a-t-il "sur-représentation" des territoires insulaires dans l'ensemble de la géographie ? Mais une telle question apparaît dépourvue de sens, instaurant une sorte de compétition absurde entre les contrées et les peuples. En revanche, l'historien de la discipline peut s'interroger sur les phénomènes de mode et les "oublis". Les problématiques particulières qu'il découvre parfois éveillent son attention critique. C'est lui qui, sans doute, a la charge de repérer toutes les sortes de fascination, envers des paysages et des genres de vie, des sites ou des cultures insulaires. Il doit alors interroger l'évolution des problématiques et les différentes façons de comprendre le territoire insulaire qui se sont succédées. Apparemment, ce genre de territoire concentre ou bien des ressources exotiques ou bien des richesses culturelles, comme des

institutions marquantes, des tabous et des pouvoirs coutumiers qui semblent incarner une sorte de savoir géographique primordial. Et le géographe est sensible à cette profusion de règles pour l'habitation du territoire.

Un des maîtres de l'école française de géographie, Emmanuel de Martonne, exprimait une réserve de principe à l'égard de l'étude des îles, car la plupart d'entre elles sont soit des prolongements du littoral continental soit des terres d'une taille suffisamment grande pour qu'elles soient assimilées à de petits continents. Seule l'île océanique isolée serait vraiment digne de l'intérêt du géographe, possédant des caractéristiques excellemment insulaires.

On doit à Humboldt une réflexion sur la valeur géographique des continents. Leur exploration bien conduite révèle des traits structuraux, une morphologie voire une sorte d'harmonie des vivants et des milieux. La géographie continentale suscite l'intelligence humaine. Remonter le cours des fleuves, découvrir des massifs montagneux, collecter des plantes et des observations naturalistes de toute sorte constituent une tâche préparatoire à la véritable enquête, celle des relations existant entre les êtres et réglant leur existence. À l'inverse, les îles, y compris les plus grandes comme Cuba, ne fournissent guère que des éléments pouvant satisfaire la curiosité. Elles permettent aussi la réalisation de collections, mais les données ainsi recueillies font plus difficilement sens.

Cette opposition entre une géographie continentale, fondamentale, et une géographie des îles, sectorisée, se retrouve aujourd'hui même dans des discours valorisant l'étude des espaces insulaires ou archipélagiques. Par exemple, le compte-rendu de lecture de l'ouvrage de Françoise Péron, *Des îles et des hommes, l'insularité aujourd'hui* (1993) par Nacima Yellès (1995) débute par une curieuse mise en garde :

« Pour un géographe, rien n'est plus tentant et rien n'est sans doute plus décevant que de tenter de parler d'une île. Car cet espace dos et fini dont il a l'impression de pouvoir faire rapidement le tour révèle bien vite son infinie richesse et son mystère, notamment pour qui a fait vœu d'étudier la géographie sociale et culturelle. Tel est pourtant le défi lancé et gagné par Françoise Péron dans son dernier ouvrage où elle a choisi de s'intéresser aux "vraies" îles habitées mais non reliées par un pont : Batz, Ouessant, Molène, Houat, Groix, Sein, Yeu. »

Si l'intérêt porté à l'île comme objet géographique se justifie, c'est d'une manière indirecte. D'une part, les îles intriguent par leur simple présence. D'autre part, les insulaires étonnent par leur capacité à résister aux courants assimilationnistes venus du continent :

« Les îles existent, les insulaires aussi » est-il posé dès l'introduction. En effet, une île n'est pas simplement une masse de terre entourée d'eau, sa qualité et son degré d'insularité tient à la « conscience de cette différence » qu'ont les insulaires comme les étrangers qui se pressent chaque année plus nombreux sur ses rivages.

Y a-t-il encore des îles aujourd'hui ? Que devient cette « impondérable différence » face au vaste courant d'uniformisation social et économique contemporain ? Elle gît selon l'auteur dans les rapports très modernes que les insulaires, aujourd'hui, tissent avec leur territoire. »

In fine la curiosité du géographe est sauvée. Une problématique guide le géographe, offrant à son intelligence un terrain d'exercice :

« Comment évolue la territorialisation des sociétés insulaires sous le coup de ces mutations [principalement, la reconversion des marins vers l'agriculture, la marine de commerce ou le tourisme] ? L'auteur accorde à juste titre une part déterminante aux moyens de transport. Puis, s'inspirant de Moles, elle dessine avec des enfants des cartes mentales qui évoquent l'espace imaginaire des insulaires. Elle montre ainsi que, bien loin de s'être dissous sous les coups de la modernité, l'attachement des insulaires pour leur espace vécu reste fort. L'île, pour eux et pour nous, est un géosymbole fondamental. »

Qu'est-ce que la territorialisation, lorsque des mécanismes contraires se font puissamment sentir ? Le géographe est placé devant une sorte d'aporie. De simple objet de curiosité, l'île est élevée au statut gnoséologique de vivant symbole de l'habiter humain, de « géosymbole ».

Le regard du géographe n'est pas celui d'un être désincarné qui n'aurait d'autre passe-temps que de photographier n'importe quelle portion de l'écoumène afin d'archiver des données. Il ne se contente pas de recueillir n'importe quelles données pour les cartographier. Quels sont les guides de sa compréhension et de son interprétation de l'espace insulaire ?

L'importance géographique de la plupart des îles étant relativisée, quelques îles sortent du lot, questionnant le géographe. On peut supposer que si les travaux relatifs aux îles et archipels sont en grand nombre, c'est d'abord parce qu'ils permettent la mise en œuvre d'une géographie possibiliste de bonne ou de stricte obéissance. L'île est une région, aux contours évidents, comprise dans des limites naturelles, qui forme une unité mésologique malgré la diversité des roches et des climats, qui la constituent, des végétaux et des animaux qui la

peuplent. Ce point devra faire l'objet d'un développement, prenant en compte l'évolution de la doctrine de l'École de géographie française.

Sans développer le caractère foisonnant, voire hétéroclite des études menées sur les îles, il convient de préciser une première fois ce qu'est le relativisme des géographes des îles.

Opposant deux manières de définir un objet, en extension (ce qui suppose que soit réalisé le catalogue complet ou systématique des individus qui rentrent dans la définition) et en compréhension (par le dégagement des propres nécessaires et accidentels de la chose appréhendée), nous pouvons distinguer deux types de relativisme quant à la saisie et à la maîtrise d'un objet géographique. Le géographe peut relativiser la connaissance en étendant la délimitation de son objet d'étude, pour mieux dégager les articulations du réel. Il peut aussi accepter que l'objet qu'il vise reste flou conceptuellement, suivant la règle qui veut qu'une grande précision ne convienne qu'aux choses réellement dotées de frontières stables et perceptibles. Pour l'île, on retrouve clairement ces deux types de relativisme.

Dans *Les outre-mers français : des espaces en mutation*, au chapitre 4, Didier Benjamin et Henry Godard (1999) pratiquent les deux sortes de relativisme au moment où ils affirment que l'île n'existe pas vraiment comme objet d'étude pour le géographe. Ils précisent en effet que « *les difficultés que doivent affronter ces espaces et leurs populations ne sont souvent pas très différentes de celle auxquelles se heurtent d'autres espaces, qu'il s'agisse de micro-États ou de territoires de plus grandes dimensions* » (pp. 55-56). Rien n'empêche donc le géographe d'appréhender ces territoires continentaux comme des îles. Plus nettement, l'oasis est une île (p. 57). Et, dans le cours de leur propre étude, ils étendent systématiquement l'idée d'île à la Guyane française, qualifiée par eux d'« *île-corridor* » (p. 124). Mais à cette relativisation topologique opérée par la remise en cause de l'extension de la définition s'ajoute un relativisme plus radical, qui agit par la déstabilisation de la cohérence conceptuelle de l'idée d'île. Ainsi, les géographes qui ne pratiquent aucunement la géographie culturelle se réfèrent-ils à deux adeptes de la démarche, Françoise Péron et Rémi Knafou, pour leur emprunter l'idée suivant laquelle le seul critère pour juger l'île est l'appréciation des insulaires eux-mêmes (p. 56) :

« *Quant aux spécificités économiques, sociales et culturelles, elles sont beaucoup moins évidentes. L'effet de taille influe sur les relations de l'île au monde. « Une île est considérée comme "petite" quand chaque individu qui y vit a conscience d'habiter un territoire clos par la mer. Une île est considérée comme "grande" lorsque l'ensemble de la société a conscience d'être insulaire, alors que les individus peuvent ignorer ou oublier qu'ils habitent une île. » (F. Péron, 1996, p. 3, citation tirée de*

l'ouvrage Des îles et des hommes). La Nouvelle-Calédonie est-elle encore une île ? Sont souvent mis en avant l'exiguïté du marché local, l'isolement les ressources naturelles limitées, l'absence d'autosuffisance alimentaire, etc. Mais ces spécificités insulaires... ne sont pas qu'insulaires. Elles sont communes à tous les micro-espaces (les Pays par exemple) et les micro-États. « La spécificité insulaire n'existe pas, sauf pour ceux qui y croient » (Knafou, R., 1996, p. 39). »

Les propres de l'île sont remis en cause, sous le motif qu'ils n'existent que lorsqu'on les perçoit ou qu'on les juge. Les deux sortes de relativisme se mêlent et poussent les géographes à substituer à la notion usée d'île une notion moins usée, celle d'outre-mer ou d'espaces ultramarins. « *Plutôt que de distinguer des types d'îles, on différenciera des types d'outre-mers, en fonction de leurs caractéristiques démographiques, sociales, économiques et spatiales* » (D. Benjamin et H. Godard, 1999 : p. 57).

Relativisation, substitution de concepts ; dépassement des usages de la langue, négation des frontières naturelles : l'approche des îles par les géographes est spéciale et mérite une plus grande attention.

I 1 L'île, une abstraction

« Des îles ou des presqu'îles importantes, la première est Taprobane, la seconde Albion dans les îles britanniques, la troisième la Chersonèse d'or, la quatrième l'île de l'Érythrée dans les îles britanniques, la cinquième le Péloponnèse, la sixième la Sicile, la septième la Sardaigne, la huitième la Corse, la neuvième la Crète, la dixième Chypre¹⁰. » Claude Ptolémée, Géographie, livre VII, §11

Afin d'engager une réflexion sur l'insularité considérée aussi bien dans son sens propre que métaphoriquement, il convient de préciser ce qu'on entend par le terme d'"île", mot sans conteste le plus important de toute cette étude. Dans un premier temps, une simple explicitation peut être livrée, pour dégager le complexe de sens de la langue ordinaire auquel est confronté tout géographe dès le début de son enquête.

¹⁰ Citation tirée des extraits de la *Géographie* de Ptolémée choisis par Germaine Aujac (1993). Le critère de classement est la taille, l'éloignement des continents n'est pas pris en compte comme en témoigne la présence du Péloponnèse dans la liste et l'absence de distinction nette entre île et presqu'île. Au §§ 3-4, les mers fermées, comme la Caspienne, ou presque fermées, comme la Méditerranée, sont considérées comme étant les « *inverses* » des îles et des presqu'îles.

Ultérieurement il sera précisé de quelle manière les géographes théorisent l'insularité et l'insularité vécue, le désir d'île et l'espace archipélagique. Cette première explicitation ne vise pas à fixer le sens du terme. Bien au contraire, seulement à expliciter ses emplois. Il s'agit ici de mettre au jour un éventail d'acceptions. Leur distribution dans la langue ordinaire est remarquable et doit être précisée, à partir de l'opposition qui structure l'ensemble des usages et des représentations, de la tension conceptuelle due à l'irruption d'un sens moderne, peu intuitif, lié au schème de l'algorithme, entrant en concurrence avec le sens commun, quant à lui toujours enclin à sauver les phénomènes et prompt à adopter un type de pensée catastrophiste.

L'île vide d'habitant est appréhendée comme une sorte d'enceinte ; les Kerguelen sont pour Edgard Aubert de La Rüe (1954) un « *zoo austral* ». Le monde des îles est ainsi naturellement conçu comme un champ d'exploration, l'aventure se mêlant à la finalité scientifique de l'inventaire de la diversité des formes minérales, animales et végétales. Mais qu'en est-il de l'île peuplée ? Qu'en est-il de la grande île habitée par des peuples enracinés sur son sol ?

L'insularité des insulaires n'a rien à voir, sans doute, avec le sentiment d'insularité vécu par l'explorateur d'hier et le scientifique en mission d'aujourd'hui. Comment cerner cette réalité ? Comment la comprendre, s'il est possible de faire autre chose que de produire des explications parcellaires ?

De l'île du sens commun à l'île du scientifique, un dépassement ou une négation ?

Pour le sens commun, l'île est un rocher, un bloc, une montagne, un volcan, une terre qui résiste à la mer depuis des temps immémoriaux. Même réduite aux dimensions d'un îlot, c'est une masse.

Toute terre est en quelque sorte insulaire. Des mythes portent l'idée du monde habité entouré par l'Océan. Pour les premiers géographes l'étendue des océans est problématique. Suite aux explorations et non pas seulement par adhésion à la parole des mythes, beaucoup soupçonnent que la surface des terres est réduite par rapport à celle des océans. C'est la thèse antique de l'insularité du monde habité, défendue par Aristote, à laquelle, par exemple, Strabon, adhère mais que Ptolémée refuse.

L'île émerge. C'est une terre relique qui est immémoriale, se tient là depuis que le monde est monde et qui demeure, comme le témoin d'un ancien drame ou d'une vieille rupture, incarnant depuis son origine le principe de permanence qui est au cœur du minéral. Elle est rabattue par les vents. Elle résiste à l'encercllement liquide. C'est un roc planté au milieu des tourbillons. Parfois l'accident survient, tout à coup le feu fait exploser un pan de l'île ou bien un cataclysme réussit à engloutir ses rivages. L'île cherche à dominer l'océan ; elle offre un refuge aux hommes, animaux terrestres qui osent s'aventurer sur les mers.

L'Atlantide de même que les îles qui s'enfoncent ou qui disparaissent dans les flots d'un jour à l'autre sont des créations poétiques, même si à la base des histoires il est possible de trouver des faits (J. Mathieu, 2004). Non pas parce que les faits sont douteux, mais parce que le sens commun fait de l'île un bloc minéral, un socle, un principe, il semble assez vain d'identifier l'Atlantide à l'île de Théra (Santorin) soufflée par une explosion volcanique vers 1650 avant J.-C. ou à l'île Spartel, au large de Gibraltar, victime de l'eustatisme à la fin du dernier maximum glaciaire.

L'île est originaire. Comme le montre une gravure de Schongauer représentant saint Jean à Patmos, l'île par excellence est escarpée, bordée de falaises, offrant aux hommes de vastes plaines surplombant les flots. À cette île véritable s'opposent les mirages et plus encore les îles flottantes, instables radeaux de sargasses, dos d'une gigantesque créature qui se repose en surface avant de rejoindre les noires profondeurs océaniques.

Et il est possible de mentionner une troisième catégorie d'îles étranges, les îles imaginaires, résultant en particulier d'erreurs de longitude. Il ne s'agit pas d'îles qui se déplacent, mais d'îles qui se trouvèrent repérées plusieurs fois, par exemple sur une route d'aller et sur une route de retour, avec une estimation divergente de la longitude. Par exemple, il exista un temps une Nouvelle-Sainte-Hélène à 9° de l'île éponyme. Sur la mappemonde du Père Duval (1683), l'île de la Trinité est entourée de trois îles sœurs imaginaires.

L'île flottante¹¹ n'est pas une île. Pas davantage que le paquebot ou que l'iceberg. Mais il faut reconnaître que par sa position toute île véritable est comme une île flottante. En effet, c'est la

¹¹ Ce thème vient de faire l'objet d'une recension qui se veut exhaustive, par Chet Van Duzer (2004) *Floating islands : a global bibliography : with an edition and translation of G.C. Munz's Exercitatio academica de insulis natantibus*. Los Altos Hills (Californie) : Cantor Press, 400 p.

technique moderne qui a en quelque sorte planté l'île au fond des océans, en permettant, par le calcul astronomique ou par le G.P.S. de déterminer la latitude et surtout la longitude des îles éparses. Pendant des siècles l'île est restée incertaine. Celui qui quittait ses rivages n'était pas sûr de pouvoir y retourner. L'histoire de la géographie abonde en erreurs de localisation, parfois énormes à l'instar de la confusion faite par Barents entre le Spitzberg et le Groenland, et en îles qui furent perdues juste après avoir été découvertes. Les mutins de la Bounty coulèrent des jours heureux, dit-on, pour avoir réussi à se réfugier sur une île, Pitcairn, dont l'Amirauté ignorait l'emplacement réel.

La pensée moderne accentue non l'opposition des éléments mais l'action des forces mécaniques. Pour l'individu moderne, l'histoire de l'île est celle d'un processus. L'île progresse ou régresse, lutte contre la gravitation universelle et les radiations solaires autant que contre les ouragans et les vagues de l'océan puissant. L'équilibre des éléments cache le déséquilibre des forces naturelles et des poussées vitales. Contre la voix du mythe et les dogmes de la religion révélée, la modernité a réussi à imposer une conception géo-historique de la longue durée et de l'uniformité des lois naturelles. Elle a enjoint les êtres humains à penser le monde d'une manière positive. Volcaniques, coralliennes, sédimentaires, les îles sont issues d'un long processus de constitution ; ce sont des entités émergentes qui, suivant la raison, ne peuvent être appréhendées qu'à travers la répétition inlassable de phénomènes insignifiants en eux-mêmes, et donc dans le cadre d'une pensée anti-finaliste, anti-créationniste.

Cette conception moderne du monde a conduit les savants à de multiples interrogations. En particulier, elle a mis en évidence le problème des frontières. L'île était dotée de frontières naturelles par le sens commun. Celles-ci lui furent enlevées par la raison. Paradoxalement, elle est apparue comme le territoire qui a le moins de frontières naturelles, nonobstant ce fait qu'il s'agit d'une terre entourée d'eau. Ses limites physiques sont en effet illusoires. Découvrant les interfaces des milieux, les circulations de l'eau et du carbone, l'action du vivant sur la matière inerte, on en est arrivé à penser que c'est parce qu'elle a de multiples fronts en perpétuel ré-agencement qu'elle est si peu délimitée en réalité. Nul écosystème n'est si fragmenté, nul territoire est aussi poreux. Pour faire droit à la raison, c'est en terme de flux qu'il faut penser l'espace insulaire. La première loi des îles est celle de la pluralité ou de la

diversité. Les petites îles sont nombreuses, les grandes sont fragmentées, dotées de paysages variés, soumises à différents micro-climats.

C'est à Darwin, passager du *Beagle*, chargé entre autre de cartographier les côtes abordées et de préciser la localisation des îles rencontrées, que nous emprunterons la formulation de l'acception moderne du terme "île" :

« *The natural history of these islands is eminently curious, and well deserves attention. Most of the organic productions are aboriginal creations, found nowhere else ; there is even a difference between the inhabitants of the different islands; yet all show a marked relationship with those of America, though separated from that continent by an open space of ocean, between 500 and 600 miles in width. The archipelago is a little world within itself, or rather a satellite attached to America¹², whence it has derived a few stray colonists, and has received the general character of its indigenous productions. Considering the small size of the islands, we feel the more astonished at the number of their aboriginal beings, and at their confined range. Seeing every height crowned with its crater, and the boundaries of most of the lava-streams still distinct, we are led to believe that within a period geologically recent the unbroken ocean was here spread out. Hence, both in space and time, we seem to be brought somewhat near to that great fact – that mystery of mysteries – the first appearance of new beings on this earth (...)* »

Durant son périple, le naturaliste lit les *Principes de géologie* de Georges Lyell. Il est conquis par les thèses uniformitaristes suivant lesquelles reliefs et formations géologiques actuellement observables résultent de l'action constante et graduelle de forces toujours actives.

L'hypothèse de la survenue répétée de catastrophes devient inutile. Aussi, dans *Le Voyage du Beagle*, les îles ne sont pas appréhendées comme des péninsules ayant subies des catastrophes ou bien comme des morceaux de continents soudainement isolés du fait de l'effondrement de sortes de ponts, mais comme d'authentiques « *satellites* », le mot renvoyant alors à l'existence de terres ayant émergé de l'océan à l'issue de l'activité volcanique et tectonique également responsable de l'érection des reliefs continentaux.

Trois idées sont donc à retenir. Les îles authentiques seraient des montagnes océaniques, mécaniquement soumises à l'érosion maritime ou éolienne, et qui par leur poids, graduellement, tendent à s'enfoncer dans l'océan. Isolés, ces formes du relief terrestre sont de petits mondes en relation avec le reste du monde par le biais de courants dont on aurait

¹² C'est nous qui soulignons.

malencontreusement tendance à minimiser l'importance. Enfin, l'étude des îles et des archipels est pleinement justifiée du fait de la diversité de leur morphologie, pour laquelle il est nécessaire de produire une explication raisonnée, et du fait de la diversité de leurs populations, diversité qui, elle non plus, n'est en rien miraculeuse, étant visiblement constituée de variétés produites à partir d'une souche importée par des processus graduels de différenciation. Les îles sont donc d'inestimables objets de curiosité.

Carte des Galápagos. Fitz Roy R.N. and the officers of H.M.S. Beagle
1836. (G 267:15/1, National Maritime Museum)



Qu'est-ce à dire que l'île est un satellite et un bout de terre qui concentre les particularités ? Satellite, l'île dépend de quelque chose. Elle est prise dans un réseau d'influences. Elle ne peut échapper aux influences parfois lointaines du continent. Mais surtout, c'est une terre émergente, et il faut prendre en compte l'ensemble des processus physico-chimiques qui se poursuivent, accélérés par l'érosion, sous l'action dissolvante de l'eau et la force du soleil. Peu à peu les roches se décomposent, des sédiments se déposent, des nappes se constituent, des sols se fabriquent : un premier puis de nombreux écosystèmes s'édifient, le milieu physique entrant en interaction avec les formes vivantes visibles et microscopiques. L'île est le lieu par excellence des phénomènes d'adaptation.

Dans *Darwin est-il dangereux ?*, Daniel Dennett (2000) montre toute l'importance de la philosophie darwinienne, qui rompt avec le concept théorique d'espèce longtemps appuyé sur

un type de pensée essentialiste. La question “qu’est-ce qu’une espèce ?” est similaire à celle “qu’est-ce qu’une île ?”. L’isolation reproductive est relative (génétique ou mésologique), de même que l’isolement géographique des îles. Avec la conception évolutionniste du réel, la question de la quantité de différences que deux individus ne doivent pas dépasser pour être reconnus comme de la même espèce n’est plus une question scientifique mais au mieux un beau morceau de rhétorique. Dennett (1995, pp. 108-109) développe le caractère relatif de l’opposition d’une île et d’une péninsule et montre à l’occasion qu’il faut renoncer au questionnement socratique pour être de plain-pied avec la réalité :

« Supposez que vous voyez une île à une distance d’un mile au large à marée haute. Si vous pouvez marcher jusqu’à elle à marée basse sans vous mouiller les pieds, est-ce toujours une île ? Si vous construisez un pont pour y accéder, cesse-t-elle d’être une île ? Et que se passe-t-il si vous construisez un passage solide qui y mène ? Si vous pouvez creuser un canal à travers une péninsule (comme le cas du canal du Cap Code), la transformez-vous en île ? Que se passe-t-il si un ouragan fait le travail d’excavation ? Ce type d’enquête est familier aux philosophes. C’est l’activité socratique de quête de définition ou de chasse aux essences : rechercher des “conditions nécessaires et suffisantes” pour être un X. Quelquefois, bien que tout le monde puisse voir le caractère vain de cette quête – les îles n’ont de toute évidence pas d’essences réelles, mais des essences nominales au mieux¹³. Mais à d’autres moments cela peut sembler toujours être une question scientifique sérieuse qui mérite réponse. »

Nous ajouterons, que c’est le cas en particulier quand le scientifique est embrigadé par un pouvoir local ou national afin de soutenir de son savoir une rhétorique nationaliste ou un discours mercantile.

Sur l’île, semble se jouer et se rejouer une scène primitive. Le scientifique est placé devant le mystère des origines. Mais s’il faut suivre Darwin dans son émerveillement, il n’est pas nécessaire pour autant d’absolutiser l’idée d’origine. Le géographe a sans doute tout à gagner à considérer l’origine de manière réaliste, à la penser comme origine immanente et non transcendante, qu’il se penche sur les mythes des peuples insulaires ou bien sur l’origine de leur système spatial, de leurs territoires.

¹³ C’est nous qui soulignons.

I 11 L'articulation du fait physique et du fait humain

On trouve dans un dictionnaire des années 1970, le *Dictionnaire de la Géographie* conçu sous la direction de Pierre George (1974) la définition suivante de l'île :

« Terre isolée de tous côtés par les eaux. Dans les mers, selon la taille, on distingue : les écueils ou récifs, les îlots et les îles proprement dites. Elles sont souvent groupées en archipel, en arc ou guirlande insulaire. Certaines îles servent de support à des flèches littorales, appelées tombolos, queues-de-comète, cayes. »

La définition est visiblement un prétexte à l'exposition de quelques termes techniques ou rares qui doivent faire partie du bagage culturel de l'étudiant en géographie.

Aucune problématique propre aux îles ne ressort de cette réduction de l'île à des caractéristiques morphologiques.

Le même dictionnaire attire l'attention sur l'existence de climats propres aux îles. Océanité et continentalité s'opposent en de multiples variantes. Un tableau peut résumer ce qui est alors dit.

Tableau 1. Les climats insulaires du *Dictionnaire de la Géographie* de Pierre George (1974)

Climat hawaïen	Chaud à deux saisons (sèche-humide) des îles tropicales, faible amplitude thermique.
Climat islandais	Froid hyperocéanique avec de fréquentes perturbations et précipitations, faible amplitude thermique.
Climat japonais	Tempéré océanique aux étés chauds et pluvieux, aux hivers perturbés, qui connaît des typhons d'automne.
Climat spitzbergien	Froid, avec été très frais et brumeux, hivers froids et perturbés, précipitations assez abondantes en toute saison.

La première chose à noter est que ces climats portent le nom d'une île mais ne sont pas des climats insulaires au sens où ils ne s'observeraient que dans des îles. Bien au contraire, le climat japonais est presque analogue au climat cantonais (hormis le risque cyclonique) et vaut pour toutes les façades orientales. La spécificité insulaire ne se retrouve que pour le climat hawaïen. La situation dans le flux des alizés est responsable de contrastes d'exposition, d'où des versants au vent à pluies orographiques et des versants sous le vent secs par effet de fœhn. La singularité insulaire évoquée allusivement dans la définition

disparaît. En même temps la maritimité cesse d'être abstraite en se particularisant en une multiplicité de climats, eux-mêmes en relation avec des faunes et flores spécifiques. L'île définie est en fait une île à deux dimensions, une aire terrestre de très petite, petite ou moyenne étendue. L'île des climats insulaires est au contraire une réalité multidimensionnelle, qui a un rythme saisonnier, qui vaut pour son relief et sa position sur le globe.

L'île est d'abord une terre exposée aux vents (N. Bernardie : 1999). Rien de plus physique et indépendant de la volonté des hommes que la météorologie... Mais le vent, l'ensoleillement comme les précipitations ne sont pas seulement des données, mais bien une ambiance. Le langage commun dit que l'île est "battue" par les vents. L'île tropicale est exposée aux alizés. Malheur au touriste qui se rend dans certaines îles à l'époque où les vents soufflent en continu, à moins qu'il ne débarque que pour pratiquer son sport favori, la planche à voile !

Les populations insulaires sont parfois victimes de "coups de vent", tempêtes ou cyclones. Le régime des vents et ses brusques accès fait l'objet d'un savoir vernaculaire bien utile aux personnes qui veulent mettre les îles en valeur. La science météorologique reprend, précise et vulgarise ce savoir. Le géographe s'efforce de traiter ces données pour cartographier les risques et, sans être un spécialiste de la logistique en temps de crise, permettre l'organisation efficace des plans de secours aux populations en détresse.

En plus de la traditionnelle rose des vents, il considère l'écoulement du vent autour des îles, de nuit et de jour (J.-P. Doumenge, 2000, pp. 30-31). Il repère et cartographie les variations relativement constantes comme les turbulences pouvant présenter un danger pour l'aviation légère. Les vents sont modifiés par la présence du relief, avec par exemple des effets *venturi* entre des îles assez rapprochées. De plus, des brises de terre et des brises de mer, comme l'agréable *Upe* de Tahiti, modifient sensiblement la perception des températures.

Le vent mais aussi les courants marquent les espaces maritimes. Les îles tropicales sont baignées de houles saisonnières. Les courants emportent et amènent les larves de poisson qui peuplent les lagons. Spores et graines voyagent dans les airs. Le géographe appréhende donc avec l'île un ensemble de transports visibles et invisibles.

Un point capital est donc que l'île du géographe est essentiellement une abstraction tridimensionnelle. On peut sans doute dire que plus elle est petite et plus son relief est pris en compte par le géographe, pour en souligner les effets physiques et les incidences sur les populations insulaires. Dans le cas des archipels et non pas des îles isolées, les choses sont plus complexes. Des mécanismes jouent suivant les saisons pour déterminer la température de

l'air et des eaux, l'ensoleillement ou la pluviométrie. Par exemple aux Philippines (J. Pérard, 1986), les rétroactions des circulations d'air et des courants marins sont déterminantes. En hiver, ce sont les poussées d'air froid qui créent les principales différences climatiques, entre les îles de l'Ouest de l'archipel subissant une sécheresse et les autres, d'autant moins affectées qu'elles sont plus à l'est et au sud.

La seconde chose à noter est la nécessité, pour le géographe des îles, de dépasser les cadres de la typologie des climats insulaires et de tenir compte des micro-climats qui sont la réalité climatique vécue, l'origine des contraintes de la vie quotidienne, l'élément physique qui souvent rythme le cycle des activités agricoles. Même pour les îles de taille moyenne, l'insularité est diffractée en une multitude de micro-climats, parfois très différents malgré leur proximité. Les contrastes aussi sont importants même si, au regard des statistiques, l'influence océanique lisse la courbe des températures des jours et des saisons. L'île n'est pas un environnement dont les caractères sont faciles à déterminer, en raison de leur nature changeante. L'île ne cesse de se particulariser.

Etudiant les îles centrales de l'archipel des Açores, Denise de Brum Ferreira (1986 : p. 155 sq.) note comment les îles subissent « *l'influence écrasante du milieu marin* », baignées de mai à novembre des eaux chaudes océaniques et placées le reste du temps dans l'orbe des eaux plus froides venues du pôle. Ce sont les variations du front qui façonnent le rythme pluviométrique. Et si certains versants sont plus arrosés, c'est sans commune mesure avec la plupart des îles subtropicales ayant un versant "au vent" et un "sous le vent". Pour l'étude de la pluviométrie, si importante pour les hommes et les cultures, le climatologue doit distinguer différents mécanismes et prendre ainsi en considération trois échelles. À l'échelle zonale, le climat est identifié comme appartenant à la marge méridionale de la zone tempérée. Ensuite, à une plus grande échelle, celle de l'archipel, la variabilité saisonnière peut être mise en avant, en considérant que l'insularité au milieu d'un océan plus ou moins chaud définit la variété régionale de ce climat chaud et pluvieux. Enfin, c'est le relief qui, à grande échelle, détermine les nombreuses nuances du climat local.

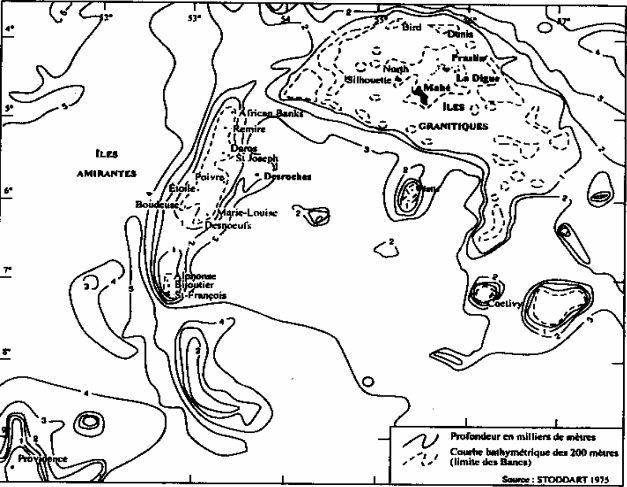
Indéniablement, l'île du scientifique est un système, un ensemble de relations, un territoire du risque.

Pour l'opinion, impressionnée par la glace et l'étrange paysage des grands-froids, les îles australes et boréales sont très particulières. Les îles tropicales sont de fait plus diversifiées. Avec les lagons, les mangroves de ces îles sont pour le géographe des milieux remarquables. Chacun vaut en profondeur mais également en hauteur, à grande échelle.

Le lagon est peu profond, parfois menacé de comblement par l'effet de l'érosion des dunes, sa limite est celle du tombant, qui plonge vers les abysses ; la mangrove est également remarquable puisqu'elle permet de visualiser les effets de la marée, bancs de vase et racines des palétuviers émergeant à marée basse.

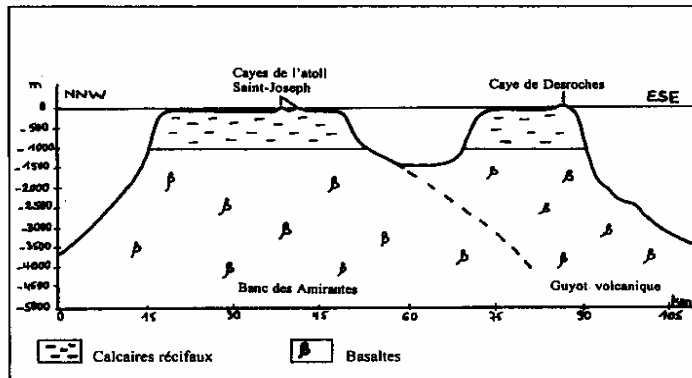
La sensibilité de l'île aux variations du niveau de la mer devient tangible.

Tableau 2. La tridimensionnalité des îles à trois échelles, celle de la carte bathymétrique, de la coupe longitudinale et du bloc diagramme, exemples tirés des *Littoraux des îles Seychelles* (V. Cazes-Duvat, 1999)

Type de représentation graphique	Echelle
<p>Fig. 2. Carte bathymétrique des bancs des Seychelles et des Amirantes (redessinée d'après Stoddart, 1979). N.-B. : les îles granitiques en position centrale, îles coralliennes en bordure de banc.</p> 	Petite échelle
Fig. 6. - Coupe transversale du Banc des Amirantes	

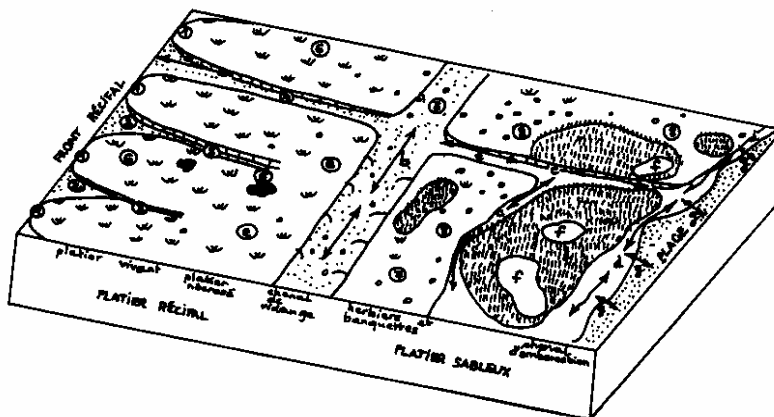
(réalisée à partir de la carte bathymétrique 721 du Bureau Hydrographique de

G.B.).



Grande échelle

Fig. 28. - Bloc diagramme de la zonation récifale à Anse Source d'Argent, la Digue



Très grande échelle

L'étude de l'insularité dégage une multitude de contraintes, montre la fragilité des milieux physiques et biogéographiques et semble donc n'accorder aux sociétés insulaires que peu d'opportunités de développement et peu de chances d'infléchir leur destin à leur guise.

Palétuviers à marée basse, à Madagascar, province de Nossi-Bé



Cliché G. de Gironcourt.

« On voit les racines aériennes qui s'enfoncent dans la vase et les pneumatophores en sortant »

Photographie extraite des planches du Traité de Géographie physique, tome troisième, d'Emmanuel de Martonne (1927)

Ce pessimisme de rigueur est néanmoins peut-être une illusion provenant de la manière dont l'insularité est conçue. Malgré la pluralité des îles, l'insularité est apparemment une idée simple. C'est en réalité une idée faussement simple. La cause en est que le terme renvoie à deux ordres irréductibles, physique ou symbolique, et à deux types de discours irréconciliables, l'un ordinaire, l'autre scientifique. D'où quatre acceptions élémentaires. Un tableau mettra en lumière ce système d'oppositions, même si dans la réalité les ordres sont assez souvent confondus.

Mettant en opposition l'espace comme contexte effectif de nos actions et le lieu comme contexte idéal de nos représentations, ce tableau peut être l'occasion d'une série de considérations complémentaires sur l'île comme lieu de l'entre-deux (N. Entrikin, 2001), comme lieu possédant des caractéristiques existentielles dont il pourrait être fait abstraction.

D'une manière originale, qui ne nous convainc pas tout à fait, le géographe américain précise la nature du concept géographique de lieu. Il fait intervenir l'opposition entre l'espace polarisé sur nous et l'espace polarisé sur des choses que nous reconnaissons à l'extérieur de nous. Ces deux pôles sont contradictoires, comme le sont l'objet scientifique et l'objet

éthique, l'être et le devoir être ; chaque lieu procède alternativement des deux, qu'on le considère pour ce qu'il est objectivement ou pour ce qu'il signifie dans une société donnée. Il procède même simultanément des deux, comme le montrent les réflexions des géographes. En effet, ceux-ci sont ceux qui savent vraiment que les lieux diffèrent. L'opinion n'accorde pas assez d'attention à ces différences, ne prenant pas la peine de saisir en quoi ils diffèrent, de comprendre la spécificité des lieux.

Il existe une insularité polarisée sur les choses. L'écologie a en effet construit une notion d'insularité théorique. Cette construction repose sur une démarche globalement hypothético-déductive, à partir de la considération des cycles biochimiques, des chaînes trophiques, de la variabilité des espèces suivant la génétique des populations.

Tableau 3. Les acceptions élémentaires de l'insularité présentées dans un système d'oppositions

	Ordre physique	Ordre symbolique
Doxa, discours ordinaire	Isolement maritime et éloignement du territoire (en temps ou en une autre unité de mesure usuelle) par rapport à un haut-lieu extérieur (centre politique et administratif, lieu de pèlerinage) ou à l'ensemble confondu du marché mondial (incarné par les lieux d'accueils des diasporas, les régions industrielles ou technologiques).	Mythe commun de l'autochtonie. Originalité des coutumes et des modes de vie insulaire. Rayonnement culturel se traduisant, pour les peuples de culture orale, par des mythes, cosmogonies, récits épiques <i>etc.</i> , et pour les autres peuples par des récits de voyage, des biographies, voire des programmes politiques et se valorisant occasionnellement dans des œuvres et des discours de propagande (poésies mais aussi manuels scolaires, argumentaires publicitaires <i>etc.</i>)
		Insularisme : transposition du multiculturalisme aux peuples insulaires. Prise en considération du

<p><i>Epistémé,</i> discours scientifique</p>	<p>Système des contraintes techniques et économiques de la périphéricité insulaire, intégrant divers déterminants comme les ruptures de charge, les effets de frontière, l'exiguïté du marché local.</p>	<p>projet des peuples insulaires de préserver leurs règles et valeurs, leurs spécificités culturelles, quitte à se replier sur eux-mêmes.</p> <p>Îléité :</p> <p>vécu de l'isolement insulaire qui, comme conscience effective de la marginalité, produit des actions relevant d'une logique particulière, celle de la vie relationnelle basée sur le don (et l'obligation contre-don), correspondant à un primat du groupe sur les individus.</p> <p>“insularité” :</p> <p>Ensemble des spécificités de la vie insulaire, correspondant moins à une tradition millénaire ou à un développement spontané qu'aux effets répétés du métissage et aux adaptations empiriques nécessaires pour tirer du milieu des ressources.</p>
--	--	--

Les îles ont été des terrains particulièrement prisés pour l'observation, la pratique de la taxinomie, la prise en compte du temps pour rendre compte des phénomènes biologiques. Les savants y ont observé depuis fort longtemps des formes de vie curieuses, des espèces endémiques, parfois aptères ou anoures, ici géantes, là naines, mais encore des relations de mutualisme originales, des associations végétales originales. Dépassant leur sentiment d'étrangeté, ils ont procédé à des mesures pour déterminer la biodiversité, en particulier la biodiversité spécifique. Ils ont enrichi leurs connaissances par la mise en rapport des données biologiques avec des données historiques, comme des analyses de fossiles ou de pollens dans les couches sédimentaires. Lorsque le développement des connaissances fondamentales le permit enfin, ils ont pris en compte les variations climatiques, les changements du niveau des eaux, la tectonique des plaques. Ils se sont penchés sur les capacités des espèces à s'adapter, à s'implanter sur un territoire, à nouer des relations avec les autres espèces, à se créer une niche

et à survivre aux crises dans des espaces reliques. Ils ont attentivement observé le fonctionnement des écosystèmes, des milieux littoraux, des mangroves, des falaises, des forêts, des cours d'eau, en tenant compte de leurs interactions.

L'insularité ainsi construite n'a guère de points communs avec l'insularité du sens commun. C'est une insularité qui procède de la mesure plus que la simple constatation et de la théorie plus que de la généralisation empirique.

Pour le scientifique, c'est une insularité qui doit être interprétée. Mais plusieurs précisions sont nécessaires pour imposer l'idée qu'il ne faut pas confondre l'insularité centrée sur les choses avec l'insularité centrée sur nous, pour reprendre les termes de l'opposition d'Enrikin. D'abord, rappelons que l'interprétation est un art. Qu'est-ce que cela veut dire ? Serait-elle à réserver à aux personnes maîtrisant suffisamment l'art du raisonnement et pouvant distinguer l'essentiel de l'accidentel ? Il semble en effet avantageux que l'opinion continue de considérer l'insularité comme une donnée première ou immédiate. Une donnée "objective" comprise comme fait brut qu'il suffirait de constater. Car la critique de l'insularité devrait être l'occasion de l'édification d'un savoir positif non la découverte d'un motif suffisant pour nier la capacité des êtres humains à saisir l'être des choses. Mais il convient de garder à l'esprit qu'il existe plusieurs façons de se livrer à l'interprétation, suivant le degré d'implication personnelle du chercheur. À l'interprétation de faits par l'étranger s'oppose l'interprétation de faits identiques par la personne immergée dans la culture concernée.

L'historien et l'ethnologue se plaisent à rappeler que les îles sont des terres de mythologie, peuplées de montres ou d'hommes qui ressemblent à des dieux. L'île merveilleuse pourrait enchanter les êtres humains, Ulysse, ou les prendre au piège, dans l'ancre du cyclope. L'idée d'insularité ainsi colportée est bien évidemment illusoire. Mais il ne suffit de ne plus croire aux mythes. En effet, l'idée commune de l'insularité n'est pas scientifique pour le seul motif que l'île de Calypso ou celle des Sirènes sont prises pour des productions de l'imagination. L'insularité de l'opinion conserve le fond fantastique et merveilleux de la pensée mythique. Le rationalisme dominant se mêle d'irrationalité, comme si l'opinion regrettait d'avoir été désabusée.

L'insularité du sens commun est fixiste, puisque l'île doit être un refuge, un lieu intemporel. Elle est tératologique, puisque le retour à la nature originelle se conçoit comme la

réappropriation d'une part sauvage, voire maudite. L'île devient le cadre de pratiques naturistes mais également et malheureusement le théâtre préféré du tourisme sexuel. Enfin, l'opinion serait toujours prête à prêter à l'humanité insulaire des titres singuliers, voire des caractéristiques mentales ou physiques particulières. C'est l'exotisme des îles qui est couramment exacerbé.

I 12 Le fait insulaire dans le cadre de la géographie sociale : l'île comme territoire

Étudiant la péninsule arabique, Xavier de Planhol (1993) décrit les différentes facettes de ce cadre géographique particulier abritant une culture maritime. Il est possible de distinguer quatre types de territoires :

- Koweït, une baie
- Bahreïn, un archipel
- Qatar, une péninsule
- Les Émirats Arabes Unis, un rivage.

Ni cités maritimes, comme Venise, ni cité-État, comme Athènes, les émirats sont des cités portuaires, à l'instar des villes hanséatiques. Le géographe peut comparer ces micro-territoires, îlots de peuplement qui ont donné lieu à des constructions politiques relativement stables.

Lors de ses comparaisons, Planhol se demande ce qui fait que Bahreïn peut être un territoire insulaire, alors que les autres ne le sont pas ou ne le sont que partiellement. Dans le contexte de la décolonisation, dont il faut tenir compte, la souveraineté territoriale et les frontières furent des questions essentielles. Planhol dégage deux points à réfléchir :

- le lien vital de l'île de Bahreïn et de l'ensemble du secteur nord-oriental de la péninsule arabique, le Hasâ : sa nappe souterraine alimente le périmètre septentrional de l'île et cause l'artésianisme sous-marin ; grâce à l'eau, l'île est un « *lieu privilégié* » (p. 141), avec des possibilités d'installation humaine durable et des possibilités de ravitailler en eau douce les navires et de devenir par voie de conséquence une escale
- les revendications rattachistes de l'Iran : elles participent d'une sorte de réécriture de l'histoire, en renversant les flux ; ce n'est pas le chiisme iranien qui a peuplé l'espace rural de

Bahreïn, mais les cheiks de l'île qui ont fourni aux mollahs iraniens la culture arabe qu'ils souhaitaient acquérir !

Le territoire est ainsi pour le géographe une notion à la fois très vaste et plus précise que l'acception ordinaire. Jean-Michel Racault (1986) résume cette nébuleuse de sens. La notion de territoire correspond à « *l'affirmation d'une emprise humaine sur un espace délimité, exploré, inventorié, balisé de repères et de noms, ordonné selon les axes qu'y découvrent les trajets et les tâches quotidiennes, investi de polarités spatiales qu'y déterminant la répartition des lieux d'activité et les projections de l'imaginaire* » (p. 73).

Le territoire est d'abord une « *terre nommée* », la dénomination opérant une « *mise de l'altérité à distance par le déploiement de cet écran protecteur que constitue le toponyme* » (F. Adam, A. Berque, 1999). La japonisation s'opère quand Yeso devient Hokkaidô ; la colonisation supposant moins une violence même symbolique qu'une prise de possession au nom de la culture, l'usage des sinogrammes permet de garder le sens des noms aïnous ou de préserver la sonorité aïnoue. Telle ville, change de nom et devient Asahikawa, mais la rivière éponyme garde son premier toponyme, japonisé, "Chûbetsugawa".

L'île est un territoire, truisme mais truisme qui s'énonce différemment dans différentes cultures... Une première idée à considérer est que l'opposition du sens commun de l'île et du continent est pour le géographe celle de l'espace périphérique (province, ou territoire dominé) et de l'espace central (centre des pouvoirs militaires mais aussi culturels, économiques et politiques).

L'opposition du centre et de la périphérie se décline de multiples manières. Au cours de l'histoire, de nombreuses îles sont devenues des centres de pouvoir, des centres culturels ou économiques. Pour la grande île elle-même, qui a un centre et une périphérie : l'espace littoral étant le plus souvent central, mais sans que cela soit une règle absolue puisque des îles ont vu se déplacer leur "centre de gravité" économique et politique. Les littoraux insulaires ont été rendus attractifs par l'œuvre des hommes, creusement de darses et aménagement de sites portuaires, fortification des côtes, assèchement des marécages, création de terre-pleins, éradication des moustiques vecteurs du paludisme. L'opposition d'un espace central et d'un espace périphérique vaut aussi pour les archipels, où certaines îles concentrent les fonctions supérieures, en particulier l'administration du territoire. Localisations des établissements scolaires, des centres économiques et des marchés, des centres industriels de production, des

ports et aéroports, des hôpitaux et dispensaires, des églises et séminaires, contribuent à rendre certaines îles centrales et d'autres périphériques car dépendantes. Pour les archipels aux îles nombreuses, des nuances sont alors à apporter et le degré de périphéricité perçue apparaît très relatif en fonction des personnes, de leur âge et de leur activité.

L'idée même d'opposer un centre et une périphérie ne va du tout de soi en géographie. En effet, en incorporant à leur recherche les méthodes de l'ethnographie, les géographes des îles abordent la question de l'enracinement et du déracinement (de la mobilité) d'une manière sensiblement renouvelée. La catégorisation dichotomique des espaces serait obérée par l'ethnocentrisme, valorisant ou survalorisant l'économique au détriment du symbolique. Dans les termes de leur culture, les insulaires n'ont pas forcément l'idée d'une opposition d'un centre en position de force et d'une périphérie en situation de dépendance. Pour les îles mélanésiennes par exemple, Murray Chapman (1995) évoque une « *épistémologie indigène* » qui « rompt avec la vision dichotomique des modèles véhiculés ordinairement par les études en sciences humaines.

Autre idée simple mais forte : l'île n'est pas un espace des plus aisés à appréhender à l'aide de cartes, moyennes et tableaux. Malgré les traditions d'hospitalité, ce n'est pas un espace qui se livre à l'observation de la part des étrangers. Ce n'est pas davantage un territoire qui se laisse conquérir sans coup férir, la plupart des peuples insulaires étant jaloux de leur indépendance, même si des habitudes de commerce immémoriales les ont depuis longtemps ouverts au monde.

Se livrant à l'étude du Pacifique Sud, François Doumenge (1966) explique que l'essentiel est invisible, puisqu'il s'agit des représentations, comme en effet les civilisations océaniques sont caractérisées par une mentalité singulière, « *le psychisme des individus est tout entier tourné vers les rapports entre la terre et l'homme*¹⁴ ».

Même s'il est exigü et donc relativement facile à parcourir ou à circonscrire, l'espace de l'île n'est facile ni à mesurer, ni à représenter, ni à classer. Parmi les traits généraux que les géographes relèvent, sa dissymétrie ou plutôt ses dissymétries, physiques et sociales, sont par

¹⁴ Extrait de *L'Homme et le Pacifique Sud, étude géographique*, cité par Marion Solotareff (1996) dans son étude de la géographie tropicale, pour illustrer la négation radicale du déterminisme par des géographes comme Doumenge, Monbeig ou Gallais.

exemple des plus notables. Même si c'est inégalement perceptible, toutes les îles ont en réalité leur côte au vent et leur côte sous le vent. Et ces dissymétries perceptibles à petite échelle sont souvent l'indice d'une fragmentation de l'espace insulaire en une multitude de territoires, ici contigus, ailleurs enchevêtrés, dont il faut tenir compte à plus grande échelle.

Cet espace de l'île mérite donc une réflexion approfondie. La conclusion produite par Louis Brigand dans son article sur les frontières géographiques des petites îles des côtes de la Manche et de l'Atlantique peut être prise comme guide (2002 : p. 187) :

« Dans le cadre d'une réflexion élargie sur l'insularité, il nous paraît utile de réfléchir à la notion de territoire insulaire en mentionnant ces limites qui changent au gré des époques, des années ou des heures de la journée. Les îles et îlots du Ponant ne sont pas des espaces stables et finis. Ils sont soumis à de multiples modifications qui affectent la situation d'insularité : dans certains cas l'île disparaît, dans d'autres elle renaît. On le voit, la diversité insulaire, reconnue par tous les chercheurs, se retrouve autant dans le domaine de la géographie culturelle et sociale que celui de la géographie physique. L'homme reste dans les îles un acteur majeur. Son action vise parfois à modifier sensiblement ou totalement le cours des choses, transformant une île en presqu'île, une presqu'île en promontoire, un îlot en île... »

Couplée à celle d'acteur géographique, l'équivocité de la notion de territoire insulaire doit effectivement être à la base de notre enquête épistémologique.

Ce territoire de l'île ne va pas de soi. On a remarqué que nombre de populations insulaires ne se considèrent pas comme telles. Pour ne prendre qu'un exemple, les Crétois de l'époque homérique pensaient la Crète comme une vaste terre constituée d'un ensemble de pays, comme un monde à part entre le continent hellénique et le continent africain mais pas comme une île (P. Faure, 1973 : p. 43). Des territoires insulaires plus petits encore ne sont pas classés par les populations comme des îles. Une vie sédentaire jointe à l'absence d'une tradition maritime et à des communications intérieures difficiles peut être la cause d'un enclavement qui n'a rien d'insulaire au sens propre du terme.

Une île très proche du continent comme l'île de Chiloé représente un cas flagrant d'insularité, en raison du maintien d'un genre de vie centré sur l'agriculture vivrière, avec un horizon si limité qui tient au maintien de la population dans un état de dénuement chronique (C. Grenier,

). Dès lors qu'un terroir continental n'est accessible, par cabotage, qu'à partir d'un des petits ports de Chiloé, l'insularité est à son comble !

De même l'insularité de la Grande Île de la Terre de Feu (M. E. Sili, 2005) est pour partie une réalité physique, redoublée par le climat, et pour partie politique, la province devant faire face à l'aggravation de la situation économique nationale et à la diminution des aides financières qui va de paire.

Les limites naturelles s'imposent à l'esprit, à l'« *imagination matérielle* » (Bachelard). Elles délimitent des formes, apparaissant répulsives ou non. L'île fluviale est considérée comme un espace-refuge, un espace-de-passage ou bien un espace-réserve : havre, pont, réserves de chasse. D'où l'importance des villes et des cœurs de ville situés sur de telles îles.

Mais ce n'est pas la perception de limites naturelles qui pose vraiment problème. Les limites qu'incarne l'eau, comme lit fluvial ou comme bras de mer, comme mer ou comme océan, sont également profondes et superficielles pour l'imagination, suivant le complexe de Narcisse (Bachelard). Françoise Péron abonde dans ce sens (1996 : p. 91) : « *dans notre monde de continuité planétaire et d'inventaire achevé, c'est pas l'encerclement océanique, et donc grâce aux petites îles, que la rupture géographique retrouve, mais sur le plan métaphorique, toute sa valeur de passage vers l'ailleurs, vers un autre monde...* ». Pour le géographe, l'eau est d'abord une masse –l'espace pélagique, qui fonctionne comme un prodigieux réservoir d'énergie –, c'est ensuite une force – les courants répartissant cette énergie éventuellement accumulée en biomasse –. La nature mouvante de cet espace et à la clé la fluctuation de ses limites, signalent le vrai problème géopolitique, qui est celui des frontières insulaires, de l'appropriation des ressources maritimes, de la libre navigation, de la protection des côtes : problèmes politiques s'il en est ! On est en effet passé d'une mondialisation première manière, où la mer était en espace ouvert, à une mondialisation seconde manière, où les mers sont de plus en plus appropriées et contrôlées par les Etats. Les îles sont parfois prises dans un jeu qui les dépassent. Les Chagossiens ont semble-t-il perdu irrémédiablement leur territoire ; les habitants des îles éparses ou des Kerguelen maintiennent une présence symbolique sur des îlots parce que sans territoire insulaire les revendications nationales sur la ZEE s'effondrent ! En même temps on assiste à l'émergence de problèmes planétaires, qui se jouent des frontières terrestres, maritimes et aériennes...

I 13 L'indétermination géographique ?

L'indétermination du monde insulaire est en un premier sens la présence de blancs sur la carte (I. Laboulais-lesage, 2004). Ces blancs sont d'abord des marques de l'ignorance et une sorte d'invitation à la découverte. Ainsi, dans le Pacifique principalement, les puissances occidentales lancent des expéditions de prestige pour compléter le tableau du monde. Isabelle Blais (2004 : p. 146) précise que la question des blancs de la carte prend une signification spéciale dans le cas de ce monde océanique :

« La question du blanc de la carte est liée au milieu naturel parce que cet océan est un immense espace insulaire, archipélagique, qui interroge en lui-même les modes de représentation hydrographiques traditionnels. L'expression "blanc de la carte" prend ici un double sens : il y a l'inconnu de l'intérieur des terres, au-delà de la frange côtière, mais aussi, en deçà, l'immense étendue océanique, souvent comblée sur le papier sans certitude. Blanc des îles et bleu des mers forment en ce sens, deux volets du blanc de la carte. »

La mise en carte de l'Océanie est un travail collectif, effectué à partir d'un socle commun de connaissance, l'hydrographie recourant à la multiplication des mesures et des méthodes de mesure suivant les indications de Beautemps-Beaupré.

Or, une fois les océans quadrillés par les explorateurs, une fois les atlas de voyage publiés, les blancs deviennent des marques positives, indiquant précisément les lieux du globe sur lesquels les renseignements sont insuffisants.

C'est l'époque de la cartographie de précision (H. Blais, 2004) et des relevés de plus en plus systématiques, qui anticipent une prise de possession et une colonisation des îles. Blais note la difficulté de ce travail lorsqu'il s'agit de cartographier des atolls et des bancs de sable :

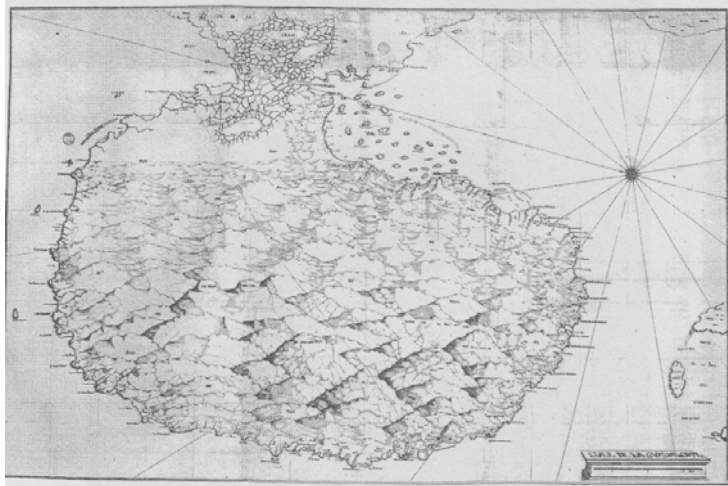
« L'espace insulaire et maritime est l'un des plus délicats à représenter, d'autant plus qu'il ne peut être, par définition, que le fruit d'une observation discontinue. [...] Il s'agit notamment pour les voyageurs de faire apparaître la spécificité de ces îles, et avant tout, la grande différence que perçoivent les navigateurs entre les îles basses, les atolls, et les îles hautes. [...] De même, les bancs à fleur d'eau soulèvent de nombreux problèmes de représentation aux navigateurs, qui ne peuvent les faire figurer comme des îles et doivent pourtant les signaler comme écueils dangereux pour la navigation. »

L'histoire de la cartographie des espaces insulaires et archipélagiques montre une entreprise scientifique qui peut paraître exemplaire : politique scientifique des États, coopération des savants, approfondissement des connaissances et des méthodes.

Dans une étude de la cartographie coloniale aux Antilles et en Guyane, François Regourd (2004) évoque le vide cartographique et les moyens fort divers de le combler.

Fig. 2. Carte manuscrite de la Guadeloupe par Blondel (1667)

Source : BNCP SH Pf. 155, division 3, pièce 1



Il conclut en évoquant le cloisonnement de l'espace et le caractère duel de la cartographie coloniale (p. 240) :

« (...) outre une vision de la géographie du terrain, qui se veut aussi réaliste et objective que possible (tracé des côtes et des cours d'eau, localisation et nom des ports, indications des reliefs connus, etc.), nombre de ces cartes révèlent, dans les espaces incertains laissés à la libre interprétation du cartographe, certaines visions archétypales de l'espace colonial : ici, espace à arracher aux "Sauvages" ; là, espace disputé aux concurrents européens ; ailleurs, espace quadrillé par des pouvoirs religieux ou politiques parfois bien théoriques, ou espace incertain ("marais", "montagnes"...) soumis à l'expertise de relevés aléatoires ou de triangulations savantes. Masqués ou exhaussés au sein d'espaces encodés, les blancs de la carte apparaissent bien, dans cette perspective, comme autant de fragments d'espace à travers lesquels, sur le papier, la colonisation est mise en scène et en images, tant au présent qu'au futur, sous l'œil du monde dont les cartographes se font les interprètes. »

Ainsi est mis en lumière le caractère duel de la carte coloniale : représentation objective d'un espace et représentation des enjeux de la prise de possession.

L'indétermination est donc géographique en un second sens, puisque l'insularité est une réalité sociale, marquée par l'histoire.

La géographie tire maints renseignements des archives et des cadastres, quand ils existent, des coutumes et des traditions orales. En premier, sans doute, s'impose l'idée que les différentes cultures ont conduit les peuples à avoir des réactions étonnantes, pour affronter ou esquiver un problème aux multiples dimensions, sociales, politiques, économiques, religieuses. Surprenantes, ces réactions ne sont néanmoins pas incompréhensibles. Elles demandent qu'on se saisisse de clés d'interprétations, pour appréhender et juger ce qui s'est produit. De même que le cartographe doit perfectionner ses techniques de triangulation pour explorer le monde des îles, le géographe devrait perfectionner sa manière d'enquêter auprès des populations insulaires. Surtout, à une époque d'uniformisation des modes de vie, il serait nécessaire d'avoir une clé pour comprendre ce qui se produit sous nos yeux.

Dans le cadre de recherches géographiques portant sur une île ou un archipel, il n'est pas fait référence à l'histoire d'un peuple d'une manière anecdotique. Dès lors que le géographe construit l'idée de territoire en intégrant l'événement à sa réflexion, la géographie est tirée dans la voie de la remise en cause de causalités simplistes et, pour s'intéresser aussi à l'ordinaire, voire à ce qui est le plus ordinaire, il est poussé à dégager des logiques collectives qui déjouent "la" logique. Son récit de l'habitation des territoires et de leur mise en valeur le conduit à utiliser maintes catégories, à recourir à des hypothèses explicatives, à édifier une théorie spécifique du fait géographique insulaire.

Une spécificité des îles ?

Pour montrer l'enjeu méthodologique représenté par l'étude géographique des îles, un détour par l'épistémologie des sciences physiques est éclairant.

Préférant parler de « *déterminismes* » au pluriel, en distinguant des déterminismes linéaires, surfaciques et tridimensionnels, et ce à différentes échelles, Bachelard relativisa le déterminisme laplacien, tout en considérant exclusivement des phénomènes. Le hasard intervient en effet en physique sous forme de l'indétermination de nombreux problèmes, comme celui des trois corps dans un cadre newtonien, ou comme celui de la trajectoire d'une particule dans le cadre de la théorie quantique. Les physiciens ne furent pas tous satisfaits par cette relativisation du socle théorique de leur discipline.

Un tableau de géographie physique en exorde d'un atlas du XIX^{ème} siècle



La fronde vint de ceux qui prônèrent l'indéterminisme, affirmant à l'instar de Popper qu'il ne servait à rien de relativiser le vieux déterminisme si, après quelques envolées lyriques sur le non-euclidien et le non-cartésien, cela menait à lui substituer un jeu de déterminismes valables à plusieurs échelles, dans diverses directions. Mieux valait rejeter l'idole, en finir avec l'idole. La querelle en serait restée là, obligeant chacun à trancher, si quelques esprits nostalgiques des songes alchimiques n'avaient proposé d'étranges hypothèses pour le XX^{ème} siècle. Ils affirmèrent que le déterminisme physique n'était pas une idée dépassée, mais une idée à retrouver en l'élevant au niveau où elle joue effectivement, non celui de la matière mais celui de l'esprit. Si les phénomènes apparaissent comme indéterminés à une échelle microscopique c'est parce qu'on ne peut saisir, à l'aide de vulgaires instruments, les forces les plus intimes qui régissent l'univers et qui sont des forces spirituelles, des "âmes" auraient dit les anciens qui avaient anticipé cette idée dans leurs cosmogonies.

Dans son domaine propre de recherche, le chercheur en sciences humaines n'est pas tenu de supposer un tel hasard objectif, mais comment pourrait-il ne pas tirer de leçons générales de l'utilisation récurrente des données historiques qu'il est conduit à faire ?

Lorsque sévissent des crises sur des territoires il apparaît nécessaire de faire intervenir des facteurs fondamentaux. Par exemple, une crise du logement est rapportée à un coût du foncier prohibitif, lié à une demande de terres à construire en constante augmentation, elle-même déterminée par une explosion démographique : le facteur démographique déterminerait la crise du logement. Ou encore, une crise de la pêche artisanale provient de l'interdiction de pêcher dans certaines zones et à certaines époques, qui fut rendue nécessaire par la diminution alarmante des stocks de poissons pêchés, en particulier des grands prédateurs, causée elle-même par l'introduction de nouvelles techniques de pêches côtières (poison déversé sur les massifs coralliens, motorisation des embarcations permettant d'aller pêcher plus au large, technique de l'îlot flottant sous lequel viennent se réfugier les prédateurs) : la modernisation des techniques de pêche causerait la crise affectant les familles de pêcheurs.

Les facteurs déterminants ne sont pas pour autant les bases d'une explication définitive ! L'accroissement démographique n'est pas une cause suffisante d'une crise du logement, "crise" qui n'est à vrai dire qu'une idée alimentant les conversations ou une représentation de l'opinion commune. De même que la "surpopulation", que ni le démographe ni le géographe ne considèrent comme un absolu. L'introduction de techniques de pêche correspond à la modification d'ensemble de la société qu'on ne peut résumer en quelques mots mais qu'on peut toutefois illustrer par quelques faits (disparition de la pêche vivrière au profit d'une pêche commerciale, concurrence de la pêche hauturière internationale ratissant les fonds à l'aide de chaluts, généralisation du prêt bancaire pour l'acquisition des moyens de production – barque en plastique, moteur, gasoil, permis de pêche). Le facteur fondamental n'est aucunement déterminant à lui tout seul. À partir d'une réflexion portant sur la crise que connaît le Sahel, Denis Retaille (1995a) met en cause la « *naturalisation des faits* » et propose une approche qui mette en lumière « *l'histoire de la pensée de l'espace des différents acteurs qui vivent avec des projets sociaux* ».

Ce problème de la naturalisation des faits, tendance à figer des critères physiques ou culturels dans le cadre d'une analyse des rapports milieux-sociétés, intéresse au premier chef ces spécialistes des

« *portions d'espace* » ou des « *portions de nature* » que sont les géographes des îles. « *L'impératif du remplissage des cartes par des surfaces contiguës n'existe plus. Nous pouvons alors nous attacher plus au réseau territorialisé par lequel circulent l'information culturelle, l'innovation en même temps que la "tradition", qu'au territoire fini et exclusif.* »

Nous “pouvons” ou nous “devons” ? L’injonction implicite de Retailé est-elle valable pour le monde des îles ?

Réseau et tradition sont-ils les vrais facteurs fondamentaux des îles ?

L’océan et l’île comme mondes historiques complémentaires

De manière générale, la conception de l’île comme satellite s’accorde mal avec l’idée d’une origine violente et soudaine. L’île volcanique se ne construit pas en un instant. Les espèces ne la colonisent que très progressivement. Pour les scientifiques, l’îlot volcanique Surtsey incarne la régularité de cette évolution. Les phénomènes brutaux, spectaculaires et donc seuls à être retenus par l’opinion, apparaissent alors comme anecdotiques. Les événements (nouvelle éruption, affaissement, arrivée sur l’île d’une espèce, extinction d’une autre espèce...) n’ont de sens que replacés dans la durée. Les catastrophes se produisent sans déranger l’ordre qui peu à peu se dessine. Les contours de l’île se précisent, sa colonisation par la flore et la faune se poursuit à un rythme propre.

Mais si l’île géologique et l’île biologique sont ainsi marquées par des phénomènes interdépendants s’inscrivant dans une continuité, voire une unité temporelle, l’île politique est marquée par des soubresauts. Elle n’est à l’inverse, si l’on force le trait, qu’une suite de révolutions ! La première d’entre elle est l’apparition des êtres humains sur ses rivages. Des marins, des trafiquants ou des colons font irruption. Leur passage marque à jamais l’île.

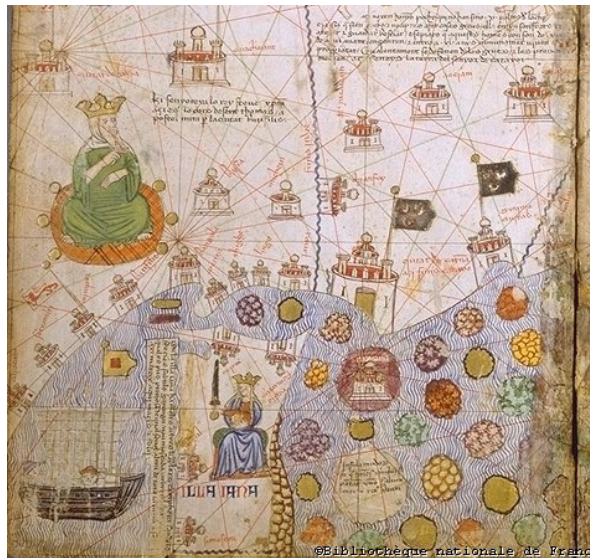
À l’instar des îlets de Guyane (V. Huyghues-Belrose, 2000), nombre d’îles isolées et d’archipels furent des points d’appui pour des expéditions militaires, bien qu’étant dépourvus de fortifications. Ces mêmes îles remplirent la fonction de garde-manger ou de lieux dévolus à des pratiques magico-religieuses. Elles furent également utilisées comme lazarets ou comme prisons.

Une compréhension géopolitique s’impose donc, qui tiennent compte des catastrophes, qui accentue les ruptures au lieu de banaliser les accidents de tout type. L’île politique est fragile. Elle est aussi dangereuse. C’est parfois un refuge pour la population. C’est aussi un espace pouvant être dévasté, par une crue ou un raz de marée, par des envahisseurs, qui n’offre guère de positions de repli. C’est une côte ouverte aux débarquements des marchands, aux incursions des pirates, à l’arrivée des nouvelles religions. C’est une côte également ouverte aux débarquements de pestes lilliputiennes et de hordes conquérantes. Falaises, rivages

difficiles d'accès, éloignement des centres économiques n'agissent alors pas comme des frontières infranchissables mais comme des fronts pouvant être contournés. La plage, le "boucan", l'estuaire, sont des espaces de contact voire de transition.

Certes, il est toujours possible de considérer l'océan, l'espace "archipélagique" au sens propre du terme, comme un monde, une sorte de totalité même s'il y règne une grande diversité et si l'histoire ne cesse de déjouer les plans des hommes.

Les îles colorées face au continent : Asie, Afrique et Océan Indien représentées dans l'*Atlas Catalan*



L'espace insulaire n'est pas qu'un « *espace fragmenté* » sur lequel subsiste tant bien que mal une « *humanité limitée* », il existe de véritables « *mondes insulaires* » qui ne sont pas nécessairement marginaux (Doumenge, J.-P., 1984 : p. 1). Mais la compréhension de cet espace insulaire suppose néanmoins un autre paradigme que celui de l'algorithme, le paradigme de l'action violente et décisive. Le choc ou la guerre.

Avec Jean-Pierre Doumenge, il faut d'emblée comprendre que l'espace archipélagique est une structure géopolitique, puisque les îles, à différentes époques, sont dotées de fonctions propres et peuvent revendiquer des spécificités. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, les unes servent de relais commerciaux, les autres de point d'appui stratégique pour les puissances maritimes, havres nécessaires pour le contrôle de vastes territoires continentaux. La plupart sont en outre des territoires ressources. L'économie de plantation prospère outremer, la prédation aussi. Avec le XIX^{ème} siècle, le rôle de relais insulaire s'affirme dans un contexte géopolitique de

constitution et d'affrontements d'empires continentaux. Alors les autres fonctions, économiques et culturelles, de l'île sont délaissées. Les îles cessent d'être « *l'essentiel du patrimoine colonial* ». Mais la roue tourne encore, le monde insulaire prend conscience de sa précarité, de ses dépendances. L'idée de sa situation exceptionnelle se fait jour. Et, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, avec la progressive « *“reconquête” des immensités océaniques* » (p. 2), l'espace insulaire redevient un enjeu majeur. Malgré l'enfermement dans les clichés d'un univers folklorique, les îles révèlent leurs capacités d'adaptation à la modernité. D'où le jugement du spécialiste des îles:

« L'observateur non averti croit souvent que les petits pays insulaires ne recèlent que des problèmes mineurs dus au caractère exacerbé des particularismes locaux, mais qu'en définitive la maîtrise des contraintes spatiales, économiques, sociales ou politiques, est toujours chose aisée, compte tenu de la faible taille de leur population. En fait, une étude en profondeur révèle la grande complexité de leur société et de leur aménagement de l'espace, reproduisant parfois en modèle réduit les contraintes des espaces et des nations de type continental.

La mer n'étant jamais, comme son état physique pourrait le faire croire, un obstacle aux contacts humains, mais bien un trait d'union entre continents, les espaces insulaires ont souvent servi de ponts culturels entre ethnies différentes ; par-là même les îles sont, pour la plupart, des lieux privilégiés où s'élaborent des sociétés multiraciales mettant en relief les grandes discontinuités socio-politiques de notre temps, comme celles des périodes précédentes. » (p.3)

Les îles se révèlent être de véritables « *observatoires* » du monde contemporain, non d'un passé mythique et d'une humanité proche de l'état de nature ! L'urbanisation et ses contradictions y sont par exemple vraiment éclatantes.

I 2 Les îles, un questionnement

Est-il préférable de considérer l'espace insulaire comme un espace clos ou comme un système par définition ouvert ? L'espace insulaire a-t-il des propres, des caractéristiques irréductibles aux données géomorphologiques, du relief, de l'orographie ou de la géologie? L'archipel est-il plus représentatif de l'insularité que l'île isolée ou est-ce l'inverse ? Le questionnement sur l'île se décline en de multiples variantes.

Pour les uns, l'espace insulaire s'analyse et la formulation contrôlée d'hypothèses permet la construction de théories explicatives dont la validité se mesure à la capacité d'anticiper sur les changements, voire d'annoncer des crises, de brusques bouleversements pouvant affecter des

écosystèmes ou bien les sociétés humaines elles-mêmes. Pour les autres, les îles forment un tout, chacune d'elle a sa logique propre et le chercheur doit se faire l'écho de la diversité de ces mondes. Il doit s'efforcer de comprendre de l'intérieur les relations des insulaires à leur milieu de vie. Explication *versus* compréhension : complémentarité des deux démarches géographiques ?

La méthode analytique est aujourd'hui sévèrement critiquée. Venu des pays anglo-saxons, le quantitativisme a rencontré en France un front du refus. Ce dernier n'a empêché ni la banalisation des outils comme l'analyse factorielle, ni le développement de la schématisation de formes spatiales ou "chorématique", ni la création de systèmes d'information, pour étudier des problèmes techniques de répartition et de diffusion ou bien pour étudier des réalités changeantes comme le paysage. La querelle quantitative s'est apaisée mais les débats continuent. Un déplacement de la querelle fait que s'opposent toujours des géographes partisans de méthodes déductives et des critiques, qui élèvent la voix au nom de la défense des identités culturelles et du postulat fondamental de l'irréductibilité du fait humain. Des démarches alternatives à la démarche analytique, qui sont celles de l'ethnogéographie et de la psychogéographie, se disputent la prétention de la remplacer. Il faudrait interpréter le monde des îles.

L'île et l'insularité : l'effet et sa cause ?

Compris comme fait géographique élémentaire, la notion d'insularité est directement liée à la définition de l'île. Voyons dans quel cadre méthodologique sont produites les définitions de l'île. Toutes les sciences humaines sont intéressées par une telle question, en particulier les sociologues et les théoriciens de l'économie insulaire, mais bien d'autres encore s'il est vrai que le géographe ne produit pas ses éclaircissements pour lui-même ou pour quelques géographes critiques de ses recherches, mais pour tous ceux qui peuvent avoir intérêt à appréhender le cadre spatial des actions humaines¹⁵. Incarnant la vieille opposition du rationalisme critique et de l'empirisme, deux types de méthodologie se font face. L'une est conceptuelle, l'autre ne l'est pas, dans la mesure du possible.

¹⁵ Louis-Edmond Hamelin part de la constatation que le désigné actuel de termes comme "fleuve" est comme « *rivé à la paléo-lexicographie* », à l'histoire de la langue et des premiers archétypes, pour aboutir à l'idée d'inclure dans les premières années du cursus universitaire en géographie un enseignement de linguistique appliqué (1999 : p. 171).

Exposons brièvement cette dernière approche. Elle correspond à un travail de classification mené à partir du recensement des différentes îles de par le globe¹⁶.

Comme Linné a réussi à classer l'ensemble des végétaux du globe à partir de données brutes relatives à la forme des organes reproducteurs, sans tenir davantage compte de la physionomie des plantes, un chercheur en sciences humaines pourrait se saisir de données brutes sur les îles et faire abstraction d'une quantité de faits aussi complexes que confus (en tout premier lieu les actions humaines). Ces données sont celles qui, empiriques et mesurables, renvoient à l'idée d'une taille réduite des espaces insulaires : la surface des terres émergées, le nombre des hommes mais encore l'éloignement des centres de l'économie mondiale. Ce sont elles qui donnent l'idée d'une situation des îles en marge des espaces continentaux pensés comme formant une totalité structurelle ou organique

Ainsi, déplorant l'absence d'une véritable théorie économique de référence qui soit satisfaisante, Michel Biggi (1992) propose une approche qu'il qualifie de « *systémique* », qui ne serait basée que sur « *l'observation analytique des réalités insulaires* ». Le but n'étant, très modestement, que de réaliser une première approche de l'économie insulaire.

Quant à l'approche rationaliste et conceptualisante, la démarche d'Émile Kolodny peut être prise pour modèle (J. Loughlin, 1992). Il convient de ne pas la confondre avec la première qui est strictement taxonomique et opère une synthèse à partir du visible.

L'approche conceptuelle se caractérise par une rupture voulue avec l'expérience et par une négation de l'intuition, d'où une redéfinition de ce qui est ailleurs posé comme évident, la maritimité, l'isolement et l'éloignement.

Considérons la définition de John Loughlin, dans « Le Développement des îles de la Méditerranée » (1992) :

« Mais qu'est-ce que c'est qu'une île ? C'est une question qui concerne surtout les géographes, mais aussi les politologues et sociologues. Le géographe français, Émile Kolodny, cite plusieurs définitions de dictionnaires : « Île : (lat. insula) :

¹⁶ On peut donc se poser la question d'un vice de forme, voire d'une régression à l'infini, puisque reste sans réponse la question de l'origine de ce premier recensement censé être objectif. Cette régression théorique est passée sous silence, comme si elle relevait de la simple argutie. Si nous savons tous ce qu'est une île point n'est besoin de longs discours et le recensement peut même être fautif pour quelques éléments sans que le résultat d'ensemble n'en soit notablement affecté, une catégorie est seulement rajoutée à l'ensemble, celle des « îles "continents" ».

"étendue de terre entourée d'eau de tous côtés" (Petit Larousse) ; "étendue de terre ferme émergée d'une manière durable dans les eaux d'un océan, d'une mer, d'un lac ou d'un cours d'eau" (Le Robert). Ces définitions de "bon sens" constituent, pour Kolodny, le point de départ d'une discussion sur les difficultés de trouver une définition satisfaisante du point de vue géographique. En outre, si on aborde le sujet sous ces aspects humains, on peut trouver des "îles" métaphoriques: des vallons cloisonnés, des péninsules, des tribus perdues dans la forêt, des villes coupées de leurs environs comme l'ancien Berlin de l'Ouest, etc... Mais, après avoir discuté de ces possibilités, Kolodny semble finalement accepter la définition des dictionnaires : « On revient [...] à l'idée simple que c'est la mer qui fait l'île et donc, à l'idée de l'insularité provoque l'isolement originel ». Ceci évoque un deuxième concept important : l'isolement. Du point de vue des sociétés humaines, c'est l'isolement, une des expressions possibles de l'insularité, qui entraîne des conséquences pour la vie économique, sociale et culturelle de ces sociétés. L'insularité, en elle-même, n'est pas nécessairement négative : par exemple, les îles grecques connurent, jusqu'au XIX^{ème} siècle, un essor économique plus important que celui du continent grec. Mais, l'isolement, en règle générale, entraîne l'archaïsme et la stagnation. Le troisième concept important dans la tentative de définir ce qu'est une île est l'éloignement. Celui-ci est relatif : à un point de référence géographique ou politique. Ainsi, une île peut être plus ou moins éloignée d'un continent ou d'un centre politique ou économique. Les conséquences de l'isolement dépendent d'autre part des caractéristiques de l'île en question : de sa taille physique, de sa condition démographique, de sa topographie interne (montagneuse ou plate), etc... En règle générale, dans les cas des îles dépendantes de pouvoirs continentaux, l'éloignement mène au déclin économique et social mais pas nécessairement démographique. Donc, on peut résumer notre discussion sur la définition d'une île en évoquant trois concepts importants : l'insularité veut dire simplement un territoire entouré par de l'eau ; l'isolement veut dire la situation d'une île ou groupe humain sans contact ou avec peu de contact avec d'autres groupes ; l'éloignement se réfère aux rapports entre un centre économique, politique ou social et le groupe humain. En parlant de l'insularité il faut, donc, préciser d'autres aspects de la situation de l'île. Autrement dit, l'insularité en elle-même n'est pas suffisante pour définir cette situation. »

Comme le remarque John Loughlin, Kolodny, spécialiste des îles grecques, opère en quatre temps.

Le premier est celui du simple bon sens. Il mentionne des définitions de dictionnaires, comme celle du *Petit Larousse*, « étendue de terre entourée d'eau de tous côtés » ou comme celle du *Robert*.

Vient dans un deuxième temps la critique, puisqu'il est aisé de montrer que ces définitions sont toutes peu ou prou insatisfaisantes, moins parce qu'elles négligent les cas particuliers que parce qu'elles expriment une espèce de généralité assez vide de sens. Visiblement elles échouent à rendre ce qu'on peut qualifier de point de vue géographique porté sur l'île.

Dans un troisième temps la critique est renforcée par la prise en compte de la difficulté qu'il y a à rendre compte de l'usage rhétorique, métaphorique ou métonymique, pourtant extrêmement banal du terme d'"île". L'île est comprise ordinairement en référence au mode de vie particulier qu'elle induit ou qu'elle est censée induire, marqué par le repli, sur soi ou sur le groupe, d'individus qui sont bien obligés de ne compter que sur leurs propres forces et sur la cohésion sociale que la convivialité insulaire aurait naturellement générée. Ces "îles" métaphoriques sont aussi bien des vallons, à grande échelle, que des péninsules, à plus petite échelle. Ce sont les territoires de groupes humains au mode de vie archaïque qui vivent dans la forêt mais aussi de quelques tribus urbaines, si l'on pense, par exemple, au cas de Berlin avant la chute du mur.

Vient le quatrième temps qui est décisif, quand le géographe opère une sorte de revirement en invoquant l'idée simple et convaincante, celle de l'insularité comme « *isolement originel* ».

Quoique réduit, l'écart entre le désignant et le désigné se maintient. La "désignence par les référents" (L. -E. Hamelin, 1999) est le vrai socle sur lequel bâtir une définition de l'île dans laquelle il y aurait suffisamment de géographie, à condition de partir du désignateur et des conditions historiques de son exploration du monde.

I 21 L'isolement et l'éloignement, des faits géographiques premiers

À quoi donc mène cette approche conceptuelle ? Kolodny semble finalement accepter la définition des dictionnaires. Du point de vue des sociétés humaines, c'est l'isolement¹⁷, une

¹⁷ L'anthropologue Ulf Hannarez note dans *Explorer la ville* (1983) combien la notion d'isolement est relative. Ce fait se remarque d'autant mieux qu'on l'oppose à la notion voisine de solitude :

des expressions possibles de l'insularité, qui entraîne apparemment la majeure part des conséquences pour la vie économique, sociale et culturelle de ces sociétés.

Ce retour vers le sens ordinaire des termes usités n'est en rien l'abandon de la perspective proprement géographique. En reprenant le travail d'analyse du géographe et en s'inscrivant dans sa démarche conceptuelle, Loughlin est en effet conduit à repenser l'insularité, ce qu'il n'aurait peut-être pas fait de lui-même, ou qu'il aurait fait maladroitement.

L'insularité, en elle-même, n'est pas nécessairement dénuée de positivité et comme insaisissable même si ce facteur géographique est *de facto* grevé d'incertitudes théoriques. L'illustration de cette incertitude est fournie par l'état et l'évolution des économies insulaires. Il est patent que l'économie des îles grecques fut longtemps plus florissante que celle du continent. Elle ne l'est plus pour la majorité des îles, elle peut le redevenir suivant toute vraisemblance. En se basant sur ce qui est observable, il faut donc éclaircir les mécanismes de l'isolement et de l'éloignement insulaire. En règle générale, l'isolement insulaire est conservateur, c'est un puissant facteur du maintien local des archaïsmes et la vie insulaire se trouve assimilée à un manque de dynamisme, voire qualifiée de régressive. Les modes de vie insulaires, dotés d'une temporalité propre, seraient synonymes de stagnation.

Pour l'observateur attentif, c'est particulièrement vrai des îles dominées, qui prises dans l'orbite d'une administration étrangère sont souvent victimes d'un déclin économique assez rapide. L'isolement est en réalité dialectique. De protection il se mue en emprisonnement ou en repli sur soi.

Qu'en est-il maintenant de l'éloignement ? Celui-ci est relatif, géographiquement et politiquement. À l'éloignement physique, éventuellement majoré par des contraintes comme de mauvaises conditions climatiques ou l'absence de port sur l'île, s'ajoute l'éloignement politique de la périphérie par rapport aux centres du pouvoir. Pour le géographe, l'éloignement est systémique, il correspond à un ensemble de critères qui parfois s'exacerbent et parfois se compensent par un effet de feed back.

« D'une part, l'isolement, est une condition sociale, alors que la solitude est une condition psychologique et, d'autre part, les deux états ne se confondent pas toujours. Un citoyen se trouve rarement dans une situation où il est privé de toute interaction et ceux qui sont privés de toute relation durable sont peu nombreux. En ce sens l'isolement est toujours relatif. (...) L'isolement est donc, en règle générale, un état transitoire qui précède de nouvelles relations[...] ou qui succède à la rupture d'un réseau antérieur. »

L'isolement insulaire ne fait évidemment pas défaut à la règle.

Éloignées et isolées, les îles apparaissent comme des unités géographiques, dotées de frontières naturelles. Cette situation frontalière de fait s'observe pour certaines îles et archipels indépendants ou autonomes comme pour d'autres qui ne le sont pas. Par exemple, les Féroé quoique danoises sont dotées d'un statut d'autonomie. À l'écart des voies maritime, les Calamian occidentales des Philippines ont été comme coupées du monde, obligées de développer un genre de vie autarcique, avec les maigres ressources de la terre. La création d'une petite société originale est consécutive à la situation d'isolement et il faut des événements, comme ceux de la seconde guerre mondiale, pour ressouder les îles à l'archipel philippin. C. Collin Dellavaud (2003) note le changement opéré par l'apparition de bateaux modernes qui, avec leurs moteurs à essence, réduisent les distances. Le métissage reprend ses droits. L'éloignement est de plus en plus relatif quand la puissance des moteurs déjouent les courants et les vents.

L'éloignement a beau devenir relatif, c'est-à-dire s'atténuer pour une majorité d'îles et d'insulaires, il n'en demeure pas moins une donnée qui retentit sur l'économie des îles. Par exemple, Douglas Pearce (2001) note qu'il est impossible de réfléchir l'évolution du tourisme en Nouvelle-Zélande sans tenir compte de l'insularité. La situation de l'île est le facteur essentiel de cette destination. Pearce ose une généralisation de bon sens : « la problématique du tourisme des îles différera de celle des pays méditerranéens : par exemple les questions d'accès seront aiguës dans le premier cas, dans le deuxième, les flux transfrontaliers feront l'objet d'une étude ». L'accès est facilité, mais les « questions d'accès » demeurent « aiguës » pour les îles dans les différentes branches de la géographie humaine.

I 22 La maritimité, le cachet des îles et leur principale contrainte

L'exiguïté territoriale reconnue, les questions portant sur l'espace insulaire se prolongent dans une interrogation sur les effets possibles de la "maritimité" de ce territoire.

Même si le terme est peu usité et ne retrouve aujourd'hui que sous la plume des spécialistes¹⁸, ce néologisme renvoie à un fait géographique fondamental. La maritimité est de toute

¹⁸ Cf. F. Péron et J. Rieucou, (dir.) 1996. *La maritimité aujourd'hui*. Paris : l'Harmattan, 336 p.

évidence quelque chose de positif. L'espace insulaire étant un littoral, en partie ou en totalité, l'île est forcément dotée de maritimité. Avec Françoise Péron, qui n'est guère prodigue en définitions précises, la maritimité se définit (B. Raoulx, 1996 : p. 109) comme « *les relations que nouent les sociétés avec l'espace maritime à travers les activités et les représentations* ». Benoît Raoulx précise que pour les Féringiens la chasse aux globicéphales, repérés dans les détroits, rabattus, échoués sur des plages pour y être dépecés, est plus une activité de terriens désireux de faire des stocks de lard et de chair qu'une activité de marins. C'est en effet l'activité qui symbolise la cohésion sociale du village, le *bygd* tourné vers l'agriculture.

Représentée par la pêche industrielle, l'activité de la flottille sur sa ZEE ou au large du Groenland, l'activité des usines de filetage de poisson, la maritimité concrète est ainsi essentiellement professionnelle. Elle peut être en déclin même si les ports contiennent des embarcations nombreuses, pour une pêche de loisir. C'est la maritimité de loisir qui se poursuit sous d'autres cieux pour les Féringiens par « *la pratique assidue du bronzage en monokini ou de la planche à voile* » (p. 120).

Mis à part ces constatations, l'île en général représente un cas singulier de maritimité, celui de la maritimité obsédante pourrait-on dire. Son climat est océanique, son air est iodé, ses activités (pêche, pisciculture, marais salants, cultures d'algues) peuvent régulièrement se rattacher à la mer. Les feuilles de ses arbres sont vernissées pour résister aux embruns. Ses nappes phréatiques peuvent se saliniser par infiltration des eaux marines.

Tableau 4. L'insularité comme critère déterminant de la position (*Lage*, au sens de Ratzel) dans un *Précis de géographie humaine* (M. Derruau, 1967)

	États sans accès à la mer	Situation mi-maritime et mi-continentale	Îles ou archipels
Exemples	Tchécoslovaquie Bolivie	France	Irlande
Archétypes	La Suisse, qui est remarquable par sa politique du réduit alpin	L'Italie, qui est exposée à des attaques par mer du fait de l'extension de ses	La Grande -Bretagne, qui fut la première puissance navale

		côtes	
--	--	-------	--

Son ambiance tout entière est marquée par la mer vers laquelle elle peut se prolonger en un lagon et des hauts fonds à moins qu'elle ne s'y oppose frontalement, s'efforçant de résister aux flots par ses falaises et ses plages de galets. C'est sans doute la maritimité qui constitue le principal facteur de variation de l'insularité telle qu'elle est appréhendée par le géographe, même si l'on précise immédiatement que les îles sont l'objet de développements différentiels, à partir de leurs rivages et de leurs ports ou bien de leurs terres et de leurs ressources primaires et secondaires.

Extrait du *Carnet de bord, 1-10 décembre 2001* de Lewis Trondheim (2003)



Des îles côtières comme Chiloé sont très marquées par la maritimité bien qu'elles ne soient pas des îles de pêcheurs mais d'agriculteurs cherchant l'autosubsistance. Dans le cadre d'une telle économie, c'est le littoral qui joue un rôle décisif ; la côte Ouest de l'île ouverte sur le Pacifique est déserte, trop exposée aux éléments. La côte Est ouverte sur une petite mer intérieure offre de petits secteurs de terres plates pouvant être défrichés et s où des fermes se sont implantées. La mer offre des poissons qui sont séchés et fumés, mais la pêche est peu développée contrairement au ramassage des fruits de mer et des algues comestibles, *luce* (*Ulva lactua*) et *cochayuyo* (*Durvillaea utilis*). Jean Borde et Romulo Santana-Aguilar (1980) notent que le rythme des marées gouverne les déplacements des hommes puisque la plupart

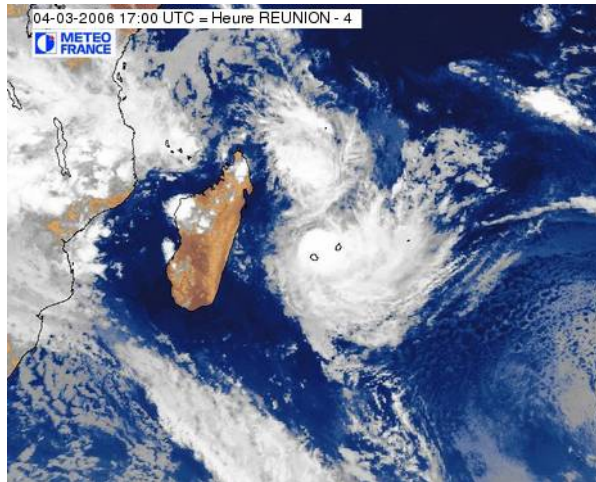
des sentiers longent la côte et ne sont praticables en totalité qu'à marée basse. C'est en quelque sorte « *l'horloge de la maison* » puisque les poules et porcs reviennent eux aussi dans leur enclos à marée haute après avoir divagué sur la grève en quête de leur nourriture.

Dans le cas des îles océaniques, comme les Féroé, la maritimité semble disparaître. Elle ne disparaît de fait aucunement. C'est une sorte de processus inverse. Raoulx (1996 : p. 121) précise que « *la maritimité féringienne est [...] tellement évidente qu'elle ne donne pas lieu à une construction symbolique* ».

Certaines îles, comme les îles du Ponant, ont été abandonnées et sont aujourd'hui surfréquentées (L. Brigand, 2000). Leur cachet, la présence de la mer qui permet aux touristes de faire de la plaisance ou d'avoir d'autres activités de loisir (baignade, pêche, sports nautiques motorisés, sports de glisse) les ont rendues très attractives. La maritimité est une composante recherchée de l'espace touristique. D'autres îles précontinentales ou de simples îlots sont des « *points de liaisons* » (L. Brigand, 2002). Leur maritimité a été mise au service du développement économique ; nombreux sont en effet les îlots qui servent de base à l'aménagement portuaire.

Suivant Louis Brigand, le géographe doit savoir appréhender le territoire insulaire dans ses limites mouvantes. Il doit décrire les variations de l'insularité. Il existe par exemple des « *îles-à-pont* », comme l'île de Ré, qui ont vu une modification profonde de leur insularité mais non pas sa disparition complète. Le pont change des représentations et des logiques d'acteur, elle brise un type traditionnel d'isolement, celui symbolisé par la barge, mais ne contredit pas totalement l'insularité. De manière générale, la maritimité vaut comme « cours des choses » que les peuples insulaires ne cesseraient de vouloir infléchir.

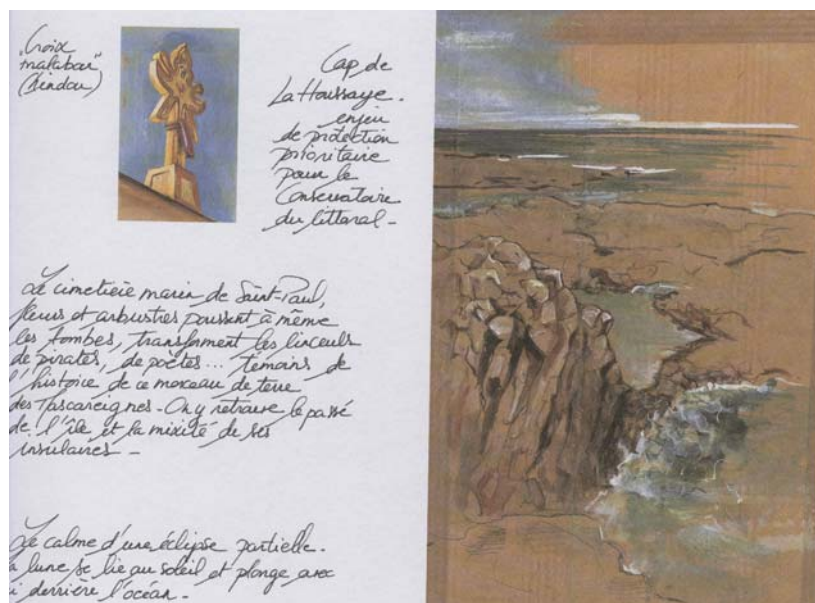
L'influence océanique à son paroxysme, les îles prises dans un cyclone
(Météo-France)



Les interrogations sur la maritimité de l'île renvoient à des données objectives, mais aussi à des représentations. À l'exception des atolls et des îlots, l'île n'est pas qu'un littoral. Que la maritimité soit difficile à penser illustre le fait que le langage ordinaire et les représentations par lui véhiculées ne livrent pas immédiatement l'essence de l'insularité, si tant est qu'il faille supposer une telle essence.

Les interrogations ordinaires peuvent et doivent être reprises dans un langage plus riche et plus précis. Une question comme "Est-il juste de considérer que des îles restent des îles quand elles ont de vastes dimensions?" peut être traduite dans le langage des géographes contemporains en faisant jouer l'opposition de l'îléité et de l'insularité dans la formulation "un territoire insulaire peut-il perdre toute îléité, voire son insularité?" Une interrogation vague sur le mot "insularité" peut être explicitée par la formule suivante : "Les espaces insulaires ont-ils des degrés dans l'insularité?" qui amène l'opposition de l'approche quantitative et de l'approche qualitative. Ces reformulations elles-mêmes assez triviales montrent que les îles sont de précieux terrains d'enquête pour le géographe mais aussi des occasions qui lui sont offertes de tester ses concepts, ses méthodes et ses modèles explicatifs sur des exemples relativement simples.

Extrait du Carnet du littoral de l'île de La Réunion, Sophie Ladame (2001)



Simplicité, complexité¹⁹... Une remarque s'impose. En tant que fait géographique élémentaire, l'insularité est une notion qui, à certains géographes, semble bien inutile, car peu pertinente comparée à des notions voisines, comme l'isolement ou l'enclavement²⁰, notions qui valent à plusieurs échelles, sans exclusive, laissant le chercheur libre de déterminer celle qui est la plus éclairante. En tant que système de faits observés au sujet des îles et de leur population, la notion d'insularité ne fait pas davantage l'unanimité. Elle implique une sorte de déterminisme sur lequel les avis sont très partagés. Il convient donc de s'attarder sur cette notion de manière critique, afin d'en rappeler les caractéristiques générales, mais surtout de procéder à une délimitation conceptuelle. Une double tâche est alors envisageable. D'abord, il s'agit de délimiter l'insularité en s'efforçant de mieux saisir ce qui rentre sous le concept. Dans quel domaine du réel l'insularité peut-elle être légitimement invoquée ? Ensuite, il s'agit de revenir à l'idée, pour s'opposer à la tendance à l'illimité qui caractérise non seulement tout

¹⁹ Pour réfléchir la notion de complexité dans le champ de la géographie, sont précieuses les différentes contributions au colloque du C.R.E.S.O., « La complexité, ses formes, ses effets, ses traitements, ses enjeux scientifiques, épistémologiques et didactiques » des 19 et 20 septembre 2002, qui s'est tenu à Caen. L'exemple de complexité géohistorique donné par Christian Fleury est celui d'une visite à Jersey. Cet exemple montre particulièrement bien que la disparité des perceptions du visiteur correspond à l'intrication de clichés ou d'instantanés issus de différentes époques.

²⁰ L'enclavement est par exemple présenté comme « *catégorie spatiale de référence* » dans l'article de Jean Debie et Benjamin Steck (2001) « L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest ». Les auteurs partent de l'idée que les faits d'enclavement nient la continentalité posée comme absolue en renforçant l'isolement de certains territoires même si c'est de manière réversible. Ils insistent sur le fait que l'étude de l'enclavement suppose une description des réseaux dynamiques à plusieurs échelles et la prise en compte de discontinuités produites par des événements et des mécanismes fondamentalement historiques. L'enclavement est comme suscité par des stratégies personnelles et collectives. Ce n'est pas un « *attribut spatial* », c'est-à-dire qu'il ne produit pas nécessairement de difficultés de développement pour certains territoires aux caractéristiques physiques particulières (îles, zones marécageuses ou régions de montagne).

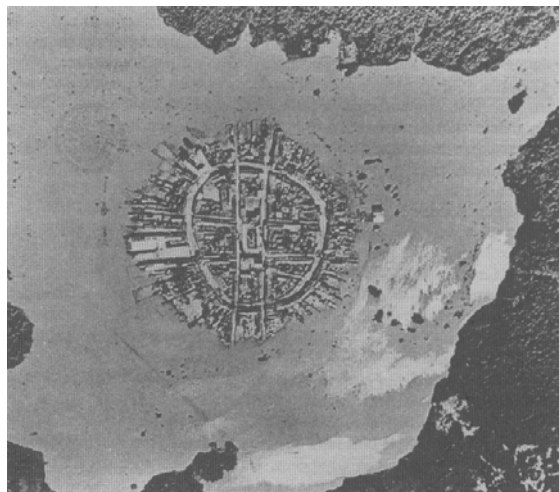
pouvoir mais encore tout savoir. Délimiter, c'est alors s'opposer à tentation d'étendre l'idée pour la rendre toujours davantage signifiante. Car les contradictions surgissent bien vite. La confusion s'empare des esprits. Quelle est l'extension normale du concept d'insularité ?

I 23 L'insularité problématique

Reconnaître l'île comme territoire insulaire engage plusieurs méthodes, qui se distribuent sur un axe allant de la plus objectivante à la plus subjective. Une méthodologie doit rendre compte de cette tension essentielle entre l'objectif et le subjectif. Ce qu'elle recèle de secrets et d'ombre est pour l'épistémologue aussi stimulant que peuvent l'être les contrastes des territoires insulaires pour le géographe.

L'opposition de l'objectif et du subjectif pose elle-même un problème, non plus simplement méthodologique mais épistémologique. En effet, les sciences humaines doivent également tenir compte des faits généraux et des illusions, particulières car liées à un désir. Tenir compte des faits, reconnus comme tels par une population ou agissant sur celle-ci quoique de manière invisible. Tenir compte des illusions, quand elles sont répandues et deviennent presque des éléments "objectifs".

Fig. 1. Photographie aérienne de Mexcaltitlan et sa lagune (Secretaria de Turismo del Estado de Nayarit), (J. Monnet, 1995 : p. 229)



Le cas des mystifications est à réfléchir. Mexcaltitan est un bon exemple. S'appuyant sur des demis et des quarts de preuves archéologiques, le gouvernement mexicain a décrété que la

petite île sise dans sa lagune est le “berceau de la mexicanité”, puisqu’elle serait l’ancienne Aztlan ayant fourni d’où serait partie la tribu Nahuatlaca, fondatrice de Tenochtitlan au XIV^{ème} siècle. Jérôme Monnet (1995) note que la création du mythe d’origine, même si elle est passablement farfelue est néanmoins irréversible. Paradoxe : Mexcaltitan a définitivement acquis sa valeur symbolique quand bien même tous les scientifiques qui ne sont pas à la botte du pouvoir n’accordent plus aucun crédit à l’identification de la petite ville comme le berceau des Mexicas. L’île lacustre est devenue un monument historique par décret de 1986 et sont largement diffusés des documents erronés sur son histoire. En 1989, la première Fête Nationale de la Mexicanité s’y déroule. Depuis, les autorités locales tentent par tous les moyens de faire de l’île une escale touristique. À l’échelle de la région, Mexcaltitan est devenu un haut-lieu. À l’échelle de la nation aussi, quoique différemment, puisque l’île est devenue l’*omphalos* de la nation par la grâce des discours nationalistes.

La symbolique de l’île-berceau est d’autant plus utile à l’État que celui-ci veut renforcer son droit de regard sur les décisions des gouvernements fédéraux et que l’empire aztèque est un modèle de pouvoir politique centralisé. Mexcaltitan est le lieu d’un « *aménagement mythique du territoire* » (Monnet, 1995 : p. 240).

Le problème épistémologique est celui des territoires de l’identité, territoires réels ou territoires fantasmés peu importe. Plus les pouvoirs se sentent fragiles et plus est récente l’identité nationale, plus la mystification revêt de l’importance et plus les discours sur les racines sont biaisés : les géosymboles deviennent des instruments de lutte pour le pouvoir et de revendications pour les populations. D’une certaine manière, toute île est une mystification, une “carte postale” comme le dit l’opinion qui est loin d’être dupe.

Le système des caractéristiques insulaires

Pour avancer dans la compréhension de l’opposition subjectif/objectif il est possible de considérer avec Jean Benoist (1987) le problème des barrières insulaires. Celles-ci existent et peuvent être considérées comme évidentes, ne serait-ce que pour les étrangers qui doivent franchir la mer pour rejoindre l’île !

Mais il suffit de considérer les choses objectivement pour procéder à une première relativisation de l’idée. Lorsque cette barrière existe, elle n’a pas de traits qui lui confèrent une spécificité. C’est une barrière passive parmi tant d’autres. Les barrières actives sont

dotées de spécificité, puisqu'elles correspondent au cas où un groupe social déterminé décide d'exclure l'étranger pour des raisons qui lui sont propres (religieuses par exemple). Or ces barrières actives n'impliquent aucune séparation maritime, pas même une séparation spatiale. Les grands bourgeois ou les Amish ne vivent pas dans des États isolés et n'ont aucune volonté séparatiste.

Le problème de la barrière n'est toutefois pas résolu. En effet, il faut tenir compte du vécu des populations, contraintes de vivre en vase clos d'autant plus que l'île est petite. Alors s'opère un étrange phénomène. Les barrières actives à l'extérieur de l'île cessent bientôt de l'être dans les limites de l'île. Des échanges – un métissage social, ethnique, linguistique – s'opèrent naturellement, c'est-à-dire sous la contrainte. Comme le dit Benoist (1987 : p. 39) « *le fait insulaire revient* » :

« Car l'île entre en résonance avec ce qui semble la nier ; regroupant de que les autres barrières séparent (groupes sociaux ou ethniques, sous-ensembles linguistiques etc.), elle contraint par sa dimension et par le caractère matériel des barrières qui l'enclosent à l'élaboration de relations sociales qui lui sont propres, et qui puisent leur source dans les contraintes qu'elle fait subir à la société : ainsi que l'écrit Benedict²¹ (1966), un véritable effet de "condensation" de la société fait que les rôles, ailleurs séparés, se télescopent dans les îles ».

En conclusion, il convient de parler d'une dialectique géographique. À Tikopia, aux Seychelles, la barrière n'est pas là où on l'attend, dans l'ordre physique ou comme donnée déterminante ; elle n'est là que lorsque la société se protège en rompant les barrières actives en d'autres lieux²². C'est l'insularisme qui, au mieux, correspond à la volonté d'ajuster les frontières aux limites de l'espace naturel (p. 41) et qui, au pire, correspond à la recréation d'une barrière, celle de la peur et du repli sur soi.

Comment les trois concepts importants sont-ils donc finalement appréhendés ? L'insularité du territoire est un indice, au sens logique du terme. C'est donc un "déictique géographique". L'isolement qui veut dire la situation d'une île bénéficiant ou pâtissant de trop rares contacts avec l'extérieur est dialectique, une idée essentiellement fluctuante. Suivant les points de vue, c'est une illusion qui peut devenir réalité (comme dans le cas de l'auto-réalisation d'une prophétie) ou bien une « *catastrophe* », un « *pli* » géographique, pour reprendre les termes de

²¹ Benoist fait ainsi référence à l'étude du sociologue B. Benedict. 1966. « Sociological characteristics of small territories and their implications for economic development », in BANTON M. (ed) *The social anthropology of complex societies*. Edinburgh : Tavistock.

²² Reprenant le vocabulaire de Patrick Tort afin de conserver un esprit darwinien, on pourrait dire que les sociétés humaines sont sur les îles incitées à majorer l'effet rétroactif de l'évolution.

René Thom. Enfin, l'éloignement qui se réfère aux rapports entre un centre et la société insulaire est la somme des contraintes subies effectivement par le groupe humain, étant donné que ces contraintes donnent lieu à des décisions politiques. L'éloignement est premièrement une distance physique à franchir, c'est secondairement une question de budgets pour réaliser des infrastructures et financer éventuellement des aides à la mobilité. Ainsi, si « *l'insularité en elle-même n'est pas suffisante pour définir cette situation* » des sociétés insulaires, ce n'est absolument pas grave, théoriquement parlant. L'insularité du géographe n'est que l'indication d'un problème aux multiples ramifications.

Ainsi, la démarche de Kolodny peut être qualifiée de démarche pascalienne. En effet, sa manière de définir l'île est moins dialectique au sens moderne du terme, hérité de Hegel, que basée sur l'idée qu'il faut plutôt critiquer la critique que céder à ses sirènes. La critique en général, même celle qui est justifiée et dispose de solides arguments, est un exercice faussement utile, car elle repose sur une forme de raison trop schématique ou trop manichéenne, celle des « *demi-habiles* ». Ceux-ci critiquent les idées du peuple au nom de la clarté (ou de la connaissance scientifique) sans en percevoir d'abord l'utilité sociale. Un demi-habile peut ainsi critiquer l'insularité sans voir qu'elle n'est pas d'abord une notion géographique positive, mais seulement une représentation, celle qu'un peuple insulaire se fait de sa propre singularité territoriale. Le risque méthodologique est donc que son analyse ne débouche pas sur un type de problématique que les peuples pourraient eux-mêmes trouver intéressant ou pertinent, celui qui privilégie le vécu sur les conditions objectives, qui appelle certes une enquête portant conjointement sur l'isolement et l'éloignement mais ne craint pas alors d'hypostasier ces termes. La personne vraiment habile commence par suivre la foule lorsqu'elle constate l'insularité et n'y trouve rien à redire. Mais, ce faisant, elle ne suit pas aveuglément les idées populaires. Elle cherche à discerner des ordres. Dans une pensée de derrière, elle distingue l'isolement de l'éloignement, et pour chacun l'ordre physique de l'ordre symbolique. D'où l'idée afférente d'une pluralité de méthodes à mettre en œuvre pour comprendre l'insularité, vrai facteur géographique, mais facteur lié à deux autres facteurs, l'éloignement et l'isolement.

Adapter la démarche géographique à l'île

Localement, les sociétés insulaires nient, dans leurs discours mais aussi leurs pratiques et leurs discours, une série d'équations rassurantes.

L'insularité isole. Certes, mais est-elle isolement physique comme c'est le cas pour maintes régions continentales aux caractéristiques physiques et climatiques très marquées et très contraignantes pour l'économie ? Cela n'est pas le cas général. Ce n'est nullement le cas de Minorque (C. Carreras, 1997 : p. 336), « *un isolement physique marqué par le "vide" marin [...] n'a pu être constaté dans aucune époque du passé minorquin. Si cela était vrai autrefois, cela l'est encore plus maintenant, alors que nous sommes en pleine révolution technologique, touchant particulièrement les communications* ». L'isolement est relatif en deux sens : il n'est jamais très prononcé et il change suivant les moyens de transport. Il signifie de moins en moins l'enclavement du fait du trafic, maritime et aérien. Il n'équivaut aucunement à une séparation des centres de décision. Il marque la personnalité géographique de l'île mais contrairement à certaines frontières ne la marque pas violemment. Les Minorquins ont réussi à transformer cette limitation en une véritable « *ressource* » pour le développement.

Carrera conclut que l'histoire de Minorque offre un exemple de possibilisme au sens de Vidal et de l'École française de géographie du début du siècle. Si les explications de détails sont éclairantes, la conclusion ne va pourtant pas de soi. L'idée du possibilisme est que les déterminations biogéographiques, le relief, le régime des pluies, l'ensoleillement, la nature des sols, *etc.* jouent comme des contraintes relatives pouvant être maîtrisées collectivement par le biais de techniques, parfois assez rudimentaires dans le cadre de genres de vie traditionnels, parfois très puissantes, quand il s'agit de techniques issues de l'ingénierie moderne basée sur la connaissance des lois naturelles. Les outils et les machines, qui assurent la survie ou sont les véhicules du progrès, incarnent alors la volonté de tirer parti des ressources propres à une région. La condition humaine n'est ainsi pas déterminée par le milieu. Les nations et les peuples expriment leur liberté à l'égard de la nature en poursuivant éventuellement leurs projets contre elle.

L'insulaire n'est pas forcément un marin, loin s'en faut. Il peut même détester la mer. Il peut en tirer des ressources, mais comme un jardinier et non pas comme un pêcheur. Il peut vivre sur le rivage en terrien qui tourne son regard vers l'intérieur et développe une sorte de crainte pour tout ce qui vient de la mer.

La population ou la nation insulaire sont à géométrie variable, même si la petitesse des territoires permet une appréhension directe de l'unité du territoire quand, par sa vastitude, le

territoire des peuples continentaux n'est en revanche qu'une construction mentale, puisque ne pouvant être clairement appréhendé que par le biais de cartes.

I 3 L'insularité, un mode de vie particulier

La vie des peuples insulaires n'est jamais celle d'individus placés par chance dans un Eden. Avec les autres sciences humaines, la géographie apporte sa contribution au dépassement des lieux communs.

De plus, l'attention portée aux îles et à leurs habitants est en quelque sorte vertueuse, puisque, porté par la curiosité envers les modes de vie marginaux ou exotiques, le regard sur les peuples insulaires en vient bientôt à reconnaître leurs spécificités.

Dans un premier temps, la critique passe par le renversement des lieux communs. Les îles apparaissent comme des sortes de prisons, avec un effet de trappe peut-être dans les têtes mais très puissant. Les petites îles apparaissent même comme des endroits où une partie de l'humanité est reléguée dans un hors-monde qui est aussi hors du temps, étant coupée des flux mondiaux et mise dans l'incapacité de saisir les possibilités de développements offertes aux continentaux.

Dans un deuxième temps, la critique s'approfondit. Les lieux communs ne sont pas seulement pris à rebours mais déconstruits et reconstruits. Le voyageur curieux découvre d'étranges pratiques. Il découvre des insulaires qui ne seraient pas isolés du monde s'ils ne faisaient pas en sorte de l'être. Il découvre des populations coupées de la mer quand elles pourraient très bien occuper le rivage et développer des activités en rapport avec la mer. Il découvre quantités de faits qui sont apparemment illogiques, ni justifiés en raison ni totalement absurdes. Les insulaires incarnent ce que le philosophe appelle la rationalité "imparfaite", qui est une logique prenant en compte des effets secondaires indésirables et soupçonne que certains buts ne peuvent être atteints directement mais seulement indirectement, à l'occasion de la poursuite d'autres buts. La vie sur l'île est comme une série de dilemmes. Habiter sur le rivage, c'est non seulement pouvoir tirer des ressources de la mer mais s'exposer à des

attaques de pirates : être riche mais en même temps des proies faciles. S'ouvrir au monde, c'est prendre le risque de voir les jeunes s'expatrier ou remettre en cause des traditions.

Dans *L'Été grec*, Jacques Lacarrière (1975) consacre un long développement aux îles des Cyclades et des Sporades. Il commence par évoquer les moyens d'accéder à l'île. De vieux navires transportent les insulaires et une foule de choses vivantes ou non. Les conditions sont parfois difficiles, en particulier quand soufflent les vents de tempête.

« Au seuil de ce voyage vers l'archipel, je repense à cette expression, souvent lue dans les agences maritimes du Pirée, d'agonès grammès, les "lignes stériles". »

Cette position intermédiaire des îles, reliées au monde et entre elles par des lignes stériles, est à l'origine de leur "inquiétante étrangeté". La plupart ont une histoire, qui a été rapportée par un instituteur ou un notable disposant de loisir. Les îles éblouissent et fascinent. Elles ont une beauté sévère même quand elles abritent des prisons ou des asiles, à l'instar d'Anaphi. Elles sont parfois surréalistes comme Salamine avec son cimetière de bateaux. Les ports sont les lieux les plus animés, avec les cafés, traditionnels ou plus modernes.

Ce qui semble ordonné par la nature est en réalité l'effet du hasard. Et ce qui semble l'effet du hasard comme l'architecture des maisons faites sans architectes correspond en réalité à un plan précis : des terrasses pour récolter l'eau, un mur pour briser le vent, la blancheur de la chaux pour réverbérer le soleil. Lacarrière utilise l'expression de « dosage » pour renvoyer à une idée de "milieu" qui fait jouer les deux sens du mot (comme le néologisme de « médiance » forgé par Augustin Berque). L'échelle de l'île apparaît celle du juste milieu, quand l'île elle-même n'est ni surpeuplée ni dépeuplée, ni transformée en un parc de loisir ou en résidence secondaire.

L'île est un site pour une maison, un cadre écologique. Mais la médiété de l'île est aussi médiocrité, et médiocrité recherchée suivant la logique de la rationalité imparfaite. Psara en témoigne (p. 314) :

« Il est toujours banal de se demander, lorsqu'on voit l'aridité, le dénuement même de ces îles, comment vivent leurs habitants. En fait, cette question n'a guère de sens sous cette forme. L'histoire des îles grecques montre que c'est justement leur isolement et leur aridité qui les firent choisir pour y vivre. Car ces inconvénients peuvent devenir des avantages à certaines périodes de l'histoire. L'isolement et l'aridité de Psara contraignirent ses habitants à y vivre difficilement mais les ont par là même protégé des convoitises et des envahisseurs. Il ne faut pas qu'une île soit trop riche, sinon elle

sera toujours envahie et pillée, ni trop pauvre car il faut pouvoir y manger. Entre les deux se situe cette frontière vitale, fluctuante, qui a tracé pendant des siècles la fortune et l'infortune des îles grecques. »

L'évolution rapide du peuplement de Psara témoigne de l'importance de cette logique du juste milieu. L'endogamie est la règle ; les mariages sont arrangés, l'homme part comme émigré en sachant qu'il a une place réservée dans l'île et un foyer qui l'attend. La diaspora reproduit la logique du juste assez mais surtout pas trop.

Dans la discussion de l'exposé de Jean Benoist (1987 : p. 42) au colloque de 1986 « Îles tropicales : insularité, "insularisme", Jean-Luc Bonniol évoque le cas d'une petite île des Seychelles, La Digue. Il la prend comme exemple de l'ambiguïté du fait insulaire,

« Dès lors que le poids de l'extérieur est trop important, les insulaires ont la sensation d'une perte de sociabilité et le sentiment d'une marginalisation, d'où, leur sentiment ambigu d'attachement à l'île et le désir d'en sortir ».

L'appréhension de la logique des îles est délicate, appelant le dépassement du constat initial d'un ordre des choses arbitraires. La géographie des îles participe ainsi d'une volonté de restituer les modes de vie des insulaires dans leur diversité et leur spécificité.

Relativisation du déterminisme physique et renforcement du déterminisme psychologique

Participant d'une épistémologie mécaniste ou d'une philosophie anti-finaliste, le déterminisme implique apparemment une soumission des phénomènes aux lois de la nature, d'une manière qui exclut *a priori* l'entre-deux et l'à-peu-près. Certes, il est facile de concevoir un déterminisme relativisé. Il suffit de supposer des causes contraires, qui se gênent mutuellement. Pour le géographe, ces causes réunies en faisceaux d'influences contraires à la fois proches et lointaines sont ce qu'on a pris l'habitude d'appeler les "événements". Les véritables événements, non moins objectifs que les phénomènes ordinaires, sont par définition uniques, imprévisibles et spatialement non définis. Ils introduisent de l'irréversible dans le cours des choses et de nos affaires. La prise en compte de l'événementiel sous formes de renseignements historiques n'abolit alors en aucune manière la causalité mais fait intervenir un élément de hasard objectif au cœur de la nature, comme cela se produit durant une partie d'échecs, même si les joueurs ne se mettent pas à tricher (A. Cournot, 1872).

La relativisation du déterminisme peut ainsi correspondre en un premier temps à l'essor d'une pensée géographique qui se fonde sur une compréhension historique du monde. Les événements produisent comme ailleurs des conséquences sociales et culturelles irréversibles. Mais plus que dans d'autres lieux, la population semble rapidement constater cette irréversibilité de la flèche du temps et cette nature objective du hasard, comme rencontre de séries causales indépendantes, qui fait que certaines causes semblent avoir des effets disproportionnés.

Mais la relativisation peut être poursuivie par le chercheur, en étant non plus conduite dans le cadre d'un déterminisme relativisé par la prise en compte de causalités incertaines et imprévisibles, mais dans celui d'une hypothèse spéciale, attribuant aux peuples une manie qu'on ne retrouve pas dans le reste du monde animal, celle de se représenter le monde en discernant des valeurs, le bien et le mal, et ne se focalisant pas sur l'utile dans leur conscience des choses sous la main, ni sur le risque que représentent certains êtres apparemment dangereux.

L'insuffisance théorique du déterminisme peut alors être précisée comme étant la réduction abusive de tout le réel aux phénomènes physico-chimiques. Et le théoricien des faits géographiques s'empare des représentations, des phénomènes mentaux et des idées singulières des insulaires à moins que cela ne soit des événements²³. La passion que ces derniers éprouvent pour leur île devient un sujet d'étude. Or, si les causalités physiques déjouent les pronostics des scientifiques les plus compétents et des habitants les plus sages, en revanche une loi psychologique semble présider au renforcement de la causalité psychologique jusqu'à forger un destin pour les peuples insulaires. En effet, le regard que l'insulaire porte sur sa condition est surdéterminé par le regard que les continentaux portent sur lui...ou par le regard supposé qu'ils pourraient porter sur lui !

Un effet de miroir grossissant en résulte. Jean-Louis Guébourg le note dans la première partie de son étude consacrée aux petites îles et archipels de l'océan Indien (1999), alors qu'il

²³ Depuis les débuts de la psychologie scientifique l'idée d'un déterminisme sous-jacent ou de mécanismes invisibles produisant des pensées est très controversée et confuse. Pour une approche de ce problème du déterminisme psychologique, voir l'étude de Georges Politzer sur l'œuvre de Freud, *Critiques des fondements de la psychologie* (1968).

évoque un sentiment d'abandon propre aux insulaires et s'apprête à commenter la vision touristique des îles qui s'est forgée depuis les années 1980 :

« (...) l'isolement réel a toujours été ressenti par les populations qui, longtemps, l'ont vécu comme un abandon d'autant plus vif que la vision continentale de l'isolement insulaire attribuait à l'île la fonction de prison naturelle. » (p. 40)

La vision continentale a bien changé. Les bagnes ne sont plus d'actualité, l'île du Diable comme l'île des Pins est un souvenir d'historien. Les léproseries ont été fermées de même que les centres de quarantaine. L'opinion qui n'a pas forcément lu le dernier roman de Jean-Marie Le Clézio²⁴ et qui pense au château d'If comme à un lieu imaginaire n'identifie plus automatiquement l'île à une prison. Mais l'imaginaire continental est toujours focalisé sur l'idée d'isolement, par le biais de campagnes de publicité qui assignent à l'île une fonction touristique.

Cette touristification use de la sphéricité matricielle des îlots et abuse de représentations sensuelles (J.-L. Guébourg, 1999 : pp. 41-42). L'île apparaît alors comme un paradis pour naturalistes, un repaire de la *jet-set*, un havre de paix pour urbains stressés, un *spot* susceptible de procurer une vie intense, un creuset du métissage festif, voire un musée à ciel ouvert qui abrite les restes du temps "lontan".

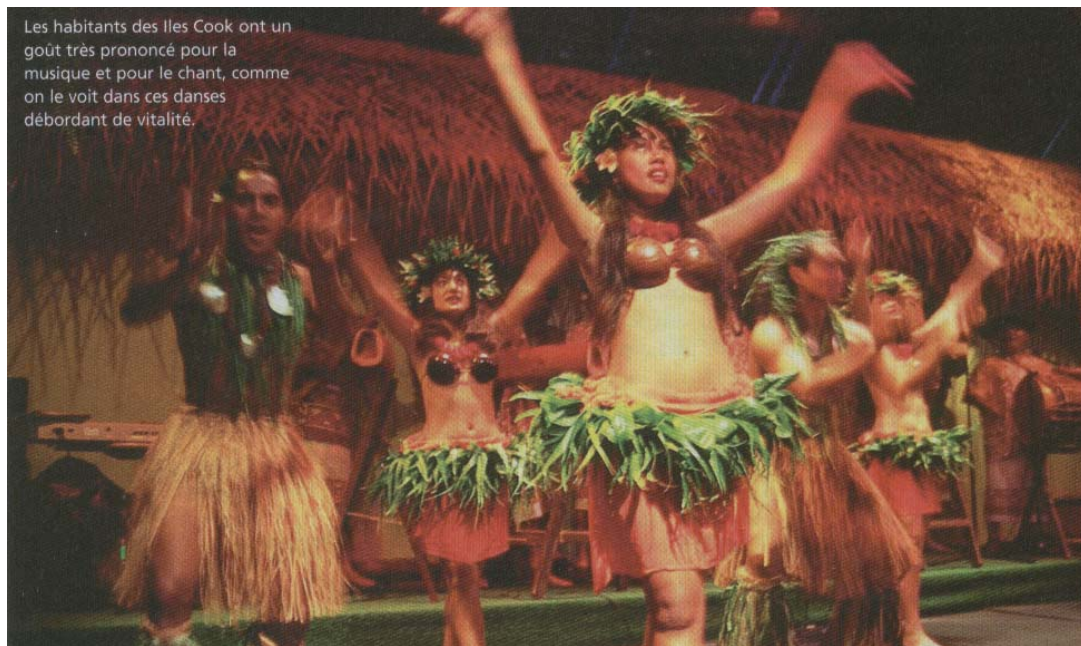
Même si la vision continentale s'est métamorphosée, le jeu de miroirs est toujours aussi efficace pour renvoyer à l'insulaire une image de lui-même qui ne lui correspond pas et qu'il ne peut accepter.

Malgré la banalisation de l'exotisme, la transformation de la villégiature bourgeoise en tourisme de masse, la reconnaissance officielle des traditions, l'habitant des îles souffre toujours d'une image qui est soit dévalorisée, soit stéréotypée. Cette question du tourisme et de l'image des îles fait l'objet de nombreux développements dans la littérature spécialisée dans l'étude des économies du tourisme. Les effets négatifs de l'industrie touristiques et de la construction d'hôtels ou de centres de vacances sur les côtes est rattachée dans l'opinion publique au cas de quelques îles "défigurées" par le tourisme et sa cohorte d'opérations immobilières mais aussi "folklorisées" par la demande des voyageurs en produits culturels. Mais, par une sorte de paradoxe cette "baléarisation" ne fait pas fuir les touristes. C'est le signe de l'attrait des îles que l'investissement massif des professionnels du tourisme dans les

²⁴ Jean-Louis Guébourg (1999) rappelle que ce roman a pour cadre l'île Plate à Maurice, alors que l'îlot remplissait la fonction de lieu de quarantaine pour les engagés indiens.

îles ; comme si elles bénéficiaient d'un capital-nature inépuisable et d'une culture qui reste un formidable réservoir de rêves.

Photographie extraite du dossier sur les Îles Cook du *Courrier, magazine de la coopération au développement ACP-UE* (n° 200, septembre-octobre 2003)



Christophe Grenier (1994) montre pour l'un des archipels les plus emblématiques de la nature sauvage pour l'opinion publique internationale, les Galápagos, que se constitue un espace pionnier frontalier de l'Équateur, espace du possible du point de vue des candidats à l'émigration.

Du point de vue du chercheur, cet espace « obéit à des logiques contradictoires » (p. 254). Le sanctuaire naturel favorise le tourisme qui attire la population dans les enclaves réservées à son implantation. Mais cette population des migrants déborde des limites que les pouvoirs locaux ne font guère respecter. L'attrait des îles en pâtit et le tourisme cesse d'être une ressource inépuisable ! Les yachts se multiplient et le tourisme de luxe se développe, sans que l'habitant de l'archipel n'en tire bénéfice. La portion d'espace resté marginal se trouve confronté à un dilemme, en témoigne Isabela :

« Isabela, l'île la plus grande, aux paysages les plus variés, dispose du potentiel touristique le plus étendu de l'archipel ; elle excite ainsi la convoitise des grands entrepreneurs touristiques, qui achètent massivement des terrains en vue de l'ouverture, annoncée depuis huit ans, d'un aéroport local. Isabela

sera-t-elle le prochain espace pionnier frontalier des Galápagos, alors que la crise du tourisme sur Santa Cruz y laisse prévoir un essoufflement de la dynamique pionnière? Les Isabeliens ne cessaient de nous répéter que, malgré leur désir d'avoir des revenus semblables à ceux des habitants de Puerto Ayora, ils ne sont "pas prêts pour le tourisme". Leur lucidité est touchante : face aux entreprises touristiques ayant accumulé de forts capitaux prêts à s'investir à Isabela, que pèseront quelques centaines de paysans et de pêcheurs ? »

L'aliénation des territoires et des populations qui s'est opérée à Santa Cruz se répètera-t-elle ? Bien d'autres îles et archipels connaissent une problématique similaire et les géographes se demandent si les contre-exemples allégués (les îlots des Seychelles notamment) en sont réellement.

I 31 L'insularité reconnue et relativisée par les géographes

Pour la conception géographique classique, la notion d'insularité est d'emblée une notion relative ; à moins que l'on ne remonte à une période pré-scientifique où l'idée de la géographie comme science humaine est purement anachronique.

Les débuts de la discipline, au XIX^{ème} siècle, sont marqués par les œuvres de quelques pionniers qui ne donnent pas une conception unifiée des méthodes et des types de raisonnement proprement géographique mais qui abordent la question des îles et des peuples insulaires de manière nuancée. Conrad Malte-Brun est un de ces pionniers qui proposent une conception réfléchie de l'insularité à un public éclairé et curieux.

Dans sa *Géographie universelle* (1854), Malte-Brun évoque « *l'influence de la navigation* » sur le genre humain. Il découvre un caractère des peuples insulaires. Il illustre ce caractère de plusieurs exemples.

Ces considérations du livre quarante-sept sont précédées de références nombreuses aux îles, dans les vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième livres, consacrés aux découvertes des Occidentaux depuis le XIV^{ème} siècle. Le lecteur a ainsi découvert les périple des capitaines Franklin, Duperrey, Litke, les circumnavigations de la Bonite et du capitaine Laplace. Il a retrouvé le théâtre du naufrage de La Pérouse. Il a rectifié la position de quantités d'îles du Pacifique. Il a échoué avec le capitaine Ross dans la tentative du passage du Nord-Ouest. Il est descendu dans les régions australes. Les îles se sont révélées à lui très

nombreuses et très différentes les unes des autres, habitées ou non, peuplées de peuples pacifiques ou de massacreurs de marins. Îles des kangourous, îles Biscoe découvertes par le capitaine Biscoe, île Adélaïde en l'honneur de la reine d'Angleterre, île Vanikoro, une des rares à garder son nom indigène : avec la toponymie, il a apprivoisé ces terres lointaines qui resteront pour lui un point sur la carte. Sur l'île Massacre semble se jouer le *remake* de l'assassinat de Cook :

« Parti le 12 avril de Manille pour les îles Fidji, [le capitaine Morrell] découvrit, le 23 mai, six petites îles réunies par des récifs madréporiques ; mais ayant eu besoin de faire quelque réparation à son navire, il fit débarquer la forge ; plusieurs naturels, qu'il nous peint comme noirs, robustes et fort adroits, dérobèrent quelques outils. Le capitaine envoya un renfort à terre et força les voleurs à restituer ce malgré les précautions que M. Morrell avait recommandé à son équipage, un jour, ses gens furent surpris à l'improviste par un parti considérable d'habitants, et seize matelots furent massacrés : de là le nom d'île Massacre que le capitaine donna à la terre où il s'était arrêté. » (pp. 287-288)

Le travail du géographe succède à celui des explorateurs. Le livre trente-unième donne des aperçus de géographie physique, notamment la distribution des continents et des mers marquée, comme l'ensemble de la nature, par l'irrégularité. Le géographe doit d'abord redresser des erreurs dans la mesure des accidents physiques : tous les escarpements sont vus par les voyageurs comme des chaînes de montagne. Il doit ensuite déterminer les rapports géographiques des sols et des espèces, animales ou végétales.

Le géographe n'a pas l'ambition d'un lexicologue, qui voudrait réformer le langage pour l'améliorer. Malte-Brun se contente de prendre acte des usages. En cela il s'oppose à la tentative de Kant qui, dans sa *Géographie physique*, fait assaut de subtilités, par exemple pour dissocier la baie du golfe, quand les peuples confondent ordinairement les deux choses.

« Lorsqu'on jette un coup d'œil sur nos mappemondes, on y voit la surface du globe divisée en grandes masses de terre qu'on appelle continents, et en grands bassins couverts d'eau, et qu'on nomme mers. Comme dans les parties cachées sous l'eau, nous observons de petites masses de terre qui s'élèvent au-dessus des flots environnants, et qu'on nomme îles, de même, en parcourant les continents, nous remarquons des espaces isolés couverts d'eau : ce sont des lacs. Une île ne diffère d'un continent que par les dimensions, et on ne donne au fond à certaines masses de terre le nom de continent, que parce qu'on est resté long-temps incertain si un navire pouvait en faire le tour, et qu'en effet des circonstances physiques ont jusqu'à présent empêché l'exécution d'une semblable navigation. » (p. 364)

Le relativisme de Malte-Brun s'annonce par cette volonté de faire passer l'usage avant la Vérité, les peuples avant les professeurs. Il n'y a qu'un Océan, ce sont les hommes qui par commodité distinguent des mers. Ce relativisme n'empêche nullement le géographe de procéder à des choix. Quand l'usage n'est pas bien établi, il est permis de livrer ses préférences. Ainsi la reconnaissance du troisième continent (l'Australie) et du nouveau et vaste monde océanique qui l'environne mérite un engagement ferme.

Le quarante-septième livre de la *Géographie universelle* est consacré à la « *géographie politique* », qui considère l'homme « *comme être moral et perfectible* ». C'est la navigation qui est présentée comme le principal appui de la perfectibilité. Les îles apparaissent comme des hauts lieux de la culture mondiale.

Notons encore que le concept d'insularité a été appliqué à de multiples territoires, y compris des territoires qui sont ordinairement classés dans la catégorie des espaces continentaux ; à l'instar de l'"île du Maghreb", *Djezirat-el-Maghreb*. Alors que l'école vidalienne venait de préciser ce qu'il fallait entendre par le terme d'insularité, le géographe colonial Émile-Félix Gautier (1927) utilisait le concept pour définir le Maghreb comme une sorte d'île victime de son isolement, « *une région extrêmement isolée* », assiégée par le Sahara. Il faut, écrit-il, distinguer les pays « *franchement continentaux* » comme la France de ce genre de pays qui n'est continental qu'en apparence. Les premiers communiquent librement avec le reste du monde et participent de l'essor de la civilisation mondiale, pas les seconds. Ceux-ci, au contraire, sont des conservatoires pour de « *vieilles choses périmées ailleurs* ». ce sont des pays à la traîne, abritant des peuplades arriérées. Le syndrome insulaire frappe le Maghreb :

« *Par surcroît et par voie de conséquence, dans un pareil pays, lorsqu'une nouveauté se trouve enfin forcer la barrière des cloisons étanches, elle y devient immédiatement d'une importance énorme ; elle y détermine des changements brusques, d'une amplitude inconnue chez nous.* »

Comme nous le verrons cette conception de l'insularité est entrée en crise. L'idée d'un syndrome insulaire affectant les cultures insulaires a été relativisée, voire niée pour ses implications racistes. Certes, en Mélanésie, le mythe du cargo pourrait témoigner d'une pertinence de l'idée de syndrome insulaire pour les cultures des îles. Mettant en lumière l'ouverture mentale des tribus du Vanuatu, le concept d'îléité participe de la réévaluation de l'insularité de sociétés insulaires. C'est une insularité qui est reconnue, identifiée à la force du

lien qui unit les membres du clan avec leur foyer originaire, lieu matriciel. Mais c'est aussi une insularité qui est niée symboliquement par les réseaux d'alliance.

I 32 L'insularité, avantage relatif ou désavantage relatif

L'ambivalence des îles se retrouve dans les mythes et dans l'ensemble de la littérature scientifique. Des savants de toutes époques et de toutes origines se sont emparé de cette caractéristique géographique pour appuyer un relativisme souvent naïf mais qui entretient avec la démarche scientifique des liens étroits.

L'insularité, avantage relatif..

Avec ces différents ordres de grandeur, le fait insulaire ne semble pas se mouler dans un type unique. L'idée d'une spécificité des terres insulaires et la notion d'insularité conçue comme une somme d'effets étonnants n'est pas l'apanage des géographes, loin s'en faut. Elle vient à l'esprit de nombreuses personnes qui veulent rendre compte, dans la veine de la géographie historique, du décor de l'Histoire. Elle se retrouve dans la plupart des études prenant en compte les divers cadres géographiques dans lequel les différents peuples ont connu leur évolution propre.

Illustrant cette constatation préliminaire, les propos suivants d'Adam Smith peuvent avoir une valeur paradigmatique :

« Les colonies grecques s'étant établies chez des nations ou tout à fait barbares, ou tout à fait étrangères aux armes et à la guerre, elles acquièrent bientôt sur elles une très grande autorité : cette circonstance semble les avoir portées à un haut degré de force et d'opulence, avant même qu'aucune de leurs métropoles eût franchi la période de l'extrême pauvreté. Or cet état de misère ne donnant pas lieu à des distinctions de rang marquées est nécessairement accompagné de confusion et d'anarchie, suite au défaut de subordination régulière. Les îles grecques, encore à l'abri de toute invasion d'armée de terre, et même de toutes forces navales, alors peu connues, semblent par cette raison avoir précédé le continent dans l'art de la civilisation, et dans tous les progrès de la société. Aussi les premiers philosophes, comme les premiers poètes, paraissent tous avoir été originaires des îles ou des colonies. Tels furent Homère, Archiloque, Stésichore, Simonide, Sapho, Anacréon. Les fondateurs

des deux sectes les plus anciennes, Thalès et Pythagore, naquirent, l'un dans une colonie asiatique, l'autre dans une île. L'un et l'autre établit son école hors de sa patrie. »

L'insularité est présentée par Adam Smith comme un avantage relatif. Un bref commentaire s'impose. L'intérêt de l'établissement d'une colonie dans une île est explicitement rattaché à la qualité d'abris naturels des îles grecques. Le havre insulaire est néanmoins présenté d'une manière plus complexe. L'abri est en effet d'autant plus grand que l'île est peu connue – effet secondaire positif de l'isolement – et ce n'est pas seulement un abri contre des invasions militaires puisqu'il s'agit de mettre à l'abri un peuple ingénieux et travailleur contre une forme d'incurie politique, inhérente à l'état des premières cités démocratiques. Il s'agit donc d'un abri contre des idées dangereuses, contre une anomie que seule vainc durablement l'établissement d'une hiérarchie. Ainsi deux cercles de raisons s'opposent. Un cercle vicieux lie les difficultés économiques des cités continentales avec leur instabilité politique ; un cercle vertueux renforce le progrès matériel de la colonisation des îles par un progrès spirituel. Bientôt la circulation s'inverse et ce sont les îles qui exportent vers le continent ce qu'elles ont de plus précieux, leurs poètes et leurs penseurs.

Les propriétés physiques de l'île comme cadre géographique sont donc éminemment relatives. Elles sont relatives à l'état des techniques (difficulté d'envahir ces territoires insulaires avec les marines de l'époque), à l'état des idées (facilité à instaurer un pouvoir colonial stable et fort sur le territoire du fait de l'arriération des peuples allochtones). Elles ne donnent aucun avantage si ce n'est un avantage provisoire, accidentel. Les cités continentales peuvent espérer rattraper leur retard de développement et s'engager dans une voie plus souriante encore en drainant les talents des cultures insulaires et en bénéficiant des ressources démographiques et naturelles d'un vaste arrière-pays.

... ou désavantage relatif

On peut retrouver chez les géographes contemporains ayant les îles grecques pour sujet d'étude ce genre de référence au cadre géographique, tantôt comme cadre favorable tantôt comme cadre qui constitue un handicap pour la société insulaire. L'insistance est portée sur les faits économiques contemporains, liés peu ou prou à l'enclavement et à la mono-activité qui semble en résulter. Pour les mêmes îles, les historiens ont noté cette ambivalence des îles et en ont fait une thématique de recherche.

L'ambivalence repose sur l'opposition des rivages et de des territoires montagneux. Les terres de plaine sont souvent exigües. De plus elles conjuguent un triple inconvénient : étant mal irriguées, malsaines et exposées aux agressions. Ainsi, parlant du cadre géographique antique de la Crète, Paul Faure (1973) fait dépendre la survie des colons des plaines de la paix, d'une forte natalité, d'une organisation collective du travail et de techniques supérieures à celles des gens des montagnes, d'un gouvernement stable capable d'organiser l'écoulement des surplus alimentaires. Le cœur de l'île antique est constitué par les montagnes autour de Goniès, la civilisation minoenne se développe à partir des territoires situés entre 200 et 400 mètres, sur le versant nord et entre 500 et 600 mètres sur le versant sud. Puisque la mer est une voie de communication plus rapide et plus sûre que les chemins de l'intérieur, les insulaires se font marins. L'ambivalence tient encore au fait que l'île connaît un peuplement par le dehors et par le dedans (p. 78). Le peuplement est à la fois une adaptation des hommes aux conditions géographiques (se faire une place dans l'île) et une conquête de nouveaux territoires, (peuplement par le dedans) grâce au déboisement, éventuellement à la guerre, par l'introduction de plantes et d'animaux, mais encore la mise en valeur des terres proches des sources ou dont la nappe phréatique est facile à atteindre (p. 73). La présentation du cadre géographique se termine par l'étude de sa segmentation en habitats et unités de culture depuis l'époque préhistorique. Quatre zones climatiques couplées avec les variations locales du relief et des sols sont déterminantes. La diversité des paysages correspond à un émiettement du territoire de l'île, d'où l'espèce de loi qui peut apparaître comme généralisable à quantité d'îles : « (...) le cloisonnement est une des lois de la Crète » (p. 70).

À l'exemple de Faure, les historiens inscrivent ainsi leur démarche dans une tradition d'explication de la pluralité anthropologique et de la diversité des formes politiques. Cette tradition porte attention à l'espace insulaire, mais ne dépasse guère l'idée de l'espace comme "cadre géographique", avec la précision que ce cadre est fortement marqué par le cloisonnement.

Dans beaucoup d'études monographiques, les îles sont présentées par les géographes comme de petits marchés, où vivent des populations réduites en nombre, de petits producteurs et petits importateurs. Avec la modernisation des transports et l'entrée des îles dans l'ère de la consommation, l'attention portée aux flux s'est renforcée en s'adossant à l'étude des déséquilibres induits par la fin de l'économie de subsistance. L'évolution de l'agriculture et du régime de la propriété foncière est alors scrutée. Le déséquilibre de l'économie insulaire se

traduit en effet par des transferts de propriété et de nouveaux usages des terres et des habitations, liés en particulier au tourisme.

L'île est toujours présentée comme une sorte de décor aux caractéristiques physiques accusées. Toutefois, même prolongée par des considérations juridiques (effets des droits de succession) ou sociologiques (importance de la religion), l'idée de cadre géographique correspond à un type de pensée géographique assez superficiel. On la retrouve néanmoins couramment sous la plume de nombre de spécialistes de l'aménagement du territoire, d'urbanistes ou de sociologues.

Une illustration de la tournure de pensée mais qui présente l'insularité non plus comme un avantage mais comme un désavantage relatif peut être fournie par l'étude fouillée de Guy Dupont sur la capitale de la Réunion (1990). Dans sa conclusion « Saint-Denis, poisson-pilote d'une île tropicale en mutation » (pp. 723-726), le spécialiste de l'aménagement du territoire insiste sur la maîtrise du destin que procure le savoir. Un approfondissement des connaissances dans les domaines démographiques et économiques peuvent en particulier favoriser la réalisation de projets d'aménagement ambitieux, en rendant les édiles attentifs aux contraintes impératives qu'il ne faut pas minimiser. Une méconnaissance des facteurs démographiques se serait déjà traduite par un retard d'infrastructures, malgré les efforts entrepris pour résorber l'habitat insalubre et quelques grands projets comme la création du quartier du Chaudron par la S.I.D.R.. Le retard global d'équipements fut à l'origine d'une crise urbaine durable. Son rattrapage s'est révélé très coûteux.

L'insularité est alors définie comme une position géographique qui exacerbe les tendances ailleurs observées et renforce la possibilité d'une évolution devenant incontrôlable.

I 33 Le déterminisme relatif des géographes et l'idée d'un horizon des sociétés insulaires

La science est déterministe par principe : le postulat fondamental est celui de lois qui gouvernent toute chose dans le monde, même si la plupart demeurent cachées. L'hypothèse du libre-arbitre est alors contradictoire. C'est une idée métaphysique, invérifiable, qu'on peut

nier sans conséquences fâcheuses. Nous croyons être libres quand nous ignorons les causes qui nous déterminent. Le milieu (les conditions physiques, les ressources disponibles), la société (l'éducation, les institutions qui nous semblent sages ou menaçantes, les autres individus qui nous parlent et nous influencent), tout, en nous et autour de nous, est réglé et théoriquement prévisible.

Lui-même métaphysique et non pas scientifique, le déterminisme est contradictoire ! Nombreux sont les philosophes à avoir fait de ce constat la base de leurs réflexions épistémologiques. Une critique du déterminisme est nécessaire, passant par la reprise de la question des rapports de l'esprit et du corps. Faut-il accorder que l'état du cerveau est causalement suffisant pour déterminer tous nos choix, toutes nos pensées, même les plus personnelles ?

De nombreux géographes ont refusé de sacrifier la thèse du libre-arbitre sur l'autel de la science. La majorité répugne sans doute aujourd'hui encore à répondre par l'affirmative à la question que nous venons de poser - refus de l'hypothèse I de J. Searle (J. Searle, 2004 : p. 48). La majorité des neurobiologistes en revanche trouveraient la réponse probable, étant donné que le cerveau n'a pas la moindre caractéristique qui tendrait à prouver le contraire.

Tandis que l'opinion est souvent fataliste et adhère naïvement à l'idée d'un cadre déterminé de l'action humaine (le sol, le pays, la patrie, le cadre de vie, l'ambiance de la campagne ou de la ville), la pensée géographique n'est pas déterministe sans manifester de réserve. Elle se caractérise régulièrement par une volonté de dépasser cette idée populaire d'un cadre géographique présentant des avantages et des handicaps quant à la réalisation des projets d'une collectivité donnée.

Dans cette œuvre à deux mains, *La géographie de l'histoire* (1921) qui fait suite à un exposé des principes de la géographie humaine, Jean Brunhes s'efforce avec Camille Vallaux de dégager les conditions de la transformation de la géographie de l'histoire en discipline scientifique. Brunhes tient à insister sur la nécessité d'étudier les faits de géographie sociale à la lumière des faits psychologiques. Il veut orienter le regard du géographe sur les faits de fixation et les cohésions humaines. Son ennemi est la pensée jugée réductrice des positivistes et le simplisme qui consiste à faire découler toute l'histoire des sociétés des seuls faits de l'histoire économique et de l'histoire politique, en passant sous silence les faits de géographie humaine.

Il s'agit d'une épistémologie de la géographie qualifiée par nous de "déterminisme relatif", qui s'efforce de tenir le juste milieu entre deux écueils : expliquer l'histoire sans essayer de comprendre l'habitant, l'acteur géographique (déterminisme social) ; expliquer les conditions géographiques comme l'ensemble des contraintes naturelles, en faisant abstraction des choix collectifs (déterminisme géographique naïf). Le déterminisme géographique ne peut s'élever à la dimension de la science qu'à la condition de considérer l'être humain comme être de culture, doté du libre-arbitre (p. 54) :

« Nous disons hardiment et nettement que toute vérité concernant les connexions entre le cadre de la nature et l'activité humaine ne peut être que d'ordre approximatif : en vouloir exagérer la précision, c'est la fausser (cette vérité relative), c'est faire œuvre anti-scientifique au premier chef. C'est pourquoi ont été viciés dès le principe les systèmes qui ont exagéré la dépendance des faits humains et qui ont fait d'une sorte de déduction logique le mécanisme d'explication des événements de l'histoire ou des faits sociaux. »

Cette méfiance envers la précision rejoint un style de pensée aristotélien, comme si le géographe explorant le monde sublunaire ne pouvait découvrir des phénomènes purs libres de toute détermination accidentelle. Brunhes fait alors de l'être humain un agent autonome, dont les décisions orientent les modes d'habiter (p. 58) :

« Toute connexion de l'activité humaine avec la nature, et partant tout fait de géographie humaine, résultat et figure de cette connexion, dépendent de cet agent en perpétuelle mobilité, voulue ou déterminée, l'être humain ».

Ces deux citations sont extraites de la présentation réalisée par Lucien Gaillabaud (1996). Ce dernier explique que la réaction de Camille Vallaux fut négative, en raison d'une opposition de principe à l'idée d'introduire le libre-arbitre au cœur des considérations de méthode. Si Vallaux ne réussit pas lui-même à clarifier suffisamment son épistémologie, comme en témoignent ses hésitations et revirements, il expose clairement son hostilité philosophique à l'égard du déterminisme relatif de Brunhes dans sa nécrologie, citée par Gaillabaud (1996 : p. 105) :

« Mais si le déterminisme [ainsi que l'établit J. Brunhes] paraît dans l'ordre de la géographie humaine, tantôt insuffisant, tantôt futile, y a-t-il un déterminisme social dont la géographie puisse, pour sa part, découvrir les lois ? J. Brunhes enlève à la géographie, sinon toute possibilité de le faire, du moins une bonne partie, en insistant sur la prépondérance du facteur psychologique (...) L'homme n'est plus considéré comme un être du monde vivant placé à la tête de la série animale et soumis comme cette série entière au déterminisme universel. Il est un être à part, que sa destinée place au-dessus et presque en dehors de la nature vivante, malgré les nombreux liens qui l'attachent à celle-ci et au monde physique tout entier. »

Refusant l'hypothèse du libre-arbitre comme inutile, Vallaux ne fait qu'endosser la posture épistémologique courante, qui s'efforce de ne pas feindre d'hypothèses.

On peut ainsi parler de la reconnaissance d'un véritable "déterminisme relatif", correspondant à la reconnaissance des facteurs psychologiques, par nature personnels et non réductibles à l'énoncé de lois, dans un espace de déploiement donné, qui apparaît à toute une société et non à un individu isolé comme une contrainte ou un atout, et non pas comme un théâtre de la liberté absolue.

Ce postulat se retrouve dans quantité d'ouvrages de géographie consacrés aux îles, c'est l'idée communément associée à la découverte d'un "horizon", suivant l'acception première du terme mais aussi et surtout son sens métaphorique.

Analysant l'idée d'horizon, Camille Vallaux (1925) conclut que la géographie générale « apprend à "*penser sphériquement*" » quand la géographie régionale « fait le plus grand usage du tour d'horizon réel ou idéal ». Le tour d'horizon ne permet pas de soupçonner certaines causes et certaines régularités, des faits démographiques et des pans d'histoire par exemple. Aussi élargi soit-il, le champ de vision est toujours restreint. C'est une pensée fixée au sol. La pensée zonale nécessite en revanche une élévation. L'observateur se place en surplomb. La pensée sphérique se charge alors de recueillir les faits de masses, la part invisible de l'occupation humaine des territoires.

Mais est-on sûr que cette nouvelle vision saisisse l'essentiel ou bien échappe-t-il encore à l'analyse, parce qu'il est à la fois trop proche et trop évident ? Que faire de l'horizon de l'habitant ?

Le déterminisme relatif est porté par l'idée que l'horizon qui importe toujours davantage que les autres et qu'on a pourtant tendance à oublier est l'horizon de l'habitant. Le savant multiplie les tours d'horizon et prend de la hauteur. Mais son savoir consiste à relativiser le visible par l'invisible. Métaphysiquement, le déterminisme est conservé, pour rendre compte des faits, comme phénomènes nécessaires, et de leurs connexions, même accidentelles. Il est en revanche menacé par la prise en compte d'un horizon purement subjectif, qui est par définition à nul autre pareil, l'horizon de l'habitant. Qu'est-ce par exemple que l'horizon de la société insulaire pensée comme horizon subjectif et intersubjectif ?

Dans notre domaine propre, la géographie des îles, une présentation du déterminisme relatif est nécessaire. Pour commencer, en restant aussi prudent que possible, plusieurs cas de figure peuvent être distingués.

La thèse qui une nouvelle fois s'impose est que l'insularité doit être vue comme à une réalité physique, naturelle, dont il faudrait relativiser les effets en tenant compte de l'histoire, du social et de ses différentes formes d'organisations.

Successeur des grands noms de l'École française, Max. Sorre est représentatif de cette manière d'aborder l'insularité. En effet, il poursuit explicitement le but d'une géographie qui intègre l'écologie comme principale source de données et comme modèle pour le raisonnement. Mais s'il ne se rend pas forcément compte qu'il met ainsi en avant des notions faussement positives (en réalité fort confuses) et qu'il poursuit un projet que ses successeurs ont considéré comme voué à l'échec (celui d'une géographie humaine dont la conceptualisation emprunte sa logique aux sciences de la nature même si elle prend le soin d'adapter ses résultats au monde humain, en valorisant les groupes sociaux sur les individus, la culture sur la nature), il aboutit à une synthèse convaincante et stimulante pour l'imagination. Cette pensée est d'autant plus relative qu'elle est volontairement hésitante, tâtonnante, de fait tendue entre la reconnaissance de la singularité des événements humaines et de la régularité des phénomènes naturels.

Les travaux de l'école française de géographie se caractérisent par un empirisme sclérosant (P. Claval, A.-L. Sanguin, 1996), qui focalise l'attention sur les structures agraires et les évolutions des campagnes. Les écrits postérieurs à la *Géographie Universelle*, dirigée par Paul Vidal de La Blache puis Lucien Gallois, mettent régulièrement en avant l'évolution non politique, ni vraiment culturelle, mais économique des espaces insulaires. Il s'agit d'une tendance qui s'accroît au cours du temps. Le relativisme n'est alors guère modifié mais néanmoins déplacé par rapport à la première approche que nous venons de survoler.

Dans un chapitre consacré à l'« *omniprésence de la mer* » pour les îles des Petites Antilles, Maurice Burac (1989 : p. 36) consacre un déterminisme relatif lié à une causalité insaisissable car éminemment changeante. Voici sa conclusion :

« Très tôt, la mer constitua une barrière qui devait affecter les relations entre les populations des Petites Antilles, même si les distances inter-îles restent très limitées. De nos jours encore, l'insularité,

s'ajoutant au morcellement, est un handicap commun à ces territoires. Par les limites de tous ordres qu'elle impose, elle pénalise souvent le développement économique et social. »

Deux choses empêchent alors de mesurer voire de saisir la réalité même de l'insularité. Mais on notera au passage l'expression « *limites de tous ordres qu'elle impose* » qui brille par son imprécision. Ce qui est affirmé est soutenu par une sorte d'intuition et ne s'explique guère... À quoi bon imposer quelque chose si ce n'est pas quelque chose de stable et de défini ? Burac passe outre l'objection et présente ses idées d'un ton docte.

D'une part, l'effet de barrière est couplé au morcellement, avec l'impossibilité d'établir des liaisons maritimes fréquentes et régulières entre toutes les îles. À partir de données mesurées ou mesurables (mobilité des îliens, coûts des transports, effets des barrières douanières *etc.*) il est donc impossible de préciser ce qui relève du seul fait du handicap maritime. Celui-ci est « *commun* », il relève d'une *Gestalt*, c'est-à-dire d'une forme qu'il faudrait sans doute appréhender comme un tout. Le déterminisme insulaire devient alors l'objet d'un jugement réfléchissant. C'est un déterminisme qui s'offre à la pensée, mais pour lequel n'existe pas de critères objectifs valides universellement. Il demande au géographe de prendre en considération la forme méditerranéenne de la mer des Caraïbes. Il lui demande de la juger à travers une appréciation qui ne peut être que subjective même si elle n'est en rien arbitraire.

D'autre part, ce déterminisme est un handicap avec lequel les îliens ont appris à vivre. On pourrait dire avec lequel ces populations ont appris à s'habituer à leur isolement insulaire. La dimension historique doit être soulignée, avec elle le caractère accidentel de limites juridiques, de frontières d'aires linguistiques, mais encore de liens inter-îles résultant sur la longue durée de la pratique du commerce comme de processus diasporéiques. Le déterminisme insulaire a peut-être son origine dans les « *distances inter-îles* », mais cette origine vieillit dans le monde, comme le Dieu de Leibniz. La solution de continuité physique est peu à peu remplacée par une solution de continuité politique et économique, bientôt par un fossé symbolique. Et, à l'instar de la barque de Thésée, dont on a changé chacune des planches vermoulues, le vieux déterminisme insulaire est toujours là et n'est plus là en même temps. S'il perdure, c'est moins par les seuls effets de la distance, effets que les techniques peuvent dépasser, que par un ensemble de choix communs à tous les habitants des îles mais que nul, paradoxalement, n'a jamais l'impression de prendre.

Pour ces deux raisons, le type de déterminisme relatif mis en lumière par Burac échappe à la détermination objective. Il devient porteur d'une vérité épistémique, relevant plus de la certitude que de la nécessité, dans un discours chargé de rendre les représentations des insulaires considérés comme acteurs économiques.

L'horizon des peuples insulaires

Pour le géographe, l'horizon des insulaires est un ensemble de représentations dotées de cohérence mais qui, ni arbitraires ni pleinement justifiées, ne manquent pas de le surprendre.

Horizons de l'île de La Réunion, juin 2005 (clichés personnels)



En première approximation, c'est un « *horizon de travail* » suivant l'expression que Pierre Deffontaines utilise dans *L'Homme et la forêt* (1933).

Dans cette synthèse, le géographe réfléchit de quelle manière il convient d'aborder la question du peuplement. Le point de départ de la réflexion est la constatation – qui n'est pas du tout exceptionnelle – du fort peuplement de pays pauvres aux sols peu généreux et, à *contrario*, du faible peuplement de pays plus riches. La question géographique est donc celle des fronts pionniers et des effets de la dualité opposant les “pays-rûches”, pauvres mais peuplés, qui essaient leur excédent de population, et les “pays de colonisation”, plus fertiles et qui peuvent accueillir ces émigrants. Gérard-François Dumont et Bernard Méricot (1996 : p. 324) résumant son propos. Ils reviennent sur l'opposition entre “ressources d'occupation” et “ressources de production” :

« Les liaisons entre activités humaines et milieu physique sont essentielles pour comprendre le peuplement d'un territoire. Question difficile. Les rapports de l'homme au travail expriment une donnée explicative fondamentale des différences spatiales. La terre recèle deux types de ressources : celles qu'elle donne favorablement et qui permettent d'occuper un territoire même si l'homme n'en a guère envie (par exemple des hommes doivent s'établir, certes en nombre limité, près des champs pétroliers pour les exploiter) ; celles où l'homme a envie de produire, même si la terre n'est pas riche, et qui sont causes de peuplement. Il s'agit souvent de lieux dont l'homme doit s'accommoder. Des populations font ce qu'il faut pour vivre, même sur des terres peu favorables, lorsqu'elles y ont été refoulées par les vicissitudes de l'histoire (comme par exemple en Kabylie). »

Ainsi, les ressources de production attirent des hommes mais ne les retiennent pas forcément. Elles donnent naissance à des fronts pionniers. En revanche, les pays anciennement peuplés dont les ressources sont faibles occupent une masse de personnes, qui travaillent souvent beaucoup pour un maigre résultat, juste suffisant pour la survie. La perception des ressources et la connaissance empirique des milieux sont pour beaucoup dans ce décalage. Les peuples se dotent de traditions qui sont parfois comme autant de carcans. Dans la ligne de cette réflexion, le géographe débouche sur une compréhension de la mise en valeur des territoires et des terroirs, à petite et grande échelle.

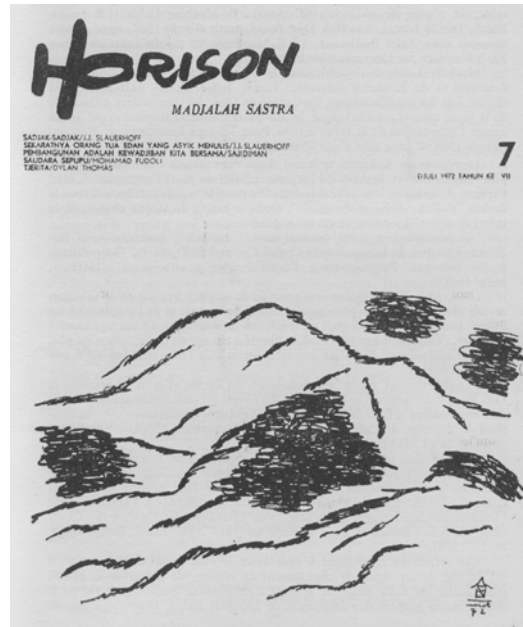
Deffontaines introduit ainsi la notion (1933, p. 18, cité par G.-F. Dumont et B. Mérigot, 1996 : p. 325) :

« On abordera surtout le délicat problème des horizons de travail. Ce qui importe dans la vie des hommes en un pays donné, c'est le régime des travaux ; ce n'est pas tant les richesses offertes par la nature, celles-ci d'ailleurs n'influent sur la vie du pays que dans la mesure où elles sont devenues horizons de travail, dans la mesure où elles apparaissent comme ressources d'occupation plus que comme ressources de production. »

Le problème des horizons de travail est « délicat », en raison de la combinaison qui s'effectue entre production de rente et production de survie, dans un contexte plus ou moins marqué par les échanges commerciaux.

D'une part, il faut que des ressources apparaissent comme des horizons de travail pour être exploitées. D'autre part, il faut qu'elles apparaissent dans un horizon de travail socialement valorisé pour devenir des ressources d'occupation et ne restent pas des ressources annexes, même si elles sont abondantes ou bien relativement faciles à exploiter.

Couverture de la revue indonésienne *Horison* (1972), dirigée par Mochtar Lubis, consacrée à la littérature mais aussi à la défense de la démocratie (H. Chambert-Loir, 1972)



Les îles ont de tels horizons de travail. Ce sont souvent des pays de relégation, cruellement marqués par les vicissitudes de l'histoire, mais pas toujours. Elles ont leurs fronts pionniers, des mangroves par exemple, et leurs ressources traditionnelles, les poissons du lagon par exemple. Elles ont leurs ressources d'occupation, comme la canne à sucre, et leurs ressources de production, comme le tourisme.

Et ces horizons se font et se défont. Ici, le tourisme devient ressource d'occupation, après avoir été mis en œuvre par des entreprises étrangères, continentales, avec des capitaux étrangers pour des profits qui repartaient vers le continent. Là, c'est la canne à sucre qui est menacée comme ressource d'occupation ; déjà elle n'occupe plus qu'une toute petite partie de la population active. Et si les poissons du lagon se font de plus en plus rares tandis que les ressources animales et végétales des mangroves s'épuisent, on en vient à se demander quel horizon de travail il reste à la population, qui s'est acharnée à tirer une maigre pitance de son milieu traditionnel ou qui a accepté d'émigrer vers un front pionnier pour sortir de la misère.

En seconde et dernière approximation, l'horizon des îles est donc un espace qui prend sens dans un jeu d'oppositions. L'horizontal s'oppose au vertical ; le géographique au social... pour des individus créoles non dénués de mauvaise foi. Les îles furent des terres

d'expérimentation. On y rêvait de construire le bonheur et on essayait de mener des vies parallèles. Elles ne sont plus des "paradis terrestres".

Dans une perspective nourrie de "géographie radicale" (*Radical Geography* sous la bannière de R. Peet), Ulrich Fleischmann (1987) n'hésite pas à proposer une « *approche théorique* » de la créolité, ou de l'insularité identifiée à la créolité. Le fait est que « *l'insularité favorise la créolisation* » (p. 59) ; les idiomes véhiculaires des sociétés esclavagistes, simples pidgins, deviennent des créoles quand la majorité des locuteurs les reçoivent comme langue première. Mais alors un renversement s'opère et la langue créole perd sa fonction véhiculaire. Le créole ne se représente pas les autres îles comme des îles créoles mais comme des dépendances de puissances exotiques, avec leur langue nationale pour langue véhiculaire. S'observent alors des conséquences culturelles majeures : les cultures créoles en tant que postérieures à la colonisation sont repliées sur elles-mêmes, en position défensive, hélas parfois victimes d'une sorte de « *rétrécissement volontaire* » (p. 64) dont le premier symptôme est l'exacerbation de la compétition entre paysans ou entre pêcheurs, entre gens du même village. La mobilité initiale n'est plus qu'un vague souvenir, tout juste suffisant pour nourrir des rêves d'expatriation. Malade, la culture créole devient extravertie, les individus subissent même une décréolisation. Un fantasme se généralise (p. 65) suivant lequel la mobilité ne peut plus être que "verticale" :

« *Seul l'espace lointain de la métropole permet de dépasser l'île exigüe. L'homme créole enclavé pour des raisons historiques dans un espace trop étroit, n'arrive plus à utiliser les espaces larges du voisinage qui sont à sa disposition immédiate. Entouré par la mer, les insulaires créoles n'ont pas développé une culture maritime qui, par l'amélioration des techniques d'exploitation aurait permis l'accès à de nouvelles ressources* ».

La théorie de Fleischmann est très séduisante. Son assise conceptuelle est solide, le fait créole est analysé dans différentes régions du monde, les espaces géographiques et symboliques sont clairement distingués, les hypothèses heuristiques concernant l'opposition des îles et des continents sont précisées pour plus de clarté encore. Si on la lit bien, et on n'a donc aucune raison de ne pas le faire, on ne la découvre nullement offensante vis-à-vis des créoles ou de la créolité

Mais elle est également, en tant que regard géographique, sans complaisance aucune. Nous avons à reconnaître que nous avons un horizon et que nous le réduisons volontairement la plupart du temps ! L'insulaire ne fait qu'illustrer cette loi générale.

Un dernier point reste à détailler dans cette première partie. Si les insulaires ont leur horizon, doté de spécificité, les géographes ont eux aussi une sorte d'horizon, un horizon d'attentes²⁵ qui ne coïncide pas tout à fait avec l'horizon des peuples des îles.

L'horizon des géographes

En lisant attentivement la préface de *l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie* (1981) on découvre cet horizon exprimé dans une rhétorique savante.

Alain Huetz de Lemps, Michel Legand et Gilles Sauter produisent un bref texte intitulé « Un atlas : pourquoi ? comment ? ». Ils explicitent leur but, non pas « *refaire la géographie de l'archipel* » en quelques lignes, mais doter le lecteur de « *quelques pistes de lecture* ». Or, ces pistes sont en réalité un double « *fil directeur* », qui consiste en une attention portée aux oppositions et aux complémentarités formant l'espace calédonien. La métaphore utilisée est alors celle d'un espace pétri (comme on dit qu'un propos est “pétri d'oppositions” ou qu'un individu est “pétri de bonnes intentions”). Et, si les oppositions sont faciles à repérer, à la fois objectives (tenant à la morphologie du territoire considéré à une échelle donnée, comme dans le cas de l'opposition terre/mer ou de l'opposition parties basses/parties hautes) et subjectives (se traduisant en représentations et en différents traits de « *l'occupation humaine et à l'utilisation du sol* », comme des particularités de la carte scolaire), les complémentarités ne sont, quant à elles, pas si assurées. L'opposition du lagon et de la Grande Terre en est un exemple. Ce n'est pas un « *clivage* » spatial mais un « *espace intermédiaire* », permettant précisément de transformer l'opposition terre/mer en complémentarité. En tant qu'intermédiaire, le lagon prolonge la mer mais perd son caractère d'extériorité, devenant un lieu approprié pour des activités complémentaires aux activités pastorales et agricoles qui font la base de la vie calédonienne.

²⁵ Le géographe Paul Claval, ardent défenseur d'une approche culturelle, a proposé la notion d'« *horizon d'attente* », “attente” au singulier, pour intégrer la temporalité aux recherches géographiques. Il s'inscrit de ce fait dans le type de réflexion inauguré par Pierre Deffontaines mais préfère faire allégeance au sociologue américain Robert K. Merson, promoteur des “*horizons of expectancy*”, ou à Holger Gerter, qui mentionne des « *scénarios pour des vies possibles* » (*scripts for possible lives*). Là où, en effet, Deffontaine insiste sur l'inertie des mentalités, Claval insiste sur le fait que le futur est imprévisible – les projets des individus ne cessant de se réformer voire de se contredire. Faut-il voir dans cette opposition une querelle philosophique décisive ? Nous n'irons pas jusque là, refusant de voir dans la géographie classique ou dans ses prolongements une forme de pensée épistémologiquement naïve, essentialiste ou scientiste.

Nous faisons l'hypothèse que dans leur insistance sur le « *dispositif complexe d'oppositions et de complémentarités, propre à l'Archipel* » les auteurs de la préface livrent à demi-mots leur attente de scientifiques : transformer les oppositions, même les clivages les plus marqués, en complémentarités. Transformer une dualité en dualisme, c'est-à-dire en une organisation de l'espace ayant perdu son caractère accidentel et subi pour devenir un ferment politique d'unité, malgré les barrières visibles et invisibles qui scindent la population en groupes définis par leur position et leur rôle.

Suivant cette hypothèse, les auteurs de la préface de l'*Atlas* ont un horizon d'attente vis-à-vis de ce qu'ils nomment le « *jeu d'emboîtements* » géopolitique de l'archipel. Ils espèrent que les divisions en sphères d'influence se muent en relation solidaires. Ils entrevoient et encouragent l'avènement d'un monde archipélagique où se combler les écarts et où disparaissent les réflexes de mise à l'écart. Des fossés entre peuples voisins se sont récemment creusés, des distances se sont dilatées sous l'effet d'une situation de dépendance. Les lignes de partage demeurent néanmoins artificielles et peuvent s'effacer par la mise en œuvre de politiques de solidarité et de coopération, à commencer par la coopération scientifique.

La lecture que nous proposons de cette préface est peut-être forcée. Plusieurs points viennent en renforcer les présomptions. D'une part, la grille de lecture n'est pas seulement descriptive mais encore prospective. Les auteurs montrent bien qu'ils attendent certains effets de leurs recherches même si celles-ci ne débouchent pas directement sur des applications. L'explication des choix de la société insulaire (l'occupation des basses terres) et des représentations communes (la distinction de la côte Est et de la côte Ouest, l'opposition du centre économique et de l'ensemble composé de l'"intérieur" et des "îles") se double d'un effort de compréhension, en portant particulier sur les choix qui s'offrent à elle. Cet effort de compréhension place les chercheurs dans la position où ils peuvent participer à un dialogue portant sur l'avenir de l'archipel. D'autre part, la question de l'influence des milieux est abordée, d'une manière franchement déterministe. L'horizon de travail des insulaires est comme effacé, remplacé par des remarques sur la répercussion des éléments et les effets de la situation. Ainsi, les auteurs insistent sur la nature corallienne des îles sur « *tous les aspects de la nature et de la vie* ». Ils notent la concordance de l'opposition climatique des côtes et de la répartition des communautés ethniques, en raison de la présence ou de l'absence de terres

faciles à exploiter. Ils soulignent encore que la région du massif minier du Sud, l'exploitation du nickel « *fait fuir l'agriculture et sert de repoussoir au peuplement* ».

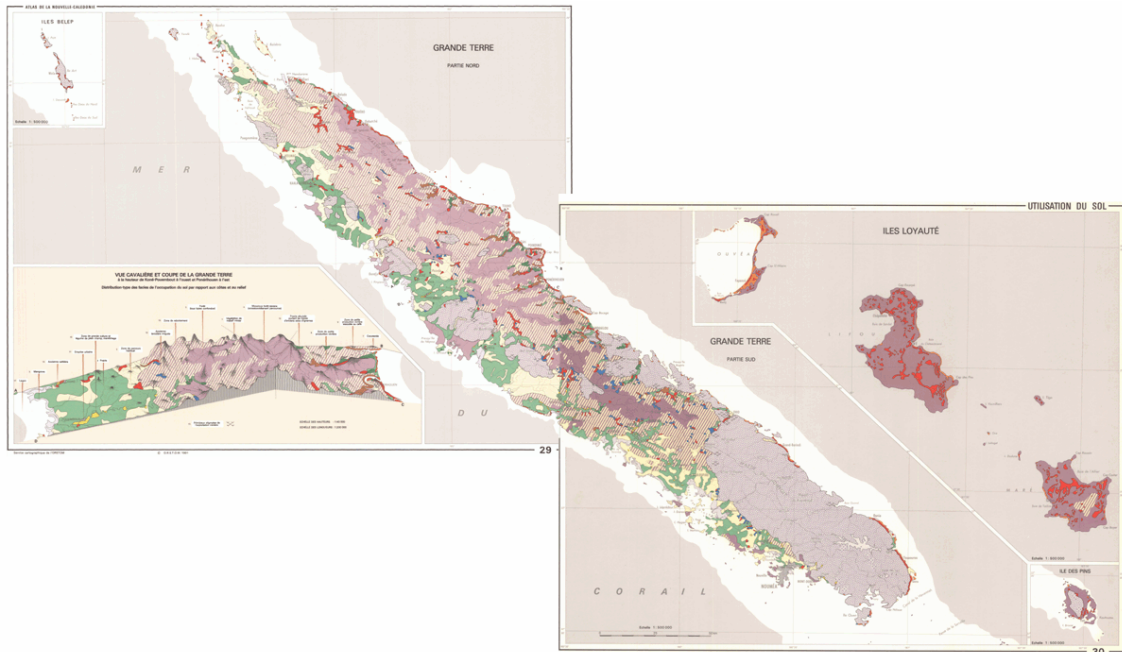
Consécutivement à cet effacement de l'horizon insulaire, l'horizon d'attente des savants se détache avec plus de force.

Dernier point, les auteurs explicitent eux-mêmes le rôle politique, au sens large du terme, de la géographie humaine dans un paragraphe de conclusion évoquant l'enjeu de la lecture de l'*Atlas*.

Avec lucidité, Huetz de Lemps, Legand et Sauter soulignent alors la difficulté de la géographie pour la population elle-même. Il faut fournir un effort pour lire les cartes, cet effort est un véritable effort intellectuel, la création (ou construction) d'une idée ! L'opinion a tendance à ne penser à l'organisation d'un territoire que sous la poussée de l'intérêt dans une situation d'action ou de préparation à l'action. L'opinion minore l'enjeu de l'espace et ne s'en soucie ordinairement que pour projeter un itinéraire ou localiser un événement. Pour considérer l'organisation de l'espace telle qu'elle se livre à l'arrière plan de ces objectifs triviaux, il est nécessaire en revanche de faire un effort d'imagination. Il faut rendre parlant les signes de la carte ; c'est par des associations d'idées et de libres rapprochements que se dévoile la structure du paysage physique et humain.

Le territoire se lit, mais surtout se construit mentalement dans une attitude que les pédagogues appellent du terme "d'approche problématique". Hors des murs de l'école, la problématisation est non seulement possible mais très utile ! Il s'agit d'une utilité supérieure à la simple satisfaction des besoins, celle de l'utilité de l'inutile : utilité cognitive couplée au besoin de donner du sens. La lecture de la carte symbolise alors la curiosité portant sur l'autre. L'*Atlas* représente un savoir qui n'a pas fini d'être construit, auquel il manque toujours des pages.

Ulrich Fleischmann (1987) nous indiquait précédemment d'autres façons moins orthodoxes de dire à peu près la même chose. Possibilité de faire jouer l'horizontal contre le vertical. Volonté de maintenir vivant la culture créole.



Pour les géographes de l'Atlas, moins polémiques, imaginer l'espace à partir de la carte, c'est un « *chemin ouvert à tout, mais particulièrement aux habitants de la terre calédonienne* ». En effet, la population peut se sentir fière de la diversité des paysages de l'île, appréhender avec curiosité la géographie d'un territoire qu'elle ne pratique pas et ne connaît que par ouï-dire, dépasser les limitations accidentelles du vécu par des excursions imaginaires. De plus, l'imagination spatiale peut inspirer des chantiers politiques, suggérer l'urgence de décisions concernant l'ensemble des citoyens et finalement améliorer la gouvernance.

Reconnaissant à la population cette possibilité d'appréhender l'espace de manière constructive, les géographes ont comme attente déclarée que, suivant l'expression de Maurice Leenhardt, la Nouvelle-Calédonie devienne toujours davantage un « *séjour paisible* » pour les êtres humains.

Qu'est-ce donc, pour résumer, que l'esprit des géographes des îles lorsqu'on s'efforce de dépasser son caractère multiforme en faisant l'hypothèse d'un accord sur les objectifs à atteindre, accord tacite se maintenant depuis les débuts de la géographie scientifique ?

Transition

Dans un article de vulgarisation remarquable, Jean-Luc Bonniol (1997) insiste sur le fait que « *l'insularité est toujours relative* » (p. 87). Il ne veut pas dire qu'il s'agit d'une notion

imprécise, mal définie, même si « *les îles offrent une palette inépuisable de cas particuliers* » (p. 73).

Toute notion scientifique est relative au sens où elle repose sur des hypothèses et suppose une réduction du particulier au général. La relativité de l'insularité a un sens différent. C'est une l'influence qu'exerce l'île sur les habitants qui est relative et ce sont les spécificités de la société insulaire qui sont relatives. Relatives à quoi ? À un moment historique, à des valeurs et des projets, tant individuels que collectifs. L'insularité est relative à l'état des techniques utilisées pour contrôler l'environnement et puiser des ressources de la terre et de la mer, du vent et du soleil, et relative, au second degré, à l'esprit qui préside leur mise en œuvre. Objectivement, l'insularité marque les sociétés insulaires. Elle les fragilise. Elle les soumet aux pressions externes. Sur un territoire réduit, abritant une population limitée, les influences de tout genre se propagent rapidement. Subjectivement, l'insularité est une perception de l'espace et la conscience de l'identité d'un groupe. C'est une sorte de titre et un motif de fierté qui peut être revendiqué par des populations désireuses de défendre un mode de vie, une langue, une mémoire commune. Bonniol (p. 87) conclut que sur l'île les relations sociales ne sont en rien prédéterminées :

« Le social y dispose [...] d'une autonomie suffisante pour échapper à des contraintes qui le feraient échapper s'édifient sur la base d'un socle naturel préexistant, soit qu'il dépasse celui-ci, soit qu'il le cloisonne. Mais le socle insulaire peut fournir des marques pour une identité qui s'ancre dans le territoire.

Émerge alors dans un ensemble social qui ajuste mentalement ses frontières aux limites de son espace naturel et qui s'en nourrit symboliquement. »

Le couple île-îléité apparaît ainsi comme un objet géographique remarquable, à partir duquel peut être pensée l'articulation des deux branches de la géographie, physique et humaine, à nouveaux frais. Sans réduire le caractère problématique de l'articulation de l'objectivité et de la subjectivité, sans supposer une dichotomie des mécanismes (influence sourde, indirecte et permanente des éléments qui s'opposerait à l'influence vive, directe et changeante des représentations), la réflexion méthodologique se doit d'éclairer le "cercle géographique" suivant lequel une société subit des contraintes mais s'en libère, un groupe dispose d'un territoire et produit ses frontières, un individu a un horizon de vie qui lui est imposé et crée par ses projets les limites de son espace.

Avant de nous lancer dans l'étude des méthodes mises au point et appliquées pour tenter de rendre compte de la géographie des îles, nous interrogerons la capacité de la notion d'insularité à véhiculer des connotations et des sens secondaires, comme l'idée d'éloignement ou bien celle de séparation, d'enfermement et d'aliénation.

Cette analyse des significations du terme semble nécessaire pour servir de base à l'analyse des discours des géographes qui font amplement référence à des phénomènes d'éloignement ou de séparation, qui dénoncent abondamment des formes d'enfermement concernant les peuples et d'aliénation concernant les individus.

C'est par le biais de la philosophie et de l'histoire des idées que nous nous lancerons dans cette étude du complexe de sens gravitant autour du terme d'insularité. Cela ne nous empêchera ni de considérer certaines théorisations réalisées dans le cadre de la psychologie ou de la sociologie, ni même de lire quelques poètes. Mais nous avons fait le choix de nous pencher principalement sur la conceptualisation de la notion d'insularité afin de pouvoir aborder sereinement les argumentations des géographes des îles, dans les autres parties de notre enquête, mêlant l'histoire de la discipline à des réflexions méthodologiques, voire à des excursions dans la réflexion épistémologique.

II Insularité de la conscience et insularité de l'Esprit

« Nous n'avons cessé de mettre en évidence le danger des immixtions et des empiètements, notamment ceux qui nous privent d'un espace de vie intérieure, personnelle et protégée, et que le juriste ne parvient ni à empêcher ni à sanctionner, d'autant moins que la technique moderne répand les moyens de diffuser et de déborder toutes les limites, comme d'effacer nos marques traditionnelles. Rien ne semble pouvoir résister à cet invasif.

Mais si nous avons protesté, nous devons aussi reconnaître que certains de ces débordements ou chevauchements intersubjectifs s'avèrent bénéfiques (la lumière et l'information circulante) ; ils favorisent la croissante industrielle ou économique ; ils fédèrent davantage les individus.

Déjà la matière même, celle qui contient des impuretés et relève du mélange (une superposition, une suspension, un dopage) l'emporte sur l'homogène, qui relève de l'abstraction didactique et de l'utopie

; parallèlement, mutatis mutandis, ne demandons pas l'étanchéité séparatrice à tout prix ! »

François Dagognet, *Le trouble* (1994)

La fin de cette recherche est le dégagement du sens de la notion d'insularité, suivant ses articulations notionnelles, mettant en jeu les deux ordres, physique et moral. La notion est l'objet de disputes. Elle est même au cœur d'un débat portant sur la validité et l'intérêt de nouvelles démarches heuristiques, censées permettre une véritable compréhension des sociétés humaines. L'hypothèse fondamentale de cette recherche épistémologique est que l'étude de ces articulations met en lumière le type de pensée propre à la science géographique, son relativisme compris comme adhésion à une idée pratique ou technique de la vérité.

Une incursion dans l'histoire des idées et des systèmes philosophiques permet de mettre en perspective l'idée commune d'insularité en la rapprochant de notions politiques ou morales, la liberté et la nécessité, la nature et la culture, la matière et l'esprit. Conscience d'un isolement ontologique, l'absurdité déclarée de la condition humaine peut en effet être rattachée à la thématique de l'insularité de la conscience.

La subjectivité comme insularité de la conscience

L'insularité qui nous intéresse à titre principal durant toute cette recherche n'est pas celle du biologiste qui réduit l'île à un milieu voire un écosystème. Cette insularité écologique affecte uniformément les vivants. Elle a pu affecter des hominidés, à l'instar de l'Homme de Florès dont on a récemment des vestiges. En droit, elle diffère de celle dont les êtres humains peuvent avoir conscience et à laquelle ils peuvent se référer en disant qu'ils ont à subir un destin.

Il ne saurait par conséquent, ni pour l'opinion ni pour les sciences humaines, être question d'insularité dans l'absolu. L'insularité à laquelle nous nous intéressons spécialement est insularité pour le chercheur qui s'efforce de faire le tableau géographique d'une île ou d'un archipel, voire de l'ensemble des terres dispersées dans l'immensité océanique. Et c'est une insularité pour un insulaire ! Pour un être qui est conscient de vivre dans une île. Or il est notable que tous les îliens ne sont pas des insulaires, s'ils ignorent que leur terre est une île ou si leur vie se déroule dans les bornes d'un terroir qui s'ouvre non pas sur le vaste océan mais sur l'immense Univers... Le problème auquel nous conduit ce paradoxe est celui de

l'isolement de l'être humain, constitué d'un sentiment de perdition mondaine et de dérélition, mais aussi d'une espèce de narcissisme, lié à la nostalgie de l'origine. Ainsi, l'insularité vaut d'abord comme isolement symbolique et non pas physique. C'est surtout une idée moderne qui est susceptible de saisir l'individu dès lors que celui-ci, plongé dans une culture culpabilisante, prend conscience de son être propre, perd son innocence et découvre les solitudes glacées de la folie ou de l'anormalité. Cet isolement affecte le sujet qui transpose subjectivement ses visions en troubles nerveux et ses aspirations secrètes en pulsions inconscientes. L'insularité est alors un mystère qui diffère des autres en ce que nous continuons de le percevoir comme une énigme insoluble. En ce sens, Cioran évoque une épouvante désespérément lucide dans son *Précis de décomposition* (1949) :

« Versés dans la chimie des mystères, nous expliquons tout, jusqu'à nos larmes. Ceci demeure pourtant inexplicable : si l'âme est si peu de chose, d'où vient notre sentiment de solitude ? Quel espace occupe-t-il ? Et comment remplace-t-il, d'un coup, l'immense réalité évanouie ? » (p. 185)

La conscience fait de tous les êtres humains des animaux indirects qui n'ont pas leur place comme les autres dans la nature. Ce sont des sortes de Robinson, des êtres naufragés puisque coupés d'une partie essentielle de leur être ou, moins tragiquement, des êtres condamnés à être au monde. Ici et maintenant, chacun de nous est isolé de tous les autres et néanmoins relié à eux par la conscience d'un destin commun.

L'intersubjectivité fait problème. Les critiques de la subjectivité et des philosophies du sujet se sont récemment radicalisées. Mais des réponses fortes se sont également fait entendre (H. Jonas, 2005) Il est donc nécessaire de réfléchir ce que nous pouvons appeler "l'insularité de la conscience" et ce que nous pouvons, par opposition appeler "l'insularité de l'Esprit", étant entendu que ces deux formules décrivent également la condition humaine, la conscience individuelle trouvant son origine dans la culture, l'intersubjectivité étant réellement notre monde.

"Conscience" et "Esprit", subjectivité et éthicité

Par ces termes de "conscience" et d'"Esprit", nous voudrions faire jouer l'opposition du singulier et de l'universel, pris dans leur acception classique, en accentuant leur irréductibilité. On entend dire que l'individu, compris dans sa singularité, a le pouvoir de s'élever à l'universel. On invoque le choix individuel qui engage l'humanité ou bien le destin exemplaire qui signifie la condition humaine. Il s'agit d'une double erreur si l'on entend par

là que le singulier et l'universel se rejoignent autrement que d'une manière symbolique. La liaison symbolique du singulier et de l'universel n'abolit aucunement leur contradiction. Renonçons aux "métaphysiques de la réussite".

Que la conscience individuelle soit opposée à l'Esprit, voilà un énoncé qui peut être considéré comme un véritable axiome des sciences humaines et de la géographie en particulier. L'axiome prend tout son sens quand on adopte l'idée d'une opposition radicale et irréductible. La réflexion sur l'organisation de l'espace est alors conduite à des positions originales. S'il y a toujours une opposition entre conscience et Esprit, il existe une solution de continuité entre les organisations individuelles et collectives de l'espace. L'idée d'organisation est donc à préciser comme le double résultat d'effets primaires et secondaires, voire essentiellement secondaires. Or, sans aller plus loin dans l'analyse de l'idée d'organisation, s'impose la nécessité de se référer à une dualité des formes d'organisation spatiale. Défini par sa conscience, l'individu organise les parcelles de matière qui sont à sa disposition d'une façon radicalement différente de celles dont est capable une société, définie par son Esprit. L'individu suit un projet qui correspond à ses besoins et qu'il sait pouvoir réaliser à peu près dans les meilleures conditions. Toujours il se soucie de son voisinage en envisageant les conséquences immédiates pour lui. Dénoncer les protestations écologistes qui seraient affectées d'un syndrome NIMBY n'est rien de sérieux. Ceux qui dénoncent sont les premiers à ne voir que leurs intérêts immédiats !

Dans l'œuvre de penseurs idéalistes qui ont eu de la philosophie de l'histoire une vision dogmatique, l'opposition est considérée comme une opposition faible, pouvant être dépassée par une amélioration de l'être humain. Mais l'humanité reste incapable de regarder son territoire de manière dénuée de passions. C'est que l'humanité n'a pas de fin *a priori* déterminée. L'altérité n'est pas un obstacle passager. Il faut se résoudre à cette idée et voir dans les efforts des individus pour s'adapter à leur milieu des projets dont la réussite est accidentelle, toujours partielle et éphémère. L'humanité ne déploie pas ses talents suivant un plan préconçu. L'avenir est même de plus en plus incertain à mesure que l'urgence d'une impossible réforme morale se fait de plus en plus pressante ! On observe que les sociétés modernes construisent des réseaux. Rétrospectivement, un maillage universel d'intérêts et de pouvoirs se dessine, mais par la grâce de la mise en récit des événements et non par une quelconque domination de l'essentiel sur l'accidentel, qui serait l'œuvre de la Raison ou du Peuple érigé en idéal. Reflet idéalisé d'une personnalité collective, l'« éthicité » (*Sittlichkeit*) est une notion délicate à penser. Hegel fit le pari d'un ordre dialectique, l'esprit d'un peuple

se cristallisant dans une coutume puis se remettant en cause sous le coup d'idéaux révolutionnaires pour trouver une forme organique réconciliant liberté du sujet et idée du devoir. Ce pari demande une espérance qu'on ne peut avoir en restant lucide. D'autres paris sont possibles, moins coûteux épistémiquement.

La pensée dialectique classique est stimulante pour penser l'organisation des sociétés humaines. Elle suppose que l'individu soit soumis à une ruse de la nature ou de la raison. Ce postulat n'est pas dénué de force de conviction. Mais son corollaire est difficile à accepter, suivant lequel l'individu qui ne s'inscrit pas dans le cours de l'histoire ne peut avoir d'action efficace. Une pensée plus radicale, comme celle dont fit preuve Darwin, constitue une alternative très séduisante.

Y a-t-il une règle pour qu'une action ait ou non des effets durables ? Il est permis d'en douter. La question même de l'organisation doit alors rester ouverte, afin de relancer l'étonnement du géographe dans sa quête du sens de ce que veut dire habiter un territoire et l'aménager. À certaines échelles, l'organisation est peut-être nécessairement un phénomène secondaire ? Un seul point est à peu près accepté par tous, l'organisation de l'espace doit précéder par un fait plus essentiel, celui du "*mit-sein*", de l'"être-avec" conçu comme structure fondamentale de la conscience.

La raison et les signes, traduction et interprétation

Notre projet ne peut être d'approfondir la problématique de l'intersubjectivité. Dans le cadre de cette étude, il ne peut qu'être fait allusion à la complexité de la question. Contre le dogmatisme qui suppose le problème réglé par l'exhibition d'une sorte d'instinct d'association ou d'une liaison providentielle entre les êtres humains, la pensée scientifique n'a pas de solution définitive et se trouve confrontée à une alternative. Les uns préféreront penser qu'à défaut de loi naturelle et nécessaire il peut exister entre tous les êtres humains un type de rapport conscient, fautif parfois mais perfectible, universel en droit car raisonnable. Les autres nieront le caractère surnaturel du *mit-sein* pour isoler, décrire et mettre en valeur les conditions de la communication intersubjective comme étant le résultat de l'insertion du sujet dans une tradition historique (Badiou). Cette alternative est capitale pour les sciences humaines. Elle fut l'objet d'âpres disputes dans le contexte aujourd'hui révolu de l'opposition d'une philosophie qui se présentait comme renouvelée, celle de l'école analytique des

universités anglo-saxonnes, à une philosophie volontiers conservatrice, qui par opposition fut qualifiée de “continentale”. Non sans être porteur d’une grande ambition, les philosophes continentaux s’engagèrent dans la voie de l’herméneutique (Habermas, Ricœur) pour comprendre de l’intérieur les cultures humaines identifiées à des systèmes mouvants de signes tandis que leurs concurrents anglo-saxons partant du « *principe de charité* » (Quine, Davidson) s’efforçaient de rendre intelligibles les paroles étrangères les plus étranges sans perdre leur signification.

Parler des îles ! Évoquer les peuples insulaires. Expliquer et comprendre leurs modes de vie. Mettre en lumière leurs besoins propres et juger de la faisabilité de leurs projets. Fort bien. Mais avant de répondre à ces questions, pour construire rigoureusement la réflexion, il convient de s’interroger au sujet de l’articulation du singulier et de l’universel. Quels choix méthodologiques sont possibles ?

On a beaucoup glosé le nécessaire dépassement de l’objet et du sujet. Le chercheur peut se sentir troublé devant de telles gloses aussi catégoriques qu’imprécises. S’agit-il du dépassement des oppositions de la philosophie classique, de la nature et de la culture, du déterminisme et de la liberté, dans la voie inaugurée par la phénoménologie ou bien de la remise en cause de dogmes comme l’opposition de l’*a priori* et de l’*a posteriori*, du fait et de la valeur dans la lignée des empiristes contemporains ?

Le chercheur qui s’intéresse à la géographie des îles se posera des questions plus précises. Lui faut-il insister sur l’insularité de la conscience au risque de perdre l’insularité proprement géographique ? Comment s’accordent l’insularité d’un groupe humain et la capacité d’innovation des individus ? Doit-on s’efforcer de comprendre l’éthicité d’un peuple en interprétant ses choix géographiques collectifs suivant l’hypothèse fondamentale qu’ils manifestent toujours d’antiques traditions ? Faut-il parler d’insularité en supposant qu’il y a un tel facteur dont les caractéristiques positives sont observables et mesurables ou bien faut-il relativiser l’insularité au point de dire qu’il ne s’agit que d’une représentation parmi d’autres, dont chacun est responsable, dont certains peuvent vouloir faire l’économie quand d’autres peuvent en tirer des leçons de vie ?

II 1 Le sujet comme île

L'idée de l'insularité de la conscience est une idée moderne, non pas une idée moderne de plus mais une idée fondatrice de la modernité.

Individualisme, dérégulation, crise de l'autorité et volonté de mener à bien la démythification des pouvoirs, les avatars de l'idée de modernité ont fait naître une culture réformée de fond en comble, tournée vers l'épanouissement du sujet mais aussi condamnée à l'affrontement de l'altérité. Étrangement, l'idée de modernité est devenue polémique une fois résolue la querelle des Anciens et des Modernes. L'invention de post ou d'anti-modernités n'a pas clarifié la récente querelle, qui à l'origine n'était en rien une polémique destinée à se répandre dans l'opinion publique car il ne s'agissait que d'une discussion de philosophes portant sur la valeur et le destin de la métaphysique !

L'île imaginaire, principe baroque de l'existence

En première approximation, le sujet moderne est bien une île, mais une île imaginaire, un micro-cosme. La subjectivité est en effet inséparable d'une rêverie éveillée qui mêle aspirations personnelles et justifications rationnelles. Moderne, baroque même, le sujet se montre et se dérobe, il s'entoure de voiles et de parures. Il veut être léger et évolue dans un halo de musique ou de poésie. Plus classique, il est en revanche adepte de mesure et de justes proportions. Il multiplie les projets à défaut des actions. Il s'efforce de transformer l'île en jardin.

L'insularité de la conscience désigne alors le problème du sujet qui se soucie d'éviter les écueils multiples de la perte. La subjectivité angoissée est maritime, menacée par le repli sur soi, tentation, orgueil impardonnable ou voie du salut ? Pour Anne Marie Louise D'Orléans, duchesse de Montpensier, (*Perte et salut dans l'Isle imaginaire*, 1659), l'île imaginaire n'est « *ni au Nord ni au Midi* », c'est le lieu qui conjugue « *beauté* » et « *bonté du terroir* », île sur laquelle le bonheur demeure accessible quand la fortune a fait tout disparaître, les richesses, l'amour, jusqu'au goût de l'aventure. À cette île correspond un type de personnalité, celle du narrateur de la *Relation* qui multiplie dans une sorte d'épopée

initiatique les impostures et affabulations pour en venir à découvrir la nature et les philosophes, Épictète et Sénèque, dans la solitude relative d'un « *beau lieu* ». Cette personnalité est celle de la conscience moderne, en tant que conscience insularisée, dont on voit d'emblée les ambiguïtés, voire les contradictions.

Le for intérieur, idéalisation de la solitude

Si l'individu est comme une île, comme un monde et même un microcosme, c'est parce qu'il se conçoit comme sujet autour duquel gravitent des choses, qui sont pour lui des objets.

Par la méditation, voire la pratique d'exercices spirituels, le sujet développe une disposition double, celle qui consiste à se replier sur soi-même, de se concentrer sur l'essentiel, et celle qui permet de s'étendre aux dimensions de l'univers, d'embrasser le monde et saisir le pourquoi des choses. Cette dialectique rappelle celle de l'ouverture et de la fermeture de l'île, puisque la mer qui l'isole du reste du monde est aussi ce qui la relie à toute la Terre.

De plus, le sujet expérimente en son for intérieur un pouvoir de décision, une force de résistance aux sollicitations étrangères, une capacité à juger toute chose par soi-même : autonomie de la volonté, libre-arbitre. L'insularité est alors la figure de l'exception : tandis que tout obéit aux lois de la nature, le sujet n'obéit qu'aux lois qu'il se donne lui-même. Par la raison, il gouverne. Il est souverain, en droit. Il y a bien un "lieu" où il est souverain, même si, dans les faits, il se retrouve dépossédé de sa juridiction sur les choses qui le concerne par une souveraineté artificielle, celle des royaumes et des sociétés de brigands, unis par l'intérêt. Ce qu'on nomme pacte ou contrat social. L'île, par opposition au continent, c'est alors l'autarcie naturelle par opposition à l'esclavage volontaire, soumission aux pouvoirs, à une société artificielle et dépourvue de justice.

La vieille notion de for intérieur renvoie à l'idée de solitude et de recueillement. Elle identifie une sorte de fonds originaire, qui peut résister aux pressions extérieures les plus fortes. Cette résistance est un retour sur soi. La notion est révélatrice d'états de conscience singuliers, ceux du repli sur soi. Ce sont aussi ceux d'une personne qui a toutes les peines du monde à s'ouvrir au futur car elle est restée aimantée par les occasions perdues et se trouverait comme paralysée par la nostalgie (V. Jankélévitch, 1974 : p. 257). L'enfance lui apparaît comme le continent perdu. Dans l'attente d'une deuxième innocence, le présent se rétrécit ou comme

l'on dit "se racornit". La finitude de la vie se conjugue avec la conscience de l'irréversibilité pour dramatiser l'existence.

Réfléchir la subjectivité à travers la métaphore de l'île nous amène ainsi à une dialectique, du présent d'éternité et du changement, de l'identité et de l'altérité. Il convient également de réfléchir les rapports de la raison et de l'imagination, l'une et l'autre s'échangeant leur pouvoir de connaissance et de création.

II 11 Sur les flots du temps

Mais d'abord un scrupule... À y réfléchir, notre première assertion est bien aventureuse. Une palinodie s'impose pour revenir sur l'attribution à la seule modernité de cette espèce de folie qu'est l'idée (ou l'illusion) de l'insularité de la conscience

Même si les modernes ont exemplifié cette idée, rien n'interdit de penser qu'elle existait chez des peuples pré-modernes et sui plus est qu'elle faisait l'objet d'interrogations depuis des siècles. La relation de l'Isle imaginaire ne renvoie-t-elle pas à Épictète et à Sénèque ? L'opposition à penser n'est vraisemblablement pas celle de deux époques, l'une se démarquant de l'autre par sa découverte de l'insularité de la conscience, mais de deux conceptions de l'humain, qui donnent différemment sens à cette insularisation du sujet jeté dans le monde.

La notion d'"insularité" renvoie alors au souci de soi, à la conscience d'une limitation intrinsèque et d'une soumission à l'ordre des choses, pour un sujet qui est, qui s'efforce d'être ce qu'il doit être, qui est là et maintenant, sans avoir demandé à naître, ni à naître dans la famille dont il est issu, maître ou esclave, riche ou pauvre, Athénien ou métèque

.

Le sujet stoïque

Sous toutes les latitudes, ce qui étonne est la fragilité ontologique du moi. Cette fragilité, c'est la mort, c'est aussi la dispersion.

Un et multiple, le moi est extraordinairement difficile à appréhender. Car il l'est d'autant plus qu'il ne demeure pas identique à lui-même et que, parlant de lui, on risque sans cesse de

l'oublier ou de le nier. Malgré ses limites, la langue ordinaire permet néanmoins de dire l'essentiel. Sans qu'elle soit particulièrement sophistiquée, la réflexion conduit en effet à l'idée, d'abord assez curieuse, que l'identité du moi est une question morale. L'être humain aurait des devoirs envers lui-même et, pour premier de ces devoirs, d'être lui-même, d'être fidèle à l'idée qu'il peut se faire de lui-même. On dit en langage moderne, d'être "authentique". Ainsi, il diffère des autres êtres vivants en ce qu'il doit survivre sans se renier et en toutes circonstances, devant n'importe quelle assemblée, demeurer capable d'assumer ses actes. Puisque la permanence du sujet est toute illusoire, seule compterait l'authenticité de la personne.

Les faits le montrent : le sujet ne se maintient qu'en procédant à son ouverture et à son perpétuel dépassement. Il vise l'autarcie, définie comme capacité à tirer de soi les moyens de sa survie mais aussi et surtout les conditions de la vie bonne. Une des toutes premières philosophies du sujet a eu recours à la métaphore de la navigation pour dire la condition humaine ballottée par les influences qui s'efforcent d'avoir prise sur les vies individuelles. Ce qui mérite qu'on s'y arrête.

La pensée des stoïciens peut être introduite par le paradoxe de Zénon de Cittium qui aurait dit, « *Je suis arrivé à bon port lorsque j'ai fait naufrage.* » (Diogène Laërce, VII, 4). Leur conception du monde est finaliste, conciliant l'idée de la matière comme principe impérissable de toute chose avec l'intuition d'une finalité divine, correspondant à l'unité nécessaire du monde, par une étologie reconnaissant deux types de causes, prochaines et lointaines. Le monde est un vivant raisonnable animé et intelligent, pour les disciples de Chrysippe. Leur physique est une pensée du mélange. La sagesse est diffuse, gouvernant les êtres suivant leur nature ; les êtres inférieurs sont disposés comme au hasard dans le monde, les êtres supérieurs sont organisés, d'autant mieux qu'ils ont en eux de perfection. Certes, des tourbillons peuvent se produire dans le monde, emportant localement des êtres dans une sorte de ronde des éléments, mais ces tempêtes et autres météores sont exceptionnels, l'ensemble du monde étant harmonieux, et comme sagement orchestré, la ronde des astres en témoignant. La *Physique* de Chrysippe précise qu' « *un peu de vin jeté dans la mer résiste d'abord en s'étendant, mais ensuite il s'y fond* » (Diogène Laërce, VII, 151). Ainsi, l'être humain, imprégné d'esprit - doté d'un démon - est parfois un corps emporté par les flots désordonnés de la matière. Mais, quoique limité physiquement, il conserve en toute circonstance le pouvoir

de faire la paix avec le monde. Il peut résister aux représentations qui le perturbent et aux désirs le secouant de l'intérieur avec plus de force encore que ne peuvent le faire les éléments.

Maîtrisant les changements du souffle, ses passions, il s'érige en maître de sa destinée. Ainsi l'être humain est un roc. Rien ne l'entame, rien ne le ronge :

« (...) il y a des rochers qui s'avancent en pleine mer et qui brisent les flots, sans porter eux-mêmes la moindre trace des chocs furieux qu'ils subissent depuis tant de siècles : l'âme du sage est ainsi, tellement robuste et possédant de telles réserves d'énergie que l'outrage n'a pas plus de prise sur elle que sur les objets que je viens de citer. » Sénèque, De la Constance du Sage, 111, 4-5.

Suivant Marc Aurèle, Pensées pour moi-même, IV, 49, l'être humain domine le monde et sa destinée « ressemble au promontoire sur lequel sans cesse se brisent les flots : il reste debout alors que les vagues meurent à ses pieds. »

Le spectacle du monde a beau être prodigieux, il ne doit pas troubler le sage ; le phénomène des marées, un volcan ne sont que des distractions. L'océan peut nous engloutir, il n'est en tant que figure de la fatalité qu'une caricature de destin. L'Océan qui nous englobe de toute éternité est celui de la totalité. Se noyer dans l'un, s'est perdre son corps ; s'abîmer dans l'autre, c'est coïncider avec le Tout. À la dualité des causes répond une dualité de lieu, le moi découvert comme lieu de la retraite et les sites mondains où dominent l'accidentel et le spectaculaire. Les fous et les ignorants sont en quête des seconds :

« Ils se cherchent des retraites, chaumières rustiques, rivages des mers, montagnes : toi aussi, tu te livres d'habitude à un vif désir de pareils biens. Or, c'est là le fait d'un homme ignorant et inhabile, puisqu'il t'est permis, à l'heure que tu veux, de te retirer dans toi-même. Nulle part l'homme n'a de retraite plus tranquille, moins troublée par les affaires, que celle qu'il trouve dans son âme, particulièrement si l'on a en soi-même de ces choses dont la contemplation suffit pour nous faire jouir à l'instant du calme parfait, lequel n'est pas autre, à mon sens, qu'une parfaite ordonnance de notre âme. Donne-toi donc sans cesse cette retraite, et, là, redeviens toi-même. Trouve-toi de ces maximes courtes, fondamentales, qui, au premier abord, suffiront à rendre la sérénité à ton âme et à te renvoyer en état de supporter avec résignation tout ce monde où tu feras retour. »

L'isolement de la conscience n'est vaincu que par la « parfaite ordonnance de notre âme », non par un illusoire système de correspondance entre la nature et le moi. L'être humain ne peut se contenter de contempler le monde pour se “retrouver” ou se “ressourcer”. Il lui faut faire usage de sa liberté.

Ainsi, le premier usage qui doit être fait du libre arbitre est celui qui correspond au dépassement de l'opinion. Dans la foule l'individu est seul au monde et ballotté par les influences chaotiques. Par la réflexion, il construit les conditions de la sérénité. Marc Aurèle met en garde contre les préjugés de la foule :

« Tout est opinion, et l'opinion dépend de toi. Fais disparaître, quand il te plaît, l'opinion ; et comme si tu venais de doubler un promontoire, tu trouveras une mer tranquille, la sérénité partout, un port sans tempête. Rejette l'opinion, tu seras sauvé. Qui donc t'empêche de la rejeter ? »

Le continent de l'opinion *versus* l'océan de la certitude sensible et de la sérénité du sage, être divin qui résiste tel un roc, concevant le monde au travers du prisme de la Raison.

Une approche sociologique du sujet stoïque, inspirée de l'étude de Danilo Martucelli (2002) portant sur les « *grammaires de l'individu* » et l'émergence de l'individualisme moderne, conduit à l'idée suivant laquelle le caractère insulaire et monolithique du moi cache en réalité une dialectique, celle de la virilité. Par opposition, la féminité est nature, immédiateté, pulsions : c'est le continent de l'affect. La virilité participe en revanche de la limite ou de la mesure. Elle est double, voire Janus, supposant l'élévation au-dessus de l'instinct, la domination de soi par la suppression du corps ou de ses exigences, mais encore, ce qui est contradictoire, son exhibition, comme sculpture de soi, force qui peut soutenir l'assaut ou même provoquer l'attaque.

Nature et artifice, espérance cosmologique versus organisation politique

Ce détour par les maximes des stoïciens a porté quelques fruits. On voit maintenant une alternative se dessiner et une ambiguïté fondamentale. L'ambiguïté : forger l'isolement, même le splendide isolement de la vertu, c'est nier une part de soi, qu'on peut appeler "féminité", ou d'autres noms, suivant d'autres systèmes d'oppositions manichéens. L'alternative : rompre l'isolement, c'est pour les uns prendre place dans un monde déjà organisé et pour les autres instituer une organisation du monde pour le rendre enfin habitable.

L'isolement n'est pas absolu, comme l'attestent nos vécus quotidiens du don, de la pitié, de la communication mais aussi de la compétition ou de la lutte. Ni la logique, ni l'expérience naïve du monde ne peuvent nous tromper sur ce point. Ainsi, la condition humaine peut être

soutenue par une espèce d'« espérance » : il s'agit d'une sorte de foi, de vérité du cœur, suivant laquelle notre présence au monde ne déroge pas aux lois de la nature ni à l'ordre souverain des choses (*logos* ou *cosmos*).

Pour les stoïciens, il s'agit d'une hypothèse fondamentale allant de paire avec une conception de l'organisation du monde qui serait à l'image d'un être vivant doté des plus grandes qualités, beauté, proportions harmonieuses, efficacité, rapports judicieux entre les parties qui forment le tout. Alors le libre-arbitre n'est pas une liberté impuissante. Par son corps, l'être humain est inséré dans le monde. Il est un, informé et fini, et donc isolé de tout le reste, y compris de ses semblables. De plus, il est soumis aux aléas. Mais la réunion au tout est d'ors et déjà possible par l'esprit. Bien faire usage de sa liberté, c'est participer à l'ordre cosmique, en travaillant les êtres inanimés pour les organiser du mieux possible et en faisant coïncider son souffle avec le souffle cosmique, ses désirs avec l'ordre du monde. L'action humaine sert alors l'achèvement de la nature.

Un idéal de totalisation répond au sentiment insulaire. Le vaisseau d'argile peut stopper sa dérive. Se fixant, il devient un promontoire d'où contempler la nature et agir en résistant aux flots des représentations.

Cette espérance est donc, dans une première version, espérance d'une organisation du monde attendant notre reconnaissance et notre participation. Certes, chacun est libre d'espérer au-delà de ce qui est vérifiable. Mais il peut être déraisonnable d'opposer deux types d'êtres, deux types de causalité, deux types de relation au monde.

Suivant l'expérience quotidienne, le problème pour l'individu n'est pas de participer à l'ordre du monde, ni d'accepter la nécessité, ni de se rendre « *digne de recevoir l'appui de la divinité*²⁶ », ni encore d'être intelligent dans l'adversité, mais bien de résister aux flots dans la mesure de ses forces. L'idée d'ordre et de mesure ne va pas de soi, comme en témoignent les écrits antiques, en particulier les fragments des Épicuriens qui nous sont parvenus. Si les choses sont organisées autour de nous, c'est que nous combattons le hasard en imposant des

²⁶ Marc Aurèle, *Pensées pour moi-même*, Livre XII, XIV

« Ou il n'y a dans le monde qu'une nécessité aveugle et un arrangement d'où l'homme peut sortir ; ou bien, il y a une Providence miséricordieuse ; ou enfin, il n'y a qu'une confusion infinie, sans cause supérieure. Si c'est une nécessité insurmontable, à quoi bon luttas-tu contre elle ? Si c'est une Providence, qui permet qu'on la fléchisse, rends-toi digne de recevoir l'appui de la divinité. Si c'est une confusion sans aucun maître qui la dirige, prends-en bravement ton parti, puisque toi du moins, dans cette affreuse tourmente, tu as le bonheur de porter en toi une intelligence qui peut te diriger. Si le flot t'emporte, qu'il emporte donc cette chair dont ton corps est formé, ce souffle qui t'anime, et tout le reste également ; mais, quant à ton intelligence, il ne l'emportera pas. »

règles aux différents êtres que nous voulons contrôler et dont nous espérons pouvoir nous servir un jour. L'organisation des choses qui nous environnent est relative et fragile, périssable et partielle. C'est une affaire de conventions. Notre corps par exemple est mortel. Tous les vivants sont générés à partir de semences, celles-ci semblant obéir à un principe d'organisation dont on ne peut dire positivement que fort peu de choses. C'est un principe puissant mais faillible ; il semble soumis à la durée, se dégradant progressivement. On peut penser que c'est le simple effet du hasard, mais l'incertitude est de mise. Le monde inorganique semble encore plus désorganisé. Ainsi l'idée d'un ordre cosmique se dissipe. L'idéal de participation à la nature apparaît vain. L'organisation du monde devient une affaire politique. Pour sortir de son isolement, l'être humain doit s'insérer dans des cercles, poursuivre des buts collectifs, se faire des amis. Il peut espérer renforcer ces relations en participant à la vie de la cité. Cet espoir ne fonde toutefois aucune espérance.

Cette alternative implique l'existence de deux voies de recherches fondamentales pour les sciences humaines.

Pour les uns, les plus nombreux, il faut faire partie du tout pour le comprendre. La réflexion doit se faire compréhensive, restant humble et prudente, à l'écoute de la transcendance. Le grand art est celui de l'interprétation²⁷. C'est la voie de l'herméneutique, héritière de la pratique de l'exégèse, qui se décline sous de multiples formes jusqu'à nos jours. La forme la plus commune de nos jours en est l'historicisme, doctrine suivant laquelle l'organisation des sociétés humaines a un sens historique qu'il convient d'appréhender en faisant corps avec une tradition. Une tradition, c'est à dire un ordre qui, les individus se débattant dans les aléas mondains, exprime l'organisation singulière d'un peuple et, les individus jouant un drame éternel, qui symbolise les possibilités d'organisation valables pour toute l'humanité.

Pour les autres, le pari herméneutique est une voie trop périlleuse pour la recherche – le savant trouvant dans les choses mêmes ce qu'il veut bien y mettre, ne pouvant échapper au “cercle herméneutique” que par une sorte de miracle, un éclair de conscience, un bien curieux accès à direct à l'autre dans son altérité... comme si des ponts étaient soudain jetés entre des

²⁷ Cicéron, *De divinatione*, Livre I, LII

« Les Stoïciens ne prétendent pas que l'on doive regarder toute fissure dans un foie, ou tout cri d'oiseau comme un signe divin car cela ne serait pas convenable ni digne des dieux et cela ne saurait être en aucune façon. Mais, dès le début, le monde a été organisé de telle façon qu'à telle chose précise correspondit tel signe annonciateur précis, soit dans les entrailles, soit dans les oiseaux, soit dans les éclairs, soit dans les prodiges, les astres, dans les visions des dormeurs ou dans les paroles des délirants. A ceux qui observeront bien ces signes, il n'arrivera pas souvent de se tromper. Quand la conjecture et l'interprétation que l'on en donne est fautive, l'erreur ne vient pas d'eux mais de l'ignorance des interprètes. »

îles auparavant isolées. La difficulté n'est pas celle du passage de l'étranger à l'intime, de l'obscur au clair ou du lointain au proche, car toute compréhension est par définition un passage de l'autre au même. Il est fréquent d'en faire l'expérience et d'en rester étonné, en ayant brutalement réussi à comprendre ce qui demeurerait mystérieux sans faire autre chose que de mettre en relation des signes précédemment récoltés qui tous restaient insignifiants à l'état épars. Les pièces du puzzle s'imbriquent et une figure enfin se révèle. Or, la difficulté théorique du pont entre les consciences n'est pas psychologique. Elle est bien ontologique. Pourquoi postuler une essence sociale de l'humanité si c'est pour la réduire immédiatement dans les cadres inflexibles de cultures étrangères les unes aux autres ? Pourquoi poser en principe qu'un individu ne peut logiquement pas réussir à comprendre d'autres individus s'ils n'appartiennent pas à son univers symbolique ? Mais si les différences de cultures sont essentialisées, cela va contre le fait maintes fois répété du métissage et l'expérience commune de la proximité vécue par des individus que tout oppose, leurs modes de vie dissemblables dans un environnement très différent. Pour faire l'économie de différences irréductibles, d'oppositions spéciales, il peut être avantageux de postuler une liaison transcendante à autrui, qui soit une possibilité universelle de communication, à savoir le partage d'une même rationalité. C'est ce que fait le principe de charité suivant lequel les paroles et les coutumes de l'autre ne sont jamais absurdes mais le paraissent quand je traduis mal ses propos ou ignore l'explication qui les rend efficaces dans une communauté donnée. Les mentalités ont beau être diverses, le principe de non-contradiction est universellement valable, sous peine de rendre tout discours incohérent²⁸.

Il ne faudrait pas oublier l'ambiguïté fondamentale du sujet qui s'insularise en créant des pôles opposés de certitude et d'incertitude, de stabilité et d'instabilité, de nature et de culture.

II 12 Seul au monde ? Un seul monde !

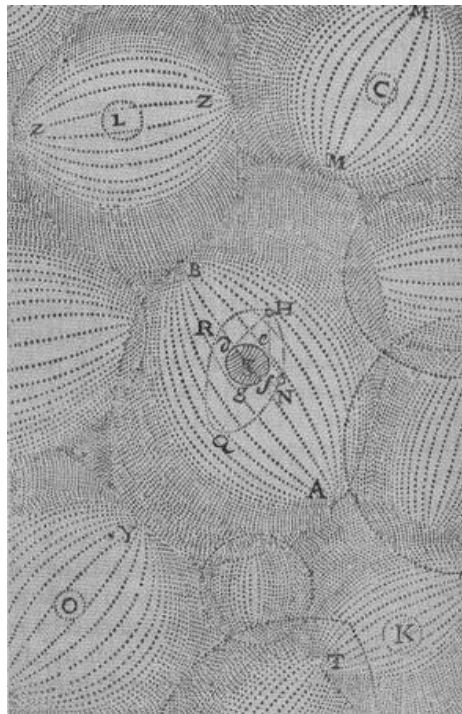
Il faut se méfier en général des découpages du cours temporel en époques qui créent des solutions de continuité là où existent des processus progressifs. Mais on peut néanmoins en faire un usage, en restant prudent. L'essor de la conscience moderne est communément daté de la Renaissance, des grandes découvertes, de l'invention de l'univers infini par la science galiléenne et des réformes spirituelles de la chrétienté. Que la conscience moderne soit

²⁸ Sur la nature de ce principe, voir l'annexe qui y est consacrée.

“insulaire” ou “insularisée”, qu’est-ce que cela peut vouloir dire si l’on cherche à dépasser les fausses évidences d’une psychologie naïve ? L’alternative nature-culture que nous venons de dégager (beaucoup plus problématique qu’il n’y paraît) ne disparaît pas même si elle subit quelques mutations.

Le maintien de cette alternative est incarné par l’œuvre de Descartes, reprenant l’idée fondamentale des stoïciens, qui est celle du libre-arbitre, et pensant un monde organisé, même si c’est d’une manière mécanique et légale, non plus d’une façon organique et providentielle.

La physique des tourbillons, *Principes de philosophie* (1681)



L’insularité de la conscience serait très justement représentée par la « *petite glande* » ou glande pinéale par laquelle se fait l’union de l’âme et du corps. Le corps est à l’origine de passions pouvant immédiatement affecter le sujet, tandis que l’âme, siège de la volonté, ne peut agir qu’indirectement en suscitant une passion d’effet contraire au moyen d’une représentation. Pour Descartes, il est capital de réaffirmer l’unité de l’âme. Certes, le sujet peut être troublé par l’expérience qu’il fait d’une sorte de conflit en lui-même. L’âme se sent poussée à désirer et fuir une même chose. On imagine alors que l’âme est soumise à des puissances extérieures ou qu’elle se dédouble en différentes espèces, raisonnables ou concupiscible. On imagine même qu’elle se laisse aller à ses appétits au lieu de s’en remettre à la volonté. Il s’agit là d’opinions faussées. Le conflit n’est qu’apparent. La volonté n’est pas

scindée et impuissante, elle est libre et – relativement – efficace. Ne pouvant exciter directement les passions, elle est contrainte de considérer successivement diverses choses (raisons, objets, exemples, cf. article 45), qui sont inégalement efficaces à exciter en soi une passion et partant à mouvoir les nerfs, l'émotion du sang et les esprits animaux. Les impressions contraintes qui en résultent ne témoignent donc d'aucune imperfection ou corruption de l'âme, mais seulement du fonctionnement normal du corps humain.

Il est donc exagéré de dire que les passions peuvent isoler l'individu du reste du monde. Si elles le font, c'est avec la complicité de cet individu. Descartes conclut son *Traité des passions* par une remarque sur l'allégresse (article 210), avec l'exemple de la légèreté que ressent celui qui vient de décharger un puissant fardeau. L'être humain n'est condamné ni à la tristesse ni au dégoût ou au regret. Le remède général contre les passions (article 211) est l'idée qu'elles sont toutes bonnes et que seul leur mauvais usage est préjudiciable.

Comment faire bon usage de cette forme de tristesse qui est liée à l'idée et l'expérience d'un type de solitude qui serait naturellement propre à l'être humain ? Les avis furent plus que partagés. La mutation de l'alternative précédemment évoquée est liée à la construction de nouvelles perspectives antinomiques, tout particulièrement à l'opposition du monisme spinoziste et du dualisme pascalien.

Raison d'être, raisons d'être ici et maintenant

Jusqu'à présent nous nous sommes souciés de l'insularité de la conscience en retenant une acception élémentaire de l'île comme terre émergée qui résiste aux flots et se trouve de fait isolée d'autres terres. Or l'insularité ne se réduit pas à des déterminations géologiques ou à des caractéristiques morphologiques. L'île doit être rattachée à la maritimité, à l'océan et son vaste horizon. Mais elle peut être rattachée à autre chose, relevant de la valeur non du fait. Plusieurs démarches intellectuelles sont possibles. Chez les modernes, la notion géographique d'île fut élaborée dans un esprit finaliste, comme en témoigne le propos suivant de l'humaniste Megister (1689) :

« Les îles ne sont pas seulement pour la terre une parure, car, par la diversité de leur forme et de leur étendue, elles ont un aspect plaisant, mais elles fournissent en outre un refuge aux marins, qui, sans cette commodité, ne pourraient souvent mener leur navigation à bonne fin. » (cité par Carparnin Marimoutou, « Marges, portraits de l'insulaire en personnage », 1991)

Reprenons ces idées. Les îles valent pour leur physionomie, leurs traits curieux voire plaisants. L'esprit ne se lasserait de considérer leurs contours. L'œil prend plaisir aux images que dessinent les cartographes. Megister prend néanmoins du recul par rapport à la démarche chorographique pour insister sur la raison d'être des îles qui sont éparpillées dans les mers et océans pour une bonne raison, pour servir de relais à l'humanité navigante. Sur les routes fréquentées par les navires marchands, l'île côtière est un point de ravitaillement. Ce rôle d'étape facilite le cabotage. Mais l'île océanique permet en outre de faire des trajets au long cours. Elle permet de véritables sauts dans l'inconnu, à travers les vastes étendues maritimes. L'île est alors une escale, un comptoir, une échelle, un refuge pour les marins, une source de ravitaillement pour les navires égarés. Elle est au milieu du voyage, là où les courriers s'échangent et les ordres se transmettent. La fonction insulaire est donc celle de la mise en relation : les îles servent la navigation en lui assurant une fin heureuse. Et c'est pour cela que le destin de Robinson est cruel, quand pris par la tempête un navire ayant dévié de sa course vient heurter des récifs inattendus. Robinson échoue sur une grève déserte et se découvre bientôt prisonnier d'une terre qui n'est pas particulièrement hostile mais qui se tient à l'écart des routes maritimes. Il se découvre seul quand il devrait être sauvé et relié aux autres hommes par l'île elle-même. Accidentellement, l'île devient pour lui une terre captatrice même si cela n'occulte pas définitivement sa fonction propre qui est d'être un relais.

Cette insularité donne à penser la raison d'être de l'humanité jusque dans ses accidents les plus effroyables. Île et identité se répondent. L'île des morts, c'est celle des mises en relation symboliques, de l'humanité qui enterre ses morts en oubliant qu'il n'y a pas de lieu pour la mort. On n'enterre pas la mort mais un corps qui évoque une époque révolue et une trajectoire irréversible. L'île des vivants, c'est celle de l'invention du monde, des errances qui renouvellent l'horizon et des trajets qui toujours reviennent au point de départ. Rejoignant le ciel, l'horizon marin manifeste une perpétuelle ouverture. L'insulaire qui tourne maintenant son regard vers l'intérieur des terres découvre un labyrinthe dans lequel il peut s'enfoncer mais duquel il ne peut s'extraire. Icare, c'est la fuite utopique au sens propre du terme, le désir d'être Dieu pour n'avoir pas à vivre comme un dieu parmi les hommes.

Pascal ou le naufrage

Pour avoir pensé et vécu une synthèse de la philosophie cartésienne et de l'esprit mystique, de la raison et de la foi, on prête à Pascal la formulation canonique de cette prise de conscience qui fait naître le sujet à lui-même.

Le désespoir pascalien fait de l'être humain un individu irrémédiablement coupé des autres individus. Qui suis-je par moi-même ? Un corps jeté sur un rivage étranger, une sorte de naufragé qui se découvre avec effarement présent dans le monde et présent à lui-même mais pas aux autres. Un être destiné à subir l'altérité, incapable de la dépasser s'il s'en remet à ses propres forces et ne s'oublie pas dans l'amour divin. Un être aveugle dans un monde silencieux, *Pensées*, 693 :

« En voyant l'aveuglement et la misère de l'homme, en regardant tout l'univers muet, et l'homme sans lumière, abandonné à lui-même, et comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, ce qu'il y est venu faire, ce qu'il deviendra en mourant, incapable de toute connaissance, j'entre en effroi comme un homme qu'on aurait porté endormi dans une île déserte et effroyable, et qui s'éveillerait sans connaître où il est, et sans moyen d'en sortir. »

Voilà une pensée terrible, occasionnée par la lucidité réelle mais limitée dont une créature est capable. Désorientation radicale et définitive : double évidence qu'est l'isolement ontologique et l'insularité de la conscience. L'humanité est par essence coupée de sa justification. Elle cherche en vain le lieu où elle pourrait s'épanouir, le terreau d'où elle pourrait puiser sa force. L'humilité même est insuffisante pour engager un mouvement dialectique : se perdre pour être sauvé, condition nécessaire mais pas suffisante.

Le fragment sur la *Disproportion de l'homme* (*Pensées*, 72) évoque une dérive, une « fuite éternelle » : « Nous voguons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottants, poussés d'un bout vers l'autre ». L'être humain a le tournis, il est pris de vertige, ce qui peut être aussi bien dû au désordre de ses pensées que l'effet de l'instabilité du sol sur lequel il cherche à s'appuyer. Pascal parle d'un « besoin de lieu », qui est métaphysiquement besoin d'étendu pour contenir le corps mais qui est aussi, psychologiquement, désir d'habitation stable, de maison, de ventre. C'est la recherche de cette immobilité sans laquelle il n'y a pas de nature. L'être humain aspire à une « assiette ferme », à « une dernière base constante » quand tout se dérobe autour de lui et en lui²⁹.

²⁹ Des philosophes contemporains comme Clément Rosset (2004) ont développé l'un et l'autre thème qu'on peut distinguer dans cette image pascalienne de l'île déserte, celui de l'idiotie du réel et celui de l'effroi, qui peut être assimilé plus à une sorte de mal de mer qu'à une nausée ordinaire :

« La profondeur et l'intérêt philosophique de la nausée occasionnée par le mal de mer – même si celle-ci est limitée dans le temps et peut ainsi prêter autant à rire qu'à la compassion, pour peu qu'on

Michel Serres note que cette incertitude correspond à l'anticipation par Pascal de la fin de la philosophie de la nature. Pour partie, il s'agit de la perte du sentiment d'être chez soi. Malgré les ressemblances avec le vaisseau d'argile des Stoïciens, il s'agit aussi de la fin du cosmos, par cette rupture qui caractérise l'esprit moderne. Hier, les individus pouvaient être victimes du destin et menacés par la survenue d'accidents imprévisibles, mais ils voyaient la ronde des astres et croyaient être placés dans un lieu convenable, qui devait être leur lieu naturel. Ils croyaient vivre dans un monde harmonieux, étant convaincus d'être au centre d'un univers stable. Mais le monde est devenu infini ou « *éparpillé* » (M. Serres, 1968 : p. 706) :

« Il n'y a plus d'Odyssée, de voyage circulaire qui revient à l'initial après l'initiation, mais chute, fuite, sans trêve ni repos : l'antinomie remplace la fermeture, il n'est plus de retour qu'ailleurs. Ithaque n'est plus une île de la Méditerranée ».

Il n'y a plus de « *site dominant d'où s'ordonne le spectacle* ». La situation de départ n'est plus la même : Socrate a imposé l'idée qu'il n'y a pas de prison dont on ne peut s'évader par la pensée. Adam a quitté le paradis pour toujours. Maintenant le corps humain et le corps cosmique s'opposent radicalement ; la philosophie a été amputée de la physique et s'est repliée sur les idées, faisant de la méditation le meilleur moyen d'obtenir consolation, niant le tangible pour rejoindre l'intelligible. Pour se retrouver, pour obtenir une stabilité provisoire, la pensée est conduite à l'idéalisme, voire au spiritualisme. Recherche du havre quand les signes sont tous funestes.

Ataraxie et autarcie ? La méditation moderne est certes aspiration à la paix de l'âme, le sujet trouvant dans son identité un point fixe autour duquel ordonner tout ce qui bouge et manque de le tromper. Pour Pascal, ce point fixe est à l'opposé du moi. C'est Dieu s'il faut lui donner un nom. C'est la grâce qui peut métamorphoser le moi.

ait la chance d'en être seulement observateur – sont en effet de toucher, non à tel ou tel aspect fâcheux de l'existence, mais bien au fait de l'existence elle-même. Car c'est l'existence en tant que telle qui est alors maudite, formellement condamnée, entièrement rejetée et littéralement "vomie". Plutôt la mort ! Plutôt dix fois, plutôt cent fois la mort ! Et qu'on ne me parle jamais plus de rien ! Et, surtout, qu'on ne me parle plus jamais de quelque chose qui existe ! Et ce n'est pas encore assez dire : car ce que je souhaite en fait, dans ces moments pénibles, c'est que rien n'ait jamais existé, Le vœu de disparition totale joint à l'abdication immédiate de tout rôle en ce monde – très bien rendus l'un et l'autre par la réplique célèbre que prête Hergé à un savant en proie au mal de mer : « Faites comme vous voudrez et laissez-moi mourir » – recouvre un désir plus général d'extinction de toutes choses, tant présentes que futures ou passées. »

L'âme n'est certes pas dans le corps comme un pilote dans un navire. L'antique image est trompeuse à plus d'un titre. Elle ne doit pas être modernisée mais rejetée³⁰. La fin du spectacle naturel, la disparition du lieu propre de chaque être, la remise en cause de l'ordre général des choses, tout cela n'est sans doute que la fin d'une mascarade. Un pari peut être tenté, celui de l'arrière-monde, aussi bien organisé que le monde actuel est bien désorganisé. S'il faut être interprète, c'est d'abord de l'absurdité du monde et des signes qui nous indiquent que la vérité est ailleurs, dans notre cœur, dans l'Ailleurs.

L'opposition stoïque du viril et du féminin se transforme en opposition plus formidable encore du divin et de l'humain, chacun étant appelé à nier en lui-même l'humain pour accéder au divin !

Indifférence ou inquiétude

Le monde isolerait l'être humain de l'essentiel, le couperait de son créateur, lui ferait perdre le sens même de la vie en lui fournissant des motifs de divertissement.

Tout affairé qu'il soit, l'homme du divertissement qui court le monde est l'individu en tant qu'être humain isolé. C'est le pêcheur à qui la grâce a été refusée et qui ne rend pas compte. L'être humain oublie l'essentiel par crainte de la mort. L'idée pascalienne de l'insularisation de la conscience dépend d'un type de pensée particulier, à l'œuvre déjà dans le stoïcisme par l'intermédiaire de l'idée de destinée, le finalisme. En corollaire, l'abandon de ce type de pensée signifie-t-il la libération de l'individu qui sentirait moins son angoisse s'évanouir que son dégoût de l'existence se muer en jubilation ?

Contre la pensée finaliste, le monisme et le matérialisme représentent deux voies divergentes. On a pu présenter le matérialisme comme une philosophie libertine, dont l'extrémisme

³⁰ Au tome II de son étude du *Carrefour javanais*, Denys Lombard (1990) évoque l'émergence de la notion de personne dans les cités marchandes. Le "soi" s'autonomise, s'arrache au réseau d'obligations coutumières et découvre que le monde est "comme un rêve". La mort devient le seul absolu mais aussi ce qui donne sens à la vie ! Pour illustrer cette mutation de la conscience, Lombard cite et commente le *Poème du navire* d'Hamzah Fansūrī dont le héros est un jeune marchand voguant sur la mer de Ceylan :

« Eh ! Jeune homme ! Sache bien qui tu es !
Ce navire est symbole de ton corps ;
Ta vie sera de bien courte durée ;
Tu n'auras la paix que sur l'autre bord. »

Faisant le rapprochement avec Pascal, Lombard (1990 : p. 157) souligne que « cette réflexion sur la mort allait de pair avec un certain optimisme et une confiance quasi prométhéenne ».

spéculatif rejoint le nihilisme éthique. Mais il faut accorder au monisme métaphysique une plus grande audace spéculative, avec la volonté d'en finir avec toute forme d'anthropocentrisme. Cette audace a pour prix une forme spectaculaire d'échec, celle du système spinoziste (H. Jonas, 2005 : pp. 236-237).

Spinoza représente le refus radical du finalisme, de tous les miracles et de tous les prodiges. Le matérialisme est une école de pensée peu unifiée, fondée sur une intuition, celle de la possibilité de tout expliquer sans recourir à des forces et à des entités surnaturelles. Les représentants de ce courant de pensée ont forgé maints systèmes, dont l'originalité est à mettre en relation avec la défense du relativisme épistémique. Pour rendre compte du caractère « *progressif et sinueux de la vie* » et du caractère « *tardif et rare de l'esprit dans le tout* » (H. Jonas, 2005 : pp. 238)., les matérialistes ont inventé le schème conceptuel de l'émergence.

Révisé, compris comme un paradigme stimulant, l'anthropomorphisme peut être conservé. Pour les philosophes inspirés de l'idéal grec de la mesure et de l'idée romaine de la limite, l'être humain a sa demeure naturelle dans le monde. Il est relié à l'ensemble des choses qui peuplent l'univers, car il a, comme chacune d'elle, une raison d'être.

Inquiets, mettant en cause l'identification de cette raison d'être avec la soumission aux autorités et pouvoirs établis, les penseurs des Lumières inaugurent une crise dans cette représentation de l'univers. Soudain le soupçon se fait jour que si les choses sont toutes régies et si les êtres humains n'ont pas de raison d'être au monde. Ils y sont jetés par le hasard et non par la Providence, le monde lui-même étant contingent et non pas nécessaire !

Les peuples indigènes des Îles chez Diderot, par exemple, sont murés dans leur culture. Certains ignorent le feu et vivent nus, suivant des coutumes impudiques. D'autres ne travaillent pas et offrent leurs femmes au voyageur. Et ils nous renvoient, en miroir, notre clôture dans notre propre culture qui, à y bien réfléchir, n'est en rien supérieure, ayant sa propre impudicité, perverse, et son culte de l'ignorance. Si les Européens maîtrisent le feu, s'ils multiplient les bûchers, s'ils cherchent toujours de nouvelles choses à consumer, ils ignorent tout à fait ce qu'est le feu et n'ont pas l'idée de chercher à savoir. Pour le triomphe d'une moralité qui est censée les élever, ils s'humilient d'une manière malade. À la sauvagerie des îles correspond, en miroir, la barbarie du vieux continent.

Pour le matérialiste, le relativisme s'impose comme la manière de sauver l'esprit. Les îles, terres de l'ailleurs et refuges de l'altérité, inquiètent les certitudes de la conscience de soi.

Qu'est-ce donc que l'"individu" ? C'est une "île" mais une isolation relative et une sauvagerie qui appelle une domestication, une "humanisation" au contact des autres.

La pensée forte et simple d'Alain (1968) dégage l'essentiel. L'individu est un être doté d'honneur. Cet être est affronté à d'autres qui peuvent au besoin lui adresser des signaux de danger et qui font prêts à commercer avec lui.

L'honneur ? Cette idée est celle d'un arbitre intérieur, d'autant plus sévère qu'il n'arrive pas à se tromper lui-même. L'individu se constitue sous ce double regard des autres, réel et virtuel.

L'individu se confronte aux autres. Parfois il se sent obligé de lutter. Dans cette confrontation ce sont les limites qui sont posées. L'individu accède à la maturité.

Le commerce est essentiel. L'individu ne se suffit pas à lui-même. C'est par le marchandage qu'il découvre l'idée d'égalité. Essentielle, cette idée permet de concevoir le pacte social, idée de la liberté comme responsabilité envers les autres et envers soi-même. L'individu construit le monde qui lui convient, les conventions qui lui permettent de revendiquer un propre, un but propre, un mode de vie propre, un choix propre.

Cette réflexion conduite avec Alain permet de lever une équivoque, sur le terme "individualisme". L'individualisme est coupable, dit-on, puisqu'il autorise l'individu à vivre sans se soucier d'autrui. L'individualiste s'arroge une vie indépendante du regard d'autrui, dans l'insouciance des approbations collectives. Forcément égocentrique, l'individu se réfugie dans la vanité, mais il perd le sens de la vie comme commerce, alliance et honneur. Il se mure dans la solitude de l'anonymat. Mais l'individualisme n'est pas nécessairement ce repli de l'individu sur sa vie nue, puisque l'honneur est la vertu propre de l'individu. C'est ce qui fait que l'individu est un individu à ses propres yeux. L'individualisme s'origine dans ce mouvement de l'esprit qu'est la reconnaissance. Sauf accident, ce n'est pas une perversion de l'individu, coupable de trahir son essence. Dans l'optique libérale et démocratique, l'individualisme est le règne des volontés autonomes, respectueuses des choix personnels et ouvertes à l'échange.

II 13 L'existence

Relativisée et pensée comme individualité s'individualisant, l'insularité de la conscience est-elle une idée non seulement claire mais encore juste, topique, authentique ?

Est-elle vraie ou plutôt illusoire ? On pourrait le croire dès lors qu'on entre dans l'ère du soupçon. La vision tragique a anticipé cette ère en dénonçant l'impossibilité de la métaphysique et de la science à saisir l'individu dans son individualité. Chez Descartes, promoteur d'un esprit positif, l'individu en son propre est soumis à une réduction, puisque son être est identifié à la raison. Le sujet pascalien est en revanche projeté dans un monde de tourbillons. Il manque en permanence à la claire conscience de ce qu'il est. Il est en manque du comment mais aussi du pourquoi : la raison d'être des choses est cachée, l'origine est mystérieuse comme la fin. Le sujet est-il quelque chose d'autre qu'une fiction, qu'une catégorie grammaticale substantifiée abusivement ?

Dans une optique moderne, la réalité de la subjectivité est de participer à la production d'une œuvre. Le sujet est "poétique", déchargé de l'obligation paralysante d'égaliser le génie en produisant un chef d'œuvre. Alors, contre « *l'idéologie empiriste de l'intériorité* », (P. Macherey, 1966), l'idéal humain est l'autonomie elle-même, non ce que l'être peut théoriquement réaliser par ses propres moyens. D'où un sujet doté de nouveaux contours, pour qui les limites sont des limites vécues, des "situations limites" à reconnaître.

Dans *Pour une théorie de la production littéraire*, Pierre Macherey livre une lecture magistrale de l'œuvre de Jules Verne, montrant comment elle incarne le projet moderne de faire œuvre.

Macherey expose l'idée que Verne est critique de l'idée de création, au sens absolu du mot (création *ex nihilo*). Son projet est celui de la reprise d'une œuvre pour faire œuvre, par le procédé de la variation. Et il y a toujours un décalage entre l'œuvre produite et l'œuvre qui aurait dû être produite ; il ne faut pas déplorer ce décalage qui n'est pas celui de la réplique imparfaite par rapport à son modèle mais celui de l'interprétation originale par rapport à la partition donnée :

« L'œuvre n'existe que parce qu'elle n'est pas exactement ce qu'elle pouvait être, ce qu'elle devait être : elle surgit, non de l'enchaînement simple d'une production mécanique qui conduirait

progressivement de l'extérieur d'elle-même à sa réalité interne ; elle naît au contraire de l'appréhension obscure, et certainement pas consciente dès le début, d'une impossibilité pour elle de remplir ce cadre idéologique pour lequel elle aurait dû être faite. Là on peut situer l'intervention personnelle de l'auteur dans le travail de la production littéraire, qui commence par être un travail collectif, – dans la mesure où il fait intervenir une société, une tradition pour dire cela très rapidement (si on s'arrête à cette détermination, on traite seulement un problème de communication) –, mais qui finit par être la prise de position d'un individu dans l'immense débat des oeuvres réelles et des impératifs idéologiques ; c'est alors qu'intervient la problématique de l'expression ou de la révélation. »

La reprise de la figure classique de l'île, qui est celle du naufrage de Robinson Crusoé, illustre cette volonté d'exprimer différemment et en faisant parler l'originalité. Dans *l'École des Robinsons, Deux ans de vacances* ou *l'Île mystérieuse* la figure de l'île est modernisée. Cela veut dire que s'opère une rupture avec l'arrière-plan idéologique de l'œuvre de Defoe. Cet arrière – plan a pu être identifié et revendiqué par le philosophe. Dans *l'Émile*, par exemple, le pédagogue de Rousseau refuse de donner à lire autre chose que Robinson Crusoé à son élève, pour qu'il découvre l'homme générique derrière l'individu, la destinée de l'humanité tout entière derrière le destin d'un seul :

« Robinson Crusoé dans son île, seul, dépourvu de l'assistance de ses semblables et des instruments de tous les arts, pourvoyant cependant à sa subsistance, à sa conservation, et se procurant même une sorte de bien-être. Voilà un objet intéressant pour tout âge, et qu'on a mille moyens de rendre agréable aux enfants. Voilà comment nous réalisons l'île déserte qui me servait d'abord de comparaison. Cet état n'est pas, j'en conviens, celui de l'homme social ; vraisemblablement il ne doit pas être celui d'Emile ; mais c'est sur ce même état qu'il doit apprécier tous les autres. Le plus sûr moyen de s'élever au-dessus des préjugés et d'ordonner ses jugements sur les vrais rapports des choses, est de se mettre à la place d'un homme isolé, et de juger de tout comme cet homme en doit juger lui-même, en égard à sa propre utilité. Ce roman, débarrassé de tout son fatras, commençant au naufrage de Robinson près de son île et finissant à l'arrivée du vaisseau qui vient l'en tirer, fera tout à la fois l'amusement et l'instruction d'Emile durant l'époque dont il est ici question. Je veux que la tête lui en tourne, qu'il s'occupe sans cesse de son château, de ses chèvres, de ses plantations ; qu'il apprenne en détail, non dans des livres, mais sur les choses, tout ce qu'il faut savoir en pareil cas ; qu'il pense être Robinson lui-même ; qu'il se voie habillé de peaux, portant un grand bonnet, un grand sabre, tout le grotesque équipage de la figure, au parasol près dont il n'aura pas besoin. Je veux qu'il s'inquiète des mesures à prendre, si ceci ou cela venait à lui manquer, qu'il examine la conduite de son héros ; qu'il cherche s'il n'a rien omis, s'il n'y avait rien de mieux à faire ; qu'il marque attentivement ses fautes, et qu'il en profite pour n'y pas tomber lui-même en pareil cas ; car ne doutez point qu'il ne projette d'aller faire un établissement semblable ; c'est le vrai château en Espagne de cet

heureux âge, où l'on ne connaît d'autre bonheur que le nécessaire et la liberté. » (cité par Macherey, p. 226).

Verne fait donner la réplique par un de ses personnages, lady Hélène (*Les Enfants du capitaine Grant*) qui répond à un Paganel se complaisant dans l'évocation de figures imaginaires:

« L'homme est fait pour la société, non pour l'isolement. La solitude ne peut engendrer que le désespoir. C'est une question de temps. Que d'abord les soucis de la vie matérielle, les besoins de l'existence, distraient le malheureux à peine sauvé des flots, que les nécessités du présent lui dérobent les menaces de l'avenir, c'est possible. Mais ensuite, quand il se sent seul, loin de ses semblables, sans espérance de revoir son pays et ceux qu'il aime, que doit-il penser, que doit-il souffrir ? Son îlot, c'est le monde entier. Toute l'humanité se renferme en lui et, lorsque la mort arrive, mort effrayante dans cet abandon, il est là comme le dernier homme au dernier jour du monde. Croyez-moi, Monsieur Paganel, il vaut mieux ne pas être cet homme-là ! » (cité par Macherey, p. 231).

La figure de l'île est évocatrice du mystère des origines. Mais alors que Defoe adhère à une idéologie bourgeoise sans l'ombre d'une hésitation, donnant à voir la leçon du *self made man*, Verne adopte une posture ironique. Les contours de son île sont indéterminés. La question de l'origine reste indécise. Point de leçon dogmatique : l'île n'est plus qu'une situation inédite qui doit être tant bien que mal prise en charge par des héros. Symboliquement, les héros ne débarquent pas sur l'île avec tout l'apport de la civilisation (une épave à piller), mais dans un état de complet dénuement. Il leur revient de construire leur avenir sur l'île, certes, en répétant la destinée de l'humanité, mais aussi en innovant ! Représentative de la modernité, l'insularité vernienne est donc le contraire d'un destin figé, c'est le cadre d'une trajectoire originale, celle de l'aventure.

Le monde est une île pour l'individu, une terre émergée, une atmosphère respirable, une source d'eau potable, une forêt où chasser : un champ de possibilité qui offre aux humains des occasions de développer leurs talents mais qui ne donne rien à proprement parler et dont on ne retire rien sans contrepartie. C'est un champ clos qui force les hommes à entrer en compétition ou en association. Et c'est un milieu qui peut se révéler hostile, qui n'est amène qu'en apparence : le gibier peut fuir, l'eau se tarir, l'air se muer en vents dévastateurs. Le déluge peut survenir et engloutir les populations. La précarité et la conscience de leur fragilité isolent les êtres humains, autant qu'elle les coupe de la nature.

Classiques ou critiques, les robinsonnades sont précieuses, parce qu'elles schématisent ce rapport ambigu, dévoilent l'insociable sociabilité des humains mais aussi leur perfectibilité. Ni physique ni psychique, mais les deux à la fois, la situation est donnée à penser. Être situé,

c'est pour un individu être positionné par rapport à d'autres choses, spatialisé dans un ordre topographique qui peut être appréhendé par l'entendement. Être en situation, c'est pour une personne être le centre d'un champ d'action.

L'existence comme réalité propre

Si l'on n'a pas attendu les philosophes ni *a fortiori* les courants philosophiques du XIX^{ème} siècle pour s'étonner de l'existence, conçue comme le fait d'être jeté dans le monde sans avoir rien demandé et sans être capable de comprendre pourquoi, malgré tous les efforts fournis pour découvrir une solution ou interpréter les signes, c'est pourtant une découverte tardive que la figure de l'île comme emblème de la modernité et symbole de l'œuvre concrète. Après Verne ou Baudelaire, contre Defoe et Tolstoï, les philosophies de l'existence livrent la clé de la pensée moderne. L'être humain est un être qui refuse sa réduction à l'état de type ou sa classification dans une grille aux catégories prédéterminées. L'existence ne se définit pas mais s'éprouve. Elle impose sa réalité au-delà de la conceptualisation. L'être humain attentif à sa propre réalité, individuelle, ne se reconnaît pas d'essence, aucune soumission à l'universalité pas davantage qu'à la nécessité du déploiement d'une nature. Il veut être un "moi", pas un "moi d'abord" mais un "moi-même".

Le soi, c'est un être singulier et non pas un être particulier, reconnaissable à ses particularités accidentelles mais identifiables par ses propres communs à toute l'espèce. Le soi est un être menacé en permanence par l'englobement. Il risque d'être aspiré par la foule. Il est cerné par les autres qui peuvent le déposséder de sa valeur en lui prêtant des traits banals, des volontés vulgaires.

L'étude d'Hannah Arendt (2002) portant sur ces philosophies de l'existence montre clairement leur origine et leur aboutissement. Kant et Hegel incarnent l'origine, Heidegger et Jaspers, l'aboutissement de l'idée post-métaphysicienne d'individu. Entre les deux, Schelling (philosophe du fonds impensé) et Kierkegaard (opposant radical à l'idée de système) représentent la crise initiale de la philosophie sans laquelle les idées admises sur la nature humaine n'auraient pas été rejetées. Au terme de son parcours intellectuel, la philosophie de l'existence parvient à dépasser l'idée suivant laquelle le centre de gravité de l'individu est le soi et reconnaît la communication avec autrui comme étant la condition nécessaire pour être

soi-même, c'est-à-dire un être paradoxal qui est « *plus que son soi et qui veut davantage que lui-même* ». Arendt nous livre cet espoir, porté par la voix de Karl Jaspers, en ces termes :

« (...) il est possible de prendre en compte le sentiment moderne d'être étranger au monde, ainsi que la volonté moderne de créer, dans le monde qui n'est plus un chez-soi, un monde humain qui pourrait devenir un foyer. C'est comme si, avec la conception de l'être comme "englobant", se trouvaient hâtivement esquissés les contours d'une île où l'homme peut décider et régner librement sans être menacé par quelque obscur inexplicable qui, dans la philosophie traditionnelle, grevait tout étant comme d'une qualité adjectivale.

Les limites de cette île de liberté humaine sont dessinées par les situations limites où l'homme fait l'expérience des bornes qui sont directement les conditions de sa liberté et le fondement de ses actes. À partir d'elles, il peut "éclairer" son existence, poser les jalons de ce qu'il peut faire et de ce qui lui est impossible, et accéder ainsi, par-delà le simple "être-résultat", à une "existence" – ce qui, chez Jaspers, n'est finalement qu'un autre terme pour désigner plus explicitement l'être-homme. » (p. 73)

Incarnée par les "situations limites" (la réalité de ma mort, de la souffrance, de la lutte, de la faute) cette liberté insulaire est une idée délicate à saisir, n'étant ni empirique, ni générale, correspondant à une structure antinomique du monde.

L'île de Jaspers qu'évoque Arendt est un troisième état, celui de l'être qui faisant et désirant s'assure que c'est bien lui qui fait et qui désire. C'est l'état de l'« *existence possible* » comme « *foyer* », qui n'est pas autre chose qu'un pari (espérance d'une possibilité) ou qu'une promesse mutuelle ("foyer" voulant dire charité). C'est un « *chez-soi* » recréé à partir d'une illusion dépassée, celle de l'autonomie, de l'être qui se sent ou se croit maître de ses pensées et n'a pas l'idée de s'affirmer redevable pour sa vie propre de l'existence des autres.

Pour cette réflexion qui se limite aux attendus de la question, l'important est de considérer la nature des limites de cette île de liberté. La métaphore spatiale est stimulante mais piègeuse. Ce ne sont pas des limites qui fixent un dedans et un dehors, ni une surface opposée à une profondeur, mais des lignes qui dessinent le cadre de l'existence ou des perspectives qui constituent l'étoffe de la vie. Être mortel, être conscient de devoir lutter pour devenir soi-même ou être dans la posture de l'aveu de ses fautes, voici pour le sujet tout le contraire de lieux communs. L'île de liberté humaine est en quelque sorte négative, c'est moins une montagne qu'un atoll... c'est un rivage qui en droit s'oppose à une mer d'indifférence mais ne signale pas en fait une humanité forcément à la hauteur de ses aspirations. Cette île n'est pas l'humanité élevée ou éduquée, mais l'humanité en quête d'appuis, cernée par le possible. Figure de l'ouverture, d'un destin qui n'est pas réglé par une nature, d'une vie qui ne se contient pas nécessairement dans un cadre. Point qui a un horizon ou mieux crée son horizon,

qui crée des valeurs. Les “valeurs” imposées à l’individu par sa culture ne devant jamais être acceptées une fois pour toutes mais devant toujours être remises en cause. Ce qui a de la valeur ce sont en fait les projets, ou les engagements qui supposent que l’individu, pariant sur sa volonté, ait conscience qu’à côté de ce qui est possible il y a ce qui n’est pas encore mais peut le devenir ! Les limites de la condition humaine ne sont pas des restrictions naturelles (un stock de dispositions) ni des contraintes objectives (une série d’impossibilités liées au temps imparti et à l’espace disponible), ni encore des limites empiriques (provenant de l’éducation) mais des horizons de sens.

La liberté de l’être en situation est une île, par ses limites et ses contradictions. Le monde n’est pas un donné indépassable, un fait irrécusable. C’est un monde qui peut être construit en conformité avec un plan d’ensemble ou suivant un idéal. La réflexion philosophique insiste alors sur la communication comme condition de l’insertion dans un monde humanisé.

Si la pensée de Heidegger permet de comprendre la tyrannie du “on” et les illusions ordinaires des échanges verbaux ou écrits, elle ne laisse pas deviner en revanche le caractère poétique, c’est-à-dire créateur, de la communication intersubjective. Elle demande aux êtres humains d’être les bergers de l’être. Ce mysticisme à demi assumé transforme l’être humain en une sorte de créature ambiguë, le *Dasein*. Le *Dasein* est une sorte d’île tout en étant un continent : on n’en sait trop quoi dire. Le fait est indéniable : l’être humain est seul dans la foule. Sans doute. Mais, sous prétexte de l’avènement d’une ère des masses et de la propagande, la vertu de la communication ne doit pas être passée sous silence. Bien au contraire, le dialogue est plus que jamais l’opportunité de construire un monde commun et de s’humaniser :

« L’existence elle-même n’est, par nature, jamais isolée ; elle n’est que dans la communication et dans le fait de savoir qu’il y a d’autres existences. Les autres ne sont pas (comme chez Heidegger) un élément de l’existence, certes structurellement nécessaire, mais qui vient nécessairement perturber l’être-soi ; c’est l’inverse : ce n’est que dans le fait d’être ensemble avec d’autres hommes au sein du monde donné à tous en commun, que l’existence peut seulement se développer. Le terme de communication recèle, au fond, un concept inchoatif mais, même à l’état d’ébauche, un concept nouveau de l’humanité comme condition de l’existence de l’homme. C’est en tout cas au sein de l’être “englobant” que les hommes se meuvent ensemble ; ils ne poursuivent pas plus le fantôme du soi qu’ils ne vivent dans l’arrogante illusion d’être l’être même. » (p. 74)

La communication est inchoative, un quelque chose qui commence à être mais n’est jamais achevé ; en ce sens où elle est la condition de l’émergence d’une humanité devenue digne à ses propres yeux.

Une nouvelle fois, le projet moderne de l'existence apparaît plus qu'ambitieux. Ce n'est pas jouer un rôle, même de son mieux. C'est fondamentalement un pari. Mais, comme chez Pascal, ce n'est pas un pari où l'on aurait tout à gagner à condition de parier, plutôt un pari où l'on aurait tout à perdre, en choisissant de ne pas parier !

Gabriel Marcel (1940) a exposé l'idée de situation chez Jaspers en montrant qu'elle correspond en fait à une alternative. La pensée de Paul Valéry incarne la voie contraire, celle de la compréhension de la situation comme drame absurde. La réalité tragique de l'existence peut être entendue de deux manières. La situation mondaine est, pour Jaspers, une insularité relative tandis qu'elle est une insularité absolue chez Valéry (p. 349) :

« Je puis [dit Valéry] m'opposer à toutes choses, me placer en face de toutes choses et même de mon être propre dans une indépendance surprenante et vide. Je m'affirme alors dans une solitude, dans une insularité absolue en face du monde. Rien ne me concerne plus dès lors, à proprement parler, mais je contemple toutes choses dans la conscience de mon savoir qui devient l'unique point d'appui. Je ne suis plus que la volonté de connaître dans son universalité. Œil pur, pur regard. »

Cette insularisation dépouille l'individu de sa dignité tragique. Elle ne saurait être définitive selon Jaspers. Mais comment s'opère son dépassement ? Par une sorte de « bond » nous explique le commentateur. Un premier bond correspond à la prise de conscience du monde comme ce qui nous concerne. C'est la découverte de son être comme être situé et capable d'agir sur une situation, par des moyens techniques et juridiques, voire d'en sortir par la connaissance. Mais la situation n'est pas que l'ensemble des situations empiriques, c'est encore la situation absolue de l'être qui n'est pas lui-même un absolu. Par un second bond, l'individu se pose comme singularité absolue, en prenant distinctement conscience des situations limites comme « possibilités qui m'atteignent dans l'essence même de ce que je suis » (G. Marcel, p. 350) et par un troisième bond « ce serait le passage à la vie philosophique ou philosophante, dans laquelle la philosophie trouve son expression ultime, son ultime achèvement »

La structure du monde est antinomique : je suis situé et je me situe, en situation d'agir et dépassé par la situation que je ne peux jamais qu'infléchir en agissant conformément au cours de l'histoire.

À l'optimisme volontaire d'un philosophe répond le pessimisme lucide d'un moraliste, d'un Cioran qui développe ses syllogismes de l'amertume (1952) en prenant acte de l'insularisation absolue de l'individu :

« Quand je m'avise que les individus ne sont que des postillons que crache la vie, et que la vie elle-même ne vaut guère mieux en regard de la matière, je me dirige vers le premier bistrot avec l'idée de

n'en jamais sortir. Et cependant y viderai-je mille bouteilles, qu'elles ne sauraient me donner le goût de l'Utopie, de cette croyance que quelque chose est encore possible. »

Manipuler la matière, diriger sa vie, faire œuvre ? Le beau rêve... est-ce œuvrer que de se rendre au bistrot pour s'y alcooliser et en finir avec les possibles qui tourmentent l'âme ? Est-ce mieux de s'enfermer dans l'Utopie et d'y consommer les illusions frelatées des époques révolues ou les mensonges éhontés du temps présent ?

Le corps propre

Mon corps, territoire de mon identité ? Le corps propre, ni masculin ni féminin, ni objet ni objectivable, est-ce l'île de la liberté et du face-à-face avec le monde ? Est-ce l'île de l'insularité de la conscience ?

Par cette expression de "corps propre" on désigne avec Merleau-Ponty et nombre de penseurs contemporains la réalité du corps comme chair, de mon corps comme signifiant. Nature et culture se rejoignent. Le corps est nécessaire : il faut être tangible pour pouvoir toucher, être visible pour pouvoir voir. Le corps est valeur, c'est plus qu'une enveloppe ou un habit de fortune. Le corps enfin est signe, que je le maquille ou non, le pare d'habit ou le dénude : c'est le signe de mon humanité, de ma singularité.

Comme l'île a un rivage, le corps a des limites. La peau est le premier organe, enveloppe protectrice et membrane communiquant avec l'extérieur, par le sens du toucher, le premier des sens. Comme l'île qui est système, le corps est milieu. C'est pour le biologiste un milieu interne, un système ouvert, un équilibre dynamique. Comme l'île a une figure, le corps a une silhouette et un visage, une forme saisie dans sa singularité par l'intuition. L'intuition, comme capacité de totaliser mille détails en eux-mêmes insignifiants, est ma possibilité de comprendre les êtres, qui se dévoilent à moi par leur forme, qui valent d'emblée comme signes.

Il ne faudrait sans doute pas faire un mauvais procès au corps, celui de tirer l'être humain vers la nature. Mais que penser de l'image du corps qui, dans le narcissisme, coupe l'individu de la possibilité de rentrer vraiment en contact avec l'autre ? L'économie d'un deuxième procès peut également être faite. En effet, le narcissisme n'est pas la caricature qu'on en fait dans une perspective moralisatrice. C'est une pente de l'esprit, qui correspond, selon Bachelard, à la

découverte de la dialectique de la surface et de la profondeur que l'onde et ses reflets incarnent mieux que bien des discours. Narcisse découvre son image dans l'onde. Il (ou "île" puisqu'il est devenu île) se coupe du monde et découvre avec émerveillement une profondeur qu'il ne soupçonnait pas. La surface est ce qui reflète et ce qui ouvre à l'altérité, la profondeur, la vérité de derrière. L'image envoûte car elle est et n'est pas en même temps. Narcisse prend plaisir à son image parce qu'il vit cette opposition dialectique des contraires. C'est même seulement de cela qu'il s'agit. Narcisse est la solitude en temps que joie de vivre solitaire... mais le repli sur soi brocardé par la morale est ailleurs que dans le plaisir de l'image ou la découverte de la complexité du monde qui apparaît comme étant des surfaces et de profondeurs qui nient ces surfaces.

Représenté par Bernard Andrieu (2005), le "matérialisme corporel" est une doctrine issue des neurosciences. Si par "insularité" on désigne l'idée que le corps ou la conscience sont une région de l'étant coupée du reste du monde, déterminée par lui ou bien constituant une sphère d'autonomie à son égard, cette doctrine doit être considérée comme porteuse de la visée épistémologique consistant dans la mise en contradiction de cette idée d'insularité. La présentation de *Contre l'esprit. Essai sur le matérialisme corporel* (2005) est éclairante à cet égard.

D'une part, Andrieu refuse la conception dualiste classique en raison de ses apories. Seule une conception dynamique peut rendre compte de l'activité pensante du corps.

« Le corps est encore trop souvent présenté dans l'histoire de la philosophie de l'esprit comme une matière mécanique composée de réflexes et agissant par instinct. La séparation du corps et de l'esprit ne suffit plus pourtant pour décrire l'activité pensante de la matière corporelle. Car le corps humain est décrit aujourd'hui comme en interaction avec son environnement dès sa constitution. Réduire le corps humain à des capacités naturelles déterministes revient à comprendre, à l'instar des idéologies sociobiologistes, le développement comme un programme mécanique. L'innéisme et le culturalisme sont deux conceptions extrêmes du développement qui définissent le corps comme une machine plutôt que comme un système ouvert. »

Point important pour nous, l'innéisme et le culturalisme sont renvoyés dos-à-dos comme les deux versions antagonistes d'une même illusion. Ni le corps biologique ni la culture historique n'isolent vraiment l'être humain, qui pour être doit se constituer par une coopération de l'inné et de l'acquis.

« Comme il faut décrire l'interaction corps-environnement sur la base d'une coopération réciproque et dynamique de l'inné et de l'acquis, il faut aussi éviter de choisir entre continuité et discontinuité pour décrire l'embryogenèse et l'épigenèse : que nous considérions les changements du corps en termes d'états, de périodes, de stades ou d'organiseurs, le corps humain est à comprendre à travers et au cours d'un développement dynamique et structurant. »

D'où la dénonciation de l'illusion mentale du centre de la conscience. Le sujet n'est pas un être par nature isolé, une sorte d'esprit pouvant exister sans son corps. Ce n'est pas davantage un agglomérat de parties corporelles sans unité psychologique, qui se maintiennent par un jeu de forces aveugles et n'obéissent qu'aux programmes inscrits dans les gènes.

« L'expansion de la théorie de l'esprit dans la philosophie cognitive a produit une domination du cognitivisme sans que le corps (sa nature, sa qualité et son activité) ne soit suffisamment pris en compte, comme si un cerveau n'était qu'un pur esprit dénué de chair. Certes, la philosophie de l'esprit aura été le moyen de poursuivre l'étude de la conscience mais elle s'avère insuffisante pour comprendre les phénomènes de la pensée, [il est possible de] constituer une théorie du corps-cerveau unitaire et pleinement ancrée dans le biologique tout en prenant en compte les dimensions psychologiques des individus. »

Ainsi, le seul fait de se référer à une unité psychologique doit nous pousser à nier le vieux thème de l'insularité de la conscience. L'identité du sujet n'est pas une donnée au sens ordinaire du terme. C'est davantage une construction, un procès impliquant une interaction, du corps et de l'environnement, de l'inné et de l'acquis, le développement d'une structure à nulle autre pareille, fondamentalement différente de la structure cristalline (chapitre IV) ou de la structure d'une colonie animale car douée de plasticité et de possibilités d'énaction. La conscience a un développement propre, depuis la proto-représentation "immergée" jusqu'à la représentation détachée du moi, de cette représentation du corps virtuel au double mental et sa présentation incarnée.

L'univers, monde de signes, monde d'images... sans guide pour l'interprétation, sauf peut-être le plaisir qu'un sujet peut ressentir !

Qui nous adresse un message ? Qui veut nous dire quelque chose ? On croit savoir la réponse. L'ambiguïté de l'ouverture du sujet à l'autre se joue pourtant dans cette question préalable. Que faut-il interpréter ? Que faut-il simplement regarder et que faut-il considérer comme signe ? Le fruit est-il rouge parce que c'est comme ça ou rouge pour m'indiquer quelque chose ? Il faut bien comprendre que l'intelligence est relativement démunie devant cette

question du choix quand elle est au contraire relativement bien outillée pour répondre à la question du comment. Comment interpréter ce signe ? Est-ce un rouge de maturité, devant guider mon appétit ? Non. C'est un signal de danger, un rouge de poison, dont il faut se défier. L'exemple trivial du fruit donne une idée du problème de l'interprétation. Dans le monde, il n'y a pas plus de choses nues que de paroles possédant un sens littéral (J. Searle, 1995). L'apparence n'est toutefois pas à dédaigner, pas davantage que le sens obvie des paroles, à condition de savoir ce qu'il convient d'interpréter et ce qu'il faut éviter d'interpréter... ce qui suppose un jugement préalable, une prise de risque indéniable.

Quelle est la vérité de la condition humaine quand tant d'illusions sont reprises par tant d'êtres humains, quand tant d'idéaux circulent et ne semblent jamais épuisés, même s'ils n'amènent pas le bonheur qu'ils promettent ? La réponse pourrait être que la condition humaine est à elle-même un mystère. Mais l'effort de lucidité du sage ou du poète sont l'esquisse d'une autre réponse. La condition humaine trouve sa vérité dans un arrachement à ses illusions les plus réconfortantes. Le corps propre est une énergie. C'est une force poétique, un principe sensible, un axe cosmique.

La méditation de Vladimir Jankélévitch sur « *l'instant mortel* », l'irréversible et l'irrévocable (1977, deuxième partie) peut soutenir notre effort pour saisir l'enjeu de l'insularité de la personne humaine dans son rapport aux grandeurs qui la dépassent.

Les limites du monde sont celles d'un tout, d'un absolu qui se donne difficilement à penser, même dialectiquement. En revanche, les limites de l'île sont plus faciles à appréhender. Elles sont triples, spatiales, temporelles et formelles. S'il y a trois infinis qui nous dominent, l'espace, le temps et les nombres, il y a trois limites qui enserrent la vie du corps et de l'esprit. Chaque personne occupe une aire limitée. La traduction de ce fait est nécessaire. Le monde se montre à nous dans sa profondeur par les ressources de la couleur, comme vibration permanente des contours et des limites perceptibles. Une zone moyenne est de fait dévolue à nos sens, en particulier à notre ouïe dans les bornes de l'infra-audible et du supra-audible. La durée du monde est cette mélodie des choses les plus simples (vent, bruissement des feuilles, roulement des vagues sur la grève) régulièrement troublée par la cacophonie des êtres plus évolués et turbulents. Pour percevoir certains bruits, nous trions nos impressions. Nous ignorons certaines vibrations, définitivement hors de notre portée. Limite du grand silence et

de la couleur qui n'est plus aucune couleur. Au-delà de ce que nous pouvons percevoir s'étend l'océan indéfini de l'insensibilité. L'image reprise par Jankélévitch est belle et elle est forte. Mais la leçon du philosophe n'est pas celle du mystique. La contemplation est un abîme dans lequel il est trop facile de tomber en étant de mauvaise foi. Au-delà de ce que nous pouvons concevoir ne peut exister qu'une chose dont nous ne pouvons rien dire, qui est indicible autant qu'indécidable, que nous ne pouvons même pas rendre par une métaphore.

Les limites que nous évoquons, les impossibilités de fait que nous décrivons, les impuissances naturelles derrière lesquelles nous nous abritons sont d'abord des excuses à notre paresse ou à notre manque d'imagination ! Un jour, sans doute, quelqu'un les niera.

Dans *L'Irréversible et la nostalgie*, Vladimir Jankélévitch (1974) développe la thématique du « *mal d'Ithaque* », celle de la nostalgie close incarnée par Ulysse.

Le rapatriement est-il capable de compenser ou d'annuler l'expatriation ? Des éléments de réponse sont fournis par l'*Odyssée*. Pour penser la nostalgie qui n'est pas un malaise comme les autres ni un tropisme commun, il convient de faire jouer l'opposition du sentiment océanique de dispersion dans l'infini et du désir de retourner chez soi, après avoir connu l'exil. Deux horizons s'opposent en effet : l'horizon mouvant et indéterminé du voyage, produisant une nostalgie ouverte, et l'horizon fixe et déterminé du périple, produisant la nostalgie close. La première est chimérique. L'insatisfait la ressent, victime de vague à l'âme. La seconde est ressentie par Ulysse, tendu vers le but de retrouver les siens à la place qu'ils n'ont pas quittée. D'où un horizon

« borné par l'île natale et le foyer domestique ; Ithaque est en effet le point d'aboutissement de l'odyssée, le terminus définitif du long cheminement et, pour Ulysse, le centre du monde. Ulysse en première apparence n'est pas de ceux qui veulent la vague et le vent de la mer infinie : il est tout simplement l'époux qui veut retrouver l'épouse, le prince qui veut retrouver sa maison et son petit royaume, l'émigré qui veut retourner à son point de départ » (p. 350).

Mais les choses ne sont pas si simples. Course aux multiples péripéties, le périple d'Ulysse est désordonné, chaotique, en zigzags, comme si Ulysse différait indéfiniment le retour. Il semble passer son temps à se rapprocher d'Ithaque pour mieux s'en éloigner l'instant suivant. À quoi rime cette farce ?

D'une part, la poursuite de la course intensifie la nostalgie et lui donne son caractère éthique. Le bonheur insulaire est de plus en plus fortement espéré. Si le héros du retour ne cesse de revenir, c'est qu'il ne peut revenir d'un seul coup. Il élimine les obstacles les uns après les

autres. Et il se métamorphose, pour revenir non pas en exilé mais en justicier. Son périple a à voir avec la justice close, « *aussi fermée sur soi que le peuple méditerranéen du navigateur* » (p. 351).

D'autre part, l'hésitation du parcours répond au caractère immotivé de la nostalgie. Ithaque attire Ulysse. Mais elle ne l'attire pas parce qu'elle est opulente, comme paysage sublime ou par ses caractéristiques qui en feraient un objet de désir. Elle l'attire de manière déraisonnable, étant non pas désirable parce que désirable mais désirable parce que désirée ! Ulysse cherche Ithaque telle qu'elle est, sans réfléchir. C'est une nostalgie d'un cœur emplit d'amour et de regrets, portée par la fidélité aux autres et à soi-même.

Le mal d'Ithaque se poursuit indéfiniment. Une ombre se glisse devant le tableau du bonheur, celle de la déception. En cela le pays natal est charmeur et trompeur : il aimante l'exilé par la force du passé mais repousse également dès le premier instant du retour au pays, par l'occultation du futur qu'il incarne.

Les nier et les reconnaître, c'est à vrai dire souvent la même chose.

Continuons à écouter Jankélévitch (1977) en gardant cette réserve à l'esprit. De quoi sommes-nous réellement entourés ?

« (...) la finitude créaturelle broche sur cette infinité du temps qui s'appelle en somme, l'éternité ; et de même que les continents flottent sur les océans, comme des îles, de même notre finitude est cernée par l'éternité primordiale et terminale : émergeant de l'éternité antécédente, résorbée par l'éternité ultérieure, la biographie historique de quelqu'un se resserre entre naissance et mort sur fond de néant. L'homme est de toutes parts dépassé, débordé, défini. Comment le petit entre-deux, comment le court intermède qu'on appelle une vie ne nous rappellerait-il pas sans cesse à la modestie et à la mesure ? » (p. 230).

La mort est notre maximum, notre seuil critique ou notre dose létale, l'instant hors catégorie pour chacun de nous, qui correspond à l'achèvement de notre série d'instant à vivre alors que se poursuit la gradation augmentative pour l'univers.

Dernier instant, dernier relais. La tâche incombe alors tout entière aux autres.

Dans « Matière, esprit et création » d'*Évolution et liberté*, Hans Jonas (2005) s'attelle à l'énigme de la subjectivité et la décrit comme un flot pour rendre ses caractères propres, la liberté sous ses trois formes (liberté de pensée, liberté de transformer les données des sens, liberté de transgresser), la possibilité d'imaginer le monde dans lequel nous sommes à titre de

partie intégrante, la conscience du devoir de ne pas faire tout ce qui est en notre pouvoir. La position de la question cosmologique débouche sur une compréhension de l'intériorité comme fragile émergence de l'esprit à partir de la matière mais encore sur une mise en garde contre le fait de devenir prisonnier des « *fictions dirigeantes* » (p. 254) que sont les représentations du monde faisant *a priori* l'économie de la subjectivité. De telles représentations sont utiles au scientifique, mais ne peuvent prétendre au rang de miroir de la réalité.

Opposant la question "comment comprendre" à celle du "que comprendre?", Jonas nous incite à la spéculation pour enrichir notre capacité à expliquer le monde (p. 255) :

II 2 La culture comme archipel

« La liberté politique n'a fleuri qu'en un milieu restreint. Dans des pays écartés, comme l'Islande antique, elle a pu devenir une réalité grandiose, bien qu'intellectuellement étriquée par rapport à celle des Grecs, des Hollandais ou des Anglo-saxons ; mais partout elle n'a pas tardé à se perdre. » Karl Jaspers, *Initiation à la méthode philosophique* (1966).

Schématiquement, deux conceptions de la subjectivité s'affrontent dans l'histoire des idées. Ces conceptions fort anciennes s'opposent moins par leur description de la condition humaine que par leur idée de la place qu'occupe l'individu dans le monde.

Pour les uns, cette place n'est pas le fait du seul hasard. Le monde est ordonné par une intelligence qui transcende les peuples et leur histoire particulière, l'Esprit. L'individu est conscient ou non de la participation de son être au tout. Il a une place dans le monde ou le monde comme place. À défaut d'être une place déterminée, comme Pic de la Mirandole le souligne dans *De la dignité de l'homme*, cette place est un emplacement privilégié, d'où il est possible de comprendre le monde et de le contempler. C'est la place d'Adam qui obéit au commandement « *tu te fixeras ta nature* ». Pour les autres, l'individu est jeté dans le monde. S'il occupe de la place, c'est de la manière dont un livre occupe de la place dans une bibliothèque, sans y avoir forcément sa place mais toujours en occupant de l'espace. Par l'usage de techniques, l'individu peut ordonner ce qui l'entoure immédiatement. Par un système d'alliances, les individus regroupés arrivent à faire rayonner un ordre collectif. Mais l'espace ainsi produit est intrinsèquement dénué d'harmonie, de beauté et de bonté. Artificiellement créé, il n'a de solidité que temporairement, tant que le vouloir vivre ensemble

est suffisamment fort et maintient ses effets cohésifs. L'espace public demeure sans cesse à reconstruire.

Dans un cas, c'est la nature qui permet de rompre l'isolement. Entendons alors par "nature" l'être en tant qu'être déterminé, lancé dans un processus de réalisation de soi, de totalisation de l'ensemble de ses parties. Par nature, l'être humain est historique, ce que souligne la dialectique hégélienne. Le désir étant désir de l'autre, c'est par une lutte pour la reconnaissance que la vie devient vie humaine. Cette humanisation est dialectique, sous la double forme de la vie du maître, reconnu comme tel par l'autre, ou bien de l'esclave qui se soumet et découvre la nécessité comme contraintes et lois de la nature. C'est l'esclave qui s'ouvre au monde et peut, grâce au travail, en humanisant le monde, progressivement découvrir les autres dans leur vérité³¹.

Dans l'autre cas, c'est la raison qui nous délivre de nous-mêmes et nous rapproche de nos semblables. Mais par "raison" il ne faut pas entendre un lot d'idées innées (la "Raison" avec laquelle elle est régulièrement confondue) qui nous permettent de concevoir l'univers en sa vérité, mais une raison dialogique et pragmatique. Il s'agit alors de l'hypothèse suivant laquelle l'autre n'est pas un animal inconnu ni un être dont les mouvements obéissent à une loi mystérieuse, mais un être fondamentalement raisonnable, même si la raison individuelle est souvent imparfaite et l'oubli de la raison une tentation constante à l'échelle des sociétés humaines. Ainsi, le sujet n'est vraiment au centre de lui-même que quand il s'identifie à la raison, mais le reste du temps il n'est jamais très éloigné de ce centre, y compris et surtout dans le cas de figure où il se croit très original et très marginal.

³¹ Cette dialectique hégélienne est assez nettement reprise par le Heidegger de *Qu'est-ce que la métaphysique ?* pour qui c'est l'opposition de l'étant et du rien qui nous révèle notre être, être métaphysique qui est de n'être rien, ou rien d'autre qu'un Néant. La lutte anthropogénique est intérieure, a pour nom "angoisse". D'abord dans l'angoisse, nous « *flottons en suspens* », nous sommes immergés et perdus. Il ne « *reste rien comme appui* ». Mais le Néant s'étonne de la complète étrangeté de l'étant et découvre le possible, partant le désir d'être quelque chose. Être du "pourquoi", le *Dasein* émerge alors comme très pauvre mais sublime pouvoir de l'existence, celui de la néantisation de l'étant (par exemple dans la prédication, puisque dire "ceci est une table" revient à nier la singularité de l'étant pour en faire un objet particulier, défini comme table).

Peut-être que ce fut comme un bal
 champêtre sur le gazon bleu,
 juste après la séparation des eaux
 quand Adam s'impatientait, seul
 au bord de la piste, réclamant
 à grands cris une cavalière
 aux jambes lestes ; peut-être,
 car il est bien peu de drame
 qui ne commence avec des rires
 pour finir dans l'éclat, la rixe, les
 larmes, et chacun se retrouve
 de part et d'autre de la clôture,
 incapable de se souvenir du pourquoi
 du comment les choses ont tout à coup



L'être humain n'est « *jamais au centre de lui-même* » (Merleau-Ponty, : p. 43). Pour comprendre l'autre, il faut s'identifier à lui, rêver sa vie. La dialectique (d'un point de vue qui est celui de l'anticipation de l'avenir) ou la rêverie herméneutique (du point de vue inverse correspondant au retour sur le passé) ne sont rien d'autre que la multiplication « *des communications de nous à nous-mêmes* ». L'isolement nous sanctionne, nous fait subir l'aliénation, pourtant nécessaire, vitale, bénéfique à celui qui veut triompher de sa pauvreté originaire. L'aliénation est négative quand l'autre menace notre intégrité. Elle l'est aussi dès lors que nous nous figeons dans une attitude. L'éducation peut être une aliénation négative, qui nous isole des autres différant par leur milieu ou leur culture. Elle peut aussi être positive, dès lors que nous arrivons à considérer l'autre comme l'indispensable part de nous-mêmes, comme la part cachée de notre identité.

Les échanges : dons ou transactions

Philosophes et anthropologues s'interrogent sur le don, comme relation fondamentale à autrui. Les anthropologues étudient plus spécialement le système du don et du contre-don, son pouvoir d'instituer un vivre-ensemble voire un pacte social. Ils mettent alors en évidence une économie très différente de l'économie moderne, fondée sur la dépense et non pas sur l'accumulation capitalistique des richesses. De nombreux peuples ne fonctionnent en effet pas dans un espace public où les règles sont contractuelles mais dans un monde où les relations humaines sont néanmoins réglées par des préséances, des dettes symboliques, des hiérarchies traditionnelles. La transaction économique n'est pas une fin en soi ; voilà la leçon de ses peuples. Leçon de plus en plus d'actualité, à mesure que se renforcent les inégalités et qu'elles

se figent même en domination d'un monde sur un autre, ce dernier s'appelant le "tiers" ou le "quart monde" et qui est celui des familles qui n'arrivent pas à s'adapter aux règles imposées.

Les philosophes abordent eux aussi la question des modalités fondamentales, "originales" de la relation sociale. La philosophie politique questionne pour sa part les sources du despotisme et de la relation maître-esclave pour les subvertir. La philosophie morale s'interroge sur la chrématistique pour reprendre un vieux terme représentatif de la démarche d'Aristote. Elle questionne les conditions qui rendent possible l'échange entre êtres humains et dégagent du même coup des limites quant à la nature de ces relations.

Être insulaire, se faire le relais de l'humanité ?

Pensée comme isolement symbolique, l'insularité affecte tant les peuples que les individus. Mais une réflexion même très schématique permet de distinguer les deux. Qu'elle corresponde à une espèce d'ordre naturel ou conventionnel, la négation de l'isolement affectant l'individu est politique et morale, suppose le dialogue de l'âme avec soi-même et avec les autres, est rendue possible par l'âme elle-même, quand celle-ci se replie sur sa fonction essentielle. La rencontre de l'autre manifeste la vertu de l'âme rendue inquiète. Les peuples ne rompent pas de la même manière leur isolement. Vertu collective ? Chacun donne l'impression de vivre dans une sorte de splendide isolement. On aurait tort de réduire les barrières entre les peuples à de simples malentendus ou des formes d'incompréhension réciproque. Ce sont souvent des barrières à la fois plus grossières et plus solides qui opposent les occupants de territoires frontaliers, à savoir, des barrières économiques.

La négation individuelle de l'isolement de la conscience suppose un talent qui n'est pas celui de la communication mais de l'expression. Pour rencontrer l'autre, il faut comme on dit trivialement "sortir de sa coquille". Mais, cela, certaines personnes ne le peuvent pas. La solitude absolue est par exemple vécue par les personnes victimes d'aphasie. Le solipsisme, impossibilité de communiquer avec l'autre, est éprouvé par certains schizophrènes. L'insularité de la conscience est alors le lot de ceux auxquels la maladie mentale permet apparemment d'accéder à un degré supérieur de lucidité. En réalité, comme le perçoit le bon sens, la folie est d'être logique ou de n'être que logique. Cette lucidité solipsiste est causée par une restriction de la conscience quand l'individu n'arrive plus à prendre la responsabilité de son destin. En effet, être responsable ce n'est pas répondre à une accusation mais tout simplement faire une promesse : promettre à autrui d'assumer ses actes. Lorsque le sens de la responsabilité est atteint par la maladie mentale, l'autre qui se tient en face de moi ne peut plus m'apparaître comme responsable, il ne peut plus tenir de promesse et ne peut plus rien

pour moi. L'individu se trouve abandonné, isolé dans un monde qui ne cesse de le contraindre.

Si la politesse est le premier geste, c'est que ce geste ne demande guère d'efforts conscients, seulement la capacité à imiter les autres et à suivre la règle établie. En tant que rituel de la rencontre, le salut imite la véritable salutation, censée venir du cœur non de la raison. Mais il faut bien voir que ce geste en lui-même dépourvu de vérité permet la salutation en un sens éthique ! C'est par l'imitation que l'être humain se distingue des animaux, comme Aristote l'a très judicieusement souligné. C'est en imitant que l'être humain développe ses talents et celui qui correspond à l'intelligence affective tout particulièrement. La vie avec l'autre est un apprentissage, qui commence par des exercices mécaniques et qui s'achève avec la libre reconnaissance de soi-même et de l'autre, de l'autre comme autre soi. La politesse et la contrainte sociale en général nous tirent de notre île³², nous ouvrent aux autres.

Jean Marlet, *Enfance de Paul & Virginie*, lithographie (vers 1820-1824).

B.N., Cabinet des Estampes



Négation collective de l'isolement ? La question mérite un approfondissement conceptuel portant sur l'idée d'échange. La problématique de la communication entre les peuples date de l'invention du marché, au sens de Polanyi, c'est-à-dire du développement de l'économie mondiale par la multiplication indéfinie des échanges codifiés, incluant dans la société du

³² Et le psychologue pourrait ajouter "de notre il", pour renvoyer avec Jean Piaget à la construction du moi comme sujet, à la négation de l'égoïsme infantin.

marché les échanges volontaires de marchandises fictives (la nature, la terre, le travail, le corps). Il n'est plus effectué uniquement d'échanges sociaux (ou socialisants), dans un système de la pratique du don et du contre-don. Un principe d'enrichissement apparaît. La circulation des biens et des richesses peut alors devenir frénétique, n'attendant plus qu'un détonateur pour prendre des proportions extrêmes³³.

II 21 L'aliénation comme ouverture au monde de l'autre

L'aliénation est considérée par l'opinion comme la dépossession de soi opérée par un groupe à l'égard d'un individu sans défense. Utile pour faire avancer certaines causes, de la femme, du travailleur, du citoyen, cette idée de l'aliénation passe à côté de l'essentiel. L'aliénation est nécessaire. Mais l'ouverture à l'autre, la transformation de soi que cela implique ne vont pas sans risque.

L'illumination, une aliénation inachevée ?

Nous nous appuyerons dans ce paragraphe sur la réflexion d'un poète et penseur mauricien, Malcom de Chazal pour discuter l'idée d'une ouverture à l'autre comme autre-monde.

Monde et arrière-monde, monde et anti-mondes ? L'inclassable Chazal nous livre dans son récit *Petrusmok* (1979) des bribes de réponses à la question de la place de l'humanité sise dans le monde ; voici l'une d'entre elles :

« (...) Le faux mythe consiste à se déposer dans les choses illusoires, à se nourrir d'illusions.

L'homme sait désormais que le seul Réel est l'âme, et il se sait assise et faite de lui-même : terre et montagne, sol et nues.

L'homme se sait solide comme un roc immuable. » (p. 204)

Le roc évoqué par Chazal n'est pas vraiment le promontoire des stoïciens, même si le poète mauricien conserve la thématique de l'harmonie cosmique qu'il associe à l'expérience de l'ascension, à l'idée du pilier cosmique.

³³ Pour remplir ce rôle, on peut penser au développement des moyens de production dans le cadre de la révolution verte et de la première révolution industrielle.

Les mythes des quatre horizons brodent sur ce thème, multipliant les images, d'un frêne, d'un sapin, d'un mat ou d'une tour gigantesque. Ces images sont toutes illusoires si elles amènent l'idée que le pilier est non pas en nous mais hors de nous, quelque part dans le monde. Le pilier cosmique réel est l'individu lui-même, « *assise et faite de lui-même* », dès lors qu'on lui reconnaît le pouvoir de créer quelque chose suivant son vouloir propre. Un apologue vient renforcer cette interprétation, l'apologue de l'Illumination de la dernière partie, intitulée « Expériences occultes », (pp. 472-473) :

« Je viens de collationner avec elle une Théorie Cosmogonique Mythique Étoilée couvrant l'Évolution et la Génération spontanée de la vie par geste de cycle universel.

Je parle à mon amie de ce texte pour ce qui est de la forme. Et elle me répond.

E.L.B. ensuite bavarde, — sur les formes dans les nuages, elle parle de la jetée tout contre, de son épaisseur, etc.

Je suis en pleine méditation sur les représentations reliant le ciel à la terre. Je comprends d'un seul coup pourquoi les mythes sont mêlés ici-bas du Faux et du Vrai, du Bien et du Mal.

Et mon esprit va à des vastitudes au-delà de ce monde-ci. J'avance à perdre l'âme. D'un geste, je fais signe à mon amie de cesser de parler. Elle ne comprend pas, elle continue. Je lui dis verbalement de cesser de parler. Mais elle marmote quelque chose encore.

Mon esprit avance, avance...

Et voici tout d'un coup une Illumination, — pendant que je passe d'un siège flexible à la plage couverte d'herbe, où je m'étends.

Je tiens une Illumination Extraordinaire en un éclair, où tout ce que j'ai pensé jusque-là est distancé, et semble du rien. Ce que je viens de recevoir est un Éclair à créer une religion.

Le temps de bouger et tout est perdu. En me retournant, j'ai perdu le fil.

Je fais maintenant appel à ma mémoire, de toutes mes forces. Mais en vain. Je lutte. Néant. Je me meurs en moi-même. J'ai oublié la Religion reçue. L'Illumination n'est plus. Une distraction, et tout est fini. Un immense éclair et puis le noir. Tout homme qui a créé de Nouveaux Mondes a pensé seul.

Seul, j'aurais conservé. À deux, j'ai tout perdu.

Bouddha était sous son figuier sacré seul. Mahomet était seul devant sa grotte, quand il reçut l'Illumination.

À deux, on est trop. Retrouverai-je l'Idée, par le Grand Circuit de Solitude ?

Mais quel frôlement d'ange ! Quel instant inénarrable ! »

S'impose dans ce récit l'idée que l'illumination est un échec. Un individu ordinaire, en compagnie d'une autre personne, elle-même très ordinaire, en un lieu et à une époque

ordinaires, ne peut recevoir d'Illumination. Bouddha et Mahomet, voilà des êtres extraordinaires ! Des créateurs de religion...

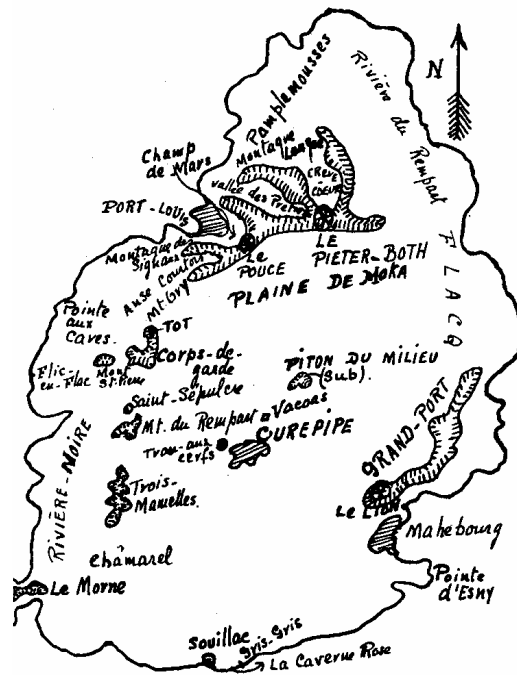
Mais une lecture plus attentive redresse ce premier jugement. L'expérience n'est pas décevante. Des conditions sont requises pour qu'arrive l'illumination : un thème sur lequel se portent les pensées, l'origine ; une attention qui se concentre sur autre chose que le sens, la forme pure ; une volonté d'abandonner le monde de la technique pour rejoindre la nature, la plage herbeuse ; une posture de recueil, s'étendre et rester immobile. Ces conditions sont très ordinaires et l'illumination, « *frôlement d'ange* » n'est en rien un miracle. C'est un instant d'extase, fugace autant qu'indicible, un moment très bref à peine rempli, sans doute, par la joie de vivre. Que signifie « *L'Illumination n'est plus* » ?

De mystique et divine l'illumination se fait humaine et rationnelle. L'homme religieux perd quelque chose, une extase, une sortie de soi, une communion avec l'Un ou le Tout ; mais il gagne une ouverture vers les autres, ses frères en déréliction, ses confrères en humanité. Il se relie par la parole à l'humanité, se replie sur elle sans doute, si les « *vastitudes au-delà de ce monde-ci* » se dissolvent. Le bavardage distrayant de l'amie n'a peut-être occasionné aucune perte, seulement le sentiment d'une perte. Ce bavardage est certes peu de choses, mais c'est durant l'expérience mystique le lien qui maintient Chazal dans l'humanité. C'est la force qui le rattache à la condition humaine.

Que vaut le « *Grand Circuit de Solitude* » à côté d'une conversation bien ordinaire, simple assemblage de mots déjà maintes fois exprimés et mille fois agencés de manière quasiment semblable ? Ce que vaut une ouverture à l'ailleurs par rapport à ce que vaut une ouverture vers le futur ?

La création de « *nouveaux mondes* » s'apparente au jeu des enfants, au hasard, à une dépense inutile d'idées. L'imagination peut emprunter une autre voix, plus constructive, moins naïve.

Malcolm de Chazal, *Petrusmok* (1979)



CARTE MYTHIQUE DE L'ILE MAURICE.

La mémoire est impuissante à recréer l'éclair de l'illumination. Elle n'est pas assez pure ni forte pour retrouver l'instant perdu. Car ce n'est pas la mémoire d'un individu isolé de tout le reste, des autres êtres humains, proches et prochains. C'est au contraire la mémoire d'un individu aliéné, qui ne pense pas seul et qui ne peut que rêver de retrouver un état de pureté, d'avant la chute, d'avant l'aliénation, d'avant la culture.

Mythe et même faux mythe du « *Grand Circuit de Solitude* », sans doute. Mais quel bilan ? L'illumination a bien eu lieu, elle laisse un souvenir puissant, nostalgique. L'"illumination" en revanche est un échec, puisque Malcom ne sera pas un Prophète, ne créera pas une nouvelle religion, n'entraînera pas dans son sillage d'individus prêts à tout, à quitter ce monde-ci, tellement décevant, et à s'embarquer pour un autre monde, infiniment plus prometteur. Et c'est tant mieux ! L'oubli de la religion reçue est en réalité une sorte de retour au monde pour l'accepter et non le fuir et prolonger ici-bas la joie de vivre reçue dans sa pureté un si bref et inoubliable instant.

Sous sa figure la plus intéressante, l'île est île d'un rescapé ou d'un prophète de l'humanité.

Résumons le sens de la question : penser le sujet comme île, c'est se demander s'il est véritablement ce qu'il croit être ou bien s'il est emporté par d'invisibles courants comme un navire ballotté par les flots. L'océan est là, nous dominant de toute sa masse. Mais où est-il ?

Autour de nous, devant nous, hors de nous ou en nous ? Qu'est-ce que la liaison du ciel et de la terre ? Un axe du monde ou un effort de la conscience ?

Se noyer ou se trouver dans le bain linguistique

Sans apporter de réponse dogmatique le poète nous fait réfléchir à cette redoutable question :

« Je roule dans l'océan
L'océan de moi-même
Aux maux liquéfiés
D'une langue oubliée »

Ce quatrain de Christiane Narisoa (2003) est tiré de son poème intitulé « Île » qui s'ouvre par ce qui s'apparente à une mise en garde mais étrangement aussi à un message d'espoir :

« Tu me dis "liberté". J'entends en écho "réduit", "barricade", "prison", "liens", "nœuds", "carcan", "emprise" ou "limites". Mais ce sont là des mots que je veux dire avant de les avoir pensés dans la langue intime de ma parole propre. »

Qu'entend le poète ?

D'abord, un écho. Un sens se tient derrière le premier sens : il n'y a pas de sens littéral, toute parole humaine est multiple et trompeuse. Dans ce qui s'apparente à un réflexe, nous nous efforçons sans doute comme le poète d'échapper au piège des mots. Il ne faut pas passer pour naïf, ne pas être dupe de ce qu'on nous dit et de ce qu'on dit de nous. Quand on nous dit "liberté" nous entendons l'écho nous dire l'absence de liberté.

Qu'est-ce que cet écho qui nous fait entendre le contraire de qu'on devrait entendre ? Qu'est-ce que cet écho qui nous fait entendre des limites à la place de la liberté ? Place de la Liberté, des limites invisibles mais bien présentes... un écho, un mur invisible qui réverbère les signes et multiplie les contraires. Est-ce pour nous noyer dans le flot des mots ?

Que faire de l'écho qui résonne en nous ? Se livrer à lui ? Dire, tout dire, ce qui "nous passe par la tête" ? La leçon du poète commence alors, comme une leçon de silence. L'effroi peut être dominé. Le vacarme s'apaiser. Et peut advenir une parole consciente qui se réapproprie les mots, tous les mots, en les faisant vivre, en les intégrant à une parole intime. En effet, c'est folie que de s'obstiner à dire et redire, si l'on veut dominer l'écho. Celui-ci aura toujours le dernier mot. Voici notre lot, le dialogue de sourds, de ceux qui n'entendent plus ni ce qu'ils

disent ni ce qu'on leur dit. Pour le poète, la parole vraie est celle qui résulte du travail sur les mots et sur soi, les deux se faisant simultanément par la concentration du moi sur ses moyens d'expression. La langue intime ne peut être "ma" langue, sans cesser d'être langue, c'est-à-dire quelque chose qui est plus ancien que moi et qui me survivra. La langue est un être plus complexe que tout ce que j'ai d'abord imaginé, c'est bien un flot bouillonnant mais c'est aussi un bain qui m'entourne de toute part. C'est un milieu capable de m'aliéner et de m'humaniser dans le même mouvement, une forme de sagesse qui me surplombe et me tourmente. La langue est océanique ou rien ne l'est ! Au loin, les mots que j'ai oubliés, les acceptions que je ne soupçonne pas encore, les usages auxquels je ne prête plus attention. Près de moi, une surface ondulante : les mots ordinaires, qui me semblent très clairs tant que je ne me suis pas penché sur eux, pour découvrir sous la surface un monde des profondeurs insondables. Le proche est aussi très lointain ! L'océan des mots, c'est d'abord le bain linguistique dans lequel l'enfant est soudainement plongé à sa naissance et auquel il ne peut d'abord répondre que par le cri primal. Les mots aliènent. Ils sont tout sauf neutres, ils ne sont pas et ne seront jamais vraiment à notre disposition.

L'illusion ordinaire, c'est celle de la liberté de parole, dans cet univers de la communication qui nous séduit et nous trompe à la fois. La communication est en réalité impossible précisément pour le sujet qui désire maîtriser sa communication. Il ne suffit pas de connaître quelques trucs ni de savoir reconnaître les techniques de la propagande pour saisir ce qui nous est dit et dire à l'autre ce qu'on veut lui dire. Naïveté de l'adulte qui croit pouvoir diriger sa barque et éviter les naufrages quand il embarque sur un radeau incertain !

Triste illusion ou servitude volontaire aux mots de la tribu ? Il faut sans doute être mis en garde contre les slogans et contre ces mots qui sont malgré eux des mots d'ordre, "liberté" encore. Le poète et le romancier insulaires se méfient des idéaux, des idées solaires, craignant le sort d'Icare, être précipité dans l'océan et perdu dans la solitude. Adrien, héros de *L'Isolé Soleil* de Daniel Maximin (1981) confie à son cahier d'écriture :

« Je voulais être SOLEIL

J'ai joué avec les mots

J'ai trouvé l'ISOLÉ. »

Mais il convient de ne pas mésestimer les possibilités de réappropriation du sens des mots qu'offre le travail de la langue. Entamée, abusée, la liberté du sujet n'a pas disparu. En son

réduit, la liberté est une voix de l'extérieur assourdie puis masquée par les échos qui se démultiplient. Mais une connivence avec la langue est possible. D'où l'importance de cette forme de silence qui celle du recueillement. Ce retour sur soi fait découvrir sa propre aliénation et tout ce qu'on doit à la langue. La reconnaissance du tribut qu'on doit à la langue préside à la liberté authentique. Reconnaître sa dette, pour rendre possible une reprise du sens des mots et pour éviter la répétition des phrases creuses.

Le langage, particulièrement le langage poétique, est l'outil de l'imagination. Le poète se sent pousser des ailes, il devient paille-en-queue, portée par d'invisibles courants.

Il faut vouloir dire ses propres mots, donner sa voix pour construire sa propre histoire. Même s'il s'agit d'une aliénation, de la pire qui soit peut-être, la seule qui soit vraiment radicale, l'aliénation qui humanise les êtres humains.

Nouveau retour sur ce qui vient d'être dit : la fin de l'odyssée du sujet a sans doute été annoncée d'une manière hâtive. Les aèdes se sont tu. Les *basileis* et les marins ne parcourent plus le monde pour échapper aux dieux. Ou effectuer leur volonté... Personnage de péplum, Ulysse n'est plus un héros ! L'odyssée a ainsi perdu l'essentiel de sa valeur exemplaire.

Mais d'autres formes d'odyssées ont succédé aux périples de l'antiquité, parmi lesquelles il faut compter les voyages scientifiques, de La Pérouse ou de Humboldt, mais aussi les expéditions coloniales et les missions évangélisatrices. Ces voyages d'un nouveau genre sont vraiment représentatifs de la modernité. Sans trop préjuger, on peut partir de l'idée qu'ils ont marqué la fin des économies-mondes et inauguré l'ère de la communication entre les peuples.

Pour s'en tenir aux faits, on peut affirmer qu'après une période d'exploration et de conquête les Européens ont véritablement ouvert les espace maritimes aux XVII et XVIII^{ème} siècles par le développement du commerce international (L. Hilaire-Pérez, 1997). L'avènement d'un nouvel esprit, fondé sur la rationalité de principes économiques libéraux, a ainsi marqué l'histoire de l'humanité d'une manière irréversible.

Cet esprit affirme la nécessité, pour l'individu, de rompre les anciennes attaches et celle, pour le peuple, de développer un commerce universel. Le symbole de ce commerce est l'entreprise scientifique. D'où ces lignes édifiantes de Bernardin de Saint-Pierre, tirées des *Harmonies de la nature*, livre I :

« Les sociétés des hommes ne seraient guère plus savantes que celles des fourmis, si elles étaient isolées comme elles. Un homme seul surtout ne verrait sur le globe que des précipices dans ses vallées et des aspérités dans ses montagnes. L'insulaire croirait, comme autrefois, que le soleil se lève et se couche dans la mer ; le géomètre lui-même ne supposerait dans cet astre qu'un foyer d'attraction qui attire toutes les planètes vers lui, et qui, se répandant dans tous les corps à proportion de leur masse, les pousse les uns vers les autres sans jamais les réunir. Il sentirait bien que les fleuves doivent leurs cours à une attraction centrale qui fait couler leurs eaux vers les parties les plus basses de la terre ; mais il ne pourrait concevoir leur écoulement intarissable, si le physicien ne lui apprenait que le soleil lui-même élève les vapeurs des mers aux sommets des montagnes, et qu'il faut ajouter aux lois de l'attraction centrale de la terre celles de l'évaporation aérienne de l'océan, pour expliquer le cours permanent des fleuves. »

L'isolement est une menace permanente. Quand l'humanité s'éveille et s'étonne des faits quotidiens, quand elle se développe et trouve du loisir pour étudier les prodiges et les merveilles, les astres par exemple. Quand elle grandit en assurance et développe ses connaissances dans la voie sûre de la science.

II 22 La communication entre les peuples

La communication entre les peuples a été parfois minorée par les savants eux-mêmes, en particulier pour les cultures orales que les Européens ont eu tendance à considérer comme des tribus repliées sur elles-mêmes. L'idée même de "tribu" est, il faut le reconnaître, une idée occidentale, qui s'est souvent imposée à l'occasion de la colonisation, comme peut s'imposer un préjugé ou encore un surnom qui de nom d'usage devient le vrai nom, en évinçant un premier nom.

La culture vit en réalité de communications, à quelque échelle qu'on l'envisage, à l'échelle locale autant si ce n'est plus qu'à l'échelle mondiale.

L'odyssée du sujet moderne un voyage dans la culture

Reprenant notre questionnement, nous pouvons nous demander de quelle manière Ithaque n'est plus une île, s'il s'avère qu'*« il n'est plus de retour qu'ailleurs »*.

Cette formule de Michel Serres s'entend en effet de plusieurs manières, selon qu'elle se rapporte à la modernité tragique inaugurée par Pascal ou bien au pari hégélien d'une marche dialectique de l'Esprit.

Le *Discours du Gymnase* du 29 septembre 1809 (19 : p 83 et sq.) reprend par exemple ce thème essentiel de l'auteur de la *Phénoménologie de l'esprit*, l'odyssée de la conscience dans l'histoire.

Pour devenir ce qu'il est, pour réaliser son humanité, le sujet est voué à l'aliénation. Il lui faut se perdre pour se retrouver, ce qui suppose un engagement dans le monde, une activité pratique mais aussi une formation intellectuelle. En particulier, l'étude des oeuvres anciennes dans leur langue, « *pénible voyage vers l'Antiquité* », participe de cette odyssée par laquelle la conscience ne sort d'elle-même que pour mieux retourner à elle-même, enrichie de ce qui est venue la diviser, parce qu'elle a brisé son immédiateté, domestiqué ses désirs, ses aspirations spontanés.

« La jeunesse se représente comme une chance de quitter son chez-soi et d'habiter, avec Robinson, une île lointaine. C'est une illusion nécessaire, de devoir rechercher ce qui a de la profondeur, d'abord, dans la figure de l'éloignement ; [...] C'est bien sur cette tendance centrifuge de l'âme que se fonde, en somme, la nécessité d'offrir à celle-ci même la scission qu'elle recherche d'avec son essence et situation naturelle, et d'introduire dans le jeune esprit un monde éloigné, étranger. Mais le mur grâce auquel est opérée cette séparation en vue de la culture, dont il est ici question, est le monde et la langue des Anciens ; mais ce mur qui nous sépare d'avec nous-mêmes, contient en même temps tous les points d'ancrage initiaux et les fils conducteurs du retour à nous-mêmes, de l'attachement amical à lui-même, et des retrouvailles avec nous-mêmes, mais avec nous selon l'essence universelle vraie de l'esprit. »

L'essence de l'esprit est non le moi mais l'universel.

La culture, quant à sa forme historique, se comprend comme un travail par lequel un matériau nécessairement étranger sera modifié, transformé par nous.

« Malheureux est celui qui a vu son monde immédiat de sentiments se séparer de lui pour lui devenir étranger ; car cela ne signifie rien d'autre si ce n'est que les liens individuels qui unissent l'âme et la pensée à la vie, d'une amitié sacrée, la foi, l'amour et la confiance, sont pour lui déchirés. Pour l'aliénation qui conditionne la culture théorique, celle-ci n'exige pas cette souffrance éthique, pas cette douleur du cœur, mais la souffrance et tension plus légère de la représentation, consistant à s'occuper

de quelque chose de non immédiat, de non étranger, de quelque chose qui appartienne au souvenir, à la mémoire et à la pensée. »

Avec Hegel la thématique de l'insularité de la conscience est reprise dans une perspective critique. Il se fait jour l'idée suivant laquelle, si le sujet est aliéné, il n'est pas comme un îlot de conscience, même si l'on ajoute que cet îlot se découvre à lui-même comme étranger à tout le reste. La conscience malheureuse, qui a vu se rompre ou se déchirer les liens qui unissent l'âme et la pensée à la vie et au monde, est naufragée, mais pas naufragée sur une île. Elle est naufragée et toujours à la dérive. Elle est radicalement désorientée, au point qu'elle n'est plus à elle-même comme un support, comme un point d'appui d'où comprendre le monde. C'est l'être flottant dans le possible, pour reprendre l'heureuse expression du philosophe contemporain Hans Jonas (H. Jonas, 2005 : p. 30).

Dans un sens classique, la conscience est insulaire au sens où « *la vie en tant que telle a entraîné la présence au monde d'une identité interne – et par conséquent, son auto-isolement du reste de la réalité* » (Jonas, p. 43). L'insularité humaine est une figure dialectique et une métaphore de l'ipséité de l'organisme, de sa singularité comme de son hétérogénéité radicales. Dans le monde de l'unification, de la mêmeté physique qui nous cerne de toutes parts, nous sommes là, libres, désireux de maintenir notre identité, notre différence. Et nous sommes soumis à la nécessité. Pour demeurer en vie l'organisme doit se tourner vers l'extérieur. Il a des besoins, partant il "a" son "monde" : « *le monde est là depuis le tout début : un horizon, ouvert par la simple transcendance du manque, qui élargit l'isolement de l'identité interne à la dimension d'un cercle de relations vitales* » (p. 46). Un organisme, un territoire : l'horizon nécessaire des possibles. Ce qui est vrai pour tout organisme l'est aussi pour l'être humain en tant qu'organisme. Foi, amour et confiance sont impossibles, sous peine de mort. S'en rendre compte, c'est faire deuil de ses sentiments immédiats et de ses illusions premières.

Sensible au drame de l'identité antillaise, née du déracinement, et s'engagé dans la défense de la négritude, pour accélérer l'affranchissement des esprits si long à réaliser, Guy Tirolien a publié un recueil de poèmes, *Balles d'or* (1961) qui exprime la conscience malheureuse des insulaires. Les vers de « Fruits dépareillés » sont chargés de sens :

« la terre qui m'a nourri
n'a pas la profondeur assurée des continents
je suis une dent mal chaussée dans l'éclatant dentier
des Caraïbes

un triple vouloir m'écartèle
moi que voici cloué
en plein cœur de la rose des vents
qui déploient leur vol polychrome
dans des directions trois fois infécondes »

Libre au lecteur géographe d'identifier ces trois directions aux routes maritimes et aériennes qui relient l'archipel, avec l'Europe, les Etats-Unis et le reste des pays du golfe du Mexique. Libre à l'historien d'identifier le triple vouloir avec les puissances coloniales, même si elles sont en réalité plus que trois. Les vers expriment un désarroi et un espoir, réel quoique sous-jacent. La conscience caraïbe est d'abord victime, clouée non sur une croix mais sur une rose des vents. Elle n'est pas doloriste, ni messianique. Elle n'est christique qu'en apparence ; sa trinité est négative, « *des directions trois fois infécondes* ». Son livre est l'Atlas qui déploie une rose des vents colorée. L'inquiétude peut sans doute se muer en énergie. La conscience n'est pas vouée définitivement au malheur car elle est aussi consciences de son pouvoir natif, de son éclat. L'Antillais est un Titan, comme eux issus de dents jetées dans le monde.

L'odyssée des peuples, une entreprise de communications

Avec Hegel nous venons de voir que l'opposition du particulier et de l'universel joue de manière exemplaire pour la langue. Il est possible de prolonger la discussion. La langue, entendue comme langue officielle instituée dans ses codes à l'époque moderne, s'oppose aux dialectes. Or, comme nous le rappellent les linguistes, les dialectes ne sont ni inférieurs ni postérieurs aux langues officielles. Les communautés linguistiques sont d'emblée fractionnées en de multiples parlars locaux. L'aire d'une langue est en réalité la juxtaposition de multiples sociétés ayant chacune son passé linguistique. Le fait de la modernité apparaît alors comme la progressive domination d'un parler choisi pour des raisons culturelles variées. Schématiquement, il y a normalisation des signes, réduction de la diversité culturelle et, couplée à la facilité toujours plus grande de communiquer, une sorte d'abolition des distances ou d'ubiquité technique. La modernité est donc une réorganisation du monde sur les plans psychologique et sociologique (E. Sapir, 1968 : p. 97) ; non sans avoir insisté sur la résistance des individus et des peuples à l'uniformisation des comportements, Sapir résume cette évolution historique :

« Tout d'abord, le champ même de la communication se trouve élargi, de sorte que, sur certains points, le monde civilisé tout entier devient psychologiquement l'équivalent d'une tribu primitive. En second lieu, la proximité géographique perd de son importance » (p. 96)

Que la société moderne devienne psychologiquement l'équivalent d'une tribu s'entend en plusieurs sens. Nous avons ordinairement tendance à penser les groupes sociaux comme des structures statiques et à identifier les tribus à leur tradition. C'est une erreur du réalisme commun oublieux de la réalité du « *réseau extrêmement complexe de rapports de compréhension complets ou partiels, entre les différents membres des différentes unités qui composent la société* » (p. 91). Pour le chercheur en sciences humaines, le groupe social est en réalité dynamique, se faisant et se défaisant continuellement par une myriade d'actes individuels de communication. La complexité sociale est fondamentalement dans cette profusion d'interactions anarchiques. Les notions que nous utilisons pour donner du sens aux observations les plus triviales sont des abstractions qu'il est utile de déconstruire périodiquement, pour en marquer le caractère mouvant, fragile en fin de compte. La société moderne peut être pensée comme un ensemble de personnes conscientes de leurs droits et une union d'États soucieux de leur souveraineté. Mais, tout comme une tribu primitive, ce n'est en réalité qu'une structure labile, un agencement complexe de communications implicites ou explicites.

Avant l'ère des techniques secondaires de communication, la proximité géographique réglait les échanges principalement sous le mode des phénomènes de diffusion ou de dispersion s'effectuant dans un monde hiérarchisé. L'univers technique a bouleversé les anciennes frontières. Des unités sociales sans localisation géographique précise, des sociétés diffuses de plus en plus puissantes et des nations composées d'individus déracinés sont apparues sur l'ensemble du globe. Cette modification du facteur géographique dans l'organisation sociale ne peut qu'avoir de grandes retombées sur la structure de l'ensemble des sociétés soumises à la modernité.

II 23 Les enjeux politiques des échanges culturels

Les échanges sont vitaux, dit-on. Plus les marchandises et les capitaux circulent, plus grande est la prospérité d'un État. C'est vrai, sans doute. La circulation des hommes est quant à elle nécessaire aux transferts de technologie et participe d'un esprit de découverte, de confrontation à l'autre, ses goûts, ses normes, ses croyances les plus intimes. Ces remarques ne doivent faire oublier l'essentiel qui est la construction de l'universel.

Pendant la période métaphysique de l'humanité, l'idée naïve d'une réalisation matérielle de l'universel s'est maintenue, sous les traits millénaristes de la Jérusalem céleste ou ceux plus raisonnables du règne des fins. L'universel s'est peu à peu replié sur l'espoir d'un monde capable de reconnaître les êtres humains comme également dignes de vivre et de choisir leur vie. Cet espoir est néanmoins apparu illusoire, comme une espérance trompeuse, qui s'oppose de fait si ce n'est en droit à la reconnaissance effective des autres peuples dans leur singularité, dans leur vérité historique. Les penseurs idéalistes ont alors promis la construction de l'universel, comme État libéral ou comme société communiste.

Plutôt que de reprendre les grandes lignes de cette histoire des idées philosophiques, nous investirons le champ politique, géo-politique, pour montrer la puissance motrice de l'insatisfaction personnelle, de la peur d'être réduit à son propre être qui marque l'esprit des êtres humains les plus lucides. Si l'on n'a pas peur des mots, l'échange culturel est une acculturation, profonde ou superficielle, mais autant une perte qu'un gain, une sorte de sacrifice. L'idée que l'être humain doit s'imposer une telle aliénation est donc une idée qui se diffuse mal en dehors de cercles restreints, déjà convaincus, car composés de vivants exemples des bienfaits du métissage culturel. L'idée de la nécessité des échanges a été maintes fois exprimée et mainte fois niée, tombant vite dans l'oubli, malgré la force des arguments avancés. Une résistance psychologique, un obstacle épistémologique, devaient être vaincus. Considérons les voix qui se sont élevées pour dépasser l'insularité volontaire de la conscience.

II 231 L'isolement politique, source du despotisme

Dans l'ordre politique, l'insularité des peuples a pour nom le "nationalisme". Mais l'idée de nation est presque aussi fuyante que celle d'insularité de la conscience. Le XIX^{ème} siècle (Renan en premier) forge l'idée de nation comme réunion voire fusion d'identités régionales et de cultures disparates. Par la suite, à rebours de cet idéal républicain, les revendications nationalistes développent une mystique du sol et du sang, comme si l'identité nationale se forgeait dans le sentiment atavique d'appartenance à la terre (Barrès, Maurras) non dans le projet politique d'un vivre-ensemble par delà les différences.

On doit à Élisée Reclus quelques beaux textes présentant et développant l'enjeu politique de la diversité des peuples à la surface de la terre. L'idée même d'une "insularisation" des peuples peut être rapportée à une note de lecture des travaux des frères Sarrazin sur les indigènes des Célèbes.

Cette note du *Mouvement géographique* (15 février 1904) est précieuse par son idée générale mais aussi par le double questionnement qu'elle inaugure. D'une part, prolongeant la réflexion des philosophes sur la ruse de la nature, Reclus relève un paradoxe géographique qui amène inmanquablement à l'idée de condition sub-optimale sans laquelle le dépassement des illusions déterministes est peut-être impossible. D'autre part, remettant en cause l'idéologie du XX^{ème} siècle par excellence, le nationalisme, il remet en question de manière radicale la tendance de l'humanité à développer des dogmes politiques séduisants qui n'aboutissent qu'à rendre les peuples esclaves, victimes de la servitude volontaire et de la soumission à une idée figée de la tradition.

L'orientation historique des peuples : sédentaires et nomades

Comprendre l'espace c'est, d'une part, faire intervenir dans le discours scientifique la poésie des éléments (Bachelard) et des couples de termes traduisant les choix élémentaires offerts aux êtres humains. Le plus important d'entre ces couples est sans doute celui qui montre le mieux comment l'existence peut se réaliser entre deux extrêmes, le repos et le mouvement, la quiétude et l'inquiétude. Il s'agit de l'opposition du nomade et du sédentaire.

La philosophie de l'histoire a constaté l'abandon du mode de vie nomade par la majeure partie de l'humanité et a jugé positivement le triomphe de la sédentarité. Il reste aujourd'hui quelques peuples nomades, fort peu, quelques tribus de pêcheurs itinérants en Indonésie, quelques peuplades de chasseurs-cueilleurs en Afrique et surtout en Amazonie, quelques nations pastorales sur les hauts plateaux reculés de l'Asie, quelques lambeaux de peuples nomades mêlés aux autres peuples qui ordinairement ont une réaction de rejet à leur égard. Les populations "déplacées" le sont maintenant à leur corps défendant, pour rester en vie. Or, par ses pérégrinations continues, le nomadisme était vecteur de liens sociaux (P. Heinz, 1997). Le nomade est une sorte d'automate spirituel victime de l'« *idéologie de la ligne droite* », de la révolution industrielle et de l'idéologie du progrès autant que de l'érection de bornes et de frontières linéaires. Le sédentaire ne peut toutefois renoncer définitivement à la

mobilité, la fluidité ou l'agilité. Les sociologues observent ainsi depuis peu l'invention d'une nouvelle forme de nomadisme, communicationnel et cosmopolite, celui des réseaux informatiques, des sites et espaces virtuels.

Sur l'île, les oppositions s'observent nettement. Peut-être l'île les renforce-t-elle ? Peut-être même les a-t-elle créées ? Marins et terriens se font face, nomades et sédentaires se complètent par leur genre de vie. Avec les mouvements de diaspora, suite à un désastre originaire, une tradition d'exil se maintient et il n'est pas rare qu'une vie soit alternativement sédentaire et nomade.

Les bornes politiques, « symboles d'accaparement et de haine »

Suivant l'analyse de Reclus (1904) destinée à clouer au pilori les idéologies patriotiques et à remettre en question l'idéologie romantique dans son ensemble, les Ta-Ota de Célèbès font par excellence figure de peuple replié sur lui-même, en quelque sorte insularisé volontairement. Il s'agit d'un « *groupe sociétaire* » devenu agressif à l'égard des autres groupes et destructeur à son propre égard. En effet, dans le cas de cette peuplade ressemblant à une « *tribu d'hommes des Bois* », l'insularité géographique est redoublée d'un isolement culturel concerté, consécutif à un réflexe de peur, de méfiance par rapport aux autres êtres humains pouvant aborder leur contrée. Sauvages, les Ta-Ota se suffisent de ce que leur donne la « *forêt nourricière* ». Leur société est celle de l'abondance. Mais l'abondance pour eux se limite à la seule satisfaction immédiate des besoins, autrement dit à la suffisance. S'ils ont une existence ordinairement tranquille, ils sont aussi condamnés à vivre en dehors de l'histoire. Ils végètent au milieu de ressources qu'ils n'ont pas l'idée d'exploiter. Ils n'inventent rien. Ils ne s'étonnent de rien. Paradoxe d'une humanité trop favorisée, qui ne développe aucunes de ses dispositions !

On reconnaît là une sorte de ruse de la nature telle qu'elle est thématifiée par Kant dans ses opuscules sur l'histoire de l'humanité. Reclus insiste opportunément sur le rôle paradoxal du climat et du sol. L'Insulinde qu'il décrit offre les conditions optimales au développement de l'humanité. Ses paysages sont charmants, sa végétation est splendide, sa faune est variée ; on pense à une sorte de Paradis. L'Insulinde est objectivement la réunion des conditions favorables à l'humanité. C'est vraisemblablement le berceau de l'humanité. Le lien de cause à effet ne peut sans doute être mis en doute, l'humanité fut déterminée dans ses premiers pas, en

tant qu'humanité qui prend conscience d'elle-même. Mais le déterminisme est bientôt nié, relativisé par des conditions subjectives. Il faut à l'humanité des adversaires, des luttes, des guerres mêmes pour que se développent pleinement ses talents et même son "humanité" au sens moral du terme. Les groupes humains bénéficiant des faveurs du sol et du climat sont maintenus dans leur état social d'origine. La perfectibilité de l'espèce humaine n'est pas un destin. Il faut une sollicitation pour que les hommes se perfectionnent effectivement. Et si l'adversité est une telle impulsion, l'adversité incarnée par l'autre, l'ennemi potentiel mais aussi le possible allié, est la meilleure des sollicitations. Le développement de l'humanité suppose une privation ou une menace de dépossession. Ce sont des conditions non optimales, sub-optimales, comme la limitation du « *gîte et du couvert* » qui se révèlent les plus profitables à long terme pour les êtres humains.

Reclus ne se contente pas de relativiser l'idée de conditions naturelles au développement des sociétés humaines. Il complète son analyse en investissant directement le terrain politique. Les Ta-Ota sont non seulement victimes de conditions trop favorables de la « *bonne nature* » mais encore de leur "nationalisme". Tardive, leur ouverture au monde ne pouvait être que tragique. Ils ont une seconde nature, celle de la méfiance à l'égard de l'autre. Ils fuient systématiquement l'étranger, se cachent très habilement à l'approche d'autres hommes et font de l'intérieur de leur île une sorte de sanctuaire pour préserver leur société des influences extérieures. Mais la société ne peut ainsi qu'entrer en décadence. De primitif le mode de vie Ta-Ota devient rudimentaire, comme si la société retournait à l'état de nature. Pas d'échanges, pas de métissage. Les inventions dont l'humanité peut être digne à juste titre ne sont pas assimilées. Alors que le repli sur soi devient préoccupant, les conditions de la survie sont de plus en plus précaires et la xénophobie se renforce, alimentée par une peur toujours plus forte. La fuite devient un réflexe. L'espèce se maintient, mais l'humanité se perd. L'"insularisation", puisqu'il est possible d'employer ce néologisme commode, c'est donc l'insularité d'un peuple soumis à un tel cercle vicieux enchaînant la peur et le déclin.

Le repli sur soi, c'est le fondement de la servitude et une servitude d'autant plus forte qu'elle est volontaire. Dans sa réponse à un questionnaire de *La Revue* (1904) sur le patriotisme, Reclus généralise son analyse. Les frontières sont funestes. La patrie possède des limites absurdes. Un sophisme conduit les êtres humains à rattacher les idées les plus généreuses à la cause la plus égoïste, celle de la nation conçue comme gigantesque propriété. Cette nation est moins le regroupement d'individus reliés par le même vouloir vivre ensemble qu'une entité

qui érige des barrières de séparation pour maintenir en son centre le peuple en servitude. Reclus déplore ces « *polygones éphémères que l'on a découpés sur la rondeur de la terre* ». Un peuple peut être asservi politiquement et culturellement par des frontières qui fonctionnent comme des sas, interdisant le mouvement des individus ou des idées dans un sens ou dans un autre.

L'isolement, condition du despotisme

Alexis de Tocqueville perçoit lui aussi un lien entre les idées et l'isolement des individus. Il identifie même l'idée d'égalité comme ce qui renforce la méfiance envers autrui et pousse chacun à ne s'occuper que de lui-même. C'est donc moins dans les forêts des îles des Célèbes que dans les démocraties que l'isolement est maximal. Quand l'idéal religieux s'oppose à l'instinct isolationniste qui anime les individus égoïstes, l'idéal démocratique s'oppose à la contemplation d'un ordre transcendant qui suggère le dévouement à autrui.

Au tome II, chapitre IV, *De la démocratie en Amérique* (1840), Tocqueville livre en outre ce jugement : « *Le despotisme, qui, de sa nature, est craintif, voit dans l'isolement des hommes le gage le plus certain de sa propre durée, et il met d'ordinaire tous ses soins à les isoler* ».

Le despotisme réalise l'idéal démocratique pour son propre compte. Reprenons le raisonnement. L'isolement naturel des hommes tient sans doute à leur nature, à l'égoïsme du cœur humain. Mais cet isolement est entretenu par le pouvoir despotique, d'où une sorte d'isolement artificiel, celui des "bons citoyens" qui « *se ferment étroitement sur eux-mêmes* ». On observe que le despote fait en sorte que des conflits d'intérêt dressent les sujets les uns contre les autres. Il « *pardonne aisément aux gouvernés de ne point l'aimer, pourvu qu'ils ne s'aiment pas entre eux* ». Ainsi le despote décourage les individus qui veulent œuvrer pour le bien général. Il « *appelle esprits turbulents et inquiets ceux qui prétendent unir leurs efforts pour créer la prospérité commune* ». De fait, il sape l'idéalisme religieux et pervertit même le pragmatisme des citoyens. Il dissuade les sujets généreux de se soucier des affaires communes et permet aux sujets peureux de croire qu'ils se ferment sur eux-mêmes de leur propre gré ! Il insularise la société en monopolisant non seulement la force mais encore l'action publique.

D'où, à *contrario*, un raisonnement possible sur la démocratie. Comme régime, la démocratie est le pouvoir du petit peuple ou de la majorité. Mais à souligner le poids du peuple ou l'importance de la majorité, on risque de passer à côté de la définition de la démocratie. On

désigne en effet un ennemi du peuple ou une minorité. Les ennemis de la liberté qu'il faudrait forcer à être libres. On isole des citoyens et transforme le débat public en affrontements, luttes pour le pouvoir, campagnes d'opinion, manifestations violentes, moralement si ce n'est physiquement.

Dépasser le despotisme, c'est rompre l'isolement et donc instaurer un régime de participation politique. Union réelle, corps, "Léviathan", la République se définit comme une forme de partenariat entre personnes qui se reconnaissent toutes égales en droits. Deux formes d'individualisme s'opposent néanmoins. L'une libère l'individu en lui permettant de communiquer avec ses semblables, au risque que ces derniers ne deviennent jamais ses amis ni ses alliés de cœur ; l'autre libère l'individu en le poussant à rencontrer ses semblables, au risque qu'ils cessent d'être ses égaux. D'où deux formes de sociabilité qui entrent en conflit selon Philippe Breton (1995) et qui peuvent produire « *une société fortement communicante mais faiblement rencontrante* » : la société du débat télévisuel.

La raison est donc faible quand il s'agit de réunir les hommes ; la force de la Loi comme droit positif n'y change rien mais permet le développement à long terme de nouveaux instincts, en générant avec l'intérêt général l'habitude de préférer un mode de vie plus convivial.

Le droit des peuples

D'après Ronald Dworkin la philosophie politique s'est détournée de la question du nationalisme et des dérives de l'idéal démocratique. Et elle doit de nouveau investir cette question (R. Dworkin, 1999).

Ernest Renan a théorisé la nation, la réduisant à l'idée d'un creuset des peuples, prenant à contre-pied le discours romantique. Pour les romantiques, la nation est un être vivant. C'est une personnalité historique, une sorte de père, détenant une autorité naturelle, une sorte de mère, exerçant une bienveillante surveillance sur ses enfants. Une telle conception peut tourner à l'hystérie. Renan coupe court et annonce le caractère artificiel de la nation. C'est l'incarnation d'un vouloir vivre ensemble, soutenu par la raison, d'un projet commun, porté par un espoir laïc.

Au XX^{ème} siècle, le romantisme se mue en fascisme et en idéologies mortelles, démentes. Le nationalisme pervertit la nation de Renan, comme une sorte de maladie infectieuse. Au début

du siècle, les plus optimistes pensaient que l'humanité finirait par éradiquer les germes de l'épidémie nationaliste. La raison finirait par gouverner. Ils furent démentés. Avaient-ils tort ? Ils se trompaient sans doute sur un point essentiel, en ne prenant pas la mesure du problème. Ils croyaient que le problème philosophique était réglé. Ils auraient dû être plus prudents, et se méfier de l'utopie politique avec Spinoza. La nation de Renan nous parle des êtres humains tels qu'ils devraient être. Les résurgences du nationalisme montrent les hommes tels qu'ils sont, enflammés, jaloux, brutaux, animés par un désir mimétique. Dworkin tire la leçon du siècle passé : « (...) *nous sommes tous en faveur de la démocratie, mais nous ne savons pas ce que devrait être "l'unité" idéale de gouvernement politique.* »

Le problème est pour partie logique, ce que souligne Dworkin :

« Invoquer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est d'aucun secours puisque, dans chaque peuple, il y a toujours une fraction en désaccord avec la majorité. Il faut donc que les philosophes fassent l'effort de se poser cette question négligée : quels sont les hommes qui devraient vivre ensemble dans une communauté politique, et quels sont ceux qui ne devraient pas y être forcés ? »

Le problème est sans doute aussi moral, au sens large du terme. Le droit des peuples est une idée généreuse, qui contraste avec le caractère mesquin, borné, peureux des individus aliénés. La psychanalyse montre que les individus "normaux" sont comme malades et victimes de leur mode de vie, particulièrement s'il est puritain et culpabilisant. Malades de désirs refoulés, de pulsions contrecarrées par l'instance morale, de l'idée du libre-arbitre qui les transforme en personnes fautives, les individus forment bientôt des foules soumises. Bertrand Russell a développé cette partie morale du problème dans des ouvrages aussi clairs que pertinents, comme ses Essais sceptiques, Le Mariage et la morale ou Science et religion.

Est-ce une erreur que de faire l'hypothèse d'une éradication du nationalisme ? Non, certainement pas, si l'on pense le droit des peuples comme le droit de personnes réunies par un pacte social non par le sang ou la religion. Au problème du nationalisme, il y a une solution qui a pour nom "état de droit". S'inscrivant dans une lignée kantienne, Dworkin nous présente cette solution comme résolution principielle du problème :

« Nous avons besoin d'une réponse de principe, car le droit, à mon sens suit la philosophie. Sans réponse de ce genre, comment construire un cadre juridique ? Et tant que nous ne l'aurons pas découverte, nous resterons prisonniers, sur ce sujet de considérations purement contingentes, qui nous feront traiter les Kosovars, un jour, d'une certaine manière, et les Kurdes, le lendemain, d'une autre... »

Le droit « suit la philosophie » : c'est en affrontant la question de l'insularité de la conscience, du rôle de l'éducation et de la culture dans la formation du moi, des déterminismes sociaux et des mécanismes mimétiques, que s'éclaire la possibilité d'un état de droit, « cadre » suffisamment large pour que chacun y déploie ses forces, mais limité, pour permettre à chacun de vivre pour lui-même, de se soucier de lui-même, de penser à soi. Le cadre juridique est une sorte d'archipel des droits. C'est la possibilité de traduire en actes les droits fondamentaux des individus. Si l'idée s'impose d'une « moralité "globale" », le droit devient réellement collectif, comme droit international qui s'efforce de suivre les impératifs d'une « conscience universelle » ; grâce au partenariat juridique, c'est la fin des immunités scandaleuses dont jouissent certains individus (escrocs internationaux, soldats, chefs de guerre, diplomates factieux, chefs d'État). Les crimes racistes les plus moins de motifs de nous soustraire à ce devoir et de plus en plus de raisons d'agir. Nous le devons ou « *nous devons le dépasser, car le nationalisme est bien la cause des pires formes d'injustice et de souffrance que notre monde connaisse* ». monstrueux comme l'incitation au crime deviennent passibles d'une peine d'un tribunal international.

En conclusion, Dworkin est clair même s'il est pragmatique. Selon lui, « *l'État-nation doit être surmonté* ». D'abord, ce jugement surprend. Il étonne parce qu'il trouble le discours qui actuellement est dominant dans les médias. C'est le discours suivant lequel la mondialisation ne s'oppose pas à l'État-nation mais le rend de plus en plus nécessaire pour défendre les intérêts des individus-citoyens, dans des instances comme l'O.M.C. ou le G.A.T.T.. Le propos de Dworkin surprend aussi par sa posture morale. Sans masquer les difficultés d'une telle entreprise, il affirme que nous pouvons opérer le dépassement car nous le devons. Nous le devons, d'une façon singulière : en ayant de moins en

Fin de l'histoire ? Idéal citoyen de cette mise en archipel de la vie humaine ?

II 232 Cultures et multiculturalisme

La question philosophique de la culture, c'est celle de l'origine entendue comme origine immanente. L'origine réelle du monde, c'est la culture dans lequel un sujet vient à naître. C'est la culture qui nous élève. La découverte de la culture de l'autre, est-ce donc une menace ? Dérangeant les certitudes, inquiétant les destinées, révélant les préjugés, l'autre culture est capable d'ébranler le monde. Apparemment, c'est bien une menace. Et une

tentation. Car, l'autre culture est moins étrange et incompréhensible que tentatrice, quand elle indique d'autres modes de vie, quand elle suggère d'autres façons d'œuvrer à la construction de la vie sociale.

Méprise, peur inutile. Il est possible de transformer la menace en bonne fortune, comme le dit Patsa, chanteur et poète malgache, dans un entretien fort heureusement intitulé « L'origine du monde : questions d'appartenance » (2003 : p. 19) :

Pas de lignage, pas de patrie ?

Pour moi, le tanindrazana, la terre ancestrale en gros comme en détail, c'est le chemin pour aller chez les ancêtres, ni plus ni moins. À cet égard, je suis très diasporique... Qu'as-tu besoin de tout ça ? Les Malgaches disent le plus important sur l'homme : Olombelona, la vie. »

Le lignage ou la patrie, quelque chose dont on n'a pas besoin ! Si l'on écoute ce que dit Patsa il ne s'agit toutefois pas de renier les ancêtres, de se détourner de la terre ancestrale, du *tanindrazana*. Mais de vivre autrement son origine que de manière aveugle. Le reproche sous-jacent s'adresse à ceux qui décident de faire de leur vie une sorte de vie en attente de la mort, une vie pour les morts, bâtie entièrement sur le respect des convenances et sur la peur des interdits. Si l'âme malgache est soucieuse d'honorer les morts, cela ne veut pas dire qu'elle doive nier la Vie. La Vie, comme souffle de la personne vivante, *Olombelona*, est plus importante que la mort, et même que sa célébration par une culture qui fait des Ancêtres le pilier de la sociabilité.

Ce choix de la vie contre la pente morbide de la société et l'asphyxiante conformité aux rôles culturels, est ce que certains appellent du terme de "multiculturalisme". Toutefois, si le multiculturalisme peut-être une telle énergie puisée aux racines de la culture, (aux origines parlées du monde ?) ce peut-être aussi une défense rigide de la terre et des coutumes, privilégiant le *tanindrazana* aux dépens d'*Olombelona*.

Les quatre relativismes

Le multiculturalisme est ambigu, entre confiance et peur. Une tension existe entre le repli protecteur sur les marqueurs d'identité et la découverte de la pluralité des cultures.

Dans les deux cas, le multiculturalisme apparaît comme relevant d'un type de pensée relativiste. Dans l'un, il se rattache, moralement et intellectuellement à une perspective

anthropologique. Dans l'autre cas, à une perspective métaphysique. Cette opposition des deux types de relativisme a été étudiée par Dan Sperber (1993).

Tableau 5. Les quatre formes de relativisme, d'après Dan Sperber (1993)

Relativismes	métaphysique	anthropologique
moral	Il pourrait y avoir une seule idée du bien et des représentations de la vertu radicalement différentes, représentations qui, soit toutes, soit toutes sauf une resteraient très éloignées de ce bien unique.	« Les êtres humains peuvent, en fonction de leur culture et de leur expérience, arriver à des idées du bien radicalement différentes et incompatibles entre elles. »
cognitif	« Il pourrait y avoir une seule vérité et des représentations du monde radicalement différentes, représentations qui, soit toutes, soit toutes sauf une, resteraient très éloignées de cette vérité unique. »	« Les êtres humains peuvent, en fonction de leur culture et de leur expérience, arriver à des représentations du monde radicalement différentes et incompatibles entre elles. »

Dans les débats portant sur le multiculturalisme, il est fréquent de rencontrer des partisans du relativisme anthropologique, qui, comme, posent que toutes les cultures se valent, même et parce qu'elles n'appartiennent pas au même continuum espace-temps. L'opinion le dit d'une manière naïve et parfois méprisante en évoquant les peuples qui seraient encore au "moyen âge". Mais si les époques diffèrent, les hommes sont également respectables. Ils n'ont pas les mêmes soucis. Ils ne répondent pas de la même manière, parce qu'ils ne répondent ni aux mêmes questions ni aux mêmes impératifs. Les penseurs du multiculturalisme anthropologique adoptent la posture de Montaigne vis-vis des cannibales... ils les invitent à leur table.

À l'inverse, la posture métaphysique maintient un idéal. Elle pose l'existence d'une idée régulatrice, d'un critère éternel, dont personne n'a peut-être l'intuition exacte, mais qui s'impose néanmoins à tous, dans tout contexte réel et simplement possible.

Sans trancher dans le débat, il est possible de remarquer que le jeu des oppositions amènent deux sortes d'apories. La première est l'impasse dans la quelle sont menés des adversaires qui ne voient pas de raison de se désarmer et ne découvrent pas de moyens de venir

définitivement à bout de l'adversaire. *Statu quo*. La seconde aporie correspond à une situation d'incompréhension : c'est le décalage des registres du discours, quand ceux qui débattent n'ont pas clairement identifié leurs divergences. L'incompréhension est redoublée quand à une position morale est répliqué un argument cognitif, purement factuel. Le contraire étant également possible, par la réplique d'un argument moral à une position cognitive.

L'origine de l'idée du multiculturalisme.

L'héritage de l'Europe est duel (H.-G. Gadamer, 2003), constitué par le dévouement des scientifiques à la tâche collective de l'exhumation des faits avérés, de tout ce qui est le cas, et par un tournant de la philosophie vers l'expérience liée au monde vécu.

Il convient de ne pas se laisser emporter par la passion dans ce débat du multiculturalisme, ce qui pourrait conduire à sacrifier la philosophie au nom de la science ou la science au nom de la philosophie.

Un détour par les racines de la notion est à cet égard salutaire. Charles Taylor met en évidence que l'idée même de multiculturalisme est une création de la pensée romantique, qui doit ainsi beaucoup à Jean-Jacques Rousseau.

En 2002, le quotidien *Asahi Shimbun* a publié une brève correspondance entre Kenzaburo Oe et Edward W. Saïd dans laquelle le prix Nobel de littérature livre les raisons qui font de la pensée du géographe et de son livre *Culture et Impérialisme* (2000) une œuvre majeure.

Le constat de Saïd dont Oe s'empare est que nous sommes entrés « *dans une ère où les cultures sont hybrides, hétérogènes, transfrontalières et extrêmement différenciées* » mais qui semble dominée par une superpuissance, les États-Unis auxquels le Japon et d'autres puissances économiques acceptent de prêter allégeance. Cette ère de tensions entre les peuples se traduit par une hostilité généralisée des cultures. Ce qui se passe aux États-Unis est particulièrement préoccupant : l'identité culturelle et l'identité nationale des Américains tendent à se confondre pour justifier leur impérialisme, leurs tentatives de dominer le monde qui génère une violence diffuse, d'où les conflits ouverts en Irak, en Afghanistan. L'impérialisme culturel est précisément redéfini comme la « *fusion de l'identité culturelle et nationale* », fusion ou confusion idéologique dont fit preuve le Japon et dont font preuve aujourd'hui les citoyens des États-Unis.

Oe félicite les esprits qui entrent en résistance. Il salue en particulier les « *jeunes qui vivent dans les îles les plus méridionales de l'archipel d'Okinawa, où les bases militaires américaines ont été mises à contribution pour la guerre en Afghanistan* » puisque « *ces Okinawais, qui retiennent de moins en moins l'attention du reste du Japon, s'efforcent de développer de multiples manières des réseaux pour communiquer avec "d'autres que nous"* ». En marge des grands centres japonais, les jeunes d'Okinawa représentent l'espoir d'un dépassement de l'hostilité atavique de l'autre, la possibilité de tisser des liens à partir du dialogue. La culture se sauve en "élaborant" des ponts entre les histoires et les peuples.

Cette dénonciation de l'impérialisme et de l'ethnocentrisme culturel sont l'exemple même de l'attitude multiculturelle chaleureuse, qui réaffirme pour notre époque l'idéal cosmopolite des humanistes, suivant lequel c'est non seulement malgré la diversité des "autres", porteurs d'autres valeurs mais « *c'est par tous ces "autres" que pourra être créée une sphère spatio-temporelle où les êtres humains pourront mener au XXI^{ème} siècle une vie digne de leur espèce* ».

Ethnicité et postures réactionnaires versus métissage et posture humaniste

Pour terminer ce bref panorama de la culture comme archipel, il n'est peut-être pas inutile de revenir sur les idées réactives (de tribu, d'ethnie, de nation) et idéologies réactionnaires (d'enracinement dans un sol natal, voire dans une culture donnée) pour en souligner la permanence mais également l'inconsistance conceptuelle. En parallèle aux discours de l'intelligentsia sur la créolité existent des discours sur la créolie ou la créolisation qui ne manquent pas de finesse. Ils conjuguent une reconnaissance de la diversité culturelle et une posture non pas réactive mais humaniste, reprenant le flambeau des aînés, comme Aimé Césaire³⁴.

Les anthropologues et sociologues contemporains (A. Mafesoli par exemple) insistent sur le fait que la démagification ou la démythologisation du monde se doublent localement de processus de détribalisation, faisant éclater les cadres de vie traditionnels, renversant les

³⁴ La tendance de certains intellectuels à déformer la pensée de Césaire (l'idée de négritude) pour mieux l'attaquer et développer une conception concurrente de la "créolité" a été analysée par Annie Lebrun, dans un texte remarquable, qui peut servir de référence pour penser les allégations multiculturalistes de certaines chapelles de sciences humaines.

valeurs traditionnelles et imposant l'idée d'une infériorité ethnique et culturelle des populations dominées. L'acculturation peut alors plonger des groupes entiers dans le désarroi et les conditions de la misère durable sont réunies (dépossessions juridiques, fin du travail collectif et abandon de techniques efficaces quoique primitives, développement d'un système d'usure par l'intermédiaire de petits commerces). Dissymétrique, le métissage ne permet pas alors une réelle communication entre les mondes qui se côtoient. Les rapports de force permettent alors l'instauration d'une tutelle permanente sur les peuples déracinés. Ils empêchent les indigènes d'accéder à un statut émancipé et à une forme d'indépendance politique.

Incarnée par le déclin des tribus amazoniennes sur plus d'un siècle (C. Lévi-Strauss), cette détribalisation ne semble toutefois pas universelle. Les îles feraient exception, dans une certaine mesure

Tout particulièrement on pourrait mentionner le cas des îles tropicales, des îles métisses ayant eu recours à de multiples stratégies d'alliance et d'emprunts pour sauver l'essentiel, leur identité, quitte à sacrifier une part de la mémoire. Mais le sacrifice n'est pas celui d'une terre dans laquelle l'être s'enracinerait. C'est, comme le souligne Édouard Glissant (A. Schwieger Hiepmo, 1998) à propos des Antilles, le sacrifice de l'attachement à une identité unique qui est réalisé dans l'espoir de l'émergence d'une identité rhizomatique, plus ouverte au dialogue.

La créolité est par définition métisse. Elle est issue du mélange ou du contact de composantes ethniques très dissemblables. Elle est "composite" et non pas "atavique" pour reprendre l'opposition utilisée par Glissant. Que découvre-t-on quand on s'efforce de dépasser les idées reçues ? Sudel Fuma et Jean Poirier (1999) se sont posé la question en retenant la Réunion comme exemple³⁵.

La première chose que ces deux auteurs remarquent est l'existence d'une typologie populaire qui pour n'être pas scientifique ne doit pas être pour autant niée. La représentation du métissage a plus peut-être d'incidences sur la culture que le métissage proprement dit. Une

³⁵ Le cas de la Réunion est exemplaire d'après les auteurs puisque l'île a trois caractéristiques remarquables :

- un peuplement exogène, une histoire qui remonte à quelques centaines d'années, sur laquelle ne manquent pas les documents ni les études
- un creuset de populations venues principalement de trois horizons, Europe, Afrique-Madagascar, Inde, auxquels s'ajoutent des « éléments adventices », chinois, indo-musulmans
- un statut politique de département qui insère l'île dans l'ensemble national français et l'aire de la C.E.E., mais aussi dans un puissant courant médiatique.

composante réelle de la population créole peut être mésestimée par l'opinion, comme l'est à la Réunion la "maléglassitude", l'héritage malgache dont l'importance est symbolisée par l'extension de la toponymie malgache. Masqué ou mis en scène, l'esclavage est devenu le "péché originel" des Réunionnais. Une situation douloureuse peut être dramatisée afin d'être élevée au rang de traumatisme, comme en témoigne les discours sur les crimes de la colonisation, révélateur d'un malaise social et culturel, aussi bien de formes de racisme social que du mépris confessionnel ou que d'expression d'une sorte de racisme multilatéral.

La seconde chose remarquée par Fuma et Poirier est l'ambiguïté de l'hétéroculture réunionnaise. Celle-ci ne coïncide pas avec la définition classique des anthropologues, Bastide ou Balandier, de l'*Encyclopédie Philosophique* (1990). Elle n'est pas un biculturalisme subi honteusement, elle correspond à une identité à la fois fantasmatique et cumulative, elle affecte une société hétérogène qui a de plus en plus de difficultés à s'adapter aux contraintes économiques, d'où le jugement suivant (p. 56) :

« L'hétéroculture ne facilite pas la formulation de l'identité culturelle, puisqu'il y a recouvrement d'aspirations ou d'idéologies qui vont dans des directions différentes. Avant même la vulgarisation de ce concept fétiche d'identité culturelle, les entrecroisements et les superpositions de thèmes et de valeurs ont joué entre les diverses communautés depuis l'origine. »

Il est possible d'ironiser l'espèce d'« *identité alternative* » soupçonnée par quelques sociologues, qui permettrait à l'individu de choisir sa culture ou même ses racines en fonction de la situation à laquelle il se trouve confronté. Là, porteur de la francité, ici, de l'indianité. On peut y voir une « *admirable stratégie situationniste* », ou une « *gymnastique intellectuelle qui finit par requérir des talents d'acrobate* » (p. 58). L'ironie se nourrit d'une défiance envers l'amalgame et d'un raisonnement qui se veut d'une logique imparable. Pour Fuma et Poirier, l'identité ne peut se partager sans perdre son être, sa cohérence ; même "feuilletée", elle doit garder une structure, une forme unitaire. Elle ne peut se construire qu'en s'organisant autour d'une dominante. Une culture doit émerger et l'emporter sur les autres, pour donner forme à l'identité réunionnaise. Un système de valeurs doit être reconnu comme central, pour donner cohésion au tout et conjuguer le pluriel, permettre l'enrichissement dans la concorde non la discorde. Les signes de l'émergence d'une telle culture seraient perceptibles : le phénomène de la co-résidence, le flux des apports culturels et le rôle clé du regard tourné vers l'avenir. À la Réunion, « *la co-résidence l'emporte sur l'ethnicité* » (p. 59). Du fait des échanges quotidiens dans l'espace public, le dépassement des particularismes est général,

même si le vêtement ou la cuisine demeurent des marqueurs identitaires forts. De plus, un glissement se serait produit (p. 61) :

« (...) même si souvent au plan des consciences individuelles les spécificités identitaires d'ordre culturel sont considérées comme un élément essentiel de la personnalité collective, au plan de l'inconscient, ce sont les données hétéroculturelles qui demeurent les plus importantes car elles s'imposent partout comme des contraintes prégnantes. Au plan de la vie vécue, les données hétéroculturelles constituent une priorité qui s'impose à tous. »

Enfin, le monde agricole essentiellement conservateur se trouve marginalisé, avec lui son « mode de vie essentiellement lent » (son genre de vie dirait le géographe) et la culture désacralisée de la consommation s'impose progressivement produisant un nouveau brassage des modes de vie.

Ce bilan est donc celui d'une créolie qui surmonterait les incompréhensions mutuelles par le procès de la co-résidence. « L'identité résidentielle est donc créatrice de valeurs bien vivantes » (p. 64), la diffusion d'une conception du monde relativement unifiée car structurée autour de l'individu reconnu comme valeur, le mode de vie urbain ou moderne qui intègre des traditions langagières, symboliques, esthétiques. Adoptant un point de vue critique, on peut sans doute remettre en cause davantage le bilan que le diagnostic. On peut douter de la capacité de cette culture métisse et hétéroculturelle en même temps à éveiller les consciences à un destin commun, à une vie solidaire. Des phénomènes d'identité alternative sont très remarquables. La manière dont les lieux publics sont utilisés pour servir de décharge est remarquable. Un genre de vie se perpétue, celui du jet des déchets, au dehors, aux animaux (déchets alimentaires), à la nature (qui peut bien digérer quelques morceaux de verre ou quelques brins de tissu). Mais désormais on jette des batteries, des carcasses de voiture, des réfrigérateurs, des cannettes et des "piles-plates". On cherche encore la constitution d'une culture non feuilletée mais respectueuse des autres et tournée vers l'avenir.

Cette opposition de points de vue ne doit pas être considérée comme l'opposition de deux regards, pessimiste ou optimiste. Elle reprend la difficulté théorique, proprement philosophique, qu'il y a à souscrire à la théorie de la conscience métisse comme organisation en une structure originale de traits culturels disparates, autour d'un socle commun de valeur si l'on insiste – cela ne change rien à l'affaire. Le métissage est-il construction d'un récit commun qui donne sens au passé en imposant une grille de lecture ou bien organisation de particularismes en un système éclectique, parfois baroque, parfois plus classique ?

II 3 La distance et l'orientation : l'espace replié et déplié

L'espace est aussi figure de l'altérité : non-être qui s'oppose à l'être. Dans un troisième temps, nous verrons comment s'opposent l'ouvert et le fermé pour constituer l'espace. Nous distinguerons trois approches de l'espace, psychologique (en insistant sur l'opposition du proche et du lointain), phénoménologique (en essayant d'approfondir l'opposition du vertical et de l'horizontal) et finalement géographique (en faisant jouer l'opposition du monde fini qu'est le territoire et de l'espace indéfini mais pas illimité qu'est la Terre).

Les liens entre les consciences dont nous venons de parler sont des liens imaginés, des parcours possibles, des progrès, des cheminements supposant le renoncement et l'acceptation, des procès, des relations hiérarchiques ou égalitaires. Pour être, être lui-même et à lui-même, le sujet est effectivement relié à d'autres sujets. Il l'est naturellement quoique le conflit – la lutte pour la reconnaissance – puisse le conduire à adopter une attitude défensive, méfiante, réactive. Qu'en est-il alors plus généralement de l'espace défini comme condition de possibilité des objets, comme support immuable de ces êtres, choses plastiques et images modulables qui se tiennent hors du sujet et peuvent être appréhendés par lui ?

L'espace est lui-même mise en relation, réseau de liens potentiels, visibles ou non, durables ou éphémères (Simondon). Il s'agit de chemins réels ou virtuels, qu'empruntent les hommes, leurs regards ou leurs messages.

La structuration de l'espace se fait naturellement à partir de hauts-lieux et de lignes de force. Une double illustration de la logique spatiale de la pensée sauvage est possible. Dans les deux cas, il est possible de montrer que l'espace doit être appréhendé suivant une éthique. Premier exemple : une légende affirme que l'étang de Grand-Bassin à l'île Maurice communique avec le Gange. Les pèlerins s'y rendent pour faire des offrandes et honorer le dieu Shiva. Il est vain de se demander si les pénitents croient à une liaison des eaux du lac avec celles du fleuve. Leurs actes suffisent. Que la légende existe et trouve un écho malgré son origine fabulatoire révèle un impensé, un système de valeurs, une tradition susceptible d'ordonner le cours de la vie. L'espace est alors soumis à une logique proprement éthique, celle de la reconnaissance des valeurs de la mère ou de la patrie. Second exemple : on entend dire à Mayotte que le lac de cratère de la Petite-Terre communique avec l'île malgache de Nosy-Bé. Des enfants se baignant dans ces eaux pourraient être transportés de l'autre côté pour y être réduits à l'état

d'esclave. Le récit est encore celui d'un lien fantasmé, sur des bases historiques. Mais la logique est alors celle de la répulsion et non de l'attraction simple. Le lien est menace. Le haut lieu est négatif, opérant un rapprochement avec les puissances qu'il faut fuir pour préserver son intégrité. L'enfant le comprend très bien qui utilise alors sa peur pour mettre de la distance entre lui et ce qu'il ne doit pas faire ou même ce à quoi il ne doit pas penser.

Reconnaissance du devoir ou de l'interdit, les deux logiques spatiales primitives tissent des liens entre les individus, ce qui leur est favorable et ce qui les perd, l'heur et le malheur. Il est donc patent que c'est la prise en considération de l'insularisation (isolement relatif) des individus et des peuples qui doit conduire dans un premier temps à problématiser l'espace, qui de contenant devient contenu (l'océan de la langue et de la culture) et qui de vide devient plein (rempli de symboles et de traces mnésiques).

Sans avoir la prétention de dire en quelques paragraphes ce qu'est l'espace, il convient de se concentrer sur ce qui est en jeu quand on définit l'île et qu'on disserte sur l'espace insulaire ou archipélagique : la notion de centre, l'idée de distance et les oppositions conceptuelles qui permettent de préciser une position ou une orientation, comprise objectivement, dans un repère quelconque, et historiquement, comme engagement dans une voie, dans une direction donnée ou choisie.

L'asymétrie de l'espace et du temps

Dans *Le Redécouverte de l'esprit* John Searle (1995) note qu'une discussion sur les formes de la conscience ne doit jamais oublier l'asymétrie entre temps et espace. Il faut alors remarquer que le terme même d'"asymétrie" pour qualifier la différence de l'espace et du temps fait déjà intervenir une notion géométrique, une image spatiale, comme si donc l'opposition supposait l'espace comme fond originaire... très étrange principe de la pensée.

Certes, on évoque souvent les profondeurs de l'esprit ou les méandres de la pensée, mais en renvoyant implicitement à une complexité temporelle et non pas spatiale. Passé et présent sont dialectiquement liés. Des idées qui nous habitent véritablement s'effacent, parfois dans un mouvement d'intériorisation. Mais si nous n'en sommes plus conscients et si nous ne pouvons les retrouver par un effort conscient, elles demeurent pour nous quelque chose et elles peuvent éventuellement revenir à notre esprit de manière inopinée, à moins qu'elles ne déterminent,

sans que nous ne nous en rendions bien compte, le cours de notre imagination. Ces méandres sont donc des connexions entre notre présent conscient et notre passé devenu mémoire inconsciente. Cette temporalité de la conscience échappe aux ressources du discours. De manière générale, il est nécessaire de se référer à une image spatiale, celle de l'Arrière-plan de la conscience. L'esprit apparaît comme un ensemble de pensées qui cheminent et progressent, tendant à se déployer à l'extérieur de nous, à prendre sens pour nous comme formes ou structures du monde.

La vie de l'esprit apparaît comme un mouvement, de l'interne vers l'externe : une projection de notre être sur les choses pour les appréhender dans leur être propre.

L'imagination matérielle et formelle

Cette vie de l'esprit est imagination non pas méditation. Une précision peut être apportée quant à la nature de cette imagination, dont les effets littéraires, "géopoétiques" ont été analysés par Gaston Bachelard. Par une psychanalyse de l'image poétique, le philosophe dégage le système des correspondances poétiques, explique ces complexes par le dynamisme vital de la conscience primitive et ouvre à la compréhension de la structure du monde vécu, d'hier et d'aujourd'hui.

Complémentairement à l'« *imagination matérielle* » (Bachelard) existe sans doute une forme particulière d'imagination poétique qui veut faire parler les signes conventionnels, les chiffres et les figures élémentaires. Cette "imagination formelle" est un système d'associations d'idées privilégiées, qui correspondent à nos attentes parfois inconscientes et à nos angoisses, souvent indéfinies. C'est une manifestation de la vie de l'esprit qu'il ne faudrait aucunement mésestimer, moralement, en raison de son caractère universel et, épistémologiquement, à cause de son pouvoir de raviver l'étonnement.

Quoique centrés sur des questions d'architecture et d'urbanisme, les travaux portant sur cette forme imagination sont assez nombreux. Les anthropologues ont découvert dans les mythes une pensée dialectique voire analogique et, dans les réalisations humaines (jardins, réalisations architecturales, plans de ville), une logique des formes symboliques. L'île elle-même, utopique comme réelle, est souvent appréhendée par une forme simple. Certaines études peuvent donc nous permettre de clarifier notre propos sur l'appréhension du cadre

spatial de l'existence, en particulier sur les idées de centre ou de distance. Ainsi, dans « Le cercle ou le carré ? », François Béguin (2001) s'interroge sur les formes de la ville et les figures de l'orientation. Il essaie de montrer à l'aide d'exemples urbains que cercle et carré ont des propriétés spécifiques, qu'ils inscrivent sur un territoire donné un type particulier de rapport à l'espace.

Les propriétés symboliques du cercle et du carré forment un jeu d'oppositions symboliques. Au carré sont associées des idées de maîtrise de l'espace ; au cercle, des idées de croissance naturelles et d'harmonie. François Béguin précise cette dualité dans « Formes de la ville et figures de l'orientation » (2001).

Si « *le plan carré [des Egyptiens et Romains] évoque plutôt des créations volontaires* » (p.16), d'une manière générale, le carré appelle la prise de possession des lieux (p.17) :

« Le carré organise un quadrillage rapide et uniforme de grande étendue, autorisant lotissements, tracés de voiries et de systèmes d'irrigation, exploitation normalisée du sol. »

Par opposition, le cercle évoque plutôt une idée de « croissance spontanée, de type organique, autour d'un sanctuaire, d'un château ou d'une église, associée à une volonté d'enveloppement dictée par des motifs de protection », partant l'insertion dans un monde déjà ordonné (p.17) :

« Le plan circulaire répand à l'idée que l'espace se construit, croît et s'oriente à partir d'une source, d'un noyau, et qu'il convient d'organiser l'étendue conformément à ce principe. Dans ses versions les plus élaborées, la division vise à établir des rapports de proportion et de succession entre des zones annulaires à vocation distincte, mais aussi l'égalité de chacune dans ses distances au centre et à la périphérie. C'est donc le secteur qu'il faut considérer comme la véritable unité de référence. Chaque secteur englobe en effet une certaine vision et une certaine organisation dynamique de la totalité d'un territoire urbanisé, voire d'un monde, lorsqu'il s'étend jusqu'aux limites d'une terre humanisée, à partir d'un centre conçu comme la clef d'un mode d'occupation. »

L'île est souvent associée au cercle et fait alors opposition au territoire humanisé, spécialement au territoire urbain, avec son plan en damier. Le cercle c'est d'abord un point dilaté, un centre par lequel tout s'ordonne. L'île est matrice en un sens biologique. Le quadrillage de l'île est la prise de possession symbolique de l'île par les sociétés humaines. Le quadrillage de l'espace, par le géomètre ou l'arpenteur, est symboliquement un pouvoir de la conscience sur toutes les choses, sur tous les objets, proches ou lointains. La ville est matrice en un sens mathématique.

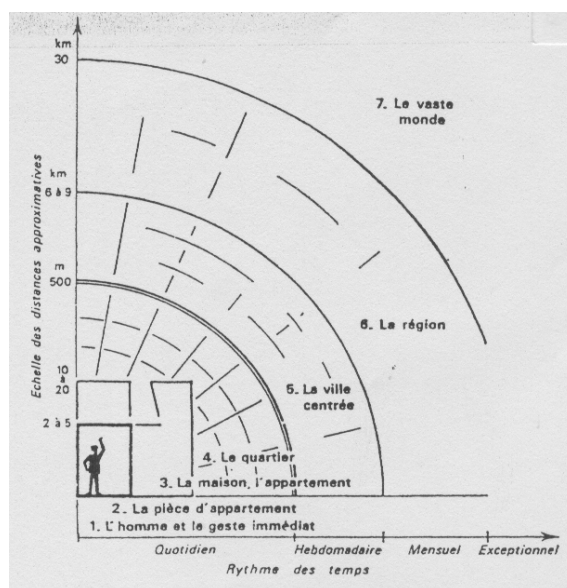
II 31 L'espace psychologique : des nœuds et des noyaux

Double de l'espace physique, l'espace psychologique (parfois appelé "étendue") est ordinairement présenté comme un système de cadres ou de boîtes à différentes échelles.

Évoquant l'épaisseur du réel ou, plus simplement, le maillage territorial, les géographes sont de plus en plus attentifs aux structures réticulaires, faites de nœuds, de liens qui se font et se défont. Pour Charles-Pierre Péguy (1996) le temps est désormais venu de penser le monde comme ensemble de territoires dotés de cohérence ou de cohésion. La cohérence est plutôt le fait de nodules territoriaux puisqu'elle renvoie à des ensembles dont la structure « *privilégie les relations de proximité* » tandis que la cohésion est plutôt le fait de cellules territoriales dotées d'axones ou de cils, dont la structure « *privilégie les relations radiales* ». Ce genre d'opposition renvoie à la double conception de l'insularité de la conscience, comme repliée sur elle-même et presque coupée du monde, ou comme ouverte aux autres, enracinée pour mieux se développer voire se répandre dans le monde par ses prolongements symboliques (œuvres) ou matériels (graines, rejetons, tentacules).

Les coquilles de l'homme, d'après Moles et Rohmer,

figure reprise dans A. Frémont (1975)



Suivant le monisme classique, l'âme n'est rien d'autre que l'idée du corps. C'est une structure cristalline et dynamique, d'après le matérialisme contemporain. L'espace de la conscience est concret. Il est fait de nœuds et de noyaux, privilégiant certaines représentations, les êtres proches ou les êtres plus lointains mais néanmoins accessibles.

La loi proxémique

La psychologie a tenté de rendre compte de la distance intersubjective, distance "naturelle", toujours respectée mais non écrite, et de sa capacité symbolique à incarner l'ordre social.

Suivant l'approche de la psycho-géographie (A. Moles, 1992 : p. 190), l'indifférence spatiale doit être postulée dans un premier temps. L'identité propre d'un lieu nie les caractéristiques de cet espace originaire, vide et illimité. C'est l'émergence, dans la conscience, d'une irréductible qualité de l'Ici, en opposition à l'Ailleurs, nouvelle forme de l'espace indifférencié. Espaces sans repères, le désert ou l'océan, mais aussi la savane, sont ainsi des images premières pour le poète.

Moles dégage six lois d'identité du lieu, six déterminations essentielles du point "Ici" :

- « 1. Le lieu possède d'autant plus d'identité qu'il est plus clos pour le regard, c'est-à-dire qu'il présente une frontière visuelle circulaire couverte par une paroi.*
- 2. Le point "ici" est d'autant mieux déterminé que la qualité des parois respectives qui servent à le délimiter est plus élevé.*
- 3. Le point "ici" est d'autant mieux déterminé qu'il est mécaniquement et topologiquement plus fermé à l'intrusion d'un autre individu.*
- 4. Le lieu a d'autant plus d'identité que les actes que le sujet y fait sont plus denses dans le temps et plus nombreux en valeur absolue.*
- 5. Le point "ici" a d'autant plus de prégnance perceptible qu'un plus grand nombre d'objets se trouvent accumulés à l'intérieur de celui-ci.*
- 6. Le point "ici" a d'autant plus d'identité qu'il possède une dénomination plus claire et que celle-ci est plus utilisée dans le flux de discours de Moi et des Autres.»*

Quelles sont donc les images secondes qui représentent l'Ici, le lieu qui a un nom ? Moles nous laisse deviner et nous pouvons penser à une butte seigneuriale, un château-fort, une bastide... Ou bien à une île, lieu doté d'un fort coefficient romantique et d'une puissance onirique qui ne se dément pas au cours des siècles – si l'on prend le terme de « *paroi* » dans

un sens très large incluant l'effet de rupture que crée la frontière marine ou fluviale tout autour du territoire insulaire.

L'île correspond remarquablement bien avec cette image seconde de l'espace qu'est le lieu différencié s'offrant à l'habitation, à l'enracinement, comme espace de résidence relativement clos et protégé. Cette reconnaissance psycho-géographique de l'espace insulaire comme "Ici" peut être développée. D'une part, la "valeur" d'un tel lieu tiendrait au renforcement de l'identité d'un sujet ou d'un groupe s'imprégnant de l'identité du lieu lui-même. Et le pouvoir spécial du lieu serait de retenir ses habitants comme des naufragés volontaires, abstraction faite de l'effet de trappe considéré de manière matérielle ou physique. L'île, comme point géographique, « *emplacement* » soumis à l'espace du regard, serait finalement une sorte de labyrinthe naturel, de même que la ville est un labyrinthe urbain (A. Moles, 1992 : p. 198). Un ensemble de corridors enchevêtrés, une structure topologique signifiante, un espace dans lequel s'organise (et se résout) la « *dialectique fondamentale* », celle qui met en jeu « *la communauté* » et « *la privatisation* ». Comme ensemble réalisant une unité ontologique, l'île serait constituée de lieux de vie permettant le partage et l'échange, d'innombrables flux, mais aussi la séparation d'avec les autres et l'isolement, le repli sur soi, des moments de répit ou de méditation. Intrinsèquement différenciée, elle ne devrait pas être un espace livré à n'importe quelle forme d'occupation sauvage même si elle est vouée à une « *concentration dynamique d'interactions* ». Pour être vraiment elle-même, l'île devrait prendre la forme d'une concentration de circuits, d'un maillage de routes et de sentiers, d'itinéraires de découvertes, de voies de communications utilitaires, permettant ainsi la densification de l'espace et la préservation des caractéristiques propres du lieu comme haut-lieu, Ici remarquable et remarqué.

Si l'espace n'existe vraiment que par ce qui le remplit, si ce qui remplit vraiment l'espace est ce dont nous avons conscience, alors l'espace insulaire est l'archétype de l'espace différencié, obéissant à la « *loi d'airain* » de la proxémie (A. Moles, 1992 : p. 182), suivant laquelle ce qui est près de nous a toujours plus de valeur que ce qui, toute chose égale par ailleurs, est éloigné, apparaît en perspective, nécessite un trajet ou un détour pour être rejoint.

L'espace, un concept intégrateur de la psychologie

Parler d'espace concret en géographie est la source d'une ambiguïté. L'espace concret du psychologue est par définition l'espace accessible aux hommes, l'espace qui les entoure et les

protège. Il est tangible ou perceptible. Il éveille le désir d'appropriation. Il appelle une mise en valeur, un ordonnancement strict pour remplir son rôle.

Parler de l'espace concret comme "ici" opposé à un "là-bas" revient à décrire le positionnement d'un individu ou d'un peuple, dont les représentations forment un système de localisation ou un genre de configuration qui diffèrent de l'espace homogène du géomètre. Mais ce n'est pas pour autant un espace directement offert à l'intuition. Il faut tenir compte de l'opposition du public et du privé. L'espace géographique est en première approximation un « *espace commun préalablement défini* » (M. Foucault, 1969 : p. 9), c'est un système de points susceptibles de mesures et d'expériences et qui s'apparente à un organisme, en particulier pour ses capacités plastiques et ses potentialités créatrices au cours du temps. Cette homologie permet de faire un parallèle avec le corps ou, mieux, l'espace corporel qui fut l'objet de polémiques et de controverses durant les premiers siècles de la médecine moderne.

Les mots du corps disent l'espace dans quantité de langues, en français ("flanc", "pied", "col", "bassin") comme en malgache (cf. C. Blanc-Pamard). « *La pensée classificatrice se donne un espace essentiel* » (M. Foucault, 1969 : p.7). En raison de cette métaphore du corps et d'autres aussi puissantes, la mise en tableau des faits géographiques suppose un regard scrutateur, prudent, aussi objectif que possible, à défaut d'un coup d'œil compréhensif qui serait capable de saisir presque immédiatement les propres d'un territoire. La médecine a opéré une sorte de révolution épistémologique en délaissant les signes et les symptômes directement accessibles pour investir l'espace caché des profondeurs corporelles, par la pratique de la dissection. Très schématiquement, la science de l'anatomie pathologique et celle de la maladie spécifique s'opposent.

Deux classes d'espaces sont régulièrement opposées, dès lors qu'on poursuit dans la voie précédente. Si l'espace est un corps, c'est un milieu lui-même compris dans un autre milieu avec lequel il communique. L'espace vaut d'abord comme milieu interne, suivant l'acception du biologiste. Le lieu vaut alors comme centre, par opposition à un milieu externe diffus situé tout à sa périphérie. La grande invention de la vie est peut-être moins celle du noyau contenant les gènes que celle de la membrane cellulaire isolant et protégeant de noyau : genèse des eucaryotes, genèse de l'espace !

À en croire les psychologues, c'est à la psychologie que reviendrait le mérite d'avoir compris que l'espace est un concept intégrateur des sciences sociales. Comment... ce n'est pas le

mérite propre de la géographie ? Nul doute qu'en découvrant ce jugement le géographe ne se récrie ! Et qu'importe cette récrimination. Il y a une part de vérité dans ce jugement, auquel il n'y a rien à redire dès lors que l'espace est compris comme réseau d'intentionnalités.

Pour le philosophe, John Searle par exemple (*La redécouverte de l'esprit*, chapitre VI), l'espace ainsi compris est un concept fondamental, si ce n'est le concept fondamental par excellence. Toute discussion portant sur l'espace et le temps comme formes de la sensibilité individuelle et de la subjectivité concrète, fait en effet intervenir l'idée d'une position première, ici et maintenant, d'un sujet qui découvre le monde comme son objet. Du fait de l'asymétrie entre le temps et l'espace, c'est en un sens différent que l'un et l'autre sont l'arrière-plan fondamental de nos pensées et de nos actions. Ainsi, à ceux qui, comme Bergson, cherchent à défendre la cause de l'intuition et sont désireux de faire du temps la forme absolue dont tout découle, il faut faire remarquer que des expressions comme "flux de conscience" ne sont pas neutres. Pour discuter sérieusement de l'opposition temps/espace il faudrait poser le caractère originaire de l'espace ! L'espace serait le mouvement même de l'esprit, de l'interne vers l'externe, sans lequel il n'y aurait pas même de pure conscience de la durée, de distinction qualitative dans le flux des états de conscience, car il n'y aurait pas de "perspectives" intentionnelles ou de "débordements" affectifs. Rien n'aurait d'aspect. La conscience n'aurait pas la structure qui la caractérise effectivement. Avec le sens intime de la durée, l'espace originaire constituerait ainsi la syntaxe primitive qui manque aux ordinateurs les plus performants, l'opposition du centre d'attention et de périphéries dans le champ même de la conscience. Ce serait effectivement la possibilité d'un réseau d'intentionnalités dont le sujet pensant, conscient, est le *nexus*, le noyau.

Les prétentions de la psychologie environnementale semblent solidement assises. Son objet est l'occupation et la transformation d'un territoire, lui-même appréhendé comme un construit social. Sa méthode est de dégager des formes, des types d'espace et de relations sociales, de montrer leur relation.

À défaut d'un développement plus ample, un exemple peut être utile pour avoir une idée de ces prétentions à faire de l'espace un concept intégrateur de la psychologie. Dans son introduction à la *Psychologie des espaces de travail*, Gustave-Nicolas Fischer (1989 : pp. 7-8) ne craint pas d'affirmer que :

« L'espace est resté longtemps une dimension ignorée des sciences sociales. Ce sont les recherches en psychologie environnementale qui ont mis en lumière l'importance des facteurs spatiaux de la réalité sociale ».

Et le spécialiste des espaces du travail, ne reculant pas devant la généralisation, d'ajouter que c'est :

« (...) la psychologie environnementale qui appréhende l'espace comme un concept intégrateur pour analyser les phénomènes sociaux ; elle étudie les relations entre l'individu et son environnement, le rôle de l'espace et ses multiples influences sur le comportement humain ».

L'espace est bien alors posé comme le concept fondamental de la psychologie environnementale, conçue comme science qui se charge de rendre compte de nos multiples façons de considérer notre entourage, de parcourir notre territoire, de nous référer dans l'action à certains repères, tant objectifs que subjectifs, à l'instar des frontières ou des règles de vie qui nous semblent aller de soi. En résumé :

« L'espace se trouve porteur, non seulement de fonctions matérielles, mais aussi de valeurs sociales. C'est pourquoi tout espace peut être défini comme une forme (Gestalt) sociale de la réalité qui intervient dans le champ de valeurs et structure la cognition de cette réalité. »

Là est le point essentiel. Le psychologue se targue de pouvoir dire quelque chose de l'espace parce que c'est une forme et de pouvoir expliquer le rôle de l'espace dans la structuration de nos vies, parce que nous reconnaissons immédiatement cette forme.

La distance originaires : l'aire sociale et l'espace potentiel

L'espace se diffracte en de multiples formes. La psychologie attire notre attention sur la diversité des consciences et des rapports à l'espace. Le thème de la niche revient souvent, ou celui de la place, ou encore de l'aire. Autant d'espaces délimités, autant d'îles ou d'îlots de sociabilité.

L'enfant surtout n'a pas un rapport à l'espace analogue à celui de l'adulte. Ce dernier vit dans une aire sociale et aurait tendance à oublier la façon plus naturelle selon laquelle il se serait orienté et aurait donné du sens à son entourage, plein ou vide. Or, même pour l'adulte motivé par des considérations utilitaires mais incapable de nier son enfance, il y aurait un lieu pour tout ce qui a une âme, ne se laisse pas réduire ni maîtriser par des forces humaines individuelles. Peut-être certains anthropologues supposent-ils même à un espace qui

implique totalement le sujet au point qu'il arrive à oublier sa fonction sociale, son pouvoir, ses intérêts ordinaires, sa volonté propre. Un espace des expériences communes ineffables, voire de la transcendance. Une aire de jeu ou un *omphalos*, centre et pilier du monde. Nous pouvons prendre en exemple la conception de l'espace de Donald Winnicott.

C'est une thèse qui peut apparaître séduisante par ses deux notions d'aire culturelle et d'espace potentiel, mais dont il faut sans doute faire une utilisation mesurée, et plus encore d'autres théories psychologiques³⁶. En effet, la lecture de Winnicott peut déboucher sur la dénonciation du phénomène de la création de ghettos informels, qui sont des aires où le jeu est stérilisé, la créativité combattue. Mais l'explication donnée aux tendances du repli sur soi est purement psychologique. L'intérêt est de combattre les thèses communautaristes sur leur propre domaine. Mais cela ne remplace pas une analyse plus poussée, en termes géopolitiques. Ce qui est bien mis en lumière est le mécanisme d'uniformisation des conduites dans un cadre culturel sclérosant. Un groupe se donne pour but de lutter pour sa survie, clame son indépendance et la valeur de ses dogmes, mais ce faisant il se méfie exagérément de l'aliénation. Il pose en principe que toute aliénation est forcément mauvaise, une acculturation privant la personne de l'identité collective. Suivant cette vision négative de l'histoire des échanges dans l'ordre humain, l'univers devient une arène où s'affrontent le bien et le mal, le pur et l'impur. Une *ekklesia* – “église” – se charge bientôt d'assumer un pouvoir spirituel, puis le monopolise au nom du prophète ou de sa cause. Alors, se plaçant au centre de l'aire-arène sociale, des maîtres se proposent de propager la bonne parole, celle du salut, de la création ou de la re-création de la vie sur des bases saines.

Revenons à l'espace considéré comme forme. Dans *Jeu et réalité*, le psychologue analyse « *l'espace potentiel entre le bébé et la mère* ». Contrairement au cas du repli communautariste, le lien affectif ne produit aucun espace commun, au sens ordinaire du terme

³⁶ Nous sommes entrés dans l'ère de la “victimologie”, qui fait du psychologue le pompier des situations de crise, prises d'otages, catastrophes naturelles, attentats. Sans minimiser l'importance de l'écoute des victimes, il apparaît curieux de mettre sur le devant de la scène des spécialistes non de la sûreté mais de la sécurité affective... D'autre part, la psychologie est régulièrement elle-même victime de dérives irrationnelles (voire misologues en fin de compte). Par exemple, les psychologues de la Faculté de la Réunion viennent d'organiser un colloque sur “Guérison et croyance”. Les études de terrain prennent alors sens dans une rhétorique, celle de la défense du point de vue multiculturaliste, conçu comme valorisation des compétences des tradi-praticiens. Accessoirement les prêtres voire les exorcistes sont présentés comme des auxiliaires de la médecine, personnages nécessaires pour lui donner un supplément d'âme. Les participants auraient pu parler de l'espace de la guérison comme espace potentiel. Pourquoi pas ? Il leur aurait suffi de jouer sur les mots, de rester vague, de jouer sur la corde sensible (la diversité des cultures, leur valeur immémoriale, le mépris occidental, le scientisme castrateur, le traumatisme de l'esclavage *etc.*).

(ou alors seulement accessoirement), puisque c'est la variabilité qui y prévaut. Liant l'espace potentiel au jeu (défini spécialement comme un mode de vie – le troisième, celui qui n'est ni la vie psychique (monde intérieur) ni la *praxis* (confrontation à la réalité extérieure), Winnicott insiste sur le fait que c'est une aire dont l'extension « *peut être maximale ou minimale* » suivant l'histoire de chacun. Espace relatif donc, "relatif" étant pris au sens d'indéterminé car fondé sur les projets spontanés de l'individu dont la personnalité se construit. Ni métaphore, ni espace stabilisé par des frontières naturelles ou conventionnelles, l'espace potentiel serait l'aire de « *l'expérience culturelle* » qui demande préalablement une accumulation du désir d'expression, un investissement libidinal canalisé, le développement de talents par le biais de la coopération et du dialogue. Bref, une aire de plaisir mais encore une aire dont la constitution suppose que l'individu soit aliéné par l'autre, la langue, par tout ce que font et disent les individus qui l'entourent.

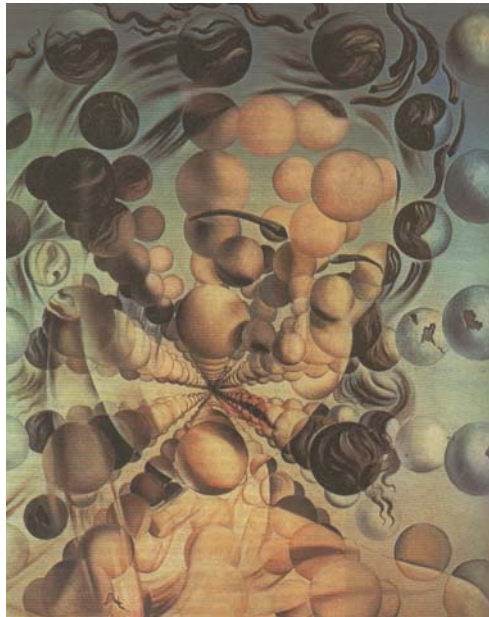
L'idée d'espace potentiel n'est donc en rien dogmatique, Winnicott militant pour que les psychologues et les éducateurs décident enfin de « *donner une chance à l'expérience informelle* » et reconnaissent l'importance universelle du jeu.

Peut-on aller plus loin sans préciser la nature des tendances qui nous affectent et des mécanismes qui nous font réagir ? Dans l'esprit de Winnicott, le critère qui permettrait d'opposer sûrement les sociétés dont la tendance communautariste serait surdéveloppée et celles qui auraient normalement conscience de leurs racines et de la valeur de leurs traditions serait leur capacité à donner à chacun le goût de vivre... or il semble bien qu'un chercheur ne puisse se pointer dans un groupe donné et adresser à chacun la question suivante "pensez-vous que la vie vaut d'être vécue ?" ou celle-ci "Vous sentez-vous maintenant pleinement satisfait de votre sort ?" sans passer pour un inquisiteur qui manque du plus élémentaire savoir vivre... Il semble bien délicat pour ne pas dire impossible d'enquêter sur la créativité comprise comme « *coloration de toute une attitude face à la réalité extérieure* ». De plus, se focaliser sur les pratiques culturelles qui se donnent en spectacle est vain, car cela laisse de côté la majeure partie de la créativité humaine, celle du quotidien.

II 32 L'espace concret : l'être en situation

Ce qui est délicat à penser est la subjectivité qui serait constitutive de notre être propre, qui serait même au fondement de notre personnalité mais qui serait, tout autant, construite par un environnement social et affectif, dès la prime enfance. Profondeur ou simple surface, comme l'onde qui est tour à tour miroir et abîme ! L'être au monde est être en situation.

Salvador Dali, Galate aux sphères



En tant qu'elle est isolée, la subjectivité est "abstraite". Elle est apparemment autonome, quand tout prouve à l'observateur extérieur que la spontanéité est illusoire, que ses décisions sont déterminées même quand il croit qu'elles manifestent son libre-arbitre. La liberté n'est rien d'autre que le désir ; le choix est l'arrêt de la délibération révélant un appétit ou un fantasme, un conditionnement, du corps ou de l'esprit, du corps et de l'esprit.

En tant qu'elle est intersubjective, la personnalité est forgée par l'ensemble des relations qu'elle établit avec tous les autres. Aliénation qu'on nomme culture, au risque de la chosifier indûment. Dépourvue de souveraineté, sujette voire assujettie aux conditions matérielles d'existence, la subjectivité est libre, mais libre de répondre à des exigences, d'accepter son destin, de remplir le rôle qui lui est fixé, par les hommes, la société, mais aussi par quelque chose de plus vaste, qu'on peut nommer l'univers, si l'on ne veut pas présenter l'idée de transcendance d'une manière irrationnelle. Cette subjectivité "concrète" est-elle effectivement donatrice de sens ? Construit-elle réellement l'existence ou bien n'est-elle que le reflet d'un ordre qui la dépasse absolument ?

La situation possible dans l'existence

Notre guide sera Gabriel Marcel qui, dans son *Essai de philosophie concrète* (1940) pose des jalons utiles à toute appréhension de l'existence comme existence située mais néanmoins libre.

Dans ses « Aperçus phénoménologiques sur l'Être en situation », Marcel établit un dialogue imaginaire avec le professeur Minkowski auteur d'une théorie du *cosmos*. Pour ce dernier, le *cosmos* doit être assimilé à un souffle, c'est-à-dire à un dynamisme primitif qui compose notre être en même temps qu'il compose le monde. Nous composons en partie le monde qui nous compose lui-même en partie. D'où un mode d'être vraiment singulier. Nous nous rendons mieux compte de cette singularité lorsque, avec la poésie, nous ne refusons pas de penser l'étrangeté de notre présence au monde.

En réponse à cette théorie, le philosophe commence par discuter la valeur des mots. Est-ce justifié de parler de "solidarité structurale" de notre être et du monde ? L'idée même de structure ne réintroduit-elle pas l'opposition du sujet et de l'objet qui est pourtant censée être dépassée par le regard poétique et l'intuition ? La théorie de Minkowski dégage néanmoins une idée essentielle. L'être de l'homme est nécessairement situé dans le monde. L'idée à retenir est que « *l'essence de l'homme est d'être en situation* » (p. 129), même si ce n'est pas un "fait" à proprement parler, même quand les mots nous trahissent quand nous cherchons à élucider ce constat. En délaissant l'intuition et revenant aux choses mêmes, Marcel approfondit l'être-en-situation comme jonction de l'extériorité et de l'intériorité. Être situé, c'est être en un lieu. Essayer de savoir où je me situe et dire où une chose est située, ce n'est pas la même chose. Une chose est située en un lieu déterminé quand elle est rapportée à des repères qui lui sont extérieurs. Ces repères ne sont, à vrai dire, les siens que pour une conscience. La chose se situe en un lieu, mais seulement par une conscience qui crée un « *emplacement pour la réflexion* » ou un « *dedans virtuel* » (p. 130). La chose occupe une place dans l'espace. Elle a une place ; elle est ou n'est pas à sa place. En revanche, une personne se situe essentiellement par la réflexion. Réfléchies, les déterminations spatiales se qualifient d'une façon de plus en plus interne. Avoir une place, c'est remplir une fonction. Être ou n'être pas à sa place, c'est reconnaître une autorité. Le lieu devient en ce sens le lieu d'où l'on parle, lieu où l'on acquière ou bien où usurpe le droit de parler, de parler de soi, de parler aux autres.

Un exemple est éclairant, celui qui s'exprime par la préposition "entre" (pp. 130-131) :

« (...) une clairière entre des arbres, une vallée entre des montagnes ; vivre dans cette clairière, dans cette vallée, c'est à n'en pas douter se trouver dans une situation, où même à un carrefour de situations dont le mot "entre", malgré les apparences, nous présente déjà un schème [...]. Si j'habite une vallée qui sépare deux chaînes de montagnes, je puis avoir obscurément conscience d'être comme serré dans un étau, et éprouver le besoin instinctif d'écarter ces masses qui, en se rapprochant, m'écraseraient. Mais il peut se faire également que cette position intermédiaire que j'occupe soit sentie par moi comme médiatrice, que je m'apparaisse à moi-même comme un lien entre des puissances adverses qu'il m'appartient de faire communiquer l'une avec l'autre. Ceci est susceptible d'une foule d'applications, dont le point de départ seul est spatial ; je songe, par exemple à la conscience que peut prendre de soi un État-tampon, comme la Belgique de naguère ou la Suisse d'aujourd'hui, ou, moins mythiquement, le citoyen éclairé de semblables nations. »

La clairière et la vallée sont représentatives de cette ambiguïté du lieu qui peut être intériorisé de manière contradictoire. L'île est un autre schème spatial, "au bout" du monde ou "au milieu" des flots. Où elle "se" situe, l'île est ressentie de manière ambivalente, cul-de-sac et carrefour. C'est un lieu pour un vivant qui recueille des indices et les interprète en fonction de ses projets. Quelque chose retentit en moi, dans mon corps, venant du dehors et pénétrant jusqu'au cœur de mon être. Mais ce qui retentit ainsi est moins une ambiance diffuse, comme le suggère Minkowski, que l'écho indéfini de mes réflexions. Le jugement le plus ordinaire est celui qui s'efforce de déterminer si une situation est bonne ou mauvaise. Un hôtel par exemple, situé près d'une tannerie. Un homme qui a un emploi stable. On parlera de l'hôtel comme étant mal situé toujours en référence à une clientèle, la détermination d'espace n'étant rien sans un jugement de valeur. On dira de l'homme qu'il a une bonne situation en sous-entendant qu'il a tout pour être heureux mais aussi que, si nous étions à sa place, nous ne serions pourtant pas nécessairement heureux car les données objectives ne déterminent pas le vécu. L'analyse précédente doit donc être complétée et relativisée (p. 134) :

« (...) certaines connexions qu'on serait tenté au premier abord de juger purement externes s'intériorisent, se qualifient par conséquent, et du même coup qualifient à leur tour une certaine manière d'être ou de sentir »

C'est dans cette circulation des déterminations, tour à tour qualifiées et qualifiantes, que se brouillent les pôles subjectifs et objectifs de la détermination de la situation. L'individu est environné, soumis à des influences. C'est qu'en un lieu il est déterminé par certaines forces. Mais c'est aussi qu'il s'offre à la détermination. Perméable, voire poreux, d'une cohésion limitée, l'individu n'est pas un absolu mais un organisme relativement coupé de l'extérieur

pour s'en protéger et relativement ouvert à l'extérieur pour s'en nourrir. Être en situation, c'est être exposé à certaines choses. Pour la personne, il est impossible de dire *a priori* si l'exposition est bonne ou mauvaise. Elle est et c'est elle qui permet à la personne d'être, d'être un individu dans le monde. Si l'on comprend bien cela le problème cesse d'être celui de la cohésion et de l'in-cohésion pour devenir celui de la cohérence de la vie.

Faisant intervenir le don et la réception comme modalités fondamentales de la vie, cette réflexion sur l'être en situation aboutit à la démystification de l'idée du "chez soi" et à l'idée de la nécessité de donner hospitalité à l'autre ou d'essayer de le rencontrer "chez lui".

Offrir l'hospitalité est une sorte de recueillement, quand pâtre et agir se mêlent pour reconnaître l'autre et le faire participer à sa propre vie. La condition humaine est naturellement hospitalière, par delà les formes historiques du devoir d'hospitalité. L'humanité est sensible au sens où elle s'ouvre au monde par les sens mais aussi où elle ressent la présence de l'autre et la nécessité de l'accueillir. L'art a ses racines dans ce sentir. L'œuvre incarne la conjonction de l'aptitude à sentir et de l'aptitude à créer. La conscience de soi est insulaire et comme repliée quand elle est dominée par le sentiment mais elle est insulaire en un autre sens, plus profond, quand elle se lance dans la création en faisant résonner les virtualités du corps. Le corps qui œuvre est celui qui s'ouvre au monde, émerge de sa vie latente qui n'est que la simple survie. C'est un corps qui émerge mais se prolonge en un sous-bassement immergé (p. 142) :

« (...) il est permis de supposer que nous sommes dupes des plus grossières apparences lorsque nous hypostasions, lorsque nous traitions comme une réalité indépendante et repliée sur soi ce qui ne peut être que le champ d'affleurement d'un certain royaume indéfini dont nous ne pouvons que repérer accidentellement et comme par éclairs les zones immergées, les prolongements sous-marins. Le fait même de vivre, au sens plein que nous conférons à ce mot lorsque nous parlons de notre vie, de la vie humaine, n'impliquerait-il pas pour qui le penserait à fond, l'existence d'une sorte d'Atlantide métaphysique inexplorable par définition, mais dont la présence en réalité confère à notre expérience son volume, sa valeur, sa mystérieuse densité ? »

Ce monde hypostasié est celui de la science mais aussi de la philosophie idéaliste quand l'esprit positif réduit l'individu humain à l'"animal raisonnable" et sa vie à un ensemble de déterminations sociologiques comme biologiques. Contre tout réductionnisme, Marcel nous donne à penser une condition humaine insularisée, océanique et néanmoins structurée,

cosmique en ce sens. Il nous donne aussi à réfléchir l'altérité comme continent invisible, « *Atlantide* », réalité au-delà du sensible et du connaissable.

Style de vie et condition humaine

Cette compréhension de l'existence comme projet et mise en situation peut être confrontée à l'analyse sartrienne des conditions de possibilité de la démarche scientifique dans le domaine des sciences humaines.

Les *Questions de méthode* de Jean-Paul Sartre (1960) sont d'abord un débat avec les marxistes, souvent représentés par Michel Lefebvre, considéré comme l'initiateur d'une approche de l'espace et du temps qui prend réellement en considération les conditions matérielles sous la forme du développement des forces de production dans une société donnée. Mais l'intérêt de l'analyse est ailleurs que dans l'argumentation produite afin d'établir la compatibilité des sciences humaines (la sociologie principalement, l'ensemble des « *disciplines auxiliaires* ») et de la pensée marxiste (ou marxienne, sans doute), jugée en droit scientifique, si ce n'est en fait. Sartre réfléchit en effet les rapports de l'histoire et de la géographie. Il met en cause la possibilité, pour les scientifiques des sciences humaines, de comprendre l'espace et le temps dès lors que les chercheurs s'évertuent à expliquer les diverses sociétés, placées ici et là dans le monde, comme réagissant à des lois ou comme obéissant à des mécanismes qui dépassent, par principe, les individus.

Si notre lecture est correcte, la discussion sur la valeur scientifique de la sociologie bourgeoise peut être généralisée à toutes les sciences humaines enseignées à l'Université. De plus, la géographie et l'histoire sont présentées, dans ce dialogue sur la méthode progressive-régressive, à travers la thématique récurrente de l'opposition d'un horizon et d'un destin, d'un axe horizontal et d'un axe vertical de la vie humaine. Dans ces conditions, la thèse de Sartre serait que la géographie est à construire par des voies qui lui sont propres mais à interpréter dans le cadre d'une démarche heuristique qui la dépasse, une histoire de la liberté humaine.

L'horizon est évoqué dans le chapitre III, consacré aux médiations et aux disciplines auxiliaires, comme ce qui borne la vision de l'individu. L'âge adulte est déterminé par le conditionnement social, les traumatismes affectifs et l'aliénation chronique de la petite enfance qu'on nomme l'éducation : névrosée ou perverse, chaque personne a un horizon

limité, déterminé, fixé malgré tout ce qu'elle peut en penser. L'enfant est inséré dans l'histoire par sa famille, isolat originaire, cercle des relations fondamentales par lesquelles l'universel s'effectue, les intérêts de classe, les préjugés de l'époque et les illusions communes se matérialisent. C'est là le « *terreau* » de la personnalité, sous un angle psychologique, et le milieu de la vie quotidienne en tant qu'elle est le reflet des contradictions économiques, pour un sociologue attentif à replacer la partie dans le tout, la famille dans la société, la société dans le monde économique. L'idée d'un « *style de vie* » rejoint cette reconnaissance des systèmes ou complexes d'influence marquant concrètement l'individu. En effet, les influences doivent être appréhendées à plusieurs échelles, la famille d'abord mais encore la société dans son ensemble, la famille répercutant en son sein des jeux de force et de pouvoir qui concernent la société dans son ensemble. C'est l'axe horizontal qu'il illustre en particulier à travers l'exemple de l'individu et de la société marquisienne, emprunté à Kardiner.

Sartre réalise avec l'exemple du style de vie des Marquisiens une sorte de démonstration par l'absurde. Avec cet exemple, il reconnaît l'existence d'un sorte de groupe d'êtres humains, ayant sa logique et sa manière propre d'être au monde, pour montrer finalement que l'idée même de groupe humain est dépourvu de sens. C'est un fétiche. En réalité il n'existe que des individus, tissant des relations avec d'autres individus.

Voyons plus en détail l'exemple. Sartre commence par accorder au sociologue, en l'occurrence Kardiner, tout ce qu'il veut établir dogmatiquement dans son enquête sur les îles Marquises. Les Marquisiens ont un style de vie dont les principales caractéristiques sont la polyandrie et l'homosexualité (p. 103) :

« Il met en relief une angoisse latente chez les Marquisiens dont l'origine se trouve dans certaines conditions objectives : la menace de disette et la rareté des femmes (100 pour 250 hommes). Il dérive l'embaumement et le cannibalisme de la disette, comme deux réactions contradictoires qui se conditionnent en s'opposant ; il montre l'homosexualité comme résultat de la rareté des femmes (et de la polyandrie) mais il va plus loin et peut indiquer, par l'enquête, qu'elle n'est pas simplement une satisfaction du besoin sexuel mais une revanche contre la femme. [...] Voilà des notions irréductibles puisqu'elles renvoient à du vécu. »

Et Sartre précise que n'est pas l'interprétation psychologique donnée par Kardiner qui pose problème. C'est le fait que les idées du sociologue versent dans l'illusion de l'existence d'un groupe humain obéissant à des conditions de vie qui lui sont données.

Dans un premier temps, Sartre rappelle que la notion centrale, celle de mariage, doit être appréhendée non pas de l'extérieur mais de l'intérieur. Dans *Les Structures élémentaires de la parenté*, Lévi-Strauss opère cette négation du regard extérieur et il découvre le fait essentiel, suivant lequel le mariage est une forme de prestation totale. Quelque soit sa forme, l'institution du mariage est toujours autre chose qu'une solution adaptée à un problème précis ; c'est un échange, c'est une façon d'échapper à la calamité d'une vie solidaire. Le piège du technicisme doit être évité. Il faut reconnaître la circularité de la détermination des techniques et des conditions de vie.

Dans un second temps, Sartre approfondit cette constatation de la circularité des actions et du milieu de vie (p.107). Il est essentiel de tenir compte :

« (...) à la fois de la circularité des conditions matérielles et du conditionnement mutuel des relations humaines établies sur cette base (le lien immédiatement réel, à son niveau, de la dureté des femmes, de l'indulgence des pères, du ressentiment créant les tendances homosexuelles et de la précocité des enfants se fonde sur la polyandrie qui est elle-même une réaction du groupe à la rareté ; mais ces différents caractères ne sont pas contenus dans la polyandrie comme des œufs dans un panier : ils s'enrichissent par leurs actions réciproques comme manière de la vivre dans un dépassement perpétuel). »

La conclusion s'impose. Le "groupe" est un leurre métaphysique, la création d'une pensée d'entendement qui laisse de côté les aspects dialectiques du vécu et leur profondeur historique. Les groupes sont des abstractions vivantes. En tant qu'ils sont reconnus comme réels par les individus, ils valent comme mondes, comme « *intermondes* » devrait-on dire :

« une société de pêcheurs à la ligne n'est ni un caillou ni une hyperconscience, ni une simple rubrique verbale pour désigner des relations concrètes et particulières entre ces membres : elle a ses statuts, son administration, son budget, son mode de recrutement, sa fonction ; c'est à partir de là que ses membres ont instauré entre eux un certain type de réciprocité dans les relations. » (p. 108)

L'axe vertical est historique, c'est celui de la totalisation des événements qui font sens. L'invention du sens suppose de la part de l'individu une capacité à s'abstraire des îlots de sociabilité dans lequel il s'établit à l'âge adulte, peut-être en quête du type de relation idéal que lui a laissé son expérience de l'enfance. Sartre insiste sur le fait que le quartier ou même l'atelier de l'usine sont vécus par l'individu comme des occasions pour réaliser son être, quitte à s'aveugler et à accepter une forme de servitude volontaire. Le sociologue étudiant ces microcosmes dans une visée positive et pragmatique souscrit de fait à la même illusion, celle de « *l'autonomie ontologique* » (p. 97). Les multiples îlots de sociabilité de substitution

deviennent des refuges, où les individus produisent et consomment, travaillent et se divertissent, bref, se “réalisent”.

Un regard compréhensif, qui appréhende les relations humaines, se doit d’aborder les collectifs et les actions de groupe d’une manière dialectique. Le groupe humain est en fait vécu comme une « *totalité détotalisée* », pour reprendre l’analyse de la *Critique de la raison dialectique*. En effet, l’individu sent qu’il est en relation avec d’autres individus eux-mêmes en relation avec d’autres individus... et cela à l’infini. Cette masse indéfinie de relations est la principale contrainte, celle sur laquelle la liberté butte effectivement, dans la réalisation et dans l’élaboration de projets. Sartre donne l’exemple de la ville qui « *est présente en chacune de ses rues en tant qu’elle est toujours ailleurs* ». Mais il pourrait tout aussi bien s’agir de l’île, organisation matérielle et sociale qui « *tire sa réalité de l’ubiquité de son absence* » (p. 113). L’organisation de l’espace n’étant aux dires de Sartre finalement rien d’autre que « *des chemins qui mènent les hommes vers d’autres hommes ou vers le travail* » (p. 115).

Dans la préface de ses *Méditations mythologiques*, Bruno Pinchard (2002) montre la fécondité d’une démarche cartésienne pour appréhender l’espace aujourd’hui. Notre époque est marquée par l’obéissance insensée et le refus de l’élément pathétique : temps de suivisme et d’indignations convenues !

Réactifs au lieu d’être actifs, préférant la servitude à la responsabilité, nous croyons être modernes mais n’arrivons à l’être vraiment. Pour être moderne, il ne suffit pas de naître et de grandir dans un monde marqué par la science et la technique. La modernité, telle qu’elle s’exprime dans l’œuvre de Descartes, est une tension de la conscience. Il existe en effet une opposition entre le monde de la “vigilance” (celui de l’esprit réduit aux plaisirs que la conscience trouve à ses représentations successives) et l’ensemble des mondes invisibles, inconscients, pathétiques (ceux de l’esprit qui apprend à souffrir, qui souffre “intelligemment”, pour son propre bien, pour n’être pas coupé du génie humain).

Irréductibilité de l’âme et du corps, union des substances pensante et matérielle, le dualisme cartésien trouve des prolongements qui sont ordinairement passés sous silence. En particulier, il faut, avec Descartes, opposer les méthodes scientifiques (portant sur les corps) et les scènes de l’inconscient (relevant du langage, comme manifestation de la liberté). Ainsi, Pinchard plaide pour un « *regain de cartésianisme* » (p. 11), c’est-à-dire pour un véritable renouveau de la pensée dialectique, celle-ci ayant décidé de ne plus se plier à des formes historiquement figées. « *On peut mesurer la fécondité de l’esprit cartésien à partir de la conjonction*

fondamentale qu'il propose entre la métaphysique et la physique de l'espace », l'espace physique étant compris comme animé de flux et de tourbillons, étant posé comme organisateur et créateur. La distinction du divisible (l'étendue) et de l'indivisible (la pensée) peut ainsi être interprétée comme la source d'aspirations inconscientes, la divisibilité de l'espace suscitant des états inconscients dont la conscience ne peut que se défendre pour préserver son unicité. Il y a alors une dialectique du quantitatif et du qualitatif à prendre en compte (p. 13) :

« Si, en effet, l'espace est muni de centres, d'accélération centripètes, d'enroulements polaires, il faut reconnaître en lui une véritable organicité, source de significations spécifiques, qui ne retire rien à l'analyse mécanique des interactions, mais exige un traitement propre à cette dimension symbolique. »

L'espace du mécanisme s'oppose à l'espace de la liberté ; irréductiblement, d'où la nécessité d'engager à côté de la démarche du physicien, un traitement propre, de l'espace comme réseau de symboles.

C'est avec en non contre Descartes que peut être faite l'hypothèse d'une dimension symbolique, unissant centres de paroles et centres de l'espace, pour rendre compte du fait que les êtres humains organisent leur existence en suivant des suggestions presque inaudibles, moins intelligibles que sensibles, et ne sont pas des sortes d'êtres passifs s'ils cessent un instant d'enchaîner les discours univoques de la conscience. Nous ne sommes pas les victimes d'un Inconscient qui nous dépasserait absolument et nous aliénerait toujours à nos dépendances. Nous pouvons organiser notre existence suivant des « *esquisses spatiales* » (p. 13), en écoutant conjointement notre cœur et notre raison, en étant comme enveloppés dans l'espace vivant et parlant du mythe – lors d'actions collectives – ou en rejoignant notre « *corps subtil* » – pour exprimer une volonté individuelle – (p. 58).

L'île comme lieu de la reprise

Ces réflexions philosophiques amènent à reconsidérer à nouveaux frais le thème de l'île comme espace originaire.

L'origine est un mystère ineffable. Parler de l'origine, c'est fabriquer du mythe mais c'est aussi s'engager dans la politique la plus noble et la plus nécessaire : celle de la filiation, quand le porteur d'un nom s'interroge sur l'être qu'il est et sur l'être qu'il veut devenir pour être digne de son nom. Par l'action et la libre décision l'origine se reprend. Elle ne se refait pas.

Elle ne revient pas. Mais, dans le nouveau qui advient, elle est reprise, réinterprétée plutôt que rejouée, et comme entièrement recréée.

Gilles Deleuze expose magistralement la fonction originaire de l'île dans « Causes et raisons de l'île déserte », petit écrit des années cinquante récemment publié (2002). La réflexion de Deleuze participe d'un étonnement à l'égard de deux romans, le *Robinson Crusoé* de Daniel Defoe et *Suzanne et le Pacifique* de Jean Giraudoux. Robinson fait naufrage sur une île apparemment déserte pour n'avoir de cesse de recréer son monde, le monde qu'il a perdu, avec les objets qu'il a sauvés du désastre ! Robinson refait tout et ne reprend rien. Suzanne est plus active, mais elle non plus n'arrive pas à la reprise de sa vie, qui lui échappe donc dans des futilités, le décor naturel remplaçant le décor urbain qui fut le sien dans une autre vie. Les deux romanciers nous font donc penser qu'il y a un enjeu lié au thème de la reprise qui dépasse largement le cadre de l'analyse littéraire.

Sur l'île, une humanité en reprise d'elle-même serait possible. Des mythes parlant de héros ou de groupes scindés de l'humanité le montreraient à leur manière, qui est détournée. La scission est une punition : l'île est d'abord une terre d'exil. Mais après la punition vient le temps du rachat ou du retour. Ces idées du rachat et du retour sont les idées naïves de la reprise, qui conservent l'essentiel de la notion, ce redoublement qui ne peut être dans l'identité à soi. Car qui revient précisément à l'endroit qu'il a dû quitter si ce n'est un autre, plus vieux et plus riche d'expériences que celui qui est parti ? Qui est pardonné si ce n'est celui qui est devenu autre par la faute qu'il a commise ? L'île serait ainsi l'origine qu'il faut arriver à rejoindre, et que nul ne rejoindrait sans avoir perdu ou gagné quelque chose d'essentiel.

L'écriture de Deleuze repose sur le procédé du paradoxe, amplifié jusqu'à ce que se dégage clairement, dans la contradiction elle-même, une idée qu'on possédait sans la posséder vraiment. Ainsi nous nous doutons ou nous avons toujours su qu'une île déserte n'est pas une île sans habitants. Les naufragés sont sur l'île déserte ! D'autres encore, qui sait ? L'important n'est pas de le reconnaître en jouant sur les mots mais de le concevoir, en cernant ce qui est porteur de sens, en l'occurrence le mouvement qui nous porte vers l'île :

« Pour qu'une île cesse d'être déserte [...] il ne suffit pas qu'elle soit habitée. S'il est vrai que le mouvement de l'homme vers et sur l'île reprend le mouvement de l'île avant les hommes, des hommes peuvent l'occuper, elle est encore déserte, plus déserte encore, pour peu qu'ils soient suffisamment,

c'est-à-dire absolument séparés, suffisamment c'est-à-dire absolument créateurs. Sans doute ce n'est jamais ainsi en fait, bien que le naufragé s'approche d'une telle condition. Mais pour qu'il en soit ainsi, il n'y a qu'à pousser dans l'imagination le mouvement qu'amène l'homme sur l'île. Un tel mouvement ne vient qu'en apparence rompre le désert de l'île, en vérité il reprend et prolonge l'élan qui produisait celle-ci comme île déserte ; loin de le compromettre il le porte à sa perfection, à son comble. L'homme dans certaines conditions qui le rattachent au mouvement même des choses ne rompt pas le désert, il le sacralise. Les hommes qui viennent sur l'île occupent réellement l'île et la peuplent; mais en vérité, s'ils étaient suffisamment séparés, suffisamment créateurs, ils donneraient seulement à l'île une image dynamique d'elle-même, une conscience du mouvement qui l'a produite, au point qu'à travers l'homme l'île prendrait enfin conscience de soi comme déserte et sans hommes. L'île serait seulement le rêve de l'homme, et l'homme, la pure conscience de l'île. Pour tout cela, encore une fois, une seule condition : il faudrait que l'homme se ramène au mouvement qui l'amène sur l'île, mouvement qui prolonge et reprend l'élan qui produisait l'île. »

Le mouvement vers l'île est le dynamisme de la création, de la re-production. Pour Deleuze, dans ce court article, la géographie est comme la conscience, elle se borne à produire une connaissance ou quelque chose que finalement on savait déjà. Les îles océaniques et continentales s'opposent et, à vrai dire, les îles continentales ne sont pas des îles au sens fort du terme mais des annexes territoriales des continents. Mais, si l'on suit la logique de Deleuze, l'important est la manière dont ce sens est repris, porté par un élan, exprimé dans une parole vivante.

Dans « Trajectoire intellectuelle et expérience du camp : Norbert Elias à l'île de Man », David Rotman (2005) montre que pour l'émigré allemand le camp de l'île de Man a pu être le lieu d'une aliénation profonde et complexe, mais pas absolument négative. L'émigré que fut Norbert Elias y vécu une expérience de structuration ou de restructuration du rapport au monde (p.148).

Intellectuel déraciné, Elias est une de ces figures d'*outsider* (A.Sayad, 1991) ne s'éprouvant pas comme la "bonne personne au bon endroit". De ce malaise durable, il a sans doute gardé une propension à la distanciation autant qu'à l'autodistanciation. Sur l'île de Man les choses ont pris un tournant dramatique. Le temps s'est comme accéléré et sur l'île devenue prison (camp d'internement pour les "réfugiés allemands", à partir de juin 1940) s'est joué en partie le destin de l'exilé. Même si les conditions de vie n'y sont pas épouvantables, le camp est en effet une « *institution totalitaire* » (au sens d'E. Goffman, dans *Asiles*, 1968) avec, consécutive à une privation du libre usage de son corps dans le temps et dans l'espace, une

réduction de la sociabilité sous toutes ses formes et une sorte de mise à l'épreuve identitaire (p.159). S'instaure une « *mécanique du pouvoir* » (au sens de Michel Foucault, *Surveiller et punir*, 1975), qui se donne pour objectif de rendre les individus dociles. L'économie psychologique d'Elias est bouleversée : expérience cruciale d'*estrangement*, qui n'est pas que déstabilisatrice car elle permet à l'homme, l'*ego* Elias, de développer son sens des réalités et en particulierité l'acuité de son regard porté sur soi.

L'insularité est alors réunion de conditions nécessaires à la réflexivité. Sur l'île réduite au camp se brouillent les frontières entre le provisoire et le permanent, ce qui rend ambiguë la possibilité de s'engager autant que celle de rester à distance des événements (p.166) !

C'est une insularité qui, finalement, pousse Elias à changer de langue pour véhiculer ses idées et à renforcer sa volonté de se faire comprendre.

II 33 L'espace géographique : les tourbillons de la circulation

L'espace du psychologue est empirique : c'est un espace parcouru par des lignes de force, coloré, mouvant, une aire qui possède un centre et une origine. Ce centre est d'ordinaire la personne, à moins qu'elle ne soit malade, aphasique, incapable de se situer dans le monde en reconnaissant l'autre comme pièce maîtresse de mon univers. C'est l'autre qui me permet de me situer, puisqu'il est l'être avec lequel je peux communiquer et celui à qui je peux dire ce qui me semble important. Par l'expression, le sujet livre sa personnalité mais encore désigne la culture comme point de rencontre de tous les points de vue. L'origine c'est alors la langue. Le phénoménologue reprend alors la question de l'espace, comme condition de possibilité de la subjectivité.

Empirique lui aussi, l'horizon du chercheur en sciences humaines diffère néanmoins de l'horizon de la conscience. C'est un horizon construit. Un horizon produit par une opposition, celle qui dissocie l'espace au sens propre et l'espace au sens figuré. Mais il ne faut pas s'y tromper, il ne s'agit pas de l'espace concret qui s'opposerait à l'espace abstrait. L'opposition est celle de deux abstractions ; l'espace au sens propre du terme n'est pas moins une abstraction que l'espace au sens figuré ! Tout est question de jugement. La langue ordinaire reconnaît cela et qualifie parfois de "dimension" chacune des idées à laquelle il est possible de se référer.

On dira que le géographe, par exemple, s'efforce d'articuler deux dimensions de la vie, la sociabilité et la spatialité ou territorialité. Il se donne pour objectif d'expliquer la circulation

des personnes et des biens, ce qui suppose de ne pas mésestimer la profondeur historique des faits d'habitation (première "dimension") et surtout de ne pas perdre de vue l'organisation concrète de l'espace (seconde "dimension", essentielle).

La quête territoriale

De nombreux penseurs ont tenté
, dans l'ordre pratique.

Il est notable que les géographes n'ont guère thématiqué leur méfiance, l'exprimant souvent brutalement. Ainsi Augustin Berque répète à l'envi qu'il faut rompre une fois pour toutes avec la dichotomie cartésienne du sujet et de l'objet, qu'il faut travailler à une « *mésologie* » (1990) qui ne serait pas la simple juxtaposition des points de vue de l'ingénieur et de l'artiste mais la fusion des regards objectifs et subjectifs.

Certains philosophes ont précisé le sens de ce grief, montrant qu'il s'agit d'une méfiance à l'égard d'une conception de la pensée elle-même, dont la nature est rendue de manière approximative, et non pas d'une défiance envers une forme de pensée grossière, attribuée à Descartes ou non. « *Penser n'est ni un fil tendu entre un sujet et un objet, ni une révolution de l'un autour de l'autre* », cette double dénégation formulée d'approfondir l'articulation des dimensions de l'existence. La notion de territoire est apparue comme une sorte de clé, l'existence relevant d'une sorte de quête de soi sur un territoire donné.

Dans « *Sous les ailes du papang, survol d'un espace sacré* », Christian Adam de Villiers (2001) utilise le terme de "quête" pour indiquer la nature des rapports des peuples à l'espace. Constance du souci de soi et de son déplacement sur le lieu !

Géographes et philosophes contemporains manifestent la même défiance envers un usage inconsidéré de l'opposition du "sujet" et de l'"objet", couple notionnel qui devient dans bien des discours l'occasion de propager une forme d'épistémologie spéculaire dans l'ordre théorique, ou bien une idéologie, idéaliste ou formaliste par Gilles Deleuze et Félix Guattari (: p. 82) vise en particulier le kantisme et plus généralement la théorie de la vérité-correspondance dans son ensemble. Kant est exemplaire. Il représente la tendance déterritorialisante de la philosophie, puisque faisant de l'accès à une vérité universelle à partir du sujet transcendantal la condition même de la science. Les philosophes comme lui

impressionnés par les succès de la science newtonienne en viennent à oublier l'existence de l'ensemble des territoires du vécu. Husserl apparaît alors lui aussi comme une figure exemplaire de la philosophie. Avec la phénoménologie se manifeste la tendance inverse de la philosophie, reterritorialisante car soutenue par l'exigence d'un sol pour la pensée. Ce sol, c'est la terre qui ne se meut pas et non pas du tout l'univers réduit à ses lois objectives, perçu à travers les formes a priori de la sensibilité et les catégories de l'entendement. C'est l'intuition originaire d'un sens, d'un déjà-là : il s'agit d'une existence qui est d'emblée sise en un lieu. La phénoménologie reconnaît l'existence concrète, enracinée dans un territoire pour être en mesure d'exprimer quoi que ce soit, à commencer par le fait du monde, et peut-être, à force d'efforts, jusqu'à son être propre.

Présentant des similitudes avec cette théorie, la démarche de Pierre Legendre (2004) est sans doute plus aboutie. Le projet est précisé comme la découverte de « *ce que l'Occident ne voit pas de l'Occident* », par l'interprétation de l'esprit moderne considéré sous plusieurs angles, de « *la question du sujet et des montages de la Raison, de l'enveloppe esthétique des cultures et de l'édification historique des Textes, de la formation des espaces normatifs et de l'homo faber de la civilisation industrielle* » (« Les quarante piliers », présentation des conférences). Mais le résultat est une énième dénonciation de la « *Modernité* », dans une critique de la volonté de puissance occidentale, par la confrontation de la rationalité techno-scientifique et des représentations ou de la géographie mystique des peuples orientaux.

Il faut prendre en compte les lignes de fuite. Les trajectoires instinctives et les idéaux, car les vivants sont des êtres surprenants qui passent leur temps à se fuir et à se rechercher. La vie circule et pérégrine, erre et progresse, fouille et découvre. Les files de langoustes serpentent d'un bloc de corail à l'autre. Les pèlerins se dirigent vers le centre de leur monde... Les touristes s'engouffrent dans des carlingues d'acier vers les destinations de rêve. Les vaches paissent dans le pré allant d'une touffe d'herbe à une autre moins dégarnie. « *Les mouvements de déterritorialisation ne sont pas séparables des territoires qui s'ouvrent sur un ailleurs, et les procès de reterritorialisation ne sont pas séparables de la terre qui redonne des territoires* » (p. 82). Cette mise en rapport symétrique de la terre et des territoires sert à représenter la pensée vraie, inquiète, qui doit être un mouvement, une espèce de tension et non pas une espèce de contemplation ou une quelconque pratique méditative. On ne reçoit pas la vérité, même si on pense la mériter, on ne saisit pas le vrai, même si on se tient au bon moment au bon endroit.

Qu'en est-il d'une éventuelle géophilosophie ? Est-ce un projet dénué de sens ? Il ne faudrait sans doute pas se contenter d'un constat d'échec basé sur l'examen de quelques tentatives malheureuses.

Portant essentiellement sur la possibilité d'un dépassement de la philosophie kantienne (l'universalisme européen) et de la théorie de l'échange ou de l'agir communicationnel (Habermas), le dialogue à deux voix de Kenata Ohji et Mikhaïl Xifaras (1999) offre des pistes intéressantes. L'idée est que l'ethnocentrisme peut être combattu non par la prétention à s'élever à l'universel ni par l'échange des discours, mais par la rencontre. Double mouvement : quand l'un va chez l'autre, l'autre va chez l'un. Les perspectives se croisent et créent un espace original de communication, l'espace de la rencontre qui n'est *a priori* ni dévoué à l'universel conquérant ni partisan du particulier en sa particularité.

Dans *Ce que l'Occident ne voit pas de l'Occident*, Pierre Legendre (2004) tente de critiquer l'image que les Occidentaux ont d'eux-mêmes, afin de les prémunir contre des dérives idéologiques à venir.

Contrairement aux géographes, les philosophes de métier ont amplement disserté sur les conditions de possibilité de la science et des sciences humaines en particulier. La méfiance entre le dualisme cartésien ou le refus d'un sujet maître de son destin, vivant son "bel isolement" comme un printemps perpétuel, on conduit les théoriciens à enquêter sur l'origine des savoirs, leur situation dans le monde et leur rapport aux pouvoirs. Cette triple enquête forme la démarche généalogique dans sa version foucauldienne. Les débats se poursuivent aujourd'hui, avec une certaine âpreté.

Reconnue comme référence, l'œuvre de Michel Foucault e

L'individualisme, avec ses corollaires au plan de la foi et de la morale, est depuis longtemps identifié comme la philosophie dominante de la culture européenne. Jusqu'à présent les dénonciations ou les avertissements n'ont guère porté de fruits. Il faut donc une critique plus profonde, pour ébranler les certitudes premières, le déterminisme culturel, « *la dimension dogmatique de l'homme* » reconnu comme être d'institution. Legendre tente cette critique, en adoptant une logique pouvant faire obstacle au narcissisme, la « *logique de la réflexivité* ». Adoptant cette logique, le sujet découvre l'autre non comme une autre moi ni comme un autre que moi, à tout point différent, mais commune fiction. Comme une fiction troublante, qui me voit comme autre fiction, dans son propre cadre référentiel. Une formule résume cette logique, « *L'humain habite la Maison du Miroir* » (p. 109).

st un elle-même un monument-document de la quête du savoir. D'après Dominique Janicaud (1991) la principale menace pesant sur ces débats est une erreur de lecture qui fait de l'auteur

de *l'Histoire de la folie*, des *Mots et les Choses* et de *L'Archéologie du savoir* le défenseur d'une position irrationnelle. Ces écrits ont produit des chocs intellectuels, ils avancent une conception historisante et donc relativiste de l'*épistémé*.

Vers l'hétérométrie ?

Sans reprendre des critiques maintes fois formulées, une mise à distance du lieu commun de la société d'archipel est possible voire requise. À la réflexion il apparaît en effet qu'elle correspond à la reprise d'un vieux schéma mythologique, passablement angoissant. La notion d'archipel reste donc floue, y compris en renvoyant à des faits précis (l'apparition des nouvelles techniques de l'ère communicationnelle) et des généralisations observables ou mesurables (création d'un espace mondial multiscalaire).

On doit à Jean Viard cette expression de « *société d'archipel* » pour désigner ce qu'il nomme encore dans un style journalistique « *les territoires du village global* ». L'idée est ancienne. Il s'agit de la figure du « *monde fini* » de Valéry, tel qu'il est défini dans l'Avant-propos de ses *Regards sur le monde actuel* (1945), un monde unifié par la connaissance³⁷ que les convulsions politiques du XX^{ème} siècle n'ont pas désagrégé et qui n'est sans doute encore qu'au début de son développement.

Avec quelque audace, Juan-Luis Klein (2002) présente la transformation du monde en archipel comme un défi pour la géographie :

« Le problème est que le monde est devenu atomisé, archipelagique, pour utiliser les termes de Veltz et Viard. Les sociétés arrivent difficilement à retrouver les agencements spatiaux qui pourraient reconstruire les liens sociaux indispensables au bon fonctionnement des systèmes sociaux. La mondialisation a mis en œuvre une nouvelle territorialité multiscalaire, où diverses échelles ne s'emboîtent pas, où les responsabilités jadis assumées par l'État se désagrègent et sont assumées par des institutions et organisations supra et infra nationales dans une dynamique où les pouvoirs politiques tendent à s'incliner face aux pouvoirs économiques. » (p. 32)

L'expression "le problème est que" ne doit pas faire illusion : c'est d'une angoisse non d'un problème à régler que le géographe nous fait part. L'analyse de Klein est pessimiste. En effet la nostalgie se double de la constatation d'une évolution regrettable, la disparition des solidarités mécaniques et organiques de l'ancien temps, confondues dans l'expression de

³⁷ « Toute la terre habitable » p. 21

“liens sociaux indispensables”. Mais la pensée repose sur une structure mythique, le mytheme de la chute ou de la rupture. Celui-ci fait corps avec l’idée de la rémission qui, par analogie, fait de l’humanité une humanité souffrante, victime d’une vieille maladie ayant heureusement été mis en sommeil mais qui ne demande qu’à connaître un nouvel accès. C’est l’idée du mythe du paradis perdu, suivant son interprétation politique. L’humanité a commis une première faute et a été expulsée du paradis. Devenue mortelle, elle n’a plus le droit à la désobéissance. La soumission à l’autorité est même requise pour que soit écarté le spectre d’une annihilation, cette fois définitive. Dans un autre mythe, l’humanité résulte de la scission d’une race sphérique qui égalait les dieux. Coupables d’*hybris*, les hommes risquent encore de perdre une moitié d’eux-mêmes et de devenir de pitoyables unijambistes... Le discours sur l’archipel se rattache à cette forme de pensée. Hier, les sociétés humaines connaissaient la paix, mais une paix fragile, car résultant d’une première faute et d’une expiation ; elles peuvent définitivement la perdre, en recommençant à suivre les mauvais chemins. Un premier avertissement doit faire office de leçon. Les êtres humains sont faits pour vivre dans des familles. Ils ont déjà rompu les liens familiaux pour en instituer d’autres, conventionnels, des liens utiles mais pas naturels. D’où l’apparition des villages et des villes, des Cités ou des nations. Une nouvelle crise politique s’annonce, qui voit l’affaiblissement des liens conventionnels pourtant devenus traditionnels et comme une seconde nature. C’est la désagrégation d’un agrégat ontologiquement vulnérable qui ne peut manquer de faire frémir. Si la démission du politique se poursuit, ce n’est pas un nouvel ordre économique qui émergera finalement, mais bien une sorte de chaos dont l’humanité pourrait bien ne jamais sortir.

Pour être tout à fait juste avec le géographe, il convient de rappeler d’abord le projet classique de la géographie : l’explication de la complexité spatiale ! Bien qu’elle ne soit pas scientifique au sens où nous entendons ordinairement ce terme, la géographie moderne, cosmologie et chorographie, est d’emblée une science de la complexité, prenant en compte les « *effets d’échelles* » (P. Claval, 2003 : pp. 56-58). Un étonnement préside à l’enquête géographique : quoique nul n’ait le pouvoir de construire la réalité géographique, celle-ci s’organise en des structures relativement stables. Les activités humaines semblent planifiées dans l’espace, les résultats de ces activités semblent avoir opéré une sorte de modelage de la terre en de multiples régions aux caractères distincts mais jamais arbitraires. Nul ne peut néanmoins présider à la formation d’une région, voire au développement d’une ville. L’écart du plan à la

réalité est immédiat dès lors qu'il s'agit de projets collectifs qui concernent plusieurs centaines voire plusieurs milliers de personnes. De plus, les données naturelles interagissent avec les décisions humaines. L'espèce humaine ne peut être tenue pour une espèce de constructeurs. Certains hommes sont violents, vandales, destructeurs. Il y a loin de l'admirable organisation de la ruche au désordre de la société humaine. Néanmoins, grâce à leurs cultures, les hommes parviennent à maintenir une sorte d'ordre et à transformer la face de la terre en lui imprimant des figures.

L'organisation de l'espace apparaît ainsi contradictoire, ou bien dialectique pour reprendre ce terme. Des œuvres d'art peuvent évoquer cette opposition du faire individuel et de la volonté collective (comme le tableau de la bataille de qu'Yves Lacoste prend pour paradigme), les cartes masquent en revanche cette tension. Elles font de l'espace géographique un plan organisé d'une manière définitive. Elles tendent donc à trahir la complexité du réel.

Conscient de cette réduction opérée par le travail de cartographie, certains géographes ont tenté de remplacer Descartes par Leibniz, c'est-à-dire une pensée rationaliste et universaliste par une forme de pensée plus ouverte à la différence et sensible aux contrastes, qui veut penser le monde en termes de relations et non d'essences. C'est le courant contemporain incarné par Jacques Lévy qui peut être qualifié de "perspectiviste". Le perspectivisme relativise au maximum la connaissance apportée par la carte. En insistant sur l'idée que tout géographe défend d'un point de vue en acceptant de manipuler tel ou tel instrument, il aboutit à la conclusion que toute carte est arbitraire, parce qu'elle résulte de choix finalement contingents.

Paraphrasant Augustin Berque (2002) pour rendre compte de l'état d'esprit du perspectivisme, on peut affirmer que l'idée d'archipel mondial est dotée d'un fort « *potentiel épistémologique* » et qu'elle conduit *via* la question de l'échelle à révolutionner le « *paradigme fondateur de la modernité* », à partir du XVII^{ème} siècle, l'évacuation du sensible de la connaissance rationnelle. L'évacuation du sensible, la disqualification du donné antéprédicatif, la négation du désir et du corps caractériseraient la modernité. Oubli de la *chôra* et réduction de l'espace au *topos* moderne : cet arrière-plan métaphysique aurait permis l'émergence d'une technique cartographique au service de la domination des hommes et de la nature³⁸.

³⁸ Dans les écrits de Bruno Latour se trouve une analyse moins schématique de la naissance de la cartographie moderne qui débouche également sur une mise en garde. Le gigantesque travail de la

Les cartes modernes apparaissent comme plus fiables que les anciens itinéraires. Elles quadrillent les terres, les paysages et les sociétés. L'important est qu'elles participent de la démagification (désenchantement) du monde et de l'essor de l'esprit individualiste, qui se lance à la conquête du monde. Mais il ne faudrait pas oublier la contrepartie qui aujourd'hui se fait assez cruellement sentir.

La mise en ordre du monde ne s'est pas traduite par l'émergence d'une société plus saine et plus vertueuse car mieux encadrée et plus éduquée ; Juan-Luis Klein (2002 : p.32) insiste ainsi sur l'atomisation du monde. Comme nous l'avons vu, cette analyse reprend le lieu commun d'une perte d'influence du politique puisque les forces économiques rendraient le monde chaotique. D'où la tonalité pessimiste du texte. Il faut aller plus loin dans la réflexion. Pour cela, il convient de souligner que cette territorialité nouvelle est présentée comme contradictoire. Le monde est atomisé mais des liens se créent et les îlots de prospérité se maintiennent en devenant des archipels. Le développement est contradictoire, un pays prospère peut avoir des régions en crise. Il serait même étonnant qu'il n'en ait pas. Les échelles se contredisent ! Le pouvoir politique semble n'avoir jamais été aussi faible alors que les mécanismes régulateurs et les administrations centralisatrices sont court-circuités mais des entreprises deviennent des sortes d'états dans l'état et le pouvoir économique n'a jamais semblé aussi fort.

L'idée de métrique³⁹ qui s'est imposée à la géographie contemporaine est précisément liée à une méthode dialectique d'explication du réel, sans laquelle de telles contradictions

cartographie des *terra incognita* mené par les navigateurs-ingénieurs des temps modernes a servi à assurer la domination des puissances occidentales sur le reste du monde. Les savoirs vernaculaires ont été captés, centralisés dans les académies de Berlin, Paris ou Londres, utilisés sans vergogne, au détriment final des modes de vie indigènes, les peuples lointains étant progressivement sommés de rentrer dans le Système monde.

³⁹ Le terme même de "métrique" doit alternativement être entendu en son sens propre de mode de mesure et en un sens élargi de « *logiques spatiales* » (O. Dollfus, C. Grataloup, J. Lévy, 1999 : p. 5). Si l'on rentre dans le détail des thèses sur les métriques des espaces géographiques, on découvre bien quelques thèses (1+4), qu'il est opportun de dégager.

Une idée générale :

« *La question des métriques n'est pas seulement un problème cartographique, c'est plus globalement une question centrale de la géographie contemporaine.* » (p. 4)

Suivie de quatre arguments :

« *La valeur des lieux dans le Monde contemporain ne peut se comprendre qu'en fonction de la diversification croissante des métriques (...)* » (p.5)

« *Les différentes métriques peuvent se valoriser mutuellement [en se révélant complémentaires]* » (p. 5)

« *Toutes les métriques sont loin d'être également présentes, d'être partout reliées ensemble.* » (p.6)

« (...) *un élément clé des processus mondialisateurs est l'accélération de divergences entre les métriques géographiques, de l'ubiquité informationnelle à la valorisation de la métrique pédestre urbaine. Un même fait social ne se comprend, de plus en plus, qu'à des échelles différentes et même divergentes.* » (p. 10)

demeureraient incompréhensibles. Le monde est reconnu comme un système que nul ne maîtrise mais qui est en permanence déterminé par des « *battements d'ailes de papillons sociaux* » (O. Dollfus, C. Grataloup, J. Lévy, 1999 : p. 2). Ce serait un « *méta-espace* », suivant l'expression des auteurs de « Trois ou quatre choses que la mondialisation dit à la géographie », article qu'on peut considérer comme un article de référence malgré son titre en forme de clin d'œil. La géographie serait forcée d'explorer la « *complexité scalaire* » (*ibid.*, p. 4) !

Que veut-on dire lorsqu'on parle de choisir ou d'écarter une métrique pour mener à bien l'étude géographique des territoires ? Le résumé de l'argumentation distingue trois points de vue corrélés, ceux de l'échelle, du bouclage et de la contraction de l'espace mondial :

« Nous, géographes, sommes d'ailleurs peut-être moins démunis que d'autres pour comprendre ce Monde, car c'est un niveau qui, à nos yeux, n'a rien d'inhabituel. L'hypothèse peut cependant être faite que nos outils nécessitent quelques réadaptations.

On peut l'interroger au moins de trois façons : en termes d'échelle, de bouclage et de contradiction. L'échelle géographique, dans le temps long, a eu tendance à se développer "vers le haut", ne serait-ce que par l'effet des progrès dans la maîtrise de la distance. Le durcissement du niveau le plus élevé, insurpassable pour longtemps encore, modifie les autres niveaux géographiques et oblige à redéfinir la place des lieux. D'autant plus que les espaces contemporains sont de plus en plus multimétriques et que ce foisonnement de la notion de distance est un paramètre essentiel de la mondialisation. Par ailleurs, en élargissant les phénomènes à l'échelle de la planète, le processus en marque par là même les limites. En bouclant véritablement pour la première fois l'espace des sociétés, la mondialisation nous apprend concrètement les limites de la Terre.» (p. 3)

La société d'archipel correspond à un « *foisonnement de la notion de distance* » d'après les géographes perspectivistes. Ce point mérite plus ample réflexion. Charles-Pierre Péguy (1996) veut répandre le concept d' « *hétérométrie* », pour désigner « *la caractéristique d'un ensemble d'éléments de tailles fortement contrastés pour lequel aucun paramètre de position (moyenne, médiane, etc.) n'est significatif* ». Discontinu, le monde est-il un assemblage d'aires ou de territoires dotés d'hétérométrie ?

Le mythe de la déterritorialisation et la localité comme dynamisme

La mode de la déconstruction⁴⁰ correspond à une réelle remise en question de certaines évidences. On a assisté en quelques années à une sorte de révolution dans la manière d'aborder la question de l'ordre de grandeur des objets géographiques.

Dans la conception classique de la géographie, un territoire a une fois pour toute une certaine dimension. Il a de même une position. Et si la détermination de cette dimension et de cette position peut être modifiée, c'est parce que celui qui effectue la mesure choisit d'utiliser un nouveau repère ou une nouvelle unité de mesure. Mais à moins d'avoir commis une erreur flagrante, il n'est pas question de mettre en doute la stabilité de ces caractéristiques du territoire, qui sont objectives, qui lui sont intrinsèques. La dimension d'un territoire est quelque chose de fixé. Le territoire doit être lui-même altéré pour que ses dimensions soient changées. Cette fixité spatio-temporelle disparaît en revanche lorsqu'on se met à parler de territorialité. La territorialité est en effet une façon d'habiter le monde et de lui donner du sens. C'est un processus qui met en jeu des forces contraires (territorialisation et déterritorialisation) et produit des résultats labiles, éminemment changeants. Mais il convient de souligner que ce n'est pas du territoire dont il s'agit alors vraiment mais plutôt de l'individu qui l'habite et de ses perceptions, qui sont par nature mouvantes, ou bien de ses désirs qui peuvent même apparaître comme étant chaotiques. Il ne faut donc pas s'étonner si les réflexions sur la territorialité arrivent à la conclusion d'une nécessaire compression ou d'une inévitable la dilatation de certains lieux, de l'espace compris comme espace vécu, comme monde.

Pour faire justice aux géographes de la mouvance culturelle qui s'efforcent de penser la nature changeante des grandeurs de la territorialité, nous pouvons suivre pas à pas Rogerio Haesbert dans une partie de sa réflexion consacrée au « *mythe de la déterritorialisation* » (2001).

Emboitant le pas à la réflexion théorique d'Anthony Giddens, la géographie culturelle a traduit l'opposition local/global comme opposition des sociétés "enfermées" (*embedded*) et des sociétés "désenfermées" (*disembedded*⁴¹). Partant de cette constatation, Haesbert interroge la contradiction de la distanciation et de la compression spatio-temporelle. Il note d'abord que les géographes n'adoptent pas une position consensuelle, certains préférant évoquer la dilatation des distances, d'autres leur rétractation :

⁴⁰ Je parle de "mode" pour prendre mes distances, à la suite de John Searle (1991), avec ce courant de pensée rendu célèbre par Jacques Derrida.

⁴¹ Opposition qui peut aussi être traduite par les termes "encastrement"/ "désencastrement"

« L'“allongement” et la “compression” de l'espace-temps soulignent ainsi deux approches qui mettent la priorité sur deux jeux d'échelle et deux itinéraires géographiques, celui qui va du local au global et celui qui suit le chemin inverse. Pour Giddens, l'accent est mis sur le local, sur “les relations de co-présence” qui deviennent des relations sans visage, “distanciées” ou “globalisées” ; pour Harvey, l'accent est mis sur le global, sur la “compression” de l'espace-temps par une vitesse croissante qui “rétrécit” le monde de telle sorte que même l'échelle locale peut le reproduire. » (p. 57)

Mettant en garde contre l'illusion d'une autonomie de plus en plus grande et prenant en compte la complexité des processus en œuvre, il développe alors l'idée d'un rapport au territoire socialement différencié. Quand le monde se comprime pour le touriste ou le chef d'entreprise qui gagne en autonomie, il s'élargit pour le travailleur pauvre ou l'ouvrier agricole démuné qui subit la concurrence de pays ayant d'autres structures socio-économiques. Mais cet élargissement n'est pas si net que cela, il y a aussi rétrécissement du monde, en un sens, pour les plus pauvres :

« Les deux approches peuvent cependant mener à une interprétation erronée selon laquelle la reproduction des phénomènes sociaux serait de plus en plus indépendante ou libérée des conditions locales, “spatiales”, plus concrètes – ou selon laquelle, encore, les processus sociaux deviendraient de plus en plus “déterritorialisés”. Il s'agit, au vrai, de processus beaucoup plus complexes. »

La complexité du processus peut être illustrée par l'idée d'insécurité juridique. Les territoires urbains ou péri-urbains sont pour leurs habitants des sortes de jungle, où règne la loi du plus fort (le caïd ou le chef mafieux) et la corruption (les pratiques officieuses de pots-de-vin qui sont répandues dans les administrations, y compris la justice). L'insécurité juridique empêche les individus de déployer leurs talents. La liberté d'entreprise est réduite, même pour le petit artisanat ou le petit commerce. La possibilité d'investir des marchés est presque nulle. Seule une existence routinière, dans le cadre de vie à peu près connu de l'horizon quotidien, est possible pour les pauvres hères de l'anti-monde. L'analyse d'Amartya Sen est éclairante à ce sujet (2000). Haesbert ne fournit quant à lui pas d'explication, préférant attirer l'attention sur les clivages sociaux ainsi produits. Ceux-ci ont toujours un double sens. Pour les plus riches :

« Nous voyons par exemple le sens diamétralement distinct qu'acquiert la déterritorialisation pour les plus riches et pour les plus pauvres, que Bauman (1999) synthétise par le binôme “touristes” et “vagabonds”. Nous pouvons dire que le grand dirigeant d'une entreprise transnationale, dans son expérience profonde de la compression (ou de la distanciation) spatio-temporelle, vit une “déterritorialisation sûre” dans la mesure où son rétrécissement du monde ne lui est pas imposé, où il garde certains niveaux d'autonomie pour choisir tel ou tel déplacement, et où il reste toujours en

sécurité sur les réseaux de sa toile et de ses “bulles” globalisées, où il fréquente toujours les mêmes hôtels de première classe, les mêmes restaurants et les mêmes maisons de spectacle. »

Pendant ce temps, les moins riches voient eux aussi leur monde se rétrécir et s'élargir en un double sens. Double élargissement du monde, économique et politique :

« (...) passivement, puisqu'ils sont atteints par l'ensemble de l'attirail technologique du nouveau milieu technico-scientifique informationnel (Santos, 1996), comme une myriade d'options qui finit par les rejoindre sur le câble ou sur le Web ; et activement, dans la mesure où eux-mêmes peuvent se déplacer à la surface du monde entier, sans parler de la capacité qu'ils ont d'interférer avec la nouvelle production de signifiés culturels. »

Et double rétrécissement, pour le réfugié et l'immigrant, celui qui est chassé de chez lui et celui qui est attiré par l'ailleurs :

« Pendant ce temps, le pauvre en situation d'inclusion précaire à la périphérie des grandes métropoles vit une déterritorialisation sans aucune sécurité, où le monde “se rétrécit” autour de lui et où il reste impuissant, subordonné passivement à la compression du monde vue à travers les quelques options de l'écran de la télé. Sa mobilité, lorsqu'elle se produit, lui est imposée : en tant que réfugié fuyant des dangers, ou en tant qu'immigrant, “attiré” par les promesses, mais toujours plongé dans la même lutte pour s'assurer les conditions minimales de sa survie. » (p. 58)

En guise de conclusion provisoire, Haesbaert généralise l'opposition de la déterritorialisation active et passive en indiquant qu'elles sont à l'origine de deux formes de reterritorialisation :

« Nous pourrions qualifier ces deux déterritorialisations d'une manière simplifiée en parlant de déterritorialisation active (ou formelle) et de déterritorialisation passive (ou réelle, effective). Chacune dissimule des conceptions fortement différenciées de la territorialité. Et chacune s'ouvre vers une reconstruction territoriale – une reterritorialisation – selon des schémas très distincts. Ainsi, alors que l'élite transnationale peut construire son territoire de “citoyenneté-monde”, en s'identifiant avec la planète dans son ensemble, les “agglomérats humains de l'exclusion” (Haesbaert, 1995) ne peuvent se tourner que vers des identités fondamentalistes (nationales, ethniques, religieuses) s'ils veulent maintenir des valeurs capables de leur assurer la survie en tant que groupe. » (p. 59)

Sans recourir à l'idée de métrique et sans adhérer à une ligne déconstructiviste, sans manipuler de concepts flous, le géographe n'esquive pas forcément les brûlantes questions d'actualité, qui sont des questions de survie malgré et par l'aliénation.

Pour penser l'urbanité et la ruralité, l'insularité et l'îléité, le chercheur a besoin de préciser conceptuellement ce qu'est le lieu. Un premier moment s'appuie sur des oppositions comme celle du dedans et du dehors, du paysage et du territoire. Un deuxième moment engage une

redéfinition de ce qu'est la localité (J.-J. Delfour, 2005) : « *la capacité pour un simple morceau d'espace de devenir un lieu vivant, un support pour un ensemble d'expériences humaines d'habitation* ». Le lieu n'est pas une portion indifférenciée d'espace mais un lieu d'habitation. Et le questionnement s'oriente alors, d'une part, vers l'explication des manières de vivre en relation avec autrui et, d'autre part, vers la compréhension des manières de résider sereinement ici ou là-bas. Le concept de localité est donc dynamique, c'est ce qui permet de créer un lieu en exprimant des besoins culturellement sédimentés. La localité vise la construction identitaire. Comme le note judicieusement Jean-Jacques Delfour :

« (...) il y a une dissymétrie entre le lieu et l'habitation du lieu. Sans doute, les lieux sont-ils des répertoires d'empreintes estampées par les manières de vivre ; mais sans des esprits humains, qui portent en eux ces manières de vivre elles-mêmes sédimentées, aucun lieu ne pourrait devenir une "localité", un lieu pour l'habitation humaine. Il n'y a de localité qu'intérieure. Il n'y a de lieux que ceux que je porte en moi. »

Supposant cette dissymétrie du lieu et de son habitation, le projet de la géographie des îles se résumerait ainsi à la description de la manière dont s'affrontent aujourd'hui des façons de vivre dans l'île héritées d'une culture donnée et d'inventer de nouvelles habitudes, forcément hybrides ou métisses.

Transition

« Qu'est-ce donc que la séparation ? Nous n'en savons rien. Mais pour nous, c'est une condition de réalité. Tout ce qui est réel est séparé, et la séparation donne à chaque réel son pourtour et sa forme, sa détermination, son sens et sa beauté. », ainsi Jeanne Hersch (1985 : p. 87)

évoque-t-elle magistralement l'exil de l'être humain sur terre, l'humaine condition tiraillée par un besoin de communication et un désir d'expression.

Le géographe n'en sait pas plus que le philosophe au sujet de la séparation, mais il use d'un biais pour la comprendre : l'étudier concrètement, localement, dans la diversité des organisations territoriales et des rapports au lieu (sensibilité paysagère, vécus des situations et des déplacements). La terre est alors l'espace où se déploie l'histoire humaine. L'île est séparée mais ouverte au monde ; l'archipel est un espace d'échanges, de même que l'île à une échelle plus grande. Comment l'être humain habite-t-il dans les îles ? Comment pense-t-il son rapport au monde ? De l'étude régionale à la géographie du vécu, l'île offre un vaste champ d'exploration au géographe. Nous essaierons de rendre compte non de l'ensemble des travaux

des géographes, mais de l'évolution de leur démarche, en considérant particulièrement comment l'esprit scientifique, la relativité, la conscience éthique se sont manifestés dans ces recherches sur l'île et l'archipel.

Consacrés à la dialectique du lien et de l'isolement, ces prolégomènes ont permis de dégager l'acception du terme "île" comme espace différencié, de fait et en droit, site ou gîte de la différenciation. Évoquant l'espace géographique, Jean Gottmann (1952) en retient d'abord sa variété ou, mieux, ses multiples différenciations. La première d'entre elle est l'existence des océans et des mers, des continents et des îles. S'ajoutent les autres différenciations, morphologiques (topographie des terres émergées), biogéographiques (climat et variations de la flore et de la faune) et politiques (compartiments politiques comme les États nationaux).

L'espace géographique est ainsi un « *espace différencié* » (p. 5).

La tentation est grande de placer cette étude consacrée aux îles sous le patronage de Gottmann, en appuyant à notre tour ses principales idées, à commencer par celle de la symbiose du politique et de la géographie. L'essence du politique inclut le principe de la différenciation spatiale, sans lequel il ne pourrait être question de souveraineté. L'appropriation des Océans et des Airs est une nécessité politique même si elle conduit à multiplier les conflits entre les États. Quand les illusions finalistes et scalistes se dissipent, on découvre qu'un espace organisé, c'est d'abord un espace réglementé. L'organisation s'exprime par une réglementation (p.9), nécessite des établissements durables ainsi qu'une circulation active.

Le champ d'étude de la géographie se précise. Pour rendre compte de la différenciation, il faut chercher à savoir « *ce qu'est le compartiment en lui-même* », à plus forte raison quand on croit le savoir, comme dans le cas des îles. Il faut ensuite déterminer « *comment il est placé* », sa position dans l'espace géographique. Une nouvelle fois, le cas de l'île est éclairant. Quelle place occupe-t-elle ? L'île est isolée, mais l'étude des conditions locales n'est pas suffisante si elle conduit à affaiblir les liens géographiques. Les phénomènes qu'on observe en un lieu ont pour partie leur raison d'être à l'extérieur, dans d'autres milieux communiquant au milieu étudié certaines ressources ou certaines causes de variation. L'île est un milieu, mais le terme est vraiment ambigu :

« (...) le terme "milieu" nous paraît bien signifier la somme des relations existant entre un point ou une région et tout le réseau de coordonnées qui l'encadrent ou, si l'on veut, l'environnent. Le terme "environs" indique bien que l'attention se déplace du lieu dont on part vers ce qui l'entoure à l'extérieur.

Le terme de "milieu" indique aussi bien qu'il y a des distances, des extrémités, au centre desquelles est le milieu. » (p. 13)

Gottmann en tire plusieurs leçons. Le rôle du géographe est d'édifier l'espace en système, en un « *tableau de relations qui seul permet de comprendre la place du rouage régional dans le système général* » (p. 14). L'étude des différentes échelles est fondamentale. Il faut penser en termes de "faits relationnels" et de "déterminisme de relations" (p. 15). La tendance de l'humanité à construire l'identité en manifestant une différence par une opposition violente doit être tenue pour constante. La géographie ne peut manquer d'être politique. Il est possible voire nécessaire de raisonner en trois temps : « *l'étude du milieu interne, du milieu externe, des relations entre les deux* » (p. 16). La prudence du chercheur s'appuie alors sur cette loi fondamentale du politique suivant laquelle il n'existe pas de solutions universelles aux problèmes politiques.

L'étude du cloisonnement du monde recèle toujours des surprises ! C'est ce que montrent les études récentes portant sur l'espace insulaire.

Second moment :

**Approfondissement de la
compréhension de la notion
d'insularité appliquée à des
problématiques d'inspiration
psychologique (la question du
lieu), sociologique (celle du
don et du circuit des
échanges), écologique (celle
de la préservation des milieux)
et politique (celle des
frontières et de l'entraide)**

Le premier moment aboutit à un faisceau de doutes concernant la réalisation d'une géographie générale devant comporter un chapitre dédié aux îles dans son tableau systématique du monde. Il a laissé en suspens les questions méthodologiques aujourd'hui les plus criantes du fait de l'émergence de nouveaux concepts comme l'îléité, l'archipéité, la surinsularité ou l'hypo-insularité.

Le second moment correspond donc à l'étude des quatre genres de problématiques qui font l'essentiel des discours contemporains sur les îles.

Dans un premier temps regroupant les chapitres V et VI, est pris en compte le renouvellement des problématiques dans le cadre d'une géographie de l'espace vécu ou d'une géographie sociale.

Le chapitre V interroge les développements discursifs consacrés à l'île comme lieu. La question du paysage insulaire termine ce chapitre. Le chapitre VI effectue un prolongement à partir de la notion d'îlénité, à laquelle est lié par son promoteur initial, Joël Bonnemaïson, le concept d'espace réticulé. Ces deux chapitres pourront apparaître très critiques. L'adoption d'une épistémologie éclectique (toute méthode est bonne si elle donne un résultat quelconque) nous semble occulter la raison d'être du discours voué à l'explication de la diversité du réel : le dégagement de mécanisme, la compréhension de la logique des processus, la prise en compte des faits émergents et des effets secondaires, avec parfois l'existence d'effets essentiellement secondaires.

La phénoménologie qui se prétend science du lieu donne-t-elle naissance à une nissologie ou à une géographie poétique dignes d'intérêt ? Le mélange des genres entre psychologie (cartes mentales, topophilie, réflexions sur la mythologie et les archétypes mentaux) et géographie vaut-il comme interdisciplinarité ?

Comment ne pas être sceptique après avoir formulé ces questions ?

Dans un dernier temps, nous analyserons les problématiques du parc insulaire et de l'espace archipélagique. La capacité du discours géographique à enclencher des politiques de préservation des lieux et des sociétés ou à légitimer des associations politiques sera alors au centre de nos préoccupations.

Nous verrons dans ces deux chapitres que la question du tourisme et celle de la circulation sont au cœur de la géographie des îles. Nous critiquerons certains développements pour des raisons méthodologiques, en montrant comment s'opèrent certains glissements du discours au détriment de la géographicit , de la reconnaissance de la dimension spatiale des cultures et des vies individuelles.

L'heure ne semble pas encore tout à fait propice à la critique de certains excès de langage qui cachent des confusions intellectuelles. Mais tout le monde peut reconnaître que la sophistication des discours n'est pas une fin en soi. De plus en plus nombreux sont les voix qui s'élèvent contre les modes intellectuelles, celles qui deviennent désuètes – la référence à Heidegger quand le disciple Sloterdijk lui fait de l'ombre ; la référence à Foucault, personnalité qui déteste les géographes, quand apparaît Agamben, personnage qui semble les apprécier ! –, celles qui apparaissent fumeuses puis dangereuses – les attitudes réactives de toute sorte qui dénoncent ici la négritude, là le savoir universitaire occidental, qui font jusqu'à affirmer la relativité de valeurs comme la démocratie, invention de la modernité, ou les droits de l'homme, qu'il ne faudrait pas défendre pour ne pas appauvrir la diversité culturelle !

Si, avant même que ne s'engage l'étude des quatre champs problématiques, une requête s'impose, c'est celle de ne pas prendre en mauvaise part l'ensemble de ces pages, qui ont été écrites non pour être approuvées *in extenso* mais jugées et au besoin corrigées, sur des points de détail ou des interprétations d'ensemble.

Nous voudrions donner dès maintenant lecture d'un document, la photocopie d'une page de l'ouvrage de Françoise Péron, *Des Îles et des hommes* (1993) que nous avons acheté d'occasion, déjà tout annoté par une personne dont nous ignorons l'identité !

Une lecture suivie anonyme des *Îles et des hommes* (F. Péron, 1993)

ETRANGER = ENVAHISSEUR

ou moins marquée, mais généralisée, de ces petites sociétés locales qui se referment vis-à-vis de l'étranger, considéré comme un envahisseur et se morcellent de l'intérieur en groupes rivaux.

*Peu d'expli-
sur
Celle
tendant
à
la
burniture
que
des
exempl*

Ces continentaux de leur côté, ne les aident pas forcément. Sensibles aux valeurs insulaires traditionnelles, ils viennent renforcer l'esprit de conservatisme inhérent aux îles, ou au moins conforter les insulaires dans une image d'eux-mêmes, mais réconfortante dans un contexte de doute. La valorisation de figures professionnelles dépassées, comme celles du marin de commerce ou de l'agricultrice fileuse de laine et éleveuse de moutons, a indéniablement retardé une prise de conscience ouessantine de la nécessité d'une reconversion.

Tirailles entre deux modèles insatisfaisants: le modèle continental qui a montré ses limites, et le modèle insulaire dont on peut douter de l'adaptation possible aux contraintes de l'économie générale, à moins d'un changement complet des bases de ces sociétés, certaines fractions des communautés insulaires ont tendance à chercher à réactiver la tentation de la fermeture. Une renaissance d'agressivité envers les estivants et les résidents secondaires, accusés d'entraver l'activité agricole à Batz, la création d'une association de défense des traditions à Ouessant, ou encore le vote de 18 % des Molénaux pour le Front national aux élections présidentielles de 1988 et à 44 % pour le Parti communiste aux cantonales de 1992, en sont la traduction directe.

Les incertitudes du présent renforcent donc, dans les petites îles de l'Ouest français (mais on pense aussi à la Corse), l'accentuation volontaire de la différence par rapport à l'extérieur (insularisme), les divisions locales, l'imitation et le conformisme interne, y rendant la vie parfois difficile. Mais en même temps une autre dynamique est à l'œuvre.

L'OUVERTURE S'IMPOSE

*MAIS POURQUOI ?
(Note que on se résout à
appliquer le cas de Choc)*

Repli sur soi et faiblesse de la production locale, pourraient laisser croire que les îles bretonnes sont devenues, pour la plupart d'entre elles, des espaces marginaux, or ce n'est pas exactement le cas. Les îles ne sont pas à l'écart. Ces espaces, d'ailleurs encore assez densément peuplés, n'ont jamais été aussi fréquentés, vantés, décrits, photographiés... à défaut d'être aussi fortement habités qu'au siècle dernier.

Contrairement à ce que les statistiques classiques font apparaître, les îles demeurent. Elles sont peut-être marginales dans le poids comptable de l'économie nationale, elles n'en ont pas moins une importance grandissante pour un nombre croissant de personnes qui y passent, qui y viennent, y reviennent, et en rêvent. L'île n'est plus un pôle répulsif.

L'attraction insulaire qui touche maintenant les groupes sociaux les plus divers, et pas seulement des individus originaux comme c'était le cas dans les années 1950-1970, suscite de nouvelles formes de relations entre une société insulaire élargie et le continent. Ces relations sont à l'origine d'une nouvelle dynamique à l'œuvre aujourd'hui. Il s'agit donc de détecter ces transformations et d'essayer de mettre en évidence la nouvelle logique sociale et culturelle qui les sous-tend.

L'exemple de l'île d'Ouessant qui semblait l'une des plus mal parties,

Vigueur et densité des remarques critiques (parfois laudatives) contrastent avec la tonalité des jugements exprimés dans les compte-rendus de lecture du même ouvrage dans des revues scientifiques ! Comme si la vraie critique se faisait désormais pour une large partie de manière informelle...

I Construction et approfondissement de la notion d'insularité par les géographes des îles

On serait bien en peine de trouver la moindre réflexion sur l'insularité dans les publications des premiers géographes. L'étude de Guérin sur Rhodes, une des toutes premières du genre, en témoigne.

Membre de l'École française d'Athènes, Guérin a soutenu en 1856 une thèse sur Rhodes, après un périple dans l'ensemble de la région et un séjour de quelques mois dans l'île. Son œuvre dresse la physionomie des lieux. Elle participe d'une volonté de décrire minutieusement le « *théâtre des faits historiques* », en ne se contentant pas de faire l'inventaire des sites archéologiques. Cette thèse est annonciatrice d'une époque où la géographie s'affirme, se libère de l'érudition pour retrouver le sens des lieux en redonnant la parole à ses habitants. Guérin est un excursionniste, carte à la main et carnet de notes toujours disponible :

« Je visitai successivement chacun des quarante-sept villages de l'île, et partout je m'efforçai de tirer des habitants les documents qu'ils pouvaient me fournir. Malheureusement, cela se bornait à fort peu de choses ; car ceux qui me les donnaient étaient de pauvres laboureurs ne sachant pour la plupart ni lire ni écrire, et je ne pouvais arracher de leur ignorance que des renseignements inexacts ou confus. Cependant à force de les questionner et de contrôler leurs témoignages les uns par les autres et surtout par mes explorations personnelles. »

La volonté d'opérer d'une manière systématique est remarquable. On peut se demander si elle représente la conception que Guérin se fait de la géographie ou reflète la représentation qu'il a de l'île, comme petit monde pouvant et devant être exploré en totalité. Imitant Pétrarque gravissant le mont Ventoux, le géographe fait l'ascension du mont Taÿros le 20 juin 1854. Dans une atmosphère diaphane, il surplombe ainsi « *l'antique mer d'Icare* », les Sporades :

« Mais si, limitant le champ de notre observation, nous nous arrêtons seulement à considérer l'île dont nous occupons le point central et culminant, nous pouvons de là en étudier à loisir la configuration, les différentes chaînes montagneuses, les baies et les promontoires, reconnaître en un instant et d'un seul coup d'œil toute la route que nous venons d'explorer et achever par la pensée celle qu'il nous reste à parcourir. L'île en effet se déploie tout entière autour de nous et à nos pieds comme un vaste plan en relief dû à la main du créateur lui-même et où tout s'anime et vit sous nos yeux. Du sommet où nous sommes placés, tous les grands traits de cet admirable tableau sont facilement perceptibles ; les principaux détails eux-mêmes n'échappent point à la vue. »

L'horizon étant dégagé, le géographe peut faire du regard la synthèse de ses explorations antérieures. Il découvre ainsi « *la configuration* » de l'île et sa distribution d'éléments réduits à de simples détails. Tapis végétal, accidents de terrain, villages et installations humaines,

torrents, liseré blanc des vagues, se fondent en une ambiance insulaire spéciale, qualifiée de « *merveilleux spectacle* ». Le bilan de l'exploration de l'intérieur de l'île et de l'ascension est positif :

« Nous avons ainsi terminé l'exploration que nous avons entreprise. En effet nous voici de retour au point de départ après avoir parcouru toutes les côtes aussi bien que l'intérieur de l'île. Je crois avoir reproduit le plus fidèlement qu'il m'a été possible, tous les traits généraux et les détails les plus importants du pays que je voulais décrire. L'histoire m'aurait sans doute permis de répandre plus d'intérêt pour cette étude...Je me suis contenté de donner une description exacte du théâtre où ces faits (historiques) se sont accomplis. J'ai essayé du moins de le représenter tel que je l'ai vu, sans chercher jamais à travestir par des couleurs mensongères la physionomie véritable des lieux. »

Tous ces extraits sont tirés de *Deux siècles de géographie française*. Dans ce choix de textes, Geneviève Pinchemel (1984) commente ainsi le texte suite à sa présentation de l'œuvre de Guérin :

« Dès l'introduction de sa thèse, Guérin expose sa méthode : l'enquête directe sur le terrain, enquête double puisqu'il voit les lieux et interroge les hommes. La description du relief du sommet du mont Tayros, d'où le regard embrasse toute l'île se ressent d'un vocabulaire encore dépendant des disciples de Buache, charpente, arête dorsale, rameaux secondaires...malgré le souci de l'altitude relative et des orientations. »

Geneviève Pinchemel ajoute que l'étude de Rhodes est organisée en chapitres consacrés à une composante du milieu, climat, végétation et cours d'eau. Suivent les chapitres consacrés aux composantes humaines, population, cultures, ethnies, localités et modes de vie. Guérin présente ces faits avec un souci d'objectivité se traduisant par un recours régulier aux statistiques... La géographie des îles est née, reste à inventer l'insularité.

Un panorama de la géographie des îles : époques, démarches et questionnements

Comment les géographes ont-ils appréhendé le fait géographique insulaire ? Comment les précurseurs de la discipline ont-ils institué l'île en objet et l'insularité en fait géographique ? Comment leurs successeurs ont-ils repris, infléchi et développé leurs travaux ? Le dialogue avec les sciences de la vie et de la terre a été déterminant.

Pour clarifier les choses autant que possible, nous suivons un parcours en trois étapes. Dans une première sous-partie, nous analyserons l'évolution du discours géographique en le référant à ses dogmes, avoués ou non. Ensuite nous préciserons le type de relativisme qui

constitue la notion classique de l'insularité. Puis l'exposé se poursuivra par l'approfondissement d'une question essentielle servant en quelque sorte de test quant aux limites et à la valeur épistémique propre du relativisme mis en place dans le cadre de cette approche classique.

Si l'on s'en tient à la représentation classique des espaces insulaires, quelles questions générales ou "premières" pouvons-nous repérer ?

Nous essayerons de montrer qu'il s'agit de questions portant sur la morphologie et la formation de l'île, mais encore et surtout sur l'insularité comprise comme facteur géographique déterminant la vie et la mentalité des insulaires. Durant des siècles, l'île est, pour l'opinion commune et savante, une terre "naturellement" restée sauvage. Par exemple, dans *l'Idéologie allemande* (1845), Marx affirme que la nature « *qui précède l'histoire* », inviolée, « *de nos jours, n'existe plus nulle part, sauf peut-être dans quelques atolls australiens de formation récente* ». Les insulaires sont-ils donc des sauvages ? Les sociétés insulaires évoluent-elles naturellement ou plus naturellement que les autres ?

Une kyrielle d'interrogations se produit alors. Les sociétés des îles ouvertes au monde sont-elles en péril ? Sont-elles directement menacées par la sauvagerie ou indirectement par l'ensauvagement progressif ? Un questionnement se développe naïvement dans un premier temps. Dans un second temps, qui est celui du regard neutre et du jugement "outillé", de l'application de procédures normalisées, maintes fois éprouvées sur maints théâtres d'opération, le questionnement se doit de devenir critique. La paresse et le fatalisme, le recul de la civilisation, l'"encanaquement" : s'agit-il de menaces fantômes ? Quelle part de rhétorique dans les récits des voyageurs, dans les rapports des administrateurs ou bien des pasteurs, dans les témoignages des colons ?

Ces interrogations déconstruisent progressivement le mythe de l'île. La géographie insulaire déploie ses analyses qui désenchantent les lieux aussi sûrement qu'elles viennent à bout des préjugés concernant l'autre, le sauvage bon ou mauvais.

Une méfiance générale envers les généralités

L'apparition précoce de questionnements radicaux ne doit pas nous surprendre outre mesure. L'insularité existe-t-elle vraiment ? Vaut-elle comme réalité géographique à part entière pour les premiers courants de la géographie scientifique et universitaire ?

L'attitude critique rejoint une sorte de doute hyperbolique. Que penser de l'insularité ? Est-elle à l'île ce que la vertu dormitive est à l'opium ? Les géographes découvrent vite qu'ils ne possèdent pas de certitudes. La réponse semble négative, de par la singularité des paysages et des genres de vie insulaires. Ainsi, il convient de départir l'insularité du sens commun de l'insularité géographique proprement dite.

Nous essayerons de montrer dans l'analyse qui suit que la pensée géographique est innovante à partir du moment où elle utilise des schèmes permettant de rendre compte d'une causalité circulaire qui s'établit entre l'homme et la nature. D'une part, l'être humain marque la terre pour lui soutirer des richesses, d'autre part la terre ainsi mise en valeur le marque en retour et révèlent bien des dispositions qui autrement resteraient cachées.

Or, c'est très tôt que le géographe se met à concevoir ainsi les rapports de l'homme et de la nature. Une telle causalité circulaire est par exemple attestée dans l'œuvre d'Elisée Reclus, dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. En s'opposant à une géographie historique qui réduit les territoires à n'être que des sortes de décors, ou de cadres naturels au sein desquels s'effectue l'action des grands hommes, la géographie scientifique se constitue comme discipline rendant compte de l'habitation humaine de la Terre. Dans les premières géographies universelles et dans les premières monographies régionales on note ainsi une opposition de principe aux généralités vides de sens. Pour Reclus il est absurde de qualifier de barbares l'ensemble des peuples non-occidentaux. Chacun peut avoir son génie propre, ce dont témoigne avec éclat un grand peuple insulaire, le peuple japonais. La nouvelle manière de penser en se défiant des généralités et des causalités strictement linéaires contribue à l'invention d'un discours scientifique portant sur les îles.

D'abord dans le cadre du possibilisme, puis dans celui d'une géographie régionale aux contours plus imprécis, l'insularité est un exemple remarquable de tentative de description et d'explication géographique des formes d'habiter.

I 1 La construction d'une notion scientifique de l'insularité

« Samedi, seizième de mars mil cinq cent vingt et un, nous arrivâmes au point du jour à une île éloignée de trois cents lieues de l'île des Larrons ; cette île s'appelle Zamal (Samar - Philippines) »,
extrait du récit de navigation d'Antonio Pigafetta (1520) cité par A. Bailly et R. Ferras (2001), marquant le début de l'ère de la géographie moderne

Pour le voyageur, explorateur civil, prêtre ou militaire, l'île était avant tout une escale, un lieu propice au ravitaillement. Par bonheur, elle pouvait être une excroissance des côtes appropriée à l'établissement d'une communauté de marchands ou de pêcheurs ou bien d'une garnison, voire d'une mission, d'un monastère. Or au fur et à mesure que les États modernes se construisent, l'île devient de plus en plus importante. Elle devient un point de passage de passage à défendre par des fortifications puissantes et à doter d'un port moderne, suffisamment protégé et suffisamment profond. Avec le développement des transports maritimes et les politiques expansionnistes des États, elle devient un lieu de peuplement, un territoire à exploiter, à coloniser. Front pionnier faisant l'objet de convoitises variées, elle devient un monde dont la logique reproduit la logique générale de l'occupation de l'espace par les sociétés humaines continentales.

Au XIX^{ème} siècle, les premières approches géographiques de l'insularité sont en continuité avec le travail de collecte des faits à l'échelle du globe entrepris par un géographe comme Malte-Brun. Évaluant les richesses des villes et des campagnes, déterminant les contraintes les plus visibles, décrivant les constructions humaines les plus remarquables, les géographes des îles ont progressivement construit l'idée d'insularité. L'île est un petit monde, passablement exotique. Relevant ainsi d'un esprit voué à l'appréhension objective des faits, cette première idée géographique de l'île n'est pas si triviale qu'il y paraît au premier abord. D'emblée, les géographes ont pensé l'insularité comme facteur géographique dans le cadre d'une géographie régionale, descriptive mais aussi explicative des faits, principalement des faits économiques mais aussi des faits politiques. Insistant sur les difficultés d'accès, leur

construction de l'idée d'insularité n'est pas arbitraire. Il faut néanmoins reconnaître qu'elle est peu assurée et s'inscrit dans des cadres théoriques qui se constituent progressivement.

Auteur de *L'Homme et la terre* (6 volumes de 1906 à 1908), Élisée Reclus est le défenseur d'un de ces cadres théoriques, représentatif d'une forme de relativisme épistémologique, le positivisme. Contre la mode actuelle qui présente le positivisme d'une manière caricaturale et malgré les défauts qu'on peut lui reconnaître *a posteriori*, il convient de rappeler que cette philosophie aussi estimable qu'une autre est porteuse d'une conception révolutionnaire des rapports humains. Elle véhicule une idéologie, certes, mais une idéologie progressiste.

D'un point de vue épistémologique, Reclus est porteur d'une philosophie de l'histoire, ce qui ne l'empêche pas d'être surtout attentif aux manières dont les hommes subissent des pressions sociétales et s'enferment d'eux-mêmes dans un destin. Au livre I, il reconnaît à l'espèce humaine et aux individus une autonomie principalement limitée par la société et non le milieu. Le milieu agit directement par l'ambiance. Cette notion est importante. Elle recoupe des faits tangibles (lumière, chaleur, vent) mais aussi invisibles (à l'instar des effets du champ magnétique). Le milieu influence indirectement les êtres humains en leur fournissant des ressources, suivant les modes de production mis en place. Avec des nuances, les milieux en général sont contraignants.

Dans des formules à l'accent comtien, Reclus reconnaît l'action « *spéciale* » de ses éléments et leur influence « *prépondérante* » tant sur les destinées matérielles que morales de l'humanité. Et il refuse la simplification et l'abstraction « *pure* », typique de l'âge théologique et de l'ère métaphysique qui lui a succédé :

« Il est certainement indispensable d'étudier à part et d'une manière détaillée l'action spéciale de tel ou tel élément du milieu, froidure ou chaleur, montagne ou plaine, steppe ou forêt, fleuve ou mer, sur telle peuplade déterminée ; mais c'est par un effort d'abstraction pure que l'on s'ingénie à présenter ce trait particulier du milieu comme s'il existait distinctement, et que l'on cherche à l'isoler de tous les autres pour en étudier l'influence essentielle. »

Même là où cette influence se manifeste d'une manière absolument prépondérante dans les destinées matérielles et morales d'une société humaine, elle ne s'entremêle pas moins à une foule d'autres incitatifs, concomitants ou contraires dans leurs effets. Le milieu est toujours infiniment complexe, et l'homme est par conséquent sollicité par des milliers de forces diverses qui se meuvent en tous sens, s'ajoutant les unes aux autres, celles-ci directement, celles-là suivant des angles plus ou moins obliques, ou contrariant mutuellement leur action. »

L'exemple avancé à l'appui de la thèse est celui de l'insulaire qui n'est pas déterminé par un fait isolé mais par un complexe d'influences naturelles :

Ainsi, la vie de l'insulaire n'est pas uniquement déterminée par l'immensité des flots qui l'entourent : il faut aussi tenir compte du degré de latitude sous lequel il passe son existence, de la marche annuelle du soleil qui l'éclaire, des oscillations de la température, de la direction et du rythme des vents, de l'action, moins connue, mais non moins réelle, des courants magnétiques, avec tous leurs phénomènes de déclinaison, d'inclinaison et d'intensité ; il importe également de constater, autour du groupe social qu'on étudie, la structure des roches, la consistance, la couleur du sol, l'aspect et la variété des plantes et des animaux, l'ensemble des paysages environnants, en un mot tout ce qui, dans la nature extérieure, peut agir sur les sens. »

L'essentiel est dit. L'insulaire n'est pas déterminé à devenir marin, ni pêcheur, ni aventurier, à moins que d'autres facteurs, culturels comme naturels ne l'y poussent. Béatrice Giblin (1982) montre que Reclus est particulièrement soucieux de la nature, appréhendée comme nature dynamique, milieu infiniment complexe et limite à l'action humaine. Sa réflexion est motivée par la prise en compte des bouleversements provoqués par la révolution industrielle. Si, à la différence de Vico, il n'adhère pas à une conception cyclique de l'histoire, il n'adhère pas davantage à une conception linéaire du progrès. Son évolutionnisme est scientifique : anti-finaliste, attentif aux répercussions du milieu sur les êtres vivants et de l'action des êtres vivants sur le milieu.

I 11 L'insularité dans le cadre du possibilisme

Au sein de l'université, puis pendant la première moitié du siècle, c'est un cadre théorique sensiblement divergent qui s'est imposé, le "possibilisme", suivant l'expression de Lucien Febvre. Politiquement, ce cadre-là est plus conservateur. Il peut être considéré comme dominant. Le cadre de la géographie coloniale est lui-même sensiblement différent. De quel esprit scientifique le possibilisme ou ses dérivés sont-ils représentatifs ?

Désireux de se démarquer de l'étude des sociétés humaines suivant l'approche de la morphologie sociale, le possibilisme est basé sur l'hypothèse de la connexité des lieux, « *l'idée d'unité terrestre* » (Vidal de La Blache, cité par Febvre) précisément à ce niveau d'abstraction que refuse Reclus. Synoptique plus que réellement synthétique, valorisant d'abord la position relative des aires, à l'affût de combinaisons stables de phénomènes, cette

façon d'écrire la géographie a l'ambition de reconnaître ce qui fait l'originalité des lieux. D'où l'insistance sur les caractéristiques physiques, qui sont posés comme exerçant une influence directe sur les sociétés humaines les moins évoluées.

Pour être saisie, cette originalité régionale nécessite un travail de terrain et une description conforme à l'esprit géographique. L'observation débouche sur la construction du paysage et l'explication, sur sa classification en types. L'histoire est évoquée pour compléter l'explication. L'originalité des lieux est ainsi reconnue – dans l'ordre sensible – et relativisée – dans l'ordre cognitif –, d'autant plus que, suivant la démarche connexionniste, elle cacherait des similitudes et l'incidence profonde du substrat (V. Berdoulay, 1981 : p. 184-186). La région est ainsi un groupe de faits, physiques et humains, réunis accidentellement, au point que, dans ses *Éléments de géographie humaine* (1980 : p. 52), Paul Claval a pu écrire que « *la conception possibiliste vide la discipline de son pouvoir explicatif* » pour demeurer fidèle à l'orientation environnementaliste et évolutionniste prise depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

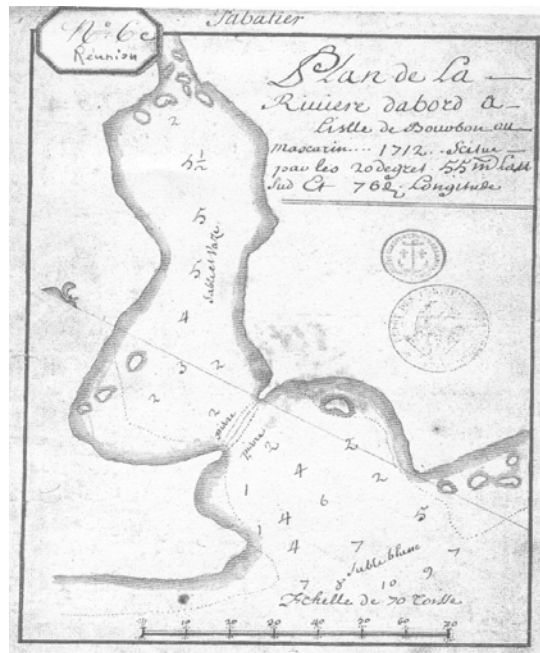
Ambigu, porteur d'une ambition qu'il n'est peut-être pas en mesure de satisfaire, oublieux de la leçon de Reclus sur l'importance des choix politiques, le relativisme des géographes possibilistes conduit-il à une impasse ? Comment s'applique-t-il aux îles ?

Après l'explorateur et l'ingénieur, le professeur

D'une manière générale, à partir du XIX^{ème} siècle, le géographe se distingue aussi bien du colon que de l'explorateur. S'il "défriche" de nouvelles terres, c'est non seulement symboliquement mais aussi avec un décalage dans le temps entre le moment de la conquête ou de la prise de position par un empire colonial et le moment de la mise en tableau, suivant les codes universitaires.

Plan de la Rivière d'Abord à l'isle Bourbon (1712),

reproduit dans l'article d'Alexis Rinckenbach, « Les cartes et plans de l'océan Indien du Dépôt des Fortifications et des Colonies » (1998)



C'est le XVIII^{ème} siècle qui voit la floraison des cartes coloniales et l'achèvement du travail d'inventaire pour les îles, dont l'intérieur est exploré et cartographié (A. Rinckenbach, 1998). Au XIX^{ème} siècle, la géographie coloniale est promue par les Sociétés de géographie, comme celle de Paris, et exprime une sorte de consensus sur la nécessité de poursuivre, en le sublimant l'esprit napoléonien (D. Lejeune, 1993). La géographie universitaire est plus tardive.

Ce décalage n'est pas anodin, il explique l'émergence d'un questionnement sur le développement économique, politique et social des terres insulaires. Ainsi les premiers géographes des îles ont été conduits à s'interroger sur les causes de la misère qui règne dans certaines îles et à remettre en cause les explications simplistes. Une géographie humaniste, au sens classique du terme, s'est développée, notamment avec l'œuvre des géographes français de la première moitié du XX^{ème} siècle. C'est le cas du possibilisme dans sa version insulaire.

Le possibilisme vidalien est ordinairement présenté comme le type d'esprit qui a succédé à celui ayant fourni la théorie du climat. Cette présentation est juste quoique incomplète. Au théoricien et à l'historien des idées, il apparaît que la démarche théorisée par Paul Vidal de La Blache et mis en application par son école de géographie régionale se rattache tout à fait à une

forme de pensée relativiste du XIX^{ème} siècle, c'est-à-dire au conventionnalisme alors porté par Poincaré⁴² (V. Berdoulay, 1981).

Opposé au nominalisme et au scepticisme, il ne peut totalement nier les approches géographiques déterministes, se contentant d'admettre la contingence et de supposer une sorte d'unité temporaire des phénomènes géographiques appelant une pensée non-réductionniste. Les substrats géologiques, les formes et la situation exercent une action qui n'est décisive qu'aux premiers âges de l'humanité et qui s'estompe peu à peu. Holiste et spiritualiste, Vidal de La Blache reprend et critique les principes de la géographie ratzélienne. Il se défie des démarches nomologiques beaucoup plus que du finalisme. Malgré une communauté de vues sur la nécessité de dépasser les idées métaphysiques pour s'en remettre aux seuls faits, il a un adversaire en la personne du sociologue (Reclus étant écarté *de facto* par sa marginalité). Au lieu d'être son allié, le savant positiviste, évolutionniste, est bien un adversaire quand il ose proclamer le "fait social" comme fait total déterminé par la série des conditions objectives.

Possibilisme, conventionnalisme et positivisme

Si l'on considère le conventionnalisme plus en détail, il devient nécessaire de dépasser la définition de néo-kantisme. Les chapitres de *La Science et l'hypothèse* sont clairs. Sur la question centrale de l'*a priori*, Poincaré réfute la théorie kantienne des formes transcendantales et adhère à une forme d'utilitarisme évolutionniste. Les principes de la science sont commodes et non pas vrais, au sens où ils ne relèvent d'aucune évidence mais trouvent leur origine dans leur capacité à soutenir le vivant dans sa lutte pour la survie.

Le possibilisme du géographe est conventionnaliste au sens où il se réfère à de principes indémonstrables, jugés commodes pour édifier des théories explicatives du fait géographique. Il ne l'est pas ou pas vraiment quand il oppose dogmatiquement l'esprit à la matière, comme si l'être vivant était autre chose qu'un être matériel entièrement déterminé par les lois de la nature (opposition que Camille Vallaux ne peut accepter, se trouvant ainsi doublement

⁴² Pour ce grand mathématicien, l'espace euclidien est une construction intellectuelle ni vraie ni fausse mais seulement commode (*La science et l'hypothèse*, chapitre V). Ce n'est pas néanmoins un cadre arbitraire, car il faut reconnaître le « rôle prépondérant joué par notre corps » (*La Valeur de la science*, p. 68). La construction de l'espace répond d'abord au besoin d'anticiper l'effet de nos déplacements, pour nous et pour tous les objets qui nous entourent. Le relativisme s'exprime principiellement par une relation de subordination : sans déplacements, ni espace, ni géométrie ! L'espace, tactile ou visuel, est une règle utile pour déterminer des changements externes. L'espace à trois dimensions est une classification parmi d'autres possibles. C'est le groupe des déplacements auquel nous nous sommes habitués en tant qu'espèce, progressivement, sous la pression vitale.

marginalisé, par son athéisme mais aussi sa critique des contradictions de la position vidalienne). Du positivisme, le géographe retire moins une doctrine qu'un ensemble de suggestions, sur ce qui doit faire l'objet de doutes et ce qui doit être reconnu comme intéressant. Traduction immédiate de la méfiance : pour être appréhendées scientifiquement les îles ne peuvent plus être considérées comme des terres providentielles destinées à abriter une partie réduite mais notable de l'humanité. La réalité proprement humaine est celle d'un développement continu avec lequel interfère le hasard, sous la forme d'événements historiques ou celle de l'inertie mentale, frappante pour certains peuples à certaines périodes de leur histoire. Les pages sur la stagnation et l'isolement des *Principes de géographie humaine* (1921, ouvrage posthume publié par Emmanuel de Martonne) sont édifiantes :

« (...) L'homme est sollicité vers l'inaction par une pente naturelle. Une tentation de torpeur le guette. On a vu des naufragés que le hasard avait réunis dans l'archipel de Tristan da Cunha, s'y habituer à une vie de lenteur et d'indolence, au point qu'au bout d'une génération ou deux, ils étaient incapables d'en affronter une autre. Il faut donc qu'une force étrangère intervienne. Si nous en croyons le poète « l'activité humaine ne peut que trop aisément s'endormir. Elle ne tarde pas à se complaire dans un état complet de repos. C'est pourquoi je tiens à lui donner ce compagnon qui aiguillonne et agit et qui, étant le diable, doit créer. »¹

Diabole ou, non, ce principe d'inquiétude et de mécontentement, capable d'action créatrice, existe dans les replis de l'âme humaine, mais il n'agit qu'à son heure, suivant le temps et les hommes. Pour qu'il s'éveille il faut que l'idée du mieux se présente sous forme concrète, qu'on entrevoie ailleurs une réalisation capable de faire envie. L'isolement, l'absence d'impressions du dehors semblent donc le premier obstacle qui s'oppose à cette conception du progrès. Effectivement, les sociétés humaines que les conditions géographiques ont tenues à l'écart, soit dans les îles, soit dans les replis des montagnes, soit dans les déserts, soit dans les clairières des forêts, paraissent frappées d'immobilité et de stagnation. C'est en Islande, chez les Touareg, dans le Kafistan, que l'archaïsme offre aujourd'hui ses meilleurs types. » (p. 203)

Note 1. « Des Menschen Tätigkeit (...) » *Faust*, scène 1

Se référant à une « *force étrangère* », non pas externe mais interne, cet extrait ne véhicule pas un évolutionnisme positiviste, mais plutôt une théorie de l'histoire néo-kantienne. La référence à Faust est la reprise sous forme poétique de l'idée kantienne de ruse de la nature, posture métaphysique aux yeux du positiviste orthodoxe, qui lui préfère la loi des trois états représentant le développement graduel de l'humanité, d'abord spontané puis dirigé par la raison.

Le relativisme de cette conception possibiliste des « *conditions géographiques* » donne une équation entre l'isolement des sociétés humaines insulaires, en général, et continentales, sous certaines conditions, puisque l'archaïsme peut aussi bien être déterminé par la position géographique au cœur de l'océan (cas précédent de l'île), que par le relief (les replis de montagne), le climat (le désert) ou la végétation (les forêts). L'archipel Tristan da Cunha, l'Islande ou d'autres îles océaniques ne sont que des exemples d'archaïsme.

Cet isolement de position est redoublé d'un isolement culturel dont les effets peuvent être plus terribles. La communauté de villages, le *mir* russe en sont les exemples. Le milieu devient « *borné* » et l'horizon se rétrécit dans un « *isolement factice* » (p. 204), lorsque les genres de vie se doublent de strictes règles d'observances et que les mentalités se cristallisent en une peur généralisée à l'égard des innovations. Ainsi, à *contrario*, l'île qui ne connaît pas cette tyrannie de l'habitude et de la soumission aux interdits passésistes peut être le terrain d'élection d'une civilisation qui fructifie, qui augmente toujours davantage sa maîtrise des éléments et de son destin. Le Japon en est l'illustration :

« Depuis la date fatidique du 8 juillet 1853 où l'escadre du Commodore Perry parut à Yedo, le Japon s'est ouvert, d'abord à demi, puis largement ; il a inauguré son premier chemin de fer en 1872 ; aujourd'hui ses usines, sa science et jusqu'à son costume sont européens. Nul n'est parti plus tard et n'a marché plus vite. Cette métamorphose déconcerte et, cependant, il semble que, cette fois encore, ce peuple n'ait fait qu'obéir à une loi particulière de son développement, que cette dernière ne soit une répétition de celle qui mit jadis le vieux Japon à l'école de la Corée et de la Chine. Lorsque au VI^{ème} siècle de notre ère, le bouddhisme pénétra au Japon, il accomplit une révolution semblable à celle que, dans notre Occident, le christianisme apporta au monde barbare. Sous ces emprunts, le Japon a jalousement conservé son originalité de peuple insulaire dans son cadre de montagnes et de découpures littorales, ses pèlerinages aux sanctuaires ombragés sous les cryptomerias, le goût de sa riante nature fleurie et de l'art religieux qui l'interprète. Est-ce de ses avatars antérieurs qu'il a acquis sa singulière aptitude à s'approprier la science européenne, à s'assimiler ce qui lui a paru essentiel dans les civilisations extérieures ; nous serions fort embarrassé de dire s'il faut en faire honneur à des qualités de race, à sa composition ethnique, à sa position géographique ; notons seulement que le présent ne dément pas le passé. » (p. 209)

Vidal insiste sur l'existence d'une « *loi particulière* », qui fait que « *le présent ne dément pas le passé* ». Il faut entendre par-là que le véritable terreau du développement japonais est sa culture propre, imprégnée de bouddhisme.

Méthodologiquement parlant, une loi générale prévaut néanmoins : le développement du commerce maritime doit être reconnu comme la condition d'un développement général de

l'île. Mais, dans un esprit toujours relativiste, la part de mystère attachée au développement n'est pas niée, étant ici rattachée à un facteur religieux. La loi particulière, qui fait intervenir l'hypothèse d'une mentalité insulaire particulière, doit être invoquée pour expliquer l'étonnante « *métamorphose* », l'occidentalisation presque parfaite de l'archipel quand tant de colonies ne connaissent qu'un développement chaotique.

Pour résumer cette première discussion, le possibilisme vidalien énonce que si la nature détermine les êtres vivants dans leur ensemble il n'en reste pas moins vrai que les populations humaines font des choix cruciaux, qu'il convient de considérer relativement à leur culture, comme conformes à leurs aspirations et réalisables dans la mesure de leur maîtrise des techniques.

La nature peut donc être considérée comme un règne des lois et comme un gisement de ressources, disponibles pour tous ceux qui ont l'idée de les exploiter :

« La nature fournit à l'homme des matériaux qui ont leurs exigences propres, leurs facilités spéciales, leurs incapacités aussi, qui se prêtent à certaines applications plutôt qu'à d'autres ; en cela elle est suggestive, parfois restrictive. Toutefois, la nature n'agit que comme conseillère. » (p. 200)

La nature, comme matériau, est le « *stimulant de l'utilité pratique* », idée qui n'émerge que dans une culture, donnant lieu à l'invention d'un matériel pour satisfaire une « *conception de l'existence* » (p. 201), c'est-à-dire en termes kantien, une certaine idée du « *règne des fins* ». Une telle position est dotée d'une grande finesse. Elle a néanmoins un talon d'Achille. Sa prise en compte des « *conditions naturelles* », son anthropologie reprenant des idées de la psychologie classique de Taine ou de Ribot, sa conception progressive de l'histoire en font une doctrine dépendant de l'état d'avancement tant des sciences humaines que des sciences biologiques. Le possibilisme ne peut que subir le progressif déclin de la vieille idée d'un déterminisme climatique ou mésologique (l'idée classique d'ambiance comme ce qui impressionne - au sens propre du terme - les esprits), si la plasticité humaine suffit à expliquer l'adaptation à différents milieux sans devoir faire intervenir de causes proprement morales.

Dans le cadre de nos recherches qui s'apparentent de fait plus à un simple sondage qu'à une étude systématique, il est apparu que la géographie possibiliste entretient des liens intimes avec l'étude des îles, comme si les terres insulaires proches et lointaines lui avait fourni un terrain très propice. Il est notable également qu'en retour certaines régions ou micro-régions

ont été assimilées à une sorte d'île géographique dont les limites seraient des marges et des frontières politiques plutôt qu'un trait de côtes.

Par sa construction de l'idée de région (région physique et genre de vie), par sa conception des études scientifiques comme préluant théoriquement à des décisions rationnelles, le possibilisme est alors à considérer moins comme cadre théorique dominant des travaux géographiques de l'École française de géographie sous la houlette de Vidal de La Blache que comme l'esprit relativiste dominant la science du début du XX^{ème} siècle, cadre qui s'est imposé à l'ensemble des géographes des îles lorsque ceux-ci ont rompu avec la visée impérialiste d'abord dominante pour faire véritablement œuvre de science.

Dans les *Principes de géographie humaine*, le maître de l'École française de géographie ne traite pas des îles dans une partie séparée. Les références aux îles et à leur insularité sont néanmoins récurrentes. Les îles sont des refuges et des terres à coloniser, mais aussi des nasses et des territoires dominés. À l'entrée "îles", l'index établi par Emmanuel de Martonne ne renvoie qu'au rôle des îles dans le développement de « *formations politiques à grande envergure* », c'est-à-dire des empires coloniaux (p. 272, La circulation, La mer, chapitre V « *Réactions continentales* »). En effet, Vidal de La Blache note par exemple l'importance des îles Hawaï pour les États-Unis. Mais ce rôle de relais est partagé avec les caps. La ville de Dakar pour l'empire colonial français a par exemple une position stratégique équivalente à celle d'une île.

La problématique coloniale de Vidal peut être présentée à partir du chapitre « *La répartition des hommes sur le globe* », « VI. Archipels asiatiques. Japon » (p. 66 et sq.). Vidal évoque d'abord Java, Sumatra et Bornéo, la myriade d'îles plus petites qui forment l'archipel puis l'archipel voisin des Philippines. Ce « *monde insulaire* » est « *à l'ombre* » de l'Asie ; la métaphore a alors le sens précis d'un bassin de populations et de cultures qui trouve dans les îles des territoires à coloniser. L'insularité historique correspond à l'habitation de la terre suivant un double mouvement, abordage et enfoncement dans un *hinterland* ; c'est un phénomène séculaire de peuplement qui a sa logique propre. L'insularité apparaît comme la diffusion/adaptation d'une culture s'étant épanouie sur le continent, par exemple la culture hindoue à Java. C'est l'insularité du « *domaine insulaire* », copie des domaines continentaux. Mais c'est aussi, de manière complémentaire, le mouvement de repli des populations autochtones dans des territoires enclavés, éloignés des littoraux et des centres nouvellement créés. L'insularité préhistorique est occupation de territoires sauvages, par exemple le mode

de vie demi-civilisé des Bataks de Sumatra ou des Dayaks de Bornéo. Ces deux caractéristiques réunies forment une insularité tout en contraste. Essentiellement et non accidentellement, comme dans le cas des îlots de peuplement continentaux, l'insularité est coexistence de temporalités différentes : s'affrontent sur l'île les peuples ouverts au progrès qui voient l'accroissement de leur population et les peuples incapables de changer leur genre de vie, qui stagnent ou même régressent dramatiquement. C'est que l'île est à la fois périphérie du domaine continental (prolongement matérialisé par le littoral) et opposée à lui en tant que domaine marin, océanique (centré sur un territoire sauvage aux caractéristiques physiques, écologiques et climatiques particulières).

Le schéma de l'insularité qui vient d'être dégagé s'applique au Japon, mais avec de profonds remaniements. En effet l'insularité japonaise n'est pas marquée comme celle des archipels malais ou philippin par une domination continentale. C'est une insularité maritime pour l'essentiel. La civilisation japonaise s'est développée sur les côtes, par l'activité de la pêche, qui demeure très importante et qui fut essentielle ; la densité de population fut donc assez forte pour qu'une identité japonaise se crée à partir des apports continentaux, venant de Corée et de Chine, touchant d'abord Kiou-Siou puis rayonnant sur l'ensemble de l'archipel. Les apports de population ont été constants mais relativement faibles, l'influence culturelle s'est diluée, une civilisation originale a ainsi été créée puis a prospéré, générant son propre centre, sur les plaines littorales. L'insularité japonaise est donc originale, non périphérique, produisant sa propre périphérie dans ses marges et montagnes. L'affrontement temporel typique des milieux insulaires n'en prend que plus de force. Sans les liens avec le continent, la culture japonaise n'aurait pas connu l'essor remarquable qui fut le sien et le genre de vie dans l'archipel nippon aurait été peu différent de celui qui s'observe de l'autre côté du Pacifique, chez les populations de pêcheurs de la côte Ouest du continent américain. Le développement culturel et démographique s'est opéré au détriment des populations plus sauvages dont il ne reste plus comme témoin que les Aïnos, dans l'intérieur de Hondo. Les îles sont en même temps des refuges pour les continents, leur population fuyant des troubles politiques et des nasses pour les populations arriérées, acculées dans des territoires ingrats quand se développe une vraie culture insulaire avec ses centres culturels et politiques puissants.

L'insularité japonaise a encore d'autres traits remarquables, qui font que le rapprochement avec les îles britanniques s'impose, tant en terme de superficie et de démographie, que de raffinement culturel et de progrès industriel. Le Japon est une terre où l'industrie s'épanouit d'une façon stupéfiante, où l'agriculture est maîtrisée comme un art, avec une « *culture de*

jardinier » des plus productives, où l'espace est ordonné, bien irrigué, bien délimité. Ces traits sont repris ultérieurement comme nous l'avons vu.

Il est souhaitable de mettre en relation l'évolution interne de la discipline avec des influences extérieures, à commencer par la mutation du projet colonial au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle puis dans l'immédiat d'après-guerre (M. Bruneau, 1994). Dans les outremer s'opère progressivement la transformation de la traite coloniale qui était basée sur quelques produits (vanille, café, girofle...) et demeurait souvent très "artisanale". La colonisation devient plus volontariste. Les grands colons font l'objet d'une attention particulière de la part de l'administration, au détriment des petits. De grands projets sont pensés et initiés (construction de routes et de chemins de fer, implantation d'écoles et d'équipements sanitaires, drainage de terres marécageuses, construction d'infrastructures hydro-agricoles, creusement de canaux), avec le recours à une main d'œuvre réquisitionnée. La colonisation agricole de la région du lac Alaotra (L. Rasoloarisoa, 2005) et les projets concernant l'Est malgache ((L. Rabéarimanana, 2005) peuvent être donnés en exemple de cette politique financée dans le cadre du F.I.D.E.S. et appuyée par un esprit nouveau, visant le plus long terme (à l'instar du plan Monnet). Dans ces conditions il ne faut pas s'étonner si les experts s'accordent bientôt à dire que les contraintes du milieu peuvent être combattues avec l'alliance de la science occidentale et des ressources locales, principalement sa main d'œuvre.

I. 12 L'évolution de la géographie coloniale et les résurgences du déterminisme

Au cours du siècle, la géographie prépare et accompagne cette réorientation générale des points de vue sur les colonies, spécialement sur les îles.

D'un point de vue institutionnel, cette rupture est nettement perceptible. Les géographies militaire et coloniale du XIX^{ème} siècle se caractérisent d'abord par leurs sources, qui sont administratives (rapports de mission, notes de l'administration coloniale, comptes-rendus officiels) et le traitement de ces sources. Très tôt, les universitaires montrèrent une défiance vis-à-vis de cette étrange partition entre une géographie de terrain, la géographie militaire, et une géographie de cabinet, la géographie coloniale représentée par exemple par Henry Schirmer ou Augustin Bernard, auteur d'une thèse sur la Nouvelle-Calédonie (1895). Cette dernière apparut aux géographes universitaires vidaliens comme manquant de rigueur sur deux points.

D'abord, elle aurait manqué d'esprit de synthèse, visant seulement l'énumération de données recueillies. Loin d'être objective, la pratique du catalogue se traduit par des descriptions renforçant les stéréotypes, par le jeu de comparaisons faussées – des kilomètres de routes sous les tropiques ou en pays tempérés, en plaine ou en montagne ne se ressemblent pas et n'ont pas la même utilité géographique. De plus, la pensée géographique aurait manqué de justesse. Une étude réalisée très minutieusement à partir de chiffres recueillis par d'autres peut ne pas donner d'indications fiables sur le devenir du territoire, faute du sens des réalités concrètes. Pour n'avoir pas questionné les acteurs économiques et les populations, les acteurs géographiques, cette géographie coupée du terrain serait trompeuse.

Les îles coloniales appréhendées comme provinces

La géographie militaire proprement dite est une branche de la géographie historique, conçue comme étude du cadre des actions militaires, aux deux échelles de la stratégie et de la tactique. Sous ses trois formes, réflexions générales sur la colonisation, étude des autres systèmes coloniaux et établissement de monographies, (C. D'Alessandro, 2003), la géographie coloniale s'en démarque nettement. L'opposition correspond aussi à une recherche de légitimité institutionnelle qui conduit le géographe à accorder une importance prépondérante aux phénomènes physiques. Dans sa « Leçon d'ouverture au cours de géographie coloniale », M. Dubois (1894, cité par Cristina D'Alessandro) expose ainsi la série des phénomènes dont il faut se préoccuper – faits de géologie, de relief, de climat, d'hydrographie, de végétation, de faune – et le triptyque des conditions tropicales sans lequel une étude serait dépourvue d'intérêt – qualités nutritives du sol, topographie et conditions climatiques –. En 1947, Hubert Deschamps applique encore strictement ce plan à tiroir de Dubois à l'étude de Madagascar.

La science coloniale demeure ordinairement animée par un esprit paternaliste. Dans son étude de géographie coloniale portant sur l'Empire britannique (1923), Albert Demangeon exprime sans fards cette visée à une époque où, la géographie régionale ayant reçu une sorte de

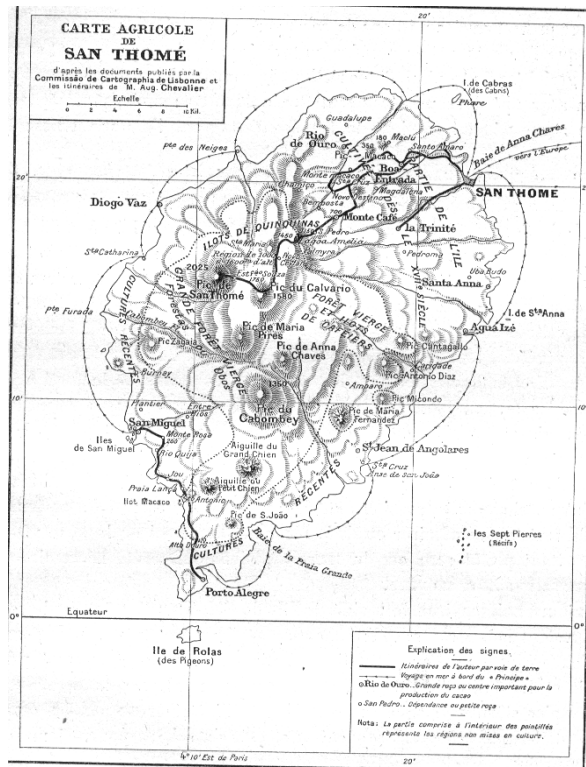
consécration universitaire, la géographie historique de l'Université apparaît secondaire. Pour lui, il y a une visée propre à la géographie coloniale⁴³ :

« Il ne s'agit ni de raconter la conquête, ce qui est la tâche de l'histoire, ni de décrire les pays, ce qui est la tâche de la géographie régionale. Il s'agit avant tout d'étudier le contact entre deux types de peuples appelés à s'associer dans une colonie : l'un avancé, pourvu de capitaux et de moyens matériels, en quête de richesses nouvelles, mobile dans l'espace, ouvert à la notion de l'entreprise, de l'aventure et de l'exotique ; l'autre isolé, replié sur lui-même, fidèle à d'antiques modes de vie, aux horizons bornés, mal équipé en armes et en outils. La recherche consiste à expliquer comment le peuple colonisateur a procédé pour exploiter son domaine, pour créer de la richesse, pour dominer et utiliser les indigènes, et comment le pays colonisé, en vertu de sa nature physique et de l'état de civilisation de ses habitants, a réagi au souffle de l'esprit nouveau » (cité par M.-A. de Suremain, 1999 : p. 155)

Quelles données collecte la géographie coloniale ? Il peut s'agir de ressources de types variés (matières premières, productions agricoles et industrielles, ressources en hommes, climats favorables, terres à coloniser) mais il s'agit toujours de ressources qu'il faut repérer pour lancer ou soutenir leur exploitation. Ainsi Auguste Chevalier (1906) fait la description de Sao Tomé, retrace le peuplement de l'île, escalade le pic de l'île, visite une plantation, collecte des données économiques et démographiques, parce qu'il est en charge d'une mission, celle de repérer un endroit où l'armée pourrait établir un centre de soins tropicaux afin d'économiser le transport des soldats et fonctionnaires malades jusqu'en métropole.

Fig. 69 - « Carte agricole de San Thomé » (A. Chevalier, 1906)

⁴³ Si nous tenons à rappeler ce genre de déclarations sur la création de richesses par la colonisation, c'est parce que nous y trouvons un modèle de discours tendancieux mais pas fantaisiste auquel rapporter nos propres discours vertueux.



Le projet n'est plus de conter les découvertes, mais de soutenir l' « esprit nouveau » en faisant de l'île un centre de ravitaillement et une base arrière pour les fronts pionniers !

Cette géographie volontariste, centré sur les possibilités d'aménagement à grande échelle, opère en deux temps : le catalogue des données physiques, le catalogue des ressources disponibles sur le territoire et déjà exploitées. Politiquement engagée, sa visée est clairement apologétique de l'œuvre civilisatrice de l'occident. La description des pays est un préalable à la mise au point d'une politique de coopération, la colonisation étant entendue par Demangeon comme synergie des peuples les plus avancés et des peuples arriérés.

Si l'on reprend l'étude de Chevalier, on voit bien que cette géographie demeure ambiguë. En effet, la monographie de San Thomé est caractéristique d'une sorte de décalage entre la présentation d'une île riche (avec les tonnages des différentes exportations) et d'une île dévoreuse d'hommes. La mortalité des travailleurs estimée à 10% par an n'éveille aucun commentaire... pas davantage que celui de la mortalité infantile. Le sort des propriétaires et celui des exploitations absorbent l'attention de Chevalier. Pour ce géographe qui ne se distingue guère de l'explorateur proprement dit, le seul regard indigène important est celui du colon, grand propriétaire qui ne peut manquer d'avoir fait la balance des avantages et des inconvénients représentés par la situation et les caractéristiques de l'île.

Progressivement, le géographe devient plus attentif aux malheurs des populations⁴⁴. Par exemple on trouve des passages de la géographie tropicale de Pierre Gourou où le géographe s'émeut de l'extension des savanes à Madagascar (fig. 10 et commentaire) s'inquiète du caractère désastreux du mode de vie pastoral et prône la disparition intégrale des modes de culture sur brûlis responsable de la latérisation. Le géographe démystifie, « *la fertilité de l'île de la Trinité est une légende* » (p. 16). Il valorise la forêt primaire pour sa beauté mais explique qu'une forêt secondaire scientifiquement gérée est une ressource durable. Il donne en exemple les plantations de Sumatra (fig.15 et commentaire), sur lesquelles des opérations de démoustication ont été réalisées et ont permis de faire reculer la malaria. Défendre l'« *esprit nouveau* » passe alors par la promotion d'un « *art de vivre* », avec une communauté scientifique qui ne se focalise pas seulement sur les moyens de vivre et qui défend effectivement les valeurs libérales (P. Gourou, 1947 : p. 186).

L'impérialisme est toujours en toile de fond. Mais il convient de remarquer avec Christina D'Alessandro (2003) que la géographie coloniale elle-même est ambivalente. D'abord géographie produite par des hommes de cabinet, elle devient une discipline réalisée par des individus de fait en marge du groupe des vidaliens, dont l'expérience de terrain est précieuse. En son sein s'exprime une critique de la colonisation telle qu'elle s'opère au nom d'une colonisation telle qu'elle devrait s'opérer pour être conforme à ses idéaux humanistes. Tandis que le possibilisme e eu tendance à se figer dans la géographie régionale vidalienne, il a eu tendance à se réformer au sein de la géographie coloniale puis tropicale !

Diverse, évoluant au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle avec des préoccupations théoriques et pratiques, la géographie coloniale apparaît liée à un schème, celui de l'opposition de l'ouvert et du fermé, de la modernité et des traditions, des peuples colonisateurs et des peuplades isolées. On retrouve plus tard chez Pierre Gourou (1947) une sorte d'obsession à défendre l'idée d'ouverture contre les tentations autarciques. Yves Lacoste⁴⁵ (1994) a commenté cette obsession, y voyant non l'accroche d'une interrogation géopolitique, mais la transposition du fait que « *pour la géographie coloniale les problèmes politiques de rivalités de pouvoir sont essentiels* ». La "géographicité" – Lacoste emploie ce mot à dessein – y rencontre une limite. Cristina D'Alessandro (2003) insiste quant à elle

⁴⁴ Jean Suret-Canale (1994) note ainsi qu'un honnête homme comme l'était Auguste Chevalier a été mortifié quand, à la fin de sa vie, revenant en Afrique sur les lieux qu'il avait explorés, il découvrit la pauvreté qui sévissait. Non seulement la misère ne s'était pas résorbée, mais elle s'était accrue.

⁴⁵ Comme Jean Suret-Canale, Yves Lacoste tente d'expliquer la figure de Pierre Gourou (1994 : p. 345) notant qu'il s'agit d'une grande figure de la géographie française.

plutôt sur le caractère novateur de la géographie de Gourou qui niait radicalement le déterminisme physique en insistant sur les processus historiques de domination, même si sa pratique des comparaisons était imprudente. Suivant ce schème, l'histoire de l'humanité serait déterminée par l'opposition d'un centre doté de multiples pouvoirs (techniques et politiques) et d'une périphérie dépourvue de puissance, minée par des luttes intestines et paralysée par des traditions irrationnelles. Cette idée de la périphérie dominée rejoint la vieille idée de province.

Il faut ajouter que nombre d'études de géographie coloniale, même anciennes, réalisées par des savants qui ne sont pas des géographes mais des officiers, des médecins ou des fonctionnaires, comportent un couplet sur la nécessaire collaboration des colons et des indigènes. La géographie ne gagne alors pas en complexité ni en ouverture aux questions géopolitiques, mais s'adjoint un souci moral. Ainsi, après avoir décrit le Comorien comme un être indolent qui passe le plus clair de son temps à la mosquée ou en palabres, lors de "kabarys", Nicolas Du Plantier (1904) fait référence à l'utilitarisme :

« Nous ne saurions passer sous silence le tableau saisissant que Stuart Mill a fait des aventuriers, véritables vautours : « Ils regardent le peuple du pays comme de la boue sous leurs pieds ; il leur semble monstrueux que les droits des indigènes barrent le chemin à leurs moindres prétentions ; le plus léger acte de pouvoir de leur part qu'ils peuvent regarder comme utile à leurs intérêts commerciaux ils l'appellent et l'estiment injustice. » Cette politique bru tale, dégradante, destructrice est indigne de notre race, de nos traditions d'équité et de justice. L'expérience prouve, du reste, qu'elle ne peut enfanter qu'insuccès et désordre. » (p. 47)

La coopération, mieux, la collaboration – puisque c'est le terme qui revient sous la plume de Du Plantier – sont non seulement possibles mais encore profitables à tout le monde, aux colons qui vivent déjà en modernes, aux indigènes qui peuvent ainsi découvrir la nécessité de moderniser leur style de vie et de se forger de nouveaux idéaux. et quelques réflexion de méthode visant un gain de rigueur

Carte de Nossi Bé, réalisée par le Père Clément Raimbault dans les années 1920

(Pascale Moignoux, L'Enfant gâté du Bon Dieu, Azalées éditions, à paraître)



L'idée d'une colonisation mutuellement bénéfique quoique les îles abritent des indigènes fainéants et des aventuriers brutaux est celle qui se retrouve un quart de siècle plus tard sous la plume de Demangeon avec l'opposition des Blancs apportant l'esprit « *de l'entreprise, de l'aventure et de l'exotique* » et du peuple indigène « *fidèle à d'antiques modes de vie, aux horizons bornés, mal équipé en armes et en outils* ».

Contre cette idéologie paternaliste, des géographes coloniaux réagiront au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, comme E.-F. Gautier ou G. Brasseur (C. D'Alessandro, 2003).

Une perception du risque de l'isolement

L'essor de la géographie universitaire se caractérise d'abord par une diversification des sources et une multiplication des visées. Une géographie botanique se constitue progressivement. De même qu'une géographie du climat. Puis une géographie des transports. Enfin, une géographie politique. Cette diversification des centres d'intérêt au sein de la géographie universitaire est rendue possible par les nouveaux objectifs de recherches : étudier comment rationaliser sur un territoire donné la production agricole, enquêter sur les influences du climat, s'enquérir des moyens offerts à un pays de se protéger. Cela suppose que le géographe adopte un esprit curieux à l'égard des autres disciplines, géologie, pédologie, climatologie, agronomie... Peu à peu s'impose l'idée de la géographie comme

carrefour des autres disciplines, avec la reconnaissance de compétences nécessaires en géomorphologie pour inscrire les différents savoirs dans un terroir voire dans une région aux caractéristiques déterminées d'une façon plus imprécise. Les applications possibles militaires et civiles ne sont pas oubliées mais passent au second plan des préoccupations. Le savoir géographique devient une fin en soi, décrire les genres de vie pour rendre compte de la manière dont les peuples occupent leur espace. Il est tout à fait possible de dire que le possibilisme n'est qu'une sorte de refonte de l'ancienne géographie impérialiste, réalisée par des individus de plus en plus détachés statutairement de l'armée et de l'administration mais qui continuent à repérer sur le globe tout ce qui est utile pour faire la guerre si le besoin s'en déclare un jour.

La géographie possibiliste est bien celle qui "sert à faire la guerre". C'est d'ailleurs pour des motifs politiques qu'elle fut critiquée et qu'une remise en cause du cadre théorique d'ensemble commença à être considéré comme légitime.

Pour préciser ces idées très générales, un exemple peut être produit, celui de l'évolution des études de géographie concernant Madagascar des années 1930 aux années d'après-guerre dans les *Annales de Géographie*.

Comme le note Marie-Albane de Suremain (1999 : p. 155), « *Les auteurs publiés dans la revue ne faisaient pas de la géographie coloniale mais de la géographie régionale aux colonies* ». Le distinguo est nécessaire. C'est un véritable renouvellement des pratiques scientifiques qui se produit alors. Un article comme celui de G. Petit (1923), « La vie sur les côtes de Madagascar et l'industrie indigène de la pêche » s'inscrit encore dans un esprit colonialiste traditionnel qui ne se démarque guère de l'opinion courante que par son dépassement du déterminisme. En effet, si les colonies ont une justification, c'est bien en ce qu'elles sont le théâtre de la modification radicale des paysages naturels et humains, puisque les colons apportent aux colonisés la science, l'administration et les techniques qui leur sont nécessaires pour une libération des conditions naturelles et qu'ils échappent ainsi enfin à la misère. Petit s'enorgueillit de cette contribution au progrès (cité par M.-A. de Suremain, 1999 : p. 155) :

« *Les faits de géographie humaine sont précisément intéressants à noter chez les primitifs parce qu'ils s'y expriment d'une manière pour ainsi dire schématique, il ne faut jamais manquer de les saisir, car l'indigène se modifie peu à peu à notre contact. Ses manifestations traditionnelles s'altèrent ou*

s'estompent ; nous lui donnons lentement les moyens de s'évader progressivement de l'influence dominante du sol. »

On retrouve dans ces lignes le schème de la géographie coloniale presque avoué, sous couvert de schématisation didactique.

Trente ans plus tard, J. Richard-Molard publie des recherches sur les terroirs tropicaux en reprenant Madagascar pour exemple. Le contraste est saisissant. Le géographe ne semble plus douter des possibilités des indigènes de sortir eux-mêmes de leurs graves difficultés matérielles. Il trouve à la misère des Malgaches une cause adventice, la faiblesse démographique. Ce n'est plus le sous-développement qui est pensé comme responsable d'une démographie vacillante, c'est au contraire le fait démographique qui explique le sous-développement malgache. L'idée est, qu'en absence d'échanges suffisamment intenses avec d'autres pays, il n'y a pas eu de pression démographique impulsant une espèce de révolution verte en milieu tropical. Par voie de conséquence, les conditions matérielles n'ont pas été *de facto* réunies pour que l'économie malgache primitive dépasse la phase critique de l'économie de subsistance, même si la culture indigène et ses techniques d'encadrement permettaient effectivement un essor industriel. C'est là une réévaluation assez audacieuse des capacités du peuple colonisé à conduire son propre développement. L'isolement est alors présenté comme proprement insulaire : c'est une forme d'enclavement d'abord économique et, faut-il sans doute ajouter, une sorte de condamnation au repli culturel. Ce n'est plus un isolement voulu et coupable, mais un isolement subi et excusable. Partant d'un projet scientifique d'inventaire et adoptant un esprit le plus neutre possible vis-à-vis des populations, Richard-Molard présente ses idées sous forme d'hypothèse quant aux causes possibles du sous-développement, ce qui en soi est remarquable :

« On peut se demander si cette misère humaine, incontestable malgré une nature en soi point réhibitoire et une civilisation proche des hautes civilisations indienne et indonésienne, ne tient pas surtout à l'absence de pression démographique telle que jamais le corps social n'a disposé du potentiel de domestication suffisant pour sortir de la phase critique et atteindre l'équilibre démographique lié à l'agriculture intensive. » (cité par M.-A. de Suremain, 1999 : p. 157)

L'influence du sol et du climat est ainsi relativisée. Le thème de la démographie et du nombre insuffisant des hommes est un des thèmes récurrents de cette réflexion géographique orientée vers la recherche de mécanismes. Avec Richard-Molard, l'esprit relativiste produit des

comparaisons îles/continent non pour souligner le retard des insulaires mais pour repérer des contraintes qui resteraient autrement cachées.

Dans sa réflexion sur l'autonomisation du savoir géographique produit par les tropicalistes, Suremain montre que le renouvellement du discours scientifique doit beaucoup à l'œuvre de Pierre Gourou. L'apport est indéniable, nous avons précédemment noté avec quel sens de la rectification des idées communes fausses ou manichéennes Pierre Gourou aborde la géographie coloniale. Sa présentation du delta tonkinois (1946) n'est pas celle d'un îlot de pauvreté mais bien celle d'un espace industriel aménagé suivant des règles à l'instar d'un d'une région industrielle même si ce n'en est pas une. À l'échelle du globe, s'opposent un monde marginal, en retard du fait de son « *isolement géographique* » et diversifié en raison de ses milieux écologiques (Richard-Molard), et un monde intégré, la vie étant réglée par des genres de vie ne pouvant guère évoluer. La misère et le sous-développement sont conçus comme résultant de choix collectifs nécessaires à la survie qui bloquent l'engagement dans d'autres projets pourtant susceptibles d'accroître le bien-être voire d'apporter le bonheur pour le plus grand nombre. Dans des versions tardives, chez Gourou notamment qui se rectifie (ou se censure) pour ne pas être déconnecté de l'évolution des idées, le sous-développement est distingué d'un développement faible mais réel, témoin d'une adaptation des individus à leur milieu et d'un début d'adaptation de ce milieu à la vie humaine. Aux îlots de pauvreté particulièrement enclavés s'opposent alors les îles de prospérité relative qui souffrent seulement d'une forme d'isolement économique.

Ce risque de l'autarcie, pour parler comme Gourou, fait aujourd'hui encore l'objet de recherches. Toutefois, on peut noter que, voulant déconstruire la manière dont on écrivait l'histoire et la géographie, certains théoriciens contemporains comme Felix Driver, dans la lignée de Frantz Fanon et Edward Said, y voient non la manifestation sincère d'un libéralisme politique mais la justification d'une idéologie qui utilise les idéaux des Lumières pour répandre son ordre économique (A. Blunt, 2005) et qui demeure aujourd'hui influente. Jean Suret-Canale (1994) notait dans un colloque consacré aux géographies coloniales (Talence, 1992) combien la figure de Pierre Gourou est ambivalente. Les envolées humanistes sont doublées d'un afro-pessimisme ou d'une tournure esprit qui pouvait aller jusqu'à l'enfermement des peuples dans une destinée inexorable, le déterminisme physique faisant périodiquement surface. Gourou occultait sciemment la colonisation, sans doute en raison du

contexte et par détestation personnelle. Ses analyses des techniques de production et des d'encadrement furent reprises par lui-même et amendées pour montrer l'ambiguïté de la notion de développement.

I 13 Les critiques classiques du déterminisme insulaire

L'île comme puissance déterministe ? Les géographes n'ont eu de cesse de venir à bout de cette illusion. Voici cette lutte contre le réductionnisme d'une manière très schématique, à travers les réflexions d'un historien et d'un géographe, Lucien Febvre et Jules Blache.

La critique basique du déterminisme insulaire : Lucien Febvre, La Terre et l'évolution humaine (1922)

Si l'œuvre de Lucien Febvre est "basique", cela ne veut aucunement dire qu'elle est simpliste. Au contraire, elle est basique au sens où elle prend les problèmes à la base. Dans l'ouvrage majeur qu'est *La Terre et l'évolution humaine*, publié en 1922, qui plus que tout autre a contribué à diffuser l'esprit du possibilisme, l'historien évoque avec soin le travail du géographe de description des « *petits cadres naturels* » que sont les îles.

La pensée de Febvre s'inscrit dans une tradition critique, philosophiquement parlant. Il s'intéresse aux limites de la science géographique et questionne la validité de l'idée centrale du possibilisme, celle de l'action humaine. Sans ironiser, Febvre se demande « *comment définir les possibilités ?* » (1970, p. 200) et prend garde de ne pas se payer de mots. Parler des régions naturelles comme de « *systèmes de possibilités* » ne suffit pas à rompre avec l'esprit du déterminisme car l'idée d'influence englobe celle de possibilité. Il peut toujours s'agir de forces susceptibles de conditionner les sociétés humaines, mais aléatoires dans leur survenue. Pour rompre avec le déterminisme, il faut nier l'existence d'un système éternel de possibilité. Il convient d'envisager les possibilités naturelles comme des possibilités diachroniques et non synchroniques, qui trouvent leur origine dans les choix des êtres humains et surtout le développement de leurs sciences et techniques. Ainsi on garde l'idée de la diversité des milieux, puisque les régions n'offrent pas toutes les mêmes possibilités à un moment du devenir historique et on abandonne l'idée que l'ordre naturel détermine fatalement le genre humain comme si l'action était inopérante à façonner la nature elle-même, à l'aménager. En une formule, Febvre relativise l'idée même de région naturelle dont « *la notion de richesse ou*

de pauvreté est toute différente [de celle du sens commun] » (p. 208). Il s'agit d'une richesse pour un peuple donné, d'une pauvreté au vu des techniques disponibles.

Cette opposition de la synchronie et de la diachronie est l'outil conceptuel de Febvre. Dans le chapitre II de la troisième partie, consacrée aux possibilités et aux genres de vie insulaires, il reprend de manière critique la théorie de Jean Brunhes, exposée dans *La Géographie humaine* (1910). Brunhes ne conçoit les régions naturelles que comme des cadres, riches ou pauvres, sur lesquels les hommes ont inscrit des marques témoignant de leur culture. Contre cette approche un peu trop rigide, que soutient encore la vieille idée de l'influence des milieux, Febvre veut défendre une conception de l'anthropogéographie comme science des possibilités du milieu moins découvertes qu'inventées par les hommes. Les îles sont le meilleur exemple d'où partir pour conduire à bien une démonstration. L'analyse du milieu insulaire semble imposer l'idée d'une action simple et nécessaire : lutter pour survivre, réagir aux contraintes, exploiter les ressources disponibles. Mais il y a là un sophisme à rectifier. L'action n'est jamais déterminée que par les sujets ! L'idée d'une détermination extrinsèque de l'action est illusoire, de même que celle de "société humaine insulaire" si par là on conçoit une société qui réagit à son milieu. Febvre écrit :

« Actions et réactions. Ici encore, on chercherait une nécessité, une "loi des îles" pesant sur les hommes, sur les sociétés humaines : on ne trouverait que variété et que diversité. Qu'évolution aussi, que changement dans le temps [...]. La part de la psychologie : elle est telle qu'il est bien difficile de l'évaluer et de la délimiter. Et au fond, quand nous notons avec quelle hardiesse téméraire nous voyons esquisser journallement le type de l'insulaire sur qui passe incessamment le vent qui vient du large, l'appel de l'inconnu lointain [...] cependant qu'avec la même hardiesse téméraire d'autres hommes (ou les mêmes parfois) brodent d'ingénieuses variations sur le thème de l'isolement [...]. Car l'idée que les peuples, que les groupes politiques, petits ou grands, se font de leur situation géographique et de ses avantages ou inconvénients, c'est elle en définitive ce qui importe, et elle peut être d'ailleurs tout à fait inexacte, ou ne plus répondre en rien à la réalité. »

En étudiant la « *part [réelle] de la psychologie* », Febvre prend à revers le déterminisme. C'est pour lui l'occasion de souligner que la diversité du fait géographique est plus grande que la diversité mésologique, car elle est couplée au fait historique. Contre Ratzel et les néo-ratzéliens, il note l'insuffisance d'une approche psychologique classique qui tend à rendre intemporelles les influences naturelles ou les déterminations climatiques. On ne discerne pas davantage la psychologie insulaire dans la forme de l'île que le caractère de l'individu dans les bosses de son crâne ; la psychologie insulaire réelle est globalement contradictoire, faite de désirs de changement et de désirs nostalgiques, imprégnée ici d'esprit d'aventure et là d'une

volonté de repli sur soi. Le misérable îlot de Karpathos en témoigne avec son mixte de coutumes archaïques et d'ouverture au monde par l'émigration saisonnière. Enfin, *last but not least*, il faut reconnaître que l'idée gouverne les hommes. Ce n'est pas l'ensemble objectif des conditions qui déterminent les représentations des hommes mais la connaissance, toujours partielle, ou la reconnaissance, toujours partielle, de ces conditions naturelles.

Relativisant la situation géographique, s'opposant à l'idée d'un destin insulaire fixé dans un *pathos*, cette formulation du possibilisme tend à faire de la négation des conditions naturelles la vraie nature humaine ou son expression naturelle dans les sociétés humaines en général. La vie sur l'île peut fort bien ne « *répondre en rien à la réalité* » !

Reprenant le terme de "cadre", Febvre se réfère non à un cadre fixé une fois pour toute, mais à un cadre modelé par les diverses cultures. Il prend note du dépassement opéré par les géographes eux-mêmes, sous la pression des sociologues (première partie, chapitre II), de la démarche caractérisant la géographie historique, comme description du cadre naturel des grands événements de l'histoire mondiale. L'analyse critique des discours portant sur les îles prolonge celle qui porte sur les montagnes, plaines et plateaux. L'ensemble prend sens dans une mise en cause de l'idée naïve de région. Pour bien le comprendre, considérons la conclusion, qui se révèle essentielle : « *la chimère unitaire est pis qu'une chimère : une folie, et dangereuse* » (p. 220).

L'île est pour les géographes une « *unité insulaire* », "unité" signifiant ici une caractéristique constante pouvant déterminer universellement des genres de vie. La « *chimère unitaire* » c'est donc l'expression de la « *manie catégorisante* » dénoncée avec virulence déjà dans le chapitre II de la première partie, manie qui consiste à trier, à passer « *à côté du particulier, de l'individuel, de l'irrégulier* » et, par-là même à passer à côté, « *somme toute, du plus intéressant* » (pp. 92-93). Il est à noter que le mot change sensiblement d'acception dès le titre de cette nouvelle partie, puisque les « *unités insulaires* » deviennent les îles bien isolées du reste du monde par leur frontière maritime. Or, pour Jean Brunhes les « *îles de la mer* » sont moins intéressantes que les îles du continent, à l'instar des vallées et des territoires enclavés⁴⁶. En effet, ces milieux délimités influencent plus directement l'être humain. Pour Febvre en revanche, le caractère unitaire, clairement délimité de l'île, va de soi mais n'est pas un fait

⁴⁶ Nous reviendrons sur les belles analyses de l'oasis de Jean Brunhes, montrant comment sa propre approche relève du possibilisme et annonce les développements de la géographie culturelle en survalorisant l'action humaine, qui apparaît merveilleuse, presque miraculeuse. D'où un retour à une forme de déterminisme qu'on peut qualifier de "rétrograde" à moins qu'on ne préfère parler d'une rationalité imparfaite : plus un milieu est pauvre, plus il force les hommes à travailler et plus il contribue à la civilisation !

géographique qu'il faut considérer comme invariable dans ses effets. C'est donc une sorte de contre-exemple qui confirme néanmoins la règle. L'extension du raisonnement est possible et féconde de l'usage du terme "île" à des territoires isolés de tout type, comme l'oasis. Dès lors qu'une frontière naturelle (ou ce que des hommes tiennent pour tels dans leurs discours et leurs pratiques) isole un territoire, nous sommes autorisés à le qualifier d'île. Les frontières font apparaître ou disparaître des possibilités de commerce. À cet égard, l'île est d'abord un fait politique avant que d'être un phénomène géomorphologique ! Les frontières de l'île doivent être considérées comme des conventions ou bien des limites qui sont susceptibles de changer de nature même si à l'origine elles ne sont pas arbitraires.

L'approche de Febvre est à la fois appuyée sur une analyse des faits et une critique des idées. La critique proprement dite conduit à distinguer trois schèmes trop souvent confondus dans l'idée d'île, par les géographes eux-mêmes. Qu'est-ce que l'idée d'île ? Une sorte de chimère, une triple considération. D'abord, celle d'un « *circuit de rivages* », ensuite celle d'une « *surface terrestre sur laquelle jouent les influences de la mer* », enfin celle d'un « *domaine voué à l'isolement* » (p. 227).

L'analyse donne alors ce qui apparaît comme une triple démonstration

L'idée de « *circuit de côtes* » ne doit pas conduire le géographe à faire l'impasse sur le "contenu" insulaire et sur l'opposition des îles continentales et océaniques. La notion de "littoralisme" ne doit pas faire illusion. Le géographe est bien incapable de découvrir des traits constants à une société littorale. Le littoral n'est pas en soi attractif. La théorie des articulations littorales de Ritter est caduque : les peuples marins ne sont pas inspirés par la mer et l'induration des côtes mais propulsés par leurs techniques ! Des morphologies littorales comparables, admirables comme disgraciées, donnent des sociétés qui se développent dans des voies différentes. La côte n'est nourricière que pour des petites populations. Les peuples des îles sont aussi des peuples de terriens, qui tirent du cocotier, de l'arbre à pain ou d'autres plantations des moyens de subsistance.

L'idée de domaine soumis à l'influence de la mer est des plus confuses. D'un point de vue détaché, l'influence de la mer est limitée et contrecarrée par quantité d'influences continentales. Surtout, elle ne s'exerce pas universellement comme force d'attraction !

Enfin, le thème de la navigation et de l'isolement insulaire doit être repris dans une perspective historique. Si quelques îles nous apparaissent comme des prisons, il ne s'agit que d'un point de vue subjectif. Un bout du monde peut devenir une destination prisée voire un

relais sur une nouvelle route maritime. Le thème de l'isolement insulaire est une fiction, un thème créé à partir de quelques considérations accidentelles (les îlots "perdus" au milieu des océans) et soutenu en réalité par un tour d'esprit anhistorique. La Sicile n'est pas davantage une île-carrefour qu'une île-prison, quand ce serait l'inverse pour la Sardaigne. En réalité, chaque île apparaît comme close ou ouverte en fonction de la civilisation qui la domine et, sur la longue durée, cette domination ne cesse de changer. Une île apparaît comme un « *point d'appui idéal* », mais pour un peuple insulaire. Si, dans le second tome de sa première grande œuvre *La Terre, description des phénomènes de la vie du globe* (1869), Élisée Reclus a raison de mentionner l'espèce d'attraction exercée par l'île qu'on entrevoit dans le lointain, c'est parce qu'il se réfère à un peuple continental ayant déjà le goût du voyage, non pas parce que l'île d'elle-même provoquerait des vocations.

En plus de cette partie d'un intérêt indéniable, *La Terre et son évolution* est dans son ensemble matière à réflexion. Toutes les parties prennent des îles, des îles lacustres, des îles océaniques, des presqu'îles pour exemple. Le plus important est la dernière partie et la conclusion qui poussent le raisonnement aussi loin qu'il soit possible de le faire.

Febvre disqualifie dans ces pages le dernier couple de positions polémiques qu'il juge stériles. Vu sa place dans l'ouvrage, il s'agit sans doute d'un problème capital, qui récapitule tous les autres. De fait, il s'agit d'une leçon décisive, le débat portant sur l'homme et la nature. Toute la géographie humaine dans ses rapports avec la géographie physique et les sciences qui lui sont associées se trouve donc mise en jeu. Les uns affirment que l'homme tandis que les autres.

Le jugement de Lucien Febvre est loin d'être brutal. Il nous apparaît tel, tant il semble faire l'apologie de la technique, de la puissance industrielle, du pouvoir économique qui l'entraîne. Nous ne sommes plus habitués à l'identification de la mise en valeur des terroirs (terroirs de l'Occident et de ses colonies, sous la plume de Febvre) avec le but de l'activité humaine. Mais l'effort pour penser diachroniquement la possibilité mérite d'être salué à sa juste valeur.

Secondes critiques à l'égard du déterminisme, la pensée de Jules Blache

Dans « Le problème des îles », Jules Blache (1948-1950) explore non pas un mais deux problèmes, celui de la spécificité insulaire et celui de la possibilité d'une synthèse régionale

malgré la dispersion à la surface du globe et la diversité des traits géographiques particuliers des îles et archipels. Leur formulation est couplée (p. 187) :

« Y a-t-il une géographie des îles qui soit autre chose qu'une énumération, un classement commode ? Les îles ont-elles des traits géographiques particuliers dans leur peuplement, leur genre de vie, leurs aptitudes économiques et sociales ? »

La seconde question est classique, appelant une réponse nuancée mais globalement négative. Une réponse positive suppose en effet qu'on ne fasse pas porter l'accent sur le pluriel, "les" îles, mais qu'on considère l'insularité de l'île en soi, de manière absolue. Avec la reconnaissance de la pluralité, la particularité des traits géographiques s'estompe pour certaines îles quand elle s'affirme pour d'autres. Le terme d'"insularité" est ambigu, renvoyant pour l'opinion réaliste sans le savoir à l'insularité de l'île en soi quand le géographe ne peut faire l'hypothèse d'une telle généralisation ou subsumption. Mais alors, s'il n'y a qu'une insularité des îles, on en revient à la triviale affirmation du caractère diversifié du monde humain.

La première question est plus une question de méthodologie, qui appelle une réponse non moins pesée mais positive, à condition de préciser ce que peut être ce savoir géographique autre que la taxonomie ou la typologie du « *classement commode* ». Nouveau contre-pied par rapport à l'opinion ! Sceptique quant au pouvoir de l'esprit, l'opinion aurait tendance à affirmer que le monde propose aux hommes plus de formes étranges et plus de conditions géophysiques sortant de la norme qu'ils n'en peuvent imaginer ou concevoir de leurs bureaux et laboratoires. Elle aurait même particulièrement tendance à valoriser l'étrangeté du monde insulaire. Mais cette estimation des talents du scientifique est faussée. C'est que l'opinion n'a pas pris la mesure des pouvoirs de la loi et de la règle dans l'ordre de la connaissance. Même si, localement, elle ne s'exprime pas ou pas totalement, la loi n'est pas moins forte dans son pouvoir de détermination ! Cela veut juste dire que d'autres lois interfèrent. Sous le mode de l'interférence, les effets qu'elle aurait pu produire ont été masqués ou métamorphosés. La spécificité insulaire est bien régulière, en droit, causée par des phénomènes ayant des causes ordinaires, déterminée en principe par les lois de la nature, mais elle correspond à des interférences qui ailleurs ne s'observent pas. Le hasard a des déterminations objectives ; les îles sont des hasards géographiques.

Revenons sur le couple initial de questions. La seconde est logiquement différente de la première. Certes, il y a un lien entre les deux et la réponse qu'on donne à la seconde

conditionne celle qu'on donne à la première. Mais, comme l'analyse le montre, il s'agit de deux réponses à fournir, pour relativiser la connaissance géographique sans la détruire. La question méthodologique conduit à l'interrogation sur la possibilité d'une géographie insulaire expliquant les sociétés humaines. Dans le cadre du possibilisme, la géographie des îles devient affaire de jugement, pour relativiser les contraintes particulières du milieu au regard des techniques humaines, elles-mêmes particulières. Certaines sociétés insulaires sont restées très primitives, s'adaptant à leur milieu au lieu d'adapter leur milieu à elles. Et ce ne sont pas les sociétés habitant les îles les plus défavorisées, où règnent, par exemple, les plus fortes contraintes climatiques.

La géographie des îles est une affaire de jugement ou d'appréciation des moyens humains mis en œuvre pour dominer la nature. Il est donc clair que la question première dans l'ordre de la connaissance est la seconde, celle des particularités insulaires.

Maintenant, prolongeant la question méthodologique, a-t-on raison de considérer cette subdivision de la géographie comme une subdivision réelle ? Il peut très bien se faire que la géographie insulaire recouvre un ensemble de centres d'intérêt et de questions qui sont isolés de manière tout à fait arbitraire du reste des enquêtes géographiques. Le découpage peut être une pure convenance, un découpage de la réalité que rien ne fonde en raison. D'où une section géographique qui n'est soutenue que par la force de l'habitude ou l'inertie des mentalités qui, il faut le reconnaître, sont d'abord issues de l'exploration des continents et tendent à faire des îles des lieux qui sortent du commun alors que ce n'est pas forcément le cas. Le dépassement de l'*a priori* de l'île exotique est un chantier perpétuel.

La formulation « *géographie des îles* » est partie prenante d'une idée de la géographie humaine comme ayant trois domaines d'étude essentiels, le peuplement, le genre de vie, l'économique et le social. La question de la valeur de cette tripartition se pose donc. En particulier pour le genre de vie, qui est comme au carrefour des deux autres caractéristiques positives des sociétés. Pour les critiquer, Blache présente deux manières d'écrire la géographie des îles. Comme certains explorateurs, on peut produire une géographie très documentée mais dépourvue d'esprit de synthèse. L'insularité des îles serait alors trahie, comme si les îles n'étaient rien d'autre que « *des morceaux de continents disjoints, comme des pièces égarées d'un puzzle* » (p. 187). On peut aussi tomber dans le travers contraire qui consiste à produire des généralisations sans méfiance, avec le dégagement de traits d'insularité imaginaires. S'appuyant sur le cas des îles britanniques, on affirme par exemple

que les îles développe l'amour de la liberté ou le sens des échanges etc. C'est la façon d'écrire de Montesquieu, celle de l'école aussi avec ses approximations et exagérations grossières (simplifications excusées par Blache, puisqu'*« il faut laisser aux fabricants de manuels scolaires embarrassés par leur exorde des développements faciles : sur le morcellement du relief hellénique, laissant prévoir la rivalité des cités grecques »*, p. 189). Cette géographie des facteurs déterminants est justement dénoncée par Febvre ! Il n'y a pas à y revenir. Comment faire la géographie des îles ?

D'une part, il semble que le projet classique des géographes s'inscrive en réaction au traitement traditionnel de la question de l'insularité comprise naïvement comme insularité de l'île. Ceci se traduit par un excès de méfiance pour les généralisations, consécutif à un excès de confiance en leur faveur dans l'opinion. Par opposition à ce double excès, la méthode de Blache vise le juste milieu. Il ne faut ni s'interdire les généralisations (pour les lois physiques valables sur tout le globe) ni généraliser de manière outrancière (en généralisant systématiquement des caractéristiques culturelles observées dans certaines îles à l'ensemble de l'archipel). Mais avant de trouver ce juste milieu dans l'appréciation des caractéristiques insulaires, il faut rompre une fois pour toutes avec l'idée de destin.

D'autre part, il apparaît effectivement que le géographe est confronté à une multiplicité de situations insulaires, d'histoires et de caractéristiques physiques, au point de devoir renoncer à produire des lois fixant le destin des peuples. *« Il nous faut donc renoncer à énoncer des lois, à justifier l'histoire par la géographie »* (p. 188). Le géographe ne peut prédire l'évolution, ni expliquer en détail la structure des sociétés humaines résultant de choix individuels et de la prise en compte de valeurs. Mais il lui est offert, à force d'observations et d'attention aux détails, pris dans leur diversité, de donner un éclairage sur la destinée des hommes qui vivent dans les îles. Le caractère judicieux de certains choix (l'innovation) lui apparaît particulièrement notable, de même que le caractère déplacé de certaines valeurs (la tradition).

Ce renoncement à la loi ne doit pas être exagéré. Blache ne lie que les lois qui prétendraient expliquer l'histoire par la géographie. Taine est la principale cible d'un tel refus. La production du géographe n'est pas que littérature, ornementation gratuite ou, si elle l'est, c'est que le géographe n'en est pas vraiment un ! C'est le risque du verbiage, de la rhétorique, forcément creuse qui est pointé du doigt : *« on voit bien aujourd'hui que les caractères de l'insularité sont si mobiles, voire opposés, qu'ils prêtent à tous les développements littéraires »* (p. 189) et, plus loin, Blache remarque qu'il faut commencer par tordre le cou à l'éloquence si on veut y voir plus clair.

Pour reprendre l'étude là où Febvre l'a laissé et la mener à bien, Blache dissocie deux problèmes, le problème naturel (prêtant à généralisation à l'échelle du globe) et le problème spécifiquement humain (à l'échelle de l'île voire occasionnellement de l'archipel). D'où le programme : « *nous allons distinguer le parti que la nature peut tirer des îles, et le parti que les hommes peuvent en tirer* » (p. 189). D'où aussi le plan bipartite, en premier lieu « *L'insularité et la biologie : les lacunes du peuplement* », couplé au chapitre « *Originalité de la biologie insulaire* » (pp. 189-191 et 191-193) puis, en second lieu, « *L'homme et les îles. Le problème de l'isolement relatif* » associé à des développements sur la navigation, la route maritime et finalement la sécurité de la vie insulaire (p. 193-201).

Cette partition des problèmes instaure un hiatus entre l'insularité biologique et l'insularité sociale. Mais la base des deux conceptions est unique, à savoir l'idée que le vivant élabore une série de réponses, conscientes ou non, aux défis de son milieu.

I 2 L'insularité comprise suivant un schème évolutionniste

La géographie possibiliste se caractérise par la recherche de correspondances entre les faits géologiques, climatiques biologiques et les faits humains, le peuplement et les systèmes de production en premier lieu. Ceci explique une attention particulière des géographes pour les résultats obtenus par la science naturelle sur cet objet particulièrement intrigant, le peuplement des îles par une faune et une flore aux caractéristiques remarquables.

L'attention s'est focalisée sur l'insularité comme facteur biogéographique. La colonisation des espaces insulaires est devenue un thème majeur de la biologie offrant des possibilités de recherche sur la spéciation, la génétique des populations, mais aussi les comportements et l'éthologie en général. Dans le cadre du possibilisme, caractérisé par son esprit positif et relatif, il ne fut jamais question d'établir un parallèle entre les dynamiques biologiques et les processus politiques, propres à l'ordre humain. Les dynamiques observées renvoient en droit à des mécanismes biologiques. Il ne pouvait raisonnablement être question de découvrir des dynamiques similaires valables pour l'espèce humaine, mais il devint nécessaire de

rechercher, sur le modèle de la biologie, des mécanismes particuliers pouvant avoir une influence sur les populations humaines insulaires.

I 21 L'insularité physique et biogéographique

Rétrospectivement, il apparaît que les conceptions des géographes sur les milieux insulaires ont trouvé confirmation de la part des biologistes. Mais ces derniers ont proposé, au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, à l'aide de modèles comme celui de Mac Arthur-Wilson et de l'observation de populations comme celle du "Banana Quit", bien plus qu'une confirmation de la fragilité des milieux, une véritable explication de l'insularité biogéographique (P. Klopfer, 1972).

Sans entrer dans la problématique des dérives de la géopolitique⁴⁷, il est devenu nécessaire d'évoquer la compréhension générale des îles comme substrat. En quoi l'île est-elle une portion du monde, une région naturelle, « *cette bonne forte base* » suivant l'expression de Michelet cité par Clozier (1942 : p. 95) ?

La morphogénèse des îles

On doit à Darwin mais aussi à Wallace d'avoir révélé l'originalité des formes de vie des îles tropicales, des Galápagos et de l'archipel malais. Plus généralement, le XIX^{ème} siècle est celui de la reconnaissance des propres biogéographiques des milieux insulaires. Est alors vulgarisée une idée de l'île comme microcosme, ayant son propre devenir, ce qui peut être qualifié de "modèle terraque" de l'île, étant entendu qu'il s'agit d'un modèle prenant sens dans le cadre d'une pensée anti-finaliste ou algorithmique, anti-spéculaire ou relativiste.

⁴⁷ Dérives idéologiques qui ont en effet fait l'objet de nombreuses études, le discours de Haushofer n'étant pas un cas isolé. Le concept de "*Raumsinn*" ou celui de "*Lebensraum*" qui le prolonge véhiculent moins l'idée de substrat que celui de territoire national, devant être aussi grand qu'est grand le peuple qui l'habite (Y. Muet, 1996). Non seulement Georges Montadon, mais également Jacques Ancel et Henri Hauser s'élevèrent contre ce type de discours qui pervertit la science en passant outre la nécessité d'analyser les faits avant de les interpréter. On peut remarquer que la position des Français, quoique d'inspiration relativiste dans l'esprit des critiques produites, devient *de facto* idéologique en s'opposant à une idéologie. La faiblesse institutionnelle de la géographie politique trouve là une partie de ses explications.

Ne tenant pas compte de l'enfoncement progressif du support des premiers coraux, les volcans océaniques, le modèle réduit de Jean Henri Fabre apparaît moins géographique que celui produit par Darwin lui-même au cours de son voyage à bord de la *Beagle*. Il n'explique pas la forme circulaire de l'atoll, la présence d'îles basses et d'îles hautes dans le Pacifique. Mais il est d'une certaine manière aussi instructif, car sa visée est nettement pédagogique : permettre à chacun d'opérer le rejet d'une tournure d'esprit créationniste et providentialiste. Devant la beauté des coraux, de leurs formes et de leurs couleurs, il convient d'insister sur le caractère à la fois aveugle et ordonné du travail des polypes, agents biophysiques et véritables producteurs d'espace, qu'ils soient à l'origine de patates ou d'auréoles, des îles de la Grande Barrière ou des îles polynésiennes.

Les idées du naturaliste français témoignent pourtant du fait qu'une révolution paradigmatique est en marche. L'île peut être pensée comme une formation à la fois naturelle et historique, sans qu'il y ait contradiction. Dans la première partie de *La Plante*, au chapitre I « Le Polypier et l'Arbre », Jean Henri Fabre évoque les îles madréporiques, leur formation, puis au chapitre XI « Racines adventices » il porte son attention sur la présence de Pandanus et de Cocotiers sur ces îlots perdus dans l'océan, montrant comment la vie végétale peut coloniser de nouveaux rivages. Ces considérations de zoologie puis de botaniques sont certes élémentaires mais c'est précisément ce qui les rend précieuses.

Reprise du modèle dans la *Géographie générale Amérique, Australasie*, classe de Sixième, de H. Busson, J. Fèvre et H. Hauser (1912) dans la quatrième leçon, « Les Mers » avec un extrait de C. de Varigny, *L'Océan Pacifique*

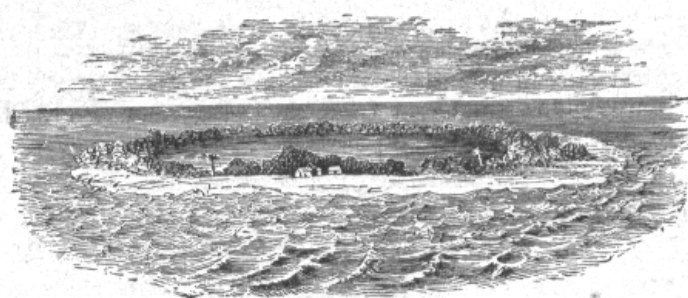


Fig. 34. — Un atoll avec son lagon.

Une précision encore : Fabre a tiré ses explications des travaux scientifiques de Darwin, avec qui il était en correspondance et dont il connaissait bien l'œuvre, même s'il n'y adhérait pas

sans réserve. Adoptant un langage pédagogique pour présenter ces recherches, il propose un véritable modèle darwinien de l'îlot des mers tropicales. Même si Fabre occulte les aspects proprement géomorphologiques de la formation de certaines îles tropicales (le volcanisme), il s'agit bien d'un modèle. La visée première de Fabre est de permettre la compréhension des phénomènes biogéographiques. La seconde visée qu'il poursuit est celle du désenchantement de la nature, en montrant que la présence des îles ne doit rien au hasard, conçu comme absence de raison (c'est-à-dire comme le fortuit dont le contraire est le nécessaire), mais rien non plus à la finalité, sous une quelconque de ses formes.

Ce modèle constitue la saisie de ce que nous pouvons appeler l'"île terraquée" ; par cette opération intellectuelle, la complexité des équilibres se dévoile, le jeu des contraires (horizontalité/verticalité, animal/végétal, fluides/solides) révèle sa capacité productrice. Après avoir décrit la structure du corail, la nutrition du polype et introduit la notion indispensable de longue durée, Fabre reconstitue le processus de formation de l'île madréporique. Par le choix des termes, il insiste sur le fait qu'il s'agit d'un artefact, d'un produit du vivant, désignée comme « *construction* » (p. 23), participant d'un « *immense labeur* » (p. 24). Les coraux sont d'inépuisables microscopiques « *ouvriers* » (p. 24). Ainsi la formation de ces îlots est globalement explicable, suivant un processus apparenté à un mécanisme universel. C'est le résultat d'un processus vital, dans un milieu présentant une série de conditions déterminées (celles des mers tropicales dont la température est un facteur essentiel), l'île n'est pas le résultat d'un Artisan, ni d'un rusé Demiurge et le savant peut se passer de toute hypothèse finaliste pour en rendre compte.

Comprendre l'île, saisir la nature de ce travail dans un modèle même très simple, c'est en effet toujours opérer une première rupture avec le sens commun⁴⁸. Pour ce dernier, que nous possédons tous et qui peut-être nous trompe tous, le travail est imitation de la nature, identifiée à une sorte de puissance vitale aux effets réguliers et prévisibles, car relevant d'une inspiration providentielle ou bien exprimant une intelligence transcendante (Dieu comme Créateur). Penser le "travail aveugle" de la formation de l'île, c'est réaliser un dépassement en

⁴⁸ Dans cette sous-partie, nous survolons les questions relatives à l'insularité physique, n'omettant pas toutefois de saisir l'occasion de rappeler combien les théories scientifiques sont l'objet de perpétuels remaniements. Le modèle du "point chaud" pour expliquer la création des îles comme les Mascareignes continue d'être discuté et amendé (F. Lemarchand, 2004). L'hypothèse des panaches de matière chaude remontant de la base du manteau terrestre (produite en 1971 par Jason Morgan) vient ainsi d'être étoffée par le travail théorique des géophysiciens de l'université de Princeton, ayant réussi à identifier 32 panaches, dont 6 remontent depuis la base du manteau (sous les Açores, Tahiti et Hawaï). Ces derniers ont dû réanalyser un million d'enregistrements sismologiques, en tenant compte de phénomènes de diffraction liés à la traversée de structures hétérogènes. Désormais il semble acquis que des panaches puisse prendre naissance à différentes profondeurs : les recherches se poursuivent !

quelque sorte dialectique, puisqu'on y effectue la réunion de contraires apparents. Opération mentale primordiale, que les géographes des îles furent amenés à répéter, à mesure que l'objet "île tropicale" leur apparaissait moins troublant et plus complexe, comme système d'accrétion soumis à un cycle d'érosion, puis comme système organique théâtre de mécanismes contraires.

Très schématiquement, la compréhension de la géologie des îles demeura marquée par une sorte de concurrence des paradigmes, l'idée darwinienne de la nature algorithmique des phénomènes étant combattue par les théories recourant à l'idée de catastrophe géologique pour expliquer la forme des continents. C'est dans le contexte d'une domination de ces théories en quelque sorte néo-lamarckiennes que s'impose la notion de l'île continentale résultant d'une fracture. Il a fallu attendre les années 60 pour que la théorie de la tectonique des plaques d'Eugen Wegener soit diffusée et s'impose peu à peu dans la communauté universitaire⁴⁹. Un siècle après Darwin le paradigme algorithmique connaît un nouveau succès, désormais définitif.

Avec la théorie des plaques, la localisation des îles volcaniques et l'existence d'arcs insulaires se montre sous un jour nouveau, de même que la séparation de grandes îles du continent par le phénomène du rift. Le fixisme d'un Ratzel dénoncé par Febvre pour des raisons morales apparaît désormais définitivement incongru : les terres, même les terres continentales, ne sont pas un sol absolu ni un centre immobile autour duquel s'ordonne le réel. Prétendre le contraire, c'est rejoindre une position idéologique, grossièrement finaliste, celle du sol de la patrie ou de l'ombilic du monde, qui ne peut convaincre que les personnes fanatiques qui choisissent de s'aveugler volontairement sur ce point. Dans sa présentation des *Étapes de la géographie*, René Clozier (1942) affirme que la géographie moderne n'est plus une « œuvre d'érudition » ni un « ramassis de noms et de chiffres », mais une discipline ayant progressivement intégré les « exigences de la science » (p. 86) :

« Vivifiée par le contact des sciences naturelles, animée par les relations des explorateurs, stimulée par progrès de la géologie, elle a pris rang parmi les recherches scientifiques et entend, non seulement décrire et inventorier, mais raisonner et expliquer. »

Et Clozier se réfère fort justement à la méthode cartésienne pour évoquer cet esprit moderne :

« La nature des choses est bien plus aisée à concevoir lorsqu'on les voit naître peu à peu que lorsqu'on ne les considère que toutes faites. »

⁴⁹ J.-L. Guébourg, « La dérive des continents, mythes et réalités », à paraître.

La terre se meut. Les hommes se déplacent. Les civilisations se succèdent. Les continents et les îles se meuvent. Les littoraux changent continuellement de forme... De même que la culture, la nature est dynamique. Le substrat géologique des îles est un substrat instable en aucune manière un sol originaire susceptible d'enraciner ou d'ancrer les sociétés en créant une sorte d'espace vital. L'ontologie substantialiste est mise à mal par ce paradigme biophysique dont on ne souligne pas assez l'importance.

Dans le cadre des discours scientifiques, l'insularité est une idée faussement simple. La cause en est que le terme renvoie à deux acceptions, l'une ordinaire, l'autre scientifique. L'écologie a en effet construit une notion d'insularité théorique. Cette construction repose sur une démarche globalement hypothético-déductive, à partir de la considération des cycles biochimiques, des chaînes trophiques, de la variabilité des espèces suivant la génétique des populations.

L'écologie particulière des îles

Les îles ont été des terrains particulièrement prisés pour l'observation, la pratique de la taxinomie, la prise en compte du temps pour rendre compte des phénomènes biologiques. Les savants y ont observé depuis fort longtemps des formes de vie curieuses, des espèces endémiques, parfois aptères ou anoures, ici géantes, là naines, mais encore des relations de mutualisme originales, des associations végétales originales. Dépasant leur sentiment d'étrangeté, ils ont procédé à des mesures pour déterminer la biodiversité, en particulier la biodiversité spécifique. Ils ont enrichi leurs connaissances par la mise en rapport des données biologiques avec des données historiques, comme des analyses de fossiles ou de pollens dans les couches sédimentaires. Lorsque les connaissances le permirent enfin, ils ont pris en compte les variations climatiques, les changements du niveau des eaux, la tectonique des plaques. Ils se sont penchés sur les capacités des espèces à s'adapter, à s'implanter sur un territoire, à nouer des relations avec les autres espèces, à se créer une niche et à survivre aux crises dans des espaces reliques. Ils ont attentivement observé le fonctionnement des écosystèmes, des milieux littoraux, des mangroves, des falaises, des forêts, des cours d'eau, en tenant compte de leurs interactions. L'insularité ainsi construite n'a guère de points communs avec l'insularité du sens commun. C'est une insularité qui procède de la mesure plus que la simple constatation et de la théorie plus que de la généralisation empirique.

Le plus notable pour le géographe est peut-être que dans les mythologies les îles ont été présentées comme des terres abritant des monstres ou des phénomènes qu'on ne retrouve nulle part ailleurs et que, dans les écrits des écologues, l'insularité est bien une série de propres monstrueux (au sens premier du terme), pathologiques parfois, par exemple le nanisme ou le gigantisme des formes de vie animale déjà évoqués. Mais il faut alors immédiatement préciser que ces qualificatifs, "monstrueux" comme "pathologiques" ne renvoient pas à une quelconque normativité mais précisément à une normalité elle-même conçue de manière relative, puisque l'idée que le biologiste se fait de l'espèce n'est en rien un absolu. L'idée d'insularité devient scientifique en intégrant une dimension dynamique et en devenant axiologiquement neutre.

Dans le tome de son *Traité de géographie physique* consacré à la biogéographie, Emmanuel de Martonne (1927) évoque les îles océaniques, qu'il prend soin de distinguer des îles continentales. Pour la faune il note trois caractéristiques « *intéressantes* » (p. 1414), la « *grand nombre d'espèces propres* », la « *fréquence relative d'Oiseaux et d'Insectes ayant perdu la faculté de voler* » et « *la fréquence relative de Mammifères nains* ». Martonne insiste sur la relativité des deux derniers caractères de la faune insulaire, pour souligner leur ressemblance plus que leur différence. Seul l'effet de l'isolement, la biodiversité comme on dit aujourd'hui, est pleinement caractéristique des îles océaniques. Le géographe n'accorde pas davantage d'importance à ces caractéristiques « *frappantes* » qu'aux caractéristiques des faunes endogées et cavernicoles, présentées au chapitre suivant. De même que les grottes sont des accidents de l'habitat terrestre, les îles isolées sont des cas géographiques particuliers, dont il faut tenir compte mais qui ont relativement peu d'importance. De Martonne relie l'endémisme à la conservation de formes archaïques éliminées des continents (p. 1412), en raison de l'absence de prédateurs, « lacunes » elles-mêmes dues à l'isolement maritime. Si la diversité spécifique, à l'origine de l'existence de sous-espèces ou variétés d'une même espèce, est notée et illustrée (dans le cas des Sandwichs, îles Hawaï, p. 1413), elle n'est pas pour de Martonne plus importante et digne d'intérêt que la biodiversité générale.

Fig. 481. Différenciation des Drépanidés de l'archipel hawaïen (E. de Martonne, 1927)

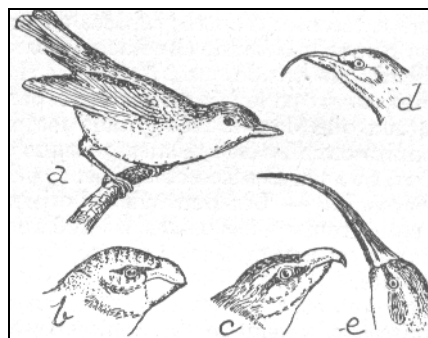
Oreomystis Bairdi (de l'île Kauai), forme la plus primitive, à bec normal, se nourrissant d'Insectes sur les troncs d'arbre ;

Chloridops kona (Hawai), à bec épais, capable de casser des coques dures

Pseudonestor xanthophrys, mange des larves de Coléoptères vivant dans le bois d'Acacia

Heterorhynchus olivaceus (Hawai) insectivore

Hemignathus procerus (Kauai) insectivore. D'après Jordan et Kellogg



Mentionnant l'endémisme insulaire dans le chapitre consacré à l'île comme lieu de refuge, Aubert de la Rüe (1935) prend l'œuvre de Wallace, *Island Life* (1892) comme caution. L'île est en général le lieu où « les espèces végétales et animales [peuvent] poursuivre leur évolution à part » (p. 94). Il distingue les îles d'origine continentale qui, comme Socotra ou la Nouvelle-Calédonie, remplissent au mieux une fonction de refuge pour les formes archaïques du vivant et les îles volcaniques, même anciennes, ont une faune et une flore assez pauvre.

Aubert de la Rüe développe le cas du nanisme (1935 : pp. 94-95). Les exemples abondent, éléphants et hippopotames nains d'îles méditerranéennes, poneys, moutons, vaches voire zébus nains (des Shetland, d'Ouessant, de Jersey, de Ceylan). Les espèces domestiques ont été choisies par les éleveurs pour leur meilleure adaptation au milieu. Que penser des espèces sauvages ? Le géographe refuse l'hypothèse d'un conditionnement des espèces par les îles. L'ours nain du Japon n'est pas devenu nain sur l'île mais a été introduit sur l'île ou y a été transporté. L'espèce a pu être exterminée du continent voisin, mais a trouvé sur l'île un territoire favorable, dépourvu de ses pires prédateurs. Et, s'il y a autant d'espèces naines sauvages sur les îles, c'est seulement en raison de la plus grande mobilité de ces espèces.

L'insularité populaire du sens commun se contente d'une dimension statique, ce pourquoi elle passe à côté de l'essence de l'insularité qui est de l'ordre du devenir (la mobilité des espèces et les variations du niveau de la mer créant les "îles de désarticulation" suivant l'expression de Richthofen reprise par Aubert de la Rüe) et de l'événementiel (la survenue des hommes désorganisant les écosystèmes et la dislocation des continents créant les "îles de fractures" toujours suivant Richthofen).

L'insularité théorique ne prolonge pas l'insularité du sens commun ni à plus forte raison l'insularité imaginaire. Le mythe n'a anticipé ni l'histoire naturelle ni la biogéographie insulaire !

Croire le contraire, et exprimer le désir d'une saisie immédiate de l'insularité, c'est commettre une erreur d'appréciation qui peut avoir des répercussions méthodologiques néfastes (la croyance aux effets monstrueux de l'île). Il faut donc bien préciser ce point. Pour les premiers géographes des îles, il n'y a pas naturellement de monstres dans les îles si l'on sous-entend par-là des êtres autochtones présentant des caractéristiques exceptionnelles. Des cyclopes ou des sirènes, des oiseaux-roc et des phénix⁵⁰. Mais encore l'île n'est pas tératogène, même si la compétition pour la survie s'y effectue d'une manière bien différente de la manière ordinairement observée sur les continents. Enfin, tout particulièrement, l'être humain qui habite l'île n'est plus proche des dieux ni plus proche des bêtes que nous. Ni Atlante, ni Lémure, l'insulaire n'est pas d'une race à part. Il n'est pas particulièrement menacé par la folie (Aubert de la Rüe, chapitre V sur l'isolement). Mais, et cela n'échappe pas au géographe plus qu'au naturaliste, il y a bien des populations reliques, dans certaines îles-refuge. Il y a des populations animales ou végétales qui n'ont survécu que dans certains milieux insulaires, préservées par l'isolement relatif. Il y a même des cultures qui ont prospéré sur des îles, parfois très petites⁵¹. Cette réfutation du mythe insulaire caractérise le type de pensée mis en œuvre par les géographes des îles dans la voie relativiste du possibilisme.

Le dépassement des images naïves colportées par les explorateurs correspond à un double mouvement. Dans un premier temps des modèles d'îles sont forgés, capables de rendre compte de la diversité du vivant qu'on y observe, voire de la monstruosité apparente. L'île est

⁵⁰ Certains se sont lancés dans la recherche des espèces animales qui ont pu donner lieu aux récits délirants où apparaissent ces monstres. L'explication évvhémériste et l'identification des îles miraculeuses aux îles réelles sortent du champ propre de la géographie, même si c'est un sport qui fut pratiqué par les géographes et reste pratiqué.

⁵¹ Îles de haute culture, en avance sur leur époque, et îles de la préhistoire, conservatoire d'hommes sauvages, cette dualité continue sans doute d'imprégner certains écrits sur l'île, même si la recherche du chaînon manquant est passée de mode ainsi que les spéculations sur l'Atlantide.

alors comprise comme scène d'une compétition vitale permanente qui oppose les espèces comme les individus de même espèce. Ces modèles sont repris dans un second temps, améliorés et précisés, étant rapportés au paradigme de l'écosystème. L'île devient un système du vivant, un ensemble de niches écologiques, suivant les caractéristiques des microclimats et la diversité des milieux (hauts fonds, zone intertidale, littoral, plateaux, falaises, zones humides) qui forment le territoire insulaire⁵². Ainsi l'île devient progressivement un objet géographique doté d'une personnalité propre, sans doute à contempler, mais aussi et surtout à préserver.

D'après Renaud Paulian (1984 : p. 69), la première définition synthétique des écosystèmes insulaires tropicaux serait due à Fosberg et aurait été produite lors du Dixième Congrès Scientifique du Pacifique d'Honolulu (1961).

« (...) Quelques-unes des caractéristiques les plus significatives de l'écosystème insulaire sont l'isolement relatif, la dimension limitée (l'espace disponible limité), la limitation ou même l'absence de certaines autres ressources, la limitation de la diversité biologique, la faible concurrence interspécifique, la protection contre la concurrence extérieure et, ce qui en découle, la conservation de formes archaïques, bizarres ou, éventuellement même, mal adaptées, une tendance à la constance climatique, une extrême fragilité ou une tendance à une grande instabilité quand l'isolement est rompu, et une tendance à une croissance très rapide de l'entropie lorsque le changement s'établit. »

Cette synthèse témoigne d'une biogéographie attentive aux caractéristiques changeantes du domaine insulaire dans son ensemble. L'instabilité liée à la rupture de l'isolement fait allusion à l'introduction d'espèces animales et végétales ubiquistes ou douées d'une grande capacité d'adaptation, comme le rat, le moineau ou l'être humain.

La croissance rapide de l'entropie est une menace : celle de l'homogénéisation des formes du vivant et de la disparition d'écosystèmes sous la pression de facteurs nivelant comme la prédation qui affecte les reproducteurs, la concurrence pour une ressource limitée, voire des catastrophes affectant plusieurs espèces en même temps, comme l'érosion, la multiplication

⁵² La préoccupation des géographes pour les espaces sensibles et la biodiversité a émergé de travaux pionniers conduits par des spécialistes des milieux insulaires. En 1949, un professeur de Berkeley, Andrew Clark mène l'enquête dans l'île du Sud de Nouvelle-Zélande et découvre les multiples façons dont les associations naturelles indigènes sont progressivement dégradées puis disparaissent. Il montre comment la colonisation, classiquement présentée comme une mise en valeur, se solde par l'introduction de plantes et d'animaux qui deviennent des concurrents impitoyables pour les espèces indigènes. Paul Claval et Nicolas Entrinkin (2004) situent cette étude remarquable dans la voie ouverte par Carl O. Sauer aux Etats-Unis, qui met l'accent sur les techniques, les composantes des milieux créés par l'homme, la "domestication" du paysage.

des incendies, la propagation de virus et de bactéries, la hausse des températures moyennes et extrêmes.

Un thème de recherches exemplaire, les tares des peuples insulaires

Dans le contexte de la pensée hygiéniste du début du XX^{ème} siècle, l'attention s'est portée sur l'existence de tares pouvant s'observer dans les populations insulaires. L'idée fantasmatique de la dégénérescence biologique des insulaires due à l'isolement a ainsi marqué les travaux des géographes les plus représentatifs de la science normale. On en retrouve l'écho tardif dans la thèse de Jean Defos du Rau sur l'île de La Réunion.

Mais il faut être bien clair. Il ne s'agit pas à proprement parler de racisme au sens ordinaire du terme, mais de propos prenant sens dans une conception évolutionniste de l'ensemble du monde vivant et pouvant par conséquent déboucher sur une reconnaissance du métissage comme brassage génétique. Il ne s'agit pas non plus de la simple transposition d'observations faites sur la faune ou la flore à l'espèce humaine. Ce ne sont pas des faits recueillis, nanisme ou gigantisme d'espèces endémiques, difficultés d'adaptation des populations indigènes, comportements étranges de certains individus dépourvus de peur, qui ont été plaquées sur la réalité humaine, mais l'idée même de l'existence de mécanismes biologiques relatifs à l'insularité. Certains mécanismes physiologiques mais aussi comportementaux (alimentation spécifique, endogamie) auraient un effet particulièrement observable dans les îles.

Au-delà de l'anecdote, cet exemple du mythe de la dégénérescence biologique des insulaires est donc intéressant en ce qu'il montre la construction d'une opinion à partir d'une démarche scientifique. La géographie classique n'est pas sans faute : son type de questionnement l'expose à être fautive toutes les fois où elle procède à des généralisations abusives⁵³. Le possibilisme a ainsi donné lieu à des dérives, lorsqu'il a conduit à imposer des jugements de valeur douteux sur les insulaires(ou n'a pas réussi à empêcher leur production ou leur

⁵³ La génétique des populations a fait de grands progrès assez récemment dans le traitement de la question des tares génétiques et des problèmes de consanguinité. Il a été établi qu'une population même assez petite pouvait pratiquer l'endogamie sans s'exposer à un risque particulier, à condition que l'endogamie ne soit pas une règle absolue. Un brassage génétique est efficace, même s'il concerne une très petite partie de la population. Les îlets de Mafate ou Cilaos ne risquent aucunement l'affaiblissement de leur population par dégénérescence !

diffusion). Ces jugements n'étant en fait rien d'autre que des expressions d'une pensée ayant oublié son relativisme initial.

L'ambivalence du possibilisme se manifeste à nous comme esprit scientifique investissant des problématiques majeures mais s'arrêtant à mi-chemin de leur traitement par l'invocation d'un facteur mystérieux. Dans la conclusion de « La Géographie humaine, ses rapports avec la géographie de la vie » (1903), Vidal de La Blache fait entrevoir tous les bénéfices que l'humanité pourrait retirer d'une géographie localisant les maladies et infections puis arrivant à expliquer ces localisations. D'après lui, une géographie mondiale des pathologies fait clairement ressortir trois facteurs :

- les effets de l'altitude (comme le montre l'exemple de la malaria, certaines pathologies disparaissent à une certaine altitude et deviennent plus virulentes à mesure qu'on se rapproche du niveau de la mer)
- le climat tropical, qui est littéralement malsain, qui est une source d'infections par des maladies très nombreuses et très dangereuses et une cause d'aggravation des maladies existant ailleurs
- le facteur insulaire

Mystère indépassable que ce facteur indéterminé ! L'île serait pathologique, mais à des degrés divers suivant la sensibilité acquise des populations aux épidémies. Inaugurant une manière d'envisager l'insularité comme étant à son comble dans les petites îles, Vidal précise :

« Les îles, du moins celles de dimensions réduites, semblent avoir leur nosographie particulière ; à en juger par le degré de virulence qu'y prennent les épidémies quand elles y éclatent pour la première fois ou après de longs intervalles. »

La loi géographique ainsi énoncée repose sur l'idée que l'addition des deux premiers effets ne suffit pas à expliquer la virulence d'épidémies survenues dans des îles basses et tropicales ! Les deux facteurs de l'altitude et de la tropicalité ont été exacerbés par un troisième. Mais celui-ci n'apparaît pas clairement à l'observateur. Les Corses, pas moins que les Italiens des plaines, ont été « *pourchassés* » par la malaria dans des villages montagneux et ont déserté la Plaine Orientale pourtant fertile et facile à aménager⁵⁴. Les Malais établis dans les îles de la Sonde, pas moins que ceux vivant dans la péninsule sont soumis aux fléaux des maladies tropicales. Que reste-t-il du facteur insulaire quand on annule les deux autres ? Certes, Vidal

⁵⁴ Cf. le chapitre sur la Plaine Orientale de Raoul Blanchard (1927 : pp. 57-58).

de La Blache se garde de prononcer sentencieusement ces généralités qu'il sait être fragiles, car les sciences médicale et coloniale en sont à leur début, connaissant depuis peu de temps un « *développement régulier* ». Ainsi il reconnaît qu'il subsiste beaucoup d'inconnues :

« *Nous ne connaissons pas toute la nature vivante qui nous enlace de mille liens. Dans ce monde d'êtres qui nous enveloppe, le rôle des infiniment petits commence à peine à être soupçonné.* »

Il n'en reste pas moins que le géographe est audacieux et relativement sûr de lui. Il est audacieux par devoir, en quelque sorte, laissant entendre qu'il revient à un maître de la géographie de faire entrevoir à toute la société la possibilité d'une rationalisation des implantations de population, en fonction de leur race, de leurs aptitudes physiques particulières. Les lois émises sont encore vagues mais déjà d'une grande valeur, ayant « *une utilité à la fois scientifique et pratique* ». Elles poussent à multiplier les observations, sur tous les théâtres, afin d'obtenir de meilleures estimations et la confirmation éventuelle de rapports à établir entre « *les climats, les sols, la végétation, la faune et les divers facteurs géographiques* » susceptibles d'entraîner des épidémies. Il est sûr de lui, ainsi que le montre l'expression de « *développement régulier* » appliquée à la science médicale comme science des influences géographiques. En effet, le progrès scientifique devrait être rapide dès lors que l'interdisciplinarité ne suppose pas l'affaiblissement du souci géographique mais, tout au contraire, sa pleine prise en compte dans l'« *alliance intime avec la cartographie, la statistique et l'ethnographie, dans cette vue plus compréhensive de l'ensemble des rapports des peuples, dans cette conception plus géographique de l'humanité* ».

Curieuse induction encore, que cette constatation de la virulence de l'épidémie insulaire ! Il est reconnu depuis longtemps, depuis bien avant les progrès réguliers de la science positive, que la virulence d'une maladie est fonction de l'état santé général d'un individu. La maladie la plus bénigne peut être mortelle pour un organisme affaibli, malnutri ou carencé, vieilli, qui ne peut guère trouver de ressources pour se guérir. Dans son ouvrage sur *La Méditerranée* (1936), Charles Parain note :

« *Jusqu'en 1880 on croyait que le paludisme était provoqué par des miasmes qui s'exhalaient des marais et des terres d'alluvions incultes, lorsque la chaleur les avait suffisamment échauffées et la médecine restait impuissante. On avait pu remarquer que la malaria atteignait surtout les couches les plus pauvres de la population, que les habitants aisés des villes, mieux nourris et mieux logés, y échappaient plus aisément. Mais la misère, la stagnation économique étaient des maux plus difficiles encore à vaincre que la malaria.* » (p. 48)

Précisant que les épidémies sur une île peuvent être séparées par un long intervalle, Vidal ne fait pas de l'île un espace pathogène au sens habituel du terme. La nosographie a donné pour curieux résultats que la virulence et non pas la fréquence des maladies était accrue. Que penser ? Il faut sans doute se résoudre à considérer le propos de Vidal comme étant incomplet. Il laisse implicite une ou plusieurs déductions.

Soit on présuppose que la virulence est liée à l'île comme zone de repli de parasites, de virus, de bacilles ou de germes pathologiques. La loi s'énoncerait alors ainsi : "sur les territoires insulaires, les germes infectieux et les parasites trouvent un refuge et ils y restent parfois en dormance quand ils ne renforcent pas leur caractère pathogène, produisant ainsi assez régulièrement des catastrophes". On déduirait de l'insularité la virulence des pathologies en tenant compte de l'accroissement du caractère pathogène des maladies par l'isolement. L'île agissant comme un creuset, un chaudron.

Soit on part du principe de bon sens énoncé par Parain. Alors, le géographe aurait présupposé que les îles sont des milieux assez hostiles à l'homme. Elles seraient trop à l'écart des voies de communication, elles auraient des ressources insuffisantes, (en eau potable, en nourriture diversifiée) et régulièrement surviendraient des famines ou d'autres accidents. De l'état physique des îliens découlerait un état sanitaire général assez insatisfaisant et, épisodiquement, des épidémies particulièrement virulentes.

I 22 Les genres de vie insulaire, vers une compréhension des peuples et une écologie des sociétés humaines ?

La notion de genre de vie est paradoxale. C'est une notion emblématique d'une façon d'écrire la géographie procédant à la comparaison systématique des réalisations indigènes à l'aune des possibilités scientifiques et modernes d'exploitation de la nature. Qu'il soit rural ou insulaire, le genre de vie est toujours rétrograde. Il ne manque pas néanmoins de grandeur, correspondant à une forme de pensée empirique et à un type de culture pré-scientifique.

On n'étudie plus en géographie les genres de vie insulaires, mais on l'a beaucoup fait. Il est important de se pencher sur cette époque charnière de la démarche géographique. C'est l'époque où le possibilisme se transforme en écologie des sociétés humaines. C'est celle qui commence à valoriser les approches culturelles, à se soucier de l'anthropologie comme geste des peuples pour corriger la naïveté de certaines appréciations des différences. C'est celle qui,

sans renoncer à l'approche psychologique, essaie de dépasser l'idée même de mentalité indigène. Un rapprochement est possible avec la pratique du principe de charité par l'anthropologue. La description d'un genre de vie insulaire par le géographe se rapproche de l'espèce d'immersion culturelle que veut réaliser un Malinowski pour découvrir la rationalité des Trobriandais mais s'éloigne d'autant de la démarche d'un Leenhardt qui s'apparente plus à celle de la géographie contemporaine, phénoménologique, soutenue par le paradigme de la démarche herméneutique.

Le paradoxe est plus précisément celui-ci : la notion de genre de vie n'est *a priori* pas géographique, mais biologique (pour les espèces dotées d'instinct) et anthropologique (pour l'être humain qui en est dépourvu), mais elle devient une notion centrale de la géographie, comme si elle avait été suscitée par la prise en compte des mentalités s'imposant de plus en plus dans le cadre des études régionales. Au moment où elle devient centrale, il est déjà trop tard, les genres de vie disparaissent, sont remplacés par des modes de vie métissés, trop hybrides pour mériter encore le titre de "genre de vie" avec la connotation normative attachée à l'expression.

L'homme et les îles : mentalité insulaire ou mentalités insulaires ?

Nous avons vu comment Vidal de La Blache, dans les *Principes de géographie humaine* (1921), expose sa position et insiste sur l'inertie mentale de peuples ou peuplades. Cette inertie mentale des groupes d'individus est le fait majeur de vastes périodes de leur histoire. Les sociétés humaines se retrouvent isolées, par leur genre de vie qui est en décalage avec celui de leurs voisins.

L'historien Henri Hauser, élève de Vidal de La Blache, insiste sur cette inertie mentale dans son étude du peuple corse. Dans une étude sur l'île méditerranéenne datant de 1909, le sous-développement corse est présenté comme lié aux genres de vie, ceux-ci étant « *profondément insulaires* » puisque deux déterminations se conjuguent, celle liée à la montagne et celle liée à la clôture maritime. Les Corses sont des « *montagnards qui ne voient la mer que de loin et que de haut* ». La mentalité apparaît alors comme une sorte d'absolu, c'est-à-dire de fait qui ne peut évoluer que violemment. La relativité demeure néanmoins, sur une échelle de temps

plus longue, puisque les Corses n'ont pas de destin au sens où ils peuvent changer de mentalité, à l'occasion d'une modification de leur organisation politique (devenir une sorte de colonie et cesser d'être un département où les lois ne sont pas appliquées) et sociale (en finir avec les activités destructrices, développer les communications). Cessant d'être pasteurs transhumants ou coureurs de maquis, quittant leurs refuges des montagnes pour habiter le littoral, ils cesseront d'être aussi farouches et aussi repliés sur eux-mêmes.

Quoique très schématique et réductrice, cette thèse anticipe la pensée développée par Pierre Gourou qui évoque un certain déterminisme de culture, quand des techniques d'encadrement joue localement le rôle de forces coordonnant les volontés individuelles à la manière d'un instinct de survie.

Dans l'édifiant « Avant-propos » de Raoul Blanchard à son guide des régions corses (1927) on découvre une autre espèce d'approche du problème culturel. En apparence généreuses, les déclarations de Blanchard témoignent d'une conception du monde qui opposent deux types de peuples, avancés et arriérés. Le ton amical et le propos moralisateur se mêlent en un discours paternaliste :

« Décrire en géographe ne signifie pas travailler avec froideur ; au contraire. J'aime la Corse, que j'ai deux fois parcourue à pied, pénétrant ainsi dans son intimité. J'ai essayé d'exprimer cette sympathie au cours de ce petit livre. Aussi n'ai-je pas songé à dissimuler les tares qui affligent ce beau pays. Elles sont dues à des causes dont la Corse n'est pas responsable, l'isolement insulaire, les agressions incessantes venues du dehors, qui ont éloigné d'homme des basses terres fertiles, l'ont rejeté en montagne, l'ont livré à la pauvreté et à la vendetta. Je crois fermement qu'on peut les extirper. Plus les gens du continent s'intéresseront à l'île, plus il y aura de chances qu'on persuade aux Corses que cet héritage du passé doit disparaître. »

Des échos de l'analyse de Hauser sont perceptibles. Ce propos reprend les lieux communs sur la Corse (vendetta et pauvreté). Même s'il est ici très évasif, le terme de « tare » transforme l'insularité en pathologie et en pathologie héréditaire.

L'accent mis sur l'isolement insulaire fournit bien une excuse à la population corse : la cause objective joue comme destin, la cause historique (les « agressions incessantes » venant de la mer) renforcent ce destin, le fige dans un genre de vie rude, rancunier, prompt à la violence. Rejetés dans les hauts de l'île, les Corses développent une attitude qui ne correspond en fait pas à leur véritable nature, qui ne demande qu'à s'exprimer à nouveau. L'encouragement du géographe vient à pont nommé pour secouer les mentalités, libérer concrètement le peuple corse de son destin. S'il s'agit d'un point de vue correspondant, par son recours à

l'explication historique, à l'étude du paysage humain, il ne s'agit en revanche pas du point de vue écologique à proprement parler.

Ce nouveau point de vue participe d'un approfondissement de la question du rapport des hommes et des îles.

L'homme et les îles, c'est le titre de l'ouvrage qu'Edgar Aubert de la Rüe publie en 1935 dans la collection "Géographie humaine" dirigée par Pierre Deffontaines. Cet ouvrage représente en quelque sorte une reprise des idées sur l'insularité émises depuis le début du siècle dans le cadre du possibilisme. *La Terre et l'évolution humaine* en est la référence théorique implicite et non pas l'œuvre de Brunhes qui fut pourtant le maître de Deffontaines.

Par exemple, évoquant « Les îles qui essaient », Aubert de la Rüe ne manque pas de rappeler que les habitants des îles n'émigrent en réalité pas davantage que les populations continentales et de noter qu'il est « *curieux de constater que ce sont bien souvent même les terres en apparences les plus hostiles à l'homme qui retiennent davantage celui-ci* » (p. 50). Ce goût du paradoxe reprend l'idée de Febvre suivant laquelle les contrées sont parfois mal exploitées car trop pourvues en ressources, avec cette psychologie contradictoire qui annonce si bien les récents développements philosophiques sur la rationalité imparfaite. D'où une idée relativisée de la rationalité humaine qui permet d'expliquer par exemple le saccage des ressources naturelles de certaines îles.

Le géographe se distingue par un goût prononcé pour le sensationnel et l'anecdotique, comme en témoigne de nombreux chapitres en fin de chapitre (sur les îles vides, la récolte du guano et la saliculture, le camphre, les centres de contrebande, les nécropoles). L'exotisme est pour lui – semble-t-il au vu de l'iconographie de l'ouvrage – d'abord la nudité des populations (photographies des canaques, des indiens Cholo, des Tahitiens ou des femmes et fillettes de l'île Santo). Les épopées et les aventures individuelles (comme celles des marins de la Bounty ou de l'équipage de Tromelin) sont systématiquement mises en valeur. L'auteur n'oublie pas les hauts faits des indigènes et leurs pans d'histoire douloureux, comme le massacre des Tasmaniens par les colons (p. 81) ou la traite des Canaques à la fin du XIX^{ème} siècle (pp. 82-83).

Mentionnant le rôle de refuge rempli par certaines îles, Aubert de la Rüe est conduit à cette constatation d'une porosité de plus en plus grande des milieux et cultures insulaires (p. 93):

« Par suite du développement considérable du trafic maritime moderne, beaucoup d'îles sont devenues des carrefours mondiaux essentiellement cosmopolites, où se heurtent les civilisations les

plus diverses et sont peu propices à la conservation des usages antiques. Bien souvent, c'est au détriment de la couleur locale et du pittoresque que le progrès a pénétré dans les îles. À cet égard les îles du Pacifique et bien d'autres également, hier encore fermées à la civilisation moderne, nous offrent un tableau assez attristant. »

Renforçant par son discours et son iconographie le caractère sensationnel des îles, le géographe relativise néanmoins l'attrait de l'île par cette constatation du déclin irréversible de la « *couleur locale* ».

La pensée d'Aubert de la Rüe est visiblement tiraillée par des tensions comme le montrent les reprises des thèmes de l'insularité et de l'isolement, comme refuge protégé, territoire enclavé, et comme piège spatial, trappe pour les populations qui se trouvent comme exilées du reste de l'humanité. Le traitement des questions économiques est également éclairant. Le livre se termine par des considérations générales de politique, laissant entendre que le travail de mise en valeur des îles ne fait que commencer. Les deux branches de l'économie (pêche et agriculture) n'ont jusqu'à présent connu qu'un début hésitant de diversification. Les îles sont à moderniser, à ouvrir au monde et particulièrement au tourisme, s'il s'agit pour elles d'avoir une chance d'échapper au déclin. Ce thème de l'ouverture était promis à un bel avenir.

D'une manière qui annonce l'éclectisme méthodologique, Aubert de la Rüe expose la diversité du monde insulaire en multipliant les anecdotes mais aussi en soulignant l'originalité d'îles remplissant des fonctions comme celle de lazaret, de prison, de relais ou bien de base militaire. La fonction productrice domine néanmoins avec l'éventail des productions agricoles, maritimes et non agricoles (mines et industries).

Le dernier chapitre consacré à la décadence du monde insulaire est significatif. Il reprend les constats dominants des sept premiers chapitres (faibles ressources en eau entravant le développement, menaces permanentes de cataclysmes, exploitation trop intense des réserves forestières, disparition d'espèces utiles, spécialement animales) et les actualise. La période coloniale s'achève sur un bilan mitigé. L'île agricole n'occupe plus guère de place dans le concert des pays producteurs.

De même qu'il faut actualiser l'idée d'isolement insulaire à la lumière du progrès des modes de transports, en insistant sur le phénomène d'isolement volontaire chez des individus et des peuples qui veulent trouver un refuge, il faut actualiser la grandeur des îles à la lumière des possibilités offertes par les techniques modernes. Le rôle stratégique des îles se maintient voire se renforce pour quelques îles en position de contrôler des détroits. Les aéroports et les

bases navales se multiplient. Mais le plus notable est le phénomène touristique. Celui-ci ouvre l'île au monde, à son économie capitaliste. Il offre surtout aux peuples insulaires une possibilité de commercer avec les autres peuples, plus prospères, plus industrialisés, plus entreprenants parfois.

Les genres de vie insulaires : des paysages humains en mutation

Il nous semble que le concept de genre de vie insulaire occulte mais ne nie pas les possibilités d'évolution des sociétés humaines. En effet, l'évolution peut être brutale quand l'inertie apparente masque une évolution souterraine et, soudainement, se précipitent les événements. Ce qui est souvent le cas, comme nous le verrons, dans le cas des phénomènes démographiques.

Comment donc la géographie classique rend-elle compréhensibles les évolutions sociétales ?

Dans le volume de la *Géographie Universelle* (dirigée par P. Vidal de la Blache puis L. Gallois) consacré aux États scandinaves, Maurice Zimmermann (1933) décrit en introduction le monde scandinave comme un archipel, doté d'une personnalité propre, dont l'unité est d'abord climatique. Les Scandinaves sont un peuple de marins, ayant conquis le littoral, apprivoisé la mer par la navigation côtière puis, poussés par la faim, s'étant lancé depuis leurs côtes vers terres septentrionales de l'Europe. L'importance du climat ne saurait être sous-estimée dans ce processus de constitution d'un monde maritime original. Zimmermann se livre à une analyse spatiale à petite échelle (p.2) pour construire l'idée d'un peuple "presque insulaire" :

« Aussi bien cette influence du climat a-t-elle agi de pair avec celle de la position géographique. Les pays scandinaves se détachent à l'angle Nord-Ouest du continent, dans une situation de bordure à l'égard des mers et des terres boréales inhabitées ; leur liaison avec le continent est plus apparente que réelle. En fait, ce sont des terres presque insulaires. Le Danemark, en dépit de l'enracinement du Jylland (Jutland) avec le corps de l'Allemagne, se comportait comme un archipel, au temps où il s'isolait derrière une bande presque infranchissable de forêts marécageuses, traversant d'une mer à l'autre l'isthme de liaison. Quant à la grande péninsule du Nord, elle est couverte vers l'Est par le large fossé baltique jusqu'aux parages du cercle polaire. Au-delà, l'isthme de Laponie, malgré sa largeur de 450 kilomètres, correspond à des terres si froides, si inhospitalières et si désertes qu'il n'a jamais joué qu'un rôle infime

pour la liaison de la péninsule avec le corps du continent. Seuls, les Lapons et quelques dizaines de milliers de Finnois ont filtré par-là. Bref, ce large passage tient plus de place sur la carte que dans l'histoire.

Cependant, un élément capital de liaison, la mer, a apporté un certain correctif à cet isolement.

»

L'idée de la mer comme média, jouant le rôle de « correctif » à l'isolement insulaire est capitale. C'est par la mer que les genres de vie insulaires typiques se constituent. Mais c'est par elle aussi qu'ils évoluent vers un mode de vie moderne.

Penser au genre de vie insulaire, comme le fait Zimmermann, c'est d'abord évoquer la vie quotidienne des marins, qui exploitent la mer et les côtes, récoltent les poissons dans leurs filets ou les mammifères marins avec leurs harpons. Mais ces gestes quotidiens sont en quelque sorte l'aboutissement d'un ensemble de choix, relatifs à des contraintes physiques. On fait certaines choses à défaut d'autres ; la pêche est d'abord d'appoint. Le genre de vie pure est une abstraction. Le genre de vie réel est souvent hybride, les hommes s'efforçant de compléter les maigres ressources de terroirs défavorisés avec les récoltes sur le littoral et les produits de la mer. Cette stratégie de survie donne lieu à une autre hybridation, celle de la production agricole et de la production artisanale via le commerce.

Relevant la nature favorable à la circulation du milieu et l'importance des flottes marchandes, Zimmermann souligne l'importance du commerce pour les peuples scandinaves. Là est le véritable effort d'« adaptation millénaire au milieu géographique » (p. 3). Là est le secret de la réussite de ces peuples, qui n'aurait pu survivre autrement que par l'intensification de l'émigration, déjà importante. Les premières tentatives de commerces, les antiques routes maritimes ont été modernisées par la technique moderne. Profitant autant que faire se peut de la mer et de la technique, les Scandinaves ont troqué leur genre de vie pour un mode de vie basé sur l'exportation (p. 4) :

« Au point de vue économique, les pays scandinaves, à côté de lacunes fatales dérivant surtout du climat, se sont toujours comportés comme un réservoir de matières premières et de forces élémentaires : jadis, les fourrures et les poissons, aujourd'hui, les bois, les minerais et la houille blanche. Cet excédent de marchandises disponibles pour le commerce extérieur est rendu possible par le faible pouvoir de consommation d'une population clairsemée. Si on le confronte avec les besoins considérables qu'éprouve la Scandinavie de produits qu'elle est incapable de fournir, il y a là une évidente sollicitation pour un actif commerce extérieur. Et c'est bien là, en effet, encore un trait qui

individualise les trois nations scandinaves : elles l'emportent sur la plupart des pays européens pour l'intensité du commerce extérieur, calculée par tête d'habitant. »

Cet exemple de genre de vie est intéressant pour notre compréhension du possibilisme et du type de relativisme qu'il met en œuvre. On voit le géographe à l'œuvre, qui "travaille" la notion de situation (déterminant un genre de vie) à l'aide de notions complémentaires (hybridation du genre de vie) voire contradictoires (pour rendre compte de l'évolution du genre de vie). Le possibilisme apparaît ainsi armé pour justifier les mutations affectant le monde des îles.

Ce monde des îles dans son ensemble est passé d'un genre de vie insulaire, souvent composite, à un mode de vie moderne, basé sur l'importation de produits de consommation et la nécessité d'exporter. Mais ni la proximité de l'Europe et l'industrialisation qui peut en résulter, ni la faible densité et surtout la maîtrise de la situation démographique, ne sont des facteurs vraiment déterminants. Dans les îles "exotiques", le géographe a découvert des systèmes de survie et des bricolages de culture étonnants.

Max. Sorre est le représentant de l'école vidalienne qui s'est le plus penché sur la question de l'écologie. Spécialiste de Pyrénées, il a été particulièrement attentif à l'introduction des concepts de cette science pour enrichir le discours proprement géographique et faire jouer les mécanismes psychologiques tantôt dans le sens d'une mentalité conservatrice, tantôt dans le sens d'une mentalité révolutionnaire.

Avec la notion de circulation, le possibilisme a atteint son acmé⁵⁵. Le géographe a réussi à rendre compte des îles et archipels comme autant de « *points remarquables* » (M. Sorre, 1948). La plus petite île, comme Wake (d'une superficie de 8 km²), simple îlot qu'on aurait pu oublier de cartographier (A. Hage, 1999 : p. 327) tout comme l'île de simple prestige, comme Guam (550 km²) conquise puis "cédée" par l'Espagne à l'issue de la guerre de 1898 (A. Hage, 1999 : p. 328), se révèlent en possession d'une valeur propre ! L'attention se porte sur la technique au point d'en arriver à l'idée que le véritable obstacle à l'habitation humaine des terres insulaires est l'hypertélie – en reprenant l'expression de Simondon. Ainsi, certaines îles pourtant charmantes et productives ne sont plus que des relais ou des ports sur les voies transocéaniques.

⁵⁵ Nous reviendrons en détail sur la notion de circulation au début du chapitre consacré à l'appréhension de l'espace comme espace archipélagique.

Relativement à cette question de la sur-spécialisation et de la relativisation de l'éloignement, c'est le tome II des *Fondements de la Géographie humaine* (1948) consacré aux « Fondements techniques » qui retiendra notre attention. L'ouvrage est divisé en trois parties :

- - I Les techniques de la vie sociale
- - II Les techniques de la géographie de l'énergie
- - III La conquête de l'espace.

Le chapitre III de la première partie, « Les nations et les États. Leurs conditions géographiques » amène des précisions sur ce qu'il entend par la situation insulaire. Sorre s'oppose à la thèse de M. Grousset qui réactive une forme de déterminisme climatique. Il est critique vis-à-vis de la position de Jules Sion sur le fait maritime (pour le cas de l'Inde). Classiquement, il développe une critique vis-vis de Jules Michelet et ses célèbres propos sur l'Angleterre qui révèlent une schématisation outrancière du déterminisme de situation :

« Mais les conséquences de la proximité de la mer ou de la continentalité retiennent l'attention. Il faut prévenir toute équivoque, écarter les tentations d'un dogmatisme rigide. Ces conséquences ne jouent pas avec une sorte d'automatisme. Pourquoi l'Inde du Sud a-t-elle perdu sa vocation maritime ? Un territoire peut être baigné par la mer sur tous ses fronts sans que pendant longtemps ses habitants prennent conscience d'une vocation maritime. A-t-on assez parlé, depuis Michelet, de la signification historique et géographique de l'insularité anglaise ? Mais l'Angleterre entre à une date tardive dans le cercle des puissances maritimes. Et nous ne pouvons plus parler de son isolement. Que l'insularité, par des effets contradictoires, doit être invoquée aussi bien à propos du particularisme britannique que de l'expansion anglaise, rien de plus sûr. Mais elle entre en composition avec tout un complexe de circonstances humaines qui lui confèrent son sens. Les inconvénients de l'éloignement de la mer pour les États continentaux ne sont vraiment apparus qu'avec les progrès des relations, de l'interdépendance économique des nations, au XIX^{ème} siècle.

Sans ces réserves, dans les conditions actuelles de la géographie politique, la possession d'une façade littorale sur une mer libre implique une grande somme de possibilités. Elle permet à un pays de participer aux grands courants universels. Elle élargit ses horizons matériels, ses horizons politiques, ses horizons spirituels. Elle contribue à orienter sa politique générale.» (p. 104)

Partant d'une remise en cause de l'idée de vocation maritime, la négation de l'isolement maritime est totale. L'éloignement est technique, apparu à l'ère de la technique ! Au chapitre V de la troisième partie, Sorre note le développement d'une espèce de réseau universel mais aussi le découpage de l'œkoumène en grandes régions de circulation. Chaque mode de circulation possède son propre réseau, présentant des avantages et des contraintes. La

modernité se caractérise par la mise en concurrence des réseaux et des modes mais aussi par leur collaboration afin de relier les territoires les plus éloignés.

Sorre analyse les fuseaux océaniques (p. 537 sq.). L'exemple de l'Atlantique Nord montre une concentration de lignes de transport de toute espèce. Les steamers se propulsent sur l'axe des latitudes moyennes, évitant la dérive des icebergs. L'axe méridional, jalonné par Madère, les Açores et les Bermudes, est celui des lignes aériennes commerciales. Complétées par des stations flottantes, ces archipels sont chargés d'assurer la sécurité des vols. Le mot "route" peut désormais être appliqué aux espaces maritimes d'une manière qui n'est pas métaphorique et l'océan devient peu à peu une partie de l'œkoumène à part entière, grâce à cette possibilité permanente de la circulation.

Il décrit en particulier le réseau Pacifique (p. 540) :

« Dans ces immenses étendues, les archipels ou même les simples îles jouent un rôle considérable comme relais. Les Hawaii sont un des nœuds de circulation les plus importants du monde. Les navires y font escale. Les avions venus de San Francisco s'y posent avant de reprendre leur vol vers Midway, Wake, Guam et Manille, ou vers les Samoa et l'Australasie. Le grand câble américain s'accroche aux mêmes îles que l'avion de Manille : de Guam, il envoie une branche par Yap vers l'Insulinde. (...) ».

À l'occasion d'une description du canal de Suez et du Panama (p. 549), il présente les îles comme les « *points remarquables* » de la circulation mondiale :

« Dans le domaine océanique, les archipels et les îles sont les points remarquables où vient s'appuyer la circulation. On a vu, à propos des techniques de navigation, leur rôle dans la découverte de la mer, et comment les navires se sont à l'époque moderne progressivement affranchis de leur sujétion. Non pas complètement. Le cas des Hawaii dans le Pacifique montre encore l'importance actuelle d'un archipel pour la circulation transocéanique : Honolulu est en relation régulière avec Vancouver, San Francisco, Los Angeles, Panama, les îles Samoa, Les Philippines et le Japon .».

L'organisme de la culture mondiale étend ses tentacules et ses antennes sur l'ensemble du globe. Reste à espérer la réalisation d'une symbiose...

On peut dire que ses efforts ont été couronnés de succès pour la géographie des îles dans son ensemble. La géographie s'est progressivement enrichie de faits précis concernant la manière dont les sociétés habitent les îles, voire les îlots. Surmontant l'exotisme de l'île et l'idée d'une différence systématique, mesurable car importante, entre les genres de vie continentaux et insulaires, les géographes ont forgé une conception du paysage humain insulaire, reconnu dans sa diversité et, surtout, sa fragilité. La disparition des genres de vie remplacés par des

modes de vie plus modernes s'explique ainsi sans doute moins par le goût prononcé des insulaires pour les produits de l'extérieur (explication psychologique qui a sa pertinence) que par la nécessité de trouver les moyens de développer la production, de faire face aux besoins nouveaux, de s'adapter aux contraintes de l'île (explication plus "objective" et plus charitable).

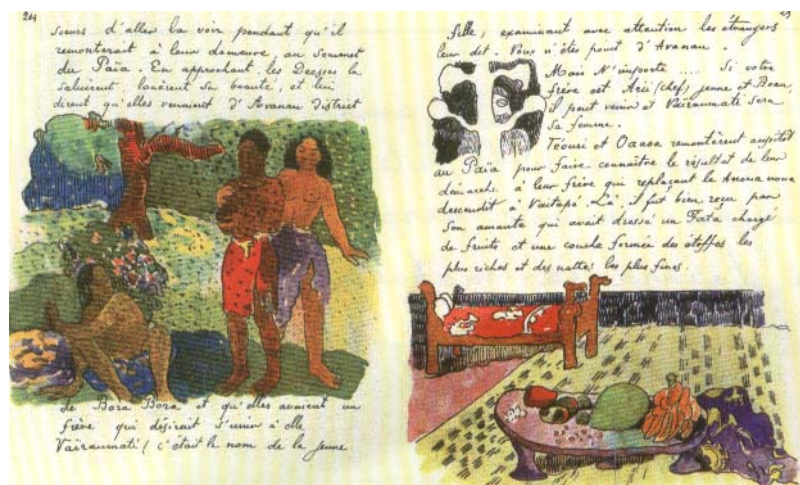
La présentation des Baléares (M. Sorre, 1934) dans la *Géographie Universelle* dirigée par Vidal et Gallois mentionne l'idée d'un dédoublement de la réalité régionale méditerranéenne en une variété continentale de référence et une « *variété insulaire* » (p. 138). Ainsi, d'après Sorre, les îles Baléares « *appartiennent* » au domaine méditerranéen du Levant, d'une triple manière, par leur origine c'est-à-dire la géomorphologie, par leurs traits, autrement dit leurs paysages, et par l'histoire.

La présentation débute par l'étude de la structure de l'archipel. C'est l'occasion que saisit le géographe pour évoquer l'idée d'« *unité insulaire* » (p. 149). On sent alors que l'expression n'est pas une simple périphrase destinée à éviter la répétition du mot "île". L'unité insulaire est la synthèse de phénomènes complexes. Par la suite Sorre insiste sur l'endémisme et discute l'évolution insulaire des groupes humains. La liaison de l'insularité et de l'endémisme résulte de l'importation par le géographe de résultats scientifiques de l'écologie. Dans un premier temps, Sorre se contente de noter que l'endémisme est remarquable surtout pour la flore insulaire, qu'il qualifie au passage de « *pauvre* », « *fragile* » et « *spéciale* ». La liaison de l'insularité et de l'histoire du peuplement est plus délicate. Il s'agit de la transposition de l'écologie à la société humaine, suivant le projet d'une géographie humaine réalisant la description des conditions d'implantation des hommes dans leur milieu. L'étude commence par rappeler l'ancienneté du peuplement, mettant en valeur le rôle de havre joué par les îles en raisons de leurs deux « *facteurs géographiques* », la situation et l'étendue. Ensuite, l'idée d'une écologie humaine se poursuit à travers l'exposition d'une dialectique de la fermeture et de l'ouverture du milieu. D'une part, le territoire insulaire réalise un « *confinement* ». Il accroît la compétition, cause la dégradation du couvert végétal, occasionne des déséquilibres à la nature. D'autre part, l'île est le théâtre de métissages. Elle reçoit « *tant d'alluvions humaines* » qu'émerge un type d'homme original. Celui qu'il faut qualifier de « *composite* ». Pour contrer l'idée d'une dégénérescence, Sorre insiste alors sur la vitalité de ce type insulaire, remarquable par son « *besoin d'expansion* », dont témoignent l'émigration à destination du continent européen et de ses colonies, et le « *tempérament pratique et pondéré* » sans lequel peut-être la population insulaire n'aurait pas prospéré, voire survécu.

Ainsi, sans se référer directement à la biologie, il porte un jugement globalement positif sur les effets du métissage. Le type composite serait l'adjonction à une base, le type catalan, d'apports qui l'enrichissent venant du type judéo-arabe. Raymond Lulle est donné en exemple. Enfin, en conclusion, le géographe affirme que l'archipel a pleinement réalisé son unité insulaire, sa fonction de carrefour, d'où le lyrisme sur la « *perfection de sa vocation géographique* ».

À lire Sorre, il nous apparaît que cette idée de l'insularité fait "fonctionner" le phénomène de l'isolement, comme ce qui permet à un lieu d'être le creuset de quelque chose participant également du biologique et du psychique, la race, le genre de vie, la culture, la langue, les mentalités etc. Dans l'opinion, les îles sont réputées pour le mode de vie particulier qu'elles offrent à l'habitant comme au visiteur en villégiature. Les insulaires sont ordinairement reconnus comme ayant une personnalité particulière, différente de celle qui façonne l'essentiel des caractères continentaux. Mais l'exotisme de l'île est un obstacle épistémologique tôt repéré par le géographe.

Paul Gauguin, *Ancien culte mahorie*, pp. 24-25



Quittant Paris en 1891, fuyant « *la civilisation mensongère et conventionnelle de l'Europe* », Paul Gauguin découvre les îles, Tahiti puis les Marquises (B. Danielsson, 1975). Il est ébloui par la nature tropicale mais très vite offensé par le pouvoir colonial et déçu de ne pas trouver un peuple encore sauvage. C'est moins un paysage physique avec ses contrastes qu'un paysage humain avec ses ambiguïtés qu'il découvre donc, prenant conscience de la force brute des formes d'art primitives et de la spiritualité originale des individus qu'il rencontre, des femmes, Titi, Teha'amana, Pahura. D'une certaine manière, les géographes des îles suivent Gauguin dans son émerveillement à l'égard des cultures plus que des paysages et,

comme lui, qui est arrivé à Papeete pour les funérailles du dernier roi, Pomaré V, pensent sans doute qu'ils sont arrivés trop tard.

Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, nouveau titulaire de la chaire de géographie du continent européen, Maurice Le Lannou déplorait la conquête de la civilisation technique, répandant son ordre nouveau sur le monde entier et englobant les genres de vie. C'était il y a plus de trente ans. Déjà la technique était présentée comme un phénomène majeur mais pouvant devenir incontrôlable. Déjà l'uniformisation culturelle était pointée du doigt. Les géographes se mirent à la recherche non de nouvelles contrées mais de lieux où les genres de vie pouvaient se protéger de la technique moderne et de la terrible rationalité économique qu'elle met en œuvre. Leurs recherches furent-elles couronnées de succès ?

Le genre de vie, notion sur laquelle nous revenons peut-être tardivement, correspond primitivement à l'idée d'une vie humaine s'insérant dans l'harmonie de la nature ; plus prosaïquement, il correspond à l'espèce de connivence qui peut s'établir entre les habitants d'une contrée et leur milieu. Pour que s'instaure une telle connivence, du temps est nécessaire. Il faut que s'opère une maturation de la culture, afin qu'elle soit de mieux en mieux adaptée aux contraintes de la contrée. Il faut aussi que certaines techniques soient utilisées par les habitants, techniques primitives mais suffisamment efficaces, qui se diffusent progressivement et se modifient graduellement. Le genre de vie est un mode de vie empiriquement élaboré, qui devient une manière d'être dans le monde.

Devenus des sortes de modes de vie fossiles, les genres de vie intéressent de moins en moins les géographes, y compris et surtout les géographes des îles. Le spécialiste des îles du Pacifique, D.L. Oliver (1952) évoque ainsi la seconde guerre mondiale comme un cataclysme. Suivant sa périodisation, les genres de vie primitifs ont connu une « *métamorphose* » durant tout le XIX^{ème} siècle, qui vit ici se construire une civilisation du cocotier, là se produire une "révolution sucrière" et dans quelques îles se développer un mode de vie hybride centrée sur l'exploitation minière (phosphate, nickel). La colonisation a produit ses meilleurs effets dans la première partie du XX^{ème} siècle, avec une amélioration tangible des conditions de vie et d'importants efforts pour alphabétiser et construire des dispensaires de santé publique. Mais la survenue de la guerre produisit une nouvelle donne, pour des îles comme Guam ou l'archipel des Hawaii. La modernité fit irruption avec son cortège de conflits idéologiques. Et la notion de genre de vie devint peu ou prou caduque.

Les facteurs de la vie maritime

Comprises comme formes originales de l'espace, les côtes sont pour la géographie classique sans doute les facteurs déterminants les plus souvent mentionnés à l'appui de la thèse d'une mentalité spéciale des gens de mer, partant des insulaires.

Deux idées sont amenées par les géographes. D'une part, on mentionne les articulations côtières pour justifier l'apparition d'un genre de vie tourné vers la mer. La multiplication des points de contact joue quantitativement (mais d'une manière qui demeure floue) ; l'accessibilité des côtes joue de manière qualitative, en offrant des grèves voire des plaines côtières et des lagunes, aux habitants du rivage qui deviennent pêcheurs, ramasseurs de coquillages, ou bien commerçants et marins, pilleurs d'épaves et des naufrageurs. Si les côtes sont hostiles, bordées de falaises par exemple, on découvre comme aux îles Féroé un genre de vie coupé de la mer mais basé sur la récolte des œufs des oiseaux de mer. Les atouts ou les contraintes du milieu semblent particulièrement nets.

D'autre part, on évoque l'absence d'*hinterland* ou la minceur de l'arrière-pays pour justifier une mentalité tournée vers l'extérieur. C'est ce que ne manque pas de faire Élisée Reclus à propos du Japon, se basant sur le fait que les Japonais ont basé leur développement à partir des estuaires, sur le commerce et la multiplication des échanges, par cabotage puis au long cours. Reclus propose une thèse surprenante, celle de l'harmonie des formes continentales et océaniques, des « *masses continentales et des nappes liquides* » (1869). C'est le Pacifique qui retient particulièrement son attention, étant d'après lui constitué de l' « *amphithéâtre* » des rivages déployés de la Tasmanie à la Terre-de-Feu, et la

« *ceinture des merveilleux archipels de la Polynésie* » (« *ces îles si belles et si nombreuses, que Ritter appelait la voie lactée des eaux, parsèment obliquement toute la largeur des mers du Sud, des Philippines à l'île de Pâques, et partageant l'immense bassin du Pacifique en deux nappes distinctes l'une de l'autre par leurs vents, le circuit de leurs courants et des ondulations de leurs vagues* »).

Reprenant des analyses devenues classiques, les cours d'Aimé Perpillou à la Sorbonne consacrés à la géographie de la circulation maritime (document sans date, vers 1960) font le bilan de ces facteurs. Classiquement, l'argumentation procède par juxtaposition d'exemples et de contre-exemples. Les côtes d'Irlande contrastent avec celle de l'Angleterre. L'insistance est finalement portée sur le thème de la technique : les écosystèmes répulsifs ne le sont que pour une société à un stade donné de son évolution technique.

Les rivages insulaires s'opposent au front de pénétration continental, constitué par une série de villes maritimes et de grands ports, « *front interne du littoral* » suivant l'expression de Semple que reprend Perpillon (p. 3). Les organismes portuaires sont des emprises territoriales, des réalisations grandioses témoignant du génie humain et de sa volonté de dominer le globe terrestre dans son ensemble. Par contraste avec l'activité des façades continentales, les littoraux insulaires apparaissent souvent comme des côtes qui fourmillent de petits ports naturels mais qui n'abritent que quelques bateaux de pêche, quelques caboteurs voire quelques barques et pirogues.

La vie maritime s'est d'abord développée dans des détroits ou de petits bassins, comme les mers malaises, « *suffisamment étroites pour que l'attraction mutuelle de leurs rivages puisse se faire sentir* » (p. 4) et profitant de vents assez réguliers et alternatifs. Ainsi l'île est apparue comme un site stratégique (p. 5) :

« Les îles ont souvent servi de cadres à des établissements maritimes ; elles ont servi de point d'appui à presque tous les peuples navigateurs. Situées à l'avancée de la terre ferme, les îles offrent à qui vient de la mer, un premier débarcadère pour atteindre le continent. De nombreuses îles de la Nouvelle-Angleterre servirent, à une époque récente, de point de débarquement aux colons britanniques : les Puritains s'installèrent dans Clark Island avant d'aborder et de fonder Plymouth. »

Point de débarquement, mais aussi repaire de pirates ! Puisqu'il faut y débarquer pour la conquérir, parce qu'elle a un domaine limité, l'île est relativement facile à défendre. L'île est un point de contact favorisant le troc puis le commerce régulier. L'île côtière est même un lieu de médiation qui symbolise la transaction, à la fois la mise à distance de l'autre et l'acceptation de l'échange, à l'instar des îlots faisant face à Nagasaki. Enfin les îles du large sont des étapes (p.6) :

« Au large les îles ont joué un rôle immense comme étapes de la navigation, au centre des grands bassins maritimes, où elles constituaient des atterrages épars et isolés. Ce rôle d'escale est apparu dès l'époque proto-historique pour les îles de la Méditerranée occidentale, la Corse, la Sardaigne, les Baléares. Ces îles furent des points de ralliement de toutes les nations maritimes qui utilisèrent le bassin méditerranéen, Étrusques, Carthaginois, Grecs, Romains, Vandales, Sarrazins, Catalans. Ce rôle d'étape a été également, en Méditerranée orientale, celui de la Crète et de Chypre. Par là s'explique que ces îles aient été politiquement soustraites aux pays voisins de l'Asie ou de l'Europe, pour tomber pendant très longtemps entre les mains des grandes puissances maritimes, et devenir non pas seulement des points d'appui du commerce méditerranéen, mais des positions stratégiques au voisinage des grandes routes maritimes mondiales de la Méditerranée orientale et du canal de Suez. »

L'analyse ne fait toutefois que commencer. Il faut maintenant faire parler les exemples, mesurer le décalage entre le cas général et la myriade de cas singuliers. L'histoire des techniques et des cycles économiques, l'histoire politique également, doivent être convoquées :

« En présence de tous ces exemples, il faut se garder néanmoins d'un déterminisme trop rigoureux. Nombreuses sont les fois qui n'ont attiré aucune population maritime, et qui n'ont dû leur peuplement tardif qu'aux récents progrès de la technique. Bien des flots perdus dans l'Océan n'ont pris leur valeur de position qu'au temps de la navigation à vapeur, comme dépôts de charbon, comme point d'attache des câbles télégraphiques transocéaniques et plus tard comme aéroports de relais ; c'est l'histoire de l'Ascension, de Sainte-Hélène, de Tristan da Cunha et, de nos jours, celle des Hawaï, de Midway, de Waks, de Guam.

Beaucoup de ces îles escales ne sont peuplées qu'en fonction d'une vie maritime née sur d'autres rivages et qui leur reste étrangère : ainsi les Açores inhabitées quand les Portugais les découvrirent en 1427 ; les Bermudes, vides d'hommes lors de leur découverte par les Espagnols en 1510 ; l'Islande. »

Le refus d'un déterminisme rigoureux doit être compris comme la prise en compte de grandes tendances, liées à des cultures diverses et variables :

Sans doute au cours de l'histoire certains insulaires, à l'étroit dans leur île, ont-ils eu une tendance à émigrer et à coloniser. Les Grecs ont été de grands migrants et de grands colonisateurs, vers l'Illyrie, vers la Thrace, l'Italie du Sud, la Sicile, toutes régions qu'ils n'atteignaient que par mer. D'autres grands migrants furent les Malais et les Polynésiens. Mais à côté de ces exemples combien d'insulaires n'ont jamais été attirés vers la mer : les Corses, avant tout pasteurs montagnards, les Irlandais, pasteurs et cultivateurs ; d'autres ont oublié ou négligé pendant de longues périodes de leur histoire leurs traditions maritimes ; d'autres enfin les ont entièrement abandonnées dans le même milieu où ils les avaient pratiquées jadis : ainsi les Anglo-Saxons venus en Grande-Bretagne par mer, oublièrent si complètement le métier de la mer que le roi Alfred le Grand dut faire construire ses bateaux sur des chantiers d'Allemagne.»

Par la diversité des destins, le facteur maritime remplace la vocation et, sous la plume de Perpillon, se construit la notion plus large encore de vie maritime. C'est un ensemble de tendances qui parfois sont peu, mal ou pas du tout développées. Des potentialités sont tardivement exploitées, d'autres ne le sont sans doute pas du tout. La façon dont se développe le secteur de la pêche est toujours instructive, l'exemple de l'Islande est remarquable (p. 7) :

« (...) l'Islande, entourée de bancs poissonneux, resta jusqu'à la fin du siècle dernier un pays de pauvres pasteurs, éleveurs de moutons, démunis du bois qui leur aurait permis de construire des bateaux de pêche démunis du sel qui leur eût permis de conserver convenablement le poisson capturé, démunis même de combustible, en dehors de la tourbe qui brûle sans donner de hautes flam-

mes, et qui, de ce fait, ne convient guère au séchage du poisson. Les éléments techniques manquaient en Islande pour faire naître le désir d'exploiter les bancs poissonneux qui pullulent autour de l'île. Pendant trois siècles les Islandais virent, sans en être jaloux, toutes les grandes flottes de pêche de l'Europe, raffer sous leurs yeux des tonnes de morues et des tonnes de harengs. La vie maritime s'implanta en Islande le jour où les Islandais purent acheter en Grande-Bretagne quelques vieux chalutiers déclassés en contrepartie de ventes de laine aux industriels de Manchester. C'est par un circuit extrêmement curieux et très éloigné des avantages maritimes locaux, que les Islandais sont venus à l'exploitation de leurs bancs poissonneux. A l'heure actuelle la pêche islandaise dépasse en poids celle du Danemark et celle des Pays-Bas : il a donc fallu une véritable révolution économique et une modification de l'état de civilisation: sous l'influence des échanges extérieurs pour que s'accomplisse en Islande une prise de possession de la mer, que la proximité de bancs poissonneux, connus et exploités par d'autres, de longue date, n'avait pas réussi à susciter chez les insulaires. »

L'absence de ressources (le bois) ou l'incapacité à les exploiter (le sel), sont - pour une part - explicatives, mais durant un laps de temps donné. Le négoce, l'imitation des autres peuples, le transfert technologique font évoluer les mentalités d'abord très frustrés (l'absence de jalousie). Les facteurs physiques sont donc bien déterminants mais seulement dans un contexte précis. Ce sont des facteurs subordonnés aux choix de vie et aux valeurs des peuples insulaires.

Siciliens ou Corses, Anglo-saxons ou Islandais, les peuples marins sont confrontés à des éléments difficilement maîtrisables, d'où leur attention particulière aux milieux, à leurs dangers comme à leurs potentialités économiques. La vie insulaire semble alors marquée par un esprit conservateur particulièrement fort même si ces peuples sont en réalité des novateurs et des explorateurs.

C'est aussi à la thématique de la vie maritime que doit être rattaché l'ensemble des études portant sur les îles-escales ou les îles-relais.

Cuba est l'exemple même de l'île-escale durant une partie de son histoire. C'est un relais naturel, puisque l'orientation des vents à travers l'Atlantique conduit les navires à voile à aborder à Cuba avant de remonter vers le sud-est des Etats-Unis. Yves Lacoste (1984) rappelle cette donnée géographique à très petite échelle qui marqua l'évolution de l'île. Quasi nécessaire par le régime des vents, l'escale est rendue obligatoire par décision politique. En raison du piratage, La Havane fut jusqu'au XVIII^{ème} siècle port de concentration de la flotte espagnole. Ainsi, comme le note Lacoste (1984 : p. 375) à la suite de J. Le Rivérend,

« l'économie de la partie occidentale de l'île fut longtemps essentiellement tournée vers l'avitaillement des navires (notamment la production de la viande boucanée dans de grands domaines d'élevage). Une bourgeoisie habanaise construisit sa richesse en pourvoyant en nourriture et plaisirs (véritable industrie de la prostitution) les équipages qui relâchaient parfois des mois. »

Le géographe note donc un décalage entre le développement de l'économie insulaire et l'apparition des premières fonctions portuaires, militaires d'abord, économiques ensuite avec l'avitaillement des navires. Ce décalage peut être renforcé, comme à Cuba en raison de la règle de l'« exclusif ». Il semble être assez constant, même pour les petites îles. Surveillance des flux, commerce, chantiers navals, transformation des matières premières, industrie de la prostitution... Dans le cadre de la géographie humaine, l'idée d'écosystème insulaire est celle d'une « implantation » qui s'apparente toujours plus à la greffe (recours à la technique) qu'au bouturage (procédé naturel). C'est l'écosystème d'un *homo faber*, une sorte de terrain qui est progressivement transformé par la puissance technique. Il conviendra de revenir sur cette idée des facteurs géographiques, en raison de l'importance de cette transformation opérée par les sociétés insulaires, à l'aide de techniques visibles et invisibles (le droit, la banque, les activités de service), ces dernières n'étant pas les moins efficaces dans la transformation des milieux ! Les géographes contemporains étudient des espaces insulaires où le facteur géographique tend à s'annuler, à grande comme à petite échelle.

Faisons le point sur ce que nous essayons de montrer, le caractère original de la géographie des îles, partant le caractère novateur de l'idée scientifique d'insularité construite en rupture avec le sens commun et non dans son prolongement. Avec cet ensemble de références aux œuvres fondatrices et aux travaux qui évoquent les genre de vie des insulaires, ce qui semble effectivement démontré est le caractère dialectique de l'idée d'insularité dans la géographie des îles. S'il est possible de repérer des facteurs de l'insularité, ceux-ci ne sont pas fixés par la nature ni par des représentations affranchies des conditions naturelles. Ils sont établis dans un contexte socioculturel. Ils ont une valeur historique et sont susceptibles de changement. Ils le sont d'autant plus qu'ils insufflent des idées nouvelles à la population des îles, en étant indissociablement ce qui confère une identité aux groupements humains et ce qui les ouvre à l'extérieur, au grand large, aux confins de la Terre.

Il reste maintenant à montrer le caractère non linéaire de certaines causalités à l'œuvre. L'idée d'insularité n'est vraiment distincte de l'idée du sens commun que si elle intègre la

complexité du réel et permet de penser des phénomènes chaotiques (“instables” plutôt s’il faut se référer à des œuvres éloignées de nous et éviter de verser dans l’anachronisme) ou bien des causalités qui sont circulaires à l’image de l’action de l’homme sur la nature et de la nature sur l’homme. C’est l’étude du peuplement des îles qui montre le mieux cet esprit scientifique attentif aux bifurcations et aux phénomènes complexes.

I 3 L'approche géographique de la question du peuplement et de la démographie insulaire

Il est sans doute nécessaire de dissocier deux types de faits, ceux dont le géographe doit tenir compte et ceux sur lesquels il peut baser son analyse, en nombre plus limité car beaucoup de faits notables ne sont en réalité pas très utiles dès lors qu'il s'agit de produire une explication de l'occupation de l'espace et du développement des sociétés humaines.

Les faits démographiques intéressent particulièrement le géographe qui a dû apprendre à les interpréter et à apprécier leurs effets quant à la manière dont les individus habitent leur territoire et instaurent un *modus vivendi*. Ayant des répercussions économiques et politiques, l'évolution de la démographie doit être scrutée. Elle peut être traduite sur un plan : des quartiers ou des villes se créent, à moins qu'ils ne se dépeuplent et deviennent des endroits déserts. L'*insula* est d'ailleurs, par opposition à *domus*, l'habitat collectif, l'immeuble qui aligne sur plusieurs étages de petites unités d'habitation. L'île au sens propre ou l'*insula* au sens figuré sont un dispositif de condensation de l'habitat et de concentration des populations. Localement, des contrastes s'accusent, parfois se déplacent. Attractif, l'intérieur d'une île peut devenir répulsif ; à l'inverse le littoral peut se gonfler d'une population cherchant à bénéficier à l'année d'un cadre attirant ou voulant résider en un lieu bien desservi par un réseau moderne de transport.

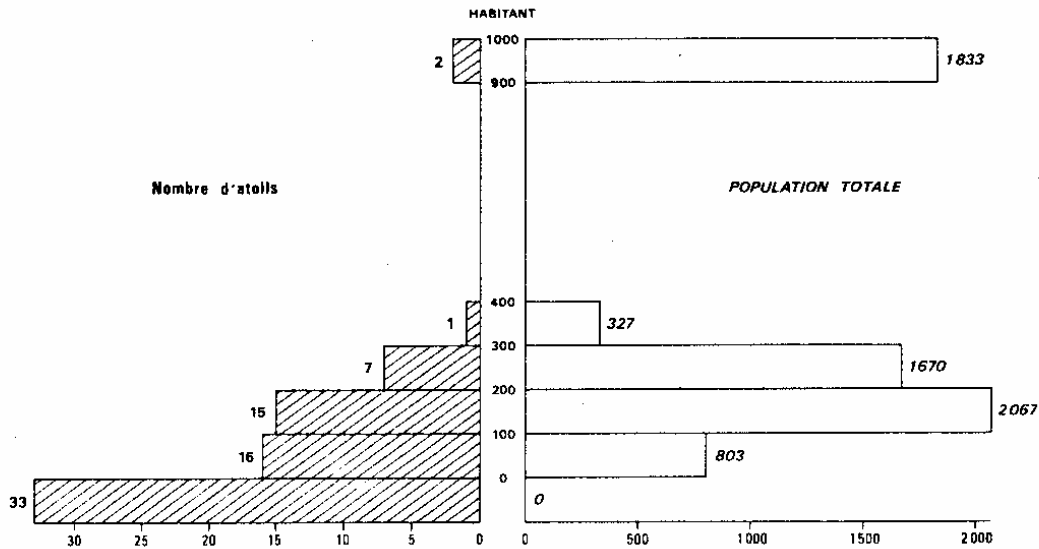
La démographie des îles connaît des évolutions rapides, répercutant des événements mais surtout des faits de circulation : la circulation des denrées (riz et autres produits agricoles de subsistance) mais aussi de biens nécessaires au développement économique (pompes, centrales électriques, biens de consommation divers) ou bien de produits comme les médicaments, les insecticides et les produits d'hygiène, nécessaires à la lutte contre les épidémies et à l'amélioration de l'état sanitaire de la population insulaire. L'histoire de l'île connaît ainsi des événements et possède un rythme démographique propre. L'événement insulaire par excellence est le débarquement d'une population de colons, temporaires ou non. La trajectoire démographique de l'île s'en trouve soudainement modifiée. En revanche, les migrations partant de l'île donnent l'impression d'un « *éternel recommencement* » (J.-C. Roux, 1984) même s'il existe aussi des exils définitifs.

À la classification des îles suivant leur position sur le globe (côtières et proches des continents ou océaniques et perdues dans l'océan) s'ajoute une opposition, celle de l'île vide d'habitants humains et de l'île occupée ou habitée.

Pour parler des îles, les mots sont toujours d'un maniement délicat, ce qui signale une difficulté théorique sous-jacente. Ainsi, une île n'est "vide" que d'un certain point de vue, ayant toujours ses habitants, même s'il ne s'agit que de plantes ou d'insectes, de colonies d'oiseaux ou de mammifères. Cette première difficulté de langage n'est guère préoccupante. L'expression d'"île occupée" est plus problématique. En prononçant l'expression dans différents contextes, on sent que l'île peut être "occupée" ou bien "habitée". L'occupation pourrait par exemple être le fait de chercheurs qui occupent une station de recherche, dans le cadre d'une mission déterminée, avant d'être remplacés par des confrères ayant à poursuivre la recherche ou bien à lancer un autre programme scientifique. L'occupation d'une île par des militaires n'est pas très différente. En revanche, une population habite une île en étant sédentaire. La sédentarité est certes relative, mais les alternances de voyages hors de l'île doivent être différentes d'un système de roulement, comme dans le cas de l'occupation militaire et scientifique. Les nuances sont alors infinies. Une île habitée peut être durablement désertée par sa population, comme Montserrat évacuée en raison de risques volcaniques. Une partie de la population qui habite l'île peut faire des va-et-vient avec l'extérieur, à l'instar de marchands itinérants ou de lycéens vivant la majeure partie de l'année en pensionnat. Dans le cas d'Agalega, îlots "habités" perdus dans l'océan Indien, faut-il parler d'une population insulaire à proprement parler ou bien d'une population résidente, quand la plupart des "habitants" sont des travailleurs saisonniers ?

Figure de la population des Tuamotu (A. Huetz de Lempis, 1984 : p. 104)

TUAMOTU : POPULATION 1977



Les mots ne sont pas d'un usage absolument réglé. Une île peut apparaître aux uns "occupée" et aux autres "habitée". C'est le cas des îles et îlots ayant une appartenance stratégique. Au large des côtes marocaines se tient l'îlot Persil. La rhétorique des uns réduit la présence humaine à une simple occupation, qui plus est illégitime, celle des autres considère une habitation ancestrale. Et ce, pour des motifs symétriques, à savoir légitimer une possession territoriale ! Le cas du peuplement à des fins scientifiques doit aussi être évoqué. Qui donc habite les îles isolées comme Tromelin ou l'île Amsterdam ? Seulement les oiseaux et les animaux marins ou bien aussi des hommes ? Alexandra Marois (2003) parle des Kerguelen comme d'un « monde exotique sans indigènes » et retient le terme "séjournant" pour désigner le personnel, qui forme une petite communauté en perpétuel renouvellement, doté d'une « culture transitoire » pour reprendre l'expression de sa conclusion (p. 82).

Le terme d'occupation est parfois employé avec la connotation d'une habitation précaire ou dépendante d'une autorisation. Précaire : c'est le cas d'atolls ou de petites îles qui sont dits occupés et non pas habités quand des menaces pèsent sur l'habitabilité du territoire (épuisement des ressources en eau, montée du niveau de la mer, population très peu nombreuse et en voie de vieillissement). Les insulaires de Pitcairn habitent-ils toujours leur île alors qu'ils sont tous devenus des employés du gouvernement britannique désireux de conserver une vaste Zone Economique Exclusive dans le Pacifique ? Les employés et même les propriétaires d'un hôtel, d'une île-hôtel comme aux Maldives ou aux Seychelles, sont-ils

vraiment des habitants quand leur présence dépend d'une sorte de concession accordée par l'État ? Y a-t-il ici des insulaires emphytéotiques, là des insulaires de passage ?

Si les mots sont d'un usage délicat, en revanche il apparaît avec suffisamment de clarté qu'une occupation durable se transforme insensiblement en habitation. Les êtres humains ne cessent pas d'un coup d'être des occupants pour devenir des habitants. Peut-être même n'ont-ils pas conscience du changement, si leur présence sur l'île ne correspond à aucun projet à court ou long terme, de rester ou de ne pas partir, mais à une sorte de hasard, celui d'être en un endroit à un moment donné. La difficulté théorique signalée par le délicat maniement des mots est celui de la présence humaine sur l'île qui peut être considérée comme une intrusion provisoire. Du point de vue du biologiste, l'être humain est un mammifère grégaire et ubiquiste, largement opportuniste. Sa présence dispersée sur les îles au milieu des océans n'étonne donc pas. Mais la présence des hommes sur certaines îles ne va pas de soi dans d'autres optiques, politiques et culturelles, sociales et économiques. Et l'attractivité des îles pose même un problème plus général, celui de l'obéissance à l'injonction "croyez et multipliez". La religion fait de l'œkoumène dans son ensemble le lieu de l'habiter humain, une création faite pour des créatures fécondes. Les êtres humains ne se trompent-ils pas quand ils pensent que les territoires qu'ils occupent sont faits pour leur occupation ?

La raison du nombre

L'attention portée à la démographie, à la densité de population, à son accroissement, caractérise la géographie des îles depuis son origine. L'île serait une terre menacée par le risque de la surpopulation, le « *banquet de la terre* » en miniature... L'île serait naturellement une terre d'angoisses malthusiennes ! Il nous semble en effet que c'est la question de la population et du surpeuplement qui a été le principal moteur du développement théorique d'une géographie des îles au XX^{ème} siècle.

La réflexion géographique à prétention scientifique se caractérise d'une manière générale par la relativisation de l'idée de surpeuplement, qu'on entende cette idée de manière fort naïve ou moins naïve, dans un cadre malthusien, peu ou prou fidèle au modèle original. C'est presque à une réfutation en règle du malthusianisme que les géographes se sont livrés, comme s'ils refusaient absolument l'idée d'un destin démographique pour les peuples, à petite comme à grande échelle !

Sous sa forme classique, le malthusianisme est effectivement l'idée d'un destin démographique des peuples. Naturellement et progressivement, pour une population animale quelconque, le poids démographique pourrait devenir insupportable et menacer la société si des mécanismes régulateurs n'intervenaient pas. Ceux-ci orchestrent une surmortalité ramenant le nombre des individus à un niveau supportable. Malthus aurait eu l'idée que les sociétés de l'espèce humaine n'échappent pas à ce destin, ne pouvant développer la production au même rythme que le croît naturel. Ainsi, les autorités auraient en charge d'inculquer aux populations le sens du devoir, enjoignant aux pauvres de limiter leur descendance et aux classes moyennes d'accumuler du capital. On parle de "néo-malthusianisme", pour désigner une idéologie particulièrement méfiante envers les conséquences d'un accroissement démographique durable, en particulier quand il concerne les classes sociales les plus pauvres voire des pays pauvres considérés dans leur totalité.

À grande et petite échelle, les idées de Malthus vont effectivement dans le sens de cette idéologie. Sans remettre en cause leur vulgarisation et le sens pris par les mots, il est néanmoins possible de considérer autrement le malthusianisme, sa défiance envers la fécondité et son idée d'un univers limité. L'île pour Malthus (1992) est un espace clos, relativement s'entend mais suffisamment pour bien montrer le principe de population à l'œuvre. Même la possibilité sporadique d'éviter les crises et les catastrophes par le commerce et la circulation humaine ne met pas les populations insulaires à l'abri des effets néfastes de l'accroissement naturel, toutes choses égales par ailleurs. D'où la thèse (pp. 114-115) « *une île, comme tout le reste de la terre, contient justement autant d'habitants que son produit actuel en peut nourrir* » et son complément, « *Mais, comme dans les îles, surtout dans les îles très petites, le nombre des habitants est distinctement limité, et comme cette limite ne peut être méconnue, il y aura quelque avantage à rechercher les obstacles qui y arrêtent la population, en prenant pour exemples celle sur lesquelles nous avons des relations claires et authentiques* ».

L'île est un révélateur de la tendance lourde de l'humanité à s'accroître au-delà de ses moyens de subsistance. Plus précisément, les deux mécanismes de régulation de la population y ont plus d'importance qu'ailleurs. Les populations sont davantage incitées à utiliser des freins préventifs comme la limitation des mariages (premier mécanisme, volontaire) ; les freins répressifs (second mécanisme, aveugle) y sont plus forts et violents, les guerres, maladies, famines et disettes s'y multipliant.

On a pu croire que le modèle malthusien est le premier modèle causal qui introduise de l'intelligibilité dans le cours des affaires humaines et des crises démographiques les plus violentes⁵⁶. C'est sans doute très excessif, mais la confrontation aux thèses malthusiennes semble bien décisive dans la construction d'une idée positive de l'insularité. Le débat sur le nombre des hommes a mis aux prises des précurseurs (mercantilistes contre physiocrates) ; il a de nombreux développements – multiples oppositions des stagnationnistes, défenseurs de l'idée d'optimum et des populationnistes évoquant le rôle de la croissance démographique sur l'innovation et la croissance économique.

⁵⁶ Il est possible de parler d'une conception malthusienne de l'île, contenue dans l'*Essai sur le principe de population*, en particulier au livre I, chapitre V « Des obstacles à la population dans les îles de la Mer du Sud ». Dans ce chapitre, Malthus s'intéresse aux îles de l'océan Pacifique, de la Micronésie et de la Polynésie principalement. Ainsi son modèle d'île est la petite île, pouvant faire partie d'un archipel mais bien isolée, n'ayant avec des populations continentales que des contacts accidentels. S'appuyant sur des récits de grands voyageurs et de missionnaires (Raynal, Cook, Vancouver, Anderson, La Pérouse, Bougainville) il limite son enquête à une période remontant au milieu du XVII^{ème} siècle, couvrant environ un siècle. Cette période est marquée par une influence des Occidentaux qui devient sensible, pour certaines îles. Mais le but de Malthus, désireux de tester ses résultats théoriques, est de dégager les traits culturels propres des sociétés insulaires, tels qu'ils existaient avant la rencontre avec les navigateurs et missionnaires occidentaux.

On peut remarquer qu'il oppose explicitement non pas les îles et les continents mais les populations insulaires, par exemple les « *sauvages de la Nouvelle Hollande* », et les nations continentales, comme le sont les « *tribus du continent d'Amérique* » (p. 114). L'île est ainsi conçue comme un territoire isolé démographiquement, puisque entouré par l'Océan matérialisant une frontière naturelle, et, surtout, exigu, puisque ses ressources sont visiblement limitées, même et surtout pour des esprits superstitieux et très primitifs adorant la Nature comme Mère. Malthus suppose donc que l'insularité fonctionne schématiquement comme une barrière. Isolement et exiguïté insulaires sont néanmoins le reflet d'un phénomène universel. L'isolement océanique est démographiquement dramatique. Mais le drame est relatif, au sens où il faut relativiser son caractère spécifiquement insulaire. En effet, sur les continents il existe aussi des barrières et chaque nation, devant défendre son territoire des nations voisines, est d'une certaine façon isolée. Plus la nation est « *civilisée et peuplée* », plus elle est « *contenue de toutes parts par d'autres nations* », et plus elle est « *dans une situation analogue à celle des insulaires* » (p. 114). C'est donc la densité de population sur un territoire donné qui est contraignante, à proprement parler, non pas l'isolement insulaire. L'isolement géographique est, par métonymie seulement, une contrainte démographique. Cet isolement est rompu par la navigation, sauf dans le cas de figure où toutes les îles sont peuplées et qu'un voyageur trouve à l'arrivée ce qu'il quitte, un espace également occupé, approprié et densément peuplé.

L'exiguïté est aussi relative aux faits de culture. Mais en un second sens. Il ne s'agit plus d'un point de vue relatif car fondé sur les apparences, mais de la relativité sous le mode de l'indéfini. En effet, l'exiguïté se comprend comme rétrécissement de l'espace par l'effet de la densité de la population qui évolue en permanence. Or si ce rétrécissement est un processus, la population doit aussi être comprise de manière dynamique. Ainsi, il convient de prendre en compte la capacité de la population à utiliser cet espace. Il faut considérer les techniques qui permettent de tirer un produit de l'espace occupé. Cette capacité est extrêmement variable. Elle peut s'accroître, dans la mesure où les techniques progressent (par invention de nouvelles techniques mais aussi contact avec d'autres populations, comme les Européens) et diminuer lorsque la pression démographique conduit les populations à sacrifier leur capital productif (par exemple le cheptel reproducteur sous le coup d'une famine). D'où une proposition générale, « *entre les îles, il n'en est aucune dont le produit ne pût être augmenté* » (p. 114). La fatalité est à l'œuvre.

Malthus et ses successeurs ont perçu l'importance du nombre des hommes quant aux possibilités de développement d'une société. Ne l'avait-on pas perçu auparavant ? Si, bien évidemment, mais le modèle malthusien éclaire le réel d'une façon vraiment originale et articule observation (« *rechercher les obstacles qui [...] arrêtent la population* ») et décisions politiques. La démographie devient problématique en mettant en lumière l'importance des techniques et des coutumes – ce qu'on appela les “techniques d'encadrement” en géographie tropicale. Sa surveillance et son contrôle apparaissent alors comme les premiers devoirs de tous ceux qui détiennent du pouvoir ou de l'autorité.

Auparavant, dans les époques où le souci de la simple survie primait toute autre considération, ce qui était important était le maintien d'une population à son niveau actuel. Ce qui était considéré comme menaçant était la disparition d'une ou de plusieurs lignées. Lutter contre la dépopulation pour renforcer la famille ou la tribu, voire l'État naissant (principe de Clausewitz). D'une part, l'idée suivant laquelle « *il n'y a de richesses que d'hommes* » (Bodin) est immémoriale. D'autre part, l'idée d'optimum était déjà présente dans les esprits, mais de manière naïve. En un premier sens, toute famille et toute cité ont leur nombre optimum, nombre nécessaire pour que la ou les lignées frères se maintiennent malgré les accidents toujours possibles. La démographie, chez Aristote par exemple, est une affaire de prudence, de *phronesis*. Avec le type de raisonnement propre à Malthus, les accidents démographiques ponctuels ne sont plus si importants car l'accroissement normal, naturel, de la population apparaît comme le premier problème politique, économique et social. Mais alors l'intelligence technique et la raison économique doivent se substituer à la prudence du sage.

Ce problème du nombre est d'autant plus redoutable, pour les penseurs qui le développent à partir d'une première intuition assez floue, que les implications morales, voire religieuses, sont nombreuses. Contrôler les naissances, n'est-ce pas s'opposer aux dieux ? De plus, intellectuellement, une tension entre deux notions majeures, le croît naturel et la densité de population apparaît au grand jour. La croissance démographique continue est, à terme, toujours une catastrophe. Mais l'accroissement de la densité du peuplement est nécessaire à la civilisation ! Le dilemme est majeur ; il fait osciller l'esprit entre une condamnation et une justification du dogme théologique “croyez et multipliez-vous”.

Comment les géographes des îles ont-ils pris position à l'égard de Malthus et du malthusianisme ? Ont-ils tous cherché à le réfuter ? Certains se sont-ils inspirés de son modèle explicatif du développement économique et social ?

Est-ce que les études du peuplement des îles forment seulement une branche de la géographie des îles ou bien est-ce qu'elles en constituent pour ainsi dire le socle ?

I 31 Le peuplement des îles

Reprenons les faits, tels qu'ils ont été peu à peu découverts. La navigation a permis aux peuples de conquérir les îles et de faire de la mer une sorte de domaine maritime.

Depuis les premiers travaux scientifiques, qui s'inscrivaient dans le cadre d'une problématique possibiliste, le peuplement des îles est conçu comme la conséquence d'un besoin d'échange entre les peuples, sous la double modalité de l'exploration de terres pouvant receler des ressources nécessaires à la survie ou des richesses négociables et de la mise en œuvre de circuits commerciaux reliant ces terres *via* des escales et des comptoirs. Revenons sur cet aspect factuel que nous avons trop brièvement indiqué précédemment. Qu'était donc la vie maritime des peuples insulaires, qu'est-elle devenue ?

Ce domaine a d'abord été un ensemble de domaines locaux puis, à partir de l'expansion européenne de l'ère des grandes découvertes, un vaste ensemble centré sur l'océan Atlantique, se prolongeant dans le Pacifique et l'océan Indien, s'étendant jusqu'aux zones arctiques et antarctiques. À « l'ère panocéanique » (A. Perpillou, 19) correspond une révolution dans les transports et dans la vie maritime. Les îles ne sont plus ni si lointaines ni si isolées.

On oppose ordinairement le cabotage aux transports maritimes modernes, dits "au long cours", caractérisés par un ensemble de techniques (gouvernail d'étambot, voiles latines ou motorisation, détermination de la position et de la direction du navire au sextant, compas gyroscopique, G.P.S.) mais cette opposition est de peu d'intérêt pour rendre compte du peuplement des îles souvent très ancien.

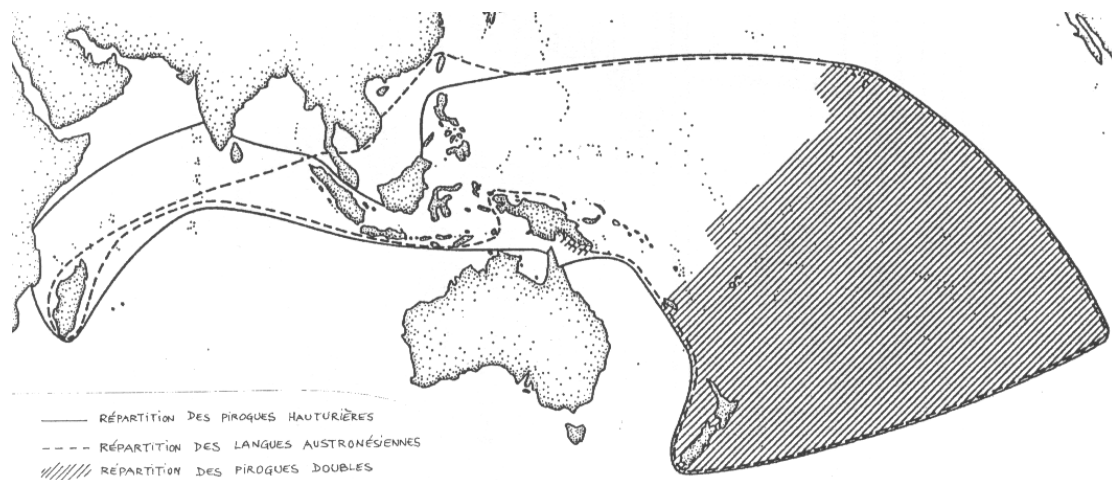
Le peuplement des îles fut d'abord celui du mouvement d'occupation des domaines locaux puis celui de la mise en relation des peuples, figés pour un temps dans les catégories du peuple indigène et du peuple colonisateur.

La découverte des peuples migrants

Le peuplement des îles est la grande affaire de la géographie historique des îles. Deux thèmes de recherche se sont imposés.

Le premier qui a connu une grande publicité dans l'opinion est le problème de l'origine des peuples insulaires et des moyens utilisés pour peupler les îles océaniques les plus éloignées.

Carte de répartition des pirogues doubles et hauturières, Ben Finley (1999 : p. 93)



Comme en témoignent les récits de voyage, les premiers navigateurs rencontrant les Indiens Caraïbes, les Polynésiens ou les Mélanésiens se rendirent compte de leur maîtrise de la navigation sur des embarcations parfois fort grande pour le niveau technique général de ces populations. Mais c'est très progressivement que fut levé le préjugé suivant lequel ces peuples dits "primitifs" pouvaient vaincre les distances.

Les peuples des pirogues sont des peuples de marins capables de franchir de grandes distances maritimes quand le besoin s'en fait sentir (cas des peuples fuyant des envahisseurs, comme les Taïnos devant les Caraïbes, ou la faim, dans le cas plus général des migrations ritualisées en quête de nouveaux territoires). Mais pour bien s'en rendre compte il fallait développer le dialogue avec les populations, reconstituer leurs migrations sur des centaines voire des milliers d'années, découvrir les instruments de navigation dont ils disposaient. Les géographes ont par exemple été impressionnés par les sortes de "cartes" des courants et des positions insulaires ainsi que par leurs techniques de navigation, relativement fiables même quand elles comportent une large part de jugé.

La compétence maritime se manifeste au spécialiste par des choix techniques (forme et taille de la voilure, fort ou faible tirant d'eau des embarcations, techniques de conservation des vivres également). L'idée s'est progressivement imposée que des peuples de marins comme les Polynésiens ont exploré les mers suivant un plan concerté, même si ce plan relevait de la coutume et non de la volonté politique centralisée d'un État moderne. Michel Orliac (1997, p. 53) expose ce mouvement des populations polynésiennes qui apparaît aujourd'hui comme une épopée :

« Il est raisonnable de supposer que le peuplement des îles a été précédé par de multiples expéditions de reconnaissance, mettant en œuvre des bâtiments légers et rapides, conduits par un équipage masculin réduit. Lorsque de nouvelles terres étaient découvertes, de véritables flottes de vaisseaux plus lourds étaient armées pour les peupler. Elles formaient chacune un véritable microcosme, ; arche de Noé portant toute la science d'un peuple, ses dieux, ses conceptions sociales, et aussi ses plantes et ses animaux précautionneusement acheminés depuis des îles infiniment lointaines du nord-ouest du Pacifique. »

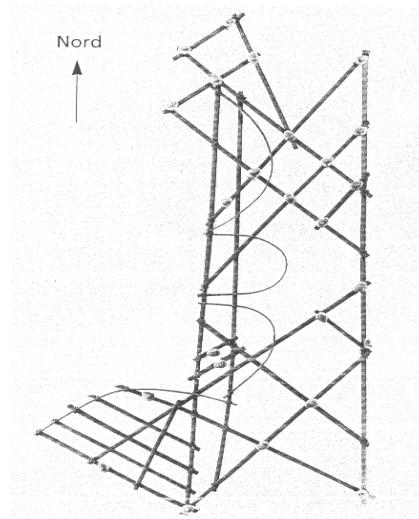
Orliac précise que les Micronésiens ont appris à représenter leurs routes maritimes, en créant des sortes de cartes dynamiques restituant des tendances affectant les vents et les courants. Cette reconstitution des migrations a donc aujourd'hui un double enjeu.

Il ne s'agit pas seulement de venir à bout de l'énigme de la présence des hommes sur des îles comme l'île de Pâques... Il s'agit de réévaluer les cultures insulaires qui ont d'abord été considérées comme des branches déviantes ou simplement égarées de cultures continentales bien développées, techniquement et socialement. Suivant cet *a priori* le peuplement ne pouvait qu'être accidentel : des familles jetées sur les flots, à bord de pirogues ou de radeaux de fortune, qui accostent miraculeusement sur une île. Le sort décidait de la réussite des périples, non pas l'habileté et la prévoyance des hommes. Sur l'île, dans un archipel quelconque, la population comme jetée là était obligée de s'adapter pour survivre et elle développait quelques compétences maritimes, liées à la pêche principalement. Cette idée du peuplement accidentel rejoignait ainsi l'idée de peuples sauvages, sans histoire.

À cet égard, il est notable que des populations insulaires, mélanésiennes par exemple, en sont venues à croire que leur présence sur les îles est accidentelle, par suite de leur identification avec une des tribus perdues d'Israël... Le mythe chrétien a ainsi recouvert l'histoire au moment paradoxal où l'occident commence à reconnaître cette histoire !

La question du peuplement des océans, en particulier par les Polynésiens, continue à faire l'objet de nombreuses études. Le problème des migrations dans la zone pacifique est, par exemple, un des thèmes de recherche de J.-C. Roux (1984).

Carte micronésienne des courants (M. Orliac, 1997)



Ben Finley (1999) a émis l'idée que les îliens du Pacifique réalisait une sorte de « *calcul mental hauturier* » pour réussir à voguer d'île en île des jours durant⁵⁷. Il s'est basé sur les travaux de Thomas Gladwin ayant lui-même recueilli auprès de pêcheurs Micronésiens les vestiges d'une ancienne culture de la navigation. Il a complété cette information avec les documents disponibles, propos d'indigènes recueillis par les premiers explorateurs, carte de Tupaia réalisée à la demande de Cook ou autres cartes pionnières. Par ces travaux mêlant histoire des techniques et anthropologie, dans une démarche comparatiste, on voit de mieux en mieux comment une navigation à l'estime devient une sorte d'art, couplant une science des positions stellaires, une mémoire des anciens périple, une capacité à jauger la vitesse en observant l'eau qui lèche les coques des pirogues...

⁵⁷ Les recherches de Ben Finley (1999) portent sur l'art du pilotage qui s'est conservé dans quelques îles. Disposant de compas magnétiques, les navigateurs des Carolines recourent toujours à une manière traditionnelle d'estimer la route, en se fiant aux étoiles. Cette navigation requière une mémorisation du cycle des levers et couchers de nombreuses étoiles, facilitée par des moyens mnémotechniques comme celui du grand baliste (p. 109). Elles portent aussi sur les traditions perdues. C'est le cas de pratiques hawaïennes et tahitiennes, également de l'art du pilotage des îles Marshall (p. 114) s'appuyant sur l'observation des ondes réfléchies des courants.

Un second thème majeur de recherche en géographie historique est celui de la chute de la population consécutive à la découverte des îles par les Européens. De telles recherches se prolongent dans l'étude des récents phénomènes de dépopulation liés à l'ouverture au monde des îles agricoles, dans le cadre d'économies nationales de plus en plus mondialisées.

Les îles victimes du dépeuplement ou d'une déperdition progressive de leurs forces vives

L'île est une terre de risques pour les géographes, mais la relativisation de l'idée de risque semble aller de soi ; anthropique, le risque s'opposant en général au danger, naturel et plus imprévisible.

Le syndrome insulaire se traduit par une surmortalité des populations insulaires consécutivement à l'ouverture de leur monde. Sans qu'il y ait nécessairement conflit, les populations insulaires sont les victimes de germes (voire d'idées) contre lesquels elles n'ont pas de défenses immunitaires. Théoriquement, les insulaires forment une population "naïve". Ainsi, la barrière protectrice que l'île accorde à sa population apparaît soudainement comme une surprotection, laissant les individus démunis devant le sort qui les frappe telle une peste foudroyante.

L'idée d'un tel syndrome est ancienne, correspondant bien au cadre possibiliste d'explication des faits de peuplement mais également à la sagesse populaire. Si les hommes sont capables de s'établir là où leur installation n'est pas soutenue par la prodigalité des milieux et se traduit par des pénuries chroniques et des contraintes sociales particulièrement fortes, ils doivent en quelque sorte en payer le prix par une sorte de fragilité de leur population à l'égard de la nature, dont les droits ne sont jamais bafoués sans que cela ne provoque des conséquences lointaines. Le thème du retour du naturel est constant dans la sagesse populaire : la nature reprend ses droits ! Pour les hommes comme pour les peuplements faunistiques et floristiques, la fermeture d'un milieu se traduit par une sensibilité particulière à l'ouverture.

Dans le cadre de la géographie coloniale l'attention portée au peuplement et à son évolution est très forte. Nous en donnerons un seul exemple. Médecin de profession, Louis Rollin a publié en 1929 une étude portant sur les îles Marquises. Il y étudie la race en anthropologue

(suivant les critères scientifiques de l'époque) et s'alarme de la dépopulation, qu'il fait remonter aux années 1880.

Rollin présente la société marquisienne sans trop sacrifier au mythe du bon sauvage. Il décrit une société bien organisée avant la colonisation mais restée sauvage comme en témoignerait l'anthropophagie. Il dénonce le mythe d'une race marquisienne ayant des caractères intellectuels et moraux spécifiques. De 1887 à 1926 la population serait passée de 5246 habitants à 2094. Ce déclin brutal aurait trois causes :

- les épidémies, dont la syphilis et la tuberculose, mais aussi l'influenza (qui a sévi en 1854)
- le "mauvais métissage" polynésien-chinois
- la non-adaptation des Marquisiens au régime alimentaire imposé par l'administration.

Rollin développe ce dernier point (pp. 65-68), voyant sans doute cette dernière cause de dépopulation comme étant la plus facile à combattre, par une bonne politique coloniale. La troisième partie de son étude, « Les Marquisiens au contact de la civilisation » se termine par un propos sur l'avenir de l'archipel. Il y défend l'idée d'un renforcement de l'implication de l'administration dans les affaires de l'île, en particulier :

- dans l'éducation, au sens large du terme (par exemple l'éducation à l'hygiène, la prévention de l'alcoolisme ou encore la moralisation des pratiques sexuelles)
- par une politique de santé publique dans les villages
- en dotant les îles des équipements nécessaires à leur désenclavement (jetées de pierre, postes de T.S.F., construction d'un aérodrome) et en multipliant les dessertes (si possible avec une ligne régulière de cargos et la création d'un réseau aérien avec les autres îles du Pacifique).

Dans sa conclusion, Rollin insiste sur les effets de l'insularité. « Les Marquises sont des îles : qu'on le veuille ou non, la mer influence toutes les formes de leur activité. Leur vie est fonction de la mer. L'Administrateur devrait d'abord être un marin dans le sens complet du mot. » Cette dernière formule renvoie à l'idée que la population forme une sorte d'équipage, particulièrement vulnérable, comme le sont les marins vis-à-vis du scorbut mais aussi des "mauvaises mœurs" et qu'il lui faut par conséquent un capitaine, fixant un cap et contrôlant les hommes avec bienveillance.

Cette façon de voir la population insulaire comme un équipage, dont les effectifs sont préoccupants dès lors qu'ils s'écartent d'une norme, sous-tend d'autres études, parfois plus récentes (par exemple des études "systémiques" comme celle de Claude Chanudet sur les îles de l'océan Indien, 2000). Mais la multiplication des lignes maritimes et aériennes et des échanges commerciaux a, en quelque sorte, changé la donne pour quantité d'îles. Aujourd'hui, comme nous l'avons noté, les genres de vie sont des survivances d'un monde en train de disparaître. La question du peuplement est toujours d'actualité mais se présente d'une manière différente au géographe.

Le second exemple que nous retenons illustre le lien entre le dépeuplement et la crise du genre de vie dans les petites îles, voire les simples îlots périphériques, parfois perdus dans l'océan, parfois isolés à l'extrémité de circuits d'échanges archipélagiques (à l'instar de Psérimos, dont l'ouverture au monde a été étudiée par Jean Scol, dans un article de *Cybergéo*). Notre guide est Louis Marrou, présentant « Le cas de l'île de Corvo » (2000). Cette étude reprend des éléments d'une thèse sur les Açores.

Confetti, île dont on n'entend pas parler : Corvo est d'abord une toute petite île de l'archipel des Açores, comme en témoignent sa surface de 17 km² et le tableau de l'évolution de la population sur cinq siècles (p. 192)

Source : INE, DREPA, CM de Corvo et João Saramengo (L. Marrou, p. 192)

Année	Nombre d'hab.	Année	Nombre d'hab.
1589	70 (?)	1920	661
1678	415 (?)	1930	676
1768	720	1940	691
1842	800	1950	728
1864	883	1960	681
1878	880	1970	485
1890	806	1981	370
1900	808	1991	393

1911	746	1998	300(estim.)
------	-----	------	-------------

L'insularité y est à son comble, « *quintessence de l'insularité* » (p. 188) du fait des difficultés d'accès mais aussi de la « *vigueur du relief et du climat* » (p. 189) ; Corvo présentent les traits qui s'appliquent aux autres îles de l'archipel mais en plus prononcé. Le géographe est frappé par la localisation de l'île comme dans un bout du monde (p. 188) :

« *On a à faire à un phénomène d'emboîtement qui place Corvo sous le regard de Flores, le groupe occidental dans la dépendance du reste de l'archipel (de l'île de Faial et indirectement de celles de Terceira ou de São Miguel notamment) et enfin l'archipel tout entier sous le "contrôle" du Portugal continental (et/ou de la côte est des États-Unis d'Amérique).* »

L'île est marginale ; elle est même marginale par rapport au cœur de l'archipel. Elle a secrété une société autarcique et des habitudes de diaspora.

Dans la seconde partie de cette étude récente, Marrou reprend l'idée de l'insularité portée à son comble, en mentionnant la comparaison de la société insulaire à une sorte d'huître (« *une société fermée, bivalve, recroquevillée sur elle-même une bonne partie de l'année* ») mais en s'efforçant surtout de rendre compte de l'ancrage de l'île dans son espace national, un réseau de transport moderne s'étant établi récemment, chargé d'assurer la continuité territoriale avec le reste de l'archipel et l'U.E.

Un paradoxe fait que si l'accessibilité de l'île s'est considérablement améliorée, en revanche la mobilité des insulaires a diminué ! En effet, les liaisons aérienne et maritime sont désormais régulières, mais la contrepartie en est la disparition de l'ancien système de transport, basé sur les navires de pêche, et l'instauration d'un système qui permet des voyages subventionnés (pour des raisons de santé par exemple) mais ne permet guère que ce type de voyage.

Comme beaucoup de petites îles, Corvo serait représentative de la « *rupture d'un équilibre séculaire* » (titre de la p. 198). Des symptômes peuvent être considérés comme alarmants. Il s'agit des problèmes liés à l'eau principalement et des possibles difficultés économiques liées à la mono-activité dans le cadre de la P.A.C. Mais d'autres signes ne trompent pas. La modernité a atteint Corvo, avec l'arrivée sur l'île des voitures et même des problèmes de stationnement. L'habitat est modifié, comme le montre le développement de la *Vila da Corvo* ? Le Plan Directeur Municipal de Corvo illustre le tournant de l'intégration économique affectant l'île et les désirs suscités chez les insulaires par cette intégration (désirs de consommation mais aussi volonté d'être mieux reliés au monde par les moyens modernes de télécommunication). La réforme de la production agricole s'est traduite par une

spécialisation (lait et veaux de viande) et une détérioration du fonctionnement du système communautaire du *Baldio* (pâturages commun). Les jardins de l'île ne fournissent plus que 40% de demande locale, pénurie de produits locaux ! Surproduction : la moitié du lait n'est pas transformée et finit dans l'auge des cochons ! Marrou met ainsi en lumière la fin d'une société close par le développement de l'esprit individualiste. La poussée individualiste est alors à la fois l'ouverture à la modernité et un ensemble de détériorations, des relations humaines, des terres agricoles, des perspectives d'avenir pour tout dire.

L'île est présentée comme un modèle. C'est d'abord un modèle de ténacité de la part de la population, même si le mode de vie moderne a presque triomphé de l'ancienne solidarité insulaire. C'est ensuite et surtout un modèle géographique : l'exiguïté du territoire permet d'étudier minutieusement les phénomènes de diffusion. Couplée à la faiblesse de la population, elle permet de cerner les phénomènes de décision : une sorte de géographie culturelle mêlant l'enquête de terrain et les biographies des acteurs est possible. Les motivations des différentes composantes de la population peuvent être cernées. Les mutations apparaissent rapidement. L'efficacité des mesures prises localement ou à l'extérieur de l'île peut être mesurée avec assez de précision.

Cette présentation de l'île comme modèle tient au fait que si le genre de vie insulaire a évolué, donnant lieu à un mode de vie mixte, ayant une origine continentale, l'évolution est relativement facile à circonscrire. Peu de personnes sont venues du continent pour y remplir une fonction technique ou administrative. Leur rôle sur l'évolution de la société peut être appréhendé de manière précise, de même que les autres facteurs d'ouverture à la modernité.

Mais Corvo est plus un îlot qu'une île à proprement parler. Est-ce un cas vraiment doté d'exemplarité ?

On peut l'avancer, du moins pour les petites îles et les Petits États Insulaires. Certes, il ne s'agira que de comparaisons, mais les chiffres du peuplement sont une source constante d'inquiétude pour les gouvernements des îles. Lorsque le MISD seychellois enregistre un total de 1200 personnes qui ont émigré durant une année (en 2002) le chiffre apparaît assez peu inquiétant, rapporté à la population totale de 82000 habitants. Mais le fait que l'émigration s'accélère et qu'elle concerne des professions comme les infirmiers et les enseignants relève le degré d'inquiétude des ministères et gouvernants locaux.

Sur l'île comme sur l'îlot, les dynamiques produisent rapidement des effets ; elles s'emballent souvent de manière catastrophique ; il y a des phénomènes de latence, mais en un laps de

temps le déclenchement s'opère, les phénomènes se produisent et s'amplifient... avant de s'arrêter soudainement, comme un feu de paille pourrait-on dire.

I 32 La question du surpeuplement

On pourrait croire que les géographes ont découvert la question du surpeuplement à travers la diversité des processus de densification de la population. Les populations de certaines îles seraient d'abord apparues comme surpeuplées, ayant de multiples stratégies pour transformer leur milieu et supporter collectivement le coût de la population. Certes, depuis les récits des premiers explorateurs, les îlots de peuplement dans la forêt vierge et les îles océaniques sont apparues comme des terres terribles, où règnent le cannibalisme et la pratique rituelle de l'infanticide. Mais ce qu'on peut désigner par l'expression "question du surpeuplement" est bien plus une question théorique ou fondamentale qu'un prolongement d'observations répétées ! Elle date des années 50, comme le souligne Gérard-François Dumont (2004), et de la multiplication des discours alarmistes. S'il existe une "bombe P", existe-t-il une "bombe P" ?

En la relativisant, mais aussi en la confirmant, les historiens ont montré la réalité de cette violence à l'œuvre dans les sociétés insulaires. Les géographes se sont en règle générale efforcés de dépasser l'anecdote pour saisir les causes à l'œuvre.

L'espace surpeuplé nécessite une approche à grande échelle. Il convient d'abord de localiser précisément les concentrations humaines. Il faut alors prendre en considération l'évolution de la population, relever d'éventuels cycles, tenir compte des variations récentes pour ne pas faire dire n'importe quoi aux chiffres. Une densité élevée de population suscite des implications sociales rapides et parfois dramatiques, à l'instar du déclenchement d'une migration (catastrophe au sens de rupture de l'équilibre) ou d'une guerre (catastrophe violente, en un sens plus classique).

Les modes d'exploitation des terres et des autres ressources alimentaires apparaissent comme des facteurs explicatifs décisifs. D'une part, on peut s'attendre à un déterminisme du milieu, la localisation des hommes se concentrant près des gisements les plus importants ou des terroirs les plus fertiles. D'autre part, la diffusion du progrès technique apparaît comme un

facteur limitant, le surpeuplement appelant la mise en œuvre de techniques intensives et l'augmentation de la circulation, des hommes comme des marchandises.

Ces faits se retrouvent sous une autre forme à petite échelle. L'exemple de l'Irlande est classique. Son intérêt théorique réside dans la constatation que l'histoire de l'île au XIX^{ème} siècle n'obéit guère à un schéma malthusien.

Reprenons les différentes interrogations de Dumont (2004) et transposons-les. Le risque de surpopulation insulaire est-il réel ou fantasmé ? Est-il jusqu'à présent confirmé par les faits ? Que signifie-t-il ? Est-ce une crise mécanique des ressources ou une aggravation de la pollution qui stérilise l'île progressivement ? N'est-ce que cela ?

Le nombre des îles, entre équilibre et déséquilibre

Comme nous l'avons vu, Aristote et les Anciens se souciaient déjà du nombre des hommes, c'est-à-dire de la population maximum ou maximale que pouvait contenir une Cité. Trop peu nombreux les citoyens ne peuvent défendre leur Cité ; trop nombreux ils créent des problèmes, à commencer par des problèmes économiques d'où découlent des problèmes politiques. On peut dire que la démographie est une obsession des savants depuis l'antiquité.

Le "nombre des îles" : l'expression désigne ici le poids démographique que la population insulaire fait peser sur le milieu. Liées à quelques observations de voyageurs et à beaucoup d'extrapolations, la surpopulation insulaire est un vieux thème des sciences de l'homme, périodiquement réactivé et périodiquement désactivé.

Dans un premier temps, pour montrer la force de la pensée relativiste, nous essayerons de comprendre les efforts des scientifiques pour désamorcer les angoisses, dont cette peur très irrationnelle mais très puissance de l'engloutissement de l'île sous le poids du nombre.

Nous retiendrons à cet effet un exemple particulièrement représentatif des discours critiques envers l'idée même de surpeuplement, le travail de Josué de Castro sur la faim dans le monde (1949). Dans la ligne d'Ester Boserup, le président du Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture livre une attaque en règles à l'« *épouvantail malthusien* » et remet en cause l'idée d'une Nature mesquine. La faim n'est pas une loi de la

nature, même si certains individus, désemparés par les crises, sociales et politiques, ne savent plus quoi penser et se rapprochent dangereusement de cette idée réductrice, démentie par les données statistiques fondamentales. Les terres émergées représentent 29 % de la surface totale de la terre et moins de la moitié se prêtent à une forme quelconque d'exploitation, seuls deux milliards d'acres sont cultivés. Cet îlot d'humanisation représente le huitième de ce qui est cultivable alors le progrès agronomique accroît continuellement les possibilités d'exploitation des sols sous des climats peu favorables. La faim est essentiellement un problème créé par l'homme, à mettre en parallèle de celui de la guerre. Le postulat est donc le suivant :

« *Le problème de la faim dans le monde n'est pas [...] un problème de limitation de production par l'effet coercitif des forces naturelles.* » (p. 35)

... « *dans le monde* », cela inclut les îles ! Ces petits territoires sont même, pour Josué de Castro, un exemple particulièrement intéressant. Car c'est sur un espace limité que se révèle très nettement l'effet des choix politiques. Ainsi, deux îles somme toute comparables peuvent connaître deux types de développement opposés !

Ce genre d'argumentation tranche avec les sombres prophéties qui furent produites dans les années 1930. Elle manifeste surtout une volonté de rompre définitivement avec les propos à tendance raciste (racisme envers les indigènes et envers les pauvres) qui furent parfois émis par des personnalités en charge de l'administration d'îles ou d'archipels. L'administration coloniale était obsédée par la surpopulation. Pour prendre un seul exemple, c'est en 1802 qu'un fonctionnaire hollandais se plaignait que Java fut surpeuplée de chômeurs (plainte cité par G.-F. Dumont, 2004 : p. 356).

À la suite de l'auteur de *La Géopolitique de la faim* de nombreux géographes prirent soin d'éviter l'écueil du néo-malthusianisme, idéologie peut-être séduisante à certaines périodes marquées par des difficultés économiques mais tout à fait représentatives d'un esprit non-scientifique, qui oublie de tenir compte de la liberté marquant le monde humain et qui pêche encore par manque d'intelligence, en triant les faits pour asseoir une thèse démentie par quantité d'observations. Depuis les années 70, époque du regain des discours alarmistes, les géographes des îles refusent une thèse qui multiplie les approximations et idées tendancieuses. Les néo-malthusiens prétendent tirer des leçons de faits obtenus avec des drosophiles dans un bocal, quand le monde n'est en rien une grande bouteille mais un système de territoires ouverts les uns aux autres !

En fait, attentifs à la transition démographique, les géographes des îles pouvaient plus que d'autres réfuter le malthusianisme. D'une part, il leur était difficile de souscrire à l'opinion suivant laquelle cette transition serait une norme – ce qu'elle n'est absolument pas, en toute connaissance de cause. Les îles n'ont jamais connu de stabilité démographique. Les régimes post-transitionnels y sont très divers. L'évolution de la natalité apparaît liée à quantité de facteurs politiques et culturels. La stabilité démographique n'est pas impérieuse, même sur une très petite île, dès lors qu'un système d'émigration s'instaure ou que des transferts de fonds s'organisent depuis une métropole, à partir d'une fraction de la population qui se voue à un mode de vie en diaspora. D'autre part, au vu du progrès indéniable que les îles ont connu en matière de santé publique, le recul de la mortalité infantile ne pouvait être sérieusement pris pour un drame, une sorte de bombe à retardement.

Le risque démographique apparaît comme une sorte de fantasme à celui qui a connu les ravages d'une épidémie sur une île isolée, longtemps dépourvue de moyens efficaces de lutter contre les virus et les autres causes d'infection.

La notion de surpeuplement conservée mais relativisée

La notion de surpeuplement n'a toutefois pas été abandonnée complètement par les géographes. Ceux-ci se sont efforcés de n'avoir pas une approche réductrice mais aussi de ne pas passer sous silence les problèmes qui, localement, peuvent effectivement se poser.

Le thème du surpeuplement insulaire reste fréquent, en particulier dans le cadre de problématiques centrées sur les externalités négatives et les atteintes à l'environnement.

On le retrouve, par exemple, sous la plume de Jean Gottmann (1960) qui dans sa présentation de la « Méditerranée américaine » distingue « *surpeuplement* », aux Antilles, et « *peuplement dense* », pour Haïti.

Plus récemment, dans sa petite synthèse sur *L'Asie méridionale*, Jean Delvert (1981) évoque le surpeuplement à Java et à Ceylan. Or, le surpeuplement de ces deux îles est l'occasion de deux appréciations, qui toutes les deux relativisent l'idée d'un trop-plein d'hommes.

À Java, dans les années 80, le "surpeuplement" se traduit par une densité pouvant atteindre dans certaines communes 1600 ou 1700 habitants au kilomètre carré et un émiettement des parcelles cultivées, avec une moyenne dans le centre et l'est de l'île d'environ 40 ares par famille. Delvert juge le surpeuplement très préoccupant (il y a un « *grave malaise* » dû aux

familles sans terre et à la dureté des conditions de vie dans le cadre du fermage, l'« *accumulation considérable d'hommes sur la terre* » conduit à « *un surpeuplement extrêmement grave* », p. 106) mais il montre comment la tradition communale de la *desa*, qui est heureusement restée forte, atténue notablement les effets de ce poids des hommes sur la terre. Aux mieux quelques familles sont aisées, la pauvreté est généralisée, ce n'est pas le paupérisme des *latifundia* ni la misère engendrée par les inégalités sociales du système des *landlords*. Cette homogénéité sociale fait que le système « *n'est pas injuste en soi, mais est faussé par une situation démographique extrêmement grave* » (p. 106). Entrant dans le détail, le géographe note les mécanismes qui atténuent les effets de la surpopulation :

- le système interdisant la vente de terres à tout étranger à la commune interdit la constitution d'une bourgeoisie absentéiste
- les travaux agricoles effectués en commun (comme le repiquage du riz) se doublent d'aides diverses aux familles, comme la construction en commun des maisons mais encore des sortes de services sociaux (aide aux orphelins, entraide obligatoire du *gotong-rotong*)
- les terres communales subsistent même si leur domaine s'est rétréci depuis un siècle, permettant aux plus pauvres de tirer quelques revenus supplémentaires

Si, en 1802, Java a 4 millions d'habitants, en 2003, sa population est passée à 123 millions. Le cas de Java est celui d'un surpeuplement objectif, qui s'aggrave, mais qui ne produit pas directement la misère des paysans, en raison de l'existence de mécanismes institués répartissant localement les ressources de la commune d'une manière relativement juste.

À Ceylan, le surpeuplement touche surtout la *Wet Zone*, au Sud-Ouest de l'île qui abrite une population misérable. Une famille dispose de 86 ares en moyenne, mais le chiffre ne veut pas dire grand chose puisque sur l'île existe le régime du *tattumaru*. Ce régime est présenté par Delvert comme étant directement issu du surpeuplement : une propriété indivise est partagée par plusieurs agriculteurs, qui se succèdent, année après année, pour avoir le droit d'exploiter la terre et d'en tirer des bénéfices. La moitié des rizières sont exploitées en métayage et s'il n'y pas, comme à Java, de véritables *landlords*, il existe en revanche de nombreux propriétaires absentéistes qui ont émigrés en ville. Le système du foncier agricole aggrave en quelque sorte les effets de la surpopulation. La relativisation de l'idée d'un poids démographique est moins produite par la prise en compte de cet effet structurel, que par la prise en compte de la réalité du système foncier dans son ensemble. En effet, la structure de la propriété agricole est un régime très complexe et sans doute très difficile à changer de

manière à produire sur le terrain et non sur le papier des effets positifs pour la frange de la population la plus pauvre : « *une nationalisation des terres, par exemple, en vue de les redistribuer entre les paysans, ferait un nombre considérable de victimes et peu de bénéficiaires* » (p. 108). Le poids démographique est renforcé par l'impossibilité de rationaliser le régime de la petite propriété. L'autre caractéristique de la structure foncière est le développement des plantations d'hévéas, de cocotiers, de théiers, sous la colonisation anglaise. Delvert note que les communautés villageoises ont été « *frustrées* » de terres, qui sans être exploitées en continu constituaient une réserve foncière. Le choix politique du développement des plantations industrielles s'est fait au détriment du monde des paysans dans son ensemble (p. 109) amputé d'une partie de son territoire sans autre forme de procès :

« *Un grave malaise existe donc ici. Il a pour cause principale le surpeuplement. Mais malaise foncier et surpeuplement auraient en partie comme cause les lois anglaises qui déclarèrent "propriété de la Couronne" des zones forestières présumées vides et dont les communautés paysannes tiraient parti pour leur subsistance (droits de pacage, cultures sur brûlis ou chena).* »

La biogéographie a souligné l'importance des terres marginales, apparemment laissées à l'abandon, mais en réalité utilisées pour une foule d'usage (cueillette et chasse, réserves de semences, de plantes médicinales et de bois, éventuellement quelques cultures traditionnelles). Étudiant le surpeuplement, le géographe découvre une histoire sur laquelle il ne peut être fait retour, une situation complexe faite de contradictions sociales et de déséquilibres dans les échanges très partiellement compensés. Mais il ne découvre pas de lien direct entre le surpeuplement d'une part, et le malaise de la population, d'autre part, la misère appréhendée objectivement et les représentations des populations victimes. Cette autre façon de relativiser le surpeuplement est de lui adjoindre en quelque sorte des phénomènes déclencheurs. La paupérisation résulte moins d'un progressif accroissement de la population, devenant excessif pour les terroirs exploités, que d'un cocktail de causes : la réduction des surfaces mais encore des ressources vivrières, l'amenuisement de la possibilité d'avoir un revenu complémentaire, de commercialiser une production artisanale.

À l'instar de John Burnett, auteur en 1966 d'une étude intitulée *Profusion et pénurie. Histoire sociale de l'alimentation en Angleterre de 1815 à nos jours*, le géographe des îles semble particulièrement marqué par une interrogation sur l'alimentation, mettant en jeu sa qualité comme sa quantité. Le spectre de la pénurie n'est pas écarté par l'observation d'une abondance actuelle. Sans être alarmiste, Burnett veut souligner une situation qui peut se

retourner rapidement. Il fait montre d'une sorte de "principe de précaution" dans la prévoyance de la situation alimentaire :

« L'étude des schémas alimentaires du passé ne peut à elle seule nous permettre de prédire l'avenir. Beaucoup de recherches sur les facteurs influençant le choix des aliments et l'évolution des habitudes alimentaires restent à faire et les travaux du diététicien doivent être épaulés par ceux de l'historien, du sociologue et du psychologue. Etant donné que nous entrons dans une période de ressources de plus en plus rares, où la pénurie peut remplacer la profusion même dans les pays riches, l'étude du besoin le plus fondamental de l'homme doit recevoir plus d'attention que par le passé.⁵⁸ »

Or l'évolution des habitudes alimentaires est lente et dépend surtout de l'évolution générale de la population.

Couplée à la pression des cultivateurs sur les friches et les espaces forestiers, la question de la qualité et de la quantité des ressources agricoles et de la pêche mobilise l'attention des géographes des îles. La production de riz des îles tropicales est particulièrement scrutée. Les îles demeurent des terres à risque !

La natalité et le sous-développement

Compter le nombre d'êtres humains habitant les îles, rapporter ce nombre à la surface totale ou à la surface habitable, mesurer les différents exodes, le développement des villes et les flux des diasporas, c'est prendre la mesure des problèmes humains de développement de ces sociétés insulaires confinées.

Pour les besoins de leur enquête, les géographes des îles étudient tous les faits démographiques. La nuptialité retient particulièrement leur attention, en raison des effets de l'isolement mais aussi des situations de sous-développement, se traduisant dans certaines îles par un âge précoce au premier enfant. D'autres faits sont parfois mis en valeur eux aussi en raison de l'insularité. Ainsi certaines études portent une attention particulière au poids démographique de la capitale ainsi qu'au phénomène d'urbanisation. Le taux d'urbanisation est un indicateur précieux pour appréhender l'évolution de grandes îles comme Madagascar (J. Razafimanjato et al., 2001). D'autres études, portant souvent sur de plus petites îles, accordent plus d'intérêt aux migrations touchant les jeunes adultes, les femmes, les enfants.

⁵⁸ Conclusion citée par Jean-Marie Pierre (1980) dans son compte-rendu de l'ouvrage, à l'occasion de sa seconde édition révisée en 1979

L'âge moyen du migrant est parfois exceptionnellement bas. Mais c'est la natalité qui a fait le plus couler d'encre, avec le débat sur l'existence de liens entre le sous-développement et une natalité défailante ou en excès (suivant une norme qui elle-même pose problème).

L'évolution de la fécondité par tranche d'âge est observée avec attention, pouvant être révélatrice de changements durables. À la natalité se rattachent les données sur la connaissance et l'utilisation de la planification familiale et des contraceptifs. L'impact des politiques mises en place n'est pas toujours aisé à déterminer.

Dans les pays insulaires qui connaissent une forte natalité et un taux d'accroissement annuel très élevé (supérieur à 3%) un indicateur des conditions de vie est le nombre d'habitants par habitation. Il dépasse désormais 14 pour Malé, île-capitale des Maldives (V. Cazes-Duvat, 2001b) et le chiffre ne cesse de s'élever malgré les efforts du gouvernement pour construire des quartiers sur des îles périphériques !

Les études portant sur la transition démographique et le surpeuplement des îles ont comme tendance générale de relativiser les phénomènes observés, non en niant leurs conséquences à moyen et long terme, mais en s'efforçant de faire la part des choses. La natalité n'est pas qu'une question biologique de reproduction, c'est une question qui implique l'humain dans son intégrité et a des prolongements avant tout politiques. Le malaise foncier de certaines îles est moins lié à un accroissement démographique réel qu'à un retard ou à un échec de la politique de réforme agraire. Avec un taux élevé d'accroissement naturel et en l'absence d'immigration, le géographe parle certes de contraintes physiques qui ont de plus en plus de poids (V. Cazes-Duvat, 2001b). Prenant compte de l'accroissement naturel dans certaines îles françaises, les concepteurs de l'*Atlas des Outre-Mers* (H. Godard coord., 1998) évoquent une « *acuité des problèmes de tous ordres* »

Un exemple particulièrement démonstratif peut être fourni, l'étude de Sophie Boisseau du Rocher portant sur la population des Philippines (1989). Dans son article, la spécialiste des questions stratégiques mentionne le rôle de la culture en général, en l'occurrence des mentalités populaires influencées par le catholicisme, mais encore celui de la culture politique, en dénonçant une attitude des élites passablement irresponsable. D'où deux parties. D'abord un tableau fondé sur des prévisions d'experts de la démographie de la sphère de l'ASEAN :

« L'obstacle majeur reste un taux de croissance démographique alarmant (2,5% par an). Une récente étude de la Banque mondiale (1968) sur la pauvreté aux Philippines a montré qu'en raison de l'accroissement démographique, même avec une croissance économique annuelle de 6% jusqu'à la fin du siècle, les salaires réels chuteraient de 3% environ. Tous les analystes s'accordent à dire qu'il faudrait ramener le taux de croissance démographique à moins de 2%, mais jusqu'à maintenant aucune mesure n'a été prise. Les réticences évidentes de l'Episcopat, l'indécision du gouvernement sur un sujet qui heurte une société machiste, ne permettent pas d'entrevoir la mise en oeuvre rapide et efficace d'un programme de planning familial. Cette croissance exerce une énorme pression sur un système éducatif et une infrastructure déjà surexploités. Les problèmes sociaux conséquents, la sous-alimentation ou la malnutrition, la pauvreté, le chômage (730 000 jeunes arrivent sur le marché du travail tous les ans), la politique de la santé et du logement, posent des contraintes énormes sur l'action du gouvernement. »

L'absence de politique démographique volontaire rend difficile tout projet de réforme dans les autres secteurs (logement, éducation). Puis, en seconde partie, une mise en rapport de la situation actuelle avec l'impéritie de l'oligarchie, trop attentive à maintenir ses privilèges et trop peu attentive aux déséquilibres socioculturels :

« Celle-ci est, par ailleurs, ralentie par des groupes d'intérêt encore puissants et bien protégés. L'oligarchie dans son ensemble se préoccupe davantage d'opportunités ponctuelles d'enrichissement, que de la situation générale du pays. Son opposition, sourde mais tenace, décourage les plus optimistes et laisse le temps aux réformes de s'enliser avant d'être oubliées. L'élan politique ou la contrainte de la loi indispensables à de tels projets n'existant pas, ceux-ci sont voués au mieux à un demi-succès, au pire à l'échec.

L'adoption et la mise en oeuvre de la réforme agraire, par exemple, illustre ces freins sociologiques au changement. Ainsi, longtemps attendue par huit millions d'ouvriers agricoles et plusieurs fois reportée, la réforme agraire CARL (Comprehensive Agrarian Reform Law) est un compromis boiteux entre un discours politique populaire et le maintien d'un solide statu quo. »

La géographie des îles déplace la question du surpeuplement vers celle des politiques de développement, étant donné que l'accroissement démographique influe directement sur la difficulté de mettre en oeuvre ces politiques.

À cette première forme de relativisation de l'importance de la natalité, s'ajoute une attitude pragmatique du chercheur. Si l'on reste sur l'exemple précédent des Philippines, il faut remarquer que, depuis l'analyse de Sophie Boisseau du Rocher, les pouvoirs politiques ont été confrontés à une grave crise économique, due en particulier aux retraits des Américains de leurs bases de Subic Bay et de Clark (1992) et aux turbulences islamiques dans le Sud. Dans

ce contexte, le gouvernement a relancé le programme de lutte contre la croissance démographique effrénée. Or, comme le remarque Michel Klein (2002), le fait que « *le cardinal Sin, archevêque de Manille, a réussi à mobiliser une majorité de Philippins contre les méthodes de régulation des naissances proposées par le gouvernement pour maîtriser l'accroissement de la population* » montre bien « *la détermination du peuple à faire prévaloir les préceptes religieux sur les impératifs économiques* » (p. 741). L'archipel éclaté, « *écartelé* » ou encore « *ébranlé par des problèmes récurrents* » (p. 750), ne peut guère compter que sur sa population. Celle-ci est fataliste, a un esprit d'aventure remarquable (ce que traduit sa forte émigration) et a fait du christianisme son ciment spirituel (l'Église jouant un rôle social important). Le démographe comme le géographe doivent sans doute tendre à l'objectivité, mais un des faits dont il faut tenir compte pour comprendre l'évolution de la natalité est précisément l'espérance de cette population et ses caractéristiques morales. Un ton ou même des idées alarmistes seraient en décalage avec cette réalité vécue.

Certains géographes font alors de la natalité le fait essentiel de la géographie humaine par lequel les îles peuvent être comparées. Prenons deux exemples.

Dans le chapitre de la *Géographie Régionale* sur l'Amérique moyenne qu'il a rédigé, Henri Enjalbert (1979) évoque le surpeuplement comme un leitmotiv. Se livrant à un panorama historique, le géographe rappelle d'abord les vicissitudes du peuplement des Caraïbes (pp. 1435-1444), l'implantation de colons européens, l'extermination des Indiens, l'esclavage et le système de la traite. Puis il se livre à une revue de détail (pp. 1444-1468). Sa présentation des Grandes Antilles est centrée sur le nombre des hommes, son évolution récente et l'observation ou non d'une transition démographique. La question de la natalité apparaît comme étant centrale.

De chapitre en chapitre, on a même l'impression que l'essentiel du travail de présentation est de mettre en rapport d'une part les données démographiques et d'autre part les chiffres du cheptel, de la production sucrière et des autres cultures d'exportation, des exportations de matières premières quand il y en a. Alors Haïti, avec son « faciès » et sa natalité galopante, apparaît comme un pays victime du surpeuplement, quand Saint-Domingue réussit à dominer cette explosion démographique avec ses plantations, ses exportations de café, de cacao et de bananes, ses raffineries de pétrole et les très bons chiffres du tourisme mais aussi une meilleure maîtrise de la démographie avec le planning familial. La comparaison est-elle éclairante ? Sorte de fatalité, le « *marasme* » haïtien, « *passage irrémédiable au sous-*

développement » (p. 1445) apparaît comme couplé à une absence de maîtrise de la natalité qui causerait un épuisement des capacités productrices du pays. En revanche, comparable aux pays d'Amérique centrale, Saint-Domingue « *ne manque pas de terres à cultiver et le surpeuplement n'est pas encore menaçant bien que la population ait progressé rapidement depuis un demi-siècle* » (p. 1445). Le cas de l'île de Porto Rico, en « *danger de surpeuplement* » dès 1940 (p. 1450), est également exemplaire suivant Enjalbert. Sa présentation donne à entendre que le principal souci des autorités nord-américaines fut de réduire la natalité des insulaires pour venir à bout de l'exode des Porto-Ricains vers les États de l'Est américain. L'industrialisation, la diversification de l'agriculture, le développement touristique, tous les programmes d'aide n'auraient qu'un but : augmenter le niveau de vie moyen de la population pour amener immédiatement une chute de la fécondité et un tarissement de l'émigration. Le pari aurait assez bien réussi, l'île serait devenue une sorte de modèle, même si les coûts de ce modèle ne permettraient pas d'envisager sa généralisation.

Plusieurs remarques sont possibles. Le ton n'est pas alarmiste, le géographe est seulement inquiet en raison des multiples « *dangers* » guettant les peuples insulaires. Il semble alors que le danger du surpeuplement ne serait que l'annonce de ces « *dangers particuliers* » dont la nature n'est pas précisée et qui restent peut-être indéterminés, ayant la capacité d'affecter soudainement et sournoisement les populations insulaires. En danger, les îles sont néanmoins présentées comme des « *modèles* », des « *“humanités” confinées* » qui s'efforcent de se constituer en nations et de participer au concert des nations. Le problème majeur est ainsi celui de la sortie de la dépendance. Il s'agit sans doute, pour les uns, de ne pas sombrer dans le sous-développement et, pour les autres, de progressivement réussir à se passer des aides et de relâcher d'autant les liens de dépendances à l'égard des puissances, des anciennes puissances coloniales et des nouveaux géants économiques. Au géographe, les îles apparaissent donc comme des espaces qui donnent prise à la compréhension, des territoires limités, des « *horizons partout bornés par la mer* » qui sont susceptibles d'être parcourus de long en large, du battant des lames jusqu'aux sommets. L'outil statistique (et sans doute les autres outils comme la carte) vient seconder le travail de repérage et de définition du divers. Il permet la saisie des particularités locales. Des rythmes sont plus aisément découverts, des mécanismes peuvent être soupçonnés et l'hypothèse de tendances peut être formulée.

Dans ses recherches sur l'île de Mayotte, Guy Fontaine évalue le poids démographique en multipliant les critères. Dans son allocution au colloque sur Mayotte (1995), le nombre

d'habitant par km² est la base du raisonnement. En 1994, il est de 215. Mais cette densité est comparée à celle des autres îles comoriennes (285 hab./ km² pour Anjouan ou bien 163 pour la Grande-Comore). Elle est aussi envisagée diachroniquement, mise en rapport avec sa progression constante et le taux naturel de croissance. Le fait que la pression démographique soit constante apparaît comme un phénomène inquiétant, rendant la progression « *“explosive”* » (p. 41). Le doublement de la population s'est opéré en une trentaine d'années. Le croît naturel est lui-même rapporté aux difficultés de mise en place d'une politique de contrôle des naissances. Ainsi le géographe ne prend pas seulement en compte les nouvelles bouches à nourrir mais aussi l'évolution de la demande d'emplois et la poussée vers les villes. Enfin et surtout il évoque deux données complémentaires, la densité agricole et l'étude de la répartition de la population. Ces deux types de considérations permettent de compléter le tableau démographique et de rendre sensible « *le degré de peuplement* », dénomination renvoyant au poids démographique, conçu dans un esprit aussi neutre et pragmatique que possible. Le nombre d'hectare de terrain agricole par habitant est d'après Fontaine une donnée décisive. Il s'en remet alors à l'autorité de Pierre Gourou et d'Alfred Sauvy. Ce nombre est de 0,5 ha/hab., très légèrement supérieur au nombre moyen des autres îles de l'archipel. Mais il est très bas pour une population qui, traditionnellement, tire ses moyens de subsistance de la terre, de quelques têtes de bétail, des champs de manioc et de maïs et des plantations de bananes ou d'autres fruits tropicaux. Surtout il prive de perspectives un certain nombre de jeunes, qui ne peuvent envisager de faire le métier de leurs ancêtres. Cette pression sur la terre est visible aussi lorsqu'on considère la répartition de la population, le nombre d'habitants à moins d'un kilomètre du rivage et les densités rapportées au relief. Il apparaît que la population mahoraise s'entasse sur la zone littorale, dans quelques vallées et replats. Le climat en revanche n'est pas discriminant. Les premiers villages se sont implantés là où la ressource en eau était importante. Aujourd'hui les nappes phréatiques ne suffisent plus à satisfaire la demande de la population urbanisée.

Ainsi, la question démographique est pour nombre de géographes celle de l'inertie des faits dans l'ordre humain, quand aucune loi biologique fatale n'ordonne le réel mais quand des habitudes produisent mécaniquement des effets, scellant les îles dans une destinée apparemment implacable, réclamant en réalité des choix politiques de développement.

I 33 La démographie, facteur explicatif de la géographie insulaire ?

La démographie fut longtemps pour l'opinion une sorte de fait naturel chaotique. Ainsi, elle n'attirait guère l'attention, sauf quand des seuils irréversibles apparaissaient comme franchis. Il s'agit des seuils de la surpopulation et de l'extinction, pour une population donnée. Alors les esprits s'échauffaient. L'imagination donnait naissance à des scénarios catastrophistes, à la nostalgie de l'époque bénie de l'équilibre. En réalité, une population insulaire n'est jamais vraiment en équilibre.

La démographie n'est pas seulement une collecte d'informations relatives à l'évolution quantitative des populations. C'est aussi la recherche des causes et des effets des changements observés. C'est une science qui, comme telle, s'est progressivement créé son objet et a appris à perfectionner son regard porté sur le réel en travaillant la façon de poser les problèmes.

Une spécificité de la démographie insulaire ? Christian Huetz de Lemps (1984) n'y croit guère. La question lui semble même déplacée.

Les actes d'un colloque sur la fécondité des îles⁵⁹ sont à cet égard assez édifiants. Le rapport d'Yves Charbit (1993) s'efforce de faire un bilan sur la transition démographique (exceptions de la baisse de la fécondité signalées à Haïti, Mayotte ou dans d'autres îles, réversibilité ou non du régime démographique, existence de plusieurs modèles, par exemple dans l'aire Pacifique). Charbit se demande alors s'il existe une spécificité de la transition démographique insulaire. Avant d'analyser l'émigration internationale et les flux de retour, il fait part de ses interrogations. D'une part, l'hypothèse d'un mécanisme endogène de limitation des naissances n'est pas à exclure, principalement pour les terroirs agricoles, quand la parcellisation des terres est anxiogène pour les couples en âge de procréer. D'autre part, des facteurs probablement importants n'ont encore fait l'objet d'aucunes études. Et il n'est pas sûr que les possibilités d'enquête sur le terrain puissent un jour combler cette déficience de nos connaissances.

Deux facteurs sont présentés par Charbit (1993 : p. 236). En premier, il faudrait envisager la possibilité d'économies d'échelle et d'une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des programmes de planification familiale. En second, il semble logique que la structure

⁵⁹ Colloque international "Fécondité et insularité", Saint-Denis de La Réunion, du 11 au 15 mai 1992.

diasporéique de certaines populations insulaires ait une incidence sur le régime démographique. Les réseaux familiaux peuvent être un facteur de diffusion des connaissances sur les pratiques de contrôle des naissances mais aussi un puissant frein à leur utilisation, par conservatisme et contrôle des individus au sein du groupe.

La science démographique comme clé de voûte des sciences sociales

Nous commençons cette partie de l'enquête en nous penchant sur une recherche doublée d'une réflexion théorique qui peut sans doute être prise comme modèle d'un type de pensée conservateur.

Se plaçant dans le cadre théorique de la géohistoire – cadre des plus problématiques sur lequel nous ne cesserons de revenir – Pierre Chaunu affirme : « *Ce qui est fondamental, c'est quand même le nombre des hommes, le dialogue, la transmission de l'information* » (1994 : p. 223). Cette formulation à l'emporte-pièce cache une réflexion aux multiples intuitions méthodologiques.

La révolution néolithique est une révolution dans la production qui engendre la possibilité de la concentration humaine, les premières villes, les regroupements de plus de mille hommes. Jéricho en est le symbole. Mais la causalité du développement est complexe, dès cette lointaine époque. Le lien entre production et concentration est trompeur, si l'on pense que c'est la métamorphose du premier phénomène social qui génère le second, mécaniquement ; en réalité « *la ville n'est pas née de l'agriculture, mais l'agriculture de la ville* », car c'est déjà la communication qui opère lorsqu'on évoque la modification des techniques de subsistance. François Dagognet a développé cette intuition dans une argumentation anti-platonicienne (1984, chapitre 2) dénonçant l'illusion récurrente de la « *métaphysique de l'être* » ou « *de la dissociation* » et célébrant, avec Hegel, « *la victoire sur le temps et l'espace, grâce à une double procédure de condensation (l'espace) et de déplacement (le temps, le transport* » (p. 60 et p. 115). De même, pour Chaunu (1994 : p.224) qui s'efforce de penser les mécanismes de concentration, « *ce sont les besoins suscités par la réunion des hommes qui ont engendré ce mode de production* » basé sur les céréales. Mais alors, le développement des villes et des civilisations apparaît comme réversible. Une crise démographique peut amener la destruction du réseau des échanges et des communications,

causant l'effondrement d'une civilisation jadis brillante. Exemple archétypal, l'empire mexica (pp. 224-225) :

« À partir d'un certain degré de destruction, les réseaux se défont complètement. Peu à peu, cette vision de l'histoire s'est imposée à moi : de tous les phénomènes, celui qui est matriciel, celui qui est au départ et qui commande le monde, c'est la densité des réseaux. »

Méthodologiquement, la conséquence est majeure. Ce renversement de causalité appelle en effet pour le chercheur la nécessité de l'utilisation la plus large possible des méthodes quantitativistes. Dans *Séville et l'Atlantique*, Huguette et Pierre Chaunu (1955 : p.19) soutiennent que, pour le spécialiste des sociétés passées : « *Il fallait mettre le chiffre au cœur de l'entreprise, refuser délibérément de ne rien accepter qui ne fût mesurable, ne rien construire qui ne vînt s'ordonner autour de la série élaborée.* » La notion de seuil se précise. Il ne s'agit plus de l'estimation empirique du nombre des hommes nécessaires pour que les lignées se poursuivent indéfectiblement. Le seuil démographique le plus important est celui qui oppose, à une époque donnée et pour un territoire déterminé, un espace relativement vide et un espace densément peuplé. Chaunu utilise l'expression de « *monde plein* » (en Occident, à l'époque moderne, plus de trente ou quarante habitants au kilomètre carré). « *Je crois cependant [même si les seuils sont des réalités floues car relatives au développement des techniques] beaucoup à certains seuils. Ces seuils sont toujours des seuils de communication.* » (p. 226)

Ou encore, dans *Histoire, science sociale*, (1974, p. 86) Chaunu suggère qu'il faudrait en sciences sociales penser le rapport du sol et du nombre des hommes comme une sorte de superstructure. L'évolution de ce rapport a ordinairement un indice, l'âge des femmes au mariage qui conditionne grandement le taux démographique en descendance finale :

« *Les historiens ont jusqu'ici laissé échapper la corrélation, à mon sens essentielle, celle qui lie ces modifications à l'instauration d'un nouveau rapport de l'homme au sol et de l'homme à lui-même : le monde plein et le retard de l'âge des femmes au mariage. Tout le reste – alphabétisation, État, capitalisme, techniques de navigation après celles de la route terrestre...– est conséquence.* »

Les chercheurs se sont habitués à voir les événements à travers le prisme de chaque société. C'est une bonne chose mais qui peut masquer l'essentiel. Les phénomènes de démographie sont des causes plutôt que des conséquences. Cela, même s'ils s'organisent en systèmes extrêmement variables et que demeure problématique la « *supériorité intrinsèque* » du *new pattern* (ou *european pattern*) sur les autres formes de civilisation. Un déterminisme géographique à la Braudel (la géohistoire classique, plus qualitative) est ainsi refondu dans

une méthodologie originale, avec des emprunts patents au Vidalisme. Donnant l'exemple de l'Italie, qui serait, par sa « *configuration* », naturellement tournée vers la mer, Chaunu confie (1994, p. 234) : « *Je crois quand même que, parmi les déterminants de l'homme, l'espace dans lequel on vit, l'espace tel que les générations l'ont façonné est un élément tout à fait important.* »

La direction conservatrice de cette pensée se voit en particulier par une défense du droit du sol reliée à l'idée que l'« *espace* » et la « *durée* » sont les données immédiates de la conscience

. « *Le temps est en fait le produit de leur rencontre, car ce qu'on mesure ce n'est pas le temps mais le mouvement. Lorsque vous demandiez aux paysans de la Corrèze à quelle distance se trouvait telle ferme, ils vous répondaient : tout dépend de la manière dont vous marchez. Ils vous faisaient marcher et disaient qu'il fallait une heure ou une demi-heure. Ils ne séparaient pas l'espace et la durée.* » (pp. 85-86).

D'une manière générale, pour ce courant de pensée incarné par Chaunu, la complexité géographique est directement liée à la densité démographique, à la croissance démographique (liée au progrès de la science médicale, qui n'est que rarement en phase avec le développement des infrastructures d'un territoire, des moyens éducatifs, du marché de l'emploi etc.), à l'existence de migrations (étant entendu que localement, l'existence d'un flux migratoire peut avoir des répercussions aussi bien négatives que positives, pour le territoire de départ comme pour celui d'arrivée des migrants). Ces flux sont souvent perçus comme inquiétants. Le fait démographique est objet de polémiques, même peut-être parmi les spécialistes. Il n'a longtemps fait l'objet d'aucuns consensus. Le nombre des hommes, spécialement sur de petits territoires, peut être jugé excessif mais aussi, assez souvent insuffisant. L'île semble courir à sa perte lorsque sa population grandit et apparaît soudainement comme une charge trop lourde pour la nature... déboisement généralisé, agriculture en crise, techniques de pêche inefficaces, et partout des équilibres rompus ! Le destin de l'île de Pâques surpeuplée, acculée à la famine et à la guerre civile en attesterait⁶⁰. Elle court aussi un grand danger quand sa population diminue, s'exile ou n'arrive pas à atteindre les seuils de natalité et de mortalité nécessaires au renouvellement de ses

⁶⁰ Le destin de l'île est actuellement l'objet d'une controverse (T. Hunt, 2007). Certains comme Michel et Catherine Orliac nient l'écocide, avec comme argument que la végétation était vulnérable à une période de sécheresse prolongée qui s'est peut-être produite. Il nous semble que les récentes découvertes des archéologues ne modifient guère la leçon géographique d'ensemble qui reste celle de l'impuissance des sociétés insulaires à faire face à des risques généralisés (le déboisement – qu'il ait pour cause le pullulement des rats ou bien l'abattage des arbres) et à l'ouverture à l'extérieur (le déclin final du peuple rapanui correspondant non à une guerre civile mais à une série de crimes, dont la déportation de la population par des marchands d'esclaves péruviens). L'île de Pâques demeure plus que jamais un symbole malheureux de la fragilité de la géodiversité.

générations. Sur l'île de Tasmanie (J. Diamond, 2000), les êtres humains seraient ainsi entrés en déclin, jusqu'à n'être plus que quelques bandes de sauvages misérables. Avec quelques connaissances, assez incertaines et sans doute travaillées par l'imagination, l'opinion conçoit la plupart des pays, trop "vides" ou trop "pleins" ; elle s'alarme au sujet des îles qui ne pourraient maîtriser ni leur surpopulation, ni leur dépopulation.

Ces craintes ne sont pas sans fondement. Reprenant récemment les travaux de Pierre Marchand sur l'histoire de l'Irlande, Charles-Pierre Péguy (1996 : pp. 46-47) met judicieusement en rapport les phénomènes démographiques et la nature close ou ouverte des territoires. Plusieurs conclusions s'imposent en effet à partir de l'observation des effets de la Grande famine irlandaise de 1845-1849. Un territoire peut être très durement frappé par une famine ou un autre événement catastrophique sans que rien ne semble le prédisposer à cela dans les années qui précèdent les terribles événements. Une crise a son « *détonateur* ». L'économie du territoire (au sens large du terme) possède une inertie, obéit à des rythmes ; elle est soumise à des facteurs internes (existence de dissensions politiques, nature de l'administration, traits culturels dominants...). Ainsi, les effets d'une crise peuvent se poursuivre sur des décennies. La population irlandaise s'est effondrée en quelques années mais a aussi continué de baisser jusque dans les années 1960. C'est que, sur ce territoire ouvert, se mettent à fonctionner des mécanismes rétroactifs positifs, amplifiant pour l'ensemble de la population les effets dé-structurants liés aux bouleversements socio-économiques initiaux.

Clos comme une prison dont il faudrait s'évader et donc géographiquement ouvert, l'espace insulaire peut connaître deux destins contradictoires. L'augmentation de sa densité démographique, avec ses multiples corollaires pour les couches populaires qui sont soumises à une paupérisation. La fuite de sa population qui ne renonce à aucun sacrifice pour quitter une terre de misère et rejoindre un ailleurs étranger qui ne peut être que meilleur. Livré à lui-même comme dirait l'opinion, le territoire insulaire semble avoir un nombre qui serait un point d'équilibre. Mais il semble aussi que ce nombre soit impossible à atteindre en raison des mécanismes violents, *a priori* imprévisibles et très difficiles à contrôler par les pouvoirs locaux.

Toutes les îles ne sont pas des foyers d'émigration, à l'instar de l'Irlande. Beaucoup, qu'elles soient grandes comme l'Angleterre, la Nouvelle-Zélande, ou petites comme Singapour, les Antilles ou Mayotte, connaissent une forte immigration. Des auteurs (H. Godard et A.

Kaufmant, 2001) ont ainsi parlé de « *vague déferlante* », traduisant avec cette expression aussi bien une réalité (existence de plusieurs flux d'immigrants officiels et clandestins, accroissement de la pression foncière, de la demande d'emploi, surcharge de certains services collectifs *etc.*) que certaines réactions inquiètes ou xénophobes, voire racistes de la part des populations insulaires. Mais il ne faudrait pas oublier le sens propre de l'expression, puisque l'immigration insulaire, surtout quand elle est clandestine et incontrôlée, c'est d'abord des circuits maritimes, par barques et vaisseaux rapides, et comme à Mayotte le franchissement des passes du lagon avec les *kwasa-kwasa* anjouanais.

L'enjeu, une compréhension géographique de la démographie

Ces généralités sur l'île comme foyer d'émigration ou terre d'accueil nécessitent des approfondissements portant sur les parcours et les stratégies migratoires. Les démographes décrivent des stratégies familiales qui influencent le comportement d'une population insulaire – G. Vivier (1998) étudiant l'émigration comorienne – ou bien des déterminismes locaux, comme l'appartenance communautaire, et internationaux, comme les barrières douanières – I. Widmer (1998), observant les stratégies migratoires des Mauriciens.

Y a-t-il une compréhension proprement géographique de la démographie, qui prend en compte les différents niveaux d'analyse et considère la mobilité comme une stratégie pour résister à la pression des êtres humains sur un territoire donné ?

En tant que science portant sur l'organisation de l'espace (P. Pinchemel cité par Marie-Claire Robic, 1992b : pp. 49-50), la géographie peut être convoquée pour donner un avis expert sur un ensemble de questions, relatives à l'existence de seuils critiques de taille ou à la détermination d'une taille optimale, au développement de réseaux et à la mise au point de politiques d'aménagement à moyen ou long terme. Cela ne veut pas dire que le géographe doive systématiquement donner un avis, ni que son avis soit décisif –objectivement – ni qu'il soit vraiment éclairant – socialement parlant –, mais que des études de démographie sont en quelque sorte inutiles si on ne les réfère pas à un territoire donné, appréhendé dans sa singularité, comme cas d'espèce d'une relation au système-Monde. Dans cet esprit, et donc prudemment, Philippe Pinchemel n'attribue comme tâche à la géographie qu'une tâche limitée, raisonnée, débouchant moins sur des projets volontaires que sur des mises en garde à l'égard de la technique moderne :

« Le rôle du géographe est peut-être d'éviter que, jouant les apprentis sorciers, les hommes n'organisent leurs espaces qu'à la seule lumière de leurs possibilités techniques illimitées, qu'ils oublient la permanence des besoins élémentaires de l'homme, qu'ils le conditionnent dans un environnement totalement artificiel, indifférent au monde de la nature. »

L'apport de la géographie est aujourd'hui essentiellement critique. Géographiquement parlant, le pire pour un État est de choisir de ne pas choisir une politique d'aménagements du territoire. Le pire pour une société est aussi apparemment le développement anarchique. Car le désordre et l'insécurité socio-spatiale placent les couches de la société les plus fragiles dans une situation très délicate, en les réduisant à leur vision présente des choses, marquée par le fatalisme. Les uns ne peuvent agir sur leur environnement sans tenir compte de la concurrence sauvage de tous les autres pour les mêmes biens ou les mêmes faveurs. Les rapports de force et la violence deviennent le lot quotidien de la majeure partie de la population. Habituellement, ces considérations forment l'arrière-plan des problématiques mais ne sont pas pour elles mêmes thématiques.

À la prudence politique ordinaire du géographe des îles s'opposent néanmoins des arguments méthodologiques de démographes et d'épistémologues. L'opposition est sérieuse mais pas irréductible. La réflexion fine et très bien documentée quant à l'histoire des idées produite par le démographe Hervé Le Bras peut nous servir de point de repère.

Le spécialiste des questions de population ne prend pas directement position du côté des malthusiens ou bien des natalistes, leurs adversaires. Il montre qu'il y a une illusion récurrente dans les analyses des spécialistes des pays européens (1995). De fait, la démographie n'est pas la science humaine la plus proche, par l'esprit, de la méthode des sciences biologiques, c'est au contraire une des disciplines les plus marquées par la politique.

D'une part, la question de la surpopulation a émergé de travaux rigoureux mais orientés idéologiquement. L'opinion a été alertée, par exemple par les ouvrages de l'écologue Paul Erlich pour qui la crise est imminente, et d'autant plus redoutable qu'elle est restée invisible sur une longue période. Avant lui et Cousteau et d'autres prophètes de malheurs, les spécialistes s'étaient effectivement alarmés. Les premiers démographes ont comme été choqués par l'incroyable développement de la population des pays du tiers-monde qui, jusque dans les années 1920-1930, était censée connaître la stagnation du fait de son infériorité culturelle. Alors que les Européens s'attendaient à coloniser la planète, ils ont découvert en quelques dizaines d'années que c'est leur population qui stagnait quand les pauvres en

revanche doublerait leur nombre en une quarantaine d'années. Ce retournement des représentations a donné lieu à l'idée de la « *bombe P* » (P. Ehrlich).

D'autre part, les démographes ont emprunté leurs thèses majeures, dont celle de la *carrying capacity*, ou capacité de charge, à des écologues comme E.P. Odum. Ceux-ci ont abouti à cette idée en étudiant des insectes dans des bocaux. Il est apparu que des populations de mouches mises en bocal atteignaient au bout d'un certain temps une limite supérieure. D'où l'idée que le monde étant limité la population humaine possédait de même un seuil au-delà duquel devaient intervenir des mécanismes régulateurs implacables. Le transfert de la notion de l'écologie à la démographie est des plus paradoxal. En effet, les écologues ont bientôt découvert que les résultats obtenus étaient illusoire sans être truqués, en raison même des conditions de l'expérience, c'est-à-dire de l'effet produit par le bocal, qui s'oppose à ce qui s'observe universellement dans la nature, la circulation des individus. Consciente de l'erreur théorique qu'il y a à produire une généralisation de l'idée de seuil sans tenir compte des différences d'échelle et sans prendre en considération la circulation, l'écologie a ainsi été conduite à une théorie énonçant que la limite de la population est en réalité sa répartition géographique. Les écologues ont donc transmis aux démographes une notion qu'ils devaient bientôt abandonner. Mais le paradoxe se renforce quand on voit que les démographes ont tort, comme biologistes, de ne pas tenir assez compte des effets possibles de la circulation mais ont néanmoins raison de le faire, comme chercheurs en sciences sociales, à l'heure de la fermeture des frontières décrétée par quantité d'États pour des motifs qui couvrent une volonté de se protéger contre l'invasion. Il est donc permis de penser que la surpopulation ne serait aucun problème sérieux dans un monde où les individus et les marchandises pourraient circuler librement.

Le vrai problème, qu'il faudrait aborder en priorité dans les instances internationales, serait alors le maintien de frontières artificielles, comme celles générées par l'appartenance à des classes sociales, ou les défauts de scolarisation affectant des couches précises de la population. Mais ce monde "libre" n'est pas. Les nations se mettent à ressembler à des bocaux. Elles s'insularisent en voulant réduire les flux de l'émigration par le strict contrôle de leurs frontières. Si, dans les bocaux de l'écologue, la surpopulation est réelle et produit quantité d'estropiés, dans les espaces insularisés, politiquement et culturellement, il risque fort d'en être autant.

Que se passe-t-il actuellement dans les îles ? La question devient cruciale dans le contexte actuel. Qu'observe-t-on dans les îles dont les populations sont comme captives (les micro-États insulaires en particulier) et dans celles où elles ont le privilège d'une circulation relativement libre (étant politiquement rattachées à des États ou à des communautés politiques puissants) ?

Les trois Malthus, une parabole véhiculant une erreur théorique ?

Pour les îles, l'idée d'un optimum de population est éminemment problématique et donne aujourd'hui lieu à des affrontements, dans un contexte où les débats idéologiques tournent à la guerre de religion et où les frontières se ferment aux personnes autant qu'elles s'ouvrent aux capitaux, aux matières premières et aux produits finis. Quoique ce genre de considérations théoriques nous détourne sensiblement de notre propos initial qui est de cerner les contours de la notion d'insularité, nous tenons à en faire part, ne serait-ce que pour voir dans quelles directions théoriques la réflexion géographique s'est progressivement engagée. Nous reviendrons en revanche sur la question de la capacité de charge dans une partie ultérieure.

Le risque du repli sur soi des petites sociétés est perceptible. De nombreux géographes adressent une mise en garde écologique, à l'instar de Renaud Paulian (1984) qui s'inquiète moins de l'épuisement des ressources limitées de la planète (hydrocarbures par exemple) que de l'extinction des autres ressources, animales et végétales du fait de l'altération des milieux et des climats. La planète semble perdre peu à peu sa capacité à nourrir les populations humaines, pressées par les impératifs de la survie ou bien avides de profits à court terme. Ce qu'on découvre pour le globe tout entier était perceptible pour quelques régions particulières, en particulier les îles, les plus petites puis les grandes îles.

Le débat scientifique portant sur la validité de la notion de surpeuplement s'est abondamment appuyé sur la parabole des trois Malthus de Pierre Leroy-Beaulieu (1913). Cette parabole fut reprise dans quantité de discours. Ces reprises sont emblématiques de la volonté des géographes des îles de relativiser le surpeuplement, y compris pour les plus petites îles et les plus peuplées. L'idée est que le progrès technique et les capacités remarquables de l'espèce humaine à s'adapter à différents milieux viennent contredire les prédictions catastrophiques de ceux qui se désolent de l'accroissement de la population sur un territoire donné. L'image

de la “peau de chagrin” est trompeuse : c’est une illusion dont l’origine est sans doute moins notre peur de l’avenir dans l’absolu que le désir de limiter le nombre de ceux qui sont différents de nous, à commencer par les pauvres et ceux qui n’ont pas les mêmes croyances religieuses.

La parabole des trois Malthus⁶¹ souligne le décalage entre le catastrophisme de la prévision malthusienne et la réalité économique comme démographique, amenant le soupçon d’une erreur théorique tapie au cœur de la théorie. Dans *Les Limites de la planète*, Hervé Le Bras (1994) a traqué cette erreur théorique comme nous venons de le rappeler. Il souligne l’inconséquence théorique qu’il y a à produire des prévisions après avoir occulté la dimension historique des peuples, trop vite réduits à des troupeaux de prédateurs. Mais il n’approfondit pas la question de l’historicité. Dans l’histoire, deux choses se produisent simultanément. Les techniques évoluent rendant l’espèce humaine capable de tirer de nouvelles ressources de son milieu. C’est ce sur quoi la parabole attire l’attention. Les connaissances progressent également en rendant possibles de nouvelles techniques mais également une meilleure compréhension des effets induits par les déséquilibres écosystémiques.

Occupé à dénoncer la “*deep ecology*” des néo-malthusiens, Hervé Le Bras (1994, p. 171) ne tient pas réellement compte du savoir disponible aux trois époques. Or l’homme préhistorique

⁶¹ Voici la parabole de Leroy-Beaulieu, telle que la présente Hervé Le Bras (1994 : p. 25) :

« (...) à l’âge de pierre, Malthus aurait estimé la limite des subsistances à environ une personne pour 10 km². Une plus forte densité aurait entraîné l’épuisement du gibier, des baies et des racines sauvages qui constituaient l’ordinaire des chasseurs-cueilleurs. Si Malthus était tombé quelques millénaires plus tard chez des pasteurs, il aurait donné une densité limite de deux à cinq habitants par km². Au-delà, les troupeaux deviendraient trop nombreux pour trouver une pâture et produire du lait ou de la viande. Enfin, pour un village actuel d’Europe, Malthus aurait fixé la densité limite autour de cent personnes par km². Dans aucun de ces trois cas il n’aurait tort, mais dans les trois il se serait trompé en posant une règle qui ne tiendrait pas compte de l’état de la société. »

Dans cette expérience de pensée, on retrouve la tripartition paléolithique, mésolithique et néolithique. Comme le dit Le Bras, cette parabole sert à contrecarrer la saynète du banquet de la nature, dans un passage célèbre que Malthus retira des dernières éditions de *l’Essai sur le principe de population* :

« Un homme qui est né dans un monde déjà occupé, s’il ne lui est pas possible d’obtenir de ses parents les subsistances qu’il peut justement leur demander, et si la société n’a nul besoin de son travail, n’a aucun droit de réclamer la moindre part de nourriture et, en réalité, il est de trop. Au grand banquet de la nature, il n’y a point de couvert disponible pour lui ; elle lui ordonne de s’en aller, et elle ne tardera pas à mettre son ordre à exécution, s’il ne peut recourir à la compassion de quelques convives du banquet. Si ceux-ci se serrent pour lui faire place, d’autres intrus se présentent aussitôt, réclamant les mêmes faveurs. »

Non seulement choquante la pensée de Malthus est aussi viciée par une erreur de raisonnement. Se réfugier derrière l’idée qu’il est difficile de déterminer le seuil de la population au-delà duquel les désastres écologiques et sociaux se multiplient est une piètre défense, de la part des néo-malthusiens. Ceux-ci feraient mieux de renoncer carrément à l’idée de l’existence d’un tel seuil incompatible avec la reconnaissance de l’historicité des sociétés humaines.

ne conçoit pas la richesse de son environnement de même que le scientifique ! En conséquence, la détermination de l'optimum demeure statique, comme figée au début du XX^{ème} siècle dans la notion naïve de capacité de charge de la Terre, alors qu'elle pourrait être sensiblement améliorée, appuyée sur un modèle qui prend en compte les effets à long terme des choix économiques et démographiques actuels sur les possibilités de production de l'agriculture et des autres industries⁶². L'augmentation indéfinie des rendements n'est en rien assurée, localement et à l'échelle de la planète. Et il ne s'agit pas seulement d'un blocage économique, consécutif au fait que villes et campagnes fonctionnent en s'ignorant et que le progrès des modes culturels en est entravé. Par exemple, on découvre aujourd'hui que les sédiments de la mer Baltique sont pollués et rendent dangereuse la consommation des poissons qui y sont pêchés. Malthus aujourd'hui peut et doit tenir compte de ces faits, qui correspondent à des données objectives et non à des phantasmes racistes. Confiants dans la dilution et la dispersion des polluants, on a cru infinies les capacités de la planète à s'épurer. Aveugles quant au niveau réel de certains stocks, comme les ressources halieutiques dans leur ensemble, on a occulté les disparitions d'espèces ou leur raréfaction irréversible en raison de la rétroaction consécutive à la disparition de grands prédateurs. Que faire pour la pêche côtière quand les navires-usines ont ratissé les fonds et ont fait disparaître les bancs ?

Les limites de la planète, ce sont la dioxine dans les harengs et la diminution graduelle des tonnages de la pêche mondiale ! Empiriquement, le lien n'est pas établi entre une faible densité de population et le développement économique. Certes, mais empiriquement le lien semble établi entre l'augmentation des effectifs d'une population et l'érosion des sols, la pollution des eaux, la réduction irréversible de la biodiversité, les émissions de gaz à effet de serre, etc.

De plus, un Malthus aujourd'hui trouve à sa disposition des réflexions sur le fonctionnement des économies humaines, dont il a tout intérêt à tenir compte. Ainsi, Paul Bairoch a attiré l'attention sur les conséquences à moyen et long terme d'une explosion démographique se traduisant par une déscolarisation et une paupérisation accélérée. Le grand nombre des enfants à scolariser est le principal obstacle à l'éducation quand il n'y a ni suffisamment d'enseignants ni suffisamment d'écoles et que se développe dans les villes et banlieues un système mafieux pour exploiter la main d'œuvre infantile. La modernisation des États est durablement entravée. Le cercle vertueux du développement économique et social laisse la place au cercle vicieux de la pauvreté et de l'insécurité. Comprenez qu'il n'y a pas de lien

⁶² Au chapitre V, nous essayerons de critiquer cette notion de capacité de charge, montrant qu'elle n'a guère d'intérêt géographique.

mécanique entre élévation du niveau de vie et réduction de la fécondité, Malthus aujourd'hui devrait se pencher sur la condition des femmes (A. Sen) pour faire ses prévisions !

Transition

Comprise comme question complexe qui met en œuvre des processus qui sont susceptibles de rétroactions, l'insularité du géographe serait ainsi non seulement dialectique mais systémique. Consacrée à la modélisation, une nouvelle sous-partie peut nous amener ainsi à approfondir notre compréhension de l'île comme système.

Si l'écologie humaine et l'étude des phénomènes démographiques sont des domaines clés de la géographie des îles, la démarche de Jean-Luc Bonniol (1987) peut être considérée comme classique, au bon sens du terme. Ce qu'il dénomme « *examen des îles* » (J.-L. Bonniol, 1987 : p. 68) est composé d'un but clairement identifié et d'une méthode appropriée. Il se donne pour tâche d'expliquer l'originalité des îles tout en s'appuyant sur les effets généraux de l'insularité, petitesse et isolement. Ainsi la méthodologie appropriée consiste à prendre en compte trois champs d'analyse, les contraintes générales, les phénomènes "internes" à l'île et « *l'ajustement entre les forces externes et les évolutions internes* » (p. 68). Les champs ne sont pas juxtaposés mais « *cumulés* » c'est-à-dire que la prise en compte des phénomènes "internes" correspond à la manière dont les habitants mettent en valeur l'île considérée comme cadre écologique. Ainsi les déterminations formelles que constituent les contraintes générales sont-elles redéfinies en fonction de la manière dont les populations se sont implantées sur l'île. Cette explication est elle-même retravaillée en faisant jouer des mécanismes compensatoires, des ruses et des stratégies personnelles. L'idée même d'ajustement repose sur l'existence d'effets en retour et débouche sur l'idée de structure ou de profil, ce que nous rendrons par le terme de "physionomie". D'une part, on peut observer des séquences historiques qui voient émerger des physionomies environnementales locales ou globales – les forces externes retentissant sur les forces internes – ; d'autre part, des séquences historiques correspondent à l'émergence de physionomies sociétales – les groupes humains s'efforçant d'adapter toujours davantage leurs façons de vivre en adoptant une façon de voir les choses !

Transition

Notre visée était de mettre en valeur les évolutions, mais aussi de rechercher quelque chose comme un “esprit géographique” à l’œuvre dans les discours, capable de tirer l’insularité hors de la représentation du sens commun. Nous croyons avoir effectivement découvert quelque chose qui perdure d’époque en époque et qui confère aux explications du géographe une prise sur le réel, un pouvoir explicatif spécial.

Notre hypothèse était qu’il s’agit de la recherche d’une sorte de causalité circulaire, qu’on peut retrouver dans les discours des premiers géographes. Le possibilisme incarne une sorte de relativisme qui, par son refus principal de la fatalité, met en scène des communautés insulaires qui sont effectivement susceptibles d’être affectées par le milieu mais en même temps capables d’agir sur lui. C’est toutefois moins avec Vidal qu’avec Reclus qu’il est possible de souligner le caractère pragmatique de cet esprit géographique. En effet, la relecture de ses analyses consacrées au Japon (P. Pelletier, 2005) est grosse d’enseignements.

D’une part, il est possible de découvrir une logique à l’œuvre dans ses différents écrits issus de ses conversations avec Léon Metchnikoff et de ses échanges avec bien d’autres orientalistes. L’archipel confirme ce que le géographe pense de la marche du monde. Si nous devons généraliser, il faut aller jusqu’à affirmer que l’insularité prend nécessairement sens dans le cadre d’une vision générale du fait humain, non pas d’une philosophie de l’histoire mais d’une conception évolutionniste de l’humanité.

Philippe Pelletier note judicieusement que l’écriture de Reclus se caractérise par une attitude extrêmement critique vis-à-vis de jugements métaphysiques imprégnés d’« *orgueil narcissique* », tels ceux émis par Georges Bousquet. Il est désaccord sur l’existence d’une menace, le péril jaune, sur la possibilité d’un retour à la barbarie japonaise. Pour lui, les îles ont été touchées en profondeur et non superficiellement par les idées venues d’occident mais qui ne sont pas par nature “occidentales”. Rien de plus fantaisiste que de juger l’ère Meiji comme une simple imitation culturelle. Pelletier cite un beau passage du septième volume de la *Nouvelle Géographie universelle* (chapitre VII, p. 686) comme quoi les Japonais forment une des plus curieuses nations. Ceux-ci sont :

« les seuls qui aient accueilli de plein gré la civilisation de l’Occident, et qui cherchent à s’en appliquer toutes les conquêtes matérielles et morales. [...] Libres politiquement et religieusement, c’est en qualité de disciples volontaires, et non de sujets, qu’ils entrent dans le monde pour lui emprunter ses idées et ses mœurs ».

La méthode du géographe se caractérise par des traits que nous retrouvons tout au long du XX^{ème} siècle, comme le fait d'accorder une grande valeur aux analyses produites par les insulaires eux-mêmes. Mais la justesse du discours dépend sans doute d'autre chose, à commencer par l'hypothèse qu'il existe un lien organique entre le développement et l'indépendance, tant politique que culturelle. C'est en effet cette hypothèse fondamentale qui permet à Reclus d'appréhender le « *changement intime* » de la société japonaise comme une évolution interne et irréversible. Sur ce point également il convient de procéder à une généralisation. Contre l'idée naïve qu'une île devrait son salut de l'extérieur, l'idée géographique d'insularité suppose qu'on accorde une importance prépondérante au développement endogène. Ainsi on distingue l'insularité comme fait culturel durable de la simple insularisation accidentelle de groupes humains et on se rend attentif à la diversité des formes de mise en valeur des îles par les insulaires. Sur ce point nous sommes donc en désaccord avec la lecture de Pelletier qui reproche l'« *européocentrisme presque naïf* » de Reclus (P. Pelletier : p. 186). Nous verrons dans la prochaine partie que cette divergence renvoie à un débat marquant la géographie depuis les années 80. Pour l'instant nous pouvons nous contenter de remarquer qu'il n'y a aucune naïveté à reprocher à Reclus si ce dernier vante une forme de développement qu'on peut qualifier d'«européocentrisme», à condition de définir l'Europe comme le lieu historique de la découverte des possibilités internes de développement. Quand la révolution néolithique bouleverse les sociétés humaines et modifie la face de la terre, c'est d'un mouvement de transformation qui n'est ni vraiment voulu ni pleinement conscient dont il s'agit. Mais quand la révolution industrielle s'impose en Europe, c'est par un mouvement soutenu par une idéologie pleinement consciente de ses possibilités de transformation sociale. Le positivisme mais également les formes d'idéalisme héritées du siècle des Lumières en témoignent. Pour les îles, à commencer par le Japon, le développement culturel et l'autonomie politique ont pour condition d'entrer dans l'ère de la science. L'insularité du scientifique est donc une «insularité scientifique» au sens où elle a un rapport intime et concret avec le développement d'un esprit pragmatique, relativiste, provenant de la science.

D'autre part, dans son article consacré à Reclus, Pelletier montre bien que le discours du géographe est non seulement en prise sur le réel mais également capable d'une sorte de prouesse, qui est d'entrevoir les développements prochains de la société. Dans l'*Homme et la Terre*, Reclus montre en effet avec une sûreté de jugement peu commune à l'époque que le

Japon est à l'aube d'une période d'expansion territoriale. Pour lui il est évident que ses visées d'assimilation territoriale sont rendues possibles par le formidable développement de ses productions primaires et secondaires, par la création d'une armée puissante, par le changement sociétal d'un peuple de laboureurs en militaires et de nobles féodaux en gentilshommes progressistes. Ainsi l'ère de l'adaptation au milieu risque de prendre fin en débouchant sur une ère nouvelle, de conquête dans le cas du Japon qui rêve de se mesurer à ses voisins continentaux. Certes, Reclus ne voit pas avec une égale clairvoyance. Il ignore certains faits, comme les risques dus aux tsunamis. Il n'est guère conscient de la prolétarianisation du peuple japonais. Mais sa grille de lecture s'avère particulièrement efficace pour ce qui est de saisir les lignes de force de l'histoire japonaise. Son intuition géopolitique est remarquable.

A quelle généralisation pouvons-nous procéder ? Pour sa part, Pelletier voit dans la capacité du géographe à pronostiquer certains événements une conséquence de sa rigueur scientifique, celle qu'il met en œuvre dans la liaison des observations recueillies. Reclus bénéficie de sa compréhension du lien qui existe entre l'abondance – relative mais suffisante – des ressources du pays et la diversité des formes de mise en valeur. Il prend ainsi acte de l'adaptation permanente des insulaires à leur milieu. Nous voudrions aller plus loin et suggérer que c'est précisément la conséquence d'un esprit attentif aux bifurcations politiques et aux effets de rétroaction du développement sur la population elle-même. Si notre idée est correcte, une des conséquences en serait que l'approche scientifique de l'insularité est relativiste au sens où elle ne manque pas de lier non des observations entre elles mais aussi une représentation de l'insularité comme donnée initiale et une représentation d'un dépassement de l'insularité, comme négation de cette donnée.

II Vers l'abandon de la notion d'insularité ?

Françoise Vergès débute son article sur la prise de possession des îles (1995) par l'exclamation de Christophe Colomb à la vue de l'île qu'il baptisa San Salvador : « *Que c'est merveille !* ». Y voyant non pas un simple cri mais le résumé du trope légitimant la colonisation, Françoise Vergès, fille de Caliban (p. 215), parle alors de position "colombienne" à l'égard de l'autre et de son altérité culturelle. La merveille des îles est dans la bouche de Colomb comme dans la plupart des discours ultérieurs une "inquiétante étrangeté". À l'issue de notre première analyse, nous pouvons dire que la géographie classique est héritière de ce trope et de cette vision ambivalente. C'est même en cela qu'elle serait réaliste (F. Vergès, p. 214). Quand elle s'évertue de justifier la colonisation par des arguments rationnels, elle valorise le cadre insulaire ; quand en revanche elle s'efforce de prendre ses distances vis-à-vis de l'idéologie, elle insiste que le caractère inquiétant et fuyant de ce décor. Et quand elle modélise l'espace insulaire, parfois elle insiste sur l'étrangeté des territoires, souvent d'une manière figurative mais pas nécessairement, parfois elle donne à voir quelque chose qui tend à l'idéal, par sa clôture et sa circularité, son intemporalité aussi.

Dans la conclusion de son article, elle nous demande d'essayer de penser, mais aussi de vivre et d'agir en post-colombiens. A-t-elle raison de le faire ? La question dépasse largement le cadre de notre thèse. Mais il est possible de faire deux remarques. La première jouera le rôle d'annonce de la partie suivante de cette étude portant sur la diversité et l'unité du discours géographique. La seconde reviendra sur l'arrière-plan philosophique d'une telle discussion dont nous ne nions pas le caractère nécessaire.

Premièrement, ce serait dépasser la pensée de Françoise Vergès mais sans doute pas son esprit, que de reconnaître dans l'évolution des discours des géographes une sorte de revirement post-colombien ! Les mots bien sûr ne sont pas venus à l'esprit de nos géographes, mais très tôt ils ont fait leur examen de conscience et se sont interrogés sur leurs possibilités réelles de prendre possession de leur objet ! L'idée même d'insularité, trop "merveilleuse" n'a guère remporté de succès. Théoriquement, elle a même plutôt souffert d'une sorte d'abandon

progressif. Et le projet grandiose, dominateur, d'une géographie globale des îles a lui-même été progressivement enterré, ou plus exactement, remplacé par un autre, celui d'une géographie générale des îles.

D'où la partie suivante centrée sur le sort de la notion d'insularité dans la production des géographes des îles au cours du XX^{ème} siècle.

Deuxièmement, Françoise Vergès à l'heure de discuter le devenir des cultures et de l'idée de respect des peuples insulaires en se référant à des maîtres de la pensée – non pas de la pensée occidentale mais de la pensée “tout court” ! D'une part, c'est sur l'œuvre d'Emmanuel Lévinas (p. 221) qu'elle base son questionnement portant sur les racines de l'impérialisme. Elle emprunte au philosophe son idée de Totalité comme désir d'Unité. D'autre part, elle nuance le caractère irrationnel de l'époque moderne, qui a pu être aveuglée par son désir de possession mais qui a aussi désacralisé le monde, désenchanté la nature, tenté de réguler les passions et de vaincre les pulsions par la discipline de la volonté. Elle nous enjoint ainsi à reconsidérer l'œuvre de Descartes, qui n'est pas du côté de la répression aveugle du merveilleux mais plutôt un « *appel à une attitude de responsabilité vis-à-vis des choses qui nous enchantent* » (p. 221).

Ce couple philosophique met à nouveau en perspective le devenir de l'écriture de la géographie des îles. En effet, la majorité des géographes s'efforce de revenir sur leurs interprétations erronées et leurs défauts d'analyse, dans une attitude typiquement cartésienne, mais quelques-uns sont plus audacieux et veulent vivifier leur esprit par la conceptualisation de la subjectivité. On aura reconnu les partisans d'une géographie d'inspiration phénoménologique.

Plusieurs observations doivent alors être rapportées. Certains géographes ne font pas ou guère usage de la notion d'insularité dans leurs recherches sur les espaces insulaires⁶³. D'autres

⁶³ Avant de développer ce thème, nous donnons un exemple particulièrement représentatif d'une tendance de fond dans cette note, l'étude des outre-mers français de Didier Benjamin et Henry Godard (1999). Les deux auteurs présentent l'insularité comme une idée confuse et inutile : « (...) l'île, en tant qu'espace, et l'insularité restent des concepts mal définis » (p. 56). Le phénomène insulaire doit être appréhendé à l'échelle du globe pour qu'une espèce de régularité émerge des calculs. On aperçoit alors que les « *spécificités insulaires... ne sont pas qu'insulaires* » (p. 56). Ainsi, pour la géographie humaine, l'insularité est si relative qu'elle dépend de l'appréciation de chacun. Chacun juge en fonction de ses intérêts s'il habite un petit territoire. Chacun est libre de penser qu'il habite un territoire clos par la mer. « *La spécificité insulaire n'existe pas, sauf pour ceux qui y croient* » (R. Knafou, 1996 : p. 39) La pensée de Knafou est invoquée pour justifier les doutes qu'ont peut émettre sur le caractère insulaire d'une “île” comme la Nouvelle-Calédonie. Le jugement est alors sans demie-mesure : « *L'isolement insulaire est à la fin du XX^{ème} siècle très relatif* » (p. 56). Sont

utilisent le mot dans son sens trivial, sans prendre le temps de conceptualiser ou de construire une notion d'insularité correspondant au type de problématique qu'ils explorent. L'insularité du sens commun leur suffit. Ces observations attestent d'un déclin de la notion. Est-ce le signe avant-coureur de la disparition prochaine de la notion des discours des géographes professionnels ? Ou bien la notion se maintiendra-t-elle dans le cadre des études géographiques savantes ? Sous quelle forme ?

Même si elle est sévèrement attaquée, la notion d'insularité ne disparaîtra pas de notre "paysage mental". Il ne fait aucun doute que le mot continuera à être utilisé, aussi longtemps que des êtres humains habiteront sur des îles. L'idée d'insularité continuera à angoisser ou à faire rêver, suscitant des images de lointains exotiques. Reste à savoir ce qu'il adviendra de la notion d'insularité dans le cadre précis des sciences humaines et de la géographie tout particulièrement.

À quoi correspond le déclin d'une notion ?

D'une part il convient de s'interroger sur ce qu'est réellement une notion "en déclin" dans le discours scientifique. Plusieurs cas sont possibles. La notion d'éther n'est pas en déclin de la même manière que celle d'espace euclidien ; une notion comme celle de mondialisation peut être considérée comme commençant à souffrir de discrédit même si elle est encore très abondamment utilisée, peut-être même plus que jamais !

D'autre part, il faudra poursuivre l'interrogation et tenter de cerner l'ampleur de ce déclin de la notion d'insularité.

Nous voudrions opposer deux types de déclin : celui est proclamé et programmé, celui qui s'opère progressivement, parfois sans qu'on s'en rende compte.

Le premier type pose problème. Rien de tel qu'une annonce "officielle" de décès pour ranimer les cendres qu'on croyait éteintes ! L'esprit de contradiction est en effet à l'œuvre dans bien des discours, y compris des recherches scientifiques.

invoqués le développement des moyens de communication modernes mais également la mise en œuvre de politiques de désenclavement (la continuité territoriale). L'insularité isolée correspond au cas de l'île dans l'île ou bien de l'île relevant politiquement d'un État n'ayant pas les moyens de subventionner le désenclavement.

Parce qu'il est insidieux, le second est plus profond. Lentement mais sûrement les esprits se détournent d'une idée. Les mots se chargent en connotations contradictoires. Devenue une notion assez vague, l'idée se vide peu à peu de son contenu, devenant obsolète à mesure que s'édifient des théories qui en font l'économie.

Partant de cette constatation, il est possible d'affirmer qu'une notion est définitivement morte quand plus personne ne prend soin de la discuter pour critiquer ou la réfuter.

L'insularité en déclin ?

L'abandon de l'idée d'insularité est actuellement l'objet de débats au sein de la communauté géographique. Les uns font profession de scepticisme. Ils avancent que la notion a perdu de son intérêt pour la description de nos sociétés qui sont toutes marquées par le développement sans précédent de moyens de communication. Sa scientificité serait même en péril puisqu'on découvre – peut-être tardivement – des défauts méthodologiques rédhibitoires affectant sa cohérence (idées confuses, incapacité à expliciter les phénomènes). Ainsi, pour Didier Benjamin et Henry Godard (1999 : p. 55), même l'île tropicale ne doit pas être appréhendée comme un « *objet géographique spécifique* », relevant d'un « *corpus conceptuel propre* ». Les faits d'éloignement, d'isolement et de fragmentation sont patents, mais le géographe doit accorder que dans le cadre de ses études l'insularité n'est qu'une forme d'enclavement territorial, et pas une des plus terribles, c'est-à-dire handicapante pour les sociétés humaines.

Pour l'historien de la discipline qui se doit de prendre en compte la tradition toujours vivace de la monographie et la poursuite d'études régionales classiques, en assez grand nombre, le constat est sensiblement différent. Si des nuances s'imposent en effet. Il se dégage un fait massif, celui du déclin du projet d'une "géographie générale des îles". Ce projet phare de la géographie régionale supposait que les îles pouvaient être pensées par le géographe comme formant une même région géographique, sans doute très contrastée et très changeante, mais dotée d'unité.

S'il ne s'agit pas du déclin de l'insularité en tant que telle, il s'agit d'une sorte de dégonflement théorique de la notion, celle-ci gardant son pouvoir descriptif mais voyant son pouvoir explicatif mis à mal. Cette supposition d'une insularité permettant d'expliquer la vie insulaire reposait sur l'idée nuancée que les populations et peuples des îles subissaient

certaines contraintes mais pouvaient adapter leur mode de vie ou bien réagir aux données qui jouaient alors pour eux le rôle d'obstacle à surmonter.

S'il est avéré, comme nous le croyons, ce déclin d'une géographie générale est lui-même à contextualiser. Car une nouvelle fois le terme de déclin pose problème quand ce qui s'observe est d'abord une certaine confusion qui perdure. Or, les confusions sont peut-être très longues à se dissiper dans le cas d'îles ayant été soumises à la colonisation.

L'île est une terre de polémiques et de malentendus parfois volontaires ! Partant de l'exemple de la Martinique, Christine Chivallon note que la question de l'existence dans l'île d'une structure comme celle de la paysannerie a été tardivement posée et que les propos le plus couramment tenus sont contaminés par de l'impensé. Pour les uns, écrivant dans la première moitié du XX^{ème} siècle à l'instar du Père Delawarde auteur de *La vie paysanne à la Martinique. Essai de géographie humaine* (1937), la négation de la paysannerie repose sur un décalage culturel : l'observateur ne retrouve pas sur l'île la réalité paysanne qu'il connaît et dont il admire, en métropole, les qualités morales. Pour les autres, écrivant dans la seconde moitié du siècle (Affergan, Brugiere-Garbe et Thibault, Benoist, Glissant et Lassere) les paysans ne sont pas un groupe structuré mais un ensemble d'ouvriers agricoles, nécessairement victimes de leur passé, opprimés par le système post-colonial. Dans les deux cas, le descendant d'esclave n'est pas reconnu *a priori* capable de mettre en place un ordre social, une structure paysanne. Des travaux empiriques auraient récemment démontré le contraire, en recourant à l'analyse statistique pour déconstruire certains préjugés solidement ancrés. Pour se clarifier, le discours géographique devrait, suivant Chivallon, être vivifié par des emprunts aux travaux critiques des chercheurs anglo-saxons (1994 : p. 219).

Pour établir un simple constat, la prudence est donc de mise. Il est toujours utile de partir de l'évolution des idées. Non seulement les observations des chercheurs en sciences humaines peuvent être faussées en amont par des préjugés ethnocentriques, mais des erreurs d'un autre type sont également possibles, plus subtiles, comme si la nature spéciale des phénomènes sur l'île influençait le contenu des analyses et réflexions développées (1994 : p. 217).

La thèse de l'insularité, construite et développée par la géographie régionale, ancrée dans son paradigme possibiliste, masque peut-être plus qu'elle ne révèle la vie des insulaires. Qu'en est-il exactement ?

Si l'insularité est réductible à un genre de vie insulaire, il n'est pas étonnant que les géographes évoquent de moins en moins l'insularité à partir du moment où ils ne parlent plus de genres de vie, y compris de genres de vie modernes en un sens élargi. Pierre George (1968) fixe ce moment à la parution de *L'homme sur la Terre* de Max. Sorre en 1961

Moins précis, certains évoquent un simple déficit d'image, comme François Taglioni qui observe depuis quelques années la crise de « *l'insularité touristique* » (F. Taglioni, 2001). D'autres ne font pas de détail et postulent la crise généralisée de l'insularité. Alain Saussol (1988) parle des « *limites de l'insularité* » pour l'île Wallis. Quelques-uns comme Jean-François Staszak insiste à ce point sur l'idée que l'insularité ne « *se résume pas à des questions de géographie physique* » (1997 : p. 339), qu'on en vient à penser qu'elle n'en dépend pas du tout, qu'il n'existe en réalité que des « *modes de l'insularité* » (p. 351, figure des « *Chronologies des modes de l'insularité* ») dont l'un est paradoxalement de nier l'insularité – ce qui se traduit par la volonté collective de fermeture maritime et de rattachement au continent !

Quand on lit dans un article (H. Rakoto-Ramiarantsoa, 1989) que l'insularité malgache c'est d'abord le fait que « *seul l'État peut contacter les marchés étrangers* », est-on devant une confusion volontaire des formes du politique et des barrières de la géographie physique ?

Mais le plus troublant n'est peut-être pas le déclin de la notion d'insularité ni le foisonnement des insularités, mais leur corollaire, à savoir l'utilisation de la notion dans un sens purement rhétorique. Et si personne n'a signé l'acte de décès de l'insularité scientifique, celle-ci est peut-être, néanmoins, morte de vieillesse, épuisée, usée jusqu'à la corde... Est-il vrai qu'il n'y a d'îles que d'hommes ?

II 1 La mise en tableau des îles, un projet abandonné

Suivant Vidal de la Blache et Camena d'Almeida dans leur *Cours de Géographie* (1902), le professeur doit enseigner les formes du relief, repérer les volcans, évoquer les populations indigènes, récapituler les productions, montrer le rôle des Européens et le progrès de la civilisation jusque dans les dépendances lointaines.

Pour nous particulièrement intéressant, les pages du *Cours* consacrées à la Mélanésie mélangent histoire politique et histoire naturelle. Elles relatent d'abord le partage de la Nouvelle-Guinée par les Hollandais, les Allemands et les Anglais. Suit le catalogue des autres îles du nord-est (l'archipel Bismarck) jusqu'au sud-ouest (la Nouvelle-Calédonie). Les détails retenus sont la présence d'une montagne de 3000 mètres, le Bagana, sur l'île Bougainville, attestant du volcanisme, l'existence de petites îles coralliennes, qui rendent la navigation périlleuse. Vanikoro est citée pour le désastre de l'expédition de la Pérouse. Enfin, pour les Nouvelles-Hébrides, est expliqué le conflit latent entre Français ayant colonisé la Nouvelle-Calédonie, et Anglais, défendant les intérêts de la colonie australienne, et « *redoutant de voir s'étendre nos établissements pénitentiaires* ». Le résumé à apprendre par cœur se termine par la mention de l'existence des Papous anthropophages.

Si le géographe et le professeur de géographie sont souvent la même personne endossant successivement la charge du chercheur et celle du pédagogue, les deux types de discours s'opposent sur bien des points.

Dans une première sous-partie nous voudrions évoquer plus précisément la gageure d'une synthèse géographique du fait insulaire ou le défi redoutable posé par l'appréhension de l'insularité malgré la formidable diversité des îles de par le monde. L'insularité promet beaucoup et déçoit plus encore... Mais la science plus encore que la nature a horreur du vide. L'insularité se meurt, vive la micro-insularité ! Et la créolité gagne en audience. Ainsi, la disparition de l'insularité du discours scientifique contemporain s'effectue dans le cadre d'une refonte des discours. Ainsi, dans une seconde sous-partie, nous préciserons la nature de la crise. Que se cache-t-il derrière l'apparition d'une notion comme celle de la micro-insularité ? Nous soutiendrons l'idée qu'il ne s'agit rien de moins que d'une refonte méthodologique. L'impasse du raisonnement possibiliste appelle un nouveau cadre, mais les réflexes demeurent : on continue à penser l'insularité comme déterminisme affaibli, système de contraintes pouvant être vaincues par des comportements ou des équipements adaptés.

Nous tenterons enfin d'indiquer une sortie de crise possible. C'est l'idée bien comprise de mécanisme, issue d'une réflexion sur les processus visibles et invisibles, qui nous semble capable, par sa fécondité et sa plasticité, de constituer un cadre épistémologique à l'insularité. De plus, celui-ci peut se diversifier en étude des mécanismes sociaux, politiques et économiques, affectant les îles.

Avec la fin de l'ère coloniale et la disparition accélérée des genres de vie insulaires s'annonce une nouvelle ère pour la géographie des îles. Provisoirement sans doute –avant de changer de dénomination –, l'anthropogéographie connaît une sorte de déclin. Il devient difficile voire impossible de se référer à des données anthropologiques pour justifier la spécificité des îles. Les caractéristiques ethnologiques spécifiquement insulaires s'effacent cinquante ans après qu'on a cessé de parler des insulaires anthropophages dans les manuels. Ce n'est pas toutefois une désaffection qui affecte la géographie des îles. Il semble que commence plutôt une période où émergent de nouvelles façons d'écrire sur les îles et d'appréhender les territoires insulaires, afin de prendre en compte l'irruption de la modernité, de l'adaptation des sociétés aux médias modernes, du développement d'un système moderne de production et de consommation, de nouvelles formes de revendications politiques.

La fin de l'isolement des chercheurs

Cette espèce de crise est appelée par André Meynier (1969) « *le temps des craquements* ». On peut considérer qu'elle s'étend de 1939 à 1969. Dans son étude historique de la science géographique, Meynier note justement que les hésitations méthodologiques se multiplient à partir du moment où la communauté des géographes s'étoffe grandement. Pour la géographie, la première partie du XX^{ème} siècle est marquée par l'"oliganthropie". Ensuite le nombre des étudiants augmente et, proportionnellement, le nombre de professeurs, de chercheurs et d'apprentis-chercheurs. Les géographes sont eux-mêmes de moins en moins isolés ou "insularisés" dans leur spécialité. Plusieurs spécialistes nationaux d'une même question sont désormais en concurrence. Les débats s'animent nécessairement (P. Pinchemel, 1996).

Cette augmentation du nombre des géographes devait avoir des répercussions théoriques. La notion de région est, en particulier, remise en cause avec la substitution de l'homme producteur-consommateur à l'homme-habitant (A. Meynier, 1969 : p. 152).

Renversement de perspective, l'île spontanément identifiée comme petite région naturelle, change de propriétaire, passant des mains de l'insulaire producteur-consommateur à celles de l'insulaire-habitant.

Cette nouvelle période peut être qualifiée de période de la mise en tableau des caractéristiques du monde des îles. C'est en effet une période où se déploie un esprit de synthèse. Les monographies témoignent de cette volonté de synthèse, mais aussi la réalisation d'enquêtes à

l'échelle d'une mer ou d'un océan, voire à l'échelle du monde. Si l'on met en perspective ce travail de synthèse, on voit que la mise en tableau des îles a en réalité commencé dès l'ère des explorateurs. Une carte est en effet essentiellement une synthèse.

Pour l'opinion, les cartes sont naturellement couplées au travail de la description géographique. Mais celui-ci, loin de se résumer à une chorographie symbolique, repose sur un principe systémique et fabrique du sens par recoupement d'informations, découvertes de boucles causales, de circuits d'échanges, de spirales évolutives. D'où la production d'unités territoriales, à diverses échelles. Unités de milieux ou paysages à l'échelle de la perception ordinaire : l'île est par le géographe découpée en micro-régions. Unités de niveaux hiérarchiques supérieurs, comme celles du bassin versant, du milieu physique global ou du pays : l'île est appréhendée comme région ou réunion de grandes régions climatiques. D'où, sous l'aiguillon d'une réflexion méthodologique, la reconnaissance d'une tâche proprement géographique consistant dans la comparaison de l'ensemble de ces entités émergentes, dans la recherche des facteurs physiques et humains déterminants localement l'histoire des peuples (les mécanismes géographiques organisant l'espace des sociétés humaines). Le géographe se lance alors dans la construction de typologies à moyenne et petite échelles.

De l'inventaire des îles à l'inventaire des problèmes

Parallèlement à cette fin de l'oliganthropie scientifique s'achève la couverture de régions entières par la photographie aérienne (A. Meynier, 1969 : p. 119). Le dénombrement complet des choses du monde suivant le vœu de Descartes est devenu possible. Le géographe peut avoir une vue totale de nombreuses régions désertiques, montagneuses ou océaniques. Il peut multiplier les décomptes, mais surtout les comparaisons. Il peut préciser la nature des différences régionales en réactivant l'opposition que faisait Camille Vallaux entre les contrastes et les disparités.

Des régions sont contrastées lorsqu'elles présentant des milieux très dissemblables et des mises en valeur très différentes. La diversité est alors celle de terroirs ou de villes présentant quantité de particularités. Les disparités en revanche sont des différences qui marquent des territoires voisins ou des milieux biogéographiques aux potentialités équivalentes. Même si elles n'ont pas changé de position sur les cartes, les îles contrastent de moins en moins, mais alors les disparités s'accroissent !

La prise en compte des disparités est le fait marquant de la nouvelle géographie, tandis que l'exposition des contrastes à l'échelle du globe correspond aux débuts de la géographie scientifique, surtout soucieuse de produire un discours rendant compte des cas particuliers que représentent les îles.

L'exotisme combattu, la nostalgie dépassée : l'habitant des îles n'est plus l'exemplaire figure de l'autre, qui serait inscrit dans une sorte d'histoire parallèle, car porteur d'une culture autre, ayant ses valeurs et son espèce propre de logique. Sur l'île, des temporalités s'affrontent dont il s'agit de reconstituer les séries et tenter de faire la somme.

L'ampleur de la tâche est-elle proportionnée aux moyens dont dispose le géographe des îles ?

II 11 L'insularité réformée par la reconnaissance de la profondeur historique de la question insulaire

Dans une première sous-partie il ne sera pas directement question du déclin de la notion mais de sa refonte.

Nous avons vu avec Lucien Febvre que l'insularité est une notion diachronique, géohistorique. Or la géohistoire a connu de véritables bouleversements théoriques dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. La notion d'insularité ne pouvait qu'en être directement affectée. Nous essayerons de montrer à l'aide d'exemples variés comment elle a été l'objet d'une nouvelle délimitation. Généralement, la délimitation d'une notion est une opération décisive, puisque sans elle une notion scientifique n'a aucune chance de survivre à ses promoteurs ! Or, si l'on en reste au niveau des généralités, il faut aussi avouer qu'une re-délimitation notionnelle *ad hoc* prélude ordinairement à l'abandon d'une thèse, dont les hypothèses apparaissent de plus en plus douteuses.

La géographie des îles ne peut pendre son essor qu'en circonscrivant son objet propre d'étude, sans quoi les résultats positifs des autres disciplines scientifiques demeureraient pour elle lettre morte.

Il est progressivement apparu aux géographes des îles que leur domaine d'enquête rejoint celui de l'histoire contemporaine jusqu'à s'y confondre. La thèse d'Alain Huetz de Lempes est ainsi que l'étude des îles est la branche de la géographie régionale qui est, par sa nature propre, la plus proche de l'histoire, même si les îles étudiées sont longtemps restées

dépourvues d'histoire écrite. Géographie et histoire se rejoignent, s'interpénètrent. En particulier, pour étudier les petites îles, le géographe étudie des biographies, des histoires familiales, des généalogies, des héritages, pour restituer sur quelques générations le devenir de la micro-société insulaire.

Si l'insularité est saisie par une méthode qui est celle de l'enquête historique s'étendant préférentiellement sur les deux ou trois dernières générations, il ne peut s'agir que d'une insularité relative, dans un sens qu'il convient de préciser. Comment jouent l'événement et la longue durée ? Pour notre enquête méthodologique, une question est essentielle : comment le géographe des îles rend-il compte des phénomènes de diffusion et de contagion, concernant les idées ou les techniques ?

L'insularité selon Fernand Braudel et la géographie historique

Pour les géographes, Fernand Braudel est une figure singulière. Dans ses *Paysages politiques*, Yves Lacoste (1990) interprète l'évolution de son œuvre comme une sorte de revirement théorique, les avancées théoriques des premiers travaux laissant place à des productions plus conformes à l'orthodoxie vidalienne.

Monument de la première période, participant donc d'un esprit de rénovation de l'approche géographique, la *Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* (1966, première édition en deux tomes) est un support précieux à la compréhension de l'évolution de la problématique classique de l'insularité.

Ne se contentant pas d'indiquer quelques lieux ou de décrire quelques paysages, Fernand Braudel se propose dans un premier temps de cerner la « *part du milieu* ». La mer Méditerranée et l'ensemble de ses littoraux sont présentés comme un vaste espace archipélagique, composé de « *plaines liquides* » mais aussi de bordures continentales et d'îles. Ces dernières sont identifiées à des pôles dont le rôle historique est majeur même si elles ne sont pas vraiment le centre de la civilisation de l'époque étudiée.

Cerner la part du milieu, c'est en réalité opérer deux démarches. Dans un premier temps le chercheur se livre à une analyse. Il décompose l'espace archipélagique en ses principaux éléments géographiques (trois anneaux, les péninsules d'abord, au cœur, les mers et littoraux,

à l'extérieur, les confins). L'analyse découvre les particularités de chaque milieu en faisant jouer des oppositions : les contrastes se révèlent. Reste alors, dans un second temps, à procéder à une synthèse. Celle-ci est en l'occurrence chargée de préciser à la fois l'unité physique et l'unité humaine de l'espace méditerranéen. Analyse et synthèse : deux échelles, grande et petite. Passage de l'observation des contrastes à l'explication des disparités.

Participant au moment consacré à l'analyse du milieu méditerranéen, le chapitre II. 3 est entièrement consacré aux îles. Pour tirer un profit méthodologique de ce texte, il faut sans doute tenir compte de la note accolée au titre dans la seconde édition (1990 : p. 136) où Braudel fait part de ses intentions en mentionnant un article de Franz Olshausen, « Inselpsychologie » publié en 1942. Cet article est présenté comme « *curieux et puissant* », ambivalent par conséquent : « *puissant* », ce qui en fait un article de référence, mais de manière négative, puisqu'en restant « *curieux* ». Étudiant Mas-a-Tierra, « *la véritable île de Robinson Crusoe* », Olshausen aurait emprunté précisément la voie que refuse Braudel. Il se serait livré à une enquête psychologisante dans la voie tracée par Ratzel.

Aucune inspiration ratzélienne en revanche dans *La Méditerranée* mais une influence nette de Vidal de La Blache (cité à deux reprises dans le cours du chapitre) qui fait de la description des caractéristiques physiques et morphologiques des milieux une sorte de prélude à l'étude des genres de vie qui y cohabitent, donnant naissance à des représentations collectives, mais aussi à des choix politiques renforçant ou contredisant les déterminismes économiques et de Raoul Blanchard, dont les études sur la montagne sont exemplaires. Un effort continu d'adaptation unifie ce monde des îles, l'isolement politique et les contraintes économiques affectant de multiple manière les diverses populations insulaires.

Ainsi l'étude des îles comme milieux dotés de particularités physiques indéniables répond au projet qu'on peut qualifier d'« idiographique » (par opposition à « nomothétique ») d'une description géographique visant la découverte de la personnalité des territoires, suivant l'axiome d'A. Philippon ou de J. W. Zinkeisen (cités p. 147), « *Jedes Land ist ein Individuum für sich* », l'île étant de tous les territoires celui dont l'individualité est manifeste à défaut d'être plus marquée qu'ailleurs⁶⁴. En sciences humaines, il s'agit d'étudier des

⁶⁴ Anticipant dans cette même partie la position de principe « idiographique » de certains géopoliticiens, cet « axiome » participe de l'exceptionnalisme, dont Jean-Claude Pariente (1973) discute la pertinence. Pour ne pas verser dans le refus des lois et ne pas réactiver le « fantôme » d'une science descriptive, nous interprétons l'individualité de l'objet géographique non comme pure singularité mais comme variété étonnante, peu ou prou monstrueuse, d'une espèce polymorphe. Pariente lui-même évoque les positions méthodologiques des historiens, soulignant leur ambiguïté (1973 : p. 264 sq.). En soi fort peu conséquent, le refus massif du positivisme est une réaction contre des généralisations abusives comme

« *limites humaines, incertaines, malaisées à reporter sur la carte* » et il faut partir de ce qui est globalement “vrai” pour se concentrer bien vite sur les écarts des faits avec cette vérité. D’abord il convient de décrire et d’expliquer les cas extrêmes. Cela permet de relever les difficultés théoriques qui s’opposent à l’enquête de terrain. Ensuite des généralisations plus fines peuvent être produites. Contrairement à la ville, mais à l’instar de la montagne, l’île est un territoire où se remarquent quantité d’archaïsmes, culturels et économiques. Ces archaïsmes disparaissent parfois en quelques années, si les populations sont contraintes de s’adapter à une nouvelle situation politique.

Que dit Braudel de particulier sur l’insularité ? Portée par l’idée d’une nouvelle synthèse empirique des disciplines, le « *dauphin* » de Lucien Febvre (G. Gemelli, 1995 : pp. 145-147) pousse le relativisme aussi loin qu’il est permis de le faire.

Il commence par relativiser l’objet “île”, notant que certaines sont des continents en miniature, d’autres des éléments formant des familles (les archipels) d’autres de simples rochers, si nombreux qu’on ne peut les dénombrer. Le propre de toutes ces îles est d’être un relais pour les navigateurs ou un havre pour les hommes (1966 : p. 136) :

« Petites ou grandes, leur importance vient de ce qu’elles sont d’indispensables escales au long des chemins de la mer et qu’elles offrent entre elles, ou parfois entre leurs côtes et le continent, des eaux relativement calmes, recherchées par la navigation »

Il relativise ensuite l’idée suivant laquelle les îles sont des mondes isolés. En réalité si la plupart des îles sont telles, avec un folklore très ancien et typique des régions compartimentées, certaines sont des carrefours d’hommes et d’idées. Les îles constituent (pp. 137-138) :

« un milieu humain cohérent dans la mesure où pèsent sur elles des contraintes analogues qui les placent à la fois très en retard et très en avance, par rapport à l’histoire générale de la mer. [...] C’est que l’“isolement” est une vérité relative. Que la mer les enveloppe et les sépare du reste du monde,

il s’en est fait au XIX^{ème} siècle. Ayant fait de la réalité empirique une sorte de fétiche, certains historiens ont renoncé à produire autre chose que des narrations, des “histoires”. D’autres, comme Dumézil ou Braudel, recourent à des entités épistémiques, des classes ou des modèles. La pratique de la longue durée, par quoi Braudel veut produire de l’intelligibilité, est une démarche modélisatrice, mais dans un cadre théorique qui diffère de celui de la géographie théorique. Le modèle braudélien est un « *faisceau cohérent d’éléments tels que la présence de l’un appelle celle de l’autre, aussi bien dans la synchronie que dans la diachronie* » (1973 : p. 276). Or, les modèles qui sont susceptibles d’appréhender l’individuel doivent éviter le transfert épistémique, qui est le mode de fonctionnement des modèles primitifs, analogiques. Il ne peut s’agir de modèles au sens de champ d’interprétation (modèles mathématiques, nécessitant un contexte formalisé). Braudel recourt à des modèles qui sont des systèmes d’hypothèses, sans bien préciser comment il retient ces hypothèses. Un modèle comme celui de Christaller, en revanche, est construit à l’intérieur d’une théorie générale. Il correspond de fait à une démarche scientifique plus aboutie.

c'est vrai, chaque fois qu'elles sont effectivement en dehors des circuits de la vie marine. Mais lorsqu'elles y entrent, qu'elles en deviennent, pour une raison ou pour une autre (raisons souvent extérieures et gratuites), un des chaînons, elle est au contraire activement mêlée à la vie extérieure, beaucoup moins séparés d'elle que certaines montagnes par quelque infranchissable défilé. »

L'explication fait jouer un mécanisme non plus cumulatif (lente adaptation des hommes au milieu) mais contrastant (changement de politique, tournants historiques).

Dans un troisième paragraphe, Braudel évoque la précarité des vies insulaires. Puisqu'il y a des menaces constantes venant de la mer, les îles ont la nécessité de se défendre, de multiplier les ouvrages de fortifications et d'entretenir des garnisons importantes à leur échelle, quand elles rencontrent des difficultés à s'approvisionner en biens de première nécessité. D'où le destin tragique d'îles comme l'île d'Elbe au XVI^{ème} siècle. L'absence de voies de communication dans l'intérieur des terres et l'existence d'une agriculture rudimentaire sont des signes de « *l'infériorité* » des îles. C'est cette infériorité qui est relativisée. Dans un premier temps il faut reconnaître que les îles disposent de ressources curieuses comme celles que note le R. P. Estienne de Lusignan, après son séjour dans l'île de Chypre où il a découvert des ortolans vendus par milliers de barils et le recours aux graines de coton comme nourriture pour le bétail ! Ces expédients ne placent pas les îles à l'abri des disettes mais montrent le dynamisme des populations. Celui-ci peut être souligné, dans un deuxième temps, avec la prise en compte du "marché noir" pour atténuer la dépendance globale des insulaires vis-à-vis des commerçants et des régions continentales exportatrices de denrées.

Braudel conclut son panorama des îles de la Méditerranée par une réflexion sur la grande histoire et les phénomènes migratoires. Il note que, contrairement à toute attente, « *la grande histoire [...] aboutit aux îles* ». Les îles sont des relais culturels. La canne à sucre et la sériciculture ont transité par Chypre. Plus largement, les îles participent aux relations entre continents et grandes civilisations. Ne se centrant sur la discussion de la validité de telles assertions, la relativisation du point de vue prend alors une nouvelle tournure. L'historien rappelle que nombre d'îles n'ont pas bénéficié de ce rôle d'ouverture et de relais culturel. Au contraire, elles en furent victimes, à l'instar des Canaries et des premières îles à sucre véritablement usées par l'implantation de systèmes de production qui ne leur convenaient pas. Les richesses de l'île sont aux mains d'aristocrates étrangers qui se soucient fort peu du sort des populations autochtones ou indigènes. Les insulaires réagissent eux-mêmes à une telle infortune ou bien arrivent à la prévenir, comme dans le cas de certaines îles qui se construisent une tradition de diaspora. C'est le phénomène de l'émigration insulaire (p. 144) : « *la façon la plus commune qu'ont les îles de se mêler au monde, c'est d'organiser leur*

émigration ». Braudel donne en particulier l'exemple de la Corse. C'est l'occasion pour lui de relativiser l'opposition formelle île/continent. Loin d'être repliés sur leur île, les Corses essaient tant au Sud qu'au Nord, à Marseille comme à Alger ! Supportant mal le gouvernement de Gênes, ils se rapprochent des Français, comme s'il existait une « *liaison vitale entre une France alors riche d'espace et une île trop riche en hommes* » (p. 146). Sous différentes formes déclinées, la logique de l'intérêt est sans doute le plus efficace facteur historique de relativisation de l'insularité.

Il y a donc une espèce de paradoxe sur lequel il convient de revenir : le fait pour l'île d'être en décalage par rapport à « *l'histoire générale de la mer* » et d'être toujours plus reliée aux continents que la position géographique ne le laisserait entendre *a priori*.

Géographie des îles et histoire économique, un nœud problématique à peine effleuré

La géographie des îles a partie liée avec l'histoire contemporaine. Mais en quel sens ? Il faut s'entendre par ce qu'on désigne par l'expression d'"histoire contemporaine". D'une part, l'appréhension de cette histoire s'inscrit dans des cadres idéologiques, classiques (marxistes par exemple) ou non, et l'épicentre de l'événement rapporté apparaît ou non symbolique d'une trajectoire mondiale, d'une histoire universelle. D'autre part, l'histoire événementielle est économique et sociale, politique aussi. Elle n'est jamais contemporaine en niant les séquelles des crises et les stigmates du passé.

Pour ce qui concerne l'évolution des économies insulaires, l'opposition des formes de développement exogène et endogène est généralement reprise. Elle l'est principalement dans des études techniques portant sur l'agriculture ou la pêche, les transports, l'éducation et la santé. Mais, sans nier l'importance de telles recherches, il faut bien comprendre ce qu'est la profondeur historique de la société insulaire et cerner les limites de l'investigation historique.

D'abord, puisque l'histoire est un récit qui produit du sens en découpant le cours du temps en grandes périodes, il faut se poser la question de la périodisation de l'histoire insulaire. Les périodes historiques sont des abstractions, simplement commodes dirait le philosophe conventionnaliste, dont l'unité est incarnée par un grand homme ou bien une technique ou

encore un événement vraiment spectaculaire. Pour La Réunion, on parle ainsi de l'époque Mahé de la Bourdonnais, de celle de la marine à vapeur ou de la période ouverte par la départementalisation. L'arbitraire de tels découpages est grand d'où le recours en histoire économique à d'autres types de périodisation. Pour les îles la pratique la plus courante consiste à s'appuyer sur les cycles des produits. Pour La Réunion, J. Brasseul et Jean-Yves Rochoux distinguent ainsi la phase initiale de cueillette, puis celle de l'économie du café, qui est remplacée par celle du sucre, à laquelle succède l'économie actuelle de service. Les géographes se réfèrent couramment à de telles périodisations⁶⁵. Mais, malgré leur pertinence dans de petites unités territoriales marquées par la monoculture, elles demeurent pour partie arbitraires, introduisant de l'intelligibilité au prix du sacrifice d'une part de la réalité historique. Par exemple, la première phase, celle de la cueillette, est présentée de manière très sommaire (faute de données exploitables) et apparaît comme moins importante que les trois autres... ce qui ne va pas du tout de soi si l'on tient compte du syndrome insulaire, de la modification du couvert forestier et de la dégradation des sols. De plus le critère des produits introduit logiquement une vision technologique de l'évolution de la société insulaire.

D'une manière qui devrait séduire les géographes des îles en raison de la défiance affichée à l'encontre des schémas explicatifs importés, l'économiste Hai Quang Ho de l'Université de La Réunion propose un autre découpage en quatre phases suivant le critère des formes locales d'organisation sociale. La première est marquée par l'esclavage, la seconde, qui s'étend de 1848 à 1881, par l'engagisme, la troisième par le colonage, jusqu'en 1963, début de la réforme foncière qui coïncide avec l'émergence de la société de transferts actuelle. La première phase est elle-même divisée en deux périodes (H. Q. Ho, 1998), celle de l'émergence de l'esclavage jusqu'en 1707 et celle des exportations primaires dans le cadre d'une sorte de féodalisme insulaire. La seconde est une phase de transition, avec le bouleversement des rapports sociaux consécutifs à l'apparition de classes sociales ou de leurs prototypes (les patrons/les engagées). La troisième commence par la fermeture de l'Inde sur décision des Anglais qui cause une diminution progressive de l'engagisme jusqu'à son extinction vers 1930. La quatrième débute par la création de la SAFER, organisme qui rachète les terres pour les rendre aux colons devenant petits propriétaires. Ce sont donc des événements politiques qui scandent cette évolution. D'où une lecture différente de l'histoire insulaire qui présente le mérite de mettre l'accent sur ce qui ne se laisse pas mettre en

⁶⁵ On peut consulter par exemple les frises chronologiques de Marie S. Bock (1999), dans l'édition électronique de la revue *Mappemonde*.

équation mais n'en est pas moins essentiel, les structures de la propriété et les relations sociales.

Ensuite, il faut reconnaître que les travaux d'histoire économique sont rares, quand abondent en revanche les récits historiques qui privilégient l'événementiel, les activités militaires et les relations diplomatiques. Cette rareté des études synthétiques s'explique d'abord peut-être par la difficulté de recueillir et de traiter les données disponibles dans les archives. Mais elle traduit surtout une sorte de culte du fait brut. L'évolution de la production ou bien celle des revenus sont scrutées mais pas mises en perspective. Les îles, les petites îles en particulier, ne sont pas des territoires où l'on a fait usage de la théorie économique pour expliquer ce qui s'est produit et les inflexions constatées. Certes, il est délicat d'appliquer les théories économiques aux faits dont on peut disposer relativement à une île ou à un archipel. En effet celles-ci n'ont pas été conçues pour les îles. L'économie politique keynésienne ne peut aujourd'hui s'appliquer à quantité d'île qui ne fonctionne pas suivant les lois du marché. Il est notable que c'est tardivement que le système du troc a prévalu dans certaines îles jusque très récemment. L'argent n'existait pas à Agalega par exemple jusque très récemment. Les îles sont le plus souvent sous un régime économique pré-capitaliste. Théorie néo-classique et marxisme ont été élaborés au milieu du XIX^{ème} siècle pour rendre compte du capitalisme en révolution industrielle, en transition vers la grande industrie. Très rares sont les îles qui ont connu cette évolution.

Les îles tropicales sont des îles de sociétés traditionnelles ou bien alors de sociétés esclavagistes ou engagistes. Pour elles, il est nécessaire d'adapter les théories aux réalités coloniales et néo-coloniales (H. Q. Ho, 1998). Il convient de réaliser une décomposition fonctionnelle de la société insulaire pour repérer les réseaux économiques et pouvoir lui appliquer des règles économiques. Il apparaît alors que certains jugements sont hâtifs ou incomplets. Si l'on conserve l'exemple de La Réunion, cette complexité systémique est aisée à montrer. Parce qu'il existe des esclaves jusqu'en 1848, l'île doit être considérée comme un système esclavagiste, mais seulement quant à la production. En même temps, il existe un système mercantiliste : l'habitant (celui qui a une habitation) ayant une fonction de tenancier en plus d'être le maître des esclaves, tout ce qu'il achète et tout ce qu'il vend provient ou rejoint la Compagnie des Indes. Celle-ci, en tant que propriétaire de la terre fait office de seigneur féodal, en plus d'assurer les fonctions d'entreprise commerciale et de banque.

Enfin, l'interprétation des crises donne lieu à des discussions au sujet de l'importance des représentations et du comportement rationnel ou non des individus qui, dans une approche d'histoire économique, peuvent être déterminés par la superstructure économique ou seulement guidés par la recherche du plaisir maximal.

La question du foncier fait l'objet en géographie de nombreuses études.. L'évolution des prix et la structure de la propriété sont des entrées indispensables pour saisir l'organisation sociale et spatiale des îles. La création de bulles spéculatives est mise en regard de l'attachement à la terre des insulaires mais aussi des codes régissant le foncier.

Pour certaines îles et archipels comme le Japon (M. Bourdier et P. Pelletier, 2000), l'inflation extrême du prix des terres est analysée dans ses différentes dimensions. Le regard se porte sur les grandes villes, comme Tōkyō, et sur la façon dont les habitants eux-mêmes perçoivent et conçoivent le "problème" (A. Berque, 2000a).

Pour les terrains agricoles, les différentes réformes foncières sont décrites, leurs effets discutés, souvent nuancés. Les géographes des îles ont noté les cycles de production et la tendance à la monoculture exportatrice, caractéristique des situations coloniales (A. Huetz de Lemp, 1987). Les grands travaux d'irrigations font l'objet d'études (retenues d'eau, systèmes d'irrigation). L'attention se porte alors sur l'horticulture, l'aquaculture, la perliculture. Ou même la production maraîchère (E. A. Kanne, 1979). Le problème de la commercialisation des produits est soulevé, appelant des discussions sur les transports ainsi que sur l'intégration des îles aux marchés nationaux et communautaires.

Les géographes des îles ont une riche matière à explorer avec la diversification des productions, le faire-valoir direct et les transferts de technologie nécessaires au développement de l'agriculture sur les îles. Ainsi dans sa « conclusion générale » aux journées d'études portant sur la question de la terre dans les D.F.A. Maurice Burac (2000) part du problème de l'accession à la terre pour évoquer successivement les mutations de la stratégie de la plantocratie aux Antilles ou à la Barbade, l'interventionnisme en matière de redistribution foncière et, après avoir constaté l'acuité des problèmes causés localement par une absence de maîtrise de l'urbanisation, des lignes à suivre pour améliorer le règlement des conflits fonciers. Ayant lui-même étudié les plantocraties, Burac s'appuie aussi sur le travail de Philippe Mozar (2000) qui a étudié la réforme foncière en Guadeloupe. Dans cet article, l'incidence du passé de servitude est soulignée. Dans d'autres (A. Guellec), c'est le rôle des aides publiques qui est souligné, de même que leurs incidences parfois limitées dans le temps.

Dans d'autres encore (M. Desse, 2000), en particulier dans les travaux de ceux qui s'intéressent au littoral et à l'urbanisme, c'est la dimension juridique qui est posée comme centrale.

D'autres études ne privilégient pas cette approche technique. Ce sont des monographies qui font le portrait de l'exploitation des ressources d'une île, généralement petite ; l'attention se porte sur les personnalités marquantes de cette évolution (des entrepreneurs, parfois des hommes politiques, voire des prêtres). La description des modes de vie alterne avec l'exposé des difficultés rencontrées par la société insulaire pour assurer sa pérennité. L'étude de l'occupation puis de l'abandon de l'île d'Anticosti (dans le golfe du Saint-Laurent) est un bon exemple. Le corps de l'article de Louis-Edmond Hamelin (1980) est composé de détails concernant les personnes et leur rôle dans l'organisation de la société insulaire. Les conflits sont mis en lumière. Les périodes sont distinguées (premier peuplement, colonisation privée de la famille Menier, reprise par des compagnies anglophones de bois de papeterie, rapatriement de l'île dans le giron québécois) ainsi que leur logique propre d'occupation territoriale. La conclusion évoque plusieurs interprétations de l'échec de Menier, mettant en avant la lecture marxiste des faits comme étant particulièrement éclairante. La transposition de structures féodales (ou même claniques) sur l'île serait à l'origine de l'échec de l'entreprise, l'impossibilité de relier l'île au monde contemporain, même proche et francophone, en découlant vraisemblablement. Hamelin insiste sur la persistance du souvenir de l'ère Menier dans la mémoire québécoise, évoquant une sorte de "mythe", qui à défaut d'être un modèle de développement – Menier n'ayant pas réussi à rentabiliser ses investissements – est une source d'inspiration pour la mise en valeur actuelle de l'île, nécessitant l'articulation de l'exploitation des ressources du Saint-Laurent (homards par exemple) et d'une mise en valeur diversifiée de l'intérieur de l'île (mise en valeur ne se réduisant ni à la chasse ni à l'exploitation du bois).

Remanié, adapté, montrant l'importance des logiques d'acteur, le cadre marxiste d'interprétation historique est sans doute une nouveauté par rapport à la pratique de l'étude régionale suivant le canon de l'École française qui n'ignorait pas totalement les conflits de classe mais ne les mettait pas non plus au premier plan des facteurs d'explication. Depuis les années 60, le marxisme débordant le cercle des géographes marxistes, la pratique de la géographie a largement intégré cette manière de lire l'histoire.

Pour les petites îles, il est néanmoins relativement peu utilisé pour donner sens aux inflexions sociales ou aux évolutions économiques. Coupée de son cadre idéologique, la colonisation est parfois présentée comme un ensemble d'aventures ou de projets individuels portés par le seul appât du gain. Il n'est alors fait mention d'aucune volonté de domination, même symbolique. Si l'étude d'Hamelin consacrée à l'ère française à Anticosti est exemplaire, c'est surtout pour sa référence à la colonisation comme mythe, surdéterminé idéologiquement. C'est aller contre une vision naïve des choses comme celle portée par les acteurs eux-mêmes, l'île apparaissant régulièrement dans les discours analysés comme un simple ensemble de fronts pionniers. Et le territoire insulaire est coupé du monde, devenant une sorte de territoire libre que familles de colons ou entrepreneurs aventureux auraient heureusement inventé. Sans minimiser leur labeur, sans caricaturer les caractères, il n'est pas question pour le géographe d'adhérer à ce mythe de l'invention de l'île. On peut certes parler d'"invention". Mais l'invention n'est pas absolue : les acteurs transposent sur le territoire qu'ils aménagent des logiques sociales et économiques venues d'ailleurs.

Prenons un autre exemple pour voir comment l'idée nouvelle s'impose bien au-delà du cercle des militants, l'étude de Thierry Hartog sur les Antilles (1995). Apparemment, la problématique d'Hartog est très différente. En réalité, les interrogations se rejoignent avec une approche géohistorique qui souligne le caractère problématique de l'action individuelle de la part de l'insulaire, quand non seulement les ressources mais encore les territoires eux-mêmes peuvent être pillés ou consommés très rapidement.

La Martinique, terrain d'étude privilégié pour Hartog, est menacée par le phénomène qu'il désigne à l'aide de l'expression la « *fin du territoire* ». "Fin" est à attendre comme clôture plutôt que comme disparition, mais une menace est néanmoins latente. Cette fin un peu ambiguë est pronostiquée suite à la convergence de multiples signes socio-économiques. La problématique de l'insularité martiniquaise serait d'abord celle de l'épuisement des ressources et de l'éclatement de la société, qui n'a pas encore trouvé de modèle de développement, suite à la fin des colonies et de son économie très particulière. Voici un extrait des Actes du Colloque de 1994 qui montre comment cette problématique peut se déployer :

« Si le modèle unitaire, rural et ancestral a vécu, il est remplacé de nos jours par des modes d'appropriation de la terre, bien rare, et des modèles spatiaux beaucoup plus hétérogènes. La logique qui les guide est sans doute intrinsèquement identique : c'est une logique citadine, individualiste et capitaliste, prise dans l'étreinte des influences française et américaine. Mais les imitations du modèle

dominant s'appliquent à des populations aux origines, aux comportements, aux niveaux de vie si tranchés - ne serait-ce que dans ses composantes d'identité culturelle - que la trame unitaire de lecture de l'espace se brouille et s'efface devant des filtres de réinterprétation, rayonnant de diversité et de couleurs. Au-delà, cette hétérogénéité, reflet d'un processus global d'éclatement des structures ancestrales et de révélation d'une culture-mosaïque, ne doit masquer l'interrogation première : comment continuer sur la voie d'un modèle de consommation spatiale individualiste, quand la fin du territoire est proche ? »

De manière générale, pour Hartog, la géohistoire des îles est marquée par cette attention à « l'éclatement des structures ancestrales » et leur non-remplacement par un ordre social stable et une économie durable. Il y a donc une contradiction au cœur du devenir des îles. Et le concept d'aliénation peut être utilisé. S'il est abusif de définir l'aliénation comme une forme d'esclavage moderne, il convient néanmoins d'insister sur l'existence d'attitudes réactives (soumission à des influences continentales, à la pression des modèles culturels dominants) et sur le caractère insidieux parce qu'inconscient des processus à l'œuvre : la culture plurielle qui s'édifie tant bien que mal est une culture qui consomme de l'espace, pour laquelle l'espace est un luxe, qui ne peut donner à tous ses membres ce à quoi il aspire (un lopin de terre pour des cultures vivrières, une parcelle dans un lotissement, une résidence secondaire, un appartement en centre-ville, etc.). Comme une sorte de fatalité, la fin du territoire est tout sauf une fin physique. La question n'est pas de savoir si l'île est trop petite pour ses habitants. Les familles et les individus n'ont un besoin d'espace que relativement à leurs projets de vie. C'est d'abord la diversité des projets qui pose problème. Comment, par exemple, préserver des terres agricoles quand l'urbanisation s'effectue à un rythme soutenu ? Comment aménager le littoral qui est l'objet de convoitises si nombreuses ? C'est encore la nature individualiste de ces projets qui est préoccupant d'un point de vue politique. Certaines classes peuvent s'adapter plus vite que d'autres aux contraintes économiques. Elles peuvent même faire jouer leur capacité à réaliser leurs propres projets comme un moyen de domination symbolique sur les autres classes, qui ne peut alors qu'envier leur réussite matérielle.

"Géobiographie", retour sur l'idée d'île abordée de manière géohistorique

Par leurs méthodes propres qui couplent approche historique et démarche analytique, les géographes tentent donc toujours de cerner la part du milieu, sachant qu'il ne s'agit pas d'une

simple donnée qui rendrait compte du développement des îles. Les hommes viennent bien en premier. Si l'insularité est quelque chose dont il faut se soucier, c'est parce qu'elle marque des vies, forge des destins, oriente des décisions comme le mariage, l'établissement d'un commerce, le choix d'une culture, voire d'une architecture pour sa maison, d'un habit, d'un type de musique etc.

Ainsi, le milieu physique ou l'espace disponible ne sont en rien des absolus. L'évolution des îles n'est en ce sens rien de fatal. Il est possible de prendre pour exemple les études réalisées pour comprendre le développement économique et humain des îles et archipels de l'océan Indien.

Comme nous l'avons rappelé avec l'exemple de La Réunion, l'importance de l'histoire pour beaucoup d'îles est d'abord le passé colonial, esclavagiste et engagiste. Certaines îles ont été des ports profitant du trafic d'esclaves (Zanzibar, les Comores). Et c'est parce qu'elles sont dans cette logique économique que leur situation devient un atout. D'autres îles (ou les mêmes à une époque donnée) s'orientent vers la production. Des plantations de cultures spéculatives se sont multipliées et marquent toujours les paysages (épices et plantes à parfum, en Grande-Comore et à Nosy-Be, canne à sucre, à Maurice et à La Réunion, riz, café et sisal à Madagascar). D'autres mises en valeur témoignent de l'effort pour acclimater des productions agricoles appréciées et pour tirer profit des sols parfois très pauvres en milieu tropical. C'est le cas par exemple du développement de vignobles ou de plantations de thé, de la diversification des productions de légumes (légumes secs et pommes de terre principalement). Les îles se sont ainsi fait le reflet des aspirations des colons et des sociétés coloniales. La modernisation de la riziculture et de la sylviculture orientée vers la mono-plantation, le développement d'une agriculture intensive et mécanisée rencontre des problèmes techniques (dus au relief) et économiques (avec des seuils de rentabilité difficiles à atteindre).

L'histoire de ces tentatives de mise en valeur est la base de l'histoire économique des îles, rythmée par les conflits mondiaux et les crises économiques qui ont eu un fort impact local en raison de la vocation exportatrice de pans entiers de l'économie. La déstructuration des marchés peut être rapide et affecter la population dans son ensemble.

Dans un bassin océanique, à petite échelle, des oppositions de mode de développement peuvent être repérées. Pour l'océan Indien, il s'agit par exemple de l'opposition des Comores et des Mascareignes, mais encore de l'opposition de Mayotte et des autres îles de l'archipel

comorien. Stabilité d'un côté, économie et société en crise de l'autre. Modernisation *versus* stagnation. Mayotte semble avoir maintenu l'essentiel, par les transferts de fond de la métropole. Le niveau de vie s'accroît. La modernisation se perçoit sur la Grande et la Petite Terre. Mais la littoralisation des activités couplée à l'urbanisation commence à générer des effets secondaires désastreux. Du fait de cette bétonisation accélérée dégradant les sites, du fait aussi de la pénurie en eau potable, les projets touristiques deviennent à peu près caduques. Les autres îles des Comores pourront-elles plus facilement se développer et attirer une clientèle de touristes ?

On remarque des effets rapides à l'occasion des changements politiques et des crises politiques, avec la stagnation soudaine de certaines économies insulaires, dont le pouvoir législatif et les instances juridiques sont déstabilisés. L'exemple des Comores peut illustrer cette instabilité politique (J.-L. Guébourg, 1994). Sur des périodes relativement plus importantes, des régressions s'observent, comme dans le cas du développement touristique qui fut non seulement stoppé, mais fut même brisé. Les coups d'État ont fait fuir les touristes, pour quelques saisons, ce qui n'aurait sans doute pas été très grave. L'incertitude politique fait en revanche des Comores un archipel où l'investissement dans l'hôtellerie est très risqué ; fuite des capitaux étrangers. C'est un archipel durablement handicapé ! Cercle vicieux, car l'incertitude politique s'en trouve renforcée. La faiblesse de l'État a d'autres conséquences dont il faut tenir compte. Une certaine anarchie fait le jeu de la coutume, du renforcement des solidarités traditionnelles. Il n'y a plus de pouvoir centralisé pour empêcher certaines actions. Par exemple, le sable des plages est prélevé en quantité pour les besoins de la construction locale. L'attrait touristique s'en trouve immédiatement affecté. Mais les îles comoriennes gagnent aussi, paradoxalement, en authenticité, quand d'autres connaissent une modernisation à tout crin. À plus long terme encore, les paris sont ouverts. Certes, qui sait si l'archipel ne deviendra pas une destination recherchée... Mais le géographe se doit de tenir particulièrement compte du facteur humain dans ses observations et conclusions (J.-L. Guébourg, 1996).

Dans *Espace et pouvoirs en Grande-Comore*, Jean-Louis Guébourg retient la stabilité politique comme facteur essentiel de la géographie insulaire. Cette idée sera de plus en plus utilisée. Elle sera même retenue par la communauté des géographes comme une sorte

d'évidence première, alors qu'il ne s'agit en fait que d'une hypothèse de travail qui s'est avérée particulièrement féconde.

Faisant le tour de toutes ces approches géohistoriques précédemment étudiées, il apparaît maintenant que la notion d'insularité possède une assise apparemment solide. Mais les faits montrent que cette fondation est instable. La notion se démarque de quantité d'autres qui trouvent leur place dans le développement d'une science normale.

Si l'on peut donc parler d'une crise de l'insularité, de quoi retourne-t-il exactement ?

II 12 Retournement de l'idée d'insularité

Puisque l'idée d'un déclin de la notion d'insularité n'est en rien évidente, nous voudrions procéder à une sorte de démonstration. Trois temps seront nécessaires.

Quelques précisions s'imposent toutefois pour introduire cet argumentaire.

Une perception mouvante

Il est apparu que c'est l'effort pour dépasser le niveau de l'explication pour atteindre celui de la compréhension de l'évolution sociétale qui affecte les populations insulaires (ou mieux - sans doute – les populations “insularisées”) qui est le moteur principal de l'évolution des façons d'écrire la géographie.

D'une manière générale, les façons d'écrire évoluent tout comme les perceptions (K. Salomé, 2003). Celles-ci évoluent non seulement en se précisant ou en s'élargissant mais encore en se réformant, voire en se métamorphosant. Par exemple les “Îles”, c'est-à-dire les Antilles et les autres îles à sucre des Caraïbes, furent d'abord perçues par les Espagnols comme des réservoirs de main d'œuvre, la colonisation étant par essence dévoreuse de bras. Elles devinrent vite des terres souffrant d'une pénurie de main d'œuvre, d'où le recours à la main d'œuvre esclave puis aux bras des engagés. Dans cette nouvelle perception, les îles ne sont plus des territoires dont il faut extraire quelque chose, de l'or, mais des plantations qui peuvent produire des biens de rapport, par le développement des échanges commerciaux avec la métropole. Le circuit marchand avec la métropole se complexifie d'autant. Selon Fleischmann (1987 : p. 57) cette évolution s'opère cahin-caha, malgré ce frein au développement, cette espèce de “goulet d'étranglement” que sont les coûts du transport assez

faramineux : « *Les îles, tout en faisant partie de nouveaux mondes, s'offraient comme champs d'expérimentation, en tant que nature tropicale à dimensions contrôlables.* »

La perception des îles change encore quand l'idée d'une nature tropicale relativement facile à maîtriser se fissure peu à peu et que de nouvelles contraintes au développement comme l'absence de main d'œuvre qualifiée et l'étranglement des marchés locaux se font jour. La transplantation des espèces (par exemple des bovidés, bœufs ou zébus plus résistants) se solde régulièrement par des échecs ou des résultats bien en deçà des prévisions. Maladies tropicales et météores se conjuguent pour fragiliser des exploitations à la santé financière précaire. La concurrence internationale rend certaines productions spéculatives dangereuses et mène des entreprises naguère florissantes à la ruine. La difficulté à moderniser les exploitations, à les agrandir, à les mécaniser, se traduit par des productions irrégulières et la perte de marchés à l'exportation.

Bref, tout se passe comme si l'insularité imaginée n'était jamais celle qui se réalise effectivement ! Or, la déception des géographes rejoint pour partie celle des colons ! En effet, l'insularité est un sujet d'étude précieux tant que les hommes ont l'impression de pouvoir dominer l'espace insulaire et mettent, par voie de conséquence, toute leur énergie pour la réalisation de leurs projets d'implantation. Si les îles se révèlent incontrôlables, tout change. Ce qu'il devient passionnant d'étudier est la façon dont la population s'acclimate, opère des arrangements avec la nature et la tradition culturelle, retient certains apports de l'extérieur, voire tous les apports dans une sorte de bricolage généralisé... On conçoit donc que l'insularité devienne peu à peu, presque irrésistiblement, un objet anthropologique et non plus un objet géographique évident. La créolité supplanterait alors progressivement l'insularité !

Un retournement complet de l'insularité

Il n'y a guère de concepts qui ont connu un tel destin : subir un renversement complet de leur signification ! Les écrits de géographes contemporains ne laissent planer aucun doute. Ils conçoivent l'insularité d'une manière vraiment antithétique de celle de leurs lointains devanciers. L'idée de variété insulaire d'un type spatial donné n'a plus cours, ayant été comme sapée de l'intérieur par le relativisme propre de la démarche scientifique. Ainsi, réactivant l'exceptionnalisme de la première moitié du XX^{ème} siècle, J. C. Giacottino (1994) donne à penser que le propre des milieux insulaires est de ne relever d'aucun type particulier et donc de constituer un non-type, à la rigueur un type spécial. Ce « *propre* » est que « *chaque*

pays [au sens d'unité insulaire] *est somme toute un cas d'espèce* » même si l'on peut observer certains « *faits généraux, transversaux* », comme une relative instabilité politique ou une relative faiblesse économique pour les îles de la Caraïbe. Ces faits généraux naguère mis en valeur et évoqués dans les explications des géographes sont relégués au second plan des préoccupations et n'apparaissent plus comme des faits non absolument déterminants ou des mécanismes agissant à la marge de l'évolution des sociétés insulaires.

L'idée traditionnelle d'insularité est celle d'une anti-continentalité, d'un ensemble de caractéristiques un peu monstrueuses. Sur l'île, on retrouve les espèces du continent, mais devenues naines ou géantes. L'idée classique d'insularité, ayant perdu son caractère fantastique, est celle d'une caractéristique générale des îles, qui subsiste lorsqu'on fait abstraction de tous les cas d'espèce, de tous les accidents de l'histoire et de tous les traits particuliers du climat, du relief, de la position, de la population etc. L'idée contemporaine fait, en revanche, abstraction des mêmes caractères ubiquistes, qui présenteraient une certaine régularité, un "ordre des choses".

Dans l'esprit, si ce n'est dans tous les développements, le renversement est radical. Il est pour le moins inattendu. L'idée classique d'insularité a la force du bon sens. L'idée contraire est en revanche presque inacceptable pour l'homme du commun, faisant fond sur une sorte de pensée anarchique... L'idée d'insularité apparaît comme désordonnée, bricolée, l'île devenant comme une espèce d'espace étrangement constitué à partir d'un ensemble de phénomènes ayant des traits irréductibles. Bref redevenant monstrueuse ! On quitterait la classification inductive de la chorographie pour une logique classificatoire chaotique, paradoxale, où il n'y a plus d'idéal-type (d'espèce définie par un spécimen "normal" ou "moyen"), si ce n'est à titre d'illusion provisoire !

Consciemment, le géographe se met à éviter les rapprochements. Il invente des analogies. Il procède maintenant à des comparaisons dans le seul but de souligner des évolutions singulières et des conditions exceptionnelles. Giacottino (1994), de fait, se plaît à insister sur les caractéristiques étonnantes de son terrain d'étude. Il note systématiquement les paradoxes du développement insulaire comme si c'était là l'essentiel :

- les plus petites îles, apparemment les plus fragiles, ont le moins souffert de la crise régionale
- la Barbade cumule les handicaps, étant éloignée des États-Unis et étant la plus densément peuplée, or elle a réussi à sortir du sous-développement contrairement à ses voisins.

Ce genre de découvertes vaudrait par le contre-pied qu'il permet d'opérer vis-à-vis du bon sens et des visions traditionnelles et classiques de l'insularité.

Finalement, ultime contre-pied de la *doxa*, pour ce spécialiste de la région caraïbe, l'insularité ne se définit plus par l'isolement proprement dit. Ainsi il n'hésite pas à affirmer que « *l'insularité peut être étendue avec toutes ses conséquences au Belize et à la Guyana, car ils ne sont que des enclaves côtières, sans liens avec l'hinterland d'Amérique centrale ou d'Amérique du Sud* ».

L'isolement maritime qui demeure un fait indéniable est ainsi considéré comme un phénomène qui prend sens dans une problématique plus politique que physique, celle de l'enclavement⁶⁶. Il faut alors distinguer nettement l'isolement physique de l'enclavement. La distinction suppose soit qu'on redéfinisse le terme d'enclavement comme phénomène géopolitique, soit qu'on reconnaisse une analogie entre la situation des îles et celle des pays et régions privés d'accès à la mer.

Que l'île se caractérise par l'enclavement, à l'instar du Burkina-Faso ou de la Centrafrique, a pour conséquence de rendre essentielle la problématique de l'ouverture aux marchés, où se localisent les débouchés, les pôles technologiques, les centres de décision politique. La problématique majeure de l'ensemble des îles caraïbes est d'après Giacottino celle des relations avec les puissances dominantes (États-Unis, Grande-Bretagne, Canada) dans le contexte régional du déplacement des centres directionnels de ces puissances, ayant tendance à diriger leur attention sur l'aire Pacifique et à privilégier la bordure occidentale de cet océan.

Comment peut s'opérer ou s'améliorer le désenclavement ? Voilà, dans un contexte de mutation des perceptions et de renversement du concept même d'insularité, la problématique des géographes des îles qui revient aujourd'hui le plus souvent.

L'île comme objet d'étude demeure sujet de débats, et les disputes vénérables autour de l'exceptionnalisme ou du déterminisme géographique semblent "réactivés" très régulièrement

⁶⁶ Dans son étude des Petites Antilles (1995), François Taglioni évoque pour sa part une insularité qui demeure un facteur commun mais dont les conséquences ne « *s'appliquent pas systématiquement* » (p. 17) en raison des éléments culturels propres à chaque population insulaire. En revanche, l'héritage colonial lui aussi commun aux îles introduit plus de régularité ; c'est un « *élément fondamental* » (p. 31), car chacune des îles a dû résoudre la crise constituée par l'abolition de l'esclavage et la constitution de nouvelles classes sociales (p. 28). Même si l'on observe encore que l'émergence d'une identité culturelle caribéenne, les échanges inter-îles et les phénomènes de diaspora ont causé une sorte de brassage de populations et d'idées. Poursuivant cette relativisation du caractère contraignant des données géographiques, Taglioni va jusqu'à affirmer que, finalement, le « *phénomène d'insularité est contraignant pour l'Union Européenne* » (p. 155 et sq.) !

afin de donner la possibilité de se déployer à une pensée porteuse d'un relativiste appuyé et même fondamentalement sceptique.

Ces premiers développements montrent la fragilité de la notion mais ne suffisent pas à démontrer son déclin. De plus, notre jugement sur ce déclin notionnel reste à faire. Est-ce un déclin inéluctable ou bien une crise provisoire créée par l'apparition d'un nouveau concept, d'un nouveau point de vue sur les îles ?

II 121 Un climat de concurrence conceptuelle

Le premier temps de notre démonstration doit sans doute porter sur le couple insularité-créolité. Tandis que pour l'opinion les deux notions se conjuguent, pour les chercheurs en sciences humaines elles renvoient à des manières concurrentes de percevoir le monde des îles. L'insularité souligne la clôture, à l'inverse de la créolité qui signifie l'ouverture. L'insularité correspond à un projet de description dans une acception qui reste classique avec un sujet qui est pour l'essentiel raisonnable même s'il n'est pas toujours rationnel, de par sa propension à suivre un schéma de pensée ou un schéma comportemental - la tradition, un mode de vie hérité, des habitudes non réfléchies. En revanche, la créolité⁶⁷ suppose des approches culturelles qui mettent le sujet en question. D'où un questionnement de nos cadres anthropologiques.

La concurrence conceptuelle n'équivaut certes pas à un déclin pour une notion qui se trouve soudain concurrencée. Mais, elle peut participer dans une part non négligeable à son déclin.

De l'insularité à la créolité

Une précision est de mise. Pourquoi parlons-nous du couple insularité-créolité avec une telle insistance ? Le point essentiel est que la créolité est un concept qui renvoie directement à la dimension symbolique de la condition humaine, le créole étant un individu ou bien une langue, comprise comme vecteur d'une identité émergente (M. Veiga, 1998).

⁶⁷ Le terme de "créolité" s'impose au géographe, même si le terme de "métissage" a un sens voisin. Jean-Luc Bonniol (1998) montre que la tendance commune à substantialiser les phénomènes est à l'origine du succès du mot "métissage" ou de l'expression "métissage culturel". Il n'y a pas lieu de se plaindre d'un tel succès. Pour le scientifique, « personne n'est métis... ou tout le monde l'est » (p. 132) mais l'usage qui est fait du terme contredit moins ce point de vue qu'il ne le renforce en s'opposant à « l'idéologie adverse de l'homogénéité et de la pureté » ou à l'identité raciale qui se trouve supplantée par l'identité symbolique.

Si l'on prend au sérieux le jugement de Giacottino suivant laquelle l'insularité est une idée confuse et qu'il faut globalement rejeter, il faut bien voir qu'une idée ne disparaît pas sans laisser de traces, n'est pas écartée sans que soit créé une sorte de vide conceptuel ! Giacottino ne cherchant pas plus loin, nous nous permettons de combler le vide à sa place. L'insularité ne peut être ainsi retournée sans qu'un concept ne recueille ce qui est perdu par le nouvel usage du terme. Mais qu'est-ce donc exactement qui est perdu ? Il s'agit de l'idée de régularité, propre à l'idée d'idéal-type, voire d'universalité, si l'insularité est conçue comme une contrainte mésologique. Et c'est la notion de créolité qui s'impose alors, dans le champ connexe de l'anthropologie, pour signifier le destin commun des îles. La créolité est en effet le phénomène marquant du monde insulaire des océans Atlantique et Indien, voire du Pacifique. Les archipels sont affectés d'un plurilinguisme qui rend difficile mais pas impossible la construction d'une identité nationale (M. Lasseur, 1998). Qui plus est, certains géographes pensent que l'avenir des îles en général passe systématiquement par une créolisation culturelle si ce n'est ethnique, aux îles Salomon (C. Jourdan, 1998) ou bien en Nouvelle-Calédonie pour les Caldoches comme pour les Kanaks (J.-C. Roux, 1989 ; A. Saussol, 1989), dans la vallée du Sépik comme dans les atolls de l'océan Indien. Une sorte de bi-culturalisme (F. Angleviel, C. Moyses-Faurie : 2002) serait le premier stade de cette créolisation.

Créolité ou renforcement de l'identité originaire : telle est l'alternative sur laquelle se concentrent les esprits. Le thème des marqueurs identitaires et celui plus spécial de la Coutume sont devenus le pivot de maintes argumentations. Pas moins de 36 articles y font directement référence dans l'ouvrage collectif réalisé en hommage à Joël Bonnemaïson (1998), le chapitre 3 intitulé "Vivre dans l'île" y est même presque intégralement consacré (avec des articles de Jean-Michel Charpentier, Harold Brookfield et Geoff Humphreys, Darrell Tryon, ou encore Jean-Pierre Doumenge, Christian Huetz de Lemps et Paul de Deckker). On s'interroge sur les terres coutumières et le développement, sur les perceptions coutumières et la réussite de projets innovants, sur l'appréhension des risques dans les sociétés de la Coutume. Et ce sont les frontières de l'identité insulaire qui deviennent l'objet d'étude du géographe... on se dès lors trouve à mille lieux d'une écriture comme celle de Pierre George (1968) et tout aussi éloigné des problématiques classiques de l'action humaine.

Le métissage est un enjeu capital pour les géographes contemporains, mais également la diffusion du savoir ! Dominique Guillaud, Dorothée Dussy et Hubert Forestier (1998) ne manquent pas de nous le rappeler à l'aide d'une anecdote révélatrice de l'importance des

“savoirs stratégiques”. Au chercheur qui désire recueillir un savoir intime, demeuré vivant au sein de la tribu, l’informateur répond « *Mais vous n’avez pas lu Guiart ?* ». L’île créole c’est cela : l’insulaire qui sait ce que le chercheur sait mais n’est guère disposé à lui donner ce qu’il veut savoir si cela peut avoir des conséquences en termes symboliques de prestige lié au passé et à sa mémoire.

Insularité ou bien créolité. Il s’agirait d’un glissement conceptuel majeur. Une sorte de faille dans la tectonique des idées, si l’on nous permet la métaphore. Par l’importance de ces conséquences méthodologiques, qui ne pourront être traitées que dans une partie ultérieure, ce point mérite une attention particulière. Il convient de préciser les raisons du glissement que nous venons de repérer, avant d’en observer les multiples effets sur l’écriture géographique... et sa propre tendance au métissage !

La créolité dans le corps à corps et le face-à-face

Affirmant que l’espace géographique n’est rien sans les apports des autres sciences sociales, Christine Chivallon (2000) affirme qu’il faut passer d’un schéma duel et manichéen à une “triplicité”, espace conçu, espace pratiqué, espace des représentations. Elle se réfère alors à l’œuvre d’Henri Lefebvre, qui connaît depuis une trentaine d’années un intérêt dans une part importante de la communauté des géographes. La triplicité n’est guère propice à l’insularité. Prenant l’exemple des sociétés antillaises, Chivallon enchaîne par la nécessité de recourir à la notion de créolité (p. 314) :

« (...) les cultures créoles héritées de la confrontation à de tels espaces s’affirment étonnamment fluides, capables de composer l’identité de diverses manières, sans crispation ni modèle – le “baroque” et l’emmêlement” chers à l’essayiste Édouard Glissant – comme si au trop de contraintes voulait répondre l’élaboration de son contraire, le paradoxe d’une certaine disposition à l’ouverture depuis des espaces clos ».

Chez certains géographes, comme Chivallon, la créolité détrône l’insularité.

Pour détailler notre raisonnement, nous nous appuyerons sur les réflexions d’un spécialiste des îles, des Antilles mais aussi de La Réunion, Jean Benoist qui a livré son expérience de chercheur dans des entretiens avec Joseph Lévy (2000). Benoist revient à l’idée classique de l’insularité en affirmant que « *pour un géographe, l’île est une unité directement significative* » (p. 158). En effet, le regard puissamment outillé et informé de connaissances

portant sur les milieux continentaux se porte naturellement sur les propriétés particulières des îles, autant physiques, que végétales et animales. Pour rendre compte des sociétés humaines, le géographe fait intervenir l'histoire dans la vie des îles, avec le projet dont nous avons souligné la nature précise qui est de décrire et expliquer l'implantation des populations sur ces territoires. Benoist marque la distance que les anthropologues marquent par rapport à cette approche classique avec la formule suivante (p. 158): *« pour nous, anthropologues, les îles ont une “surface” historique et culturelle bien plus grande que ce qu'indiquerait leur territoire. »*

L'insularité est en quelque sorte accidentelle, surtout lorsqu'elle est désenchantée. Or, contrairement à l'île du géographe, l'île de l'anthropologue demeure “magique” (p. 158) : *« l'île la plus anonyme compte plus que la même surface découpée au hasard sur un continent. »* En effet, la clôture sociale et culturelle dépasserait mille fois en intensité la simple fermeture physique. Reconnaître que l'une – la barrière maritime en l'occurrence – n'est qu'apparente est une opération intellectuelle salutaire. Des projets de développement dépendent de la relativisation de la distance, même s'ils reposent à l'instar des activités touristiques sur l'image exotique que gardent les mondes insulaires. Admettre que l'autre – la barrière mentale – est plus forte même si elle est une pure construction sociale suscite l'étonnement mais conduit alors à une enquête sur la société et non l'espace. La géographie est supplantée par l'ethnologie et la sociologie. Pour ces disciplines, les mécanismes de repli sur soi et, conjointement, de formation communautaire sont les faits majeurs à observer sur les îles (p. 158) :

« une île est un espace suffisamment clos pour que les diverses interconnexions sociales entre les individus qui y vivent se croisent : je rencontre mon médecin sur la plage, je le revois dans un magasin, nous nous découvrons des amis communs. Et il en va de même de proche en proche avec chacun : les divers types de réseaux (professionnel, de voisinage, de parenté, etc.) se cumulent. Les relations du coup ne se parcellisent pas, et l'île conduit au face to face, cette forme de relation interpersonnelle globale que l'on attache habituellement aux petites communautés préindustrielles, alors que dans les îles, même de dimension moyenne, la modernité peut échapper elle aussi à l'anonymat. »

L'île fait obstacle au temps : le mode de relation sociale pré-industriel se maintient. Il évolue même assez rapidement, sous la pression de l'intersubjectivité. On peut observer en une ou deux générations la diminution de l'importance des rôles et des classes, voire des découpages ethniques et des oppositions religieuses. L'île est sociologiquement syncrétique puisque (p. 158) *« l'élément important qui est perçu par les individus est d'abord l'individu »*. L'étude

des réseaux relationnels devient une priorité méthodologique. La façon dont l'individu arrive à avoir une présence dans plusieurs réseaux est décisive pour le procès de reconnaissance sociale. L'individu même pauvre ou issu d'un groupe politiquement asservi (descendants d'esclaves) peut affirmer son individualité si sa fonction sociale ou même professionnelle passe au second rang. C'est ce que les observateurs ont précisément qualifié de "créolisation".

Avec la créolité, espace symbolique, le proche et le lointain se rejoignent. Une langue commune s'impose, disposant aux échanges. L'opposition universelle entre le pôle du nous et celui des autres, subit une refonte radicale au point que pour certaines sociétés insulaires il apparaît artificiel de parler de "communauté". Sans recourir à la notion de créolité, sans doute parce qu'il développe abondamment le thème du métissage dans les pages précédentes, Benoist insiste sur l'extraversion insulaire. Un autre aurait parlé du « Tout-Monde » (Édouard Glissant), Benoît note en revanche la nature paradoxale de l'éloignement géographique pour les insulaires (p. 158) : *« on peut être d'une île et plus proche de ceux d'une autre île ou d'un autre territoire que l'on ne l'est de ceux de son île. L'île ne dissout pas les réseaux transinsulaires ou internationaux qui sont souvent plus importants que sa tendance centripète. »*

Les sociétés insulaires sont essentiellement disparates. Et Joseph Lévy note à la suite de cette explication de l'anthropologue combien les répercussions pour le domaine de la santé sont importantes. En effet, l'image du corps et les notions de permis ou d'interdit sont retravaillées dans le cadre de ces pseudo-communautés qui absorbent les influences, qui interprètent les pratiques des uns et des autres et qui finissent par s'en inspirer. De même, les conséquences pour le sacré sont très importantes... plus, sans doute, quoique les deux domaines soient anthropologiquement reliés.

Cette structure sociale disparate a pris quantité de formes historiques. Jean-Pierre Doumenge (2003b) note pour Tahiti l'émergence de la classe des "Demis" (*Afa Tahiti*) et l'inversion de leur situation (p. 173) : de classe méprisée, ces Demis sont devenus ceux qui occupent les fonctions publiques valorisées ou bien même ceux qui cumulent richesse des anciennes maisons de commerce et notoriété liée à l'affiliation aux vieilles familles tahitiennes. La situation de la Nouvelle-Calédonie est différente même si le métissage n'y est pas absent. La reconnaissance constitutionnelle de la "citoyenneté calédonienne" risque à terme de poser problème (p. 174), non pour ses intentions qui sont bonnes mais pour la marginalisation des

Européens arrivés sur l'île après 1988. Un signal est donné comme quoi la créolisation du territoire n'est institutionnellement pas encouragé... et ce que l'insularité ou l'autochtonie gagne en prestige se traduit aussi en pouvoirs et contre-pouvoirs dans le jeu démocratique.

Pour revenir à la question méthodologique qui nous préoccupe, nous voyons que l'insularité comme idée qui renvoie à un projet anthropologique d'enracinement⁶⁸ est contredit par les données anthropologiques. Dans ces conditions il ne serait pas juste de dire que la créolité ne serait qu'une facette de l'insularité puisqu'il faudrait avouer qu'elle est réaction et réaction réussie à l'insularité. La trappe insulaire ne se referme plus sur les peuples qui créent des réseaux et instaurent un mode de fonctionnement qui concilie symboliquement l'individu et le groupe au détriment de l'orthodoxie des opinions mais aussi de la rationalité des croyances.

II 122 La négation des caractéristiques physiques de l'île?

La crise conceptuelle se concentre sur l'idée que l'île fonctionne comme un cul-de-sac, un bout du monde, un espace marginal, mais cela jamais de manière physique ! Dans une approche classique l'isolement est reconnu comme ayant une base physique. Et l'insularité est l'obstacle à vaincre. Dans la plupart des études produites dans le cadre des études régionales, l'insularité doit en revanche s'effacer devant le système des déterminants historiques. Le véritable isolement serait ailleurs que dans la situation insulaire et les conditions particulières comme la maritimité ou l'exiguïté.

On peut parler de négation des caractéristiques physiques de l'île si le chercheur ne les juge pas seulement secondaires mais décide d'en faire l'abstraction pour la bonne conduite de sa démonstration.

Le défi de l'indépendance économique

D'une part l'isolement des îles a été souvent réduit à une question de marginalité politique.

⁶⁸ Il est possible de préciser ce qu'est un tel projet avec l'œuvre classique de Simone Weil (1949) qui relativise la mystique du sol tout en reconnaissant l'enjeu de l'identification à une collectivité située et dotée de propres cultures.

Nous avons souligné dans la partie précédente que l'étude positive de l'insularité comme facteur historique a été réalisée par le géographe d'abord dans le domaine du peuplement et que c'est la question du surpeuplement qui a été considérée par beaucoup comme essentielle. Or les travaux géographiques contemporains sont représentatifs d'un changement de perspective. Les recherches sur l'outre-mer français qui ont pour but d'en dégager la (ou les) spécificité(s) en témoignent. Par exemple, dans *L'Outre-mer français, un espace singulier*, Jean-Christophe Gay (2003) arrive à la conclusion que « *les liens tissés avec la métropole l'emportent largement sur le poids du milieu pour comprendre aujourd'hui le fonctionnement de ces territoires, de plus en plus assistés économiquement, mais demandant plus d'autonomie* ». Une généralisation est possible. L'opposition entre l'autonomie réelle et l'autonomie théorique ou rêvée est souvent au cœur des analyses portant sur les Petits États Insulaires (P.E.I.). La problématique centrale devenant celle de l'assistance, il y a toujours quelque chose qui l'emporte sur les contraintes physiques, soit un ensemble de liens tissés avec une métropole, soit les relations avec les pays émetteurs des flux touristiques, soit l'insertion dans l'économie mondiale pour les îles qui se sont transformées en manufactures.

Et comme les géographes n'ont aucunement le monopole des études positives portant sur les échanges et les phénomènes d'assistance, une sorte de concurrence s'est établie. Les îles sont progressivement devenues un théâtre d'étude pour les sciences régionales, l'économie et l'étude de la fiscalité ou le droit et l'effet des traités internationaux. Dans le cadre d'une géographie économique (P. Claval, 1976), l'espace est une série de "frictions", dont les trois composantes principales sont la dispersion des activités, l'opacité du milieu et l'obstacle de la distance.

Le consensus qui prévaut est celui de la réalisation d'une synthèse pluridisciplinaire pour rendre compte de la nature complexe du problème du développement insulaire. Mais la pluridisciplinarité en sciences humaines ne se heurte pas qu'à des barrières institutionnelles. Il semble que la concurrence disciplinaire a gagné jusqu'à la détermination des objectifs à atteindre : montrer classiquement que la géographie fausse le jeu de la concurrence ou bien montrer que c'est la concurrence qui ne trouvant pas à jouer normalement qui crée des espaces dotés de particularismes.

Choissant la seconde branche de l'alternative, ce qu'on appelle "science régionale" prend explicitement en compte l'espace mais s'efforce de dépasser la réduction naturaliste qui ferait

de l'espace un handicap ayant un coût relativement constant. Les économistes adoptent communément le territoire national comme cadre d'étude. Or ce cadre est relativement peu satisfaisant pour étudier des phénomènes comme l'urbanisation. La science régionale s'intéresse aux influences qui traversent les frontières et, sous l'impulsion de W. Isard, considère que le secteur moteur de l'économie est celui des activités industrielles exportatrices. Les autres secteurs seraient induits par le premier. Les conclusions des études menées sur les îles insistent sur l'effet de taille, l'impossibilité de réaliser certaines économies d'échelles, bref sur la difficulté d'industrialiser et moderniser les échanges, soit d'amorcer le développement, soit de soutenir la croissance.

Jean Crusol adopte globalement un tel point de vue (1980) pour les économies insulaires de la Caraïbe. Il salue certes la réussite de l'industrialisation de Puerto Rico et note le demi-succès des îles anglophones (chapitre VI). Mais il souligne le fait plus général de la difficulté d'attirer du capital extérieur – ce dont souffrent en particulier les îles françaises. Le développement de la coopération régionale est lent, pour le moment insuffisant. L'exiguïté et la dotation insuffisante en ressources ne sont certes pas pour encourager les investisseurs, y compris dans le secteur touristique, dont les performances sont parfois très décevantes. Un "sous-développement caribéen" relatif s'observe ainsi, mais l'essentiel serait le fait que les îles suivent un modèle excentré de développement. C'est ce type de développement qui est responsable de l'émergence de nouvelles structures (chapitre VII) et empêche la création à terme de vrais "pôles de développement". Les déséquilibres se maintiennent... ou s'amplifient. La courbe du chômage insulaire en est l'illustration. Des voies semblent néanmoins prometteuses, passant par l'adoption non d'un modèle de développement comme celui de Dudley Seers (sur les conditions de salaire à respecter pour le développement d'une économie exportatrice de pétrole) ou celui de Philippe Hein (portant sur l'économie sucrière) mais d'une conception spécifique du développement des îles isolant quatre secteurs :

- - le secteur de plantation
- - le secteur commercial d'import-export
- - le secteur domestique, tourné vers le marché local et l'autoconsommation
- - le nouveau secteur vertical (l'implantation de succursales métropolitaines).

Le chercheur insiste sur le fait que l'évolution des îles est particulièrement rapide, ce dont témoigne entre autres la constitution de groupes monopolistiques dans le commerce. Puisque,

en particulier pour la production de sucre et la banane les dimensions sociales et symboliques ainsi que les problèmes d'ajustement sont importants, des réformes sont possibles mais toujours délicates. Pour les îles, le secteur de plantation serait presque inexorablement marqué par un cycle en trois temps, expansion, maturité puis déclin voire liquidation (pp. 305-306) ! Deux axes d'action présentés par Crusol sont la formation, avec la création d'un réservoir de travailleurs ayant une formation technique supérieure, et l'encouragement à l'adoption d'un esprit d'épargne. Ce dernier est aujourd'hui contrecarré par une soif de consommation. Les conséquences à moyen terme d'une trop faible épargne sont l'impossibilité d'investir dans les secteurs porteurs et de moderniser suffisamment l'artisanat pour le rendre compétitif. Opposée à l'adaptation passive aux influences extérieures, l'assimilation de nouvelles techniques permet de « dépasser le cadre insulaire trop exigü » (p. 318), en particulier si elle se couple avec le développement de liens plus rationnels avec l'environnement. L'activité de la pêche est directement concernée par ce genre de remarques.

La conclusion de l'étude de Crusol est la nécessité de ne pas mésestimer les facteurs économiques comme ce fut le cas avec l'adoption, au sortir de la seconde guerre mondiale, d'un modèle de développement excentré. La stagnation de l'agriculture semble un fait assez général, d'où la nécessité d'un développement sectoriel soutenu, ce qui n'est possible qu'avec une bonne connaissance des mécanismes en jeu. La stratégie des îles devrait être de tendre à lutter contre la dépendance extérieure et d'augmenter la compétitivité. L'objectif général d'une économie insulaire devrait en effet être la création d'un dynamisme interne de développement (p. 330) par les moyens d'un recours aux capacités humaines existantes, des pouvoirs internes de décision économique renforcés.

L'interdisciplinarité à la traîne ?

Sur cette délicate question, un jugement de notre part est sans doute hâtif. Nous l'osons néanmoins en nous appuyant plus

L'économiste comme Sergi Mari de l'*Institut Menorqui d'Estudis* commence son article par l'affirmation bien pesée suivant laquelle « l'insularité n'est pas un concept qui peut s'intégrer facilement dans la science économique » (1997 : p. 211). La détermination des coûts et bénéfices de l'insularité est rendue très délicate par le fait que la discontinuité territoriale ne correspond pas à un différentiel dans la circulation des biens et des services qui serait proportionnel. Même l'exercice "élémentaire" de la quantification des coûts du transport

réserve des surprises. Des erreurs d'appréciations sont toujours possibles pour trois types de raisons (pp. 211-212). Abstraction faite de la vitesse, le transport maritime n'est pas un mode de transport onéreux ; le surcoût des intrants provient du transport et du système de distribution dans des proportions qui ne sont pas faciles à cerner ; les effets économiques des frets d'entrée et des frets de sortie sont radicalement différents. Des réflexions sur les effets des flux d'entrée et de sortie, relevant de l'application de modèles statiques (pour lesquels la situation est idéale, sans effets d'ajustement) doivent être corrigées par le point de vue dynamique qui souligne l'impossibilité de réaliser une concurrence parfaite et met donc en lumière l'importance des économies d'échelles, quand elles peuvent être réalisées⁶⁹. Les entraves et stimulants à l'économie sont alors rapportés à la petite taille de l'économie insulaire (p. 215) et ce d'autant plus que les imperfections de la concurrence prennent la forme de comportements oligopolistiques (p. 216 et sq.).

Ainsi, pour l'économiste, deux nécessités méthodologiques s'imposent successivement. En premier lieu, la perception du problème général de l'insularité impose que l'analyse économique se limite à une vision commerciale, en faisant abstraction de la spécificité politico-géographique des îles (circulation des capitaux et des hommes, aspects administratifs de l'insularité, variables géopolitiques diverses comme la construction d'infrastructures de transport). En second lieu, l'économiste s'appuie sur des publications datant d'une dizaine d'années au maximum. Il nous semble que le problème de l'interdisciplinarité de la géographie et de l'économie n'est pas résolu. En revanche, quantité d'études géographiques sur les espaces fragiles, les littoraux, les ressources rares, les risques naturels ou industriels, le développement anarchique des sociétés, les phénomènes d'exclusion, sont basées sur une coopération fructueuse avec les juristes. Le type de pensée "scientifique" que réclame le droit semble s'accorder avec l'attirance des géographes pour les types et les cas d'espèces, les structures et les typologies. Nous avons donc l'impression d'un contraste. Et ce divorce entre géographie et économie met en cause des notions sans lesquelles il serait impossible de clarifier l'idée d'insularité, comme celle des cycles de production, des effets de seuil, de la constitution des oligopoles ou des monopoles ou encore celle des économies d'échelle.

⁶⁹ Le professeur Mari indique que la réflexion économique sur les effets d'échelles s'inscrit dans la voie ouverte par H. C. Grubel en 1967. Ce spécialiste du commerce a en effet démontré l'effet pervers des économies d'échelle. De petites industries très efficaces mais incapables de réaliser des effets d'échelles peuvent disparaître sous la concurrence qu'exercent de grandes entreprises, qui quoique moins efficace réalisent d'importantes économies d'échelle ! Ce type de mécanisme doit être pris en compte pour appréhender les tailles différentes des économies continentales et insulaires. En simplifiant, on peut dire que la réduction des coûts de transport ouvre l'économie insulaire et met *de facto* en péril les entreprises locales, par la concurrence d'entreprises continentales ou venant même d'autres îles.

Dans le recueil *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités* (1997, actes du colloque de 1995 publiés sous la direction d'André-Louis Sanguin), le singulier "une île" et le pluriel "des insularités" est tout sauf l'effet du hasard. La troisième partie regroupe des exposés consacrés à l'économie et à l'aménagement insulaire, dans une perspective géopolitique. Or, plusieurs remarques peuvent être faites.

Ce qui est frappant est que les géographes (Louis Brigand, André-Louis Sanguin, B. Barcelo) insistent sur la spécificité politico-géographique des îles. La question géo-économique par excellence est alors celle de la desserte (maritime, avec des lignes fixes, des hydrojets, des car-ferries *roll-on roll-off* ou des bateaux de plaisance et des hors-bord, aérienne, avec des vols réguliers ou charters).

rejoint le géographe quand il s'attache à expliquer les facteurs de la spécificité d'une île sur la nécessité de focaliser les recherches sur les variables sociales et géopolitiques. C'est dans ce second temps que des mécanismes géographiques de niches productives ou de convergences inter-insulaires peuvent être mis en lumière. L'insularité redevient une sorte de préjudice (p. 219), suivant un effet direct parfois soudain (le durcissement des conditions de vie insulaires dans un contexte de concurrence internationale) ou bien indirect et plus long à se révéler. Par exemple, un retard économique peut s'expliquer par la réussite d'un projet de développement ayant englouti toute l'épargne et le capital humain d'une île.

Si l'on se fie à ces articles de *Vivre dans une île* la difficulté de l'interdisciplinarité est ainsi rapportée à des difficultés de méthode non à des querelles de chapelles et de personnes. Quand l'insularité est analysée économiquement, les prix réels, prix "politiques" du transport aérien par exemple, importent peu : la situation insulaire doit être schématisée, tous les détails de la situation relevant d'un simple effet de réel. Quand la spécificité des petites économies insulaires est étudiée, même le modèle dynamique de l'insularité explique peu de choses, tant sont importants les effets des décisions administratives et les conséquences du particularisme politico-géographique.

II 123 Une réduction de l'insularité à la micro-insularité

Le troisième temps de cette démonstration porte sur le succès de la notion de micro-insularité. La notion est assez peu souvent définie, comme si elle allait de soi et comme si les effets de l'insularité devaient s'accroître avec l'exiguïté territoriale ou la petite taille des sociétés ! À lire les travaux des géographes et des chercheurs aux marges de la géographie et de l'ethnologie, on voit toutefois assez vite que l'insularité s'accroît moins dans les petites îles qu'elle ne se transforme.

Pour rendre compte de ce changement qualitatif des contraintes, des géographes font intervenir l'idée d'une sorte de déterminisme culturel. Le déclin de l'insularité tient alors au renversement du déterminisme à la place des analyses procédant à sa relativisation.

Le problème de la micro-insularité comme intuition géographique

Aiguillonnée par l'anthropologie et presque dépossédée de son objet, la géographie contemporaine souligne par conséquent combien l'insularité est effectivement difficile à appréhender.

Voulant affronter la difficulté, des voix nouvelles se sont fait entendre. On pouvait s'attendre à ce que leur domaine d'étude soit les sociétés insulaires les moins créolisées (îles grecques, îles Canaries, îles canadiennes, certaines îles du Pacifique) si l'insularité est déterminée par une anthro-logique. Ce qui était moins évident est le fait que l'apparition du vocable "micro-insularité" ne se soit pas accompagnée de tentatives de définition, de la détermination de seuils ou du dégagement formel de processus affectant en propre les sociétés humaines. Plus que jamais l'intuition a régné en maître.

Indiquons la logique heuristique de l'approche intuitive, même si celle-ci devra par la suite être dénoncée. Le géographe n'en fait guère usage.

L'insularité s'est révélée trop complexe à enfermer dans un discours. La micro-insularité ne devait pas subir le même sort. N'est-il pas évident que l'insularité est tellement plus remarquable sur de petites îles ? N'y est-elle pas plus forte par principe ? L'intuition géographique de l'insularité se réaliserait pour les petites ou très petites îles exclusivement pour des raisons de taille d'objet d'étude...

Mais d'abord, qu'est-ce que l'intuition de l'insularité ? Et, suivant les observations les plus communes, quelles sont les vertus qui s'épanouissent en milieu insulaire ?

Revenons à l'île en qualité de simple voyageur... donc d'intrus. C'est d'abord une ambiance qui nous saisit, en nous donnant l'impression d'être englobé dans un tout, d'être transporté dans un autre monde que le monde ordinaire. L'insularité alors c'est d'abord un "je ne sais quoi" ; c'est quelque chose dans l'air et dans la terre, c'est une présence invisible voire indicible. Mais c'est aussi un quelque chose contradictoire, puisque le "je-ne-sais-quoi" rejoint le "presque rien" qui s'évanouit comme fumée dès lors qu'on tente de le saisir pour le comprendre ou le dominer. D'où l'idée d'un déterminisme puissant quoique résistant à l'analyse. D'un déterminisme hypothétique dans ses causes mais effectif dans ses effets. En marge de ses recherches d'archéologue, Pierre Vérin (2002) nous en donne un excellent témoignage :

« Il me faut encore ajouter qu'à l'occasion de cette enquête du passé arraché aux Océans, j'ai toujours ressenti l'importance de l'insularité qui façonne certaines civilisations du Pacifique, de la Caraïbe et de l'Océan Indien. On sent qu'on y évolue dans un monde bien individualisé par rapport au reste de l'univers.

Les Malgaches appellent "Vazaha" tous ceux qui viennent de l'autre côté de la mer, d'"andafy". Les Tahitiens dénomment ces périphériques "popa'a", les Wallisiens disent "papalangi", les Comoriens comme les Swahilis parlent de "mzungu" et les Créoles des Antilles se contentent de mentionner "L'Autre pays" ("lot pei"). Ainsi ceux qui se placent au centre renforcent par contraste leur cohésion.

Ces catégories bien dichotomiques sont source d'identité mais pas forcément d'exclusion. On peut décider de refuser le statut des hotu painu, qui est attribué par les Polynésiens à ceux qui dérivent dans les courants sans pouvoir s'enraciner. Pour ne pas être cet arbre frêle qui ne croît jamais, il faut grandir dans la terre féconde où l'on a fait les tarodières. J'ai été fasciné de ressentir à quel point les insulaires acceptaient le mimétisme de leurs visiteurs et j'ai été heureux de faire cette expérience de transfert culturel. Plus tard, j'ai appris comment les mythes des ancêtres venus de la mer, tels Ranoro chez les Malgaches et Maui parmi les Polynésiens "pêcheurs d'îles", justifiaient l'installation d'étrangers venus faire souche. »

Subjectif mais basé sur des faits d'observation, proche par bien des aspects de ce que disent Jean Benoist et d'autres sociologues de l'enracinement, ce témoignage est doublé d'une véritable analyse géographique. Le propos se focalise sur les sociétés non créolisées ou qui le sont superficiellement comme le montre l'existence de « catégories bien dichotomiques » dans les mentalités. Vérin ose une généralisation – exercice périlleux s'il en est comme nous l'avons souligné – en mettant en rapport Malgaches, Tahitiens, Comoriens et même les

Antillais. Il tente ainsi de dégager l'essentiel : l'existence d'un monde individualisé et les processus d'individualisation territoriale. Sa thèse est que les peuples insulaires réussissent à s'enraciner sur l'île, et qu'ils s'enracinent d'autant plus profondément que l'île est petite.

Si l'on suit Vérin, l'insularité n'est pas quelque chose qui vient des lieux et marque les hommes mais quelque chose qui vient des hommes et marque les lieux ! Et ce qui vient des hommes, c'est d'abord la perception des îles comme étroites, limitées, pauvres en ressources. Mais loin de rester une idée, cette perception se solidifie et devient agissante ! La vertu des mythes est alors d'ouvrir l'espace de liberté dont les groupes isolés ont particulièrement besoin. Psychologiquement une place est faite pour l'autre. Il n'a pas besoin de se mêler aux indigènes. Il peut venir et directement s'établir un commerce. Car les insulaires ont développé un talent pour l'imitation, le « *transfert culturel* ». Ils triomphent ainsi du milieu et de ses multiples contraintes.

Lors du colloque de 1986 sur les îles tropicales, Jean-Luc Bonniol (1987) fournit une analyse de la micro-insularité en s'appuyant sur le cas de deux petites îles antillaises, Teere-de-Haut et la Désirade, et une petite île seychelloise, La Digue.

Son hypothèse est que l'insularité se caractérise d'une manière générale par une interaction de l'isolement et de l'exiguïté. La micro-insularité concerne alors les îles où cette interaction est particulièrement forte au point d'être presque visible. Mais, du point de vue méthodologique qui est le nôtre, il faut souligner qu'il s'agit bien d'une hypothèse de travail non d'une intuition de l'insularité.

D'une part, une méfiance vis-à-vis de l'impression subjective conduit à une relativisation de l'idée même de fermeture. Un territoire trop limité ne permet pas une occupation pérenne. L'îlot doit avoir une population établie qui dépasse un certain seuil pour qu'on puisse parler de micro-insularité. Sur Grand-Ilet, qui est aujourd'hui désertée et doit être considérée comme une annexe fluctuante des îles voisines, il ne saurait y avoir micro-insularité à proprement parler. La notion suppose moins une contrainte permanente sur les hommes qu'un effet de barrière qui induit un effet de clôture pour la population. Ainsi la micro-insularité est comprise comme la forme d'insularité qui marque profondément les paramètres démographiques et en particulier la nuptialité. On voit que Bonniol ne se réfère à aucun isolement hypostasié, mais qu'il déduit des conséquences du fait propre aux petites îles, celui d'abriter « *un établissement humain et un seul* » (p. 69). Parallèlement est précisé l'objectif de

la recherche, s'enquérir pour chaque cas particulier d'une structure correspondant à ses dimensions géographiques.

D'autre part, il faut insister sur le fait que Bonniol ne s'appuie pas sur ses propres impressions mais sur celles des insulaires, à qui il attribue la perception d'un lien avec la terre, une « *“atmosphère” générale propre aux petites îles* » (J.-L. Bonniol, 1987 : p. 69). Se penchant moins sur ses manifestations que sur ses conséquences observables, Bonniol étend l'idée d'endémisme au domaine culturel en invoquant un particularisme insulaire qui est net pour les petites îles où ne s'effectue pas de « *brassage indifférenciateur* » (p. 70). Mais Bonniol maintient en permanence une opposition entre ce particularisme objectif et les particularités revendiquées, ce qui lui permet au terme de l'analyse de relativiser le caractère de sanctuaire des petites îles. Elles peuvent jouer ce rôle pour un individu qui vient y prendre sa retraite après avoir travaillé à l'étranger, mais objectivement elles ne remplissent guère ce rôle étant comme les autres îles profondément affectées par tout ce qui vient de l'extérieur.

À la lumière de ces exemples fournis par Bonniol, le possibilisme semble hors jeu, déjà dépassé par la reconnaissance d'un déterminisme culturel.

Il semble bien en effet que l'idée de micro-insularité soit moins basée sur l'idée d'un renforcement des contraintes causant un déterminisme physique, un climat particulier dans les petites îles, que sur l'oubli de ce déterminisme physique dans les autres îles ayant une masse importante. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, le relativisme géographique classique opère une sorte de balance entre les causes, entre le déterminisme physique et le déterminisme historique. L'âpreté de la vie sur l'île est compensée par le courage de l'insulaire. La maritimité qui joue physiquement comme frontière liquide est contredite par le désir d'évasion. L'exiguïté de l'espace est compensée par la convivialité spécifique des sociétés insulaires au mode de fonctionnement moins individualiste que sur le continent. Mais sur la petite île le déterminisme culturel serait en position de force. Il imposerait sa loi !

L'idée micro-insulaire d'un déterminisme culturel

La prise en compte des genres de vie amenait déjà le géographe à relativiser l'idée même de ressource naturelle dans son étude régionale. Classiquement, la diversité des peuples est présentée comme un fait historique : en raison de leurs coutumes et de leurs habitudes, les sociétés ne tirent pas également parti de la terre et de la mer, des êtres vivants et des entrailles

de la terre, des moyens de subsistance et des matières premières pour leur industrie. Cette disparité historico-culturelle amène alors à l'idée d'un paysage culturel, dont la stabilité est renforcée par tout ce qui relève de la religion ou du droit, le système de valeurs propre à une culture et sa traduction concrète en règles et habitudes.

Dans la conception classique, le paysage humain des îles est donc toujours particulier, par sa motilité, sa fragilité. Et c'est la substitution de la singularité à la particularité des sociétés insulaires qui produirait le type d'analyse correspondant à l'idée d'un déterminisme culturel. Comment s'impose cette substitution aux géographes des îles ? Nous faisons l'hypothèse qu'en amont s'opère un changement d'échelle, le passage de l'insularité à la micro-insularité.

C'est à une échelle relativement peu pratiquée par certains géographes, l'observation de la société à très grande échelle, que se pose la question de la singularité des sociétés et que s'impose l'idée du déterminisme culturel.

L'idée en elle-même est loin d'être absurde. Théoriquement, si l'on s'en réfère à Freud, le libre-arbitre dont le sujet se fait ordinairement une fierté est en réalité bien illusoire. Ce que Leibniz nomme "petites perceptions" guide certains de nos choix à notre insu. Nous ne choisissons pas au hasard même quand nous croyons être indifférents. Des désirs inconscients et des pulsions refoulées sont ordinairement à la base des actes manqués que nous voudrions croire sans cause ou indépendants de notre volonté.

Dans la conclusion de son article consacré à la micro-insularité tropicale, Bonniol (1987) ne se départ de son esprit empreint de relativisme, comme nous venons de le voir, que pour noter la brusquerie des changements affectant les petites îles. Pour les trois îles qu'il étudie le poids de l'extérieur va croissant et le sentiment particulariste s'appuie moins sur des faits que sur une perception historique mêlée de fierté. Par opposition à l'insularité qui est conscience d'une particularité, la micro-insularité est conscience d'une singularité, celle de l'« affleurement au premier plan des consciences » (J.-L. Bonniol, 1987 : p. 85) de l'unicité et de l'originalité de l'île. Celle-ci s'impose par sa « frontière nettement dessinée et permanente qui sépare [la société insulaire] de l'élément plat et fluide qu'est la mer qui l'encercle, grâce à l'unité visuelle perceptible qui en découle ». Bonniol fait ainsi de la micro-insularité une insularité tangible et narcissique. Lié à la présence de la mer comme milieu symbolisant la Mère, l'idée de narcissisme peut être développée. Pour les insulaires des petites îles et sans doute pour eux seuls, « l'île est la première entité à laquelle les insulaires s'identifient ». Nous reconnaissons là le narcissisme des petites différences de la

psychanalyse. Et Bonniol enchaîne en parlant d'une obsession de l'espace dont il faut prendre en compte les caractères ambigus. L'article se termine par une mise en garde contre la violence des émotions, la possibilité d'une « dérive des sentiments », qui ferait passer certaines personnes sans transition de l'« enfermement subi » à un irrépressible « désir de fuite ».

En géographie, un nouveau pas dans la déconstruction de l'idée d'insularité est franchi avec la notion de déterminisme culturel, qui appuie la force des mécanismes institutionnels et politiques, religieux comme profanes, dès lors qu'ils ont lieu dans un milieu fermé, suffisamment petit ou bien clos pour que les effets se démultiplient.

Une forme sociale singulière, la très petite société forte de son identité, émerge alors, qui marque l'île dans son ensemble même si cette dernière connaît toujours les soubresauts de l'histoire.

Depuis sa thèse *La Terre et l'homme aux îles Baléares* (1977), les recherches de Jean Brisson sur ces îles sont à rattacher à cet accomplissement du possibilisme en déterminisme culturel.

Dans un article intitulé « Le foncier face au déterminisme. Le cas des Îles Baléares », Bisson (1995) reprend ses analyses et livre des explications faciles à schématiser, qui toutes insistent sur la part de la culture dans l'évolution des territoires insulaires. Cette évolution n'est bien sûr pas indépendante des conditions naturelles, mais celles-ci apparaissent en quelque sorte toujours à titre d'aléas... et on découvre sous sa plume l'incidence d'un événement météorologique lointain, dont les répercussions sont comparables à celles du battement d'ailes d'un papillon des mers du Sud. Le hasard n'ayant pas de frontières, la détermination naturelle est là où on ne l'attend pas, elle est disproportionnée puisque exacerbée par les choix des sociétés et des individus. Grande où l'on s'attend à ne pas la trouver ; petite où on soupçonne son importance. Toujours étonnante !

Le mérite de Jean Bisson est sans conteste d'avoir posé dans ce texte le problème du déterminisme aussi finement que clairement.

Ce problème s'énonce d'abord trivialement : « où est le déterminisme ? ». Mais cette formulation sous-entend que le déterminisme peut être ailleurs que là où on l'attend. Il n'est peut-être pas physico-chimique ou climatique ! « Et si le déterminisme était ailleurs ? », interroge Bisson sous-entendant un ensemble de contraintes culturelles ou sociales. Reprenons donc le problème à la base. Où attend-on le déterminisme ? Là où il a déjà été

signalé, bien évidemment. Là où des contraintes fortes du milieu ont été mesurées, donnant au spécialiste la possibilité d'opérer des comparaisons. Ibiza a ses atouts, en particulier pour certaines formes de mises en valeur agricoles. Minorque aussi, mais comparativement elle est désavantagée là où Ibiza est avantagée. Cette différence s'expliquerait d'abord par les effets mesurables du vent, de la tramontane et un différentiel annuel d'insolation. Où est réellement le déterminisme ? Il convient pour le découvrir d'opposer deux types de contraintes. Une contrainte étant ce qui contrecarre l'action projetée, elle se fait sentir soit à long terme soit à court terme. Il y a des contraintes qui sont cycliques, elles reviennent périodiquement et agissent en érodant les forces des sociétés humaines ; si elles jouent en revanche sur des centaines voire des milliers d'années, ce n'est pas graduellement, mais bien soudainement qu'elles apparaissent. Leur soudaineté décuple leur pouvoir de délitement de l'ordre établi. Mais ce pouvoir, comme le montre l'ouragan du 1^{er} février 1953 se double d'un pouvoir créateur.

Comme le montre l'exemple du développement des Baléares, l'idée même de micro-géographie s'oppose à la « géographie zonale », c'est-à-dire à la reconnaissance d'une vertu intrinsèque des paysages et d'une qualité naturelle des saisons. Si les professionnels du tourisme ont particulièrement apprécié le printemps majorquin, c'est d'abord en fonction de leurs attentes personnelles, un temps déçues. Tôt ou tard, ces îles auraient sans doute connu un développement touristique. Mais le phénomène déclencheur et l'impulsion décisive qu'il représente, voilà qui relève non de l'histoire mais de l'événement dans son irréductibilité.

Le risque méthodologique du pointillisme

La petite île semble le cadre idéal pour observer des phénomènes importants ailleurs trop confus ou demandant de trop longues enquêtes pour être appréhendés. La micro-insularité serait naturellement le cadre méthodologiquement pour une première approche de questions comme les effets du tourisme, les conséquences des récentes tensions confessionnelles, etc.

En réalité, la petite île ou l'isolat de population doit être considérée comme le théâtre d'observations bien délicates à interpréter.

Le problème épistémologique qui se pose semble être celui que dénonce Stéphane Doyon pour l'Asie du Sud-Est (2004), le pointillisme. Le pointillisme est alors défini comme un double enfermement, géographique et disciplinaire (p. 186), même si "scalaire" convient mieux. Il s'agirait de l'étude des peuples insulaires dans un espace circonscrit *a priori*, le

village ou le groupe ethnique pour les grandes îles, l'île tout entière pour les petites îles. Doyt exprime ainsi ses réserves méthodologiques (p. 186) envers ce qui serait une « *logique d'enfermement dans un univers de pensée assorti d'un espace d'application légitime* » : «

Les deux exemples qu'il donne plus loin nous intéressent au premier chef. La recherche de Ghislaine Loyré de Hauteclocque (1989) intitulée *À la recherche de l'islam philippin* et sous-titrée *La communauté Maranao* montre un décalage sévère entre le cadre et l'objet d'étude. Le choix de la communauté Maranao est une espèce de métonymie "incantatoire" : les Maranao étant une peuplade de Mindanao non représentative de la communauté musulmane dans son ensemble. La thèse de Franck Michel (1996) sur les *Tourismes et Changement socio-culturels en Asie du Sud-Est : le cas des Toraja Sa'dan à Sulawesi-sud en Indonésie* confond de même, dès son titre, ce qui est doté d'exemplarité car conforme au général et ce qui est "exemplaire" mais relève du particulier. Victime d'une sorte de mythe du "terrain", le géographe ne s'affranchirait pas de la contrainte de l'échelle.

Le pointillisme est le travers répété des études consacrées à la micro-insularité. Si les racines de ce décalage méthodologique peuvent être une sorte de métonymie incantatoire ou le fait de sacrifier à la pratique rituelle du terrain, elles sont en réalité plus profondes. La question méthodologique est une affaire d'échelle. Ce qui ne va pas de soi et qui est pourtant ordinairement accepté est que la micro-insularité serait toujours un renforcement de l'insularité. Mais pour l'amateur de système, il apparaît que l'îlot n'est pas un système écologique de même nature que la petite île, en raison d'un effet de seuil qui fait de l'îlot non seulement une très petite île mais un système aux caractéristiques biogéographiques spéciales, notamment caractérisé par la pauvreté floristique et faunistique. En l'absence d'étude des effets scalaires, la micro-insularité n'est pas un modèle mais un piège méthodologique !

L'ensemble des faits et des mises en garde que nous avons rapportés est en réalité plus qu'un ensemble de symptômes témoignant d'une évolution des représentations. L'insularité est attaquée, théoriquement, quant à sa valeur explicative, sa nature de "modèle". Des chercheurs décident de ne pas recourir à la notion, lui préférant des concepts plus percutants ou plus efficaces pour rendre compte des évolutions sociétales des petits mondes insulaires. Nous voudrions maintenant montrer que la crise théorique est profonde, d'autant plus qu'elle se double d'un retournement affectant le projet même de la géographie comme science procédant à l'exploration systématique des terres et des mers.

II 13 Le déclin du projet de géographie générale des îles

- Eh bien, cher Raphaël, dis-je, décrivez-nous cette île, nous vous en prions instamment. Donnez-nous un tableau complet des cultures, des fleuves, des villes, des hommes, des mœurs, des institutions et des lois, enfin de tout ce qu'à votre avis nous désirons connaître.

- Il n'est rien que je fasse plus volontiers, car tout cela m'est présent à l'esprit. Mais il nous faudra du loisir.

- Entrons, dis-je, et mangeons, puis nous prendrons le temps qu'il faudra.

- Très bien, dit-il.

Nous prîmes notre repas, puis nous revînmes nous asseoir au même endroit, sur le même banc.

Raphaël resta un instant silencieux à réfléchir, puis, nous voyant attentifs et avides de l'entendre, il dit ce qui suit.(...)

Thomas More, *Utopie*, livre premier.

Le relativisme centré sur l'objet reçoit une puissante impulsion de la reconnaissance de l'impossibilité d'un « *tableau complet* » des faits tant culturels que physiques. Et ce n'est pas simplement du temps qui manque pour la réalisation de ce projet, puisque l'idée même de compte-rendu exhaustif des formes du réel est reconnue comme étant contradictoire de nature. Toute description systématique suppose la fixation de critères. Ceux-ci sont virtuellement en nombre infini. Retenir certains et en exclure d'autres relèverait de l'arbitraire. D'où les scrupules du scientifique qui n'accepte pas de suivre aveuglément le bon sens quand il identifie les faits notables à quelques classes, aux fleuves set aux villes, aux mœurs et aux lois.

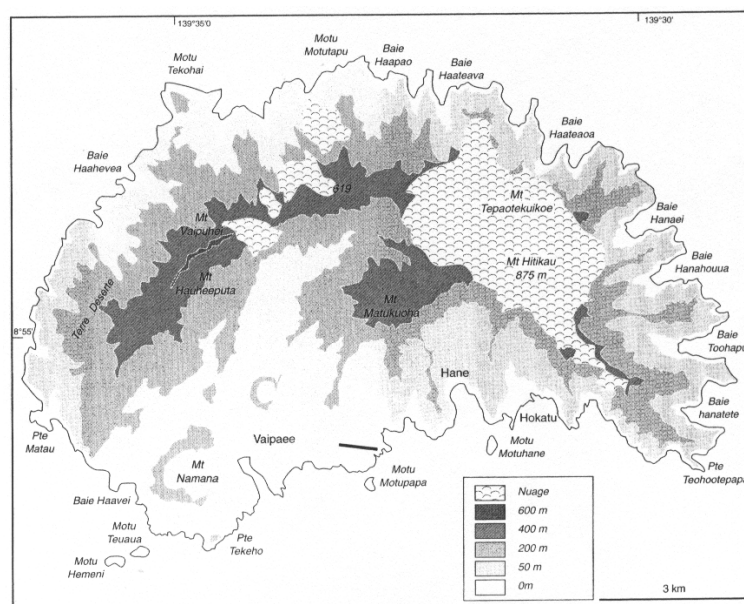
Le rêve d'un « tableau complet » des faits géographiques

La distinction ptolémaïque entre géographie et chorographie repose sur la différence jugée irréductible des catégories d'objets étudiées par chaque discipline : la géographie est l'étude du tout quand la chorographie est celle de parties isolées (L. Nutti, 1995). Ainsi la géographie est mathématique (représentation analogique, recours à la projection) et la chorographie est picturale (représentation symbolique, dessin ou peinture). Le savant recherche ainsi le schéma de la Terre ou bien, son attention se portant aux détails, la figure des sites qui la composent.

Cette distinction disciplinaire et méthodique a perdu progressivement sa pertinence, avec l'avènement de la géographie régionale qui allie description morphologique et explication des paysages, cartes à petite échelle et études de terrain, tableaux statistiques et schémas ou coupes des accidents localement rencontrés. Libérée d'un picturalisme apparu stérile et d'une schématisation mathématique jugée outrancière, l'étude géographique de l'île s'est ainsi figée en monographie explicative des particularités les plus significatives.

La multiplication des monographies correspond à la réalisation collective d'une sorte de géographie générale. Dénombrées, scrutées, cartographiées, les îles devinrent des micro-régions maritimes composant une sorte de tableau baroque. Mais l'entreprise s'est révélée moins utile qu'il avait d'abord semblé. L'absence de points communs entre les îles est apparue comme un problème au géographe en quête d'idées opératoires et d'explications ubiquistes. L'insularité s'est peu à peu refusée à lui, cachée par la diversité des îles et des peuples qui les habitent et les mettent en valeur. L'île est devenue une abstraction ayant perdu sa signification réelle au profit d'un sens nominal, finalement pauvre et anhistorique, coupé de la vie. C'est là une sorte de déclin du projet de géographie générale. Mais c'est aussi une renaissance inespérée de la chorographie, recherche de la dimension symbolique des lieux et désir de capter son ambiance dans un beau discours, que les géographes ont prêté leur concours, pour saisir l'originalité des sites et des peuples insulaires.

Fig. 21 - Orographie de Ua Huka (source *Atlas de la Polynésie Française*, ORSTOM)



Les recherches se sont multipliées. Les études se sont entassées dans les bibliothèques. Mais on est loin de tout connaître des îles. Des blancs (et des nuages) subsistent sur les cartes. La connaissance d'hier devrait aujourd'hui être entièrement actualisée, compte-tenu de la rapidité des changements qui affectent les milieux et les populations insulaires.

Comment les géographes ont-ils relevé le défi d'une géographie des îles qui s'apparente au tonneau des Danaïdes ou, mieux encore, au tapis de Pénélope ?

L'idée d'une nouvelle géographie générale

La réflexion méthodologique en sciences humaines est quasi naturelle. Écrire sur l'être humain, c'est réfléchir – le terme étant pris dans son sens propre –, se méfier de l'introspection, des explications trop générales (“métaphysiques”) et des lois figées dans le marbre qui instaurent un destin pour l'humanité (historisme “naturaliste”). Cela n'empêche visiblement ni les théories fatalistes ou catastrophistes, ni les bilans réducteurs, partiels et partiaux, ni les dérives vers l'âme et l'esprit des peuples, compliquées d'idées romantiques, nostalgiques, pessimistes. Il semble qu'une prise de conscience soit nécessaire pour que la réflexion méthodologique mûrisse. Josué de Castro (1949) a identifié cette lucidité avec la méfiance envers la « *Civilisation des Spécialistes* » et son étroitesse navrante de perspective :

« Depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, on voit se développer parmi nous un type d'enseignement universitaire préoccupé non plus de transmettre une image unifiée du monde, mais de fournir des clichés sur ses réalités partielles, didactiquement mutilées, dans l'intérêt supposé de la science. Le formidable élan du progrès scientifique a fini par fragmenter la culture, par la réduire à des bribes de savoir. » (p. 32)

Par nature fragmentée, même si elle n'est pas *a priori* destinée à fournir de simples clichés, la géographie des îles est-elle un de ces obstacles épistémologiques brisant l'élan formidable du progrès scientifique ?

Dans l'*Archéologie du savoir*, Michel Foucault (1969 : pp.13-15) posait une solution de continuité entre « *l'histoire globale* » et « *l'histoire générale* » : l'une linéaire, l'autre non ; l'une nécessairement mise en récit, l'autre non ; l'une démonstrative et finaliste, l'autre non. Il s'agissait pour lui de rejeter définitivement l'idéologie du progrès en congédiant aussi bien les idées hégéliennes d'une ruse et d'une fin de l'histoire que celle, plus naïve sans doute, car à

l'échelle des individus (ou de leurs groupements) plutôt que des peuples (et de l'Esprit), d'une destination providentielle de l'humanité.

Cette opposition marque non seulement l'historiographie mais encore la méthodologie de l'ensemble des sciences humaines. La géographie est concernée au premier chef, comme c'est devenu très visible depuis l'irruption des débats sur la globalisation ou sur la mondialisation. Les tentatives pour clarifier les positions à l'aide d'un approfondissement terminologique et de l'adoption de définitions communes se sont révélées insuffisantes puisque les débats ne se sont pas soudainement approfondis et les oppositions antérieures ont continué de jouer, en profitant sans doute d'autres équivoques et non-dit. Il peut sembler à certaines personnes que cet état de fait n'est rien moins que normal. Les débats même scientifiques ne remplacent pas les analyses et les études de terrain. Le goût pour la polémique anime autant la communauté des géographes que l'opinion publique. La dramatisation du sujet non seulement attire l'attention des chercheurs mais exacerbe les positions des individus et des écoles de pensée. On pourrait encore trouver d'autres raisons générales. Mais il semble important de présenter des raisons tenant davantage compte des contextes scientifiques, en particulier de l'état de la réflexion théorique qui prévaut dans le vaste champ disciplinaire de la géographie.

La réflexion théorique issue des travaux des géographes présente un cas d'espèce qui mérite qu'on s'y attarde. Sans être trop aventureux, il est possible d'affirmer que s'est peu à peu imposée l'idée d'une "géographie générale" et non pas "globale", suivant les oppositions de l'*Archéologie du savoir*. C'est en cela qu'il est possible de dissocier la nouvelle géographie régionale, les nouveaux types de monographies et les études originales qui portent sur la variation de la géographicité suivant les lieux, d'une espèce de géographie néo-coloniale (volontairement ou non) qui aurait en partie pris le relais d'une géographie vidalienne en procédant à de simples correctifs de détail. La géographie issue des travaux des pères fondateurs de l'école française de géographie est bien une sorte de géographie globale, dont les chefs d'œuvre sont des atlas universels, des encyclopédies unifiant le savoir géographique d'une époque. Et c'est à ce titre, pour être trop globalisant et fatalement ethnocentré, que certaines critiques lui furent adressées, comme le montrent les critiques adressées à Pierre Gourou, par les tenants de la géographie culturelle.

II 131 Le tableau médiatique des problèmes contemporains des îles, avatar du projet d'une géographie globale ?

Il faut reconnaître que le discours géographique sur les îles est particulier en ce qu'il est depuis longtemps dans l'orbite de la vulgarisation, les médias, écrits et audiovisuels concurrençant les scientifiques dans cette visée de la production du savoir, une fois entendu que pour les journalistes il s'agit de diffuser des informations.

Dans le cadre de cette étude, nous ne pouvons étudier en détail la production audiovisuelle. Par charité, et jusqu'à preuve du contraire, nous ferons l'hypothèse d'une grande qualité de l'ensemble des émissions, relativement au public qui est visé par les concepteurs des diverses émissions. De même nous regarderons avec bienveillance les reportages écrits, publiés dans les revues spécialisées, de voyage et de tourisme. La mise en rapport de la géographie et de la littérature de vulgarisation ainsi que des programmes audiovisuels s'impose à nous, dès lors qu'il est question de "géographie globale" concourant à banaliser la vie insulaire mais aussi à fixer l'image des îles dans des stéréotypes.

La multiplication des images d'îles

Nous aurions également pu évoquer la pratique d'une géographie d'amateurs rendue possible par le développement des techniques de l'information, de la photographie numérique et du réseau Internet. La multiplication des images cause une fragmentation territoriale : la diversité s'impose comme multiplicité de "sites", l'exotique perd son caractère merveilleux ou fantastique en étant identifié à des caractéristiques nous renvoyant une image inversée de notre monde (là où brille le soleil/ici où il pleut, là où on se rend à l'école en pirogue et non ici où on utilise le bus, là où les bananiers donnent des régimes/ici où ils font décoration). La mise en récit des lieux par le journalisme ordonne ces images mais ne contre jamais très efficacement cette dispersion des signes visuels. Contredisant l'originalité proclamée, les clichés abondent (G. Thiault, 1993). Ainsi, nous nous focaliserons sur les images et discours des professionnels de l'audiovisuel afin de mettre au jour une sorte de catégorie intermédiaire, ni géographie scientifique ni géographie d'amateurs.

C'est elle qui, d'après nous, prend en charge aujourd'hui la réalisation du tableau géographique de la planète.

Les émissions de télévision *Thalassa*, programme dirigé par Georges Pernoud, sont un exemple parmi d'autres⁷⁰. Par son ancienneté et sa notoriété, elle peut être considérée comme étant emblématique de la multiplication des images d'îles et de peuples insulaires à la télévision. Chaque semaine ou presque, un public francophone nombreux découvre des instantanés de la vie insulaire... et dans l'opinion se forme une géographie globale des îles !

La qualité des informations est variable. Elle peut être assez remarquable, mais ce genre d'émission vaut sans doute d'abord par sa diversité et sa relative densité - densité d'informations, autre chose étant le traitement de l'information, comme cela va sans dire. Face à cette inflation grandissante d'images, il est donc possible de soutenir qu'aujourd'hui les personnes qui continuent à œuvrer pour la réalisation d'un tableau universel de l'insularité sont les journalistes et reporters bien plus que les universitaires. Quelques privilégiés seulement pouvaient contempler les planches du *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique* (1804) et découvrir en même temps que le récit de Bory de Saint-Vincent le « Paysage de la Rivière des Remparts » (planche XXXIX) ou le « Site des Environs de la Rivière d'Abord » (planche LI). Ce qu'un Élisée Reclus réalisait pour une élite, une série de reportages mêlant descriptions des contrées éloignées et analyse politique, la télévision et la radio le réalisent pour une opinion publique de plus en plus vaste.

À l'affût de sujets originaux, les journalistes diffusent des images des îles les plus reculées. Ils s'intéressent aux destins les plus ordinaires comme les plus extraordinaires... Ce sont des spécialistes de l'information auxquels les géographes et d'autres scientifiques prêtent volontiers leur concours d'autant que certaines émissions sont pour eux une sorte de tribune ! Météorologie, vulcanologie et océanographie, en particulier, se sont ainsi découverts comme regorgeant de sujets télégéniques.

Pour nous, dans le cadre de cette étude portant sur le relativisme de la connaissance géographique, une question demeure. Que retenir de toutes ces informations déversées par les canaux audiovisuels ? Leur hétérogénéité doit être questionnée. Le reportage de Yann Bare intitulé *Rodrigues, l'aventure authentique* (2004) diffusée dans l'émission *Zone australe* de R.F.O. est typique d'un genre qui s'est formidablement développé, la promotion touristique

⁷⁰ Un sondage donne une idée de ce foisonnement. Pour la semaine du 1 au 7 avril 2006, ce sont pas moins de 15 reportages sur les îles – leurs paysages, écologie, architecture, économie, transports, modes de vie traditionnels – qui ont été présentés aux réunionnais sur les quatre chaînes hertziennes (concernant le Japon, les îles Mascareignes, la Sicile, Clipperton, Mani Hiki, l'île Sainte-Marie, Rhodes, Haïti, la Papouasie-Nouvelle-Guinée mais aussi "l'archipel des grizzlis" ou le "monde des îles" sans autre précisions), sans compter les magazines locaux livrant également des informations sur les îles.

déguisée en reportage “authentique”. Les images sont dignes d’un dépliant promotionnel. Le commentaire expose les lieux communs les plus éculés (le « *lagon turquoise* », le voyage dans le temps, « *la bonne humeur est une religion* », « *la vie s’écoule au rythme indolent des activités quotidiennes* », « *à Rodrigues, on travaille pour vivre et on vit pour être heureux* », « *chaque samedi soir une trêve, annoncée par le rythme du tambour* », « *l’air n’a plus le même parfum* », « *les hôtels permettent de découvrir tous les charmes de ce petit coin de paradis* ») jusqu’à l’apothéose finale : « *Rodrigues l’Africaine, parfois âpre, brute, authentique, reste une parenthèse dans le temps, un endroit unique, une destination déroutante au charme suranné, dont on a tous un jour rêvé* ». Tant de poncifs, cela ne relève pas de la maladresse ! Ni de la volonté de tromper... pas non plus de l’entreprise de séduction. Les lieux communs ont un effet illocutoire singulier, celui de déréaliser l’objet géographique. L’île « *authentique* » devient l’île archétypale des loisirs, le coin de paradis qui convient au farniente comme à l’exploration, l’île ubiquiste des touristes internationaux en quête de repos et de divertissement.

L’idée principale qui émerge est celle d’un désenclavement inopiné des îles et des milieux géographiques les plus fermés, ceux qui sont longtemps restés les plus éloignés des grands couloirs de circulation. Mais il ne s’agit que d’un désenclavement apparent. L’ouverture d’un petit ou très petit monde insulaire par le biais de la diffusion des images est fort imparfaite. Pour une île donnée, elle peut être synonyme d’afflux massif de curieux soudainement attirés. Pour une autre, l’oubli reprend le dessus très rapidement. Le territoire se referme au départ des microphones et des caméras. Pourquoi l’une, pourquoi l’autre ? La réponse à cette nouvelle question sort de notre problématique.

Le géographe en apprenti journaliste

Revenons plutôt à l’idée d’une “géographie globale”. L’idée d’une possible coopération entre les géographes universitaires et les journalistes est-elle à rejeter ? Si l’on observe cette coopération, réussie ou non, faut-il le déplorer ?

La question sort de l’enquête méthodologique proprement dite pour rejoindre l’épistémologie au sens large où nous définissons le terme. Antoine Bailly et Robert Ferras (2001) dénoncent la dérive de certains discours destinés au grand public, ce qu’ils nomment la “paragéographie” ou la « *géographie commercialisée* ». Par l’utilisation des images et la pauvreté du contenu, ils diffèrent peu d’une “géographie-marketing” dont ils reprennent globalement le projet,

valoriser des sites, propose des destinations, redorer l’image touristique et souligner le caractère pittoresque d’une région. Pour notre part, il nous semble – mais il ne s’agit à vrai dire que d’une impression assez vague – que géographie et journalisme peuvent coopérer d’une façon mutuellement profitable. Mais la réussite médiatique du projet d’une géographie globale des îles ne doit pas être mal interprétée. Il faut rendre à qui de droit ce qui lui appartient ! La science est ainsi confortée dans ses principes propres qui poussent le géographe à se contenter d’une géographie générale, non pas comme pis-aller mais comme tâche spécifique que nul autre ne peut accomplir.

Si elle ne veut pas être réduite à un catalogue de destinations agréables, la géographie globale du journaliste a besoin d’un minimum de recul par rapport au donné qui se laisse photographier et interviewer. Et lorsqu’elle fait elle-même œuvre journalistique, ce qui n’est pas si rare, la parole du géographe sert visiblement à mettre de l’ordre et à dégager les problématiques essentielles à l’heure actuelle.

D’un article du magazine *Géo*, tiré du n° 287 consacré aux îles du Pacifique, il est relativement facile de dégager des problématiques socio-économiques et géopolitiques. Images et texte de Jean-Pierre Doumenge (2003) se conjuguent pour faire la leçon, à destination d’un lectorat qui cherche à s’instruire autant qu’à se distraire du spectacle du monde. De l’article de Doumenge intitulé « Le Monde Pacifique dans la tourmente », on peut certes retenir autre chose qu’un titre accrocheur ! Voici un tableau qui reprend et met en valeur les problématiques abordées.

Tableau 2. Récapitulation des points problématiques soulevés par Jean-Pierre Doumenge dans l’article de *Géo* qu’il a consacré aux îles du Pacifique (2003)

<p>Texte de l’article</p>	<p>les inégalités socio-spatiales</p> <p>le devenir de l’image paradisiaque</p> <p>la théorie du “<i>Pacific way of live</i>”, ce qu’elle cache (la corruption, les dérives tribales)</p> <p>le désenclavement et le localisme insulaire</p> <p>les diasporas et la hiérarchisation des espaces insulaires ;</p>
---------------------------	--

<p>Les problématiques explicitées</p>	<p>l'organisation urbaine régionale, son évolution</p> <p>les influences des grandes puissances : Nouvelle-Zélande, Australie, France, Etats-Unis, Japon et Dragons : l'axe majeur</p> <p>L'urbanisation et ses problèmes</p> <p>L'inquiétude liée aux intégrismes locaux</p> <p>La portée limitée du régionalisme</p>
<p>Photographies de l'article</p> <p>Un redoublement des problématiques</p>	<p>Colonisation > l'influence des missions et la problématique de l'acculturation en profondeur des populations</p> <p>Rébellion > remise en cause de l'idée d'aire "Pacifique", problématique des dérives tribales</p> <p>Tribu > le système coutumier entre folklore et pouvoir politique, problématique de la démocratisation des structures locales</p> <p>Diplomatie > le rapprochement des micro- Etats avec les puissances voisines, problématique de l'opposition des anciennes et nouvelles puissances</p> <p>Présence américaine > la domination militaire des Etats-Unis, problématique de la domination idéologique et de la pseudo-souveraineté des îles</p> <p>Présence française > l'arrêt des essais nucléaires, problématique de la reconversion des territoires.</p>

Jean-Pierre Doumenge n'est pas un cas isolé de géographe endossant l'habit du reporter. Nombreux sont les géographes à avoir produit des articles sur les îles, pour des magazines grand public ou des revues plus spécialisées. Les revues gratuites des compagnies aériennes en sont un exemple probant.

II 132 Un projet de remplacement, le tableau scientifique des mécanismes de l'insularité ?

Mouvant, susceptibles d'importantes mutations historiques, les causes objectives présidant à la construction du territoire insulaire peuvent être considérées comme réellement insaisissables. Mais, si pour le scientifique le scepticisme domine, pour l'opinion l'esprit dogmatique n'est jamais définitivement abattu. Avec l'idée d'une réalité géohistorique qui se refuse ou ne se donne jamais totalement, se trouve justifié un cadre explicatif provisoire (ou "par provision") : un ou plusieurs schémas déterministes (les effets désastreux de l'isolement, le poids de l'histoire coloniale) qui éclairent l'ensemble du territoire pour en relever les articulations et les nœuds, un peu comme les rayons X pénètrent les corps et éclairent leur squelette.

Rapportée à sa méthodologie scientifique, l'approche géographique est normalement fondée sur une observation compréhensive – l'idée d'observation étant entendue classiquement comme réception d'un donné qui ne se livre pas immédiatement mais ne se refuse pas définitivement à l'observateur. La géographie des îles serait ainsi essentiellement qualitative. Dans cette optique, les données quantitatives servent aux géographes pour mesurer ce qui serait directement mesurable (comme le trafic des ports ou le niveau de vie des populations) mais non pas à la détermination de l'insularité elle-même. Une troisième approche s'oppose à cette dichotomie des choses qui se mesurent et de celles qui ne se mesurent pas. Elle se donne directement pour but la quantification de l'insularité. Nous réservons l'étude de cette approche à une seconde partie.

L'idée de mécanisme, un cadre théorique majeur

L'idée de mécanisme est l'idée phare d'une pensée relativiste visant l'explication de nombreux phénomènes observés qui se livrent d'abord à l'observateur comme mouvants et changeants. Quoique simple et jouissant d'une respectable antiquité, cette idée n'est toutefois pas perçue très clairement par certains penseurs qui font l'erreur d'identifier le mécanisme à une cause. Revenir à l'idée même de mécanisme psychologique n'est donc pas superflu. Un bref commentaire théorique est en effet utile, voire nécessaire si l'on veut justifier le rôle de la psychologie comme auxiliaire des autres sciences humaines et la fonction propre de l'ensemble des sciences sociales.

La science est axiologiquement neutre... jusqu'à un certain point ! Dans leur ensemble, ces sciences sont en quelque sorte engagées au côté des démocrates dans le devenir des démocraties et des autres régimes. Elles dévoilent des situations qui cessent d'apparaître comme inéluctables au moment où elles deviennent explicables. Elles montrent la forte incidence de multiples capitaux, financiers, culturels, spatiaux. Elles permettent la comparaison d'évolutions synchroniques ou diachroniques. D'où la fonction politique indéniable et précieuse de l'ensemble des sciences sociales. Or le progrès de ces sciences ne consiste pas en l'édification d'un énième système d'explication global du devenir de l'humanité. Il ne correspond ni à la réécriture du *Capital*, ni à la production de beaux graphiques aussi discutables que démonstratifs. C'est simplement le dévoilement de mécanismes locaux. D'enchaînements causaux spécifiques, pas d'une causalité invariante et universelle. Ainsi, Jøn Elster (1990) pose que :

« Le propre d'un mécanisme n'est pas de comporter une application universelle qui permettrait la prédication et le contrôle des événements sociaux, mais d'incarner un enchaînement causal qui soit suffisamment précis et général pour qu'on puisse le retrouver dans des contextes variés.

Contrairement à une idée répandue, l'option alternative à la pensée nomologique n'est pas la méthode idiographique de description ou de narration pure. Entre les deux se trouve l'étude des mécanismes et des rouages qui les constituent. »

La pensée géographique se doit donc d'être animé d'un esprit de finesse⁷¹ pour saisir l'action des mécanismes, qui certes le plus souvent se succèdent sur un même territoire, mais qui parfois s'enchevêtrent de manière confuse.

Les mécanismes comme processus qui sont fondamentalement ambivalents

Appréhendée de manière pragmatique, l'idée de mécanismes ou de processus est relativement complexe. Nous préférons traiter cette complexité dans un travail ultérieur. L'explication d'une carte, d'une photographie ou d'un modèle quelconque est ordinairement fourni en

⁷¹ L'opposition de l'esprit de finesse et de l'esprit géométrique est devenue un lieu commun. Reprenant l'idée originale de Pascal, Jean Ullmo (1998) précise qu'il ne devrait pas s'agir de choisir entre deux champs de recherche. Naïve et vraisemblablement empreinte de mauvaise foi est la déclaration qui réserve aux sciences humaines l'esprit de finesse sous prétexte qu'il ne s'agit pas d'observer et de généraliser, ni de supposer et de déduire, mais de dialoguer et de comprendre. Sans décrire en détail l'esprit de recherche idoine, Ullmo insiste sur la nécessité de scruter l'apparition de "mécanismes d'interaction" (p. 334) : « Pour nous résumer d'un mot, la science nous enseigne à nous servir des lois connues afin de guider notre jugement dans une rencontre nouvelle, en évaluant la probabilité respective que tel ou tel mécanisme d'interaction déjà vérifié entre en jeu ».

complément du modèle par le discours qui l'accompagne et révèle les différents mécanismes à l'œuvre – parfois qualifiés de “causes” même si la causalité ainsi révélée semble bien fragile.

<p>La production rapide de la centralité</p> <p><u>Rome</u></p> <p>Un Empire conquérant et toujours menacé, concentrant les richesses, la puissance mais aussi les risques.</p>	<p><i>« De la position de carrefour, ou mieux d'isthme, découlent largement l'histoire de tels lieux. L'ouverture favorise les échanges, produit la centralité. Mais les routes du commerce, de la communication, sont aussi celles des envahisseurs. D'autant plus que la richesse accumulée attire... »</i></p> <p>Le modèle spatio-temporel de base</p>	<p>Le mécanisme inverse de destruction catastrophique de la centralité</p> <p>Le “principe de Bagdad” : Coexistence des phénomènes de diffusion et d'une maîtrise de la distance très insuffisante.</p>
<p>La marginalité spatiale, émergence contrariée d'une périphérie</p> <p><u>Le Japon</u></p> <p>Un royaume périphérique, aux marges de la Chine, qui remonte peu à peu le handicap de son éloignement des centres culturels.</p>	<p><i>« En position excentrée dans un espace produit par un processus de diffusion, le développement est beaucoup plus tardif. Mais il risque également d'être beaucoup plus sûr. A terme, la marge, ou plutôt certains lieux favorisés des marges, prennent le pas sur le centre ancien. »</i></p> <p>Le “modèle d'Alain Reynaud” (1992)</p>	<p>Le mécanisme inverse du développement graduel</p> <p>Le “principe d'Hakata” : situation d'angle protégé congruence des phénomènes physiques et de l'effet de l'isolement culturel</p>
<p>La production de la périphérie dominée</p>	<p><i>« Le schéma explicatif le plus simple repose sur la construction d'un espace de</i></p>	<p>L'abandon territorial (refus inverse de la non-</p>

<p>(désassociation)</p> <p><u>Port-au-Prince</u></p> <p>Un de ces nombreux fragments du monde tropical auquel s'est presque uniquement intéressée la colonisation économique européenne, qui a connu assez rapidement son apogée et souffre aujourd'hui d'un certain marasme économique, hélas apparemment durable (car structurel), contrairement au développement qui a précédé (conjoncturel, lié à l'esclavage).</p>	<p><i>complémentarité utilisant les différences de milieux. Les Européens ont construit des lieux où ils faisaient produire ce qu'ils ne pouvaient obtenir dans leur milieu : du sucre, puis du cacao, du tabac, du thé... En découle une structure profondément inégalitaire, version spatiale de l'échange inégal. »</i></p> <p>Le modèle de "l'île à sucre"</p>	<p>association)</p> <p>Maintien dans le provincialisme des régions continentales tempérées relativement vides, sans réelle complémentarité économique avec l'Europe et négligeable d'un point de vue démographique.</p>
--	---	--

Tableau 3. Modèles géographiques en géographie historique, d'après C. Grataloup (1997)

Pour la question importante, voire capitale pour les îles, de la dialectique du centre et de la périphérie, nous nous référons au travail de Christian Grataloup (1997) et récapitulons dans un tableau les principaux mécanismes auxquels se réfèrent les géographes.

Trois "modèles" sont présentés : le modèle spatio-temporel de base, le modèle dit "d'Alain Reynaud" et le modèle de "l'île à sucre". Chacun est illustré d'exemples et de "principes" qui sont des trames d'évolution. Le premier est chargé d'expliquer la production de la centralité, l'opposition des destinées des centres est rapportée à la capacité initiale de contrôler la distance et donc, pour les pouvoirs, de ne pas s'en remettre uniquement à une allégeance basée sur un code d'honneur et une vertu de ses représentants. Le second est chargé de mettre en lumière la possibilité pour un territoire enclavé ou isolé par la mer de conquérir son autonomie. Cette possibilité est parfois amplifiée quand d'autres fois se produit un développement continu quoique peu sensible. C'est l'opposition de situations périphériques et d'angles morts, la réactivité des populations étant le facteur initial déterminant. Le troisième modèle permet de rendre compte du sous ou du mal-développement. S'opposent alors des territoires qui ont été à une époque économiquement exploités et d'autres qui sont toujours restés à l'écart des préoccupations impérialistes des puissances. Pour mieux souligner le

balancement, nous pourrions introduire l'expression de "mécanisme inverse" ; à l'exemple de Rome et du mécanisme à l'origine de son empire s'oppose l'exemple de Bagdad et le mécanisme inverse, celui d'un empire qui n'est pas seulement menacé sur ses marges mais tiraillé de l'intérieur.

Que conclure à ce moment de l'analyse ? Mettant en regard ce tableau et la part historique de notre enquête sur la construction de l'idée classique d'insularité, nous pouvons soupçonner que pour une géographie possibiliste débarrassée de ses tendances idéologiques coloniales et réactionnaires l'espace insulaire n'est peut-être rien d'autre que la somme de ces mécanismes.

II 133 Vers une géographie sans "causes"

Poser la question du déterminisme conduit à prendre en considération l'hypothèse de l'existence de forces invisibles et implacables. Cette hypothèse n'est pas purement fantaisiste, même quand elle fait intervenir à titre d'explication une action directe du sol ou une influence globale du climat. Elle correspond en fait à une nécessité rationnelle, celle de remplacer par des forces aussi aveugles qu'impartiales les anciens génies des lieux, chtoniens, éparpillés dans la nature. Elle correspond aussi à la nécessité de dépasser l'explication métaphysique, faisant intervenir des décrets de la Providence, figure moderne de la divinité toute puissante. L'esprit du déterminisme géographique depuis le XVII^{ème} siècle est d'opérer un tournant heuristique, afin d'en finir avec le finalisme et le principe d'une transcendance, réelle ou fantasmée, l'Artisan du monde ou un quelconque de ses avatars, le Progrès, la Globalisation, la Culture. L'existence de ces avatars montre que la théorie du finalisme historique ne peut être rejetée une fois pour toutes, comme si l'on pouvait donner une fin de non recevoir à l'hypothèse d'une destination des peuples. Imitant en cela la Providence, la puissance déterministe s'avance masquée. On a pu les confondre. On a pu penser la loi scientifique, pourtant définie comme le rapport constant qui existe entre des séries de phénomènes, elle aussi comme une réalité transcendante, éternelle, une sorte de théophanie, manifestation de la volonté d'un Dieu inconnu, divinité dont on ignorerait le nom, dont les attributs auraient été maintenus secrets. Or, à la suite des observations conduites sur le terrain, les lois spatiales se révèlent incertaines et le déterminisme est régulièrement dénoncé. L'hypothèse déterministe n'est pas d'emblée vaincue, elle mue ; elle tente de parer le caractère réducteur des lois énoncées en s'insinuant à demi-mots dans les discours et les analyses locales. Il y a donc bien là une question, comme le montre Jean Bergerin (1991), non seulement parce que la récente querelle du possibilisme n'est pas encore tout à fait réglée, mais aussi parce la pensée

géographique est historiquement liée à une pluralité de « *logiques déterministes* », souvent similaires mais fondamentalement divergentes.

L'île est-elle cause de quelque chose ? L'exiguïté et l'isolement, la simple marginalité ou la difficulté d'accès, causent-elles un mode d'habitation de l'île ou bien engendrent-elles seulement des mécanismes pouvant jouer en sens contraire ? La pensée déterministe classique emprunte aux sciences biologiques leur idée du milieu comme milieu externe. C'est une pensée environnementaliste (Claval P., 2003b : chap. 5). Une réforme de ce déterminisme est vite apparue nécessaire, pour rendre compte de maints faits, qui ne trouvent aucune explication dans le climat, la nature des sols ou les formes du relief. Pour conserver l'intuition première, on lui a ajouté l'idée qu'il fallait prendre en compte ce milieu interne, propre aux hommes, qui est l'ensemble des valeurs et des préconceptions reçues en héritage dans une culture particulière. D'où l'étude des genres de vie, non comme adaptation des peuples à la nature mais comme système technique et culturel qui s'efforce d'adapter le monde aux êtres humains et tend progressivement vers un équilibre. La tension milieu externe/milieu interne, lois objectives de la nature /lois historiques aboutit à la relativisation du déterminisme.

Un renversement du déterminisme demeure possible. Pour le réaliser, les géographes doivent revenir à la forme de sagesse que contiennent les proverbes (J. Elster, 2003), la reconnaissance qu'il y a en nous toujours deux types de désirs très puissants, celui d'être comme les autres et celui d'être différent. Cela implique d'abord que l'observation a régulièrement des difficultés à cerner les comportements qui sont le résultat net de ces deux tendances, la contagion et la compensation personnelle. Cela implique ensuite que, tout en privilégiant l'explication par les mécanismes, il faut procéder à des désagrégations, pour isoler les sous-groupes des individus plus sensibles à tel ou tel type de désir.

Les géographes peuvent à cette condition faire le pari que le réel géographique, les localisations et formes de la circulation, s'expliquent intégralement par des mécanismes psychologiques. Alors, sans plus chercher un genre de vie insulaire ou bien une sorte d'ambiance propre aux îles, ils ont à chercher dans quel sens jouent les mécanismes, à imaginer des mécanismes complexes, moléculaires dit Elster. Ils doivent s'efforcer en revanche d'éliminer les mécanismes parasites et les effets d'agrégation qui masquent les tensions au sein d'une population donnée, d'identifier les influences réciproques et les déclencheurs.

Que se passe-t-il sur telle île ? Quelles préférences adaptatives ou contradaptatives sont en train de s'imposer ? Observe-t-on actuellement que l'île excite l'imagination et favorise l'émigration ou bien qu'elle empêche les insulaires de la quitter, par un effet de trappe ? Tourne-t-elle les populations vers la mer et ses ressources ou bien leur fait-elle prendre conscience du caractère sacré de la terre ? Est-ce que se développe un sentiment communautaire exacerbé ou bien les êtres humains sont-ils poussés à se fédérer en rejoignant des ensembles politiques pluri-culturels ? L'île dope-t-elle la soif de métissage ou génère-t-elle l'endogamie ?

L'idée de développement est une des idées confuses dont il semble très difficile de se passer ; la floraison d'expressions qui se rejoignent comme "sous-développement", "non-développement", "mal-développement", mais encore quoique plus rarement "pseudo-développement", "développement contrarié", en témoigne. La géographie des îles, relayée ou non par les médias sous le mode nostalgique, est particulièrement concernée par la thématique de l'involution.

Mécanismes de développement et de sous-développement

Réservant les considérations plus philosophiques pour notre dernière partie, nous commencerons par lever quelques ambiguïtés. Une étude magistrale peut nous servir de guide, *Chiloé et les Chiliotes* de Philippe Grenier (1984), ouvrage dont le sous-titre *Marginalité et dépendance* circonscrit les mécanismes d'interaction entrant en jeu dans le développement qui y sont analysés.

La thèse de Philippe Grenier est que l'île (ou plutôt l'archipel puisqu'il s'agit d'une grande île et de ses satellites) est en proie à des facteurs de blocage dont la population souffre et qu'elle contribue elle-même à aggraver. L'île apparaît peuplée d'individus "maudits".

Or, l'ensemble de l'étude est placé sous le signe de l'insularité définie comme « *fait général* » (p. 36). Comprenons que l'insularité n'est en rien un absolu : ni un facteur physique essentiel ni un déterminant psychologique plus puissant que d'autres facteurs, de nature socio-historique. Grenier précise que la Grande-Île n'est pas le territoire le plus enclavé de la région. L'absence de route et la présence de fjords sur la côte continentale impliquent *de facto* une situation insulaire des pays formant ce confint du Chili. Le poids de l'insularité est variable : faible pour les îlots proches du continent, pour la Grande-Île et ses dépendances les plus

proches, forte pour les petites îles quand elles sont cernées de bras de mer parcourus de courants violents, très forte même pour les îlots les plus éloignés, qui ont souvent été désertés par les populations ayant tenté de s'y établir. Grenier impose ainsi d'emblée une sorte de gradient de l'insularité. La conclusion de son introduction précise en quel sens il convient d'adopter une tournure d'esprit relativiste (p. 38) :

« La région chiliote peut ainsi se diviser en plusieurs domaines de circulation, inégalement bloqués par des espaces maritimes plus ou moins aisés à traverser [...]. Aucun mode de circulation, quel que soit son niveau technique, ne peut effacer ces différences, mais il est bien évident, ici comme ailleurs, que l'importance de l'obstacle maritime [régime des vents, présence de houle et de courants] dépend des techniques qu'on lui oppose ».

Les barques et petites embarcations non-motorisées employées par de nombreux chiliotes renforcent l'obstacle maritime.

Dans la description de la réalité chiliote, Grenier développe cet esprit relativiste. L'isolement est défini comme la conjonction de trois facteurs :

- les effets généraux de la situation – un finistère marqué par l'insularité qui est renforcée par la dispersion de la population
- l'archaïsme et l'inefficacité de la circulation terrestre – du fait d'un réseau routier incomplet et de la survivance des modes de circulation traditionnels
- les insuffisances de la circulation maritime – le pluriel se justifiant par la dualité des modes de transport, pour partie modernes et pour partie traditionnels, avec la trop lente modernisation du petit cabotage.

Les chapitres consacrés au travail et à la pauvreté complètent le tableau de la réalité chiliote en montrant une population survivant plus que vivant dans l'île. La multiplication des ramassages pour compenser une agriculture basée sur la pomme de terre, aux techniques ancestrales et aux rendements faibles en est l'illustration avec le recours à l'émigration temporaire, vers l'Argentine, la Magellanie ou les villes du Chili.

L'analyse débouche sur l'idée assez terrifiante de l'existence d'une espèce de mentalité de la pauvreté.

Remarquable est le graphique n° 14 présentant les mécanismes des prélèvements sur le travail. Et c'est le recours à l'idée de mécanisme qui domine toute cette description. Philippe

Grenier développe au chapitre III, II une étude de « *l'esprit des pauvres* ». Il veut mettre en lumière un cercle vicieux pauvreté - retard culturel – pauvreté. Le paupérisme est mis en rapport avec le problème de l'éducation. Les infrastructures éducatives et l'état du corps professoral presque livré à lui-même apparaissent comme déplorables. Le géographe isole les trois composantes de cet esprit de la pauvreté :

- - une soumission aux forces naturelles (fétichisme) et aux Puissances (les riches et les représentants de l'État)
- - un esprit de routine lié à un individualisme borné (une sorte de “réalisme” par défaut d'esprit de prospective)
- - un très fort attachement à des valeurs matérielles, comme la terre.

Cette description est renforcée (p. 139) par le recours à la notion de “familiarisme amoral” suivant laquelle les devoirs de l'individu sont bornés par la maximisation de l'avantage matériel immédiat du groupe domestique et par le présupposé que les autres en font autant.

Voici comment Philippe Grenier (p. 143) précise le jeu des mécanismes de la pauvreté, d'une part la demande d'aide et l'attentisme, d'autre part, le complexe d'infériorité et l'espèce de “dressage du pauvre” qu'on s'étonne d'observer si bien réalisée dans l'île.

La disproportion entre ce que les Chiliotes peuvent obtenir de l'extérieur et leurs possibilités propres génère le sentiment qu'il est davantage payant d'attendre que de commencer à agir. L'absence d'initiative aggravant la crise, les insulaires multiplient les demandes, des plus humbles au plus inattendues. Ainsi se forge une tradition de l'assistance (comme miséricorde), les “autres” étant vus comme des patrons dont dépend la subsistance, qu'il faut savoir séduire et remercier.

De plus, l'apparition de l'aide soit aux heures les plus sombres soit de façon inopinée renforce le caractère miraculeux de l'assistance, même si celle-ci est insuffisante et inefficace du fait qu'elle est ponctuelle. La dépendance psychologique à l'égard de cette aide (“*ayuda*”) pousse les insulaires à trouver normale l'assistance. Mais l'habitude d'endosser l'habit du quémandeur a un prix : l'incapacité à se reconnaître des droits et des devoirs envers soi-même et les autres.

Des régulations visibles et invisibles

L'insulaire est peut-être par définition une personne duelle, soumise à un mécanisme d'enracinement et de déracinement : « *par nature, l'insulaire est un "migrateur", quelqu'un "venu d'ailleurs" qui, un jour ou l'autre, devra reprendre sa pérégrination, faute de quoi il périclitera dans l'endémisme* » (J.-P. Doumenge, 2000 : p. 70)

Jean-Pierre Doumenge (2000) fait partie de ces géographes qui recourent presque exclusivement à des mécanismes pour expliquer l'insularité et ses multiples paradoxes. Se penchant sur l'expression antillaise et réunionnaise et les expressions du Pacifique, le géographe veut montrer comment s'intriquent les rêves et les mythes et les pans de réalité.

Le mécanisme de la complexité sociale est globalement le suivant : la petite taille de la société permet à certains individus de cumuler plusieurs statuts et renforce le poids des individus dans les discussions ; ce cumul des rôles et ce poids de l'individu permet la constitution d'une clientèle et des habitudes électorales comme de voter plus pour un homme que pour ses idées ; l'élu ou l'homme public en général est redevable à sa clientèle et ne peut prendre de décisions dans l'intérêt général en mécontentant les souhaits des individus. Rien de particulier aux îles sans doute, mais ce phénomène du "clientélisme" est toutefois plus visible dans les îles. Il s'établit un système de relations interpersonnelles impliquant dons et contre-dons, une question de prestige et une mentalité que Grenier qualifie d'amorale, comme nous venons de le voir.

L'explication des mécanismes est particulièrement efficace dans le dépassement des condamnations morales. Si le clientélisme est immoral et incivique, c'est un fait ! ce n'est ni un crime, ni un objet de réprobation. La même personne est un bénéficiaire du système et sa victime. Si, par exemple, l'élu se veut impartial, il ne sera ni compris ni suivi !

La dualité insulaire se traduit ordinairement par un sentiment d'amour/rejet envers la métropole. En période de crise, l'aide la métropole est sollicitée comme quelque chose qui ne souffre aucun retard, mais en période de prospérité, les discours sont plutôt focalisés sur l'acquisition d'une plus grande autonomie pour défendre ses spécificités. Il y a là une contradiction qu'il ne faudrait pas exagérer. D'une part, la prudence des sociétés insulaires les pousse à ne pas aller jusqu'au bout de la demande d'émancipation. D'autre part ce sentiment ambivalent est particulièrement dénoncé par des expatriés qui expriment ainsi leurs difficultés d'intégration.

La contradiction n'a peut-être des effets pervers que pour le développement du tourisme. C'est ce qui apparaît aux Antilles, quand la société traditionnellement terrienne se tourne

tardivement vers la mer, délaisse les emplois du tourisme comme s'il s'agissait d'une forme nouvelle d'esclavage. Alors la valorisation de la mer comme espace ludique est accaparée de fait par les métropolitains et le tourisme est perçu comme une activité étrangère, presque parasite (J.-P. Doumenge : p. 74).

Par le dévoilement de l'ensemble de ces mécanismes qui correspondent à des traditions et à une mémoire des traumatismes passés, le géographe des îles ordonne le chaos apparent. Il met en lumière des régulations visibles qui ont une part cachée, certaines étant même invisibles pour l'essentiel.

La société insulaire a donc une « *réalité ethnoculturelle duale* » (J.-P. Doumenge, chapitre IV 2) et un ancrage en créolité qu'il ne faudrait pas minimiser.

Ce qui est en jeu, aujourd'hui comme hier, pour l'ensemble des recherches géographiques et particulièrement sur les travaux menés au sujet des îles, c'est la fonction et le pouvoir de la raison, sa capacité à théoriser, à saisir des mécanismes et à créer des fins orientant l'action. Si le chercheur n'arrive pas à expliquer le réel en se référant à des lois, il doit faire intervenir des mécanismes psychologiques pour interpréter les actions individuelles et les décisions collectives. L'alternative est donc celle du déterminisme suffisamment souple, "déterminisme relatif" si l'on préfère, et de l'hypothèse de la liberté psychologique, qui peut donner lieu à des comportements inexplicables. Il faut alors accepter l'idée qu'un sujet puisse se comporter d'une manière injustifiée et injustifiable. En revanche on peut concevoir que, dans une relation causale d'un certain type, faisant intervenir des représentations et des désirs, des comportements contraires soient générés, raisonnables d'un certain point de vue mais non rationnels pour autant, car résultant moins d'un calcul que d'un jugement surdéterminé par la société ou d'une réflexion personnelle basée sur les conséquences des choix en termes de sociabilité, d'honneur et de prestige.

Que s'est-il passé dans les discours des géographes des îles à partir du moment où l'on a commencé à parler d'espace, d'aménagement de l'espace et de gestion des territoires ? Nous réserverons cette vaste question pour notre prochaine partie

II 2 À quoi bon chiffrer l'insularité ?

Dans cette sous-partie, nous continuons nos observations quant au déclin relatif de la notion d'insularité. Un des faits notables est que les différentes tentatives de quantification du fait insulaire se sont heurtées à des critiques sévères voire à de l'incompréhension devant une démarche jugée exagérément réductrice.

Certes, les caractéristiques majeures de l'île sont d'abord estimées avant que d'être appréhendées objectivement. Dès lors qu'on adopte une attitude rationaliste et critique, qu'on appréhende l'insularité à travers un modèle de l'île, les éléments du fait insulaire ne peuvent-ils pas être quantifiés ?

En amont, le problème de la grandeur de l'île

Tout ce qui est dit au sujet de la grandeur et de la petitesse des îles est intéressant, à titre d'exemple de l'usage du langage ordinaire dans un contexte pragmatique.

La "grande île", sans majuscules, il peut s'agir de beaucoup d'îles, de grandeur variable mais qui étonnent ou tranchent par rapport à d'autres plus petites ou moins peuplées. Avec majuscule, l'expression désigne Madagascar⁷². Parfois il peut s'agir de quelques autres îles comme l'île du Groenland, voire de l'Australie. La grandeur de l'île est un fait éminemment relatif. La grandeur spatiale est même le fait relatif par excellence qui, pour l'opinion, représente la relativité de la géographie insulaire.

Objectivement, il s'agit de l'étendue des terres émergées, donnée qui varie avec le périmètre insulaire et le contour des côtes. Sans faire intervenir la découpe fractale de ces côtes chère à Michel Serres – dans son étude sur « Le passage du Nord-Ouest » – il apparaît que des îles très différentes peuvent avoir une même superficie quantitativement parlant. La grandeur d'une île ronde ou d'une île étirée, d'une île en croissant de lune ou de forme grossièrement parallélépipédique ne se traduisent pas du tout de la même manière en termes d'aménagement

⁷² "Île rouge" ou "Grande île" sont des expressions qui ne correspondent pas au point de vue des Malgaches sur leur île, mais à des points de vue extérieurs comme naguère le point de vue colonial ou aujourd'hui le point de vue des Réunionnais. Dans des chants, comme l'hymne national, ou des discours patriotiques, les Malgaches parlent de la "Grande île" comme de l'île bien-aimée ou de la terre des Ancêtres.

du territoire, d'habitation et de structures de communication. Ce fait est renforcé lorsqu'on prend en considération les caractéristiques propres du relief de différentes îles de même superficie. L'île plate s'oppose à l'île massive. De plus, une petite expérience de pensée renforce encore la différence. Sur une terre imaginaire, on pourrait imaginer deux îles de forme semblable, l'une située proche d'un continent et l'autre très éloignée de tout continent. On est en droit de penser que les habitants de la seconde mais pas de la première aient eu l'idée de désigner leur île du titre de "grande île". Plus une île est isolée et plus elle apparaît importante. Il est clair, dès lors, que la grandeur de l'île n'est pas une donnée géographique simple. Ce n'est pas un fait objectif dont il serait possible de déterminer en général les effets ou même une série d'effets sur la population. Le discours généralisant se heurterait à de trop nombreux contre-exemple d'îles à la forme, à la situation et à la topographie particulières.

Le savant comme le profane ne peuvent qu'être sensible à la relativité de la grandeur de l'île. L'île refuse par-là de nous délivrer sa vérité. Elle cacherait son essence ou plutôt elle ne ferait que l'indiquer à l'aide de signes à décoder. Paradoxe : le chercheur doit donc l'imaginer pour la retrouver telle qu'en elle-même. Dans son « Introduction » au colloque consacré aux îles de l'Égée dans l'antiquité (Bordeaux, 1999), Patrice Brun évoque une anamnèse paradoxale :

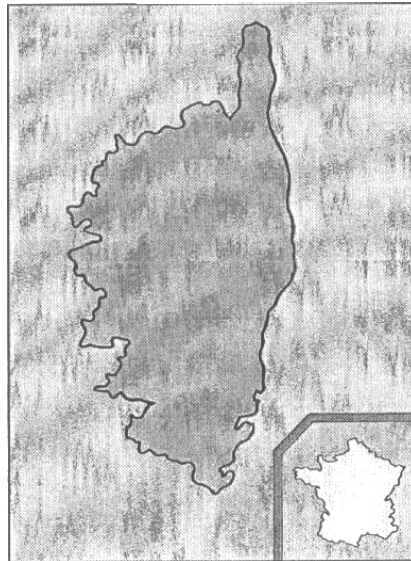
« Les îles ne sont petites qu'en apparence. La grandeur de ces espaces est ailleurs que dans leur superficie. Elle est dans ces terrasses aujourd'hui délaissées, dans ces spitakia souvent installées sur les ruines des fermes antiques, dans ces vignes abandonnées et ces aires à battre à demi-ruinées, témoignant toutes d'un temps, pas si lointain, où les hommes vivaient encore un peu à l'image de leurs ancêtres. La grandeur de ces îles est enfin dans le vent qui courbe les hommes et les arbres, dans la houle de la mer qui s'abat sur les rivages pierreux. » (2001, pp. 8-9)

Aujourd'hui comme hier, l'île est d'autant plus grande que la nature semble y être hostile, qu'elle est battue par la houle et pas les rafles du vent. Hier, elle était grande comme grenier à céréales ou comme ville qui abritait une civilisation brillante. Ainsi elle parvenait à faire oublier sa superficie. Elle est peut-être devenue marginale mais elle reste ouverte sur l'océan, grande par sa puissance à résister aux éléments qui l'assaillent. Il s'agit d'une grandeur imaginaire, certes. Le géographe et le professeur de géographie doivent néanmoins en tenir compte dans leurs discours. Puisque la carte repose sur un « *principe de transposition analogique des localisations de cet espace vers la carte* »⁷³, il peut y avoir réflexion sur l'intérêt de la représentation cartographique, en plus d'une réflexion technique sur la mesure,

⁷³ Extrait de la définition du terme "carte" du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (2003), cité par J. Lévy (2004 : p. 2).

en dehors de toute considération d'échelle cartographique et de métrique spatiale. Dans certains énoncés, les adjectifs "grand" et "petit" veulent dire "considérable" et "minime", voire reprendre, dans d'autres contextes, l'opposition du "magnifique" et du "miserable"... La « *lecture spatiale* » (J. Lévy, 2004) doit commencer par la prise en compte des ordres de grandeur en gardant à l'esprit l'équivocité du terme de "grandeur".

Carte postale corse, in J. Lévy (2004)



Considérons l'exemple fourni par Jacques Lévy, une carte postale éditée à Ajaccio.

Ce genre de document est des plus utiles en classe pour illustrer l'ethnocentrisme... et relativiser dans une discussion cette "erreur". La carte postale est évidemment ironique ! Elle ne souligne pas l'ethnocentrisme des Corses mais l'aptitude des Corses à se moquer d'eux-mêmes... elle a pour signification implicite que tout le monde commet cette "erreur", qui n'en est pas une en réalité. Le pragmatisme, qu'il ne faut sans doute pas confondre avec le perspectivisme, a insisté sur ce point. Or le remède peut être pire que le mal. La dénonciation de l'ethnocentrisme peut être pire que l'ethnocentrisme relativisé dans une posture ironique⁷⁴.

Même avec des ordres de grandeur à peu près fixes, l'articulation des diverses grandeurs est parfois délicate. Une solution (solution de facilité ?) consiste alors à recourir, comme Yves

⁷⁴ Ce qui est visiblement le sens de la position de Richard Rorty dans *L'espoir au lieu du savoir* (1995 : pp. 51-52) : « Déclarer qu'il nous faut être ethnocentrique peut éveiller des soupçons mais cela ne peut être le cas qu'à la condition d'identifier l'ethnocentrisme avec le refus obstiné de tout commerce avec les représentants des autres communautés. Au sens où je l'emploie, le mot ethnocentrique désigne simplement le fait de se débrouiller avec ses propres lumières. L'argument de l'ethnocentrisme, c'est qu'il n'existe pas d'autre possibilité. »

Lacoste (2003), à une échelle géographique basée sur le mètre, unité fondamentale et comprenant des degrés différant d'un facteur 10 (10^1 , 10^2 , 10^3 ...) pour étager et opposer systématiquement les grandeurs sensibles, de l'objet géographique atomique (quelques mètres, mètres-carrés ou mètres-cubes) à l'objet géographique le plus grand (l'équateur, la surface de la Terre, le globe terrestre). D'où des ordres de grandeur universellement transposables aux multiples objets de la géographie, aux pays, bassins versants, formation végétales, zones climatiques, aires métropolitaines, réseaux de transport *etc.* L'ordre de référence est celui du globe terrestre. Ainsi, « *il n'y a que deux très grandes îles, le Groenland et la Nouvelle-Guinée, à relever du 2^{ème} ordre de grandeur, puisque l'Australie est considérée comme un continent* », Article "île" du dictionnaire de Lacoste (2003) Les caractéristiques écologiques et culturelles

« sont d'autant plus marquées que l'île est petite (5^{ème} ordre de grandeur). Sur les îles qui se mesurent en dizaines ou en centaines de kilomètres (4^{ème} ou 3^{ème} ordre de grandeur), c'est seulement à proximité des côtes (sur une façade littorale large de quelques kilomètres) qu'est sensible l'influence climatique et économique de la mer (pêche, tourisme). » Article "insularité".

Cet étagement des passé sous silence par Lévy, "nouveau géographe" qui, avec des vues puissantes, arrive à être profondément sceptique à l'égard de l'idée même de niveau géographique déterminé objectivement.

En aval, une difficulté de méthode

Rien de moins ambigu que l'exiguïté. Rien de moins simple que l'isolement ! La géographe est entrée dans un mouvement de réforme. Tour à tour le relativisme prend la forme d'un primat accordé à la culture (dans les démarches qualifiées de "culturalistes", par ceux qui en dénoncent les excès) et d'une refonte pragmatique de la notion de raison (dans les démarches critiques pariant sur une refonte périodique de la rationalité pour faire parler les faits). L'espace insulaire est ainsi appréhendé de diverses manières, avec des outils aussi différents que l'indice d'insularité, les courbes hypsométriques et les analyses statistiques.

Avec du recul, on peut avoir l'impression d'une sorte de pagaille, témoignant de profondes incertitudes théoriques. Aujourd'hui, nombreux sont les géographes à reconnaître explicitement les divergences théoriques. Méfiants, certains le font pour déplorer que les problématiques essentielles ne soient pas traitées en priorité. La pratique de la monographie

tendrait en effet à créer un effet de mosaïque et à dissoudre l'urgence des principaux problèmes (économiques, démographiques) par la démultiplication des questions annexes. D'autres s'inquiètent au sujet de la rigueur du discours sur les îles. La complexité de l'époque contemporaine se traduit en effet par des effets rapides, voire la survenue d'événements qui modifient radicalement la pertinence des enquêtes mais aussi des questionnements. Certains discours trop simplificateurs pourraient ne pas être erronés mais, ce qui est plus grave, dénués de pertinence !

Dans son introduction à la géopolitique de la Réunion, Paul-François Martinez (1999) résume ainsi cette difficulté de méthode, comme si sa réflexion l'avait soudain pris au piège de l'exceptionnalisme :

« (...) aucune île n'est semblable à une autre du fait de la personnalité physique ; de la personnalité historique ; des choix géopolitiques opérés dans un passé plus récent qui pèsent considérablement dans la situation présente. » (p. 17)

Mais l'idée de personnalité est peut-être moins que celle d'individualité réductible à la pure singularité. Prenant plus précisément l'exemple de la Réunion il ajoute :

« Il faut bien voir un particulier enchevêtrement des données dans un espace restreint ; d'où une relative complexité qu'il faut respecter sinon l'analyse serait non seulement partielle mais, pire, mutilante. Ces traits distinctifs se combinent, interfèrent dans un espace insulaire de 2500 km² à peine mais fortement charpenté, aux multiples facettes ; très densément peuplé d'autant plus que l'espace réduit est très inégalement occupé. La dynamique des évolutions est considérable, impulsée par les décisions politiques... vite suivies d'effets à cette échelle. Aussi des résultats spectaculaires ont été obtenus sur le plan de l'action sanitaire et sociale. » (p. 17)

Le constat final est globalement clair même si l'expression de « *relative complexité* » génère une certaine perplexité chez le lecteur... Martinez, spécialiste de géopolitique, insiste sur la densité du peuplement et sa répartition inégale. Il souligne la traduction rapide des décisions politiques, qui peuvent être des plans concertés d'action ou des actions bricolées dans l'urgence, dans un contexte de fort attentisme.

Que l'exemple de l'action sanitaire et sociale conclue ce paragraphe est pour nous particulièrement intéressant. En effet, en ce qui concerne l'action sociale, les spécialistes notent la résurgence de problèmes apparemment réglés. C'est le cas de la résorption de l'habitat insalubre, qui n'en finit jamais, affectant successivement diverses populations déshéritées. En ce qui concerne l'action sanitaire, la lutte contre le paludisme, les épidémies

(choléra par exemple) et les maladies tropicales (parasitoses multiples) est parfois un succès. Apparemment durable, dans certaines îles. Débarrassée du paludisme, la Réunion peut accueillir tout type de touristes, contrairement à certaines îles qui font fuir une clientèle familiale, comme l'île Sainte-Marie (Madagascar). Mais l'éradication d'une maladie infectieuse n'est jamais acquise, avant l'éradication mondiale du parasite, ou de son vecteur. Le traitement chimique des ravines se poursuit. L'actualité montre néanmoins que l'avenir sanitaire n'est pas sans incertitude. Sur l'île, on parle désormais de la possibilité d'épidémies de dengue en raison de l'augmentation du trafic aérien en direction des régions asiatiques infestées. Les conséquences d'une épidémie mondiale comme celle du S.R.A.S. ont été observées avec une certaine angoisse. Le territoire insulaire n'apparaît pas (ou plus) comme un territoire protégé.

Issu de ce constat, le questionnement se concentre sur ce qui semble être la problématique centrale. Comment le territoire insulaire s'ouvre-t-il au monde ? Jusqu'où s'étend la société insulaire ? Comment les habitants des îles sont-ils aujourd'hui reliés au monde ? Comment sont-ils protégés des menaces extérieures et des menaces qu'ils font eux-mêmes courir à leur environnement et milieu social ?

II 21 Les indices d'insularité ou les limites de la quantification de l'isolement

La façon dont les géographes ont appréhendé leurs instruments, cartes et autres modèles, est, comme nous l'avons vu, marquée par des fractures. Particulièrement nette est l'évolution de l'appréciation de l'utilité des indices, instruments qui diffèrent des autres par leur opération fondamentale, qui n'est pas celle de l'analyse ou de la désagrégation spatiale mais celle de l'agrégation ou encore de la réduction des variations observées localement.

Les géographes ont-ils contourné la difficulté de la mesure en multipliant les indices (biogéographique, indice d'endémicité ; physique, indice côtier ; physique et humain, indice d'isolement) ? Nous essayerons de montrer dans cette sous-partie qu'il n'en est rien. L'appréhension d'un territoire par un indice unique est réductrice (au sens péjoratif du terme), mais la construction d'un indice peut être considérée comme une sorte d'exercice de style, quelque chose qui a finalité propre, en tant qu'elle permet de synthétiser de multiples

interrogations. Son principal intérêt est de placer d'emblée la géographie des îles sous le signe de l'étude de la fragmentation spatiale.

Notre approche est volontairement méthodologique. De l'étude des buts que les géographes se sont fixés et des outils conceptuels qu'ils ont mis en œuvre doit émerger une compréhension plus fine de ce qu'est l'objet géographique lui-même, qui se laisse si mal enfermé dans un cadre disciplinaire strict.

Comment appréhender rigoureusement l'insularité et particulièrement le degré d'isolement d'une île ? Les faits étant immédiatement interprétés en termes de contraintes ou d'avantages, la diversité des points de vue est le principal obstacle à surmonter. Le recours à une détermination objective, applicable à toute île, archipel ou État insulaire, serait une manière de calmer les débats en neutralisant les appréciations subjectives. Par exemple, venant au secours de l'impression première, tirée de la fréquentation du terrain voire de témoignages, l'analyse factorielle permet de produire une comparaison de nombreuses îles et de déterminer des types. Elle clarifie donc des jugements spontanés par trop confus ou contradictoires.

Mais les données elles-mêmes peuvent apparaître contradictoires. Telle île est proche d'un continent, mais en vis-à-vis d'un désert ou d'un pays dont la population n'a pas pris l'habitude d'échanger avec les insulaires (ou l'a désappris comme dans le cas de Lesbos). Une grille objective fausserait alors l'interprétation au lieu de la guider. De plus, il faut bien reconnaître que l'esprit ne dispose d'aucune idée évidente de l'insularité. L'isolement géographique est une chose différente aux trois échelles du vivant que représentent le gène (ou le même), l'organisme et l'espèce. L'isolement de l'insulaire – qui n'est ni son corps ni ses idées, ni son corps ni autre chose – n'est d'abord saisi que par l'intuition, l'émotion et l'impression d'une manière toute réactive.

La détermination de degrés d'insularité et d'isolement est néanmoins possible. Car si les apparences peuvent être trompeuses et si l'esprit ne fonctionne pas comme un ordinateur, cela ne veut pas dire que l'appréhension des phénomènes est moins bien réalisée dans le cadre des sciences humaines que des autres sciences ni que, finalement, le géographe soit obligé de s'en remettre à sa propre vision des choses, personnelle et non solipsiste. D'une part, une telle vision peut avoir un intérêt cognitif propre. Différente de la déduction et de l'induction, l'intuition n'est pas une opération magique mais la capacité à regrouper une foule de détails,

pouvant passer inaperçus, et produire un jugement qui les prenne tous également en compte. Les émotions ne sont pas toutes sources d'illusion. Les émotions de second ordre (J. Elster, 2003) interviennent dans le jugement que l'opinion rend par l'expression "donner du prix à une chose". Subjective, l'impression générale laissée par un voyage peut néanmoins être une détermination fiable de l'insularité, ayant pris en compte beaucoup plus de facteurs que ne peut le système informatique le plus puissant. D'autre part, le recours à des indices simples à calculer mais diachroniques peut apporter un éclairage sur un territoire.

L'outil indiciel

Comment les géographes des îles ont-ils formalisé l'insularité ? Font-ils confiance à leur intuition ? Comment rendent-ils compte des degrés d'insularité et d'isolement des îles quand la diversité des situations, des conditions climatiques, des moyens techniques, des types de peuplements et des modes de vie est si grande au sein du monde des îles ?

Dans la définition de l'insularité mise en ligne sur le site *Cybergéo*, L.B. met en jeu une opposition entre deux approches géographiques, celle qui se focalise sur la conscience que les populations peuvent avoir de la particularité de leurs modes de vie et celle qui recourt plus classiquement à la notion de distance, faisant du territoire insulaire un espace dont le degré d'insularité est mesurable une fois pour toutes, même si c'est d'une manière discutable.

La première conception est attribuée à Philippe Pelletier, la seconde à François Doumenge :

« (...) pour Philippe Pelletier, l'insularité est la relation dynamique qui se construit entre un espace insulaire et la société qui y vit, la question de la taille étant à son avis moins importante que celle de l'occupation humaine. François Doumenge a cherché à développer et enrichir cette approche quantitative et qualitative de l'insularité en créant différents indices basés sur des données géographiques ou statistiques. Pour ce dernier, l'insularité est d'autant plus affirmée que la position est plus isolée des autres îles et surtout d'un continent et l'insularité n'est réelle que quand l'ensemble émergé se trouve tout entier soumis aux influences marines. »

La volonté de recourir à un indice participe d'une démarche scientifique susceptible de relativiser l'insularité tout en affirmant son fait. À ce titre, elle mérite considération. Mais la question de la mesure se pose alors. Que mesure-t-on vraiment à l'aide d'un indice géographique ? La question n'est pas triviale. On voudrait mesurer quelque chose comme une cause, un fait ayant une incidence politique directe (F. Doumenge, 1987). Or on arrive à la conclusion que l'indice mesure bien quelque chose, et peut-être quelque chose d'important, mais on ne sait pas quoi... Ce ne serait pas vraiment ce qui est indiqué par la dénomination de

l'indice, l'insularité et elle seule, ni ce qui est recherché, une caractéristique universelle qui vaut comme contrainte naturelle pour certains États.

Reste possible le remplacement d'un indice par un autre... ou bien le croisement de variables indépendantes. De fait, il existe plusieurs manières de calculer et repérer objectivement les caractéristiques essentielles et moyennes des îles. C'est alors une insularité décomposée en ses traits majeurs, comme le relief ou la démographie, qui est exposée synthétiquement et peut prendre place dans le discours géographique.

Si les dernières décennies sont effectivement marquées par des « *turbulences* » (M.-C. Robic, 1992b : p. 55) menaçant les dualismes traditionnels et les hiérarchies disciplinaires, il ne va pas de soi que les « *modèles de la complexité d'imposent* » à l'étude des îles dans la foulée de ces remises en cause fondamentales. La production de modèles originaux, l'appropriation de l'idée de distance au sens mathématique du terme voire la vulgarisation de l'idée de "chaos" - toujours au sens mathématique du terme - invoquées par François Durand-Dastès (cité par M.-C. Robic, 1992a : p. 54) n'apparaissent pas comme une raison suffisante d'approfondir la réflexion du fait insulaire par la quantification ou même par des tentatives complémentaires de détermination de quelque chose qui serait objectivement le caractère insulaire de chaque île.

Comme toute démarche évoquant la mathématisation de la nature opérée par la science galiléenne, l'approche quantitative de l'insularité est véritablement problématique. Cela ne veut pas dire qu'elle soit impossible ou vaine. Quels arguments ont été produits pour justifier la valeur d'un indice ?

D'une part, un indice d'insularité permet d'appréhender objectivement l'isolement ou une autre caractéristique majeure comme la maritimité, même si c'est imparfaitement. D'autre part, s'il n'existe pas de critère absolu de l'insularité, en raison de la diversité des "situations" et des peuples insulaires, il existe bien de nombreux facteurs jouant un rôle transversal, influençant les mécanismes économiques et politiques. Pour introduire à l'étude des îles, l'essentiel semble donc d'isoler le facteur le plus important et d'en peser l'influence, puisqu'il est toujours possible d'évoquer les autres facteurs dans un second temps. Dans cet après coup, le géographe est libre d'interpréter. Il lui est laissé tout loisir pour rectifier son jugement premier, s'il a accordé trop de confiance au chiffre en lui-même. L'esprit du relativisme conduit en effet à ne pas fétichiser les données numériques. Le géographe des îles peut et

même doit rectifier les chiffres qui ne correspondraient ni à ce que vivent les insulaires ni à ce que découvrent les scientifiques eux-mêmes par leur pratique du terrain.

L'idée générale qu'il convient de défendre est la suivante. Sous ses différentes formes, l'indice d'isolement du géographe diffère de l'indice d'isolement du biologiste, dans la forme et dans la visée. Le calcul du taux d'endémicité est comme un moyen terme entre les deux mesures. D'abord, sans puis avec les géographes des îles, considérons l'indice du biologiste.

Synchronique, l'indice d'isolement est utilisé en biologie pour tester l'existence d'une barrière reproductive, barrière qui est à l'origine de l'émergence d'une espèce nouvelle. À son maximum, il signale l'existence d'une telle espèce. Il est indépendant du type de relation géographique qu'entretiennent les populations (allopatric, parapatric ou sympatric). Pour le biologiste, l'espèce est une abstraction (l'ensemble des organismes interféconds) et il n'existe en réalité que des populations qui diffèrent de toutes les autres (E. Mayr). Insularisées, ces populations varient géographiquement, par leurs caractéristiques physiques mais aussi leurs comportements. Les variations sont en général explicables, correspondant peu ou prou à un déterminisme du milieu (les effets du climat par exemple). L'impossibilité de la reproduction devenant une règle absolue, la barrière physique, comme l'isolement insulaire, est le principal facteur de spéciation, pour des populations certes déjà insularisées, puisque présentant des caractères propres. Alors par dérive génétique ou adaptation se crée une nouvelle espèce. En règle générale, l'isolement reproductif est consécutif à l'isolement géographique, ce qui est d'autant plus vrai que la sélection naturelle peut renforcer l'isolement reproductif lorsque des populations naguères isolées entrent à nouveau en contact.

Voyons maintenant le taux d'endécimité dont fait usage le biogéographe. La visée de celui-ci est de « *mettre l'accent sur des milieux exceptionnels* » (H. Elhai, 1968 : p. 159), comme les îles et les vallées de certains massifs.

Tableau 4. Taux d'endémicité pour quelques îles et archipels, chiffres donnés par Henri Elhai dans son traité de *Biogéographie* (1968)

Îles Canaries	Corse	Madagascar	N ^{elle} -Zélande	Sainte-Hélène
---------------	-------	------------	----------------------------	---------------

45%	59%	66%	72%	85%
-----	-----	-----	-----	-----

Henri Elhai se réfère aux observations d'André Cailleux qui a dégagé quelques constantes dans la variation du taux d'endémicité, traduisant des sortes de lois générales de l'isolement biogéographique.

Qu'en est-il donc du calcul d'un indice d'isolement géographique au sens large du terme ?

Une chose est sûre : la quantification de l'isolement géographique diffère de celle de l'isolement biologique en faisant intervenir des données connexes – comme l'éloignement – ou non – comme l'exiguïté du territoire. Il s'agit de donner à voir un complexe de causes qui feraient des îles des espaces périphériques et répulsifs en l'absence d'une volonté politique, collective, constante, traduite en moyens financiers, pour qu'il en soit autrement

Pour évoquer la diversité des caractères naturels des îles tropicales, François Doumenge (1984) évoque l'endémisme, « *effet très profond* » (p. 14) qui varie avec l'éloignement mais aussi la biodiversité avec la loi de l'appauvrissement des terres éloignées et de faible surface (p. 15). Plus loin, l'exemple de la mangrove absente de Tahiti est fourni. Il présente deux graphiques (« Influence de la distance », « Influence de la surface ») pour donner à comprendre la dynamique propre des milieux insulaires, suivant les premiers travaux des biologistes (Mac Arthur, Wilson et Simberloff) approfondis par Daloz (1981). Dans le même recueil d'articles, Renaud Paulian (1984) reprend les conclusions théoriques des biologistes, en particulier la formule de base du nombre d'espèce par groupe systématique $S = CA^z$ (p. 71). Mais il attire l'attention sur le fait que les très petites îles ont une biodiversité banale et pauvre, l'exiguïté jouant comme facteur d'uniformisation. De plus, quand il évoque la richesse spécifique des îles, il insiste sur les phénomènes de reconstitution de la biodiversité suite à un cataclysme. Il donne l'exemple des îles Krakatau, qui ont fait l'objet d'une attention des naturalistes depuis l'éruption de 1883.

« Reconstitution de la flore des îles Krakatau (R. Paulian, 1984 : p. 72)

Groupe	Nombres d'espèces observées					
	1886	1897	1908	1920	1928	1934
Dicotylédones	11	35	83	106	123	153
Monocotylédones	11	16	19	42	47	64
Ptérédophytes	4	13	12	35	42	52
Gymnospermes	0	0	1	1	2	2
Total	26	64	115	184	214	271

Donnant en exemple la Guadeloupe et la Martinique, Paulian conclut son propos sur la biodiversité par une mise en garde témoignant d'un esprit relativiste poussé (p. 73) :

« Cet exemple nous montre avec quelle prudence nous devons utiliser les résultats des études de faunistique ou de floristique insulaires, et combien les comparaisons entre îles sont délicates à mener à bien ».

L'indice d'endémicité ou d'isolement est un outil qui semble dépassé par la force des choses... À quoi sert-il de connaître l'indice d'endémicité d'une île soumise à d'intenses transformations ? Des espèces ont disparu. Leur territoire est devenu marginal. Quantité d'autres sont menacées, et certaines disparaissent au moment même où s'opère le calcul de l'indice ! Par cet indice l'isolement géographique est figé, considéré sur la longue durée en termes de biodiversité générique et spécifique. L'évolution de l'indice est néanmoins parlant.

L'indice d'insularité du géographe

L'indice d'isolement du généticien des populations n'est aucunement transposable aux peuples des îles. Le fait insulaire global ne se quantifie guère ou mal. L'indice d'insularité, pédagogique mais fort peu utile autrement, en témoigne.

Cet indice conçu par François Doumenge témoigne d'une volonté de venir à bout du problème de la définition des îles d'un point de vue proprement géographique. Il est possible de procéder à une définition nominale, à la manière des juristes qui sans scrupules procèdent à des définitions ou à des délimitations d'objets géographiques dans le cadre de conventions internationales en n'ayant guère à l'esprit que quelques considérations pragmatiques et quelques visées plus générales pouvant être qualifiées d'éthiques.

Lié à la pluralité ou à la diversité des îles, quant à leur étendue et leur situation, cet indice est utile à la construction d'une définition géographique de l'isolement de l'île, mais ne remplit

pas le rôle d'un véritable indice (comme la girouette qui est l'indice du sens du vent, selon l'exemple de Lévy). La raison en est qu'il est à la fois trop arbitraire et trop intemporel. L'indice d'aridité est un véritable indice, comme l'est la girouette pour la direction du vent. Il renvoie à des mesures de réalités objectives et non aussi arbitraires que la surface d'une Z.E.E. ou que la distance au rivage continental le plus proche. Il est susceptible de varier notablement au cours des siècles, par exemple avec le réchauffement de la planète ou, plus rapidement, avec la signature d'une convention internationale qui réduise une Z.E.E. du jour au lendemain. L'indice d'aridité a été mis au point, utilisé, critiqué, modifié et finalement abandonné quand il est apparu qu'il ne remplissait guère la tâche taxonomique pour laquelle il avait été créé. L'indice d'insularité, quant à lui, a aussi été mis au point dans un souci taxonomique mais très vite utilisé essentiellement dans une perspective didactique, pour montrer la nécessité épistémologique de confirmer les premières impressions voire de les relativiser. Correspondant à une autre période de l'histoire de la géographie, il n'a pas eu non plus de rôle taxonomique à proprement parler.

Dans « Unité et diversité des caractères naturels des îles tropicales », Doumenge (1984) tente de synthétiser l'opposition insularité/continentalité. Comme ensemble de conditions biologiques, la continentalité « s'oppose à la vie littorale » (p. 9). Elle est relative à l'altitude moyenne et à l'étendue d'une terre. Une terre comme Cuba se trouve ainsi continentalisée sur une grande partie de son territoire. Il existe, de plus, des groupes insulaires continentalisés, comme le Japon, les Philippines qui ne sont pourtant pas des parties de plaques continentales – à l'instar de Madagascar – mais de vastes ensemble de terres appartenant à des systèmes d'arc. En résumé (F. Doumenge, 1987 : p. 9) c'est le volume qui importe :

« La permanence d'un environnement aquatique crée un isolement naturel, mais ne suffit pas à déterminer l'insularité. Pour ce faire, il faut que l'île soit totalement soumise à l'hydro-climat océanique. »

Une idée de classement se fait jour, suivant un gradient de continentalité. On peut distinguer les masses continentales, les îles faisant de fait partie du domaine continental (plus de 50 000 km²), les îles fortement continentalisées (20 000 à 50 000 km²), les grandes terres (4 000 à 20 000 km²). Au-delà, la continentalité disparaît. L'insularité s'affirme, mais pas uniformément sur les îles océaniques d'assez grande taille qui ont un relief important (1000 à 4000 km² avec des sommets au-dessus de 1500 m). Elle est omniprésente en revanche pour les atolls, les îles

les plus maritimes, le comble étant atteint pour les atolls dont le bourrelet est fragmenté en de multiples îlots.

On serait donc en droit d'évoquer une « *insularité maritime* » ou « *océanique* » (p. 10) qui s'opposerait à l'insularité des îles marquées, à divers degrés, par la continentalité. L'idée vient alors de la production d'un indice précis qui témoignerait de la nature graduelle de l'insularité et renseignerait de manière synthétique sur la nature propre d'une terre insularisée, marquée par la clôture et l'exiguïté territoriale. Doumenge recourt à la proportion littoral/surface, affirmant que cet indice « *fixe objectivement* » le degré d'insularité d'une île quelconque (p. 10).

Avec cet indice, l'« *indice côtier* », on peut se mettre à la recherche de records. On trouve alors que l'atoll de Funafuti a un indice de plus de 20. On découvre que les atolls ont ordinairement un I_i compris entre 1 et 2. Mais là n'est, bien sûr, pas l'essentiel. Dans une perspective scientifique, l'indice permet surtout la reformulation plus objective de l'opposition insularité/continentalité. Comme le rapport est fonction des dimensions des îles et tend à augmenter quand l'île a une forme massive et une grande superficie, Doumenge se sent en droit de recourir à une généralisation. Il pose que la continentalité s'affirme dès que le rapport tombe à moins de $1/25$, c'est-à-dire pour des terres ayant moins de 1 km de côtes pour 25 km^2 .

Si l'intérêt d'un indice est de révéler quelque chose qui n'est pas directement perceptible, l'indice d'insularité semble produire un tel effet. En effet, il permet de dépasser la mesure naïve de l'insularité qui ne repose que sur la prise en compte de la masse des terres émergées, essentiellement donc la surface des îles. On se rend compte qu'une petite terre émergée massive peut avoir un indice inférieur à une plus grande île dont les formes sont plus découpées. C'est le cas de Tahiti, avec un indice de $1/6.5$, par rapport à la Martinique ayant un indice égal à $1/3$. Doumenge le note comme un résultat positif de sa démarche quantitativiste :

« (...) des îles d'une plus grande surface mais où le relief est échanuré de larges baies et de golfes profonds seront davantage insularisées que des terres émergées plus petites et plus massives » (p. 10).

Mais il faudrait voir si le différentiel d'insularisation ainsi évoqué est réel ou bien si l'insularité ainsi évoquée dans les différents cas n'est qu'une définition nominale non de chose.

Puisque l'indice existe, faisons en un usage immodéré : mesurons l'indice d'insularité de quelques continents ou de quelques îles hypothétiques. C'est en théorie possible quoique le bon sens répugne à une telle mesure. L'insularité ne peut être réelle puisque l'ensemble émergé du continent se trouve pour une grande partie hors de portée des influences marines. Avant de consulter les résultats, nous pouvons nous demander ce que nous devrions obtenir. Nous devrions obtenir un indice nul ou très faible d'insularité. Est-ce le cas ?

Est-ce que l'île ronde a un indice inférieur ou supérieur à l'île carrée, à l'île triangle, à l'île tore, à l'île croissant de lune ? Pourquoi l'insularité serait-elle ainsi fluctuante ?

Que fait donc cet indice ? Il évoque pour certaines îles un comble du fait insulaire. Mais sa précision chiffrée est trompeuse. Elle ne précise pas vraiment le degré d'insularité d'une manière qui résiste à l'analyse. L'indice donne l'illusion d'une mesure du fait insulaire, mais nul ne s'y trompe car il apparaît bien plus comme un prolongement du bon sens qui lie l'insularité à l'isolement et à la petitesse d'un territoire.

De même que le nom propre de l'île, l'indice d'insularité représente une singularité ; quelques comparaisons peuvent être tentées, au risque et péril de celui qui s'engage dans cette voie⁷⁵.

Un indice d'isolement

Redoublant l'indice côtier d'insularité, le géographe a proposé un indice d'isolement pour les territoires insulaires. Cet indice d'isolement vaut pour des groupes d'îles ou des états insulaires. Il correspond au rapport de superficie de la Zone Economique Exclusive des 200 milles et de l'étendue de l'île.

L'indice d'isolement baisse avec le partage d'une Z.E.E. suivant la ligne médiane du droit international. Les différences sont marquées entre îles qui peuvent ou non étendre leur domaine maritime. Et l'indice apparaît fort commode d'utilisation et d'interprétation :

75 L'îléité, dont il faut maintenant parler plus en détail, est elle-même présentée par certains géographes comme un indice, à la fois plus souple et plus compréhensif que le premier. L'îléité serait alors d'autant plus grande pour un individu qu'il aurait fortement conscience de vivre sur une île... La petite île de l'informaticien qui passe ses journées devant son clavier et son écran d'ordinateur et ne pense être sur une île qu'une fois par mois environ aurait très peu d'îléité, celle de Robinson dans les premiers jours de son naufrage serait à son comble. Dire que l'îléité est un indice qualitatif et non quantitatif ne change rien à ce qu'il soit un indice et donc à ce qu'il existe une échelle objective du fait insulaire, même si cette dernière est pour l'îléité beaucoup plus difficile à construire ou à calculer. Le vrai sens de la notion nous semble bien différent.

« Au-dessous de l'indice 100, il n'existe plus à proprement parler d'isolement insulaire : c'est le cas des îles de l'arc caraïbe et des archipels du Sud-Ouest Pacifique. Au-delà de l'indice 1000, on note au contraire un grand isolement » (F. Doumenge, 1987 : p. 11).

Imaginons une île distante de plus de 360 km de toute terre : son indice est maximal. Clipperton est la seule dans ce cas. L'isolement y est total.

Théoriquement, François Doumenge justifie cet indice par le fait que l'espace océanique est une véritable barrière physique – même pour les espèces marines qui n'ont pas toutes la même capacité migratoire – et qu'il n'est pas continu à l'échelle de la planète.

Pitcairn	Tuvalu	Kiribati	Îles Tonga	Maurice
160000	34000	4900	1001	782

Tableau 5. Les indices d'isolement de quelques îles (d'après F. Doumenge, 1987)

Les discontinuités de l'espace océanique prises en compte ne sont pas physiques (présence de fosses sous-marines ou de hauts fonds, existence de courants chauds ou froids, isocline de surface) mais politiques ! La Z.E.E. n'existe qu'à partir du moment où un État revendique une souveraineté territoriale... Elle change durant le siècle avec l'indépendance ou le rattachement d'une île à une entité étatique. Dans certains cas des choix doivent être faits, par exemple, l'interprétation d'un référendum d'auto-détermination. Les Comores n'ont pas le même indice d'isolement du point de vue comorien (qui rattache Mayotte au territoire national) et du point de vue français (qui l'en détache).

Dans ses réflexions sur le concept d'île, Jean-Christophe (1995) note que cet indice n'est pas généralisable à l'ensemble du monde insulaire :

« Pour intéressant qu'il soit, cet indice est difficile à mettre en pratique dans l'océan Pacifique, par exemple, car la plupart des États et territoires sont multi-insulaires. L'archipel des Fidji est ainsi composé de plus de 300 îles pour 830 000 habitants, celui du Vanuatu de 80 îles pour 190 000 habitants, les Salomon comptent près de 1 000 îlots et îles peuplés de 460 000 habitants. Dans ces conditions, il faudrait connaître la ZEE de chacune des îles composant un État, faute de quoi, l'indice sera général et ne permettra que des comparaisons d'État à État sans tenir compte de leur dispersion

géographique. Il est certain par exemple, que les îles Torres ou Banks, au nord de l'archipel du Vanuatu, sont plus isolées qu'Efate (l'île capitale) qui est plus proche de la Nouvelle-Calédonie et qui possède un aéroport international. Que dire aussi des îles de la Polynésie française, des États fédérés de Micronésie, ou encore de Kiribati, qui s'étendent sur plusieurs centaines de kilomètres, mais qui présentent le même indice d'isolement, si l'on se réfère à leur ZEE globale, alors que de nombreux cas de figure sont envisageables pour appréhender leur isolement respectif. Pour les îles de la Caraïbe et de la Méditerranée, où la monoinsularité est davantage répandue, cet indice est plus commode à mettre en pratique. »

Sans partager le scepticisme de Gay, il faut reconnaître la pertinence de sa remarque. La déclaration précédente de François Doumenge apparaît alors comme une consolation. Celle-ci serait mieux formulée ainsi : même si « *l'île, pour s'affirmer, n'a pas besoin d'une large séparation d'avec le littoral continental* » (F. Doumenge, 1984 : p. 9) ni d'une large séparation avec d'autres îles, l'isolement insulaire s'accroît proportionnellement à l'éloignement de pôles dominants que sont les continents, les grandes terres et les îles-capitales des territoires archipélagiques.

Les indices sont divergents moins dans leurs résultats, qui tous nécessitent une interprétation, que dans les faits qu'ils prennent en compte.

Que penser de cette démarche quantitativiste assez peu pratiquée ? L'utilisation d'indices demeure intéressante même si elle ne prend pas en compte toute une série de facteurs, comme le fait qu'une île soit isolée ou bien proche d'autres îles avec lesquelles elle forme un archipel dans le cas de l'indice d'insularité. Il semble *a priori* bien délicat de dire si l'île qui fait partie d'un archipel est plus ou moins insularisée que celle qui est très isolée.

Mais la difficulté théorique ne tient pas à la difficulté de penser les divers cas en présence, elle peut-être généralisée et porte en réalité sur le choix de critères purement physique pour éclairer un degré d'insularité qui est alors posé comme quelque chose de tangible et de permanent. C'est cette réduction qui pose problème.

II 22 L'insularité déconstruite : les typologies insulaires

Si les îles sont des objets complexes apparemment offerts à la taxonomie, la difficulté d'un classement en géographie humaine amène la substitution de l'exercice de la typologie à la simple détermination indicielle. Qu'elles soient isolées et elles appellent la comparaison avec

d'autres îles, pouvant être proches ou situées aux antipodes. Qu'elles forment des archipels et, tout naturellement, s'impose la systématisation des comparaisons que chacun réalise mais naïvement, à partir de simples impressions et de connaissances éparses.

Revenons une nouvelle fois à la démarche classique. Pierre Gourou (1971) donne un avertissement au sujet des procédures à mettre en œuvre dans le cadre de la géographie humaine. Le géographe doit mettre l'accent sur la variété des faits de géographie humaine. Cette variété est liée à la pluralité des techniques de production et d'encadrement. Il doit en outre procéder à des comparaisons, entre des lieux contemporains présentant des analogies morphologiques et, pour un même lieu, entre ses états successifs repérables. Ces procédures de recherche constituent idéalement une étiologie. La géographie ne se cantonne donc pas dans une activité classificatrice. Elle ordonne le réel, elle découvre des raisons d'être aux faits géographiques. Mais cela ne veut pas dire que le géographe est conduit à se lancer dans des modélisations. Les modèles en effet peuvent être considérés comme véhiculant des « *idéologies linéaires qui croient avoir réponse à tout* » (p. 406). Gourou pense en particulier à certaines formes d'impérialisme économique prolongeant à rebours de l'histoire l'idéologie colonialiste. Guy Lasserre (1983) reprend cette leçon.

Mais la construction de typologies correspond dans l'ordre de la connaissance à une démarche moins descriptive qu'expérimentale, en raison du parti pris de la synthèse contre l'analyse mais aussi du nécessaire dégagement de critères vraiment pertinents. Cela oblige théoriquement le chercheur à une révision périodique de ses thèses à la lumière des évolutions récentes. Ce qui est constaté depuis la parution de la typologie est censé corroborer les oppositions, les évolutions parallèles ou conjointes qui furent repérées. D'où un possible retour à la connaissance tenue pour fiable par l'observation de terrain. Ainsi, le chercheur en sciences humaines serait conduit à une critique globale de ses hypothèses, lorsqu'une évolution constatée contredit ce qui était posé comme acquis, devant correspondre à la marche générale des choses humaines⁷⁶.

Néanmoins le lien entre la démarche comparative et la réalisation de typologies ne va pas de soi. Il peut en effet être reproché à ces dernières de reposer sur une simplification des faits géographiques rendue nécessaire par leur manipulation. Tout dépend en fait de qu'on entend par "typologie". Est-ce l'aboutissement de la démarche entreprise par le chercheur dans le

⁷⁶ Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, l'épistémologie des sciences physiques a renoncé à l'idée d'expérience cruciale, à l'idée de produire des exemples décisifs susceptibles de valoir dans l'ordre des sciences naturelles comme des sortes de démonstrations par l'absurde. Ce renoncement procède de l'idée que toute expérience, toute observation, est une interprétation du réel. Une théorie étant l'assemblage d'une foule de propositions hypothétiques, déterminer ce qui en son sein est validé ou contredit pas les données objectivement produites relève de la conjoncture, non de la certitude.

cadre de la géographie humaine ? Est-ce une modélisation qui participe de la volonté de schématiser le réel afin de ne mettre en valeur que certains faits, économiques par exemple, faits à partir desquels des décisions peuvent être fondées ? Cette opposition est une des composantes de la querelle méthodologique qui marqua les années 1970. Elle est sans doute à dépasser.

Les typologies basées sur les critères de géographie physique

L'idée classique de la typologie en géographie est d'opérer une sorte de regroupement des éléments du paysage et des facteurs humains. Pour les îles, ces éléments sont objectivement liés à la masse de l'île, au volume émergé et à l'ensemble des caractéristiques lithologiques. Les paysages évoluent alors sur la longue durée en fonction de l'érosion océanique ou climatique et de la transformation des roches sous l'action du vivant. Le développement des constructions marines, zones de mangroves ou constructions coralligènes (récif, lagon), apportent des modifications remarquables.

La réflexion géographique de François Doumenge (1984) s'appuie ainsi sur une répartition des îles tropicales en quatre classes :

- - les îles proprement océaniques
- - les îles reliées aux systèmes de bordures des plaques
- - le système fosse-arc qui donne des reliefs émergés
- - le système plus complexe des cordillères.

Avec la différenciation climatique, la différenciation géomorphologique est considérée comme première. La typologie qu'il esquisse en fin d'article reprend les données des indices côtiers et d'isolement, cette répartition géophysique et des éléments de zonation climatique. Doumenge détermine des types élémentaires qu'il oppose aux grandes terres.

Tableau 7. Les types élémentaires d'îles tropicales, d'après F. Doumenge (1984)

Type élémentaire	Caractéristiques
L'édifice volcanique simple	Forme géologique récente. Versant au vent davantage attaqué par l'érosion, côtes abruptes et mal régularisées.

	Peuplement végétal et animal réduit, pauvre en espèces et individus.
L'édifice volcanique complexe	Complexité du relief, avec des éléments anciens très érodés, devenus des "pains de sucre". Formation de sols latéritiques. Côtes pouvant être découpées en baies. Peuplement plus dense et varié, en fonction des micro-climats.
L'île volcanique à récif frangeant	Ile caractérisée par la multiplication des associations végétales et animales marines sur le socle immergé de l'île dont la pente d'équilibre n'est pas trop prononcée.
L'atoll et le Faro	Forme obtenue par l'immersion du socle émergé. Sa dissymétrie est due aux influences climatiques, avec un tombant actif "au vent" et un platier à fleur d'eau "sous le vent". A la charnière, des passes dont le nombre peut être multiplié par une subsidence rapide.
L'atoll soulevé	Atoll qui subit un soulèvement. Durant la période critique de sortie des eaux, des masses de guano peuvent s'accumuler dans le lagon, donnant des gisements de phosphate.

Le premier temps de la démarche typologique est déjà une réponse à une problématique. Des typologies physiques plus fines le montrent bien. On voit le chercheur déterminer des caractéristiques physiques et climatiques qui renvoient à des manières d'habiter l'île. La typologie physique des îles de l'océan Indien de Jean-Louis Guébourg (1999) est ainsi construite sur la visée de rendre de manière objective la "confortabilité" du climat, donnée dont dépend le potentiel touristique au moins autant que de ses autres éléments comme la qualité et densité des plages ou la variété des paysages. La classification des îles de l'océan Indien qui est proposée en conclusion de l'analyse confronte trois critères topographiques (distinction des atolls, îles montagneuses et îles plates) et deux critères climatiques (nombre de jours "favorables", c'est-à-dire de journées ensoleillées non ventées, et vulnérabilité aux cyclones).

Remarquons au passage que le géographe note que, pour une île, le fait d'être soumise aux cyclones durant la période cyclonique est loin d'être un obstacle à l'établissement des

hommes. Certes les Seychelles sont avantagées par rapport aux Mascareignes qui sont régulièrement touchées par des épisodes cycloniques. Mais, mis à part cet archipel et celui des Maldives, les îles sans cyclones sont ou bien les plus nébuleuses, si elles sont équatoriales, comme Lakshadweep ou bien les plus ventées dans le cas d'une situation dans l'hémisphère nord, cas de Socotra. De plus, la persistance du paludisme est un obstacle au développement de l'île bien supérieur à une vulnérabilité aux cyclones qui souvent ne provoquent que des dégâts matériels ou des catastrophes localisées.

Si la pratique de la comparaison est la base générale de la méthode des sciences humaines, les résultats obtenus par comparaison sont, comme René Paulian l'a souligné, difficiles à interpréter. En amont de cette difficulté théorique, il faut tenir compte du fait qu'ils sont aussi difficiles à recueillir. Mais il faut également tenir compte de la difficulté inhérente à la production de représentations synthétiques. Le partitionnement statistique des îles ne peut guère s'effectuer que pour déterminer des aires économiques ou des districts écologiques. Dans un archipel ou une région comme la Caraïbe, la comparaison des faunes et flores insulaires permet ainsi de passer d'une représentation globale de la similarité à une perception qui isole des groupes d'îles et des cas d'espèce (une île proche d'une autre mais présentant une biodiversité originale, une île basse ayant une avifaune typique des îles hautes). Comment interpréter les écarts observés ou mesurés ?

Fig. 34 –« Classement des îles de l'océan Indien en fonction du relief et de la confortabilité climatique (J.-L. Guébourg, 1999)

	Type physique	Atolls et îles coralliennes	Îles montagneuses	Îles plates (érosées)
	Confortabilité Nb. de jours favorables ¹			
Îles sans cyclone	< 170 jours		Socotra ³	
	170 à 180 jours		Andaman Nias Nicobar	
	180 à 196 jours	Îles extérieures seychelloises : - Amirantes - St-Pierre - Denis - Astove - Cosmoledo - Providence - Assumption - Coëtivy	Îles seychelloises granitiques	Lamu Ste-Marie Nosy Bé Unguja Pemba Mafia
	200 jours	Maldives ² Lakshadweep Coco Christmas	Mentawai	
Îles soumises aux cyclones	180 à 200 jours		Ngazidja Anjouan Mohéli	Mayotte
	215 jours 222 jours 222 jours		Réunion ²	Rodrigues Maurice ²

¹ Favorable : journée ensoleillée, non ventée.

² Les chiffres sont de Besancenot.

³ Les journées d'ensoleillement à Socotra sont proches de 260 jours, mais les journées venteuses extrêmement peu confortables abaissent ce chiffre à 170 j. (enquête personnelle).

La comparaison est systématiquement menacée par la partialité quand il s'agit de géographie humaine ! les habitants des îles ont eux-mêmes une tendance à émettre des jugements excessifs, comme les Mahorais vis-à-vis des autres Comoriens ou les Mauriciens vis-à-vis des Réunionnais, voire de certains Réunionnais à l'égard de leurs compatriotes. C'est la « rivalité îlienne » exposée par Jean-Louis Guébourg (199, pp. 164-165). D'une certaine manière le jugement du géographe est encore abusif, s'il se charge de justifier des idées préconçues – ce qui serait une survivance de l'opposition île-continent (p. 166) – ou bien, parfois même, de les renverser pour tenir des propos plus convenables sans vraiment tenir compte de ce qui peut être constaté ! Telle île passe pour être une île du métissage et de la tolérance. On se base sur l'observation d'une population bigarrée, aux coutumes vestimentaires qui indiquent des origines ethniques multiples, pour juger qu'elle est plus que d'autres territoires une terre où les différences sont acceptées et donnent un style de vie harmonieux...

Des types d'îles en fonction de critères socio-économiques

Les géographes des îles (Jean-Pierre Doumenge, Jean-Claude Roux, 1984) redressent ordinairement cette impression. Jean-Pierre Doumenge, par exemple, montre comment, suite au phénomène colonial, le contrôle du foncier est doté d'un enjeu géopolitique en Océanie insulaire. Une prolétarianisation peut s'observer, comme aux Samoa occidentales, suite à l'accaparement des terres par les chefs coutumiers.

Dans le cadre de la science régionale, des études comparatives sont réalisées avec une approche quantitative de l'insularité, portant principalement sur les coûts de l'éloignement et les effets de la taille réduite des marchés et des bassins d'emploi. Or, comme le note Michel Biggi (1991-1992), le simple choix des indicateurs pour utiliser de façon croisée des données quantifiées implique « *un modèle implicite d'analyse des îles* ». Le consensus apparent des économistes sur la réalité insulaire vole en éclat :

« Tout le monde est d'accord : une île est un territoire entouré d'eau. Mais le consensus s'arrête là et là commencent les difficultés dès que l'on veut comprendre et comparer les économies insulaires. Des problèmes de taille, d'éloignement, de statut, d'isolement se posent immédiatement qu'il faut bien analyser à l'aide d'outils conceptuels. »

L'insularité n'explique les phénomènes économiques qu'à la marge, mais d'une île à l'autre les mécanismes divergent. Là les coûts du transport sont un facteur limitant quand ici c'est la rareté des ressources qui est plus préoccupante. De même les avantages, considérés comme avantages relatifs que les populations peuvent retirer de leur situation insulaire, sont très variables dans le temps et d'une île à l'autre. La création d'une zone franche par exemple, n'est pas nécessairement un facteur de développement sur le long terme. Biggi précise que :

« Les spécificités des îles ne peuvent être analysées que par un système de représentation global. Un ensemble complexe et mouvant d'interactions les régit. Sans vouloir trancher de manière péremptoire un vaste débat, on peut raisonnablement avancer l'hypothèse que la spécificité des îles tient avant tout à un ensemble de facteurs, et que c'est un certain dosage de ces facteurs qui définit le "fait insulaire". »

Cette reconnaissance de la nécessité d'analyser l'insularité comme un système et même comme un « *système de représentation global* » tend à asseoir l'idée que l'insularité est si relative et mouvante qu'il faut une sorte de génie pour vraiment l'appréhender, un esprit de finesse tout au moins, pour réaliser le bon « *dosage* ». En amont de l'étude économique, la compréhension de la relation de la société à son espace serait un préalable obligé et même une

étape capitale du raisonnement régional, où s'opère la détermination des spécificités insulaires mais aussi du sens comme de l'intensité des mécanismes qu'on peut observer dans les îles.

La géographie humaine n'est sans doute pas dénuée d'arbitraire quand elle opère des classements. Prenons comme exemple la récente étude collective (C. Gendron, C. Le Guillou et F. Merceron, 2003) consacrée à Tahiti et à son immense périphérie insulaire. Essayons de déterminer où est l'arbitraire et s'il exprime un point de vue partiel, voire partial, sur les îles.

La typologie isole plusieurs classes suivant quatre critères (dont l'un d'entre eux, la localisation, peut être considéré moins comme un critère à proprement parler que comme une simple rubrique). On dénombre d'abord 7 classes, mais à consulter le tableau on est vite tenté d'en dénombrer 6+1, la septième, celle des « îles militarisées » faisant opposition à toutes les autres sur le simple critère de la fonction. Il y aurait en réalité 6+1 classes. Mais en procédant ainsi il peut ensuite apparaître que les six premières sont en réalité 5+1, la première étant singulière en ce qu'elle renvoie au seul type d'espace appréhendé par les géographes par leur nom ("Papeete", "Tahiti") et non par sa caractéristique principale ("touristique", "active", "marginale", "délaissée", "abandonnée". L'interprétation du fait insulaire est donc ainsi guidée par le croisement suggéré des classes et des critères mais fondamentalement laissée libre.

La même opération peut se répéter pour chaque colonne.

Considérant la localisation, il est possible de penser à un groupement de 3+4 îles en isolant les trois classes des îles marginales, délaissés et abandonnées des quatre autres classes qui regroupent un faible nombre d'îles, de manière que l'énumération de tous les éléments soit facilitée.

De même pour le critère des fonctions, la liste est plutôt une liste de 3+4 classes, puisqu'on isole trois types de centres (le grand centre, les petits centres, les centres militaires) du reste de l'archipel qui ne remplit aucune fonction hiérarchique et symbolique.

Enfin pour l'accessibilité, on retrouve différentes possibilités de tri en 6+1, les îles délaissées faisant exception en n'ayant ni port ni piste d'aviation, ou en 3+3+1, dès lors qu'on se concentre sur le transport aérien et décide de regrouper les îles bien et mal desservies par l'avion.

« Essai de typologie de la Polynésie française », concluant l'article de C. Gendron, C. Le Guillou et F. Merceron (2003 : p. 92) sur la périphérie insulaire de Tahiti

Types d'espaces	Localisation	Fonctions	Accessibilité
L'agglomération de Papeete et Tahiti	îles du Vent	centre administratif et politique, industrie, tourisme	aéroport international, port en eau profonde, plaque tournante des réseaux aérien et maritime
5 îles touristiques	Moorea, Bora Bora Raiatea, Rangiroa Huahine	tourisme	bonne desserte aérienne (petits-porteurs), cabotage
11 îles de la périphérie active	Nuku-Hiva, Hiva-Oa, Ua-Pou, Manihi, Takarua, Tetiaroa, Maupiti Tikehau, Fakarava, Tubuai, Apataki	petits centres locaux, agriculture, tourisme, perliculture	au moins un avion par semaine, cabotage
25 îles marginales	archipels périphériques	agriculture, pêche	un avion/quinzaine, cabotage
25 îles délaissées	archipels périphériques	agriculture, pêche	pas de piste d'aviation, port réduit, desserte épisodique
51 îles abandonnées	archipels périphériques	la plupart de ces îles, autrefois habitées	pas de piste d'aviation pas de port
3 îles militarisées	Mururoa, Fangataufa, Hao	essais nucléaires arrêtés en 1995	desserte quotidienne par gros-porteurs, port en eau profonde

La typologie repose sur un ensemble de partis pris mais ceux-ci ne sont pas imposés au lecteur. C'est donc un mode de classification souple dont il s'agit. L'utilisation des types dans diverses problématiques doit pouvoir profiter de cette souplesse.

Reste un point en suspens, celui des typologies obtenues par un travail sur les indices et la mise en correspondance d'un panel d'îles. Perd-on en souplesse ce qu'on gagne en objectivité ? Les classifications multicritères sont un exercice périlleux !

Les grandes synthèses

Après avoir évoqué une première typologie de cet auteur, nous prendrons comme exemple la typologie réalisée par Jean-Louis Guébourg vraiment atypiques, peu ou pas peuplées. Quatre groupes sont représentés : les îles "écologiques" (comme Rodrigues) auxquelles se rattachent Cocos et Christmas malgré leur faible population, les îles Swahili, le groupe des Seychelles et des Maldives et le groupe de La Réunion, Maurice et Mayotte.

Une erreur de lecture serait de considérer réellement les îles regroupées dans la catégorie des "îles écologiques" comme des îles écologiques au sens de conservatoires de la nature ! Ce

groupe II est le moins cohérent, du fait de sa subdivision. Mais le plus important est que Guébourg renvoie en fait au caractère sauvage de l'île et donc à ce qui n'est qu'une tendance. Le géographe considère une sorte de loi des trois états qui fait passer l'île d'un premier stade, précisément celui de l'île écologique, à un second, celui de la colonisation puis à un troisième celui de l'urbanisation, de la tertiarisation et de la modernisation économique dans le cadre d'une intégration territoriale à une nation continentale ou dans celui de l'indépendance politique de l'île ou de l'archipel.

Afin d'éviter d'autres erreurs de lecture, Guébourg précise sa méthodologie. D'une part, il insiste lui-même sur la problématique sous-jacente à l'ensemble de l'étude. La typologie en géographie humaine n'a d'intérêt que dans la mesure où elle révèle « *l'état du développement et le choix de société des populations concernées* » (1999 : p. 202).

Fig. 40 – « Classement des îles de l'O.I. en fonction du PIB et de l'IDH »
(J.-L. Guébourg, 1999 : p. 162)

Îles	IDH 1992-1993	PIB en \$ US par habitant
1- Socotra	0,280	300
2- Zanzibar, Pemba, Mafia	0,306	405
3- RPI des Comores	0,331	460
4 - Andaman et Nicobar	0,362	1 053
5 - Lakshadweep	0,382	1 053
6 - Sainte-Marie, Nosy Bé	0,396	634
7 - Lamu	0,434	794
8 - Nias, Mentawai	0,500	1 660
9 - Maldives	0,511	760
10 - Mayotte	0,590	600
11 - Seychelles	0,685	5 537
12 - Maurice et Rodrigues	0,778	2 857
13 - Cocos et Christmas	0,917	11 782
14 - La Réunion	0,927	13 901

Fig. 57 – L'indice insulaire (J.-L. Guébourg, 1999 : p.204)

Indice insulaire	Population en valeur absolue	
Socotra	0,90	80 000
Lamu	7,70	50 000
Zanzibar	4,17	375 000
Pemba	4,17	267 000
RFIC	0,52	446 000
Mayotte	11,90	110 000
Maurice	54,00	1 080 000
Rodrigues	4,70	34 200
La Réunion	60,73	630 000
Seychelles	22,60	70 000
Rép. des Maldives	9,00	213 000
Sainte-Marie	2,38	12 300
Nosy Bé	2,38	41 970
Les Laquedives	3,80	40 000
Andaman et Nicobar	3,80	219 000
Mentawai	4,30	30 000
Nias	4,30	202 000
Iles Cocos	38,00	600
Iles Christmas	34,00	1 100

D'autre part, il revient rapidement sur la décision de préférer un indice insulaire à la variable classique de l'indice du P.I.B. ou de l'I.D.H. (qui en revanche est alors que la figure 182 de synthèse retient le revenu par habitant sur l'axe des ordonnées). Un scrupule aurait pu arrêter le géographe, le fait qu'un tel indice soit une prise de risque, car nous sommes comme habitués à comparer les pays et les individus en nous référant à leurs revenus. La construction d'un indice adapté à la problématique, qui n'est pas l'indice de Doumenge mais un indice plus complexe, synthétique, lève le scrupule.

L'indice insulaire correspond à la richesse de l'île ou de l'archipel (I_r calculé à partir du P.I.B. et de l'I.D.H.) qui est pondérée par trois types de facteurs : deux facteurs économiques complémentaires, i_o l'origine des revenus et i_c le taux de chômage ; deux facteurs politiques, I_{s1} le statut et I_{s2} la stabilité politique ; un facteur physique, i_i l'isolement.

D'où la formule finale (p. 204) :

$$I = I_r \{ i_o \cdot i_c \cdot I_{s1} \cdot I_{s2} \cdot i_i \}$$

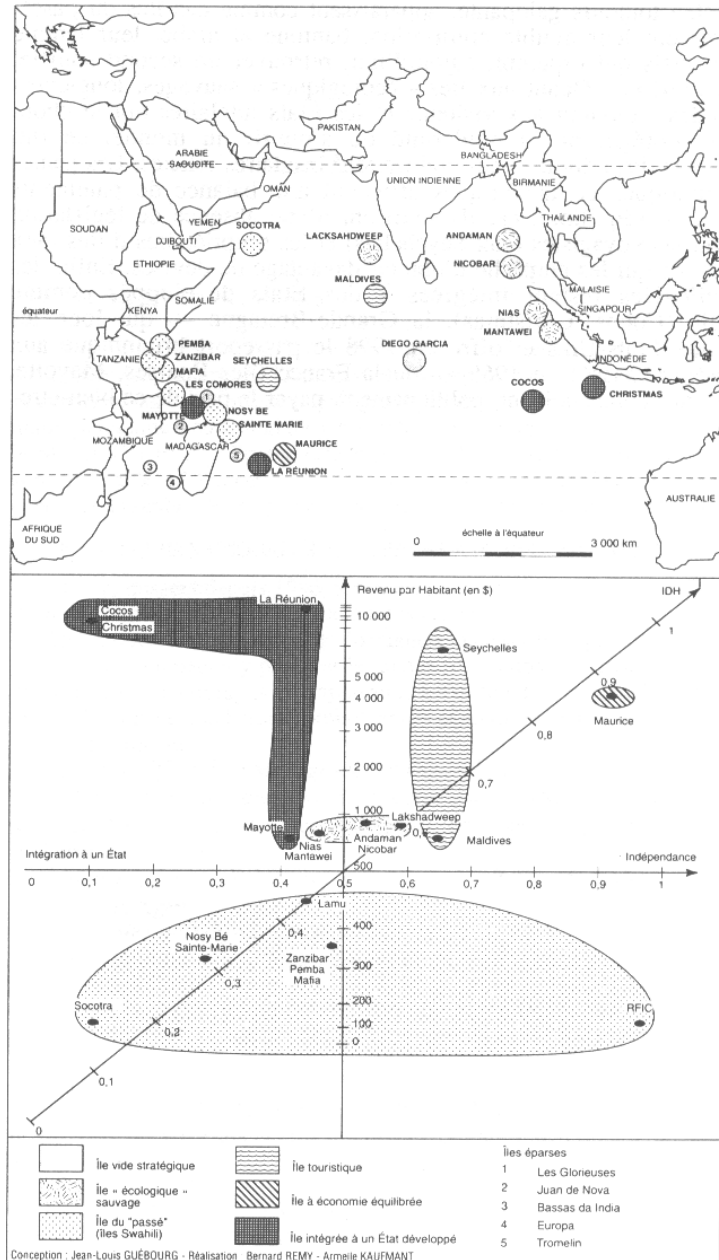
Avec l'indice insulaire en ordonnée et la population en abscisse, on obtient une distribution des îles qui n'est guère parlante à première vue. Guébourg repère des nuages de points en procédant à quelques oppositions. D'abord, pour faire parler la dispersion suivant l'axe vertical, il oppose les îles ayant au moins un indice insulaire égal à 10 pour les opposer à l'ensemble des autres îles. Et il oppose dans un même mouvement les îles ayant un indice faible et celle ayant un très faible indice insulaire, qui forment respectivement les groupes II et III. L'opposition marquée par la population est secondaire, elle permet de regrouper les deux îles les plus peuplées (La Réunion et Maurice) aux archipels (Maldives, Seychelles) et à

Mayotte. Il n'est pas tenu compte de la dispersion engendrée par la très faible population des Cocos Et Christmas pour former le groupe II.

Dans un compte-rendu sans complaisance de l'ouvrage de Jean-Louis Guébourg, Jean-Christophe Gay (2002 : p. 97) note l'adoption du principe de la typologie, énumère les groupes obtenus mais critique dans la foulée la construction de l'indice insulaire. D'après lui, la masse d'informations recueillies serait mal traitée. Le traitement réservé au tourisme en serait la preuve :

« Le tourisme, activité de plus en plus fondamentale pour ce domaine [les îles tropicales] pâtit d'un préjugé défavorable au point que dans le calcul de l' « indice insulaire » (p. 202) ses revenus sont considérés aussi négativement que l'aide extérieure, contrairement aux ressources du tertiaire supérieur et de l'industrie. »

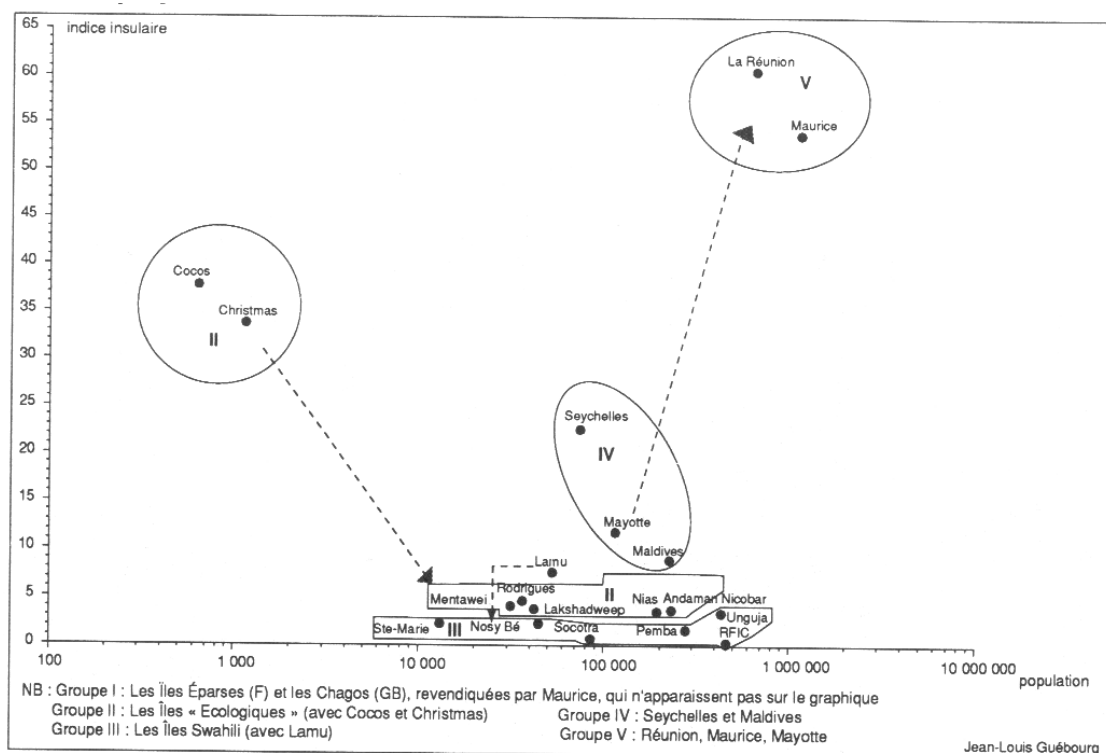
Fig. 182. Classification des petites îles de l'océan Indien (J.-L. Guébourg, 1999)



Ce jugement de Gay illustre ce que nous disions sur le caractère subjectif des comparaisons. Là où Gay voit un “préjugé” il y a bien un choix, qui consiste à opposer des formes de développement économique, suivant la dépendance qu’ils manifestent vis-à-vis de l’extérieur. Tout échange est par nature la cause de dépendances. Et le mécanisme n’est pas à sens unique, puisqu’on peut dire aussi bien que le vendeur dépend de l’acheteur (pour retirer un bénéfice d’une transaction) et que l’acheteur dépend du vendeur (pour recevoir le bien ou le service qu’il désire). Mais les échanges sont en réalité très inégalement pourvoyeurs d’autonomie et de responsabilités. Le cas de l’activité industrielle est celui d’un échange qui fonctionne classiquement suivant les lois de l’offre et de la demande, une fois réglée la question des protectionnismes officiels et cachés. Le tourisme, surtout comme activité

principale, fait dépendre l'économie insulaire de bien d'autres aléas qu'une inadéquation de l'offre à la demande. On a vu par exemple comment le déclenchement de la première guerre du Golfe a eu un impact immédiat sur le tourisme aux Seychelles ou comment le tsunami de 2003 a affecté la destination des Maldives bien après la catastrophe. Dans le calcul de l'indice insulaire, le choix d'un coefficient différent pour certaines activités et le tourisme se justifie par la nécessité de prendre en compte la stabilité des ressources. Le "touriste" n'est pas une ressource de même nature que des matières premières ou même de la matière grise !

Fig. 58 - « Typologie des îles de l'océan Indien » (J.-L. Guébourg, 1999 : p.206)



La vraie question concernant la construction de l'indice est celle de la nécessité de prendre en compte à la fois des facteurs géographiques, économiques et politiques. En effet, les facteurs ont des effets les uns sur les autres. De plus leur quantification ne repose pas sur les mêmes principes méthodologiques. L'hétérogénéité des données ainsi créée peut être assumée, mais elle correspond de fait à l'introduction d'hypothèses qui ne sont ni de purs principes (considérés comme des axiomes ou des évidences), ni des faits pouvant être prouvés, mais de simples postulats dont l'étude approfondie et même la justification sont différées.

La typologie synthétique est de fait d'un maniement plus délicat que les autres mesures du fait insulaire. Mais il est permis de penser qu'elle permet mieux que tous les autres procédés de déterminer des communautés de destin, des bifurcations historiques ou des politiques de développement.

Conclusion provisoire

A l'issue de cette sous-partie, l'idée d'une opposition de méthode entre les géographes quantitativistes adeptes de modélisations et d'outils informatiques et les géographes plus classiques amateurs d'explications plus humaines ne tient tout simplement pas. On observe en effet que la géographie des îles, dans le domaine tropical, n'est en rien hostile à la quantification et la schématisation du fait insulaire. L'esprit relatif de la démarche scientifique du biologiste se transpose alors remarquablement dans la géographie humaine avec une méfiance de fond pour les jugements définitifs, les comparaisons qui passent sous silence des différences de situation ou de peuplement, les synthèses qui ne sont pas un tremplin pour revenir au divers, voire à la singularité du développement de chaque île et archipel.

Suivant l'expression de Gilles Sautter reprise par François Ravault (1980) dans l'avant-propos de son étude du district tahitien de Papeari, l'île est un lieu « *où tout se tient* ». Paradoxalement certaines études se concentrent désormais sur la détermination d'indices analytiques (indices d'exposition volcanique ou de risque cyclonique, indice de vulnérabilité écosystémique) et non pas indices synthétiques d'insularité, sans doute pour des raisons pratiques – l'obligation de délimiter un champ d'étude – mais également parce qu'il est présupposé que la seconde tâche ne peut raisonnablement aboutir à un résultat satisfaisant, débouchant immédiatement sur des actions et des recherches de financement (pour le renforcement de la surveillance volcanique, pour la construction de protection du littoral, dans le cadre de projets de création de réserves biologiques intégrales ou dirigées). S'il est possible de gérer certains risques ou certains phénomènes, il est impossible de gérer l'insularité elle-même. Et c'est ce que tendent à montrer les grandes synthèses.

II 3 L'illusion de l'île-laboratoire

Voici en résumé notre position. L'expression d'"île-laboratoire" peut-être considérée comme un avatar de l'utopie, notion qui, tout comme l'insularité, a perdu de son pouvoir et a dû se faire de plus en plus vague pour se maintenir dans les discours.

L'île des savants

Certaines îles évoquent irrésistiblement la « *Science* », cette science qui d'après Paul Feyerabend (1975) est la vraie religion des temps modernes. D'après ce philosophe volontiers provocateur, le respect dû à la religion s'est transposé au respect de la connaissance et de la science. Et l'État contemporain, qui ne s'est pas encore séparé de la nouvelle religion qu'est la science, ne semble aucunement pressé de le faire.

Suivant les romans, pièces de théâtre et récits divers, l'île de la Science est l'ancre de savants qui cherchent à créer un nouveau monde ou une nouvelle humanité. Il s'agit de l'île de Bensalem, Nouvelle Atlantide ou nouvelle Jérusalem. Il s'agit aussi de l'île du docteur Moreau... Dans la réalité, il peut s'agir d'îles discrètes, d'îlots presque oubliés, comme celui où les Britanniques firent des expériences sur la maladie du charbon. Il peut s'agir aussi des atolls de Bikini ou de Mururoa, ou de l'île de l'Aral, centre d'essais atomiques du pouvoir soviétique, qui était située au milieu du lac avant que celui-ci ne régresse dramatiquement.

Réelles ou imaginaires, ces îles sont des îles de savants, des îles qui vivent ou ont vécu autour d'un laboratoire. Permettant des expérimentations monstrueuses comme des expériences audacieuses nécessitant le secret, l'île se trouve de par sa situation géographique doublement isolée : protégé à la fois d'éventuels espions ou visiteurs indésirables comme des rumeurs ordinaires et intempestives du monde. L'île s'offre à la recherche comme théâtre idoine, par sa quiétude, son intemporalité, sa clôture.

On parle aujourd'hui d'"île-laboratoire" dans un tout autre sens. C'est alors l'île elle-même qui est laboratoire. C'est sa population qui est une population de cobayes. L'insulaire en "naufagé volontaire", une population entière en Robinsons.

Du fait de la métonymie, le laboratoire évoque aussi bien le lieu de la science que l'ensemble des instruments qui sont nécessaires à l'obtention de mesures fiables. L'expression "île-laboratoire" renvoie par conséquent autant à l'idée d'une position géographique particulière de l'île qui lui assure un statut d'observatoire naturel qu'à l'idée de la production de phénomènes comme dans un creuset, lorsque des catalyseurs accélèrent une réaction ou même la rende possible. La première idée est séduisante, renforçant une idée romantique de la démarche publique dans l'opinion publique. La seconde est un peu effrayante. Permettant de valider des hypothèses et l'édification de théories, un laboratoire est censé donner vie aux connaissances. Heureusement, un laboratoire de sciences humaines, ne serait qu'un ensemble de chercheurs en un lieu favorable à l'échange. Même sans cornues et dépourvu d'athanors, le laboratoire est susceptible de dynamiser le savoir. Il peut exciter mais encore stabiliser le pouvoir cognitif de l'imagination. S'il y a une fonction heuristique propre du laboratoire sur laquelle il est permis d'espérer, c'est celle de la régularisation de l'esprit ou de la domestication de la pensée sauvage, pour que l'imagination devienne vraiment créatrice.

Nombreuses sont les déclarations récentes sur l'île-laboratoire. Le moins qu'on puisse dire est que l'expression pose problème⁷⁷. Ses connotations politiques sont évidentes. En tant que laboratoire social ou politique, l'île serait à l'avant-garde des transformations culturelles et signalerait à toute l'humanité ses possibilités d'avenir, ses chances de développement... ou les principales menaces qui obèrent le mode de production actuel et les types de rapports sociaux existants. Rapportée à l'histoire du XX^{ème} siècle, aux kolkhozes et à la dékoulakisation, au Grand bond en avant et à la micro-industrie rurale, aux kibboutzim et à la mise en valeur du désert, cette idée d'avant-garde est décrédibilisée. Mais, conçue de manière moins idéologique – débarrassée de son côté messianique – l'idée conserve toutefois un certain charme. Valorisant l'expérimentation, animée par un esprit réformiste, la pensée technique a diffusé la notion de prototype. L'idée diffère de celle de modèle en ce qu'elle

⁷⁷ Suivant le propos d'Anne Meistersheim, dans son introduction au colloque sur *L'Île-laboratoire* le rapprochement de ces deux termes est « a priori insolite », voire « choquant » : « À l'évocation du thème de ce séminaire, quelques personnes se sont étonnées : une île peut-elle être un laboratoire ? Il est vrai que les images attachées aux îles seraient plutôt "l'île des merveilles"... "les îles bienheureuses"... au moins "les îles lointaines" et, car l'île est ambivalente, il y a aussi "l'île prison"... Mais "l'île laboratoire" ? Et pourtant...

Depuis des temps très anciens et dans les domaines les plus divers, les îles constituent des laboratoires. Elles sont aussi – îles réelles ou îles imaginaires – le lieu par excellence de l'utopie. Et l'on sait que, dans le domaine social et politique, les utopies d'hier sont souvent les laboratoires de demain... »

prend sens dans un contexte de diffusion de masse qui est aussi celui de la promotion par l'image, du marketing supplantant la réclame ! Pourquoi mettre en œuvre une production industrielle risquée avant d'avoir testé le modèle fabriqué à quelques exemplaires ? Ce serait courir un risque inutile. Le prototype sert à tester une innovation. Contrairement au modèle, il permet de valider "grandeur nature" une hypothèse. Et, symbole du dynamisme collectif, il impose à l'opinion l'idée d'une d'entreprise innovante.

D'où la formulation suivante de notre interrogation : l'espace insulaire est-il un espace non seulement typique mais en outre prototypique ?

L'île serait-elle à la géographie ce que le tube à essai est à la chimie ou la boîte de pétri à la biologie ? Sans doute ne faut-il pas oublier que pour les anthropologues, comme Bruno Latour ou Steve Woolgar (1988) la réalité du laboratoire est « *agonistique* ». Evoquer l'exacerbation des tensions communautaires ou des contradictions sociales suffit-il pour donner du corps à l'expression d'île-laboratoire ?

Creuset, fourneau et chaudron

On peut commencer par réfléchir la dimension prototypique de l'insularité en approfondissant la remarque suivant laquelle l'idée est triviale, son dépassement allant de soi dans une perspective critique, tant est net le décalage entre la réalité et la fiction pour la majorité des îles qui ne sont le théâtre d'aucune expérience "en grandeur nature".

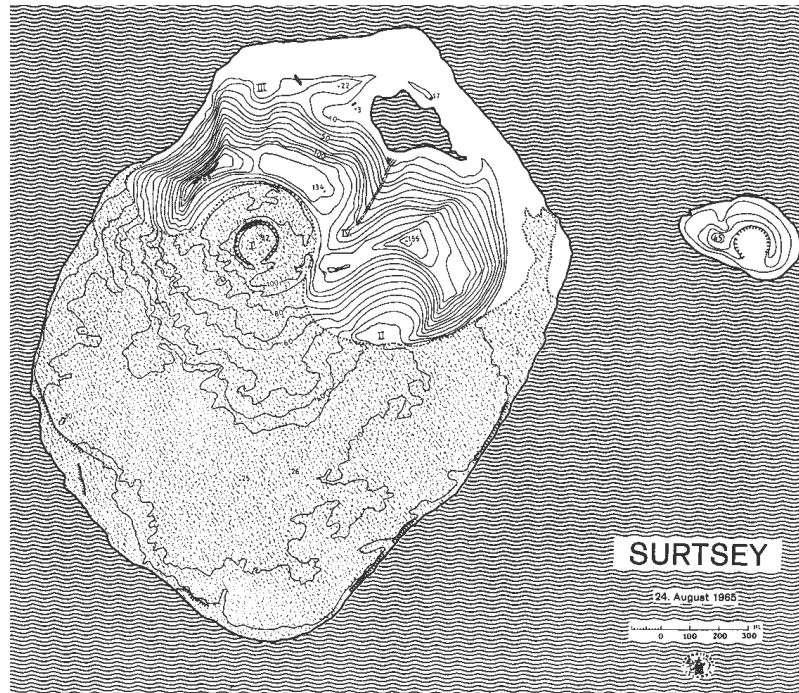
Comment se fait-il que les premiers scientifiques à l'origine du thème n'aient pas eu la puce à l'oreille ? Considérons une lettre de Philibert Commerson à son ami Lalande (citée par H. Cornu, 1974 : p. 129) :

« (...) la nature n'a donné à l'Europe que de faibles échantillons de ce qu'elle pouvait faire en ce genre, c'est à Bourbon, comme aux Moluques, aux Philippines, qu'elle a établi ses fourneaux et ses laboratoires pyrotechniques. »

Pionnier de l'histoire volcanique des îles, Commerson produit une comparaison à prendre au pied de la lettre. Pour lui, c'est réellement et non comme fiction que l'île est un laboratoire naturel. Or la comparaison est déjà riche de sens. Elle recouvre l'opposition de deux types d'espace, celui où le hasard a été comme gommé par la masse des faits réguliers (en Europe), celui où il apparaît plus volontiers, se manifestant par des cataclysmes naturels, les éruptions volcaniques (dans les îles). L'île volcanique est alors une sorte d'accident, mais d'accident exemplaire. Ainsi, pour que l'île soit un « *laboratoire pyrotechnique* », il faut qu'elle soit à

l'image du continent tout en se singularisant par la vivacité de ses traits, le contraste de ses mécanismes, la rapidité de son évolution. L'île montre non pas ce que la nature fait quand elle se dérègle et échappe à toute mesure mais bien ce qu'elle peut faire quand rien ne vient la réfréner. D'échantillon terrestre, l'île devient laboratoire d'abondance, tandis que le continent apparaît comme parcimonieux, pauvre en faits ou en phénomènes intéressants, "monstrueux"

Surtsey, l'île-laboratoire des biologistes, in S. Thorarinsson (1966 : fig. 6)



L'idée d'île-laboratoire épouse peu ou prou l'esprit relativiste de la science expérimentale. C'est un fourneau fait pour ne pas exploser (bouillonnant juste ce qu'il faut). Mais on voit que ce relativisme est ambigu, s'il alimente l'imagination en idées catastrophiques et en rêveries politiques. Nous défendrons donc dans les pages qui suivent une position aux antipodes de celle d'Éric Fougère (1995) pour qui l'île faciliterait la tâche du chercheur « *en imposant d'elle-même une méthode* », étant à la fois un monde à part et un monde entier, total. Méthode de la dialectique ascendante et descendante : ascendante puisque l'île requiert un esprit de synthèse ; descendante puisque « *par la multiplicité des lieux qu'elle enferme en concentré l'île postule l'esprit d'analyse* » (1995 : p. 8). Cette méthode dialectique n'est en rien imposée par l'île. Elle l'est par le réel dans son intégralité, si l'on est comme Platon à la recherche de ses articulations ou comme Marx à l'écoute de ses contradictions. Sa justification ne peut être une question de taille, valant pour tout organisme et tout Léviathan, qu'il faudrait ausculter, disséquer ou dont on voudrait rendre compte des mécanismes de fonctionnement.

II 31 La qualité des statistiques insulaires

Dans un premier temps, le problème des statistiques insulaires doit être évoqué et traité plus en détail.

Il n'est pas du tout évident que l'île est un lieu idoine pour la mesure ! Deux choses sont à considérer, l'idée que nous nous faisons de la mesure et la réalité de cette opération dans le domaine scientifique. Pour nous, l'opération même de comptage semble plus facile à effectuer sur un territoire restreint. L'exiguïté territoriale serait une double garantie pour l'observateur, qui pourrait tout noter et tout vérifier. Ainsi, au lieu de procéder par sondage, le chercheur disposerait des données exhaustives qui, ailleurs, lui feraient cruellement défaut. Rien de moins sûr ! Le scientifique se méfie des petits territoires... S'il est facile de compter, il est beaucoup plus difficile d'interpréter les résultats obtenus ! Un dénombrement n'a de sens que si certaines conditions sont respectées ; une mesure est efficace si elle porte sur une population représentative : mieux vaut un échantillon sélectionné qu'un ensemble naturellement constitué, suivant des "règles" qui échappent à l'observateur. L'évocation de ces faits demande une réaction, méthodologique si ce n'est épistémologique.

En quoi l'île peut-elle être un laboratoire si les mesures qu'on y effectue sont précises mais guère significatives ?

Séries et cohortes

Dans le domaine que nous explorons, celui de la construction de l'espace insulaire, l'idée de l'île-laboratoire est d'abord une idée biogéographique. Nous avons déjà vu l'importance de la biologie dans la construction de l'idée classique d'insularité. Cette prolongation de l'analyse se révélera utile pour aborder ultérieurement la question du parc insulaire.

Dans « Les îles, laboratoires naturels », Renaud Paulian (1984) rappelle les spécificités des écosystèmes insulaires, l'endémisme particulier et la fragilité relative importance des écosystèmes naturels et justifie le titre de son article par l'idée qu'on n'observe nulle part mieux les mécanismes généraux ayant abouti à l'état actuel du peuplement de la Terre. La taille réduite des territoires et leur clôture rendent plus aisées les observations du naturaliste et autorisent même la réalisation d'expériences qui en d'autres lieux se solderaient par des résultats imprécis ou longs à obtenir. Il ajoute que « *la destruction de ces écosystèmes prive l'homme, non seulement d'une exceptionnelle possibilité d'expérimenter, mais d'un ensemble*

de lignées génétiques originales, dont les ressources sont loin d'avoir été exploitées » (p. 78). *Mutatis mutandis* il s'agit là d'un argument qu'on retrouve dans les discours de géographie humaine. Si l'île est un laboratoire, alors la disparition des cultures et des lignées originales qu'elle abrite se traduit immédiatement par un appauvrissement général. L'humanité se trouve privée de quelque chose qui n'a pas encore été exploité mais qui n'en est que plus précieux, gros qu'il est de potentialités dont on n'a encore qu'une vague idée. S'explique sans doute ainsi le caractère assez audacieux de certains propos. L'identification de l'île comme un laboratoire culturel plaide en faveur de la défense des particularismes, rend urgentes les actions nécessaires pour soutenir les pans de la culture insulaire qui entrent en péril et justifie une certaine fierté nationale.

La frontière entre le biologique et l'humain doit néanmoins être réaffirmée. Il n'est pas (ou plus) possible de considérer les îles comme des terrains d'étude ordinaires et leur population comme un ensemble d'individus dont la vie peut être scrutée à la loupe. Une raison simple mais décisive s'y oppose : la loi !

La loi est garante des droits fondamentaux. Elle au service de la défense de la vie privée, d'où des restrictions dans la possibilité de collecter des données. Par exemple, les données touchant l'appartenance ethnique ou religieuse, voire les pratiques sexuelles et les convictions philosophiques, ne peuvent être recueillies de manière systématique par voie de recensement. L'utilisation de telles données peut en effet être malintentionnée et des individus pourraient être victimes d'actions racistes ou de manifestations intolérantes. On se souvient des massacres génocidaires dans un pays ayant fait inscrire l'appartenance ethnique sur les cartes d'identité.

L'exemple de la Nouvelle-Calédonie est éclairant. Environ 50000 personnes forment 337 tribus reconnues. Se basant sur le recensement de 1976, l'Institut Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques a publié des inventaires tribaux en 1984 et 1989, soit avant et juste après les "événements" de 1988. La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés a interdit la diffusion de toutes les statistiques socio-démographiques portant sur des groupes inférieurs à 180 personnes. 253 des 337 tribus sont en dessous de ce seuil. Les inventaires ne concernent que les équipements collectifs échappant à la restriction de la C.N.I.L..

Conduisant une étude portant sur la différenciation de l'espace mélanésien, Louis Arréghini et Philippe Waniez (1991 : p. 10) le déplorent, arguant d'une « *limitation drastique des moyens*

d'investigation des chercheurs en quête d'une meilleure connaissance des tribus mélanésiennes ». Avec des données partielles, leurs analyses montrent que l'espace est fortement structuré et qu'il faut en finir une fois pour toutes avec l'idée d'une homogénéité des tribus. Ils reprennent leur plainte en conclusion de leur article (p. 15) :

« (...) l'analyse d'une partie des données de l'Inventaire Tribal rappelle tout l'intérêt de travailler au niveau géographique de la tribu, avec une information agrégée de manière extrêmement pertinente pour l'évaluation du territoire néo-calédonien. C'est en raison de l'impossibilité de disposer de données substantielles sur les tribus que les recherches en cours dans le cadre du Laboratoire Analyses et Synthèses Régionales de l'ORSTOM à Nouméa, portant sur l'actualisation des thèmes économiques et sociaux de l'atlas publié en 1981, s'appuient aujourd'hui encore sur des statistiques communales. Le chercheur le regrette, le décideur le déplore, et cela fait sans doute défaut aux pouvoirs publics ; l'évaluation de la politique inaugurée par les Accords de Matignon passe en partie par l'élaboration d'une statistique générale des tribus néo-calédoniennes, que préfigure de manière très partielle l'Inventaire Tribal. »

L'enjeu est de déterminer l'enclavement de certaines tribus, de cerner leurs besoins locaux pour mieux comprendre leurs revendications générales. Les micro-tribus sont isolées et dépourvues de biens d'équipement collectif. Les petites tribus de la classe 2 sont un peu mieux loties et un peu moins isolées. Les petites tribus de la classe 3 disposent de transports en commun. Suivant ce critère du désenclavement, s'opposent la chaîne montagneuse de la Grande Terre et la côte de la Province Nord, aux îles Maré, des Pins et Belep, mais aussi aux districts de vallée Boreare, Haut-Nindien et Bas-Nindien. Seules les grandes tribus ont un poids démographique et un niveau d'équipement qui permet d'espérer la réalisation rapide de projets de développement en milieu rural. Une des 58 grandes tribus protestantes (classe 6) diffère néanmoins d'une tribu catholique (classe 7), par la fréquence des migrations de ses membres vers les autres communes où la rareté d'une maison commune. Ce sont alors les îles de Lifou, Maré et la Province Nord qui s'opposent au reste du territoire calédonien.

Dans leur conclusion, Arréghini et Waniez évoquent une pénurie de statistiques, affectant le travail de recherche par l'obligation de se référer à des données communales qui peuvent être disparates et peu rigoureuses. Cette pénurie est volontaire, puisque liée au contrôle exercé par les pouvoirs publics sur la récolte et le traitement informatique de données pouvant affecter les libertés fondamentales. Elle aurait des répercussions politiques, en maintenant dans une relative ignorance du terrain les décideurs locaux et les pouvoirs publics eux-mêmes qui sont

engagés dans des négociations délicates, mettant en jeu les droits, la liberté effective des populations calédoniennes.

Si les chercheurs voient à juste titre une contradiction entre leur mission, qui leur est confiée par les pouvoirs publics, et les moyens d'investigation accordés, qui sont restreints par les directives de ces mêmes pouvoirs, on peut toutefois s'interroger sur la pertinence de la plainte.

D'abord, d'un point de vue général, il n'y a pas de raison de faire une différence entre la protection de la vie privée pour les tribus d'un archipel des antipodes et celle qui doit s'exercer pour défendre le même droit pour les tribus de la *jet set*, à Saint-Tropez ou ailleurs.

D'autre part, suivant Rawls et tant d'autres, il va de soi qu'il faut limiter les moyens d'investigation des chercheurs en sciences sociales, même si ceux-ci ressentent toute limite comme frustrante et pensent que toute interdiction se solde par une difficulté à venir en aide aux populations les plus défavorisées. On peut même aller jusqu'à penser que les endroits où le travail du géographe est le plus à surveiller ce sont précisément les îles ou les petits territoires. Le géographe quitte bientôt ce terrain d'étude et *a priori* il n'a pas raison de faire reposer la responsabilité de l'usage qui peut être fait de ses études sur les seules épaules des acteurs géographiques. Quand ceux-ci sont liés par des liens de parenté, quand ils se connaissent intimement, quand ils ont un pouvoir de décision lié à des différences de statut qui ne tient pas au mérite mais à une charge ou une fonction religieuse, la révélation de disparités objectivement mesurées et la mise en lumière de faits apparemment indiscutables a des répercussions sur l'ensemble de la population qui peuvent être dramatiques.

Enfin, à un autre niveau de réflexion, la perception d'une contradiction par les chercheurs provient sans doute de la projection de leur horizon de recherche sur l'horizon des insulaires, projection qui est celle d'un savoir idéal non pas d'une anticipation de l'avenir, qui ne prend en compte ni les évolutions historiques accidentelles ni les choix collectifs des populations étudiées.

Pour ces raisons, la plus grande prudence est recommandée quant à une éventuelle exception à la règle de droit et un assouplissement des directives de la C.N.I.L. ou de tout autre organisme similaire. En Nouvelle-Calédonie, le chercheur doit composer avec les lacunes des statistiques de l'I.T.S.E.E., avec le caractère incomplet des inventaires avec l'imprécision des données récoltées localement.

L'île du statisticien

Dans la présentation d'une synthèse qu'il a réalisée sur la démographie corse, Michel Castellani (2003) oppose une île qui se cache à une île enfin normalisée :

« Depuis longtemps, devant l'incohérence des données démographiques de la Corse, et en particulier des dénombrements, nous avons pris l'habitude d'utiliser les facteurs naturels comme révélateurs de la population insulaire. Aujourd'hui les choses sont globalement normalisées, et l'on peut enfin se fier aux résultats des recensements. »

Pour la mesure il faut cesser de majorer les facteurs naturels comme on a pu le faire au nom de la spécificité insulaire. Et cette rupture dans le traitement des données est grosse de conséquence. Pour la Corse (M. Castellani : p. 12) la croissance démographique devient régulière, les taux naturels catastrophiques disparaissent, l'île devient attractive, surtout sur son littoral oriental mais également dans son intérieur quoique à un rythme différent. C'est à une relativisation générale de l'appréciation du fait insulaire qu'on aboutit, ce que Castellani traduit par l'expression de bon sens "ne pas oublier le bon côté des choses" !

De même, pour des raisons pratiques plus que théoriques, Michel Biggi relativise le caractère aisé de la mesure et de la production statistique dans le cas particulier des îles. La démarche comparative est très souvent rendue impossible par incompatibilité des mesures ou, plus radicalement, par leur inexistence. La constitution de bases de données comme Eurisle n'a pas fondamentalement changé la situation. Les données déjà accessibles ont été regroupées. Les données manquantes continuent hélas de faire défaut !

Le géographe des îles se voit confronter à une situation paradoxale. Certaines statistiques ne sont guère parlantes, l'échantillon étant trop réduit. Beaucoup de statistiques manquent, faute de subventions pour faire les comptages ou les actualiser. D'autres existent et ne sont pas disponibles, car les pouvoirs locaux se refusent à leur communication. Pour ce faisceau de raisons, il est aussi difficile qu'ailleurs de percevoir des évolutions, surtout si elles sont rapides.

Il semble donc que l'île du scientifique soit tout sauf un lieu où l'observation comme l'expérimentation soient commodes. Des raisons triviales (à commencer par la question des finances de la recherche) et des raisons de fond, voire des motifs éthiques, bloquent ou gênent

les collectes de données et leur traitement rigoureux. Cette difficulté du travail scientifique est résumée par Claude Chanudet (2000, p. 345) à la fin d'une étude portant sur le peuplement des Comores et des autres îles de l'océan Indien :

« Dans ces mondes insulaires en proie à des forces de fragmentation, la recherche scientifique rencontre, de ce fait même, d'importantes difficultés. L'information est dispersée et rare, émiettée en des centres disjoints. Son accès est trop souvent malaisé et confidentiel. Pire, l'information peut disparaître en raison de la mobilité des personnels, de l'instabilité des régimes et des institutions ou, tout simplement, en raison de la nature précaire des supports. »

Les humains circulent. Mais ce sont les rats, les termites et les moisissures qui, sous les tropiques, sont les premiers ennemis des "îles-laboratoires" quand elles dévorent les archives... L'île n'étant pas naturellement un laboratoire c'est aux hommes qu'il revient de créer des centres de recherches sur les îles. D'où le vœu de Chanudet d'une fédération des centres de recherche existant, permettant avec les moyens modernes de communication une coopération scientifique régionale, qui n'existe aujourd'hui que virtuellement :

« Un centre de regroupement de toutes les informations scientifiques ayant un rapport avec un temps historique (climatologie, hydrologie, géologie, sciences de la vie, géographie, histoire, sociologie...) et concernant les pays de l'océan Indien paraît possible grâce aux progrès de la communication, et paraît essentiel notamment pour pouvoir réaliser des études transdisciplinaires ; étude de paysages, études ethno-botaniques, ethnolinguistiques susceptibles de renouveler nos connaissances face à des problèmes aussi complexes que celui des mises en place des peuplements insulaires de cette région. »

À défaut de centres à demeure, des programmes de coopération scientifique peuvent être mis sur pied.

Gilbert David (2004b) en donne un bon exemple, l'étude de la pêche villageoise au Vanuatu. C'est une sorte d'événement, rares étant les études portant sur les éléments du développement des îles qui ne soient pas grossièrement approximatives ! On sait ce que l'archipel ne possède pas et ce qu'il ne possédait pas en 1980, à l'aube de son indépendance : une assise industrielle. Mais nul ne sait vraiment les richesses dont disposent les habitants des îles faute de recensements et de dénombrements fiables ! Parier sur les ressources naturelles pour assurer le développement apparaît bien risqué dans ces conditions.

Le programme d'études une fois précisée, la coopération scientifique a donné de bons résultats. Pour cela ont été regroupés des moyens humains provenant des services statistiques du Vanuatu, de l'O.R.S.T.O.M. et du Service des pêches de Port-Vila. Quoique importants,

ces moyens demeureraient insuffisants pour une enquête réellement exhaustive. Un astucieux programme a donc été mis au point, basé sur trois enquêtes complémentaires, couvrant 16% des villages des 25 principales îles du pays (G. David, 2004b : p. 217). L'échantillonnage ne pose que des problèmes classiques. Il peut être noté toutefois que l'étude a concerné aussi bien des villages situés dans l'intérieur des terres que des villages côtiers afin de tenir compte des relations d'alliance. Ce qui nous apparaît remarquable est la nécessité de toujours rectifier les chiffres obtenus. Il a fallu rectifier le recensement par un double protocole d'échantillonnage, concernant la localisation et l'importance démographique des villages. Et comme ce sont des données fiables sur la production qui sont les plus difficiles à obtenir, il a fallu multiplier les précautions : rectifier les tonnages déclarés par les chiffres du matériel de capture possédé et entretenu ou par la consommation sur le marché local ; rectifier les données des formulaires remplis par les enquêteurs ruraux à l'aide de données recueillies par des chercheurs ; rectifier les tonnages par le chiffre des prises ; rectifier les chiffres portant sur les poissons à l'aide d'estimation portant sur les crustacés ; rectifier les poids estimés par la prise en compte des unités de mesure employées (le panier) ; rectifier les productions en fonction des variables saisonnières.

L'enquête "Pêcheurs-matériels-production" a été amendée par l'enquête "Efforts de pêche-rendements". Les résultats obtenus à l'aide de ces deux enquêtes ont été confrontés à une troisième enquête "Place de la pêche dans la production et la consommation des ménages".

Un des trois formulaires d'enquête du recensement halieutique du Vanuatu (G. David, 2004b, p. 222)

Tableau 2 - Formulaire de l'enquête « production-rendements » du recensement halieutique du Vanuatu (traduction française)

Localisation géographique : Ile : Village :
 Nom du ménage : N° d'identification du ménage :
 Identité de l'enquêteur : Début de l'enquête : Fin de l'enquête :

Date de la pêche	Type de prise	Quantité capturée (nombre)	Type d'engin de capture	Lieu de capture (eaux profonde, peu profonde ou douce)	Sortie embarquée : OUI/NON
-	-	-	-	-	-
16/08 84	mulet	16	filet maillant	peu profonde	non
-	-	-	-	-	-

Non seulement les résultats doivent être interprétés mais ils doivent être extrapolés. La représentativité des résultats sans laquelle il ne peut y avoir d'interprétation satisfaisante est donc le problème majeur. Or celle-ci est contrecarrée par la grande variabilité temporelle, à l'échelle des villages comme à celle de l'archipel (G. David, 2004b : p. 232).

Les îles n'ont presque toujours pas les moyens de mener de telles enquêtes qui sont pourtant des plus utiles pour établir des choix de développement. Toutes les îles ou presque sont concernées par une problématique de sur-pêche aux causes multiples et aux effets économiques et humains très graves sur le long terme. Le temps des pêches miraculeuses n'est plus... est venu celui des D.C.P. et de la gestion des prises !

Le bon chef et le géographe des îles, un parallèle

Pour terminer ce survol de la question des statistiques insulaires, il peut être fait mention de la nécessité pour le géographe des îles de recourir à des expédients et de collecter lui-même ses données, l'obligeant à un véritable travail de fourmi au long des mois voire des années.

Dans une réflexion méthodologique sur l'espace littoral des îles, Gilbert David (2004a : p. 49) évoque le « *cadrage géographique* ». Il fait un rapprochement éclairant entre le devoir du chef pour être un bon chef et le travail du chercheur. Dans les îles du nord du Vanuatu, le chef a de l'importance en raison du prestige qu'il a su acquérir. Or le prestige ne s'acquiert pas facilement, ni mécaniquement par une sorte de routine. Le prestige se gagne peu à peu, en arpentant le territoire de la tribu et en prodiguant généreusement ses forces pour venir en aide à ceux qui en ont besoin. Le don de soi est nécessaire pour que le jour de la cérémonie les membres de la tribu apportent les biens (cochons et autres biens à dépenser lors de la fête coutumière) en quantité suffisante au passage de grade. De même le chercheur en géographie doit arpenter son territoire. S'il était plus riche sans doute pourrait-il payer des professionnels de la collecte de données. Mais son indigence relative lui permet seulement de réaliser lui-même les enquêtes. Et la récolte des données n'est pas un simple dénombrement de choses qui se donneraient au regard. La plupart des données intéressantes doivent être recueillies auprès d'interlocuteurs qu'il faut savoir apprivoiser. C'est une nouvelle foi le don de soi, le don de son temps qui permet de réaliser l'échange. L'interlocuteur sacrifie son propre loisir

pour le chercheur qu'il connaît, dont il entrevoit les motivations, qui est devenu un proche, même s'il reste pour lui un étranger aux pratiques curieuses et au discours parfois dérangeant.

L'île serait sans doute davantage un laboratoire si les insulaires se laissaient observer passivement. Mais le géographe pénétrant le territoire insulaire est d'abord un intrus et même un inquisiteur. Celui-ci fouille et dérange. Il a d'étranges motivations. Il a partie liée à des pouvoirs étrangers, des nations riches, même si lui-même ne l'est pas particulièrement. S'il n'y a pas de recette miracle pour recueillir des données, il ne reste qu'une démarche personnelle, humaniste, un pari sur le dialogue. Des ethnologues ont souligné le paradoxe de la recherche de terrain, quand c'est le chercheur qui se trouve observé avant de pouvoir, éventuellement, s'il est accepté, pratiquer l'observation qui justifie théoriquement sa présence. Par sa dimension intersubjective, l'étude géographique rejoint plutôt les démarches du missionnaire, devant faire preuve de qualités de cœur s'il veut faire passer son message de charité. L'intimidation est une autre voie, qui donnerait une pratique hautaine de la science qu'on peut penser vouée à l'échec quand il s'agit non seulement d'expliquer des pratiques visibles mais encore de comprendre des systèmes de pensées et des modes d'habiter un territoire. David insiste sur la différence de la vie de laboratoire et du travail du géographe des îles (2004a : p. 54) :

« Le chercheur devra donc persuader ses interlocuteurs de l'intérêt qu'ils auront à passer plusieurs heures en sa compagnie plutôt que d'aller à la pêche, à la belote ou au lit. S'il est d'un abord austère, qu'il est uniquement concentré sur son travail ou qu'il est très pressé d'obtenir des informations, la probabilité est faible pour que celles qu'il recueillera soient de bonne qualité et en grand nombre. La collecte de la bonne donnée se fait au contraire avec générosité. Et la première chose à offrir à "l'informateur" est le "temps-chercheur" ; ensuite il faut nourrir ce temps, et là, le contact humain et le sourire feront plus et mieux que tous les protocoles standards appris à l'université. Comme quoi le territoire et le littoral sont aussi affaire de cœur. »

L'idée de « bonne donnée » est capitale. Une bonne donnée est obtenue par une observation de terrain qui est prolongée par un dialogue, seul à même de dégager une motivation cachée, une préférence qui ne manque pas de logique, une forme de rationalité imparfaite de la part de l'insulaire. Or, s'il y a des données et des bonnes données, la statistique insulaire n'est pas neutre ni dans son traitement ni, en aval, dans l'opération de sa collecte et, en amont, dans ses prolongements sur le terrain.

Replacée dans ce contexte culturel, l'incongruité de l'idée de laboratoire saute aux yeux. Une anecdote peut être rappelée. Dans son laboratoire, avec l'appareillage qu'il avait lui-même mis au point pour tester la valeur de ses équations, Maxwell se désolait d'obtenir des mesures d'ondes ne correspondant pas à ce qu'il attendait dans le cadre de sa théorie. C'est qu'il n'avait pas tenu compte d'un paramètre : la dimension de son laboratoire. Il ne mesurait pas directement les ondes émises mais des interférences, puisque les ondes étaient réfléchies par les murs du laboratoire ! Isoler les paramètres, n'en oublier aucun, voilà l'obstacle méthodologique par excellence qu'on rencontre sur l'île comme partout ailleurs.

II 32 L'île comme laboratoire de la gouvernance ?

Avec ce premier constat, l'idée d'île-laboratoire n'est pas véritablement critiquée mais comme rejetée dans la région des spéculations pour lesquelles la gratuité du propos n'est pas très dérangeante. C'est métaphoriquement que l'île serait un laboratoire. Et alors c'est autant une arène ou un carrefour !

Prolongeons notre réflexion. Dans un article intitulé « L'acidification des océans : l'écosystème menacé », Scott Doney (2006) fait le bilan des connaissances actuelles sur l'acidification des océans. Ce phénomène tient à l'augmentation de la concentration atmosphérique en dioxyde de carbone, constaté par l'analyse des données des carottes de glace polaire et de celles qui sont recueillies dans des observatoires comme celui du mont Mauna Loa à Hawaii. Les océans en absorbent une partie comme l'ont montré les relevés océanographiques. La conséquence est une baisse du pH des eaux variable suivant la profondeur ; celle-ci est une menace pour les récifs coralliens qui pourraient réagir en blanchissant. De plus coraux et ptéropodes pourraient avoir de plus en plus de difficultés à sécréter leur squelette d'aragonite du fait de la sous-saturation en aragonite qui s'observe déjà nettement dans l'océan Austral.

L'océanographe termine son article par trois paragraphes qui montrent l'incertitude dans laquelle le monde scientifique se trouve actuellement sur les répercussions qui risquent de se produire à moyen et long terme (2006, p. 65). Le premier paragraphe montre l'incertitude des modèles existant, du fait de la complexité du système qu'est l'océan. Le second évoque la possibilité de laboratoires "grandeur nature", comme un atoll qu'on sacrifierait pour obtenir des mesures indiscutables. À défaut les observations qu'on peut faire sur les Galápagos

donneraient des informations précieuses. Enfin le dernier paragraphe présente la situation comme préoccupante car si le pire n'est pas certain, en revanche il y a une chose d'assurée, c'est que l'acidification des océans va se poursuivre du fait de l'homme à un rythme très rapide.

Certes, il aurait pu se faire que des pouvoirs transforment localement une île en laboratoire. Considérons les îles les plus riches, celles qui peuvent se manifester par leur audace et leur dynamisme. Telle île aurait pu devenir laboratoire de la lutte contre le paludisme. Telle autre aurait pu devenir laboratoire de la protection de la mangrove et des lagons. Telle autre encore laboratoire de la modernisation par le développement des transports en commun. Mais quels pouvoirs ont limité le développement de l'automobile à partir du moment où l'île s'ouvrait au monde capitaliste ? Quels pouvoirs surveillent les habitants des îles pour interdire le braconnage une fois les réserves officiellement créées ? Quels pouvoirs expérimentent aujourd'hui la pulvérisation de D.D.T. sur les murs des habitations ou expérimentent la démoustication de l'espace public par d'autres moyens plus écologiques ? Avec ces interrogations sans réponse, le scepticisme s'impose. Et, si l'on ne refuse pas de poursuivre le questionnement, il faut reconnaître que, même métaphoriquement, l'idée d'île laboratoire reste douteuse !

Le spécialiste de la littérature consacrée aux îles nous adresse une sorte d'avertissement lorsqu'il remarque et nous explique les difficultés de l'identification de l'île à un espace imaginaire, lieu de la fiction heuristique ou d'expériences imaginaires. La littérature est certes abondante aux confins de l'utopie. Mais le thème de l'île-laboratoire reste marginal. Peu de chefs d'œuvre sont produits, les courants littéraires qui s'emparent du thème ne jouissent que d'une brève popularité. Ainsi, transposé dans l'île, le motif de l'"enfant de la nature" donne naissance au XVIII^{ème} siècle à un genre littéraire mineur (J.-M. Racault, 2003). Variante philosophique très déformée de la robinsonnade, ce genre suppose l'introduction sur l'île non d'un individu accompli pouvant faire office de héros civilisateur, mais d'un enfant à la fois démuné et ignorant. L'île se charge alors de son éducation naturelle ; elle le rend sage ou bien fou, elle l'élève. Les érudits auront ainsi reconnu la reprise d'une idée théologique, d'abord mise en forme au XII^{ème} siècle par Ibn Thofail, lorsqu'il relate les aventures d'Hayy Ben Yaqdhâm, puis retravaillée par Baltasar Gracian, dans les premiers chapitres du *Criticon*, avec l'histoire d'Andrenio dans l'île de Sainte Hélène.

Jean-Michel Racault précise que le genre relève moins de l'expérimentation, fût-elle purement imaginaire, que la simple fable allégorique (pp. 315-316). Dans les dernières œuvres du genre l'enfant de la nature devient une sorte de révolté ou un paria, ce qui signe l'abandon de l'idée d'île originaire, berceau de l'humanité, au profit d'une idée plus intéressante de l'île, comme lieu des quêtes malheureuses ou des recherches identitaires.

Il aurait été normal que le géographe se méfiât de cette idée. Suivant l'acception positive du terme, le laboratoire est le lieu propice à une multiplication des expérimentations, voire à la réalisation d'avancées pratiques. L'idée était donc sans doute trop séduisante.

Certes, avec bien des précautions l'idée de laboratoire pouvait être introduite en géographie humaine. Mais, comme ces précautions n'ont guère été prises, il faut s'attendre à des désillusions ; la plupart des îles-laboratoires invoquées ne sont guère que des observatoires... et on peut s'estimer heureux quand ce qui y est observé est plus facile à observer sur l'île qu'ailleurs !

Considérons les problèmes régulièrement soulevés par les géographes pour interpréter ou réinterpréter la théorie classique de l'insularité. L'île est-elle le lieu privilégié pour observer les effets du commerce entre les hommes ? En quoi l'île mérite-t-elle le qualificatif de carrefour des peuples et des cultures ?

L'histoire fournit quelques témoignages à considérer. Une île, surtout une petite île, peut être choisie par un groupe humain comme l'endroit adéquat où mener une expérience politique, une expérience communautaire d'un style nouveau. À la recherche d'un désert, les moines se sont installés sur Saint-Honorat. À la recherche d'un refuge, des pirates se seraient installés à Madagascar pour fonder une cité d'un nouveau genre, "Libertalia", cité du communisme intégral. L'île-laboratoire est ainsi celle de la réalisation de l'utopie, ce qui en droit est possible mais en fait se heurte au facteur humain, à l'historicité de la condition humaine (impondérabilité des passions, irréversibilité du cours temporel, ignorance du devenir et incertitude grevant les projets les plus ambitieux).

Ces quelques exemples de micro-sociétés désireuses de réaliser un idéal peuvent être distingués des hétérotopies insulaires. Dans ce second cas, il s'agit à proprement parler d'îles qui sont pour le géographe reconnues comme étant des observatoires non pas des laboratoires

– François Doumenge (1984 : p. 3) précise dans un titre « des observatoires de taille humaine, généralement typés, du monde contemporain ». Il donne l'exemple d'îles comme New York, dans lesquelles on a eu l'idée de créer des zones franches bancaires, ou comme Singapour, Hong Kong et Taiwan, sur lesquelles se sont implantés des ateliers de micro-informatique. Ce qui peut alors être bien observé est la manière dont un peuple, qui dispose de sa population comme principale richesse, arrive à développer une activité sans posséder au départ d'abondantes ressources naturelles.

Dans le cas de l'île-laboratoire et non de l'île-observatoire, l'île n'est pas seulement un modèle réduit représentant les défis économiques contemporains. On pourrait donc, semble-t-il parler de La Réunion et d'autres îles comme de laboratoires politiques mais dans avec des arguments qui pourraient étonner voire choquer une partie de la population. Ainsi La Réunion serait une sorte de laboratoire suivant la conclusion de l'étude de Jean-Yves Rochoux (2004) portant sur la croissance économique et le chômage dans l'île. Elle le serait au sens où l'on peut y étudier l'émergence de nouvelles valeurs attachées au travail et une gestion originale du budget-temps pour tous ceux – et ils sont nombreux – qui subissent un chômage de longue durée. Dans une perspective scientifique, il ne s'agirait pas de critiquer une classe sociale qui vit de l'assistance (“l'argent-braguette” suivant l'expression locale) et d'expédients divers, quand le temps libre est consacré à l'économie informelle voire à des activités répréhensibles. Mais il s'agirait d'interroger l'idée reçue suivant laquelle « *plus d'emploi, c'est-à-dire de travail salarié, est mieux* » (postulat critiqué p. 67) et d'observer comment se traduit la méfiance légitime des individus à l'égard de certains emplois, ceux qu'on accepte non pas faute de mieux mais parce qu'il faut à tout prix travailler. La Réunion serait un fort intéressant laboratoire du “désenchantement du travail”! Plus généralement, les îles permettraient de cerner l'impensé de nos sociétés développées, quand nous refusons d'aider leur population – l'impensé est d'abord moral, semble-t-il – ou quand nous choisissons de les aider, en procurant une forme ou une autre d'assistance – l'impensé devenant franchement politique dans ce second cas.

Contre ces faits qui pourraient être multipliés, le lieu commun qui tend à s'imposer est que l'île est un laboratoire de la gouvernance, art qui oscille entre l'intervention pour venir rapidement et efficacement en aide aux populations et la formation citoyenne pour rendre l'aide inutile !

Un exemple : Rodrigues, laboratoire du monde rural ?

Pour approfondir notre compréhension de la manière dont les géographes abordent le thème de l'île-laboratoire et prennent en charge une part de l'impensé de notre culture, changeons radicalement de centre d'intérêt avec un nouvel exemple, apparemment moins troublant. L'île Rodrigues, dans l'archipel des Mascareignes, a récemment été présentée comme un laboratoire du développement durable. Nous retiendrons cet exemple, n'ayant guère d'idées personnelles sur la question mais par ce qu'il nous permet de mettre à jour une ambiguïté fondamentale de la notion dans le cadre des études de géographie humaine.

Dans la conclusion de sa monographie (200, pp. 255-258) Jean-Michel Jauze déclare que l'île est un « *minuscule caillou dans l'océan Indien* », un « *modèle* » spécifique de développement basé sur l'autosubsistance et une société solidaire dont le système est à réorganiser. Porté par son élan, il ne craint pas d'affirmer que l'île est un laboratoire :

« De par son contexte physique et humain (insularité, isolement, échelle réduite, faiblesse numérique de la population), ses conditions socio-économiques (société traditionnelle hors du système de plantation, tournée vers l'autosubsistance), son cadre institutionnel (une entité administrative détachée du territoire national), l'île peut être considérée à juste titre comme un laboratoire. C'est un champ d'expérimentations multiples où s'observent rapidement les effets, aussi bien positifs que négatifs, des processus mis en oeuvre par l'action humaine. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que le rapport de faisabilité du projet de lutte contre l'érosion du 8^e FED confirme « la nécessité de considérer l'île comme une unité de gestion intégrée d'un territoire ». »

On se sait d'abord trop que penser d'une telle conclusion. La compréhension se heurte à une espèce de contradiction qu'il y a à affirmer la désorganisation passée de la société rodriguaise, ayant conduit à un désastre écologique majeur, et les capacités d'organisation de la société créole contemporaine, solidaire et suffisamment simple dans ses goûts et ses désirs. À quoi cela rime-t-il de demander simultanément aux Rodriguais de prendre leur destin en main et de se féliciter qu'à l'avenir ils ne soient plus livrés à eux-mêmes ?

Il semble que le géographe oublie toute prudence. Les raisons invoquées, par exemple, le statut politique, ne suffisent pas à imposer l'idée d'un laboratoire. Surtout, la déclaration suivant laquelle les actions se traduisent rapidement en effets positifs ou négatifs, ne tient pas

compte de la nature de l'action ! Pour ce qui est de la lutte contre l'érosion, on ne peut que douter de l'optimisme du géographe. S'il est facile d'obtenir rapidement des effets négatifs il est impossible d'en obtenir de positifs – à moins de tenir pour positif ce qui n'aggrave pas la situation ! Quand Jauze reprend l'idée que c'est une sorte de "développement intégral" qui est adapté à une île comme Rodrigues il n'a donc pas dit le fond de sa pensée. Ce qui est pour le moins regrettable.

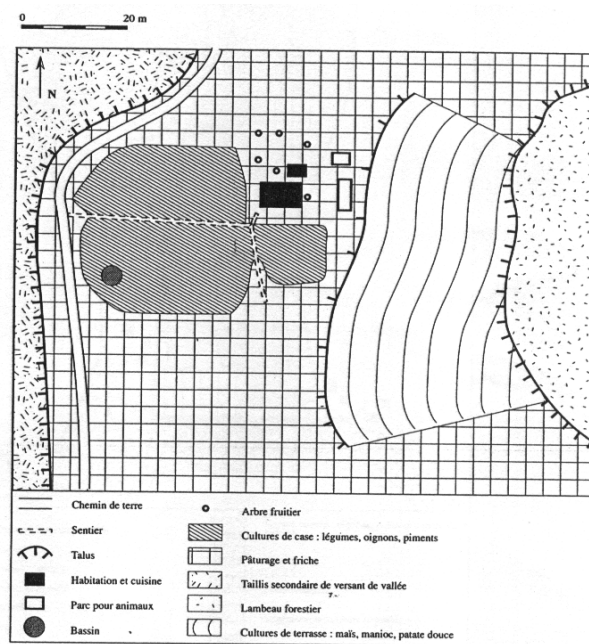
Dans une étude sur les îles de la Méditerranée, Michel Biggi (1992) a précisé les caractéristiques de ce modèle sous-jacent à la plupart des politiques environnementales de l'Union Européenne. Par opposition à la logique productiviste du modèle "néo-fonctionnaliste", il s'agit d'un projet de développement pour lequel :

« (...) on essaie de créer un développement équilibré et en harmonie avec les besoins non seulement économiques, mais aussi culturels et sociaux des populations locales. Ou, plutôt, on choisit un autre modèle économique dans lequel "small is beautiful" et où c'est la population locale qui a l'influence prépondérante dans les choix faits en matière de développement local. Ainsi, au lieu de promouvoir la "croissance accélérée" à tout prix, on pourrait choisir une forme de développement plus lente mais dans laquelle plusieurs secteurs sont développés : tourisme modeste, agriculture (dont biologique), pêche, industrie légère, artisanat, etc. ».

Que signifie la déclaration suivant laquelle Rodrigues en particulier et l'île en général seraient des laboratoires pour le modèle du "développement intégral" ? Ce qui est visé, suivant les dires de Jauze, c'est une réorganisation couplant la reconnaissance du « *potentiel humain* » (p. 256) dans lequel réside la principale richesse de l'île et une assistance technique, pour « *faire disparaître les archaïsmes qui entravent encore la relance économique* » (p. 257) dans les principaux domaines économiques. Ainsi, il est possible d'interpréter l'insistance du géographe sur le fait qu'enfin les insulaires ne seraient plus victimes d'un manque d'intérêt, national et international. L'idée suivant laquelle l'île mérite d'être étudiée pour ne plus être reléguée dans les confins du monde habité (p. 255), le jugement suivant lequel « *les problèmes des Rodriguais viennent du fait que cette île n'a jamais véritablement intéressé personne, si ce n'est épisodiquement, pour les besoins du moment* » (p. 256), l'opinion défendue d'un lien fort entre le sous-développement, la désorganisation des activités et le désintérêt manifesté par les autorités mauriciennes, tout cela reviendrait à dire que le salut de l'île, son « *renouveau* » passe par une forme de développement économique guère différent de celui qui fut tenté, mis à part une plus grande lucidité des insulaires quant aux effets secondaires et aux conséquences lointaines de leurs choix. Sans les déposséder de leurs responsabilités, sans les priver de la détermination des projets qui concernent toutes les

familles, il serait possible de superviser ou de simplement coordonner le “développement intégral” de l’île, d’autant mieux que le modèle privilégie les micro-projets et table sur une amélioration très progressive de la productivité et des profits.

Fig. 19 - Organisation d’une petite exploitation traditionnelle, J.-M. Jauze (200)



D’une manière sensiblement différente mais sans doute convergente, Paul Claval et les partisans d’une géographie culturelle ont amené la question de la reconnaissance par les institutions de la valeur des savoirs vernaculaires.

Le laboratoire du métissage

Nous avons précédemment insisté sur ce point de méthode essentiel à nos yeux pour comprendre comment la concurrence conceptuelle a pu s’organiser depuis une trentaine d’années autour de l’idée pivot d’un espace commun de destin – certains anthropologues préfèrent parler de “créolisation” plutôt que de “métissage”. Suivant l’étymologie, ce dernier terme renvoie à l’ordre biologique ; la créolisation évoquerait en revanche la construction d’une identité plurielle. S’impose néanmoins une conception de l’espace insulaire comme propice à la création d’un peuple. La créolité est ainsi valorisée par les partisans déclarés du multiculturalisme. L’idée d’île-laboratoire est l’idée centrale du multiculturalisme insulaire.

Qu'en penser ? Sont-ce les retrouvailles de l'insularité et de la créolité, de l'ancien et du nouveau concept ?

Ernest Pépin (2002) affirme qu'il est aujourd'hui nécessaire de présenter la créolisation comme le dépassement du mythe des cultures unitaires. Ce mythe serait un fantasme dangereux, reposant sur l'idée d'une élaboration naturelle d'un lien fraternel et sa transformation en identité atavique. En fait, ce mythe ne fortifie pas les populations insulaires. Il ne conduit qu'à une logique d'exclusion, porteuse de violence. La défense de l'identité plurielle passe en revanche par une réflexion sur l'identité. Celle-ci est nécessaire pour reconnaître les apports culturels du métissage invisible, celui qui fonctionne d'abord d'autant mieux qu'il n'est pas perçu, mais qui néanmoins doit prendre conscience de lui-même pour résoudre ses contradictions.

La crise de l'identité métisse est ainsi un thème important de la réflexion géopolitique.

Par exemple, Françoise Vergès (2001) reprend la question de l'abolition de l'esclavage du point de vue des esclaves, les oubliés de l'histoire officielle. Sa réflexion se prolonge en une géopolitique de l'île métisse. Voyons comment elle développe l'exemple de La Réunion, dans le chapitre 5, « Monde créole et République française ».

Le chapitre débute par une présentation critique du « *discours de la fraternité* » (p.195). Vergès affiche une méfiance à l'égard des sentiments humanitaires qui ont alimenté la rhétorique de la départementalisation. La géopolitique de l'île ne fait faire abstraction du contexte mondial de la décolonisation et de la remise en cause générale de l'impérialisme culturel. La persistance de réflexes impérialistes et coloniaux se remarque par le choix de 1665 comme date de la première colonisation par le comité du tricentenaire, et non 1663. L'inauguration de la Grotte des Premiers Français en fait un « *lieu mythique et mythifié où vécurent des Robinsons français* » (p.196). La colonisation de l'île est idéalisée, les liens géographiques sont minimisés :

« *L'île vit dans une fiction. Elle devient un lieu abstrait, coupée de son environnement régional, l'océan Indien, cet espace de rencontre entre les mondes africain, asiatique et arabo-islamique dont elle est aussi issue.* »

L'identité métissée n'est pas reconnue, le créole maintenu dans le "fénoir". La conséquence n'en est pas un oubli de l'histoire mais la confusion intellectuelle. La négation de l'histoire

produit son contraire, sa glorification. La fiction est déréalisante et doublement déceptive pour les Réunionnais dans leur ensemble (p.197) :

« Île édénique ou île abjecte, ces deux images expriment toutes deux le besoin de s'éloigner de la réalité. Chacune repose sur la déception ; l'île n'est ni un paradis, ni une prison mais un territoire sur lequel ont été jetés des groupes de culture, de langue, de religion, de traditions et de coutumes différentes, un territoire dont l'histoire a fait une colonie française. »

Sur le terrain politique, des clans s'affrontent, sorte de gigantomachie opposant Debré, avocat de la francité, au communisme réunionnais, animé par l'esprit révolutionnaire des Lumières. Une partie de la population aspire à une libération quand l'autre est agitée par la crainte de l'abandon de la Mère-Patrie. Le choix de la dépendance est présenté comme réaliste (p.199) :

« La dépendance est justifiée sur le mode du surplus : être associé à une des grandes puissances comme sa lointaine sentinelle. La nouvelle colonisation s'exprime dans le renforcement de la dépendance à la France et de l'imitation de modèles de consommation et de conduites perçus comme "français". »

En parallèle, se répand le discours culpabilisant de la psychiatrie, pas si éloigné du fantasme des tares insulaires. La Réunion serait malade. Elle devrait avant tout lutter contre la folie, l'alcoolisme, les angoisses ancestrales. Assistance, politique de santé, scolarisation, la modernité triomphe mais avec l'aggravation de la dépendance du fait de cette politique de départementalisation. L'île devient autre. Elle cesse d'être une île quand l'histoire s'accélère et les solidarités se défont (B. Croisier, P. Vergès : 1993). Les paysages sont rapidement méconnaissables (F. Vergès, 2001 :p. 201) :

« Désormais bétonnée, couverte d'immenses supermarchés, et dotées d'infrastructures extrêmement modernes, l'île alternativement vue jusqu'alors comme sauvage ou paradisiaque prend des allures de banlieue sous les tropiques. »

Depuis peu le débat tend à s'apaiser. Les instances démocratiques remplissent un rôle positif. Des positions à l'hystérie de la francité. On assiste à une résurgence des identités culturelles. L'ethnicisation "tamoule" défend ses droits contre l'identité "malbar" (p. 202) passablement fictive ou artificielle. L'ébranlement de l'image de "paradis racial" se remarque au développement d'une xénophobie réactive chez les "Kafs", ce qui n'est pas une chose bonne en soi mais doit être interpréter plus comme le symptôme d'un malaise que comme un accès pathologique. En parallèle, les insulaires se replient sur leur "chez soi", sur la sphère privée (p.203) :

« Ce n'est même plus l'île qui représente l'espace social , mais le village, le quartier, la rue. L'horizon se rétrécit pendant que les avions se succèdent et que les biens de consommation s'accumulent. »

Les vagues d'immigration changent le visage pluri-ethnique de l'île. On découvre ici et là, sur des murs vandalisés, des propos xénophobes envers les Comoriens. Les "Zoreils" changent de statut pour une frange notable de la population, apparaissant comme répandant le modèle de vie "globalisée et nivelant", modèle qui est le « *dernier avatar des idéaux de la colonisation, réduits à "médiocrité et vulgarité aux colonies"* ». (p. 203)

Un héritage commun, des conditions de vie hétérogènes : la Réunion est divisée. Égalitarisme républicain, aspiration à l'identité : l'île poursuit sa recherche de justice sociale. Le plus regrettable est sans doute le maintien des Kafs dans une situation discriminatoire. L'importance de la langue créole a pourtant été réaffirmée. On doit noter la survivance obstinée d'une littérature vernaculaire malgré la marginalisation effectuée par la francité. En famille, les proverbes sont toujours colportés ; la musique est un vecteur culturel, avec le maloya comme rythme insulaire. Mais les défenses identitaires sont prises dans les flux et reflux des identifications. Pour des jeunes, l'esclave marron, Sitarane, est un "primitive rebel".

Dans cette situation passablement confuse, la réparation symbolique de la loi Taubira-Delannon est un exemple à concrétiser (p. 208) :

« En aspirant à instaurer un univers délivré de tout antagonisme, les abolitionnistes n'ont pas perçu la force des rapports d'exclusion et, de ce fait, n'ont pu contribuer pleinement à l'élaboration d'une démocratie où les conflits se résolvent dans la négociation et pas seulement au nom de critères moraux. »

Nous osons maintenant une première conclusion. Philosophiquement c'est donc l'idée existentialiste de reprise plus que celle de dépassement qui soutient l'ensemble de ce discours géopolitique. Or, par définition le laboratoire est le lieu de la production du même, de la reproduction pas celui de la transformation radicale. L'"île-laboratoire" est donc une expression des plus délicate à manier. Celui qui l'emploie semble dire que l'île peut en fin devenir un laboratoire car il aurait dû l'être depuis des décennies voire des siècles !

Poursuivons un peu plus loin l'analyse. Il faut en effet noter que l'ambiguïté de l'île-laboratoire a été relevée par les spécialistes de la géopolitique. Ainsi, dans un paragraphe consacré au poids des images insulaires « *entre faiblesse (et doute) ou force (et certitude)* », Paul François Martinez (2002) rattache les mentalités isolationnistes de la peur insulaire du dehors ("déor" en créole). Il revient alors sur le mythe de l'âge d'or, particulièrement

séduisant pour une île comme la Réunion si souvent présentée comme un éden originel. Culturaliste pour l'une et naturaliste pour l'autre, les deux représentations de l'île édenique sont à rapprocher de l'idée franchement idéologique de l'île comme "laboratoire social".

« Autre préoccupation pour l'avenir, c'est la multiplicité des représentations négatives que l'île s'inflige, démobilisatrices ou inhibitrices. Les représentations sont souvent centrées sur l'insularité. Elle est une réalité mais la perception de l'isolement est une représentation à relativiser selon l'histoire des relations avec l'extérieur, la psychologie des individus et des groupes. »

D'une manière réductrice, l'île est assimilée à une tortue, vieille tortue sur laquelle pèse le poids d'une carapace devenue trop lourde. C'est encore un pot de terre menacé par des pots de fer. Ou bien un enfant qui nécessite les soins de sa mère. Toutes ces images viennent troubler le regard, au moment même où l'esprit s'efforce de résister au réductionnisme :

« Pour certains, l'île (laboratoire d'écologie scientifique, de la biodiversité), devient laboratoire social, espèce de monde en réduction dont on maîtriserait tous les paramètres. Évidemment, les faits sociaux ne sont pas réductibles aux faits naturels ! Ils sont autrement plus complexes, n'obéissent pas à des pseudo-déterminations. Même inconséquente, faute d'aménagement rationnel du temps et de l'espace, la vie sociale insulaire n'a rien à voir avec la lutte pour la survie (avec le grouillement de rats pris dans la nasse, la loi de la jungle...). Cette vision naturaliste fait que l'île est souvent représentée comme petit pot de terre vulnérable. Elle serait incapable de se prendre en charge, de se défendre, de réagir face à un monde extérieur hostile, incompréhensible, peuplé de pots de fer géants (l'Europe, l'Afrique du Sud, la mondialisation) d'où la peur de voir le cordon ombilical avec la France se déchirer. Elle est la Mère Patrie. On réclame d'elle la protection car l'île est en retard (comme une tortue, elle porte le poids du passé) ; car le libéralisme de la globalisation, c'est la loi du plus fort qui s'exerce sur le plus faible. On aspire à la préférence régionale (tout en craignant d'un autre côté d'indisposer la mère patrie à trop se prévaloir de spécificités). L'anti-modèle, à cet égard, est la Corse. »

Même s'il ne note pas que l'image du petit pot de terre sert à théâtraliser l'idée existentielle de reprise, Martinez note ainsi que l'idée de laboratoire avancée dans un premier temps pour mobiliser les énergies se retourne et prend sens dans un discours politique démobilisateur. L'île du laboratoire social est moins menacée par les catastrophes annoncées que par le catastrophisme sapant la volonté de réagir, l'aspiration au changement.

Les propos de Françoise Vergès sur le laboratoire du métissage et l'apprentissage de l'autonomie actualisent un vieux débat sur l'assimilation et l'intégration. Dans le contexte de départementalisation le sort des îles d'outremer comme la Martinique ou La Réunion ont fait l'objet d'âpres discussions. L'assimilation des codes culturels français devait-elle conduire les

peuples des îles à s'intégrer à la culture française en s'affirmant dans sa singularité ou bien à s'y assimiler au risque de s'y dissoudre ? La question était non seulement celle de l'émergence de la citoyenneté féminine et du développement économique, mais également celle de la construction d'un espace politique propre (C. de Vassoigne, 1997). La "créolisation" de l'espace public devenait un enjeu capital.

Avec une cinquantaine d'années de recul, le "laboratoire" a subi une sorte de déplacement. Gilles Gauvin (1997) le montre pour le Parti Communiste Réunionnais. Suivant les déclarations de ses leaders, le P.C.R. devait être un laboratoire autonome du communisme international. En réalité, il s'est révélé être un bon observatoire pour l'étude des cultures politiques de l'île dans le contexte de la fin de la confiscation des pouvoirs par les grands planteurs. Ceci à deux niveaux :

- - comme création d'un discours revendicatif, se chargeant de la défense pragmatique des intérêts des classes populaires (la préférence régionale contre la suprématie blanche)
- - comme poursuite d'une tradition paternaliste, "léniniste", avec la construction d'une figure charismatique, en l'occurrence celle de Paul Vergès, voulant « *faire éclater l'inadaptation de l'intégration* » ou, de manière plus compréhensible, désireux d'être à l'avant-garde de la revanche mondiale des opprimés sur les pouvoirs occidentaux.

L'île est en effet un remarquable laboratoire du politique qui nous permet de mesurer les conséquences à moyen terme de l'instauration d'une démocratie limitée, de la permanence de rapports de forces hérités, de la difficulté à traduire en acte le désir commun d'une société plus équitable. Reprenant de manière critique le propos d'Anne-Marie Le Pourhiet (1997) dans l'Avant-propos de l'ouvrage *1946-1996. Cinquante ans de départementalisation outre-mer.*, Justin Daniel met en garde contre une naïveté feinte qui deviendrait une vraie naïveté ! Cette mise en garde sonne comme un avertissement méthodologique et un plaidoyer pour le renforcement de l'esprit relativiste. D'une part, le volontarisme juridique apparaît comme utopique (J. Daniel, 1997 : p. 21) même si le constat d'une absence d'assimilation juridique peut être maintenu. D'autre part, la personnification abusive de l'île cause une sorte de réification des rapports humains et gomme la complexité des problèmes socio-politiques (J. Daniel, 1997 : p. 22) malgré les protestations vertueuses. L'instrumentalisation d'un discours produit au nom du peuple et de son identité n'est pas clairement dénoncée et ne semble pas pouvoir l'être. Ce serait là une seconde conclusion importante de cette analyse des discours de l'île-laboratoire.

Les modèles insulaires

L'idée de laboratoire insulaire conjouidrait une aspiration et une passion, une sorte d'activisme (le mythe de la reprise) et une souffrance (le soupçon de l'impuissance du politique à modifier l'histoire). Nos deux conclusions ne s'imposent sans doute pas immédiatement. Vu la difficulté de la question qui se révèle à nous, il peut être utile de continuer à mettre en perspective certains discours. Puisqu'elles apparaissent centrales nous retenons l'idée politique d'île-laboratoire du développement durable, et celle d'île-laboratoire de la coopération Nord-Sud.

Trois arguments nous apparaissent nécessaires pour asseoir une généralisation de nos idées et renforcer notre dénégation de l'idée contraire suivant laquelle les îles sont révélatrices de phénomènes qui marquent l'ensemble des pays. D'une part, l'exemplarité des petites îles ne va pas de soi si leur souveraineté est illusoire. D'autre part, le désir des intellectuels de découvrir des observatoires politiques est suffisamment fort pour susciter une illusion. Enfin, l'idée même d'"île-laboratoire" semble liée à une pensée par trop unidimensionnelle (A. Jacquard, 2004).

D'abord, avec un exemple, celui des Seychelles, nous pouvons illustrer le problème de l'organisation politique pour les petites îles et archipels. Ce P.E.I. peut en effet être donné en exemple, pour son choix de développement touristique dans la niche du haut de gamme, mais aussi pour ses "coutumes" politiques, s'apparentant à des formes d'autocratie. Derrière une façade de gouvernance paisible, le pouvoir use de la force, avec ses quelques nervis et hommes de main. Accaparées les fonctions publiques sont devenues des prébendes. Le maintien au pouvoir du même clan a produit une profonde scission de l'opinion publique. Si les Seychelles sont aujourd'hui un modèle, c'est d'abord celui de la difficulté à faire vivre le multipartisme en un lieu où tout le monde se connaît. L'archipel apparaît comme un démenti de l'idée républicaine portée par Jean-Jacques Rousseau⁷⁸. Contre l'idéal rousseauiste de la petite république, on peut faire remarquer que, de fait, la personnalisation des enjeux politiques agit au sein de l'État comme des ferments de conflit. Aux Seychelles, le paternalisme n'est pas une métaphore. Une vingtaine d'hommes suffit pour réussir un coup

⁷⁸ Selon le philosophe, le meilleur État est nécessairement un petit État, nous dirions un micro-État, une ville-État. La Corse, par exemple, serait un territoire politique idoine. L'idée est que doit s'opérer une sorte de dilution des responsabilités dans un État où l'anonymat est la règle en raison du nombre des hommes.

d'état ! Comment ne pas avoir peur d'un renversement quand on est à la tête du pays ? Comment ne pas l'espérer quand on est dans l'opposition ? Le pays semble en deçà du seuil de la survie politique à long terme. Sa souveraineté est marquée par cette instabilité et, en amont, le problème de la taille de l'Etat.

Ensuite, une remarque sur l'idéal humaniste de la coopération universelle s'impose. Cet idéal suppose que l'être humain est naturellement altruiste, même s'il manifeste des tendances asociales. La sympathie est universelle. L'humanité développe ses dispositions par l'aide que chacun reçoit de l'ensemble de la société, à commencer par les impulsions qu'il reçoit, impulsions passives (celle des modèles à imiter) et actives (comme les ordres et même les menaces que les individus reçoivent de leur entourage). Suivant cette anthropologie basique, la science est le levier puissant qui permet l'exacte coopération des énergies, la résolution définitive du conflit des intérêts particuliers. Et l'universalité est incarnée par l'Université. L'université est, en quelque sorte, une île de la science. C'est un centre de rayonnement culturel, un lieu d'expérimentation, voire un foyer du progrès social. On comprend qu'elle puisse être le lieu d'une illusion concernant l'île-laboratoire dès lors que les chercheurs se conçoivent comme des sortes d'insulaires, des fonctionnaires coupés de la société par leur activité de recherche mais reliée à elle par la production d'un savoir utile de multiples manières.

Enfin, une interrogation sur l'idée même de modèle ou d'utopie est possible. Comment se fait-il qu'on ne voit pas que certaines îles qui se désignent comme des laboratoires ne sont sans doute pas davantage des modèles que l'île W de Georges Perec ? Avec Albert Jacquard (2004) il convient de coupler une dénonciation de la tendance à mercatoriser l'espace et à endosser une pensée unidimensionnelle. Si l'on y prend garde, on voit certaines îles se transformer en viviers d'athlètes, se couvrir de stades et de gymnases. L'idée d'île-laboratoire est-ce autre chose qu'une médaille ou qu'un lot de consolation pour des peuples qui sont plutôt les perdants de la compétition mondiale ?

De quelle leçon politique et géographique les îles sont-elles aujourd'hui porteuses ? Que nous révèlent-elles vraiment des possibilités d'évolution des espaces et des sociétés ?

Étant à la fois ouverture au monde et fermeture sur un territoire approprié, résistantes au changement et très fragiles, de par leur milieu, les îles semblent surtout révélatrices des difficultés dans lesquelles les sociétés humaines se débattent pour maintenir durablement une

sorte d'équilibre. Leur leçon serait alors une leçon de prudence politique, voire une leçon qui résonne comme une mise en garde à l'égard de l'intervention de pouvoirs extérieurs, même et surtout scientifiques.

Du fait de la prétention des continentaux à vouloir imposer leur mode de vie, les îles seraient les laboratoires de la coopération. On peut discuter de la cause de la disparition des genres de vie. Celle-ci fut peut-être moins causée par les normes imposées de l'extérieur (avec ces agents que sont les instituteurs, douaniers, administrateurs et autres fonctionnaires) que par les images d'un autre mode de vie, diffusée par les médias et les récits des migrants de retour au pays. Il semble néanmoins indiscutable à certains géographes que le monde de l'île a sa logique propre. Par exemple, Françoise Péron (1993) met systématiquement en garde contre l'intervention des continentaux dans les affaires insulaires. Dans son ouvrage *Des îles et des Hommes* qui reprend en la vulgarisant une thèse de doctorat d'État soutenue en 1990, intitulée *Essai de géographie humaine sur le milieu insulaire, l'exemple d'Ouessant et des petites îles de l'Ouest français*, elle souligne que (p. 234) :

« Les îles apprennent [...] les limites des politiques d'intervention imposées de l'extérieur. À la fois résistantes et extrêmement fragiles, les actions de protection ou de soutien y sont toujours très délicates à mener et à réussir. Il n'y a de solutions toutes faites à l'aménagement et à la revitalisation des îles. »

Quant au tourisme et aux conséquences qu'il implique sur ces milieux, le professionnel des îles évoque une coopération en amont (pour décider des montages financiers) et non en aval (pour décider des projets eux-mêmes).

L'idée d'un savoir géographique vernaculaire des îliens est ainsi défendue sans grande nuance : les conflits de personnes agitant le microcosme politique sont passés sous silence. Certes les îliens sont ceux qui connaissent le mieux leur île, parce qu'il s'agit de leur horizon. Mais il leur manque la vue surplombante et, presque toujours, le savoir objectif, celui des processus invisibles qui sont à l'œuvre et dont l'origine est le plus souvent extérieur au monde de l'île ou bien celui des mécanismes qui jouent à partir du franchissement de seuils impossibles à déterminer empiriquement, à moins qu'il ne soit trop tard. Ce qui est finalement occulté est la nécessité d'une politique efficace de l'environnement, dont l'application serait contrôlée par les spécialistes des milieux écologiques et sanctionnée par des pouvoirs publics, les seuls à être, par définition, neutres car étrangers.

Sur l'île, à en croire les îliens, la prévention est nécessaire, pas la répression. Les automobilistes ne disent pas autre chose quant à l'application du code de la route. Les

chasseurs quant au droit de la chasse. Et tous les *lobbies*, pour peu qu'ils décident de défendre leurs intérêts immédiats avec quelque ruse.

Les îles plus grandes et plus riches que les îlots du Ponant peuvent maintenant servir d'exemple pour discuter l'idée même d'un modèle insulaire. Dans sa conclusion à « Singapour, quelques problèmes d'une ville-État », Jean Tricard expose trois éléments de réflexion qui lui font conclure à l'existence d'un modèle singapourien (p. 412) :

« Concluons donc... Les principaux caractères originaux de Singapour sont :

1. *L'exiguïté de son territoire, qui en fait un micro-état, plus étendu que Monaco, mais moins qu'Andorre ou le Lichtenstein.*
 2. *Sa forte population, qui en fait une grande ville.*
 3. *Sa totale indépendance : Singapour n'appartient à aucune organisation régionale, ni politique, ni économique.*
 4. *La volonté de sauvegarder le futur, malgré la forte densité de population, dans un milieu fragile, a fait adopter une politique extrêmement stricte de lutte contre les divers types de dégradation, qui interdit de maculer les murs avec des inscriptions, de jeter à terre du chewing-gum, d'utiliser des drogues. De récentes condamnations, frappant notamment des américains, ont alimenté la presse internationale. Elles conditionnent un développement durable.*
 5. *Son niveau élevé de développement, égal à celui des pays industrialisés, qui lui permet de rechercher des solutions techniques originales aux problèmes spécifiques que pose l'application à un milieu chaud et humide des pratiques mises au point dans des pays de même niveau technique, mais au climat tempéré.*
- Singapour peut ainsi devenir un "modèle" pour les pays des régions intertropicales lorsqu'ils atteindront le même niveau de développement. Singapour est un exemple, actuellement unique, de ville-état insulaire intertropicale. »*

Remarquons que pour le géographe il y a un paradoxe immédiat quant à ce "modèle", puisqu'il est tout à fait exemplaire mais « *unique* », hors normes !

Le troisième point l'oppose à l'ensemble des autres îles qui assurent leur indépendance par le biais d'alliances contractées envers des puissances régionales ou mondiales. Le cinquième est celui qui correspond le plus à l'idée qu'on se fait ordinairement d'une île-laboratoire. Tricard insiste sur la recherche visant l'adaptation de solutions techniques aux contraintes spécifiques du milieu intertropical. Ainsi, pour résoudre les problèmes de l'alimentation en eau potable, les ingénieurs ont testé de multiples solutions et préconisé une batterie de mesure, pour capter et conserver la ressource (comme l'illustre l'importance des réservoirs sur la carte de

l'occupation des sols) mais aussi pour la traiter et en améliorer suffisamment la qualité. Par exemple, ils ont eu l'idée de coupler la pisciculture avec la lutte contre l'eutrophisation, qui génère un développement surabondant d'algues dans les réservoirs (p. 407). Traiter l'eau non par des produits chimiques mais par la nature, en produisant des poissons appréciés des consommateurs locaux ! La solution apparaît idéale. Enfin, le quatrième point revient sur l'idée de modèle politique au sens large du terme. Tricard s'engage personnellement lorsqu'il pose la discipline exigée par les pouvoirs comme la condition sociale du développement durable⁷⁹.

Si l'idée de modèle insulaire est plus que jamais d'actualité, en revanche l'idée d'île-laboratoire nous semble bien trop ambiguë pour s'inscrire dans une réflexion géographique, y compris une analyse de géopolitique. L'insularité ne fonctionne guère comme grossissement "naturel" des évolutions sociétales, des comportements et des mentalités. Les faits démentent l'historicisme. L'île n'est pas une terre où les plats sont servis deux fois.

Transition

Dans l'ensemble de cette partie, plusieurs remarques concordantes ont été dégagées. La prudence s'impose néanmoins et il est sans doute prématuré de dresser un bilan définitif. Quel sera dans les années à venir le destin de l'idée d'insularité ? L'idée se maintiendra-t-elle tant bien que mal, résistant à la concurrence de l'idée de la créolité ? Le déclin se confirmera-t-il ? Quelque chose apparaît néanmoins irréversible. Il ne semble plus possible de penser l'insularité comme un climat politique. En effet, l'insularité ne cause ni genres de vie, ni communauté de destin. Et le fait d'invoquer une cause faible, intermittente ou même aléatoire n'apporte aucun des bénéfices attachés à l'adoption du paradigme de mécanisme psychologique pour renforcer l'explication et tendre à la compréhension des sociétés

⁷⁹ On aimerait lui donner tort en proposant des contre-exemples d'îles où règne une grande permissivité, où les tags abondent, de même que les dépôts d'ordure qui sont quasiment partout, au cœur de la ville comme au cœur des cirques, voire sur le bord de la mer. Mais l'exemple d'une île ainsi souillée par une population inattentive à son environnement immédiat et néanmoins sur la voie du développement durable n'existe pas ou pas encore. Les réflexes de prestige et les nouvelles habitudes consuméristes sont trop fortes sur une île comme La Réunion. Pourquoi se soucier des autres ? Pourquoi se soucier des tympanes de ses enfants ? Donnez à un Mafatais les moyens d'acheter un matériel de sonorisation performant et vous entendrez sa musique du haut du piton Maïdo. Financez avec des fonds municipaux un spectacle pour les jeunes et le quartier tout entier sera submergé par les décibels. Où est-elle, cette île-laboratoire de la "transition écologique" ? En quel lieu, ici-bas, les contradictions se résolvent-elles d'elles-mêmes ?

insulaires. Penser l'insularité comme un ensemble de contraintes qui ne génèrent pas nécessairement des effets mais obéissent à des mécanismes, dans l'ordre économique mais également dans l'ordre social en un sens plus étendu, voilà ce qui semble caractériser la pensée géographique des dernières décennies.

Précisons une dernière fois l'opposition d'une pensée nomologique classique et d'une pensée qui mise sur le dégagement de mécanismes. Les deux se rejoignent quant à leur positivité (refus de l'anthropomorphisme, remplacement de la pensée finaliste par une pensée qui accorde la plus grande importance à la construction du fait par l'opération de la mesure). La pensée mécaniste a pour propre d'inscrire dans le réel un principe d'incertitude, puisque les conditions initiales sont considérées comme déterminantes et chaotiques. Elle a aussi pour propre d'envisager des situations dominées par le dualisme : un même mécanisme (le renforcement la surveillance des frontières par exemple) peut mener à un effet (la fermeture du territoire à certains biens ou à certains individus) ou à

montrer cela, nous nous appuyerons sur l'étude classique d'Yves Lacoste sur la *Géographie du sous-développement* (1965).

Dans cet ouvrage, Lacoste insiste sur le caractère insaisissable de la notion de sous-développement et prône une approche proprement géographique du problème (chapitres 1 et 2). Il ne veut pas d'une notion « *qui serait partout et nulle part* » (p. 41). Sur ce point le propos est même très incisif : ce qu'il s'agit de refuser est le recours à l'allégorie d'un combat du bien contre le mal, d'un centre dominateur et d'une périphérie dominée qui l'entoure. Ce manichéisme spatial ne vaut à aucune échelle ! Il ne rend pas compte des rapports de force réels. C'est à l'échelle de l'État que le sous-développement est une réalité globale, qui vaut comme situation complexe transcrivant un mécanisme. Les tiers-mondistes ne tiennent compte ni des échelles ni des mécanismes. Leur hâte leur fait chercher des causes. Et ils en trouvent, singulièrement des causes morales. Plus prudent, le géographe s'efforce de tenir ensemble des facteurs habituellement isolés par les recherches disciplinaires (comme la démographie, l'état sanitaire de la population, les productions industrielles, etc l'effet contraire (la création de filières clandestines de passeurs et la multiplication de la contrebande).

Plus un système géographique est marqué par la clôture, comme peuvent l'être les îles à certaines époques, d'un certain point de vue, et plus ces propriétés du mécanisme sont remarquables. La sensibilité aux conditions initiales des systèmes fermés est sans doute la

raison de l'insistance si forte des géographes des îles sur l'histoire événementielle (C. Huetz de Lempis, F. Doumenge, J.-L. Guébourg). Nous voudrions ajouter que les grandes îles sont également concernées, à leur échelle. Par rapport aux grandes aires économiques et culturelles, ce sont elles qui incarnent la singularité, non en raison d'une insularité mythique mais d'une sensibilité particulière aux conditions initiales. Pour.) et de construire sa définition du sous-développement qui démarque bien cette situation des simples retards de développement pouvant affecter certaines régions. Distingué de ses symptômes (les 14 caractères classiquement reconnus, p. 50) sous-développement apparaît alors comme une modernisation qui appauvrit la population (p. 52). Évoquant une « *question méthodique* », Lacoste note qu'il est à la recherche non de simples causes expliquant un contraste mais de « *causes et conséquences de l'évolution de la situation* » (p. 55) ; nous traduisons : de mécanismes !

Et c'est le Japon qui est sans doute pour lui l'État qui rend manifeste ce mécanisme du sous-développement, en montrant comment, quand certaines conditions initiales sont réunies, un pays peut se moderniser à son tour sans devenir un pays sous-développé de plus ! Au chapitre 10, qui fournit en guise de conclusion une grille de lecture de la carte du tiers-monde, Lacoste observe que le Japon remplit deux conditions à la fin du XIX^{ème} siècle, une structure foncière basée sur la propriété privée qui est l'héritage du passé féodal de l'archipel et l'existence d'une bourgeoisie (classe elle aussi liée à la féodalité) même si cette classe est peu nombreuse au début de l'ère Meiji. La réunion de ces deux conditions initiales est à la base de la puissance de son industrialisation. Les crises agraires et du monde paysan, les problèmes démographiques et l'urbanisation incontrôlée créèrent une situation ressemblant provisoirement à un sous-développement. Mais le maintien du développement à un rythme élevé sortit en quelques années le pays de la misère et lui assura même assez rapidement une suprématie industrielle dans certains domaines. Soulignant la singularité japonaise, « *premier pays "développé" dont le peuplement n'est pas européen* », qui dépasse même son modèle, la Grande-Bretagne, Lacoste conclut en ces termes (p. 272) :

« *L'analyse du cas japonais, après celle des structures du féodalisme européen, vient renforcer une constatation historique et géographique majeure : les pays qui forment ce qu'aujourd'hui on appelle le Tiers-Monde correspondant à l'expansion spatiale des modes de production dits "asiatiques", ce sont des pays qui n'ont pas connu le régime juridique d'appropriation privée de la terre, des pays où le mode de production féodal ne s'est pas implanté* ».

Que cette analyse du Tiers-Monde ait été reprise par les spécialistes et critiquée nous importe peu dans le cadre de cette étude ! Ce qui nous semble tout à fait remarquable est le type même

de démarche géographique : la recherche de processus à l'échelle appropriée et de mécanismes conçus non comme causes atemporelles d'un état de fait mais comme déterminants de l'évolution d'une situation donnée.

Dans son pamphlet philosophique contre l'historicisme, Karl Popper (1956) note qu'il ne suffit pas de qualifier une situation de dynamique si l'on reste prisonnier d'un cadre de pensée déterministe et statique dans ses principes. L'étude des mécanismes serait pour le géographe des îles le retournement de l'esprit historiciste, naturaliste ou utopiste, hérité du XIX^{ème} siècle.

Comment le géographe a-t-il conçu l'île à partir du moment où il a adopté un point de vue plus "dynamique", volontiers critique à l'égard de l'évolutionnisme ? Comment l'idée d'espace insulaire a-t-elle été maniée et remaniée ?

III L'espace insulaire appréhendé comme espace symbolique

L'espace symbolique et le territoire de la géographie humaine sont une seule et même chose. Il s'agit du lieu compris espace du lien, auquel certains géographes portent une attention quasi exclusive.

A l'aide d'une étude des diverses problématiques centrées sur la charge symbolique des lieux, peut s'opérer une reprise générale de l'idée de territoire insulaire. On doit préciser la nature de l'enquête géographique afin de voir si les difficultés rencontrées par le géographe des îles lors de son enquête spécifique sont contournées ou dépassées.

Arrivée de Colon à "Hyspana" (éd. Latine de 1493) in J.-Y. Boriaud (1992)



Comment ne pas voir que l'idée de territoire correspond dans la plupart des discours à un type de relativisme prononcé ? Mais, en tant que cadre théorique, le relativisme a des limites discutables, nous l'avons noté dès

l'introduction. Quel est exactement le relativisme des penseurs du territoire insulaire ? Jusqu'où va-t-il ? Nous essayerons de montrer que, méthodologiquement parlant, l'idée de vécu pousse le géographe à dépasser les L'appropriation de l'espace insulaire par le géographe est d'abord le fait du cartographe, comme nous l'avons en première partie. Mais s'il est un des premiers à avoir parcouru cet espace, il n'est pas le véritable "inventeur" du territoire insulaire. Les cartes mentales parfois réalisées par les indigènes à la demande des Européens en témoignent. De plus, comme à La Réunion ou à Madagascar, l'intérieur de l'île a souvent fait l'objet d'une appropriation plus tardive. Les Marrons et chasseurs d'esclave sont également des inventeurs du territoire insulaire. De cette découverte par étapes et en quelque sorte toujours inachevée, le territoire gagne une charge de mystère.

L'ensemble des enquêtes qui peuvent être considérées comme traditionnelles – en plus de la levée des cartes et de la description de parcours, l'analyse paysagère et la construction de typologies – ont récemment donné lieu à de profonds remaniements, parfois à d'étonnants prolongements visant précisément à restituer le point de vue des individus et les représentations traditionnelles. Il ne serait donc pas exagéré de parler de réinventions ou de redécouvertes de cet espace par les géographes qui se sont spécialisés dans l'étude du monde insulaire.

Si l'on cherche des frontières naturelles mais qu'on n'en trouve pas quand en revanche abondent les barrières psychologiques ; si l'on pense découvrir des genres de vie et trouve des modes de vie assez peu adaptés aux contraintes des milieux, l'idée de cadre régional apparaît peu pertinente et la notion de territoire, plus malléable, tend à s'imposer... même si, au final, elle reste assez ambiguë.

limites du relativisme scientifique ordinaire : même appuyée sur une posture philosophique qui se présente comme rigoureuse, elle a un effet qui dépasse les vœux de rénovation de la discipline portés par ses promoteurs, en faisant verser le relativisme cognitif dans une sorte de nihilisme méthodologique !

La question du territoire insulaire

D'emblée, une précision s'impose sur le "vécu", que nous pouvons étayer avec l'exemple de la climatologie. Sans données fiables et renouvelées, le géographe est sans doute mis dans l'incapacité de produire sa propre enquête. Mais dans le cadre du traitement d'une

problématique spatiale, son travail ne se réduit aucunement à l'exploitation d'informations fournies par les autres sciences.

Géologie, géomorphologie, biologie ou climatologie sont les auxiliaires de la géographie humaine en tant que discipline prenant en compte les caractéristiques écologiques des territoires. Or le géographe ne peut se contenter des données mises à sa disposition. Ce qu'il lui faut, d'après Gisèle Escourrou, c'est par exemple une « *climatologie au service de l'homme* », une « *météorologie vécue* » (G. Escourrou, 1991) : une science de l'espace concret. Car la température reste pour tous une connaissance intuitive, subjective. Et les êtres humains sont surtout sensibles à la combinaison des phénomènes (une température assez constante pour le thermomètre peut être couplée aux effets, réguliers ou irréguliers, du vent et à ceux de la pluie, qui très souvent est capricieuse, donnant de multiples vécus). D'où la nécessité d'améliorer les relevés (avec des nouveaux instruments pour tenir compte des variations rapides de température, de la composante horizontale des vents *etc.*) mais encore leur délicate exploitation dans le cadre des études de terrain. Même concentrée sur les phénomènes locaux, la géographie du climat n'est pas la simple synthèse d'informations collectées de manière systématique. Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas seulement l'étude des mécanismes climatiques à l'origine de la grande diversité des micro-climats pour un archipel ou une île. Théoriquement, l'étude des « *paysages climatiques* » (G. Cabaussel, 1984) est une tâche infinie. Et, ce n'est certainement pas la production d'indices climatiques à la seule fin de produire des cartes⁸⁰ ...

Dans le cadre d'une science humaine soucieuse d'applications, c'est un savoir qui se construit autour d'une problématique périodiquement retravaillée. Les questions sont premières : comment citadins et urbains appréhendent-ils le climat sur l'ensemble du territoire insulaire, quels phénomènes sont jugés particulièrement pénibles, quelles habitudes collectives résultent du climat vécu ? *etc.* On comprend que le géographe doit avoir une démarche originale rendant compte de faits qui échappent aux investigations des autres scientifiques. Les îles tropicales, par exemple, sont assez régulièrement touchées par des cyclones dont les effets

⁸⁰ Cette *météorologie vécue* s'oppose frontalement à une démarche basée sur des indices, comme les trois indices K, THI et \bar{U} respectivement du refroidissement éolien, des classes thermo-hygrométriques et des types hygrométriques. En revanche, pour Jean-Pierre Besancenot (1986) promoteur d'une mise système de ces indices, la tâche de la bioclimatologie est de préciser la valeur d'agrément objective des sites, ce qui suppose un travail à grande échelle de classification des lieux. L'enjeu est de rectifier des appréciations hâtives, dans le cas de la climatologie touristique, ou euopéocentriques, pour tenir compte d'une survalorisation de l'ensoleillement, dans le cas d'une bioclimatologie plus générale étudiant les contraintes sur l'habitat.

calamiteux se font sentir diversement. De simples tempêtes peuvent avoir localement des effets aussi désastreux que des cyclones. L'activité économique est perturbée : pêche et agriculture sont affectées, les coûteuses et indispensables infrastructures urbaines sont parfois détériorées. Plus généralement, les sols sont emportés, les peuplements végétaux et animaux sont profondément affectés. Les îles basses sont victimes d'ondes de tempêtes comparables par leurs effets aux tsunamis. L'édifice récifal est attaqué, le platier est dévasté, les plages et dunes sont emportées. Les îles hautes reçoivent le choc cyclonique sous forme des pluies de convection, déluge causant de multiples dégâts des vallées d'altitude au lagon, et des vents puissants déracinant les arbres, éprouvant la nature et les hommes (F. Doumenge, 1984). Couplée à des recherches historiques, l'enquête géographique s'interroge alors sur la « *viabilité des petites îles* », partant de l'observation couplée qu'un grand nombre d'îles sont dépourvues d'habitat permanent et que les populations développent localement nombre de stratégies de défense. Des foyers de civilisation dynamiques peuvent-ils se constituer ou les îles sont-elles condamnées à rester de simples relais de peuplement plus ou moins permanents ? Comment des populations insulaires vivent-elles dans une zone climatique marquée par des météores dont l'ampleur est parfois exceptionnelle ?

De manière générale, il semble bien que, pour rendre compte de la géographicit  des  les, les chercheurs aient tous dirig  leurs efforts dans le m me sens : produire des connaissances rendant compte de la particularit  des conditions physiques mais aussi et surtout de la particularit  de leurs interactions avec les modes de vie sur l' le. Dans le cadre d'une d marche scientifique, la question de la viabilit  du territoire insulaire n'est pas celle de la d termination des  les objectivement habitables, car toutes ou presque le sont   condition d' tre ravitaill es. C'est celle de l'habitabilit  au quotidien, qui a une composante sociale essentielle.   cet  gard, il est notable que les g ographes insistent d'une part sur les ph nom nes syst miques, les r troactions m me peu visibles – par exemple, une  tude peut montrer comment localement les micro-climats de l' le  voluent en fonction des actions humaines – et d'autre part sur l' trange d couplage qui peut localement s'observer entre ce qui est donn  objectivement et ce qui est effectivement consid r  comme contraignant par les insulaires – en restant sur l'exemple des ph nom nes climatiques, comment des populations insulaires mettent en culture certaines terres quand les conditions de temp rature, d'ensoleillement ou de pr cipitations ne sont pas objectivement favorables. Contrairement   l'approche g ographique classique, non seulement les choix mais  galement la perception des

insulaire est considérée par hypothèse voire par principe comme singulière. Certaines populations insulaires attendent les tempêtes et cyclones sans appréhension aucune, comptant sur les fortes pluies pour recharger les nappes phréatiques ou sur la crue “catastrophique” des ravines pour les débarrasser de déchets déversés durant des mois ! Ce genre de comportement ne relève en rien de l’adaptation aux conditions climatiques. Il s’agit plutôt d’un comportement opportuniste, sur fond d’ignorance (volontaire ou non) des conséquences pour l’environnement ou pour les habitants eux-mêmes.

Insistance sur les déterminations biogéographiques et relativisation de ces déterminations objectives, prises en compte des capacités humaines d’adaptation et des habitudes comportementales : nous reconnaissons une façon de mener l’enquête qui privilégie les modes de vie à défaut de reconnaître des genres de vie stables et adaptés. D’où la relance de notre interrogation, le possibilisme peut-il, aujourd’hui encore, sous une forme rénovée, fournir le cadre théorique des enquêtes sur la viabilité insulaire ? Si ce n’est pas le cas, par quelle sorte de démarche doit-il être remplacé ?

Un constructivisme à géométrie variable ?

En fait, l’esprit relativiste des géographes des îles que nous venons d’esquisser à l’aide de l’exemple de la climatologie emprunte plusieurs chemins dans les œuvres que nous avons consultées. Il prend même des directions qui peuvent sembler contradictoires dès lors qu’il se donne l’ambition de caractériser la société insulaire dans son dynamisme propre comme société “complexe”.

Reprenons à la base la notion de « *personnalité historique* ». Que pouvons-nous penser de l’évolution sur le court et le long terme de la relation des sociétés insulaires à leur espace ?

Il n’est plus possible de répondre naïvement à cette double question. Il devient même de plus en plus difficile de retenir l’hypothèse d’une stabilité relative voire d’une évolution graduelle puisque les analyses géohistoriques ont régulièrement montré la violence des îles. De plus en plus nombreuses, des études soulignent l’existence de bouleversements politiques et sociaux particulièrement profonds et rapides et révèlent ainsi la fragilité particulière des sociétés insulaires. Toutefois, des géographes affirment que la question qui se pose alors n’est pas abordable dans le cadre classique sans opérer des aménagements conceptuels, voire sans adopter de nouveaux paradigmes, comme celui de la Formation Socio-Spatiale (G. Di Méo,

1998). De plus, certains ne se satisfont pas d'une définition appropriée de la notion de "viabilité" et doutent de la pertinence de l'idée elle-même, lorsqu'elle est appliquée aux sociétés humaines. Par principe, ils refusent d'entendre le terme dans un sens élargi. Le constructivisme radical de certains géographes des îles se traduit alors par l'idée qu'il n'y a, en réalité, pas de déterminations objectives puisque les individus et les sociétés perçoivent leurs ressources et leurs paysages à travers une sorte de filtre. Les insulaires se construisent une image de l'île qui, seule, détermine leur action. À la rigueur il pourrait être fait abstraction de tout ce qui peut être mesuré et estimé dans le cadre d'études scientifiques traditionnelles, puisque les peuples insulaires habitent leur île sans se baser sur de telles études et jamais ne l'exploitent !

D'autres sont critiques d'une autre manière. Ils appellent un dépassement de la notion d'habitabilité qui passerait par un approfondissement de la géohistoire. Comment jouent des phénomènes sur la longue durée, comment des idées apparaissent comme traditionnelles même si elles sont relativement récentes, comment coexistent des valeurs représentatives d'époques et de sociétés différentes, comment s'accélèrent les changements des mentalités sur l'île ? On le voit, ce questionnement est très ouvert. L'idée est simple et très séduisante : c'est celle du rapprochement des démarches de l'historien et du géographe, qui devient en quelque sorte l'historien du monde contemporain. L'affirmation d'une nécessaire articulation des démarches historique et géographique conduit en effet à penser une double tâche, celle de rendre géographique l'histoire et historique la géographie. D'une part, il faudrait donner aux études historiques le sens de l'espace véhiculé par le terme "géographicité". D'autre part, il conviendrait de rendre les géographes attentifs aux transmissions culturelles, qui opèrent à différentes échelles de temps.

Dans son étude consacrée aux paysages, Gérard Chouquer (2000) note que les représentations géométriques des chercheurs interviennent comme des espèces de schémas mentaux pour leur dicter non seulement quelques résultats proprement dits mais jusqu'à la forme de leurs reconstitutions historiques. Reprenant cette idée dans « Nature, environnement et paysage au carrefour des théories » (2001) il critique l'ensemble des chercheurs qui « *imaginent, ordonnent et projettent leurs desseins par le biais de formes autosimilaires, emboîtées, hiérarchiques, géométriques, sans que le fondement de cette géométrie-là soit discuté et évalué pour les sociétés dont on s'occupe.* » S'appuyant sur la pensée de Bruno Latour,

Chouquer vise particulièrement les géographes qui réduisent les terroirs à des sortes de “palimpsestes”, comme si la réalité était feuilletée, composée de deux ou trois couches temporelles suivant un schéma braudélien.

La temporalité est au cœur du travail théorique. Son appréhension par la mise en récit pose problème. Temps cyclique et temps linéaire s’opposent. Dans une note, Chouquer précise :

« Sur la question des dynamiques de l'espace, l'idée principale est qu'il faut remplacer le modèle stratigraphique de l'histoire du paysage par un modèle principalement auto-organisationnel. Dans la conception classique, le paysage de chaque époque est spécifique, et est ensuite largement éradiqué par un aménagement ultérieur. Cette cyclicité suppose que chaque grande période générerait une ou des formes spécifiques, et qu'il n'y ait donc rien ou peu de réellement diachronique, sinon la fixité du cadre géomorphologique. » (note 8)

Adaptée à certains terroirs ayant subi comme des vagues de colonisation, la conception classique suppose une périodique refondation du rapport des populations à la nature. D’autres sites témoignent davantage d’évolutions très progressives, qui parfois se neutralisent, parfois s’exacerbent l’une l’autre. On comprend donc l’intérêt pour d’autres modèles saisissant les métamorphoses par de petites variations continues.

Ces réflexions débouchent sur une sorte de prise de position philosophique. De la méthodologie, on passe sans coup férir à l’épistémologie. S’appuyant sur les réflexions d’Augustin Berque, Chouquer critique globalement les géographes qui “polarisent” l’espace. Souvent ils le font d’une manière inconsciente. S’ils le font sans bien s’en rendre compte, c’est qu’ils opposent abstraitement le sujet et l’objet - le monde objectif comme ensemble des corps et l’être humain comme être conscient -, en ne voyant pas que le corps humain se prolonge dans le monde comme dans un espace de déploiement.

Fusion du sujet et de l’objet et non pas union ? La réflexion théorique peut ainsi conduire à maximaliser la thèse suivant laquelle l’espace n’est qu’une idée portée par un individu ou une construction sociale. On voit que le constructivisme est problématique en ce qu’il tend à nier le réel, la forme ou la matière en soi, l’étant qui s’impose à nous comme contrainte et auquel se heurte notre volonté, le substrat qui résiste à notre emprise par son inertie comme par ses caractéristiques structurelles propres (sa massivité, son grain, sa texture, sa coloration...), bref le monde dans son immédiateté première et son altérité irréductible.

III.1 L'île comme espace vécu

Dans une première sous-partie, il sera question du vécu des insulaires et surtout de sa prise en compte, aux différentes époques de la géographie scientifique.

Dans cette partie de l'enquête, il serait abusif de s'en tenir à l'évocation de la branche de la géographie qui se proclame "géographie du vécu". Cette mise en perspective nous permet précisément de relativiser notre propre jugement quant au caractère novateur de cette branche de la géographie humaine, elle-même à la pointe de la relativisation des savoirs. En prolongeant la réflexion critique, elle permet également de mieux comprendre l'enjeu de l'ensemble des courants qui se rattachent, peu ou prou, à une démarche herméneutique.

L'importance heuristique des représentations a été reconnue par de nombreux géographes, voire unanimement acceptée n'en déplaisent aux promoteurs d'une "géographie des représentations". Il va de soi aujourd'hui d'envisager l'île comme un espace vécu. Mais ne l'a-t-on pas toujours fait ? Mais qu'est-ce que cela veut dire ?

En tant que projet scientifique et non que démarche visant à balancer le scientisme de certains géographes de la vieille école, la construction d'une géographie de l'espace vécu suppose donc qu'un tri soit effectué entre les idées triviales, qui ne sont guère que des variations autour de stéréotypes, et les remarques intéressantes, précises, pouvant être formalisées, généralisées et testées pour donner un réel appui à la compréhension de l'espace insulaire. Au vécu individuel s'oppose le vécu collectif, au vécu personnel s'oppose le vécu social. Et le vécu auquel le géographe doit prêter attention est d'abord un vécu qui se traduit en termes de rôles et non en termes de désirs !

D'une géographie prenant en compte les représentations à une
géographie du vécu

La validité de certaines idées n'est pas forcément à remettre en cause. Par exemple, il y a autant de vécus qu'il y a d'individus. Partant, il y a autant d'îles que d'insulaires ! C'est vrai, mais c'est un truisme. Chaque marin qui aborde sur une île amène avec lui sa représentation du monde. Chaque personne qui s'établit sur une île y transplante ses valeurs. Il est évident que Sainte-Hélène apparaît à Napoléon d'une manière singulière, comme une cage voire comme un tombeau. Le Mémorial de Sainte-Hélène en fait foi.

Toute chose égale par ailleurs, par le seul effet des variations d'un état d'esprit, une île devient vite menaçante ou accueillante, mystérieuse ou très banale, sauvage ou cultivée. Le vécu n'est en cela pas justiciable ni explicable. Il est justifié une fois pour toutes ! Ainsi isolé du monde commun et des codes sociaux, le vécu insulaire ne se dispute ni ne se discute. C'est un état du corps (A. Volvey, 2000).

Certes, les représentations des mondes insulaires demeurent captivantes pour le géographe puisqu'elles sont à la base d'une figure mouvante de l'île et sont, peut-être, révélatrices de contradictions insurpassables. La forteresse qui est protectrice pour certains est également la prison qui enferme leurs adversaires ; l'île adorée par l'un est détestée par l'autre. Mais l'île est en ce sens un objet sans vérité propre. Cette île émotionnelle, de l'épreuve physique des lieux, est un obstacle épistémologique si, dans la dualité de l'espace insulaire reconnu comme territoire marqué dialectiquement par la clôture, le territoire "naturel" (le vécu d'une randonnée par exemple, somme d'efforts, recueil de parfums et de couleurs, accueil de l'imprévu) supplante l'espace socialement construit comme objet géographique.

L'imagination formelle et matérielle

Revenons aux individus et prêtons leur un pouvoir esthétique, un goût pour les formes et une imagination stimulée par la matière et ses manifestations élémentaires.

En droit, les être humains ont même le pouvoir de créer des îles par l'imagination ! Voici un ruisseau, un banc de sable avec quelques saules et quelques touffes d'herbe. Deux gamins, Élie et Élisée en font leur île (*Histoire d'un ruisseau*, p. 180) :

« Les deux bras du ruisseau semblaient de larges détroits. Pour être plus sûrs de notre isolement dans l'immensité des eaux, nous leur avons même donné le nom d'océans. L'un était pour nous le Pacifique et l'autre, l'Atlantique. »

Voici donc non pas un banc de sable mais une île à l'échelle de l'enfance, dans un éloignement feint, un retrait voulu, une mise à distance de l'univers domestique nécessaire à l'espace des rêves. Et Élisée précise que son île était même l'île principale d'un archipel :

« Une pierre isolée que venait battre le courant se nommait la blanche Albion et plus loin, une chevelure de limon arrêtée par le sable était la verte Erin. »

L'insignifiance de l'île peut être transcendée, pas seulement par des gamins pris par leur jeu, ni par des apprentis géographes emportés dans leur imaginaire !

L'île de l'insulaire correspond à un vécu lesté d'arbitraire. L'insulaire est un individu exprimant ses émotions et traduisant en actes ou en discours sa propre histoire, son parcours de vie à nul autre pareil. Ce vécu est par définition relatif, au sens de particulier. Mais il est néanmoins possible d'opérer des réductions, qui sans trahir le vécu dans son étonnante particularité le ramène à quelque chose de plus stable, à l'instar d'un style de vie. Celui-ci, posé comme singulier, donne une consistance aux représentations et permet d'appréhender les individus comme étant relativement représentatifs d'un genre ou d'une caste.

Dotés d'une raison qui leur permet d'évaluer la cohérence de leurs propos et pourvus d'une imagination créatrice, pouvant exprimer la vie des formes comme des symboles matériels, essayer de la traduire en œuvres (chants, danses, œuvres picturales...), les êtres humains communiquent leurs émotions. Les individus possédant un certain style de vie sont souverains... y compris lorsqu'ils étouffent leurs personnalités en se noyant dans des foules ou des masses réactives. Adaptation et désadaptation volontaires sont également possibles !

La souveraineté de l'individu ne s'exprime, en effet, pas seulement par la création de fictions et d'œuvres originales mais également par la libre décision, par définition irréductible à toute délibération raisonnable. L'humain se singularise par sa capacité à forger des projets et à donner sens aux *a priori* limitant l'existence humaine. En fait, même si on lui refuse le libre-arbitre pour des raisons métaphysiques, la souveraineté de l'individu n'est pas limitée. Celle-ci se traduit par le pouvoir de donner du sens à ce qui l'entoure. Concrètement, elle façonne l'environnement. L'île du désir est plurielle, c'est l'île de l'espérance, de la volonté ou bien de l'amour. Ainsi elle change avec les modalités de la conscience, oscillant entre les pôles de l'attente passive, réactive, ou bien active, engagée. L'énergie des individus courageux qui ne se laissent pas abattre par le sort est particulièrement remarquable. L'île misérable peut être "relevée" par une personne révoltée, consacrée par elle comme l'écrin de sa souffrance ou bien comme le théâtre de sa mise à l'épreuve. C'est en ce sens qu'Hermann Melville (1997) nous parle des « îles enchantées » :

« L'île de Norfolk est située à bonne distance au nord-est de Charles, à l'écart des autres îles ; bien qu'elle soit tout à fait insignifiante pour la plupart des voyageurs, cette île solitaire est pour moi, sous l'effet de la sympathie, un lieu que les pires épreuves de l'humanité ont rendu sacré. » (p. 72)

Cette opposition du sujet aux autres sujets qui ont néanmoins pu vivre quelque chose de similaire, cette décision de hausser l'île au rang de conservatoire des misères humaines, cette rencontre de deux solitudes (humaines et géographique), sont les ingrédients du relativisme compris comme liberté inaliénable : comme responsabilité personnelle du sujet libre de se représenter les lieux à sa guise, sans en référer à quiconque avant d'émettre son propre jugement.

Dans le cadre d'une réflexion portant sur la méthodologie des enquêtes géographiques, une précision s'impose donc. La multiplicité des vécus, leur variabilité et leur incommunicabilité en font des curiosités psychologiques mais pas nécessairement des objets de science. Bien au contraire, la prise en compte des vécus à titre de représentations importantes car spontanées pose un problème théorique. Et il ne sert à rien de cacher le problème. Mieux vaut essayer d'en préciser la nature et de voir dans quelle mesure il peut être résolu.

III 11 L'approche compréhensive de l'insularité

D'un séjour sur l'île et de l'épreuve que représentent heures et jours passés en ce lieu particulier peuvent surgir des hypothèses ou des lois, des explications apparemment convaincantes tirées de l'observation intime, première, vécue dans la chair, des simples "faits".

Voici une de ces déterminismes recueillis par Nicolas Bouvier (2001) lors d'un voyage en Irlande et aux îles d'Aran. Ces petites îles sont les îles du vent, du vent glacial, du vent tourbillonnant, du vent à décorner les bœufs, du vent qui prend son élan depuis Terre-Neuve, qui peut emporter les écoliers dans les airs, qui pousse par tonnes les algues sur les plages, du vent dément et des pubs fermés pour cause de vent :

« Il est faux de penser que lorsque la vie est faite de peu, on brode. C'est le contraire : avec un vent de quatorze Beaufort qui condamne trois mois sur douze les îliens à un mutisme presque total on n'a pas le temps d'enjoliver, on va à l'essentiel. Il y a ce monde parallèle. Il y a ces créatures qui en sortent, parfois vous aident, bien plus souvent vous enlèvent et vous tuent. » (pp. 81-82)

Vent, eau, soleil... les forces primordiales sont à l'œuvre. Renforçant des habitudes ou bien les produisant, elles causent un comportement propre aux insulaires. Elles déterminent un ensemble de croyances, forgeant un monde parallèle. Exposé, l'individu s'imprègne de leur

action ; son subconscient en est durablement marqué : un caractère insulaire s'impose à toute une population. Mutisme et crainte des "lieux" où l'on peut être emporté dans le lointain et comme englouti. C'est l'action déterminante de la nature comme ambiance.

À l'opposé, il y a l'effet du décor, plus fort peut-être mais moins durable car n'affectant pas l'imagination matérielle proprement dite mais produisant des croyances superficielles chez l'individu pris au piège de sa rêverie. Le décor ne modifie pas la personnalité, qui se maintient dans ses caractéristiques antérieurement acquises. Sans trop exagérer, il est possible de dire que les vécus insulaires les plus excessifs ou étonnants ne sont pas le fait des insulaires mais d'intrus : de naufragés, de déportés, d'exilés volontaires à l'instar des premiers touristes. Georges Sand aux Baléares (*Un hiver à Majorque*) est une de ces consciences insularisées. Bien différent est le témoignage de Tomas O'Cronan (1994), natif de l'île, insulaire depuis toujours, dont la culture ne vient pas de la ville mais est entièrement portée par la langue de l'île et ses traditions.

Méthodologiquement, la prudence s'impose donc et il ne saurait être question de mésestimer le lien qu'il y a entre l'intensité du vécu et la volonté de l'exprimer. Celui qui veut vivre des drames et des épopées ne peut manquer de porter son attention sur les milles variations de ses états d'âme. Celui qui vit simplement sa vie, comme l'insulaire qui n'a ni prétentions littéraires ni inspirations révolutionnaires, ne s'embarrasse pas de représentations narcissiques ou nostalgiques même s'il souffre dans sa chair et dans sa tête du jeu incessant des éléments.

Comme les autres vécus, le vécu insulaire se dérobe autant qu'il se montre. C'est un théâtre d'ombres !

L'île en tant qu'espace vécu, une notion à reprendre dans une perspective critique

Les géographes étudiant les îles, les modes de vie qu'ils y observent, particulièrement leur évolution qui est très souvent sensible voire rapide, sont amenés à souscrire à une thèse presque méta-géographique, transdisciplinaire en fait, suivant laquelle l'espace dépend des êtres humains, de leurs cultures, de leurs projets individuels et collectifs.

L'introduction de la thèse de Jean-Pierre Raison sur *Les hautes terres malgaches et leurs confins occidentaux* (1984) clarifie la « démarche géographique » (l'auteur tient à employer cette expression plutôt que celle de "science géographique" sans doute pour prévenir ses

lecteurs qu'il y entre une part significative de bricolage). L'unité thématique de cette grande étude est le phénomène de colonisation de terres neuves dans un contexte de croissance démographique.

L'enracinement et la mobilité sont étudiés à grande échelle, essentiellement chez les Merina et les Betsileo, en faisant l'hypothèse d'une permanence des comportements. Cette hypothèse n'est pas celle de l'inertie, abstraitement opposée à la circulation dans le cadre du possibilisme. La permanence, « *relative* » (p. 23), correspond à un ensemble de choix personnels, qui sont l'expression de tentative pour s'ouvrir des perspectives de vie attirantes, dans le cas des personnes les plus aisées, ou bien aussi supportables que possibles, pour les plus pauvres. Raison insiste sur la dimension historique de son objet d'étude. Il déplore sa maîtrise superficielle de la langue malgache, pose que le dialogue avec les Malgaches, dans un contexte de familiarité, fut avec le contact du terrain, le principal moyen de donner du sens à ses observations. Il en vient à confesser sa propre "malgachisation", c'est-à-dire ses difficultés à juger sans multiplier les nuances et à conclure sans laisser une possibilité de reprise.

L'aveu du spécialiste de Madagascar concernant son incapacité à fournir des jugements tranchés est important. Il est à n'en pas douter sincère. Au vu de la teneur de son œuvre sur les populations des Hautes Terres, il ne s'agit aucunement d'afféteries. Or cet aveu n'est rien d'autre que la prise de conscience d'une tournure d'esprit éminemment relativiste, les principes de la géographie devant être relativisés, nuancés par l'ensemble des observations de terrain, revus pour coïncider avec l'ambiance particulière des terroirs.

Nous avons tenté d'illustrer ce point à l'aide d'un tableau opposant deux colonnes, l'une reprenant ce qui relève spécifiquement de la démarche scientifique de Raison, l'autre qui renvoie à la partie de son discours qui affiche de la profondeur, car il s'agit en fait de la transposition heuristique de ses principales idées de l'exposition raisonnée des intuitions du géographe, si l'on préfère.

Le balancement du discours ainsi mis en évidence rend justice – du moins nous l'espérons – à l'esprit du géographe, habité par une tension permanente, une grande prudence qui l'amène à reprendre systématiquement ses idées théoriques et générales pour les conformer au vécu

des Malgaches, de certains groupes qu'il isole ou même de certains individus qui ont leur propre vision des choses.

Raison ne procède pas lui-même à cette distinction de la démarche scientifique proprement dite et de sa transposition, qui ne peut être par conséquent une véritable opposition. Ou plutôt, qui ne peut être qu'une opposition que didactique et non pas scientifique à proprement parler.

Tableau 8. La tournure relativiste des *Hautes terres de Madagascar* de Jean-Pierre Raison (1984) illustrée par un dédoublement méthodologique

Démarche scientifique	Formulation ou transposition heuristique
<p>Analyse et découverte sur le terrain de la diversité des réalités géographiques</p> <p>« (...) il me paraît de mauvaise méthode, sur le plan scientifique et plus largement sans doute, de négliger, au nom d'une incontestable communauté de fond, les variantes de la culture malgache : on ne construit pas l'unité en la proclamant, mais en analysant ses composantes, leurs différences et leurs traits communs ; on ne forge pas une nation en la nivelant, mais en intégrant la diversité de ses éléments dans un projet collectif. Cela m'a paru d'autant plus important, dans ma propre perspective scientifique, que les groupes ethniques malgaches sont d'incontestables, réalités géographiques, fruits d'un certain rapport à l'espace, et agents d'organisations différenciées de celui-ci.» (p. 15)</p>	<p>Passage du point de vue critique (dépassant les oppositions locales par la prise en compte d'oppositions économiques) au point de vue merina</p> <p>« (...) je ne crois pas, en d'autres circonstances, m'être fait faute de dénoncer le caractère fallacieux et dangereux d'oppositions tribales sommaires, de souligner le caractère autrement fondamental, en certains champs de l'analyse, des oppositions sociales. Mais je fais mienne d'autre part, en l'élargissant à l'ensemble de l'île, la formule du roi Andrianampoinimerina : « les plumes d'une pintade ont beau être nombreuses et variées de nuances, elles n'en constituent pas moins un seul et même plumage. Ainsi seront les habitants de l'Imerina » ; et j'ai très consciemment ici inversé les pôles de l'expression, en mettant l'accent sur la diversité et en décidant de considérer en détail certains éléments du plumage. » (p. 14)</p>

<p>Tenir compte du passé et des rythmes historiques</p> <p>« Élargissement historique d'abord, il n'était pas question pour moi d'étudier les phénomènes dans le temps immédiat, de les décrire en quelque sorte "à plat", en ne faisant appel qu'aux explications courtes de la logique spatiale ou du jeu des forces économiques contemporaines. Ma perspective est sans doute liée à quelques années de distance, d'un choc initial : pour qui, une première fois, survole à basse altitude, avant d'atterrir, le pays merina, et qui, en un éclair, voit défiler sous ses yeux sites fortifiés, tombeaux, clochers d'églises et de temples, et ces ruines qui semblent bien rarement sans vie, tous ces signes durablement inscrits dans le sol, il devrait sembler d'emblée impossible de saisir la civilisation merina dans ses aspects géographiques hors de la dimension du temps. » (p. 25)</p>	<p>Considérer l'héritage comme vivant et insister sur la permanence des mentalités</p> <p>« Une première préoccupation a donc été de discerner le déroulement des faits anciens qui a conduit à l'élaboration des complexes du présent. Mais il ne s'agissait pas seulement de dégager, à la façon du géomorphologue, des héritages de phases variées recomposés en un ensemble visible actuel. En géographie humaine, à mon sens, un fait marqué dans l'espace ne peut être séparé de ses racines, du complexe historique qui lui a donné naissance et qui, à des degrés inégaux de conscience, persiste dans l'esprit des hommes qui aménagent aujourd'hui leur espace. Les denses réseaux de fossés des sites anciens de l'Andrantsay ne sont pas seulement un, trait du paysage actuel dans la région d'Ankazomiriotra, ils sont la marque la plus visible d'une phase d'occupation du sol dont une fraction du moins de la population est l'héritière et qui influe sensiblement encore sur les modes actuels de contrôle spatial. » (p. 29)</p>
<p>Démarche méthodique : imagination, exposition puis validation-réfutation des hypothèses</p>	<p>Démarche compréhensive, lente maturation des données recueillies pour faire coïncider sa perception du terroir avec celle des habitants</p> <p>« La géographie est d'autre part pour moi plus que la science des lieux science des hommes qui les construisent, étude de la perception qu'ils s'en font.</p>

<p>« L'expérience m'a appris à discerner dans ma recherche trois étapes successives : la phase initiale des illuminations, souvent fécondes, au contact de la réalité ; puis le temps, souvent bien long, du doute, où un travail plus précis détruit une à une les hypothèses échafaudées dans l'enthousiasme ; enfin, la progressive reconstruction d'une vision à peu près adéquate des faits. La pratique aidant, ces trois temps tendent à se contracter [...] mais ils ne se confondent jamais et il est difficile de les accorder dans le corps d'un même exposé. »</p> <p>(pp. 27-28)</p>	<p><i>La démarche géographique me paraît à maints égards une progressive intellectualisation, ou peut-être simplement transposition de perceptions élémentaires, de la vue, bien entendu, mais aussi sans doute du toucher comme de l'odorat ; elle est analyse de l'espace vécu mais aussi vie dans l'espace. J'ai autant appris des sols de rizière en les tâtant du pied... ou en m'y enfonçant lors d'études de rendement que dans les écrits. des pédologues, et je n'ai jamais pensé pouvoir traiter d'une région tant que je n'avais pas découvert comme y marcher de la façon la plus naturelle et la plus efficace, trouvant d'instinct les sentiers à peine visibles, évitant les embûches des épineux ou des diguettes si étroites, découvrant le rythme adéquat pour escalader les pentes ; tant que je n'avais pas aussi appris à m'asseoir à ma juste place dans l'intérieur d'une maison.</i></p> <p><i>À la démarche de l'observateur dit "objectif", en fait encombré autant que servi par sa culture et les préjugés qu'elle comporte, doit donc s'associer la vue tout aussi subjective des hommes qui vivent dans l'espace étudié. » (p. 30)</i></p>
---	--

Découverte de la diversité des réalités géographiques *versus* révélation des rapports de force, rythmes historiques *versus* tradition vivace impliquant la permanence des mentalités, démarche méthodique classique du géographe *versus* démarche compréhensive, la « *démarche* » est donc celle d'un dédoublement. Ainsi, la pluralité devient diversité et signe, pour le géographe de terrain, d'un enrichissement mutuel. Le passé, l'évolution objective de l'île et l'histoire monumentale deviennent présent enraciné dans une tradition. La mise à l'épreuve des faits devient interprétation des perceptions et des émotions fournies par le milieu, en tant que totalité vécue tant par le chercheur que par la population. Ce dédoublement est méthodologique, au sens propre et au sens figuré : l'arpenteur des hautes terres qu'est Jean-Pierre Raison évoque une simple « *transposition de perceptions* » ou une « *progressive intellectualisation* ».

Mais ce vocabulaire ne doit pas faire illusion. Si la modestie est de mise chez un grand géographe, la géographie du vécu n'est pas le simple prolongement du sens commun. Certes, la méfiance à l'égard de l'observateur qui prétend être objectif car il recourt à des méthodes éprouvées en d'autres lieux et manipule des instruments de précision est portée par une intuition, une idée qui s'est comme imposée d'elle-même. En effet, l'intuition du géographe de terrain est celle qui peut venir d'un rapport direct aux choses et de la familiarité que confère une longue fréquentation d'un groupe humain. Mais réussir à percevoir les terroirs comme les Malgaches nécessite un véritable travail intellectuel. La « *vue [...] subjective des hommes qui vivent dans l'espace étudié* » est d'abord niée par la prévention qui demeure à l'égard de l'autre. Il faut donc réussir à se débarrasser de ses préjugés comme d'un vieux manteau ou d'un vêtement inapproprié au climat ! Il faut même se méfier de leur réactualisation, sous couvert d'intellectualisation d'un vécu et d'observations qui peuvent être choquantes.

Les préjugés scientifiques sont visés, mais les préjugés philosophiques pourraient l'être tout autant⁸¹.

Valeur et limites de l'explication en géographie de l'espace vécu

Prise en compte du vécu et discipline scientifique ne sont pas antithétiques. Notre première conclusion peut être prolongée, par une critique du genre d'explication produite par le géographe à partir des représentations des insulaires.

S'il y a un dédoublement méthodique dans la démarche géographique de l'espace vécu, c'est pour suspendre l'explication (classiquement produite en termes politiques et économiques) et obtenir une compréhension du réel, des relations intersubjectives qui forment la trame de l'étude. Un tel dédoublement est "dialectique", non au sens d'un dépassement conceptuel forcé⁸² mais d'une simple transposition des observations, les faits récoltés étant d'abord curieux puis devenant parlants, évocateurs d'un mode de vie, d'une volonté de vivre et de vivre bien. C'est une dialectique compréhensive, presque empathique.

⁸¹ Nous tenons à souligner que parmi eux se trouvent sans aucun doute les préjugés anti-scientifiques, le mépris affiché envers la "Technique", que produit l'ignorance des techniques !

⁸² En France, dans les lycées français particulièrement, l'idée de dialectique est ramenée à celle d'un dépassement, sans que cette malheureuse *doxa* hégélienne peut être critiquée, avec ou bien les travaux de Bernard Bourgeois.

Ce n'est pas leur faire offense que de remarquer que les géographies de l'espace vécu ne s'appuient guère sur des oppositions conceptuelles. Cela traduit vraisemblablement une peur à l'égard des généralisations abusives et des abstractions coupées de la vraie vie, de la durée et des variations qualitatives des états de conscience. Pour rester dans notre domaine d'étude, il apparaît ainsi que les œuvres des géographes du vécu se veulent à la fois très empiriques et très fidèles aux représentations que les insulaires se font de leur territoire. Toutefois, aucune approche rigoureuse ne peut se suffire d'intuitions et se passer de concepts. La géographie emprunte la plupart de ses idées à la psychologie, à la sociologie ou à d'autres disciplines scientifiques. Elle adapte les concepts de disciplines qui n'évoquent le lieu des activités humaines que par nécessité, pour planter le décor pourrait-on dire d'une manière vulgaire. Quand elle présente de nouveaux concepts, l'événement est suffisamment rare pour mériter une attention particulière. Il peut être utile, ne serait-ce que d'un point de vue didactique, que de retrouver les oppositions conceptuelles qui structurent les différents discours.

Les historiens des mentalités et les anthropologues ont développé un riche corpus dans lequel se trouvent quantité d'indications utiles à la détermination de vécus, en particulier des "vécus géographiques" avec des études importantes portant sur le sentiment du sacré ou bien les réactions vis-à-vis de la terre. Car les sentiments les plus universels ont bien des particularités locales. Le numineux n'affecte pas uniformément les peuples et les époques. L'idée de propriété n'est pas universelle. Pour rester dans les généralités, Dodds par exemple oppose les religions de la honte à celles de la responsabilité, Mauss insiste sur le don comme structure sociale de nombreux peuples primitifs. Dans des études géographiques ces analyses peuvent être évoquées. Il n'en demeure pas moins que le géographe ne peut sans se renier devenir l'auxiliaire des autres chercheurs qui font des représentations elles-mêmes leur objet d'étude, même s'il concentre son attention sur la physionomie propre des régions, la diversité des paysages et l'humanisation progressive de la terre.

Avant que d'embarquer pour les îles, il faut insister sur ce point. Partant de l'existence de deux déterminismes, l'un relevant du fait naturel et l'autre correspondant à la part du religieux et de ses impératifs, Pierre Deffontaines (1953 : p. 77) notait judicieusement :

« L'utilisation de causalités religieuses pour rendre compte d'un fait de géographie humaine n'aboutit pas [...] à une véritable explication, elle reporte le problème en d'autres domaines ; le rôle du géographe est évidemment de circonscrire le plus possible cette part du religieux. Néanmoins il reste,

malgré ces limitations indispensables, un large reliquat de faits géographiques inscrits en suffisante densité sur la terre pour faire paysage, qui sont indéniablement d'origine religieuse. »

L'idée de Deffontaines est claire, même si son expression est nuancée.

D'une part, le géographe doit pratiquer l'interdisciplinarité sans perdre de vue les problématiques propres de l'étude géographique, l'explication de la diversité des « *pays* » (p. 66), en retraçant les étapes de leur façonnement, en décrivant les paysages et des genres de vie, en expliquant leurs multiples aspects.

D'autre part, il faut accepter une fois pour toutes que le géographe n'outrepasse pas son domaine de compétence lorsqu'il se penche sur des faits comme les faits religieux. L'explication géographique n'a pas à se limiter aux explications physiques et économiques pour des raisons de principe.

Ainsi, lorsque Pierre Deffontaines évoque « *l'irritante question du déterminisme* » (p. 78), il ne souligne pas une difficulté épistémologique particulière de la science géographique mais l'irritation que suscite le discours excessivement conservateur de certains de ses confrères, sans doute victimes d'une sorte de réflexe défensif. Or, le géographe ne défend pas efficacement son domaine propre d'étude lorsqu'il refuse de prendre en compte un certain nombre de faits ayant une portée géographique au motif qu'ils relèvent de mécanismes psychologiques et non pas de causalités objectives, impersonnelles et mesurables.

*Prise en compte des représentations et géographie du vécu :
l'insularité intériorisée*

« Valeur et limites de l'explication religieuse en géographie humaine » (P. Deffontaines, 1953) nous livre un exemple assez curieux sur lequel nous voudrions nous attarder, celui de l'orientation des demeures malgaches vers l'Ouest. L'observation de ce fait est assez générale et recoupe des pratiques rituelles comme l'orientation des tombes et le soin que prennent les Malgaches à sortir le défunt de sa maison les pieds tournés vers l'Ouest.

Le géographe peut découvrir deux séries d'explications. Il y a l'explication de type classique qui repose sur des observations empiriques, comme la meilleure protection des demeures vis-à-vis des vents pluvieux de la saison humide. Mais il y a aussi l'explication culturelle, celle qui fait intervenir l'idée que les Malgaches s'appellent "ceux qui regardent vers le couchant" et désirent se faire enterrer les pieds tournés vers l'Ouest. La volonté commune est sans doute de

manifester un « *respect pour la marche générale de l'univers, résumé dans le cours du soleil* » (p. 78). L'illusion est de penser que ces deux types d'explication s'excluent et qu'il convient d'en retenir une pour bien cerner ce qui est à l'œuvre, la prise en compte de faits empiriques ou bien la fidélité à des idées irrationnelles sans fondement objectif. En réalité, il ne s'agit pas d'explications contraires. Le sacré et le naturel se mêlent.

On peut revenir sur l'explication la plus triviale de l'orientation générale des habitations malgaches. L'explication en est peut-être que les Malgaches « *apprécient de jouir des bienfaits du soleil couchant* » (p. 78). La course apparente du soleil, voilà une donnée objective. Mais l'idée même de vouloir profiter des bienfaits des derniers feux de l'astre, voici ce qui ne peut être saisi de manière simple en faisant intervenir des données physiologiques. L'être humain n'est pas un animal à sang froid mais, s'il est soucieux de son confort, pourquoi ne préférerait-il pas profiter des bienfaits du soleil levant et orienter différemment sa maison ? Ce type d'explication par les bienfaits du soleil mêle constats effectués sur le terrain et jugements de valeur, données empiriques et appréciations culturelles. Pierre Deffontaines résumait cette dualité de l'explication en une formule, « *les causes extérieures n'agissent sur l'homme que par l'intermédiaire de leur interprétation* » (p. 78).

La discussion peut être prolongée dans une double direction.

En premier lieu, on peut se pencher sur l'explication des variations régionales. En produisant la généralisation de son observation de l'orientation des demeures, le géographe est conduit à opposer deux cas, en fonction de la commodité de ce choix. Sur la côte Sud de Madagascar le régime des vents est particulier et l'orientation vers l'Ouest expose la façade ouverte du logis aux rafales des fortes pluies. Il ne peut néanmoins s'agir d'une infirmation de l'explication objective de type classique, puisqu'il peut se faire que le phénomène à expliquer se soit diffusé de place en place du Nord vers le Sud. La force des habitudes peut être à l'origine d'un choix collectif non pas irrationnel mais peu raisonnable. Puisqu'il en est ainsi, même lorsque la climatologie semble apporter un démenti à l'explication objective, une interprétation demeure nécessaire. Un géographe aguerri doit avoir l'idée qu'il n'y a pas d'expérience cruciale en géographie humaine. Et s'il est sage, il peut sans doute ne pas le déplorer.

En second lieu, la discussion peut s'orienter vers la nature de l'interprétation qui semble nécessaire pour appréhender les causes extérieures agissantes sur les populations humaines.

Logiquement, c'est quand on veut comprendre l'autre qu'on procède à une interprétation de son comportement, ce n'est pas quand il s'agit d'expliquer la manière dont il agit.

Depuis Dilthey, le couple explication/compréhension est fameux. Tout lycéen s'en voit rabattre les oreilles. L'opposition circonscrirait deux types de réalité et reposerait sur la mise en œuvre de deux méthodes pour cerner les multiples modalités de la condition humaine, le dégagement de mécanismes et de règles, à défaut de lois au sens strict du terme, ou bien la pratique du dialogue et l'interprétation du faire comme du dire. Le géographe serait en revanche conduit à entremêler l'explication et la compréhension s'il prend en compte un double déterminisme, naturel et culturel. Là encore la difficulté n'est qu'apparente. Si l'orientation vers l'Ouest est un impératif religieux, s'il apparaît anormal aux Malgaches de ne pas se soumettre à l'ordre des choses symbolisé par le mouvement du soleil, c'est peut-être en raison de données historiques, à savoir le témoignage des « *antiques migrations qui ont conduit ces peuples de Malaisie jusqu'en l'île africaine à la recherche d'un éternel couchant* » (p. 78). Certes, les Malgaches n'ont plus le souvenir de cette migration, ce n'est pas pour autant qu'il n'en reste rien dans les habitudes et les idéologies aussi bien que dans la morphologie de la langue et la distribution des gènes. Imaginant un lien entre le choix de l'orientation des demeures et la migration des Ancêtres malgaches vers l'Ouest, le géographe produit une interprétation d'une nature particulière, qui n'est pas basée sur la compréhension de la mentalité de cette population, les Malgaches ayant perdu le secret de leur origine, qui n'est basée que sur une explication de type historique, faisant intervenir au besoin la longue durée. Il s'agit là d'une sorte d'explication compréhensive dont la géographie fait ample usage, depuis les œuvres pionnières de chercheurs comme Deffontaines entre autres.

Si les vécus insulaires en général sont étudiés par les géographes des îles, c'est sans doute parce qu'ils sont liés à l'histoire des mentalités et qu'ils sont, dans le cadre d'une démarche explicative ou compréhensive, une voie d'accès aux décisions collectives concernant le développement d'une société humaine tournée vers le "bien vivre", l'autarcie (au sens premier du terme) ou encore le respect de l'humain.

Grande ambition ! Comment s'est-elle traduite dans les œuvres géographiques ?

III 12 Les îles comme milieux éco-techno-symboliques

L'ethnogéographie peut nous servir de guide dans cette enquête. Il faudra néanmoins conserver, à l'instar de Paul Claval (1995), une attitude critique à l'égard de la simple transposition de la démarche de l'ethnologue en géographie. L'enjeu semble être de saisir la pensée sauvage, le bricolage des sociétés de culture orale, l'espèce de représentation holiste du monde dans laquelle certains peuples aiment vivre. Mais la prise en compte de l'espace vécu ne doit jamais dispenser d'une réflexion préalable sur l'espace géographique comme système de contraintes objectives.

Dans « Les lieux du corps : l'exemple des communautés rurales des hautes terres malgaches » et « Vision traditionnelle malgache de l'espace et du temps », Chantal Blanc-Pamard (1995) et Pierre Vérin (1995) nous livrent deux études remarquables par leur méthode. Les deux auteurs adoptent le point de vue des sociétés qu'ils étudient, se mettant en quête des explications fournies par les acteurs avant de réaliser une analyse objective et catégorisante des terroirs.

On comprend mieux avec ces différentes études comment l'espace vécu est toujours un « *espace reçu* », pour reprendre la belle formule de Durand-Dastès. Vécu et héritage se compénètrent. Déjà sensible et signifiant, le territoire devient la production d'acteur eux-mêmes produits par leurs racines, leurs mythes et leurs croyances.

L'anatomie d'un pays

Commençons par interroger les « *lieux du corps* », c'est-à-dire la correspondance de l'humain et de la nature dans les lieux de vie.

De son propre aveu, Chantal Blanc-Pamard (1995) cherche à faire une « anatomie du paysage », partant de la constatation que pour la société rurale malgache la personnification de l'espace, identifié symboliquement à un corps, vaut pour l'espace cultivé mais encore à d'autres échelles pour d'autres objets comme le village ou bien la maison. Cette personnification gouvernerait donc en quelque sorte le rapport à l'espace, imposant au géographe une étude préalable du lexique du corps humain dans la langue malgache.

Ce type d'enquête part du présupposé que les hommes ne travaillent jamais exclusivement à se procurer les moyens de leur subsistance mais toujours aussi à ordonner le réel, à le faire rentrer dans une sorte de modèle, fourni par la culture et la hiérarchie sociale qu'impose la tradition. L'idée est forte. Le travail de collecte de données sur le terrain souligne l'anthropocentrisme, voire l'anthropomorphisme généralisé des sociétés paysannes.

Dès lors que Blanc-Pamard endosse la vision du monde traditionnelle des populations malgaches, son parti pris de parler d'une "anatomie du paysage" et non du pays ne va pas de soi. Toute la question dans le cadre de ce genre d'études ethnogéographiques est en effet de pouvoir justifier un regard extérieur, qui coup sur coup parle d'"anatomie" et de "paysage".

Dans une société de culture orale, il ne peut être question de paysage que dans un sens très large, une fois acceptée l'hypothèse que certaines idées ont une réalité implicite et un pouvoir diffus. Mais pour accepter cette hypothèse – qui nous semble plausible à défaut d'être juste –, il faut s'appuyer sur une théorie anthropologique, celle de la traductibilité générale des langues et des cultures. C'est ce genre de théorie que promeuvent des philosophes comme Quine (le principe de charité) ou Searle (avec son principe de traduction universelle). Leurs adversaires préfèrent une théorie de l'irréductibilité des cultures, chacune étant posée comme une façon à nulle autre pareille d'appréhender le monde.

De plus, il ne peut être question d'une anatomie, que si l'on reconnaît au paysan malgache une tournure d'esprit moderne, le souci pour l'être objectif. L'anatomiste ouvre les corps, les dépècent, les comparent, procédant à l'analyse du réel. Le but sur lequel il est possible de s'entendre est d'identifier des causes et de déterminer objectivement des pathologies pour éventuellement les prévenir. Le recours à des explications magico-religieuses serait un pis-aller. Le finalisme serait passager, transitoire, déjà entamée par l'alphabétisation des populations rurales et l'acclimatation de connaissances agronomiques.

Acceptons la formule d'"anatomie du paysage" malgré ses ambiguïtés. Écoutons ce qu'en dit le chercheur dans ses discours. Loin d'être un aboutissement, une fin en soi, il s'agit d'un travail préalable, fondamental devrait-on dire. L'enjeu final, rappelé en conclusion par Blanc-Pamard (p. 73) est de comprendre comment des populations peuvent résister à une aide technique (amélioration de l'habitat, intensification de la production) qui les "dépayse". Cette compréhension permet le cas échéant d'établir un dialogue dans le but de lever les blocages. La dimension axiologique est au cœur des préoccupations du géographe de terrain. D'où l'utilité d'un prolongement de l'enquête sur la question des repères collectifs et des codes spatiaux.

Les codes spatiaux des acteurs du territoire

Représentative d'une façon d'étudier les faits géographiques d'une manière compréhensive, l'étude de Vérin a aussi un grand intérêt, voire une portée épistémologique fondamentale. L'auteur insiste cette fois sur l'apport des connaissances ethnologiques pour une bonne pratique de terrain.

Nous forçons sans doute le trait, mais il nous semble que l'approche culturelle de Vérin n'est pas exactement dans le prolongement de l'étude de terrain précédemment analysée.

L'hypothèse de Vérin est que les populations malgaches de l'intérieur de l'île, comme les Merina, n'ont pas totalement perdu le souvenir de leur passé de marins et d'habitants des rivages. *A priori* cela semble difficile à croire mais bien d'autres peuples migrants témoignent d'une persistance de leurs cadres de pensée. La plasticité des "repères" traditionnels est assez remarquable.

La langue malgache aurait conservé dans ses dialectes des traces nombreuses du vieux système marin de représentation de l'espace. À l'époque pré-coloniale, les Merina concevaient sans doute leur territoire comme une série d'îles au milieu de marécages. Les Vezo, qui sont restés sur les côtes pour y pratiquer la pêche, se représentaient tout l'intérieur de l'île comme des dunes de sable dur. Aujourd'hui, la vieille cosmogonie, hiérarchisant les directions, et l'astrologie, repérant les temps fastes, conservent leur puissance pour pousser le Malgache à répartir ses lieux de vie dans l'espace et à s'orienter dans ses déplacements. Vérin épouse cette interprétation ethnogéographique jusqu'à défendre l'ensemble de ces traditions (p. 152) :

« Faut-il voir dans ce repérage constant, dans cet univers codé spatialement, une contrainte qui pèserait lourd sur les Malgaches ? Cela joue plutôt dans le sens d'une sécurisation, un peu comme pour nous, les affaires doivent être "rangées" et que sur une table qui se respecte, le couteau doit être à droite et la fourchette à gauche. »

Pour intéressante qu'elle soit, l'analogie n'est pas probante. Une sécurité mentale relevant de l'obéissance à un code de politesse ne repose sur aucune idée relative à l'ordre de l'univers ou au destin des âmes ! La politesse est arbitraire et ne se cache pas de l'être ; l'astrologie ou les autres pratiques de manie sont arbitraires mais dans le refus collectif.

Or, l'analogie nous intéresse d'un point de vue méthodologique. Elle signale un problème général de méthode sous-jacent, celui de l'articulation de la démarche géographique et de

méthodes psychologiques. Descriptives et explicatives, les recherches psychologiques peuvent apparaître également comme normatives, par projection consciente ou non du chercheur sur les populations qu'il étudie. Cette normativité est à réfléchir.

Couplée à l'idée d'une organisation mentale de l'espace, l'idée d'un code spatial valable dans une communauté est méthodologiquement délicate, par la concurrence qui est instauré *de facto* avec les codes implicites et explicites de la géographie considérée comme discipline savante. Certains chercheurs justifient ainsi la prise en compte de ce qu'ils nomment les savoirs vernaculaires. Béatrice Collignon est un des hérauts de cette démarche "humaniste" sur laquelle il faudra revenir très bientôt.

D'autres s'efforcent de dépasser l'opposition entre l'individu et le Kosmos, qui est infiniment plus qu'un cadre, en se lançant dans une spéculation ontologique. « (...) *pour autant qu'il est question de l'existence humaine, la géographie est ontologie, et l'ontologie géographique* » (A. Berque, p. 217). Dans son essai-manifeste intitulé *Écoumène*, Augustin Berque (1999) s'inscrit dans cette démarche de prise en compte des codes spatiaux, qu'il désigne par l'intermédiaire du néologisme de « *topicité* ». Inséré dans un univers de signe, ce qui reçoit le nom de "chorésie", l'individu est en demande de cosmicité, de liens avec les puissances ordonnatrices du réel. Il a un « *corps médial* » qui loin de l'isoler des autres et du milieu écologique lui ouvre un horizon d'attente et d'action. Avec Watsuji, Berque évoque une forme d'être qui est moins un "être pour la mort" qu'un "être pour la vie", l'être humain ne disparaissant jamais totalement après sa mort, survivant non sous une forme matérielle isolable mais comme tissu culturel qui relie les individus et donne sens à leur projet, à leur insertion dans un milieu.

Dans cette perspective humaniste, basée sur le concept d'intentionnalité ou sur une logique d'englobement, l'insulaire est posé comme inséparable de son milieu, conscient de la valeur de son existence et de la singularité de son mode d'être-au-monde.

III13 La démarche psychologisante : saisir l'espace insulaire à travers les représentations des habitants

La psychologie est censée être à la base de toutes les disciplines qui cherchent à comprendre le jeu de différents acteurs, leur implication dans le monde, leur insertion dans différents

cadres de vie. Nous essayons maintenant de poser un nouveau jalon, portant sur la question plus générale de la saisie des représentations des peuples insulaires.

Concurrente de la géographie humaine, la psychologie sociale affiche l'ambition de traiter la question de l'espace et quelques chercheurs de cette discipline se targuent d'arriver à décrypter les formes d'habitations afin d'en rendre le sens. Il existe ainsi des recherches sur les espaces de loisir ou de travail, sur les espaces collectifs ou privés, sur les espaces valorisés ou dévalorisés socialement. Osons une généralisation⁸³. Il semble que le psychologue ne thématise l'espace que sous la forme d'isolats, c'est-à-dire de petits mondes au sein desquels on verrait se produire des comportements typiques et dans lesquels les individus exprimeraient des revendications spéciales, à la fois reconnaissables et déterminées quant à leur contenu – l'affirmation, la consolidation ou la défense d'une identité. L'approche psychologique de l'espace privilégie de fait l'étude des sociétés à grande échelle. Les régions l'intéressent infiniment moins que les lieux symboliques ou que les enceintes de la vie moderne, comme celles de l'usine ou de la prison, de l'école ou de l'hôpital. Les rues et les parcs sont pour elle des lieux de prédilection, puisque formant des espaces d'interface, de confrontation sociale.

Sensible aux ambiances comme le poète, il s'intéresse à l'espace intime, à l'espèce de correspondance qu'un individu établit entre les sites qu'il fréquente, les lieux qu'il habite et son état d'esprit, son état d'âme du moment. Les grands espaces conviennent aux personnes désireuses de faire l'expérience du sublime ; les petits cadres de vie aux esprits inquiets, agoraphobes, rêveurs qui veulent faire le tour du monde en restant dans leur chambre. Même grand, voire sublime, l'espace du psychologue demeure un espace limité à la perception actuelle. C'est un horizon ou un profil, une série de contours réels et fantasmés : le décor d'une vie réelle ou imaginaire. Ce n'est en rien le vaste espace que le cartographe traite depuis sa propre visée, le surplomb du monde.

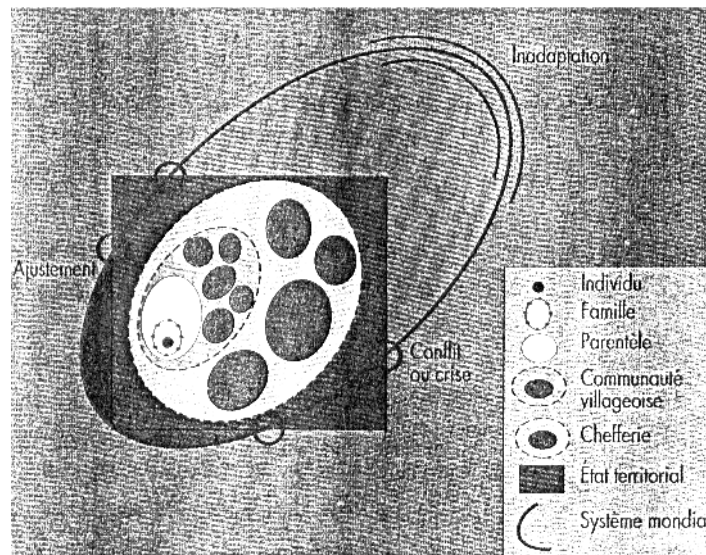
L'approche de l'espace des psychologues

⁸³ Nous réservons à un travail ultérieur l'approfondissement de la question de l'approche de l'espace par les psychologues, à travers des œuvres fondatrices comme celle de Winnicott. Cette généralisation privilégie le tout-venant du discours, des approches comme celles de Moles et Rohmer sur les lieux du quotidien (F. Albertini, 1999).

Théoriquement, le géographe s'intéresse aussi bien aux espaces de la famille, du village ou du clan qu'aux espaces cantonaux, régionaux, nationaux et aux aires supranationales. Il est tentant de penser que ce regroupement baroque cache en fait une pluralité d'approches complémentaires, exclusives les unes des autres. L'espace à grande échelle impliquerait une démarche s'inspirant des méthodes des psychologues, pour la compléter au besoin en insistant sur la réalité physique des lieux. L'espace à petite échelle impliquerait en revanche une démarche plus mathématisée, basée sur la modélisation et le traitement statistique, quantitatif et qualitatif, de données pour observer des effets d'attractions, des phénomènes de dispersion, pour décrire des répartitions dissymétriques. Enfin, l'échelle de la région ou du pays pourrait faire l'objet d'un double traitement, l'accent étant mis soit sur le vécu soit sur l'économique.

Cette répartition des approches en fonction de la taille des objets étudiés est séduisante mais, à la réflexion, assez peu satisfaisante. D'une part, en réduisant la démarche géographique des territoires à un type d'approche basé sur la psychologie, elle conduit à relativiser l'objet géographique jusqu'à en faire une représentation autonome, coupée du réel ou de la matérialité dont elle est censée représenter une facette. D'autre part, elle instaure une hiérarchie de l'ensemble des objets géographiques suivant leur taille. Les plus grands et les plus petits sont valorisés. La maison et le monde, respectivement chez Jean-François Staszak et Jacques Lévy. Les autres, trop grands ou trop petits pour n'être abordés que dans un seul type d'approche, sont considérés avec un certain dédain, d'autant plus qu'ils incarnent aux yeux des réformateurs de la discipline la vieille tradition régionale héritée de la première moitié du XX^{ème} siècle.

Schéma 8.4 *Les structures d'encadrement* (R. Brunet, : p. 360)



« L'individu s'inscrit dans une série de "coquilles" matérialisées par des ellipses qui s'élargissent, de la famille au système mondial. Entre l'État territorial qui inclut les niveaux inférieurs et le système mondial s'instaurent trois types de relations : d'ajustement – au plus près –, d'inadaptation – au plus loin –, et de conflits ou crises sur les intersections. »

Même s'il n'est pas clairement exprimé par le sujet habitant le territoire, le vécu est, par hypothèse, une manière singulière de préparer un comportement puis de le réaliser. Mais, au sein d'une communauté comme d'une société plus importante, ce comportement est déterminé. Il se soumet à des règles et, plus fondamentalement, est rendu possible par des règles. Le sujet est aliéné, positivement ou négativement, étant inséré dans un groupe qui le surveille et soumis à des influences idéologiques multiples. Ainsi, le vécu individuel est pour partie représentatif d'une époque et d'un lieu donnés. Conduite de manière à permettre aux personnes de s'exprimer, l'enquête de terrain pourrait faire émerger ce vécu aliéné et déboucherait sur l'îléité, l'insularité vécue par un individu ou par une société. L'analyse des discours et l'interprétation de cartes mentales réalisées à la demande du géographe seraient les deux principales méthodes pouvant donner une idée précise des types d'îléité portés par les insulaires. Il s'agit dans les deux cas de découvrir les bases d'une personnalité en reconnaissant les différents lieux dotés d'une valeur propre (le rivage, les hauts de l'île, le port, la plage, le village, la case et la cour, les lieux de culte).

Les cartes mentales et le pouvoir des sites

Les cartes mentales sont plus qu'une curiosité de la géographie contemporaine. L'expression même de "carte mentale" s'entend en plusieurs sens. Celui qui semble aller de soi pour l'opinion renvoie à l'existence dans notre esprit d'une représentation bi ou tri-dimensionnelle de l'espace vécu. Le psycho-géographe s'y réfère couramment (A. Moles, 1992 : p. 200) :

« Chacun d'entre nous connaît certains lieux et les dispose dans sa tête suivant une carte mentale : c'est toujours un exercice très profitable de la faire construire par un individu, au titre de projection de sa personnalité d'une part (test projectif) ou bien au titre d'une enquête sur la connaissance d'un lieu en vue d'applications pratiques. »

Passons sur le premier point, qui montre que l'idée de carte mentale est empruntée à l'éthologie comme figuration d'itinéraires ou représentation d'un territoire déterminant le comportement d'un individu (B. Debarbieux). Abraham Moles affirme d'autre part que le dessin d'une carte mentale peut servir les desseins du géographe en faisant passer sa connaissance de l'abstrait au concret. Cette découverte pourrait déboucher immédiatement sur des applications pratiques.

La connaissance psycho-géographique apportée par la carte mentale serait moins un pur savoir empirique portant sur ce que les individus savent des lieux qu'ils fréquentent qu'une approche compréhensive portant sur un vécu collectif. La psycho-géographie permettrait de faire le bilan de ce que les individus, réunis en groupes d'individus partageant les mêmes espérances et les mêmes craintes, perçoivent, aiment percevoir, s'habituent à percevoir. Avec les cartes mentales, ce serait la « "valeur" » du lieu qui se dessinerait. Le psycho-géographe aurait alors à mesurer cette valeur, en déterminant par exemple sa puissance onirique. Le « *pouvoir des lieux* » susceptible d'influencer le comportement individuel se dégagerait ainsi de l'étude, ouvrant la possibilité de renforcer ce pouvoir ou bien de l'utiliser à certaines fins (renforcer l'aménité des quartiers pour prévenir un mécontentement social).

Sous une forme assez naïve, nous retrouvons ainsi un des thèmes récurrents de cette étude, l'importance des représentations qui peuvent déterminer des choix de vie, partant l'évolution de marchés (comme celui du tourisme) ou l'émergence d'une demande sociale.

Dans ses *Éléments de géographie humaine*, Paul Claval n'hésite pas à parler d'« *espace coloré* » (1980 : p. 190) pour souligner la dimension subjective de l'espace géographique, qui est comme une sorte de halo d'appréciations personnelles entourant les objets de la perception quotidienne. Partisan d'une géographie post-béhavioriste, il présente la reconnaissance de la dimension subjective de l'habitation comme faisant consensus (p. 60) :

« (...) la géographie redécouvre la subjectivité ; certains insistent sur son aspect phénoménologique. Tous accordent attention aux valeurs qui colorent les choses, leur donnent signification aux yeux des acteurs. On cesse de se fier uniquement à ce que l'observation des comportements révèle : on fait parler les gens, on s'interroge sur leurs pulsions et leurs aspirations. »

« *Engagé sur les avenues de l'inconscient* » (p. 61), le géographe peut espérer rendre compte de la manière dont les êtres humains perçoivent et même sentent la distance et la proximité, la solitude ou la foule. Car les perceptions et les aspirations ont beau être portées par des individus qui ne sont pas interchangeables, elles présentent néanmoins des traits réguliers, traduisant l'espèce de moule ou de filtre que représente la culture d'un groupe social donné à un moment historique déterminé. La parenté de ce vécu et de l'ambiance est forte. Nous verrons que la différence réside dans un déplacement. L'ambiance est mieux perçue par un observateur extérieur que par un observateur immergé en elle, le vécu dans son « *aspect phénoménologique* » est en revanche trahi par tout autre que par les sujets qui l'éprouvent.

Sans entrer dans ce genre de considérations, Claval donne l'exemple de cartes mentales représentant des préférences en matière de résidence (par exemple la figure VIII. 3 tirée de *Mental Maps* de P. Gould et R. White). La carte est une synthèse des images portées par les individus⁸⁴. Elle révèle moins les perceptions que les valeurs et les décisions de ces individus, préférences qui sont en droit personnelles et originales bien qu'en fait stéréotypées et assez largement impersonnelles. Après avoir rappelé la psychogenèse de la perception de l'espace, Claval commente succinctement (p. 191) la pratique de la carte mentale dont il faut, d'après lui, reconnaître le caractère novateur :

« La carte mentale est conditionnée aussi par la valeur conférée aux lieux : ceux qui sont agréables sont plus désirés et paraissent souvent plus proches. Lorsqu'on demande à des gens de dire quel est le lieu où ils préféreraient s'installer s'ils étaient contraints de quitter celui où ils vivent, la plupart resteraient attachés à leur région - mais un certain nombre iraient plus loin, dans les grandes villes où l'existence apparaît plus riche, ou dans les régions où le soleil brille toute l'année, la Côte d'Azur en France, La Floride ou la Californie méridionale aux Etats-Unis. »

Île du quotidien opposé au continent du lointain. C'est la première règle, celle du repli sur le territoire connu : suivant un besoin ou désir de sécurité qui font considérer comme proches des lieux valorisés. La valorisation d'autres lieux pourtant situés dans le lointain, parfois aux confins de l'espace que le sujet reconnaît comme espace de parcours possible, contredit cette

⁸⁴ D'où l'usage qui tend à se généraliser de l'expression "image mentale" pour désigner ce type de cartes mentales.

première règle, mais en fait surgir une seconde. Ce sont en effet les lieux porteurs d'une image socialement valorisée qui sont alors désignés comme des destinations privilégiées. Seconde règle, la règle des précurseurs : un petit noyau d'individus remplit le rôle de découvreurs de nouveaux lieux et impose alors des possibilités alternatives d'habitation. L'héliotropisme des sociétés humaines n'est pas un phénomène écologique, contrairement à l'héliotropisme des tournesols. C'est la traduction en images et discours de représentations et de valeurs socialement construites, partant stéréotypées.

Fig VIII.3

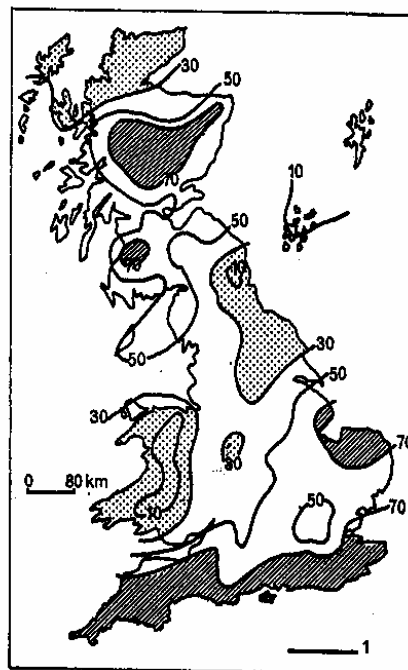


FIG. VIII.3. — Une carte mentale : les préférences en matière de résidence des jeunes Écossais sur le point de quitter leur école.
1. Ligne d'égalité intensité de préférence.
D'après : Gould (P.), White (R.), *The mental maps of British school leavers : Regional studies*, vol. 2, 1968.

Ce genre de technique de représentation est toujours pratiqué. Des cartes mentales localisant les sites perçus comme pollués et les lieux de retraite préférés dans la Communauté Européenne (C. Sanders, 1991) montrent une commune perception du territoire européen. Les bassins industriels et les grandes villes sont perçus comme pollués. Les îles (Crète, Sicile, Corse, Baléares, mais aussi Irlande) sont considérées comme des lieux privilégiés pour y passer une retraite. Il semble que d'une carte à l'autre, la peur d'être englué dans une métropole polluée (Londres ou Athènes) se transforme en désir d'évasion, dans la campagne proche ou dans les îles proches (Irlande, Crète).

Mais, dans son étude des représentations mentales en géographie, Jean-Pierre Paulet (2002) nuance l'intérêt de ces cartes mentales, en avançant des arguments méthodologiques dirigés contre la représentation en isolignes.

Paulet s'appuie comme Claval sur *Mental Maps* de P. Gould et R. White. Plus précisément, il explique et commente la carte des préférences des jeunes de Liverpool (2002 : pp. 52-55). Le point fondamental est que si elle est chargée d'exprimer des préférences, une carte mentale doit être une matrice lieux/personnes. Et quand, à la suite de Gould et White, le géographe tente de produire une "opinion moyenne", il lui faut transformer une matrice ordonnée des préférences en matrice des corrélations. Pour traduire la préférence d'un nombre donné de personnes, des isolignes sont tracées qui isolent effectivement les régions à fort pouvoir d'attraction. Les régions préférées des habitants de Liverpool apparaissent sur la carte par le tracé de l'isoligne 80 – ou de l'isoligne 70 pour la figure VIII. 3 – qui joue le rôle d'une frontière symbolique. Cornouaille, Devon et Dorset transparaissent comme très attractives. Et à l'opposition nord/sud, s'ajoute visiblement une opposition est/ouest des préférences. Car de même qu'il existe un score d'adhésion il existe un score de rejet, qui est celui de l'isoligne 30.

Désireux de ne pas cacher les difficultés de la carte mentale, Paulet insiste moins sur l'imprécision générale de la carte obtenue par ce procédé que sur le flou qui entoure la détermination des scores moyens. Que représentent exactement les régions isolées par les isolignes 30 et 80 ? On voudrait qu'il s'agisse de régions moyennement attractives. Est-ce le cas ? L'absence de préférence marquée ne signifie en fait ni adhésion moyenne ni même rejet modéré, car il s'agit plutôt d'une indécision ou d'une ignorance propre aux personnes interrogées. De fait, les villes toujours mieux connues que les campagnes, sont surcôtées. La construction de l'isoligne est artificielle en ce qu'elle confond deux choses qui sont psychologiquement opposées, l'indifférence et l'ignorance, la certitude d'apprécier moyennement et l'incertitude. Commentant l'usage des isolignes, Paulet affirme (2002 : p. 55):

« Ces paliers, d'égale valeur isométrique, donnent une impression de rigueur et de précision. Pourtant en dehors des zones très aimées et très rejetées c'est l'incertitude et l'ignorance qui dominent. Il n'existe pas, comme en climatologie ou en topographie, suffisamment de points cotés pour dresser un document si rigoureux. Il est donc préférable de ne pas avoir une volonté de construire des cartes en aires mais plutôt par points c'est-à-dire des repères précis dont on est sûr ».

Si en général la représentation de points et non d'aires apparaît au cartographe comme ce qui trahit un défaut de connaissances, la représentation en aires plutôt qu'en points dans le cas de la carte mentale donne l'impression fallacieuse d'une isotropie spatiale. La carte mentale a pourtant autant de trous que l'opinion a de zones d'ignorance ! Pensant à l'anamorphose simple ou complexe et à l'usage des MNT, Paulet ajoute que la difficulté à paver intégralement l'espace géographique ne peut être techniquement contournée ; « *la sophistication des outils mathématiques ne résout que très imparfaitement cette contrainte* » (p. 55). L'impératif méthodologique est donc de reconnaître cette limite qui est aussi objective que la préférence moyenne.

Cartes mentales et loi proxémique

L'approche de la carte mentale et de la prise en compte des représentations défendue par Paul Claval trouve un prolongement dans la démarche de la "psycho-géographie" contemporaine. Suivant l'approche de la psycho-géographie (A. Moles, 1992 : p. 190) l'indifférence spatiale est première. Pour Claval, l'espace géométrique est une pure abstraction, d'abord vide de sens. L'identité propre d'un lieu nie les caractéristiques de cet espace originaire, vide et illimité. C'est l'émergence dans la conscience d'une irréductible qualité de l'Ici, en opposition à l'Ailleurs, nouvelle forme de l'espace indifférencié. Espaces sans repères, le désert ou l'océan, mais aussi la savane, sont ainsi des images premières. Dans *Le Territoire du vide*, Henri Corbin (1988) a développé cette valeur archétypale des paysages valant comme figures de l'ailleurs ou du sublime naturel. Il s'appuie en particulier sur le témoignage du romantique Edouard Richter qui décrit en 1823 l'île de Noirmoutier. Dans une tension psychologique que le psychanalyste peut qualifier de régression, le rivage de l'île est perçu avec ses criques ou ses abords défendus de farouches récifs, comme un refuge assuré, une sorte de paradis intime.

Nous voudrions ajouter que si le géographe pratique peu la construction de cartes mentales (peut-être parce que la dépense en terme de temps et d'énergie consacrée à l'enquête est disproportionnée par rapport au résultat, qui est souvent la confirmation de ce qui est subodoré non une avancée réelle dans la compréhension des rapports à l'espace d'une société), il pratique en revanche abondamment la réalisation de "schémas mentaux" (qui demandent peu de temps à concevoir et ont une utilité didactique certaine à défaut d'être féconds dans le cadre d'une recherche de géographie du vécu). Par exemple, dans l'ouvrage

de synthèse consacré au monde indien de la *Géographie universelle*, François Durand-Dastès (1995 : p. 435) illustre par deux schémas mentaux l'idée de la montagne-refuge répandue dans l'île de Ceylan.

De faits, depuis un demi-siècle, les réduits montagneux sont devenus très peuplés. Le géographe ne peut que remarquer que l'indianité est très forte dans le domaine culturel, « *à certains égards protégé par l'insularité, cet héritage a été si jalousement conservé qu'il a gardé plus qu'en Inde des traits archaïques.* ». Mais cette indianité est vécue conflictuellement. L'île a peut-être contribué à ce conflit des représentations, Durand-Dastès explique (p. 435) :

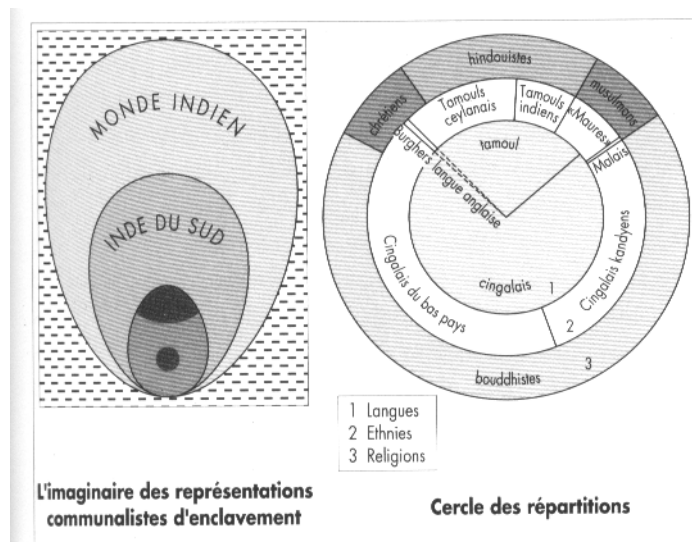
« (...) c'est le paradoxe de l'insularité que d'être à la fois synonyme d'isolement et d'ouverture sur le monde. L'obsession d'une pureté originelle est d'autant plus forte que Ceylan est l'une des régions du monde Indien les plus marquées par les apports occidentaux, avec le Bengale et le Kerala [...] cette profonde empreinte occulte en partie l'indianité du pays [...] l'appartenance de l'île au monde Indien a continué à être minimisée depuis l'émergence du mouvement nationaliste cingalais, qui a tendu à réduire l'image de l'Inde à celle du Sud de la péninsule, et à cultiver l'insularité et l'ignorance du grand voisin – une ignorance d'ailleurs réciproque. »

Et en conclusion :

« Cette représentation de l'espace socioculturel en images d'enclavement et d'exclusion contribue à entretenir le conflit par les hantises d'étouffement qu'elle suscite chez chacun des protagonistes. »

La dialectique de la proximité et de l'éloignement est reprise par les schémas mentaux de l'imaginaire cingalais (qui reprend le point de vue stéréotypé de l'insulaire) et de l'appartenance ethnique (qui superpose les faits de l'appartenance ethnique, géographique et religieuse pour et créer des séparations entre communautés portant voisines voire sœurs).

« Sri Lanka, pointe de l'Asie » par F. Durand-Dastès (1995)



On cartographie aujourd'hui abondamment les microcosmes, comme les plages qu'on découvre triphasée en bandes parallèles au rivage, ou comme les quartiers qu'on découvre labyrinthiques, sécurisants ou angoissants. La pratique de la carte mentale a évolué récemment, dans un contexte de valorisation médiatique de la psychologie⁸⁵.

Au chapitre V de son livre *Des Îles et des hommes* (1993), Françoise Péron, dont l'ambition intellectuelle est de restituer le sens de l'insularité aujourd'hui, expose sa conception très psychologisante de la carte mentale. Un pas est sans doute franchi, qui mérite attention. Ce n'est plus le géographe qui fait la carte mentale mais la personne questionnée elle-même !

Voici la définition de Péron :

« Une carte mentale est une carte demandée à l'impromptu à un individu, sans qu'il ait recours à une documentation et concernant un espace qu'il doit dessiner tel qu'il se le représente lui-même, au moment où il est interrogé. »

La critique méthodologique de Paulet ne s'applique pas dans ce cas, même si la question de la reconnaissance de l'ignorance propre aux individus demeure centrale. Passant outre l'anisotropie de l'espace vécu puisqu'elle étudie de petites îles, Péron apporte cette précision :

« La spontanéité et la subjectivité sont les deux conditions fondamentales qui doivent présider à la réalisation d'une carte "mentale". »

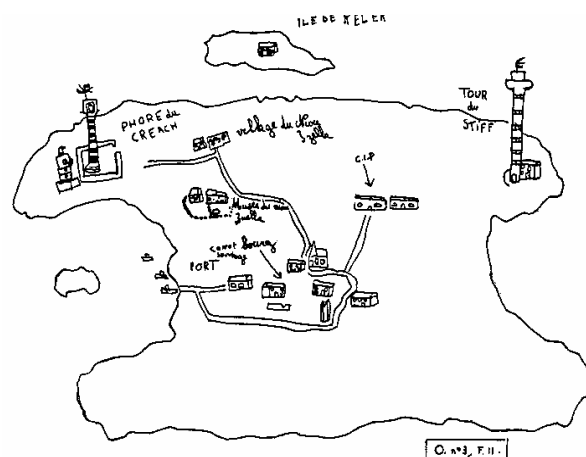
Apparemment rien de plus censé. En fait, rien de plus illogique, dès lors que le géographe se soucie d'éviter le cercle vicieux de la pétition de principe ! Voulant obtenir une représentation

⁸⁵ Il ne se produit plus aujourd'hui aucun attentat ou aucune catastrophe naturelle sans que les journalistes ne soulignent la constitution d'une cellule d'aide psychologique aux victimes, comme si l'essentiel était non de protéger les populations mais d'atténuer les traumatismes. On peut se demander combien de victimes ont besoin de ce genre de cellules quand la résilience emprunte des chemins détournés même si elle passe effectivement par la mise en récit (B. Cyrulnik).

subjective de l'espace, Perron impose au sujet de l'enquête d'être spontané. La démarche géographique est en réalité dans une sorte d'impasse.

Nous essayerons de montrer que la carte mentale de Péron est d'un usage plus délicat encore que la carte mentale de Gould et White. En effet, la carte mentale définie comme purement subjective serait l'outil privilégié d'une « *géographie de la perception* » chargé d'évoquer l'île comme d'une « *expérience culturelle* » (Péron reprenant alors une affirmation de Gin Rachelli citée en exorde « *L'île est une expérience culturelle pour l'humanité entière* »). Mais existe-t-il quelque chose comme cette soi-disant "géographie de la perception" ou bien n'est qu'une coquille vide ?

Carte mentale d'Ouessant F. Péron dans *Des Îles et des hommes* (1993 : p. 183)



Françoise Péron apporte quelques conclusions générales comme celle-ci opposant les habitants aux simples résidents (p. 177) :

« *Tout se passe comme si les habitants avaient à montrer leur île [avec quelques emblèmes], tandis que les fidèles à l'île [multipliant les détails] avaient constamment à prouver qu'ils ne lui sont pas étrangers et, par conséquent, qu'ils la connaissent bien et la possèdent dans tous ses recoins.* »

Péron profère aussi quelques conclusions portant sur l'insularité vécue dans chacune des îles (p. 212) :

« *Ouessant est un monde à soi tout seul, Groix un support de départ à tout un univers relationnel, Batz une terre où famille et travail se conjuguent à longueur d'années, Houat un lieu d'équilibre, Molène un*

nid... mais Sein semble se dérober. La société ilienne d'aujourd'hui n'a plus de terre de référence, même sur le continent où il n'y a pas, à proximité, de pôle unique et fort, captant l'émigration insulaire. »

Qu'on s'aventure ou non "dans le concret" avec Péron, force est de constater que cette pratique de la géographie se rapproche dangereusement des rivages de la banalité et des écueils de l'imposture intellectuelle. La conclusion méthodologique générale sur l'espace vécu est de toute manière difficile à accepter, en l'absence d'argumentation (p. 182) :

« Le géographe peut certainement enrichir ce champ de recherche en revenant sur son terrain propre, l'espace aujourd'hui, et en changeant d'échelle pour se placer au cœur de local, afin de décrire et comprendre comment, à travers la culture de chaque communauté humaine, les lieux se construisent et s'articulent les uns aux autres. »

La lecture de la définition conduit à une batterie de questions :

1. Pourquoi demander à l'impromptu à un individu de dessiner une carte ? Pourquoi ne pas le prévenir quelques heures ou quelques jours à l'avance ?
2. Pourquoi demander à un individu et non à un groupe de dessiner une carte, comptant sur leur collaboration pour redresser des aberrations ou des lacunes individuelles ?
3. Pourquoi le priver de documentation au moment où il dessine et se fier à sa seule mémoire ?
4. Pourquoi exiger la production immédiate du document final et ne pas lui laisser un délai, afin de permettre des corrections, une réflexion approfondie suivie de retouches et modifications partielles ?

À ces quatre questions correspondent les deux conditions qui seraient fondamentales d'après Perron : la spontanéité et la subjectivité. Il n'y a en effet qu'une réponse pour l'ensemble de ces questions : "pour que la carte produite soit spontanée et subjective". L'idée est qu'il faut prendre au dépourvu l'individu pour faire surgir ses émotions les plus profondes et les plus authentiques.

Celui qui est désireux de marquer un écart entre le relativisme centré sur le sujet et le relativisme centré sur l'objet réagira d'abord en se demandant si une carte chargée de représenter un territoire quelconque peut être spontanée et subjective. Obtient-on alors une carte intégrant les représentations ou un dessin symbolique qui n'est pas vraiment une carte ?

Le comportement spontané est celui qui se produit librement, sans qu'une contrainte soit ressentie. On pourrait dire, en l'absence de la conscience d'un but à atteindre ou d'un ordre à

respecter. Le sujet est livré à ses impulsions, à ses désirs immédiats, voire à son inconscient. Ainsi un cheval divague dans un pré. Il va de-ci de-là : il réalise un parcours spontané. Autrement dit, il obéit en totalité à son instinct car il n'est soumis à aucune influence humaine (le maître) ou simplement physique (la corde).

Remarquons, avec Hilary Putnam (1984), qu'une fourmi qui marche sur le sable réalise toujours un dessin, mais que la question qui consiste à savoir s'il s'agit vraiment d'un dessin de quelque chose est dépourvue de sens, quand bien même la fourmi, par le plus grand des hasards, dessinerait le visage de Churchill ou les lettres qui composent ce nom. Le comportement subjectif n'est possible que pour un sujet, qui ne soit pas un sujet grammatical, comme c'est le cas pour un cheval dans les expressions "le cheval divague" ou "la fourmi dessine", mais un sujet réel, c'est-à-dire un sujet qui a des projets, et partant une conscience de soi. Un enfant dessine un ours. Il exprime sa subjectivité. Spontanéité et subjectivité correspondent bien à deux ordres de réalités distincts. La subjectivité réfléchie n'est aucunement spontanée, elle n'en est pas moins subjective pour autant si on entend par "subjective" ce qu'une personne peut revendiquer comme étant sien.

Tout le monde peut voir à l'aide de ces précisions qu'il y a un problème lorsqu'on dit d'une carte qu'elle est spontanée et subjective. Une carte peut être imaginaire et subjective, si son référent est fictif. Elle peut, à la rigueur, être réaliste et subjective, lorsqu'une personne se donne le projet de représenter quelque territoire dédaigné par l'ensemble des autres cartographes.

La réalisation de la carte mentale se heurte à la difficulté de l'injonction paradoxale.

Comment donc un travail de cartographie peut-il être spontané **et** exigé dans l'instant ? La spontanéité apparaît, d'une part, forcée et, d'autre part, illusoire. À moins qu'il ne s'agisse pas vraiment de la spontanéité mais de son double idéologique renvoyant au dévoilement d'une nature ou d'un propre naturel, censé être tel et donc pur !

Nous retrouvons ainsi le constat qu'un courant de pensée (celui qui est qualifié de "phénoménologique" par Claval) privilégie la "spontanéité" en l'identifiant à une espèce de force, brute, sauvage, issue des profondeurs, qui trouve toute sa valeur dans son origine, naturelle, antéprédicative, pré-rationnelle. La spontanéité serait la qualité de ce qui est purement subjectif. Pleinement à soi ! "Spontané" se dit ainsi d'un acte innocent. Il faut alors accepter tous les présupposés qui découlent de la nation d'innocence : qu'elle s'oppose à la perversité, mais aussi à la raison, qu'elle peut être perdue à l'occasion d'une faute et retrouvée par une espèce d'ascèse *etc.* Nous ne voyons pas pourquoi il faudrait accepter ces

présupposés. La subjectivité pure et innocente est un mythe. En réalité, la subjectivité est toujours déjà aliénée et c'est tant mieux car, comme le dit Jean-François Lyotard, quelle misère que celle d'un sujet réduit à lui-même, quelle vacuité que la subjectivité coupée de son milieu vivant et de ses influences nécessaires – la culture, l'autre, le langage !

De même que l'analyse du discours de Françoise Albertini (1999), l'étude des cartes mentales participe d'un discours relativisant les données objectives mais au prix d'une sorte de fétichisme spatial. Le contexte insulaire est élevé en absolu. Les cadres de vie sont identifiés à des puissances déterministes invisibles et intangibles... l'art de ces "scientifiques" résidant dans leur capacité à nous faire croire que cette "atmosphère" n'est ni illusoire ni négatrice de la liberté, puisqu'il revient à l'insulaire lui-même de prendre conscience de cette détermination pour qu'elle ne lui soit pas infligée de l'extérieur. Les sociétés insulaires doivent elles-mêmes rechercher (F. Albertini, 1999 : p. 425) les « *strates les plus profondes et certainement aussi les plus subtiles* » de leur personnalité.

Le point essentiel auquel conduit cette comparaison des cartes mentales est l'émergence d'une façon d'enquêter et d'écrire la géographie qui n'est plus basée sur la réfutabilité. Un autre souci s'est emparé du géographe : celui de la restitution de l'*idios*, propre qui ne peut ni ne doit être réduit par assimilation au cas général. Dans le cas des cartes mentales des Ouessantins, il s'agit bien en effet de restituer un panel de sensibilités. Dans *Des Hommes et des îles*, ces dernières sont d'emblée comprises comme absolues, au sens où elles ne reçoivent pas directement leur sens du dehors, d'échanges ou de dialogues, mais dépendent de la manière dont une personnalité, à nulle autre pareille appréhende le monde en *ek-sistant*, en se construisant, en se forgeant pour soi-même une identité.

Aux marges de la science normale s'étendrait une vaste zone d'investigation, celle des singularités, physiques et humaines, objectives et subjectives. D'autres approches apparaissent à la fois plus rigoureuses et plus légitimes. Le géographe pourrait par exemple aborder la singularité des vécus insulaires par le biais d'une psychanalyse ou d'une herméneutique des rites insulaires, c'est-à-dire d'une interprétation des signes conçus moins comme symptômes que comme indices d'une énergie spirituelle qui mérite de plein droit notre reconnaissance, par l'exercice de son droit à la différence.

À côté des êtres matériels, nous apparaissant comme des phénomènes, soumis à d'implacables lois, existeraient des êtres d'une autre nature, plus complexes. Ces êtres incarneraient la vie

dans sa créativité. Dans l'ordre humain, sur un bout de terre perdu en mer, la recherche du sens de la vie, le bricolage incessant des identités, l'insertion dans une lignée, le remaniement des valeurs pour quelles ne soient pas un simple poids mort hérité du passé.

Conclusion provisoire

La démarche des cartes mentales et des analyses littéraires (comme nous allons le voir dans un chapitre consacré à la géopoétique) est fondée sur le postulat de la possibilité de retrouver dans le témoignage spontané des êtres humains (ou dans l'œuvre d'art, les gestes et les mots libres) les principales structures d'organisation de l'espace. Il y aurait une correspondance entre nos perceptions – conscientes ou non – et la manière dont l'espace est organisé, comme espace doté de contours et exprimant un fonds. La géographie culturelle a bien une ambition "balzacienne" affichée (C. Morhange, 1991 : p. 46), celle de « *comprendre la face de la terre, dans la tension entre l'intuition d'une totalité et l'impossibilité de l'exprimer totalement.* » Or, la démarche cartographique et modélisatrice – expérimentale et critique – est, à l'inverse, fondée sur des méthodes descriptives qui analysent la manière dont l'espace est structuré, à défaut de pouvoir comprendre sa forme dans une intuition... et en refusant de supposer que les insulaires seraient, eux, en tant que natifs, capables d'une telle intuition.

Mettre en regard la démarche expérimentale et la démarche poétique ("poïétique" aux dires du spécialiste) est nécessaire quoique périlleux.

Nécessaire, car il s'agit de tester l'idée suivant laquelle la complexité de l'espace géographique est irréductible et ne peut donner lieu qu'à des approches herméneutiques, dégageant des styles d'habitation du territoire. L'espace doit-il être appréhendé "psychologiquement" ? L'essentiel est-il de montrer la variabilité des rapports au territoire, qui expriment un savoir traditionnel mais encore un désarroi de plus en plus fréquent à l'ère postmoderne ?

Périlleux, car, oser une remise en cause, n'est-ce pas un affront fait aux insulaires ! Etant à l'opposé d'une géographie existentielle, la démarche expérimentale est condamnée avant que d'avoir été examinée ou référée à sa problématique propre. Suivant l'expression de Michel Roux (2001a), c'est visiblement une des « *séquences déplorables du "cartésianisme"* » que de suivre une méthode qui procède de manière binaire, en ne cessant d'opposer des déterminations censées être objectives. La pensée arborescente nécessaire à la modélisation serait typique d'une pensée scientifique, hostile par principe à la poésie. Elle serait dominatrice,

voulant tout ordonner et unifier, tout réduire à un principe directeur. Mais on aura compris que cette démarche psychologisante se paye parfois de mots. Elle outrepassse les limites de l'approche culturelle et fait de l'éclectisme un obstacle à l'interdisciplinarité.

III. 2 L'île comme lieu

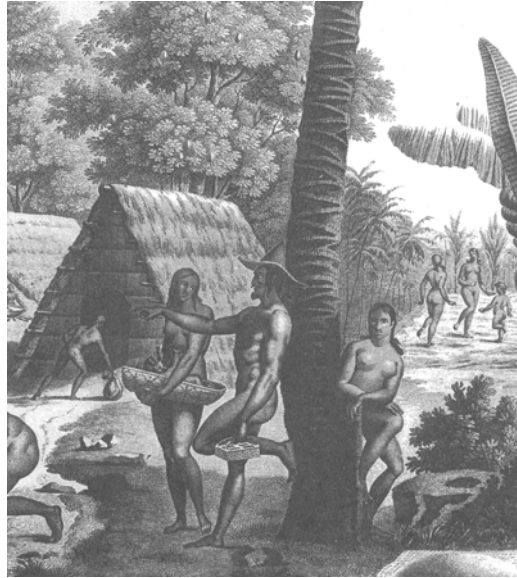
« S'il m'arrive de douter, me revient ton cadeau, vu des nuages, un jour en vol vers Rhodes : le troupeau des îles bleues flottant dans ce rose improbable, le rose violet de l'aube. Ce sont les Cyclades, par lesquelles, dit-on, un jour, ici, tout aurait commencé... » Anne Meisterheim, *Méditerranée* (2003)

Les investigations des géographes les plus intéressés par la question du territoire insulaire semblent se rejoindre sur une problématique générale. Avec du recul, une interrogation majeure se dessine en effet de l'ensemble des travaux : de quelle manière naissent ces lieux qu'on appelle des îles ?

Il s'agit alors non de la naissance mythique ou géologique des îles comme terres émergées ni de la construction sociale des îles en habitats traditionnels ou en territoires de la modernité, mais d'un exercice de l'imagination, « *moment privilégié de la culture de soi* » (J.-M. Besse, 1994 : p. 30). Cet exercice concerne le regard. Il correspond à un mouvement alterné du regard qui s'efforce de se tendre vers le ciel – et l'ailleurs qu'il symbolise – pour mieux revenir vers la terre. Sans ce jeu du proche et du loin et la réflexion sur la grandeur qu'il engage, il serait impossible de « *trouver le bon point de vue* » et de « *ménager la bonne distance* » : d'approcher de la sagesse, état d'esprit plus rare qu'on ne pense, qui prend acte de la folie humaine sans en tirer du dépit mais qui s'autorise à railler ceux qui manquent d'humilité, qui échouent dans la reconnaissance de leur finitude, et même de leur extrême petitesse.

« Île Guam : Usages des anciens habitants », Cl. Bibliothèque du M.N.H.N.

Couverture de *Gradhiva*, 2002, n° 32



Redoublant l'opposition des échelles par celle d'une opposition plus fondamentale entre le haut et le bas, le lieu est espace de similitudes. Tout lieu tend à usurper l'identité d'un autre lieu, qui est originaire, centre d'un monde plus ancien. Comme lieu, l'Italie de la Galerie des cartes géographiques du Vatican, est ainsi la nouvelle terre sainte. Elle est signe d'une conversion qui a eu lieu et qui demande à être réitérée. Car le lieu n'a pas d'identité définitive ni même d'objectivité stable (J.-M. Besse, p. 14). Le lieu n'a pas de taille définitivement fixée. Grande ou petite, son étendue est trompeuse. Vivre en un lieu et comme planté là, c'est en effet être conscient de la mouvance de « *l'espace de travail de l'imagination* » (J.-M. Besse, p. 24). Celui-ci amplifie certaines distances comme pour montrer le caractère ardu, incertain ou futile de cheminements que nous pensons devoir entreprendre et rapproche à d'autres moments les choses les plus lointaines, comme pour indiquer quelle destinée nous attend.

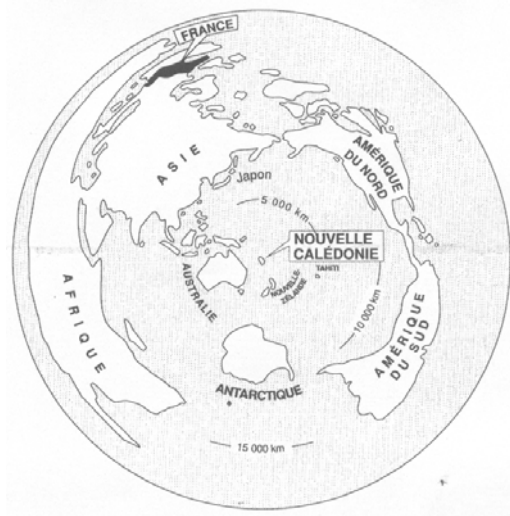
Concrètement, un lieu naît quand une société fabrique, année après année, génération après génération, une identité qui permette aux habitants de s'y sentir comme au « *milieu du monde* » (J.-P. Gaudin, 1993 : chapitres 4, 8, 9 et 10). Ce qui s'entend de deux manières complémentaires, celle sur laquelle Jean-Pierre Gaudin attire particulièrement notre attention, qui met en jeu le paysage touristique ainsi que le tourisme paysager, et celle qu'il ne fait qu'effleurer, qui met plutôt en jeu une compréhension géopolitique des lieux en soulignant l'antagonisme des volontés individuelles.

S'établir au milieu du monde

Dans une première acception, le lieu est donc un espace singulier, celui pour lequel, selon l'heureuse formule de Jacques Lévy (*Dictionnaire de l'espace et des sociétés*), « *la distance est suspendue* ». La ville en donne un bon exemple (U. Hannerz, 1980), lieu qui est un espace de concentration et qui par là tend à produire une sorte d'homogénéisation sociale et culturelle.

Carte proposée par M.-J. Gauthier (1991)

Projection azimutale équidistante centrée sur la Nouvelle-Calédonie



D'une part, la naissance d'un lieu correspond à l'invention d'un horizon ! Un horizon chimérique, qui est fait de deux êtres, l'un reflétant le passé, l'autre s'ouvrant au futur. Le site bien entendu, comme ce qui demeure là, héritier de temps anciens, et l'ensemble des installations, structures récentes et infrastructures un peu plus anciennes, aménagements qui apparaissent à l'observateur comme ce qui habille le site. Dualité du site ! Un horizon mouvant par conséquent, tout particulièrement si l'on tient compte de ce qui est trop souvent sous-estimé, « *la plasticité adaptative du lieu* » (J.-P. Gaudin, 1993 : p. 88). D'où, sous la plume de Gaudin, une formulation de la problématique qui convient à bien des îles : « *comment un endroit, qui aujourd'hui lie presque naturellement des caractères paysagers bien stabilisés à une empreinte touristique ancienne, a-t-il vu son identité moderne en réalité fabriquée point par point ?* » (p. 91). Et l'on peut penser à des variations de la problématique, quand il est impossible de considérer une île particulière comme un de ces lieux remarquables qui ont achevé leur genèse, apparaissent peu ou prou finis. Alors, il conviendrait d'envisager l'île comme un endroit où émerge une activité touristique, pas encore et peut-être jamais un haut-lieu mais déjà un site modifié, tant bien que mal aménagé et dont les caractères

paysagers ne sont pas stabilisés, ne forment aucune unité fonctionnelle. Lieux de contradictions, de pas assez et de déjà trop ! Lieux du kitch, lieu du pittoresque de façade. Lieux fragmentés, comme certains espaces forestiers en “timbres-poste”.

D'autre part, le lieu est dans l'orbite de puissances financières et politiques et il faut tenir compte de la tendance au « *confinement provincial* » (p.78) dont sont victimes les îles, précisément à partir du moment où elles sont reliées au système-Monde, desservies par un réseau de moyens de communications, permettant de multiples connexions internationales.

Lévy quant à lui insiste sur les relations que le lieu entretient avec les autres lieux :

« Dans un lieu (ou, plus précisément : pour autant qu'un espace peut être considéré comme un lieu), la position relative des phénomènes les uns par rapport aux autres perd toute signification. En l'identifiant comme lieu, on privilégie d'une part les interactions au contact en son sein et les relations distantes avec d'autres espaces. »

De cette définition, on tire l'idée qu'il convient d'appréhender l'île pour autant qu'elle puisse être considérée comme telle, étant donnée qu'elle ne pourrait jamais l'être absolument. Des phénomènes (l'érosion d'une côte, le développement d'un tissu urbain) sont insulaires, c'est-à-dire d'une île en particulier, pour peu qu'on fasse l'abstraction des différentes de position relative qu'ils ont néanmoins à une autre échelle (l'érosion n'est pas uniforme même si elle concerne toutes les côtes, le tissu urbain ne se développe pas également en tout point du territoire même si un effet d'ensemble s'impose au regard).

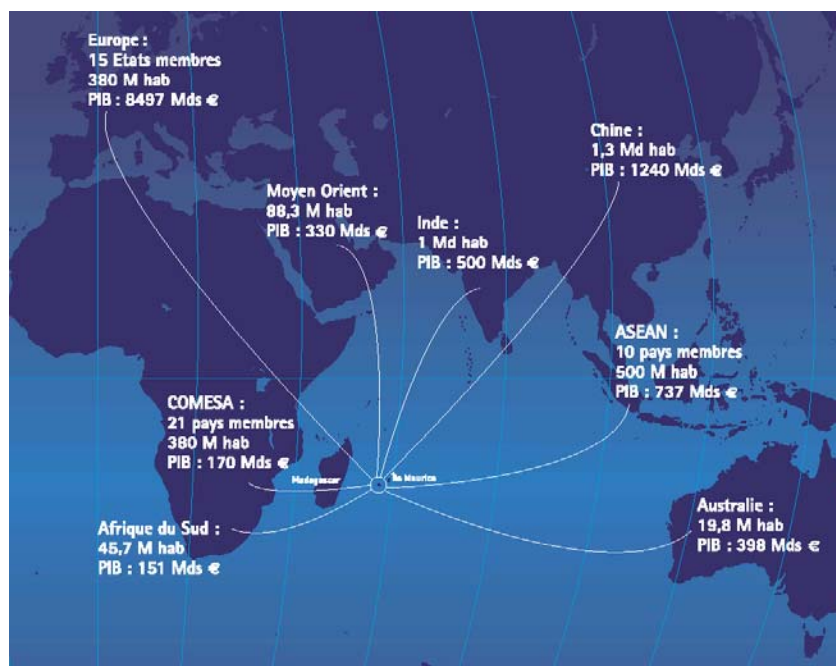
Prendre en considération les rapports du lieu au monde est capital. L'effet de trappe insulaire est une des modalités de ce rapport. Le confinement présente en réalité des degrés, entre deux extrêmes, la provincialisation consentie pour que le lieu continue de valoir comme un endroit reculé, propice au loisir, et la provincialisation forcée, voire forcenée, celle de la région dominée, colonisée, gérée par des instances extérieures plutôt insensibles au sort de la population. Du fait de la modification de la politique douanière de la Tanzanie, Zanzibar en est actuellement un exemple probant, avec son port moribond et sa population de dockers et manœuvres réduits au chômage.

Les distances s'abolissent parfois, ou du moins se raccourcissent. Plus souvent elles se dilatent, étant d'autant plus difficiles à parcourir que la pauvreté de l'insulaire se fait plus criante ou que sa nationalité lui fait comme un barrage pour accéder à d'autres rivages. L'effet de trappe risque fort de s'amplifier dans les années à venir avec l'augmentation du prix du

baril de pétrole (bientôt au-delà de 100 dollars, puis, dans une quarantaine d'années au-delà de 300 dollars), qui a une répercussion immédiate sur le prix du transport aérien de passager et du fret.

Si les peuples insulaires du passé ont appris à vivre dans leur île comme au milieu du monde, il y a fort à parier pour qu'un apprentissage similaire, avec la technique et la science d'aujourd'hui, soit à réaliser dans les prochains temps par les nouvelles sociétés insulaires. Avec le durcissement des contrôles policiers et douaniers ou la possible limitation du transport aérien, cargos, navettes maritimes, et même navigation à voile semblent avoir de beaux jours devant eux !

Un délire publicitaire, la plaquette *Nautilus* du C.P.I. de La Réunion



« *La Réunion, un "hub" européen pour la conquête de nouveaux marchés* » (2003)

« Au croisement de l'Afrique et de l'Asie (...) une position géographique centrale »

Un dernier mot pour résumer le propos : île ou ville, le centre est le lieu où se forment des préoccupations communes et où se stabilisent des points de vue. Cette action de polarisation ne peut être qu'instable, même si la force de la centralité peut se révéler telle en certaines

circonstances qu'une sorte d'alchimie identitaire se met à opérer, donnant naissance à une dynamique propre. La créolité est une solution culturelle à ce problème de l'établissement au centre du monde. Le géographe doit se poser la question complémentaire des solutions géographiques. Il est conduit à réfléchir le renforcement de l'autarcie sous toutes ses formes, pas seulement la production de biens de consommation en quantité suffisante.

L'envol de la phénoménologie

Penser l'île comme lieu, c'est d'abord refuser de la penser dans un cadre "normal", c'est-à-dire un cadre qui normalise les représentations, les appréhendent à l'aune de la raison calculante et les apprécie en fonction de leur seule utilité pratique sur le court terme.

C'est s'opposer à l'idée d'un espace insulaire déterminé par des forces aveugles : les forces physiques et la dialectique universelle du centre dominant et de la périphérie dominée. Un tel refus théorique est aujourd'hui assez répandu dans la géographie des îles, soutenu par une posture méthodologique particulièrement désireuse de valoriser les approches du réel géographique à petite échelle (concrètement celle du corps et de la maison, par opposition au terroir ou au village qui représentent déjà des échelles relativement petites), fondées sur une épistémologie qui se réclame de la phénoménologie.

L'approche phénoménologique prolonge et dépasse une approche naguère répandue, l'approche marxiste. Milton Santos (1995) en donne les principes. L'espace est compris comme espace de liberté : *« l'espace géographique n'est autre chose que la fonctionnalisation du monde – l'essence transformée en existence »*. Cette approche se caractérise par l'idée de la production concrète du monde et des lieux, appelant le dépassement des dichotomies de l'objectif et du subjectif, de la réalité et de l'apparence, mais aussi de la structure et de l'histoire et de l'universel et du particulier. Il faut une *« géographie existentialiste, englobant l'Être et l'Exister, au lieu de se contenter d'une optique individualiste et fragmentaire excluant le tout du monde et de la société comme un tout »*. Il s'agirait d'exprimer de manière systémique la dimension socio-spatiale de l'existence.

Cette géographie des "nouveaux mondes" peut laisser perplexe, moins peut-être dans ses réalisations que dans ses attendus ! Bien d'autres discours du même tonneau ne sont guère plus rassurants, laissant croire à une manie épistémologique ; caractérisée par des propos aussi

virulents que vagues. Un ennemi imaginaire est désigné. Pour Santos, c'est l'approche « *individualiste et fragmentaire* ».

Toute île abordée concrètement, parcourue par un individu rationnel n'est que relativement ou potentiellement une île. Relativement, car l'insularité de l'île est relative à la taille de l'individu, ou à son âge. Un enfant de trois ans peut-il vraiment vivre sur une île ? Le psychologue répondra sans doute par la négative. Potentiellement, car vivre sur une île suppose l'exploration de l'île. Et cette exploration est loin d'être générale, comme en témoigne certains modes de vie insulaires sur les petites îles. Margaret Mead (1963) note par exemple que sur l'île de Taù, dans l'archipel Manu'a des Samoa, nombreux sont les habitants des villages de Lumà et Siufaga qui n'ont jamais parcouru les treize kilomètres qui les séparent de Fituita. Certes la piste est difficile et longue, suivant les standards locaux. Mais la prise en compte de ce fait montre bien que les insulaires de Lumà ou de Siufaga ne vivent pas vraiment sur la même île ! Le simple promontoire qui isole les deux premiers villages du village voisin de Faleasao est comme responsable d'une hostilité chez les enfants qui se sentent comme séparés par une barrière invisible et qui évitent de se rencontrer.

L'île est-elle un sol, un socle, une base pour l'existence ? Comment appréhender l'insularité sans passer à côté de l'essentiel ?

Mais avant d'en venir au traitement d'une telle interrogation, d'abord une question préliminaire : comment trier parmi toutes les impressions et toutes les données, pour penser et peser l'insularité d'une manière qui soit souple et mesurée ?

III 21 La dialectique lieu-étendue appliquée à l'île

Peter – *I am native, rooted here.*

Balstrode – *Rooted by what ?*

Peter – *By familiar fields*

Mash and sand

Ordinary streets

Prevailing wind.

Peter Grimes, acte I, opéra de B. Britten (1945), cité par L. Grison (2000)

Comme nous l'avons précédemment indiqué, d'une manière très générale la dialectique du fait insulaire est celle de l'enracinement qui, loin de fixer une population en un lieu comme une plante dans un humus, donne des repères à des individus ainsi qu'une volonté d'explorer le monde, de construire un milieu de vie et d'échanger avec ses voisins. Comme Peter Grimes, l'insulaire est enraciné dans une terre dont il reconnaît les caractères familiers. Mais le sentiment d'enracinement n'est rien d'atavique, c'est une série d'impressions fugaces, qui sont comme apportées par le vent ou l'ambiance singulière de chaque lieu.

On retrouve explicitement l'idée d'une telle dialectique dans de nombreux travaux de géographie, sous la plume de spécialistes⁸⁶. D'un point de vue théorique, qu'est-ce que cette dialectique du fait insulaire ?

Il ne suffira pas d'évoquer un relativisme exacerbé pour répondre à la question. Car ce serait sans doute accorder une attention elle-même exagérée à la rhétorique qui, par définition, est friande d'effets stylistiques même si l'esprit qu'elle soutient n'est pas sophistique et ne soutient aucun projet scientifique explicitement relativiste.

Prenons d'abord une illustration, la thèse de Jean-Christophe Gay (1992). Sans déformer outrageusement la pensée de ce géographe, il est possible de rattacher sa formulation de la problématique de l'île comme objet géographique au constructivisme que nous étudions dans cette partie. Gay nous en livre une formulation très générale. Pour lui, la problématique des îles est celle de « *l'application de la dialectique lieu-étendue à un objet géographique relativement commun* » (p. 93). Plus que les territoires continentaux, les îles seraient par excellence « *la métaphore de la dialectique lieu-étendue* ». Par le terme de "dialectique", il semble qu'il faille plutôt entendre une logique de l'apparence, qui impose certains jugements mais n'aboutisse à aucune connaissance objective définitive, du fait des contradictions tôt soulevées. D'une part, l'île pourrait et devrait être envisagée « *sans tenir compte de la mer* », car c'est un lieu en soi, un être géographique délimité, qui signifie à l'homme une possibilité particulière d'habitation, bref un terroir potentiel ou un espace qui appelle à la colonisation. D'autre part, le géographe ne peut aborder ce thème de l'île qu'en « *faisant sans cesse*

⁸⁶ Par exemple, la page de présentation de la revue électronique *L'Espace politique* proposant une interrogation sur la notion de territoire pose qu'il convient de penser le lieu comme nœud ou réseau de liens. Le relativisme trouve une formulation particulièrement suggestive avec la loi géographique suivante " le lieu modifie le lien et le lien modifie le lieu".

référence à la mer », puisque les îles doivent leur singularité cette étendue marine qui les cerne, les isole du reste du monde. Il s'agirait donc de la dialectique qui gouverne depuis toujours la représentation de l'œkoumène, la dualité de la terre et de la mer, du plein et du vide, de la fermeture et de l'ouverture.

La raison ne permet ni de particulariser l'île comme bout de terre, « *point dilaté* » (Stephanou, 1989 : p. 5, cité par Gay) ni de la singulariser comme « *terre qui n'a d'intérêt que par ses limites* » (Moureau, 1989 : p. 7, cité par Gay).

Reste donc à se tourner avec les géographes des îles vers les insulaires et relever comment ces derniers ont conscience de l'île. Comment donnent-ils sens à l'insularité, qui, pour eux, est dotée d'une singulière étrangeté ? Comment construisent-ils mentalement l'image de l'île, qui reste malgré eux une forme d'isolement subi, même s'ils l'acceptent et lui trouve du charme puisqu'ils renforcent par certains de leurs choix cet isolement qui devient culturel, et qu'ils combattent l'éloignement par d'autres projets, parfois simultanément ?

Zanzibar ou la situation de l'île en son lieu propre

La cartographie est typiquement une science pour laquelle on se sent en droit d'espérer des progrès. La simple amélioration des instruments de mesures et des théories physiques afférentes est susceptible de réformer en profondeur la pratique du cartographe et de déboucher sur des productions cartographiques non seulement plus précises mais encore plus utiles. La cartographie des côtes et des reliefs sous-marins change ainsi du tout au tout lorsque l'utilisation des sondes, des sextants et des baromètres fait place à l'image aérienne (C. Bousquet-Bressolier, 2002 : pp. 81-82) ou à l'écholocation ! Les cartes d'aujourd'hui sont des systèmes d'informations.

Est-ce à dire qu'elles ne sont pas problématiques ? Absolument pas ! Nous avons essayé précédemment de rendre compte, même brièvement caractère utilitaire et symbolique des cartes.

Le progrès des images se double toujours de la nécessité pour le géographe de donner des repères et de coupler pour cela trois actions de recherche : découvrir, comprendre, organiser. On doit alors remarquer que l'idée d'île se dégage par opposition à d'autres, à commencer par

celle de continent mais cela dans un contexte historique particulier, qui est celui de la construction d'une opposition entre les puissances politiques centralisées, instituant des réseaux de compétence, et les puissances autochtones traditionnelles, auxquelles manque la compréhension des visées impérialistes des premières.

Ce caractère hypothétique de l'idée d'île n'est pas toujours souligné, y compris par les géographes qui finissent par prendre leur propre représentation du monde comme quelque chose de naturel. L'intérêt d'une démarche phénoménologique serait de ne jamais naturaliser le donné ou ce qui se donne comme tel parce que consacré par l'habitude, cimenté et même fossilisé dans les plis de la langue et de la culture.

Jean-François Staszak (1999) part de l'idée paradoxale que l'égarément a des vertus géographiques. Ne désirant pas adopter un ton doctoral ou bien moralisateur, il présente d'abord l'idée dans un dialogue imaginaire, entre Ariane et Marco (p. 645) :

« A. – *C'est chouette de voyager avec un géographe.*

M. – *C'est pas parce que je suis géographe que je me perds jamais. La seule différence est que ça m'intéresse.*

A. – *Dis tout de suite que tu l'as fait exprès. Je ne vois pas ce qu'il y a d'intéressant à se perdre.*

M. – *C'est intéressant de comprendre ce qui se passe. »*

Le dialogue imaginaire se poursuit avec l'exemple de flâneries à Zanzibar, promenades qui sont ainsi présentées comme archétypales de notre rapport au monde.

Il s'agit de nous faire accepter deux idées, d'une part que le monde est essentiellement caractérisé par la diversité culturelle, d'autre part que nous possédons non pas un sens de l'orientation (bon sens géographique) mais des représentations stéréotypées en nombre limité que nous projetons sur le réel pour en réduire l'idiotisme.

En "touriste", Marco se promène dans *Stonetown*. Il finit toujours par se perdre, ce, précisément à partir du moment où il veut rejoindre son hôtel et met en œuvre une méthode (revenir sur ses pas, longer les quais, se fier à des points de repère). D'où la règle paradoxale qui illustre l'idée d'un mécanisme propre à la recherche géographique (p. 647) : « *au détour d'une ruelle, tu te trouves tout soudain, sur le quai, aveuglé par le soleil, rassuré, consterné et épuisé. Tu tentes de savoir où tu es. Là je peux t'aider, car je crois qu'une règle se vérifie : tu es à l'opposé de l'endroit où tu crois être.* » Vaccination contre le dogmatisme ou piqure de rappel de scepticisme : le monde est labyrinthique, même et surtout quand il se donne à nous comme un tout relativement facile à circonscrire dans des limites naturelles.

Les deux idées que défend Marco pourraient être précisées. La seconde par exemple implique de notre part non une projection passive de notre représentation sur le monde, mais son adaptation, sa transposition souple et active. Ce que nous avons dans la tête est moins une carte ou un schéma tout fait qu'un ensemble de principes (p. 649). Pour nous, le plus important sans doute est la morale de l'histoire, qui ne nous rend pas tous idiots mais tous savants ! Le relativisme trouve dans ce dialogue imaginaire une de ses meilleures illustrations (p. 649) :

« M. – (...) *Dans ma tête, j'ai le schéma de la ville type, et les règles qui l'expliquent. J'ai ses paysages en fiche, avec leurs principales caractéristiques, et les lieux où on les observe. Je sais où devrait se rencontrer telle fonction commerciale ou industrielle. Je connais la logique des réseaux de transport.*

A. – *Un vrai géographe !*

M. – *Sans doute. Toutefois, il n'y a pas de différence fondamentale entre ce que je fais, en tant que géographe, pour décrire et comprendre les villes et ce que je construis dans ma tête, en tant qu'usager, pour pouvoir y vivre. Peut-être que le second savoir géographique est moins élaboré, moins technique et moins objectif que le premier. Cela reste à voir.*

A. – *Tu vas un peu loin.*

M. – *Je ne pense pas. Il n'y a pas d'idiots géographiques. Les géographes professionnels n'ont pas le monopole du savoir géographique. Comme s'ils étaient les seuls à ne pas se perdre, à savoir trouver leur chemin, ou comment s'habiller le matin en fonction du temps qu'il fera ! »*

À une Ariane qui s'entête dans une idée dogmatique de la science, Marco répond en invoquant une vérité géographique qui n'est que pratique et pragmatique. Zanzibar est périlleuse pour le touriste en raison de l'inadaptation foncière de ses schémas mentaux, celui de la ville en damier ou bien celui de la ville radioconcentrique. Elle trompe donc même celui qui s'efforce de s'adapter à elle mais n'a pas pris la mesure du différentiel culturel préexistant. Zanzibar est l'île dont la spatialité est courbe, aucune des ruelles n'étant tirée au cordeau et aucun des angles n'étant droit. Et par sa platitude, l'absence d'espaces ouverts, il n'y a pas de points hauts pour fixer une direction. Les minarets se confondent. Les signaux que recueille néanmoins le promeneur lui donnent donc de fausses certitudes. Il ne perçoit pas les plus importants comme la spécialisation commerciale des quartiers.

Les détails du monde. Carte de Zanzibar remise aux touristes (J.-F. Staszak, 1999)



Figure 1. Plan de la Stonetown de Zanzibar
 (Source : Lanier, R., 1983, *A Strategy for Integrated Development*, Washington DC, United Center for Human Settlements)

Si, comme Marco nous dédaignons le fil d'Ariane de la méthode, il resterait à se perdre complètement dans les lieux, à y rencontrer ses habitants et à apprendre d'eux, s'ils le veulent bien, le savoir géographique qui leur est propre. Alors la malédiction des lieux se lèverait... mais les lieux demeureraient pour nous des parties enchantées du monde.

Ainsi Staszak conclut son dialogue imaginaire avec un éloge de la désorientation (p. 655) :

« (...) en voyant nos méthodes d'orientation échouer, on les fait passer de l'implicite à l'explicite et l'on prend conscience d'un savoir géographique, très lié à notre vie et à notre culture ».

Lié à une valorisation des savoirs empiriques et des géographies vernaculaires, ce relativisme devra être interrogé dans ses fondements de sens. En effet, l'hypothèse que le passage de l'implicite à l'explicite relève d'une herméneutique ne va pas de soi. Si l'on adopte une théorie pragmatique de la vérité, pourquoi ne pas utiliser comme Quine ou Davidson un principe de charité⁸⁷ ?

Les globes et les bulles

⁸⁷ Cette question assez technique ne sera abordée que dans les parties suivantes, à l'issue d'une analyse poussée du concept d'îléité, valant alors comme une sorte de fleuron de la géographie anthropologique et herméneutique.

Première déconstruction : déconstruire les formes.

Pour l'esprit mystico-métaphysique contemporain, la construction de cette opposition de l'île et du continent doit être déconstruite, par un retour à l'évidence, c'est-à-dire à une forme universelle concrète, à l'instar des « bulles » de Peter Sloterdijk (2002 : Introduction). La culture scientifique axée sur l'objectivité participerait en effet de la négation du vécu originaire, compris comme intériorité animée d'un « *potentiel arrondissant* » donnant lieu à la projection voire à la réalisation d'espaces psychocosmiques et politiques. Avec des accents rousseauistes, Sloterdijk évoque l'accomplissement de soi dans les événements d'arrondissement. Insularité de la conscience qui s'isole sans se replier sur elle-même mais en formant un groupe, autour d'un feu de camp. D'où la thèse suivante : découvrant une insularité extérieure et objective, les scientifiques perdraient la possibilité de saisir l'insularité intérieure et intersubjective et l'humanité moderne s'enfermerait dans la psychose d'un monde sans enveloppe, d'un globe terrestre perdu dans l'immensité de l'espace!

« Depuis les années 1490, les Européens qui devinent ce qui est en jeu construisent et observent, comme les possédés d'un culte d'un culte défini, des représentations globales de la terre – des globes – comme s'ils voulaient, à la vue de ces fétiches, se consoler du fait qu'ils ne peuvent plus exister, et pour tous les temps, que sur un globe mais plus dans un globe » (p. 26)

L'opposition de l'île et du continent fut d'abord celle de contenu (*contentum*) et du contenant (*continens*), du sol-humus et de l'atmosphère-écorces célestes. Ironie de l'histoire, le continent n'est plus la sphère qui contient, telle une coupole gigantesque, le monde des vivants dans ses limites parfaites. C'est désormais l'étendue terrestre elle-même, masse imprécise, curieux sol sur lequel seule la force de la gravitation universelle, totalement dénuée d'âme, nous maintiendrait encore. Comme si, depuis Magellan, les êtres humains n'avaient pas bien saisi que le véritable continent est l'Océan et les soi-disant continents de simples contenus... et regrettaient encore le passage d'une « *illusion régionale bien tempérée* » à une illusion terrible, celle de la globalisation, du désir d'enveloppes protectrices à l'échelle de ce globe offert à tout vent.

« Avec une peau médiatique électronique, le corps de l'humanité veut se créer une nouvelle constitution immunitaire. Parce que cette vieille structure qui englobe et contient le Cosmos, la voûte céleste du continens, est irrémédiablement perdue, ce qui n'est plus englobé, ce qui n'est plus contenu, l'ancien contentum, doit produire lui-même sa satisfaction sur des continents artificiels, sous des ciels et des coupoles factices. Mais celui qui aide à produire la serre globale de la civilisation est pris dans des paradoxes thermopolitiques : pour imposer son édification – et c'est sur ce fantasme spatial que

se fonde le projet de la globalisation – , il faut, au centre comme en périphérie, évacuer des populations gigantesques hors des vieilles bâtisses de l'illusion régionale bien tempérée, et les exposer aux gels de la liberté. Mais ici, le constructivisme total exige inexorablement son dû. Pour laisser la place à la sphère artificielle, au succédané, on fait exploser dans tous les pays du vieux monde les restes de foi dans l'immanence, les reliques d'une fiction de sécurité, au nom d'un éclaircissement du marché qui traverse toute chose et promet une meilleure vie et qui pourtant, dans un premier temps, ne provoque qu'une chute dévastatrice des normes immunitaires des prolétariats et des peuples périphériques » (pp. 28-29)

Marché mondial, État-providence, réseaux de polices d'assurance, circuits électroniques généralisés : l'humanité s'efforcerait en vain de retourner dans la matrice qui l'a expulsé ou dans l'arche qu'elle a abandonnée.

Cette thèse brillante contient sans doute une part de vérité et, en tant que morphologie générale des peuples et de leurs espaces, n'est pas critiquable pour les raisons qui peuvent être avancées contre la thèse de Spencer.

Toutes les cartes produites depuis les grandes découvertes et même les débuts de la Renaissance, relevés de côtes et descriptions de l'intérieur des terres, sont liées à une visée géostratégique fondamentale, celle du tissage de relations avec l'ensemble des points du globe. Ce qu'illustre les réseaux de lignes de rhumbs sur le portulan d'Angelino Ducert (1339), couvrant toute la Méditerranée et une partie de la côte du Maroc (Bousquet-Bressolier C., 2002 : fig. 5-4). Mondialisation avant la lettre !

Dans l'histoire de la cartographie moderne⁸⁸, la réalisation par des mathématiciens et par des ingénieurs géographes de cartes précises est liée à deux projets complémentaires impulsés par les pouvoirs politiques, la production de cartes nationales, à grande échelle pour des raisons stratégiques, et l'établissement de cartes marines, tout particulièrement ce celles qui pour les mers les plus lointaines consignent le tracé des rivages, recueillent les possibilités de mouillage, mesurent les caractéristiques des détroits, afin de permettre l'ouverture de nouveaux espaces au commerce.

⁸⁸ Une étude des représentations cartographiques plus anciennes, comme la carte "TO" du manuscrit 782 de la bibliothèque Sainte-Geneviève (D. Lecoq, 1988), doit d'abord être menée avec les outils du sémioticien et de l'historien des idées, en raison du parti pris des cartographes de mêler imaginaire et connaissances positives afin de rendre en priorité leur vision du monde, même si cela doit se faire au détriment des données mesurables et vérifiables. Devant ce genre de cartes, le pédagogue peut utilement attirer l'attention sur le caractère arbitraire du découpage des continents (C. Grataloup, 2003-2004 : p. 60).

Lapérouse à Sakhaline

La déconstruction des formes peut se poursuivre dans un discours qui s'attaque à dégager les fondements de sens de la rationalité cartographique. Cette rationalité s'est progressivement édifiée à mesure que l'art du pilote prenait moins d'importance et le calcul des longitudes plus d'exactitude. C'est le passage d'une science « *plus souple* » à une science « *plus dure* » que le travail théorique de Bruno Latour (1995) essaie de d'appréhender dans l'ensemble de ses dimensions sociologiques, anthropologiques et politiques.

Pour ce faire, le sociologue des sciences reconstitue le dialogue de Lapérouse et des Chinois de Sakhaline, (B. Latour, 1995 : chapitre 6 « Les centres de calcul », dont le prologue : « La domestication de la pensée sauvage », pp. 515-523). D'après Latour, la cartographie positive des scientifiques de l'*Astrolabe* représente moins la recherche de la vérité en soi (Sakhaline est-ce une île ou une péninsule ?) que la volonté politique de durcir les faits (faire parvenir le plus rapidement possible à Versailles une information primordiale représentant Sakhaline, qui est à la fois utile pour le commerce et efficace pour dominer la population indigène). Sachant dessiner Sakhaline sur le sable suivant une échelle prédéfinie, les Chinois possèdent une géographie implicite, suffisante pour leur mode de vie traditionnel. Par opposition, le géographe européen apparaît comme la personne qui veut une géographie explicite, échangeable à distance et monnayable. La "géographie dure" peut donc être identifiée à cette géographie coloniale ou impérialiste qui s'est maintenue durant tout le XX^{ème} siècle (pp. 521-522) :

« Bien qu'au début il y ait peu de différences entre les capacités des navigateurs français et celles des Chinois, la différence va se creuser si Lapérouse fait partie d'un réseau par lequel l'ethnographie du Pacifique s'accumule en Europe. Une asymétrie commencera lentement à prendre forme entre les Chinois devenant "indigènes" et le géographe "en déplacement". Les Chinois resteront sauvages (pour les Européens) et aussi forts que l'équipage du Neptune [vaisseau anglais qui aborde la même baie dix ans plus tard], si les carnets de Lapérouse n'atteignent pas Versailles. Au cas où ils y parviendront, le Neptune sera en meilleure position pour domestiquer les Chinois étant donné qu'on connaîtra tout sur leur pays, leur culture, leur langue et leurs ressources à bord du vaisseau anglais avant qu'ils aient prononcé le moindre mot. Les degrés de sauvagerie et de domestication relatifs sont obtenus par de nombreux petits outils qui font voir à l'avance les territoires inconnus et les rendent ainsi prévisibles. »

Lors de la rencontre de Sakhaline, il ne pouvait qu'y avoir quiproquo, non parce que les Chinois ont des aptitudes cognitives différentes de celles de Lapérouse⁸⁹, mais parce qu'ils ne donnent pas la même valeur aux inscriptions, les considérant comme de simples outils et n'en faisant pas une fin en soi.

L'exemple est « *spectaculaire* » (p. 535). Il permet à Latour d'énoncer plusieurs conclusions importantes. Certaines ne se rapportent pas directement à notre problématique (comme les conclusions portant sur l'abstraction du cartographe, l'information scientifique, la géométrisation du réel et le problème des projections, cf. pp. 580-591). Une conclusion en revanche est capitale, elle porte sur l'opposition des logiques locales et universelles. Latour évoque la construction de l'espace et du temps en dénonçant une illusion ontologique et en défendant l'idée de réseau :

Tout espace géographique serait pensable sous la forme d'un réseau, composé de têtes et de nœuds. Le local représentant le cas extrême d'un centre réduit à une tête, considéré comme auto-suffisant et pouvant pour cette raison ne tisser aucun lien avec d'autres centres, se replier sur lui-même. L'universel représentant l'extension indéfinie de la périphérie, par la création d'un réseau omni-englobant puisque s'élargissant continuellement ou, pour être plus précis, se répandant à mesure que se développe verticalement son centre, tête de réseau de plus en plus dense, véritable ombilic du pouvoir au titre de centre logistique. On voit alors que l'opposition du local et de l'universel n'est pas une opposition réelle mais qu'elle est seulement logique. Au point de vue de la culture, les têtes du réseau cosmopolite ne sont pas moins locales que les centres des pouvoirs isolés, à l'intérieur du réseau.

Refusant d'emblée l'ethnocentrisme, le sociologue des sciences veut préciser de quelle manière il convient de départir sciences humaines et savoirs vernaculaires. Il existerait une solution de continuité entre botanique, comprise comme logique de réseau long (supposant un réseau scientifique, des ramifications et une institution centrale comme le Jardin des plantes) et l'ethnobotanique, en tant que logique de l'action immédiate (reposant sur la mémoire vivante des indigènes) ; de même, il existerait une semblable opposition entre la géographie de Lapérouse et l'ethnogéographie des Chinois de Sakhaline fondée sur l'opposition des logiques locales et universelles. Et cette opposition ne traduirait en rien une supériorité

⁸⁹ *La science en action* recourt, sans le dire, au principe de charité pour abolir les prétendues frontières culturelles, ce qui en fait, malgré certaines positions de Latour lui-même, une défense d'un rationalisme souple, tolérant mais intransigeant sur l'essentiel, la non-naturalisation des différences.

intellectuelle des Européens, puisque le local et l'universel ne s'opposent pas réellement. Latour utilise l'image dévalorisante des nids de termites (p. 556) pour illustrer la nature de l'activité scientifique et insiste sur les difficultés pour maintenir les avantages de la mise en réseau du savoir.

Transition

Si nous revenons sur les trois argumentaires précédents, nous pouvons défendre l'idée suivant laquelle la science risque de passer à côté de la compréhension de l'île en son lieu propre. Le relativisme cognitif a avancé ses pions : on ne doit pas refuser d'envisager l'existence d'un savoir géographique vernaculaire qui façonne l'objet "île" d'une façon singulière, on ne peut que supposer ce savoir plus en phase avec notre propre intériorité donatrice de formes (la sphérologie spontanée ou savante), il ne faut pas considérer le repérage des îles par la science moderne autrement que comme une entreprise de domination symbolique préluant à la réalisation de desseins impérialistes.

Nous avons déjà laissé entendre notre méfiance à l'égard du premier argumentaire. Cette méfiance n'est pas moindre à l'égard des deux autres, pour des raisons similaires. Ce qui se joue alors, du point de vue méthodologique que ni Latour ni Sloterdijk ne trouvent peut-être fondamental, c'est la délimitation d'une frontière entre une méthode souple et opportuniste, faisant droit au symbole et au vécu, quand cela lui permet d'enrichir son questionnement, et une méthode éclectique, faisant feu de tout bois, d'autant plus volontiers que l'effet général obtenu est une fragilisation de la raison, comme puissance moderne moins universelle qu'ethnocentrique, une mise en cause de la rationalité comme effort pragmatique pour rendre compte des mécanismes agissant globalement et localement, un refus de la technique, associé à une geste impérialiste de pillage des richesses de la planète sur fond d'extermination des différences culturelles.

III 22 L'insularité comprise comme médiance

Au niveau théorique où nous nous trouvions précédemment, la critique de l'éclectisme est loin d'être évidente ; sans doute faudrait-il ne pas négliger l'épistémologie formelle. Pour avoir des points d'appui plus solides, poursuivons néanmoins l'enquête méthodologique en

envisageant une nouvelle déconstruction, celle qui consisterait à déconstruire les contenus. Les travers de l'éclectisme se montreront peut-être plus nettement, de même que les possibilités d'une défense corrélative de l'opportunisme⁹⁰.

Prolongeant et approfondissant l'idée de travail médial, l'idée de la médiance chez son promoteur, Augustin Berque, correspond à la reconnaissance de la géographicit , th orique et pratique, savante et vulgaire. Pour l' tre humain en g n ral et les soci t s  cologiques⁹¹ en particulier, la m diance pousse   l'affirmation de l'insertion voire du sertissage de notre  tre dans l' coum ne. Nous nous trompons quand nous affirmons ou supposons que nous avons un corps et que ce corps est plac  dans le monde. D'un point de vue empirique, neutre et objectif, il semble que cela soit le cas. Comme c'est le cas pour l'arbre ou l'animal. Mais il faut pr ter attention   deux choses : nous n'avons pas un corps mais nous sommes notre corps (2000a) ; nous ne sommes pas dans le monde comme un livre dans une biblioth que car c'est du monde que nous tirons notre  tre, et sans doute aussi notre raison d' tre tandis que c'est la biblioth que qui tire son  tre et sa raison du livre ! Ainsi, le g ographe serait conduit presque malgr  lui   nier la logique ordinaire, pr dicative et assertorique, de la connaissance scientifique et   d passer l'opposition des p les de la subjectivit  et de l'objectivit  :

« (...) *le mode  coum nal de l' tre – c'est- -dire tout bonnement la r alit  – ne rel ve ni proprement de l'objectif, ni proprement du subjectif. Ce mode, je l'appelle "trajectivit "* » (A. Berque, 2000a : p. 93).

Qu'est-ce que la r alit   coum nale de l' le, comment les insulaires trajectent-ils leur existence ?

Pour magnifier une identit  ou valoriser une r alit  culturelle, certains ont voulu introduire un  tre-au-monde m diterran en, d'autres un  tre-au-monde polyn sien. Qu'en est-il d'un hypoth tique  tre-au-monde insulaire ?

⁹⁰ La d fense th orique de l'opportunisme politique par Roger Caillois (1981) pourrait  tre suivie pour asseoir plus fermement notre d cision d'opposer opportunisme et  clectisme comme des fr res ennemis. L' clectisme est finalement un conformisme ! Le conformisme de l'audacieux qui ne s'est pas rendu compte qu'on ne l'applaudit jamais autant que quand il professe des paradoxes. Pour l' clectique, la doctrine ne sert plus que pour la parade. En revanche, l'opportuniste ne d daigne pas la th orie, tout en s'efforçant de la compl ter par un « *art de l'opportunit , du moent favorable, de la concession n cessaire, du compromis habile, de la transaction fructueuse* » (R. Caillois, 1981 : p. 63).

⁹¹ Jean-Louis Gu bourg parle des « * les  cologiques* » que sont par exemple les  les Mentawai dans l'oc an Indien. Nous lui empruntons du terme " cologique" pour d signer une relation   la nature se traduisant concr tement par de faibles pr l vements, en raisons des techniques utilis es mais aussi des interdits coutumiers scrupuleusement respect s. La faiblesse des pr l vements en milieu clos peut certes se traduire par ce que d'aucuns qualifient de "catastrophes  cologiques", Rodrigues en t moigne avec quantit s d'autres petites  les.

La notion de « *médiance* » telle qu'elle est employée par Augustin Berque dans ses derniers écrits théoriques (2000a) renvoie à l'ensemble des manières d'être-au-monde lorsque la pluralité des manières est rapportée non à l'attitude ontique de chacun mais au rapport collectif au milieu qui donne lieu à une sensibilité paysagère, à l'adoption de codes réglant les pratiques d'occupation de l'espace et à l'adhésion à une série de jugements de valeur gouvernant les projets d'aménagement.

La notion de médiance et le souhait d'une autre modernité

Depuis ses premiers développements, la production géographique d'Augustin Berque est dédiée à la mise en lumière de « *l'immanence des sociétés dans l'espace qu'elles se composent* » (A. Berque, 1976 : p. 9). Immanence de la société à l'espace produit et conçu : sous le paradoxe se tient la circularité des déterminations. Mieux une société gère son espace et plus, par un effet en retour, cette gestion contribue à modifier la société, avec de profonds retentissements sociaux. Gérer son espace s'entend en de multiples sens. Pour les côtes, il peut s'agir aussi bien de l'utilisation industrielle du littoral, « *fondement de la prospérité du Japon* » que de l'invention des paysages de la tradition : les îlots couverts de pins de la baie de Matsushima, la "passerelle céleste", flèche de sable également couverte de pins et le sanctuaire d'Itsukushima au *torii* géant baigné par la marée.

L'isolement naturel prononcé, qui est pour le Japon « *le facteur essentiel de sa singularité* » produit un "esprit insulaire", *shimaguni korjô*. Cet esprit se décline lui-même en de multiples variantes. Par exemple, les Japonais considèrent comme "léger" l'espace de régions périphériques comme Hokkaidô ou le Sud de Kyûshû (p. 47). Et l'esprit insulaire participe de la construction de l'espace national ou de ses métamorphoses progressives. Il fait en quelque sorte barrière à l'étranger ou a une fonction de sas, comme l'îlot de Doshima, seul lieu de contact avec l'extérieur permis par le régime Tokugawa, à partir de 1603.

La singularité japonaise signifie pour le chercheur qu'il n'y a rien à espérer du placage d'un modèle sur la réalité à décrire : « *Le rapprochement insularité-singularité a ici des fondements assez nets pour avoir résisté aux outrances de l'indéterminisme comme du déterminisme* » (p. 14) Influence de l'espace sur les hommes, action des hommes sur l'espace, cette double détermination engendre une histoire singulière mais aussi une conscience aiguë de la valeur des lieux. À grande échelle, la vie se règle sur les exigences du *ba* ("l'emplacement", notion analysée par le sociologue Nakane Chie). Berque insiste sur la

richesse topologique des relations sociales et note la codification poussée de l'étendue géographique, rendue par le terme *nawabari* ("tension de la corde"). À plus petite échelle, la société japonaise se singularise par l'importance presque institutionnelle que prennent les voyages au sein du territoire national, folklorisation à la clé pour les villes les plus originales et des provinces les plus reculées.

Dans le « *Manifeste* » final écrit à trois mains (A. Berque, J.-P. Ferrier, M. Sauzet, 1999 : pp. 186-187), les idées sur le sens des lieux et de l'univers se retrouvent. Les auteurs prennent acte du « *chant du cygne de l'esprit moderniste* », esprit défini comme « *l'utopie d'un espace universel, indifférent aux lieux de notre existence* ». Ils appellent de leurs vœux une « *autre modernité* ». Ils déclarent avoir l'ambition de lutter contre l'abolition des différences et le nihilisme de ceux qui posent le caractère arbitraire de toute chose. Ils militent pour « *ouvrir une voie démocratique à l'habitation durable des territoires métropolisés* », ce qui supposerait que soit rendue à chacun « *la sensation d'un ordre cosmique* », que soit suspendue la promotion de l'« *étalement des constructions faussement rurales* », que soit organisées « *les compositions de la ville-territoire* » permettant des comportements identitaires contrastés⁹².

Visiblement, avec Augustin Berque, la géographie s'oriente dans une voie singulière. On peut dire qu'une grande ambition, d'abord théorique mais peut-être aussi pratique, se manifeste alors : la poétique des lieux par quoi l'esprit pousse dans ses limites le relativisme et, comme Descartes découvrant naguère la puissance de l'esprit, arrive à s'en guérir !

La réflexion de Berque porte d'abord sur les villes. Faut-il invoquer un "génie du lieu" au sujet des îles ? Une telle question engage une double réflexion, d'une part sur l'idée même de

⁹² Ce genre de projet qui peut apparaître grandiloquent s'inscrit dans une ligne poétique incarnée par des penseurs comme Henri Raynal, auteur de « L'île sans océan » (Revue du M.A.U.S.S., n° 12, 1998). Dans « L'apparence infinie » (2001 : p. 427) qui prolonge cet article, Raynal développe l'idée qu'il faut pour penser le monde et notre propre mondanité réussir à « *relativiser le relativisme* ». L'habitation poétique des lieux a une dimension d'absolu en ce qu'elle pose la possibilité d'une récupération du sens de la vie à partir du corps propre, c'est-à-dire de notre facticité originare. Raynal donne l'exemple de la présence de la montagne. Celle-ci se réduit à ses aspects ; mais ceux-ci sont pour nous bien autre chose que des détails relatifs à nos centres d'intérêt du moment. De même pour l'île dans sa propre concentricité (p. 428) : quand nous la reconnaissons, nous la faisons paraître, dans l'ordre de la sphère iconique, et elle nous apparaît dans l'ordre des mots qui s'imposent absolument à nous. Nous découvrons ainsi que nous devons lui être loyale. Le lieu comme pluralité d'aspects est altérité. A la rigueur ce n'est rien. Nous pouvons en effet le réduire à une apparence purement subjective. Mais c'est aussi une apparence interne qui, si l'on choisit ses mots, n'est pas réductible à une idée, à un concept victime d'isolation (p. 430). Nous prêtons vie au lieu qui nous accueille ; en lui nous nous recueillons. D'après Raynal (p. 432), « *dès qu'ils [l'homme et l'univers] sont regardés comme formant un Tout, le relativisme est guéri de sa négativité* ».

lieu rendue aujourd'hui confuse par les oppositions doctrinales, d'autre part sur la "démagification" du monde (ou "désenchantement" suivant une autre traduction du terme employé par Max Weber). La reconnaissance de la contingence mondaine et de la finitude humaine mène à une sorte de "jouissance de la Diversité" (H. Raynal, 2001 : p. 433).

Ce qui est dit du "génie du lieu" s'offre de manière exemplaire à la critique. Pourquoi donc reconnaître à cette entité plus de solidité ou de réalité qu'aux choses emportées par le souffle de la critique ? Dira-t-on que ce génie n'est rien de magique ni même de très mystérieux, mais seulement le produit d'un vécu collectif, partant quelque chose qui ne s'analyse pas dans les cadres habituels de la pensée scientifique ? Cette réponse n'est pas satisfaisante au regard de la critique du relativisme méthodologique. Si les décisions économiques rationnelles et les choix politiques raisonnables ne sont rien d'autres que des illusions ethnocentriques, les croyances sont elles-mêmes des illusions dont il faut se défier, non pas un horizon auquel il faut se référer pour retrouver un regard épuré sur la condition actuelle de l'humanité. Si les objets appréhendés par le géographe aux différentes échelles de son investigation (lieux et régions, phénomènes de diffusion et de contagion, organisations spatiales hiérarchiques ou non) doivent être déconstruits, pourquoi ne pas déconstruire en même temps les objets du savoir vernaculaire ou spontané qui, dans le discours déconstructiviste, apparaissent par contraste comme dotés d'une plus grande réalité ? La déconstruction du *feng shui* montre par exemple que dernière le mythe et son appel pathétique à l'unanimité se tiennent des enjeux de pouvoir. Les cabinets d'architecture chinois proclament à l'envi leur maîtrise du *feng shui* pour évincer des concurrents internationaux !

L'instrumentalisation de la coutume et des croyances irrationnelles des insulaires est ce qui ne doit pas être oublié du géographe, et qui ne peut l'être dans une démarche opportuniste, appuyé sur le principe de charité ou même sur une herméneutique plus charitable que celle dans laquelle s'engagent les géographes éclectiques pour n'avoir pas à s'opposer aux pouvoirs religieux ou aux très nombreuses idéologies qui prospèrent en alimentant une forme archaïque de pensée⁹³.

⁹³ Pour critiquer cet archaïsme comme retour du refoulé, le propos de Manfred Frank (1989) sur le mythe de Dionysos repris par les romantiques puis par des penseurs éclectiques et hermétiques comme Spengler, Klages ou Jung, est particulièrement éclairant. Contre les dérives idéologiques dont est victime l'analyse des mythes, l'auteur montre l'intérêt qu'il est possible de tirer de la lecture de Musil, de Benjamin ou de Bloch.

La modernité, le modernisme et la modernisation dans une approche opportuniste

Ce paragraphe introduit une défense de l'opportunisme méthodologique, que nous avons maintes fois remarqué lors de nos lectures mais que nous avons aussi assez rarement identifié comme tel, d'une manière qui ne souffre guère la contestation. L'article de Jeffrey W. Cody (2003) en est un exemple. Le sujet de la recherche entreprise est l'évolution architecturale contrastée de deux grands hôtels de Hong Kong, le *Mandarin Oriental* et le *Peninsula*, évolution sur plusieurs décennies qui reflète l'évolution des mentalités et la façon dont les choix urbanistiques sont effectués.

Chacun à sa manière les deux hôtels s'efforcent de fidéliser voire d'étendre une clientèle désireuse de fréquenter des lieux d'exception. Les stratégies mises en jeu tentent de profiter, de manière plus ou moins astucieuse, de l'histoire coloniale et du souvenir nostalgique qu'elle a généré. En Asie du Sud-Est, d'autres hôtels comme *Le Savoy Homann* à Bandung incarnent cette nostalgie avec un cadre devenu désuet et des prestations d'un autre âge. Quelques-uns comme le *Galle Face* sri-lankais n'ont pas réussi à maintenir suffisamment leur standing. En revanche, les deux hôtels de Hong Kong représentent (2003 : p. 141) une maîtrise de la nostalgie « grâce au contexte politique et aux dynamismes s culturels ». L'article de Cody n'est pas une enquête géographique classique. Suivant la terminologie de Berque, c'est une enquête portant sur la médiance des édifices, leur signification culturelle et leur valeur propre quant à l'habiter.

Sans entrer dans les détails de l'étude, deux remarques s'imposent. D'une part, l'auteur ne thématise pas lui-même ses choix de méthode. Les premiers paragraphes montrent néanmoins une sorte de ligne directrice : Cody s'appuie sur une source faisant autorité et ayant fait preuve d'inventivité conceptuelle (à l'instar d'Ackbar Abbas permettant de penser l'espace du Hong Kong contemporain comme étant marqué par une « culture de la disparition »), il prolonge volontiers l'analyse dans la voie de la géopolitique pour montrer l'enjeu propre de la discussion qui s'engage puis se tourne vers ses propres observations pour donner chair à son propos. Il mêle alors un travail de reconstruction historique surtout basé sur des réflexions *a posteriori* d'acteurs, avec l'exposé des motivations ayant présidé aux multiples rénovations, et le dégagement des principaux facteurs d'évolution (proximité de la gare, panorama, ampleur du développement commercial des différents quartiers). D'autre part, l'auteur sacrifie

volontiers à l'exercice de la définition des termes qu'il emploie pour analyser son objet, d'où les précisions préalables sur la signification des mots "modernité" et "modernisation" puisque la thèse est que les deux édifices sont emblématiques de choix architecturaux et sociopolitiques qui s'observent dans maintes autres réalisations disséminées dans l'ensemble du tissu urbain. L'article procède à des mises au point mais également à la révélation d'oppositions qui, suivant un évident souci didactique de l'auteur, sont exacerbées allant sans doute plus loin que ce que les acteurs perçoivent.

L'opportunisme méthodologique serait donc dans la décision initiale d'étudier les hôtels suivant une démarche d'inspiration sémiologique. La conclusion revient effectivement sur cette démarche, en montrant l'intérêt et les limites. L'intérêt est de coller au plus près des réactions collectives et de la mémoire collective⁹⁴. Ainsi l'auteur appréhende l'ironie et la nostalgie paradoxale d'un projet architectural qui vise la modernisation, comme s'il s'agissait aujourd'hui d'être fidèle à l'esprit capitaliste des années 60 ! Les limites de l'enquête sont doubles. La démarche sémiologique devrait être approfondie dans son domaine propre, la façon dont les gens perçoivent les formes. Il faudrait procéder à des comparaisons, avec les autres hôtels de Hong Kong par exemple, ceci afin d'asseoir leur caractère d'« *hôtels-symboles* » (J. Cody, 2003 : p. 164).

Mais une fois le choix méthodologique arrêté, l'écriture et sans doute la façon dont l'enquête est menée – qui correspond visiblement à cette écriture – se tiennent dans les limites strictes d'une rationalité opérante. Cody s'efforce de rendre l'opposition des stratégies hôtelières, celle de la postmodernité et celle de la modernisation, sans faire intervenir de jugement de valeur et sans accorder de préférence à l'une plutôt qu'à l'autre. Ainsi il note l'opposition à des choix de décor manifestée par des tenants du feng-shui mais n'embraye pas sur l'ancienneté ou le caractère vénérable de cette représentation du monde non ou même anti-occidentale. Bien au contraire, à titre d'exemple cette manifestation d'humeurs sert à illustrer l'ambivalence des réactions au projet qui consisterait à faire de la nostalgie le fond de commerce de l'hôtel *Peninsula*.

⁹⁴ La notion de "mémoire collective n'est pas employée par Cody. On la doit aux travaux du sociologue Maurice Halbwachs qui postulait, contre Bergson, que la mémoire n'est pas un vécu temporel mais une reconstruction dans laquelle s'insèrent quantité d'appréciations idéologiques, historiquement datées.

Compris comme simple prolongement des enquêtes géographiques classiques, l'opportunisme méthodologique renforcerait le relativisme de l'objet, en construisant un objet hybride, transdisciplinaire.

Dans l'exemple donné, il s'agirait d'un objet géographique et sémiologique. La démarche suivie obéirait à une sorte de principe de charité intellectuelle. Elle privilégierait les finalités recherchées et reconnues comme telles dans les discours, au détriment des effets d'un soi-disant esprit du temps marquant le triomphe de la post-modernité, voire de la créolité... puisque les mélanges de styles évoqués sont bien une manifestation de l'esprit créole tel qu'il s'est répandu depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle sur la planète entière.

III 23 Habiter l'île en son lieu, une manifestation de la liberté ?

Prolongeant notre critique de la déconstruction du savoir géographique, cette troisième sous-partie participe d'un étonnement à l'égard de certains travaux des géographes des îles et d'un article de Philippe Bachimon en particulier, « L'insularité dans la cosmologie maohi » (1995).

Dans un premier temps, nous essaierons de comprendre l'insularité des Polynésiens et des mélanésiens, cultures dont les racines historiques sont très profondes.

Dans un second temps, nous verrons qu'un autre peuple insulaire, celui du Timor Lorosa'e (ou désormais Timor Leste), vit l'insularité d'une manière qui a des points communs avec celle des Polynésiens. Le rapport à l'étranger est en particulier assez remarquable. Cette reprise permet donc de compléter notre compréhension des problématiques de l'insularité avec le traitement du cas d'un peuple placé en position de carrefour culturel et politique.

Il est possible de mettre en perspective cette double leçon. En effet, la géographie semble tiraillée depuis plus d'une trentaine d'années par un conflit de paradigmes. D'une part le paradigme anthropologique insiste sur la permanence des représentations indigènes. D'autre part, le paradigme économique porte son attention sur les effets constants de l'insularité, même si ceux-ci sont parfois peu perceptibles voire rendus méconnaissables en raison de choix politiques et de stratégies de développement.

La conscience océanique et la « nature marine de la terre »

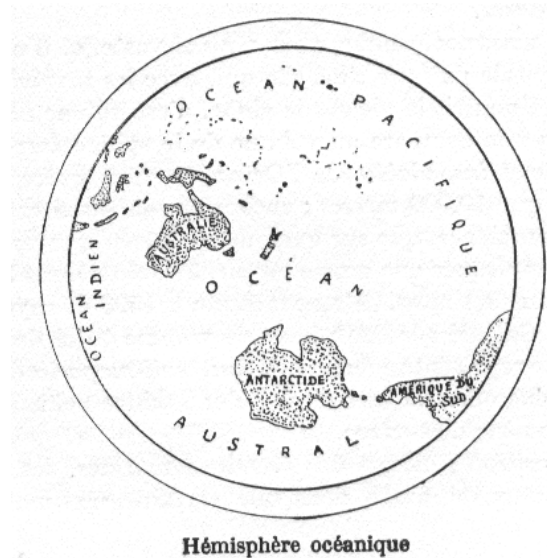
Concentrons-nous d'abord sur l'article de Bachimon (1995). Il s'agit non pas d'une enquête traditionnelle de géographie mais d'une recherche portant sur l'origine du sentiment insulaire. On peut se demander les raisons d'une telle enquête qui privilégie les représentations véhiculées par le mythe. À quoi rime la détermination d'un vécu fictif, porté par les héros de cosmogonies, dans le cadre d'une étude géographique ? La question est naïve mais elle se justifie dans notre perspective méthodologique, qui consiste à déterminer le type de relativisme pratiqué par les géographes contemporains.

À quoi rime une enquête portant sur les mythes ? Même si le héros du mythe est considéré comme un ancêtre et qu'il est donné en modèle à des générations d'enfants, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un être légendaire, qui ne partage pas véritablement les conditions de vie effectives des Maohi ou d'autres populations. On ne saurait pas davantage faire des dieux et demi-dieux maohi les véritables ancêtres des Polynésiens qu'on ne saurait faire des héros de la guerre de Troie les ancêtres des Grecs sans tordre gravement les faisceaux de faits fournis par l'archéologie sur la question. La part du rêve, la part de l'imagination est prépondérante dans les récits traditionnels. Ceci nous montre la voie dans laquelle ne pas se fourvoyer pour répondre à notre interrogation de départ : partir de la supposition que Bachimon cherche une correspondance directe entre deux types d'insularités, l'insularité fictive dont les traits sont consignés dans les mythes et l'insularité réelle, qui imprègne le vécu des insulaires. Il vient alors à l'idée que la représentation de l'insularité traduit quelque chose d'essentiel, qui déborde largement l'insularité vécue par les Polynésiens, à savoir la conscience qu'ils ont du lieu qu'ils habitent, l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes comme habitants du monde.

L'enquête de Bachimon est dirigée vers l'appréhension de la manière d'habiter le monde propre aux Polynésiens. Il se demande comment ceux-ci ont, à travers leur histoire, investi les lieux de significations ou de valeurs. Découvrant une sorte de conception océanienne du monde, il émet l'hypothèse que celle-ci a pu participer à la réalisation du projet d'exploration et de peuplement du centre du Pacifique, et ce, au même titre que l'état des techniques de navigation ou d'autres techniques nécessaires à l'aboutissement d'un tel projet qui a pu paraître fou ou démesuré aux Occidentaux. Au vu de notre première partie, il apparaît que cette hypothèse participe de la négation du paradigme malthusien, d'une volonté délibérée de

réduire l'importance historique de la pression démographique dans l'explication des migrations polynésiennes.

L'hémisphère océanique de Camille Vallaux (1932)



Il est permis de penser que Camille Vallaux, dans *Mers et Océans* (1932), anticipe assez largement cette conception en évoquant les deux hémisphères, continental et océanique, composant la Terre. Le second est plus que le domaine des mers, depuis longtemps identifié par les marins. C'est en effet une « *masse océanique* » (p. 14) caractérisée à la fois par sa fonction écologique, « *puisque c'est elle qui, avec les rayons du soleil, maintient et nourrit la vie sur le globe* » et par sa fragilité, puisque après tout ce n'est qu'une « *mince pellicule pour qui la compare au volume de la sphère terrestre* ». Les mythes, pour Bachimon, représentent une reconnaissance implicite de cette massivité et de cette fragilité par les peuples des îles.

Une généralisation se justifie-t-elle ? L'insularité effective se fonde-t-elle dans une conception océanique du Monde. La vision océanique est-elle autre chose qu'une abstraction ?

L'insularité protégeant les cultures ou permettant l'ouverture à l'étranger

Dans un premier temps approfondissons notre compréhension de ce que sont les conceptions du monde de différents peuples insulaires sans affaiblir leur caractère paradoxal.

Dès 1975, Jean-Pierre Doumenge a soulevé le paradoxe suivant lequel le paysan mélanésien ne se sent libre, chez soi et en sécurité, qu'au sein de sa tribu ou dans sa réserve. « “La réserve, c'est être fort, c'est être libre”, *dira même le vieux chef de la tribu de Ko. En dehors, le Mélanésien a la sensation d'être prisonnier d'un système inconnu qu'il ne lui est pas donné de comprendre. [...] Lieu sûr pour l'homme âgé, fondement de la personnalité pour l'homme d'âge mûr, carcan pour beaucoup de jeunes, tels sont les visages contrastés de la réserve. [...] Le fait d'être le support de la personnalité canaque place le terroir au sommet des valeurs “culturelles” contemporaines à défendre et promouvoir.* » (J.-P. Doumenge, 1975, p. 209)

Dans « Principes structurants de l'espace et de la société, évolution de l'organisation en Océanie insulaire », Jean-Pierre Doumenge (1995) tente une synthèse. Dans un premier temps, il revient sur la figure mythique de l'ancêtre, précisant que si celui-ci est important c'est en tant que défricheur du lieu légué à sa famille. L'exiguïté des îles et îlots fait que les sociétés insulaires doivent exploiter les « *potentialités horticoles* » du milieu naturel, le transformant au besoin, pour en tirer le plus de ressources possibles. La terre appartenant à la famille est ainsi autant une “carte d'identité” qu'un “garde-manger” (p. 11), c'est un terroir inaliénable, un jardin collectif duquel découle l'ordre des choses. La primauté sociale est basée sur l'appropriation du sol qui est elle-même basée sur l'antériorité séculaire. Dans un contexte où domine la guerre, comme menace belliqueuse permanente, Doumenge propose le système des îles Loyauté comme modèle (p. 12) :

« Un groupe en quête d'une terre nouvelle pour assurer sa survie et sa pérennité est, par nécessité, amené à combattre si on ne lui propose pas un accueil minimal au terme de sa migration.

La première fonction sociale est donc de protéger le terroir de ses ancêtres de la main-mise d'“étrangers”. Dans la société loyaltienne, au “premier né” ou l'“ainé” revient cette tâche de protection du patrimoine foncier, aux “cadets” sa valorisation. Au dernier-né, ou “benjamin”, “l'homme à la min pure”, le plus en contact des générations âgées revient le pouvoir de fructification. Au “deuxième né”, ou “puîné”, revient le rôle d'intercéder entre les guerriers et les hommes de peine, entre les générations passées et présentes. ».

Les Grandes Terres divergent sensiblement du modèle sociologique mais on y retrouve la constitution d'entités sociales basées sur la spécialisation horticole et au partage de l'espace

par les familles lignagères. Dans un second temps, il montre comment cette structuration de l'espace pouvait évoluer, la tenure ayant certes un caractère pérenne mais pas immuable. D'une part, le modèle traditionnel était interprété plus qu'appliqué rigoureusement. La démographie poussait soit à la migration, soit au partage du fond commun entre des lignages de plus en plus ramifiés. Le contrôle sur la terre par les descendants du défricheur n'était pas absolu, mais il n'existait pas de légitimité plus forte d'où l'établissement d'un réseau d'alliances. Pour les Grandes Terres, les circuits de l'échange sont particulièrement remarquables (p. 13) :

« Chaque grande vallée, chaque petite île devenait un “univers patriotique”. Mais c'était toujours dans l'échange que la cohésion d'une communauté s'exprimait. Faute de pouvoir stocker les vivres, le don primait sur l'accumulation. La valeur des biens s'acquerrait non par la capitalisation, mais en circulant entre les groupes, d'où parfois l'échanges de parcelles. On matérialisait de la sorte des relations privilégiées, ce qui n'empêchait pas, bien au contraire, que le terroir où s'enracinait un groupe soit magnifié par celui-ci. C'est ce qui explique d'ailleurs que l'aliénation foncière ne portait que sur de petits lots, puisque le sol était ce qu'on possédait de plus cher, le réceptacle de l'identité.»

Dans le contexte de la colonisation cette organisation de l'espace a été profondément bouleversée, avec autant de cas de figure (Hawaii, la Nouvelle-Calédonie, Walis et Futuna ou Tuvalu, les îles Fidji, la Micronésie) que d'administrations coloniales et de soubresauts historiques. Le fait majeur a été l'obligation pour les Polynésiens de participer aux cultures de rente, suivant des programmes de mises en valeur desquels découlèrent des regroupements de population, des expropriations ou bien des redistributions de terres pour favoriser le prélèvement d'une taxe forfaitaire. Les missions contribuèrent en complément à faire perdre aux indigènes *« leurs balises géo-sociales »* (p. 14).

L'époque actuelle est celle de la délicate réorganisation des structures territoriales sur fond de crise identitaire. La période sombre de la colonisation étant définitivement passée, la crise n'est pas violente, sauf en quelques îles qui connaissent des troubles ou des accès de violence sporadiques. C'est une sorte d'écartèlement entre un idéal agreste qui redevient prégnant et les conditions de la vie contemporaine, sous le signe de la consommation, du raccourcissement des distances et de l'expansion vertigineuse des nouveaux médias (télévision et téléphone principalement). Les discours politiques mettent en avant un retour à la terre et un retour aux valeurs du passé, quand la modernité semble irréversible pour une grande partie (p. 16) :

« Quel que soit le statut de son univers insulaire, tout Océanien exprime le besoin sans cesse affirmé de situer son “identité”, sa “personnalité” dans le champ de la tradition, dans un terroir, “lieu de

vie”, et dans un réseau, “axe de vie”. D’où l’importance primordiale des cartographies foncières et territoriales comme outils de reconstruction et de validation de la société mythique. À travers le recueil cartographique des lieux d’habitation, des terroirs et des routes de cheminement des groupes au cours des temps, chaque Océanien saisit en effet très bien sa position vis-à-vis d’autrui.

Évidemment en 1990, les titres ancestraux ne permettent pas à tous d’assurer leur épanouissement. Sur le plan de la vie quotidienne, on a de moins en moins recours à la fructification du terroir ancestral. »

Jean-Pierre Doumenge en vient donc à opposer au sein des peuples eux-mêmes deux types d’individus, ceux qui prolongent l’expérience pluriculturelle commencée il y a plus d’un siècle par un projet d’ouverture sur l’extérieur et ceux qui cherchent à retrouver « *la pureté de leur origine locale* », en réaffirmant de manière exclusive leur attachement à leur terre natale. Les îles ne retrouveront pas toutes leur nature océanique, les anciens liens devant sans doute être remplacés par de nouveaux, plus cosmopolites.

On voit ainsi que les conclusions tirées par Bachimon, même très générales, ne sont pas universalisables sans danger. Mais elles peuvent être reprises sans le cadre d’autres études géographiques, y compris celles concernant des îles plus grandes, à la population plus mélangée ou plus proche des grands centres urbains et de leur aire d’attraction.

Ces caractéristiques sont par exemple celles d’une île comme Timor, dont la partie orientale a d’abord accédé à l’indépendance en mai 2002. Quelle conscience océanique chez les Timorais ?

La conclusion de l’atlas géo-historique de Frédéric Durand (2002) revient sur l’idée du titre suivant laquelle le Timor Lorosa’e est « *au carrefour de l’Asie et du Pacifique* ». Durand précise que la gestion de la diversité est l’enjeu auquel les dirigeants du nouvel État sont confrontés. Le pays risque de passer de nation en lutte pour retrouver son indépendance à nouvelle nation pauvre au sein de laquelle une fraction de la population n’a d’autres buts que de survivre grâce aux aides internationales. Les deux premières caractéristiques que Durand met en lumière sont les très fortes disparités régionales (géophysiques, ethnologiques et démographiques) et l’attachement général aux valeurs anciennes, les Timorais ayant une sorte de culte de la mémoire et des ancêtres intégrée à la pratique du catholicisme. Les Timorais se positionnent dans une continuité historique et spirituelle avec leurs défunts.

La dernière caractéristique est sans doute la plus remarquable. Il s’agit, selon les dires de Durand, d’une capacité « *à vivre une cohabitation ethnolinguistique complexe* » (p. 150), qui

vaut pour les réseaux commerçants dirigés vers les marchés asiatiques ou européens mais aussi pour l'ensemble de la population qui manifeste de l'intérêt envers "l'étranger". À Timor, le pluralisme culturel est patent, correspondant essentiellement aux multiples empreintes de l'histoire (colonisation néerlandaise, conversion au catholicisme, occupation indonésienne). Il vaut pour les deux premières comme pour la troisième caractéristique relevée par le géographe. Ainsi l'attraction qu'exerce l'étranger est contrebalancée par des manifestations violentes, occasionnelles certes, envers les non-Timorais regroupés dans la catégorie fourre-tout de "malais". On comprend à l'aide des cartes que les insulaires du Timor sont particulièrement soucieux de préserver leur identité et qu'ils sont prêts néanmoins à accueillir l'autre, voire à faire évoluer leur mode de vie en prenant le mode de vie étranger pour modèle.

C'est en sens, pluraliste autant qu'il est possible, que le terme d'"insularisme" reçoit une acception positive, en particulier dans certains travaux de géopolitique⁹⁵. L'évolution vers une situation démocratique ou un régime plus libéral, dans le seul secteur économique, n'est toutefois guère favorisée par l'insularisme, s'il s'agit d'isoler des facteurs de progrès. L'instabilité des îles en témoigne aux yeux du géographe.

L'affirmation de l'identité à laquelle faisait référence Jean-Pierre Doumenge, l'importance des mythes mettant en scène une conquête du territoire relevée par Philippe Bachimon se conjuguent dans cette structure territoriale à la fois relativement unifiée et forte de sa diversité. L'insularité serait bien cet alliage d'une appartenance identitaire élargie et d'un sentiment nationaliste borné au terroir, ce que l'on a parfois qualifié de territorialité mouvante

⁹⁵ L'insularisme est parfois réduit à une affirmation de particularismes culturels et économiques dans un contexte de construction nationale. Résumé de l'article de Michel Lesourd, « Insularismes et développement en république du Cap-Vert » :

« Les insularismes géographiques et socio-culturels du Cap-Vert ont, comme dans d'autres archipels, des conséquences importantes sur le développement du pays. La politique unitaire et technocratique suivie par l'État-PAICV s'est méfiée des particularismes culturels et économiques qui étaient aussi, parfois, l'expression d'une forte opposition politique. Le difficile aménagement du territoire et l'échec de la réforme agraire montrent les limites de la politique de développement menée par le Cap-Vert entre 1975 et 1991. Les émigrés, pour leur part, contribuent à renforcer les insularismes par leurs transferts et leurs investissements qui témoignent de leur "patriotisme" insulaire, alors que le développement du pays nécessite de dépasser les insularismes. Dans l'archipel, le paysage de l'aide internationale révèle, à côté d'une politique sectorielle classique, de surprenants comportements insularistes. »

Apparemment accidentel, le lien entre insularisme et existence d'un phénomène de diaspora est en réalité fort et durable. En effet, la diaspora permet à la population des petites îles de maintenir une indépendance de fait vis-à-vis des centres insulaires. Elle est même un des vecteurs du patriotisme local.

ou compris comme un rapport à l'espace non parataxique mais liminal (A. Turco, 2000). Les insulaires auraient plus que d'autres peuples des compétences topiques !

Habiter l'île, habiter l'ailleurs ?

La tension des paradigmes ne doit pas être sous-estimée. Il s'agit d'une opposition de personnes (donc de style) mais aussi de visées (donc de méthode).

Dans le cadre d'études régionales, c'est moins une géographie physique qui s'oppose à une géographie humaine qu'une géographie régionale, centrée sur la problématique des ressources, qui s'oppose à une géographie culturelle, valorisant les choix locaux de développement quitte à survaloriser l'adaptation des peuples au territoire qu'il occupe et au milieu qu'il exploite. Cette opposition est non pas une querelle de méthode de plus mais une opposition de points de vue, finalement complémentaires comme le sont l'horizon des insulaires et celui des géographes.

D'une part, le paradigme géo-économique insiste sur l'interdépendance des États, les Petits États Insulaires (ou *Small Islands Developing States*) et les îles-continentales du tiers-monde, en voie de développement et en transition démographique, sont particulièrement sensibles aux facteurs économiques exogènes (cours du dollar, poids de la dette publique, prix de l'acier, du ciment, du pétrole). Les chercheurs de la science régionale et les économistes financés par la C.N.U.C.E.D. se sont intéressés aux nouvelles possibilités que représentent l'exploitation des Zones Economiques Exclusives mais aussi celle des milieux côtiers fragiles, récifs, mangroves. Ils ont étudié les potentialités touristiques. Ils ont pesé les effets des réformes agraires et des révolutions vertes. Ce type de recherche procède d'une visée, celle de l'encouragement des populations insulaires à s'adapter ou bien à s'éduquer et s'ouvrir au monde, pour que les individus soient plus adaptables et réactifs aux changements socio-économiques qui affectent rapidement les pays insulaires. La théorie se prolonge par la mise en œuvre de programmes de coopération et d'opérations du P.N.U.D.

D'autre part, le paradigme géo-anthropologique dégage la force et la cohérence des modes de vie insulaires. La visée est clairement la défense des îles, la résistance à l'acculturation, le combat pour la diversité que l'émergence d'une élite locale lettrée et cosmopolite menace, malgré elle sans doute dans la plupart des cas. L'idée est de développer la géographie pour

rapprocher les insulaires de leur culture au moment même où elle est en crise. La crise est transition non pas l'annonce d'un déclin inéluctable ! Les cultures insulaires ont, tout autant que les autres, un potentiel de développement endogène ; elles ne sont nullement vouées à la disparition, seulement obligées d'inventer de nouvelles règles et de respecter moins rigidelement certains interdits... ce qui se passe de toute manière par l'instrumentalisation de la coutume, dans le rapport des insulaires aux technocrates ou bureaucrates des administrations, nationales comme internationales.

Si l'on prend l'exemple de l'archipel des Tuamotu, on voit que l'application du paradigme géo-économique conduit à prendre en considération des ressources traditionnelles (nacre ou coprah) ou plus récentes (comme les phosphates ou plus récemment encore l'implantation de sites d'essais nucléaires). Les populations ont appris à exploiter la richesse de la vie récifale et à tirer profit des cultures les mieux adaptées au milieu très particulier que constituent les atolls. Elles peuvent aujourd'hui investir des "niches" économiques, comme la perliculture ou le tourisme de luxe, à forte valeur ajoutée (J. Bonvallot, P. Laboute, F. Rougerie et E. Vignerot, 1994).

La prise en compte du paradigme géo-anthropologique relativise cette voie de développement. L'activité traditionnelle de la pêche ne peut plus se maintenir, en raison des bouleversements subis par les écosystèmes. Les grands poissons pélagiques sont surpêchés et pourront bientôt disparaître presque complètement comme ont déjà disparu les grands cétacés, par suite de la pêche industrielle des pays développés. Mais l'activité traditionnelle n'est pas la seule à être fragile. L'exploitation des ressources minières n'est pas pérenne. Les niches économiques sont particulièrement fragiles, soumises aux fluctuations du marché mondial. La fermeture des sites nucléaires se traduira par une diminution des transferts de fonds depuis la métropole. Le caractère aléatoire des choix de développement est patent.

Dans ces conditions, le repli sur la culture polynésienne et les activités traditionnelles n'apparaît plus, ni comme une forme de romantisme irrationnel, ni comme une attitude foncièrement hostile au progrès, mais comme la recherche d'un mode de vie cohérent, adapté aux exigences du monde actuel, suffisamment souple et prudent pour amortir les aléas de tout type, à commencer par les contraintes mésologiques. Les auteurs des *Atolls des Tuamotu* (1994) nous informent sagement des effets de l'endo-upwelling géothermique permettant aux atolls de bénéficier d'un apport important en sels minéraux et gaz dissous et des risques liés au réchauffement de la planète. Cette part de géographie physique est rapportée autant au

problème économique de la détermination des ressources disponibles qu'à la question de la détermination par les populations d'un mode de vie qui leur convient sur le long terme. La topicalité n'est pas oubliée.

Transition

L'affirmation suivant laquelle il existe une opposition de visées et de méthode, se trouve confirmée par la dualité des "styles" qui s'observe dans le traitement de la problématique des communautés insulaires émigrées. La diversité des contenus ne s'explique pas seulement par la diversité des populations étudiées. Les uns, comme Michel Giraud (1998) étudiant les populations antillaises en métropole, sont particulièrement attentifs à la poursuite du métissage chez les populations émigrées qui tout en affirmant leur "différence" prennent peu à peu leur autonomie vis-à-vis de l'île d'origine. Ils insistent sur le paradoxe d'un renforcement de la mobilisation du groupe autour du patrimoine culturel doublé de la création d'une identité culturelle propre, plus hybride moins nationaliste (l'identité "domienne" dans le cas des Antillais), qui participe de l'affaiblissement progressif de l'idée d'un "retour au pays". Les autres, à l'instar de Françoise Vergès (1998) se penchant sur le devenir de la communauté réunionnaise, évoquent l'émigration des insulaires comme un traumatisme que renforce –ou renforçait il n'y a pas si longtemps – le racisme colonial et post-colonial. Pour les uns, il faut tenir compte des processus à l'œuvre qui diversifient de plus en plus la signification de l'enracinement dans une culture insulaire. Pour les autres, il faut continuer à parler de "dialectique" de l'isolement et de la fermeture et continuer de défendre la culture insulaire, pour lui permettre de renouveler, depuis un centre insulaire et non pas métropolitain, les identifications métisses.

L'appréhension de l'île comme lieu ou comme centre géographique, "milieu du monde" disions-nous, continue à être problématique. Ne sous-estimons pas les oppositions à l'œuvre, même quand les uns et les autres parlent de métissage ou de créolisation et prétendent se tenir au plus près du réel, du vécu, du ressenti.

III 3 Les paysages insulaires, une scénérie ?

« Par la disposition des formes dans l'espace, la couleur du drame est donnée, avant même qu'il ne commence. » *Éric Rohmer (1977)*

Dans le cadre de cette thèse, les questions les plus importantes ne peuvent être approfondies pour elles-mêmes. Le propos doit se concentrer sur la manière dont le relativisme imprègne les discours et façonne ou justifie *a posteriori* les conceptions affichées. Bien que traitée succinctement la question du paysage est très instructive à cet égard.

D'une part, les théories et discours théoriques brillent par leur diversité, oscillant entre un pôle positif et un pôle constructiviste (A. Frémont, 2005). D'autre part, la conception triviale et l'idée savante du paysage insulaire s'affrontent, sans que l'une ne triomphe définitivement de l'autre, l'une et l'autre ayant son efficace propre !

Surtout, pour un géographe la confusion qui semble régner dans la théorie du paysage peut être considérée comme un motif de défiance envers l'objet lui-même. Nombreux sont les discours qui tentent de sauver l'objet en invoquant, contre mauvaise fortune bon cœur, la pluralité inépuisable des méthodes suscitée par la nature contradictoire du propos théorique. Comment ne pas trouver soi-même d'inspiration devant le foisonnement des pratiques et des justifications *ad hoc* ?

En matière de paysage, les normes de la pratique ne seraient ni vraiment prescriptives ni même banalement régulatrices. C'est cette bien étrange normativité émergeant de la contradiction qui fera l'objet de toute notre attention. Au paysage est accolé un acte de donation, une « *passation des regards* », un « paysage intellectuel » sur lequel Anne Cauquelin se penche dans la conclusion de son essai sur *L'invention du paysage* (2000 : p. 175) : « *La nature comme paysage se donne par le regard d'autrui, quand la donatrice levant la main à peine, fait le geste de dévoilement et inaugure ce qui pour un long temps sera pour nous le réel* ». Comme le suggère à sa manière Bruegel avec ses *Grands paysages*, il n'y a paysage

que « *dans la distance d'un regard pour ainsi dire extérieur, sinon étranger* » (J.-M. Besse, 2000 : p. 61).

Difficulté de la question du paysage

Que la partie critique de notre programme ne soit pas prise en mauvaise part. S'il y a quelque chose d'assuré, c'est la grande difficulté théorique posée par le concept de paysage. Le traitement de nos trois hypothèses de travail ne réclame pas un esprit partisan.

Bien malin ou bien heureux sera celui qui arrivera à dépouiller l'écheveau de sens auquel renvoie aujourd'hui le mot "paysage"! Les géographes chevronnés se sont saisi de la thématique et ont tenté des clarifications... Mais périodiquement une nouvelle conception vient chambouler la donne, donnant au final l'impression d'un chantier perpétuel! Paul Claval (2005), par exemple, utilise la tribune qui lui est offerte par *Géographie et culture* pour ouvrir de nouvelles "perspectives" en renouant avec la vision des choses véhiculés par le vieux dialecte du Danemark et du Schleswig-Holstein. Au passage, l'idée suivant laquelle « *le paysage vaut par sa charge symbolique* » est illustrée de l'exemple des cérémonies d'enterrement organisées par les Fenians irlandais pour leurs morts au combat. Claval remercie Kenneth Olwig de s'être lancé dans l'étude du paysage à travers les usages du terme "*landskip*" voulant indissociablement dire le pays sur lequel s'établit un groupe humain et la communauté elle-même. Esthétique quoique toujours fortement idéologique, le paysage moderne ou "*Landschaft*" serait né de la désociologisation du vieux "*landskip*". Suivant l'exemple de Claval nous accorderons une grande attention aux usages de la langue qui tendent à se perdre. Nous évoquerons la scénérie insulaire, reprenant ainsi le terme "scénérie" qui fut naguère employé pour qualifier le paysage d'îles plus lointaines mais pas forcément plus belles que les îles danoises.

Un mot de la diversité des points de vue théoriques s'impose. Les différentes conceptions du paysage reposent chacune sur une épistémologie, naturaliste ou non, holiste ou non. Un clivage oppose ceux qui sont prêts, sous condition bien sûr, à identifier le paysage et le lieu et ceux qui, de manière inflexible, postulent le caractère artificiel du paysage, sous le prétexte que celui-ci n'est pas le portrait d'une nature mais toujours une composition, savante ou vulgaire. Le paysage est ainsi rapporté soit à la vue qu'on peut avoir d'une fenêtre (vue qui donne des informations sur l'extérieur) soit à l'œuvre d'art, sise dans son cadre, dotée d'un point focal qui peut être fuyant, révélant une scène qui peut apparaître improvisée ou très ordonnée, mais qui, de toutes les façons, est une structure formelle autonome. À la vision

profane et utilitariste s'oppose alors le regard capable de saisir les formes de manière désintéressée, d'en apprécier la beauté ou le caractère sublime.

Claude Viallat, *Fenêtre à Tahiti (hommage à Matisse)* 1976. M.N.A.M., Centre Pompidou



Parce que l'opinion tend à en faire un absolu, harmonieux et intemporel, le paysage insulaire mérite sans doute des précisions complémentaires. Le paysage de l'opinion est stéréotypé.

Voilà le point de départ obligé de la réflexion. C'est que l'opinion appréhende le monde par l'imagination en faisant jouer des couples d'opposés comme l'eau et le feu, la mer et la terre, la pierre et le végétal, mais également le littoral et l'intérieur, le plat et le montagneux, l'habité et l'inhabité ou bien le sable et le palmier, la case et la pirogue, le rocailleux et le verdoyant (particulièrement s'il s'agit d'un paysage insulaire tropical). Quant à lui, le paysage du géographe des îles est bâti plutôt sur un schème que sur une idée préconçue. C'est à une recherche du type, non une reconnaissance du genre à travers un stéréotype, que se livre le chercheur. Ainsi, le paysage géographique est censé donner couleur, vie et corps aux données mesurées et représentées sur la carte. Il relève donc d'une sorte particulière de jugement, esthétique à n'en point douter et ce, au double sens du terme. Ce jugement découvre les aménités des lieux, leur agrément particulier, voire leur beauté, mais aussi il invente des formes, calcule des rapports de proportion et des contrastes de lumière. Aujourd'hui, les ordinateurs secondent les géographes dans la partie calculatoire de cette tâche. Mais la part essentielle de l'invention, la schématisation et la reconnaissance – le jugement esthétique comme récollection des formes et imagination d'un décor historique – demeurent une tâche réservée.

Des réactions opportunistes face à la question du paysage

À ce double titre de l'appréhension des formes dans leur diversité et de la reconnaissance du monde en ses illustres tableaux, l'étude des paysages n'est en rien une discipline annexe de la géographie. Le paysage est en quelque sorte la médiane avant qu'on ne théorise l'idée et qu'on la précise dans le cadre d'une géographie du vécu et du reçu. L'esprit relativiste de la science a en effet produit et progressivement enrichi la notion de paysage insulaire, vouée à une histoire singulière au sein même de la discipline par la multiplication des rapprochements transdisciplinaires qu'elle autorise et même encourage..

Cette façon de s'accommoder de la divergence des points de vue théoriques et de nouer des jeux d'alliances est opportuniste.

Pour les uns, fidèles à l'inspiration classique de la géographie régionale, l'étude des paysages introduit à l'exercice de la taxonomie des sites et des pays, en engageant une réflexion sur ce qui en un lieu correspond à un modèle mais n'y correspond jamais totalement. Valeur inestimable du résidu ! Parce qu'il ne saurait être qu'original, étant doté d'un "presque rien" qui fait la différence, le paysage d'un lieu donné est ainsi une ambiance et le révélateur de modes de vie appropriées au genre humain. Parfois le géographe donne à voir le site sous forme d'un dessin suggestif et construit en perspective cavalière pour être fidèle à la nature. Et s'il délaisse la *camera obscura*, au profit de moyens modernes de reproduction, il doit maintenir le paysage ouvert, par une photographie surplombante, panoptique, qui rend le spectateur comme maître du pays.

Pour d'autres chercheurs, le paysage est moins une ambiance naturelle qu'une mise en scène culturelle. L'étude se conçoit donc comme une introduction à la logique particulière des lieux de vie constituant un pays. Pour le géographe qui est imprégné de l'idée de culture, la tentation est irrésistible de considérer les paysages comme des palimpsestes, des témoins d'un monde disparu mais pas totalement. Les scènes paysagères ont d'antiques trames. Elles dévoilent des correspondances entre les puissances visibles (êtres vivants) et les puissances invisibles (pouvoirs politiques, monde des morts). Questionnant les habitants en quête de mémoire, il découvre bientôt que les lieux mêmes sont couramment remplacés par des symboles, qui évoquent les actions quotidiennes des hommes mais aussi des dates particulières, des personnes, vivantes ou décédées, ou d'autres choses dignes d'estime.

Dans un monde désenchanté, les rivages, les montagnes, les forêts continuent de susciter un sentiment océanique (l'«océanité» de Michel Roux). De même que l'œuvre d'art, le paysage exceptionnel renvoie directement au numineux, comme la clairière, l'œil de la forêt chez Vico. Certes, la plupart des paysages du géographe sont plus terre-à-terre y compris lorsqu'ils lointains et étonnants, mais ils demeurent dotés d'une « *charge symbolique* » (P. Claval, 2004). Dans une sorte de plaidoyer pour la géographie culturelle, Elisa Eister-Barcelo (1994) soutient qu'il existe des liens particulièrement forts entre la géographie des paysages et l'idée d'insularité, entre l'îlénité et la géographie des paysages et entre une sorte de géographie humaniste et l'idée d'isolénité. Le lieu qu'est l'île apparaît ainsi sous différents angles, de la perception catégorisante à l'émotion pure.

Il semble donc nécessaire d'approfondir la question de la confrontation du paysage et de l'œuvre d'art. Comment se découvrent à nous les paysages ? Comment se découvrent-ils aux peuples des îles ? Les géographes qui se confrontent à ces questions doivent clarifier et préciser la valeur esthétique du paysage, sa charge numineuse (la géopiété suivant l'expression de Yi-Fu Tuan) mais aussi ses valeurs sociales qui ne se laissent guère cernées par des techniques d'évaluation sensorielle.

III 31 Le paysage dépaysant des îles

Cette première réflexion au sujet des multiples fonctions du paysage dans la recherche géographique s'appuie sur l'histoire des idées, spécialement sur l'évolution des catégories, morales comme esthétiques, du sauvage et de l'exotique. Pour restituer l'enjeu des discussions contemporaines, nous donnons à notre propos une certaine profondeur historique, en remontant jusqu'aux siècles qui ont vu à la fois l'émergence de l'esprit moderne et les débuts de la géographie scientifique. Rappelons toutefois qu'il ne s'agit pas d'un vrai travail d'historien des sciences. Nous espérons seulement ne pas commettre de contre-vérités flagrantes et serons satisfaits si nous réussissons à rester assez fidèle au procès général de la réflexion géographique.

Une liste des travaux donnerait le vertige. Les théories révolutionnaires du paysage, du « paysage », de la fin du paysage ou de sa renaissance se succèdent aujourd'hui à une allure effrénée. Chacune a une grande ambition intellectuelle. Certes, il est difficile de faire travail

absolument neuf et il y a fort à parier que ce remue-méninges réactualise d'antiques postures théoriques. L'être humain, génial imitateur, se différencie de l'animal par sa créativité mais aussi par sa tendance à la reprise. Le progrès scientifique suppose, toujours théoriquement, cette imitation, la réinvention périodique du même...

Le retour aux œuvres des fondateurs est théoriquement utile pour tenter de saisir à grand traits la direction prise par les recherches scientifiques. Cela vaut pour l'étude du paysage et ses plus récentes avancées. Mais encore faut-il que le paysage ait ses fondateurs ! Que penser d'autre du foisonnement des réflexions méthodologiques contemporaines sur ce sujet du paysage si ce n'est que la science du paysage n'a pas eu de véritable fondateur mais une foule d'inspirateurs ?

Une première mise au point portera sur l'opposition du regard ordinaire et du regard scientifique, étant donné que celle-ci repose sur la nuance qu'il y a entre le type et le stéréotype, l'image et l'image d'Épinal, le territoire connu et le territoire reconnu. Il semble d'abord qu'il y ait plusieurs paysages, un paysage de carte postale et un paysage plus commun, moins harmonieux, non retouché. Mais nous avons peut-être intérêt à penser qu'il s'agit en réalité du même paysage qui est appréhendé de deux manières, l'une différant de l'autre par quelque chose d'essentiel, la liberté du jugement ou l'attention.

Des formes brutes au paysage insulaire

Dans un premier temps nous essayerons de montrer que la géographie a toujours été sensible à la diversité paysagère, même à ses débuts quand les règles de méthode apparaissaient plus basées sur des considérations proprement esthétiques que scientifiques.

Les premiers géographes et cartographes n'ont guère formalisé leur pratique mais ont néanmoins suivi des règles. Pour les villes et les ports, le chorographe avait pour devoir de dresser le portrait des sites et des édifices, en obéissant à une règle de perspective esthétique, rendre d'abord précisément la « *forme du monument* », puis « *l'assiette* » et enfin « *les alentours et dépendances du lieu* » à dépeindre (suivant le vocabulaire employé par Du Pinet en 1564).

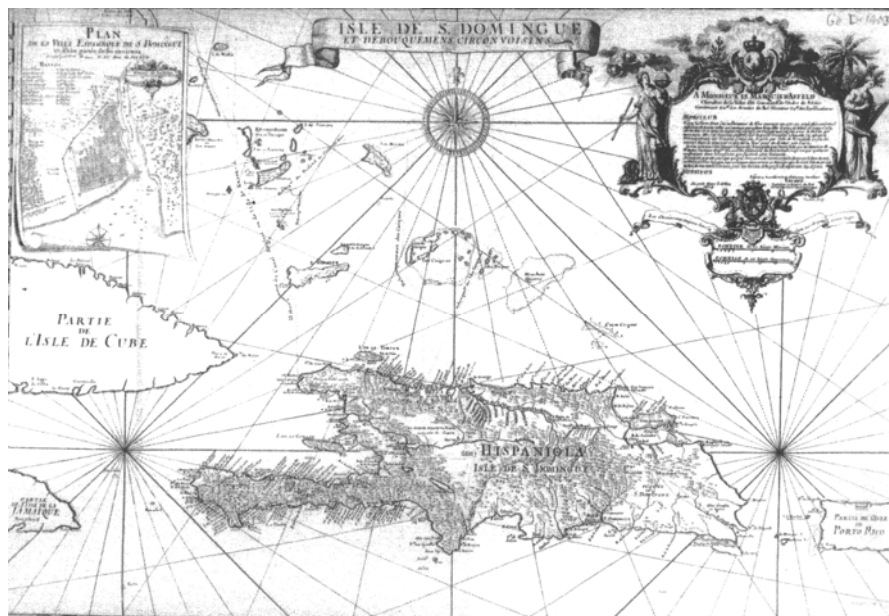
Cette méthode du regard est dualiste, opposant un contenu et un contenant. Il convient d'abord de se focaliser sur le monument, le contenu paysager. Dans un mouvement d'extension, on considère alors le contenant, en premier l'assiette – le site où le monument est

localisé –, puis les alentours – la situation d’ensemble –. Ces deux contenants donnent l’échelle du contenu. On doit sans doute lui opposer une façon de voir plus impressionniste, qui ne fixe ni contenu ni contenant. Le temple, exemple type de contenu, est isolé du promontoire sur lequel il se dresse. Mais il peut aussi bien être vu comme le prolongement minéral du socle sur lequel il s’appuie. Dès lors qu’il se fond dans le paysage, quelque détail du paysage, un arbre sur une terrasse, une fontaine, une place publique... peut être considéré comme le contenu paysager. Le regard choisi à l’envi ses contenus et ses contenants. La nature peut être valorisée. Les formes s’agencent plus librement sous le regard.

Moins sensuels qu’intellectuels, moins artistes que mathématiciens, les premiers géographes, cartographes et ingénieurs du Roi, n’identifiaient les paysages qu’à partir du moment où ils étaient les écrins de temples en ruines ou de stèles témoignant de l’épanouissant lointain d’une civilisation.

Fig. 6. Amédée Frézier, *Isle de Saint-Domingue et débouquements circonvoisins*, 1724.

BNF, GE D 14033 Carte reproduite dans E. d’Orgeix, 2004.



Quand on l’aborde, l’île tropicale est invisible, recouverte par son manteau de forêts et comme privée de paysages. C’est une vision qui n’offre pas de “prises”. Désireux de mener à bien ses relevés topographiques dans l’intérieur des terres, Amédée Frézier s’émeut dans une

lettre de 1719 aux directeurs de la Compagnie de Saint-Domingue⁹⁶. L'île est un « *estrangre pays* » où :

« *Les forests mettent un voile sur la surface de la terre qui la rend toute uniforme.[...] Où mesurer des bases ? Où prendre des stations ? [...] Du sommet des hautes montagnes qui vont jusqu'aux nues on ne découvre non plus de paysage que dans les plus profonds vallons.* »

Obscurité et couverture végétale, disparition de l'île... les formes se perdent, n'offrant rien au regard pour être fixées. La description devient impossible, alors que déjà l'étrangeté était une barrière pour le dire. Émilie d'Orgeix (2004) note en effet que « *Confrontés à la description de paysages qui n'avaient pas d'équivalent en Europe, les ingénieurs en poste dans les colonies, notamment dans les Caraïbes et en Guyane, ont souvent utilisé des termes génériques tels "bois", "forêt" ou "savane", qui ne rendaient absolument pas compte de la réalité tropicale.* »

Frézier confesse son désarroi :

« *Tout ce pays est couvert de bois de haute taille, depuis le bord de la mer jusqu'au sommet des plus hautes montagnes [...] et les chasseurs qui ont couru le bois toute leur vie ne connaissent pas encore le pays, et découvrent tous les jours de nouvelles places, les habitants même dans le petit espace de leur concession ne savent ce qu'elles contiennent qu'après que les bois sont abattus, parce qu'ils sont si forts embarrassés de lierres qu'on ne peut y pénétrer que la serpe à la main. [...] Dans un beau pays défriché et découvert, on pourrait mesurer de grandes bases, prendre des stations sur des éminences commodes, pour lever de grandes portions de campagne semées d'objets remarquables comme des maisons, des clochers, mais il faut ici lever la carte d'un pays où il n'y a aucun objet qui puisse servir de point de vue, et où on ne peut y suppléer par des perches avec des girouettes, parce que tout est également couvert d'arbres extrêmement hauts.* »

Étonnant mais éloquent désarroi pour un ingénieur qui ne disposait d'aucun avion, d'aucune image satellite pour survoler et dominer les territoires du regard ! Seuls les côtes, quelques villes et quelques endroits défrichés offrent effectivement des paysages et peuvent être cartographiées rigoureusement. En résumé, la sauvagerie de l'espace insulaire se traduit d'abord par l'indétermination des lieux appréhendés visuellement.

Cette importance des méthodes du voir a été souvent soulignée, par Jean-Robert Pitte (1983) ou Philippe et Geneviève Pinchemel (1997), par d'autres encore⁹⁷. Le fait marquant de nos jours est la tournure de certaines réflexions qui s'orientent résolument vers la philosophie.

⁹⁶ Extraits de la lettre cités par Emilie d'Orgeix (2004)

⁹⁷ Dans sa thèse sur les paysages du Vexin français, Richard Raymond (2003) présente de manière critique l'ensemble de ces réflexions théoriques.

L'ambition théorique affichée par certains chercheurs est en effet de rapprocher savoir géographique et étonnement philosophique. L'étude des paysages est exemplaire à cet égard. Le paysage a d'emblée eu ses règles, son code de la représentation. Ainsi, suivant Jean-Pierre Jouffroy (2002), le paysage doit être compris comme une « *illusion révélatrice* ». Par opposition à la façon dont les êtres humains considèrent le monde quand ils ne sont pris par l'action et focalisés sur ce qu'ils doivent faire, dans l'instant, c'est tout ce que la vue arrive à saisir autrement. C'est ce qui se dévoile quand l'esprit n'est pas concentré sur la question des moyens à mettre en œuvre pour arriver à des fins données. Et c'est donc l'affaire du géographe esthète qui contemple le monde, qui désire parler du monde⁹⁸.

Dans *L'invention du paysage* (2000) Cauquelin précise néanmoins à partir de l'exemple de l'île d'Ithaque que la vue n'est pas donatrice de sens même si elle est constitutive du paysage. Au chant XIII de l'*Odyssée*, Ulysse est enfin revenu chez lui mais il ne reconnaît pas son île ! Quelque chose lui échappe. Le temps sans doute ! C'est que le paysage n'est pas fondamentalement dans la dimension sensible mais dans celle de la mémoire. Abordant l'île, Ulysse s'est prosterné et, projetant ses regards autour de lui, a tenté de retrouver l'île par les objets et les lieux qui les abritent. En vain. Mais une fois que ses souvenirs lui sont revenus, par la grâce des paroles d'Athéna, l'île lui apparut soudain comme sienne. Il retrouve les endroits qu'il a jadis parcourus, les choses autour desquelles il a vécu, la rade de Porkys, un olivier, le palais.

Ces développements méritent une analyse plus approfondie. Un point est sûr néanmoins. Il est vrai que les géographes, modernes et contemporains, ont toujours adhéré à l'idée qu'étudier un paysage c'est rendre raison d'une forme.

La scénérie, un paysage typé mais non-stéréotypé

Dans un second temps, nous voudrions insister sur le caractère paradoxal des paysages insulaires, qui étaient et sont restés des "scéneries", non pas des scènes artificielles, issues d'une mise en scène, mais des scènes naturelles, mises en valeur par les êtres humains.

⁹⁸ À l'instar de *cosmos*, le terme *mundus* avait une connotation esthétique que le mot "monde" n'a plus guère mais n'a pas totalement perdu.

Les formes paysagères de l'île sont-elles fondamentalement différentes d'autres formes paysagères ?

Avant de dévoiler des paysages au sens désormais courant du terme, à l'ère des cartes postales, le regard moderne a dévoilé des scéneries. La scénerie est une sorte de jeux scénique ou de scénographie, suivant le langage contemporain, avec la précision que les vues qui étaient déjà objets de convoitise n'étaient pas encore comprises dans une implacable logique marchande (à laquelle se rattache, qu'on le veuille ou non, le discours de la conservation des sites, puisque le non-marchand ne prend sens que par simple inversion des valeurs ordinairement reconnues). La scénerie est au paysage ce que la gravure est à la photographie : quelque chose qui n'est pas destiné au grand public, à une reproduction en milliers voire en millions d'exemplaires. Cette différence quantitative est essentielle. Elle marque une époque et détermine une vision du monde.

Une chose est remarquable. Lointains mais proches de l'âme, parfois sublimes, parfois grotesques, jamais insignifiants, les paysages insulaires ont particulièrement été loués pour leur vertu de dé-paysement. Paysage dépayasant... Le paradoxe n'est qu'apparent. Grande est la vertu du paysage, au point qu'on en fait régulièrement, dans des discours certes idéologiquement connotés, une part de l'identité des individus et des nations.

L'île des grands voyageurs, qui de commerçants sont devenus missionnaires, de missionnaires sont devenus savants, de savants sont devenus touristes, est avant tout une ambiance. En effet, tous ces voyageurs sont des amateurs de lointains typés et de physionomies remarquables. Nombreux sont ceux qui ont voulu immortaliser eux-mêmes leurs impressions... plus nombreux sans doute que ceux dont on a narré les expéditions pour un public avide de récits exotiques. Il leur fallait séduire, retenir l'attention, captiver comme Robinson a pu captiver le lectorat de Defoe. D'où une manière de raconter l'île bien particulière, chargée de souligner l'exotisme et l'extraordinaire des lieux. Cette manière participe d'un plan concerté, d'où son caractère réglé voire codifié, mais qui doit rester discret, pour laisser toute sa place à l'effet de réel.

Pour eux-mêmes et pour leur public ces grands voyageurs ont abordé la problématique, classique s'il en est, de la reconnaissance !

Considérons à cet effet le voyage d'Aimé Humbert au Japon en 1866. Humbert est animé d'un souci qu'on peut qualifier, pour son époque, de scientifique : il désire montrer à l'Occident la réalité sociale, politique et artistique de cette contrée dont les frontières ont été

pendant longtemps fermées (jusqu'en 1859) et qui a un puissant parfum de secret. Il détaille ses analyses comme le feraient un historien ou un ethnologue. Occasionnellement, il décrit les villes et les habitations, les temples et les palais, les routes et les paysages. Alors, il pratique l'art de la description en soignant le style, en s'efforçant de produire un effet de réel et ce n'est pas à un spécialiste de la géographie qu'on a affaire. On peut donc dire en introduction que ces descriptions de paysages ne sont pas naïves car elles obéissent à des règles littéraires. Toutefois, ce sont bien des descriptions naïves du point de vue du géographe. L'analyse de celles-ci montre combien on est éloigné du paysage vécu.

Le chapitre le plus intéressant car le plus géographique est celui consacré à un voyage maritime au départ d'Osaka dans la mer intérieure, ce chapitre est intitulé « *Les rives classiques du Japon* ». Humbert essaie de rendre la diversité des paysages en montrant comment le voyageur passe d'une ambiance à l'autre. La diversité paysagère est déterminée par la fermeture ou l'ouverture des points de vue. Voici *in extenso* ce passage qui représente comme un résumé de l'excursion :

« Il serait assez difficile de donner une idée générale de la scénérie des rives de la mer intérieure. C'est une série de tableaux qui varient à l'infini, selon le plus ou moins de proximité des côtes et l'aspect des îles qui bordent l'horizon. Il y a de grandes scènes de marine, où les lignes de la mer se confondent avec celles des plages sablonneuses noyées dans les rayons d'or du soleil, tandis que de lointaines montagnes dessinent sur le fond du tableau les formes vaporeuses de leurs cimes. Il y a de petits paysages bien clairs, bien nets, bien modestes : un village au fond d'une baie paisible, entouré de champs verts, dominés par une forêt de sapins ; l'on dirait quelque vue d'un lac de Jura, par une pure matinée de juin.

Parfois aussi, lorsque, les bassins se rétrécissant, les îles en face de nous semblaient nous fermer toute issue, je me suis souvenu du Rhin au-dessus de Boppard. Cependant le paysage japonais est plus lumineux que les rives romantiques auxquelles je fais référence. »

Ce qui apparaît essentiel dans ce témoignage est le caractère insaisissable du paysage, doublement souligné.

D'abord, le paysage déjoue la reconnaissance car il est varié et même, par hyperbole, infiniment varié. Ensuite il échappe au moment même où on croit le saisir, comme la Fortune qui ne laisse attraper que par les cheveux et toujours finit par se dérober. En effet, un paysage inconnu éveille un souvenir, même lointain, même confus. Une comparaison semble possible. Mais celle-ci est aussitôt un échec : la précipitation est mauvaise conseillère ! Le paysage découvert en face de soi est différent de ceux qui nous habitent. Essentiellement neuf, il est plus ceci ou moins cela. En l'occurrence, il est plus lumineux... mais il aurait tout aussi bien

être plus sombre ! L'important est l'écart. Le paysage déjoue ainsi le spectateur dans ses tentatives de saisie.

Revenons au début du chapitre. Humbert y insistait sur la durée et les difficultés propres à la traversée qui en font une sorte de périple. Après une description schématique de la mer intérieure en cinq bassins ou « *Nadas* », il énonçait son projet, non pas directement mais en produisant un jugement esthétique :

« La configuration des côtes et des nombreux groupes d'îles de la mer intérieure en fait une des parties les plus pittoresques du Japon. »

Le voyageur est en quête de pittoresque. Et il va en trouver, car sans doute il sait quoi chercher.

Dès le paragraphe suivant, il attire l'attention sur les paysages sauvages ou numineux, marqués par le minéral et le végétal, « *les montagnes boisées, ornées de temples et de monastères* » puis sur les établissements humains vénérables voire primitifs « *Simonoséki, très-ancienne place de commerce* ». Le reste du chapitre reviendra sans cesse sur ces deux catégories. Humbert se délecte des îles désertes, par exemple « *Les îles arides sont, pour la plupart, des masses de rochers noirs ou bruns, de création volcanique, taillés en pyramide, en cône, en pain de sucre, ou présentant l'image de figures fantastiques.* » ou bien « *Les terres basses dont il [le triangle insulaire] sont recouvertes d'une luxuriante végétation* » ou encore « *C'est là l'île d'Awadsi, qui fut la demeure des dieux [...] le berceau de la mythologie nationale des Japonais, le sol sacré de leurs Kamis, la terre classique de l'ancien empire des Mikados* ». Humbert note l'aspect misérable des villages, le caractère imposant des temples et des castels seigneuriaux. Tout cela marque l'ambiance médiévale de cette terre peuplée de serfs au service des « *Daïmios* » et des prêtres shintoïstes. Sous la plume du voyageur qui est aussi historien à ses heures perdues, le paysage est symbolique de l'empire tel qu'il était dans ses premiers temps. L'île est comme l'écrin qui conserve les principales merveilles des temps anciens mais aussi l'âme, naïve, presque enfantine, de cette époque qui évoque l'âge d'or.

La pratique de la description exotique se singularise par un second trait, très remarquable. Il s'agit de la comparaison par laquelle la reconnaissance n'est pas seulement facilitée mais produite prête à être consommée.

Dans son récit, le voyageur s'évertue à retrouver, ici et là, des paysages familiers qui auraient été comme transplantés sur l'île. L'exotisme est alors souligné par contraste : tels gens étranges habitent ici une contrée ressemblant à s'y méprendre à une contrée occidentale, telles

cultures insolites poussent dans ces champs dont l'ordonnancement rappelle la structure agraire de telle plaine française !

À l'occasion, la supériorité des paysages exotiques est soulignée, dans une optique morale. La propreté des pays japonais fait l'objet d'un développement pour souligner la docilité des masses et leur acharnement au travail. Le paysage bien ordonné est alors l'archétype de la mise en valeur des terres par l'homme sagement gouverné : approbation tacite du despotisme, pour des peuples qui réalisent sous d'autres climats leur humanité insociable.

À un siècle d'écart, le botaniste suédois Charles-Pierre Thunberg se livre au même exercice de comparaison qu'Aimé Humbert. Étant sur la route de Miaco à Yédo, il décrit des paysages ruraux, bien jardinés, parsemés de lacs artificiels, qu'entourent des sites pittoresques, ceux des hauteurs, de la montagne et de la forêt :

« Je ne crois pas avoir jamais fait de voyage plus agréable que celui-ci, excepté dans la Hollande, où le paysage ne le cède en rien à celui que j'avais alors le bonheur de contempler et de parcourir. Que ne puis-je offrir une légère esquisse de ce ravissant tableau ! Mais comment une plume aussi peu exercée que la mienne se hasarderait-elle à décrire des sites pittoresques ornés de champs soigneusement cultivés, et de nombreux villages qui semblent se toucher et dont le voyageur ne peut pas souvent discerner les limites ? Pendant toute cette journée nous crûmes voyager plutôt dans une rue que sur un chemin. » (p. 114)

Sites pittoresques et paysages jardinés se mettent mutuellement en valeur. L'imagination peut donc se faire une idée de la variété et du charme des paysages parcourus malgré les piètres talents d'écrivains (mais pas de rhéteur !) reconnus par le savant.

La comparaison est un procédé si régulier, que tout ou presque peut servir de support à l'imagination. En témoigne la description du Fousi (Fuji-yama) (p. 124) :

« Depuis quelques jours, nous voyions le sommet de montagne de Fousi ; le plus près que nous en approchâmes fut à Iosivara. Cette montagne, la plus haute de toute l'île, est continuellement couverte de neige. Sa cime, d'une blancheur éblouissante, brille à travers les nues dont elle perce le flanc. Large par le bas, et terminée en pointe, elle représente assez bien un pain de sucre ou la corne d'un rhinocéros. Les Japonais, qui vont y faire des pèlerinages au dieu des vents, comptent sic milles du pied au sommet, et mettent trois jours à y monter. La descente en est aisée, mais rapide ; c'est l'affaire de quelques heures : on se sert pour cela de traîneaux de paille que l'on s'attache autour du corps. »

L'image du pain de sucre est convenue, étant rentrée dans le vocabulaire de la description du relief, celle de la corne de rhinocéros est en revanche plus incongrue. Elle sert sans doute à renforcer le caractère exotique du paysage, préparant le lecteur à la découverte de l'étrange moyen de descente du sommet.

Le paysage insulaire comme archétype

Revenons à notre point de départ. Le paysage insulaire est particulièrement typé et stéréotypé. L'île est pour nous une publicité, un décor inauthentique. Les révoltés de la Bounty, Jacques Brel aux Marquises, l'île du docteur Moreau, Marlon Brandon reclus dans son atoll... Certes, elle vaut comme cliché, mythologie moderne d'une époque qui emprunte ses émotions au cinéma et à la publicité. Sans compter les autres médias, en particulier la télévision. Mais elle est aussi présente en nous à titre d'icône, grâce au talent ou au génie des artistes. Gauguin à Tahiti et aux Marquises. Quantité de pièces de théâtre. Pour l'amateur de romans : *L'Île mystérieuse*, *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, *Le Roi des abeilles*...

À l'œil, à "vue d'œil", l'île n'est pas un pays ou n'est pas un pays comme les autres. La spécificité du lieu-paysage se dévoile sous le regard attentif. Même les îles très proches du rivage prennent une allure inquiétante pour celui qui laisse aller ses pensées. Elles sont figures d'altérité. Elles sont ailleurs, comme cette « *Île de Beauté* », œuvre de Dominique Gonzalez-Foerster et Ange Leccia, qui semble montrer que non, décidément, « *la pluie ne tombe pas partout pareil* » (P. Leguillon, 1998 : p. 69). Elles sont différentes et encouragent la différence, ce qui fait qu' « *on part vers une île à la fois pour disparaître, pour couper, et dans un rêve de totale métamorphose* » (Jean-Marie Drot : 1999). Désir et peur de se perdre.

Le paysage de l'île offre donc plusieurs contradictions. D'abord, certains paysages sont des figures du paysage "touchant", à l'instar du paysage de montagne, célébré par Rousseau, qui est devenu tel après avoir été apprivoisé, en gardant quelque chose de sa sauvagerie, mais quelque chose d'agréable et d'excitant pas quelque chose de terrifiant. Pour être touchant, un paysage doit donner l'idée d'une union des contraires, du ciel et de la terre. Il doit en outre comporter des ornements, quelques indices de la douceur de vivre (nature tempérée) et de la douceur des mœurs (culture au diapason de la nature). Peu nombreux, ces ornements n'en acquièrent que plus de relief. De plus, leur insertion dans un espace resserré rehausse leur valeur. Le paysage touchant est ainsi celui du local compartimenté, quand les mornes et les crêtes, les eaux ou les masses nuageuses contribuent à créer un effet de barrière.

Comme le bonheur, le touchant se perd dans l'ennui.

Heureusement, en bien des endroits, les paysages surprennent encore ! Un premier mouvement d'hésitation correspond au fait que l'île n'est pas un pays qui offre ce qu'on croit pouvoir attendre d'elle. Retournement dramatique du regard ; là, le dénuement peut ne pas

être que symbolique, et la pauvreté se mue volontiers en misère. Le touchant vire au pathétique, voire au sordide, c'est-à-dire au misérable dans ce qu'il a de repoussant. L'île qui aurait dû nous toucher par sa beauté simple nous émeut désormais par sa beauté tragique. Et elle choque en même temps, puisqu'il faut combattre une répulsion première pour lui trouver encore du charme et qu'il faut s'affranchir des jugements ordinaires pour lui découvrir un caractère sublime, qui masque les détails ornementaux, sort du cadre de l'îlet et tend vers l'infini ! Pays d'ordre *versus* scène de chaos...

D'autres paysages étonnants mais *a priori* plus facilement appréciables sont plutôt des paysages reliques, témoins d'une époque immémoriale, vestige du temps où peut-être les hommes étaient en paix avec les animaux et, ce qui encore plus difficile à imaginer, en harmonie avec le tout. Là aussi une dialectique peut jouer, qui conjoint l'insolite et le familier. Pays filmés et photographiés par des cohortes de voleurs d'images. Pays mis en affiches ! Les îles les mieux préservées sont des spectacles usés...

Contrairement au type géographique proprement dit, le stéréotype semble être une invention récente, issue d'un matraquage médiatique qui vise l'excitation d'une sensibilité narcissique et individualiste. Industrie de l'image, valorisation de l'individu comme seul l'Occident iconophile a pu en produire.

Mais comme les représentations populaires de l'île se comprennent aussi en considérant l'histoire des arts et des mentalités, sur la longue durée, il ne faudrait pas faire l'impasse sur les origines plus lointaines du stéréotype, en particulier sur la période charnière des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles qui ont connu un renouvellement du sentiment de la nature. Celui-ci s'est opéré sous l'aiguillon de la philosophie par l'essor d'une tournure d'esprit franchement individualiste et par un bouleversement en profondeur du rapport esthétique au monde. Si le XIX^{ème} siècle est le siècle de l'essor de plusieurs sciences, chimie, physique thermodynamique, géologie, pédologie, sociologie, géographie, c'est encore le siècle des grands systèmes idéalistes, des philosophies de la nature, de la poésie des correspondances, du romantisme et du naturalisme. Dans cette ambiance intellectuelle, la notion de paysage se diffuse et se structure. Le paysage insulaire devient alors une entité à part entière. On a insisté sur l'invention de la montagne par Rousseau et la découverte du paysage alpin au XIX^{ème} siècle. Avec raison, car le paysage est anaphorique comme le souligne Anne Cauquelin (2000). L'insertion du passé dans le présent vaut pour l'île. Chantée, décrite, valorisée pour ses rivages, l'île n'a pas été oubliée au milieu de l'océan. Avec l'influence d'un des amis de

Rousseau, Jacques Bernardin de Saint-Pierre, le paysage insulaire a acquis une durable renommée. Humboldt s'en inspire. L'idée de scénérie se précise comme étant liée au végétal.

Quel est aujourd'hui le regard du géographe sur les paysages des îles ? C'est d'abord un regard méfiant. Et c'est moins le charme des îles qui est pour lui objet de méfiance que le stéréotype qui en découle. Ce stéréotype de l'île évolue dans l'opinion. Il ne change pas radicalement mais se réforme, peu à peu, en s'adaptant très régulièrement aux différents publics auxquels il est adressé. Il fut plus exotique. Il fut plus festif et plus aventureux. Il est désormais plus authentique. Les nuances locales sont importantes. L'enquête géographique commence souvent par une mise à jour du stéréotype, pour éviter son dernier piège, celui qui n'est pas encore repéré comme tel.

Ainsi le regard géographique porté sur les îles revient toujours à la scénérie, qu'il réinvente. Pour parler de l'île, mais aussi de l'île telle qu'on la perçoit, il convient de décrire la scène et le décor, l'intrication du jeu des acteurs et de la mise en scène. Il faut retrouver la scénérie derrière le rideau du paysage ! Dès lors qu'il se donne pour tâche de rendre une ambiance, quelque chose de très impalpable et néanmoins de très vite perçu ou reconnu, le géographe doit faire attention aux détails, aux indices paysagers. Il doit se concentrer sur ce qui donne à voir *hic et nunc*, malgré les images importées et à travers elles. Mais, ce qui se donne à voir n'est pas radicalement neuf. C'est un signe, une couleur qui fait signe, un symbole qui est retrouvé. Ou bien encore une de ces choses qui sont capables de rappeler autre chose, une chose dotée de valeur et absente, éloignée. Ce travail du regard nécessite donc une lecture, une sorte de déchiffrement, une "interprétation" suivant les différents sens du mot.

III 32 les paysages insulaires, une désacralisation inachevée

Les géographes contemporains ont une attirance toute particulière pour ces paysages, attirance qui ne doit plus rien à un quelconque besoin d'ailleurs ni à une idéologie romantique de l'habiter humain.

Un exemple met ce fait en évidence. L'île de prédilection de certains géographes est le Spitsberg, île des lointains, île des espaces polaires. Les raisons d'un tel choix sont simples. Les géographes sont opportunistes ; les paysages du Spitsberg ne les intéressent pas spécialement. Travaillant sur un projet de numérisation des paysages en trois dimensions, ils veulent tester leurs moyens techniques et leur capacité à traiter les informations. Une fois

résolues les questions liées au matériel de prise de vue, mais aussi au logiciel pour construire les panoramas et même la formation du personnel, le savoir-faire acquis pourra être vendu à des collectivités solvables comme un parc régional ou une communauté de communes voulant valoriser son patrimoine naturel. L'intérêt du Spitsberg est double. D'une part il est plus facile de travailler sur des paysages montagneux à dominance minérale, reliefs de pierre et de glace. D'autre part, l'île est le lieu idéal pour laisser à demeure un coûteux matériel sans se le faire dérober par des "visiteurs".

Certes, l'attrance pour les paysages insulaires est plus forte encore dans l'opinion publique que dans la communauté des géographes. Le paysage insulaire semble vérifier les assertions d'Anne Cauquelin (2002 : p. 93) sur la valeur intemporelle des paysages. D'après elle, c'est une « *réclamation de "corps"* » qui maintient la valeur des paysages, qui impliquant à la fois une sorte de retour aux paysages naturels et une sacralisation des scènes paysagères les plus éculées. En effet, « *si le "génie du lieu" revient en force dans les théories contemporaines, c'est parce que le paysage virtuel est là, tout proche, et qu'il représente un danger de dématérialisation, de dé-corporation.* »

Pour simplifier la discussion nous opérerons en plusieurs temps.

D'abord, nous essayerons de voir si effectivement les îles demeurent sacralisées par le regard contemporain, qui les vénère sans doute mais les consomme également. Ensuite, en faisant l'économie de l'hypothèse d'une angoisse métaphysique (la "dé-corporation" d'Anne Cauquelin), nous approfondirons notre compréhension de l'opposition qui existe entre le stéréotype et le paysage réel. Nous retiendrons alors l'exemple des paysages de déprise. Enfin, renouant avec le problème central que nous voulons explorer, nous tenterons de relativiser le relativisme cognitif de certaines approches géographiques, les discours proposant une problématique humaniste⁹⁹. Ce sont ces approches qui conduisent à réinjecter du sacré dans les îles, des génies dans les lieux. Leur questionnement est-il si pertinent ? Coïncide-t-il avec la réalité vécue ?

Nostalgie et regard géographique porté sur les îles

⁹⁹ Parler de relativisme cognitif comme du point commun des approches humanistes est peut-être exagéré, mais avec leurs défenseurs comme Sophie Bonin il convient de noter qu'elles se caractérisent bien par « *une même préoccupation pour la subjectivité du rapport au territoire* » (S. Bonin, 2005). La « *réclamation des corps* » de Cauquelin en est une forme exacerbée.

Vue du large, l'île est un pur décor. Elle demeure une sorte de lieu sacré, qui par son aménité signale une possibilité de séjour réconfortant, plus rassérénant que récréatif. D'où ces descriptions qui témoignent immanquablement d'idéologies à peine voilées. Ainsi de La Réunion aux abords du Barachois de Saint-Denis (A.-G. Garsault, 1900 : p. 7) vantée comme riante colonie française pour l'Exposition Universelle :

« (...) le marin qui, du large contemple pour la première fois la côte fleurie, se demande s'il a sous les yeux une ville ou un jardin, car la cité lui semble un superbe parc de manguiers et de palmiers verts, traversé par une rivière pittoresque, sillonnée de chemins réguliers, orné de fontaines, de bosquets et de pavillons, depuis la mer jusqu'au pied de la Montagne et du Brûlé, pays des roses en toute saison. »

L'île volcanique (p. 18) fut comme une nappe de feu sortie de l'onde, elle est devenue la "perle de l'Océan Indien". Nonobstant ces regards de marins, ces vues du large qui sont fondamentalement non géographiques, les îles offrent des paysages dont la variété peut apparaître inépuisable. Tropicales ou tempérées, elles éveillent en nous une sorte de sympathie. Nulle île identique à une autre, nulle île identique à elle-même... puisque les saisons la drapent de couleurs changeantes.

Mais, pour le géographe, les îles ne s'équivalent toutefois pas quant à la valeur de leurs paysages. Cette valeur dépend-elle de nous ? De la puissance de notre imagination ? Le paysage géographique, est-ce l'objet exceptionnel par excellence ? Nos références et nos réflexions ne corroboreront pas la thèse d'une réalité paysagique qui échappe à toute prise rationnelle.

Le voyage crée le paysage. Les îles méditerranéennes sont renommées, dans l'opinion publique comme pour le géographe. Abordons les rivages insulaires en compagnie d'un écrivain amateur de beaux pays et de vieilles civilisations. Dans *Lettrines 2*, Julien Gracq livre ses impressions italiennes, en particuliers son émotion devant les paysages de la Sardaigne :

« Comme j'aime cette Italie non historique ; cette terre inglorieuse et toute naïve qui n'évoque ni cimetière marin ni fuite de galères à l'horizon – sans une stèle brisée, sans un gisement d'amphores, sans un temple en ruine au bout du promontoire ! Le pittoresque d'emblée est mis en déroute. Rien que l'élément nu, l'ossature du sempiternel festonnement méditerranéen, le cap rocheux, la grève courte, le bois de pin, la lagune fermentée qui couve ses moustiques : à peine une côte, un rivage plutôt, non gréé, aussi peu aménagé qu'une mangrove. Toute particularisation est éludée, toute la place est pour

l'élément : le soleil, le sable, l'arbre, la mer... une île d'avant l'Histoire, d'avant la légende, et presque d'avant les dieux. »

D'après Gracq, c'est la présence des éléments qui met en déroute le pittoresque. Pas de ruines, mais des cailloux blanchis par le soleil ; pas de sites touristiques, mais des côtes sauvages qui ne sont aménagées ni pour l'estivant ni pour l'habitant. La variété des formes paysagères se dévoile dans cette nudité originare, « *ossature du sempiternel festonnement méditerranéen* ».

Dans un livret pédagogique, Jacques Béthemont commente cet élan cosmique ressenti par Julien Gracq. Ce qui est souligné par l'écrivain est la dimension cognitive de cette forme d'évasion. Le regard géographique fait volontairement abstraction de l'histoire :

« Camus évoque précisément l'accord né de la profusion des couleurs, des parfums et de la lumière, accord ou plutôt alcool qui engendre une sorte d'ivresse grâce à laquelle le narrateur s'inscrit dans un ordre cosmique où communient hommes et paysages. C'est ce même accord que Gracq trouve par des voies différentes dans l'austérité des paysages sardes où nul monument, nul repère historique ne trouble la communion entre la terre, la lumière et l'homme. Rien qui permette d'évoquer le cimetière marin de Valéry ou la fuite des galères d'Antoine mise en vers par Hérédia. Un paysage primitif, "d'avant l'Histoire, d'avant la légende", vécu comme un modèle austère de pureté. [...] Cette ivresse est également celle de Nietzsche évoquant sur la côte italienne, la fusion d'Apollon et de Dionysos (F.W. Nietzsche, Dithyrambes de Dionysos, 1882-1888). C'est aussi celle de ce mouvement qui unit la terre, l'arbre, le ciel et les étoiles dans La nuit étoilée de Van Gogh. »

L'île sarde est une île d'avant l'Histoire. La vision du monde se fait regard. Comme l'artiste, le géographe est convié par les formes elles-mêmes à désapprendre ce qu'il croit savoir. Il lui faut cesser de regarder, c'est-à-dire de juger. Il lui faut s'efforcer de voir, pour arriver à saisir dans un regard libre et naïf ce qui apparaît vraiment. Paradoxe : pour cette fin, il faut regarder jusqu'à ce que le regard se transforme en voir. Et l'esprit libéré de ses habitudes intellectuelles peut s'enivrer d'une telle découverte qui est celle de l'évidence : l'ivresse des paysages !

Chacun est appelé à se passer de mots et de connaissances, à épuiser la puissance de réification et de catégorisation de l'esprit objectif. Certes, l'idée de saisir dans un voir, par le regard qui se dépasse, l'île elle-même, l'île avant qu'elle ne soit transformée par l'histoire, ne va pas de soi. Compris dans sa dimension pédagogique, l'appel à la naïveté de Béthemont est en réalité une incitation à abattre les frontières disciplinaires qui ont été intériorisées par l'élève (l'opposition de la géographie, de la littérature et de la peinture). Le « *paysage primitif* » a peut-être également une dimension heuristique mais cela reste à voir. Sa leçon

idéale est plus un questionnement sur la pauvreté de nos connaissances qu'une incitation à s'inscrire réellement dans l'ordre cosmique !

Par le paysage, la question de la liberté est ainsi mise au cœur des préoccupations théoriques des géographes des îles. Nous poursuivons donc cette partie avec un propos plus général, portant sur la dimension spatiale du désir de croire.

Au cours d'un "Café géographique" qui a eu lieu au Café de Flore sur le thème "Géographie et voyage" (Paris, 29 mai 2001) Jean-Louis Tissier a abordé la question du voyage et de la liberté de l'être humain comme voyageur sur la Terre. Son intervention s'intitule « *Voyager : prendre le monde en " vis à vif"* ». Tissier appuie son discours d'une confidence d'Augustin Berque :

« Dans un ouvrage récent (1996) Etre humains sur la terre, Augustin Berque fait part d'une "expérience personnelle" vécue il y a un quart de siècle au col de Nakayama. Nous ne rapporterons que la conclusion. « C'était la forme spatio-temporelle, écouménale, de l'accord trajectif des matrices temporelles d'une vie de géographe, et des formes spatiales intrinsèques d'une montagne. Le mont Yôtei, je le vis comme je devais le voir, et son yi me le rendit bien, il me le rend encore en souvenir ». Le voyage est ainsi le moment où le géographe est humain sur la terre, moment à la fois de connaissance, c'est son métier, sa mission, et de conscience, de prise de terre... A-t-il une conscience différente de celle du commun des voyageurs ? Cela dépend un peu de sa conception de la géographie et de la part qu'y tient l'expérience... »¹⁰⁰

Dans la confidence de Berque pointe une ironie que ne relève pas Tissier. Et sur le fond, elle contient une idée qu'on retrouve souvent sous la plume des géographes des îles. C'est l'idée que la saisie de l'espace en sa vérité nécessite une sorte de conversion du regard. L'idée peut être trompeuse. Parler de conversion du regard évoque l'expérience esthétique quand un sujet se libère de tout intérêt et considère une chose dans la singularité de ses formes. Mais il ne s'agit pas ici de l'expérience esthétique au sens courant du terme depuis Kant. Le sujet doit arriver à mettre entre parenthèses ses préjugés, à commencer par son idée que les choses autour de lui sont distribuées arbitrairement et qu'elles sont là, simplement là, comme dans une posture d'attente, prêtes à être qualifiées par lui et utilisées à son profit. Dépassez les impressions ordinaires et les habitudes culturelles (pour certaines cultures, le paysage de col est un paysage de danger, le site étant celui d'une l'embuscade possible), c'est ici, au dire du géographe, prendre la mesure de l'altérité du monde.

¹⁰⁰ Intervention de Jean-Louis Tissier (2001) disponible sur le site des *Cafés géographiques*.

Mais qu'est-ce que ce vis-à-vis ? Au cœur de l'île, Berque aurait vu le paysage comme on doit le voir. Sacralisation de la montagne. Quoique étranger, il aurait échangé avec elle, et reçu son *yi*. Bénédiction en retour de la montagne. Les choses se sont-elles passées comme cela ? L'incrédule n'est pas en position de force. Qui mieux que Berque lui-même peut nous le dire ? Il reste toutefois au sceptique encore une carte à jouer, puisque Berque n'est pas devenu l'ermite de la montagne et s'en est retourné vivre auprès des siens. Le scepticisme peut faire intervenir une opposition entre la croyance et la volonté de croire à quelque chose en quoi on ne croit pas vraiment.

Habituellement, on oppose la raison, comme faculté intellectuelle, et la conscience intuitive des choses qui nous entourent. À une sorte d'intérêt désintéressé – ou du moins qui se pose comme tel, s'oppose l'intérêt sensible, irréductible car porté par un sujet singulier. On suppose alors qu'il existe deux sortes de logiques, car il existe bien deux types de discours manifestement contraires. Pour l'un, les propositions porteuses de vérité doivent être non-contradictaires, formellement valides, même si cette cohérence globale n'est pas une condition suffisante mais seulement nécessaire de la vérité. Pour l'autre, la vérité s'obtient par l'authenticité de l'être au moment où il s'exprime. L'expression, c'est le contraire de la communication. C'est la parole prise comme fin en soi. Le sujet recourt alors certes à des mots, des abstractions mais leur signification lui échappe toujours en partie. Ils représentent un obstacle, une matière dont il faut faire quelque chose. Ainsi le sujet peut se contenter de ressentir les choses et, suivant la démarche plotinienne, d'investir le sens par la méditation, l'introspection, la communion avec les autres êtres.

Le désenchantement du monde serait l'avènement d'une époque qui discrédite systématiquement l'intuition et, par un effet en retour, connaît une crise de la raison, à qui l'humanité pensante et souffrante se met à trop demander, à demander ce qu'elle ne peut précisément donner : de la compréhension, de la sympathie, de l'estime, de la justice, de la sincérité, de la vertu, du courage, de la prudence, de la confiance et la liste peut rester ouverte, tant de choses manquant à la froide raison ! Les concepts auraient renversé les images. Le vécu aurait perdu sa dimension propre, celle de l'existence, du désir, de la vie, de la présence au monde. Et l'homme logique se retrouverait dans un monde déshumanisé, cybernétique, comme un pion sur un échiquier.

Accordant au voyage un rôle traditionnellement assigné à la méditation voire à l'ascèse, Tissier semble accorder la possibilité d'une trajectoire rétrograde, celle du ré-enchantement de la nature. L'expression de « *prise de terre* » est trop ambiguë et son « *cela dépend* » résonne, pour nous, comme une abdication devant l'idée d'une singularité des points de vue. Nous ne le suivrons pas dans cette voie.

Pour dépasser cette condamnation péremptoire de l'esprit positif et l'insularité factice de la conscience qui l'accompagne, les vertus d'une tournure d'esprit qui prône le relativisme centré sur l'objet sont précieuses. La communauté des géographes contemporains est-elle sensible au retour du religieux qui semble caractériser l'ensemble de la société ? Pour répondre, il est nécessaire de distinguer la croyance et la volonté de croire, la foi comme adhésion inconditionnelle et l'idée suivant laquelle il est permis voire souhaitable d'espérer au delà du raisonnable. Il semble bien improbable que les géographes puissent collectivement s'évader dans les arrières-mondes. Le monde leur suffit sans doute, même si les sirènes du réenchantement du territoire retentissent comme jamais. Ainsi leur sensibilité doit avoir des limites. Si, par la grâce d'un paysage, il est possible d'éprouver une gratitude envers les choses (reconnaissance de ce que nous devons au monde, « son yi me le rendit bien, il me le rend encore en souvenir »), il semble plus difficile d'être véritablement attiré par l'idée d'une fusion cosmique ou d'une union mystique avec la nature. La première opération n'est en rien contraire à la finalité de la recherche scientifique, même si elle ne lui apporte pas grand chose. La seconde en revanche détourne le regard de son objet, le monde, pour lui substituer un principe transcendant, une âme ou une intelligence ordonnatrice. Une telle opération n'est pas innocente. Elle est inutile et s'oppose à la saisie du paysage dans une perspective empiriste et évolutionniste comme résultat de processus cumulatifs sur le long terme.

Empruntons à Jacques Bouveresse (1993) les figures emblématiques d'Ulrich, "l'homme sans qualité", et du financier Arnheim. Ce dernier s'efforce d'être chevalier des idées les plus nobles, sans y parvenir tout à fait. Il incarne l'illusion de croyance. Le second plus prudent, comprend que le désenchantement n'est en rien une perte, mais une privation spirituelle entraînant la mort inévitable des certitudes consolantes acquises de manière malhonnête. La volonté de croire et les protestations de la sensibilité doivent être comprises comme des soubresauts de l'espérance, alors que le temps n'est pas encore venu de croire à nouveau. La vraie liberté du voyageur est de s'affranchir de ses émotions, non de les raffiner voire de simuler une extase paysagère. La méfiance s'impose envers les discours qui parlent d'une

conversion pour faire vraiment œuvre de géographe. De plus, accorder que chacun connaît des changements qui peuvent l'affecter profondément mais sur le long terme, reconnaître que chacun est marqué par l'ensemble des cheminements physiques et intellectuels qu'il effectue, voilà ce qui renforce le paradigme de l'évolutionnisme et justifie le relativisme scientifique.

Archéologie et découvertes des politiques du paysage

Le paysage ne s'offre pas accidentellement à la vision. Il ne s'offre pas d'emblée à la réflexion *via* la comparaison sans se constituer en forme et remplir une fonction esthétique. C'est ce qu'ont montré les premiers travaux systématiques sur les paysages insulaires. L'île de Ceylan a été un lieu privilégié pour ces enquêtes.

Une première génération de chercheurs, dont L.J.B. Turner est représentatif, a montré comment les paysages de l'île ont été créés pour remplir une fonction stratégique, de défense et d'illustration du bouddhisme dans un contexte de tensions grandissantes entre les communautés.

Une seconde génération a repris ces résultats et a cru possible d'en tirer une leçon plus radicale. Tenant de la nouvelle géographie culturelle, James Duncan (1990) a étudié le paysage façonné par la civilisation cinghalaise dans la ville de Kandy au centre de Ceylan. Il a recherché systématiquement les détails d'architectures et les choix ornementaux, pour montrer qu'aucun n'est gratuit. Atkins, Roberts et Simmons (1998 : p. 221) résument cette fonction politique du paysage :

« Il était de l'intérêt du roi de créer un paysage pouvant impressionner ses sujets par sa magnificence et les convaincre de la légitimité de son pouvoir, fidèlement appuyé sur le sens de ses responsabilités religieuses. Celles-ci impliquaient des lieux particuliers et la construction de structures sacrées d'un certain type, d'où une planification pour que la cité ressemble au cosmos bouddhiste en miniature. La morphologie de la cité était un miroir de la cité céleste de Sakra sur le mont Meru, divisée en quatre quartiers, avec quatre sanctuaires et quatre portes, et les coins de sa forme rectangulaire pointant dans les quatre directions cardinales. L'axe cosmique positionnait la cité au centre du monde et la connectait directement avec le paradis. De plus, le lac a un double dans l'histoire de l'Océan de Lait, figure allégorique de la création, du regain de la fertilité.¹⁰¹ »

¹⁰¹ Traduction personnelle.

Tous les détails remplissent la même fonction de renvoi à la littérature sacrée, à l'instar de citations mémorisées et rituellement déclamées. D'où la thèse suivant laquelle le paysage n'est rien d'autre qu'un texte (J. Duncan, 1990). L'entretien du patrimoine et du paysage devient un acte patriote, dans un contexte marqué par l'intérêt des puissances occidentales pour les épices et l'encerclement du royaume de Kandy par les forces britanniques. Il fallait revivifier le royaume cingalais, revitaliser les forces du royaume. Construire, agrandir, réaffirmer les symboles, celui du lac en premier, cela devint une industrie essentielle à l'affirmation de la souveraineté du roi-prêtre. Il fallait certes donner à voir la légitimité des prétentions de la société bouddhiste à gouverner le territoire dans son ensemble. Mais plus encore, par le paysage, non comme œuvre d'art mais comme message et traduction matérielle des textes sacrés, les pouvoirs politiques cherchaient à imprimer leur marque personnelle dans l'espace public et le roi espérait retirer le charisme nécessaire pour dominer la fronde des nobles.

Dans « (Re)lire le paysage », James et Nancy Duncan (2001) préviennent leurs lecteurs des contresens possibles. L'idée de base comme quoi les paysages doivent être considérés comme la matérialisation d'idéologies n'est pas un dogme intangible. Le relativisme joue à deux niveaux. D'une part, il faut prendre en compte le fait que si certains textes ou certains discours sont mis en application de manière volontaire dans certains lieux, en particulier les villes, dans d'autres lieux, le paysage se façonne plutôt comme artefact résultant d'un ensemble de pratiques qui ne visent pas sa production. D'autre part, reprenant l'exemple de Kandy, les auteurs de l'article insistent sur le fait que la naturalisation des rapports sociaux par le biais des paysages n'est pas systématique. Périodiquement les systèmes de valeur sont remis en cause. Ainsi toute interprétation paysagère, celle du chercheur comme celle de l'indigène, peut être conçue comme l'expression d'un parti pris, encourageant le maintien des choses dans leur ordre ou bien la subversion de cet ordre par la critique de son système de valeurs.

Dans sa version relativisée, cette "archéogéographie" du paysage porte-t-elle une leçon qui peut être actualisée ?

Aujourd'hui comme hier, le paysage est un enjeu proprement politique car, comme instrument de propagande, il est censé donner à voir la force d'une culture et la légitimité du pouvoir du souverain. Si la géographie humaniste est attentive à la "géopiété", elle doit être également attentive au fait que la piété n'est jamais radicalement coupée du politique.

Considérant le paysage moins comme une œuvre que comme un texte, l'herméneutique paysagère propose des hypothèses invérifiables. Pour Augustin Berque par exemple, l'inconscient de la mémoire collective des Japonais conserve trace de l'influence de la laurisylve originelle (A. Berque, 1982). De plus, Berque évoque des paysages-matrices qui organisent des sortes de scéneries en obéissant aux règles de la géomancie et en convoquant une expérience ancestrale de la nature. Gabriel Rougerie et Nicolas Beroutchachvili (1991 : p. 114) interprètent l'essor de telles herméneutiques géographiques comme des « *réactions de la subjectivité contre le néo-positivisme* ». Il n'est pas question de nier que certains géographes possèdent une forte sensibilité culturelle unie à un fort intérêt pour l'esthétique. Nous nous interrogeons néanmoins sur la nature de la réaction au positivisme si elle prend la forme d'un couplage systématique entre des éléments de piété et un savoir-être écologique et non pas celle d'une mise en relation de la piété et de son organisation par le politique.

Quand Berque ou Pelletier évoquent la place que tient la nature dans le fait religieux japonais ou quand Hirochi Tanaka (1984) étudie l'implantation des temples bouddhistes sur le Hurama-dera japonais (Fig. 18 reproduite in N. Beroutchachvili et G. Rougerie, 1991 : p. 117) et met en lumière le tropisme de la spiritualité pour les sites montagneux, faut-il alors procéder à une opposition idéologique entre l'Orient et l'Occident ? Les Bois sacrés ont aussi existé en Occident. De même que la vénération des sommets. D'une manière universelle, le sacré a un fond animiste et participe d'une sacralisation des prodiges. La piété, géopiété si l'on veut, est la transformation de ce qui est remarquable ou inutile (arbre, montagne ou toute autre chose) en relique ou en sanctuaire. Il nous semble donc abusif de conjoindre à l'herméneutique paysagère une opposition doctrinale des cultures et courants religieux. C'est pourtant ce que font Rougerie et Beroutchachvili (1991 : p. 118) en affirmant que les « *modes d'utilisation ou de mise en valeur des données du milieu naturel liés à l'imaginaire ou à la spiritualité des sociétés ont abouti, directement ou indirectement, à façonner des paysages où l'on peut déceler des styles différents suivant les cultures et les courants religieux* ». Même si l'on accorde que les auteurs avancent prudemment de la possibilité d'un lien indirect, ils prennent un risque en évoquant des styles culturels divergents qui ne sont pas des styles architecturaux ou des styles de l'art du jardin, mais bien des styles de civilisation, l'un étant l'anthropocentrisme européen et l'autre le holisme moyen-oriental. De tels "styles" sont de pures créations idéologiques valant condamnation de l'Occident.

Dans *Géosystèmes et paysages* (1991), Gabriel Rougerie et Nicolas Beroutchachvili veulent tirer une leçon des travaux des géographes du tournant herméneutique. Ils notent que ceux-ci ont des précurseurs comme V. Cornish auteur en 1928 d'*Harmonies of Scenery* et s'en distinguent par le « *tour plus social* » de leurs écrits (p. 114). Si la *scenery* peut donner lieu à une étude d'ambiance comme chez Lowenthal et Prince auteurs de *The English Landscape* (1964), elle peut aussi inspirer des géographes humanistes en affermissant l'idée d'une opposition culturelle. Le rapport aux paysages serait un bien spirituel témoignant d'une sagesse millénaire. Or, si Rougerie et Beroutchachvili (1991 : p. 115) notent dans un premier temps que la sémiologie paysagère ne semble pas avoir de frontières puisque la sensibilité paysagère suit des archétypes universels – le goût pour les cheminements tortueux se retrouve par exemple en Angleterre comme au Japon, et on pourrait de même généraliser l'idéal rustique de la “ferme ornée” et l'ambiance vaporeuse de l'atmosphère – ils concèdent dans un second temps l'existence d'un hiatus entre Occident et Orient (p. 118) :

« Yi-Fu Tuan et son École ont particulièrement étudié ces questions et mis en évidence les effets respectifs, sur l'environnement, de l'anthropocentrisme des religions chrétiennes et du système égalitaire des relations homme-nature dans les philosophies bouddhiques¹⁵². En un sens comparable, Berque souligne le contraste extrêmement marqué, dans le paysage japonais, entre le sato, domaine profane, humanisé, espace de la vie quotidienne et le yama, monde du sacré, sauvage et boisé car, « au Japon, le sacré habite en des lieux cachés et difficiles à atteindre », parce que « ce qui est important se cache aux regards, et pour y accéder maints détours sont nécessaires¹⁵⁰ ». Et, affinant l'échelle d'analyse, Ph. Pelletier¹⁵³ ou Hiroshi Tanaka¹⁵¹ distinguent dans la région de Nara, berceau de la culture japonaise et aussi « archétype du paysage japonais¹⁵⁴ », les types de paysage kamunabi-yama, structurés autour de la montagne, lieu sacré visible de partout, akitsu-hima-yamato, enveloppés de reliefs et représentant « le cœur du fond », ceux du bouddhisme proprement dit, aux constructions souvent importantes, et ceux du courant zen, donnant, au contraire, la priorité aux compositions scéniques des éléments naturels ou imités de la nature. »

152. Hiroshi Tanaka, « Landscape Expression of the Evolution of Buddhism in Japan », 1984.

153. Yi-Fu Tuan, « Discrepancies between Environmental Attitude and Behavior : Examples from Europe and China », 1968.

154. Ph. Pelletier, « Prototypes et archétypes paysagers au Japon : l'exemple du Bassin de Nara », 1987.

155. Ph. Pelletier, « Paysage et Fudo japonais. Éléments pour une analyse géographique libertaire », 1984.

Le néo-positivisme est un épouvantail. Mais si l'Occident est critiquable, ce n'est pas d'abord au titre de son anthropocentrisme dominateur ou destructeur. Et si les cultures animistes sont respectables, ne n'est pas en raison d'une singulière vertu écologique, que le sociologue a depuis longtemps reléguée dans le musée des produits de l'imagination.

Le paysage insulaire comme œuvre ou comme texte ?

Contemporaine du tournant herméneutique, la conceptualisation proprement dite du paysage date des trente dernières années, avec des chefs de file comme Alain Roger ou Anne Cauquelin. Philosophe, cette dernière s'est en particulier interrogée sur la possibilité de la déception paysagère. Il y a en effet un paradoxe. Si nous exprimons une déception, même minime, après avoir découvert un paysage, c'est que nous nous attendions à quelque chose de relativement précis. En toute logique nous connaissions donc déjà le paysage et ne le découvrons pas entièrement. La déception procède du fait qu'un paysage d'attente précède le paysage réel. De là il est possible de conclure que le paysage est toujours un ensemble de formes reconnues.

Découvrir un paysage insulaire, ce n'est pas ouvrir des volets et percevoir tout à coup des formes dans l'encadrement d'une fenêtre. C'est encadrer le regard dans des catégories esthétiques avant que de l'encadrer directement dans un panorama ou indirectement dans l'optique d'un instrument de photographie.

Une mise en rapport des deux approches paysagères, la savante qui possède ses propres catégories et la vulgaire, qui pour être plus informelle ne l'est pas totalement puisque l'expérience de la déception est communément admise comme possible, montrerait comment l'appréhension des paysages suppose moins une culture littéraire (rendant la pratique de la métaphore naturelle et suffisante) qu'un retour aux textes (à commencer par les traditions orales, avant même les livres sacrés qui ont fait leur entrée dans certaines îles tardivement).

Par sa conceptualisation, l'école d'Alain Roger transforme ainsi le paysage en métaphore. D'après lui, la reconnaissance est entièrement esthétique. Le paysage est comme une œuvre d'art, c'est de la nature dénaturée et artialisée (A. Roger, 1991). Pour avoir conscience du paysage, pour le percevoir comme tel, il faut une conversion du regard. Le regard ordinaire est celui qui fait du monde un territoire, lieu d'une action possible. Le regard paysager doit

nier le donné géographique concret, comme producteur de biens et de richesses et introduire un espace. Cela se fait ordinairement par l'imagination qui rectifie le pur donné et le fait cadrer à l'attente. Une variante est de considérer un endroit de manière symbolique, comme le lieu de la célébration d'une action, d'un héros. Le regard paysager est celui par lequel le monde « *cesse d'être une scène* » et l'endroit un pur spectacle, un « *genre à part entière* » (J.-P. Jouffroy, 2002).

Ces études, en particulier celle portant sur la pensée de Bernardin de Saint-Pierre, amènent à reconsidérer la théorie d'Alain Roger (1982) sur « *l'artialisation de la nature* ».

Lorsque la “croisière des savants” aborde les îles grecques, on veut bien croire que les passagers artialisent la nature qui leur est donnée à contempler. Lorsqu'il débarque en Crète, le premier octobre 1897, on peut supposer que Gustave Laroumet ne nous trompe pas lorsqu'il affirme découvrir un « *paysage à l'élégance racinienne* » (in Roy Isabelle et Yiakounis Haris, 1998 : p. 222). Quand Gustave Fougères explore les Cyclades, il est saisi par le paysage, accédant à des marines charmantes après avoir traversé des terres arides, marquées par le climat sec et le vent. En ces lieux reculés, il peut bien croire avoir découvert l'aménité paysagère par excellence même si les insulaires ne font pas grand cas de ce qu'il observe et contemple.

On peut parler de doctrine du paysage plutôt que de théorie, pour tenir compte de l'esprit même de Roger qui est sans ambiguïté. Ce n'est certes pas que le dogmatisme soit un crime. Mais à côté du dogmatisme participant d'un esprit critique, il y a le dogmatisme de celui qui croit fermement avoir définitivement dépassé (et non intégré) un tel moment. Ainsi est Roger qui s'*« autocritique »* (p. 96) en justifiant toutes ses prises de position antérieures et en ne les révisant que pour leur trouver une expansion inespérée ! De cette doctrine du paysage on peut retenir quelques formules générales. Ainsi se dégagent les linéaments de la théorie, qui a pour cœur l'idée centrale de l'essai *Nus et paysages* (1978) – d'où les trois premières formules - et qui a pour prolongements un ensemble de jugements sur l'importance de l'esthétique des jardins, « *ut pictura hortus* » - d'où les formules suivantes - :

1. « (...) notre perception esthétique de la nature est toujours médiatisée par une opération artistique, que celle-ci intervienne directement sur le socle matériel, ou qu'elle agisse indirectement par la production de modèles plastiques, poétiques etc. »

2. « (...) la nature est indéterminée et ne reçoit ses déterminations que de l'art : du pays ne devient un paysage que sous la condition d'un Paysage, et cela, selon deux modalités, libre et adhérente, de l'artialisation, telle que nous les avons distinguées à propos de la beauté féminine. »

3. « (...) chaque époque invente et institue ses propres modèles de perception et de délectation »
4. « Avant d'inventer des paysages, par le truchement de la poésie et de la peinture, l'humanité a créé des jardins, qui correspondent exactement à ce que P. Cocheris, décrivant les techniques de tatouage et autres scarifications, appelait les « parures primitives ». Ils sont les vêtements, ornements et tourments que l'homme impose au pays, le bariolant, le tatouant, le scarifiant en paysage (...)»
5. « (...) cette volonté de paysager directement le pays se présente d'emblée comme un équivalent de l'art, ou plutôt comme un art, nullement archaïque [...] Il s'agit, comme dans l'activité artistique de délimiter un espace sacré, une sorte de temple, à l'intérieur duquel se trouve concentré et exalté ce qui, hors l'enceinte, diffuse et se dilue. »
6. « (...) le jardin s'offre à l'amateur comme une succession de tableaux tridimensionnels, où l'artiste, travaillant sur nature, peut faire l'économie du trompe-l'œil. » Ce qui représente une « subordination au modèle pictural » de l'art des jardins, « le tableau constitue un schème de composition, qui, appliqué au pays, le schématise en paysage (...) ».

Cette artialisaiton transformerait l'île en une sorte de jardin, un théâtre et ménage des champs ou plantations. C'est d'après nous, mais il faudrait le développer¹⁰², le pendant laïcisé de la vénération pour les lieux qui a existé dans toutes les religions et qui a été combattu par certaines, parfois de manière féroce comme germe d'idolâtrie.

Les recherches conduites dans le cadre de la théorie du paysage de Roger favorisent la pratique du questionnaire et l'étude des images comme les dépliants publicitaires pour cerner ce qui serait l'essentiel, les représentations dominantes et la manière dont elles peuvent s'imposer à l'ensemble d'une population. Pour leur part, voyant dans l'étude de l'invention du paysage un simple préalable, les "représentationnalistes" (S. Bonin, 2004) pratiquent une micro-géographie qui se soucie moins des modèles de paysage que des sensibilités liées aux pratiques du territoire. On passerait de l'étude du "mode de voir" à celle du "mode d'habiter". Sophie Bonin (2004) précise qu'elle prend en compte la tension entre l'homme et la nature. Comme Augustin Berque auquel elle se réfère, son souhait est de ne pas sacrifier le donné au profit de la seule subjectivité. Mais, si l'étude conduit toujours à s'interroger sur l'imaginaire

¹⁰² Classiquement, dans les écrits de Jean-Marc Besse par exemple, la réflexion théorique invoque l'opposition de la doctrine chrétienne professée par Augustin et l'expérience d'un Pétrarque gravissant le mont Ventoux et réhabilitant la vue sur le monde, trouvant « *le premier la formule de l'expérience paysagère* » (J.-M. Besse, 2000 : chapitre I). Opposée à l'extase, la contemplation désintéressée du paysage serait une sorte d'échec, moralement parlant, parce qu'elle ne grandirait pas l'individu, se contentant de la renvoyer à ses limites, à ses tourments intérieurs. En revanche, l'invention romantique du paysage subvertit le message chrétien en promettant une forme de salut ou d'élévation spirituelle *hic et nunc*. Chez Rousseau par exemple, les paysages du Valais sont des écrans de nature, des couleurs incomparables et des lignes sublimes qui retentissent dans l'âme devenue très sensible, au point de tendre à provoquer une sorte d'oubli de soi.

(les “affinités électives”) et à construire une géographie des “préférences paysagères”, le relativisme cognitif n’est pas dépassé.

Ainsi, pour ne donner qu’une illustration de relativisme cognitif élevé au rang d’« *épistémologie créatrice* », le volcan de la Fournaise apparaît à Sophie Linon-Chipon (2005) à travers les aquarelles de Jean-Joseph Patu de Rosemont ou de Jacques Etienne Victor Arago comme représentatif du passé esclavagiste de l’île de La Réunion. En lui-même le volcan est une figure de l’altérité, il est « *définitivement inconnaissable* » (p. 131). Mais les représentations du “pays brûlé” ne sont en rien innocentes. Elles incarnent l’impensé d’une époque qui avec l’esclavage a élevé l’inhumain en véritable règle. Le paysage a depuis gardé sa valeur évocatrice. Il fait penser aux esclaves qui cherchèrent refuge et qui furent persécutés dans ces terres inhospitalières.

S’intéressant à la récente multiplication des “lieux de mémoire”, certains géographes ont été amenés à soutenir une thèse concordante suivant laquelle il faut désormais tenir compte des mémoriaux fleuris et des statues commémoratives, des mises en scènes bricolées et des ronds-points pavés, lorsqu’on veut rendre compte de la recomposition des paysages insulaires. Malgré leur pure valeur symbolique, les différents lieux de mémoire s’inscriraient dans l’espace de manière à permettre une réappropriation populaire du passé et même un dépassement du nationalisme puisque ce serait la créolisation sous toutes ses formes qui serait ainsi mise en scène.

III 33 L’aménagement du paysage dans le cas des îles

On pourrait supposer que les réflexions sur la part du paysage dans l’histoire et l’identité insulaire débouchent naturellement sur un consensus, celui d’agir dans le sens d’une conservation des paysages, d’intervenir le moins possible, de préserver le maximum de sites dans la splendeur de leur éclat original.

Ce que nous venons de voir dans ces développements théoriques ne dément effectivement en rien le souci d’aménager non les paysages insulaires mais seulement l’accès à ces paysages. Mais nous devons nous arrêter sur ce point qui est plus délicat qu’il n’y paraît. Deux types de raisons viennent en effet éveiller le soupçon de l’existence d’un complexe de sens qu’il s’agit de débrouiller du mieux possible.

D’abord, le souci conservatoire est aujourd’hui devenu une véritable manie de la conservation qui touche toute l’Europe, toutes les régions françaises de métropole ou d’outre-mer. La

préservation des paysages ne s'imposerait pas plus dans les îles que dans n'importe quel autre coin de France ou de Navarre même si quelques sites insulaires font figure de symbole.

Ensuite, et cette question de fond relève d'un traitement proprement géographique, dans quelle mesure peut-on dire que l'aménagement de l'accès au paysage et l'aménagement du paysage sont vraiment deux choses différentes ? Il peut sembler qu'il s'agit dans les deux cas de la banalisation du paysage.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur l'idée d'un paysage palimpseste avec l'exemple du paysage agricole des îles. Puis nous envisagerons la protection des sites pour leur valeur esthétique et élargirons le propos en évoquant la folklorisation des îles vendant leur image comme produit touristique.

L'étude de la déstructuration des paysages insulaires agricoles

Un point méthodologique essentiel est que l'opposition du paysage réel, vécu, et du paysage construit, reconstruit dans le cadre d'une problématique, renvoie à l'usage des différentes échelles. Le regard fait naturellement et continûment le passage de la petite à la grande échelle, en se tournant vers l'horizon puis se rapprochant peu à peu du lieu occupé (J.-P. Deffontaines, 1996 in 1998). En revanche, le regard du géographe distingue différents plans et oppose ainsi des échelles pour décomposer sa vision globale de l'occupation de l'espace en de multiples formes de mises en valeur. Le regard commun s'oppose au regard scientifique qui impose un classement par échelles, « *arbitraire* » dit Jean-Pierre Deffontaines (1998 : p. 225) quand nous préférons dire « *commode* ». Le classement n'est en effet pas fonction de stéréotypes qui seraient projetés sans grande précaution sur le réel mais relatif à des enjeux réflexifs. Une grille d'analyse visuelle (1998 : p. 234) permet de regrouper le divers en quelques composantes (milieu physique, dispositifs anthropiques, couverts et habitat, environnement paysagique).

Pour l'opinion, l'île est davantage une île quand elle est sauvage, quand elle est déserte ou quand elle est soumise à la violence des éléments. Les stéréotypes persistants sont ceux d'un théâtre de formes où l'action de l'action n'a finalement pas un rôle déterminant. Par-là, nous retrouvons la problématique devenue classique de l'habitation humaine qui oscille entre deux

pôles, la transformation en profondeur ou en surface des milieux. Suivant une grille d'analyse, par un jeu de focalisations, l'étude de paysages insulaires qui semblent retourner à la nature permet de dépasser certaines idées reçues sur l'interaction hommes-nature.

Décomposée à différentes échelles d'analyse, l'île parcourue en long et en large cesse bientôt d'être un pur spectacle pour le géographe. Dans la reconceptualisation de la notion de paysage (J.-P. Deffontaines, 1992 in 1998) émerge l'idée d'"écologie du paysage" à partir de celle d'"écologie dans le paysage".

D'une part, l'insistance peut être mise sur l'histoire sociale. De nombreux paysages insulaires sont ainsi étudiés à titre de symboles socioculturels. Lorsque la nature envahie d'anciennes plantations comme dans le district de Papeari, le paysage reflète plus les « *problèmes du monde rural d'aujourd'hui* » (F. Ravault, 1980 : p. 32) qu'un quelconque état d'équilibre. Le territoire conserve une forte personnalité physique et humaine. Le riche passé historique de l'île (avec l'opposition du Ponoriuu et de la chefferie des Tevan) n'est toutefois plus qu'un souvenir.

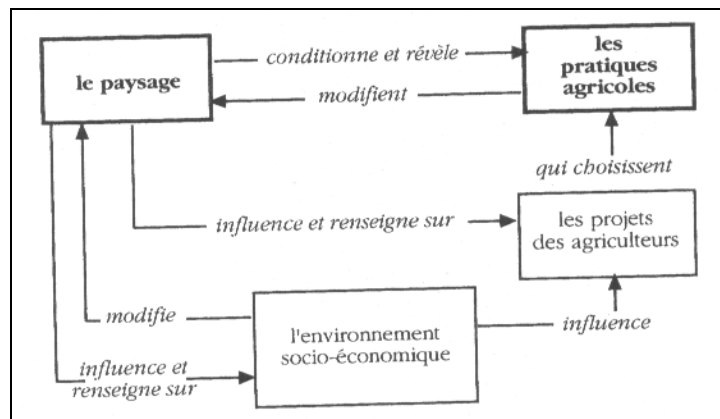
D'autre part, l'étude paysagère peut être conduite de manière à cerner l'importance des facteurs relevant de l'histoire écologique. L'observation des paysages soulève toutefois plus de question qu'il n'en résout. C'est le spectacle d'une sorte d'inadéquation entre les hommes et le territoire qui est le prélude à l'enquête proprement dite. Le géographe tente d'évaluer la pérennité des dispositifs de pratiques, à partir de diagnostics visuels. Par exemple (J.-P. Deffontaines, 1992 in 1998 : encadré « Étude d'un système agraire de la montagne corse : la Castagniccia »), des pratiques d'élevage se traduisent par l'enfrichement progressif de certaines parcelles ou bien par des dégradations concernant les anciens dispositifs d'usage du territoire, comme les chemins, les terrasses, les sources et les canaux d'irrigation.

Même si le paysage insulaire donne souvent particulièrement une impression de fouillis voire de désordre, il faut reconnaître que les terroirs en général donnent cette impression, même les parcelles les mieux entretenues. Pour partie subjective, cette impression a un fondement objectif. Le paysage est en effet à la fois le produit de l'action humaine et ce qui influence les pratiques, en particulier les choix de mise en valeur agricole. L'absence d'ordre est donc corrélatif à cette dimension systématique sur laquelle butte l'interprétation. Pour passer du visuel au fonctionnel, enquêtes auprès de la population et enquêtes de géographie physique

sont alors nécessaires pour guider l'interprétation. La détermination des formes possibles d'évolution locale et de leur rythme pose des difficultés notables.

Figure du système paysager dans le cadre d'une enquête agronomique

(J.-P. Deffontaines, 1998 : p. 234)



En quoi le paysage est-il un outil pour la connaissance de l'île ? La curiosité interdisciplinaire s'affirme pendant que l'analyse se trouve renforcée (J.-P. Deffontaines, 1992 in 1998), comme analyse de pratiques qui sont *de facto* concurrentes, décomposition de structures spatiales partiellement héritées et partiellement refondues dans le cadre d'action de développement et élaboration d'hypothèses concernant des modèles, afin de prédire l'évolution dans ses grandes lignes. L'abduction concerne alors des modèles simples ou des modes d'organisation. Elle vise la compréhension des effets systémiques, puisque le fonctionnement des écosystèmes et les choix humains (économiques, administratifs) interagissent avec les pratiques et les stratégies d'acteurs. Deffontaines (1998 : p. 204) parle de « *confrontation entre formes inscrites et non inscrites dans le paysage* ».

Il donne l'exemple de l'étude de transects réalisés à Madagascar par Chantal Blanc-Pamard et celui de la montagne corse. Dans le premier cas, l'étude du paysage peut servir à repérer les correspondances, imparfaites, entre les catégories scientifiques et les unités du découpage du paysan. Dans le second, il sert d'outil à la compréhension du système agraire de la Castagniccia. Le géographe découvre les défis auxquels sont confrontées les populations par l'analyse des formes visibles, même si cette analyse est à elle-seule insuffisante.

Paysages des îles et planification écologique

Dans *Géosystèmes et paysages* (1991), Gabriel Rougerie et Nicolas Beroutchachvili notent le caractère présent de la *Landscape Ecology* comme l'aboutissement de la lente élaboration du sens paysager (chapitre I). La confrontation des données physiques et humaines se traduit en un bilan "compatibilités-incompatibilités" qui montre la nécessité de tenir compte de l'environnement à défaut de guider l'aménagement comme seules peuvent le faire des études d'intégration au site (chapitre 4).

Quelques sites ont rempli cette fonction à l'île de La Réunion. L'urbanisation de l'Ouest et son évolution se lisent à flanc de collines (R. Jaganathen et J.-P. Portron, 1994) ; Jean-Luc Bonniol (1995) a identifié et étudié en détail l'un d'entre eux qui, depuis le développement de l'infrastructure routière, est tombé en désuétude, la ravine Bernica de Saint-Paul. D'autres sites, plus grandioses, comme le volcan, les Trois Salazes ou bien le Piton d'Anchaing ont mieux résisté au temps.

Le géographe insiste sur le fait que l'aménagement de l'espace sur le modèle de multiplication des voies rapides et l'extension d'un espace péri-urbanisé tend à masquer voire à détruire le paysage originaire. La construction de l'ensemble immobilier des "Coteaux du Bernica est l'exemple même de l'opposition entre le paysage et le site, comme réduction du lieu à un "paysage autoroutier".

Typés, codifiés, agencés en bon ordre comme ces espaces miniatures que sont le jardin ou même le temple, les paysages ont d'abord eu des amateurs puis des thuriféraires. La crise est ensuite survenue. Les beaux monuments ont toujours des admirateurs. Les belles et grandioses scènes naturelles gardent quelques amateurs quoique, depuis l'annonce de la fin des paysages, le discours scientifique est devenu relatif au point de faire disparaître l'idée même de la beauté de certains paysages, bien que ceux-ci soient ordinairement considérés comme exceptionnels.

Un seul exemple, le Mont Saint-Michel ! Une côte rocheuse, une falaise, un lagon... Pour le géographe il s'agit aujourd'hui de s'inscrire dans des programmes pluridisciplinaires de promotion, de conservation et de réhabilitation des lieux. Littoral à rendre à la nature... monuments à préserver comme témoins de l'histoire. Dans le numéro 63 de la revue *Mappemonde*, Fernand Verger (2001) explique les deux principes du programme de sauvetage :

- substitution d'une passerelle à la digue-route, « *restituant* » l'insularité au Mont
- remplacement de l'ancien barrage de la Caserne par un nouveau barrage pouvant augmenter l'effet de chasse même en période d'étiage afin d'empêcher la progression des herbes.

Mais le plus important n'est peut-être pas les grands travaux faisant intervenir le génie civil. Lieux célèbres, lieux identifiés ou lieux anonymes, indifféremment, peuvent être considérés comme des paysages intéressants car dotés de caractéristiques remarquables. On a fait remarquer que le "décor" commun faisait aussi paysage. Les côtes bétonnées comme les friches industrielles. Les champs de maïs comme les bretelles d'autoroute. La problématique sur laquelle quantité de géographe se concentrent devient ainsi celle de l'articulation du fait et de la valeur.

L'exemple que nous retenons maintenant est celui de l'île de Cayenne qui a fait l'objet d'une étude de la part d'Antoine Gardel dans le numéro de *Mappemonde* précédemment évoqué. On a pu faire remarquer que l'étude paysagère a de nombreuses finalités. Gardel promeut sa finalité urbanistique, l'étude du paysage d'un site aussi déstructuré que l'est l'île de Cayenne permet d'établir « *un diagnostic global de l'urbanisation* » (p. 21). Pour expliquer les formes d'urbanisation observées, il convient de souligner deux choses :

- l'existence de grandes disparités sociales
- le fait que les évolutions soient liées aux pratiques spontanées des populations et aux contraintes d'un milieu peu propice aux projets de construction.

Le géographe s'efforce alors de réaliser une typologie. Il note la présence d'enclaves comme *Little Haïti* ou *Village Brésilien*, de poches d'habitations ou de villages péri-urbains, également de bidonvilles, simples agrégats de population.

Ainsi, une petite île ou un îlot, une presqu'île aussi, peuvent être l'objet d'une étude diachronique fructueuse. La lecture des paysages sur photographie aérienne est souvent très instructive, couplée à une typologie des formes rurales, péri-urbaines ou urbaines. C'est l'ampleur de phénomènes connus ailleurs, en l'occurrence, les habitats spontanés, qui est l'objet de l'attention du géographe. Le repérage des types d'habitats permet une intervention plus ciblée localement (sur telle portion de lagune ou telle colline protégée victime du déboisement) et surtout socialement (les formes repérées traduisant des modes de vie et des populations distinctes par leur origine ou leur activité).

Il est indéniable que les activités humaines sont autant à l'origine des paysages que la nature elle-même. Et font en quelque sorte "partie du paysage", même s'il s'agit d'un paysage récent et décrié, les parkings dans la baie du Mont Saint-Michel n'avaient aucune valeur patrimoniale mais faisaient partie intégrante du paysage ! Rien de plus discutable à vrai dire que l'idée même de valeur paysagère d'un site particulier : l'ensablement et la disparition d'hectares de prés salés ont-ils moins affecté la qualité paysagère du site que la construction d'une route qui correspond, de fait, à la transformation du monastère en produit touristique ?

Tout est-il donc paysage ? Que faut-il donc au lieu pour qu'il devienne paysage ? Et que faut-il faire des paysages ? Est-ce pensable de diriger ou coordonner leur évolution ? Ces questions de fond se retrouvent dans maints débats sur l'avenir des paysages insulaires.

Le paysage des îles comme production folklorique

La plupart des paysages sont des mixtes. Rares sont les paysages sublimes qui sont révélation de la puissance de la nature ou du génie des hommes. Nombreux sont en revanche les paysages dotés d'un certain cachet, lieux pittoresques et sites historiques. Le paysage folklorique est un de ces paysages mixtes, qui correspond à une sorte de mise en scène mais sur fond de traditions et de nature. Les détails piquants sont relégués au second plan, au profit d'une harmonie d'ensemble.

Les paysages insulaires sont dans l'imagination populaire empreints d'une douceur ou d'un équilibre qui correspondent à cette idée du paysage folklorique. Localement, la reconnaissance des formes d'art traditionnelles ne va pourtant pas de soi. Le folklore se perd. Peu pratique, lorsqu'il s'agit d'objets et de meubles, supplanté par des produits moins onéreux et de nouvelles habitudes de consommation, le patrimoine populaire disparaît. En particulier, beaucoup d'îles agricoles perdent leur caractère folklorique. On assiste parfois, depuis peu, à sa récréation pour satisfaire une clientèle touristique étrangère ou issue de la diaspora. L'étude du paysage insulaire fait alors place à celle de la production d'une image, de la récréation des lieux et des coutumes suivant des normes, rarement dans la fidélité à l'original. Authenticité insulaire de pacotille ?

Une récréation festive d'une cérémonie tahitienne « Compétition de vaa (pirogue légère, Polynésie française » Source : Serge About – Base aérienne 25F



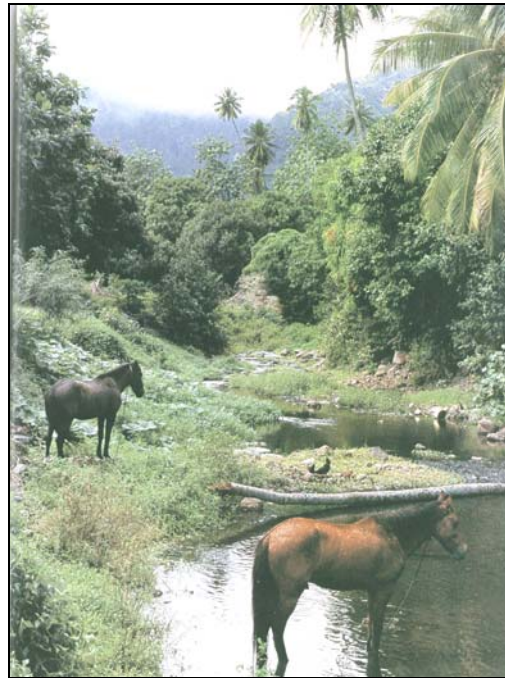
Le carnaval est l'exemple même d'une récréation à vocation touristique. Chaque année, Antigua se pare de ses couleurs, défile au son des fanfares et *brass band*, pour satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante. Une part notable de son économie repose sur cette fête folklorique, d'où la renaissance des groupes de samba et la réfection du centre ville de la capitale. Les paysages ruraux, sauvages, montagneux, peuvent aussi être concernés par cette "marchandisation".

Les îles Marquises en offrent une illustration. Pour cette destination excentrée, l'appel des îles et ce que véhicule l'image de l'île tropicale en général ne sont pas suffisants. Le marché du tourisme a une autre source. Sa manne est plutôt culturelle. La destination est attractive par l'image construite autour de plusieurs symboles, les deux plus importants étant les deux artistes morts dans l'archipel, Paul Gauguin et Jacques Brel. Des œuvres de Gauguin, dispersées dans les musées du monde entier, le tourisme marquisien peut retirer un label d'authenticité, les Marquises étant, pour l'artiste, le bout du monde où il crut pouvoir enfin trouver le "primitif". Mais l'œuvre de Gauguin n'est une grande œuvre que pour les touristes, absolument pas pour les Marquisiens d'hier et d'aujourd'hui, qui ont toujours considéré le peintre comme un étranger irresponsable. Sa tare, qui est aussi celle de son œuvre, est son hostilité au christianisme, son libertinage, son hostilité aux bonnes sœurs, sa consommation de drogues. Profitant d'une image à laquelle les insulaires n'accordent eux-même aucune

importance, les îles Marquises sont l'illustration presque parfaite du paradoxe de la folklorisation.

Aux Marquises. Photo Jean-Michel Mancin

Illustration de l'article d'Emmanuelle Lequeux (2003, p. 89)



Emmanuelle Lequeux (2003) résume bien le paradoxe. D'une part, les Marquises sont devenues le lieu de la poésie primitiviste et du lyrisme hédoniste :

« (...) face au mont Temetiu effilé de nuages, sur lequel s'ouvre sa cabane, on comprend que [Gauguin] écrit : « Ici, la poésie se dégage toute seule et il suffit de se laisser aller au rêve en peignant pour la suggérer. » Rien d'étonnant à ce qu'il affirme ici, en cette terre délicieuse qui happe les sens, sa quête d'un équivalent pictural aux correspondances baudelairiennes. Les Marquises, "terres des hommes", ont gardé dans leurs paysages ce sentiment du sacré, cette mystique qui répondit à la quête de Gauguin et transforma ses arabesques végétales en poèmes symbolistes. À voir, avec la nuit, arriver la voie lactée, on comprend pourquoi, comme il l'explique, les fleurs étoilées de Manao Tupapau (l'Esprit des morts veille) sont en fait de terrifiants fantômes. » (p. 88)

Mais, d'autre part, Gauguin est un intrus et sa vision des Marquises est en décalage complet avec celle des Marquisiens. Les Marquisiens détestent l'homme dont il soupçonne le racisme et la pédophilie. Gauguin noie sa déception dans une invention poétique syncrétique et des élans mystiques favorisés par les drogues. Le divorce passe néanmoins inaperçu :

« Débarqués du cargo Paul et Virginie, personnalités, descendants et touristes sont venus célébrer le centenaire d'un artiste consensuel [en Occident]. Une mémoire lisse. Un atout économique, « excellent vecteur de promotion », selon la direction de Tahiti Tourisme. Sous leurs yeux, on reconstitue des "tableaux vivants" comme pour rappeler combien cette beauté sauvage louée par l'artiste est restée inchangée. Elle avait pourtant déjà disparu quand Gauguin a débarqué : ses tableaux ne témoignent en rien d'un vécu, et il a raconté souvent ses déceptions, une fois révélée la réalité du "paradis". » (p. 96)

Le paysage marquisien est désormais lié au nom de Gauguin et à son œuvre. Exploiter le paysage, s'en servir comme image, diffuser une idée des Marquises comme terre du rêve, tout cela suppose une occultation de l'histoire. Le combat se poursuit entre Gauguin et les Marquisiens, mais sous une forme très peu violente, celle du fossé d'incompréhension qui sépare encore les habitants actuels des paysages des touristes venus y trouver un "je-ne-sais-quoi", un parfum d'origine.

Une seconde illustration est celle des îles grecques. Dans un autre contexte touristique, plus développé, le paysage typique, en particulier celui des constructions en pierre sèche, peut être considéré comme un élément essentiel d'une « reconversion en souplesse » du monde rural (A. Acovitsioti-Hameau, 2002). Les constructions pastorales des îles des Cyclades ont un avenir compromis en raison du déclin économique des activités artisanales. Mais elles peuvent faire l'objet de réhabilitations, dans des programmes plus vastes de reconversion des économies insulaires.

À Délos et Rhénée, la pierre sèche marque très fortement le paysage en dessinant un maillage sur le sol. À Naxos, les bergeries de montagne sont des ensembles d'enclos de plein air, associés à une laiterie, éventuellement une fromagerie, dont l'aspect visuel amplifie le caractère spectaculaire des paysages, en accentuant l'aspect pierreux et en soulignant, par contraste, la végétation ambiante. Ces îles sont aujourd'hui dans l'obligation d'une reconversion, dans le tourisme essentiellement mais pas exclusivement. L'idée se développe de greffer des activités touristiques sur des programmes de restauration utilitaire. Il ne s'agit donc pas de transformer les îles en musées mais d'inventer de nouveaux usages pour les structures de pierre sèche. Cette volonté de reconversion peut être illustrée par la promotion de nouveaux usages aussi surprenant que le *Land-Art* mais encore par une sorte de métissage, économiquement nécessaire, entre les techniques traditionnelles des artisans locaux encore en activité, et les techniques les plus modernes, basées sur l'utilisation d'outils performants et de matériaux innovants. D'après Ada Acovitsioti-Hameau (2002 : p. 343), cette politique du

paysage repose sur l'effort de penser « *le lien entre le nouveau et l'ancien* ». La population est invitée à réfléchir et s'approprier le programme de reconversion, en décidant ce qui doit être transmis et en désignant ce qui peut être sacrifié.

Transition. Le rapprochement problématique de la géographie et de la psychologie

La prise en compte des représentations des peuples insulaires et le développement de la géographie du vécu appliquée aux petites îles font de l'insularité géographique une insularité intériorisée. Le mythe de l'île non seulement se maintient mais se renforce. Le rapprochement de la géographie et de l'anthropologie ne va pourtant pas de soi.

D'une part, ce rapprochement se double d'une ambition dont on ne peut interroger les motivations véritables, combattre l'eurocentrisme. Il apparaît bien vite que la géographie insulaire est éminemment politique. Or la politique se mesure autant, voire plus, à ses effets qu'à ses déclarations d'intention.

D'autre part, en géographie, l'étude des paysages n'est pas conduite dans un esprit purement esthétique. Contrairement aux études paysagères de terrain, une réflexion comme celle d'Anna Cauquelin (2002) sur les sites se centre sur la possibilité d'accepter l'artificialité du paysage, de reconnaître pleinement l'illusion du naturel. Mais l'ambition de la philosophe est de parler adéquatement des sites "virtuels". Pour cela elle invente une catégorie à mi-chemin entre le paysage territorialisé et l'espace virtuel des réseaux électroniques. Les paysages de Mahé, Praslin ou la Digue ne sont en rien des sites et leur artialisations non coordonnées (V. Cazes-Duvat, 1999) se traduit sûrement par le dégraissement des plages, la surfréquentation néfaste pour l'environnement ou le déplacement des problèmes chez le voisin ! Si l'épistémologie de l'anthropologie est relativiste, précisément pour éviter que les faits culturels exotiques ne soient jugés partialement et envisagés dans un esprit paternaliste, cela ne veut pas dire que le discours sur les cultures insulaires peut se passer d'études d'impacts. Il doit multiplier les faits qu'il prend effectivement en compte et devenir lui-même systémique. Il doit se défier des apparences, en particulier dans l'appréciation des besoins et la détermination de l'efficacité des moyens mis en œuvre pour satisfaire ces mêmes besoins.

Mais il ne peut relativiser les observations ni justifier l'ordre coutumier, sans faire de l'ethnocentrisme à rebours¹⁰³.

Enfin, le problème épistémologique se prolonge en un problème méthodologique. Par sa volonté de se concentrer sur les faits géographiques à grande échelle, par son choix méthodologique de tirer des représentations le sens de l'espace dont chaque culture est propriétaire mais aussi par sa hantise de la globalisation et de la disparition des cultures insulaires les plus typées ou les moins en phase avec le monde contemporain, la nouvelle géographie des îles s'oppose à une géographie de l'insularité fonctionnant sur le paradigme de l'opposition du centre et de la périphérie. Or, à peu près à la même époque, Alain Reynaud produit une réflexion méthodologique particulièrement remarquable qui insiste sur ce que peuvent apporter les analyses en termes de centres et de périphéries à la démarche géographique. En 1981 est publié *Société, espace et justice* qui résume cette réflexion. Les tenants d'une géographie insulaire plus classique, basée sur la géohistoire et les concepts spatiaux tirés des sciences biologiques¹⁰⁴, se reconnurent sans doute davantage dans cette démarche. Que penser des ambitions intellectuelles de confrères adeptes de la géographie culturelle ou multiculturelle ? Le ton de certains articles témoigne de la conscience d'une sorte de fracture méthodologique. S'agit-il d'un divorce réel et durable ?

Face aux offensives de la psychologie ou d'autres disciplines, y a-t-il eu réellement une fracture dans la géographie des îles ? Si oui, quel est le sens à donner à ce tournant ? En quoi s'agit-il d'un dépassement de la position classique des géographes des îles ?

¹⁰³ Nous avons précédemment évoqué le refus de l'ethnocentrisme occidental. Le caractère auto-réfutant de cette posture a été mis en lumière par le défenseur même de la philosophie pragmatique qu'est Richard Rorty, dans *L'Espoir au lieu du savoir* (1995). Une illustration sera fournie dans le chapitre consacrée à l'idée de grandeur dans le cadre d'une géographie du vécu.

¹⁰⁴ Dans *L'Homme sur la terre* (1961), Max. Sorre utilise le terme de "centrographie" pour désigner les méthodes géographiques mesurant les variations de l'équilibre intérieur d'une nation, ce qui renouveau d'après lui l'approche régionale.

IV Renaissance de l'intérêt pour l'insularité : invention de l'îléité et construction de nouvelles problématiques

Au risque de se perdre dans les méandres des multiples positions théoriques, il est captivant de se pencher sur l'histoire récente des développements de la science géographique. Ceux-ci reflètent les grands débats idéologiques de la seconde moitié du vingtième siècle. Plus que la disparition de la géographie coloniale et que l'extinction progressive d'un style d'écriture reflétant une tournure d'esprit qu'on a pu quelquefois qualifier d'"impérialiste" et parfois de "scientiste", c'est l'apparition d'une géographie culturelle prolongeant la géographie du vécu qui est sans doute le fait notable de la géographie contemporaine. Celle-ci se veut engagée, mais non pas au service d'une cause, seulement mise au service des peuples reconnus dans leur diversité. Elle se veut humaniste, mais cela après la destruction de l'humanisme en tant qu'idéologie occidentale. D'où une tension conceptuelle inévitable dans les écrits que nous étudions maintenant.

Un contexte "postmoderne"

Les représentations des populations, dont les individus "humanisés" deviennent des acteurs géographiques possédant une logique d'action singulière, sont alors considérées comme une sorte de clé rendant possible une approche compréhensive du fait géographique. Les représentations seraient même une sorte de clé pour se livrer à une enquête portant sur les formes d'habitation et d'aménagement des territoires. Le discours des géographes en a été profondément réformé.

Il est difficile de parler d'une simple modification superficielle des discours des géographes quand, avec les représentations spatiales des individus, l'objet géographique devient

éminemment subjectif. D'abord simple moyen pour appréhender une réalité enrichie, la représentation de l'espace est devenue une fin pour la recherche géographique. Et on en est venu à penser que les représentations devaient être le principal objet de la géographie. Cette radicalisation s'est traduite par l'émergence d'une nouvelle géographie, dite "culturelle", basée sur l'étude des vécus, des affects ordinaires, des crises psychologiques et des comportements extraordinaires à un titre ou à un autre.

De cette géographie du vécu est issu un faisceau de courants (géographie "humaniste" ou d'inspiration phénoménologique, géographie sociale centrée sur l'acteur, étude des paysages comme expression culturelle de la réalité) et dans ce contexte heuristique, qui fut bientôt qualifié de "postmoderne", l'étude des îles a connu une sorte de tournant sous l'impulsion de géographes soucieux de renouveler ses problématiques. Joël Bonnemaison est l'un d'entre eux. On lui doit une œuvre exemplaire¹⁰⁵, née de la rencontre avec les peuples du Vanuatu, et un concept qui attira fortement l'attention, l'« *îléité* ». Ce concept qui est à l'articulation de l'anthropologie, de la psychologie et de la géographie continue de susciter des interrogations. L'idée sur laquelle il est bâti, celle d'espace réticulé n'est pas une idée si récente ; elle n'est peut-être pas si révolutionnaire qu'il y paraît à première vue.

Apparue après la querelle de la géographie quantitativiste et l'essor d'une géographie critique d'obédience marxiste, l'îléité est venue à point nommé pour symboliser l'essor d'une géographie du vécu non arrogante, qui n'aurait aucune affinité avec un type d'esprit néo-colonialiste. Fondamentalement non réductrice, elle dédaignerait les approches scientistes de tout genre. Elle serait en cela humaniste (J.-R. Pitte, 1998) en un sens très général.

Un mode d'existence propre aux îles

L'îléité est par définition complexe et culturelle. Que peut-on dire de plus pour introduire la notion ? Un dictionnaire récent se présentant comme destiné à l'initiation des étudiants à la pensée géographique, *Les Mots de la géographie* (R. Brunet dir., 1992b) n'est pas très précis dans sa définition. L'îléité serait le « *mode d'existence propre aux îles, [l'] ensemble de*

¹⁰⁵ Louis Dupont (1998) n'hésite pas à parler d'"effet Bonnemaison", pour rendre compte du dynamisme de la recherche impulsé par le géographe aux idées baroques quand il rapproche cultures pré-modernes et sociétés post-modernes, aux positions sans concession quand il identifie géographie culturelle et géographie politique.

représentations et [des] affects concourants à une forme d'identité insulaire ». Cette définition laisse entendre que l'étude des îles nécessiterait une traque permanente des propres de la condition insulaire, conçue *a priori* comme spéciale malgré les ressemblances de la vie insulaire avec les modes de vie prévalant dans certains lieux particulièrement enclavés, comme la forêt tropicale ou une oasis. L'expression « *mode d'existence* » ne va toutefois pas de soi, même si on précise qu'il s'agit d'un ensemble de représentations susceptibles d'orienter l'action des habitants d'un lieu donné. Elle semble aller de paire avec l'idée d'un destin subi par les insulaires. Elle pourrait ainsi impliquer l'idée d'un déterminisme psychologique prenant le relais pour l'espèce humaine, omnivore et ubiquiste, des déterminismes physiques et biologiques.

La définition des *Mots de la géographie* ne va pas si loin, se contenant de pointer du doigt l'émergence naturelle d'un sentiment national, d'une appartenance collective, d'une « *identité* » propre à l'île. Dans le même dictionnaire, il est remarquable que la définition de l'île insiste sur la quête d'identité particulièrement marquée chez ceux qui rêvent des îles, surtout des petites îles et des îles qui peuvent apparaître comme abandonnées. Chez tous les insulaires un syndrome sévirait qui ne serait pas un syndrome ordinaire, biologique, mais un syndrome culturel, politique. Peut-être une forme collective de narcissisme.

Définition de l'îléité des *Mots de la géographie* (R. Brunet, 1992b)

îléité

Mode d'existence propre aux îles*, ensemble de représentations et d'affects concourant à une forme d'identité* insulaire. V. insularité*. Certains lieux se comportent comme des îles, ou veulent être pris pour tels, pour marquer leur différence. La forêt tropicale les sépare des autres tout autant que la mer: les Guyanes sont souvent comparées à des îles. Il en va de même d'oasis, de villes en pays pionnier, voire de capitales en pays peuplé, lorsqu'elles tiennent exagérément à la « distinction »; Swift avait déjà brocardé la double prétention d'isolement et d'hégémonie de Londres, qu'il comparait à une île volante, nommée... Laputa, à l'espagnole. « Ces gens sont toujours en proie à l'inquiétude, leur esprit n'a jamais une minute de paix » (*Les Voyages de Gulliver, Laputa, III*).

Avec cette définition qui n'est vraiment pas neutre – comme l'ensemble du dictionnaire de Brunet –, on perçoit une volonté de faire autrement de la géographie, en mêlant des

mécanismes psychologiques à des analyses géo-politiques voire bio-politiques, mais on voit encore mal de quel projet géographique novateur l'îléité serait vraiment représentative. Une des explicitations fournies par Bonnemaïson lui-même peut venir à notre secours. L'îléité doit être comprise comme la refonte de l'idée classique d'insularité dans le cadre d'une géographie se rapprochant de l'ethnologie, qui n'hésite pas à lui emprunter ses concepts ni ses méthodes. L'îléité serait anthropo-géographique, le dernier avatar du genre de vie insulaire, presque méconnaissable, mais en continuité avec une tournure d'esprit que manifestent quelques géographes dès la première moitié du XX^{ème} siècle.

Depuis les travaux de ces pionniers, l'intérêt pour l'ethnologie a connu moins une éclipse qu'une sorte d'usure. Aujourd'hui cet intérêt est relancé. Dans la conclusion à l'ouvrage collectif *Ethnogéographie*, Paul Claval (1995) affirme que le temps de la simple curiosité pour les travaux des ethnologues contemporains est désormais dépassé. Les géographes dans leur ensemble reconnaissent que la démarche ethnologique est « *indispensable pour comprendre l'espace des hommes* » (p. 365). D'une part, en déjouant les pièges sans cesse renouvelés de l'exotisme, cela permet d'adopter une position critique à l'égard de la géographie occidentale et d'autre part, en ciblant des singularités culturelles, gastronomiques, médicales ou techniques, cela ouvre de « *nouveaux horizons de recherche en géographie historique* » (p. 366). La question des transferts de savoir et de diffusion des innovations technologiques apparaît comme cruciale. La stratification de certaines sociétés comme les sociétés insulaires de certaines régions du monde apparaît, par contraste, assez remarquable. C'est, en particulier, la compréhension des statuts sociaux et de la logique locale des passages de grades qui enrichit la démarche géographique proprement dite. Chaque société a sa hiérarchie, ses croyances en des forces surnaturelles et sa conception de ce qui existe dans le lointain (ce qu'on peut appeler son "ontologie spatiale", p. 369). A titre d'exemple, les mythes ou cultes du cargo peuvent être présentés comme très symptomatiques d'une crise affectant la société insulaire. Avec de tels objets d'étude, refusant le glissement de la démarche géographique vers le subjectivisme ou le relativisme radical, Claval remarque que (p. 368) :

« *C'est bien souvent de manière détournée que les modèles imaginés par les hommes finissent par se traduire dans la réalité. L'espace est beaucoup plus façonné par les principes que les gens respectent dans leurs comportements, par le fondement qu'ils donnent à leur sociabilité, que par les croyances et les utopies dont ils se réclament.* »

Et il ajoute :

« Bon nombre de représentations sont imaginées après coup, pour justifier le réel, conforter le fonctionnement de la société, reproduire ses inégalités et sauvegarder les privilèges de ceux qui les dominent. »

Cette circularité des représentations et des actions est ce qui rendrait nécessaire le dialogue des ethnologues et des géographes et, simultanément, ce qui interdirait le remplacement de la démarche géographique par celle de l'ethnologue, même si les deux chercheurs étudient une même société à ses différentes échelles sans que la démarcation soit toujours très nette.

Dans un premier temps, nous analyserons la notion, en partant de l'œuvre fondatrice de Bonnemaïson sur le Vanuatu et l'île de Tanna, les gens des pirogues et les gens de la terre.

Dans un second temps, nous étudierons plus en profondeur l'idée d'espace réticulé, mettant à l'épreuve l'idée suivant laquelle il s'agirait de la structure de l'espace humain concret, espace symbolique et politique.

Dans un troisième temps, nous étendrons notre critique à la topophilie et la géopoétique. Ces disciplines s'appuient sur une idée vague d'insularité vécue ou d'îléité. Il n'en demeure pas moins qu'il faut juger les théories à l'aune de leurs résultats et quant à la solidité de leurs principes.

IV 1 L'îléité de la géographie culturelle

Le lexique des géographes des îles a beaucoup évolué. Couplée à une volonté de faire sens et de conceptualiser le vécu géographique, cette évolution des mots traduit de nouvelles orientations de la démarche scientifique. Qu'en est-il d'un des plus importants changements sémantiques, le remplacement de l'"insularité" par l'"îléité" dans le discours des géographes des îles ?

L'îléité est sans conteste un des concepts majeurs de la géographie culturelle, possédant une valeur paradigmatique. Certes, nul ne suggère de faire l'hypothèse d'une "continentalité" pour désigner une série d'affects concourants à l'émergence d'un sentiment identitaire continental. Sur les continents les cultures se fixent puis se déplacent, s'interpénètrent, s'opposent de

multiples manières et se définissent par des attitudes de rejet. La continentalité est phénomène purement climatique. Poser l’“îléité” en regard de la “continentalité” amène donc cette idée surprenante : l’hypothèse d’une influence de l’île non seulement sur les courants atmosphériques, les climats, et par conséquent sur les biocénoses et les populations qui sont soumis à un régime hydrique singulier, mais également sur les esprits qui baigneraient en quelque sorte dans une ambiance insulaire.

Depuis que le terme d’“îléité” s’est répandu dans la littérature géographique, il a connu un réel succès. Les autres néologismes, l’insularisme en premier, ont subi son influence, devenant en quelque sorte ses doublons, comme des planètes qui gravitent autour d’un soleil (en filant la métaphore on pourrait évoquer des comètes pour désigner les néologismes qui ne font parfois qu’une brève apparition dans le ciel des idées).

La part culturelle de l’occupation du territoire

C’est un fait que des êtres humains vivent sur des îles et peuvent préférer ces lieux à tout autre. Ce qu’il convient d’abord d’éclairer est donc l’ancrage territorial. Quelle est cette force qui retient les populations sur les îles dès lors qu’on a rejeté l’hypothèse des contraintes physiques ?

Plus précisément, quels liens se sont instaurés entre les habitants des îles pour les retenir sur leur île, freiner leur exode, contrer leur dispersion définitive ? Qu’est-ce qui freine l’urbanisation, dément depuis les années 1960 les modèles de la “modernisation” et maintient une conception circulaire de la circulation chez les peuples insulaires comme les habitants du Vanuatu ou ceux de Tonga (R. Bedford, 1998) ?

Cette dernière question relève d’un type d’analyse du vécu correspondant au projet d’une géographie des « *formations socio-spatiales* », suivant l’expression de Guy Di Méo (1991). L’idée de base est celle de l’action d’une métastructure dont nous n’avons pas conscience. Di Méo se réfère en particulier aux travaux de Moles et Rohmer sur les “coquilles” du moi et à ceux de Karl Mannheim sur l’idéologie. Il reprend et critique l’idée d’un “effet de lieu” empruntée à Frémont. Sa réponse est finalement que (pp. 153-154) :

« (...) dans toute formation socio-spatiale et dans tout territoire, toutes sortes de productions mentales surgissent qui ne s’interprètent que par rapport à des situations historiques, sociales et géographiques particulières. Ces situations se définissent par conséquent à des échelles différentes de l’espace local

à l'espace national. Elles induisent l'existence de normes de production idéelles, articulées aussi sur des positions de classes socio-économiques, démographiques ou culturelles. Bien entendu, ces productions mentales ne se confondent jamais avec le reflet passif et anonyme de systèmes spatiaux. Elles restent toujours, au bout du compte, l'œuvre spécifique des acteurs sociaux. »

L'orientation pluridisciplinaire souhaitable des recherches géographiques est rendue par le triptyque "histoire, sociologie et géographie" redoublé de la nécessité de considérer des différences « *de classes socio-économiques, démographiques ou culturelles* ». Le relativisme est patent du fait de l'insistance sur la particularité des objets et même la singularité des représentations, qui sont l'œuvre « *spécifique* » d'acteurs. Il aboutit à un retournement. Dans une approche classique les représentations sont le reflet des territoires ; ici, ce sont les systèmes spatiaux qui sont des reflets !

Le géographe qui s'intéresse à des problématiques comme l'évolution des systèmes agraires, des habitudes migratoires, des structures sociales ou des modes d'échange, ne peut évidemment tenir pour négligeables les représentations ou leur sédimentation dans une culture ayant ses particularismes. L'ancrage territorial n'est à vrai dire pas le résultat d'une force ordinaire qui agirait dans un champ comme le magnétisme ou verrait sa puissance diminuer en raison de la distance comme la gravitation. Le mot même de "force" est purement métaphorique. Il s'agit bien plutôt du résultat d'un processus économique et politique, qui ici est à l'origine de la création d'un terroir et qui là transforme l'île en parc national. Le géographe doit prendre en considération l'établissement de pouvoirs humains dans tout l'éventail de l'ordre symbolique.

Maintes îles conservent le souvenir du premier débarquement, du lieu originel, celui qui est aujourd'hui présenté comme le lieu où les colons se sont installés pour prendre possession de l'île dans son ensemble. A La Réunion, comme nous l'avons noté, la Grotte des Premiers Français est une illustration de nécessité de situer le fait primordial, d'enraciner dans l'île elle-même la mémoire des premiers habitants.

Les îles sont des "échelles" : des jetées, des barachois, des boucans qui se prolongent dans l'espace littoral par des routes, des forts, des places où commercer, des bistrotts, épiceries et cafés, des lieux de culte, des monastères et des demeures où trouver à s'abriter. Les échelles abritent les hommes, qui peuvent s'y concentrer et recréer de la sociabilité, s'adaptant peu à peu aux exigences locales – nécessité de s'approvisionner en eau, de se protéger des vents

dominants, d'être suffisamment proche des espaces cultivables (E. Kolodny, 1992). Maintes villes insulaires possèdent un plan qui ne doit rien à l'improvisation mais qui relève du « *génie propre aux générations qui se sont succédées sur place* » ((E. Kolodny, 1992 : p. 35).

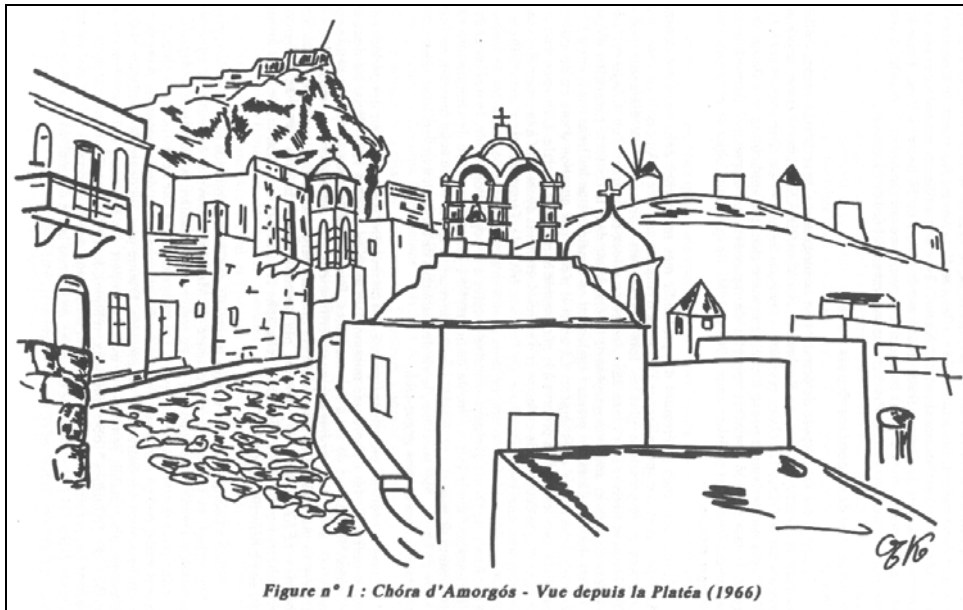
Ces ports et les cités que les marins, commerçants et colons ont créés arrivent à exercer une domination sur l'ensemble de l'espace insulaire. Mais parfois, souvent, l'île est déjà "occupée". Elle peut être dotée d'un climat particulièrement éprouvant, dépourvue de ressources en eau potable, particulièrement pauvre en bois, en pierre ou en gibier. La possession de l'île elle-même est parfois très relative. Elle peut n'être que symbolique, s'incarnant par une croix, un temple situé sur un promontoire, un observatoire scientifique, un phare. Elle peut s'effectuer par une cérémonie quelconque de prise de possession et par un discours conquérant. Mais rien ne vaut l'habitation permanente, pas même la force des armes.

Peu à peu, matériellement et symboliquement, l'île devient une formation sociale et spatiale.

En gestation depuis le début des années 1970, l'idée même d'une telle formation socio-spatiale semble répondre à une urgence théorique, celle d'intégrer au cœur des recherches géographiques une méthode systémique mettant fin à une perte du sens inhérente à la démarche positiviste (G. Di Méo, 1998 : p. 274). En se limitant surtout pas aux terroirs pouvant être décrits comme des écosystèmes, il s'agit de se donner la possibilité théorique de rendre compte de toutes les différentes formes de territorialisation, celles qui concernent les personnes et leurs biens, les meubles et les immeubles, les superstructures et des infrastructures.

Faisant contrepoint à la photographie en couverture de *Chora d'Amorgos* (1992),

un dessin d'Emile Kolodny datant d'un premier séjour en 1966



En effet, l'espace géographique se "formerait" progressivement au sens où il serait inscription de lignes et délimitation d'aires correspond à ces multiples territoires et à leurs intersections. Il s'incarnerait en une figure bi- voire tri-dimensionnelle propre à une époque, propre à une société et, quoique essentiellement dynamique, il se stabiliserait suffisamment pour être étudié. Ses permanences, sur fond de mutations saisonnières, économiques, idéologiques et politiques, permettraient la description, dans le cadre d'une approche qui s'efforce de dégager les réseaux de coopération, les circuits d'échange, les sources de conflits localisés ou généralisés. Car la démarche systémique se justifie par la complexité inhérente de l'objet étudié, la dialectique du matériel et de l'idéal. L'espace géographique est faussement simple. Il n'est en rien une juxtaposition de couches, physique et humaine, économique et politique, productive et symbolique. C'est un tout, une totalité vivante, en perpétuelle expansion, qui n'est un ensemble de "régions" que si, par ce terme dont il a été fait un usage déraisonnable, on entend une structure fragile, tirillée sans cesse par des puissances de dé-cohésion (aspirations communautaires) et des processus de trans-nationalisation.

L'île, comme formation socio-spatiale, est une telle segmentation régionale du globe, tirillée par des désirs séparatistes et des volontés cosmopolites, qui vaut de plus en plus comme réalité idéelle. En effet, comme territoire culturel, elle répond à un seul même besoin identitaire d'enracinement mais qui empruntent des chemins différents. Le séparatisme est la traduction politique d'un enracinement dans une lignée et une tradition, celle des proches ; le

cosmopolitisme représente l'enracinement historique dans un projet et un idéal fraternel, celui du prochain. D'où des grilles de lecture multiples, la nécessité de recourir à diverses interprétations (J. Bonnemaïson, 1997).

Les groupes humains et leur ordre

Un paradoxe surgit alors dans le cas précis des études de terrain menées sur des territoires insulaires et des ensembles micronésiques. Le cadre de référence naturel, l'île dans ses frontières physiques, le petit archipel d'îles qui se perçoivent de proche en proche, ne présente bientôt plus d'intérêt particulier. Un autre espace, naturellement aréolaire, se substitue à lui, celui où l'individu est en échange avec ses semblables.

Il s'agit du clan ou de la classe sociale, de la maison ou du quartier. Au Vanuatu, comme dans de nombreuses aires culturelles, il s'agit d'abord de la "maisonnée". Dans le cadre de l'étude du « *Mode de Production Domestique* » des îles mélanésiennes (J. Bonnemaïson, 1991 : p. 305), le géographe y ajoute le lignage dont il faut tenir compte pour l'étude de l'ordre coutumier et l'ethnie qui intervient comme référence pour l'étude des relations politiques d'un groupe avec des marchands itinérants, etc. Dans tous ces cas de figure, s'imposent des frontières invisibles. Ce sont celles de l'ordre humain, qui déterminent autant d'îlots ou de groupements ayant un idéal autarcique, au sens large du terme. Joël Bonnemaïson le note dans l'introduction de son étude consacrée à l'horticulture dans l'archipel du Vanuatu : « *l'idéal d'autarcie totale se reproduit au niveau de chacune des maisons qui composent le groupe* » (1991 : p. 305).

On pourrait généraliser. L'idéal d'autarcie ne concerne effectivement que des noyaux de populations, des îlots humains, des familles ou des clans. Cet idéal ne se déploie à l'échelle d'une nation, d'un peuple, d'une communauté qu'en devenant utopique. Même s'il étudie des populations insulaires, le géographe n'a donc pas affaire, sauf exception, à une clôture naturelle des territoires. Rares sont les petites îles où ne vit qu'une famille. Rares sont aussi les îles plus grandes qui n'abritent qu'une ethnie. La coïncidence des limites physiques et symboliques est exceptionnelle. Les territoires insulaires sont donc en général des mosaïques d'îlots de peuplement travaillant à la réalisation de leur idéal autarcique.

D'une manière très générale, il faut donc partir de l'idée que le géographe est amené à décrire (à construire) des systèmes sociaux destinés à l'appropriation des territoires par divers moyens, en les parcourant et les balisant, en les défrichant et les isolant du reste du monde. D'où l'idée du géographe d'étudier les îles comme des systèmes. Les vécus insulaires diffèrent par l'effet des différents ordres structurant le quotidien. Dans l'archipel des Comores, singulier par son monisme sociologique (J.-L. Guébourg, 1994), il s'agit par exemple de l'ordre coutumier hérité de la période pré-islamique, de l'ordre sacré institué par le Coran et de l'ordre administratif, représentant la société entrée dans la modernité malgré l'absence de véritable sentiment national. Sur fond de pluralisme normatif, le système socio-spatial des Comores correspond alors à l'incarnation de ces trois ordres dans le mode de vie des Comoriens. Les choix de leur habitation, de leurs déplacements, de l'ensemble de leurs activités quotidiennes en dépendent largement.

À l'échelle de l'océan Indien, trois grands types de systèmes socio-spatiaux se dégagent. En plus du système comorien caractérisé par un monisme sociologique et un pluralisme culturel, il existe un système pouvant être représenté par Madagascar qui combine un pluralisme sociologique et un pluralisme culturel et, peut-être, un troisième système, qui serait le système réunionnais, caractérisé par un pluralisme sociologique associé à un monisme culturel, celui de la langue, des valeurs et des modes de vie créoles.

Devant cette diversité des systèmes socio-spatiaux se pose la question de la pertinence d'un concept englobant comme celui d'« *îléité* », qui a au moins deux sens différents, l'un étant qualifié tardivement de "pur" par Bonnemaïson lui-même. La notion d'insularisme, qui évoque assez vaguement le primat des représentations de l'insularité (sentiment d'isolement, concurrence exacerbée pour les terres ou l'accès au rivage, conscience de former une unité politique menacée) sur les autres représentations, peut, elle aussi, être questionnée dans la foulée. En effet, on peut se demander si elle diffère fondamentalement de l'îléité dans sa « *forme pure* ».

Symbole lithique d'un système socio-spatial, la monnaie de pierre de l'île de Yap

(photographie ASPEN, in G. Burenhult, 1994 : p. 182)



Dans le septième chapitre du livre de la *Géographie Universelle* consacré à l'Océanie (tome de l'Asie du Sud-Est), Joël Bonnemaïson établit une distinction entre les populations « *insularistes* » et les populations « *insulaires* » (1995 : p.332), qui peuvent éventuellement coexister dans une même île.

Une population insulaire existe dans toutes les grandes îles anciennement peuplées, dont les ressources sont suffisantes pour que s'établissent des groupes humains dans les terroirs de montagne. Là, bien loin de la mer, dans des vallées parfois très enclavées, s'établissent des peuples qui s'adaptent à leur milieu, en choisissant une vie de chasser-cueilleur ou bien d'agriculture itinérante. Se développent ainsi des civilisations de l'intérieur, fondamentalement conservatrices, « *sociétés de lieux et de racines* », « *bâties sur des fondements rituels, mythiques et linguistiques jalousement préservés* » mais aussi hostiles aux civilisations de la côte, et leurs « *sociétés de rivage* », dont les membres sont considérés comme des êtres curieux, déracinés, comme s'ils étaient des êtres d'une autre nature, des êtres « *de passage et de mouvement* » (p.333). Ces secondes populations peuvent alors être qualifiées d'"insulaires". Conscients de leur différence culturelle, ils renvoient aux peuples insularistes leur étrangeté. Il peut même exister envers ces groupes humains insularistes une véritable défiance et une sorte d'aversion. L'hostilité est largement réciproque, même si, ici ou là, à Tanna par exemple, existe une tradition d'échange (le miel), sous forme de dons de

produits de l'horticulture intérieure contre des produits de la culture et des autres ressources du rivage (coquillages).

L'opposition de Bonnemaïson est sans doute applicable aux sociétés des diverses régions du monde. Les peuples mélanésien sont concernés au premier chef, mais l'opposition des modes de vie insulaire et insulariste est transposable dans les autres archipels du Pacifique, dans l'océan Indien, à Madagascar, voire dans certaines grandes îles des Caraïbes.

Insularisme des petites îles et des sociétés en lutte pour la survie, îléité vécue par les populations insulaires en général ?

Quelle est la pertinence de ces concepts pour la démarche géographique dans sa tentative actuelle de rénovation ? Fournir une réponse est d'autant plus délicat que l'acception du terme "îléité" n'est pas fixée, oscillant entre deux pôles, l'acception géo-anthropologique (celle qui permet de décrire le mode vie mélanésien) et l'acception psychologique (rappelée par la définition des *Mots de la géographie*, qui s'applique plutôt au monde des atolls).

IV 11 L'îléité et la structure de l'espace insulaire

L'idée d'un espace homogène, uniforme et isotrope, est apparue comme une pure incongruité aux géographes étudiant des peuples non-européens aux mentalités bien peu gouvernées par la Raison ou des espaces particuliers, marqués par des effets de distance, de seuils symboliques comme physiques. L'espace des sociétés insulaires entre autres ne serait pas absolu, il serait relatif, au sens phénoméniste du terme, comme espace représenté, qui est tout sauf inerte. S'il est relatif, c'est moins aux techniques, par exemple aux moyens de transport, moins aux connaissances maîtrisées par les peuples, comme ces théories nécessaires à la confection et à la réalisation d'instruments de navigation, qu'à un ensemble de représentations qui formeraient l'esprit géographique général des insulaires, leur géographicité.

Cette thèse relativiste, subjectiviste pour ses détracteurs, ou phénoménologique, pour ses promoteurs, a plusieurs variantes, plusieurs pères aussi. Elle a surtout trouvé un promoteur fort convaincant en la personne de Joël Bonnemaïson, dont l'œuvre s'est peu à peu constituée comme correctif à tout ce que la thèse classique de l'espace cartésien présenterait d'idées

erronées car ethnocentrées et, plus fondamentalement, soumise à une métaphysique moderne, occidentale¹⁰⁶.

Dans « La sagesse des îles » (1997), le géographe n'hésite pas à opposer une vision "jacobine" du monde qui déboucherait vers un découpage de l'espace mondial en un ensemble hiérarchisé de centres et de périphéries et une vision "libertaire", anarchique, qui pense le monde comme une galaxie. La première croit discerner des anneaux de pouvoir et de richesse. Elle y oppose le reste du monde, les pays marginaux, et décrète pouvoir expliquer l'organisation de l'espace, en recourant à des lois *ad hoc*. La seconde reconstitue des « *espaces non pas centrés, mais réticulaires, c'est-à-dire à centres multiples réunis par des réseaux ou par des processus de circulation et d'échanges formant comme autant de cheminements en étoile, apparemment sans direction fixe, et en dessinant plus des entrelacs que des axes* » (1997 : p. 121). Le politique et le culturel s'en trouvent d'autant valorisés que l'ordre est toujours instable, toujours à recréer par des contacts personnels, des échanges symboliques, des démonstrations de reconnaissance.

L'idée d'une singularité irréductible des îles

Quelques remarques générales permettront de fixer les idées. On peut supposer que l'introduction du terme et le développement de la notion correspond à une nécessité méthodologique, celle de la reconnaissance de l'opposition du particulier et du singulier, d'un point de vue proprement géographique. L'insularité représente en effet la généralisation de propres mesurables, c'est-à-dire de particularités insulaires peu ou prou dissociables des autres particularités. C'est donc une notion utile à l'explication d'effets géographiques comme l'effet de nasse des îles et des archipels, car s'il est toujours douloureux de vivre un déracinement et il est particulièrement pénible pour un insulaire d'être obligé de quitter son île, dans laquelle il ne pourra revenir que de manière très épisodique. Mais, si l'on adopte alors un point de vue critique, on voit qu'en tant que notion qui représente les particularités insulaires, l'insularité est une variante de la territorialité continentale, sa réduction en quelque sorte, son double qui quoique tout à fait opposé lui ressemble étrangement. Il semble donc à

¹⁰⁶ De même que Jacques Lévy, Joël Bonnemaïson préfère Leibniz à Descartes. L'idée leibnizienne de la monade comme point qui exprime la totalité du monde donne en effet l'idée qu'un lieu "absolu", extrêmement limité comme la place de danse, peut être comme un « *résumé du monde* » (J. Bonnemaïson, 1989 : p. 510). Avec Gilles Sautter, Bonnemaïson critique Descartes, la démarche cartésienne poussant à « *penser l'espace en termes de zonage et de limites* » (J. Bonnemaïson, 1989 : p. 510). Le contenu serait sacrifié sur l'autel du contenant ; la profondeur sur celui de l'étendue !

certaines géographes des îles qu'il manque une notion pour désigner effectivement l'anti-continentalité, non la condition géographique symétrique de celle vécue dans les territoires continentaux, mais une autre géographicit , bas e sur ses propres principes.

C'est la notion d' l it  qui remplit cette fonction dans le champ de la g ographie francophone assez peu marqu  par le d veloppement de la g ographie radicale, le f minisme ou d'autres mouvements anti-imp rialistes anglo-saxons. L' l it  est ainsi la d signation de la singularit  des territoires insulaires occup s par des peuples, des clans et des familles, qui vivent leur histoire comme poursuite d'une tradition mill naire depuis un lieu-origine, leur ombilic du monde.

Le couple  le/ l it 

Une fa on d'opposer les deux termes " le" et " l it " consiste   consid rer l'un comme mat riel et l'autre comme symbolique. Mati re-mat rialit  *versus* signes-symbolisme : il s'agit l  d'une fa on classique quoique assez peu satisfaisante d'opposer deux termes pour d crire une r alit  g ographique. C'est celle que Bonnema son retient dans « La sagesse des  les » en posant (1997 : p. 122) qu' « *au-del  de l'insularit , il y a ce qu'on peut appeler l' l it , qui est la conscience de l'insularit , o  si l'on pr f re les mythes et les repr sentations qui entourent le sentiment insulaire* ».

Dans bien des discours, on oppose espace rural et ruralit , espace urbain et urbanit , espace central et centralit . Dans chaque cas, il s'agit de variations sur l'opposition pr sent e comme cardinale du lieu concret et du paysage. Le paysage est alors entendu dans un sens particulier, comme r sidu sensoriel et significatif des  tudes positives men es sur l'am nagement de l'espace. C'est l'espace encore, mais en tant qu'il  taye des projets de vie et appara t, ici, am ne, l , d testable comme d cor de l'existence. C'est l'espace aux yeux de personnes ayant une identit  forte, appartenant   une culture historiquement d termin e, d'individus militant pour la d fense d'id es politiques ou "votant avec leurs pieds".

L'opposition  le/ l it  est-elle diff rente ? En quoi ? Les textes de Bonnema son ne donnent pas de r ponse univoque mais un ensemble d'indices pour traiter la question. Il y d veloppe progressivement l'id e premi re – axiome ou le postulat – que les territoires ne sont pas des lieux qu'on d fend mais des lieux o  l'on s'identifie (1985). Un tableau peut montrer

comment la représentation géographique se structure suivant la dichotomie lieu concret-matière/territoire symbolique-paysage.

Mais la mise en opposition systématique de l'espace comme lieu concret et comme territoire symbolique ne doit être trop poussée, sauf pour des besoins didactiques. Dans la réalité de la démarche du géographe, les deux approches apparaissent comme deux pôles complémentaires, qui ne sont pas toujours exactement dissociés. Ainsi, le géologue peut s'intéresser à la toponymie pour recueillir des indices sur les caractéristiques physiques des lieux concrets qu'il étudie et qui sont habités depuis longtemps. Ce type d'exemple peut être multiplié. Il n'en demeure pas moins que la prise en compte de l'ordre symbolique apparaît révolutionnaire quand cela conduit le chercheur à privilégier le mythe, les rites, les échanges coutumiers, au détriment des données physiques qui passent au second plan des préoccupations des géographes.

Toutefois, parmi tous les mécanismes géographiques qui se donnent à observer, l'îlénité est un des plus curieux. Il est symptomatique que Bonnemaïson (1997 : p. 122) se soit senti dans l'obligation d'affirmer que si l'îlénité est impalpable et ne se mesure pas (quantitativement parlant), elle s'apprécie néanmoins. Elle peut être approchée par l'analyse géoculturelle, et l'on découvre alors qu'elle peut croître avec l'insularité, mais pas nécessairement, et que si elle peut diminuer l'insularité elle peut aussi l'amplifier. Nous avons ainsi l'impression d'un mécanisme dans le mécanisme. D'une part, le mécanisme général concerne des facteurs qui une fois réunis en un lieu font croire l'insularité mais également, et sur un autre rythme, l'îlénité. D'autre part, l'îlénité par un mécanisme en retour peut intensifier ou non l'insularité.

Tableau 9. L'opposition de l'île comme lieu concret et comme territoire symbolique

	Lieu concret	Territoire symbolique
Sciences associées à la représentation	Géologie Géomorphologie Ecologie	Linguistique Analyse du discours Psychologie et psychanalyse

	Economie	Esthétique, architecture et urbanisme
Statut scientifique de l'objet géographique	Objectivité, réalité externe.	Relativité épistémique, impressions et sensibilité.
	Déterminabilité intrinsèque, absolue, de propriétés en droit mesurables, si ce n'est en pratique par manque de moyens, d'instruments, de crédits ou de temps.	Caractéristiques extrinsèques, différentes d'un individu à l'autre, d'une époque à l'autre.
	Modèle, construction théorique appuyée sur des définitions et une axiomatique.	Ensemble de qualités, paysage incluant une valeur esthétique, territoires virtuels aux potentialités qui ne sont pas cernées par l'esprit mais seulement intuitionnées.
	Espace politique, frontières conventionnelles.	Espaces symboliques divers, de la place du village, de la danse rituelle, des trajets coutumiers en pirogues.

Types d'espace étudiés	Espace économique, régions économiques.	Espaces de la vie traditionnelle, des terres collectives, des échanges réglés par les rapports de puissance entre personnes.
	Espace social réduit à ses déterminants positifs, habité en théorie par des citoyens raisonnables.	Espace des migrations saisonnières, de l'échange suivant le système du contre-don.

IV 111 L'îléité comme ambiance

Venant de Madagascar, c'est au Vanuatu que Bonnemaïson a eu l'intuition de l'îléité et de l'espace réticulé. Le détour par Madagascar a dû mettre en évidence l'importance pour les humains des cultes des ancêtres et des lieux d'enracinement (les tombeaux), un séjour dans l'archipel mélanésien fût alors nécessaire pour donner forme à l'idée. Une expérience de l'isolement humain, du déracinement et de la coupure maritime peut-être aussi.

Quant à nous, si nous devons approfondir la compréhension de la notion d'îléité, la référence principale est *L'Arbre et la pirogue* (1986) avec le sous-titre très explicite de *Fondements d'une identité, territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu* indique bien la finalité. Cette œuvre fut remaniée une dizaine d'années après sa première parution en deux livres, *Gens de pirogue et gens de terre* et *Les Gens des lieux. Histoire et géosymboles d'une société enracinée : Tanna*.

Titre et illustration du chapitre méthodologique de J. Bonnemaïson (1996a)

UNE PAROLE, UN ESPACE



Dans le cadre de cette recherche géographique de grande ampleur, qui concerne tout l'archipel du Vanuatu mais se concentre sur Tanna, le géographe de l'O.R.S.T.O.M. se demande principalement quelle est la teneur et la force de la cohésion sociale au sein de l'archipel. Il se penche sur les représentations et leur traduction en termes d'échanges rituels, à l'intérieur d'une tribu mais aussi entre les différentes îles. La tradition, souvent jugée pesante et hostile au progrès, jusqu'au sein de l'O.R.S.T.O.M., est ainsi réinterprétée, comprise de l'intérieur, en étant replacée dans son espace propre : l'espace symbolique, polarisé par des hauts-lieux, organisé avec sa logique propre, en un ensemble de liens synonymes d'obligations réciproques. L'hypothèse générale de l'œuvre est rappelée en quatrième de couverture des *Fondements géographiques d'une identité* (1996a) : « *Tout s'est passé comme si cette société avait cherché à compenser la finitude de son espace par l'abondance et la diversité de sa création culturelle* ».

D'après nous, la notion d'îléité est caractéristique du projet de certains géographes de restituer l'ambiance insulaire comme ambiance et plus précisément comme source numineuse. C'est en effet à nouveau une recherche portant sur l'invisible qui conduit le géographe à forger son concept central. Le double cercle de la Kula, découvert et révélé au monde entier par Bronislaw Malinowski est l'incarnation de cette force sacrée et intangible.

Si l'île est une portion de monde dont le géographe peut idéalement faire le tour d'horizon ou un espace qu'il peut enfermer dans son regard panoptique, c'est aussi et surtout l'horizon de l'insulaire. L'île est alors, pour l'habitant ou l'acteur géographique, une sorte de clairière mondaine où l'individu découvre quelque chose qui le dépasse infiniment, le surplombe et l'englobe en même temps. Parler d'îléité c'est renouer avec la parole du mythe qui fait de l'île un pilier cosmique. Au centre de l'île, un axe sacré. Ou bien un arbre... à moins que l'arbre n'ait été là en premier et que l'île ne se soit constituée autour de lui !

D'après Bonnemaison, attentif à ce que lui enseignent ses informateurs, le mythe de la pirogue, histoire du dépeçage du géant Semo-Semo, explique la création des territoires mais également le choix d'une structure spatiale globale (1989). Le géographe rapporte le propos fort éclairant de Willy Kuai (p. 503) :

« La pirogue de Tanna, c'est le corps de Semo-Semo. Le Centre-Brousse en est le cœur ; le mont Melen, au sud, la tête ; le Nord en représente la queue et les petits groupes qui achèvent l'île là-bas, ce sont les poils de la queue de Tanna. La pirogue avance dans la mer. La mer creuse et dessine un sillage qui la

poursuit. Ce sillage dans la mer, ce sont les groupes du rivage. Ils s'appuient sur les contreforts de la pirogue, ils plongent dans la mer, ils suivent le corps de la pirogue et vivent de son mouvement... »

Dans le détail de la répartition territoriale des clans, la métaphore est également éclairante puisque l'île serait faite de 115 pirogues, morceaux du cadavre de Semo-Semo, 115 territoires en lanière qui partent du rivage vers les sommets. Si la pirogue représente le système spatial des Mélanésiens, il faut considérer l'île comme une invitation au voyage et comme une sorte de "port" (p. 503). Bonnemaïson identifie ce haut-lieu, lieu de centralité à la place de danse (*yamwayim*) où l'on se réunit pour boire le kava et pour les palabres. Un fait notable est que les "Grands Hommes" doivent résider à proximité de ce lieu également nommé "*stamba*" en bislama, de l'anglais "*stump*" qui veut dire "souche". Il évoque en effet quelque chose de primordial, la source même du prestige.

Le constat est fait d'un divorce culturel entre l'occident et certaines populations insulaires. L'occident vit une époque individualiste et laïque tandis que de nombreux peuples épars continuent de vivre en communautés étroitement soudées autour des valeurs religieuses ancestrales. Or ce constat n'est pas dressé afin de procéder à une dévalorisation des modes de vie non encore occidentalisés. Bien au contraire, il participe d'une entreprise globale de reconsidération des modes de vie indigènes, comme genres de vie restaurés, particulièrement adaptés aux milieux et aux contraintes socio-économiques locales, efficaces relativement aux valeurs prônées par les groupes, reposant sur un savoir vernaculaire qui s'est maintenu (P. Simeoni, 1998). On peut dire que l'ensemble de la démarche est en réaction à un type de géographie impérialiste, colonialiste ou même néo-colonialiste.

IV 112 La société géographique, une société rêvée ?

La seconde idée essentielle dont il est possible de créditer Joël Bonnemaïson est que les Mélanésiens, à l'instar des gens de Tanna, forment une « *société géographique* » (1996b). Leurs membres sont des "hommes-lieux" non des "hommes flottants". Toute société traditionnelle, ayant maintenu vivace la coutume, n'a pas forcément cette caractéristique. Il faut néanmoins qu'une société ait conservé ses propres représentations géographiques pour être "géographique", car cet état est incompatible avec le fait de voir en l'être humain essentiellement qu'un producteur. Qu'est-ce donc que le géographe des îles veut nous faire entendre ?

Une société géographique se caractérise d’abord par un équilibre de la nature et de la culture, une conjonction du divin et du matériel, une « *osmose* » du peuple et de son territoire ((in D. Pumain, 1998 : p. 52) :

« Il y a entre le cadre géographique des origines et la société de la Coutume une osmose totale, un lien intemporel et sacré qui ne peut être rompu ; sinon la terre meurt et l’homme lui-même n’est plus qu’un être sans racines, une pirogue sans point d’attache, quelque chose qui dérive au-delà du récif, ballotté par les vents et la houle du large. »

Du fait de cette osmose ou de cette relation sacrée, l’idée de “cadre géographique” vole en éclat au moment où elle est proférée !

Mais il est permis de s’interroger sur ce qui générerait cette métamorphose du cadre objectif en sol. Cette alliance originare qui s’oppose au fait à l’alliance des peuples du Livre (p. 52) est-elle une vue de l’esprit ? Une illusion d’optique dont est victime le géographe ?

Si c’est le cas, il faut au moins lui reconnaître une vénérable ascendance, puisque la « *société géographique* » de la géographie culturelle rappelle furieusement la société du bon sauvage des voyageurs du siècle des Lumières... Reprenant le flambeau d’un Diderot faisant des insulaires des philosophes hostiles à l’esclavage et aux idées aliénantes du clergé, Bonnemaïson n’hésite pas lui-même à qualifier Tanna du titre d’“île philosophique” (1996a : p. 521) dont les habitants vivent « *en harmonie avec la nature* » (p. 523) !

Et il se met à rêver d’une modernité “lourde” devenant “fluide” en abordant les rivages lointains des sociétés d’hommes-lieux. Plaidoyer pour les gardiens de la tradition (p. 524) qui, à l’abri des villes, maintiennent la coutume:

« La coutume a d’abord cherché à répondre à ce problème fondamental : comment peut-on vivre dans une île ? Posée de cette façon, la question renvoie aux prémices : l’identité mélanésienne s’est forgée dans un monde où il semble que le premier problème ait été de survivre, non pas matériellement, mais culturellement. Dans cet univers clos, elle a cherché à recréer des conditions maximales de diversité culturelle et sociale. En donnant sens à la vie de ceux qui l’habitent »

En conclusion du second tome (1996b), Bonnemaïson s’appuie sur Michel Tournier (1979) pour tirer plus encore l’île vers l’utopie, l’intemporalité et l’absolu. Il évoque une rupture de lien qui est comme réparée par la force de la culture, la profondeur des lieux (les racines) et l’infinité des routes (le voyage), qui forment une espèce d’“harmonie préétablie”. Ses analyses se sont concentrées sur la “guerre culturelle” qui agita le mouvement de John Frum

et les partisans des pasteurs. Ce choc des sociétés ne causa pas que des drames. Il fut à l'origine d'une ré-appropriation de l'histoire, les gens de l'île comprenant qu'ils n'étaient pas les combattants d'intérêts locaux mais bien les défenseurs d'une vision du monde. Les "*Man-ples*", gens de la coutume (cités p. 436) ont redécouvert que Tanna « *c'est l'île du commencement* ("la stamba"), *c'est le début de toutes les routes de la Coutume* ». Bonnemaïson leur donne fondamentalement raison (p. 436-437) :

« Les gens de l'île n'affirmaient pas qu'ils étaient au centre du monde, mais à son début. Sans doute la coutume de Tanna n'est-elle pas le paradigme des autres coutumes, mais dans cette île le modèle de la société géographique s'est cristallisé de la façon la plus pure. Cela m'a conduit à penser que ce travail serait incomplet s'il ne se poursuivait pas par une plongée dans l'une des sociétés locales les plus significatives ».

Cette plongée s'appuie, d'après Paul Claval (1998a : p. 131), sur l'idée essentielle de la géographie culturelle suivant laquelle

« les topologies du bien et du mal ont une signification géographique d'autant plus grande qu'on ne peut rester passif face à ce qui corrompt », puisque c'est « en combattant le vice que l'homme se purifie et accède à la plénitude des premiers jours¹⁰⁷ ».

D'où l'importance des commémorations et des expériences de communion.

Procédant à une comparaison entre les villes mélanésiennes de Port-Vila (capitale du Vanuatu) et Honiara (capitale des îles Salomon), Christine Jourdan (1998) reconnaît que Joël Bonnemaïson n'a pas caché son admiration pour les "hommes-lieux" mais qu'il a en outre procédé à leur idéalisation. Elle utilise alors cette notion de société géographique pure pour désigner la frange marginale des Salomonais exilés en ville, les "Masta Liu" comme des "hommes flottants". Mais, ne voulant pas produire une idéalisation à rebours, elle commente le rêve désenchanté de ces jeunes en ces termes :

« Ce que Bonnemaïson [...] qualifie de déracinement est vécu par les "Masta Liu" comme l'occasion de vivre des expériences nouvelles, et de faire partie d'un monde culturel très différent de celui du village. Loin d'être perçu négativement, le déracinement est porteur d'espoir ; il réaffirme l'autodétermination de l'individu face à un ordre social qui l'occulte »

¹⁰⁷ Puisque l'œuvre de René Girard est une des trois œuvres majeures aux yeux de Bonnemaïson (1996a), il faut sans doute ajouter que c'est là l'illusion universelle qui est à l'origine du phénomène du bouc-émissaire et de l'idée, effectivement dépassée par peu de croyants, que les personnes diaboliques, les esprits sataniques et les sorciers ne sont en réalité que des victimes, des personnes innocentes des chefs d'accusation qui se multiplient à leur rencontre !

Ivresse de la liberté civile, pauvreté anémique préférable à l'omniprésent contrôle de la Coutume et déracinement très précisément goûté pour le sentiment d'échapper à la relation au territoire ! Et voici qu'apparaissent des insulaires habillés en treillis ou en rockeurs, voire des Salomoniens rastafariens ! Faut-il donc une approche compréhensive de ces comportements acculturés (jusqu'à un certain point remarque incidemment Jourdan) ?

Pourquoi pas ? Avec finesse, Jourdan analyse le "déracinement des "Masta Liu" comme une espèce d'enracinement d'un nouveau genre dans le territoire urbain. Les routes de la Coutume se prolongent désormais dans les boîtes de nuit et, par le biais des images et des produits culturels occidentaux, aux quatre coins du monde. D'autres relations d'alliance s'observent, plus fluide que celles qui s'étaient auparavant observées. Profitant d'un idéal d'harmonie qui n'est pas qu'un produit de l'imagination du géographe des îles, les jeunes profitent des flux culturels.

Extrait de la plainte des "Masta Liu", « Le roi de la traînaïlle »

document présenté et traduit par C. Jourdan (1998)

No garem selen.
Wakabaot long rod
Evri pipol no laekem mi
Kolem mi bulsit man
Kolem mi pua man ;
Evriwea insaet Honiara
Trae askem wok plant kampani,
Evriwan talem « Sore, iangman ».
Hed go daon, nomoa smael,
Ating mi on fo olsem nao.

Refrain
« Masta Liu », « Masta Liu »
Nomoa mani, no garem eniting,
« Masta Liu », « Masta Liu »
Kanse nao, mi man fo olsem nao.

*Je n'ai pas d'argent
Je me promène sur la route
Personne ne m'aime
On dit que je suis un vaurien,
On dit que je suis pauvre ;
Partout à Honiara
Je demande du travail, à l'usine, au bureau,
Tout le monde me dit : « Désolé, jeune homme ».
Alors je penche la tête, mon sourire disparaît,
Je pense que c'est mon destin.*

*Refrain
Je suis le roi de la « traînaïlle », le roi de la « traînaïlle »
Je n'ai pas d'argent, je n'ai rien du tout
Je suis le roi de la « traînaïlle », le roi de la « traînaïlle »
Je n'en sais rien, ce doit être mon destin.*

Si ce ne sont pas des "hommes flottants" à quoi les réduit la caricature et le mépris de certains, ce sont bien des "hommes non-lieux", dont l'identité ne repose plus sur un rapport organique à la terre » (1998 : p. 428). Dans les rues d'Honiara il semble qu'on assiste à l'émergence d'une nouvelle Coutume, phénomène rare.

IV 113 L'îléité dans sa forme pure

Dans la *Géographie Universelle*, au livre consacré à l'Océanie, Joël Bonnemaïson (1995) délaisse la posture du chercheur pour endosser l'habit du pédagogue. Simplifiant la leçon

qu'il s'efforce de transmettre depuis ses premiers travaux en terre mélanésienne et *L'Arbre et la pirogue* (1986), il veut néanmoins toujours souligner la spécificité du rapport des peuples des îles avec leur environnement. Il évoque ainsi l'îléité océanienne comme la conscience d'un clivage entre territoires faits pour les sociétés humaines et territoires réfractaires à l'humanité, rétifs à l'humanisation.

Dans le vaste ensemble archipélagique de la Polynésie, la forme pure de l'îléité est liée à l'atoll et son rivage bas, qui ne domine jamais vraiment l'étendue maritime dont il émerge. L'atoll est le contraire d'une "bonne île" pour ses habitants, qui ne peuvent souvent s'y établir que temporairement, le temps de faire une récolte, ou qui réussissent à s'y établir pendant un peu plus longtemps, mais en devant faire extrêmement attention à l'état des ressources (ressources alimentaires, réserves en eau potable). La bonne île est un abri et un terroir qui offrent de nombreuses possibilités de mise en valeur agricoles. Par son relief et ses caractéristiques géologiques, la mauvaise île est en revanche dépourvue de bons sols. Les insulaires y souffrent d'une atmosphère « *confinée, quasi douloureuse* ». L'atoll est régulièrement le théâtre de drames humains, même si aujourd'hui la plupart des famines sont évitées. Le souvenir de ces drames est vivace. L'ensemble de la Polynésie a un passé douloureux fait d'affrontements particulièrement violents, et de pratiques sacrificielles, même si l'infanticide n'est pas comme chez certains peuples d'Amazonie une pratique courante et l'anthropophagie n'était pas coutumière comme chez certains peuples mélanésiens. Les petites îles, les atolls les moins favorables à l'occupation humaine gardent la mémoire de désastres, parfois soudains, comme dans le cas de la survenue d'un cyclone puissant¹⁰⁸. Le déménagement d'île en île durant toute une vie est le lot commun de beaucoup de Polynésiens, pêcheurs ou agriculteurs.

L'autre type de mauvaise île est l'îlot montagneux sans rivage accessible et sans mouillage sécurisé. Cet autre genre d'île produit le contraire de l'îléité, à savoir un sentiment d'enfermement physique, d'emprisonnement, qui porte occasionnellement les hommes au désespoir et les pousse à se prémunir contre l'adversité en recourant à toutes sortes de pratiques magico-religieuses. Les vallées des îles Marquises ont chacune leur lieu rituel, leur place empierrée soumise à l'interdit, par lesquelles, lors des cérémonies, les insulaires

¹⁰⁸ Les populations insulaires semblent avoir appris à résister aux météores, même quand ceux-ci surviennent inopinément. Par exemple, après le passage d'un puissant cyclone, les habitants d'une petite île du Pacifique, n'ont eu à déplorer que des dégâts matériels, ayant eu la présence d'esprit de quitter leurs cases, de creuser des abris dans le sable et de s'y terrer durant toute l'alerte.

obtiennent la protection des Ancêtres et des Dieux. De même que les atolls, ces îles de dimensions plus imposantes offrent des conditions précaires de survie.

L'îlénité en tant que vécu insulaire serait une angoisse plus qu'une souffrance. Ce serait la conscience douloureuse de l'isolement au sein du monde océanique. La sensation physique d'enfermement par des murailles terrestres, dans des vallées dépourvues de rivage, serait son pendant, une sorte d'anti-îlénité du fait de l'éloignement de la mer.

Le paradoxe est que cette forme pure de l'îlénité est en opposition avec l'îlénité en sa forme première, c'est-à-dire l'îlénité des peuples mélanésiens au vécu archipélagique.

Cette forme première d'îlénité doit être considérée plus attentivement. Dans un premier temps, il peut être utile de l'assimiler à un savoir géographique vernaculaire.

L'îlénité serait ainsi en première approximation la conscience vive de l'organisation de l'espace insulaire comme archipel. Pour approfondir ce point, il est nécessaire de se pencher sur un concept couplé par Bonnemaïson à celui d'îlénité, l'espace réticulé.

IV 12 L'insularité réticulée du Vanuatu et des autres îles du Pacifique

Les écrits de Joël Bonnemaïson ont provoqué maintes réactions (D. Guillaud, A. Walter : 1998). Surtout, sa thèse a suscité une sorte d'enthousiasme chez les spécialistes des peuples insulaires mais aussi plus largement dans la communauté des géographes, peu ou prou séduits. Avec quelques autres professeurs, Bonnemaïson est devenu un des phares du courant de la « *géographie culturelle* », répondant à une sorte de demande de sens formulée par les étudiants, dans les années 70, au nom de la société tout entière désabusée du mythe du progrès (É. Waddell : 1998).

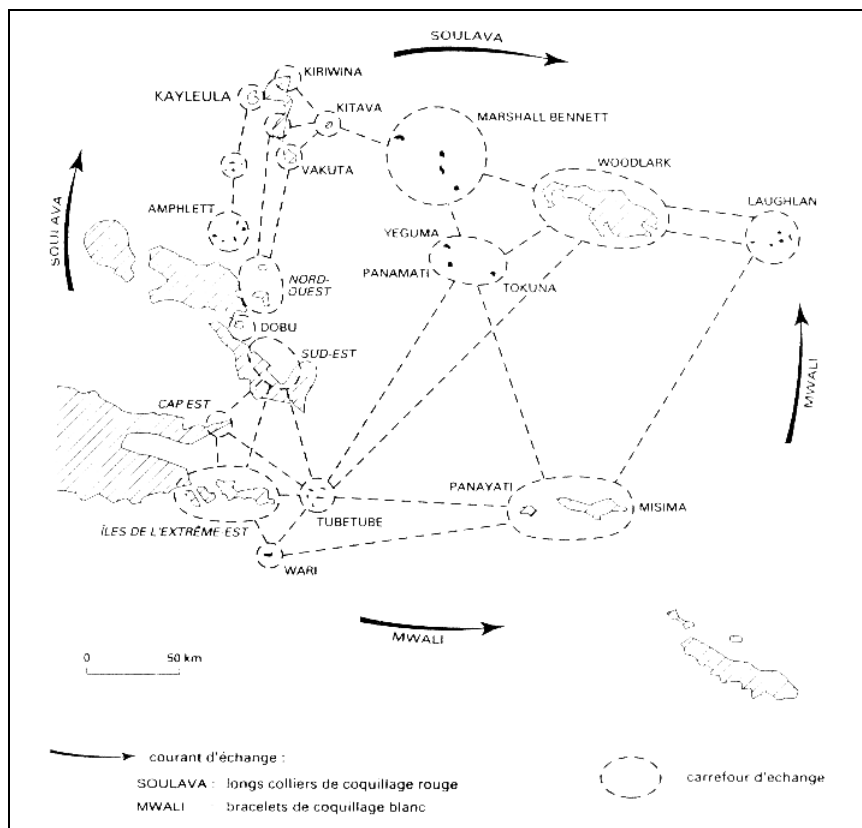
L'alliance de la géographie et de l'anthropologie

Mettant en perspective la soutenance de thèse de Joël Bonnemaïson, Denise Pumain (1998) rapporte que le jury a fait suivre ses éloges d'une identification du travail réalisé comme se situant du côté de l'"anthropologie géographique", empruntant à l'ethnologie sans s'y confondre.

Il y a bien là quelque chose de convenu. Par-delà de stériles querelles de chapelles, que penser de la reconnaissance de dette du géographe vis-à-vis de l'ethnologie, de Malinowski en particulier ?

Fig. 2 Le réseau d'échange de la Kula (îles Trobriand en Papouasie Nouvelle-Guinée)

« modèle quasi parfait » du réseau culturel (Bonnemaison, 1997 : p. 126 et p. 127).



Suivant les déclarations de Bonnemaison (in D. Pumain, 1998 : p. 52) l'invention du circuit du don par les sociologues du début du XX^{ème} siècle a été comme une clé pour accepter puis interioriser l'idée que le chercheur doit entrer en connivence avec les populations qu'il observe – idée exprimée par Gilles Sautter dans un numéro d'*Hérodote*. Alors, tout reste tel qu'en lui-même et tout change. Le circuit d'échange devient un réseau culturel. Le modèle de ce réseau devient un modèle « quasi parfait » (J. Bonnemaison, 1997 : p. 127). La culture devient un terreau dans lequel malgré on s'enracine.

De l'ethnologue, le géographe des îles retire en effet la double conviction que « *la parole précède le territoire et le territoire précède la société* ». Et, par l'espèce de révolution intérieure qui s'opère dans la personne même du géographe, la route matérielle devient infiniment moins importante que le cheminement. Et le regard de l'autre devient une épreuve fulgurante. Celui qui a habité un temps à Madagascar (J.-P. Raison, 1998) sait que le regard véhicule une énergie, qu'il est impoli de regarder quelqu'un droit dans les yeux, que l'échange des regards – pour regarder dans la même direction – se mérite. Lourde de sens est la conclusion suivant laquelle « *l'espace de l'archipel existe d'abord dans le regard des habitants* » (in D. Pumain, 1998 : p. 52)

L'entre-deux de l'approche scientifique et de l'approche essayiste

La vraie géographie est une affaire de regards. Bonnemaïson se réfère à Edgar Morin (1996a) pour proposer à la communauté scientifique un juste milieu heuristique, ni trop rigide ni trop souple, qui serait à mi-chemin de l'approche scientifique et de l'approche essayiste. Cette opposition recoupe celle du nomothétique et de l'idiographique. Nous ne reviendrons pas sur ce clivage, mais soulignerons que la façon dont l'objectivité est d'emblée appréhendée est grosse de conséquences. En effet, cette forme d'objectivité suppose une conscience pure et sans crainte. Elle implique une volonté inflexible de demeurer attentif à ce qui se dévoile, se donne comme part du réel, se livre de lui-même comme fait devant être considéré. Cette objectivité se mériterait. C'est par une manifestation de respect, une sorte de vertu que l'objet se montrerait dans sa vérité. C'est donc fondamentalement une objectivité éthique, qui fait du sujet un être singulier devant payer le prix de la connaissance.

Bien différente est l'objectivité scientifique classique qui ne suppose pas davantage un scientifique honnête que rusé ou crapuleux ! L'objectivité n'est alors que le résultat de choix méthodologiques. À la base, il y a l'adoption à une posture critique qui fait de la mesure non un moyen de préciser les faits comme si la précision était en soi préférable mais de donner prise à la réfutation, car une hypothèse réfutable et non réfutée devient *de facto* une théorie utile pour répondre à nos besoins réels, efficace pour procéder à d'autres observations, voire nécessaire pour édifier d'autres hypothèses. L'objectivité devient la caractéristique du discours qui est ouvert à la critique.

Quand le géographe des îles (1996a : p. 13) oppose « *l'affirmation de l'objectivité scientifique* » au « *postulat de la subjectivité culturelle* » ; il rabat l'objectivité scientifique sur l'objectivité du scientifique, fait disparaître la mesure comme impératif méthodologique et oppose formellement la liberté (louée par l'essayiste) et le déterminisme (vénéré par le scientifique). Certes, il ne fait rien de coupable, et même rien de délibéré en apparence. Il se contente de suivre le sociologue quand il adopte à son tour le postulat suivant lequel tout savoir a une dimension politique. Il s'efforce de redonner sens à la notion de finalité, pour faire des habitants des îles des acteurs de leur destin.

Cette ouverture du champ social trouve une justification dans le fait que le géographe fait lui-même partie de ce qu'il observe : la mesure ne saurait être objective ! Paradoxe vieux comme l'épistémologie, suivant lequel l'observation qui n'est jamais neutre est en réalité toujours une expérimentation, l'effort pour fournir une réponse à une question primordiale. Paradoxe fondateur de l'anthropologie suivant lequel celui qui observe n'est pas toujours celui qu'on croit !

Mais cette justification est superficielle. Elle ne peut déboucher sur l'idée que « *la contradiction est féconde* » ou que les « *deux démarches sont complémentaires* » (p. 14) qu'au prix du sacrifice de l'objectivité scientifique. L'objectivité du scientifique, extrinsèque, qui est ainsi substituée à l'objectivité scientifique, intrinsèque, ne peut certes regimber devant les appels vertueux, appels à la prudence, au renforcement de la curiosité, au souci du divers et de l'infime, bref à l'impartialité devant l'altérité.

L'hypothèse de lecture qui nous est donc venue à l'esprit¹⁰⁹ est que l'insistance de Bonnemaïson (partant des partisans de la géographie culturelle en général) sur la réticularité subjective vient pour partie du non-dit ou de l'occultation de la réticularité objective ! L'insistance des relativistes postmodernes à évoquer une territorialité en réseau aurait à faire avec la négation de la structure réticulaire de la connaissance scientifique proprement dite, voire avec l'ignorance de la méthode donnant naissance à l'univers irrésolu, indéterminé¹¹⁰ du scientifique contemporain !

¹⁰⁹ Hypothèse qui va à l'encontre de l'interprétation de Philippe Couty (1998) et celle d'Alain Lechaume (1998) qui penchent pour une adhésion entière de Bonnemaïson à la démarche essayiste, malgré sa propre affirmation d'un juste-milieu, la "culture" devant être à ses yeux quelque chose de trop ambigu pour être considéré sans ironie.

¹¹⁰ Cette dernière affirmation est un renvoi non déguisé à l'épistémologie popperienne, cf. notamment l'*addendum* sur le réductionnisme scientifique à *l'Univers irrésolu* (1984), l'opposition entre traditionalisme et rationalisme dans « Pour une théorie rationaliste de la tradition » (1985) et la

Voici un extrait de l'article sur les « lieux de l'identité » de Bonnemaïson qui donne le "la" de sa position méthodologique. Il est tiré de *L'Espace Géographique* (n° 1, 1985, p. 33) :

« Je ne vais pas jusqu'à inverser l'idée largement acceptée à l'heure actuelle selon laquelle, on le sait, "l'espace est produit par la société", car ce serait tomber dans un "idéalisme" difficile à accepter pour un géographe. Par contre, je tendrais plutôt à rééquilibrer la relation espace/société en ajoutant la dimension culturelle qui lui fait souvent défaut. L'espace est sans doute produit par la société mais la société se crée dans un espace culturel. Je tends à penser qu'il y a plusieurs niveaux d'approche et que si la géographie culturelle existe (c'est-à-dire si elle n'est pas seulement un jeu de l'esprit), c'est parce qu'au-delà du système de production et de l'historicité, il existe un "lieu préalable" ou si l'on préfère une perception liée à une organisation mentale qui surgit de l'osmose créatrice entre une nature précise et les quelques grands mythes fondateurs qui l'expliquent, De ce "lieu préalable" qui, pour chaque société, reste à définir, dérivent une mise en forme de l'espace et, au travers d'elle, un réseau de valeurs et de significations. Cette perspective me paraît éclairer assez bien le cas des sociétés océaniques mélanésiennes. Au commencement de tout, se trouve en effet le monde insulaire, c'est-à-dire une nature, et puis il y a la pirogue qui permet d'aller sur l'île, c'est-à-dire le cadre physique d'une société qui, au départ, est elle-même "une île errante" et un groupe de navigateurs. De ce "commencement épique", découlent une perception, une symbolique et une série d'images sociales et culturelles qui forment à proprement parler une culture ou, si l'on préfère, "une vision du monde". Cette vision ne s'exprime pas par un discours construit ou par une idéologie, mais par des images et des métaphores qui sont à la source des mouvements de la pensée et de ses représentations. Au sein de cette vision, l'espace est perçu comme une grappe d'îles réunies par des routes et la société comme une pirogue qui permet de suivre ces routes. L'espace, dès lors, n'obéit pas au sacro-saint modèle du centre et de la périphérie, mais il s'organise selon le modèle du réseau ; c'est un "tissu de nexus", une chaîne aux mailles fluides. L'espace n'est pas un pôle avec des marges, c'est une route, avec un début et plus loin un infini. Le paysage reproduit cette image et la société s'ordonne sur elle. »

Le relativisme prend la forme de la reconnaissance de multiples « niveaux d'approche ». Mais il est alors contrebalancé par la nécessité de synthétiser les observations ou d'ordonner ces niveaux. C'est alors un changement radical de méthode qui s'impose. Les problématiques du lieu préalable et du commencement épique se déploient dans une direction anthropologique – pour ce qui est du domaine d'étude, centré sur les représentations mythiques – et herméneutique – pour ce qu'il en est de la démarche, comme remontée dans l'inconscient

décision, liée à l'individualisme et au refus de l'historicisme, d'abandonner l'idée d'une source épistémologique ultime (1998).

collectif jusqu'à la saisie d'une sorte de clé de ces représentations. Difficile conquête de la géographicit  dans une perspective qui fonde l'historicit  comme fantasme de l' le errante !

IV 121 L'espace de la pirogue comme espace r ticul 

La notion d'espace r ticul  doit  tre rapport e   cette inflexion m thodologique. D'une mani re un peu rapide, nous traiterons en premier les n uds du r seau puis les routes et les interconnexions d formant l' tendue et reformant   la place une aire culturelle.

Les pierres querelleuses

Les n uds de l'espace r ticul  de Tanna sont symboliquement issus du mythe des pierres querelleuses (*kapiel*), mythe ant rieur   celui du d pe age de Semo-Semo et qui s'est int gr    lui. Symbole d'une pr -humanit  et d'un pass  lointain ayant son ordre g ographique immanent, les pierres sont des puissances telluriques, des centres de pouvoir entre lesquels circule l' nergie primordiale. Les hommes puisent   ces lieux, comme nous l'avons vu, moins une puissance magique qu'une part de respectabilit , une  nergie sociale. Les routes elles-m mes y trouvent leur origine et leur pouvoir magique (J. Bonnemaizon, 1989, p. 506) :

« [les pierres magiques] vivaient sur les routes (suatu), dont elles trac rent les itin raires et qu'elles nomm rent. Ces routes, en se croisant, firent surgir les lieux, seuls points stables dans un univers de mobilit  permanente : pr s d'eux les pierres errantes se fix rent progressivement et devinrent silencieuses. La tradition conf re aux routes des r cits mythiques propres et des pouvoirs particuliers. »

Ainsi, les c urs de l'espace humain, centres vitaux  loign s de l'espace productif, sont des « lieux pr alables », des « nexus » entendus comme points de d part de routes convergentes et non comme centres  tablissant une hi rarchie, du plus puissant au plus domin , du plus sacr  au plus utile.

Pierre magique, Loanatom, Tanna, photographi e par J. Bonnemaizon
(1978)

Reproduction in Le Voyage inachev ...  Jo l Bonnemaizon

(textes r unis par D. Guillaud, M ; Seysset, A ; Walter, 1998)



Chaque cœur territorial est un « *lieu fondateur* » (J. Bonnemaïson, 1985), c'est un ombilic du monde ou plutôt d'une portion de monde, pour une population insulaire, isolée de toutes les autres et reliées à toutes, suivant le mythe mais aussi l'histoire de son peuplement, des vagues migratoires successives qui l'ont constituée, dont la coutume garde la mémoire vive.

Le lieu préalable et le lieu focal

Le lieu-fondateur est par excellence la place de danse, petite clairière, terre-plein portant le nom d'un ancêtre, qui s'anime à la tombée du jour pour la cérémonie du kava réunissant les hommes et leurs alliés.

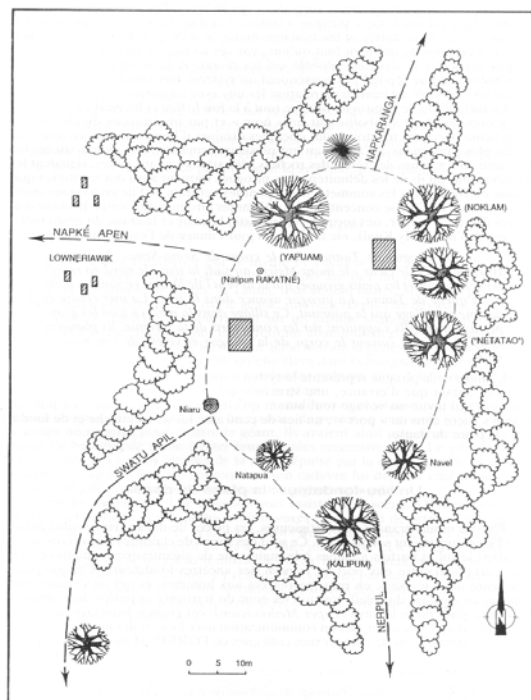
Ce lieu qu'incarne l'île elle-même dans un réseau archipélagique ou le village dans un espace insulaire ou encore la place de danse au sein du terroir en "pirogue" est un lieu « *central* » sans être un lieu « *focal* » précise le géographe (J. Bonnemaïson, 2000, p. 17). Sans doute, mais tout foyer est un centre ! Tout archipel serait pour notre vision occidentale du monde à l'image d'un polygone dont nous pouvons préciser les arêtes extérieures. Cette figure a un centre, mais un centre de pouvoir, voire de domination.

L'image du lieu focal est fautive, par conséquent, si elle nous suggère une organisation de l'espace qui s'effectue en fonction du pouvoir réel des places et des hommes (la force), sans tenir compte de l'économie de l'honneur ou des relations de solidarité et de compétition créées par le système du don cérémoniel (le langage). Dans l'article précité du premier numéro de *l'Espace géographique*, l'affirmation méthodologique la plus troublante est celle suivant laquelle il est souhaitable d'étudier les espaces insulaires sans se référer au modèle du centre et de la périphérie. Cette affirmation est résumée la même année lors de la soutenance de thèse (in D. Pumain, 1998 : p. 53) :

« (...) la société mélanésienne s'est constituée comme une société du réseau. Cette forme de société se tient et n'est rendue possible que grâce à l'espace réticulé qui la sous-tend. Dans ce modèle spatial, il n'existe réellement ni lieu central, ni marge, ni périphérie. Le modèle de l'espace polygonal ordonné autour d'un point focal, c'est-à-dire la construction intellectuelle à partir de laquelle nous sommes habitués à penser l'espace, n'existe pas dans un tel type de société »

L'espace mélanésien est un système de liens invisibles. C'est un tissu d'alliances. Il est fluide. C'est un ordonnancement autour de centres symboliques.

Fig. 2 - Un exemple de place de danse primordiale Lamalu – Niko Nalyahoné (J. Bonnemaison, 1989 : p. 504)



Qu'est-ce qu'un lieu central qui n'est pas focal ? Considérons l'exemple des îles Samoa (S. Tcherkézoff, 1992). Le lieu originaire s'appelle *fanua o aiga* « terre des familles » : c'est une terre habitée par un clan, par un réseau de parents, par une lignée dirigée par un *Big Man*, un *matai*, qui a l'honneur d'être le porteur des noms des ancêtres ; bref, c'est le centre d'une micro-société qui se conçoit elle-même comme dépositaire et non propriétaire d'un ensemble de parcelles. Au site originaire, la première maison ou l'aire cérémonielle *alae*, s'ajoutent des terrains défrichés en auréole.

Premier cercle. Cette terre cultivée, qui a été aménagée, est ce qui fournit à l'individu ses racines au sens propre du terme. La terre possède ses habitants, et non l'inverse. Un étranger, un parent proche peut être adopté, désigné comme "enfant de la terre", et changer d'*aiga*, à condition de résider depuis un temps assez long sur la terre et d'avoir vécu de ses ressources au point d'en être imprégné. Le lieu central est de deux façons en relation avec le monde. On peut dire qu'il est "archipelisé". Il est relié aux autres terres proches (c'est-à-dire susceptibles d'être rejointes à pied ou en pirogue, l'espace maritime étant une extension de l'espace terrestre). Avec ces autres terres, il forme une double figure, d'abord un maillage, un enchevêtrement, de circulations fréquentes, pour les lieux les plus proches, ensuite une étoile de circulations exceptionnelles voire seulement possibles, pour les points de l'archipel les plus éloignées. Second cercle : une réunion d'*aiga* forme le *nuu*, le village au sens social du terme, comme ensemble des personnes assumant une fonction particulière, chefs, filles de chefs, fils de chefs *etc.*. L'ensemble des îles forme « la chaîne des villages », *atunuu*, le regroupement hiérarchisé des *nuu*. Troisième et dernier cercle. De plus, tout territoire central est "insularisé", c'est-à-dire coupé du reste du monde par des barrières symboliques. L'archipel seul est coiffé du dôme que constitue le ciel visible. C'est l'ensemble des terres "sous le ciel" (*lalogali* en samoan). Pour aller au-delà de l'archipel, il faut traverser le ciel. Si les insulaires ne se risquent pas à un tel passage, en revanche des hommes (à moins que ce ne soit des dieux) ont un jour forcé le passage dans le sens inverse, les Occidentaux sur leurs flûtes, Cook, La Pérouse *etc.*, ces êtres sont ceux qui "crèvent le ciel" (*papalagi* en samoan).

La place de la danse comme modèle spatial

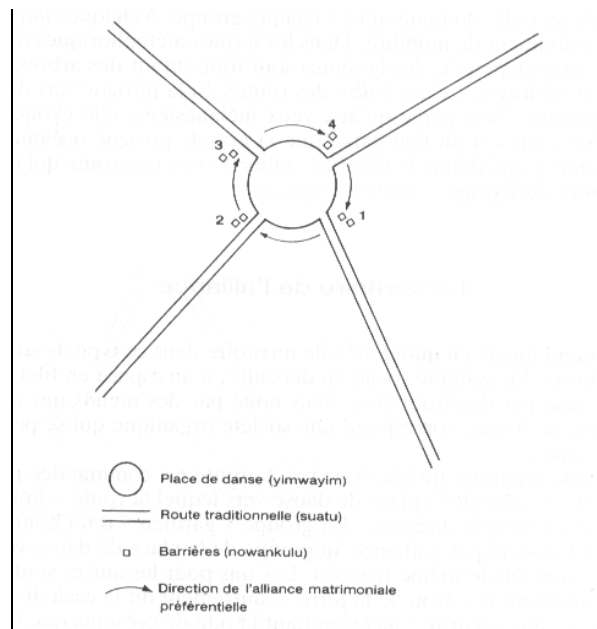
Bonnemaison (1989) explique lui aussi ce qu'est le lieu central et produit à l'appui de sa description un modèle spatial et même l'image d'un réseau idéal (figure 4, p. 507).

Pour comprendre ce qu'est un « *territoire de l'alliance* » Il convient de reprendre la description du réseau des routes qui innervent le territoire insulaire (p. 506) :

« Les routes jettent sur l'île comme un vaste filet qui se prolonge vers les îles voisines : pour acquérir ou conforter un pouvoir, il importe surtout à un Grand Homme de contrôler ce réseau, et la meilleure façon d'y parvenir est de s'assurer le contrôle d'une ou de plusieurs routes. Dominer un lieu ne suffit pas, à cela tous les hommes du commun s'emploient, mais contrôler les routes du réseau, voilà bien l'objet ultime des enjeux politiques des "Grands Hommes". L'espace du réseau désigne à chacun son (ou ses) lieux d'enracinement, sa (ou ses) routes d'alliance. Le réseau ancre en effet les hommes dans un lieu tout autant qu'il les projette au-delà, donnant ainsi à chaque groupe, à chaque clan, une territorialité faite de stabilité et de mobilité. Dans les termes métaphoriques où les gens de Tanna expriment leur pensée, les hommes sont tout autant des arbres, c'est-à-dire des lieux, que des pirogues, c'est-à-dire des routes. »

Une telle description pourrait être traduite en mécanismes de pouvoir, "pirogue" évoquant l'individu qui dispose du pouvoir de parcourir les routes d'alliance et "arbre" l'individu qui profite d'un pouvoir similaire pour accueillir des frères d'alliance.

Fig. 3 – Le modèle spatial d'une place de danse (J. Bonnemaïson, 1989 : p. 505)



Bonnemaïson préfère conserver les termes des insulaires et leur valeur métaphorique. En un sens particulier, l'espace apparaît alors comme un "territoire ouvert". Les groupes sont des sortes de gardiens de la route. Ils surveillent la route en contrôlant un *napang*,

ce “trou de la terre” qui est pour les individus comme une cachette, un havre de sécurité. Quand un groupe allié arrive par la route et demande à poursuivre son itinéraire, il lui faut verser le présent rituel, *niel*, dont la possession est gage d’honorabilité. L’allié est donc le *napang-niel*. Aux nœuds de circulation symbolique, ce sont pas moins de quatre “barrières”, *nowankulu* ou abris édifiés par une famille qui surveillent et protègent le croisement des routes, c’est-à-dire l’intersection de deux lignées désignées pour l’alliance. Sur un espace assez réduit, avec six ou sept places de danses interconnectées, peut ainsi se développer une espèce de nébuleuse de relations, pré-organisant les circuits d’alliance. En effet, “on se marie en suivant sa route” : les sœurs sont échangées d’un mouvement tournant entre les quatre *nowankulu* de la place de danse, un dualisme sociologique s’installe progressivement avec sa puissance de fraternité. Bonnemaison expose cette soudure des lignées (*namip*) par le partage du kava (p. 508) :

*« Chaque homme de la société traditionnelle appartient à un lieu et à une route, il est autant l’allié de celui qui lui fait face dans le lieu que l’allié de celui qui s’échelonne sur la route. Cette relation d’alliance dualiste s’exprime le soir à l’heure du kava, lorsque les alliés se réunissent sur la place de danse. Chacun occupe alors le côté qui est le sien et mâche la racine de kava qui sert à la préparation du breuvage pour l’un de ses alliés. Les grands jours, lors des rituels ou des meetings, les *napang-niel* des autres places de danse viennent se joindre à leurs alliés en s’asseyant sur le côté de leur propre route. Les “frères de la route” se joignent alors aux “frères du lieu”, les uns et les autres se répartissent près de leur barrière d’origine et boivent le kava qui les renvoie aux mêmes ancêtres. Le groupe local, formé de deux “groupes de parents” qui s’échangent leurs sœurs, révèle à ce moment sa véritable nature : l’espace d’un lieu et la rencontre de deux routes : la fraternité d’un côté, l’alliance de l’autre. »*

L’espace indifférencié n’existe pas. Au commencement le monde était rempli d’une espèce d’aura, d’une énergie primitive. Celle-ci était mouvement, volutes peut-être. Les pierres querelleuses ont un temps suivi le mouvement, dessinant des lignes de route. Les sociétés humaines ont à suivre ce mouvement, reprenant les lignes de route et en faisant des chemins d’alliance.

IV 122 L’espace réticulé comme espace non-cartésien

Une erreur d’interprétation peut être commise au sujet de l’espace réticulé comme espace non cartésien. Il ne va pas de soi que l’expression d’“espace réticulé” renvoie alors toujours à l’espace géographique des sociétés insulaires. Un autre usage semble fait de l’expression, sans que cela soit précisé, puisqu’il s’agirait d’évoquer un espace métaphorique, l’espace de

l'histoire, qui serait "euclidien" d'après Jean Baudrillard (1992 : p. 23) quand il véhicule l'idéologie du progrès, suivant laquelle « *le chemin le plus rapide d'un point à un autre est la ligne droite, celle du progrès et de la Démocratie* », par opposition à une conception non-euclidienne qui ne céderait pas à « *l'illusion de la fin* ». Il n'y a pas grand chose à dire sur un tel usage de l'expression. Les qualificatifs d'"euclidien" ou de "non-euclidien" ne reposent que sur une vague association d'idées, pas sur une raison profonde (J. Bricmont, A. Sokal, 1997). Ils ne peuvent être ni réfutés ni approuvés. Ils signalent une pensée qui n'a que l'apparence de la rigueur scientifique. Mieux vaut envisager l'îlément comme structure de l'espace géographique que comme vague clin d'œil en direction d'observations aussi imprécises que banales sur la sociologie et sur l'histoire.

L'espace cartésien est censé être caractérisé par la clôture¹¹¹. C'est un espace délimité, borné et mesuré à la façon du géomètre : une aire si l'on veut. C'est un espace conçue par un esprit qui croit que toute portion du monde peut être la propriété d'une personne morale ou physique. Cette clôture prend sens sur fond d'indistinction. Avant toute appropriation, l'espace est neutre, vide, dépourvu de signification.

L'espace cartésien est plus vieux que Descartes ! Il est immémorial, car ce serait moins une création métaphysique qu'une tendance de l'esprit humain qui se développerait lorsqu'un philosophe lève les obstacles à sa diffusion, rompt avec certains tabous ou interdits culturels. Ce qui s'est passé au XVII^{ème} siècle avec l'œuvre de Descartes, le *Discours de la méthode*, les *Méditations métaphysiques*, le « *cogito* ». Le champ à l'époque romaine ou en Grèce antique, est néanmoins déjà cartésien, pour partie, par l'opposition qu'il institue entre l'espace de la culture et le domaine de la nature. Ce champ, c'est l'œuvre du labour, le résultat du défrichage suivi du travail du bœuf, qui transforme et asservit la terre. Ordre *versus* désordre, loi *versus* hasard. Tandis que la forêt représente un espace hostile, abritant des brigands, des bêtes féroces, des monstres, le champ est anthropisé, civilisé et devient une extension de la cité sur laquelle règne l'esprit, même si, scandale, les sangliers viennent de temps à autre le ravager. Revanche du sauvage, qui n'empêche guère le triomphe des hommes ! L'*ager* est espace approprié et défendu, clôturé et armé, quand la forêt est non-lieu, marge, lieu où l'on se perd dont les richesses ne peuvent être tout à fait maîtrisées. De même,

¹¹¹ Bonnemaïson (1989) émet l'hypothèse que l'idée d'espace-étendu fait pour être enclos est en réalité une antique idée indo-européenne qui a comme parasite la pensée moderne de Descartes, y trouvant un riche terreau pour s'axiomatiser et s'enraciner plus profondément encore dans la conscience européenne.

la clairière est trouée dans les ténèbres (Vico, *Science nouvelle*), espace du *numen*, de la divinité et de l'esprit, *mens*. Et la cité est espace soustrait à la nature, comme Rome aux sept collines, délimitée par un cercle, issu du labour de Romulus (R. Brunet, 1992b).

Ainsi, l'espace dit "cartésien" est une mosaïque de terres délimitées et juxtaposées, centrées sur la ville, cadastrées pour être protégées, vendues ou transmises par héritage. En Occident ou en Orient, au Nord ou au Sud, ce sont des terres isolées par le désir humain de posséder et la volonté de maîtriser. Rejoignant le désir de déposséder l'autre, ces deux passions, sont celles de l'avènement d'une ère individualiste sur les décombres des antiques formes de sociabilité, sur les ruines des solidarités ancestrales.

L'espace cartésien a donc une organisation particulière des activités humaines, liée à une mentalité productiviste et colonisatrice, qui est celle de la fortune de l'Occident. Cette organisation repose sur la particularisation des lieux en fonction de leur propriétaire. Alors, la circulation est conçue comme le trajet permettant de passer d'un territoire approprié à un autre. Cette organisation est politique, au sens où la *Polis* est la réunion de citoyens qui ont des droits à faire valoir individuellement sur les terres (isonomie) et qui peuvent ou doivent lutter contre la nature, l'espace sauvage, stérile, inhumain (l'opposition fondamentale *nomos/phusis*). La pensée opposerait ainsi deux pôles, la culture et la nature, dans une espèce de manichéisme violent (la culture devant lutter contre la nature, pour s'étendre ou tout simplement se préserver contre l'invasion de la nature).

On pourrait donc opposer les populations suivant leur rapport à l'espace, qu'il soit conçu ou construit comme une espèce d'île/isolat qui permette l'enracinement ou comme une aire/espace indéfini offerte à la volonté de puissance. Filet local de la coutume, du dessein cosmique et du cycle du don contre filets impérialistes de l'individualisme, du mal radical et du primat des intérêts particuliers. Rets de la pensée occidentale !

L'espace non cartésien serait en revanche un espace ouvert, doté de limites, mais de limites très particulières, perméables, symboliques, correspondant au fait, au vécu, à l'impression sensible ou intuitive, non pas au droit, à la loi, à la raison. Il peut s'agir d'une ligne de crête qui limite une vallée ou de l'espace parcouru habituellement par une tribu dans ses pérégrinations, à condition que cette ligne ou que cette aire soit dotée de sens par les rites et la coutume et soit donc symboliquement en connexion avec les autres lieux de la géographie vécue de la tribu. Il existe des "barrières", *nowankulu*, le terme désignant dans sens premier

l'espace clôturé du hameau réunissant quelques maisonnées d'un segment de parenté patrilocal (J. Bonnemaïson, 1997, livre II).

Ces barrières sont de simples constructions sociales bien incapables de déterminer la structure sociale aliénante des peuples occidentaux. Ce ne sont pas les barrières de la propriété : « *Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile (...)* ». Toute la différence est là. L'espace cartésien est délimité puisque, antérieurement, s'est imposé un rapport à la nature et à autrui comme rapport de domination. L'espace de la pirogue et de la place de danse rend possible, par un système spatial de lieux hiérarchisé, le rapport qui est celui de la reconnaissance. Bonnemaïson insiste sur ce point : ce ne sont pas des structures sociales prédéfinies qui créent l'espace insulaire de la coutume, ce sont les lieux mêmes qui font une société à la « *confluence* » des itinéraires.

Certes, l'espace est produit par la société. Affirmer l'inverse serait « *tomber dans un "idéalisme" difficile à accepter pour un géographe* ». Mais il faut « *rééquilibrer* » la relation espace/société en prenant en considération la dimension culturelle : « *La société se crée dans un espace culturel* » (1985 : p. 33). Certes, les hommes marquent leur territoire. Mais ils n'attribuent pas tous le même sens à cette opération ; pour les uns il s'agit d'une appropriation, premier travail permettant la préservation-confiscation des produits du travail par le travailleur, pour les autres il s'agit d'une protection-identification à une terre considérée comme matricielle, un monde originaire. Bonnemaïson établit un lien entre cette théorie et les hommes des pirogues, les peuples des milieux insulaires. Il ne prend en compte la distinction entre les Mélanésiens et les Polynésiens que d'une manière secondaire. Extra-insulaire, le réseau est d'abord le réseau de navigation d'une côte à l'autre, en suivant un certain nombre d'amers ou en se laissant guider par certains vents pour aborder des rivages plus lointains. Mais c'est aussi le tissu social, intra-insulaire, des êtres qui composent les pirogues, comme autant de groupes familiaux aux liens du sang plus ou moins serrés.

L'espace réticulé des îles mélanésiennes et océaniques serait en quelque sorte la reproduction d'un mythe originaire, d'un geste épique, d'une représentation sacrée de l'espace. Mais il s'agit moins d'une adaptation à un milieu qui imposerait aux hommes ses manières de vivre qu'une réaction, qu'un refus, qu'une manière de lutter contre les éléments et de leur donner du sens. L'espace réticulé comme modèle culturel et géographique

(Bonnemaison, 1989) est propre à la société mélanésienne qui s'est bâtie « *dans un encadrement spatial qui refuse l'idée de limites, un peu comme si l'image même de la nature insulaire – celle d'une étendue brisée, organisée selon les ruptures spatiales – lui était au fond insupportable.* »

Le territoire de l'espace réticulé est celui de l'île comme « *cœur* » et non pas comme aire euclidienne ou territoire cartésien. Il articule des lieux qui sont des hauts-lieux, des centres de pouvoir. Il met en relation plusieurs cœurs suivant les nécessités des voyages commerciaux et des contacts culturels propres aux coutumes de l'archipel. Bonnemaison insiste ainsi sur le fait que chaque nœud est comme indispensable. Le faire disparaître, par le mépris, la violence ou la guerre économique, c'est défaire un des chaînons de la trame. Une béance se crée. C'est insupportable. L'espace réticulé en conséquence est un espace éthique, c'est un tissu de solidarités vivantes.

IV 123 Le réseau d'îles comme cosmomorphisme

Partant de ses premières constatations ethnographiques, mais peut-être aussi de souvenirs relatifs à son premier domaine d'étude, Madagascar, Bonnemaison établit un lien général entre l'espace réticulé et l'hospitalité entendue dans son sens traditionnel (et différent de la charité chrétienne comme de la volonté bonne kantienne). Ce point essentiel nécessitera des développements dans la prochaine sous-partie.

Auparavant, il convient d'explicitier ce que nous croyons devoir désigner par l'expression de « *démarche psychologisante* » et montrer le lien avec le concept d'îlité entendu comme territorialité vécue.

Globalement, cette expression correspond à l'ensemble des tentatives faites pour « *ré-enchanter le territoire* », c'est-à-dire pour dépasser l'approche experte de l'aménagement du territoire suspectée de sacrifier sur l'autel de l'objectivité scientifique autant la construction poétique des lieux que la dotation collective de sens, *via* les rites et les mythes (M. Roux, 2001b). La référence psychologique canonique est alors l'œuvre de Piaget et son épistémologie génétique. Suivant la démarche psychologisante, « *les modes d'expérimentation de l'espace de l'enfant et du primitif continuent d'habiter pleinement les adultes des sociétés modernes : en chacun de nous sommeillent un enfant et un primitif, attachés à une autre façon de regarder l'espace* », comme le dit Michel Roux pour souligner la relativité de toute approche de l'espace, approche scientifique ou naïve, peu importe, car

toujours soumise à un système de croyances. L'enfant comme le primitif ignorent qu'ils vivent dans un univers infini. Ils habitent des îles de convivialité au milieu d'un océan d'altérité, ignorant ainsi l'espace abstrait du savant. Leur géographie spontanée est donc singulière, fondée sur le sentiment et non pas sur la connaissance positive.

Roux avance alors des thèses qu'il faut examiner avec attention.

Premièrement, l'espace tel que nous le concevons est normalisé. Contrairement à l'enfant mais aussi au paysan, nous nous inscrivons donc dans un temps historique surdéterminé. Nous avons gardé la possibilité d'habiter les lieux en poètes mais nous ne nous en souvenons plus. Nous décrivons les rêveries et les coutumes, censées être puériles ou passéistes, quand imagination et respect des traditions peuvent nous donner des idées originales d'aménagement du territoire.

Deuxièmement, cette géographie spontanée est pratique, religieuse, puisque l'approche naïve du territoire participe d'un décryptage spontané des divers actes et gestes signant la présence au monde des vivants et conduit naturellement à la reconnaissance des liens qui unissent les êtres humains au monde. C'est le "cosmomorphisme", dont Roux attribue la découverte à Maurice Leenhardt, qui serait frappant chez les Mélanésiens :

« La notion de corps, par laquelle nous, modernes, nous manifestons notre autonomie première, ne s'impose pas pour [le Mélanésien observé par Leenhardt] comme une marque distinctive, mais au contraire comme un sustentateur universel. Tout ce qui est présent dans le cosmos possède un corps de même nature, Karo, terme unique utilisé aussi bien pour désigner le corps de l'homme, le corps de l'eau (le fleuve, Karo Rhë), le corps de danse (poteau totémique, Karo So), le corps de la nuit (Voie Lactée, Karo Boë), le corps du trou (le vide, Karo Nevo), etc.

Cette posture ne relève pas d'un anthropomorphisme, mais d'un cosmomorphisme qui est le propre de la pensée mythique. Le monde est bien composé de différentes catégories – les points cardinaux, les saisons, les couleurs, les odeurs, les qualités humaines, etc. – mais ces dernières, par le jeu de l'analogie, se représentent toutes les unes et les autres, parce qu'elles se fondent en une seule et même unité primordiale.

En conséquence, les actes les plus quotidiens qui s'inscrivent dans l'espace le plus familier, en touchant à toutes les catégories qui forment la trame de l'univers, peuvent avoir des retentissements dans le macrocosme en son entier. En tout être demeure un démiurge, potentiellement créateur (ou destructeur) de l'harmonie générale. On comprend dès lors qu'habiter le territoire est un art subtil, une religion au sens premier de ce qui relie, qui demande de donner du sens aux gestes les plus profanes. »

L'îlénité est conscience d'habiter un monde limité mais ouvert, car ouvert à la transcendance, pénétré de la lumière du divin. De même l'habitation géographique du territoire est soucieuse d'harmonie, d'un lien à établir entre le plus proche et le plus lointain, d'une correspondance entre le plus familier et le plus différent. C'est une sagesse, un art du déchiffrement, une mantique :

« La sagesse des primitifs, leur émerveillement devant la nature, leur usage mesuré de la terre, tiennent à cette façon de déchiffrer le monde, de le composer comme un ensemble de lignes mélodiques, chargées d'intensité, dont ils sont les coauteurs avec les autres habitants de la planète. »

Pour schématiser, l'espace insulaire est alors compris comme espace de la domestication des forces naturelles mais aussi comme arène de la volonté de puissance, lieu où s'opère la forge d'un pouvoir-vivre ensemble, conciliant les désirs des êtres humains avant que ne vienne à ces derniers l'idée saugrenue (nihiliste) de chercher à soumettre l'autre et dominer la nature (réactive, chez le maître comme chez l'esclave, la volonté de soumission différant intrinsèquement de la volonté de puissance, elle-même créatrice, en impliquant un ressentiment à l'égard de la vie).

Découplées de leur réseau conceptuel, la notion d'îlénité ou celle d'espace réticulé ont été reprises par certains géographes dans des approches psychologisantes désireuses de rendre compte de l'habitation des territoires par les peuples cosmomorphistes ainsi que par les individus de nos sociétés modernes cherchant leurs racines. Ceux-ci sont peut-être critiquables quand ils prônent le retour à la terre, mais l'inspiration qui les conduit à refuser une production sans âme ou une consommation de l'espace est louable. Ils ne sont rétrogrades qu'en apparence.

Certes, dans ces analyses de l'espace primordial, il s'agit alors d'une îlénité en quelque sorte vulgarisée, qui n'est guère autre chose qu'une certaine ambiance insulaire susceptible d'être analysée. Cette vulgarisation fait disparaître le terme mais pas l'idée, qu'on retrouve aussi bien dans la description de l'habiter des espaces les plus symboliques de la modernité (l'habitacle de la voiture) que dans ceux qui renvoient à des formes ancestrales d'habitation de l'espace (le jardin, le navire). Ainsi, l'auteur du *Petit traité d'océanité pour un nouvel usage des territoires* (2001a) développe une argumentation sur l'appropriation de l'espace au niveau local. Roux évoque les espaces de l'intimité (M. Roux : 2001b) :

« Si nous voulons que les acteurs du territoire agissent en êtres soucieux du bien commun, il faut que nous élucidions ensemble les conditions qui permettront à chacun de s'approprier ce bien commun, et de le transformer, dans son intimité, en un jardin privatif.

N'est ce pas ce que nous donnent à voir les marins qui, sur leurs bateaux, sont astreints à un régime généralisé de proximité, qui les engage ensemble, à œuvrer au plus juste au contact immédiat et direct d'une nature irréductible, et à partager leurs craintes et leur joie par delà les différences sociales et ethniques. Et pourtant cette proximité sur, ce qui dessine le plus petit territoire qui puisse être, ne signifie pas "enfermement" puisqu'elle s'ouvre sur un monde infini de complexité, qu'il s'agisse de l'art de la navigation, mais aussi de la conception du bateau, de sa construction, de son chargement ou encore du choix de ses destinations. »

L'espace restreint du bateau, et par extension de la maison, du village ou du pays, suscite un comportement coopératif, remarquable d'abord par la qualité du dialogue qui s'établit au sein de la communauté. Cette valorisation du réseau communautaire se poursuit par une dépréciation de l'aménagement du territoire suivant des procédures technocratiques :

« Si nous sommes convaincus que la poétique de l'espace n'a rien d'une « nostalgie stérile, [d'un] papillonnement dans l'irréel, [d'une] fuite dans un rêve sentimental [M. Heidegger, Essais et conférences, p. 225] », mais au contraire esquisse une heuristique qui peut initier une réflexion sur l'habitabilité harmonieuse des territoires, il faut alors s'interroger sur les obstacles qui se dressent devant un tel cheminement, obstacles qui relèvent, entre autres, de processus de déterritorialisation, propres à l'esprit du capitalisme et aux logiques néopositivistes de nos "experts" de l'aménagement. »

L'heuristique, comme relativisme appliqué aux micro-sociétés, permet de relativiser la valeur des projets d'aménagement qui sont rapportés aux besoins réels de la population. Ce qui est relativisé est donc le discours, planiste, dirigiste, ne tenant compte que de la faisabilité des projets, qui constitue l'armature de la démarche experte de l'urbaniste ou du spécialiste de l'aménagement du territoire.

Ce relativisme de la mosaïque territoriale affiche au grand jour ses prétentions méthodologiques dans la présentation de la thématique de recherche (2000-2002) du Groupe de Prospective Datar n° 7 "Représentations et complexité territoriale", sous la direction de Jacques Beauchard. D'abord, le Groupe note l'échec de la démarche scientifique ordinaire :

*« (...) l'épistémologie institutionnelle, qui nous a toujours appris à analyser les problèmes en les disséquant par le menu pour en extraire de longues chaînes de déterminations et qui nous a familiarisés aux clivages disciplinaires, à la ségrégation nature-culture, local-global, raison-
imagination, etc., ne nous aide pas à les penser dans leur unité et leur globalité les plus complexes. »*

Ensuite, il livre la solution – ce que Roux nomme les prémisses de l'habiter en poète (2001b) :

« (...) la réflexion philosophique sur la nature de "l'habiter" nous laisse entendre, que l'être, singulier ou collectif, qui vit en harmonie avec son territoire est celui qui, à sa manière, dessine les contours d'une géographie poétique. L'être heureux est sans doute celui qui, comme l'enfant, ici et

maintenant, s'abandonne à une lecture inventive des formes familières et quotidiennes de son jardin, pour les métamorphoser en un monde nouveau, apprivoisé où tout se transforme sans pourtant jamais se dévoiler entièrement. L'enchantement de l'espace ne naît-il pas de ce paradoxe qui donne à la proximité des lieux aimés la faculté de nous transporter ailleurs que là où nous avons coutume d'être, et nous convie vers un lointain à peine discerné mais qui résonne comme un appel ?

Autrement dit, toute politique globale de développement harmonieux des territoires réels ou métaphoriques devrait passer par une élucidation collective de l'okéiosis, de la nature poétique des regards de ceux qui les habitent et qui en prennent soin. »

L'essentiel serait de cerner les demandes symboliques de la population et de répondre à son besoin d'ancrage territorial. La détermination objective des potentialités des espaces est accessoire, voire inutile.

Dans cette perspective psychologisante l'espace serait défini comme anisotrope, parcouru de tensions politiques, dessiné en parcours subjectifs déjà dotés de valeur. Isotropie et isonomie seraient des abstractions à peu près vides de sens pour le géographe du territoire vécu. À ce territoire s'oppose la région économique. La modernité est en effet l'ère de la standardisation, du nivellement et de l'égalitarisme auxquels la société locale ne peut se plier sans renoncer à une part d'elle-même, à son identité. En réalité, ancré dans un site, le sentiment d'habiter serait multiple, irréductible. Plus nous nous efforçons de penser le local et plus nous exprimons nos désirs d'habitations en place des faits, sans toujours nous rendre compte de la singularité de nos rêves et de nos craintes. En revanche, pour penser le territoire national, il faut faire abstraction des croyances. Il faut tenir compte des contraintes spatio-temporelles générales (le climat, le relief), convoquer la rationalité économique et réunir les lieux en un ensemble fonctionnel. La pluralité s'efface alors devant l'image d'une partie unifiée du monde. Pour un citoyen, membre d'une société moderne, l'espace est transactionnel. Au niveau local, il est patrimonial (avec ses aménités, son art de vivre, ses lieux d'histoire). La diversité des lieux et la pluralité des vécus se répondent. Pour un individu donné d'une petite communauté, l'îlénité aurait une structure particulière et un degré susceptible de variations.

L'individu peut sans doute avoir une conscience exacerbée d'habiter une île et non le continent, mais il peut tout aussi bien se détourner de cette idée, en ayant d'autres soucis à l'esprit et d'autres projets que de fortifier son identité d'insulaire. Apparemment, même si sa détermination n'est pas aisée, la fréquence de la pensée suivant laquelle l'individu habite une île – pour s'en plaindre ou s'en féliciter – pourrait servir de critère de mesure. Un insulaire qui n'y penserait pas au moins une fois par jour ne mériterait pas le titre d'îlien et serait un

insulaire ordinaire, oublieux de sa condition géographique. Celui qui y penserait régulièrement vivrait l'îlénité au contraire d'une manière intense.

IV 13 L'îlénité entre concept et incertitude cognitive

Pour le géographe qui ne désire pas entrer dans les querelles terminologiques, un concept est quelque chose de relativement imprécis. Le terme est néanmoins assez clairement distingué de l'idée, qui peut être commune et triviale, et de la notion, qui trahit une vision du monde mais n'est pas forcément réfléchie et l'œuvre d'un esprit pleinement conscient de lui-même. Le concept est une conception qui peut être erronée ou bien abusive, mais qui est soutenue par une subjectivité consciente d'elle-même, désireuse d'enrichir son rapport au monde en faisant droit à son étonnement et en reconnaissant sa propre ignorance. Parler de concept géographique semble s'imposer pour l'îlénité.

De même que le concept classique d'insularité, le concept d'îlénité s'est rapidement imposé aux chercheurs. Mais s'est-il imposé dans le cénacle des géographes des îles ou bien en trouvant toujours de nouvelles applications sur les divers théâtres de la recherche contemporaine ?

Ce concept s'est-il exporté ? Le peut-il, s'il véhicule une conception relativiste de l'espace et repose sur une approche multiculturelle du monde humain ? On peut se demander si les îles de par le monde sont, dans leur ensemble, facteurs d'îlénité. On peut s'interroger pour savoir si elles sont les domaines exclusifs de l'îlénité. Pour s'exprimer comme Vidal de La Blache, est-ce que l'îlénité est une loi géographique "particulière" ou "universelle" ?

L'îlénité comme « concept transitoire » ?

Une hypothèse doit d'abord être retenue. Conscience de l'insularité comme fait mais aussi comme valeur qui permet de renforcer le lien social, l'îlénité serait susceptible d'une véritable analyse, chargée d'en décrire la signification essentielle. Cette analyse engagerait une explicitation de la nature singulière de l'espace insulaire ici réticulé et créolisé, là moins ouvert au métissage et plus enraciné dans un passé immémorial.

Une manière d'aborder la discussion serait de ranger l'îléité dans la classe des « *concepts transitoires* » (P. Bachimon, 2001). De quoi s'agit-il ? La réponse est délicate.

Il pourrait s'agir de concepts provisoires, c'est-à-dire des concepts qui ne seraient pas destinés à investir durablement le discours des géographes, comme s'ils étaient réservés au traitement d'une problématique locale ayant momentanément une certaine importance. Parler de "concept provisoire" relativise la portée explicative d'un mécanisme quelconque, en ouvrant la possibilité d'un effet de seuil ou d'un retournement historique du fait d'un changement de mentalité, d'un bouleversement social. Tandis que le géographe parlera toujours d'insularité dans le cadre de l'étude d'une île donnée, demain il pourrait ne plus guère parler d'îléité ! Dès lors que le vécu insulaire ne serait plus perçu comme un vécu particulier, comme un *pathos*, le concept perdrait sa valeur explicative. D'une manière un peu provocante, Philippe Bachimon va jusqu'à identifier certains concepts transitoires à des « *concepts poubelles* », désignant sans ambiguïté des concepts qu'on pourrait jeter à la trappe après emploi ! Disons le tout de go, une telle attitude théorique paraît épistémologiquement assez aberrante. Il y a certes une justification à l'appui de cette attitude, le concept transitoire est jetable « *dans la mesure où il s'agit d'outils, souvent de néologismes, dont l'usage peut être limité à une question émergente et ensuite abandonné* », mais cette justification ne tient pas vraiment la route. S'il ne s'agit que de néologismes ou même d'outils qui ne remplissent pas bien leur fonction, il ne s'agit pas vraiment de concepts ! L'ambiguïté de la pensée du géographe des îles du Pacifique fait qu'on ne sait pas bien si l'îléité est un simple concept provisoire ou bien s'il s'agit d'un vrai "concept transitoire", en gardant à l'expression son acception la plus courante. Quand Renée Rochefort (1961) étudie la Sicile, elle doit recourir au concept transitoire qu'est le travail. Pour mener à bien son enquête et ouvrir son champ d'étude, à savoir la géographie sociale, elle emprunte à une autre discipline un concept qu'elle n'a pas forgé et qu'elle n'a pas l'ambition d'enrichir. Le concept est "transitoire" au sens où il permet d'aborder des questions transdisciplinaires.

Malgré cette difficulté, poursuivons notre lecture. Pour montrer ce qu'est une « *question émergente* », véritable nœud du problème méthodologique, suivons Bachimon dans sa démarche. Pour être vraiment efficace, essayons de la suivre conformément à son esprit, aussi loin qu'il soit possible de le faire.

Que les concepts soient effectivement des outils, cela ne pose guère de problèmes. Certes, la thèse a plus de force au sein d'une théorie pragmatique de la vérité (J. Ullmo) mais elle peut être développée dans le cadre d'autres théories, plus classiques ou moins faillibilistes.

Tous les concepts ont un champ d'application. Tous sont délimités. C'est même pour cela qu'ils sont opératoires, qu'ils ont prise sur le réel ; un concept est au sens propre du terme un *organon*, un instrument pour penser le divers phénoménal et réduire les qualités sensibles, diverses, variables, simplement subjectives, à des faits ayant une portée générale, intersubjective. En cela, tous sont jetables ou périssables. Et il ne faut pas confondre l'abus rhétorique de la mise sur le marché de la communication d'innombrables néologismes avec l'abus théorique qui serait la mise en service de nombreux concepts !

Que des questions émergentes attirent l'attention des géographes sur de nouveaux objets ou suscitent un nouveau regard sur des objets anciennement reconnus est indéniable !

Récemment, le constat a été fait d'un divorce culturel entre l'Occident et certaines populations insulaires. L'Occident vit une époque individualiste et laïque tandis que de nombreux peuples épars continuent de vivre en communautés étroitement soudées autour des valeurs religieuses ancestrales. Or, dans le contexte de la décolonisation et de la lutte morale contre les diverses formes d'impérialisme, ce constat n'est pas dressé afin de procéder à une dévalorisation des modes de vie non encore occidentalisés. Bien au contraire, il participe d'une entreprise globale de reconsidération des genres de vie indigènes, comme genres de vie particulièrement adaptés aux milieux et aux contraintes socio-économiques locales, efficaces relativement aux valeurs prônées par les groupes, reposant sur un savoir vernaculaire vrai car unanimement reconnu. On peut dire que l'ensemble des enquêtes de terrain portant sur des espaces marginaux, et les îles en particulier, a été marqué par l'émergence d'une question, celle de la valeur propre des savoirs indigènes et de la difficulté concomitante qu'il y a à imposer un autre type de savoir, quant à lui exogène, le savoir de techniciens de la coopération.

Concept transitoire, l'îléité se comprendrait donc relativement à un contexte historique de production du savoir en sciences sociales.

En cela, un rapprochement peut et doit être fait avec le type de géographie inauguré par Yves Lacoste dans les années 70. De même que la géopolitique renaît de ses cendres en changeant radicalement de contenu et, en aval, de projet, la géographie régionale connaît une renaissance paradoxale avec les promoteurs de l'îléité, qui réforment la visée de leur

discipline. Ces géographes retrouvent l'idée qu'il convient avant toute chose lorsqu'on fait de la géographie de saisir et de restituer l'individualité de contrées méconnues. Mais ils ne le font ni dans l'optique d'exposer l'ailleurs comme un lointain exotique et mystérieux, ni avec la volonté de préparer le terrain pour des interventions visant à améliorer la vie de ces populations. L'idéalisation et le misérabilisme sont combattus. En revanche, se trouve souligner la puissance des croyances locales. Il est rappelé qu'elles conditionnent la façon dont les personnes conçoivent leur place dans l'univers, qu'elles structurent en profondeur et durablement les représentations spatiales et qu'elles sont indissociables d'un être-au-monde, de ce qui est capable de déterminer une culture dans le moindre de ses détails. Sur l'île, le peuple étudié, papou ou polynésien, vit en quelque sorte un sentiment religieux issu du sol, un sacré à la fois transcendant et omniprésent. Il recueille la puissance magique des lieux.

Ainsi paradoxalement, une géographie en prise sur l'actualité des combats idéologiques et des querelles épistémologiques renoue avec un passé qui n'est pas si éloigné, celui du début du siècle et de la constitution de l'École française de géographie, lorsque les géographes étaient imprégnés de la lecture de Taine ou de Michelet et, fait notable, particulièrement intéressés par la géographie du sacré.

Le continent comme « concept pratique »

Dans ce second temps de l'analyse, nous voulons maintenant montrer que non seulement l'îlénité est un concept exportable, par sa capacité à évoquer des représentations qui pour avoir une origine irrationnelle n'ont pas nécessairement une traduction effectivement déraisonnable, mais qu'il contribue à imposer le relativisme bien au-delà des frontières de la géographie des îles. L'idée même de continent s'en trouve bouleversée, un besoin de conceptualisation se faisant sentir à son égard.

Ce besoin transparaît dans les abondantes réflexions théoriques sur l'idée de monde depuis une vingtaine d'années. Si les interrogations sur la mondanité – mondanité disent même quelques personnes insatisfaites de la langue française – sont demeurées l'apanage des philosophes (de certains illuminés mais aussi de penseurs sérieux et modestes comme Rémi Brague ou Marcel Conche), des leçons théoriques sur l'idée de monde ont été produites par des épistémologues de la géographie, comme Denis Retaille (1997). On peut sans doute déplorer que leurs spéculations et prises de position aient été insuffisamment diffusées. Cela

tient pour partie à l'aspect dogmatique et systématique d'un ouvrage comme *Le Monde des géographes*.

Paradoxalement, la réflexion sur l'insularité et les réseaux insulaires y tient la portion congrue. Mais elle est néanmoins au premier plan des préoccupations du géographe, sous la forme d'une triple réflexion portant sur l'unité réelle des lieux, la structure des territoires ou encore le concept de continent comme renvoyant à la continuité spatiale.

On remarque d'abord que la réflexion de Retainé participe d'une perspective géohistorique. La thèse générale est que lors de ce qu'il appelle « *l'apprentissage de la terre* », deux mondes s'opposent et bientôt se superposent ou plutôt deux états du monde, en fonction des techniques de circulation utilisées par les différentes civilisations. La marche, le transport terrestre sous ses autres formes et le cabotage définissent une époque. La traversée océanique, la circumnavigation, la circulation en orbite appartiennent à une seconde époque, la modernité.

Tableau 10. De l'île continentale à l'orbe, la construction historique de la continuité spatiale, d'après Retainé, *Le Monde du géographe* (pp. 60-72)

« <i>La mer a d'abord cerné la terre.</i> »	« <i>Puis la terre a fini par abriter la mer.</i> »
<p>Le monde est un continent.</p> <p>Les continents sont des « <i>îles de première grandeur</i> ».</p>	<p>Le monde devient un continent.</p> <p>Les océans deviennent de simples bassins, comme des « <i>Méditerranées imparfaites, plus ouvertes, moins ourlées que l'éponyme.</i> »</p>
<p>La circulation se cantonne au continent. Les territoires sont explorés dans leur continuité continentale, par la marche et le cabotage à la rigueur (sauts d'une partie de l'œkoumène à une autre).</p>	<p>La circulation relie et isole en même temps les continents, dont les pourtours ont été reconnus, et les îles, qui ont été découvertes et localisées les unes après les autres, devenant des espaces périphériques au même titre que les marges continentales.</p> <p>Développement des trajets maritimes et aériens</p>

	sur la terre devenue « <i>orbe</i> ».
À chaque peuple son territoire. Le territoire est un centre (ombilic) doté de quelques secteurs annexes, c'est un pays et son arrière-pays dominé.	Mondialisation. Construction inexorable d'un filet de relations capables de relier un ciel à l'autre, tandis que le centre du monde devient introuvable, « <i>il a migré et ne cesse de migrer</i> ».

Cette opposition met en valeur un continent à part, celui qui peut seul prétendre au titre de « *refuge d'un temps où la mer cernait la terre* », l'Océanie. Ratissant large pour étayer son propos, Retailé mentionne alors les réflexions de Bonnemaïson, *L'Arbre ou la pirogue* et de Philippe Bachimon, « L'insularité océanienne dans la cosmologie maohi » (1995). Cet article de Bachimon montre combien est forte chez le peuple maohi cette idée que *la mer a d'abord cerné la terre*. Suivant la cosmogonie maohi des îles de la Société, la terre (*fenua*) est roc, érigé en montagnes ou sable, simple matière solide agglomérée en une ceinture littorale. Les montagnes sont des piliers cosmiques, le ciel étant pour chaque île une sorte de couvercle. D'où l'absence de représentation globale de l'espace par les insulaires, l'île est une sorte de référence absolue. Bachimon utilise les expressions d'« *iléocentrisme* » et de « *représentation polynucléaire de la terre* » (p. 230). Comme terre océanique, l'île a une forme accidentelle et elle est fondamentalement instable, stabilisée mais seulement comme une pirogue qui dérive lentement si les êtres humains qui y vivent procèdent aux actes et rites idoines. Entre l'île et les navires européens, il n'y avait pour les Tahitiens qu'une différence de grandeur mais non de nature ! Pouvant émergée à la demande des hommes, des pêcheurs d'îles que sont les héros, l'île est pensée comme un territoire fait pour un peuple, qui s'y repose entre deux explorations océaniques. D'où la conclusion :

« La terre telle que la conçoivent les civilisations continentales, comme zone de stabilité par opposition à la mer domaine de la fluidité, est étrangère à l'approche cosmogonique maohi. Pour les Maohi, la terre est insulaire, c'est-à-dire morcelée, microcosmique et d'essence marine, ce qui revient à dire qu'elle n'est pas un objet géographique spécifié, mais un sous-produit d'un monde marin qui constitue l'essence de toutes choses.

Le monde maohi n'est pas celui de la planète terre mais celui de la planète mer. L'insularité ne repose sur aucun support sous-marin, de même qu'il ne saurait y avoir une continentalité périphérique à l'océanité globale. Celle-ci ne peut être qu'infinie, ou pour le moins indéfinie, mais surtout sans limite

terrienne du fait de l'impossibilité qui est posée à l'agglomération des îles pour former une grande terre. La terre est uniquement insulaire et ne saurait transcender sa nature océanique.

L'approche océanienne de la terre nous apparaît indissociable de l'espace où elle est produite. Elle intègre la spécificité de l'océanité absolue et de la micro-insularité qui composent le centre du Pacifique. En retour, d'après Bachimon, elle empêche les Maohi de saisir les « *approches antipodiques et continentalistes sur lesquelles fonctionnent leurs colonisateurs européens* » (p. 235). La réflexion de Retaillé sur la réticularité du continent océanique s'approfondit avec l'opposition de la topographie et de la topologie, autorisant une nouvelle métrique, abstraite et non plus physique. Le monde d'avant les traversées est un monde qui ne connaît pas une circulation intense. Les lieux contigus procèdent à des échanges. Mais ceux-ci restent peu importants, ils ne représentent pas une force historique déterminante. En revanche, sillonnant l'orbe, les circuits du monde moderne sont le facteur de civilisation prédominant. L'espace mondial se réticularise en se complexifiant. Il se couvre d'un filet d'échanges, où les idées autant que les produits se diffusent et entrent en concurrence.

D'où un second tableau possible.

Tableau 11. Opposition des être-au-monde insulaire et continental, d'après D. Retaillé, *Le Monde du géographe* (pp. 72-74)

Être-au-monde traditionnel, insulaire	Être-au-monde moderne, continentalisé
Exemple de l'Océanie préhistorique, des cultures disparues et de celles qui ont survécu, conservant leur part de mystère ; création d'une civilisation insulaire.	Exemple de l'Australasie, une Aire Pacifique continentalisée, dont la population en pleine mutation sociale et économique devient progressivement continentale.
Discontinuité du monde, suivant une logique topographique qui fait de la terre un territoire voué aux « <i>forces héritées, elles-mêmes parfaitement ancrées dans la terre</i> » et de la mer un au-delà indéfini, qu'on peut néanmoins parcourir, en pirogues, assurant ainsi périodiquement la continuité des	Continuité d'un espace réticulé, d'un ensemble de « <i>réseaux hiérarchisés</i> » rendant le monde « <i>ouvert et transparent</i> » par le développement de la concurrence, le déploiement de l'économie de marché.

itinéraires de peuplement par des circuits rituels d'échange.	
Une addition d'îles reliées par des liens topographiques et sacrés ; le franchissement des distances étant toujours un risque.	Un concert de populations reliées par des liens topologiques , la distance physique devenant bien moindre que la distance économique, l'écart des revenus.

Entre les deux formes d'être-au-monde, Retailé note l'existence d'une « *tension géographique* ». En quelque sorte la modernité prend dans ses filets un monde qui fonctionne suivant un modèle de développement autarcique. Pour le sociologue mais aussi pour le géographe, les réseaux se développent sur toute la planète en produisant une acculturation généralisée. Ils ne sont pas des réseaux techniques mais bien des réseaux culturels, pouvant tisser des liens entre les cultures qui cessent d'être insulaires ("iléocentrées") si elles l'ont jamais été, pour devenir des alliées objectives dans le processus général de réduction du monde (devenu "mononucléaire" dirait Bachimon) à la taille de l'être humain.

L'ancrage est de plus en plus souvent un risque pour l'insulaire alors qu'auparavant c'était l'exil !

Retour sur l'opposition de la terre et de la mer, des clans de l'intérieur et des gens de la Pirogue

L'idée de réseau d'îles et l'opposition des liens topo-logiques ou topo-graphiques pourront être convoqués pour rendre compte de la construction des espaces archipélagiques (partie VIII) mais auparavant il est nécessaire de clarifier l'idée d'espace insulaire réticulé. Plus on y réfléchit, plus il peut sembler aberrant que le schème de l'espace réticulé soit rattaché à un genre de vie coutumier, à une société agraire, à un monde villageois, à une compréhension de l'autre médiatisée par le mythe.

L'opposition de l'îléité dans sa forme mélanésienne et de l'îléité pure dans sa forme polynésienne suggère chez Bonnemaïson lui-même une irréductible opposition de deux structures spatiales représentées par la terre et par la mer. Mais il ne semble pas que le parti

pris de la recherche qui est d'explorer la construction de l'espace via les rites et les mythes soit suffisant pour en rendre compte.

Le type de démarche retenu par Denys Lombard (1990), la démarche géohistorique, semble plus adéquat pour penser cette opposition des structures spatiales. Si, comme il le fait dans sa conclusion on se concentre sur le cas de Java, il est possible de montrer comment s'opposent deux rapports à l'espace, l'un pré-moderne et l'autre moderne – même si cette “modernité” est antérieure à la modernité occidentale car liée à l'islamisme (p. 152) qui tend à imposer en même temps l'idée d'individu et celle de société regroupant des citoyens du monde, des gens du même clan et de parfaits inconnus. Étudiant les îles comme des terres qui ont successivement été dominées par des modèles sociétaux, Lombard découvre des faits très généraux comme le rôle historique des “communautés marchandes spécialisées” tournées vers le négoce et le prêt d'argent. À l'instar des Khoja, des Arméniens, des Arabes Hadrami, des Hockia, des Banyans, des Chettiar, des Parsi, des Gujrati, ces sortes de castes ou groupes endogames sont les initiateurs d'une organisation de l'espace multinationale avant l'heure. Avec elles émerge une territorialité réticulaire, une vie urbaine qui se coupe des campagnes, un style de pensée réformateur et nomade. Le contraste est particulièrement net avec les sociétés agraires, vouées à la domination de la nature. Celles-ci ont des centres mais ceux-ci n'organisent pas leur hinterland en espace provincial. Le type d'agglomération urbaine particulier qu'elles connaissent en témoigne, en ce qu'il vaut comme *omphalos* et comme cœur qui vit en symbiose avec les terroirs qu'il contrôle symboliquement : pas de solution de continuité mais un continuum qui s'étend du palais aux marges lointaines, à la lisière de la forêt ou au rivage.

Le modèle de la cité agraire a un espace auréolaire tandis que le modèle du sultanat ou de l'empire colonial implique un espace réticulé. Lombard reste prudent dans le maniement de l'opposition même s'il est sûr de son fait. Il présente l'opposition comme la clé nécessaire pour comprendre la compénétration des “nébuleuses” de civilisation que sont les royaumes concentriques, l'islam et la colonisation occidentale. Il existe un « *conflit fondamental* » (p. 155) qui « *ne cesse d'opposer ces espaces agraires au monde des réseaux* ». Conscient de la difficulté qu'il y a à généraliser même s'il semble évident que l'opposition peut être transposée au Vanuatu et, avec chaque fois des nuances, aux archipels du Pacifique, de l'océan Indien et de l'Atlantique, Lombard confie (p. 155) :

« Loin de nous l'idée de vouloir, tel un dalang, tout expliquer par un combat permanent entre deux énergies rivales ; il est vrai cependant que nous serions enclin à voir dans cet antagonisme un des ressorts essentiels de l'histoire de Java, comme de l'Indonésie. »

La lecture de ces ultimes réflexions de Lombard suggère que Bonnemaïson aurait raison et tort en même temps. Il aurait raison de souligner que l'espace insulaire se structure par le circuit des échanges comme un espace réticulé. Il aurait tort en revanche de ne pas réserver cette organisation de l'espace à la modernité des îles. L'espace réticulé qu'il pense serait comme une projection fantasmagorique d'une insularité idéalisée, dont la dimension pragmatique (les modes de production) serait niée au profit de la dimension spirituelle (l'ancrage dans des racines mythiques).

Transition

D'une part, la réflexion sur les réseaux doit être reprise. D'autre part, l'analyse méthodologique doit se tourner vers la critique de l'approche compréhensive de la territorialité, si, par idéologie, celle-ci est dans l'impossibilité de comprendre que l'organisation de l'espace n'est pas seulement une sorte de bricolage affectif et de maillage psychologique !

Il existe des approches plus fines du territoire (C. Chivallon, 1996) qui dissociant le territoire identitaire en une acception large et une acception étroite arrivent à penser la construction identitaire des insulaires – en l'occurrence, dans l'étude de Christine Chivallon, d'Antillais anglophones, de Jamaïcains – dans le déploiement de réseaux dans le monde des îles et dans les diasporas. Avec des notions comme celle de "*Black Atlantic*" ce qui est suggéré est moins d'enterrer l'insularité pour faire émerger l'îléité que de concilier l'insularité et la construction de réseaux ou de communautés affinitaires de par le monde. Alors l'espace insulaire serait à la fois saisi dans sa plasticité et même sa flexibilité, pour reprendre le terme de Chivallon (1996, p. 52) attentive au fait qu'une diaspora peut fonctionner en l'absence de narration collective unitaire ou d'idéologie dominante.

IV 2 Débats autour de l'espace réticulé

Nous reprenons dans cette seconde sous-partie des éléments de la position de Bonnemaïson, dont la valeur exemplaire est indéniable. Notre but est néanmoins de dépasser notre première appréciation. Ayant salué l'effort de conceptualisation, nous essayerons désormais de procéder à la critique de l'idée d'îléité d'un point de vue méthodologique, en questionnant l'idée paradigmatique de réseau ou d'espace insulaire réticulé.

Le réseau, une idée commode ?

Il faut d'abord remarquer deux choses. D'abord, comme le souligne Ulf Hannertz (1983 : p. 305) au sujet de son propre travail de recherche, l'idée de réseau est avant tout une idée commode :

« (...) nous avons recensé les usages de l'analyse de réseaux. Nous avons trouvé à un cadre conceptuel relativement sophistiqué, destiné à décrire et, dans une certaine mesure, à mesurer, les modes de combinaison des liens sociaux entre eux. La perspective de pouvoir mettre en place des procédures de recherche rigoureuses a pu nous paraître séduisante mais, le prix de cette rigueur étant relativement élevé, nous avons préféré souligner la souplesse de l'analyse des réseaux. Les concepts de densité, d'accessibilité, de perception des réseaux, entre autres, peuvent nous aider à aller au-delà des impasses de l'analyse des groupes, de l'analyse institutionnelle et de l'analyse locale, en mettant à notre disposition des outils de recherche adaptés à l'étude de sociétés qui sont des agencements d'entités sociales disparates. »

Ensuite, le terme de réseau est ambivalent. Il évoque des réseaux de parenté, des liens sociaux parfois très lâches, mais également des moyens de transport et des effets de la circulation. Certes, les réseaux du géographe des îles sont ceux des autres sciences, de l'économie ou de la sociologie, des sciences de la communication. Dans le cadre des problématiques abordées, ces réseaux sont mis en rapport avec la question de la territorialisation et de la déterritorialisation, parfois dans un sens qui est celui des effets pervers dus à des délocalisations d'entreprises ou à la polarisation urbaine, aux effets pervers de la concentration, comme la captation de la demande ou le renforcement d'inégalités existantes. L'ensemble de ces approches scientifiques ne renvoie pas en fait à l'espace réticulé, l'espace organisé en réseau au sens de Bonnemaïson, mais à de multiples phénomènes liés à la

présence sur un territoire donné d'infrastructures en réseau, suivant diverses formes en fonction de différentes contraintes physiques et politiques.

Le questionnement se focalise alors ordinairement sur l'«effet-tunnel» et l'interconnexion des réseaux. Il en va tout autrement dans le cas de la géographie humaine qui développe les thèses culturalistes. Les réseaux sociaux font l'objet d'un traitement spécifique.

En tant que géographe ayant mis en œuvre une démarche ethnologique, Joël Bonnemaïson défend ainsi une thèse originale à valeur explicative sur le type de modernité que vivent les insulaires. L'originalité de cette thèse n'est pas absolue sans doute, mais elle est revendiquée et elle apparaît comme renforcée par la relation à l'espace insulaire, espace socialisé par principe différent de l'espace sur lequel vivent la plupart des peuples et des civilisations, au sujet desquels on peut dire que s'est opéré une sorte de contamination par la modernité.

Les réseaux sont donc essentiellement symboliques et coutumiers. La possibilité de dépasser le niveau de la description par la production d'explications est moins évidente. Faut-il penser s'en tenir à une opposition sociale et juridique ou bien s'efforcer de penser géographiquement l'idée de réseau pour éclairer les faits géographiques contemporains ? La justification d'une réponse négative qui vient à l'esprit serait que l'idée de réseau n'a pas besoin d'être introduite parce qu'elle est toujours invoquée, sous une forme ou une autre, dès qu'il s'agit d'ordre sociétal et de pouvoirs politiques. L'ordre social traditionnel est en effet toujours bâti sur la famille, entendue comme famille élargie. Certes, si la famille est en réalité est un réseau de relations codifiées, cet ordre est menacé par l'irruption des techniques modernes, les réseaux technologiques et la société de consommation. Quand l'individu connecté est le symbole de la condition humaine déterritorialisée, la famille nucléaire devient le modèle social par excellence. Des îlots de sociabilité se maintiennent pourtant. Les individus restent «enracinés» tant qu'ils perçoivent leur appartenance à une famille. Et, puisque ce besoin d'appartenance est fondamental, les réseaux de communication modernes ne sont pas que négatifs, ils retissent du lien social. En réalité, ils permettent une hybridation des pratiques. Un réseau initial – la famille, le clan, le «kartié», le village, voire la secte autour de son chef spirituel quand elle ne s'est pas entièrement coupée du monde – subit des mutations du fait de l'implantation d'autres réseaux qui l'ouvrent au monde, l'interconnectent à d'autres réseaux, comme en cascade, mais ne concurrencent son pouvoir propre de sociabilité. Ainsi, il

s'agirait toujours de la même chose : vivre avec d'autres individus pour être suffisamment forts dans la lutte pour la survie et souples face aux défis du présent.

La contiguïté et la connexité

Qu'est-ce donc précisément que cette thèse de l'« *espace réticulé* » ou de l'« *espace réticulaire* » – les deux adjectifs étant interchangeables – ? Insistant sur la plasticité de l'espace vécu, Bonnemaïson répond que le « *territoire réticulaire* » est un « *système fluide* » de « *lieux et de routes d'alliances, dessinant au sol l'image d'un tissu de nexus ordonné autour de lieux de confluence qui eux-mêmes s'enchaînent plus loin à d'autres configurations spatiales* » (J. Bonnemaïson, 2000, p. 16). Nous l'avons vu dans l'article de 1985, cette théorie oppose deux types de rapport à l'espace. Pour simplifier, la première peut être dite cartésienne. Et la seconde non-cartésienne ou, mieux, anti-cartésienne. Mais la question de l'espace n'est aucunement résolue par le choix de ces appellations, redoublées par d'autres dans des discours exhibant la non-linéarité, la géométrie non-euclidienne, l'anneau de Möbius, le théorème de Gödel *etc.* En réalité, il n'y a pas de termes vraiment satisfaisants pour qualifier les deux types de rapport, si tant est qu'il faille vraiment les opposer. Une périphrase faisant référence à l'histoire comme celle de Françoise Vergès (1995) qui parle de « *position post-colombienne* », est déjà audacieuse si l'on envisage toutes ses implications épistémologiques.

On peut noter que la thèse de Bonnemaïson a soulevé l'enthousiasme de certains commentateurs, comme Jérôme Monnet (2002), qui évoque « *cette fascinante notion d'espace "réticulé", qui invitait tous les géographes à réfléchir sur notre naturalisation habituelle de l'espace comme "aire"* ». Si cette thèse a remporté dès sa publication et remporte aujourd'hui encore une si vive adhésion, chez Monnet et chez beaucoup d'autres géographes, c'est qu'elle comporte dans son contenu des idées qui semblaient manquer à la géographie habituellement pratiquée.

Mais cet enthousiasme est, pour nous, suspect... L'espace réticulé est celui du refus du dualisme, sujet/objet, esprit/matière, *res cogitans/res extensa*. Voilà pour la théorie. Mais voici l'application géographique : le refus du dualisme dédouble l'œkoumène, le divise suivant une véritable ligne de fracture. L'espace organisé en mailles, circuits, « *réticules* », comme les espaces insulaires, s'opposerait radicalement à l'espace organisé à partir d'un centre, comme les villes ou, en plus grand, les nations continentales. Or si formellement

l'opposition est valide, il n'est pas assuré qu'elle est représentative de nos manières d'habiter le monde.

Le monde objectif, la matière ou *res extensa* renvoient philosophiquement à l'existence de contacts et non pas de forces qui agiraient à distance. Ainsi l'opposition *res cogitans/res extensa* donne pour la société une opposition dérivée entre la contiguïté et la connexité. Les relations ordinaires, celles de la cour ou du voisinage, relèvent de la première catégorie. Les relations à distance permises par le téléphone, les courriels, la webcam ou tout autre sorte de communication en réseau relèvent en revanche de la connexité. Or, d'après les études des sociologues, le développement de la connexité ne remplace ni ne contredit la contiguïté (M. Watin, 2006). Au contraire, la proximité s'organise habituellement par un recours aux relations de connexité quand les relations de voisinage sont rendues plus difficiles ou plus rares et par le prolongement des relations virtuelles en contacts réels ("maintenant il faudra qu'on se soit pour conclure l'affaire"), d'où le renforcement de la mobilité dans les sociétés qui voient se développer les modes de communication électroniques. Contiguïté et connexité sont complémentaires au vu des observations des sociologues.

IV 21 La réticulation naturelle de l'espace

Le terme de "réseau" est de plus en plus utilisé et c'est donc une banalité que d'affirmer qu'il est parfois employé à tort et à travers. La fréquence de l'usage a une raison objective. Elle est liée au développement des nouvelles technologies et à l'engouement qu'elles suscitent. Ces N.T.I.C. sont des toiles, des maillages nodulaires, des systèmes de liens, des architectures arborescentes, bref des réseaux de plus en plus sophistiqués qui au moins autant qu'elles captent notre attention. Mais, anthropologiquement parlant, l'invention des dédales et des labyrinthes comme des trames et des chaînes date de la haute antiquité ! Culture ne va pas sans tissage et toute civilisation suppose une organisation socio-spatiale, un volume suffisant de relations !

De même que les biologistes qui étudient la structure de certains tissus, les théoriciens de la communication utilisent l'image du réseau parce qu'elle est permet des possibilités de modélisation. Ils raisonnent ainsi à l'aide de graphes ou de modèles mathématiques. En suivant apparemment la même voie, les sciences humaines tentent de rendre compte de la

réalité spatiale des sociétés humaines en mobilisant l'idée de réseau. D'après certains chercheurs, cette idée pourrait rendre compte de la vie des réseaux, sociaux et spatiaux. Peut-être même pourrait-elle ainsi dévoiler la vérité cachée de la condition humaine !

Pour ses promoteurs, la thèse de l'espace réticulé n'est pas un outil descriptif de plus, un modèle réducteur de la complexité sociale. C'est une clé d'interprétation qui vaut pour sa portée épistémologique. Certes, en sus de son intérêt méthodologique proprement dit, cette thèse permet d'engager une réflexion critique sur nos possibilités de rendre compte de la territorialité. En se penchant sur la thèse de l'espace réticulé, on est conduit à interroger des idéologies et des valeurs. Paradoxe, même s'il utilise un concept qui a d'abord montré son efficacité dans les sciences dures, le géographe pourrait donc enfin dépasser une conception étriquée (biologisante) de la territorialité, en rendant vie aux symboles, codes et rites de l'occupation de l'espace.

Dans cette partie de la réflexion, très théorique, il s'agit de souligner que l'idée de réseau est bien, comme l'opinion le suppose, une idée ambiguë car incluant une indétermination intrinsèque et non pas accidentelle. Créateur de réseaux, l'être humain est créateur de quelque chose qui tend à le dépasser. Pour comprendre ce paradoxe, il faut distinguer les concepteurs, les opérateurs et les utilisateurs.

Les concepteurs de réseaux sont ceux qui imaginent la possibilité de nouveaux circuits de communication. Mais, à de rares exceptions près, ils ne peuvent guère déterminer le réseau qui résultera de leurs plans. En effet, ils concrétisent leurs idées non pas en concevant un réseau proprement dit mais une structure pouvant lui servir d'ossature. On peut parler d'architecture générale. Le réseau se crée après coup en fonction de ce qu'en font les opérateurs et les utilisateurs.

Les opérateurs ne sont pas chargés seulement de la maintenance des réseaux mais de leur fonctionnement général. Ainsi ils ont en charge de promouvoir auprès de clients ou d'utilisateurs potentiels les possibilités de communication offertes par le réseau qu'ils ont en charge. D'où un travail permanent pour faire vivre le réseau ; il s'agit d'amorcer les communications, de susciter par divers services le besoin de communiquer et de contrôler les communications afin que le réseau ne s'engorge pas, ni ne soit victime d'une utilisation perverse qui en serait faite. Mais en permanence un réseau dynamique connaît de telles utilisations particulières qui ne sont pas voulus par les opérateurs. Ainsi le réseau qui vit sa vie propre leur échappe aussi sûrement que le réseau qu'ils n'arrivent pas à faire vivre...

Les utilisateurs n'utilisent d'abord le réseau que pour prolonger certaines de leurs communications ou pour sortir de leurs occupations ordinaires. Ils perdent en quelque sorte une part de leur individualité en participant au réseau, qui leur donne tout à coup une nouvelle perception des choses et de nouvelles préoccupations. Se crée une personnalité propre au réseau qui évolue sans cesse, comme une langue peut le faire, sans que ces changements soient entièrement arbitraires mais aussi sans qu'ils soient motivés, n'étant le fait d'aucun individu en propre.

Pour ces raisons, l'indétermination des réseaux est constante, c'est même la chose qui, en eux, est la plus constante. Partant, il faut donc prendre garde à distinguer les réseaux spatiaux des simples trames territoriales, sous le modèle du cadastre (trame statique) ou du circuit (trame dynamique). Les réseaux doivent être compris comme des tierces entités, entre désordre et structure. Au sens fort du terme l'espace réticulé n'est pas l'incarnation d'un ordre ni la promesse de la réalisation future d'une fin. On peut penser à cette fin de l'histoire transcendant les individualités que la philosophie politique désigne sous différents termes, le règne des fins, la société cosmopolite, l'État libéral, le village global. L'espace peut être réticulé de plusieurs manières.

La réticularité est une des formes primitives de l'espace, tel qu'il s'organise comme effet secondaire involontaire des activités humaines mais aussi des comportements animaux. Un parcours de chasse, un entrelacs de terriers : voici des formes territoriales qui ne supposent ni la culture ni la civilisation.

Il apparaît donc étrange qu'aujourd'hui l'ethnologue, le sociologue ou le géographe semblent redécouvrir la réticulation de l'espace et aillent la chercher fort loin, dans les îles de l'Océanie ou dans les banlieues des mégapoles. Cela supposerait qu'à d'autres époques la prise en considération des réseaux aurait été défectueuse. La structuration des communications en réseau aurait été minimisée au profit d'autres formes, essentiellement hiérarchiques, formes qui participeraient d'une représentation de l'espace imposant une logique de la prédication et non de la relation, une pensée dualiste et non dialectique. Aujourd'hui, suivant le bon mot de Daniel Parrochia (2001), on aurait redécouvert que l'homme est un « *réseau pensant* », et l'époque serait enfin prête à « *penser les réseaux* », c'est-à-dire à interroger la « *rationalité réticulaire* ». Ne l'oublions pas, certains n'ont pas hésité pas à remettre en cause la rationalité scientifique au nom de la réticularité polymorphe, du rhizome et du « rhizomatique » (ce qui, pour le dire franchement, est bien ridicule).

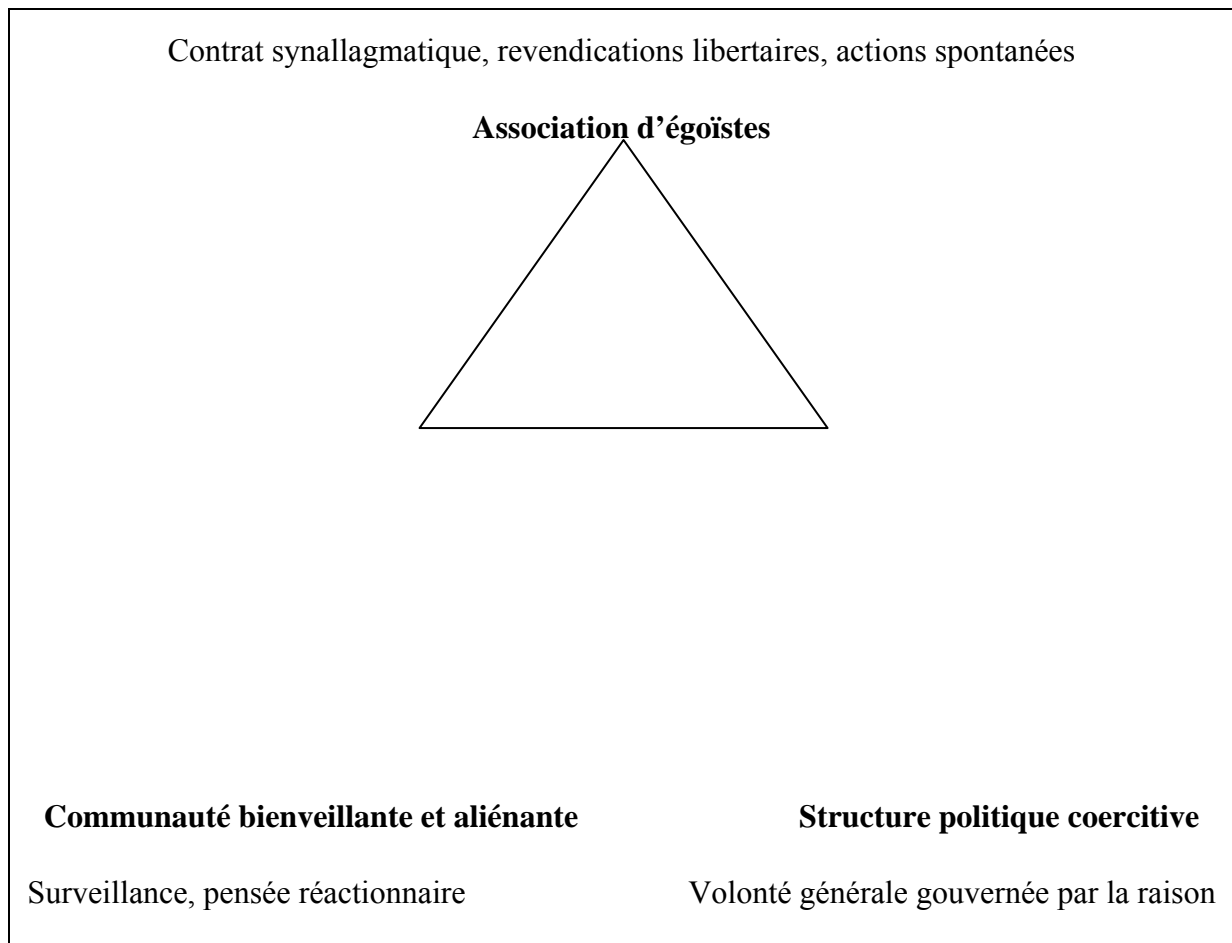
L'opposition d'un espace réticulé et d'un espace dominé par un centre semble abusive. Pour des raisons théoriques, il est difficile d'opposer l'espace réticulé et l'espace hiérarchisant les points d'une aire à partir d'un centre de pouvoir. Certes, le modèle du centre et de la périphérie dessine une structure plus qu'un réseau aux lignes mouvantes. Les oppositions spatiales apparaissent alors figées. Mais le modèle n'est pas la réalité ! Les sociétés démentent en permanence le fait que leur territoire serait strictement hiérarchisé suivant des lignes inflexibles autour de pôles tendant mécaniquement au renforcement de leur pouvoir d'attraction. Théoriquement, la concentration appelle la concentration. Sur le terrain, rien de moins sûr. Car les sociétés ne quadrillent leur territoire qu'à l'aide de leurs forces propres, dans des réseaux relationnels fragiles. La structure modélisée recouvre en réalité un réseau dont le cœur est mystérieux, dont les prolongements marginaux sont très changeants. Et, faute de recherches (qui sont de fait très difficiles à mener en raison de la difficulté d'observer tous les participants du réseau en temps réel) nul ne sait véritablement ni comment les acteurs utilisent les réseaux ni comment ils réalisent leur apprentissage de la connectivité ! À l'échelle de la région, il faudrait rendre compte d'un méta-réseau puisque c'est même un réseau constitué de réseaux tant bien que mal interconnectés, suivant des logiques plus politiques qu'économiques, qui structure les relations sociales.

Démarche volontairement simplificatrice, participant d'une pensée expérimentale, la modélisation sert ainsi à représenter des logiques sans plus se soucier de cartographier des exceptions, des points de détail conjoncturels et non structurels.

Au lieu d'opposer deux structurations de l'espace, l'espace diffus ou dispersé et l'espace concentré, centralisé (et de faire croire à un choc culturel, lorsqu'une forme est dite hégémonique), il semble plus juste de considérer plusieurs formes historiques de réticulation de l'espace, suivant plusieurs axes, la tendance à la réification des réseaux en structures claniques, la tendance à leur dislocation et à leur résorption dans le multiple et l'intérêt général, mais aussi la tendance à rendre effectif un espace de liberté, dans lequel s'incarnerait la responsabilité individuelle.

D'où le triangle de l'organisation réticulaire des espaces :

Fig. 2 Triangle des trois tendances animant les réseaux et leur type de sociabilité



Chaque société peut ainsi s'organiser en réseaux, non pas directement en formant le projet d'ordonner l'espace mais indirectement, en exprimant et réalisant une triple volonté collective, ce qui ne peut que donner lieu à des contradictions. Plus précisément, ces trois types d'aspirations sont :

- la volonté d'être en sécurité, dans le cadre d'une communauté : il s'agit de ne pas initier des projets économiques ou politiques en subvertissant l'ordre naturel ; l'organisation des affaires humaines doit relever du sacré et se rattacher à un code moral transcendant : les êtres humains doivent être respectueux de l'ordre cosmique originaire, ce qui tend historiquement au développement de coutumes censées revivifier périodiquement les liens avec les puissances transcendantes, mais encore au conservatisme, théorie du politique insistant sur le maintien des structures héritées, parfois jusqu'à la paralysie de la société dans des structures archaïques

- l’aspiration au bonheur, portée par des individus animés d’une volonté de vivre ensemble, qui consiste à changer ou améliorer l’organisation sociétale au moyen de plan réfléchis, discutés publiquement, éventuellement repris et amendés, ce qui passe par une structuration rigide (normalisée, soutenue par une constitution ouvrant un espace public à la discussion) des relations intersubjectives, au moyen de contrats mais aussi par l’ouverture d’un espace isonomique, sans lequel il n’y a ni contrat possible ni expression des points de vue critiques nécessaire au progrès des représentations
- enfin, le désir de liberté, la volonté incarnée par l’individu en son nom propre de ne participer qu’à des formes d’organisation spontanées, des associations, ce qui passe par la multiplication les communications mais aussi la reconnaissance de l’égoïsme par delà l’hypocrisie ambiante, d’où la plus large initiative laissée aux individus pour inventer des modes de communications et s’inciter mutuellement à l’expression de leurs véritables intérêts.

IV 22 La réticularité des îles d’aujourd’hui

La notion d’espace réticulé ressort d’une théorie puissante. Débordant largement le cadre des îles mélanésiennes et polynésiennes, voir l’espace insulaire proprement dit comme nous le verrons au chapitre suivant, elle peut être mobilisée pour traduire de nombreuses pratiques spatiales. L’espace de bien des peuples est réticulé comme la parole est prosaïque, sans qu’on mette le nom sur la réalité !

Dans une réflexion sur les îles et la diversité terrestre, Christophe Grenier (1998) rattache la pensée de Bonnemaison à l’archétype de l’île construit par Darwin. Si l’île, “vraie” ou “fausse”, est le lieu où apparaissent de nouvelles espèces, alors par extension il est possible de parler d’un isolement culturel, l’îlétité, qui donne naissance à de nouvelles formes d’organisations politiques et sociales, voire d’idéologies et de représentations du monde. Avec l’îlétité, l’île deviendrait un archétype culturel.

Dans un premier temps nous relevons et analysons la coexistence d’une valeur pragmatique et d’une valeur prospective de la théorie de la réticularité de l’espace.

Dans un second temps, nous reviendrons sur la défense que Bonnemaïson a produite à l'égard d'une accusation qu'il a anticipée (1996 a), celle d'adopter une attitude passéiste.

Enfin nous ouvrirons l'espace du débat. D'une part, nous essayerons de faire des comparaisons entre la démarche de Bonnemaïson, celle des tenants de la géographie culturelle en général, et des manières d'écrire la géographie qui peuvent paraître antédiluviennes, comme celles de Jean Brunhes. D'autre part, nous mettrons en parallèle l'îléité et l'urbanité.

La spatialité réticulée invoquée pour la défense du territoire coutumier

La réticularité est pragmatique dans certains discours qui prennent la géographie comme alibi. Ainsi, le témoignage de Jean-Marie Tjibaou aux *Entretiens de Genève* (1981) évoque une spatialité réticulée à grande échelle (celle du terroir) qui est moins un réseau de points qu'un réseau de noms :

« Le terroir est très important parce qu'il constitue les archives. C'est lui qui renferme les archives du groupe. Et le groupe, quand on fait la coutume, quand on échange des cadeaux, quand on échange des discours, on le fait par rapport aux alliances. Dans le temps, vous avez donné une fille de chez vous, ici. Deux générations plus tard, vous avez pris une fille de chez moi. Et c'est entre telles maisons. Pensez au terme de maison, dans la féodalité, autrefois en Europe, la maison de France, la maison de... Entre ces deux maisons, entre ces deux tertres, entre ces deux clans, nous avons fait alliance. Mais ces alliances-là s'enracinent, se fondent, entre ces deux noms-là. Bouarate, Goa. Bouarate, il est là, dans telle rivière, sur tel tertre, il est dans telle place, et les relations se font là. Et pour aller de Goa à Bouarate, il y a des itinéraires. Je passe d'abord par tel endroit. Et à tel endroit, je rencontre tel clan, et je n'ai pas le droit d'aller directement. Je passe par tel dan, celui qui est l'ambassadeur, qui doit porter, qui doit m'introduire. Tout ça, c'est des points dans l'espace, des noms de clans, mais des noms de clans qui sont inscrits dans l'espace, sur le terroir. Et il suffit de me dire les noms, les points nommés de l'espace, ça dit les relations entre les clans. Il y a un autre système aussi, c'est le nom des arbres, ou les noms des oiseaux, ou les noms, les noms. Ou encore, on utilise les noms de lieux. On a, chez nous, l'habitude d'appeler les gens par le lieu. On dit : celui qui habite tel endroit. Chez moi, moi c'est Kamo Pakaawat. Pakaawat, c'est l'endroit où j'ai ma case. Alors, pour ne pas dire mon nom, les gens qui me respectent m'appelleront Kamo Pakaawat, celui qui habite à Pakaawat, puis celui qui habite à tel endroit. Cela fait des complications pour les gens qui font des recherches sur le terrain, parce que les gens ont toujours plusieurs noms. On les appelle par le nom de l'endroit où ils habitent, il y a aussi le prénom ; ils ont quelquefois plusieurs prénoms. Et puis, quand vous demandez à la mairie, ils vous donnent des noms officiels.»

Dans cette façon de voir et de présenter les choses, cette réticularité des espaces claniques s'oppose frontalement à la réticularité des médias et du commerce international sous la loi du marché. Cette opposition des deux réseaux, l'ancien et le moderne, reprend l'opposition du sociologue entre contiguïté et connexité, valorisant la contiguïté d'antan qui s'accompagnait d'une connexité à la nature (par le réseau des noms des arbres ou des oiseaux) et à l'humanité prochaine (par le réseau clanique et ses alliances) et dévalorisant la connexité contemporaine qui crée des problèmes (par exemple le cadastre qui rend confus la notion de propriété au lieu de la défendre) et ne repose sur aucune contiguïté, ni convivialité ni respect du domaine naturel.

La force illocutoire du discours de Tjibaou repose sur cette absence de symétrie entre connexité et contiguïté.

Derrière cet usage de la thématique de l'espace réticulé, nous percevons l'œuvre de la théorie géographique dans son aspect pragmatique. L'efficace du discours est-il appuyé de bonnes raisons ?

La réticularité imparfaite du monde des îles

Comme nous l'avons indiqué précédemment, Joël Bonnemaison insiste sur l'opposition qui existe entre deux types d'organisation de l'espace, celle qu'il désigne comme l'organisation cartésienne et celle qui constituerait un réseau symbolique d'échanges, l'espace réticulé des peuples insulaires. Il semble qu'il y ait de – très ? – bonnes raisons de lui concéder l'existence d'une trame spatiale en réseau dans des espaces maritimes et insulaires comme la Mélanésie et la Polynésie. Il apparaît alors effectivement une opposition avec le type d'organisation spatiale qui s'est mis en place d'abord en occident à partir de la Renaissance ou de l'époque moderne. Faut-il en conclure que l'espace des sociétés techniciennes et capitalistes est un anti-espace réticulé, un non-réseau symbolique qui ne reconnaît comme modes d'échange entre les hommes, les biens, les services et les idées que le marché reliant des espaces enserrés dans leurs limites, des territoires délimités et concurrents, délimités pour être en concurrence ?

L'histoire ne procéderait sans doute pas à une telle conclusion. Parce que l'époque moderne est celle où se développent les réseaux commerciaux à une échelle planétaire. C'est l'essor de la Hanse suivi de l'essor d'un réseau hanséatique aux dimensions mondiales.

Si l'organisation de l'espace en occident diffère de celle qui prévaut en Polynésie, c'est sans doute d'une autre manière que suivant l'opposition du cartésien et du non-cartésien, du rationnel et du symbolique. Bonnemaïson remarque que l'espace du Vanuatu est réticulé. Parce que les réseaux y sont développés. Parce qu'ils sont fixés, définis, font l'objet d'une cartographie mentale intériorisée par tous. Les réseaux n'en existent pas moins en occident. Mais en tel nombre, en telles configurations fluctuantes, qu'il devient difficile de les percevoir. Tout est réseau en Occident. Mais alors l'occident n'a plus un réseau qui le symbolise, contrairement à la Polynésie où le réseau (entre familles, entre clans, entre îles) est d'autant plus remarquable qu'il est resté à un état primitif, voire imparfait. Réseau plus rigide que souple ; plus figé que plastique, plus vénéré et destiné au maintien de l'ordre ancestral qu'utilisé pour l'émergence de nouvelles formes de sociabilité.

Certes, toutes les observations confirment que la régulation des échanges par le territoire insulaire mis en réseau n'est pas parfaite, laissant une large part d'appréciations aux individus. Le réseau sociétal diffère néanmoins grandement du réseau technique des communications. Ce dernier n'est jamais neutre pour la société mais jamais totalisant non plus puisque, par définition, il implique la plasticité de la forme (des lignes et des nœuds de communication) et du contenu (la manière dont les individus utilisent le réseau et se l'approprient). Le réseau technique n'intègre pas tous les aspects de la vie sociale, contrairement aux systèmes du don qui valent comme fait social total, suivant Mauss et suivant les ethnologues contemporains (Marcel Hénaff par exemple).

L'espace réticulé des îles est lui-même une totalité. Par opposition, l'espace occidental est l'espace en réseau pour lequel le marché est totalisant. C'est l'espace qu'on peut caractériser comme "économique" à condition de relever la nature dialectique de cette notion si capitale d'économie.

IV 23 L'îléité sans les îles ?

On le répète à l'envie dans les discours de certains géographes : les îles existent ailleurs qu'au milieu des océans. Et, pour un petit nombre, il ne s'agit pas de mirages ni de métaphores trompeuses. Parce qu'il autorise la mise entre parenthèse de la maritimité et la mise en lumière de l'influence de phénomènes particulièrement labiles de circulation et d'implantation dans la structuration de l'espace, c'est habituellement le recours à la notion de réseau qui permet aux géographes contemporains de concevoir l'existence d'archipels continentaux, cachés parfois oubliés. Ce recours est d'autant plus efficace qu'il opère dans le cadre d'une pensée "souple", qui se reconnaît comme relativiste et revendique, avec l'anthropologie structurale, la fin du sujet, l'anti-humanisme, la rupture avec l'idéal universaliste de la science occidentale (T. Todorov, 1989 : pp. 94-129).

Ainsi, l'îlénité pourrait renvoyer au mode de vie des Indiens d'Amazonie, éparpillés en tribus dans la vaste forêt tropicale. Les tropiques tristes pourraient être identifiés à des espaces insulaires que le chercheur explore en navigateur, voire en naufragé quand ses propres certitudes axiologiques se sont estompées au point de devenir de très lointains souvenirs.

De plus, notamment en géopolitique, des géographes ont emboîté le pas à un Michel Foucault constatant le lien entre pouvoirs et maîtrise des espaces et déclarant la nécessité de se soucier du « *problème des espaces* » à toutes les échelles¹¹². Ce souci participe d'une dénonciation généralisée de l'isolement comme condition de l'homme moderne. Là encore on retrouve l'île comme métaphore.

Une idée apparemment simple structure ce type de discours : étendue et emplacement seraient les deux variables du problème historico-politique de l'espace à l'époque moderne, celle de la domination de la nature. L'étendue renverrait à l'espace indéterminé qui perdure en l'état tant que les hommes ne se l'approprient pas et ne lui donnent aucune fonction, l'emplacement au dévoilement de l'espace en lieux, renvoyant à une sorte de réalité subjective de la dimension spatiale indéfiniment diffractée. Un emplacement (carrefour, vallée, estuaire, ...) serait doté de valeurs topologiques qui le différencierait toujours de tout autre. Percevoir tel

¹¹² Conférence du 14 mars 1967 à Tunis, publiée en 1984. Notons que dans les discours des géographes le "problème des espaces" est souvent abordé avec comme référence l'œuvre du marxiste Henri Lefebvre. Suivant ce dernier les êtres humains sont naturellement "spatialisés". Ils deviennent "hommes" et même "personnes" dans une société qui opère une information de leur être matériel. C'est d'abord sous le mode de la soumission aux impératifs pratiques que s'opère l'inscription des hommes à un espace social dans les sociétés primitives du mésolithique et du début du néolithique. Ensuite, la société étant elle-même déterminée par le système de la propriété privée féodale puis bourgeoise, c'est une soumission à un ordre abstrait.

emplacement serait donc projeter une manière type de l'habiter et de le valoriser. La géographie culturelle anglo-saxonne (P. Hubbard, 2005) use et abuse de cette opposition, entre “*space*” et “*place*”.

À grande échelle, il peut effectivement être question de la maîtrise de l'espace par les pouvoirs publics avec la mise en œuvre de politique de segmentations tant culturelles et sociales que géographiques et juridiques. On pense alors naturellement à l'urbanisme et à l'aménagement de l'espace. D'une manière marquante les pouvoirs financiers et politiques coopèrent pour réduire l'isolement, la “mauvaise insularité”, criminogène. Réduisant peu à peu les zones d'habitat sauvage, à commencer par les faubourgs jouxtant les anciens murs de la ville, développant des réseaux de plus en plus performants, vainquant l'anarchie apparente des vieux quartiers intra-muros, ils modèlent peu à peu l'espace urbain et la vie des citoyens. C'est pour les grandes villes devenant “métropoles” - très schématiquement bien sûr - la création de sas et de barrières, la construction de couloirs ou de tunnels, la production de *no-man's land* et de zones réservées. La division de l'espace apparaît bien alors comme étant liée à une volonté politique de renforcement des ségrégations sociales déjà existantes.

S'appuyant sur les écrits visionnaires de Defoe, Éric Fougères (1995) affirme qu'il faut généraliser l'emploi du terme d'“iléité” pour désigner le renforcement de la solitude du fait de la généralisation du phénomène urbain et de la concentration des citoyens en des lieux réglementés, d'autant plus sévèrement que des phénomènes de contagion (de maladies mais sans doute aussi d'idées) sont amenés à se produire avec une grande probabilité.

À petite échelle d'autres arguments peuvent être avancés. L'île continentale est toujours un territoire susceptible d'abriter ou d'enfermer une population, l'espace étant volontairement défini comme emplacement et non plus comme étendue.

Un premier exemple, classique, montre que l'idée de vastes terres insularisées est soutenue par une “vision” stéréotypée des territoires. C'est celui du Maghreb. Ce grand territoire est dans de très nombreux textes présenté comme une sorte d'île. Il est même parfois décrit comme une sorte d'archipel continental. Dans certains discours, on fait jouer alors des caractéristiques physiques – le Maghreb isolé du reste du continent par le Sahara, “mer de sable” suivant l'image que s'en fait l'opinion – et des stéréotypes raciaux – l'Afrique blanche contre l'Afrique noire – pour imposer l'idée d'une vraie rupture géographique avec le reste de l'Afrique.

D'autres exemples pourraient être produits qui ne renverraient aussi qu'à des îles et archipels métaphoriques. L'emplacement est en effet opposé à l'étendue dans une perspective naïve de description, qui tend à effacer les jeux de pouvoir au lieu de les souligner. Cette naïveté est néanmoins parfois reconnue et acceptée par le géographe à l'instar de Pierre Gondard (1998), qui donne raison à John Murras d'avoir projeté les images de l'espace réticulé et de l'archipel sur les sociétés andines et leur territoire vertical. Si le modèle est celui d'un espace gouverné par les trois facteurs que sont l'éclatement, l'articulation et la distance, alors les données recueillies sur l'économie de troc, le système d'expatriation temporaire, le partage des terres excentrées justifient la projection.

Un second exemple montre une tendance contraire, propre aux discours explicatifs et non plus descriptifs. Il est un peu moins connu du large public mais est néanmoins classique pour la communauté des géographes – Roger Brunet soulignant son existence en 1981, Jean-Louis Domenach lui ayant consacré une thèse : c'est le système des camps de réforme par le travail. Réellement et non pas métaphoriquement, le système soviétique du Goulag et son double chinois de la *laogai* seraient bien des archipels. Ce sont en effet des réseaux de prisons, de camps de déportation, de casernes disciplinaires, de camps d'éducation par le travail... ou encore d'"étables" et de "centres de dépôt". Des millions de personnes furent ainsi exilées dans leur propre pays, déplacées, isolées du reste de la population, soumises à une logique implacable, celle de la production d'un homme nouveau. Le géographe ne peut éviter de s'interroger sur cet "homme nouveau"...

Adoptant un point de vue critique, on peut avancer à titre d'hypothèse que le système carcéral a une réalité insulaire voire archipélagique. En Russie ou au Vietnam, les premiers camps furent situés sur des îles, le pouvoir investissant la place laissée vacante par des monastères. Or, à la recherche d'une compréhension de cette fabrique de l'homme nouveau, on peut soutenir qu'il ne s'agit pas d'un usage métaphorique des termes "île" ou "archipel", suite au succès de l'œuvre d'un écrivain, Soljenitsyne. Moins connu et médiatisé que le Goulag, l'« *archipel oublié* » chinois » (suivant l'expression de J.-L. Domenach reprise par J.-P. Larivière, 1993) est en effet singulièrement archipélagique par son mode de fonctionnement : Jean-Pierre Larivière insiste sur le flou réglementaire qui a permis au système concentrationnaire de multiplier ses antennes et de recomposer ce qui était en décomposition (l'enfermement des ennemis du peuple faisant place à celui des inadaptés et des délinquants). Plastique, tentaculaire, composé d'une périphérie (les provinces du Nord-Ouest et du Nord-

Est), d'un centre (la Chine propre) et de quelques noyaux (Shanghai, Tianjin, Pékin), cet archipel est une terrible utopie pénitentiaire dont le régime ne peut se faire ouvertement gloire, même devant un parterre de militants acquis à la cause du Peuple !

Et, en géographe engagé, Larivière insiste sur la nécessité de désinsulariser ces territoires en les rendant visibles pour l'opinion. Couplée à des protestations internationales, qui à elles seules ont un poids très limité, la connaissance de ce système carcéral hors normes semble nécessaire pour hâter son démembrement.

L'insularité disciplinaire supposerait une sorte de conspiration du silence, encouragée par la peur ou la simple lâcheté humaine, voire l'appât du gain. Les îles de la déportation existent à l'abri des regards, moins pour décourager d'éventuelles tentatives d'évasion que pour la survie du système qui accumule les anomalies juridiques, les régimes d'exception, les décisions arbitraires.

D'une manière générale, plus un territoire serait soumis à une insécurité juridique et plus forte et oppressive serait l'îlétité produite en ce lieu. Pour asseoir ce dernier point, qui reste une généralité un peu trop aventureuse de la part du chercheur en sciences sociales, il conviendrait de revenir aux analyses des géographes mettant le juridique au premier plan de leurs préoccupations et de critiquer (ou valider) les thèses produites par les spécialistes de l'économie et du droit des pays du tiers-monde.

C'est, à n'en pas douter, un vaste chantier de recherches qui s'ouvre, puisque la réalité topologique du système carcéral peut servir de modèle à bien d'autres systèmes, à commencer par le système industriel. Les centres ou camps d'entraînement sportif de pays en quête de médailles olympiques ont également une réalité archipelagique et produisent certainement de l'îlétité.

Si l'on s'appuie sur quelques confessions intellectuelles, il semble que l'influence de Foucault sur la démarche des géographes soit très importante. Faut-il aller jusqu'à affirmer que la géographie contemporaine se réclamant de cette influence a révolutionné l'approche de l'espace en banalisant l'idée d'archipel et a souligné la nature réticulée des territoires des pouvoirs modernes ?

Si l'îléité renvoie à l'espace réticulé des sociétés modernes et contemporaines, on peut penser qu'une variante de l'îléité se retrouve chez tous les peuples continentaux, dès lors que ceux-ci voient leur horizon délimité par le développement régional d'un réseau de transport et d'échanges, tant matériels que symboliques.

Tout réseau, même assez primitif, délimiterait une sorte d'espace insulaire, aux limites mouvantes mais réelles. De plus, jamais très simple à établir ou à réguler, l'interconnexion des réseaux briserait l'espèce d'isolement géographique qu'on pourrait observer, mais créerait en retour une organisation archipélagique des échanges, faite de dons et contre-dons autant symboliques que matériels et économiques. Quand les barrières visibles sont levées demeurent les barrières invisibles !

Car les classes et les préjugés sociétaux seraient les barrières terrestres les plus tenaces. Le clanisme et la ségrégation sont des phénomènes universels. Les géographes américains ont montré que la "géographie bornée", c'est-à-dire la relégation culturelle et économique, pouvait toucher les noirs comme les blancs (Philo C. et O. Söderström, 2004 : p. 102 et p. 112), John Western ayant par exemple mis en lumière la vie confinée des Cajuns dans la ville d'Houma en Louisiane. Même s'il s'agit plutôt qu'une série de contraintes exclusives, elle touche souvent les femmes comme le note Jacquie Tivers en 1978 dans une étude sur l'enfermement des femmes dans le quartier londonien de Merton réalisée à partir du dépouillement de questionnaires mais aussi d'une mesure du budget-temps des femmes travaillant à temps partiel ou devant garder des enfants scolarisés, qui le plus souvent ne possèdent pas de voitures.

Pour clarifier les effets géographiques de la réticularité de l'espace en général, il est nécessaire d'opposer le cas des réseaux internes et des réseaux externes, qui relient les îles à d'autres territoires. Des réseaux physiques interconnectés sur les continents comme le sont (ou le peuvent être) les réseaux ferroviaires et les gazoducs, les réseaux à haute tension ou certaines voies navigables, apparaissent comme miniaturisés dans l'espace insulaire. Ils y sont réduits à l'essentiel, schématisés, soumis à l'exiguïté territoriale. L'îléité aurait donc plusieurs valeurs, suivant les échelles envisagées et il ne serait pas absurde de parler d'îléité hors des îles ni de transposer l'idée d'espace réticulé au Monde compris comme totalité.

L'îlénité hors des îles serait alors un vécu géographique analogue à celui qu'étudie le géographe des îles. Mais une seconde distinction est alors envisageable. Il est possible en effet de parler d'un sentiment insulaire ou d'un comportement insulaire pour des habitants de contrées reculées et particulièrement touchées par l'enclavement. Les habitants d'un delta marécageux non relié au reste du pays par des voies de communication modernes, les agriculteurs vivant dans une caldeira elle-même éloignée des côtes et des grandes villes, les membres d'une communauté villageoise sise dans une vallée encaissée et reculée, vivent et pensent peut-être comme les peuples des îles. Une deuxième possibilité est offerte au chercheur en sciences sociales, qui consiste à transposer l'îlénité non plus dans un ailleurs mais dans le temps. C'est alors le sujet historique qui est considéré comme vivant l'espace à la manière de l'insulaire (cf. les schémas des quatre sphères spatiales de René Passet adaptés par Frédéric Durand, 2004 : p. 92).

L'enclavement en général et les diverses formes d'isolement

On le répète à l'envi depuis le début de cette recherche, la réflexion géographique suppose une prise de distance par rapport au donné, aux impressions, aux phénomènes. En science, l'observation ne peut être que critique. L'attitude intellectuelle qui est requise n'est en effet pas celle du sens commun, c'est-à-dire de la récollecion des petites perceptions afin d'obtenir une image cohérente, nette et parlante. Puisqu'il ne s'agit pas de « *sauver les phénomènes* », il y a une nécessaire distance du savant vis-à-vis du fait. Le géographe se doit de se désolidariser de la perception commune, de prendre du recul par rapport au monde. Ainsi, la modélisation suppose en ce sens une abstraction, ce qui en fait définitivement une approche réductrice du réel, mais encore une schématisation, puisqu'il ne sert à rien d'abstraire certaines qualités sensibles et d'opérer quelque réduction du divers phénoménal, si ce n'est pour révéler des constances, une loi, un rapport régulier entre des mesures. L'abstraction scientifique ne peut être ni aveugle ni systématique sous peine de se couper du réel. Elle ne doit pas être conduite au hasard.

La prise de distance par rapport au donné se manifeste de multiples manières. Ici c'est l'isolement qui est relativisé, là c'est la pauvreté en ressources d'un territoire donné. Sans trop s'attarder sur ce point, le fait maritime peut être examiné à titre d'exemple.

Ainsi, Guy Lubeigt (1997) étudie la Birmanie, en montrant qu'il s'agit d' « *un pays maritime sans maritimité* ». La maritimité est autre chose que le fait pour un pays d'avoir une ouverture sur la mer et cette différence ne dépend pas du linéaire côtier pas davantage que des caractéristiques du bassin océanique. Pour la Birmanie, l'absence de maritimité est un paradoxe, certes, mais tant qu'on se fie naïvement aux cartes et n'entre pas réellement dans une compréhension géographique du donné.

De nombreux spécialistes des îles évoquent, de même que Lubeigt, des îles sans insularité, quand les populations ont déserté les rivages, ont colonisé les terres en transplantant leur genre de vie qui est celui de l'agriculteur et non du pêcheur. Les paradoxes sont fréquents. Des îles aux fonds poissonneux sont vouées à l'agriculture. Des îles qui n'offrent guère de terroirs et seulement de piètre qualité ne se sont pas tournées vers la mer. Des archipels ne sont que géologiques mais pas du tout "géographiques", les insulaires n'ayant pas développé de réseaux d'échanges malgré la proximité des îles voire la complémentarité des milieux.

Avec le talent dont il est coutumier, Gilles Deleuze singe cette attitude scientifique. Dans « Causes et raisons des îles désertes » (2002), il professe qu'en un sens toute île est déserte ! Il ne s'agirait pas de disjoindre pays insulaire et insularité, mais de dissocier l'île de l'îlité, comprise comme conscience d'habiter un lieu qui est une île.

Il y a chez Deleuze une volonté de heurter le bon sens populaire. Pour l'opinion, qui n'a guère pris de temps à réfléchir à ce qu'est une île et qui n'y voit jamais qu'un bout de terre entouré d'eau, l'îlité découle de l'habitat sur l'île. Comme si cet habitat était une implantation, une sédentarisation suivant le schéma psychique que nous adoptons normalement en refoulant notre part nomade. Prolongeant, dit-il, la réflexion des géographes habitués quant à eux à opposer îles océaniques et îles côtières, le philosophe base sa réflexion sur le fait de l'eau, qui s'étend tout autour de l'île et s'interprète comme hiatus. Dans le cas des vraies îles, c'est une séparation qui constitue l'île comme lieu sans lien. Ainsi, quand bien même elle est habitée, elle est coupée du monde, elle est un désert. D'où la thèse suivant laquelle les hommes vivant sur l'île sont la conscience d'une séparation, d'une rupture du *Mit-sein*. Et les romans consacrés aux îles sont des traductions le plus souvent très imparfaites de cette rupture.

Si l'insularité est un obstacle de fait pour les réseaux, pour la création de réseaux complexes, il en est de même pour les contraintes physiques qui tendent à isoler des territoires continentaux. Il en est de même pour le climat arctique, pour les reliefs montagneux, pour les déserts. Les pistes du Sahara ne sont que des circuits pour la majorité de leurs utilisateurs. Les

vallées, les terres arctiques, les marécages, représentent à une échelle locale de puissants obstacles au développement de certains réseaux. C'est à l'échelle régionale que ces territoires enclavés apparaissent comme tributaires de réseaux. Ils apparaissent plutôt innervés de circuits, de réseaux très rudimentaires à l'échelle locale.

D'où le paysage libre de réseaux, du Groenland, des terres du Grand Nord ou des îles de l'océan glacial arctique. Exemple du Labrador, à Goose Bay, suivant le récit de Lawrence Millman, *Coins perdus. Un parcours dans l'Atlantique Nord* :

« Les Arabes ont un dicton qui dit, en gros, qu'un pays qui a trop de routes crève. S'il dit vrai, les Labradoriens sont [...] parmi les mieux placés sur terre pour pouvoir prétendre à l'éternité étant donné que la péninsule ne possède en tout et pour tout que quatre routes. L'une d'entre elles mène au complexe hydroélectrique de Churchill Falls et au barrage de Smallwood. Une piste de gravier et de boue va, à travers les gisements de minerai de fer de la région de Wabush, rejoindre à Esker la ligne ferroviaire de Québec. La troisième, au sud, relie entre eux les quelques petits ports de pêche au bord du détroit de Belle Isle. Nous primes, Penote et moi, la quatrième, celle qui, longeant la rive du lac Melville, mène à North West River et au village innu de Sheshashui.. » (p. 257)

« Un pays qui a trop de routes crève », qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'un territoire cesse d'être un pays lorsqu'il est traversé par des routes, parce que celles-ci y amènent le progrès, des idées étrangères, un mode de vie différent, des envahisseurs de tout genre, au premier rang desquels les touristes ? Le dicton serait alors l'expression d'une pensée politique réactionnaire, hostile au changement. Platon, de même, dans la *République* mais surtout dans les *Lois*, se méfie de l'ouverture de la Cité aux influences pernicieuses de l'étranger. La cité idéale doit être coupée du reste du monde, son port doit être mis à l'écart et doit fonctionner comme un sas, qui laisse circuler quelques marchandises, si elles sont vitales, mais ni des personnes, ni des idées, susceptibles d'introduire dans la cité des germes de division. Il est possible d'interpréter différemment le dicton. Cette locution insisterait moins sur la nécessité de se prémunir de l'extérieur que sur la limitation des échanges à l'intérieur même du territoire. Un pays est un espace de vieilles solidarités, qui se sont en quelque sorte figées. D'où les traditions, les routines. Ce qui assure d'année en année la répétition des cycles de vie à l'identique. Un pays, c'est un genre de vie et cette notion semble indissociable de celle de circuit. Le développement des routes sape ce genre de vie. Il permet l'apparition de nouvelles formes d'échanges. En effet, le circuit d'échanges traditionnels se transforme graduellement en réseau. Avec les routes, des services deviennent inutiles, se délocalisent, se spécialisent. Les hommes inventent de nouvelles formes de sociabilité. Par la concurrence ainsi générée

puis généralisée, le pays entre en crise, il se métamorphose. Ce qui donne lieu à une remise à peu près générale du genre de vie traditionnel. Ces deux interprétations sont moins contradictoires que complémentaires. Toutes les deux elles tendent à montrer qu'un réseau est rien moins que neutre.

L'espace fermé des temps anciens et la pratique de la monographie synthétique

Il semble que l'espace soit communément segmenté en des sortes d'îles culturelles ou affectives. La perception des relations de voisinage et l'appréhension des communications avec le vaste monde isolent ou relient des groupes, conférant à chacun une sorte de territoire naturel. Ce point est sans doute parmi les plus délicats à défendre. Sa pertinence n'est sans doute que très limitée, y compris dans le cadre d'espèces de démonstrations longuement développées, comme celle de Lézy sur l'île de la Guyane.

Or, cette segmentation en îles culturelles ou régions culturellement isolées ne va pas vraiment de soi. Deux hypothèses s'affrontent. Pour l'une, la fermeture des espaces s'explique comme un effet de perspective. L'enquête doit alors porter sur les perceptions de l'espace concret. Pour l'autre, il s'agit moins d'une réalité perçue que vécue et reçue inconsciemment. Il revient alors au géographe de mettre une méthode au point pour cerner les effets de clôture et rendre compte des modes de vie localement générés.

D'une manière séduisante, Charles Higounet a tenté une systématisation de la perception au Moyen Âge. En reprenant le compte-rendu qu'en fait Michel Tanase (2002), il faut distinguer quatre visions possibles et complémentaires, qui structurent l'espace vécu des hommes du Moyen Âge :

- une perception linéaire, résultant de la description d'itinéraires
- une description composée de l'espace, sur le modèle de l'espace des polyptyques et des censiers
- une description frontale, faisant comprendre l'espace comme marge, séparation des domaines féodaux ou lieu d'affrontement des puissances ennemies

- une perception limitée, celle de l'espace fermée, par exemple dans les bastides, mais aussi les terres protégées plus symboliquement que réellement par les haies et autres obstacles artificiels comme réels.

Suivant cette première approche de l'espace que nous nous contentons d'esquisser, les espaces de culture furent immédiatement comme des îles noyées dans la nature. Et c'est le travail humain qui a progressivement élargi l'horizon de vie, la perception du proche et du lointain.

Une autre approche, plus synthétique, est possible. Bien avant les études postmodernes de la Guyane et d'autres territoires marqués par l'isolement culturel, il est significatif que l'étude de ces espaces ait donné aux géographes l'idée de produire des « *monographies synthétiques* » (J. Brunhes, 1942) afin de produire une science humaine qui reprenne et dépasse la logique ordinaire de la science régionale.

Notre thèse est que l'idée de la monographie synthétique est l'ancêtre du concept d'îlélite jusque dans ses fondements (idée de lieu focal et de structure réticulaire de l'espace, phénomènes de complémentarité des classes sociales et dialectique de l'enracinement, importance des géosymboles). Le travail de Jean Brunhes est sans doute précurseur des développements de la géographie humaine. Reste à savoir dans quelle mesure il a été une source d'inspiration directe et indirecte, et dans quelle mesure certains géographes ont inventé après lui une manière similaire de traiter les faits géographiques, d'aborder la géographicit  de l'habitation humaine des espaces qui composent l'œcoumène. Nous n'entrerons pas dans cette étude de spécialiste, nous concentrant sur les aspects méthodologiques de l'approche du géographe. Celui-ci explicite remarquablement sa méthode aux chapitres VI et VII de son *Traité de Géographie humaine* (1942), d'abord dans une partie consacrée aux oasis du Souf et du M'Zab, les « *“îles” du désert* », puis dans une partie portant sur le val d'Anniviers (Suisse), « *“île ” exceptionnelle de la haute montagne alpine* ».

Brunhes promeut une méthode qui part de l'analyse et va vers la saisie synthétique des faits géographiques. L'analyse détaillée des “faits essentiels” est un préalable obligé. Ces faits relèvent de trois catégories, l'occupation improductive du sol, l'occupation productive et l'occupation destructive. La précision méthodologique capitale de Brunhes est que cette analyse typologique ne suffit pas à faire le portrait d'une région. On obtient une classification qu'il faut rendre parlante, un “vêtement” paysager qu'il faut rendre évocateur ! Pour cela, il convient d'appréhender la région dans sa physionomie propre en son cadre naturel.

Traduisons : la monographie doit partir de l'hypothèse d'une unité culturelle régionale ; elle doit s'appuyer sur l'étude du « *fait dominant* », c'est-à-dire de l'espace où cette culture s'incarne le mieux (l'alpage et le troupeau, le littoral et la pêche, le jardin arrosé ...).

L'exemple de l'oasis et du jardin arrosé est particulièrement pédagogique (p. 233) :

« *En commençant ces études de géographie humaine synthétique par les cas les plus simples, par les petits groupes d'humanité isolés, par ceux qui sont consignés, sur la terre, en de véritables îles — "îles du désert", ou "îles de la haute montagne" — on s'efforcera de placer toujours au premier plan celui des "faits essentiels" qui est, par excellence symptomatique et significatif. C'est ainsi qu'en d'arides régions où l'irrigation est la raison et la condition de la vie sédentaire, le jardin arrosé est, et doit être, dans le double sens du même mot, au "principe" de tout... »*

L'étude des oasis du Souf a pour principal enseignement la constitution d'une sorte de système des genres de vie, nomade, semi-nomade et sédentaire, répartis entre les tribus. On trouve là, en germe, l'idée des réseaux d'alliance qui informent l'espace géographique. L'oasis forme un « *tout complet au point de vue des tribus arabes* » (p. 237). S'il ne s'agit pas d'engraisser des porcs comme sous des latitudes lointaines, il s'agit de faire perdurer l'espace social et d'entretenir l'espace de vie par un labeur constant, planter et désensabler les palmiers-dattiers. Avec leurs admirables toits en coupoles, les habitations sont de puissants géosymboles – même si le mot n'est pas employé par Brunhes qui se contente de parler de "maison-type", de souligner l'élégance des formes et d'accorder que l'impression d'ensemble est celle d'une ruche.

L'étude des oasis du M'zab renforce la leçon. Territoire pierreux et non plus sableux, la Chebka du M'zab est encore plus étonnante. Le désert de pierre donne une impression étrange les grandes plaques pierreuses des *hamadas* sont sillonnées d'oueds ordinairement asséchés. Et cette réticularité naturelle de l'espace est renforcée par l'activité humaine. L'exploitation des réserves d'eau profonde donne naissance à des jardins arrosés, aux ingénieux systèmes de prélèvement (*hassis*, puits avec poulies descendant à 50 mètres de profondeur) et de distribution d'eau (les petits canaux ou *seguia* sont chaulés pour éviter la déperdition en eau, des barrages sont astucieusement façonnés, des galeries souterraines avec regards sont construites etc.). On retrouve presque les lieux originaires, les puits jalousement surveillés, et le filet des relations sociales sur lesquels s'interroge le regard de l'anthropologue. Le labeur est ici celui du puisage de l'eau, pour l'essentiel, et de la construction des maisons en mortier, le *timchent*.

Brunhes insiste sur l'idée de dépense (p. 240) en montrant que ce cadre de vie est plus qu'un décor. Les jardins du M'zab sont historiquement un refuge pour des populations jugées hérétiques, les mozabites. Les maisons à étage sont de petits palais. La profusion de la végétation est exhibée. La magnificence des jardins arrosés excède la sphère de l'utilité ! Figuiers, grenadiers ou abricotiers, les arbres fruitiers sont aussi des ornements, qu'il faut posséder pour avoir le respect de la communauté. D'où la mise en place d'un genre de vie duel : le Mozabite est poussé à l'exil, endosse le rôle de marchand, pour acquérir une fortune suffisante et revenir au pays. La circulation des hommes devient un impératif pour maintenir l'enracinement dans un territoire désolé et dans une culture de l'effort.

En conclusion, Brunhes célèbre ces deux peuples du désert. Leurs îles témoignent de leur volonté à toute épreuve et de leur haute civilisation. Les « établissements du désert » sont des espaces complexes. « *Quelles étranges complexités et connexions des "genres de vie" !* » (p. 243) :

Le fait essentiel est l'appropriation de l'arbre, dont dépend la survie et la possession de la terre. C'est aussi le facteur limitant de l'occupation humaine, en raison du labeur nécessaire. La leçon possibiliste est poussée à l'extrême à tel point qu'on la reconnaît bien mal. Les "îles du désert" auraient dû rester inhabitées, étant impropres à l'élevage et en marge du domaine cultivable. À la rigueur des tribus primitives auraient pu s'y implanter, développant une culture de survie (p. 245) comme les Esquimaux dans les territoires du Grand Nord ou certains peuples insulaires (les Papous). Mais c'est un « *type avancé de civilisé* » qui y a élu domicile. Vis-à-vis de l'effort réalisé, le degré de confort obtenu est tout "relatif"...

« Les conditions géographiques imposaient avec une inexorable exigence la perfection. Une culture médiocre était impossible et il fallait que les hommes prissent le goût de l'effort le plus opiniâtre et le plus méthodique pour se maintenir en pareils lieux » (p. 244).

Ayant choisi une forme de vie déraisonnable mais noble, les habitants des oasis du Souf et du M'zab se sont comme asservis volontairement. L'"île du désert" est bien cela, le lieu d'une servitude librement consentie. D'où la force extrême des mécanismes (p. 246) :

« Et voilà bien le point de vue géographique qui doit ici primer tous les autres : ce sont les conditions si défavorables elles-mêmes qui déterminent le caractère de perfection de ces établissements humains. L'effort que fournit l'homme pour exploiter la terre est facteur tout à la fois et de ce qu'il veut faire et des difficultés que lui impose la terre. Et plus la terre se montre difficile et réfractaire, plus cet effort croît en énergie, en habileté, nécessités impérieuses, l'homme arrive à réaliser parfois un rare degré de perfection. »

L'idée finale de perfection ne doit pas être mal interprétée. Dans l'esprit relativiste du géographe il s'agit d'une perfection relative aux moyens dont les hommes disposent, parce qu'ils ont fait l'effort pour en disposer !

Participant d'une conscience empirique des limites territoriales ou bien d'une recherche méthodique des structures spatiales homogènes, l'îlétité (ou ses "cousins") est susceptible de se retrouver dans quantité de situations régionales. Même sans être rattachée à une démarche ouvertement synthétique, la réflexion régionale ou le simple travail de la représentation d'ensembles territoriaux unifiés font ainsi émerger des îles et des archipels, des îlots de peuplement différenciés. Ainsi, l'« *approche géographique* » d'Alain Musset (1998) sur l'espace de l'Amérique centrale et des Antilles est caractéristique d'une confusion volontaire entre tous les petits pays bordiers du Bassin caraïbe, les îles formant un arc insulaire, des Bahamas à Trinidad et Tobago, que redoublerait l'archipel des États continentaux, du Panama au Guatemala. C'est la communauté de destin, surtout les difficultés similaires de développement rencontrées en cherchant à investir le marché américain et à résister aux importations de biens manufacturés d'horizons divers qui dictent la métaphore de l'archipel. De plus, dans le prolongement des réflexions sur l'économie du développement, la pratique de la géographie régionale conduit à une réflexion théorique sur l'espace des souverainetés, c'est-à-dire la nécessité de limites politiques pour qu'au sein d'un groupement humain, communauté ou société, règne la justice, appuyée sur la force qui lui est consubstantielle (D. Retailé, 1995).

Défendant sa position théorique, Denis Retailé note le lien de la géographie et d'une « *philosophie du réel* » (p. 171). Les philosophes évoqueraient plutôt un lien avec la doctrine du réalisme des universaux, puisqu'il s'agit d'opposer Platon à Aristote et de partir de l'idée suivant laquelle « *seuils et limites sont le résultat d'une analyse. Mais les objets ainsi créés prennent une nature, non pas au sens contingent d'Aristote mais comme une platonicienne chose en soi* »... Dotée d'une essence idéale, nature si l'on veut, toute région est comme une île, dont les limites seraient naturelles, quoique rendues perceptibles seulement par un travail d'analyse.

Volontairement ou non, le travail scientifique insularise les territoires en fixant des hiérarchies et des dépendances économiques ou politiques. Le continent de la "banane bleue" se répand sur l'Europe, acquérant une réalité géographique comparable à celle du Massif Central ! Les régions périphériques s'unissent en un archipel, celui de l'"Arc Atlantique". Le regard théorique construit ainsi des îles de peuplement là où la prudence imposerait de

considérer d'abord des gradients et des clivages, de simples contrastes non pas des oppositions réelles. Rien de plus réducteur que le modèle dit "centre et périphérie" (p. 175). Rien de plus faux que l'opposition d'espaces du développement et d'espaces du sous-développement, comme s'il n'y avait pas dans les régions développées des zones de sous-développement. Réducteur, trompeur, ce réalisme des universaux pourraient ainsi être considéré comme totalement déraisonnable s'il ne traduisait pas le souci de faire de la distance un critère géopolitique fondamental. Ce qui n'est pas bien vu, en revanche, est la complexité de la notion, la distance se composant de multiples distances (culturelles, affectives, structurales). Quels qu'ils soient, à petite ou à grande échelle, les cadres d'analyse n'ont pas la pertinence qu'on leur prête ordinairement. Ils n'ont pas la fixité qu'on leur attribue par paresse. D'où la mise en garde de Retailé : « *il n'y a pas de géographie d'une contrée identifiée donc délimitée sans observation de la mobilisation des hommes par et pour le territoire* » (p. 175).

Dans cette "géographisation" des terres habitées, l'arbitraire est renforcé par une pratique des statistiques qui se limite à l'exercice consistant à multiplier les compilations d'informations dans les limites initialement retenues (p. 172). Certains discours confondent l'espace géographique avec une simple "surface de transport". Sur un sol dépolitisé, les positions des contrées sont niées (p. 176). Implicitement, une hypothèse de fermeture est utilisée comme hypothèse *ad hoc* pour uniformiser les représentations et les faire coïncider avec les tableaux économiques (p. 177). Une telle série d'options méthodologiques, est illusionniste. L'approche géographique de la diversité régionale est rendue impossible.

De plus, une approche couplant histoire et évolution du droit, peut rebondir sur la "géographisation" des régions. Celle-ci verrait son abstraction combattue par la mise en place de nouvelles formes territoriales, les "nouveaux territoires". L'idée de base (G. Louesdon, 2002) serait que la modernité a imposé un découpage abstrait de l'espace à partir des plans terriers symbolisant l'appropriation des terres par les individus. Ce réseau de propriétés privées s'est superposé à l'organisation aréolaire de l'espace des communautés regroupées en paroisses. L'invention de la Nation se traduit par une uniformisation et un maillage administratif de plus en plus performant à partir du XVIII^{ème} siècle. Les communes découpent ce territoire national. L'intercommunalité est aujourd'hui présentée comme une sorte de révolution dans les mentalités. Mais les "nouveaux territoires" comme la Communauté de communes poursuivent à notre époque la réticulation de l'espace et prolongent d'autant l'atomisation de la société française.

Ainsi, le sujet pris dans un droit abstrait et des obligations formelles semble conduit malgré ses bonnes intentions à ne plus pouvoir que penser l'aménagement de « *l'espace biophysique à partir de concepts, de représentations, d'institutions*¹¹³ » !

IV 232 l'enfermement dans les îlots et ghettos modernes

En évitant les longs développements, il sera question dans cette sous-partie de la manière dont les géographes rendent compte de la constitution de différents types de ghettos modernes, en particulier des zones répulsives pour l'opinion – qu'on imagine parfois (surtout en période électorale) comme des zones de non-droit ou comme des lieux où la violence se déchaîne au quotidien.

Pas d'îlénité à proprement parler dans ces endroits de la relégation sociale, mais des symptômes qui mis ensemble donne à penser à peu près la même chose : la nécessité de tisser du lien pour faire obstacle au chaos, la nécessité de lutter contre le repli sur soi, la nécessité de défendre des coutumes qui sans être parfaites ont fait la preuve de leur efficacité sociale.

Contrastant avec cet archipel de la débrouille existent également des îlots urbains résultant de la seule tendance à la fragmentation spatiale consécutive à l'inflation urbaine et sans doute aussi à la spécialisation territoriale de ses fonctions. Nous verrons que le nouveau Berlin est une bonne illustration de ce phénomène. C'est une insularité qui a perdu son pouvoir propre, son îlénité qui est alors évoquée

De la Z.U.P. à la "caisse"

Habitué des déserts et des divagations poétiques bien plus que des îles et des régions enclavées, Michel Roux (2001b) fait le pari d'un nécessaire « *ré-enchantement du territoire* ». sans avoir peur des mots, il explique qu'il convient de découvrir l'Aura des lieux. Le propos n'est ainsi pas placé sous les auspices de la pensée relativiste !

Roux s'applique néanmoins à produire un discours persuasif. Cette Aura n'est bien sûr pas dans les lieux-mêmes puisque alors la plupart, voire la presque totalité des sites, en seraient dépourvus. Les divers lieux que nous habitons ne pourraient être relevés par son pouvoir...

¹¹³ La référence théorique de Gaël Louesdon est alors l'œuvre de Cornélius Castoriadis, en particulier *L'Institution imaginaire de la société* (1999).

L'Aura est dans le regard poétique porté sur les lieux qu'on décide d'habiter. D'habiter vraiment, authentiquement, c'est-à-dire en faisant de ces lieux la condition de la réalisation de notre nature profonde.

Voulant arriver à l'idée d'un trouble qui nous saisit malgré nous, Roux s'appuie sur une très belle formule d'André Frémont (1999 : p. 235)¹¹⁴ :

« L'accommodation de l'homme à l'espace ne va pas de soi. [Qu'un] un vaste champ reste à explorer, celui des affections de toute nature qui troublent les rapports des hommes aux lieux, de la maison, à la région, de la claustration au voyage. »

Et pour insister sur l'idée d'intimité dont la violation peut être une grave perturbation, le géographe-géopoète précise alors :

« À défaut de cette prudence élémentaire, ils courent le risque d'aliéner l'espace intime des habitants, en le vidant des valeurs immatérielles dont ils l'investissent, pour ne reproduire que des régions et des zones fonctionnelles, ZAC, ZUP, qui donnent une idée, à grande échelle, dans le cas de ces dernières, de la perversité du banal que l'on peut générer. N'est-ce pas l'effet de ces contraintes imperceptibles et insupportables que nous pouvons lire dans l'émergence surprenante des violences d'espace qui marquent l'actualité ? »

L'espace intime est-il si difficile à reconnaître ? Précédemment, Roux s'étonnait de notre étonnement devant les formes violentes que la crise des banlieues s'est révélée capable de prendre. Il prolonge cet étonnement en un appel à la prise en considération de la dimension spatiale, sans laquelle bien des discours manquent leur cible :

« L'incompréhension et la surprise devant certaines formes de violence ne sont que les marques de nos ignorances des contraintes qui s'exercent dans les champs de l'imperceptible et masquent les signes avant-coureurs des ruptures à venir.

De même la volonté de réformer se heurte souvent à des résistances mal identifiées : ainsi, la remise en cause du rôle de l'automobile dans nos sociétés, au nom des nuisances locales (mortalité impressionnante, embouteillages, etc.) et globales (contribution à l'effet de serre) que cette dernière entraîne, reste sans succès. Les incitations moralisatrices, le recours aux mesures dissuasives (prix du carburant, etc.), le développement de modes de transport en commun, restent globalement sans effets majeurs. A cause du lobby de la route, dira-t-on ; sans doute, mais j'ajouterai volontiers que l'efficacité de ce lobby repose aussi sur l'existence de liens privilégiés avec cet espace intime qu'est l'automobile : « Reclus dans sa bulle, l'automobiliste développe une activité privée minimale, à la fois réelle et imaginaire, sous cette troisième peau que constitue la carrosserie (...) Quand bien même l'automobiliste se transforme en automobiliste prisonnier d'un mobile provisoirement

¹¹⁴ Référence donnée par Michel Roux.

défonctionnalisé, il demeure confortablement installé dans son chez-soi : il est loin de tout perdre (il écoute la radio, peut fumer, réfléchir, se détendre, faire des projets, téléphoner) et il n'a plus l'impression désagréable d'un vide d'activité, comme cela tend à être le cas dans les transports en commun²². » *La traduction de ce "fait de société" en une problématique renvoyant à l'habitation d'un petit territoire pourrait activer notre ingenium pour substituer à l'automobile un nouveau mode de transport "enchanté" qui soit plus conforme avec nos projets environnementaux.*

En conclusion, habiter en poète, loin de constituer une survivance primitive ou enfantine, constitue un projet que le modélisateur peut prêter aux acteurs du territoire : chacun d'entre nous a d'autant plus de chances de s'inscrire harmonieusement dans ses territoires d'appartenance s'il peut en respirer l'Aura, c'est-à-dire inventer, créer des liens à son environnement qui, sur le mode de l'unicité, le placent au cœur d'un monde, proche mais ouvert sur le lointain. »

Note 22. Théorie ethnographique du loisir

Remarquable est ce début d'argumentation exhibant des « contraintes qui s'exercent dans les champs de l'imperceptible et masquent les signes avant-coureurs des ruptures à venir ». Il n'est en effet pas étonnant que Roux raisonne ne termes de contraintes invisibles. L'idée de contrainte assoit un arrière-plan déterministe ; l'idée d'invisibilité introduit au contraire la possibilité d'un art d'échapper aux causalités généralement à l'œuvre. Cet art est un savoir-faire ou un savoir-être, l'art du ré-enchantement des territoires, puisque telle est la « rupture » à laquelle il est fait allusion.

Un tableau peut résumer l'argumentation et sa principale opposition

Tableau 12. Le schéma rhétorique du ré-enchantement des territoires d'après Michel Roux (2001b)

<p>L'insularité ordinaire de la conscience moderne</p>	<p>L'iléité possible de la conscience contemporaine</p>
<p>La voiture comme espace intime : une « bulle », un « mobile provisoirement défonctionnalisé » pour les uns et « chez-soi » confortable pour les autres.</p>	<p>Les transports en commun : un « nouveau mode de transport "enchanté" qui soit plus conforme avec nos projets environnementaux ».</p>

L'individualisme de l'automobiliste : <i>« des résistances mal identifiées ».</i>	L'esprit communautaire à développer : <i>« des ruptures à venir ».</i>
Le désenchantement présent : une inscription figée et passive dans des <i>« territoires d'appartenance »</i> qui nous prennent à leur piège.	Le ré-enchantement proprement dit : <i>« inventer, créer des liens à son environnement qui, sur le mode de l'unicité, le placent au cœur d'un monde, proche mais ouvert sur le lointain. »</i>

L'archipel de la ville et de la banlieue appréhendée par les géographes

Un des lieux communs de la géographie contemporaine est celui de l'archipel urbain. L'exemple que nous produisons maintenant (B. Grésillon et D. Kohler, 2001) est représentatif de l'espèce de regard critique que les géographes s'efforcent de porter sur les villes depuis une trentaine d'années.

« Berlin fascine et déroute le visiteur français qui, de par l'étendue de la ville, sa polycentralité, l'absence de noyau ancien et de coupure nette entre un "centre-ville" et une "banlieue" ne retrouve pas ses repères habituels dans le paysage urbain berlinois. »

Par voie de conséquence, Berlin est une *« ville d'archipels »* suivant Boris Grésillon et Dorothee Kohler (2001 : p. 1).

“Ville d'archipel” ? L'expression convient-elle pour la plupart des grandes villes ? La lecture de l'article montre qu'elle est employée afin de rendre compte du fait que Berlin est une *« ville sans centre, ville-puzzle, capitale en devenir »* suivant les trois caractéristiques mises en valeur par les auteurs. La majorité des grandes villes ont ces caractéristiques peu ou prou prononcées. Pour Berlin cela se remarque sans doute plus qu'ailleurs : *« La ville se spécialise et se fragmente [en quartiers homogènes, relativement étanches, refondus dans de grandes opérations urbaines]. Elle ressemble à une addition d'archipels déconnectés les uns des autres sans ambition de cohésion sociale et urbaine, là où l'enjeu était de réunifier la ville »* (p. 2).

L'expression est donc utilisée pour qualifier un projet urbain critiquable. Il s'agirait non pas de reconstruction ou de rénovation, mais d'une sorte de négation historique. Le terme d'"amnésie" est utilisé par les auteurs pour l'opération de la *Postdamer Platz* (p. 4). Amnésie, non pas abolition progressive de la mémoire mais oubli pathologique, dangereux car à la fois brutal et signe d'une angoisse plus profonde.

Quant aux îles urbaines, il s'agit en fait de "paradis artificiels" voués à la consommation. Ce sont de mini centres urbains, « des noyaux de vie » mais d'une vie anémique, car les gens qui devraient se rencontrer ne font que se croiser. Les géographes déplorent l'absence de tout ce qui fait le charme des îles et des archipels, la densification des relations humaines, la communication horizontale pour reprendre l'essai de Fleischmann (1987), le sentiment d'appartenance à des lignées fraternelles. Dans ces îles urbaines construites sur des globes, des *malls* et des atriums, réduits à des lieux de divertissement, ne règne en réalité aucune mixité, « *ni sociale, ni fonctionnelle* » (p. 6) La *Berliner Mischung* s'en est enfuit !

Une confrontation du point de vue de Boris Grésillon et Dorothee Kohler avec d'autres points de vue serait à faire pour renforcer le caractère exemplaire de leur démarche. Nous ne retiendrons qu'une seule comparaison, avec un maître de la géographie culturelle pour mieux voir quels contours prend la géographie quand elle se mêle de questionner les mécanismes urbains. Au chapitre 7 de son traité programmatique *La géographie du XXI^{ème} siècle*, Paul Claval précise que « *le passage de la ville à l'archipel urbain s'esquisse dès que les gens cessent de vivre sur les lieux de travail* » (2003a : p. 162). Dans une civilisation de l'automobile qui condamnerait les localisations centrales, « *la ville cesse d'être unitaire, elle se transforme en archipel structuré autour d'une pluralité de centres* » (p. 166). L'espace urbain est devenu l'espace fléché et néanmoins labyrinthique d'une zone urbaine. Les couloirs de circulation relient des îles urbanisées. Que peut-on conclure à l'issue de ce panorama de la postmodernité citadine ?

Claval lui-même est hésitant :

« La structure en archipel ne marque pas une baisse d'efficacité des aires urbaines : celles-ci répondent aux besoins d'interaction des populations qui y habitent ou qui les fréquentent. La fin de la centralité unique et la naissance de l'archipel ne sont cependant pas sans conséquence sur les manières de vivre la ville. Dans la mesure où les fonctions centrales sont maintenant dissociées, ceux qui les fréquentent ont moins conscience de l'avantage global qui naît de l'agglomération. Les

symboles du rôle général de la ville perdent de leur prégnance. Les citoyens se sentent plus libres d'affirmer leur spécificité. »

Or cette liberté sans véritable assise est angoissante. L'archipel urbain offre de multiples possibilités de contestation, mais il est un espace relationnel particulièrement vulnérable. Les territorialités urbaines sont éphémères. Les situations multiculturelles se sont multipliées, sur fond de panne du processus d'intégration et d'insécurité, pour les plus pauvres d'abord !

Claval termine son exposé sur des réflexions relatives à la mise en scène de l'archipel urbain et la ville festive. Il cherche ainsi à montrer combien les projets urbanistiques sont fragiles. Les images de la ville sont "brouillées". Des phénomènes mondiaux comme la multiplication des centres autour des grandes surfaces commerciales ou la verticalisation de l'habitat résidentiel sont facilement repérables. Mais le mécanisme même de l'urbanisation demeure mystérieux. La vraie question qui est celle de la prise de possession des espaces par les habitants n'a pas encore de réponse pleinement satisfaisante. Les urbanistes sont comme confrontés à la quadrature du cercle : *« comment souligner l'unité d'organismes qui tendent spontanément à se structurer en archipel ? »* Claval sous-entend que la qualité des programmes de réhabilitation ou de création de quartiers possède une grande part d'aléatoire. Son relativisme est donc la traduction d'une espèce de scepticisme généralisé (concernant l'espace urbain à la fois construit et déconstruit, solide et fragile, stable et mouvant et surtout les habitants, souffrant d'isolement et ayant tendance à se regrouper en groupes, en "clans").

Il est donc tentant de rapprocher non seulement l'espace urbain et l'espace insulaire mais également l'insularité et l'urbanité des grandes villes. Alors, une affirmation de Philippe Gervais-Lambony (2001) appelant à rapprocher sa définition de la "citadinité" de la notion de territoire apparaît très suggestive. En réalité, le phénomène dominant actuellement serait l'intensification non de l'urbanité mais de son double la citadinité qui serait à l'urbanité ce que l'îléité est à l'insularité.

Tableau 13. Equivalence entre l'urbanité et l'îléité, appuyé sur les déclarations d'Anna Meistersheim de l'IDIM et du travail lexicologique de P. Gervais-Lambony (2001)

Insularité	Îléité
-------------------	---------------

Les approches physiques et socio-économiques, ce qui peut être saisi par des indices.	Ce qui relève de la culture particulière, de l’imaginaire si riche autour des îles.
Urbanité	Citadinité
Ne concerne pas tant les hommes que l’espace.	Ne concerne pas tant l’espace que les hommes. Se mesure par les pratiques et représentations de l’espace. Vaut comme identité, ce qui singularise un individu et le rattache à un groupe. Politique, pratique et culturelle, elle relève de l’“habiter”.

Nous retrouvons – sans grande surprise – l’espèce de cadre méthodologique qui s’est imposé peu à peu aux cercles géographiques à partir des revendications de la géographie du vécu et de sa justification *ad hoc* par une phénoménologie de l’horizon d’attente.

IV 233 Le monde comme système d’îles : l’idée d’un monde multicentré

Cette réflexion sommaire sur le défi que représente la géographie globale, reprend pour partie des réflexions méthodologiques sur l’échelle et des références au discours produisant l’Archipel Mégapolitain Mondial et décrivant l’induration de l’espace, pour souligner le lien qui existe avec la notion d’îléité, si on choisit de l’appréhender comme système spatial non-conventionnel.

Le monde devient une sorte d’île ou d’archipel dans les discours qui se plaisent à souligner le changement d’ère apporté par la société de communication. L’archipel vaut alors comme « *figure d’un ordre discontinu, mais non sans logique* » (J. Viard, 1994 : p. 8) et le monde-île du “village global” prend sens par opposition à la société-île des époques antérieures, dominées par une conception étriquée des relations humaines. Les « *territoires du village*

global » de Jean Viard renvoient donc à l'idée de réticularité de l'espace, sous ses deux acceptions de maillage spatial démultipliant la circulation et de filet socio-spatial instaurant une nouvelle forme de solidarité. Viard livre son projet comme travail sur le spatial et l'imaginaire, susceptible de montrer que « *la représentation des territoires et du monde comme un univers d'archipel, d'échelles, de tailles, de configurations et de connexions diverses, peut nous faire entrer dans l'ère qui nous a saisis.* » Et il justifie cette promesse en évoquant une révolution dans la représentation du monde qu'incarne l'image satellite et dans les modes de transport : « *Car cette figure-là nous fait quitter les logiques continues et compactes héritées d'un monde dessiné à pied, à cheval, pour nous ouvrir à une humanité qui a contemplé son territoire du haut du ciel...* » (p. 19). En conséquence, « *la géographie est devenue un fait observable par satellite* » (p. 20). On pourrait enfin savoir « *deux ou trois choses* » au sujet de la mondialisation (O. Dollfus : 1986).

Dans la ligne de Viard, Jacques Lévy se plaît à rappeler l'existence de « *configurations et de connexions diverses* » et de non moins nombreuses métriques pour dire la nouvelle face de la terre. De manière générale, dans sa vaste œuvre épistémologique, l'opposition de l'euclidien et du non-euclidien apparaît comme la reprise de l'opposition plus classique de l'un et du multiple. Et la question de l'identité apparaît de même comme une reprise de la problématique classique. Un pas supplémentaire est franchi lorsque l'espace géographique lui-même est qualifié d'«*espace multimétrique*». Le Système Monde (O. Dollfus, 1990) est revisité comme comble de la dispersion spatiale.

Examinons le résumé de l'article de Christian Grataloup « Représenter-penser un Monde mondialisé » (1999) :

« L'importance croissante du niveau géographique mondial pose le problème de sa représentation. La question fort ancienne des limites du planisphère prend alors une autre ampleur : dans un monde multicentré, l'obsolescence des images monocentrées ne peut que renvoyer aux problèmes posés par d'autres figures du Monde. Question d'autant plus vive qu'il s'agit de représentation, à tous les sens du terme, du système Monde. Or la continuité monoscalaire de toutes ces écritures laisse de plus en plus insatisfait pour représenter, donc penser un espace de plus en plus multimétrique. Le planisphère est devenu un problème pour la pensée géographique du Monde. »

Cette prose traduit l'idée qu'il faudrait désormais recourir à deux oppositions conceptuelles pour penser le monde : la réalité du « *monde multicentré* » versus ses « *images*

monocentrées », le développement d'un espace « *multimétrique* » versus la « *continuité monoscalaire* ». Le premier couple d'opposés renvoie au second, sans doute plus décisif. On reconnaît là, dans la veine d'une géographie radicale insistant sur la sphéricité du monde, une volonté de dépasser le modèle du centre et de la périphérie, dont il a certes pu être fait un usage excessif dans les décennies précédentes. Le projet est de repenser les « *logiques spatiales*¹¹⁵ » (O. Dollfus, C. Grataloup, J. Lévy, 1999 : p. 5). Lévy s'efforce depuis ses premiers écrits d'imposer une conception singulière de la logique, qu'il qualifie de "leibnizienne" et oppose au cartésianisme, pensée d'entendement et rationalisme censé être sourd et aveugle quand il s'agit de comprendre ou d'expliquer des relations. La notion de métrique renvoie à cette logique leibnizienne, soi-disant révolutionnaire car perspectiviste. D'où la thèse suivante :

« *La question cartographique est un problème de représentation mais ne peut être disjointe de la réflexion sur les métriques* » (p. 11)

Certes, mais le « *problème de la représentation* » au sens où l'entendent Lévy, Grataloup et Dollfus est d'abord celui de la nature problématique de la logique des acteurs géographiques avant que d'être une question cartographique !

Cette idée d'un monde multicentré pour remarquable qu'elle soit ne convainc guère au premier abord. En revanche se dégage une idée prégnante sur la « *mondialité* ». C'est l'idée de la nécessité de considérer le Monde comme un système de discontinuités. On peut le dire un peu différemment et dégager ce qui est alors remarquable par rapport aux réflexions antérieures sur le Système-monde. Les perspectivistes nous disent qu'il faudrait penser le monde dans le cadre d'une pensée systémique qui articule les « *niveaux spatiaux* » (p. 2). Cette expression se rapporte bien évidemment à l'existence d'ordres de grandeur qui se superposent mais également à l'hypothèse que nous ne sommes en réalité pas la même

¹¹⁵ Néanmoins l'usage du terme par ces géographes ne correspond pas exactement à l'idée de logique spatiale. Deux types de logique doivent être dissociés, l'une supposant la modélisation et l'autre la conceptualisation. Ainsi, dans le champ de la géographie sociale, Pascal Buleon (2002) distingue deux types d'enquête pour comprendre les spatialités propres de l'économique et du politique : « *La mise en évidence des spatialités propres a souvent emprunté deux voies assez différentes mais visant à cerner une même réalité. Celle de la métrique, appuyée sur la quantification mobilisant une formalisation statistique ou géométrique, et celle de l'analyse des processus, s'appuyant plus sur une analyse qualitative et bâtissant des catégories conceptuelles. Les travaux des économistes spatiaux ou de l'analyse spatiale en géographie sont de la première veine, à la seconde pour faire pendant aux économistes spatiaux on peut rattacher les travaux de Pierre Dockès, Bernard Rosier, d'Alain Lipietz, et d'autres économistes issus pour certains de ce qui s'est appelée l'école de la régulation, et en géographie les travaux de géographie sociale, de géographie politique ou de géographie des comportements.* »

personne quand nous explorons une pièce à la recherche d'un livre, une ville à la recherche d'une bibliothèque, un pays à la recherche d'une ville. C'est l'être humain lui-même qui aurait différentes échelles, différents types de rapport à l'espace.

Le perspectivisme que nous évoquons est-il un discours reposant sur des préjugés scalistes et finalistes ? Le simple fait de parler de « *logique spatiale supérieure* » ou « *englobante* » (note 1) est lourd de conséquences. Nous sommes invités à adhérer à un schéma historique du développement de l'humanité dans lequel la fin de l'histoire est postulée comme achèvement du méta-espace¹¹⁶, qui est, aujourd'hui, encore trop ténu et qui, demain, deviendra un espace à proprement parler, c'est-à-dire un organisme dont les parties sont strictement hiérarchisées !

Le choix du vocabulaire ne laisse pas alors de surprendre. Ne trouvant pas la métaphore du durcissement suffisante, les auteurs ont décidé de parler de la récente « *induration* » de l'espace, à l'échelle de la planète (titre de la première partie). D'après le *Petit Robert* : « *Induration* : durcissement d'un tissu (→ sclérose). *Partie indurée* → *callosité*. Les cors sont des indurations. ». Le « *Monde* » à l'image d'un furoncle, d'une tumeur, voire d'un chancre¹¹⁷ ?

Peut-être le perspectivisme est-il malgré lui entraîné par une tournure de pensée nihiliste ? Je ne vois pas d'autre explication à cet étrange choix sémantique du terme « induration », même en cherchant à appliquer le principe de charité. Le finalisme implicite du perspectivisme semble aller à l'encontre d'un état d'esprit millénariste en se rattachant à une forme de pessimisme particulièrement prononcé. Les géographes seraient revenus des antiques espérances quant à la réalisation de la nature humaine dans une société cosmopolite apaisée... La partie de l'article consacrée à l'« Adéquation des systèmes Monde et terre » accentue cette impression puisque la coïncidence des « *niveaux* » de l'échelle des sociétés et ceux de l'échelle de la nature » se produit sous nos yeux par le biais d'une menace de destruction réciproque ! C'est la « *gestion d'une planète devenue rare et fragile* » (p. 8).

L'idée d'un espace géographique devenu multimétrique est à rapprocher de l'idée de réticulation de l'espace, qui s'est progressivement répandue depuis une trentaine d'années

¹¹⁶ « méta-espace » est le terme retenu, ce qui marque une distance vis-vis des géographes anglo-saxons postmodernes qui utilisent le terme « hyperespace » (J. Jameson)

¹¹⁷ Ce n'est pas moi, mais les auteurs qui sont insistants dans leur identification du Monde à un organisme. Leur but affiché est de tenter la formalisation d'une : « *réticulation de hiérarchies enchevêtrées et articulées qui serait mieux illustrée par l'image des anastomoses organiques que par celle des poupées russes* » (p.3) Il y a volonté claire de dépasser l'idée classique des « *espaces emboîtés* » qui sont comme des « *coquilles successives de l'homme* » ((A. Reynaud, 1981 : p. 22). Plus généralement, il y a là un refus systématique du mécanique et de l'inerte au profit du vivant et de l'organique.. Physiologique, la géographie devient la science du goût des lieux, voire la recherche de la « *saveur* » des territoires !

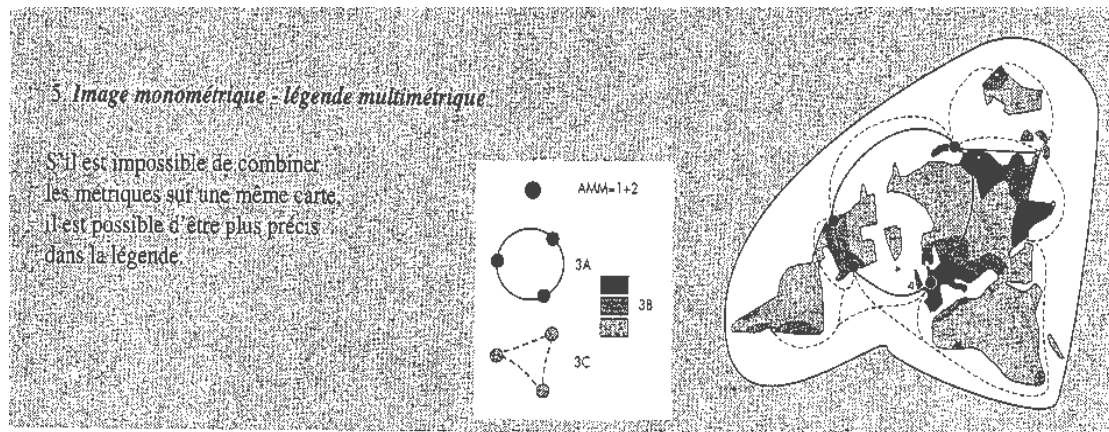
jusqu'à devenir une idée classique. Comment l'idée d'espace réticulé est-elle mise en relation avec la thèse de Lévy ?

Schématiquement, le factuel étant nié au profit du construit, on assiste dans cette littérature perspectiviste à la construction d'une opposition entre la cartographie classique et les nouvelles représentations du monde dont le « monde multimétrique » de Grataloup est l'emblème.

Le monde a toujours été un monstre, car unique en son genre.

Dorénavant, nous le savons. Et nous vivons cette réalité. Voici les premiers linéaments du grand furoncle, du chancre mondialisé :

Fig. 5 – « Image nomothétique. Légende multimétrique. » (Grataloup : 1999)



L'A.M.M. est un monstre moderne... il lui faut une représentation monstrueuse, une logique qui sorte de l'ordinaire, une représentation inouïe ! Décidément, la mondialisation ne pourrait être conçue dans le cadre d'une pensée rationaliste, optimiste, cartésienne.

D'après Joël Bonnemaïson, le « territoire réticulaire » est un « système fluide » de « lieux et de routes d'alliances, dessinant au sol l'image d'un tissu de nexus ordonné autour de lieux de confluence qui eux-mêmes s'enchaînent plus loin à d'autres configurations spatiales » (J. Bonnemaïson, 2000 : p. 16). Le lien entre cette conception du spécialiste du Vanuatu sur l'espace réticulé et la thèse de la géographie perspectiviste est patent. D'ailleurs, il est reconnu par les différents protagonistes du débat sur la rénovation de l'écriture géographique.

Toutefois, après avoir parcouru les textes une difficulté demeure : celle de la comparaison de l'ordre de grandeur de l'espace réticulé au sens de Bonnemaïson et de l'espace réticulé mondialisé formalisé en A.M.M.. On passe d'un espace parcouru par des moyens primitifs et

qui suppose l'articulation au niveau des villages eux-mêmes de lieux profanes et de lieux sacrés comme la place de danse, à un espace constitué par des médias extrêmement performants et articulant des zones de production, de main d'œuvre, de consommation et de décision.

Pour sa part, Bonnemaïson se garde de penser le Monde comme espace réticulé. Pour lui, c'est l'aire mélanésienne qui est ainsi structurée par la parole et le rite. L'espace réticulé (Bonnemaïson, 1989) est propre à la société mélanésienne qui s'est bâtie « *dans un encadrement spatial qui refuse l'idée de limites, un peu comme si l'image même de la nature insulaire – celle d'une étendue brisée, organisée selon les ruptures spatiales – lui était au fond insupportable.* » Ce qui est envisagé est un refus de l'idée de limites non expansionniste, par-delà la modernité et donc dans l'esprit des peuples. La lutte contre les ruptures spatiales passera ainsi par le tissage de liens. Les êtres humains circuleront entre les îles non pour commercer et s'enrichir mais pour parachever l'humanisation du monde commencée par l'ancêtre mythique et continuée par le clan, avec ses danses et ses cérémonies de prise de grades.

L'histoire de la société européenne est en revanche massivement celle de la colonisation. L'historien remarque un véritable acharnement de puissances comme la France à s'approprier des terres lointaines, quand l'intérêt de la nation est ailleurs, ne serait-ce que dans la poursuite de l'industrialisation avec les capitaux disponibles (J. Marseille, 2005). Pour transposer l'idée d'espace réticulé à des cultures marquées par la technique moderne, le courant perspectiviste a donc interprété l'étude du Vanuatu et les concepts de l'auteur de *L'Arbre et la pirogue* comme la découverte d'un Système-monde non-braudélien¹¹⁸, atypique, car reposant non pas sur des interdépendances économiques et un appétit de pouvoirs mais sur des interdépendances symboliques et une volonté d'humaniser le monde !

Arrivée à cette espèce d'aporie, l'interrogation présente nécessitera de notre part un traitement approfondi dans la dernière partie de cette thèse consacrée à la nature propre de l'espace archipélagique.

¹¹⁸ C'est nous-même qui utilisons cette expression *ad hoc* d'"espace non-braudélien", reprenant l'usage de se référer au système-monde de Braudel comme pôle de comparaison.

IV 3 L'idée et la forme, une pluralité d'approches

« - Quoi ? en voilà un professeur rapiécé du collège de Reine Nature aux fondations de granit ; mais il ne me semble pas à la hauteur. Où es-tu né ?

- Dans la rocheuse île de Man.

- Parfait ! C'est là que tu as abordé le monde.

- Je ne sais pas, Sir, mais c'est là que je suis né.

- Dans l'île de Man ? Eh bien, d'un côté c'est bon. Voilà un homme de Man ; un homme né dans la genèse générale : l'homme objectif et maintenant l'homme subjectif. Sujet de quoi ? Hausse la bobine ! La mort est un mur aveugle où se cognent finalement toutes les têtes questionnantes. Larguez ! »

Hermann Melville, *Moby Dick*, chapitre CXXV, « Le loch et la ligne »

Comme nous venons de le voir, le concept d'îléité prend sens dans un contexte qui est celui d'une crise de la rationalité. Et la crise affecte particulièrement les géographes des îles qui sont à la recherche d'une méthode pour appréhender le vécu insulaire en partant du postulat qu'aucun jugement extérieur ne peut, même approximativement, cerner la singularité de ce vécu. L'insularité disparaît alors comme objet pouvant être appréhendé impartialement. Reste néanmoins une autre façon d'appréhender l'île et ses habitants, basée sur l'intuition des formes, susceptible de donner sens à la masse d'impressions confuses que livrent les témoignages des insulaires.

Que le mot soit ou non employé, l'îléité – l'insularité appréhendée par le biais de critères subjectifs – s'impose comme forme de vie propre. Alors le vécu insulaire est reconnu comme une réalité subjective irréductible, sorte de bain d'émotions gouvernant la pratique et non plus ensemble de caractéristiques objectives composant un cadre de vie contraignant. Dans cette recherche des formes, dans cette esthétique même, l'esprit géographique semble avoir une seconde chance. Pour la saisir, il deviendrait impératif que l'enquête se focalise sur les affects des insulaires.

La géographie esthétique : reconnaissance de la pensée sauvage et du bricolage affectif

Beaucoup de géographes se sont ainsi donné pour but de rendre compte des îles et des modes de vie insulaires qui correspondent aux habitants des îles eux-mêmes, en particulier aux peuples indigènes dont la logique ne serait *a priori* pas compatible avec la rationalité scientifique convenue mais relèverait d'une "pensée sauvage", dont le système de valeur s'incarne moins dans un *ethos* que dans une shismogénèse¹¹⁹ symétrique ou complémentaire d'un *ethos* continental.

Qu'une étude ou une thèse de géographie correspondent à ce que vivent et ressentent les insulaires, voilà un projet audacieux qui implique que les observations et les conclusions émises par le géographe doivent être exactement les mêmes que celles qu'auraient réalisées les insulaires s'ils avaient eu l'idée de les faire !

Pour prendre du recul à l'égard de ses premiers jugements, le géographe se met à la place des individus qu'il observe et juge : c'est sur ce point que des critiques peuvent se développer. En effet si l'on voit bien que cette démarche suppose avant tout de l'empathie et qu'elle repose sur un idéal de compréhension de l'autre qui ne manque pas d'étonner, l'idée même de la correspondance demeure paradoxale. Or le fait est que les peuples insulaires ne rédigent pas de thèses et n'analysent pas leurs modes de vie. Même esthétisée, l'insularité n'est habituellement pas réflexive ! En toute rigueur, la stricte correspondance de l'horizon du géographe et de celui de l'insulaire serait impossible.

La parole étant à la défense, une première réaction s'impose. Il est sans doute possible néanmoins de réduire le fossé qui sépare la communauté scientifique des peuples étudiés. Le géographe qui, en droit, ne peut se mettre à la place de l'insulaire sans renoncer à produire de travail scientifique, peut toutefois se faire psychologue pour accroître sa réceptivité, renforcer sa capacité à s'identifier à l'autre et améliorer ses jugements. En se référant à la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas, par exemple, il distinguerait alors trois mondes, matériel, mental et social et poserait que l'idéal est ce qui permet de passer du premier monde, celui des phénomènes au troisième, celui des représentations collectives et des normes valables pour une société donnée. Et si la psychologie demeure trop rationaliste, trop théorique et trop normative pour rendre compte du vécu dans son caractère "sauvage", c'est du côté de la poésie qu'il est même possible de se tourner. Avec le poète les frontières de

¹¹⁹ Nous reprenons ainsi le concept défini par Gregory Bateson (1977) forgé au contact d'une population de Nouvelle-Guinée et illustré par le cas de la société Balinaise.

l'altérité s'abolissent. Et, *last but not least*, le fantasme de la "pensée des sauvages" serait définitivement conjuré...

Reconnaître la force des croyances et des représentations
irrationnelles

Comment donc la réforme de l'écriture géographique, entamée très tôt, par exemple par un Pierre Gourou qui reconnaît les possibilités d'un développement endogène en même temps que l'importance des techniques d'encadrement, poursuivie par les tropicalistes de l'O.R.S.T.O.M. et le courant anthropologique de la géographie humaine qui fondent dans la foulée une géographie culturelle, s'adjoint-elle les secours de la psychologie et même de la poésie, pour revaloriser les coutumes et les normes locales ?

Nous faisons l'hypothèse que cette orientation est causée par l'adoption du projet herméneutique, compris comme possibilité de dépasser la méthodologie par la création d'un langage commun pouvant contrer l'éloignement physique ou temporel et comme nécessité de s'en remettre à l'auto-interprétation de la tradition (Gadamer, 1987) pour saisir l'événement.

De fait, avec la prise en compte de l'imaginaire, la topophilie ou la géopoétique de l'île, la géographie culturelle se lance dans l'exploration d'une *terra incognita*. Le contraste est flagrant avec la démarche géographique de la modélisation qui, elle aussi mais avec d'autres instruments, a cherché à dévoiler l'invisible ou l'occulté. Ce sont les notions apparemment les plus simples qui sont alors repensées et reconstruites, celle de la contraintes et celle de la ressource.

À quelle(s) variante(s) de la démarche géographique l'étude des images et formes de l'île a-t-elle donnée lieu depuis une trentaine d'années ? Nous ne pourrions ici que survoler la question.

IV 31 Les approches subjectivistes de l'île

Par "subjectivisme", nous entendons un certain type de démarche (qui n'est en rien naturelle et ne se confond donc pas avec l'égoïsme des représentations enfantines), qui choisit de réduire systématiquement les faits "objectifs", car ne dépendant pas de nous, en faits construits

voire intuitionnés, donc toujours relatifs à des sujets supposés vivre pour eux-mêmes et par eux-mêmes. Cette création du réel par des “sujets” le plus souvent identifiés à un corps de croyances religieuses ou à des émotions indicibles est à l’opposé de qu’on peut entendre comme “création de la réalité sociale”, avec un réaliste comme John Searle.

Récemment, les îles européennes se sont regroupées en lobby multinational pour influencer sur les arbitrages budgétaires et le processus législatif communautaire. On peut penser que des Corses ou des Sardes, des Réunionnais et des Antillais, des Majorquins et des Crétois, des Chypriotes et des Maltais expriment le même besoin, celui du développement des connaissances relatives aux îles afin que leur avenir soit moins soumis à la fortune. Plus généralement, dans un contexte qualifié de “mondialisation” par les médias, une science des îles peut intéresser les insulaires de la terre entière. Une “nissologie” ou “nissonologie” apparaît complémentaire de ces demandes politiques contemporaines, qui expriment avec bien des nuances un même désir de reconnaissance et d’indépendance.

Abdiquons provisoirement les défiances instinctives, ce que nous considérons comme notre esprit critique. Regardons le programme d’un œil bienveillant. Cette branche spéciale de la géographie humaine aurait pour objectif de promouvoir les îles, dans leur diversité, de soutenir leur développement, par le biais d’une aide au maintien des structures sociales et des modes de vie traditionnels, de concourir à l’émergence d’une conscience commune des insulaires, ouverte au dialogue avec les continentaux, en particulier les juristes qui fixent le droit de la mer, les chefs d’entreprise qui recherchent des sites de production, des relais et des points de vente, ou encore les individus de plus en plus nombreux à vouloir passer leurs loisirs dans une île.

Une démarche spéciale pour appréhender les caractéristiques mouvantes et subjectives de l’île

Avant de comprendre le projet de la nissologie, il apparaît opportun de rappeler l’insuffisance apparente des démarches classiques de la géographie. De cette difficulté à rendre compte de certaines caractéristiques de la vie insulaire, mouvantes ou conflictuelles, naît une sorte de sympathie ou de désir empathique. Naît un besoin de s’opposer au discours ordinaire, jugé convenu et trop peu “en phase” avec la réalité vécue. Une volonté de dépassement, dans le sens d’une plus grande solidarité.

Endossant le rôle de pédagogues, Antoine Bailly et Renato Scariati (1999) insistent sur l'intérêt d'une démarche humaniste, assimilée à une perspective renouvelée sur le fait géographique. La géographie humaniste serait un « *angle de vision particulier* » (1999 : p. 87) qui tient compte des qualités rationnelles mais également irrationnelles des entités que sont les êtres humains. À travers nos représentations et nos comportements, le dévoilement de notre rapport aux lieux est ainsi visé dans l'abstrait comme dans leur dimension concrète.

Pour les îles, il s'agit en particulier de relever la dialectique de l'enracinement et du déracinement. Les deux géographes notent dans un encart (pp. 70-71) que les îles n'ont cessé de marquer l'imaginaire, insistant sur l'idée qu'il s'agit d'espaces incarnant l'ailleurs. S'appuyant sur les travaux d'Éric Vibart sur les îles du Pacifique (1989), les deux auteurs évoquent un exotisme sans cesse renouvelé, s'adaptant à nos désirs de fuite, d'évasion loin de la laideur et de la misère. S'appuyant aussi sur les recherches de F. Péron (1993), ils tentent de prouver le « *besoin d'île* », en invoquant le fait que les insulaires s'inventent eux-mêmes une île qui est leur ailleurs fantasmatiques. C'est par exemple l'île Keller pour les Ouessantins. Mais c'est aussi Anacapri, village rival de Capri. Et, à la rigueur, cette île dont nous rêvons n'a pas nécessité d'être éloignée de nous ou de valoir réellement comme un refuge. À l'extrême rigueur, elle n'a pas besoin d'être une île (p. 71) : la "terre promise" peut fort bien être un village, une montagne ou bien un pays imaginaire, voire un être "élu" !

D'après Lluís Mallart (1997 : p. 97), l'étude des îles doit partir du postulat que l'île en tant qu'élément géophysique a « *beaucoup à nous apporter et à nous offrir* ». Chacun associe le donné physique à ses pensées intimes. L'île est donc d'abord pour nous un « *élément psychologique de première importance* ». L'île prédispose à certaines images et à certains projets :

« Rien n'est comparable à la force d'attraction qu'induit l'île. Cette force donne le sentiment que la puissance d'attraction de l'île est la plus universelle qui soit. C'est tout un symbole. Le pourquoi de ce pressentiment, il faut aller le chercher dans la philosophie, dans la "nissologie" et surtout dans la psychologie. »

Chacun appréciera la progression finale de cet éloge de l'île qui la transforme en symbole. Si nous possédions la preuve de sa sincérité, de sa capacité à s'émouvoir et avoir ce type de pensée vis-à-vis de l'île, faudrait-il accorder à Mallart son postulat, son raisonnement et sa conclusion finale ?

Les nissonologues campés en humanistes ?

Suivant Abraham Moles, la nissonologie se veut moins une science des îles qu'une poétique des lieux. C'est donc une démarche basée sur les représentations en tant qu'elles sont représentatives d'un sens des lieux ; la nissonologie a deux objectifs principaux, transcrire l'expérience de ces lieux singuliers que sont les îles et servir de support critique pour dénoncer certaines pratiques d'aménagement ou certains schémas de développement qui ne conviennent pas aux îles. Ainsi Brian Murton (1983) a tenté une « *approche humaniste des lieux en Nouvelle-Zélande* », ou Christine Chivallon (1996) s'est efforcée de tirer de sa lecture de l'œuvre de Patrick Chamoiseau une façon typiquement créole de se rapporter à l'espace et d'aimer les lieux de vie, même les plus isolés ou les plus périphériques.

Certes, l'île est un lieu singulier, un milieu dont les caractéristiques essentielles sont symboliques. La nissonologie fait l'hypothèse d'un lien irréductible unissant l'être humain au territoire. L'île est moins une portion d'espace à mettre en valeur et à défendre contre des intrusions qu'un lieu social, où l'individu découvre le rôle qu'il a à tenir. C'est bien un lieu d'échange et de confrontation, mais concernant l'être et non l'avoir. L'île est creuset d'une identité collective quand s'affirment des personnalités, opposées dans une dialectique de la reconnaissance.

Pour reprendre une opposition de Joël Bonnemaïson et Luc Cambrezy (1996), ce n'est pas un « *polygone* » au centre duquel l'insulaire est positionné, mais un « *cœur* », un centre vivant, un territoire formé de symboles, de géosymboles.

Reconnaissons que, toute subjectiviste qu'elle soit, la nissologie a un potentiel critique. Lluís Mallart convoque ainsi la notion de frontière pour faire de l'île non l'archétype de l'espace délimité mais le paradigme de l'espace transfrontalier (1997 : p. 97). Son projet est de décrire la manière dont l'île est mythifiée par les usagers traditionnels et contemporains du territoire insulaire, à commencer par les habitants et les touristes. Auteur d'une *Introduccio a la Nissologia*, Batomeu Barcelo (suivant Mallart, 1997 : p. 96) développe même une théorie à partir de la nissonologie d'Abraham Moles qui, faisant de l'île le monde du local et de la communauté, fait du continent l'espace de la société et de l'État. Alors, le concept de micro-État insulaire apparaîtrait dans toute son ambiguïté.

Sans dénigrer une approche humaniste qui a un réel intérêt épistémologique, à commencer par le rapprochement qu'elle effectue entre la science et la vie quotidienne, les chercheurs et les

populations, les modèles et les représentations, il convient toutefois de noter la fragilité de principe d'une méthodologie qui pousse le relativisme dans la direction du non-vérifiable et du purement subjectif.

Le subjectivisme sans limite de l'iléité

Dans le dialogue avec l'ethnologue, le géographe est susceptible de recevoir moins une aide, voire une leçon sur ce qu'il faut voir et sur ce dont il faut parler, qu'une demande, portant sur ce qui ne doit pas être négligé *a priori*. Ainsi, l'imaginaire est moins un domaine nouveau pour l'enquête géographique qu'une question lancinante, sur le même et l'autre, sur l'heur d'être ici ou là-bas. Bronislaw Malinowski partageant la vie quotidienne de ses Argonautes et Alfred Métraux étudiant le vaudou à Haïti ou bien Robert James Fletcher et Victor Segalen "perdus" dans les mers du Sud : à l'arrière plan, il y a l'illusion anthropologique selon laquelle existeraient d'autres terres, plus riches et plus fécondes. Il existerait des îles, terres idéales autant qu'exotiques, horizons difficilement atteignables. Et autant de « *terrains de remords* » (G. Ciarcia, 2002 : p. 33), quand prend fin l'idylle du voyageur et du bout de terre sur laquelle il a atterri !

S'appuyant sur les réflexions théoriques déjà produites au sujet de la situation interculturelle, Gaetano Ciarcia (2002) dégage le sérieux de la question du bonheur. Les insulaires, légendaires figures de l'Autre, sont de vivantes énigmes, dont le bonheur est « *opaque* ». On n'a en effet pas assez porté l'attention sur une des oppositions de l'utopie et de l'île réelle, comme portion de l'écoumène. De l'utopie, on ne revient plus, mais de l'île réelle, on s'empresse parfois de trouver un moyen de s'échapper. Pour fuir des populations inhospitalières, quelques fois, pour fuir quelque chose qui est en soi, une déception, celle qui suit le bovarysme, ou bien une déconvenue, celle qui attend le chercheur en situation d'immersion, ayant fait le pari de l'empathie. Départ ; retour. Dé-racinement ; en-racinement. À l'enthousiasme qui s'empare de l'esprit devant la nouveauté des paysages et des rythmes de vie succède bien souvent une sorte de dépression épistémologique : l'étrangeté devient oppressante. La chance semble donner au chercheur de se délester de son manteau d'orgueil, son confortable habit d'égoïsme. Toutefois la fortune est ici comme ailleurs extrêmement changeante.

L'état de réceptivité et d'ouverture à l'autre est essentiellement fragile. C'est peut-être l'illusion suprême. Avant d'entrer dans le vif du sujet un dernier avertissement est donc nécessaire.

La prise en compte par le géographe des îles des cultures insulaires est nécessaire. Cela va de soi. Dans une démarche compréhensive, la prise en considération des habitants doit s'effectuer aussi à travers les pratiques artistiques qui représentent leur volonté d'expression. Il faut néanmoins opposer l'étude de ces formes d'expression (spontanées ou codifiées) dans le cadre d'une problématique géographique et la prise en compte préliminaire des études réalisées par des spécialistes de l'histoire de l'art pour aborder de manière qui ne soit pas naïve les pratiques artistiques.

Cette distinction est nécessaire parce que la critique subvertit régulièrement l'idée d'insularité dans le cadre de ses propres problématiques. Là où c'est le plus flagrant, c'est dans le domaine de l'histoire littéraire. Un vaste corpus, à différentes époques, dans de multiples idiomes, sous de nombreuses formes (récits, romans, poèmes, chants, contes...) fournit une ample matière pour l'analyse littéraire. Certaines personnes se sont spécialisées dans l'analyse de la thématique de l'île. Éric Fougères est un représentant significatif de cette spécialisation. Dans son ouvrage *Les voyages et l'ancrage* (1995) il étudie les « *représentations de l'espace insulaire à l'Âge classique et aux Lumières* », soit sur près de trois siècles de littérature occidentale. Sa démarche mêle le goût littéraire et un « *intérêt personnel porté aux lieux* » (p. 7). On pourrait se croire dans une démarche qui rejoint celle de la géographie culturelle, à laquelle Fougère fait référence d'une manière de plus en plus insistante dans son étude qui suit un ordre logique, de l'approche monographique à l'approche narrative, en passant par l'approche descriptive topique et l'approche discursive utopique. En réalité, le divorce est complet. Le relativisme de la géographie culturelle est remplacé par un subjectivisme radical. D'où l'invention finale d'une catégorie, celle de l'« *isoléité* » qui est le double, purement subjectif et "isotopique" de l'insularité du géographe. L'isoléité renvoie à une pratique du récit et à l'île comme signe et non plus comme réalité géographique, réelle ou possible.

L'analyse littéraire de Fougères repose sur une série d'oppositions qu'il précise lui-même dans l'introduction de son ouvrage. L'iléité s'oppose à l'insularité ; l'insularité est elle-même topologique (dans une visée de maîtrise des lieux et d'exploitation des ressources) et topophilique (dans une approche poétique), quand l'iléité est attention portée à l'île comme

objet (construction sociale) et comme signe (symbole de cette construction), d'où l'opposition des faits et des valeurs (p. 12) :

« L'espace de l'île, c'est-à-dire proprement son insularité, est passé en revue dans deux directions corollaires. L'espace poétique codifie des loci, des lieux dont la description stéréotypée compose un tissu paysager. L'espace proxémique institutionnalise des pratiques par où les lieux se changent en milieu. L'espace fonctionne alors comme matrice narrative. Aux sites sont superposées des scènes. A la "topophilie", goût du terroir intime et fait sur mesure, s'ajoute une topologie, division géographique d'un territoire de maîtrise.

Cette mise au point phénoménologique des structures spatiales conduit en un second temps à examiner les signifiés de l'île, c'est-à-dire son iléité. Le géo-symbole insulaire, qui est l'image mentale de l'île projetée par une culture donnée, repose à son tour sur deux axiomes. L'île est un lieu qui construit sa propre définition ; l'île n'existe que comme représentation de l'île. En bref, l'île a double face : objet / signe. Il en découle deux niveaux d'analyse. Au plan imaginaire, le désir d'île met en jeu des systèmes. Au plan idéologique, l'idée d'île fait ressortir des valeurs. »

Pour bien comprendre cette "iléité" et la réduction qu'elle opère (si « *l'île n'existe que comme représentation de l'île* »), il est nécessaire de se pencher sur les exemples et développements de la troisième partie de l'ouvrage *Les voyages et l'ancrage*.

Fougères oppose également la géographie des savants à la géographie des voyageurs. Le voyage est en effet une pratique des lieux qui est rendue possible par le désir et par l'étonnement. Le voyageur subi l'invitation au voyage, il est mu par son désir de rencontrer l'autre. Il écoute la parole du mythe et reçoit sa charge de mystère. Pour le voyageur l'insularité est tout sauf statique (p. 175) :

« (...) l'insularité représente l'addition d'un site et d'une scène. Comme l'erre des navires migrants laboure la mer jusqu'à l'enclos de l'île, de même l'insularité se résout en espace-temps. »

L'addition est en réalité une soustraction : le site est vidé de son contenu positif en devenant une scène. L'insularité biologique s'efface, remplacée par quelque chose d'autre, un vécu, et ce, à mesure que le voyageur se rapproche ou croit se rapprocher de l'île. La topophilie est une machine qui produit de l'iléité. Attaquée de l'intérieur, l'insularité n'est bientôt plus qu'un squelette d'idée, une « *persuasion mentale* » ou une « *autosuggestion* » (p. 176). Finalement l'insularité objective « *n'est qu'une concession du réalisme géographique à la confection idéologique ou philosophique de ce que nous avons choisi d'appeler l'iléité* » (p. 176).

Dans le cadre de ce subjectivisme radical, l'iléité est dotée d'une double valence. C'est un pôle et c'est une variable. Pôle, l'iléité renvoie à la sphère de l'imaginaire dans son ensemble (p. 176) :

« (...) fait partie de l'iléité tout ce qui, à un degré ou à un autre, peut être perçu comme insulaire par la conscience ».

Fougères donne l'exemple de l'île de Naudely qui est une pure fiction, un « Être de raison » et non pas un « Être physique » suivant les expressions d'Hervé Pezron de Lesconvel, dans sa Préface à *La relation du voyage du prince de Montbéraud dans l'Isle de Naudely*. L'iléité a bien des degrés. Elle est faible dans la plupart des récits de voyage mais très forte dans les romans initiatiques sous le modèle de *Cleveland* de Prévost ou de *Robinson Crusoé* de Defoe (p. 176) :

« L'allégorie est le dernier stade de la métamorphose du territoire insulaire en trajectoire idéologique. L'insularité ne devient complètement iléité que lorsque le site des îles donne lieu à évoquer la scène des âmes dans la solitude des cœurs. »

L'iléité est l'insularité allégorique, peut-être même avec la tendance de la poésie mallarméenne à être allégorie de soi-même !

IV 32 La topophilie insulaire et son double

« Et vous, Éacides aux chars d'or, sachez que mon programme le plus clair est de ne jamais aborder dans votre île sans vous combler d'éloges » Pindare, Isthmiques, ode V

Dans un second temps, il est possible voire nécessaire de s'arrêter sur le succès rencontré par le terme de "topophilie" et le style de démarche qu'il représente.

Replacer la topophilie dans son contexte d'apparition est éclairant. L'idée de la topophilie participe en effet d'un programme intellectuel, celui de la dénonciation de la société du spectacle.

Aimer les lieux, ce n'est pas consommer du paysage. Ce n'est pas suivre un itinéraire touristique comme quelqu'un qui aurait passé commande de sites remarquables et divertissants. La topophilie est en réalité une démarche naturelle de l'être humain et c'est la culture moderne qui nous en détourne à coup de publicités et d'images de propagande. La société du spectacle a remplacé le désir de circuler d'un lieu à un autre par le besoin de

consommer des sites remarquables et des paysages grandioses. Elle a remplacé l'intérêt naturel pour la diversité des contrées par une sorte de goût commun pour le pittoresque et le convenu, qui, bien loin de s'opposer, doivent être alternativement servis dans le modèle dominant de la société de consommation. .

Dans leurs discours, les situationnistes faisaient jouer l'opposition de la topophilie et de la topophobie, en évitant bien de sombrer dans le manichéisme¹²⁰. La topophilie peut être déplacée, la topophobie peut être une réaction saine. Il faudra revenir sur ce paradoxe...

Le poète géographe et la dérive des sentiments

Avant la mode de la topophilie, certains géographes se sont lancés dans la "géographie poétique", suivant une démarche de précurseur. Le relativisme de la démarche était en effet avoué ; quelques bases théoriques étaient avancées, qui étaient censées justifier le caractère hautement subjectif et partial des jugements produits. *La Géographie poétique des cinq continents* d'André Siegfried (1952) en est une illustration parlante.

¹²⁰ L'architecture, les points, lignes et surface du monde moderne, les "situations" convenues de la société du spectacle s'opposent à la liberté individuelle. Le situationnisme se veut subversif des codes de l'espace social. Pour cela il opère le détournement des blocs d'ambiance ordinaires, c'est-à-dire des lieux incarnant par leur isolement relatif un projet trivial de consommation d'instant de bonheur mais aucunement un idéal de réalisation de soi.

On peut consulter l'*Internationale Situationniste* n° 5 pour voir les détails de cette critique radicale du rapport à l'espace :

« *L'architecture encore à faire doit s'écarter des préoccupations de beauté spectaculaire de l'ancienne architecture monumentale, au profit d'organisations topologiques commandant une participation générale. Nous jouerons sur la topophobie et créerons une topophilie. Le situationniste considère son environnement et lui-même comme plastiques.*

La nouvelle architecture pourra commencer ses premiers exercices pratiques par le détournement de blocs affectifs d'ambiance anciennement définis (le château, par exemple). L'emploi du détournement, dans l'architecture comme pour construire des situations, marque le réinvestissement des produits qu'il s'agit de soustraire aux fins de l'actuelle organisation économique-sociale, et la rupture avec le souci formaliste de créer abstraitement de l'inconnu. Il s'agit de libérer d'abord les désirs existants, de les déployer dans les dimensions nouvelles d'une réalisation inconnue. »

Le monde moderne est comme une « *sphère culturelle épuisée* ». Il a épuisé le désir et réduit les individus au rôle de protagoniste d'une gigantesque tragi-comédie. L'expression sans doute un peu ironique d' « *organisations topologiques* » renvoie à l'idée de laboratoire, qui est prise avec prudence. Les situationnistes veulent expérimenter de nouveaux contrastes, alternant le plus commun et le plus exotique, le plus connu et le plus méconnu, le plus rapide et le plus lent.

Ce sont, à n'en pas douter, les précurseurs des penseurs postmodernes qui pourtant n'avouent guère la dette qu'ils ont contractée.

L'ouvrage se caractérise par une attirance nettement prononcée pour les finisterres, les bouts du monde, les « *frontières ultimes de la race blanche et de la civilisation occidentale* » (p. 185) et les « *avancées extrêmes* » (p. 102). Les îles sont donc l'objet d'une attention spéciale, alors que la tâche classique du géographe est présentée, en opposition, comme centrée sur l'étude de « *la nature des sols et la configuration des masses continentales* » (p. 14). Les îles auraient une poésie spéciale qui nécessiterait un supplément d'âme dans la démarche géographique. Il faut sans doute ramener cette géographie poétique à ses justes proportions. Elle a pu apparaître à ses contemporains comme un exercice de style. En effet, c'est par un ton lyrique et la multiplication des métaphores que les descriptions de Siegfried, membre de l'Académie française, se démarquent des descriptions régionales ordinaires. Ce ton est celui d'un ouvrage de vulgarisation qui cherche à accrocher ses lecteurs, en témoignent ces deux exemples, l'Irlande et l'Islande :

- « *L'Irlande est comme un vaisseau ancré dans les eaux européennes, mais on sent qu'il a déjà pris le large, car il y a plus d'Irlandais au-delà qu'en deçà de l'Atlantique*¹²¹ » (p. 100)

- *lever de soleil sur l'Islande, vue d'avion, « (...) une terre basse, rocheuse, volcanique, promontoire s'élevant à peine au-dessus des flots. Le sol est brun violet, parsemé de tâches d'un jaune vif, comme des moisissures ; la couleur est somptueuse, riche, crue ; on pense à un cuir damastiqué ; pas un arbre, pas une herbe ; la mer, d'un bleu pur, entoure cette terre d'un cercle d'écume. Au fond, à l'horizon lointain, des montagnes neigeuses, qu'on entrevoit seulement à travers la brume »* (p. 102)

Sur le fond, aucune révélation. La mention de l'exode irlandais est convenue pour montrer le basculement de l'intérêt des Irlandais de l'ancien vers le nouveau monde. Les couleurs de l'Islande sont somptueuses. Certes, mais si l'engagement personnel du géographe se résume à livrer quelques impressions, la géographie poétique semble assez peu intéressante.

Elle l'est davantage à deux points de vue. D'une part, elle peut nous intéresser en raison de son « Introduction » qui pose quelques principes de méthode qui ne seront pas reniés par les géopoètes, loin de là¹²². D'autre part, elle présente un point de vue politique, elle exprime de

¹²¹ Dans la Préface à *L'Irlande* de J. Sonkin et A.-J. Mutterer, Siegfried reprend la description dans les mêmes termes... comme quoi l'inspiration de l'académicien avait des limites :

« *Quand on a quitté le continent par l'avion, ou la Grande-Bretagne par le courrier de Holyhead, il reste encore une terre européenne, mais déjà l'on a largué les amarres. Et d'abord, l'Irlande, c'est essentiellement un climat : vent d'Ouest adoucissant prévalant plus des trois quarts de l'année, nuages inlassablement fournis par le réservoir de la mer, pluies insistantes, entrecoupées d'éclaircies splendides, génératrices des plus riches couleurs qui soient au monde, végétation presque tropicale sur des rivages baignés du Gulf Stream... Cette "Verte Erin", si bien nommée, a toute la douceur d'un climat maritime, qui jamais ne connaît d'autres excès que celui de ses tempêtes on est comme sur un navire entouré des flots. Moi qui suis né sur les côtes de la Manche, je ne puis sans émotion évoquer cette constante présence de la mer. L'Irlande est un vaisseau ancré dans les eaux européennes, mais on sent qu'il a déjà pris le large... »*

¹²² Les principes de la géographie poétique dans l' « Introduction » d'André Siegfried (1952) :

manière originale des préoccupations géopolitiques franchement dans la ligne du multiculturalisme. La seconde moitié du XX^{ème} siècle vit se diffuser et se multiplier les affects. On assiste à une sorte de propagation du sentiment poétique, et même de l'amertume manifestée par André Siegfried, à vrai dire moins par l'intermédiaire d'ouvrages de géographie poétique que par de simples mais touchants récits de voyage, à l'instar de ceux produits par Alain Gerbault, avec son réquisitoire *Un Paradis se meurt* (1949).

D'après le navigateur solitaire, la société occidentale est indifférente aux drames qui se jouent aux antipodes, dans les îles du Pacifique. C'est même avec cynisme que certains assistent aux derniers feux d'une brillante civilisation, victime de ses ennemis millénaires, la faim et la maladie, dont l'influence néfaste est renforcée, décuplée, par la perte des libertés fondamentales dont souffrent depuis peu les insulaires ! Ambivalente déjà, la géographie populaire se charge de soutenir un monde en crise, la colonisation, ou d'en souligner les craquements de toute part. On ne parle pas encore de "fin des îles" mais l'idée est présente, de même que celle d'un droit à la différence chez Gerbault.

-
- le géographe doit être prêt à recueillir des points de vue pour lui irrationnels : « *Si les frontières douanières sont visibles, celles de l'esprit, plus subtiles, sont cependant autrement étanches. Vous sortirez très vite de l'empire cartésien et, si vous croyez que le principe de non-contradiction est universelle, vous verrez assez vite que vous vous êtes trompé.* » (p. 16)
 - il doit rechercher avant toute chose « *l'individualité profonde d'un lieu* », qui est sa sensualité (individualité faite de sa couleur, de son odeur, de ses bruits, de sa rumeur même), ce qui nécessite un séjour prolongé, pour s'imprégner de l'ambiance et réussir à saisir ce qui ne change pas au long des saisons, car les « *escales inoubliables* » sont en réalité des illusions.

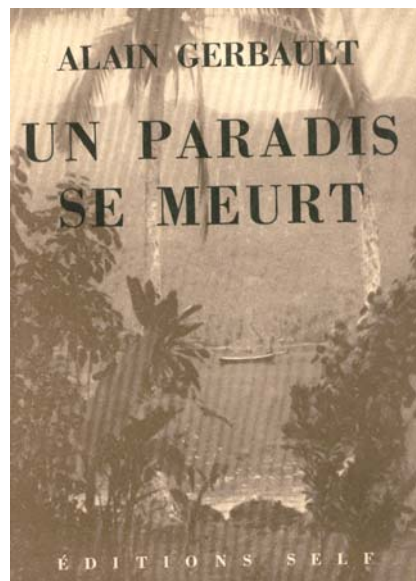
Si on les prend au sérieux, ces deux principes ouvrent une démarche de type herméneutique, attentive à l'espèce singulière de climat qui règne en un lieu et qui dépend moins des données physiques (variables suivant les saisons) que de l'ambiance créée localement par une société.

Ils débouchent sur une compréhension géopolitique du monde dans sa diversité. À la première lecture, la nostalgie domine, mais à la seconde, c'est plutôt une espèce de perplexité qui s'impose. Siegfried n'entérine ni une fin du monde, ni même une décadence qui commencerait à produire des effets. Il note que l'acculturation produite par l'impérialisme culturel occidental laisse au géographe une série d'impressions contradictoires. Et s'il lui faut conserver le principe de non-contradiction en raison de son éducation cartésienne, ce n'est pas au prix d'un aveuglement volontaire. Une chose de sûre semble se dessiner : les mirages du progrès ! Le mode de vie de la race blanche s'est répandu universellement, mais est bien mal adapté à de nombreuses contrées. L'exemple qui illustre le mieux l'avancée paradoxale de la civilisation occidentale est l'archipel des Samoa, qui fait l'objet d'un chapitre intitulé « *Deux visions périmées de Samoa (1899-1918)* » :

« *Adieu l'innocent nudisme du Voyage de Bougainville ! Désormais ces corps magnifiques ne se montraient plus librement ; les femmes portaient de ridicules chemises, roses, vertes ou bleues, du plus malencontreux effet. Le fond du paysage était toujours celui de Gauguin, splendide et comme plaqué sur l'horizon, mais il n'y eût plus trouvé ses modèles humains* » (p. 332).

La première visite de Siegfried à Apia, en 1899, fut écourtée en raison d'une guerre de succession entre indigènes. Le retour vingt ans après à Pago-Pago révéla au géographe une culture samoane en voie de disparition. Leur dernière guerre était en quelque sorte perdue, et c'était celle dans laquelle se jouait le prestige de leur culture ! Siegfried nous fait comprendre que, paradoxalement, l'arme qui manquait aux Samoans était la connaissance de la profonde admiration des Européens (du moins des artistes et des Européens cultivés) pour les Polynésiens, leurs mythes et leurs coutumes.

Couverture du réquisitoire d'Alain Gerbault, *Un Paradis se meurt* (Ed. Self, 1949)



Les heurs et malheurs de la vie insulaire sont diversement exposées dans les récits biographiques d'aventuriers, récits qui foisonnent alors. La redécouverte des îles est donc comme précédée dans l'opinion par une foule d'écrits ou alternent aventures et frissons, dépaysements nostalgiques et expériences triomphales de retour à la nature.

La réflexion du géographe humaniste part de deux principes, étroitement liés ; d'une part, elle part de l'idée selon laquelle l'île ne tire pas sa force mythique de ses caractéristiques réelles, par amplification ou déformation, et, d'autre part, elle refuse la naïveté et le sentimentalisme, en partant du principe que nul n'est obligatoirement amoureux des îles, même de celles qu'on lui dépeint comme enchanteresses. Nier ces deux principes reviendrait à priver individus et peuples de leur autonomie. C'est librement et non sous l'influence déterminante des milieux que les sociétés insulaires ont érigé l'île en mythe. C'est volontairement que le sujet accorde à l'île – ou lui refuse – un caractère envoûtant, des détails intrigants. On peut fort bien ressentir comme oppressif l'idée de vivre ou végéter dans un univers cloisonné, cerné par la mer, coupé du reste du monde. Les cocotiers et autres touches exotiques n'y font rien. Refuge ou bien prison, paradis ou bien asile, : l'île de la topophilie est aussi bien attractive que répulsive. Si peuples et individus sont dotés d'autonomie, c'est que l'environnement est partout variable, plus indéterminé que réellement contradictoire, comme s'il attendait la fin des temps pour être définitivement qualifié. Cette multiplicité d'aspects peut être ordonnée

par l'être humain, dans ses récits et ses contes, par le langage, mais alors de façon subjective et provisoire. L'île sur laquelle des êtres humains organisent leur vie est ainsi l'ensemble des aspects que leur conscience est prête à accueillir, que l'inconscient travaille et fait émerger en rêves, voire en délires. Les mythes qui nous paraissent si évocateurs sont une forme d'expression naturelle quoique sauvage de nos perceptions les plus subjectives et de la foule des petites perceptions que nous ne remarquons jamais, mais encore de nos volontés ainsi que de nos manières inconscientes de réagir à ce qui nous entoure.

Ce propos général peut être illustré. Les exemples fort divers semblent se répartir en différents types, suivant le genre d'écrits auxquels ils donnent lieu. D'une part, nous tirerons du genre de l'essai une expérience géopoétique qui s'efforce de faire correspondre les lieux et les cartes. Il s'agit de *La proximité folle du paradis* par Alain Hervé (1991). Cet exemple permet de dégager le lien entre la topophilie et la conception (ailleurs souvent décriée) du paysage comme palimpseste. D'autre part, nous nous pencherons sur une relation de voyage. Cet autre genre littéraire n'est plus très fréquenté. On en trouve néanmoins assez régulièrement des exemples dans les publications géographiques. Un voyage à Malte retiendra notre attention. Nous nous demanderons comment la tradition du voyage géographique se maintient et quelles inflexions elle connaît aujourd'hui.

La carte absolue

Examinons notre première expérience de topophile, une série de promenades maritimes au large des côtes françaises.

Visitant les îles Chausey, s'étonnant que ces « *fragments de continent subsistent encore* » alors qu'ils sont victimes de l'érosion, et du débit des carrières de granit, Alain Hervé (1991) rêve d'une « *carte absolue* », qui rendrait toutes les couleurs, toutes les odeurs, tous les bruits. Car les îles sont changeantes, fuyantes, parfois proches, soudain lointaines. En hiver, elles sont « *brutales* », « *meurtrières* », enfouies dans le brouillard et cinglantes d'embruns. En été, elles sont fraîches et douces, presque « *polynésiennes* » (p. 91). L'éternité contre le mouvement. À quoi correspond véritablement ce rêve cartographique qui saisit le promeneur placé au cœur des îles ?

Les îles Chausey ont été maintes fois cartographiées. La plus vieille carte date de 1675. Elle est l'œuvre de M. de la Voye, sur ordre du Roi. C'est une carte destinée à légitimer des

prétentions politiques. La première représentation dont l'exactitude correspond aux standards contemporains est un travail collectif, ordonné et dirigé par Beautemps-Beaupré, ingénieur hydrographe de la Marine. On peut dire qu'il s'agit d'une représentation vraiment rigoureuse. Mais la première représentation scientifique fut sans doute plus tardive. Destinée à dégager les effets du courant et l'évolution possible du littoral, une carte fut réalisée sous les soins d'Électricité De France, à partir de photographies aériennes date de l'époque du projet d'implantation d'une usine marée-motrice dans la baie du Mont Saint-Michel. Stratégiques, nécessairement objectives, ces cartes sont réalisées pour satisfaire des projets de domination de l'espace. Et elles sont efficaces. Hervé reconnaît qu'elles créent le territoire : « *Peut-être faudrait-il dire : il n'y a pas de carte sans territoire, le territoire n'existe qu'à partir du moment où il est cartographié* » (p. 88). Dans ce couple carte/territoire, ce n'est pas comme on aurait tendance à le croire le territoire qui est le référent positif, mais la carte, puisque c'est l'instrument par lequel s'effectue librement le parcours du territoire. Pour le visiteur des îles, la carte a de nombreux usages. Elle est l'outil du repérage. Les sites se voient dotés de leur nom propre. Elle est la table des noms. Pour celui qui navigue, en barque ou en kayak, elle sert à éviter les pièges que représentent les bancs de sable. Mais ce n'est pas tout. Si pendant le voyage, elle permet de savoir comment s'appellent les lieux traversés, avant le départ elle remplit déjà une fonction, en permettant l'« *anticipation du parcours* » (p. 90). C'est un usage essentiel de la carte, comme instrument des possibles et de la maîtrise de l'espace. Le voyageur se rapproche deux fois de l'île. D'abord, en pensées. Une seconde fois, physiquement. La carte est "initiatique" à proprement parler.

La topophilie a ainsi fait son miel de l'histoire. Elle a soutenu le promeneur dans son désir de voyager dans le temps et l'a rapproché de la nature, par cette attitude qui consiste à essayer de recevoir les impressions sans plaquer sur elles de clichés. L'idée d'une carte absolue est peut-être naïve. Prosaïquement, ce n'est rien d'autre que le dessin du paysage. Ce n'est peut-être rien de très différent du film tourné par le touriste ou des photographies qu'il prend dans l'espoir de consigner ses premières impressions. Mais il ne s'agit pas en réalité de figer le paysage pour le montrer à ses proches. Il s'agit de préparer un retour. Poétiquement, la carte absolue renvoie à un mode d'habitation singulier du territoire, celui qui fait dépendre l'espace de la personne qui le parcourt. Il s'agit d'une rencontre. Dans la tradition de la géographie française, la promenade topographique était à l'honneur, reconnue comme outil pédagogique d'importance première. La géopoétique reprend cette tradition et l'actualise en faisant de la promenade un exercice plus spirituel et sensuel à la fois, une rencontre décisive.

Voir Malte et écrire

Ce second exemple est tiré de la *Revue des Sciences Sociales de l'Université Marc Bloch de Strasbourg*. Gilbert Gardes (2002) y livre ses impressions de voyage sur la capitale, La Valette. Sa « Lettre d'un voyageur » reprend un parcours, parcours intellectuel de la ville à la campagne et retour, du passé colonial prestigieux au maintenant monotone, qui ne semble plus guère écrire l'histoire avec ses rythmes quotidiens et hebdomadaires qui inscrivent les instants dans un monde bien ordonné.

La tradition géographique veut que le géographe s'efforce de rendre dans certains écrits à prétention littéraire, comme les récits de voyage, l'individualité des contrées habitées, principalement, ou inhabitées, occasionnellement ; comme nous l'avons souligné précédemment, cette pratique du reportage subjectif se maintient difficilement, à l'époque des images, des films documentaires et des reportages quotidiens diffusés sur les écrans de télévision.

De la ville à l'île, Gardes explore les lieux en évoquant le passé et s'efforçant de se laisser conduire par les formes. D'abord la ville :

« La Valette, ville de bord de mer, darde son promontoire cuirassé vers l'Afrique barbaresque. L'étrave tranchante du fort Saint-Elmo brûle de fendre les flots pour quelque expédition punitive cars, toujours, la menace vint de la mer » (p. 150)

Ensuite l'île et l'archipel :

« Jalon ovale au centre de la Méditerranée entre Europe et Afrique, orient et occident, amandine et cernée de bleu, Malte est pupille de la mer. L'archipel minuscule marque l'ombilic du monde antique, passage obligé entre la surface visible et l'inconnu des profondeurs de la terre, huis entre la vie et la mort. Métaphores primordiales, l'œil et l'ovale conduisent le regard et conditionnent le passé. » (p. 150)

De la capitale à l'intérieur des terres : le circuit de Gardes est une succession de stations pour fixer les détails. L'insolite est traqué, les mégalithes, « traces des premiers occupants », les détails architecturaux et les statues des saints, les maisons à bow-window, qui « maîtrisent le regard social ». Il regarde une échoppe de cordonnier exposant des images votives et des photographies : c'est un microcosme baroque. Il décrit les rues, *Old Bakery Street* et son méli-mélo aérien de câbles électriques, *Republic Street*, qui n'arrive pas à être rectiligne, « le sol monstrueux de La Valette résiste à la coercition de la ligne droite ». Avenues, rues et ruelles

formant dédale : le voyageur est pris au piège. S'il quitte la ville, c'est pour se trouver à nouveau dans un filet :

« *Aujourd'hui, sur les routes arachnéennes tissées à partir de La Valette, des bus trapus brinquebalent leurs carcasses rutilantes* ».

Cette prose poétique évoque ainsi l'espace insulaire réticulé et débouche sur une appréciation de l'îlénité reconnue comme puissant lien affectif : « *L'aventure d'Ulysse le montre, l'île est un monde clos difficile à quitter* ». Les insulaires sont comme des oiseaux en cage qui découvrent que la porte est ouverte mais pour aussitôt résister à l'appel du large.

Cette topophilie est essentiellement didactique. Le géographe ne fait aucune leçon d'histoire ni aucun cours magistral sur l'espace réticulé, mais son récit de voyage est sous-tendu par la nécessité d'instruire. S'il ne sert plus à rien de décrire les lieux, quand tant d'images circulent et nous apportent quotidiennement les informations à consommer, il est d'autant plus nécessaire de mettre en valeur l'essentiel. La prose poétique se charge de cette tâche, et le récit de voyage est un bon moyen de véhiculer une leçon en déstabilisant le préjugé. Il s'agit de redonner l'appétit pour l'ailleurs ou de stimuler le désir d'explorer le monde.

La topophobie, à partir d'un exemple

Pour être basée sur les émotions, la topophilie suppose la "topophobie". Nul être vivant, sentant et pensant ne peut tout aimer. Il faut reconnaître qu'une attitude théorique se définit par ce qu'elle récuse et que le commandement d'adoration est le meilleur moyen de détourner de la foi.

Dans sa version la plus plaisante et peut-être la plus profonde, la topophilie est négation de la négation, position et dépassement de la topophobie ! Le petit ouvrage de Régis Debray intitulé *Contre Venise* est exemplaire. S'ouvrant sur une analyse de l'insularité de la ville des doges, cet opuscule pamphlétaire s'inscrit dans une continuité avec la critique de la société du spectacle, Venise étant l'exemple idoine d'une société qui nous fait consommer toujours davantage de spectacle et nous embrigade, changeant les citoyens en participants et ce, avec leur assentiment. Ville de façades et de reflets, ville de décors et de théâtres, « *Venise n'est pas une ville mais la représentation d'une ville* » (p. 22). À ceux qui en douteraient, rappelons avec Debray qu'il est permis d'être "contre Venise" c'est-à-dire d'exéquer ce genre

de lieux devenus des centres du tourisme industriel. « *Venise a du style, elle en a même trop.* » (p. 30), quand d'autres lieux, à l'instar de Naples, ont mieux, un "ton".

Exécuter ces lieux est même nécessaire pour pouvoir réellement en admirer certains, ailleurs, sans y être même invités ! Destination romantique par excellence, Venise a été Commise d'office. Elle a été sommée par les agents des Tour-opérateurs de se livrer au tourisme de masse et de livrer ses palais, ses gondoles, son histoire prestigieuse à des flots de jeunes mariés en voyage de noces, de groupes du troisième âge attirés par les pigeons et les églises autant que par les Musées et les canaux. Debray dénonce l'absence de géographicit  (p. 72) :

« *Dans cette  le hors du monde, cette piscine d'histoire sans bords g ographiques, quel  tranger se souvient, se soucie de Padoue, de l'Autriche, de Trieste ou de la Dalmatie (qui lui donnent pourtant sa profondeur, son relief et sa ventilation, bora ou sirocco) ? Venise est pour nous un littoral sans hinterland, o  le Frioul est   mille kilom tres de notre esprit, aussi loin que la for t de Casamance du Club Med au cap Skirring, qui la jouxte. Par quoi la robinsonnade baln aire n'a pas besoin de pousser jusqu'au Lido, aussi impersonnel et macadamis  que Le Touquet-Plage. L'aubette de la Ca'd'Oro me suffit pour laisser tomber mentalement cravate, veston, carte d'identit , et larguer les amarres. Le Grand Canal : le seul  gout au monde qui donne au badaud l'ivresse d'un appareillage dans les Marquises.* »

Debray pousse l'ironie jusqu'  la satire. Il n'a jamais cess  d'aimer les lieux charg s d'histoire, de les aimer passionn ment. Et il n'est pas l'aristocrate d daigneux des plaisirs vulgaires et des go ts populaires qu'il feint d' tre. Il aime les plages et les loisirs modernes. *Contre Venise* est donc d'abord exemplaire quant   son contenu : c'est la d nonciation d'un f tichisme pour r affirmer le droit au ravissement (p. 53). C'est une topophilie cach e derri re une topophobie apparente. Le message est d'autant plus fort que chacun de nous, touriste en puissance, d j  arm  d'un appareil de photographie voire d'une cam ra, peut se laisser prendre au pi ge du premier sens du texte et, faisant corps avec la foule, mais l'autre foule, celle des contempteurs de la foule, d noncer la disparition de Venise engloutie par les hordes de touristes ! « *Tout le monde aime Venise pour ne pas  tre comme tout le monde* » (p. 54).

Debray d nonce donc moins la topophobie qu'une posture intellectuelle, celle de « *l'individualisme de masse attrap    son propre pi ge* » (p. 56). La Venise de l'Orient, myst rieuse n'est plus. Celle de Proust a  galement disparu. Restent la bousculade et la rumeur !

Le propos de Debray se concentre sur Venise, et joue d'abord de l'opposition Naples/Venise. Mais c'est d'une topophobie insulaire généralisée qu'il s'agit ; et la critique porte sur la tendance de l'individualisme au narcissisme et aux réflexes pusillanimes qui semble s'exacerber dans les îles. Aux îles fantastiques et merveilleuses de l'utopie s'oppose l'îlot vénitien, toile de fond de l'individualisme bourgeois, l'île rose, l'île des trémolos, l'île des bonnes fins... Les unes sont irréelles et brutales, les autres sont douces et réelles, d'autant plus néfastes (p. 74) :

« Les îles en général sont propices à l'autisme, aux gâteries bon marché. Le narcissisme de la Raison, de type philosophique et politique, investissait ou s'inventait au loin, jadis, des îles d'utopie, des villes-damiers taillées à la fêrule. Le narcissisme du cœur a jeté son dévolu sur cet îlot bien tempéré, où les eaux sont plus douces, les rues serpentine et les angles plus ronds. Cela fait moins de dégâts. »

Conscient des pièges de l'utopie tout en restant habité par l'espérance d'un monde meilleur, Debray s'en prend à une mystique imaginaire qui muséifie les grands sites, vulgarise les hauts-lieux et réifie les émotions paysagères.

Comme Venise, la plupart des îles du tourisme de masse ont besoin de topophilie inconsciente, d'individualisme consumériste. Les autres, moins prestigieuses et murées dans leur destin, ont besoin d'une topophilie qui soit plus authentique, c'est-à-dire d'une décision prise contre vents et marées d'apprécier ce qui est offert, malgré sa mise en circuit, son insertion dans la logique économique, sa dépréciation plébéienne.

Reste à méditer le refus de l'artialisation des paysages... que maints géographes ont pris l'habitude de louer. Cette artialisation – notons que l'expression est meillorative – est une des multiples formes que prend la confusion des faits et des mots (R. Debray, 1995 : p p. 64-65) :

« Il n'y a plus d'apparition à Venise. Il n'y a que des confirmations. La nature imite l'art ? Ces ouvrages de pierre en sont le reste. Non que cette ville soit une absence, comme Sartre se l'est imaginé un jour en regardant par sa fenêtre d'hôtel, un mal de mer, un vide insupportable et tournoyant. « Venise, c'est là où je ne suis pas. » J'aurais plutôt envie de dire, hélas : c'est là où d'autres seront toujours allés avant moi, et me forcent à les suivre partout. Construite par plus d'écrivains que de maçons, plus de peintres que d'architectes, plus de mots que de briques, cette trame de réminiscences n'est pas une hallucination individuelle mais un effet collectif de croyance. Ce "paradigme relationnel", socialisé jusqu'à l'os, vérifie plus que toute autre concrétion d'humanité la règle désormais bien établie, plus pertinente pour le fait artistique que pour le fait scientifique, selon laquelle le discours tenu sur les choses fait partie intégrante des choses. Le lieu commun vénitien n'existe pas en lui-même – pas plus que la Joconde –, et il aura de moins en moins de consistance propre. »

La satire porte ses fruits. Nous voici mis en garde contre la volonté de confirmer les lieux au risque de les voir disparaître. Mais l'ironie est également présente, et joue dans un autre sens. Le procès fait à la topophilie n'est pas encore achevé. Dénoncer l'intellect et la mise en spectacle est une chose, se prémunir contre les émois du cœur et la fausse candeur est autre chose. Censée être plus instinctive que réfléchie, voire atavique en certains lieux, la topophilie nationaliste peut être sévèrement dénoncée. Les émois du carnet de voyage de Renée Le Hérissee, partiellement publiés dans *Mappemonde* (n° 2, 1991) ne sont certes pas complices de telles dérives, mais la confusion dont ils témoignent mérite également d'être dénoncés.

Un détour par le Japon n'est pas inutile. Parmi tous les peuples, les Japonais ont une réputation de topophiles. Se traduisant aujourd'hui comme hier par une sorte de vénération pour les hauts-lieux de l'histoire japonaise, celle-ci semble bien méritée. Or, la topophilie peut être ironisée au Japon comme ailleurs, plus qu'ailleurs...

Partons des clichés. Quand il ne participe pas à une cérémonie du thé ou ne compose pas un bouquet, le Japonais cultive d'autres arts, l'art du jardin, la peinture de paysage, le haïku. Et, par sa culture raffinée, il vénère la nature, les bois sacrés aux abords des temples, la laurisylve des montagnes, les côtes ornées de Torii. Le Fuji-San. Les pins bleus ombrageant les dunes de l'arrière plage de sable blanc. Les géographes ont visité ces hauts lieux. Et on peut, comme Augustin Berque, s'étonner de leur persistance dans les discours quand la société japonaise les a réduits à peau de chagrin.

Ce ne serait pas rendre justice aux Japonais que de passer sous silence le recul qu'ils prennent parfois vis-à-vis de leurs propres traditions. Cet humour est comme une réaction de défense à l'égard du narcissisme des petites différences. Grâce au burlesque de certaines oeuvres, la topophilie, identifiée comme discours subjectiviste, est dénoncée comme passion triste, attaquée dans son potentiel narcissique.

Dans *L'Homme sans talent*, Yoshiharu Tsuge (2003) se livre à un touchant et brillant exercice de dérision. Le héros, topophile invétéré, amateur de paysages miniatures dans une première partie du livre puis de photographies dans une seconde, est en réalité un homme désespéré, un père humilié devant sa femme et son enfant, qui vit du rêve de s'enrichir en vendant des cailloux curieux qu'il ramasse dans le lit des rivières.

L'Homme sans talent est une charge douce-amère contre la mauvaise foi. C'est un livre qui se lit comme une attaque ironique de la topophilie (chap. 1 « Le marchand de pierre »), voire de la géopoétique dans son ensemble (chap. 6 « La fugue »).

Planche de *L'Homme sans talent* (Y. Tsuge, 2003 : p. 53)



Représentatif du traitement original de faits de société par les dessinateurs, il suscite de notre part l'envie d'une étude approfondie de la manière dont la bande dessinée contemporaine représente notre rapport aux lieux, ordinaires ou exotiques.

IV 33 Une critique de la géopoétique

D'une certaine façon, la géopoétique correspond mieux que la topophilie à l'esprit humaniste et relativiste de la géographie contemporaine. Voyons néanmoins de manière critique ses possibilités heuristiques dans une analyse appuyée de quelques exemples.

La géopoétique est-elle une branche ou une sous-discipline de la géographie ? La question pourrait donner lieu à d'interminables débats. Il est notable que le mot "géopoétique" se soit imposé et que l'idée d'un rapprochement entre la littérature dans son ensemble et la démarche géographique à vocation scientifique n'effraie plus guère de monde. La raison invoquée pour soutenir un tel rapprochement est qu'il est possible d'être doté d'un solide bon sens – celui de la personne terre-à-terre qui explore le monde – et d'une grande sensibilité – celle du poète qui cherche à lui donner du sens. Le goût des géographes pour la poésie est sans doute la raison première du succès de la géopoétique. C'est en prenant au sérieux les poètes que nous voudrions questionner la géopoétique, en particulier la géopoétique des îles : si l'on excepte le supplément d'âme que peuvent apporter l'image poétique et la métaphore à la géographie, quel est l'intérêt d'une géopoétique comme démarche explicative ?

Aborder cette question dans ces termes est un préalable à la question des savoirs vernaculaires et de leur reconnaissance – question que nous ne considérons pas comme réglée. Amoureux de la langue, les poètes apparaissent en effet comme les détenteurs d'une antique sagesse, d'une culture millénaire, centrée sur l'oralité et non pas sur l'écrit ou la Raison. Apparemment, reconnaître la géopoétique comme branche du savoir, c'est relativiser le savoir scientifique, ouvrant la voie pour la reconnaissance d'autres types de rapports au monde, les systèmes de la pensée sauvage, les savoirs vernaculaires.

Dans un premier temps nous verrons quelle est pour ses promoteurs le sens et la portée de la démarche géopoétique à travers les promesses des géopoètes. Dans un second temps nous noterons la fragilité des justifications philosophiques de cette démarche. Nous laisserons la place au poète pour critiquer la géopoétique comme démarche intellectuelle représentative d'une confusion entre la voix poétique et les mièvreries d'une parole qui se dit inspirée ou les productions d'un esprit atteint de sentimentalisme. Finalement, devant les ambiguïtés de la géopoétique la question se posera de savoir si la géopoétique est représentative d'une misologie inavouée !

Quand le phénoménologue (E. Escoubas : 1996) déclare doctement que « *l'espace pictural, l'espace d'un tableau, n'est pas une portion d'espace, mais un mode de l'apparaître* », le géopoète lui emboîte le pas. Assimilant l'espace où il se promène, rêve ou divague à l'espace pictural, il tente – dirait-on – une audacieuse généralisation. L'espace géographique compris

dans sa géographicité serait lui aussi un « *un mode de l'apparaître* » dans un regard qui s'efforce de faire éclater le spectacle du monde.

IV 331 Les dogmes de la géopoétique

Pour la communauté des géographes francophones, le géopoète a désormais un nom, Kenneth White. Pour les Anglo-saxons, la démarche géopoétique ne semble pas avoir détrôné la topophilie de Yi-Fu Tuan, mais la différence est minime. Pour ce qui relève de l'insularité, l'ensemble des idées ou dogmes de la géopoétique tournent autour d'une idée : les îles sont comme des lieux d'où surgit une autre vérité, passionnée, charnelle, plus authentique que rationnelle ou raisonnable.

Des analyses géopoétiques suggestives ont été publiées. La discipline continue de connaître une certaine vogue dans les milieux universitaires. Et, parallèlement à ces succès, basés sur le travail de personnalités qui sortent du lot, on a assisté à la fixation de ce qui apparaît comme des sortes de dogmes, pour encadrer la démarche géopoétique.

Une recherche des ambiances insulaires

Entrons dans la géopoétique par une confession. Kenneth White (1994) se présente dans une « Lettre sur origines de la géopoétique » :

« (...) né et élevé sur le rivage atlantique de l'Europe, très précisément sur la côte ouest de l'Écosse, sa topographie est inscrite dans mon cerveau. Je suis loin de croire que le paysage originel d'un individu dicte nécessairement son paysage mental : avec une intelligence énergique et un esprit de découverte, il peut en venir à penser, à l'encontre de toute fixation localiste et de toute idéologie identitaire, que d'autres paysages physiques sont plus intéressants. Mais c'est un fait que la côte ouest de l'Écosse a de quoi attirer et inspirer l'esprit. On se souviendra de l'idée proposée par Humboldt dans Cosmos selon laquelle la topographie même de la côte d'Hellas, cette multiplicité de promontoires et d'îles, de criques et de baies, a joué un grand rôle dans la genèse du "miracle" intellectuel grec. Or, la côte ouest de l'Écosse, avec son contour hautement irrégulier et ses centaines d'îles, possède une topographie semblable. »

Premier aperçu de la géopoésie : on voit qu'il ne s'agit pas de banales figures de style mais de la mise en correspondance des lieux et des êtres, dans un jeu de miroirs qui éclatent les identités et font apparaître les mille virtualités du présent. C'est l'ancienne notion d'ambiance qui est comme retrouvée par le géopoète.

White relativise néanmoins l'idée d'influence puisque les lieux ne fixent aucun destin, Certaines personnalités résistant à la suggestion des lieux doivent aller chercher ailleurs les paysages qui correspondent à leur âme. Attiré par l'universel comme Humboldt, épris de liberté comme Thoreau, le géopoète ne justifie pas la fixation communautaire, le "localisme", la vie centrée sur le proche et le connu. L'irrégularité est un fait brut, l'opposé du tout fait. La géopoétique est donc science brute s'il en est. Le cosmos du géopoète est d'abord désarçonnant, voire inquiétant. Loin de l'académisme.

Comprise comme une sorte de recherche, la géopoétique n'est pas un supplément d'âme, ni une démarche qui se suffirait à elle-même, mais un des beaux-arts contemporains nés de la rencontre de la science et de l'art. Par le biais des images et des rites, des mythes et des paysages, le géopoète se donne pour projet de prêter sa voix aux insulaires, entre autres pour clamer leur indépendance et exprimer leur volonté de résister aux changements imposés de l'extérieur. Les insulaires sont les habitants des îles mais aussi les terriens exilés, qui contrairement à d'autres acceptent de reconnaître leur condition d'être isolés, devant combattre la solitude. Combat qui se gagne par les mots et rien d'autre.

Par opposition à la topophilie, tournée vers les lieux, la géopoétique est tournée vers l'humain. Elle se caractérise par une conception de l'être humain, pensé comme néant, comme existant, comme habitant d'un monde kaléidoscopique. La géographie se relativise alors dans une sorte de vision qui la rend absolument fragmentaire. Mais cette fragmentation serait libératrice. L'altérité qui nous entoure voire nous cerne de toute part ne nous submerge pas, mais nous soutient ! Isolé, le sujet est contraint à prêter ses mots au monde pour l'humaniser. Il est forcé d'habiller le monde qui autrement demeurerait nu, moins sublime que grotesque.

La géopoétique se présente comme recherche de l'origine du monde, attention à ce qui naît et naît de manière anonyme, en attente d'un nom. Trouver le nom juste, ce n'est pas inscrire un pan du réel dans une catégorie mais, pour un sujet, penser une chose dans son site, avec les mots qui font écho à ce qu'il ressent. Nous entrepercevons derrière elle, un scepticisme capable d'engloutir les certitudes pratiques et théoriques les mieux ancrées préside à cette génération des choses du monde dans le monde des mots. Les îles ou leurs recoins sont identifiées comme des « stations » (C. Roser, 2005) qui ne manquent pas de mettre en marche des processus mémoriels.

La géopoétique est revendiquée par des artistes comme par des scientifiques. Le texte « la carte et le rivage » de Georges Amar, Emmanuel Fillot et Yannick François (1993) est très intéressant. Suivant ses auteurs, la géopoétique s'apparente à l'art divinatoire des Anciens chinois et à une « *traversée des apparences* ». Mêlant finalisme et sentimentalisme, l'article est une sorte de manifeste fixant une prometteuse « *orientation géopoétique des arts plastiques* », prônant une reconnaissance amoureuse des formes terrestres. Certes, il tranche avec le dictionnaire de géographie humaniste de Lausanne. Ce dernier est animé par la volonté de réformer une démarche universitaire jugée sclérosée par des décennies de mandarinerie. « La carte et le rivage » qui rappelons-le vise non la rénovation d'une discipline scientifique mais une démarche artistique, le rejoint sur l'idée que le savoir géographique peut faire obstacle au réel, peut conduire l'individu à oublier le territoire. Et, en tant que manifeste d'art, c'est une sorte de rappel à l'ordre, mais seulement comme discours chargé de réveiller les consciences en livrant non pas un modèle mais une expérience personnelle, une émotion, un regard, un rapport au monde porté par une intuition, presque une foi dans les capacités humaines de jouissance esthétique.

Le troisième point du manifeste est particulièrement intéressant dans le cadre de cette étude. On y retrouve l'idée de l'expérimentation mentale, de la méditation ouverte aux lieux et non aux états d'âme. Il s'agit d'une sorte d'apologie du rivage :

« C'est sur le rivage que tout commence et recommence. Que tout arrive, apparaît, disparaît, revient. Le rivage n'est-il pas le grand théâtre-laboratoire où, apparaissant, les choses deviennent signes, font signe ? Les premiers idéogrammes furent inspirés des traces de pas de mouettes sur le sable. Sur la rive du monde scintillent les géogrammes... La peinture chinoise traditionnelle a essentiellement regardé du côté de la montagne, l'impressionnisme a posé son chevalet dans la lumière de la campagne d'Ile de France ; disons que le rivage est pour nous un choix conscient du même ordre... »

Le rivage est « *un choix* ». C'est un projet : la décision d'agir dans le monde, pour le monde, en dépassant la mauvaise foi de l'époque industrielle qui légitime toute intrusion et excuse tout vandalisme, du moment qu'il se solde par un profit ! Cette apologie écologique, au sens large du mot, prend sens en étant mise en rapport avec la mise en garde du sixième point « *parler d'art géopoétique n'est pas chercher à "poétiser" la nature mais sentir et exprimer la puissance poétique du monde lui-même, dans ce qu'il a de plus "physique"* » et la notion

de “carte”, comprise d’une manière réaliste comme dans le cinquième point « *l’efficacité géopoétique d’une carte est sa vertu d’augmenter notre relation amoureuse à la terre, de nous la faire voir, de susciter son apparition. C’est dans le monde lui-même, pour autant que nous sachions le lire, le voir, que nous trouvons le langage pour dire le monde. Le monde, dans sa puissance d’apparition, est notre ressource poétique. La carte est à la fois le monde lui-même (carte=territoire) et ce qui nous aide à le voir, augmente notre expérience (carte+territoire)* ». Lorsque Amar, Fillot et François livrent leur expérience poétique, c’est en soulignant le fait qu’elle engage toute leur personne. Opposée à la conquête des territoires et au savoir positif, la lecture géopoétique du monde redevient une sorte de psychanalyse sauvage, une entreprise qui consisterait à trouver plus de saveur au monde et à accueillir les images comme des sortes de révélation ? En elles se donneraient à voir les structures harmonieuses de pans entiers du réel, l’altérité et l’étrangeté des lieux étant comme sublimés. D’où l’idée d’une lecture qui serait « *active* » (onzième et dernier point) en ce qu’elle « *suppose l’invention d’un langage* » mais surtout à « *sentir et exprimer la puissance poétique du monde lui-même* » (Sixième point).

Cette affirmation montre à quel point le malentendu peut être profond si l’on rapproche la géopoétique du *new age* ou d’autres escroqueries du même acabit. La géopoétique post-moderne se tourne vers le monde et fait sien le rêve d’un accueil plus vibrant du réel. La géopoétique non pas “postmoderne” mais seulement moderne vise un autre but, puisque l’essence de la modernité est précisément cette révolution du langage qui permet au sujet de se tourner vers l’autre et l’avenir, et de comprendre que le plus important est d’œuvrer à la réalisation de soi.

IV 332 Ambiguïté de la géopoétique

La résurgence de l’idée d’ambiance ou les invitations à sentir la puissance des lieux ne sont pas innocentes. Nous nous avançons sans doute beaucoup mais il nous semble que quantité de problèmes tiennent à quelques idées imprécises. D’abord, l’imaginaire et l’illusoire ne sont pas toujours clairement opposés comme relevant de deux sortes de subjectivité. Ensuite et surtout la puissance de l’imaginaire n’est pas toujours identifiée comme ayant son point d’application en nous et non hors de nous. Enfin, l’idée même de restituer dans un discours

quelque chose de préalablement identifié comme un vécu irréductible a de quoi laisser perplexe.

Mer et utérus, nature et nature humaine

Si l'on ne veut pas verser dans la psychologie, c'est à une sorte de réduction de la géographicit   qu'il faut se livrer.

D'apr  s certains g  ographes qui s'inspirent peut-  tre plus de Wunenburger ou Durand (l'alogique du mythe) plus que de Bachelard (l'imagination mat  rielle), l'espace insulaire est par excellence un espace irr  ductible    l'analyse, voire    la pens  e syst  mique. Les repr  sentations hantent cet espace habit   autant par des anc  tres et des r  veurs que par des indig  nes et des producteurs. M  tisse ou colonis  e, ouverte aux influences les plus diverses, l'  le appara  t comme un lieu propice    la souffrance identitaire. C'est une terre d'anxi  t   qui voit na  tre et se d  velopper la cause de l'identit  . C'est un balcon sur l'oc  an, immensit   liquide dont l'horizon symbolise les aspirations les moins   go  stes et les moins triviales.

En se donnant pour but l'  tude de l'  l  it   et la compr  hension des valeurs affect  es aux territoires, le g  ographe des   les se serait r  solument engag   dans les nouvelles perspectives   pist  mologiques, r  sum  es par Paul Claval (2003a : p. 109), qui :

« renforcent la place que [la discipline] occupe parmi les sciences sociales en rappelant que les hommes et les groupes ne peuvent totalement   tre compris et expliqu  s, si l'on ignore les lieux qu'ils fr  quentent et les territoires o   ils s'investissent ; [qui] aident    comprendre la dynamique de l'action humaine et la mani  re dont les hommes et les groupes transforment l'espace o   ils vivent en y mat  rialisant une partie de leurs r  ves et de leurs aspirations. ».

Humaniste, au sens particulier que peut prendre ce terme, le g  ographe des   les aurait   t   conduit    reconnaître l'  chec des mod  lisations de l'action humaine. Il ne pourrait que consid  rer d'une mani  re critique les projets locaux de d  veloppements, parce que ceux-ci incarnent une vis  e techniciste, celle de l'am  nageur conduit malgr   lui    la n  gation des savoirs vernaculaires, voire au m  pris des mentalit  s et m  eurs enracin  es *hic et nunc*. Cette reconnaissance du caract  re pr  somptueux de la technique ouvrirait    un nouvel engagement du g  ographe aupr  s des populations. Ainsi, pour suivre encore Claval (2003a : p. 110), le g  ographe des   les serait l'exemple m  me du chercheur qui « a substitu      une capacit  

illusoire de prévision une compréhension réelle des voies qui modèlent l'avenir », ces voies n'étant pas les calculs du scientifique mais celles du dialogue, dans la reconnaissance mutuelle des différences. L'espace

« n'est plus seulement la base des pyramides écologiques et le support des activités et un obstacle à la vie de relation. Il est modelé par les hommes, qui y expriment ce qu'ils sont et ce dont ils rêvent. Les types d'utilisation du sol cessent de monopoliser l'attention. Celle-ci s'attache tout autant aux interfaces qui les séparent et constituent l'essentiel des paysages visibles ».

La mer en premier lieu, mais encore les monts et les ravines, les mangroves et les landes, les plages et les lagons, suivant les territoires insulaires auxquels on se réfère.

La géopoétique peut-elle prétendre être une technique d'exploration de la géographicit  qui r pugne   toute mesure objective et m me   toute recherche de m canismes ? En tant qu'art, la g opo tique serait une discipline de l' motion gratuite et de la sensibilit  g niale. Certes le savoir-faire est alors privil gi  par rapport   la m thode proprement dite, mais il y a plus : toute m thode est peu ou prou assimil e   une sorte de traitement automatique et d personnalis  qui passe   c t  de l'essentiel. Le cheminement de l'esprit du g opo te serait plus libre que raisonnable. Que penser d'une telle justification qui pourrait justifier tout autre chose voire n'importe quoi ?

Pour critiquer les pr tentions de la ph nom nologie, l'analyse d'Henry Meschonnic sur la g opo tique nous appara t pr cieuse.

Le n o-pindarisme des g opo tes

Contre l'int grisme de certains ph nom nologues, l'un des meilleurs d fenseurs de la modernit  est Henry Meschonnic.

Voici en r sum  quelques id es du critique litt raire et po te bien d laiss  par certains g opo tes. D'une part, il faut  tre tr s prudent vis- -vis de la po tique du savoir historique expos e par Jacques Ranci re dans *Les Mots de l'histoire, Essai de po tique du savoir* (1992). Pour rendre compte des articulations entre sujet grammatical, sujet du discours et sujet de l'histoire, Jacques Ranci re consid re   nouveaux frais les concepts de Benveniste d'« *histoire* » et de « *r cit* », d'une mani re qui nie leur opposition, en droit et en fait. L'histoire la plus scientifique doit recourir aux proc d s narratifs pour saisir l' v nement, cr ant au besoin des objets, les lieux de l'histoire, dont le caract re abstrait ou arbitraire est

provisoirement masqué. L'historiographie depuis Heidegger aurait pour tâche de démasquer ces objets, de leur rendre leur caractère poétique et leur force intersubjective.

Heidegger est pris pour guide pour deux types de raisons, qu'illustrent deux citations de *Qu'appelle-t-on penser ?* (1959) : la Méditerranée est « *telle qu'elle a été écrite* » (p. 172) et « *il y a de l'histoire parce qu'il y a une absence de choses dans les mots, du dénommé dans les noms* » (p. 129). La première raison, anti-réaliste, est que mythe (*muthos*) et langue (*logos*) ne divorcent jamais car les mots tissent un réseau de sens d'autant plus vrai qu'il est médité, réitéré ou repris dans une littérature, chanté ou proclamé. En prolongement de la première, la seconde raison, postmoderne si l'on veut, dit que l'histoire ne se passe nulle part que dans les signes. Pour Rancière, il devient clair que la fin de l'historiographie a déjà eu lieu, précisément à l'occasion de l'écriture de la révolution française, qui est l'archétype de l'illusion historique, puisque les contraires se sont rejoints et neutralisés, à savoir le libéralisme et son double réactionnaire, et qu'il est désormais temps d'ouvrir librement l'espace poétique de l'histoire, sans plus abstraire le sujet de l'histoire ou bien sans plus ériger l'histoire en figure de rationalité. Cette ouverture est l'avènement d'une nouvelle sociologie ou d'une nouvelle science politique, tant récit que science, car parole de vérité.

D'autre part, il est possible de prolonger cette première critique théorique par une critique suivie des prétentions poétiques au dévoilement du sens caché des choses, le "poétisme". Suivant les idées exposées dans la *Politique du rythme* (1995), il est nécessaire de considérer séparément la promesse et ce qui est effectivement tenu. La critique se focalise ainsi sur ce qui est *a priori* discutable mais échappe à la polémique. Inutile de prendre parti contre Rancière en soutenant qu'il trahit Benveniste, si le dépassement de Benveniste s'inscrit dans le projet de Rancière. Mais il est fort utile en revanche de voir ce que le philosophe entend effectivement par « *poétique* » dans l'expression « *poétique du savoir* », car une surprise est au rendez-vous : « *la rhétorique néo-classique est prise pour la poétique* » (p. 74) ! La critique peut alors se déployer et se concentrer sur le point principal qui est le statut de la vérité dans cette posture historiographique prétendument révolutionnaire. D'une part, l'abus des métaphores apparaît moins grave que la compréhension réductrice de ce qu'est une métaphore, assimilée à une simple figure de substitution. Pragmatique, la vérité historique serait toujours une simple affaire de style. D'autre part, le travail de recherche est déconsidéré, en même temps qu'est rejetée l'idée suivant laquelle il incombe à l'historien de réviser ses écrits et les conclusions des historiens des autres époques. En effet, il n'y a plus de

différence entre les deux propositions “il ne s’est rien passé de tel que ce qui a été dit” et “il ne s’est rien passé du tout”. C’est la porte ouverte au révisionnisme.

Enfin, la géopoétique peut faire l’objet d’une déconstruction en règle. En tant que prétendue poétique du savoir, la géopoétique est à critiquer dans la foulée de la position épistémologique de Rancière. C’est ce que réalise par exemple le « Manifeste pour un parti du rythme » de Meschonnic, août/novembre 1999 :

« C’est ici que le poème peut et doit battre le signe. Dévaster la représentation convenue, enseignée, canonique. Parce que le poème est le moment d’une écoute. Et le signe ne fait que nous donner à voir. Il est sourd, et il rend sourd. Seul le poème peut nous mettre en voix, nous faire passer de voix en voix, faire de nous une écoute. Nous donner tout le langage comme écoute. Et le continu de cette écoute inclut, impose un continu entre les sujets que nous sommes, le langage que nous devenons, l’éthique en acte qu’est cette écoute, d’où une politique du poème. Une politique de la pensée. Le parti du rythme.

De là le dérisoire dans la reprise indéfiniment par des poètes du poétisme tour d’ivoire, chez Hölderlin, de « l’homme habite [ou vit] poétiquement sur cette terre – dichterisch wohnt der Mensch auf dieser Erde », un Hölderlin passé par l’essentialisation Heidegger, où se situe un pseudo-sublime à la mode. Non, bien sûr. L’homme vit sémiotiquement sur cette terre. Plus que jamais. Et ne pas croire que je m’en prends à Hölderlin. Non, je m’en prends à l’effet Hölderlin, ce n’est pas la même chose. À l’essentialisation en chaîne du langage, du poème (avec le néo-pindarisme qui en sort, et qui est à la mode), et l’essentialisation de l’éthique et du politique. »

La thématique de l’homme qui habite en poète sur la terre est trompeuse, faussement révolutionnaire, victime elle aussi d’une incompréhension de la nature de la poésie. La poésie n’est pas un savoir de substitution, mais un plaisir des mots, une attention portée à la manière dont les choses sont dites, le « parti pris du rythme ». Et la modernité n’est pas l’esprit de géométrie opposé à l’esprit de finesse. Baudelaire est moderne, quand il décide de faire une œuvre et accepte d’emblée de produire quelque chose qui ne coïncidera pas avec les modèles. La modernité est dans ce parti pris en faveur de l’individu créateur contre l’idéal sclérosant. À force de vénérer les modèles, les classiques ont paralysé l’artiste, tenu d’être un génie ou de n’être rien. La modernité donne l’espace nécessaire au déploiement des talents. L’homme est poète quand il crée non pas quand il vénère l’Être. Il est géopoète quand il bouge, voyage, prend plaisir à la découverte des lieux et des peuples qui lui offrent leurs formes les plus durables et leurs aspects les plus éphémères et quand, pour cela, il ironise le rapport au monde, dégonflant le sublime de la Nature et passe outre l’indicible Altérité.

La postmodernité, c'est un ensemble d'illusions ! C'est par exemple le mythe de la rencontre du philosophe Heidegger et du poète-résistant René Char : la "rencontre" – comprise comme naissance d'une amitié – n'a jamais eu lieu. Le récit qui la rapporte est une mystification des heideggeriens français. Nombre d'intellectuels furent abusés, faute d'avoir pris la peine de vérifier (H. Meschonnic, 1995).

Le moins qu'on puisse dire c'est que la mise en garde de Meschonnic sur la géopoétique ou encore le langage postmoderne n'a pas porté universellement ses fruits. En géographie, il y a maints témoignages de la vivacité d'une sorte de « *néo-pindarisme* » plus ou moins conscient, qui veut faire accroire que l'être humain vit poétiquement et non sémiotiquement sur la terre.

La pensée du poète et critique va à l'essentiel, la dénonciation « *l'effet Hölderlin* », de la posture-imposture poétique qui est mise arbitrairement au service d'une cause, celle de la réaction romantique vis-à-vis de la modernité, celle de la phénoménologie après son tournant théologique. La poésie n'est pas l'affaire de quelques illuminés ayant un accès direct à la vérité. Elle n'a pas à subir de dérive sectaire. Elle est déjà, en tant qu'attention portée au rythme, c'est-à-dire en tant que conscience de l'universel, une politique, une « *politique de la pensée* » qui est en même temps une éthique. Le parti de l'universel, répétons-le, c'est-à-dire le parti de l'écoute, des retrouvailles qui s'opèrent une fois passée la barrière de la compréhension et les chicanes sur le sens des signes.

Ayant retenu comme domaine d'étude les territoires de la banlieue et non pas les îles, Jacques Van Waerbeke (2002) s'est fait l'écho des apories de la démarche géopoétique, qualifiée par lui de « *poétique spatiale des lieux de l'habiter* ». Refusant de conclure à l'inutilité de la démarche, il multiplie les mises en garde à l'attention des géographes. Certains s'échouent sur les écueils les plus visibles. C'est le cas de ceux qui versent paradoxalement dans l'illusion de la transparence :

« L'un des problèmes majeurs provient d'une sorte d'illusion de transparence entre les lieux et leurs représentations. Tout se passe parfois, comme si les oeuvres étudiées entretenaient un rapport quasi magique avec le réel référé. Le fait est pour le moins surprenant quand on sait que, dans le temps même où se développait ce type de travaux, la recherche géographique s'est efforcée de dénoncer toute illusion de transparence dans les constructions scientifiques qu'elle proposait par ailleurs. Inversement, et précisément dans ce domaine des confrontations aux oeuvres littéraires, une certaine

naïveté, ou à tout le moins une certaine légèreté méthodologique, se sont trouvées fréquemment de mise. »

Les plus habiles, comme Jean-Louis Tissier et Marc Brosseau, se défient des analyses réductrices et ne cessent d'être attentifs aux exigences de la démarche scientifique. Comment ne pas insister sur la prise en compte des œuvres (poésies mais aussi romans, films ou chansons) dans leur spécificité ? Le risque est non seulement de transformer l'œuvre en message, si l'on plaque sur elle une grille d'analyse préconçue (psychanalytique par exemple) mais encore de procéder à une sorte de décryptage privilégiant un point de vue quand une œuvre en contient plusieurs, parfois contradictoires, et que plusieurs œuvres de plusieurs auteurs (ou même d'un seul) en contiennent nécessairement de très dissemblables.

Waerbeke développe l'exemple de la lecture des *Météores* de Michel Tournier par Marc Brosseau (1996), trois chapitres de ce roman étant consacrés aux « *Îles-jardins* ». Il s'agit de tirer du sens de la métaphore qui, n'étant pas une simple figure de style convenue doit être considérée comme un déploiement symbolique du sens des lieux. Que nous apprend Brosseau ?

« Dans chacune des îles une portion d'espace se trouve aménagée en jardin, c'est-à-dire, si l'on en reste à un point de vue factuel et quantitatif, en une certaine masse bio-végétale. D'un point de vue symbolique il n'en va pas de même. Chaque lieu est porteur de sens. Un sens qui s'inscrit d'abord dans la réalité concrète de chaque site.

Qu'y a-t-il de commun entre eux ? C'est que dans l'un et l'autre cas, le terrain est absolument impropre à l'épanouissement d'une végétation grasse et fragile, à Djerba à cause de la sécheresse, en Islande à cause du froid. Or ce que le terrain refuse, c'est le souterrain qui le donne - de l'eau puisée dans les nappes phréatiques par les éoliennes à Djerba, de la chaleur exhalée par les sources thermales en Islande. Ces deux jardins manifestent la victoire précaire et fleurie des profondeurs sur la face de la terre (Tournier, 1975, pp. 441-442).

Une « victoire précaire et fleurie des profondeurs » qui n'en reste pas moins due à l'action humaine. Elle seule sait jouer et combiner forces telluriques et météores. Seule cette action est à même de forcer un mariage des contraires. Elle le fait de façon spécifique dans chacun des lieux concernés. Et chaque jardin se trouve prendre un caractère et un sens spécifique au lieu de son inscription sur « la face de la terre ». Ce sens n'existe donc que par confrontation aux autres lieux de l'étendue terrestre, d'où l'importance des déplacements des personnages du roman. Peu importe que ces personnages soient créateurs de jardins (le personnage de Deborah), ou simplement interrogateur de l'expérience de la signification de ces lieux-jardins (le personnage de Paul ou, avec un décalage spatio-temporel,

celui de son frère Jean), l'essentiel est qu'ils parcourent le monde. Le déploiement poétique du sens et de l'expérience des lieux passe par la confrontation, le mouvement, la connaissance et la reconnaissance de l'altérité. Kant, je pense, parlerait ici de "commerce". »

La rigueur de la démarche est sans doute très grande, quoiqu'on ne voit pas immédiatement les raisons qui poussent Brosseau à qualifier le jardin de « *masse bio-végétale* » ou à opérer un rapprochement entre l'Islande et Djerba. Avec l'éloge de l'action humaine et la prise en compte des déplacements, le propos critique se déploie. Pas d'exaltation romantique ni de parti pris naturaliste. Le sens est tiré moins des éléments de description que de la mise en rapport des deux îles-jardins.

Il n'en demeure pas moins que la leçon qui en est tirée est bien maigre. On apprend grâce à Tournier et à Brosseau que l'action humaine peut faire fleurir le désert. Que chaque jardin est représentatif de celui qui l'a créé mais qu'il faut avoir une âme de voyageur pour en discerner les éléments significatifs... Plus l'être humain parcourt le monde et plus il se rend disponible à l'autre. L'humanisme est au rendez-vous, avec ou sans Kant. On peut toutefois douter que la science géographique ait grandement progressé.

IV 333 Vers une géopoétique non géographique ?

Si la géopoétique à prétention géographique conduit à une impasse, cela ne veut pas dire que le géographe doive se détourner de la poésie. Bien au contraire, la poésie, si riche dans les îles, peut être cultivée comme une passion utile et inutile. Elle est bien une forme d'expression privilégiée des insulaires qui, souffrant peut-être d'un sentiment d'isolement chronique, tentent d'établir des liens par delà l'espace et le temps.

De plus il y a place pour une géopoétique de l'île dans le cadre de la réflexion sur la littérature insulaire. La rêverie est naturelle au genre humain. Les individus imaginent des correspondances entre les éléments et se représentent le monde comme agité de forces. Il s'agit sans doute des désirs et des angoisses qui les agitent ou les tourmentent. La nature du poète comme du rêveur éveillé est dynamique, voire dialectique. Les êtres vivants et les météores, les matières singulières et les formes étranges, les phénomènes et les événements apparaissent comme des signes porteurs d'un message transcendant. Cette imagination matérielle précède l'imagination scientifique et lui donne parfois de puissantes impulsions : celui qui aime les mythes est un philosophe. Le mythe comme la science est une tentative

pour unifier le monde et, encore une fois comme la science, il fait intervenir des forces invisibles.

Il ne faudrait certainement pas dédaigner la poésie, non pour ce qu'elle nous apprend du monde mais pour ce qu'elle nous dit de l'être humain.

Si l'île est l'archétype de l'espace habité, sorte de purgatoire à mi-chemin entre la terre du salut et le lieu de perdition (Pinchard B., 2002 : pp. 161-162) s'impose aussi l'idée que l'îlénité est l'archétype de la géographicité, réalisant la conjonction des ordres spirituel et matériel.

On doit à Carpanin Marimoutou (1991) une explication du projet géopoétique, même si dans l'article de référence le terme de "géopoétique" n'est pas utilisé. En effet, Marimoutou se contente d'ouvrir un champ à ce qu'il considère être une exploration poétique du monde et de soi-même. Il insiste néanmoins sur l'originalité de cette démarche moins intellectuelle qu'esthétique, qui se distingue donc radicalement de la psychanalyse. Le travail d'analyse ou de décodage du réel effectué dans le cadre de la psychanalyse est clairement et nettement opposé à ce que peut apporter la confrontation directe avec la parole du poète. Dans cette opposition et cette idée d'une espèce de pouvoir magique du dit et du non-dit, de l'explicite et de l'implicite, du discursif à valeur explicative et du poétique simplement suggestif, nous découvrons sous la plume de cet auteur ce qu'avec White nous avons appelé "géopoétique". Et, comme chez White, l'île devient notre confidente. Elle nous renvoie à nos désirs les plus profondément enracinés. Si elle n'est pas notre analyste – quoiqu'elle joue toujours un peu ce rôle de réveiller les premières impressions – elle est ce qui nous éveille. L'île est le siège des examens de conscience. Tous les paysages insulaires incitent à la palinodie. Que faire devant le rivage, dans le silence du cirque, à l'entrée de la ravine, si ce n'est s'efforcer d'entendre, comme Socrate, son démon ? Un génie, une parole ténue, à la limite de l'inaudible. Un murmure qui était déjà là, en nous, et qui nous travaillait sans doute déjà. Une voix qui peut être salutaire, nous mettre en garde, nous alerter contre le blasphème, le manque de respect voire la négation de notre nature.

*Les îles marginales, la critique littéraire du tropisme
insulaire*

Voici un extrait de ce texte, « Marges. Portait de l'insulaire en personnage » (1991, p. 42), qui dégage l'essentiel en prenant appui, pour les besoins de la démonstration, sur un vers de Raphaël Barquiseau :

« La littérature sur l'île se noue d'un renvoi spéculaire, de l'imaginaire et du réel, au lieu même du symbolique ; le transfert est incessant, de la lettre à la lettre, du texte censuré par le réel à celui censuré par l'imaginaire. Raphaël Barquiseau, à la fois poète, critique littéraire et historien exprime très nettement ce lien par la phrase d'ouverture de son étude sur les îles françaises d'Outre-Mer¹ :

"Il fleurira toujours des îles sur la mer, et ces îles hanteront les rêves des terriens".

Le double alexandrin qui construit l'énoncé montre bien qu'il s'agit d'inscrire le discours sur le réel au sein du poétique, et en même temps de définir ce dernier par la métaphore filée des îles fleurs qui habitent le rêve de manière obsessionnelle. Le mythe est à l'œuvre, mythe du jardin (d'Eden bien sûr) comme espace nécessairement perdu mais toujours présent, comme horizon et comme nostalgie ; perdu mais à retrouver dans ces lieux, offerts comme récompense au sujet, s'il sait trouver la vie qui permettra la réalisation de ses rêves. Dès lors, à fleurir ainsi, les îles montrent clairement que leur écriture est avant tout le rêve d'une écriture, et que dans tout récit sur elles, ce qui est à l'œuvre c'est l'élaboration d'un sujet qui, bien souvent s'ignore, et dont la production met en scène ce rapport-là. Non pas que le texte serait une analyse dont l'île serait l'analyste, mais bien que celle-ci serait le lieu où surgit (où peut surgir) une autre vérité. C'est dans le même mouvement que l'écriture de l'île permet à la fois d'en tracer la figure imaginaire et de produire un travail d'élucidation du réel. »

¹ *Raphaël Barquiseau : Les Isles. Antilles. Isle Bourbon. Isle de France. Isle Dauphine ou Madagascar. Paris, Grasset, 1941.*

Marimoutou évoque une « *élucidation du réel* ». Comme chez Bachelard (1942), le mythe doit être revu et revivifié par les images matérielles. En perte de vérité est aujourd'hui, semble-t-il, le mythe des îles. On oublierait la beauté singulière des îles pour les avoir trop louées – et trop souvent sans y réfléchir.

Marimoutou reconnaît à Barquiseau une grande lucidité et une grande force de caractère, celle du sujet arrivant à marier le réel et le poétique. L'essentiel n'est pas l'île elle-même mais l'écriture. Et les lieux valent comme symboles, « *comme horizon et comme nostalgie* » : lieux de l'attente anxieuse ou bien du retour sur soi et l'occulté depuis trop longtemps. Mais le critique et esthète qu'est Marimoutou ne présente aucunement la poétique des lieux comme une discipline miraculeuse, qui pourrait élucider la question du sens de l'habitation sur terre. Au contraire, le point de départ de sa réflexion est la prise en compte d'un double obstacle, celui de la censure du texte par le réel et celui de la censure du texte par l'imaginaire. Il faut

comprendre que le poète qu'on dit inspiré, voire possédé par les Muses, n'est pas doté d'un sixième sens. Il n'est pas libéré de l'humaine condition. C'est un moi qui est en équilibre instable, tiraillé comme tout être entre ses pulsions et son instance morale, entre le principe de plaisir et le principe de réalité. Les alexandrins du poète des îles sont l'aboutissement d'un processus de transfert, « *de la lettre à la lettre* ». Il faut ainsi entendre une possibilité de dialogue entre le réel et l'imaginaire, qui se joue de l'idéal autant que des conventions. Une navigation est possible entre l'écueil du réalisme et celui du délire (de la *schwärmerei*) ; le réel fascine le poète qui peut croire être appelé par lui pour chanter sa plénitude et son chatolement, l'imagination l'excite jusqu'à lui faire abandonner toute mesure, toute règle... y compris celle de la non-contradiction qu'il faut pourtant respecter pour être intelligible. Double séduction, mallarméenne, qui représente à la fois l'ambition de l'écrivain et les pièges de l'écriture. Dialectique cervantine : le texte est censuré par le réel mais libéré par l'imaginaire, puis censuré par l'imaginaire et libéré par le réel.

Par son matériau, qui est donc ce texte censuré et libéré, le (géo)poète est lui-même conduit à réviser ses vues. Les contraires jouent devant ses yeux comme des lumières qui alternativement s'allument et s'éteignent : disparition/apparition, perte/présent, nostalgie/horizon. Il y a même l'ironie et le sérieux de l'intention qui se conjuguent : comme songe d'une vie et vie d'un songe. Le drame de l'existence se mue en comédie. « *Au sein du poétique* » le réel se dévoile. Les îles sur la mer deviennent des îles fleurs. Le mythe redevient vivant et cesse du même coup d'être "mythe" pour redevenir parole qui assigne à l'être son destin.

Ce développement ne doit pas nous faire perdre de vue le plus important. Marimoutou nous conduit à penser ce que nous apporte la littérature consacrée aux îles, non une perception plus fine de la réalité insulaire mais un exemple d'œuvre. Par la géopoétique on ne sort pas de la littérature, même si l'on se confronte au réel aussi bien qu'à l'imaginaire. On n'invente pas l'île, ou on ne l'invente pas autrement que comme invention portée par une subjectivité, nourrie d'elle et produite à son image. C'est le sujet ou mieux « *l'élaboration d'un sujet qui, bien souvent s'ignore* » qui est révélé par l'analyse littéraire. L'« *autre vérité* » que peut nous apporter l'île fleur de Barquisseau et la littérature insulaire dans son ensemble est une vérité subjective, d'un sujet en construction, partant fragile autant qu'incertain, à la recherche de sa vérité, respirant l'espoir et le doute.

S'il s'agit bien là de l'explication du projet géopoétique, une ambiguïté demeure néanmoins. En quoi le poème est-il mise en scène de la condition humaine ? Certes, « à fleurir ainsi », les îles dévoilent les ambitions et les craintes des habitants des îles, en quête de leur vérité. Mais il semble alors qu'il n'y a rien d'autre qui soit clairement montré... L'analyse non psychanalytique butte sur l'impensé, l'excès du pensable, la subjectivité en sa singularité : l'insularité de la conscience ! On pourrait dire que le projet géopoétique, comme la théologie qui veut respecter son Sujet, est voué à la négation de peur de dire avec des mots qui ne conviennent pas, qui sont usés et trop communs. Ce n'est toutefois pas une géopoétique absolument négative que nous évoque Marimoutou. Si la compréhension de la subjectivité est présentée comme la visée de l'analyse, l'insularité n'est pas pour autant délaissée. C'est que dans la dialectique du réel et de l'imaginaire, l'objectif et le subjectif se mêlent, la science est subvertie par le mythe, la spéculation reprend ses droits.

« Marges. Portait de l'insulaire en personnage » exprime la revendication d'un savoir issu d'un travail sur soi, pas d'une méthode de lecture du monde, comme s'il fallait se méfier d'une discipline qui serait essentiellement nihiliste, vouée à la négation de l'opposition du réel et de l'imaginaire. Marimoutou espère

« un renvoi spéculaire, de l'imaginaire et du réel, au lieu même du symbolique », il promet que
« l'écriture de l'île permet à la fois d'en tracer la figure imaginaire et de produire un travail d'élucidation du réel ».

Sans doute à condition de devenir soi-même écrivain et non de rester lecteur – même si, être lecteur, c'est se nourrir du sang de l'écrivain, être comme un vampire.

Le géopoète et le topophile, doubles du géographe

« (...) toute île préserve une Calypso (la cachée), tout archipel est archipel aux Sirènes » (J. Poirier, S. Clapier-Valladon, 1987 : p. 45)

nous avertissent les géopoètes, sans se rendre peut-être bien compte du caractère irréfutable de leur propos.

Dans l'« Essai sur une problématique de la mythologie et de la psychologie insulaires » le problème de la géopoétique était déjà posé. Les auteurs, Jean Poirier et Simone Clapier-Valladon y affirmaient que l'insularité est avant tout une « *variable psychologique* » (p. 45). Et comme toute psychologie est variable... le pas était vite franchi vers un relativisme sans limite !

Le fait de poser en début d'étude (p. 45) que,

« à sa manière [comme les deux psychologues croyaient prudent de le préciser] la géographie mythique est une géographie réelle dans la mesure où, d'une part la représentation sociale de leur terre chez les insulaires est à la fois réelle et symbolique et que, d'autre part l'île, avant d'être un objet extérieur, est en quelque sorte une représentation intérieure, une projection de certaines tendances de la psyché »

est représentatif des deux péchés récurrents des géopoètes qui prétendent abusivement faire œuvre de science :

- l'inversion des causes et des effets pour mimer la dialectique
- le relativisme quand ça arrange, mais pas quand ça dérange.

C'est l'île qui est à l'origine de l'image de l'île, pas l'inverse... et poser que l'île est une représentation « *avant d'être un objet extérieur* » est une aberration, celle-là même si l'on s'en souvient bien dans laquelle le géographe des îles ne voulait pas tomber. L'affirmation conduit l'esprit à quitter les rails d'un relativisme réfutable pour prendre la voie d'un relativisme infalsifiable. La misologie n'est pas loin dans cet univers où tous les discours s'équivalent, le plus objectif et le plus subjectif, car avant de parler d'un objet quelconque, un sujet a une représentation précise de l'objet ! L'inversion des causes et des effets conduit en réalité à une sorte de nihilisme, à une négation réactive devant la puissance du travail scientifique. De plus, même si cela est un peu moins visible, le psychologue s'arrange pour relativiser ce qu'il désire dissoudre – ici l'idée d'île en confondant le réel et le symbolique – et pour ne surtout pas relativiser ce qu'il faudrait relativiser pour éviter de tomber dans les pièges de la *doxa*... ici, l'idée que l'île est l'île des insulaires, « *leur terre* » comme si la propriété était une chose sacrée.

Faut-il prendre (perdre) du temps à réfléchir une profonde proposition comme celle-ci, « *le sentiment d'insularité est un sentiment d'appartenance particulier et il nous semble particulièrement fort* » (p. 49) ? Reprenant l'article de Poirier et Clapier-Valladon afin d'y trouver matière à débattre, on y trouve effectivement des lignes suggestives. Ainsi, la fin du paragraphe sur la construction du mythe (début de la seconde partie, consacrée à la mythologie) reprend l'idée d'insularité d'une manière moins tendancieuse. Les deux auteurs essaient d'expliquer le caractère ambivalent des territoires insulaires en utilisant le concept de permanence. Puis, proposent d'expliquer les mythes par les phénomènes de nanisme et de

gigantisme, la richesse et l'épuisement des milieux. Ils reviennent ainsi sur l'idée suivant laquelle l'insularité est particulièrement marquée par des contrastes et disent que

« si les facteurs d'ordre matériel sont importants, l'essentiel tient à ce que nous aimerions appeler l'effet de mirage. L'île est bien réelle, mais son insularité dépend de sa représentation consciente et inconsciente. » (p. 52).

L'effet de mirage ? Pourquoi pas... une fois que les autres hypothèses sont apparues insuffisantes ? Une représentation inconsciente : l'hypothèse est de même risquée mais peut être utilisée dans le cadre d'un discours ordonné et habité par la pensée critique.

Tableau 14. Vérités relatives et assertions dogmatiques dans un méli-mélo de généralités sur l'île, la psychologie insulaire à l'œuvre – citations tirées de (J. Poirier, S. Clapier-Valladon, 1987)

Propositions relatives, niant l'existence d'une position commune durablement satisfaisante	Assertions dogmatiques, proférant des "évidences" et des jugements nécessaires
<p><i>« (...) le critère psychosociologique de l'insularité vécue fait intervenir cette dimension d'échelle [...] cela nous invite à compléter les indicateurs de l'insularité par d'autres éléments que les déterminations physiques » (p. 46).</i></p>	<p><i>« Chez l'individu jouent donc plusieurs noyaux identitaires reliés entre eux et s'exprimant dans le sentiment d'identité. C'est [...] ce noyau identitaire insulaire commun aux habitants d'une île qui peut être partagé par les originaires des diverses îles du monde. » (p. 47)</i></p>
<p><i>« L'espace insulaire est un espace particulier » (p. 48).</i></p>	<p><i>« La différence de destinée de Maurice et de La Réunion est certainement liée à la différence de leurs côtes. » (p. 49)</i></p>
<p><i>« Les spécialistes débattent à perte de vue sur les itinéraires de ces intrépides navigateurs. » (p. 50)</i></p>	<p><i>« Il y a dans les îles et sans doute chez les insulaires, une préoccupation très profonde de retrouver l'ancêtre fondateur, de reconstituer la filiation humaine » (p. 51).</i></p>

Conclusion provisoire

Nous voudrions mettre en perspective les résultats de ces deux parties. Ceux-ci se recoupent sur plusieurs points. Derrière l'éclectisme méthodologique se trouve une commune référence à la phénoménologie censée asseoir une démarche épistémologique renouvelée. Qu'elle renvoie à Husserl, Heidegger ou Merleau-Ponty, celle-ci est parfois simplement une justification. On aurait oublié la chose même ou l'habiter ou bien l'intrication du naturel et du culturel. Les philosophes permettraient de s'en rendre compte. Des belles leçons de la phénoménologie et surtout de son refus de la modernité incarnée par Descartes, les géographes tireraient des sources multiples d'inspiration. Quelques théoriciens font donc plus que de rechercher une caution à l'orientation que prend leurs travaux. Ils s'efforcent de concevoir leur méthode d'enquête à partir de thèses philosophiques censées livrer des clés pour comprendre la condition humaine. Leur façon de produire un savoir géographique se rapproche alors de l'herméneutique, sans qu'on sache alors s'il s'agit toujours de science ou si le passage à la limite s'est effectué.

Oubliant quelques instants les îles pour des considérations de méthode plus générales, nous nous étonnerons d'un des nombreux anti-discours de la méthode qui furent produits à partir des années 80. Dans *L'Homme, la Société, l'Espace*, Guy Di Méo (1991) tente de lier géographie, phénoménologie et humanisme (chapitre II). Il affirme que la phénoménologie « nous ramène au premier âge d'une connivence familière avec le monde, ou plutôt avec les représentations que nous nous en faisons » (p. 58). Prenant acte de la mort du sujet, il pose en effet que « la phénoménologie permet d'enrichir la méthode dialectique, d'élargir son champ d'action par rapport aux bases trop exclusivement matérialistes qu'elle doit à l'héritage marxiste, sans tomber pour autant dans l'idéalisme excessif » (p. 58). Son rêve est de concilier phénoménologie et matérialisme dialectique en atténuant ce que la phénoménologie peut avoir de subjectiviste et ce que le matérialisme peut avoir de scientiste. Au chapitre V, pour clarifier les notions d'espace vécu, représenté ou conçu, il livre cet axiome (p. 116) : « De fait, toute réalité géographique résulte de représentations mentales individuelles mystérieusement validées par un certain sens commun, ou sens social ». Puis, avec Merleau-Ponty (p. 121), il expose la dialectique qui fonde "en quelque sorte" la géographie sociale : « s'il est bien certain que le monde, les objets que nous voyons, ne sont que des représentations au point que « la chose même, c'est toujours pour moi la chose que je vois » (Merleau-Ponty : 1964), il n'en est pas moins vrai que « la communication fait de nous les témoins d'un seul monde » qui s'ancre dans la matérialité ». Et, avec Heidegger (p. 121), Di Méo affirme la nécessité de

considérer les objets géographiques de manière perspectiviste : « *son questionnement sur les rapports sujet /objet pose de façon quasi parfaite les données du problème insoluble auquel nous sommes confrontés et que nous tentons néanmoins de résoudre par la “foi perceptive”.* » Il faudrait des pages pour analyser ces propositions. Nous livrerons quelques réflexions qui d’après nous cernent les points méthodologiquement les plus problématiques. D’une part, il y a un rapprochement constant de la rationalité et de son double (la réalité sociale est mystérieusement élaborée, l’adoption d’un point de vue est un acte de foi). D’autre part, le relativisme est porté à son comble. Si les méthodes s’enrichissent mutuellement, elles portent chacune un regard sur le monde qui se diffracte et disparaît comme chose tangible, solide, dotée de qualités objectives. Le refus du réalisme est marqué par Di Méo lui-même qui prend l’artiste pour modèle, en l’occurrence Gauguin. Ses œuvres portent plus loin que les réalisations humaines ordinaires car elles sont un assemblage de signes hautement évocateurs. Dans le tableau la chose devient signe et (pp. 158-159) :

« Ce signe appartient bel et bien à l’objet : reflet rosé du sable ou bleuté de l’arbre, essence que la lumière fugitive dévoile et que la sensibilité de l’artiste sélectionne. Nous voici donc parvenu au cœur de la démarche phénoménologique, celle qui révèle la chose ou l’espace mêmes. La plupart des psycho-sociologues ne s’y trompent plus [...] L’existence d’un tel monde structurel, objectif par définition, permet de comprendre en vertu de quel miracle des individus partagent un minimum de représentations de l’espace, de références territoriales communes. »

Le territoire est devenu un miracle ! Il demeure néanmoins un mirage, une chose délicate à percevoir et plus délicate encore à dire, dès lors qu’il s’agit de critiquer les approches cartésiennes.

Pour notre part, les choses sont arrivées à un point critique. Nous pensons qu’il convient désormais de se méfier activement des discours de certains psychologues perspectivistes plus que des erreurs de méthode ordinaires. Une erreur ordinaire est une simplification abusive, voire l’expression d’un simple parti pris, comme tout le monde en a et qui sans doute existeront toujours. En revanche, le genre de discours qui se prétend scientifique, qui imite la démarche scientifique quand cela lui convient pour la trahir l’instant d’après est exécration. Si ces discours étaient creux, le mal serait moindre. Mais nous avons affaire à un propos qui assène des préjugés de manière délibérée, ici sur le « *noyau identitaire* », là sur la “malédiction” originaire, ailleurs sur le traumatisme ou sur les blessures narcissiques. À croire que certains n’ont jamais entendu parler de résilience ou qu’il n’est plus de mode de lutter contre les passions nationalistes si promptes à se transformer en xénophobie agressive ! À croire aussi que l’astrologie ou les “médecines douces” (qu’évoquent Poirier et Clapier-

Valladon, p. 48), seraient des exemples incontestables de sciences parallèles ! À chacun de se faire une religion et de peser l'opportunité de démarches herméneutiques pour voir les choses derrière le miroir, mais une chose est claire : le perspectivisme ontologique et l'éclectisme méthodologique qui l'accompagne ne sont pas une forme de relativisme scientifique mais la perversion de cet esprit.

V Le parc insulaire, une problématique géographique à part entière

Sauf exception assez rare, l'île abrite rarement un camp d'expatriés ou de réfugiés. Elle sert plus souvent de prison ou de zone spéciale. L'île étant déjà en elle-même une sorte de parc aux limites naturelles, est-il besoin de la transformer en parc ?

Parquer, c'est enclore. C'est donc protéger, mais certaines protections peuvent se révéler terribles. Une protection qui opère sur le contrôle des échanges est parfois très utile : l'enclos peut maintenir une population comme hors d'atteinte de menaces devenues insurmontables. En revanche, une protection est néfaste, dès lors qu'elle interdit à un système les échanges avec le milieu extérieur qui lui sont nécessaires. Parquer et isoler, c'est permettre à une population de se concentrer, ce qui est très important pour une espèce déclinante, incapable de résister durablement à la pression vitale ambiante. Parquer et enfermer, c'est encore cacher, voire dissimuler au regard ... ou bien montrer à la demande et exhiber moyennant espèces sonnantes et trébuchantes. De manière quasi mécanique, la curiosité se focalise sur ce qui ne peut être librement observé. Elle se concentre sur ce qui est protégé par des murs ou bien des gardes, sur ce qui est comme confisqué par une décision arbitraire.

Les géographes sont particulièrement attentifs au parcage de l'humanité comme en témoigne encore récemment le *Bulletin de l'Association des Géographes Français* consacré au problème des camps de réfugiés. Dans son Introduction, « Territoires d'exil, les camps de réfugiés », Véronique Lassailly-Jacob (2006) rappelle quelques faits. Les camps regroupent 13,1 millions de personnes dont 4,7 millions de réfugiés officiels. 500 lieux appelés "centres de travail" sont disséminés dans l'Union Européenne. Les récentes études sur les camps sahraouis, angolais, érythréens ou palestiniens soulèvent le problème philosophique de la

“dérive sécuritaire” et le problème épistémologique du passage de l’idéal au réel, de l’appropriation d’un espace provisoire en lieu et place d’une vraie terre d’asile.

Ce second problème rejoint les préoccupations des géographes des îles, telles que nous venons de les signaler. L’espace du camp est vécu comme lieu d’une restructuration identitaire intergénérationnelle. Une commune idéalisation de la terre perdue permet aux uns de continuer à rêver un très hypothétique retour au pays quand les autres se mettent à espérer le départ vers un nouveau havre, l’Occident et sa société de consommation. Le camp est une sorte de territoire expérimental. Les femmes y acquièrent un rôle prépondérant. Elles remplacent les hommes. Elles gèrent l’aide humanitaire. Une réorganisation politique s’effectue sous le regard des organisations humanitaires ou du H.C.R. qui ne peuvent rester neutres malgré leurs protestations ! *De facto* ces organismes entérinent des catégories identitaires et même des catégories sociales (les représentants de la collectivité, les personnes-ressources) au sein de la population de réfugiés. Enfin, le camp est un lieu de marginalisation et de précarité. La fragilité psychologique n’est pas à oublier. Le maillage administratif qui remplace le traditionnel réseau de sociabilité du quartier ou du village échoue à redonner sens à l’existence du déraciné. L’encadrement strict sert en fait à juguler d’éventuels débordements de rancœur, des explosions de violence.

L’île transformée en parc

À une autre échelle, dans les pays occidentaux mais aussi dans bien d’autres pays développés, l’époque contemporaine est celle de la multiplication des parcs publics. Les époques antérieures ont multiplié les jardins et les folies, par l’initiative privée : noblesse et grande bourgeoisie marquant ainsi leur pouvoir politique et économique dans l’espace. Des époques troublées ont multiplié les réserves et les ghettos : pouvoirs totalitaires et impérialistes reléguant les pauvres et les vaincus dans des prisons à ciel ouvert. L’idée des parcs publics est emblématique de notre époque. Qu’il s’agisse de parcs nationaux ou régionaux, de parc de montagne ou de littoraux protégés, de parcs ouverts ou fermés à la fréquentation touristique, ces parcs manifestent une volonté d’aménagement ou de ménagement du territoire. Cette volonté a pris corps dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle avec la création de ministères de l’environnement et d’outils intercommunaux de gestion des territoires. Elle a débouché concrètement sur la création de conservatoires des espaces littoraux, en Angleterre d’abord,

en France un peu plus tard (L. Brigand, 1997). Elle a aussi débouché sur l'étonnante notion de "développement durable", si séduisante dans les discours et si ambiguë dans la réalité.

Diorama de Laysan Island, du Whitney Memorial Hall of Pacific Bird Life¹²³



Il n'y a donc pas lieu de s'étonner du fait que le traitement actuel de la problématique des espaces insulaires a rebondi avec l'idée de "parcs insulaires". Mais, il nous est apparu que le conservationnisme¹²⁴ est discuté d'une manière originale et profonde par les géographes.

Les parcs naturels font régulièrement l'objet d'attention de la part des géographes. Depuis longtemps on a remarqué leur paradoxe. Le parc de la Vanoise conçu pour la protection du bouquetin s'est révélé efficace pour protéger la flore alpine. Un programme de protection centré sur la flore n'aurait pas eu le même succès, n'aurait pas apporté au pays les mêmes retombées en termes d'image et de fréquentation touristique. Si le parc forme un tout ; il lui faut un emblème. De même la transformation de l'île en parc est facilitée dès lors qu'un

¹²³ Diorama libre d'accès, téléchargé sur le site du musée :

<<http://www.amnh.org/exhibitions/dioramas/gallery/gallery.php?image=10>>

¹²⁴ Philosophiquement, conservationnisme et préservationnisme s'opposent (F. De Roose et P. Van Parijs, 1991). La seconde doctrine, plus religieuse, justifie la protection de la nature au nom de sa valeur intrinsèque quand la première s'appuie sur l'utilité des espèces ou la beauté des paysages, potentielle source de revenus. Frank De Roose note que les deux doctrines sont également rejetées par les écoféministes qui en contestent le dualisme. Pour cette éthique de l'environnement, la protection de l'environnement repose sur un idéal anti-autoritaire, idéal d'harmonie entre l'être humain et la nature.

discours met en avant la sauvegarde d'un animal emblématique, lémurien ou tortue. Il est plus difficile d'obtenir des crédits pour la sauvegarde du chou des Kerguelen ou des insectes !

L'ambiguïté native du parc de nature est qu'il correspond à deux aspirations contraires. D'une part, il répond à l'essor de préoccupations écologistes montantes dans l'opinion après la seconde guerre mondiale. D'autre part, il correspond au projet de préserver un espace comme lieu originel. La clôture du parc signifie la conformité à une image mythique. Et c'est, localement, pour l'activité touristique, un « *aménagement pour plaire* » (J P Paulet, 2002 : p. 86 sq.). Illustrant une critique de François Terrasson (*Le Monde*, 18 février 1978) adressée à ces promeneurs qui viennent consommer de la nature en forêt ou dans des zones naturelles sensibles, Jean Pierre Paulet donne l'exemple du parc de Port-Cros. Une enquête du Ministère de l'Agriculture datant de 1971 montre que les touristes se désintéressent globalement du parc lui-même et de ses associations végétales remarquables. Ils viennent à Port-Cros pour se baigner et faire quelques pas dans le village et ses alentours. Ils apprécient le voyage en bateau mais pas d'explorer le parc ! Ils sont déçus de ne pas trouver de parc animalier, confondant parc naturel et zoo ! Le volume des déchets quotidiennement récoltés par les gardes traduit cette contradiction d'une population touristique dont l'hédonisme combat les aspirations écologistes.

Dans la perspective de la géographie sociale, Samuel Depraz (2005) a tenté d'approfondir la réflexion en utilisant le concept d'"Akzeptanz", la mesure de l'acceptation des périmètres protégés par les populations locales. Le résultat un peu attendu est l'existence d'une sorte de "cratère d'acceptance" autour des limites du parc. La traduction pour l'île de La Réunion serait immédiate : les urbains de Saint-Denis et de Saint-Pierre, les habitants de la frange littorale seraient des fervents défenseurs du parc, quand les habitants des communes concernées, à la Plaine-des-Palmistes ou au Tampon, manifesterait une opposition ! La mesure exacte du phénomène n'a pas été réalisée. Il y a fort à parier néanmoins que l'hypothèse est exacte. Et, pour les petites îles, le cratère d'acceptance englobe sans doute toute l'île ! D'où un paradoxe à étudier.

Le parc humain, un questionnement à élaborer et un dépassement
paradigmatique à opérer

La problématique des parcs est sans doute appelée à de profonds développements dans les années à venir. Significativement, nous assistons depuis quelques années à l'émergence sur la scène universitaire internationale de deux figures de la pensée, Sloterdijk et Agamben¹²⁵. Avec le premier, le thème "cynique" du parc humain peut être attaqué dans ses fondements de sens. Avec le second, la biopolitique permet de critiquer Guantanamo et d'autres îles carcérales, bagnes ou *kalapani*, par lesquelles les pouvoirs manifestent leur contrôle sur les individus.

Mais l'influence de tels penseurs n'est peut-être qu'un épiphénomène face au phénomène majeur de la refonte des problématiques dans un cadre darwinien. Nous avons vu que c'est le paradigme darwinien qui nous permet de comprendre l'île comme système spatial. Mais cette pensée reste paradoxalement fragile, en raison du caractère polymorphe de la pensée religieuse. Celle-ci est le véritable phénix qui renaît de ses cendres. Peut-être faudrait-il même la comparer au prodigieux Antée qui reprend vie sitôt qu'il touche terre. Car la pensée religieuse reprend vigueur au contact du terrain, la misère et les souffrances humaines qu'on ne peut s'empêcher de trouver absurdes.

Les extrêmes se rejoignent. La pensée marxiste qui espère la production d'une humanité libérée des causes d'aliénation qui ont prévalu jusqu'aujourd'hui, c'est encore une forme de pensée religieuse ! Et la pensée économique classique qui fait intervenir des mains aussi ubiquistes qu'invisibles n'est pas moins religieuse, faisant intervenir des "crochets célestes" ou des "grues" suivant l'expression imagée de Daniel Dennett (2000). Et, croyons-nous, on y retrouve le même schéma u-topique, la même négation de l'espace comme étendue et système de positions relatives. Le marché n'est pas moins universel que la lutte des classes ! Il ne connaît pas davantage de barrières pour ses promoteurs, voire ses prophètes !

Il revient à Christophe Grenier (2000) d'avoir tiré de sa fréquentation des îles Galápagos et de ses lectures de Darwin, Mc Arthur et Wilson, Mayr ou Myers les principales leçons des îles. Le pluriel se justifie car il y a la leçon géographique tirée de *l'Origine des espèces* suivant

¹²⁵ Nous avons déjà évoqué l'œuvre du premier penseur. Il en sera aussi brièvement question dans la dernière partie. Le second penseur est de plus en plus remarqué, aux États-Unis notamment. Sa réflexion comporte une sorte de généalogie des pouvoirs. Les camps où règne l'arbitraire sont les lieux qui permettent le mieux de comprendre ce qui se joue dans les rapports hiérarchiques. Loin d'être une exception le camp est la quintessence du pouvoir politique. Agamben émet l'hypothèse suivante (2002b) « (...) *l'essence du camp consiste dans la matérialisation de l'état d'exception et dans la création d'un espace pour la vie nue en tant que telle* ». La vie nue (2002a) n'est pas la réduction à l'animalité mais la révélation de l'intégrité organique de chaque individu, s'il est privé des possibilités de maintenir à distance sa propre animalité, avec des vêtements ou une dignité qu'on veut bien lui reconnaître. La vie nue est l'événement de la post-histoire.

laquelle l'île océanique est l'archétype écologique. Et il y a la leçon proprement méthodologique que le géographe des îles dégage dans la foulée de sa réflexion sur la géographicit  des esp ces vivantes.

La premi re le on est introduite par une citation de Darwin (C. Grenier, 2000 : p. 55) :

« Le principe qui r gle le caract re g n ral des habitants des  les oc aniques, c'est- -dire leurs rapports  troits avec la r gion qui a pu le plus facilement leur envoyer des colons, ainsi que leur modification ult rieure, est susceptible de nombreuses applications dans la nature ; on en voit la preuve dans chaque montagne, dans chaque lac et dans chaque marais ».

Christophe Grenier commente en reprenant l'id e essentielle, qu'on peut vulgariser sous l'appellation d'" volutionnisme horizontal", suivant laquelle *« l'espace est un facteur fondamental des processus  volutifs »* (C. Grenier, 2000 : p. 55). Id e qu'on peut compl ter par l'affirmation suivant laquelle, puisque l'espace n'est jamais herm tiquement cloisonn , il est susceptible d'engendrer des m canismes de d fense les plus subtils et les processus de conqu te les plus inattendus. Les  les oc aniques sont par leur vuln rabilit  exemplaires de ces m canismes. Coupl e   une le on darwinienne essentiellement anti-finaliste, la seconde hypoth se concerne la nature mais aussi la soci t  dans son ensemble. Elle met en cause et ouvre le questionnement. Apr s avoir  voqu  la diversit  terrestre, Grenier en vient   s'interroger (p. 56) :

« Cette "g odiversit ", paradigme fondamental en sciences naturelles, pourrait-elle  tre aussi utilisable en sciences sociales [voici pour la question] ? C'est tout l'enjeu de la conservation de la nature [une remise en cause s'ensuit]. »

Le g ographe semble avoir tout int r t   suivre la mise en garde et le principe de Richard Raymond (2004)

: « analyser la pens e de la nature et ses conditions de d ploiement et d'imposition comme v rit  ne doit pas conduire   nier les choses. L'identification de ce   quoi chacun fait r f rence en  voquant la nature doit rester au c ur de l'interrogation afin de d noncer les mystifications dont sont porteurs tant de discours ».

V 1 L'engagement du g ographe : d fendre la diversit  r gionale?

Evoquant la fragilité des îles et l'action du géographe, cette partie est importante dans ce tour d'horizon de la géographie des îles. Elle pourrait apparaître comme plus dogmatique que les autres, car moins centrée sur des questions d'histoire des idées et des considérations propres à la forme des discours géographiques. En fait, par son contenu, elle nous rapproche de notre conclusion.

Si à ce titre elle est importante, elle marque néanmoins l'état provisoire d'une démarche critique personnelle, d'où le point d'interrogation dans la formulation du titre et même ce qui pourrait apparaître comme des longueurs. Une remarque préliminaire n'est pas superflue. Si les avis qui y sont exprimés peuvent paraître péremptoires, c'est au corps défendant de leur auteur, qui aurait aimé laisser l'impression d'une prudence voire d'une réserve. Mais comment ne pas se livrer ? Comment ne pas s'engager soi-même dans une partie consacrée à l'engagement des géographes ? Cette première sous-partie contient des idées qui ne trouveront leur véritable teneur qu'à la lecture de la troisième sous-partie, spécialement consacrée à la défense des cultures insulaires. Car ce qu'on entend provisoirement par "milieu" est un milieu d'où l'homme est une espèce parmi d'autres.

Le parc insulaire montre bien ces effets pervers, avec une sorte d'aporie à la clé. Un choix cornélien opposerait une défense des milieux qui ne pourrait se faire qu'au détriment des hommes et une défense des cultures qui demanderait que soient sacrifiés, au moins en partie, les milieux. Comment l'étude des parcs insulaires menée par le géographe dépasse-t-elle l'aporie ?

Beaucoup de géographes ont depuis les années 80 un discours très clair, à l'instar d'Yves Monnier (1987) qui a étudié les « *bouleversements écologiques dans les petites îles* », notamment Saint-Martin aux Antilles. Ce discours ne laisse aucune place à l'hésitation : l'évolution des petites îles, marquées par un développement économique anarchique, la construction de ports et de complexes touristiques, tend à faire disparaître les derniers espaces "sauvages" ; cette disparition compromet « *définitivement* » toute restructuration paysagère à partir de la flore indigène. Les doutes sont autres. Faut-il déplorer cette évolution ? Faut-il préférer une île aux paysages sauvages ? Faut-il intensifier la végétalisation des îles par des espèces importées ? À chacun de juger... après avoir fait l'effort de s'informer et de comprendre avec les géographes les processus à l'œuvre.

Observant l'île de Saint-Martin devenir une « *grande aire de promenade* », le géographe produit son étude sans idée préconçue sur le développement de l'île. Les projets avortés l'intéressent autant que les réalisations passées et à venir.

Se penchant sur le cas de Port-Caraïbe, projet d'un complexe touristique intégré avec golf, marina et sentiers de promenade pour séduire une clientèle nord-américaine exigeante, Yves Monnier (1987 : p. 26) décrit le bouleversement paysager qui devait s'en suivre :

« L'artificialisation intégrale du paysage faisait disparaître à la fois l'harmonie des formes, l'élégance des courbes et l'un des plus beaux refuges d'espèces végétales (gaïac notamment) et animales. Naturellement, le promoteur comme les différents aménageurs désiraient recréer un nouvel espace de beauté et d'harmonie où l'arbre aurait sa place. Mais d'arbres, on ne verrait que cocotiers, filaos, flamboyants et amandiers-pays (Terminalia catappa). Peut-être sauverait-on un gaïac du désastre ? Hélas, on ne sauve pas une population en sauvant un individu, on retarde seulement sa disparition. Il est juste de reconnaître cependant que les promoteurs de Port-Caraïbe s'étaient préoccupés de ces problèmes d'environnement et qu'ils étaient conscients du caractère fragile de ces milieux. D'autres ont eu moins de scrupules.

La création du Club Orient à la pointe Sud de la baie Orientale constitue la démonstration la plus exemplaire de la dégradation d'un site par une implantation touristique littéralement irrévérencieuse. Sous prétexte de simplicité aucun aménagement paysager n'a été réalisé voire même envisagé. Sur la zone défrichée, des chalets de modèle finlandais (!) en bois de pin, évoquent plus un stalag qu'un village de vacances. De la végétation originelle, il ne reste que quelques buissons ; tout a été impitoyablement saccagé ; aujourd'hui une vague friche à épineux et à Sporobolus recouvre d'un pauvre habit râpé la grande tache rectangulaire occupée par le Club. Mais la désertification progresse à partir des sentiers pédestres et des multiples empreintes laissées par les voitures tout terrain. Une réhabilitation du site s'impose avant que l'irréparable ne soit accompli. »

Lors de la séance de questions, Monnier précise que la défense de l'environnement ne peut raisonnablement passer par l'abandon de tous les projets de tous les promoteurs. Puisque l'île est "ouverte", il ne peut s'agir désormais que de « *profiter de l'opportunité économique actuelle, mais en préservant si possible l'“essentiel” au plan écologique* » (p. 33). Préserver le milieu insulaire, c'est "limiter les dégâts", ce qui suppose que soient rapidement constituées des zones "réservées", des parcs génétiques d'une ampleur suffisante pour maintenir durablement en bonne santé les populations d'espèces endémiques. Le profit économique n'est pas oublié. La défense de l'environnement devient un argument publicitaire. Et si possible la clientèle internationale "haut de gamme" est effectivement séduite. Suite à l'intervention de Monnier au colloque de 1986, Jean Benoist osa une boutade « *En définitive,*

les îles les plus aménagées ne préfigurent-elles pas de futures cités cosmiques ? ». L'interrogation devient de jour en jour moins surréaliste.

V 11 L'immersion généralisée

« (...) cette nature qui précède l'histoire des hommes n'est pas du tout la nature dans laquelle vit Feuerbach ; cette nature, de nos jours, n'existe plus nulle part, sauf peut-être dans quelques atolls australiens de formation récente, et elle n'existe donc pas non plus pour Feuerbach. »

Karl Marx, L'Idéologie allemande.

Avec Christophe Grenier (1999), par exemple, l'époque actuelle est reconnue comme celle de la finitude de la Terre et de toutes les civilisations qu'elle porte :

« (...) c'est la première fois dans l'histoire que ce qui est désormais en jeu pour l'humanité, c'est l'avenir de "l'écoumène" au sens d'Augustin Berque car notre espèce a un espace aux dimensions de la planète et l'action de l'homme peut modifier, à distance ou non n'importe quel point du globe. »

Le thème des limites de la planète est effectivement banal. Il a été maintes fois revisité depuis l'époque moderne qui a vu son émergence¹²⁶. Mais il y a un fossé entre reconnaître le monde comme limité et comprendre le monde comme un système composé d'ensembles en interactions. Il est aussi difficile à l'humanité de bien comprendre la réalité de l'immensité de l'univers que la réalité de la finitude du monde ! Or l'idée de système est fuyante. Elle échappe pour l'essentiel à ceux qui se croient les dépositaires du bon sens. Une idée simpliste de ce que signifie l'être limité du monde conduit en effet à une idéalisation du monde comme système, avec les images du village et du vaisseau planétaires. Alors, microcosme et macrocosme sont censées être en correspondance. La question de l'échelle est esquivée. La partie est volontairement confondue avec le tout. Or, dans les esprits et dans la littérature, le mytheme de l'arche demeure vivace. Étonnamment, comme si le monde pouvait être habité par les êtres humains de la manière dont une personne habite un lieu donné, précisément là où elle a édifié sa maison !

« *Exister n'est pas affaire que d'étendue mais de durée* » affirme Augustin Berque (2000a) au § 47 d'*Écoumène*. En début d'œuvre, il a rappelé la décision de la Nouvelle-Zélande

¹²⁶ Il peut sembler qu'on arrive aujourd'hui à une fin de cycle. L'idée du monde fini décline, comme si l'on s'en était lassée. Certains annoncent ainsi qu'on est entré dans une nouvelle ère, celle du monde qui n'est plus fini ! Est-ce de la provocation ? Une façon de se faire remarquer quand tout indique que les effets les plus dévastateurs de la pression anthropique sur les écosystèmes sont encore à venir ?

d'étendre certains droits de la personne humaine à des grands singes et, dans la foulée, nié l'existence (au sens fort du terme) des madrépores qui ont une spatialisation incomplète ou manquent cruellement de géographicit  (p. 13) :

« La philosophie, en particulier la ph nom nologie, dispose   cet  gard de certains concepts ;   commencer par celui d'existence, terme, comme on le sait, dont le sens originel est : se tenir (sistere) au dehors (ex). De fait, contrairement   celui des madr pores, qui ne sont que l  o  ils sont, l' tre de l'humain s' tend hors de lui-m me. Cela n'est pas seulement que nous pouvons parler des madr pores, qui sont l -bas dans les mers du Sud, alors que nous sommes ici dans le train de banlieue qui nous am ne en gare du Nord ; mais parce qu' tre humain, c'est aussi exister mat riellement jusque l -bas, et m me beaucoup plus loin encore. »

Pouvons-nous faire remarquer que les madr pores sont aussi dans les courants, sous forme d' ufs pondus et livr s   la dispersion et que bient t, peut- tre, ils ne seront plus car ils ne s' tendront plus, s'enfonceront dans les ab mes oc aniques,  tant victime du r chauffement des eaux de surface, de la mont e du niveau des oc ans, contamin s par des bact ries emport s par les tourbillons de poussiere dans la haute atmosph re ?

L' tude des  les permet de d passer l'id alisme, sans verser dans la philosophie sp culative. L'opinion elle-m me est conduite   d passer ses premiers jugements qui font des  les des espaces isol s du reste du monde, des mondes en r duction, symboliquement et r ellement. Dans des  tudes dont la signification est accessible   tous, la g ographie des espaces insulaires d livre une s rie de le ons magistrales. Cartographier les  les   diverses  poques et dessiner les littoraux des  lots en fonction des mar es relativise la notion de contours et am ne   dialectiser l'id e de fronti re naturelle. L' tude des  les montre ainsi que la compr hension de limites spatiales est essentiellement une question d' chelle. Ceci conduit   la construction du concept de « g odiversit  » (C. Grenier, 2000) pr c demment  voqu 

Tableau 15. Trois expressions pour trois approches de la tendance du vivant   se diversifier

Biodiversit�	Diversit� culturelle	G�odiversit�
Les esp�ces animales et v�g�tales	Les cultures et modes de vie	Les sites et territoires
La biodiversit� est une pure hypoth�se de travail, les	Les cultures partagent plusieurs points communs avec les	La g�odiversit� est d'abord la diversit� des paysages, mais

<p>scientifiques n'ayant jamais pu dénombrer le vivant, sauf pour le genre des mammifères. On estime la biodiversité des autres genres, en particulier des genres d'insectes et de plantes. La biodiversité des océans a d'abord été approchée par des récoltes de spécimens dans l'estomac des cachalots, c'est dire si le monde des profondeurs est longtemps demeuré très mystérieux ! La biodiversité de la canopée demeurerait, elle aussi, très mal connue.</p> <p>Les océans sont pillés, les cycles alimentaires sont perturbés, la forêt est brûlée et rasée. Une seule certitude, la biodiversité étant très mal connue, elle est aujourd'hui en danger. C'est à un effondrement que nous assistons... ou plutôt n'assistons pas mais qui se produit à un rythme accéléré !</p> <p>La biodiversité spécifique est méconnue de l'opinion ; l'endémisme insulaire est pour une grande partie une biodiversité spécifique, avec l'exemple classique des Galápagos.</p> <p>La biodiversité est très mal illustrée par le zoo, qui abrite des espèces mais, même dans le cas des zoos en relation avec des parcs naturels pour préserver des espèces menacées, n'est pas un</p>	<p>espèces vivantes. La diversité culturelle vaut au moins à deux niveaux, par les différences qui existent entre deux cultures et par les tensions internes qui font qu'une culture est vivante.</p> <p>La diversité des langues à l'échelle de la planète est très révélatrice de l'appauvrissement culturel généralisé. Des idiomes disparaissent, des dialectes se perdent en même temps que s'opère une réduction des genres de vie.</p> <p>Les anthropologues tentent de répertorier ce patrimoine avant qu'il ne soit trop tard. La muséification des cultures est parfois <i>in situ</i>, avec des politiques soutenant le folklore dans un but touristique.</p> <p>Récemment (1994), Régis Debray a proposé le néologisme "médi-diversité" qui s'opposerait à « <i>l'érosion médiatique et l'homogénéisation des contenus répondant à celle des réseaux de diffusion</i> » (p. 160). La médi-diversité est sans doute une composante essentielle de la diversité culturelle, la "culture" étant entendue comme ce qui impulse l'expression et non pas comme milieu des</p>	<p>encore celle de l'occupation de l'espace à différentes échelles, de la maison à la région.</p> <p>La base de cette géodiversité est historique (des héritages sur la longue durée - type d'urbanisme implantation d'infrastructures et découpages territoriaux – s'opposent à des événements marquant ponctuellement les territoires), mais aussi culturelle (importance notable de la religion et des goûts ou valeurs sur la manière dont l'espace est habité) et géomorphologique (facteurs climatiques, nature des sols, milieux particuliers comme le marais, la plaine ou la vallée).</p> <p>La géodiversité ne semble pas être particulièrement menacée, sauf à adopter un point de vue nostalgique qui ne sied guère à un scientifique.</p> <p>La fin des paysages n'est pas pour demain, ni sans doute la fin des îles, même si ces paysages évoluent et ces îles évoluent en coïncidant de moins en moins avec l'image stéréotypée qui demeure attachée à certains sites.</p> <p>La notion de géodiversité appelle la reconnaissance des</p>
--	---	---

<p>conservatoire des milieux nécessaires à la biodiversité. Sauver une espèce en détruisant son habitat, ce n'est pas sauver une espèce mais donner en spectacle des animaux dénaturés.</p>	<p>communications, qui ne sont que du bruit”.</p>	<p>milieux les plus artificiels, qui font partie du patrimoine rural (prairies sèches du Vexin, marais salant, bocage).</p>
---	---	---

Engloutissement et autres cataclysmes

La submersion est plus qu'un mythe représentant la destruction des îles par la survenue d'un cataclysme (suivant le scénario du *Critias* de Platon décrivant la fin de l'Atlantide¹²⁷). C'est, si l'on ne craint pas l'usage de l'analogie en sciences humaines, le modèle de toute menace susceptible de faire disparaître l'île en tant que territoire.

Cette affirmation peut être appuyée tant sur des exemples historiques que sur des considérations méthodologiques. La “submersion” est alors le terme qui renvoie à l'ensemble des phénomènes de réduction de l'“espace de vie” de certaines espèces (pour éviter l'expression fixiste et déterministe d'“espace vital”, en supposant comme le psychologue que cet espace n'est pas isotrope et peut avoir une “ligne de front”¹²⁸), comme si l'île disparaissait d'un coup ou progressivement sous la surface des eaux pour ces espèces. La référence à l'espace vital est lourdement chargée de sens, ce qui suscite notre méfiance mais aussi attire notre attention sur le fait que la submersion implique autant des peuples conscients de leur devenir que des populations animales ou végétales soumises à la sélection naturelle. L'expression censée être plus objective de “syndrome insulaire” est parfois utilisée.

Comme de nombreuses îles, Madère était couverte de forêts (*madeira* – pays boisé). Elle était entièrement vide d'hommes avant la venue des Portugais. Sa découverte fut, dit-on, suivie d'un incendie qui la ravagea durant sept années (C. Huetz de Lemp, 1984 : p. 109). L'île originelle fut alors engloutie pour toujours. Pour les îles océaniques, il y a donc un lien

¹²⁷ Dans le chapitre d'*Ecologie antique* consacré à la perception du désastre hydro-géologique, Paolo Fedeli (2005) relève que le texte du *Critias* est représentatif d'une difficulté éprouvée par les Anciens à concevoir leur propre responsabilité dans la survenue des maux qui les accablent. Pour nous, les crues et l'érosion doivent être rapportées au déboisement et au pâturage sans contrôle. L'évocation par les Grecs et les Romains d'une volonté divine à l'œuvre ne correspond pas à une autre *épistémè* que la nôtre, mais à une forme d'imagination, celle de la marâtre nature ou de la nature déchaînée, basée sur une très forte impression, celle qui fut causée par les crues les plus dramatiques, entérinée par une inversion des rapports de cause à effet.

¹²⁸ Sur ce point, voir l'étude de Jean-Marc Besse (2004) résumant la pensée du psychologue Kurt Lewin sur l'odologie.

essentiel entre le fait d'être découverte, abordée par une ou plusieurs espèces et le fait d'être détruite et comme submergée. Les chèvres ont fait disparaître de Sainte-Hélène la quasi-totalité de sa flore indigène (la biodiversité). Les Guanches des Canaries ont été comme exterminés (C. Huetz de Lempis, 1984 : p. 110). Le recul démographique des populations indigènes est un fait presque universel. Ainsi, il est permis de poser un lien entre la pénétration européenne et la submersion des peuples indigènes, présentant une sorte de « *phénomène d'endémisme humain* » (la diversité culturelle). Là où les populations ont été décimées mais pas exterminées, comme dans l'archipel des Hawaii, la submersion a donné lieu à une modification en profondeur de la composition de la population, des colons d'horizons très divers échouant dans ces îles et réussissant parfois à fonder une véritable société (C. Huetz de Lempis, 1984 : p. 114). Des débris et lambeaux du territoire insulaire d'avant la submersion, une nouvelle culture et une nouvelle façon de se rapporter au territoire peut sans doute émerger.

La submersion objectivée est à l'opposé de la submersion conçue comme cataclysme mettant les peuples insulaires en péril sous le mode de la sensibilité aux aléas. C'est une submersion prévisible, pour laquelle existent des mesures. C'est une submersion dont la réalité diffère par nature de la submersion à laquelle se réfèrent les peuples insulaires dans leurs mythes et leur savoir-être. En effet, il ne s'agit pas d'un simple danger mais bien d'un risque, risque de l'ouverture au monde et à ses multiples germes, germes pathogènes comme ceux de la variole décimant les îles Andaman ou germes de la modernité, des modes de vie contraires à la tradition comme le divorce ou l'éducation des jeunes filles. Pendant longtemps, une seule solution semblait exister pour faire face à la submersion, le contrôle des frontières. Contre le risque d'épidémie passait par la quarantaine des arrivants, hommes et bêtes.

Lazaret de la Grande-Chaloupe, île de la Réunion (Club randonnée du lycée Sarda Garriga – photo J.-P. Benteux, 2006)



Cette façon de lutter contre le risque est toujours pratiquée, se révélant parfois la seule mesure efficace. Les services vétérinaires d'une île remplissent une tâche essentielle, "biopolitique" diraient aujourd'hui les néo-foucaldiens comme pour attirer sur elle la suspicion. La pratique de la quarantaine pour les êtres humains est devenue exceptionnelle. Mais il faut bien reconnaître que lorsqu'elle existait ce n'était pas seulement pour des raisons de santé publique (et surtout pas pour des raisons humanitaires), mais également pour compter les hommes, les lier par contrat s'ils n'étaient pas esclaves, et contrôler les flux de migrants en manifestant symboliquement la force du premier occupant contre la volonté du dernier.

Avant d'approfondir la question politique, il est nécessaire de préciser la nature du risque physique, sans omettre le fait qu'il relève pour partie de la prophétie, voire de la prophétie auto-réalisatrice. L'ordre physique et l'ordre humain interfèrent. Face au risque ou à des symptômes inquiétants, les insulaires sont contraints de faire au mieux. Ils sont obligés d'adopter une forme particulière de rationalité, la rationalité dite "imparfaite". Mais alors, la submersion peut être hâtée par son anticipation !

Ce qu'on appelle la "balnéarisation" en est l'illustration, avec ses rythmes successifs, lente au début du mitage, accélérée, quand la prise de conscience de la rareté de l'espace s'est effectuée. Réfléchir le destin des îles, tenir compte des peurs des sociétés insulaires, entendre leurs plaintes et leurs espoirs, n'est en rien superflu. C'est là une nécessité méthodologique

pour obtenir une compréhension géographique des sociétés humaines et de leur devenir qui est fréquemment rappelée.

Même en se limitant aux données objectives, une intuition de la submersion est certes nécessaire mais sa compréhension est en quelque sorte bien peu naturelle, car elle met en jeu différents fluides, des forces qui semblent relever du hasard, des phénomènes aléatoires, bien peu prévisibles au sens courant du terme, et qui valent donc comme signes pouvant s'interpréter de manières divergentes. Il faut donc une clé pour que le raisonnement ne s'égaré pas dans les certitudes apocalyptiques ou messianiques. Les géographes ont introduit la notion de "risque" à cet effet, devant la préciser pour les besoins de leurs études (S. Ferrari, 2003). Les spécialistes des îles ont particulièrement travaillé cette notion. Ils l'ont appliquée à de multiples catastrophes, essayant chaque fois de montrer comment se conjuguent une ou plusieurs séries causales, dans l'ordre physique, et une ou plusieurs décisions, dans l'ordre humain.

Et, du même mouvement, la prévision de la submersion se voit dotée d'une importance capitale. La prévision est l'accomplissement d'un ensemble de démarches scientifiques demandant rigueur, audaces conceptuelles, esprit critique. Elle repose aussi bien sur l'observation que sur la modélisation (H. Regnaud, L. Hubert-Moy, J. Musereau : 2004). Elle implique la mesure des effets produits sur le rivage d'abord puis sur l'ensemble des zones contiguës. Elle demande la création d'un modèle prenant en compte le rapport de la montée des eaux et de ses effets multiples (sur la ligne de côte, l'ensablement, les caractéristiques des milieux dunaires, les récifs coralliens, les aquifères *etc.*) suivant divers cycles temporels, quotidiens, annuels, pluriannuels.

D'où l'ouverture à deux problèmes généraux.

Le premier concerne le type d'esprit, le paradigme qui gouverne une telle notion (étant entendu que ce type d'esprit peut ne pas être clairement dégagé par les géographes eux-mêmes). Quelle est cette clé ? C'est, pourrait-on dire, à la suite de Daniel Dennett (2000) mais encore en s'appuyant sur l'histoire de la géographie, une clé "darwinienne", c'est-à-dire un esprit spéculatif, anti-finaliste, algorithmique.

Le second problèmes général est celui de la vulgarisation du savoir scientifique. Le risque est une notion qui, s'y l'on y réfléchit bien, diffère de beaucoup d'autres. Elle n'est en effet en rien une notion ésotérique ; elle est intrinsèquement exotérique, car il se servirait à rien de

découvrir un risque s'il ne fallait en avertir les populations concernées. Et l'on ne peut subitement avertir une population d'un risque prochain, si on ne lui a enseigné au préalable ce qu'est un risque, quel risque potentiel elle court, comment elle peut y réagir dans l'urgence (de quelle manière, dans quel délai, en se fiant à quelle autorité ou administration). La diffusion de l'idée et des informations hors des cénacles universitaires et des états-majors de crise pose évidemment problème.

Une attention particulière à cette diffusion-traduction des connaissances géographiques dans la société et l'opinion publique serait nécessaire.

Les cyclones détruisent peu à peu les îles-barrières de Floride (A. Miossec, 1998), les protections séculaires se révèlent insuffisantes. Une brèche a été repérée dans la partie la plus large de Fongafale, de l'atoll Funafuti, dans l'archipel de Tuvalu. Cette brèche fragilise l'îlot menacé par la montée du niveau des océans. Ses habitants sont périodiquement victimes d'inondations, lors des marées de printemps. Ils craignent l'accélération des processus et le renforcement de leur incidence négative sur l'habitabilité du minuscule territoire.

L'étude de l'environnement des trois îles granitiques de l'archipel des Seychelles permet d'arriver à une conclusion concordante. Il semble bien que dans les petites îles tropicales, la mise en oeuvre de ce qu'on appelle le "développement durable" se heurte à de nombreux conflits d'usage. Ceux-ci sont notés par Maurice Loustau-Lalanne, Secrétaire Principal du Ministère de l'Environnement et des Transports des Seychelles, dans sa préface à *l'Atlas de l'environnement côtier des îles granitiques de l'archipel des Seychelles* (V. Cazes-Duvat, 2001b).

Les pressions anthropiques sont globalement fortes et localement très fortes. Des aménagements sont indispensables, au confort de la population mais aussi au développement économique, en particulier au développement du tourisme. Les contraintes premières sont celles de l'exiguïté et de l'isolement. Le transport aérien et maritime nécessite une politique de grands travaux. À Malé, ces travaux ont pris la forme du remblaiement des zones récifales peu profondes de l'Est de l'île. Cela a permis d'accroître de 400 hectares les espaces plans côtiers, ce qui à l'échelle de l'île est très important. Grâce à l'aéroport de Pointe Larue, l'archipel a ainsi pu être ouvert au tourisme en 1971. Or ces grands travaux d'équipement fragilisent l'écosystème des récifs coralliens en agissant sur la qualité des eaux côtières.

Virginie Cazes-Duvat juge que de lourdes interventions dans l'espace insulaire sont « *inévitables* ». D'une part, il y aurait un ensemble d'impacts négatifs des actions humaines sur l'environnement qui ne pourraient pas être évités, au même titre que les submersions, ENSO et crises associées, formant l'ensemble des contraintes météorologiques indépendantes de la volonté des hommes. D'autre part, la forte pression anthropique nécessite plus d'opérations d'aménagements et de réhabilitations, se révélant à moyen terme plus dangereuses que la forte exposition aux crises météo-marines. La géographe distingue la construction des infrastructures, puis leur impact environnemental à moyen terme, d'autres interventions, malheureuses à court terme mais évitables. Elle parle donc de la difficulté de la mise en œuvre de la politique conservatoire dans les îles habitées mais laisse entendre qu'il s'agit en réalité d'une impossibilité. Par exemple, les espaces aménageables sont étroits ce qui a conduit les pouvoirs publics et les personnes privées à construire souvent trop près de la ligne du rivage, sans respecter une distance de sécurité d'au moins cinquante mètres. De même que le littoral, l'intérieur des îles présente des conditions tout à fait spécifiques, que la population prend trop peu en compte. Ainsi la réflexion doit s'appuyer sur l'existence d'un certain nombre de contraintes, comme l'isolement et l'inaccessibilité des îles, l'exiguïté des espaces plans (plaines côtières et plages), la rareté et le caractère limité des ressources (minerais, eau, sable), la forte sensibilité des écosystèmes (en particulier des récifs coralliens des végétations littorales et des forêts tropicales) et encore les résultats mitigés de l'éducation à l'environnement. Pour relativiser les difficultés politiques, Cazes-Duvat note aussi un certain nombre d'atouts pour un développement touristique, principalement d'ordre climatique et paysager.

Les géographes ont repéré beaucoup d'autres îles et archipels menacés. L'ensemble des îles basses est concerné. L'archipel des Maldives dans l'océan Indien a décrété que la montée des eaux était pour lui une cause nationale. Les estuaires sont touchés, les îlots des deltas sont extrêmement fragilisés, en particulier quand les rives des fleuves ont été canalisées, des barrages édifiés, bloquant les crues mais aussi l'apport en sédiments nécessaires aux fragiles formations des zones marécageuses. Les bancs de sable et les *keys* changent de profil d'année en année, voyant leur surface émergée irrésistiblement grignotée. Mais le caractère problématique de la montée des eaux ne se limite pas à cette généralisation de la fragilité des côtes et des plages.

Il semble qu'un scénario catastrophe soit en train de se mettre en place sur l'ensemble des mers du globe, fragilisant à l'extrême les populations insulaires disséminées.

Quel est ce scénario ? C'est l'entrecroisement de plusieurs effets dus à trois phénomènes majeurs, à l'échelle de la Terre, le réchauffement général lié à l'effet de serre, la fonte des glaciers, de la banquise, de l'*inlandsis* et la dilatation des eaux océaniques.

Les eaux montent donc d'une manière inéluctable, millimètre par millimètre, année après année. Le calcul exact est délicat à réaliser, mais il donne des résultats comparables à différents points du globe. La variabilité du niveau des eaux est, par ailleurs, une donnée bien établie dont les effets récents, à partir de la glaciation du pléistocène, sont relativement bien connus. Les revues de géomorphologie abondent en études relevant localement les micro-variations du niveau marin à l'aide de tous les indices aujourd'hui accessibles. Correspondant à un réchauffement du globe cinquante fois plus rapide que dans des conditions de variabilité naturelle, l'élévation prévue par les différentes simulations du G.I.E.C. ne correspond toutefois pas à un brusque déluge qui noierait sur son passage les terres sur des kilomètres à la ronde. Le risque de la survenue de lames de fond, de tsunamis qui se répandent d'un coup sur les terres et les villages côtiers, est néanmoins de plus en plus fort.. Il ne s'agit certes pas d'un film d'horreur, mais de prévisions préoccupantes. Des rétroactions positives sont à envisager, comme celles qui pourraient accélérer la fonte des glaces de la banquise. Les rétroactions négatives, liées au développement du plancton par exemple, ou à la modification des principaux courants océaniques, sont très difficiles à prévoir. Il se peut que le climat de l'Europe se refroidisse quand l'archipel de Kiribati sera noyé sous les eaux !

De quoi s'agit-il raisonnablement pour les populations insulaires ? Pour l'instant, d'une montée des eaux dont les effets se font sentir en quelque sorte par étapes ou par paliers. A-t-on le temps de réagir ? Oui, mais la question n'a pas vraiment de sens, car le phénomène de la montée des eaux est insidieux. Dans de nombreux endroits il est d'abord insensible avant de se révéler et de causer des dommages contrecarrant les entreprises des populations. En dehors des périodes de grandes marées, il a une action continue sur les milieux insulaires. Il s'accompagne en effet de multiples effets sur le potentiel agricole des terres émergées par l'érosion et la salinisation des sols (due à l'arrosage des terres mises en culture). Il diminue de manière sensible la ressource en eau potable et affecte directement les paysages, à commencer par ceux du rivage.

Dans les prochaines décennies, les populations des îles tropicales seront particulièrement concernées. La fréquence et la force inégalée des cyclones devraient mettre en péril le

développement économique de nombreuses îles. Les coraux sont menacés par le blanchiment et les maladies. La végétation déjà souvent réduite et appauvrie, peut disparaître en même temps que les sols qui lui sont indispensables. Les constructions modernes, hôtels, maisons en dur sous tôle, retenues d'eau, lignes d'électricité et téléphoniques, routes et ponts deviennent des gouffres financiers en raison de la charge de leur entretien et de leurs frais de fonctionnement ; le tourisme, principale ressource de beaucoup d'îlots est en même temps menacé par la disparition des plages.

La submersion des terres habitables n'est pas la seule atteinte majeure de l'océan. L'origine volcanique de quantités d'îles, comme celles situées dans l'arc des Caraïbes, implique la survenue fréquente de catastrophes, comme des nuées ardentes (la Martinique) ou des explosions de caldeira (île de Santorin). Montserrat est actuellement une île déserte, dont la population a été soudainement évacuée en attente d'une catastrophe majeure.

Si la submersion est à la base d'une théorie pouvant ainsi trouver une généralisation à maintes formes de vie, humaines, animales ou végétales, la lutte contre la submersion devient le paradigme des efforts coordonnés des êtres humains pour préserver des territoires définis, où qu'ils soient, pour quelques raisons que ce soit. La biodiversité est reconnue comme une simple conséquence de la géodiversité.

L'érosion incontrôlable

Pour le géologue, l'île est instable. Physiquement et chimiquement l'eau sape les falaises, dégrade ses côtes et s'infiltré dans son sol. Dans le cadre de la géographie, cette fragilité doit être étudiée en trois dimensions, pour les terres émergées et pour les parties de l'île ennoyées (récif, terres submergées récemment ou anciennement, côtes immergées), à relativement petite échelle.

Le vent et les courants marins peuvent faire apparaître ou disparaître les plages. Les fortes pluies charrient vers la mer des eaux chargées en sédiments, comme si la substance de l'île lui avait été arrachée. L'île volcanique est particulièrement fragile. Soumise aux hasards telluriques et aux aléas climatiques, elle évolue rapidement, même à l'aune de la temporalité humaine. C'est que l'être humain s'en mêle, en modifiant le couvert végétal de l'île. Seul ou avec son bétail, il arrache le "manteau" de l'île permettant l'action dévastatrice des météores. L'idée essentielle est que les bilans se modifient à l'échelle de la planète. L'érosion des îles,

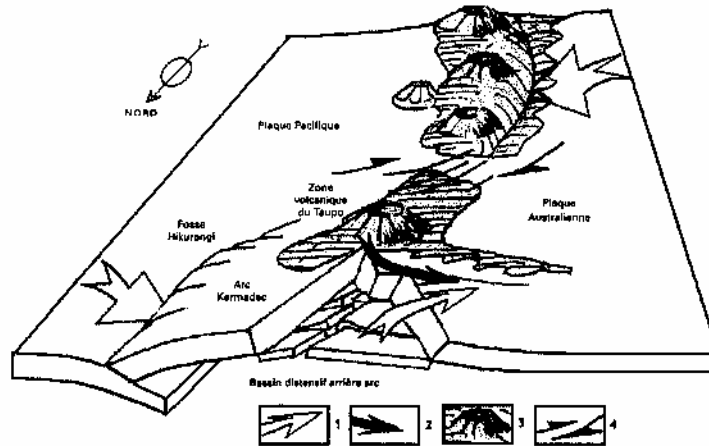
en particulier des îles touchées par la grande pauvreté, semble s'accélérer au point de devenir un problème majeur.

L'érosion est un phénomène contre lequel il semble nécessaire de lutter, ne serait-ce que symboliquement ! Toute la question est alors celle du cautionnement de pratiques qui justement ne seraient que symboliques ! Il semble que le géographe soit prémuni contre ce qui serait une dérive.

Si le propriétaire d'une villa les pieds dans l'eau s'inquiète de la dislocation de l'île-barrière sur laquelle il a édifié sa maison, c'est à juste titre. L'histoire géologique apprend en effet que ces îles n'ont cessé de se disloquer et de se reformer le long des côtes marécageuses. Le spectacle des protections apparaît dérisoire au géographe, même si les moyens mis en œuvres apparaissent aux hommes comme très importants. La disproportion avec la nature demeure.

La question des transports de matière et des effets des courants sur le moyen et le long terme est importante pour l'espace insulaire. L'exemple donné par Hervé Regnault, Laurence Hubert Moy et Jonathan Musereau (2004) est intéressant. La conclusion que ces géographes en tirent également. Au nord de l'île Nord de Nouvelle-Zélande, une côte abritée abrite des accumulations sableuses volumineuses, avec des dunes culminant à 32 mètres, La côte appartient à des tribus maories qui ont autorisé l'exploitation industrielle du sable jusque récemment. La question initiale était de déterminer scientifiquement le volume des prélèvements possibles sans altérer le milieu dans son ensemble. D'où l'étude de l'origine de ce sable. Les recherches ont démontré qu'une part importante provenait d'un ou plusieurs tsunamis ayant emporté des matériaux provenant de glissements de terrain au pléistocène. Contre cette explication des plus rudimentaires, il convient de se rapporter à l'article pour l'explication détaillée du phénomène. En montrant les caractéristiques de la tectonique affectant l'île, le schéma des auteurs peut néanmoins donner une idée de l'enchevêtrement des processus mis au jour.

Fig. 1 : Représentation schématique des principaux traits de la tectonique actuelle dans le Nord de la Nouvelle Zélande.



S'il ne faut retenir qu'une seule chose, c'est que le sable exploité n'est pas une ressource au sens ordinaire du terme (2004 : p. 46) :

« L'actuelle fragilité des plages exploitées vient de ce qu'elles sont constituées dans un stock non renouvelable de sable qui, s'il n'obéissait qu'aux dynamiques marines, ne serait jamais arrivé là ! En un sens, la chaîne de processus volcano-sismique du XV^{ème} siècle a participé à la création d'un risque d'érosion littorale plusieurs centaines de kilomètres et plusieurs centaines d'années après. »

La réponse apportée aux Maories ne pouvait ainsi qu'être décevante. Il est impossible de fixer annuellement un tonnage de sable à extraire, correspondant au volume naturellement entassé sur le site d'exploitation. Est-ce à dire qu'il ne faudrait pas exploiter cette ressource ? La conclusion des auteurs ne va pas dans ce sens même si elle n'encourage pas les prélèvements.

Ainsi, le géographe ne se contente pas d'être le témoin des dégradations anthropiques et des réalisations humaines. Il révèle la fragilité des domaines, entre autres, du domaine tropical et du domaine littoral en soulignant le caractère souvent illusoire de la maîtrise de la nature. D'une part, des pratiques traditionnelles apparaissent comme tirant un bon parti du milieu quand en réalité des dommages irréversibles sont occasionnés aux milieux exploités. D'autre part, l'intervention mécanique pour freiner les évolutions voire se révèle souvent inefficace. Certains remèdes sont pires que le mal. Voici deux exemples tirés de l'ouvrage coordonné par Yvette Veyret (1998) *L'érosion entre nature et société*.

Le premier exemple est celui des phénomènes d'érosion à Madagascar dans l'étude réalisée par Veyret. Dans le secteur de Mandoto-Miandrivazo, au centre-ouest de l'île, l'importance de l'érosion est dévoilée par l'émergence de dômes rocheux sortant de leur gangue argileuse. C'est typiquement le cas des régions soumises à une crise morphogénétique récente (p. 264).

Sur la côte orientale de Madagascar, une forêt ombrophile équatoriale atténue considérablement l'érosion hydrique. Il faut noter l'action de la mésofaune qui entretient une bonne porosité et alimente régulièrement l'espèce de litière protégeant le sol (p. 267). On peut constater que, lors d'une première mise en culture, le ruissellement atteint des proportions considérables, bien plus importantes à ce qu'il peut ailleurs sur un sol ordinaire. En effet, le ruissellement connaît alors un cycle en deux temps (p. 271) :

- 1 après la mise en culture, dans les deux ou trois ans qui suivent, le ruissellement est fort mais le taux d'écoulement demeure assez faible – le défrichement a provoqué l'exposition de l'horizon humifère encore vivant et maintenu par le réseau racinaire des arbres abattus ou brûlés
- 2 passé ce délai, l'érosion s'intensifie car la structure du sol est atteinte – la mésofaune disparue, la litière se délite, l'effet de choc des averses sur le sol entraîne de plus en plus de particules.

Dans le massif de l'Ankarafantsika, de l'arrière-pays de Majunga, une forêt dense et sèche à savane incluse est éventrée par des *lavaka*, des ravines de plusieurs mètres de large parfois longues de plusieurs kilomètres. Ce qui semble être en cause est le très fort ruissellement consécutif aux épisodes cycloniques qui opère en amont, dans les savanes au sol rouge peu perméable et mal protégé par la végétation, en raison du pâturage. Seule une meilleure gestion agro-pastorale avec l'introduction d'herbacées couvrantes pourrait limiter le phénomène érosif.

Les solutions semblent exister (en finir avec les défrichements traditionnels, faire profiter les éleveurs des connaissances et des techniques des agronomes). Mais notre second exemple montre la grande difficulté à intervenir pour stopper un phénomène déjà amorcé. C'est l'exemple de protection du littoral de Floride, exposé par Alain Miossec (1998).

Le domaine littoral de Floride est protégé par des îles-barrières. Leur rôle est déterminant dans l'évolution du littoral et la morphogénèse des côtes, mais elles subissent l'incidence des cyclones qui les déplacent en partie et ouvrent des passes. Si elles reculent fortement aux Etats-Unis, c'est en dépit des techniques de lutte mises en œuvre depuis le début du XX^{ème} siècle. L'anthropisation de ces îles est importante, avec de nombreux programmes de plantations et de stabilisation des dunes. Mais il faut maintenant reconnaître que la politique qui consiste à "barricader" la côte d'ouvrages est vouée à l'échec. Il semble en effet que globalement les interventions lourdes sur le domaine littoral se soldent non seulement par un

échec mais encore par l'aggravation du dégraissage des plages ; « *l'homme a accéléré une tendance déjà ancienne [...] il faut en prendre conscience et s'y adapter* ». Là, en raison de la puissance des cyclones et de l'impossibilité de dominer les courants, ce sont encore les techniques séculaires qui ont l'impact le plus favorable !

Dans une étude du littoral antillais, Michel Desse et Pascal Saffache (2005) renforcent cette dernière leçon en renvoyant au mécanisme qui s'enclenche à petite échelle avec la construction de protections. C'est une sorte de loi des effets pervers des protections côtières qui est énoncée¹²⁹ (pp. 36-37) :

« Quelles que soient leur forme et leur massivité, les ouvrages de protection côtière accroissent la réflexion des houles avec une telle facilité qu'ils mobilisent les sédiments sur lesquels ils reposent favorisant le déchaussement de leur pied et parfois même leur propre effondrement [...] expliquant la destruction de routes littorales ou de maisons construites sur la plage par suite des passages de trains de houle cyclonique ».

L'île prométhéenne

Si la montée des eaux est l'archétype de la menace pesant sur l'île comme une épée de Damoclès, la création d'îles artificielles ou l'extension spatiale d'îles existantes représentent la puissance de l'espèce humaine, ses possibilités de modeler le monde et de mettre au service des peuples les forces de la nature. Quand l'activité volcanique ne se charge pas d'étendre le domaine insulaire, quand l'activité des coraux prend trop de temps pour édifier des plages et des espaces de baignade, les sociétés humaines et les entrepreneurs privés se chargent de suppléer la nature.

Mais cette activité de modelage des littoraux ne va pas sans risque. Pour combler un terre-plein il faut bien prendre les matériaux quelque part, si possible à proximité du chantier. Les atolls et même les plus grandes îles ne disposent pas de stocks de matériaux (terres, sable, calcaire corallien) en quantité suffisante. Surtout, le sable prélevé dans les lagons déstabilise l'équilibre bio-physique de ceux-ci. Le corail est menacé par la turbidité des eaux. Ce qu'on prélève à un endroit pour remblayer un polder ou pour se fournir en matériau de construction n'est pas renouvelable. Ce n'est à vrai dire pas un stock. Le gisement s'épuise, pour les générations futures, mais encore la réserve naturelle constituée par les plages et milieux

¹²⁹ Loi reprise d'études antérieures de Pascal Saffache comme « Aménager autrement le littoral martiniquais (*Mer et littoral*, n° 53, 2002)

dunaires a été pillée. L'année suivante ou un peu plus tard les conséquences du prélèvement peuvent se révéler dramatiques.

De plus, les terres gagnées sur la mer sont plus que d'autres menacées par l'érosion. Des murs de béton, des entassements de tétrapodes doivent faire barrage contre l'océan.

L'apprentissage de la pensée géographique aurait ainsi pour exercice fondamental de critiquer la dimension prométhéenne des aménagements réalisés par les sociétés modernes. Aux ouvrages d'arts permettant de protéger les hommes contre les caprices de la nature ou d'établir de nouvelles voies de communication, s'opposeraient les projets farfelus de maîtrise de la nature. Et le plus terrible est le cas de figure paradoxal où l'homme réussit en partie ce projet de maîtrise au prix d'investissements toujours plus importants !

L'étude récente de David Lorion (2006) sur les risques d'inondation à l'île de La Réunion est une illustration. Lorion montre comment ce qu'il appelle à juste titre l'« *utopie sécuritaire* » du Programme Pluriannuel d'Endiguement des Ravines a engendré des effets pervers. Derrières des digues qui ne pourront résister à de puissantes crues cycloniques sont désormais établis des quartiers particulièrement vulnérables. Si l'on prend en compte l'aménagement des cinquante dernières années on s'aperçoit que la politique d'endiguement systématique et la création de quartiers d'habitation et de zones artisanales se sont réalisées sans tenir compte des risques existants. Et ceux-ci se sont d'ailleurs amplifiés depuis ! Tout se passe sur l'île comme si l'on n'était pas capable de retenir des leçons de la géographie. Les débordements des mares dans les îlets et les inondations des plaines d'ennoyage littorales constituaient pourtant une sorte de mémoire des catastrophes. On s'était même depuis longtemps rendu compte que des aménagements pouvaient aggraver le risque initial, avec des effets de seuils particulièrement meurtriers. Mais la volonté politique de construire en zone inondable ne s'est jamais démentie. L'urgence de la construction de logements s'imposait dans un contexte favorable, la signature de contrats de plan Etat Région visant la résorption de l'habitat insalubre, la mise en œuvre d'ouvrages coûteux (digues, routes digues, ponts et radiers submersibles, remparts contre la houle) générant de l'emploi, l'assistance financière de la métropole venant au secours des sinistrés. Pour le géographe, le mal est fait. Les négligences sont volontaires, puisqu'il y a eu prise de décision sans étude préalable des conséquences des aménagements ! Les générations à venir auront à supporter le poids des décisions malheureuses du passé. Mais il reste des choses à faire, non pas un illusoire Plan d'Exposition

aux Risques, mais le développement d'une culture du risque par une information « *dense, continue et ciblée sur les secteurs les plus vulnérables* » (2006 : p. 65).

L'esprit relativiste de la géographie des îles se déploie ainsi comme une critique non partisane mais radicale des décisions politiques, replacées dans leur contexte politique mais aussi leur contexte sociétal, ce dernier incluant contrairement au progrès le développement des connaissances théoriques et pratiques.

V 12 L'uniformisation biologique visible et invisible

L'uniformisation des îles et, de manière plus générale, la thématique de l'écologie dans l'étude des espaces insulaires nécessiteraient de longs développements pour être présentées de manière satisfaisante. Dans le cadre de cette thèse, les propos seront schématiques. Il s'agit seulement de donner une idée de la manière dont le discours des géographes est contraint d'évoluer sous l'impulsion de la science écologique mais aussi en réaction à sa vulgarisation dans l'opinion publique, *via* les médias modernes.

Les paradis terrestres perdus

Comme nous l'avons souligné, l'engloutissement est à la fois un fait et une prophétie. En tant que prophétie, il génère une angoisse, comme si la montée des eaux menaçant quelques atolls lointains annonçaient un destin global funeste. Les premiers "réfugiés écologiques" des îles Tuvalu ou de Nauru préfigureraient le retour du temps de l'exode.

Si l'histoire ne se répète pas, il n'en va pas de même du temps de la mythologie, pour qui le redoublement du châtime est une trame essentielle. Un accident préfigure alors toujours un nouvel accident. Le châtime des ancêtres est un avertissement qui doit rester présent à la conscience de chacun, qui se retrouve fautif dès la naissance. Le premier temps est celui de la mise en garde (expulsion du paradis terrestre), le second celui de la juste colère (destruction de l'humanité qui depuis l'expulsion est en sursis, n'a plus le droit à la faute, doit adopter une attitude de repentir). Les spécialistes de la pensée magico-religieuse ont bien montré que c'est une pensée en réalité structurée, suivant une tournure d'esprit analogique, prenant une signification politique.

La petitesse de l'être humain se révèle sans doute devant le sublime naturel. Mais la submersion n'inspire pas que le poète...

D'une part, l'inquiétude a donné naissance à la création en 1994 d'un lobby regroupant une quarantaine de micro-États, l'Alliance des petits États insulaires. Ceux-ci demandent réparation aux pays développés accusés d'être à l'origine du réchauffement climatique par leur industrialisation depuis le XIX^{ème} siècle.

D'autre part, les reportages des journalistes se multiplient et l'opinion s'alarme. C'est moins sur leur nombre que sur la nature de leur argumentation qu'il faut peut-être d'abord se pencher.

L'uniformisation, une notion subjective ?

La notion même de danger lié à l'uniformisation ne va pas de soi. Il doit en effet être rappelé que l'ouverture des îles a des effets bénéfiques comme néfastes pour ce qu'il en est de l'uniformité paysagère, écologique et biologique¹³⁰.

Si les navires et les avions déversent sur les îles des prédateurs redoutablement efficaces, à commencer par les êtres humains qui devancent parfois les rats, les chiens, les lapins ou les chèvres dans la capacité à bouleverser les écosystèmes insulaires, ils apportent aussi une diversité génétique non négligeable. L'île de La Réunion doit ainsi ses arbres fruitiers à l'importation d'espèces d'Amérique, d'Europe et d'Asie. Les plantes d'ornement qui font partie du décor, comme les flamboyants et de nombreux palmiers, sont des nouveaux venus. Le paysage des hauts comme des bas est en fait une création des hommes. Cette diversité n'a pas le charme de l'authenticité dira-t-on. Certes, pour le moment. Mais plus une plante est utile ou belle et plus vite elle se fond dans le paysage ! Le goyavier, véritable peste végétale en témoigne. Dans quelques siècles les animaux (le tangué, et surtout les oiseaux comme le "bulbul" ou le "cardinal") et les végétaux importés constitueront l'essentiel de la diversité des milieux de l'île. Déjà, seul le spécialiste qui peut reconnaître entre une fougère arborescente importée et le "fanjan" endémique s'alarme de la dissémination du premier et du recul du second !

Cette mise en garde sur ce que recouvre l'uniformisation aboutit à l'idée qu'elle peut être comprise comme une sorte de processus nécessaire. De plus, au-delà du paradoxe, ce type de

¹³⁰ Pour la relativisation de l'uniformisation du règne animal, on peut consulter le paysage animal de Xavier de Planhol (2004), en particulier les pages consacrées à la Grande-Bretagne ou au Japon.

danger peut être considéré comme un danger essentiellement esthétique. À ce titre, certains peuvent se demander s'il s'agit bien d'un danger ! Une réponse positive appelle-t-elle une réponse ? Un danger ordinaire réclame sans aucun doute des mesures pour protéger la population. L'uniformisation pourrait bien être combattue, non seulement *ex situ* (par la création d'un arboretum ou bien par une banque de gènes) mais également *in situ*. On pense alors à un plan d'éradication des pestes végétales. Mais qui pense sérieusement qu'il faut appliquer de telles mesures pour juguler le danger ? La difficulté à mettre en œuvre des mesures coûteuses en bras comme en financement explique-t-elle totalement la réticence perceptible dans certains discours à prôner des mesures efficaces ?

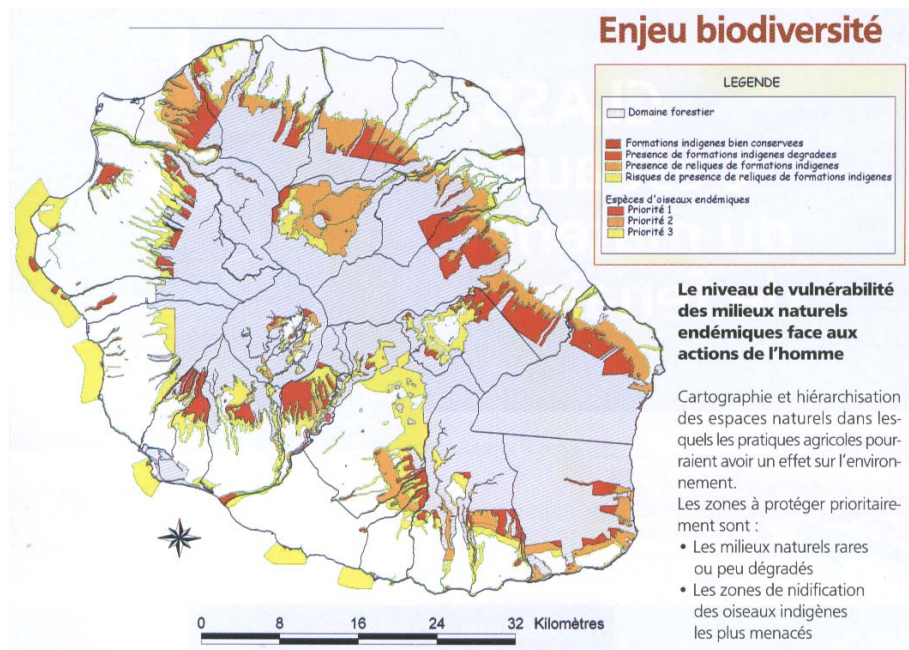
À quoi rime l'inventaire des "mesurettes" (par exemple la surveillance douanière pour l'importation ou l'exportation d'espèces) qu'on reconnaît comme inefficaces à long terme, et même à moyen terme voire à court terme ? Ce qui est compréhensible au niveau politique (avec l'idée qu'il ne faut pas "faire de vagues") ne l'est plus au niveau scientifique. Qu'en pensent les géographes des îles après avoir observé l'évolution de la flore et de la faune d'îles comme Maurice ou Rodrigues ?

V 121 L'irréversible uniformisation biologique

Le thème de l'uniformisation biologique est un des thèmes majeurs de la biogéographie contemporaine.

La question de la biodiversité est en soi passionnante. L'endémisme insulaire fascine. La diminution globale de la biodiversité et la réduction de la biodiversité spécifique apparaissent dramatiques. Sur fond d'irréversibilité temporelle, sont en jeu des problèmes concrets comme l'alimentation humaine, l'artisanat et l'industrie. Pour nous, c'est la façon dont les scientifiques et l'opinion publique se saisissent de ce fait et le chargent de sens qui est particulièrement étonnante, vraiment fascinante.

Carte du dossier « Connaître l'influence des pratiques agricoles » *Caro Canne*, n° 7, avril 2005



L'uniformisation catastrophique des océans

La surpêche est un « *test pour le développement durable* » (S. Mathew, 2001). Le cas de la surpêche en Indonésie peut être présenté à la réflexion. La volonté politique d'exploiter l'ensemble des ressources halieutiques par une flotte nationale s'est traduite par la modernisation, l'équipement et le développement de palengriers et de grands-seniers. Il s'agissait d'exploiter la réserve de poissons en eaux profondes la place des Thaïlandais et des Japonais. Pour favoriser les Indonésiens de souche (différenciés des "Chinois"), des programmes d'aide se sont mis en place, avec des initiatives originales comme la mise en place dans l'île Tual d'un concours du meilleur village de pêcheurs. Des entrepreneurs indonésiens, souvent des notables et chefs de village ont donc investi dans la construction de nouveaux navires. Cette augmentation des capacités de pêche s'est très vite traduite par des problèmes de sur-pêche, les campagnes de pêche rapportant graduellement de moins en moins de prises. La compétition entre villages s'est exacerbée, en particulier entre les flottes des grands ports et les petites flottilles villageoises qui ont découvert, un beau jour, des "étrangers" sur leur secteur de pêche. Le village coutumier est désormais en crise. Le système de commercialisation, monopolisé par les chefs, contribue à la faible rémunération de la pêche et, par contre-coup, à la volonté des pêcheurs d'augmenter leur volume de prise... il s'agit parfois de constituer un stock pouvant être dissimulé au chef et vendu directement, d'où la

pêche de juvéniles pour ne pas faire baisser le tonnage officiel. Les menaces pesant sur l'avenir de ces villages de pêcheurs sont donc de plus en plus vives.

Dans ce contexte insulaire, l'uniformisation est patente :

- c'est d'abord la modernisation des armements
- c'est ensuite la transformation de la pêche en activité d'exportation
- c'est enfin l'introduction de pratiques commerciales normalisées (système moderne de la criée remplaçant le système traditionnel qui réservait aux femmes la charge du commerce de détail).

Pour conjurer le sort, les puissances invisibles sont invoquées. Les équipages respectent tous les vieux rites de conciliation des dieux et génies. La mer est toujours perçue comme un monde caché, un univers des profondeurs qui abritent des êtres malveillants. Mais si la magie ne fait pas de mal, il faut bien reconnaître dans cette superstition un renforcement des habitudes au moment précis où la crise devrait pousser les villages à s'adapter et à modifier certaines de leurs règles, certaines des habitudes prises depuis un quart de siècle.

Demain l'uniformisation passera sans doute par d'autres phénomènes :

- développement de l'aquaculture (qui a un fort impact écologique)
- misère pour les familles de pêcheurs démunis et incapables de se reconverter.

La solution la plus pratiquée est aujourd'hui la pratique de la pêche pirate, dans les eaux australiennes qui sont de plus en plus jalousement protégées par la marine de ce pays. Ce piratage est encore caractéristique de l'uniformisation socio-culturelle. S'il s'agit pour les Australiens d'une pratique d'un autre âge qui ne respecte pas les stocks de poissons, en particuliers des espèces les plus recherchées comme les requins, il s'agit aussi d'une forme de libéralisme sauvage, ayant sa logique propre. Les pêcheurs pris en flagrant-délit par les autorités australiennes ont leur bateau détruit. Cette perte sèche cause la nécessité de revenir pêcher les poissons les plus rentables. L'endettement à vie des pêcheurs fait qu'ils ne peuvent pas s'opposer à leurs créanciers en refusant de continuer la pêche illégale. Il s'agit alors seulement de ne pas (ne plus) se faire prendre...

Les îles-refuge de la biodiversité

L'idée de refuge est apparemment claire. Mais il faut prendre garde à ne pas confondre deux acceptions du terme. D'une part, le refuge est une terre d'accueil, un lieu hébergeant pour un

temps limité des réfugiés. Ceux-ci peuvent revenir chez eux une fois l'alerte passée. L'idée de refuge renvoie encore à la notion d'hospitalité ayant pour domaine propre le droit des gens. C'est par devoir envers l'humanité qu'on offre asile à quelque étranger qui s'en repartira le lendemain. Dans les faits, le refuge apparaît comme un vaste parc, une zone protégée soit par des caractéristiques physiques (grotte, pic, vallée retirée, delta, île fluviale, cœur d'un marécage) soit par des institutions et les forces chargées de faire respecter la loi.

Pour les espèces vivantes, le refuge est d'abord un écosystème préservé. C'est un lieu doté d'un micro-climat particulier, à l'instar d'un étage alpin conservant des espèces végétales typiques d'une toundra depuis la fin du dernier épisode glaciaire. De cette manière, la Nouvelle-Calédonie a été un refuge pour plusieurs espèces de palmiers. Les changements climatiques ont favorisé à certaines époques des espèces conquérantes, ce qui a réduit considérablement l'aire d'extension d'espèces de palmiers. De leurs refuges dans les hauts de l'île, ces espèces ont pu recoloniser une partie de leur ancien territoire à la suite d'une nouvelle inversion climatique. D'où une distribution singulière des différentes espèces de palmier découvertes par les botanistes.

L'idée de refuge biologique et bioclimatique renvoie à une échelle de temps particulière, la longue durée des civilisations humaines, et à des phénomènes progressifs, exceptionnellement accélérés par des causalités discontinues (produisant une sorte d'accélération temporelle). Puisqu'il s'agit d'un refuge n'ayant d'autres caractéristiques que physico-chimiques et d'autres barrières que naturelles, il ne saurait être véritablement question d'"asiles", de territoires "hébergeant" des espèces vivantes. Reprenant l'idée mythique de l'arche de Noé, le langage véhicule une sorte d'anthropomorphisme qui doit être neutralisée : la Nature ne prend jamais soin des êtres vivants, pas davantage qu'elle ne peut sacrifier certaines espèces. L'extinction des espèces est naturelle, au même titre que leur évolution. L'idée même de sanctuaire est trompeuse mais la philosophie darwinienne (D. Dennett, 2000) vient à bout de l'illusion sans trop de problèmes.

L'approche biogéographique permet de préciser la notion d'"espace refuge".

Dans un premier temps, il est possible de simplifier en posant qu'un espace est un refuge s'il bénéficie d'une flore et d'une faune abondante et diversifiée. Plus le degré d'endémisme de ce territoire est élevé et plus cet espace mérite le titre de refuge. L'espace refuge est donc le lieu où il fait bon herboriser et procéder à des collectes en vue d'inventer de nouvelles espèces...

Dans un second temps, un fait s'impose et appelle un approfondissement de la notion. Il apparaît qu'une espèce ou un genre a une aire de distribution particulière. Sur certaines îles, les palmiers ont une faible amplitude écologique. En Nouvelle-Calédonie, il existe trente-six espèces de palmiers appartenant à seize genres dont cinq qui lui sont propres. Mais seules cinq espèces sont largement répandues. Quelques versants orientaux du Nord et du Sud concentrent la majeure partie des espèces. L'île est donc très particulière du fait de son endémisme localisé. Sur d'autres îles, ayant elles aussi une grande variété de palmiers, il est notable que la répartition est beaucoup plus homogène.

Il convient donc de faire intervenir des facteurs explicatifs de la présence locale d'espèces endémiques de palmiers ou de leur absence, quand d'autres espèces davantage ubiquistes sont présentes. Le sol est un tel facteur. Mais il ne joue pas un rôle déterminant en Nouvelle-Calédonie. C'est le climat qui est déterminant (J.-C. Pintaud, T. Jaffré et H. Puig, 2001). En effet, les palmiers affectionnent les sites où la pluviométrie annuelle est abondante, voire très abondante, ils se répartissent équitablement sur les substrats prédominants de l'île, roches ultrabasaltiques et schistes, mais non pas sur les versants de l'Est et de l'Ouest. Comment expliquer la répartition de ces taux d'endémismes ? L'hypothèse retenue par Jean-Christophe Pintaud et son équipe de l'I.R.D. est que les hauts de l'île ont joué le rôle de refuge lors des périodes de sécheresse du pléistocène. Durant ces périodes, le régime des alizés a pu arroser suffisamment les sites pour que s'y maintiennent les espèces endémiques disparaissant du reste de l'île. Or, à la fin de ses périodes, ce sont les espèces à plus large distribution et qui ont un dynamisme d'expansion plus large qui ont recolonisé la forêt humide reconstituée.

Avant de réfléchir la notion de refuge insulaire, une remarque sur la pratique de l'histoire naturelle est possible. Cette science descriptive n'est aujourd'hui guère honorée. Les scientifiques auraient mieux à faire que de recenser les espèces peuplant la planète et de déterminer leur aire de répartition. Quelques irréductibles naturalistes continuent néanmoins le travail et de nouvelles espèces sont régulièrement inventées. L'impact de ces découvertes sur l'opinion est faible quand il ne s'agit de découvertes exceptionnelles, entre autres de mammifères ou d'animaux qualifiés de "fossiles vivants". Les îles sont heureusement le théâtre de découvertes qui ont ou peuvent avoir une certaine audience dans l'opinion. Il s'agit du cas de la découverte d'individus appartenant à des espèces jugées éteintes. Ainsi, du phasme des îles Lord Howe, du papillon vert des îles Hawaï. Au détour d'une brève scientifique (*Pour la Science*, n° 318, avril 2004), on apprend que le "scinque terrifiant" revit. Ivan Ineich l'a retrouvé par hasard sur un îlot au large de la Nouvelle-Calédonie alors qu'il

étudiait les serpents marins. Les frondaisons constitueraient son habitat naturel, l'animal serait un prédateur nocturne, d'où son invisibilité relative. D'où ce communiqué de presse de mars 2004 :

« La redécouverte de ce lézard de grande taille sur un îlot minuscule pourtant prospecté par de nombreux spécialistes des reptiles est un véritable message d'espoir pour les personnes qui se battent pour préserver la biodiversité des collectivités d'outre-mer. [...] plusieurs autres espèces considérées comme éteintes dans le monde sont toujours présentes dans leur habitat naturel mais [...] certains modes de vie particuliers (arboricole, fossorialité, ...) ne permettent de les observer que durant des périodes très brèves et exceptionnelles. »

Ainsi ces découvertes seraient de puissants vecteurs d'espoir, encourageant les collectivités locales à se lancer dans des projets ambitieux de conservation de la biodiversité. Mais il est possible d'interpréter l'intérêt public pour de telles découvertes comme le signe d'une mauvaise conscience écologique qui sauterait sur l'occasion de nier les destructions de la faune et de la flore d'origine anthropique.

Phoboscincus bocourti © MNHN, Julie Halatas

Le "scinque terrifiant", un de ces êtres ayant trouvé refuge dans une île



Dans le cadre des territoires nationaux, le refuge naturel est une réserve déclarée, un zoo sans murs car ses dimensions sont trop imposantes pour qu'une barrière physique ne l'encercle effectivement. Or, petit ou grand, le zoo n'est aucunement un fait de nature. Il nécessite des gardes (et même des gardes qui ne sont pas complices des braconniers dans le cas des réserves établies dans des pays où la viande de brousse et les ressources de la forêt sont indispensables à la survie). Si les îles ont été des refuges, ce n'est absolument pas à la manière des réserves ou des parcs nationaux.

À la lumière de ces premières réflexions, il faudra revenir sur cette question qui entrecroise de multiples problématiques.

V 122 Les milieux originaux dégradés, une fatalité ?

La dégradation des milieux est d'abord le fait de l'introduction de plantes et d'animaux qui remplacent les espèces indigènes. Sans cesser d'apparaître comme un merveilleux coins de nature préservée l'île peut être en réalité gravement dégradée, ses différents milieux ayant connu une très nette érosion génétique. La dégradation des milieux c'est souvent une modification invisible, voire une altération d'équilibres physico-chimiques irréversibles à l'échelle temporelle des sociétés humaines.

L'originalité des îles est appréhendée d'une manière étrangement dialectique. L'émotion est sans doute première, mais elle est relativisée et comme neutralisée par l'écologue, qui substitue la mesure à l'appréhension objective. L'approche scientifique est elle-même relativisée par le sujet moderne, qui pour avoir renoncé à ses émotions ne peut renoncer à son "sentiment de la nature", puisque la nature est pour lui moins un objet à consommer que le lieu où certains de ses besoins fondamentaux trouvent leur expression et leur réalisation

De petits coins de nature en péril

Claude Lévi-Strauss (2003) a développé une argumentation puissante sur le "sentiment de la nature", identifié à un besoin fondamental. La valeur des espèces vivantes est alors en jeu. La question de la valeur des écosystèmes du scientifique est posée.

Lévi-Strauss pose une équivalence entre les techniques du corps de certains peuples indigènes (les sauts dans le vide des peuples des Nouvelles-Hébrides, le surfing polynésien, les gymnastiques savantes des Maoris de la Nouvelle-Zélande) et le sport moderne. Ce n'est pas dimension physique qui distingue les deux, ni en habileté ni en force, mais le rôle social de ces techniques qui n'est pleinement reconnu que par les sociétés étudiées par les ethnologues. La société moderne connaît et ignore la valeur du sport. Elle se trompe sur sa valeur

symbolique. Il ne s'agit pas seulement d'une pratique narcissique correspondant au goût de l'effort et à la joie de vaincre. C'est en effet la dernière pratique populaire qui met les individus aux prises avec la nature dans une sorte de face-à-face. Les sports de nature sont bien sûr concernés, mais l'ensemble des pratiques sportives doit être évoqué même si l'activité a lieu dans un gymnase, une piscine ou un stade. Les sports des peuples autochtones sont un utile miroir ; certains sont pratiqués à des fins de compétition, d'autres permettent de prendre plaisir à la beauté des paysages, les plus remarquables sont des exercices spirituels de dépassement de soi. Notre recherche des records, nos circuits de pleine nature, nos compétitions télévisées en sont le reflet. Le sport collectif des peuples autochtones rejoint les épreuves d'initiation, qui n'existent plus comme telles dans la société moderne. Mais si les jeunes occidentaux ne font plus leurs "classes", ils sont poussés à faire du sport. Les sports aventureux remplaceront les épreuves initiatiques, les sports brutaux magnifieront la virilité, les sports de compétitions renforceront la maîtrise de soi et la confiance dans le rapport à l'autre. Le navigateur solitaire, le boxeur, le skieur de fond sont les avatars récents de l'individu aux prises avec les éléments sous le regard attentif de la société primitive.

Lévi-Strauss développe la place de la nature dans une telle ritualisation de la dépense d'énergie puis il fait le point sur la singularité du rapport moderne à la nature, en relativisant les ressemblances visibles (pp. 92-93) :

« En dépit de ces ressemblances souvent frappantes, on ne peut se dissimuler qu'un fossé existe entre l'aventure telle qu'elle est conçue et pratiquée dans les sociétés dites primitives, et la façon dont elle est conçue et pratiquée dans la nôtre ; différence qui s'explique du fait que nos rapports avec la nature ont changé.

Chez nous, le retour à la nature, dont nous demandons au sport de nous fournir l'occasion, offre de plus en plus un aspect nostalgique et presque désespéré. Si le rôle que la nature a eu et continue parfois d'avoir ailleurs nous semble si désirable, c'est que, pour l'asservir à des besoins devenus disproportionnés, nous n'avons pas craint de saccager celle-ci d'un bout à l'autre de la planète, et que cette entreprise désastreuse approche maintenant de son terme. Dès lors, il n'est plus possible de conserver son ancien rôle à la nature que dans des secteurs étroits et spécialisés qui se confondent, précisément, avec ceux des activités sportives. De plus, cette prétendue nature où nous allons chercher l'aventure prend un caractère d'artifice : une piste de ski ou de bob, un tremplin de saut, des sentiers de grande randonnée, une mer sillonnée de navires marchands et que survolent les longs courriers, ne ressemblent plus que de loin à la nature inviolée. »

Quand la planète dans son ensemble est dénaturée, les îles apparaissent comme de petits coins de nature, des espaces protégés par l'insularité. Prolongeant la réflexion de Lévi-Strauss nous

pouvons considérer comme normal la transformation de l'espace insulaire en un vaste ensemble récréatif, dévolu au sport avant toute autre pratique culturelle. Cette hypothèse de travail, qui peut sans aucun doute être étayée de faits nombreux dans l'ensemble des îles, océaniques ou côtières, tropicales ou non, ne préjuge en rien la valeur de ces pratiques dont l'incidence sur les mentalités insulaires sont loin d'être claires. L'espace sportif est en effet un espace où se réalise la société de consommation, par ses idéaux et ses modes. Sur des îles comme Maurice (ayant plusieurs projets à l'étude) ou La Réunion, les terrains de golf sont par exemple des points noirs pour la pollution. Les sentiers empruntés par les coureurs sont des dépotoirs, chacun lançant dans la nature emballages, cannettes et bouteilles vides. Les ravines aménagées pour le *canyoning* sont certes plus épargnées, mais globalement l'intrusion des sportifs de l'extrême dans les lieux encore inviolés de l'île (eaux profondes, remparts, portions amonts des torrents, pics, grottes et cavernes) n'est pas un facteur écologique positif.

Lévi-Strauss considère que les sociétés indigènes sont porteuses d'un savoir-être précieux pour notre époque, s'incarnant paradoxalement dans les superstitions et les interdits traditionnels. Leur conception magico-religieuse de la nature les pousse à respecter les espèces formant le Tout de la nature, ne serait-ce que pour prévenir la colère de génies ou d'ancêtres. Certes, les actions sont alors irraisonnées et il n'est pas permis de parler de "protection de la nature". Pour prendre un exemple, les habitants de Mohéli ne protégeaient pas les tortues en respectant un interdit alimentaire. Les jeunes mohéliens qui, par bravade, tuent ces animaux et en font la base de festins improvisés sur les plages contribuent en revanche à leur destruction, même s'ils n'ont pas conscience de la dégradation mondiale des effectifs des différentes espèces. L'interdit est efficace, dans son domaine propre, et il ne remplace pas, de fait, les actions de protection concertées. Pour reprendre une expression de Lévi-Strauss, la coutume est alors un « *raccourci intellectuel* » qu'on peut juger « admirable » mais aussi insuffisant quand certaines conditions socio-politiques sont réunies (acculturation d'une partie de la population, développement de mentalités individualistes, paupérisation poussant les habitants à violer des règles millénaires, apparition d'émigrants qui n'ont pas exactement les mêmes interdits).

Un autre raccourci intellectuel est la présentation de la biodiversité comme pharmacopée. La nature est valorisée comme réservoir de plantes et d'animaux rares, dont les siècles à venir vont pouvoir tirer des molécules utiles, pour la santé, qui est le premier et le fondement de

tous les biens. Relativisé, cet argument apparaît comme trouvant sa place dans un discours reconnaissant d'emblée la valeur intrinsèque de la nature. C'est un argument en faveur de l'idée de la valeur extrinsèque de la nature, idée complémentaire de celle d'une nature dont nous sommes déjà responsables, pour la simple raison qu'elle est fragile (H. Jonas) et que c'est notre action irraisonnée ou déraisonnable qui la détruit.

La valeur intrinsèque des îles en question

Pour l'opinion, les îles sont toujours des espaces de nature, des coins de détente ou des spots, des lieux d'aventure où le corps peut exercer ses forces, dépenser sa vitalité. Mais elles sont, comme écosystèmes, sans défenses vis-à-vis des conduites prédatrices de l'être humain pouvant rompre les chaînes trophiques ou déstructurer les milieux en quelques années. Leur protection incombe à l'homme, puisque c'est son action qui déséquilibre les écosystèmes à l'échelle de la planète et à un rythme qui ne laisse aucune chance aux espèces indigènes. Invoquer d'autres raisons est superflu. D'une certaine manière l'espèce humaine n'a pas besoin des îles. Faire le compte de tout ce qu'elles lui apportent pour en déduire qu'il faut les protéger est aussi vain que de produire un discours sur la valeur des œuvres d'art pendant que le musée du Louvre est en feu, au lieu d'essayer d'éteindre l'incendie. L'humanité n'a pas besoin non plus de la Joconde.

À quoi s'attend cet *homo rationalis* qu'est le philosophe ? Il s'attend d'abord à ce que les foules s'émeuvent... elles ne savent faire que cela. La disparition du Dodo a été une terrible catastrophe ! On tuait les malheureux volatiles comme aujourd'hui encore on tue les bébés phoques...*etc.* Logorrhées, incontinence sentimentale, sur fond de développement du marché des Dodos en peluche, en bois, en plastique, des Dodos poupées, cartes postales, sets de table. Qui ne revient de vacances à l'île Maurice sans son Dodo ?

Poursuivons la caricature. Le philosophe rationaliste s'attend alors à ce que le scientifique se démarque de la foule, n'ayant pas pour rôle de produire des jugements esthétiques mais seulement des connaissances positives. Et le positivisme a pour règle d'or de relativiser le savoir. Son but étant de faire de l'esprit scientifique la base d'une éducation universelle (Auguste Comte, *Discours sur l'esprit scientifique*, III^{ème} partie), servant de base définitive à l'opinion par la grâce de son pouvoir régénérateur. Mais ce n'est pas tout, il s'attend en outre à ce que les journalistes s'érigent en directeurs de conscience pour les foules. Qu'ils cherchent

à grossir leur tirage avec des scoops et des reportages spectaculaires, parfois en se lançant dans des campagnes ciblées : “Sauvons les pétrels”, “Après le Dodo, le Pétrel ?”, “De courageux naturalistes sur les pentes du Grand Bénard : à la recherche des nids de pétrel”. Et dans ce contexte de médiatisation effrénée, de vulgarisation orientée, d’information aveuglante, le scientifique est supposé être celui qui redresse les analyses, nuance les bilans, parle des phénomènes en remontant à leurs causes, dissocie les simples hypothèses des faits prouvés.

Les discours des uns et des autres consacrés aux milieux insulaires, sur lesquels quantité d’informations sont quotidiennement produites, semblent satisfaire l’ensemble de ces attentes. Un Jean-Marie Pelt fait de l’île de Pâques une leçon de morale, la grande leçon de l’histoire, le résumé dramatique de l’exploitation des ressources naturelles par l’espèce humaine. En revanche, un Philippe Pelletier, spécialiste des îles de l’archipel japonais, prend le temps et la peine de fustiger l’écologisme comme idéologie des temps modernes, condamnable par nature, comme toutes les idéologies dans lesquels des esprits fanatiques ont placé leur foi, dans *L’Imposture écologique* (1993). Il suit ainsi les mises en garde d’autres savants qui appellent chacun à « *moduler sa pensée* » (C.-P. Péguy, 1996 : p. 150) pour qu’un dialogue (entre êtres humains et « *avec le décor* ») soit rendu possible.

Le procès de la presse peut être appuyé sur de multiples exemples de déformations et d’exagérations dans le traitement de l’information. Mais il y a plus grave pour le géographe. Les articles de presse, friands de faits divers, font comme obstacle à la mémoire historique. Ils envahissent l’espace par leur diffusion planétaire mais limitent en même temps la capacité des individus à donner du sens à ce qu’ils vivent. Comme le note Charles-Pierre Péguy (1996) notre société moderne vit sous la dépendance de l’information, suivant une dialectique de l’horizontal et du vertical (p. 154) :

« L’information s’étale. La mémoire recule. Extension spatiale de notre information et attachement à nos racines ne vont pas bien ensemble, non plus qu’avec un certain approfondissement de notre intériorité »

Qui plus que les peuples insulaires ont été placés devant ce « défi » : « gérer la persistance de leur Être dans la continuité de leur Devenir » (p. 159).

V 123 La création de parcs naturels sur les îles

Dans un premier temps, nous reviendrons sur le caractère ubiquiste de l'espèce humaine, qui en fait, avec ses capacités d'adaptation, un formidable prédateur. Dans un second temps, nous évoquerons les conclusions des écologistes scientifiques quant aux réserves naturelles adaptées pour résister à des pressions externes, comme l'intrusion de prédateurs ubiquistes.

Une ambiguïté doit sans doute être levée, à propos de l'espace comme *Raum*, territoire contenu à l'intérieur de frontières.

Aucun territoire ne permet mieux que les îles de poser et de défendre le "théorème de Clozier". Celui-ci énonce que « *les frontières, œuvre des hommes, et non de la nature, sont toujours conventionnelles* » (cité par M. Derruau, 1967 : p. 528). Voyant l'île au loin, séparée des continents par des eaux que nous ne pouvons franchir, nous en venons à nier notre propre nature, qui est d'être des animaux non pas "terrestres" mais bien aériens ! Ce qu'on peut appeler le regard icarien sur le monde n'est pas un regard de plus, celui du surplomb parfois utile, c'est le regard indispensable pour imaginer toutes les intrusions possibles dans un territoire insulaire, par voie marine ou voie aérienne. Certes, la frontière de l'île existe. Mais ce n'est pas une frontière étanche. C'est une frontière, arbitrairement fixée comme toutes les autres, qui, plus que bien d'autres, est difficile à surveiller.

Si l'on observe la carte du projet de Parc marin à la Réunion, la chose qui saute aux yeux est que les découpages suggérés en différentes zones de protection et d'exploitation participent d'abord de considérations politiques. Il n'y a pas vraiment de gestion biogéographique du patrimoine écologique. Le Parc est constitué de plusieurs zones de protection qui sont isolées les unes des autres et de taille très réduite. Les erreurs A, B, E et F de Shafer¹³¹ étant

¹³¹ Rapellons la typologie des aires de protection de C.L. Shafer (1990 : p. 94) : « *Si la théorie de l'équilibre dynamique n'a pas réussi à expliquer nombre de structures écologiques, elle a toutefois permis de faire avancer l'un des domaines les plus intéressants de la biogéographie contemporaine. R.H. Mac Arthur et E.O. Wilson (1969) ont initié un vaste champ d'investigations qui a largement débordé le problème des îles océaniques pour aborder les problématiques de la taille des réserves naturelles, de la dynamique des paysages et des mosaïques d'habitats, de la génétique des petites populations, de la taille qui caractérise une population viable, des barrières à la dispersion...*

Il semble qu'il vaut mieux :

- *une zone de grande surface plutôt qu'une petite (A)*
- *à surface égale, une grande zone serait plus intéressante qu'une série de petites zones (B)*
- *de petites zones proches plutôt qu'éloignées (C)*
- *une distance homogène entre les zones (D), de manière à maximiser les possibilités d'échanges et offrir ainsi différents chemins pour la dispersion*

commises, pour que chaque commune puisse revendiquer un petit sanctuaire et autoriser la pratique de la pêche sur le récif pour ses propres pêcheurs. Si les erreurs C et D ne sont pas commises, c'est en raison de la configuration même du récif en bande, rendant impossible un regroupement de zones rapprochées autre que linéaire. La viabilité du Parc marin comme réserve naturelle (et non comme produit touristique, qui met en place des circuits de découverte du lagon) est d'emblée compromise.

La multiplication des recommandations

Il ne s'agit que d'un exemple, mais il semble bien que la création de parcs naturels, terrestres ou marins, sur et autour des îles, pose des problèmes particuliers pour concilier les intérêts locaux dans le cadre d'une gestion patrimoniale des ressources.

De plus, quand on consulte l'annexe du S.A.R. de La Réunion (1995, révisé en 2001), à l'annexe A consacrée à la stabilité des littoraux, on découvre une batterie de « *grandes recommandations* » mais fort peu de mesures de protection ! Le géologue Roland Troadec rappelle les risques liés à la mer, énumère les zones sensibles et fait la synthèse de la dynamique sédimentologique. Puis il expose les recommandations qui apparaissent raisonnables. Les considérations générales sur le rôle que peuvent remplir les zones basses de l'île (rôle d'« effet-tampon ») sont complétées par un couple de mesures nécessitées par l'urgence de la situation, puisque le recul du littoral qui s'est fait jour semble s'accélérer. D'une part, il faudrait multiplier les études pour comprendre enfin « *les subtilités des mécanismes sédimentaires qui affectent les plans d'eau récifaux* » (p. 167). D'autre part, puisque l'on constate une sur-fréquentation des zones balnéaires, il conviendrait de « *gérer au mieux les nombreux intérêts de cette zone au fort pouvoir attractif* » (p. 167). Un comité de pilotage serait donc le bienvenu.

Jusqu'à preuve du contraire, ni les études universitaires ni les comités de pilotage diligentés par les pouvoirs publics n'ont « paré au plus vite » les risques naturels. Certes, par expérience, il ne faut sans doute pas attendre d'un document administratif autre chose que des recommandations formelles, « *grandes* » accolé à « *recommandations* » voulant en effet dire

- *des zones liées par des corridors plutôt qu'isolées (E)*
des zones de forme aussi longue que large plutôt qu'oblongues pour augmenter les effets tampons (F), et préserver de manière sûre le cœur de la réserve des perturbations d'origine anthropique.

“coupées de la réalité pour éviter d’empiéter sur l’espace des décisions politiques”. Mais une compréhension proprement géographique des risques ne serait pas superflue pour poursuivre la visée d’une maîtrise réelle et non pas illusoire des territoires.

La protection de l’environnement dont se targuent les administrations et les pouvoirs publics des pays démocratiques, peut être plus apparente que réelle et efficace si elle se contente de lancer et de renouveler des programmes d’étude. Le fait que le géographe se contente souvent de relancer cette demande d’études peut faire encore réagir

La création des parcs naturels, une forme de débat géographique

Dans cette thèse nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises les formes non-scientifiques du discours géographique. Le postulat retenu est en effet qu’en démocratie les frontières ne sont pas étanches entre discours scientifique et discours politiques, émanant des représentants du peuple – qui sont censés être épaulés d’experts – aussi bien que de journalistes – censés jouer le rôle de contre-pouvoir même si cela n’est pas, et de loin, une vérité d’évangile. Les remous récents autour d’un principe de précaution à appliquer pour protéger les générations futures de risques seulement virtuels montrent la vitalité du débat, avec sa composante géographique (les idées de contamination ou de diffusion sauvage de gènes modifiés renvoient de fait à des territoires définis, appréhendés comme ayant une finalité propre). Localement les débats autour des parcs naturels relèvent du “débat géographique”.

Depuis la fin de l’année 2001 et le début de l’année 2002, les débats sont vifs autour du projet de parc naturel, projet portant sur l’espace des Hauts mais incluant un parc marin pour protéger le lagon.

Quatre ans plus tard, le projet se finalise. Les « *principes* » ont été définitivement établis, par les politiques, avec l’aide des scientifiques, lors des nombreuses réunions. Le label “parc national” est conservé, mais dans un esprit décentralisé impulsé par l’équipe gouvernementale (s’appuyer sur les « *forces vives* » des différentes régions). La rigueur de la loi disparaît devant la possibilité offerte de modifier le tracé des zones du parc. Non seulement l’aire périphérique est révisable tous les dix ans mais en plus l’aire centrale n’est d’abord qu’un noyau entouré d’un espace potentiel de protection, devant être intégré mais dans un délai qui

n'est pas précisé... Les panneaux "Parc National des Hauts de l'île" vont fleurir sans qu'il n'y ait le moindre changement dans les pratiques. Comme si les panneaux allaient vraiment inciter la population à modifier ses habitudes... ou allaient d'eux-mêmes s'opposer au mitage des terres agricoles ou bien à l'assèchement dramatiques des cours d'eau ! Par la « *concertation* », le développement durable est censé s'imposer peu à peu¹³². En bref, les communes (et leur clientèle) deviennent les maîtres du projet, sans obligation de résultat quant à la protection de la nature. L'enjeu du parc cesse d'être écologique pour n'être plus qu'économique :

- capter des subventions en particulier pour la gestion du parc
- permettre aux exploitants agricoles de toucher des primes à la reconversion ou à l'amélioration de leur production (porc, volailles dont les élevages sont « *encadrés voire soutenus* »)
- développer le tourisme sportif avec une image renforcée pour le produit "vert-bleu" que les pouvoirs locaux s'efforcent de mettre au point depuis une vingtaine d'années
- permettre aux agriculteurs de valoriser leurs terres voire de les vendre en petits lots
- créer des emplois directs (en nombre modestes) et indirects(en plus grand nombre).

Considérer « *les problématiques spécifiques de l'île* », ce n'est absolument le fait de prendre en compte la particulière fragilité des écosystèmes ou leur rapide depuis une trentaine d'années avec la multiplication des pestes en altitude et le saccage presque terminé de l'ensemble de la zone littorale. Car le silence sur le braconnage et les pollutions volontaires, le laisser-faire à l'égard des particuliers voulant tirer profit de leurs terres en devenant des constructeurs-promoteurs, le déni de l'ampleur de la tâche de réhabilitation des sites dégradés seraient le prix à payer pour lancer le projet !

Cette analyse très rapide tendrait à montrer qu'un certain relativisme confinant au cynisme peut se conjuguer avec une politique à court et moyen terme, visant essentiellement, tout comme la pensée coloniale, le développement immédiat et opérant, tout comme elle, uniquement sur des projets d'aménagement, si possible avec de la main d'œuvre locale et ne mobilisant pas de grandes réserves foncières, pour laisser à l'initiative privée un champ de liberté maximal.

¹³² Ayant d'autres choses plus urgentes en cours, les responsables du projet n'ont pas pris le temps de répondre à nos questions portant sur la finalité réelle du parc naturel. Nous sommes ainsi réduits à cette seule interprétation.

V 13 La notion de réserves de la biosphère

La notion de “biosphère” doit être au cœur de cette réflexion critique sur les méthodes employées. Elle revient aujourd’hui dans les discours sous la forme de projets de créations de “réserves de la biosphère”. Elle était apparue à la fin du XIX^{ème} siècle, en Russie, sous le terme de “Gaïa”, avec le biologiste et philosophe mystique Vernadsky. Cette origine demeurant perceptible voire agissante, le fait est qu’elle est en elle-même un nœud problématique, mettant à rude épreuve notre bon sens qui voudrait que toute description soit suivie d’une explication et que toute explication débouche sur un accroissement de notre pouvoir. “Savoir pour prévoir, prévoir pour agir” ! Si la description est scientifique, alors elle est d’emblée une explication, car elle est la réponse à une question clairement délimitée, mobilisant pour cela les hypothèses nécessaires et seulement elles. Que l’explication soit l’étape première qui permet la réalisation d’actions réfléchies, pourvoyeuses de bien-être ou tout simplement du confort intellectuel qui consiste à avoir une estime de soi, voilà en revanche qui pose un sérieux problème. Le second temps de la science, attendu par l’opinion, des rectifications pratiques et des décisions politiques reste – souvent ? – au point mort !

Les “réserves de la biosphère” sont à cet égard un remarquable exemple d’escroquerie intellectuelle. L’opinion s’est habituée au décalage entre les actes et les promesses. Qu’il s’agisse d’impôts ordinaires ou de taxes écologiques, de santé publique ou de santé environnementale, le décalage est constant. La création des réserves naturelles et le déclenchement d’actions de conservation *in situ* vraiment efficaces sont presque toujours différées ; les crédits manquent, l’unanimité des décideurs n’est pas encore obtenue, des priorités plus grandes se sont fait jour dans l’intervalle. Dans une réflexion proprement méthodologique la prise en compte de ce décalage pourrait parasiter les conclusions. Nous n’y reviendrons pas, même si nous considérons qu’un bilan honnête doit être celui de la géodiversité non de la diversité, culturelle ou naturelle.

Le dépassement d’une approche insularisée de la protection de la nature

Ce que les géographes s'appuyant sur l'écologie scientifique ont bien rendu dans leur discours est l'urgence d'une politique de l'environnement qui ne considère pas les territoires à protéger comme des îlots indépendants les uns des autres. Ils constatent en effet chaque jour les effets pervers de mesures décrétées pour le maintien en l'état des choses. Les historiens de l'écologie comme Donato Bergandin (2003) datent des années 60, aux Etats-Unis puis en France, le renversement des idées naïves sur l'île biogéographique¹³³ et l'essor conjoint de l'idée de développement durable. Comment les géographes dépositaires d'un esprit critique aiguisé par les discussions sur les mécanismes de l'insularité ont-ils réagi à ce genre de propos ?

La position de Christophe Grenier (1999) peut être considérée en premier. Le Parc National des Galápagos sur lequel ont porté certains de ses travaux est en effet le parc insulaire par excellence. Il abrite une riche biodiversité en raison de l'isolement de l'archipel. Surtout il évoque l'identification de la biodiversité insulaire comme « *biodiversité horizontale* » (E. Mayr) du fait des travaux pionniers de Darwin. Se voulant pionnière, l'O.N.G. de la *Fondation Charles Darwin* s'est donné pour but d'étendre les connaissances scientifiques et de protéger les îles, de maintenir la faune et la flore dans toute sa richesse. Médiatisation aidant, ce programme a débouché sur l'idée des réserves mondiales de la biosphère.

Comme Christophe Grenier, le géographe est devant une sorte de dilemme. Apparemment, ses observations le conduisent à choisir entre la peste et le choléra.

Des réserves naturelles, réserves de la biosphère si l'on veut "grands zoos" mais "petits parc" si l'on préfère, seraient nécessaires sur les îles en l'absence d'un autre système de protection, le comportement vertueux des insulaires et des visiteurs. Il s'agirait d'intervenir de manière pragmatique et de gérer la biodiversité. Cette "gestion" (les guillemets ne sont pas de trop !) aurait plusieurs formes, les moins spectaculaires n'étant pas les plus inefficaces :

- la surveillance des écosystèmes par des garde-chasse, moins pour mettre à l'abri des braconniers la faune et la flore endémiques qui suscitent tant de convoitises que pour préserver les stocks de gibier

¹³³ « Dans ce champ de la géographie botanique puis de la biogéographie, le concept d'île a donné lieu à de nombreuses recherches en Europe puis aux USA. Cependant, des travaux nord-américains des années 1960 conduisent à une crise du concept d'île. L'objectif d'une conservation durable de la biodiversité ne serait atteint que par une mise en réseau des réserves naturelles, comme l'illustre le cas exemplaire de l'Amérique Centrale. »

- la gestion rigoureuse des réserves foncières, avec un plan de développement concerté mais irrévocable quant à ses interdictions pour éviter le mitage, la contagion en tâche d'huile
- l'éducation à l'environnement pour que les comportements du quotidien deviennent respectueux de l'environnement (ou seulement du paysage, du "décor", mais c'est sans doute déjà beaucoup que d'obtenir d'une population la maîtrise des consommations d'eau et la réduction des décharges sauvages)
- la modification des pratiques agricoles nuisibles (en particuliers des intrants) et l'inversion de la logique de la production intensive par celle de la production extensive mais de qualité (le tassement des sols par les engins agricoles est par exemple un facteur invisible de pollution et surtout d'érosion).
-

L'idéal de la création in situ de réseaux de protection

Nous terminerons ce bref tour d'horizon par un exemple de production géographique d'une grande qualité scientifique et, visiblement, d'une grande empathie pour les populations insulaires, en particulier quand elles sont très menacées, à l'instar des migrants haïtiens qui descendent des montagnes et squattent le littoral, exploitant la moindre ressource, le moindre coquillage, sans réussir à sortir de leur misère. Cet exemple nous servira à montrer non les limites de la démarche en elle-même mais les limites de la prudence et du sens des nuances. Ces deux qualités perdent de leur vertu lorsque le relativisme se fait sélectif, qu'il oublie de se porter sur la notion centrale de "développement durable", que le regard ne cesse d'être prospectif pour éviter de voir ou de dire certaines choses déplaisantes.

Dans leur étude des littoraux antillais, Michel Desse et Pascal Saffache (2005) promettent de faire le lien entre les enjeux de l'aménagement et la gestion durable de l'espace littoral. C'est presque textuellement le sous-titre de leur ouvrage.

La promesse est tenue. Les deux auteurs montrent bien, par exemple, comment aux Grenadines le développement touristique ne pouvant se faire sur les richesses environnementales terrestres – du fait de la petite taille des îles, de l'absence de montagnes, d'un paysage qui est donc sans attrait notable – il doit se faire sur l'environnement marin avec un tourisme de plaisance et la pratique de la plongée. Les îles doivent en conséquence protéger fortement leurs fonds coralliens. Toute une batterie de mesures est envisageable. Les unes sont effectivement prises, comme l'interdiction de la pêche pour les touristes ou la réglementation des mouillages sur corps-morts. Les autres ne le sont pas, comme

ou le sont en apparence. Les cabanes des pêcheurs ont été détruites dans l'enceinte du parc national des Tobago Cays, mais les espèces comme la langouste ou le lambi sont toujours pêchées pour alimenter les restaurants et les marchés extérieurs. Ainsi (M. Desse et P. Saffache, 2005 : p. 97), « la réglementation vise surtout les étrangers de passage et repose davantage sur un consensus avec les populations locales faute d'un réel moyen de répression ». Desse et Saffache ajoutent dans la foulée que « les campagnes d'informations à la protection de l'environnement jouent un rôle important ».

Aussi intéressant, aussi bien documenté soit-il, cet article montre les limites d'un esprit relativiste qui relativise tout sauf l'opposition des faits et des principes ! Très curieusement l'idée même de développement durable n'est pas relativisée quand – nous le répétons et nous faisons fort de le montrer – le relativisme domine le corps de l'ouvrage!

Reprenons la lecture avec plus d'attention.

Ce qui apparaît alors est que même la structure argumentative de ce passage consacré aux Grenadines n'est pas neutre. L'affirmation suivant laquelle l'indice de développement humain est de 0,774 aux Grenadines vient en tout premier ; nous avons vu que l'exemple se termine par la reconnaissance du rôle « important » de l'éducation à l'environnement. D'une part, la référence initiale à la pauvreté relativise l'ensemble des efforts faits pour protéger l'environnement marin : les insulaires ont d'autres priorités, vitales, immédiates, évidentes. Et, s'ils se trompent d'un point de vue extérieur, tout le monde à leur place se tromperait, en endossant leur propre point de vue. Le gouvernement ne peut faire autrement que de fermer les yeux sur la pêche des habitants des îles quand il interdit et sanctionne la pêche sportive des touristes. Se demander laquelle dégrade le plus l'environnement n'est pas de mise. Le touriste peut se passer de trophées. Il peut photographier la beauté des fonds marins. Le pêcheur local ne peut se permettre de rentrer chez lui sans prises ! D'autre part, le renvoi à l'éducation environnementale prolonge cette idée implicite en laissant envisager que ce qui est aujourd'hui impossible sera peut-être rendu possible demain, avec des insulaires mieux éduqués, enfin conscients de leurs intérêts à long terme. On sait néanmoins que l'affirmation qu'une chose joue « un rôle important » signifie en réalité, dans le cadre des sciences humaines, qu'on ne sait pas quel rôle il joue ! Théoriquement il pourrait jouer un grand rôle. Mais qu'en est-il pratiquement, dans les faits ? Nul ne peut le dire.

Tableau 16. La structure argumentative de l'exemple des Grenadines dans *Les littoraux antillais : des enjeux de l'aménagement à la gestion durable* (M. Desse et P. Saffache, 2005)

1. « Aux Grenadines (indice de développement humain est de 0,774)...
--

2. ... les « <i>conditions</i> » écologiques qui rendent nécessaires la protection de l'environnement pour un développement économique des îles, basé sur le tourisme balnéaire...
3. ... les « <i>dispositions de principe</i> » que contredisent les faits, la réalité contrastée avec des mesures symboliques et une tolérance envers les activités prédatrices des insulaires...
4. ... <i>Les campagnes d'informations à la protection de l'environnement jouent un rôle important</i> ».

Et reste à nouveau l'espoir au lieu du savoir : on peut se prendre à espérer d'îles pauvres et aspirées dans le cercle vicieux de la paupérisation des conditions de vie, qui par une sorte de miracle sortiraient de l'engrenage fatal. Ayant conscience de la fragilité des milieux, les habitants des îles protégeraient les fonds. Les protégeant, ils pourraient attirer des touristes. Les touristes venant, ils assureraient des emplois, des débouchés pour les artisans, des rentrées de devises sous forme d'écotaxes, bref, une sorte de manne financière dispensée aux habitants. Mais il faut bien rappeler que tout cela est du rêve !

Cette analyse est représentative de l'ensemble de l'argumentation. Un titre comme celui de la troisième partie « De la dégradation à la gestion durable des littoraux » sous-entend qu'on est passé de l'un à l'autre pas qu'on devrait le faire ! Et l'on voit mieux maintenant que, s'il a été montré le lien qui existe entre les enjeux de l'aménagement et la gestion durable de l'espace littoral, l'autre lien, celui qui existe entre l'aménagement du territoire effectivement réalisé et la gestion durable de l'espace littoral a été occulté. Peut-être l'oubli a-t-il pour finalité de nous permettre de prolonger notre rêve... mais une telle finalité devrait être assumée, si tel était le cas !

Le lien qu'on ne veut pas voir est en gros le suivant : les efforts réalisés pour protéger l'environnement servent un temps à légitimer la création de parcs, avec l'espoir des pouvoirs et des populations que la création du parc suffit à donner une bonne image à la destination. L'objectif du développement touristique est effectivement poursuivi, sans que soient appliquées les mesures adéquates de protection de l'environnement. Des discours, l'éducation à l'environnement, des symboles, quelques cabanes rasées, permettent de poursuivre des pratiques qui ponctionnent librement n'importe quelles ressources de la nature, même les plus rares, même les plus fragiles. La mesure existe toutefois là où la démocratie fonctionne relativement bien. Là où elle est absente, en revanche, la ruine guette ! Car les écosystèmes ne peuvent disparaître sans que cela n'entraîne la faillite d'une partie notable de la population.

On apprend que

« la création des réserves naturelles accompagne ces efforts afin de protéger efficacement les milieux et de permettre leur régénération » (p. 92) et que « la protection d'une zone littorale nécessite la délimitation d'aires où les activités sont réglementées » (p. 92).

On voulait et on veut toujours savoir si la création des réserves naturelles a assuré une protection efficace des milieux permettant leur régénération. Et on voudrait également savoir comment une réglementation peut bien à elle seule faire autre chose que de délimiter des aires sur une carte !

Tableau 17. La structure argumentative de la troisième partie des *Littoraux antillais : des enjeux de l'aménagement à la gestion durable* (M. Desse et P. Saffache, 2005)

<p>1. « <i>L'attrait généralisé des rivages a parfois été linéaire, ailleurs ponctuel, avec littoralisation ou intériorisation</i> (p. 79) ...</p> <p>Relativisation des conditions géographiques et affirmation de la fragilité globale des littoraux insulaires.</p>
<p>2. ... série des dégradations anthropiques (pp. 79-88) : « <i>Les apports terrigènes asphyxient les écosystèmes littoraux</i> », « <i>L'insidieuse pollution des eaux</i> », « <i>L'extraction du corail et du bois de mangrove</i> », « <i>La pêche côtière facteur de dégradations</i> », « <i>La pression du tourisme et des activités de loisirs</i> »,</p> <p>Ordre des faits, compréhension des mécanismes, des effets de seuil, dégagement des facteurs aggravants les répercussions des activités humaines.</p>
<p>3. ... « <i>De la dégradation des paysages aux conflits d'usage du littoral</i> » (pp. 88-90) : « <i>Une mauvaise compréhension des mécanismes propres aux zones côtières se traduit souvent par des approches sectorielles de l'aménagement qui sont fréquemment à courte vue</i> » (p. 89) ...</p> <p>Articulation des faits et des mesures à prendre, construction d'une typologie (trois cas distingués) et mise en garde sur un mode nuancé.</p>
<p>4. ... « <i>Les politiques de gestion et la protection des littoraux</i> » (pp. 90-103) : « <i>Pour alléger les pressions qui s'exercent sur le littoral, une combinaison d'approches larges et ciblées de la gestion est nécessaire</i> » (p.90)</p>

Ordre des principes. En guise de solution, rappel des principes généraux (textes internationaux et conventions régionales) et, spécialement, des principes de la gestion intégrée des littoraux. Constat de l'inégale application des principes, peu (cas des Grenadines) ou pas du tout (cas de Haïti) appliqués. Catalogue de dispositions légales qui « *surprotègent les mêmes espaces* » (cas des départements français).

5. « *Dans les îles françaises, on note une nette amélioration de la culture écologique [...] Or dans les îles de la Caraïbe, les logiques individuelles des insulaires comme des extra-insulaires dominant encore trop souvent l'utilisation et l'appropriation des littoraux* » (p. 104)

Le vœu pieux d'une éducation à l'environnement

Le relativisme est devenu une sorte d'art de dire sans dire vraiment, comme s'il fallait, pour faire sérieux et responsable, ne pas oser proférer quelques constats. Il est permis d'apprécier la diversité des situations : « entre les théories de la protection des zones côtières et la gestion effective des espaces protégés, la variété des cas persiste » (p. 93). Par touche, la dénonciation serait permise. Mais le constat criant de l'inefficacité du "développement durable" – constat d'un divorce entre l'ensemble des dispositions réglementaires, des discours, des promesses et la réalité pure et simple –, n'est pas fait. Et, comme pour se racheter une conduite, les géographes posent l'importance de l'émergence d'une culture écologique ! Quand ? Quand il n'y aura plus rien à sauver ?

Malgré toutes les prudences prises par les géographes, les descriptions de l'anomie régnant à Haïti (p. 62) et de leurs conséquences désastreuses pour tout le monde (p. 80, p. 82, p. 83, p. 84, p. 85, p. 86, p. 88 et le § « Haïti pour l'absence de gestion », pp. 93-94) apparaissent comme la préfiguration de ce qui arrive dans toute la Caraïbe, voire dans toutes les îles.

V 2 L'île dans l'île, une idée récurrente des discours sur l'espace insulaire

De l'idée de parc insulaire comme réserve de nature aux frontières artificielles, nous sommes conduits à nous interroger aux différentes sortes de parcs insulaires qui auraient des frontières naturelles. L'eau, en premier lieu, mais aussi le relief, un accident de terrain voire un accès difficile. Ces autres parcs sont des "îles dans l'île". Commençons par quelques exemples pour fixer les idées.

La géographie du sultanat de Brunei n'est pas très développée, c'est le moins qu'on puisse dire et il y a à cela des raisons historiques et idéologiques qui se conjuguent sans doute. Cet État islamique apparaît en lui-même comme une sorte d'île dans l'île de par le tracé de ses frontières. Historiquement, il ne doit le maintien de son existence qu'à l'intervention des Britanniques qui ont stoppé au XIX^{ème} siècle le rétrécissement en peau de chagrin du territoire du sultanat. Rodolphe de Koninck (1995) expose cette histoire et les défis actuels que le petit mais très riche État doit essayer de relever. Une des illustrations les plus suggestives est celle de la mosquée construite par le sultan. Relié au littoral par une passerelle, comme au milieu d'un lac d'eau salée puisque ceint d'un rempart de maisons sur pilotis, l'édifice apparaît lui-même comme une île dans l'île.

Pensons maintenant à quelques îles très célèbres ou très remarquables. Exemples fictifs en premier : la grotte de l'île de Calypso, l'île mystérieuse de Jules Verne, l'Anse-aux-Anglais du *Chercheur d'or* de Le Clézio. Exemples réels ensuite : les trois cirques de la Réunion, Mafate pour prendre celui qui est le plus connu ou qui apparaît comme le plus remarquable, Grand-Bassin pour les amateurs de lieu-dit reculés. L'éventail est volontairement des plus vastes. Le point commun de ces exemples est qu'il s'agit de territoires centrés sur un cœur, un foyer, une maison, un centre de pouvoir. Autant de lieux qui sont eux-mêmes des figures en réduction de l'île, car à leur manière des versions topologiques de l'isolement des consciences et de la concentration de forces invisibles en un point de l'espace indifférencié. Ainsi ces différentes îles, réelles ou imaginaires, abritent en leur sein une ou des îles enchâssées.

Dans un discours rationnel, analytique et critique, il semble donc nécessaire de parler d’“île dans l’île” ou de “double insularité” et de s’interroger dans la foulée sur ce que de tels territoires représentent pour eux-mêmes.

L’îlet

La langue créole réunionnaise a un mot pour désigner l’île dans l’île, qui est une “petite île” : l’îlet¹³⁴ - prononcé [ilet]. L’îlet est parfois à flanc de colline, comme niché en surplomb des cirques. Il est parfois dans les larges ravines. On y accède alors en remontant le cours des rivières.

L’îlet tient une grande place dans les cœurs des Réunionnais. La plupart sont néanmoins victimes d’une désaffection qui apparaît irrémédiable (les nombreux articles des journaux réunionnais sur les petits îlets en témoignent régulièrement), mais qui serait beaucoup plus accentuée si le tourisme et la pratique de la randonnée ne s’étaient pas développés depuis une trentaine d’années.

Définition tirée de l’ouvrage de Michel Carayol, *Particularités lexicales du français réunionnais* (1985)



ILET, (Var. **ILETTE**) n.f.t.fr. Plateau sub-horizontale, suspendu parfois à plusieurs centaines de mètres au-dessus des ravines. Ces plateaux sont souvent habités.

«Je ne veux plus retourner à l’ilette, jamais. Pour manger des figues tous les jours et pour rester assise le dimanche à contempler le piton (...).» (Cheynet, Mus. p. 139)

«Dans les îlets perdus où s’étaient réfugiés les marrons, où survivaient les petits blancs des Hauts.» (Guéneau, T.B.G. p. 90)

«1976, la population de Salazie avait atteint le chiffre de 6 592 habitants, répartis entre Salazie, Hell-Bourg (...) et les différents îlets.» (Tém. 19.04.82)

L’île dans l’île évoque plusieurs choses, à différentes échelles, et traduit ainsi plusieurs réalités géographiques. Dans le cas des îles hautes, l’îlet est physiquement au centre de l’île,

¹³⁴ L’îlet est à la Martinique le petit îlot proche du littoral. Philippe Joseph (2000) les a étudiés pour leur intérêt écologique. Si chacune de ces entités est relativement pauvre en espèces, en revanche l’ensemble est relativement diversifié. L’îlet Anonyme n’a pas du tout la même flore que l’îlet Oscar ou que l’îlet Cabrits.

accroché aux pentes des cirques, adossé à la montagne. C'est le refuge insulaire par excellence, le repaire possible des marrons ou le lopin de terre du petit blanc des Hauts. L'îlet des archipels est au contraire l'îlot détaché, parfois situé hors de la vue des insulaires de la grande île, c'est la petite terre qui est comme le satellite du satellite.

« L'hôtel le Méridien dans la baie d'Oro à l'Île des Pins-Kunié, Nouvelle-Calédonie » source : Nouvelle-Calédonie Tourisme

in L'Outre-mer français dans le Pacifique (p. 100)



La morphologie littorale crée de nombreuses îles dans l'île, terres qui ne peuvent être facilement rejointes qu'à partir d'un port situé dans l'île elle-même. Le touriste ou le travailleur est contraint à prendre une navette, ce qui lui donne l'impression de rejoindre un espace aux caractéristiques spéciales.

Pour le géographe, cette impression singulière peut être traduite dans un discours évoquant la nature fractale des territoires. Si la côte est un objet fractal, si certains systèmes humains ont parfois été présentés comme d'autres objets fractaux à l'instar du pastoralisme corse, l'idée d'une réalité géographique fractale est néanmoins plus une vue de l'esprit qu'un fait sur lequel les spécialistes se plaisent à insister et auquel ils recourent afin de forger des questions vraiment pertinentes.

L'île dans l'île, négation ou comble de l'insularité ?

L'îlet ou l'espace insulaire sis au cœur de l'île a perdu sa maritimité, partant son insularité. Le point de vue peut néanmoins se renverser et l'île dans l'île apparaître non plus comme le contraire de l'insularité mais comme son comble.

En effet, l'îlet est espace insulaire en réduction comme enclos de barrières invisibles, ce qui fait de lui un univers onirique. Espace des plus remarquables, l'île dans l'île est fondamentalement marginale. Elle constitue une spatialité originale, celle des espaces reculés, comme décalés dans le temps ou même perdus dans le lointain, par suite des difficultés de communication que rencontrent ceux qui y vivent ou des obstacles que doivent franchir ceux qui veulent y aller. Tous les îlets et toutes ces îles dans l'île sont des espaces géographiquement isolés par rapport au centre de l'île ou de l'archipel, la plupart du temps, son port, un littoral aménagé et densément urbanisé.

Ce n'est certes pas la première fois que nous évoquons des discours censés cerner le comble de l'insularité. Et, n'abandonnant pas notre perspective critique, nous ferons jouer à nouveau l'idée que l'idée même d'un comble est d'autant plus attirante que l'insularité en elle-même est considérée comme relative et fait même l'objet de suspicions quant à sa réelle nature.

V 21 L'île dans l'île, comme figure spatiale et comme image matérielle

Nombreuses sont les îles, rares sont les vrais îles dans l'île d'un strict point de vue morphologique. Mais pour le géographe qui est un éternel voyageur et explorateur, cette rareté est relative. En effet, les sociétés insulaires ont créé bien des îles artificielles, comme la *Fortezza Vecchia* de Corfou. Cette vieille forteresse est une petite île artificielle, une petite hauteur qui a été séparée du reste de l'île par le creusement d'un profond fossé rempli d'eau de mer. La *Fortezza Vecchia* sert d'ouvrage de défense couplé au port de Mandraki mais aussi d'école militaire. Abritant à l'origine un ancien temple dédié à Akraia Héra, elle est désormais couronnée d'une église dédiée à Saint-Georges. L'importance profane et sacrée de cette île artificielle est donc remarquable. L'insularité redoublée contribue à la sacralité du lieu. Ainsi, les îles dans l'île correspondent parfois à la volonté des sociétés insulaires de

produire physiquement des hauts lieux ou de renforcer symboliquement leur importance. Au cœur de l'île ou sur sa côte, un mur d'enceinte ou d'autres fortifications voire une haie d'épineux ou toute autre délimitation créent l'objet "île dans l'île". A cette échelle, pour le géographe des îles, le problème de la distance ou de l'éloignement physique n'a plus grand intérêt, mais celui de l'isolement ou du repli culturel gagne d'autant en importance. L'île dans l'île est semble-t-il un objet métonymique.

Fractale ou non, l'île dans l'île est une figure spatiale singulière, de fait souvent artificielle. Nombreuses sont en effet les îles construites au milieu de lacs artificiels dans des parcs ou des jardins. L'eau reste la barrière qui symbolise le mieux l'isolement des territoires. Conséquemment, une île haute est segmentée par de ravines, qui dessinent des sortes de communes naturelles. Les péninsules insulaires opposant physiquement une "grande terre" et une "petite terre" sont également des figures remarquées d'île dans l'île.

Ce qui nous intéresse plus particulièrement est donc l'imagination matérielle, au sens de Bachelard. Pour notre imagination comprise comme faculté libre de produire des images en déformant et établissant des liens entre les phénomènes, les formes, textures, parfums et couleurs peuvent entretenir des liens secrets, suivant des correspondances qui sont mystérieuses, quant à leur origine mais pas quant à leurs effets. Le jeu imaginaire le plus courant auquel nous nous livrons tous est celui de l'opposition dialectique de la surface et de la profondeur. L'eau, en tant qu'élément, est en effet une surface miroir en même temps qu'une profondeur abyssale, susceptible de nous engloutir. D'où le complexe de Narcisse.

La pratique des sanctuaires au Japon peut nous servir de point d'appui à la réflexion géographique. Quand on se fonde sur les descriptions des spécialistes du Japon (Berque ou Pelletier), on découvre des manières de se représenter le monde qui ont une dimension universelle.

Prenons la description des sanctuaires d'Okinoshima, "l'île sacrée" (P. Pelletier, 1998). Certains correspondent à de très anciens cultes. La religiosité a d'abord pris la forme du culte des mégalithes (*kyoseki*), puis de rites effectués dans une grotte sacrée. À partir du VIII^{ème} siècle, le culte prend sa version définitive, celle de l'adoration des trois divinités Munakata, suivant une version complexe du culte des montagnes sacrées. La finalité de ces rites est la

protection des routes maritimes... un but géopolitique redouble cette finalité, à savoir marqué la présence du pouvoir central dans les ports et îlots des confins.

Philippe Pelletier nous décrit les lieux (1998 : p. 346) et fait quelques comparaisons :

« Le sanctuaire d'Okinoshima est construit au sein de la laurisylve touffue qui couvre le versant sud-ouest de l'îlot montagneux. Normalement, il abrite l'"auguste corps divin" (goshintai) symbolisé par un objet qui renferme l'esprit divin, mais ici c'est l'île elle-même qui est objet divin, à l'image des montagnes sacrées comme Miwa-yama dans le bassin de Nara ou encore d'une autre île sacrée célèbre, Miyajima dans la mer Intérieure. L'île tout entière est donc "terre sacrée" (seichi). »

Les mégalithes représentent l'île en tant que montagne qui émerge ; la grotte incarne la profondeur marine, l'infinité océane aussi sans doute. On peut percevoir un double mouvement psychologique. Dans un premier temps, la pierre ou la cavité sont identifiées comme signes de l'île. Elles deviennent sacrées. Dans un second temps, c'est l'île tout entière qui est identifiée comme signe des pierres et de la cavité. Elle-même est sacralisée.

Poursuivons l'enquête toujours avec Pelletier. Le recours à une sorte de principe de charité – comme celui que Malinowski avait par exemple adopté pour donner sens aux pratiques qu'il observait sous d'autres cieux, non moins exotiques – donne un début d'explication. La sacralisation précoce des îlots rocheux prend sens dans un contexte où la navigation était particulièrement risquée et où les sommets des îles servaient d'amers.

La "lecture" des paysages peut alors renforcer le sens des rituels. Les formes symboliques sont celles de la verticalité montagnaise, associée à la masculinité. La montagne est une sorte d'autel naturel, c'est aussi un signe phallique. Mais, à ce paysage s'ajoute une vision plus rare, celle l'horizontalité de la mer (l'horizon du large, *oki*, qui peut valoir comme lointain paradisiaque) et celle de la profondeur (*oku*) de la grotte, toutes deux associées par l'imagination à un principe féminin. Le sanctuaire évoque donc le monde des morts, les âmes des ancêtres au paradis, avec la présence d'une divinité féminine incarnant la mer du Japon. Pelletier poursuit encore un peu plus dans le détail l'explication symbolique et énumère finalement les interdits (p. 347) :

« Tandis que l'enceinte sacrée (ibi) du sanctuaire primitif, essentiellement féminine, conjugue habituellement des symboles mâles (un arbre en général, ou ibigi) et femelles, comme dans le mont Miwa, celle de l'île-montagne est essentiellement composée d'une grotte utérine et d'un mégalithe sacré (ibishi) considéré comme iwakura, un lieu où l'on s'asseyait pour prier et à connotation féminine, comme à Okinoshima.

À cause de ce caractère féminin, les tabous qui entourent Okinoshima sont extrêmement stricts. Il n'est pas convenable, en effet, d'exciter la jalousie de la divinité ou de l'incommoder, ce qui se traduirait par une mer agitée nuisible à la navigation comme à la pêche. Il ne faut pas prononcer un mot sur l'île et à ses abords, d'où son surnom de *o-iwazu-cama* ("La Demoiselle où l'on ne dit rien"). Il est interdit d'emporter des branches ou des herbes. Les femmes sont strictement interdites d'accès (*nyonin kinsei*), encore aujourd'hui, et elles ne peuvent prier Okinoshima qu'à partir d'un lieu spécifique situé dans le *Nakatsu-miya*, sur l'île d'Oshima. L'accès même des hommes, strictement régulé, nécessite de nos jours une autorisation spéciale. En cas d'accostage, il faut procéder à des ablutions (*misogi*) dans la crique d'entrée, et, auparavant, s'arrêter dans le *Nakatsu-miya*. La pêche alentour est toujours prohibée. »

L'île dans l'île, qui est ordinairement un sanctuaire, est un endroit où il est possible d'invoquer la divinité, mais pour cette même raison, c'est également le lieu des tabous.

Les îles de la duplicité

Pour le sémiologue et l'historien des mentalités, l'île dans l'île est une sorte de mytheme, une figure simple à construire mais qui éveille l'imagination à de puissantes associations d'idées. Un des plus anciens témoignages de la figure est le *Périple* d'Hannon qui s'appuie dans sa trame sur un dispositif gémeilaire.

L'île dans l'île, comme dispositif narratif de la gémeilité, renforce le caractère merveilleux des événements qui se produisent dans l'espace insulaire, comme si l'essentiel de la vie insulaire se concentrait dans un lieu dont l'accès est ordinairement refusé aux êtres humains. L'île dans l'île est d'abord une figure de l'imaginaire. Elle apparaît dans les écrits des géographes de l'antiquité, en particulier dans le *Périple d'Hannon* (texte présenté et commenté par J. Desanges et C. Jacob).

Voici deux passages du périple qui présentent la même structure :

« (...) nous arrivâmes à un grand golfe, que les interprètes nous dirent s'appeler la Corne de l'Occident. Dans ce golfe, se trouvait une grande île et, dans l'île, une lagune qui renfermait une autre île. Y ayant débarqué, nous n'eûmes, de jour, sous notre regard rien d'autre que la forêt, mais la nuit, beaucoup de feux étaient allumés et nous entendîmes un bruit de flûtes, un vacarme de cymbales et de tambourins et mille et mille cris. La peur nous saisit et les devins nous exhortèrent à quitter l'île. »

« (...) nous arrivâmes au golfe nommé la Corne du Sud.

Dans l'enfoncement se trouvait une île, semblable à la précédente, contenant un lac à l'intérieur duquel il y avait une autre île, pleine d'hommes sauvages. »

Pourquoi cette structure ? Pour le comprendre, il faut considérer la nature même du récit constitué par le *Périple* qui n'est en rien un itinéraire au sens moderne du terme.

Abandonnant toute lecture référentielle, Christian Jacob interprète l'ensemble du périple comme la mise en scène de l'altérité. Le récit fabuleux sert à théâtraliser les formes les plus familières de l'autre (l'étranger et le barbare) mais aussi ses formes les plus étonnantes (le divin, Pan, les faunes et l'animal, l'homme sauvage, le gorille). Jacob note bien évidemment l'importance des îles dans le récit. Hannon et ses hommes abordent quatre fois des rivages insulaires. La première fois, c'est à la limite du monde civilisé, passé le pays des Lixites, quand des colons débarquent à Cerné, petite île à l'aplomb de Carthage, en quelque sorte une nouvelle Carthage. La seconde fois, c'est sur les rives des trois îles du grand lac du fleuve Chrétès. Ces îles sont annonciatrices des deux suivantes. Or, à l'enfermement dans le lac répond l'enfermement dans les deux golfes, Jacob (p. 79) note ainsi que :

« ce sont des lieux dont l'insularité se trouve symboliquement accentué par une double clôture, de terre et d'eau, comme pour mieux en faire des espaces singuliers, sans communication possible, réservant au voyageur la surprise de l'inconnu »

Au fond du golfe de la Corne de l'Occident, l'île de la panique est le refuge du Dieu Pan, divinité mi-homme mi-bouc qu'on n'aperçoit pas mais qui montre nuitamment sa présence et celle de ses satyres par une multitude de feux et un tintamarre évoquant la fureur et l'enthousiasme des ménades au fond du bois sacré. Au fond du golfe de la Corne du sud, même « *dispositif gémeilaire* » (p. 80) de l'île qui se trouve dans un lac insulaire et l'aventure tourne au drame, violence humaine contre violence bestiale, tant les frontières entre l'humain et l'animal sont brouillées. Pour Hannon, il est alors temps de faire demi-tour.

Pour les marins du *Périple d'Hannon*, le dispositif sert à l'enchantement du réel. Tout se passe comme si Hannon et ses hommes assistaient à une représentation, de très loin, le théâtre réel des opérations étant toujours éloigné, derrière une sorte de barrière invisible. Les hommes peuvent aborder l'île et y découvrir certaines choses. Ils pénètrent la forêt durant leur exploration diurne, mais seulement à ses marges, sans atteindre son cœur. Mais il ne s'agit que d'une partie de la réalité. Apparemment, par cet effort pour découvrir et dominer le territoire, les hommes se sont enfoncés dans l'intérieur de l'île. Mais ils n'ont pas, pour autant, percé son secret. L'autre partie de l'île, la plus importante, celle qui effraie les êtres humains même les plus valeureux, ne se laisse pas appréhender directement par les sens. Il

faut attendre la nuit. Changement de décor. Alors des signes, lueurs, musiques, cris, renseignent sur l'existence d'une autre forme de vie et pénètrent l'âme tout entière.

Que nous suggère donc le *Périple* ? Il nous laisse entendre que l'île est à double visage, comme Janus, comme tous les Dieux qui ne se montrent jamais dans leur vérité aux mortels. Sans dédaigner l'importance de cette leçon, il convient de noter qu'elle porte davantage sur les termes descriptifs accordés au divin que sur les diverses facettes de l'insularité, ordinaire ou merveilleuse. C'est autant – ou plutôt aussi peu – une entrée en matière pour la géographie des îles que des films fantastiques comme *Jurassic Park* ou *King Kong*.

Les deux schèmes de la réalité insulaire, le chapelet et la poupée gigogne

Il n'est donc pas nécessaire d'insister sur le caractère merveilleux de l'insularité ainsi mis en scène. En revanche, il peut-être utile de préciser que cette figure de l'île dans l'île n'est pas gratuite. Elle est productrice de sens, dans une opposition entre deux rapports possibles à l'espace insulaire, diurne et nocturne, sensible et intuitif, rationnel et merveilleux. Aussi, cette figure ne se comprend pas isolément mais seulement lorsqu'elle est rapportée à une opposition plus fondamentale, celle de la pensée rationnelle et de la pensée sauvage, celle de l'imagination réglée afin de produire des jugements et celle de l'imagination miroir des sensations.

Du côté de la pensée rationnelle, on trouve une seconde figure, complémentaire, celle de l'archipel comme chapelet d'îles.

La réflexion géographique est alors moins confrontée à un problème concret qu'à la question de la reconnaissance de sa propre validité, autrement dit de sa valeur théorique. C'est là une évidence qui ne se dévoile pas immédiatement mais exige une pensée topologique : à l'île dans l'île répond l'île à côté de l'île ; au défaut d'insularité s'oppose l'excès d'insularité, réel ou supposé, masqué ou mis en scène, devenant habituel ou demeurant exceptionnel.

La petite île face à son double, plus grand. Parfois plus riche, parfois plus peuplé. Mais la relativité de la petitesse s'impose. Toujours la même question revient : où découvrir la réalité insulaire ? Où se révèle le mieux l'insularité en soi ? Et toujours une réponse ambiguë... peut-

être que cette réalité ne se laisse pas cerner tout à fait et demeure mystérieuse, aussi bien pour les êtres humains qui naviguent dans ses parages que pour ceux qui y abordent et s'y établissent. Car l'île vraiment île n'est pas forcément cette île qui vient d'être abordée mais peut-être une autre, plus loin. Faut-il supposer que l'insularité se découvre ici même, dans l'île qui a attiré l'attention en premier, comme par hasard, où là-bas, dans cette autre île moins perçue qu'entra-perçue, repérable sur la carte si ce n'est par la ligne de ses rivages perceptibles des rives de la première ?

Si l'île dans l'île est un territoire tabou, *tapu, fady*, interdit aux êtres humains, malveillant, l'île à côté de l'île est, elle aussi, une figure trompeuse. Car lorsqu'on la rejoint c'est pour découvrir une autre île à côté, et cela indéfiniment. Chercher cette île, c'est donc fuir quelque chose, passer à côté de quelque chose, se perdre peut-être.

Un chapelet insulaire

« *Miami, luxe, calme, volupté et stéréotype paysager* » (D. Pearce, 1993)



La pensée est prise de vertiges. Si l'île est un sanctuaire naturel, le sanctuaire est déjà une île. Si l'île est une tombe, la tombe est une île, plus lointaine que toutes les îles océaniques. Pétitions de principes ? Cette dialectique est proprement ce qui donne à l'image matérielle de l'île sa force particulièrement évocatrice pour le poète.

Chapelets et îles gigognes valent, semble-t-il comme géosymboles de la marginalité. Ils feraient partie de la classe des objets non-classiques, qui relèvent d'une identification culturellement déterminée.

Dès lors que les représentations sont déjà intégrées à une recherche de terrain, la décision d'accentuer leur importance heuristique entérine le tournant psychologique de la géographie. L'étude des formes dispersées à la surface de la Terre ne peut plus que tendre à l'interprétation psychologique des rapports à l'espace comme espace surdéterminé culturellement et, dans le pire des cas à notre avis, révéler surtout la "vérité" du rapport à l'espace du chercheur lui-même bien plus que celle des peuples qu'il étudie.

Faisant confiance aux géographes pour produire le meilleur, nous ne donnerons qu'un exemple – et le survolerons même pour ne pas anticiper des réflexions à venir sur la structure de l'espace archipélagique – celui des prisons et des bagnes. À l'île dans l'île qu'est le bague correspond la bi-modalité de la marginalité (L. Rioux, 1998). Faisant un tour d'horizon des contributions géographiques à la compréhension de la marginalité tant spatiale que sociale, Liliane Roux note que pour les géographes français le poids du concept de périphérie s'est pendant bien longtemps opposé à celui de marginalité, d'ailleurs trop connoté comme concept sociologique, même si la marginalité souvent périphérique peut être néanmoins centrale, comme dans le cas des ghettos urbains. Dans la foulée, s'inscrivant dans la voie ouverte par A. Vant dénonçant en 1984 un supposé déterminisme des espaces marginaux et Antoine Bailly dans une étude de 1986 sur la pertinence géographique du concept de marginalité, Liliane Roux propose une approche spatio-temporelle de la marginalité (pp. 637-638 puis 639-640). Elle tente d'expliquer par quel mécanisme la marginalité en vient à être vécue négativement et comment les réajustements volontaires peuvent ne pas donner d'effets positifs visibles. Évitant de peu l'aporie de l'œuf et de la poule, elle fait intervenir une dynamique socio-spatiale qui causerait alternativement, voire conjointement dans certains cas, des modifications culturelles en fonction d'une situation géographique marginale ainsi qu'une marginalisation spatiale en fonction de formes socio-culturelles d'exclusion.

Nombreux sont les géographes qui ont voulu et qui veulent encore opérer ce tournant, désireux qu'ils sont d'approfondir leurs analyses en révélant les traits locaux de la géographicit . Ils ont donc une excellente raison. Ils s'intéressent par voie de conséquence à la psychanalyse, à moins qu'ils ne soient attentifs aux perturbations psychologiques que peut entraîner le déracinement. Ils considèrent que l'habitation d'un lieu, comme événement, est

une réalité intentionnelle et donc relative. Ils souscrivent aux thèses de Françoise Péron qui identifie la pensée systémique à la démarche visant à penser « *les interactions multiples de données hétérogènes* »¹³⁵.

V 22 Les espaces redondants, un paradigme supplémentaire de l'insularité ?

Par cette expression d'«espace redondant», nous voudrions désigner des espaces particuliers, ceux qui ont leurs propriétés caractéristiques portées à leur comble, par exemple par un jeu d'emboîtement comme c'est apparemment le cas des îles dans l'île. Ces espaces surprennent tout voyageur qui pourrait s'y égarer. Ils apparaissent comme si étranges qu'on se dit immédiatement qu'ils ne peuvent être dus au pur hasard ; soit une volonté maligne s'est déchaînée sur ces lieux, soit une volonté bonne a mis en œuvre les moyens nécessaires à leur réalisation, gratuitement. Ce sont des lieux ensorcelant. Merveilleux ou fantastiques.

Les exemples sont nombreux. Il peut s'agir d'un jardin au cœur d'une oasis, d'une île formée par un delta ou un isthme. Il peut s'agir d'un cratère ou d'un paysage désertique, marqué par le sel et le vent. Ou encore d'un périmètre irradié lors d'essais de bombes atomiques.

Les cartes peuvent suggérer des espaces redondants du seul fait de leur code graphique. Ainsi la carte de l'île de Mindanao étayant l'article de Raymond Blanadet (1994) représente les zones côtières par des hachures horizontales et les plus hautes terres par la couleur noire. Ainsi, à l'image unitaire de l'île se superpose l'image d'un archipel de minuscules territoires encerclés. Les régions côtières apparaissent comme ne faisant qu'un avec l'espace maritime, ou comme son extension. Les hautes terres contrastent avec tout le reste, ce qui renforce l'idée d'un territoire assiégé par les fronts pionniers, mis en réserve par un gouvernement qui entérine le fait de la dépossession des terres des animistes pour une très large part du territoire insulaire.

Les îlots sociologiques comme îles dans l'île

¹³⁵ F. Péron citée par F. Taglioni (2006, p. 673)

Avec Liliane Roux, nous venons d'indiquer la nature particulière des ghettos (la bi-modalité de la marginalité, spatiale et culturelle), qui sont asiles et îles en même temps. Mais un point plus important mérite encore notre attention pour préparer les réflexions à venir, l'effet produit par l'uniformité, l'homogénéité ethnique ou culturelle dans le cas des sociétés humaines. Même si les frontières n'existent que dans les têtes et même si aucun mur n'a été construit pour isoler physiquement un territoire, il n'en demeure pas moins que la seule homogénéité de population constitue une sorte de ghetto, et pour les populations insulaires qui pourraient être concernées une sorte d'île dans l'île. La Réunion se remplit ainsi actuellement de petites îles comoriennes, d'îlots de peuplement mahorais, au Port, à Saint-André, dans un quartier urbain en recomposition ou même le long d'une rue, comme la Rue du Centre ou le Chemin Faillard. Ces îlots contrastent même avec les quartiers populaires faisant l'objet d'opérations de réhabilitation (J.-M. Jauze, 1997). L'île dans l'île, pour l'urbaniste ou le géographe du fait urbain, sont ces îlots d'insalubrité qui se construisent spontanément en bordure de ville, se reconstruisent à quelques centaines de mètres du bidonville ayant bénéficié d'une opération de réhabilitation.

En général, les îlots sociologiques sont ordinairement dispersés. Il arrive que cette dispersion prennent des formes particulières, affectant par exemple une seule ethnie ou un seul groupe social. Ainsi, l'île d'Hokkaido est devenue pour les Aïnous un ensemble de territoires-réserves, les terres agricoles et les rivages leur devenant interdit, étant confisqué par les colons japonais (P. Pelletier : 1997a). L'exclusion et la déportation de groupes ethniques n'est pas une règle historique. Multiples sont la forme de repli des plus anciens occupants de l'île, les "indigènes", sur l'intérieur des terres.

Il arrive que l'isolement sociologique soit mis en abîme par le recours à une rhétorique nationaliste mettant en jeu l'opposition rivage/montagne dans un contexte très fortement marqué idéologiquement. Ainsi, l'idéologie paniste de certains Cinghalais, comme le ministre Cyril Matthew du gouvernement de Julius Richard Jayarwaderne, oppose les Cinghalais aryens et les Tamouls dravidiens. L'île est considérée comme le dernier bastion aryen, qui reste néanmoins menacé par une possible vague de conquête ou d'émigration venant de l'Inde. La crispation sur la question de la nationalité se traduit par le refus d'accorder la nationalité aux Tamouls du centre de l'île. Les Cinghalais se considèrent parfois comme habitants de la montagne et voient dans la plaine cultivée en plantations des espaces envahis par les ouvriers tamouls.

Ce cas de figure se retrouve sur des îles plus petites. Recherchons le mécanisme à l'œuvre. Nous nous appuyerons pour cela sur l'étude d'Isabelle Antunès et Gilbert David (1998) sur la petite île de Key Besar, dans la bordure orientale des Moluques. L'évolution territoriale et sociologique de cette île montre comment un système social fermé se met en place à la faveur d'un accident historique, crée puis accroît des inégalités et finalement "ethnicise" la territorialité. Antunès et David se risquent en guise de conclusion de leur article à pronostiquer une rupture sociétale, le système fermé ne pouvant durablement se maintenir s'il contribue à l'accumulation des biens entre les mains de quelques familles et contribue à la disparition de la circulation faute de partenaires.

Voyons les étapes historiques. Il arrive qu'une population insulaire se retrouve clivée du fait de l'histoire coloniale et post-coloniale quand elle était traditionnellement constituée de groupes complémentaires opérant le troc sans que l'une ne l'emporte (symboliquement) sur l'autre. En général, il s'agit d'îles à la population initialement répartie en côtiers et gens de l'intérieur – du fait d'un peuplement en vague ou d'une différence originaire de caste. Alors, l'ouverture de l'île à l'extérieur et l'implantation du pouvoir colonial a des effets catastrophiques. La population côtière est ordinairement choisie par le pouvoir colonisateur comme interlocuteur, voire comme partenaire pour imposer son ascendant sur l'ensemble de l'île. Des notables côtiers se voient attribuer des fonctions de prestige, tandis que des familles s'imposent socialement par le monopole du commerce avec l'extérieur. Symétriquement le groupe de l'intérieur se replie sur les terres, devient dépendant des côtiers, voire asservi par la mise en place d'un système de dettes qui de facto ne peuvent être remboursées. À Key Besar, les Ren de l'intérieur étaient les "aînés", maîtres des terres, les Mel côtiers étant les "cadets", alliés venus de l'île voisine de Luong. Pourvoyeur d'or, de gongs et de canons, le pouvoir colonial créa une royauté coutumière Mel fédérant trois grandes maisonnées, communauté sacrifiant à une logique mercantiliste terriblement efficace.

« Les canons sont le symbole de la Coutume que les Mel ont mis en place. La rigidité du métal renvoie à la rigidité de l'organisation sociale à laquelle correspond la "fermeture" de l'espace » (I. Antunès et G. David, 1998 : p. 292).

Répulsives pour les Mel, les montagnes sont devenues le refuge des Ren. C'était auparavant le cœur vivant de l'île, son centre symbolique. Le pouvoir politique s'étant focalisé sur le littoral, ce n'est plus un espace central mais seulement une aire de refuge engendrée par

l'accroissement des contraintes, les Ren trouvant dans leur propre solidarité coutumière, terrienne ; toujours basée sur l'horticulture et la pluri-activité, leur seule chance de survie !

Antunès et David (1998) pronostiquent une évolution inéluctable, du fait de la progressive monétarisation de l'économie insulaire et du développement de tensions de plus en plus vives au sein même de la communauté Mel. La crise affectant l'Indonésie rejaillit sur la petite île. Les Mel pourraient bien perdre leur raison d'être et devenir des "hommes flottants" pour reprendre la catégorie de Joël Bonnemaïson (1986).

Il arrive enfin que la protection accordée aux tribus soit en fait une sorte de coupure radicale du reste du monde. Ainsi les îles Andaman (J.-L. Guébourg : 1999) abritent des populations qui sont officiellement protégées mais qui vivent désormais comme prisonnières de leur île. L'archipel est occupé par l'armée, les déplacements des civils sont contrôlés, des zones interdites ont été créées. Quelques officiels seulement ont le droit de côtoyer les peuples insulaires. Le genre de vie de ces derniers est préservé, mais on peut penser que l'ensemble de ces tribus incapables de s'adapter au monde moderne et victimes de fléaux (maladies épidémiques principalement) ne pourra longtemps survivre. Les réserves sont des tombeaux plutôt que des sanctuaires... Le nombre des indigènes diminue continuellement, faisant des tribus les plus peuplées des compagnies de quelques dizaines d'hommes et de femmes.

L'isolement maritime est redoublé par la frontière administrative, faisant de la réserve un refuge très provisoire. D'autres cas de figure pourraient être produits. La généralisation n'est en fait guère satisfaisante.

Les jardins comme îles dans l'île

D'une manière générale, l'horticulture crée des espaces redondants. Les îles peuplées d'horticulteurs sont relativement nombreuses. Certaines sont très anciennes. Mais l'horticulture se développe aussi dans les îles surpeuplées, de même que l'aquaculture et les plantations de monoculture gérées agronomiquement (en incluant la sylviculture, bénéficiant de la pratique du "lot planté" – étudiée par R. Blanadet, 1991 – dans les cultures d'exportations, comme le thé ou le café). Les jardins offrent aux populations l'avantage de nécessiter plus de bras que de savoir, plus de ressources disponibles sur place que d'intrants

importés à la fois coûteux et délicats à utiliser. Les jardins de pierre de certaines îles polynésiennes en sont un exemple admirable.

Nombreuses sont les études géographiques portant sur l'horticulture insulaire, souvent couplées à une interrogation sur le développement.

À Haïti, l'émiettement du parcellaire et l'intensification des pratiques culturelles font l'objet d'enquêtes poussées. Ce genre d'enquête se retrouve à Madagascar ou à Taiwan (P. Sigwalt, 1991), dans des contextes politiques et socio-économiques très différents, mais également pour d'autres îles au passé d'île à sucre, aux Caraïbes et dans l'archipel philippin.

Dans les grandes et petites îles de l'Océanie, l'évolution de l'horticulture basée sur les plantes à tubercule est scrutée par le géographe, comme étant un indicateur du maintien des structures traditionnelles. La culture du manioc mais surtout celles de l'igname, de la patate douce et du taro sont l'objet d'un intérêt particulier, principalement en Mélanésie, mais la "kavaculture" n'est pas oubliée, pour son rôle économique mais également symbolique (P. Siméoni, 1998).

Dans les îles très peuplées, comme Java, l'enquête peut se porter sur les jardins péri-urbains ou le jardin d'habitation, le *pekarangan* dont les rôles écologiques, économiques et culturels sont soulignés (J.-L. Maurer, 1998).

Les géographes n'ont pas délaissé une forme d'enquête plus symbolique.

Chantal Blanc-Pamard (1998) expose ainsi le cas du *doany* malgache, lieu de contacts entre l'eau et la terre, "nœud" (*Vodivona*) établissant une relation entre les vivants et les esprits (*Vazimba*). En conclusion, Chantal Blanc-Pamard fait une synthèse des géosymboles après avoir évoqué le travail de Joël Bonnemaïson sur les jardins magiques et l'horticulture vivrière au Vanuatu (p. 650) :

« Comme le territoire enchanté en Mélanésie, le territoire miniaturisé en Imerina réunit un réseau de lieux sacrés. La présence des lieux de culte, des pierres dressées, des herbes nouées, des arbres protecteurs témoigne d'un quadrillage du territoire par des repères qui tirent leur force du sacré. La société merina façonne le territoire à son image entre macrocosme et microcosme. Dans un cas, la partie vaut pour le tout, ainsi la petite surface du vodivona équivaut à toute la surface mise en rizière et empruntée aux Vazimba. Dans l'autre, le doany représente un monde en petit reproduit en l'honneur des ancêtres. Enfin des éléments sont chargés de sens. Les grains de paddy symbolisent la rizière, élément prédominant de l'espace social des Hautes Terres malgaches ; une pierre arrondie symbolise le bas-fond mais aussi la fécondité et la féminité ; une cypéracée évoque l'eau et la descendance. »

Sur le territoire compris comme espace vécu, les hommes produisent du sens en isolant des éléments et les organisant dans un petit monde en réduction. Grâce à ces géosymboles sis au cœur des terroirs, avec des bois et jardins sacrés, l'intensification est comme mise en scène. L'espace redondant est alors une idéalisation du travail humain et de l'ordre (à défaut d'une "harmonie préétablie") qu'il arrive à produire et à maintenir dans le temps. Il cesse un instant d'être un prédateur, voire un pillier de ressources dont le comportement est nuisible à tout le monde (C. Blanc-Pamard, 1989)

Voyons à une échelle encore plus grande l'idée d'île dans l'île. Pour cela, efforçons-nous de penser l'espace redondant dans sa première coquille extérieure.

La maison traditionnelle comme île dans l'île

Avec la notion d'îlot sociologique, de jardin symbolique ou bien de réserves la réflexion géographique rencontre elle-même une frontière, une limite disciplinaire. Or, toute frontière semble n'exister que pour être franchie ! Et certains géographes n'hésitent pas à parcourir les marges de la discipline.

Faisant de la maison des contes japonais un objet d'étude, Philippe Bonnin (2004) illustre cette attirance pour les frontières disciplinaires. Il note fort judicieusement que l'espace domestique n'est pas une simple distribution d'espaces fonctionnels mais également une mise en récit. La maison japonaise est ainsi une image autant qu'une bâtisse de pierre, de terre, de bois et de chaume.

Si l'espace insulaire en général est marqué par la dialectique de l'ouverture et de la fermeture et donc une logique singulière de la circulation mettant en jeu de nombreux mécanismes, l'espace de la maison traditionnelle est plus spécialement marqué par l'opposition de la clôture et de l'intrusion. Bonnin décide de porter attention à la manière dont la clôture redouble alors la fermeture insulaire ; et l'intrusion, la circulation des personnes et des idées. L'enjeu serait en effet de comprendre les bases de la sociabilité, la métonymie entre la maison et la famille étant universelle.

Le conte *Furya no muru* nous permet de comprendre que la maison est d'abord un toit qui abrite les êtres humains du ciel et de ses météores. C'est également un abri contre la nature en général et les animaux féroces en particulier, mais l'essentiel serait de disposer d'un espace qui résiste aux éléments (p. 355) :

« *Il était une fois un couple de vieux qui habitaient une vieille maison :*

- *La chose la plus terrible au monde, c'est les fuites dans le toit (furuyanomori) »*

La maison, comme toit et comme île de sociabilité, n'est jamais totalement étanche. Bonnin porte son attention au thème de l'intrusion dans les contes (intrusion de génies ou de voleurs, franchissement de barrières magiques et d'enceintes sacrées). Ce qui est alors mis en scène est le caractère anxiogène de la fermeture. L'insécurité provient du fait que la sécurité offerte par la maison est élevée mais non absolue : l'entrebâillement de l'huis suffit à l'*amanju* pour s'introduire ; un trou de souris est une faille suffisante pour le voleur.

Le géographe se focalise sur ce point précis « *l'impossibilité rédhibitoire de la clôture parfaite* » (p. 356), faisant comprendre à ces lecteurs la possibilité voire la nécessité d'une généralisation aux espaces géographiques. Pour les enfants qui s'effrayent et les amateurs de contes, il ne s'agit que de l'intrusion du surnaturel. Mais, par la généralisation de l'idée, ce sont des tendances "naturelles" comme l'exogamie qui sont relativisées. Ici la fenêtre et son paravent (*Chô*), là le plancher, plus souvent le seuil sont des lieux de contact, qui permettent une évvasion ou une invasion. Il faut donc protéger l'intime (p. 358) :

« *Parce que cette frêle maison japonaise ne semble donc pas pouvoir se clore physiquement, qu'il se trouve toujours un défaut à la cuirasse de papier ou de bois, ou bien que l'intrus use d magie, voire qu'il est lui-même un être féerique, elle apparaît comme une construction mentale, une convention sociale, comme un pacte qui institue l'ordonnancement d'espaces, leurs usages, leur accès. »*

Quand la maison est elle-même enchantée – ce qui est une façon d'introduire dans le récit l'idée de pacte – l'interdit de pénétrer dans une pièce souligne la nécessité de préserver l'intimité ! La rupture de l'interdit est un effet une sorte de viol immédiatement sanctionné par l'expulsion de la maison. La clôture de la maison est donc renforcée par la sympathie et le respect des serments plus que par toute autre chose.

Deux thématiques renforcent la leçon anthropologique ou "géosophique". D'une part, le conte de *La Grue cendrée* met en garde contre la curiosité comme si le défaut était en réalité une espèce de crime. Le bonheur renfermé par la maison apparaît de ce fait comme très fragile et ambivalent. On se met à douter qu'il soit réel et non pas simplement rêvé. D'autre part, les récits de purifications mettent en lumière le caractère explosif de la maison. Celle-ci, fonctionnant comme enveloppe hermétique pour une fois, peut emmagasiner le mal (la cruauté, la haine, la jalousie) jusqu'à l'explosion finale.

Si ces contes et leurs mythes peuvent être rapprochés du culte Shintô, ils peuvent être analysés dans une autre optique. Dans une démarche géographique, ils nous permettent de mieux comprendre l'espace comme intrication du réel immédiatement contraignant (ordre physique) et de l'imaginaire (ordre du récit et des conventions sociales). À travers leur recours systématique à la métonymie, ils nous donnent à penser l'espèce de redondance très mystérieuse qui existe entre notre moi et le monde, qui pourrait donner lieu à des développements philosophiques. La maison traditionnelle est une île dans l'île, non si elle est anglaise ou japonaise, mais parce qu'elle vaut comme l'incarnation du moi, qui demeure inquiet malgré la vertu et le courage dont fait preuve l'individu, qui n'est jamais hermétiquement clos sur lui-même. L'article de Philippe Bonnin suscite un intérêt indéniable. Il est toutefois étonnant que l'interprétation que nous venons de produire soulignant le parallèle profond entre la pensée sauvage et le relativisme de la pensée géographique n'ait pas été explicitement faite par Bonnin. Voici le dernier paragraphe de l'article (p. 361), qui manifestement vaut moins comme une conclusion que comme une ouverture :

« C'est sans doute cette fragilité de l'abri japonais, jamais hermétiquement clos sur un moi fébrile, tel que nous l'enseignent les contes, qui nous permet aussi de comprendre le genre de publicité que diffuse la télévision nipponne à notre époque, pour inciter à l'achat d'interphones avec vidéo caméra de surveillance de la porte d'entrée. Une petite fille décroche l'interphone et s'apprête à ouvrir. L'écran d'abord noir montre ensuite un homme souriant. Il s'apprête à entrer et se transforme subitement en grand méchant loup de dessin animé. Il l'aurait dévorée si, avertie par l'appareil, elle n'avait enclenché le loquet de sécurité avant d'ouvrir. Nos démons, oni, nous habitent toujours, même si le Shôki saura — cette statuette d'un fabuleux guerrier trucidateur de démons qui protège encore de très nombreuses portes du Kansai et d'"ailleurs" — cède aujourd'hui le pas à des dispositifs électroniques. »

Aux différentes échelles, l'île dans l'île est la figure spatiale de l'abri, avec toute l'ambiguïté qui s'attache à cette dernière notion. C'est l'espace au sein duquel nous sommes peut-être prêts à rencontrer nos démons, dirait un psychologue. Pour le géographe, c'est surtout une question pratique à la clé. Même si la géographie est inutile et pour cela doit être reconnue comme indispensable aux dires de Pierre Gourou, elle débouche presque toujours dans l'île sur la thématique du développement et des politiques d'aménagement du territoire.

V 23 L'aménagement d'îles dans l'île, une opportunité pour le développement des îles, voire une nécessité ?

Pour un psychanalyste, l'idée de l'aménagement d'îles dans l'île est narcissique : l'individu qui est aliéné et souffre de son état se replie sur lui-même. Inconsciemment, il adopte une conduite qui multiplie les actes manqués, les comportements dangereux et les gestes désespérés. Comme Robinson à Speranza, il se plonge dans la soue ou bien s'enfonce dans la caverne jusqu'à ce que les ténèbres se referment sur lui.

Pourquoi évoquer maintenant cette idée ? C'est qu'elle a germé dans la tête de certains géographes qui, au lieu d'y voir une régression psychique ont imaginé des voies de développement. L'île dans l'île est sans doute un espace de la régression psychologique, pour le psychanalyste qui l'identifie à la Mère, au giron maternel, à l'utérus, mais c'est aussi plus prosaïquement un espace de détente, un espace de loisir : un espace où les familles peuvent pratiquer le pique-nique dominical et les individus le type de retraite et les diverses activités sportives nécessaires à leur gestion du stress de la vie moderne.

L'île dans l'île serait aux insulaires ce que la maison secondaire et aux citadins ou le camping aux ouvriers qui profitent de leurs semaines de congés payés. Et, comme le camping et la maison secondaire, l'île dans l'île nécessite un minimum d'aménagements, d'investissements publics et privés.

Une orientation vers la gestion patrimoniale

Ayant fait et faisant encore l'objet de travaux, étant l'objet de l'attention des géographes de l'île, l'exemple de La Réunion peut être retenu. L'île cacherait sa réalité la plus authentique – la moins frelatée ! – dans des petits coins de nature ou des espaces traditionnels uniquement accessibles aux randonneurs.

D'un certain point de vue, Mafate est l'archétype de l'île dans l'île, avec ses villages enclavés et son facteur de La Nouvelle. D'un autre point de vue, l'îlet est plus un archipel, un réseau d'îlots de peuplement et de lieux touristiques (l'îlet aux Orangers, Marla, les cols des Bœufs et du Taïbit, etc.) avec d'incessantes liaisons par hélicoptères.

Comment les géographes ont-ils en général abordé la question de l'aménagement de cette Réunion authentique ? Notre propos ne pourra faire manquer de reprendre des éléments d'analyse précédemment élaborés, portant sur la question de la création d'un parc national ou bien, comme nous l'avons vu au chapitre IV, sur le rapprochement des discours géographiques et ethnologiques et la nostalgie conservatoire. Mais nous insisterons maintenant sur le fait méthodologique majeur qui semble être le recours à l'idée de gestion patrimoniale des territoires.

Pour le littoral de l'île, une gestion concertée s'imposerait pour éviter que les différents acteurs ne se fassent mutuellement des torts, tandis que pour les Hauts composés d'une mosaïque d'îlots de peuplement et marqués par la diversification des activités ce serait un autre type de gestion qui s'imposerait, la concertation devant porter sur le partage des biens rares mais aussi englober la reconnaissance des acteurs. Car certains acteurs, comme dans le cas de la production des paysages, ont été tardivement reconnus. Et aussi parce que les acteurs ont parfois une idée trop restrictive de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font. La gestion patrimoniale réunit tous les acteurs et permet à chacun de se définir non pas par opposition aux autres mais avec eux. Chacun se voit reconnaître un rôle qui lui est propre, qu'il soit exploitant agricole, chasseur, promeneur du dimanche, forestier ou naturaliste !

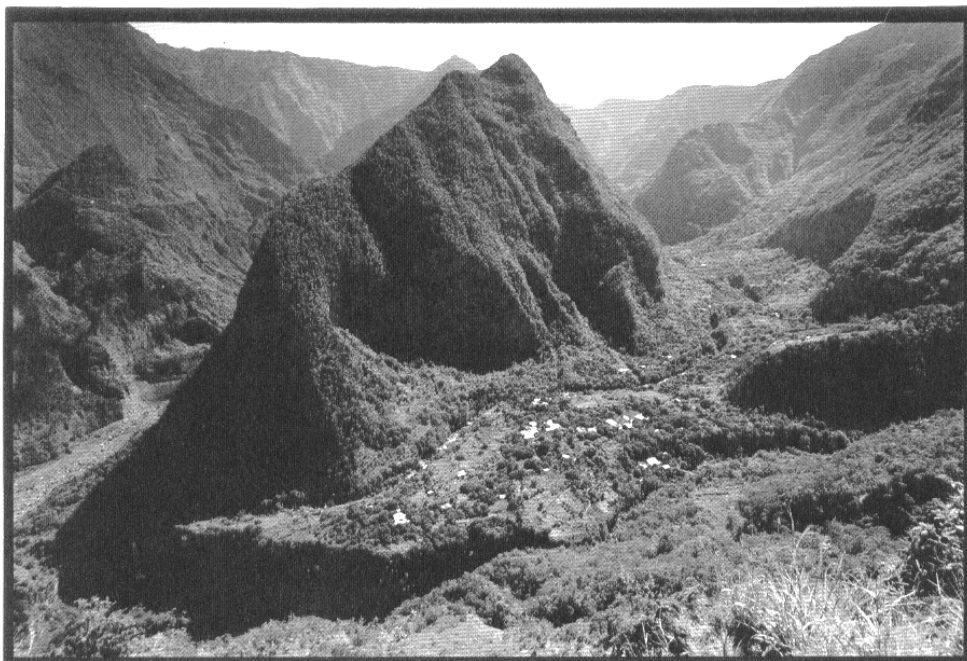
Si l'idée de gestion est de manière générale une idée qui pose problème aux chercheurs en sciences humaines – précisément parce que l'opinion fait de la gestion une sorte de paradigme implicite de l'action individuelle et collective –, l'idée de "gestion patrimoniale" (suivant l'acception d'Henri Ollagnon) pose des problèmes spécifiques. Son introduction en géographie ne va pas de soi.

Constatant la demande accrue des citoyens pour une nature préservée, sous-entendant que les disparités existant entre les Hauts et les Bas de l'île demeureront quoi que les pouvoirs décident et mettent en place comme politiques de développement et de développement durable, Gisèle Dalama-Philotee (2004) pose le problème du parc de La Réunion en termes de gestion d'un handicap, d'un héritage difficile à assumer (inégalités de développement) et d'une situation qui s'est dégradée au fil du temps (développement économique se faisant au détriment des espaces naturels). Les intentions des pouvoirs locaux et régionaux peuvent être louables. Les programmes mis en place peuvent assurer une protection environnementale

satisfaisante. L'espace des Hauts ne pourra que s'individualiser et se fragiliser, devenant du fait de la multiplication des mesures incitatives, dissuasives et répressive

« un espace qui crée un phénomène d'insularité à l'intérieur de l'île » (G. Dalama-Philotee, 2004 : p. 115), « les Hauts étant proposés comme "La Réunion authentique", "La Réunion lointan" » dans « un discours qui accentue l'impression de rupture, tant physique que mentale, avec les Bas ».

Un « miracle géographique » (M. Douyère, 2002) haut-lieu touristique de l'île de La Réunion, Grand-Bassin fièrement présenté par l'Association "La Timise de Grand-Bassin"



La thèse de Dalama-Philotee est qu'il existe une opposition entre le parc national et le parc régional, même si la mise en œuvre d'une politique de décentralisation tend à atténuer le clivage. Cette opposition vaut sur le long terme : le choix de l'une ou l'autre des formules influence l'aménagement de l'ensemble de l'île en créant ou non des espaces interdits, et des marges à ces espaces.

Même si le parc national n'est plus une réserve à strictement parler, au rôle essentiellement conservateur et pédagogique, mais un pôle de développement (une "vitrine" ?) dans un projet global de développement par le tourisme, il demeure une espèce d'espace surprotégé qui emprisonne (relativement) les populations et bloque l'initiative locale. Le développement économique ne peut que s'en ressentir. Pourquoi interdire la construction d'une route

desservant le cirque de Mafate et désenclavant sa population de sept cent âmes ? Pourquoi renforcer l'isolement des cirques plutôt que de les ouvrir sur le littoral et proposer un produit touristique jouant de la complémentarité du "bleu" et du "vert" ?

Désirant laisser leur pleine responsabilité aux politiques, Gisèle Dalama-Philotee fait porter sa préférence non sur le parc national ni sur le parc régional, mais sur une "mise en parc" équilibrée. On retrouve dans son article l'idée d'une gestion patrimoniale, fortifiant la relation tourisme-environnement, pouvant fédérer les actions des uns et des autres. Mais, débordant le cadre strict du territoire des Hauts, la problématique gestion des flux humains et la question de la propriété privée sont reléguées au second plan. Ainsi, le géographe n'aurait pas à décréter des zones d'exclusion ni à s'immiscer dans la manière dont les populations décident de gérer leur patrimoine.

Une carte des grands et des petits îlets de la Réunion aurait été la bienvenue, de même qu'une réflexion plus poussée sur la manière dont le C.T.R. promeut le produit touristique "bleu-vert" qu'est La Réunion. Une comparaison avec la gestion patrimoniale des espaces forestiers à Madagascar ou aux Comores est possible. Enfin, on aurait pu prendre en compte la différence institutionnelle comme différence dans l'attribution des tâches qui sont accordées à ce qui tient lieu de forum patrimonial.

Une autre orientation économique : la création de zones franches

L'île Maurice (J.-L. Guébourg, 1999) peut être donnée en exemple d'une orientation politique concurrente de la première, qui consiste en une incitation au développement industriel par la création de zones franches, voire la transformation de l'ensemble de l'île en une seule zone franche ! L'industrialisation de l'île pour un marché d'exportation est alors justifiée par un impératif de croissance et de réduction de l'endettement financier.

La zone franche mauricienne a connu son développement à partir de 1975 mais c'est une dizaine d'années plus tard qu'elle est devenue essentielle pour l'économie insulaire. Les succès des années 1984-1989 ont entraîné un taux de croissance remarquable. En valeur, la production de sucre et le tourisme sont devenus moins importants que la production industrielle. Jean-Louis Guébourg (1999 : p. 184) remarque que ce succès se double d'une sorte de rançon : la nécessité de moderniser toujours davantage l'appareil de production et

surtout de changer de production. La croissance ne peut en effet se maintenir au même rythme sans que la production ne s'oriente vers des biens à forte valeur ajoutée.

Fig. – 45 « L'emploi dans les zones franches à Maurice » (J.-L. Guébourg, 1999)

Année	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
1971	10	644
1973	35	5721
1975	66	11 407
1978	85	18 323
1979	94	20 724
1980	98	21 344
1981	107	23 601
1982	118	23 476
1983	146	25 526
1984	195	37 532
1985	290	53 951
1986	408	74 015
1987	531	87 905
1988	591	89 080
1989	563	88 650
1990	568	89 906

La zone franche mauricienne ne repose pas seulement sur la décision politique de minorer les taxes douanières. Elle est liée à un bassin d'emploi. La zone franche recrute massivement des ouvrières, et même de jeunes ouvrières. Pour certaines productions il est nécessaire de disposer d'une main d'œuvre plus qualifiée. Elle est dépendante de flux financiers même si la bi-nationalité de beaucoup d'entrepreneurs internationaux fait que le développement de l'industrie reste globalement dominé par des Mauriciens. Le gouvernement mauricien (J.-L. Guébourg, 1999 : p. 186) tente de maîtriser ces facteurs par le biais d'organismes comme l'IVTB (Industrial and Vocational Training Board) ou la MEPZA (Mauritius Export Processing Zone Association). Mais globalement le rôle de l'Etat diminuerait ce qui signifierait que l'île deviendrait plus dépendante de son modèle de développement. Située dans les abords des villes, sur d'anciens sites sucriers ou dans des entrepôts commerciaux réaffectés, l'industrie mauricienne est comme disséminée dans le paysage de l'île. La zone franche n'est pas une vraie île dans l'île, mais c'est bien un espace aux caractéristiques de clôture et de singularité renforcées ; l'espèce d'extraterritorialité dont elle jouit peut être interprétée comme l'existence d'une solution de continuité entre un monde, régi par l'impératif économique, et un territoire, celui des insulaires qui s'efforcent de vouer les lieux à l'habitation. La zone franche est une sorte d'«anti-île».

Les politiques de l'image, des politiques imposées ?

Pour donner à comprendre la logique spéciale des îles dans l'île, développons plutôt les caractéristiques de l'espace touristique insulaire. Pour le touriste, l'île est d'autant plus un parc que le produit touristique qu'on lui a présenté ou vendu est d'abord celui de la "coquille hôtelière". L'expression, très répandue, a une connotation franchement négative dans certains écrits, comme la réflexion de Michel Desse et Pascal Saffache (2005 : pp. 72-73) sur les littoraux antillais. La rénovation des fronts de mer passerait par la restauration d'une unité du littoral que brise la multiplication d'enclaves hôtelières juxtaposées les unes aux autres.

Sur place, le touriste est comme dans un "cocon", le complexe fonctionnant comme un isolat touristique à l'instar du Club Méditerranée "les Boucaniers" à Sainte-Anne de la Martinique (M. Desse et P. Saffache, 2005 : p. 72). Est-ce ce qui est réellement recherché ? Des géographes comme Jean Pierre Paulet ont systématiquement étudié les catalogues touristiques et brochures d'agence de voyage. Paulet récapitule ses observations dans *Les représentations mentales en géographie* (2002). Le fait est que le catalogue ne se contente pas de vendre une part de rêve. C'est un des outils de la touristification, du processus qui transforme n'importe quel lieu en un lieu touristique.

Le géographe précise pour partie sa méthodologie. Dans le premier temps de son enquête, il doit adopter le "point de vue du vendeur", afin de cerner les représentations qui sont sélectionnées pour répondre au mieux à la demande. Le dépouillement des brochures se focalise sur les photographies, qui sont abondantes dans ce genre de document. Des thèmes sont isolés : la "coquille hôtelière" (intérieur de l'hôtel et environnement immédiat), le paysage littoral, les milieux "naturels", le folklore, les vues de ville, les monuments.

L'enquête réalisée en 1999 donne des résultats indiscutables : les "coquilles hôtelières" sont très nettement sur-représentées, presque deux fois plus que les paysages et plus de cinq fois le folklore ou les monuments.

Ce constat montre que tout n'est pas considéré comme étant "porteur" ou "vendeur" ; bref, qu'il existe une véritable « *politique de l'image* » (J. P. Paulan, 2002 : p. 97) pour chaque produit touristique. Et pour chaque île comme nous allons aussi le voir.

Les résultats les plus importants proviennent de la comparaison des brochures classées par régions. La constante de la domination de la représentation de l'hébergement est alors singulièrement nuancée. Quelques exceptions, comme la Chine et la Grèce, sont l'expression d'une politique de l'image diamétralement opposée à celle qui est suivie pour des îles comme Majorque, Madère ou les Canaries. La figure 33 récapitule les évaluations par régions.

Tableau synthétique de l'enquête de Jean Pierre Paulet (1999)

Paysages naturels : littoraux, rivières, lacs	Folklore, vie quotidienne	Monuments	Villages, villes	Coquille hôtelière	Total
25,13	10,47	9,68	5,4	48,4	100

La maîtrise de l'image est sans aucun doute un souci général des pays touristiques. On peut s'attendre qu'elle soit à la fois un souci plus accusé dans les îles qui veulent vivre du tourisme et attirer un style de clientèle particulier (clientèles nord-américaine, japonaise, européenne) et que les choix à faire se doublent toujours d'un certain prix à payer. Une image de nature ou bien une image plus élaborée d'exotisme et de passé culturel remarquable s'entretient par des campagnes publicitaires mais également d'une manière diffuse ou informelle, par des reportages et des guides de voyages, par la réputation du lieu que les touristes contribuent eux-mêmes à créer. Or, une nouvelle fois, il apparaît plus facile d'améliorer l'aménité et le confort des résidences hôtelières que de l'ensemble de l'île. D'une part, comme nous l'avons vu dans la troisième partie, les paysages insulaires sont victimes d'une banalisation causée par la multiplication des images. D'autre part, l'intervention pour la sauvegarde ou la mise en valeur des monuments et des sites remarquables suppose la plupart du temps une logistique et des financements internationaux. Ce sont des programmes d'aides, nécessaires à la poursuite des chantiers archéologiques déjà entrepris, qui peuvent permettre aux îles Swahili de devenir des îles historiques !

Lorsqu'on considère les graphiques 1 Majorque, 2. Madère, Canaries, 3. Polynésie, 5. Océan Indien, 7. Malte, 8. Antilles, 15. Chypre, s'impose l'idée que les catalogues d'agences de voyages reflètent la « *réalité* » et véhiculent une politique de l'image.

Il y a néanmoins un fossé entre vouloir représenter la réalité et mettre en œuvre une politique pour attirer le tourisme international ! Paulet suggère-t-il que les concepteurs des produits

touristiques ont une politique réaliste, qui seraient à la rigueur imposée par chaque destination ?

Que disent donc les chiffres ? Non seulement les Antilles valoriseraient leurs littoraux mais ils tenteraient de faire oublier leur pauvreté en monuments. Chypre en revanche valoriserait son passé monumental mais cacherait ses villes et ses villages. Et une île de l'océan Indien comme La Réunion valoriserait ses paysages "naturels", en sachant qu'elle ne peut concurrencer l'attrait balnéaire des Antilles, ni le cachet de Chypre.

Pour mieux comprendre la fabrication du produit, la "touristification" en elle-même, il semble que ce genre d'enquête doive être l'objet d'un suivi longitudinal. Par exemple, l'image véhiculée de La Réunion avant et après la crise du Chikungunya (crise sanitaire durant les mois de janvier-février 2006 qui fut doublée d'une sorte de tapage médiatique) a-t-elle subi une modification ? Désormais, les catalogues montreront-ils moins la nature, qui héberge le moustique porteur du virus, et davantage les hôtels, qui vaudraient toujours comme des havres tropicaux ?

A priori, on douterait que le C.T.R. ait orienté sa communication sur la résorption des dépôts d'ordure "sauvages", des décharges illégales et des multiples formes d'habitat insalubre... ce serait en effet reconnaître leur existence¹³⁶ ! Mesurant le coût de l'équipement en infrastructures nécessaires à l'accueil des touristes, coût qui peut paraître exorbitant pour certains Petits Etats, François Taglioni (1995) propose que le financement des campagnes promotionnelles incombe entièrement aux entreprises privées. L'Etat aurait déjà fait tout son devoir, voire plus que son devoir, en faisant de l'île une destination touristique !

Les hôtels, les îles-hôtels des archipels de rêve, représentent l'enfermement symbolique dans l'île et l'enfermement volontaire dans le tourisme de certains États qui peinent à trouver des voies de développement. Des spécialistes du tourisme comme Jean-Christophe Gay ou des spécialistes des questions littorales comme Virginie Cazes-Duvat en ont fait un de leurs thèmes de prédilection. Douglas Pearce (1993 se réfère à l'œuvre fondatrice de S. G. Britton « A conceptual model of tourism in a peripheral economy » (1980).

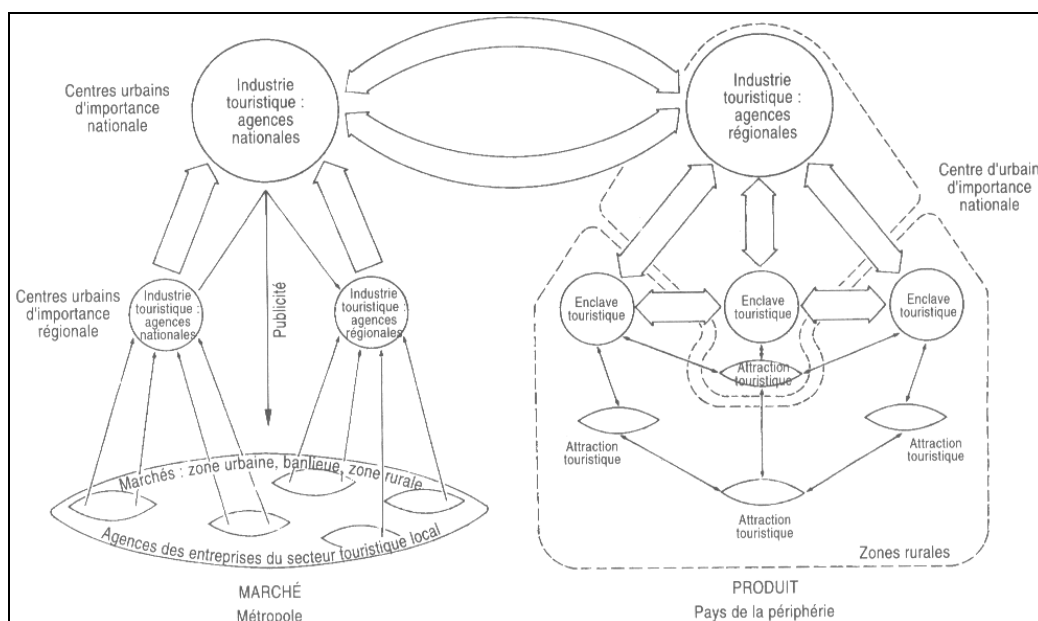
¹³⁶ Notons aussi que la géographie semble avoir quelque répugnance à aborder des thèmes comme le propre et le sale, comme si la saleté n'était pas une sorte de lèpre pouvant transformer une île tropicale en dépotoir avec des conséquences immédiates sur le tourisme.

Pearce (1993) tente de cerner les motivations des touristes en croisant deux approches, le modèle d'Iso-Ahola et le sondage de l'Opinion Research Corporation sur les attentes des touristes américains. Reprenant des positions théoriques comme la courbe de Plog – opposant les psychocentriques et les allocentriques –, l'enquête empirique sur les motivations des touristes peut être prolongée par une typologie des voyageurs. La typologie la plus simple (Gray, 1970) oppose l'amour du soleil et la passion des voyages.

Le regard géographique sur les enclaves et autres formes de consommation touristique ne perd ainsi pas de vue les espèces de transferts affectifs qui sont le fait des touristes cherchant à fuir leur environnement personnel ou bien à s'évader de leur environnement social, tout en se penchant sur leurs conséquences concrètes.

Fig. 1.8 - Un modèle d'enclave touristique dans une économie périphérique

– Britton (1980a) », in D. Pearce (1993 : p. 21)



Dans la conclusion de leur étude sur les littoraux antillais (2003), Michel Desse et Pascal Saffache affirment que l'enclave touristique peut être considérée comme la réponse à un problème pratique, celui d'insertion du touriste dans une société insulaire qui a un mode de vie incompatible avec les activités touristiques. Ils laissent donc entendre que ce produit touristique est moins la réponse à une demande des touristes qu'un pis-aller. Une solution bâtarde ! Les géographes donnent l'exemple de Punta Cana à Saint-Domingue, site sur lequel

se pratiquerait une sorte d’“apartheid touristique” ! Les vies et les modes de vie s’entrechoquent. Fort de son pouvoir d’achat, une minorité de touristes internationaux se donne en modèle pour la majorité des habitants. Concentration touristique ou ségrégation socio-spatiale – puisque les deux expressions conviennent pour décrire le phénomène touristique – sont ainsi l’effet d’une sorte de confrontation spatiale et la cause d’un choc culturel.

En conclusion, mais très provisoirement, il apparaît que pour cette micro-géographie, la gestion patrimoniale adossée à un contrôle des flux ouvre un espace de dialogue nécessaire entre insulaires et touristes et peut être considérée comme ayant des vertus irremplaçables. Et, dans le prolongement international de cette gestion locale des conflits, un débat doit impliquer non des acteurs au sens large du terme mais des citoyens conscients des enjeux politiques et des élus sensibilisés par la défense du patrimoine symbolique des îles. De plus, quoique répartie sur un grand nombre de personnes, la responsabilité propre des touristes ne pourrait être niée, sous prétexte qu’il s’agit de clients qui apportent des devises ou font tourner l’économie locale. Ainsi, il faudrait mettre en place presque systématiquement des actions pédagogiques à destination des touristes. Les messages rappelant au touriste qu’il n’est pas bénéficiaire d’une impunité pénale, singulièrement dans le cas du tourisme sexuel et de ses abominations, vont dans ce sens.

Et dans le prolongement de cette discussion, s’imposerait l’opposition de deux types d’espace, l’espace-ressource et le sol proprement dit.

En prolongement, il conviendrait maintenant de discuter et cette opposition et son fondement de sens dans le discours juridique qui règle l’accès aux ressources et sanctionne éventuellement des actes dangereux, et qui protège la population contre toute atteinte à ses droits imprescriptibles.

V 3 La défense des cultures : défense de la diversité des lieux et des peuples

Dans cette sous-partie nous nous attacherons à montrer comment le géographe s'implique dans la défense des îles, qui lui apparaissent comme autant d'espaces de vie et de lieux d'ancrage pour les populations.

Nous verrons en particulier comment les géographes des îles ont relativisé l'idée de manne touristique déversant ses flots de devises avec ses flots de touristes. Auparavant nous nous interrogerons sur le sens qu'ils ont attribué à la notion de mise en valeur de l'espace insulaire. Le relativisme prend en effet la forme de la reconnaissance du caractère délicat de cette notion à laquelle on a pu, par aveuglement volontaire ou non, rattacher quantité de pratiques humaines, certaines tenant bien plus du saccage pur et simple, voire du vandalisme gratuit, que de la mise en valeur au sens positif du terme. Enfin, nous pourrions revenir sur le point qui est essentiel dans le cadre d'une étude méthodologique, celui des modèles de développement. Comment les géographes ont-ils investi le débat proprement politique des possibilités de développement, aux plans social (centré sur l'humain) et économique (centré sur la production de richesses et leur distribution sur le territoire) ? Comment se sont-ils prémunis contre les lieux communs de l'écologie politique ? Comment ont-ils accepté ou rejeté les doctrines du développement durable et de la gestion du patrimoine naturel ?

L'espace identitaire fragilisé

Lorsqu'on évoque l'espace sanctuaire ou le site comme lieu porteur de valeurs, certaines références semblent s'imposer aujourd'hui dans les discours scientifiques. Formant une œuvre remarquable, les écrits de l'anthropologue Marc Augé (1992), à qui l'on doit une belle définition du lieu comme incarnation de symboles et creuset identitaire, sont un exemple de ces références pouvant apparemment servir à bâtir un propos critique. Plus généralement, pour le géographe, il serait intéressant de se référer aux travaux qui tentent de croiser une approche anthropologique et politique et formulent parfois des analyses géopolitiques

sauvages, à petite ou grande échelle. Le lieu serait en effet l'endroit dans lequel on peut s'enraciner ou bien dont on est arraché, comme déraciné dans le pire des cas. Mais, dans le cadre de cette réflexion, la méfiance est de rigueur, puisque la notion de valeur en soi des cultures et des coutumes tend à devenir un des fétiches de l'anthropologie postmoderne : la valeur serait historique partant non-géographique !

Certes, d'un point de vue anthropologique, il est pertinent d'affirmer que le lieu est « *identitaire, relationnel et historique* » (M. Augé, 1992). Mais est-ce bien utile dans le cadre de la réflexion géographique quand il s'agit de voir comment protéger la nature ou de prôner un mode de développement qui respecte les populations et leur environnement ? D'après Nathalie Schon (2003) la littérature des îles est représentative d'une crise identitaire. Son analyse d'œuvres littéraires antillaises contemporaines montre que l'insularité rime avec culpabilité, en particulier dans les romans comme *La Colonie du Nouveau-Monde* de Maryse Condé, qui mettent en scène des bricolages identitaires sur fond d'impossibilité d'un retour au temps originaire ou de la recreation du paradis perdu. Les insulaires sont menacés de folie. Dans *Texaco* de Patrick Chamoiseau, les couples de personnages représentent une société clivée, qui pousse les plus forts ou les plus rusés à défendre leur rêve en combattant ceux des autres. La portée critique de la littérature débouche ainsi sur une mise en scène et une dénonciation de l'auto-exotisme.

Les îles des auteurs antillais seraient ainsi dotées d'une mondanité en cessant de valoir comme des hauts-lieux, des jardins d'Eden, des demeures imaginaires. A l'inverse, si l'on pousse le raisonnement dans ses retranchements, le "haut-lieu" classique de l'anthropologue serait un lieu dépourvu de géographicité car d'emblée pourvu de valeurs exotiques. L'île serait un point d'origine ou le nœud d'un réseau de symboles déréalisants, qui seraient à la rigueur dépourvus de spatialité.

Est-ce qu'il faut opposer le lieu et l'espace comme le concret et l'abstrait, en pensant à l'opposition de l'historique et de l'anhistorique, du fait social et du fait naturel, de l'humain et de l'inhumain, du monde réel et du monde imaginal ? Ou bien faut-il dépasser cette opposition formelle¹³⁷ en adoptant un point de vue pragmatique ?

¹³⁷ Remarquons que les promoteurs de cette opposition du lieu et de l'espace, férus de métaphysique, dénoncent le dualisme cartésien pour son idéalisation de l'esprit en sujet et de la matière en objet. En quoi ce dualisme du lieu et de l'espace serait-il préférable à l'ancien ?

La question de la valorisation de l'espace insulaire est récente. L'affirmation est néanmoins à nuancer. Il faudrait plutôt dire que ce qui est récent, relativement, c'est l'étude scientifique de la mise en valeur des espaces insulaires débarrassée des *a priori* des études coloniales !

Rétrospectivement, la mise en valeur des îles apparaît dans certains discours de la géographie coloniale comme un étonnant mélange d'aventures et de cruautés délibérées. Dans son étude du monde malais, qui s'étend pour lui de la péninsule malaise jusqu'aux Philippines, Charles Robequain (1946) distingue la mise en valeur (sur laquelle il s'étend dans la seconde partie consacrée aux caractéristiques régionales) de l'œuvre coloniale proprement dite (dont il développe les divers aspects dans les parties III et IV en distinguant les transformations économiques et l'œuvre sociale et culturelle – assistance médicale, évangélisation et éducation politique des indigènes).

Si l'on consulte la seconde partie, on découvre des mises en valeur traditionnelles en évolution. Robequain mentionne le développement du commerce à partir des ports. Il évoque des plantations forestières à Sumatra, l'irrigation à Java, l'essor des cultures d'exportation et le développement de l'activité minière aux Philippines. La « mise en valeur de Bornéo » (chapitre IV) débute par une sorte de tableau historique dont le ton oscille entre les larmes et l'ironie et se poursuit par une énumération des produits miniers, or déjà exploité par les Chinois depuis des siècles, pétrole et charbon exploités par les Européens. Enfin la ville de Balikpapan avec ses 30 000 âmes est présentée comme la seule ville de la grande île qui soit suffisamment « *confortable pour le blanc* » (p. 256).

Voici par exemple un extrait du début du chapitre :

« Avec l'or et les diamants, c'est surtout le poivre de la région de Bandjarmasin qui attire d'abord les trafiquants blancs à Bornéo. Le premier envoyé de la Compagnie des Indes orientales, Gillis Michielszoon, fut assassiné en 1606. Les efforts rivaux des Hollandais, des Anglais, des Danois se heurtèrent à l'hostilité sourde ou déclarée des Bandjaresen. C'est une histoire monotone et sanglante de contrats conclus et violés, d'Européens tués, de nez et d'oreilles indigènes coupés par représailles. Les Hollandais furent les plus tenaces, et obtinrent à la fin du XVIII^{ème} siècle la cession du royaume de Bandjarmasin, qui fut consacrée par le traité de 1826. Les troubles, les assassinats, les guérillas se répéteront cependant dans l'intérieur jusqu'à la fin du siècle dernier.

Les deux grands noms de l'exploration de Bornéo sont ceux des Rhénans Müller, assassiné par les indigènes en 1824, et Schwaner (1844-47). La reconnaissance méthodique fut entreprise ensuite par les ingénieurs du corps hollandais des Mines, créé en 1858. »

Or, l'opposition entre deux formes de mise en valeur peut ici être comprise comme un moyen d'engager une remise en cause de l'idée elle-même. L'époque des commerçants se prolonge dans celle des ingénieurs, mais cette dernière appelle une nouvelle donne, une refonte radicale des pouvoirs attribués ou concédés aux indigènes.

La crise du modèle classique de l'insularité et l'émergence de la notion de créolité dans les discours des économistes et des politologues ont représenté un tournant (M. Giraud, 1996). Depuis la première moitié du XX^{ème} siècle, l'intérêt pour les phénomènes culturels s'est accru prodigieusement ; l'idée d'une ré-interprétation ou d'une ré-appropriation des modèles de développement s'est peu à peu imposée. Parallèlement, des discours sur la créolisation ont exacerbé les particularismes locaux et sont allés jusqu'à faire de la culture créole une sorte de *deus ex machina* de l'évolution politique. Notant cette évolution, Michel Giraud note que pour les Antilles l'heure est dorénavant à la production de propos tempérés, qui d'une part reconnaissent que les soi-disant centres métropolitains ont en réalité leurs propres périphéries, qui elles-mêmes adaptent les modèles de développement – ainsi les espaces ultramarins perdent de leur exotisme –, et d'autre part s'efforcent de concevoir la périphérie insulaire autrement que comme une espace dominé – car les relais du pouvoir expriment localement une adhésion au modèle proposé et la population dans son ensemble vit une sorte de relation hiérarchique consentie à la métropole.

Pendant longtemps il ne fut question que d'exploitation des ressources des îles. On peut penser si le point de vue de l'insulaire n'a pas toujours été pris en compte, c'est en raison d'une inertie des mentalités tenant à la dimension mythique de l'île. Quoi qu'on dise, quoi qu'on montre, quoi qu'on mesure, les îles sont belles ! Pour l'opinion, toutes les îles sont censées être des "îles fortunées", ce contre quoi le géographe est forcé de protester.

Les îles fortunées dans Le Livre des merveilles. Manuscrit Français 2810
(B.N.)



Les perspectives de développement des îles, particulièrement des petites îles, sont difficiles à cerner. Non seulement les efforts mutualisés des hommes peuvent avoir des effets secondaires indésirables mais encore il n'est pas dit que l'amélioration de la vie sur l'île passe par un plan concerté de développement si celui-ci, en fin de compte, n'exprime que certaines attentes, celles précisément que les pouvoirs économiques et politiques extérieurs consentent à voir se réaliser sur l'île (M. Giraud, 1996) !

Comme beaucoup d'autres choses, le bonheur sur l'île n'est peut-être rien d'autre qu'un effet essentiellement secondaire. Quelque chose qui ne se réalise que lorsqu'on poursuit autre chose !

V 31 L'uniformisation rapide des cultures insulaires

Avec son arrière-plan politique, l'uniformisation des cultures apparaît être un des phénomènes géographiques les plus importants du XX^{ème} siècle se poursuivant au XXI^{ème}.

La prise de conscience du phénomène est difficile à dater. Les mises en garde des linguistes alertant l'opinion sur la disparition de familles linguistiques entières on put jouer un rôle, vu l'attachement affectif de chacun envers sa première langue. Mais il n'est pas exagéré de dire que les savants comme l'opinion ont toujours soupçonné un appauvrissement de la diversité culturelle. D'une certaine manière, les peuples les plus ouverts par leurs traditions de

commerce sont réactifs aux intrusions de cultures conquérantes et toutes les nations sont promptes à déplorer la perte des traditions. Les compilations folkloriques de la fin du XIX^{ème} siècle (Frazer, Saint-Yves, Sébillot) témoignent déjà du souci de préserver un univers traditionnel en voie de disparition... l'école républicaine et l'Église luttant à cette époque contre la magie païenne, la superstition populaire, les croyances thérapeutiques issus de la nuit des temps et les représentations syncrétiques de la réalité.

Les travaux des géographes des îles ont participé à l'œuvre de défense des cultures insulaires menacées. L'acculturation est un des thèmes de recherche les plus communs et les plus développés, même si cela se traduit par une certaine uniformisation des analyses, à commencer par le vocabulaire. Le terme des sociologues d'"acculturation" est utilisé. D'autres connaissent une vogue plus récente comme le terme de "métissage" qui peut prendre un sens péjoratif.

Si les faits apparaissent indéniables, l'uniformisation est loin d'être si évidente. D'une part, il est extrêmement simplificateur, et même totalement erroné pour l'Asie du Sud-Est, de tenir les Occidentaux pour responsables. L'islam (D. Lombard, 1990b) est une force d'uniformisation particulièrement puissante. D'autre part, le jugement porté sur cette uniformisation est loin d'être uniforme ! Les géographes des îles ne produisent pas une sorte de déploration générale. Les insulaires identifient eux-mêmes certaines évolutions comme un progrès, même si l'observateur reste dubitatif !

V 311 L'acculturation des sociétés insulaires

Dans le cas de l'île, la prise en compte de l'uniformisation culturelle est-elle plus facile ? La datation des premiers dommages est-elle facilitée ? L'observation des premières atteintes réelles, faisant entrer en crise la culture indigène, est-elle possible ?

Il semble que les réponses à cette série de questions soient toutes positives. L'uniformisation culturelle se remarque aisément, se date sans trop de problèmes et, les effets sur les genres de vie étant presque toujours irréversibles, permettent la production de discours nostalgiques.

Certaines îles voire certaines îles dans l'île deviennent des reliques ou des vestiges d'un passé révolu pas si lointain. Peut-être se conserve en deçà du seuil de perception quelque chose comme un socle d'identité, une mémoire ayant conservé les manières d'être des générations

passées... mais l'uniformisation des styles de vie semble de plus en plus grande, atteignant l'âme insulaire de plus en plus profondément.

La culture insulaire et ses vecteurs, les langues, sont touchés. La diversité culturelle se réduit et même quelque chose comme la perception du temps semble peu à peu remplacée par les nouvelles façons de penser et de vivre qui dominent le monde entier.

Les langues en périls, signe préoccupant d'une menace planant sur les îles

Pour un groupe d'anthropologues spécialisés dans le domaine de l'ethnolinguistique, le fait décisif est le désenclavement des îles, l'ouverture au monde moderne par les médias et les moyens de transport performants, tant maritimes qu'aériens. Ainsi Christian Bart, Michel Carayol et Robert Chaudenson (1985) sont partis en mission à Rodrigues, à la recherche d'un « *musée linguistique et culturel créole* » et ont été déçus : l'île conserve bien des aspects qui en font un écosystème insulaire singulier mais a perdu en une dizaine ou quinzaine d'années une part essentielle de son cachet, entrant dans le processus d'uniformisation culturelle, d'acculturation à la suite de l'ouverture au monde de l'île. Le musée brûle... Le créole n'est pas en péril, mais ses spécificités sont menacées, à commencer par la contamination avec le créole mauricien et les autres langues de Maurice.

« Il est [...] tentant de considérer Rodrigues comme une sorte de musée linguistique et culturel qui permettrait de découvrir in vivo des traits anciens des parlers et cultures créoles de l'Océan Indien. Cet aspect n'est pas à écarter et nous en avons nous-même depuis 1972 souligné l'importance et l'intérêt. Néanmoins, on doit se montrer très circonspect pour plusieurs raisons.

(...) La seconde, plus importante, est l'évolution récente du rodriguais. Elle paraît, en effet, considérable en raison à la fois de la diffusion généralisée des postes à transistors (on écoute la MBC mauricienne mais aussi, et peut-être davantage Radio-Seychelles) et des magnétophones à cassettes (chansons) et plus encore du développement des communications (sous toutes les formes) avec l'île Maurice. » (p. 73)

Les linguistes donnent l'exemple de la liaison maritime qui était effectuée mensuellement par le *Mauritius*. Le bateau arrivait presque vide et repartait plein de produits agricoles. Dorénavant, c'est l'inverse, l'île n'étant plus auto-suffisante. Surtout, l'arrivée du bateau donnait le signal pour toute l'île. Port-Mathurin allait s'animer durant quelques jours,

devenant le lieu de rendez-vous des Rodriguais désireux de rompre avec le rythme ordinaire de la vie insulaire. L'île montrait ainsi aux rares passagers une effervescence traduisant son isolement. L'ouverture est maintenant tangible, le désenclavement s'opérant avec l'avion et la fréquence hebdomadaire des navires, mais surtout les médias, radio puis télévision.

La leçon des îles semble être d'un couplage des deux types de submersion : c'est simultanément que la réduction dramatique de la diversité naturelle et la diversité culturelle se produit, au point qu'il semble qu'il ne s'agisse que des deux faces de la même chose, la « *réduction de la diversité terrestre* » (C. Grenier, 2002 : p. 44). Dans son « Analyse comparative du rattachement à l'Amérique des Galápagos et de l'île de Pâques », le géographe fait le bilan de l'ouverture des îles océaniques au système Monde. Elles sont passées d'un extrême isolement à une situation où le fait géographique le plus notable est « *la disparition de l'insularité comme facteur de différenciation biologique ou mésologique* » (p. 38). Dans les faits, cette disparition progressive a connu une phase très violente à l'île de Pâques avec la déportation de sa population mais continue de se poursuivre, causée par un mode de développement économique axé, et cela depuis une quarantaine d'années, sur un tourisme plus préoccupé de faire des profits que de conservation des sites. C'est « *l'américanisation accrue* » des îles, sensiblement différente de la "continentalisation" des îles américaines, comme les îles Hawaï, mais qui en reprend les grands traits. Pour être juste, il convient de mentionner les récentes orientations suivies par les gouvernements chilien et équatorien. Mais alors il ne s'agit d'occulter les faits par les discours. En réalité, c'est un « *semblant de protection [...] et de développement* » qui est réalisé dans le cadre du contrôle des lieux remarquables : quelques sites et personnes profitent de mesures de protection quand l'ensemble de la population et du territoire insulaire continue de souffrir et de voir s'éroder sa diversité, son potentiel insulaire. L'augmentation de la fréquentation touristique et l'implantation de groupes migrants, dépourvus d'une culture insulaire et même du projet d'habiter durablement les îles, sont les deux facteurs invasifs qui agissent dans le sens d'une réduction de la diversité terrestre, avec la diffusion de milieux (urbains, agricoles) et d'organismes (plantes d'ornements, animaux de compagnie, pestes végétales et animales) continentaux dans les îles.

Les îles affectées par le mouvement de décollection

Ce sont les ethnologues qui parlent le plus volontiers de “décollection” même si le concept a une composante spatiale qui en fait un concept géographique à part entière. Ce sont eux aussi qui, à la suite de Bernard Crettaz, évoquent ironiquement le folklore comme étant « *la beauté du reste* ».

Prenant sens aussi bien pour les milieux que pour les cultures, la décollection est le résultat du double mouvement d’uniformisation à l’échelle mondiale et d’enrichissement biologique ou culturel, à l’échelle locale, par importation et implantation de plantes, d’animaux, d’objets de consommation ou de pratiques. Puisqu’on retrouve de plus en plus souvent les mêmes choses et les mêmes manières d’agir, il devient de moins en moins intéressant de faire l’inventaire des biens et des valeurs propres à une société. Les collections ethnographiques sont de moins en moins originales. Les “sagouins”, mangeurs de sagou, deviennent des consommateurs de riz. Les animistes sont poussés à chasser le diable en faisant de bels autodafés de reliques. Les chefs coutumiers signent des contrats avec des compagnies étrangères, livrant le territoire villageois y compris les lieux sacrés à l’exploitation forestière. Les ethnologues des peuples mélanésiens évoquent les “trois C”, suivant l’expression de Maurice Godelier : colonialisme-christianisme-capitalisme. Ethnologue et membre du Programme “Avenir des peuples des forêts tropicales” (DG VIII-Union Européenne), Florence Brunois (1999) présente le devenir récent des Kasua du Grand Plateau de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le mouvement de décollection qui affecte leurs tribus depuis une vingtaine d’années est particulièrement net.

Entamé depuis la fin des années 1970, accéléré depuis qu’il touche les clans Kasua du Sud et ceux du Nord, le mouvement de décollection est terrible en territoire papou. Il montre la domination des pouvoirs économiques (multinationale du bois, en particulier de la compagnie malaise Rimbunan Hijau) sur les peuples si longtemps insularisés que furent les Papous. Les contrats signés sont des parodies. Les rapports pourtant se succèdent pour dénoncer les exactions des forestiers. Un fossé existe entre la réalité et les textes de loi, comme le *Forestry Act* dont l’article 46 stipule que « *les droits des propriétaires coutumiers sur les ressources forestières doivent être pleinement reconnus et respectés dans toutes les transactions affectant ces ressources* ». La défense de la diversité culturelle comme la préservation des patrimoines écologiques n’existent que sur le papier, comme hier, la liberté des pays du bloc de l’Est ! Brunois s’alarme du décalage, de cette ironie coupable qui fait que les Kasua ne peuvent réclamer des droits qu’ils sont censés déjà posséder.

Nous devons sans doute ajouter que ce mouvement ne concerne pas forcément que les îles les plus éloignées qui furent longtemps les plus coupées du reste du monde. Il concerne aussi sans doute les îles développées sur lesquelles pèse toujours le passé colonial. Cette dernière idée est sans doute à relativiser. On la retrouve avec assez peu de nuance chez certains pamphlétaires des îles. Quelle que soit sa cause – s'il y en a une qui soit isolable ! –, la perte de sens des sociétés insulaires modernes fait l'objet de nombreuses études. Pour la Martinique par exemple, on peut citer *Société et Modernité* d'André Lucrèce (1994) ou bien *La pluralité des mondes* de Francis Affergan (1997). Chacun de ces essais propose des développements sur la question de l'espace ou la spatialisation tout en faisant porter l'attention sur la question de la reconnaissance, postulée comme essentielle.

V 312 La temporalité affectée par la réduction de l'horizon culturel

Les géographes de la géographie culturelle ont suivi les ethnologues en partant comme eux d'une problématique concernant le contrôle de l'espace et l'ingérence de pouvoirs économiques et politiques au sein du monde de la coutume et en prolongeant comme eux leur étude de la réduction de la géodiversité par la question du péril affectant le sentiment identitaire.

Relativement à cette question des différences et de l'appartenance culturelle, le plus impalpable est le plus probant.

Il ne faut donc pas s'étonner si des géographes comme ont investi la question de la temporalité. L'irréductibilité de l'esprit, l'éthicité, sont symbolisées par la capacité propre à la personne immergée dans une culture de s'orienter dans le temps et de vivre d'une manière singulière l'expérience de la durée. Peut-être parce que, régulièrement, ils se trouvent confrontés à la nécessité de réviser leur jugement sur l'éloignement, comme distance vécue et subie, les géographes sont particulièrement attentifs à la manière dont les peuples s'inscrivent dans une temporalité !

Sans prendre parti, Denys Lombard (1990b) procède à une généralisation sur la temporalité après avoir étudié la vision de l'espace des populations javanaises à partir de différents romans (p. 203) :

« *Tout comme la notion d'espace, la notion de temps subit elle aussi une évolution profonde, mais cette évolution s'effectue, si l'on peut dire, en sens inverse ; si l'une tend à se compliquer, l'autre, au contraire, à se simplifier. Si l'espace idéalisé du mandala éclate pour faire place aux contours plus réels de la carte, le temps hétérogène des anciens calendriers tend à devenir plus uniforme.* »

Deux pages plus loin, Lombard donne à voir une photographie d'un beffroi, celui du *kraton* de Solo, et celle de l'horloge du *kraton* de Yogyakarta, illustrant la mutation de la javanité. Avec l'adoption du calendrier musulman, le vocabulaire est réformé et la vie des paysans est bouleversée. La pratique des cinq prières rythme la vie quotidienne d'une manière immuable. Les moyens traditionnels pour mesurer le temps disparaissent peu à peu de la vie quotidienne. Cette homogénéisation du temps se double de l'adoption d'une idéologie du sens de l'histoire. Les généalogies imposent une idée de "chaîne spirituelle". Dans un temps objectivement orienté, le devenir humain est réduit à un schéma manichéen. Même le théâtre d'ombres est réorganisé dans un souci historiographique !

Ces faits recueillis par Lombard sont repris dans une théorisation par Frédéric Durand (2004). De notre point de vue qui n'est pas celui de la restitution des faits mais l'étude de la manière dont ils sont présentés, la différence méthodologique est remarquable. Durand parle d'« *alterdestinée* » pour évoquer la diversité culturelle suivant le critère de la temporalité. Il identifie immédiatement le temps "promanent" – qui accorde une valeur positive à l'avenir – à l'occident industrialo-marchand. Lombard, au contraire, part des sources que sont les documents historiques, les poésies et romans des premiers auteurs javanais islamisés, pour montrer qu'ils contiennent en germe une telle temporalité "prométhéenne". Durand insiste sur le caractère inconciliable des représentations temporelles (p. 86) quand Lombard, évoquant les répercussions de l'adoption d'un calendrier lunaire par un monde de paysan soumis au rythme des saisons ou bien le remplacement des vieux almanachs (*primbon*) par une évaluation de la durée plus homogène, insiste sur les efforts des populations pour s'adapter et intégrer les nouvelles représentations, quitte à maintenir quelques archaïsmes. Enfin, Durand déplore ce qu'il appelle la « *perte de "temporalo-diversité"* » en prenant comme point de référence l'île de Bali. Celle-ci apparaît comme une sorte de conservatoire du temps "antimanent" dans un univers où tend malheureusement à s'implanter une conception du

temps “rémanent”, celle de l’islam fondamentaliste. Donnant comme référence les travaux de Serge Latouche (*Décoloniser l’imaginaire. La pensée créative contre l’économie de l’absurde*), d’Augustin Berque (*Le Sauvage et l’Artifice*) et ceux de René Passet (*L’Économie et le vivant*), Durand justifie son approche au moment où elle débouche sur une sorte de condamnation de l’*Homo industrialis* :

« Notre analyse en terme de perte de “temporalo-diversité” en Asie du Sud-Est ne relève pas d’un discours passéiste ou d’un attrait fantasque pour de quelconques folklores régionaux. Elle révèle au contraire l’existence de résistances réelles, passives ou actives, face à l’importance de la diffusion des grands présupposés conceptuels, qui forment l’armature de la représentation “développementaliste” et qui participent de l’“occidentalisation” du monde”. »

Durand poursuit sa justification¹³⁸ en dénonçant le matérialisme ayant partie liée à l’extension de l’empire du temps “promanent” sur le monde.

Lombard quant à lui utilise Bali comme point de comparaison pour montrer l’évolution de la javanité, non pour opposer l’Asie du Sud-Est dans son ensemble à l’occident ou à la mentalité “industrialo-marchande”. Son étude montre que l’espace de l’archipel est parcouru depuis des siècles de réseaux “industrialo-marchands”, vers l’Inde et l’Arabie mais aussi vers la Chine. Et elle rappelle que le devenir de ces réseaux est conditionné historiquement par des rapports de force, les « *frictions de la concurrence* » (p. 301) pouvant déboucher sur des massacres, voire une sorte de purification ethnique (pp. 302-303).

Une mise en garde s’impose donc, une nouvelle fois, à l’encontre de la tendance qui consiste à coupler néologismes (temporalo-diversité, industrialo-marchand, transterritorialisation) objets conceptuels (production de l’espace, espace vécu, topographie) et conceptions traditionnelles (calendriers balinaïses *saka* ou *pewukon*, espace concentrique du mont Méru, géomancie du *feng shui*). La défense de la géodiversité n’en sort pas forcément grandie. La figure 4 « Les forêts balinaïses dans l’espace orienté et topographique et son commentaire » et son commentaire qui vaut conclusion de l’article, méritent une lecture critique.

Concentrons-nous maintenant sur ce curieux dépaysement qu’on pose parfois comme garanti dans les îles, voire dans chaque île.

¹³⁸ On ne peut alors que remarquer que l’opposition qu’il institue entre les temps modernes dominés par l’industrie et les temps anciens qui connaissaient « *certaines harmonies environnementales ou sociales* » n’est pas dénuée de nostalgie. En quoi la dénonciation du “développementaliste” échappe-t-elle au passéisme ? La question reste posée.

V 313 Vers l'usage de la notion d'effet essentiellement secondaire

Parmi l'arsenal conceptuel que la philosophie contemporaine et les réflexions des logiciens mettent à notre service, la notion d'effet essentiellement secondaire est des plus efficaces, voire des plus utiles même si, comme nous allons bientôt le voir, il ne s'agit d'aucune utilité dans le cadre classique de la rationalité mais d'une approche postulant, entre déraison et raison, l'existence de formes de rationalités imparfaites.

L'étude géographique des îles permet d'introduire puis de développer la notion. En effet la notion de sérendipité nous amène à concevoir un monde dans lequel les buts que nous nous fixons ne sont pas l'essentiel. La démarche apparaît comme plus importante que le succès de l'entreprise. Ce retournement est à la base de la notion de l'effet essentiellement secondaire, tel qu'il s'exprime dans la sagesse populaire, avec des contes et des récits comme celui du laboureur et ses enfants (La Fontaine) et tel qu'il est systématisé par le philosophe (J. Elster, 1987). Pour Jøn Elster, certains biens ne peuvent être possédés que par ceux qui visent l'obtention d'autres biens, de moindre valeur si l'on y réfléchit. Parmi ces biens, certains peuvent être rangés dans la catégorie des biens proprement humains (l'estime de soi, le bonheur, la réputation).

La transposition à la réflexion géographique est possible dès lors qu'on s'inscrit déjà dans un cadre de réflexion théorique basé sur l'idée de mécanisme ou de processus pouvant changer de nature (passage du quantitatif au qualitatif, dépassement d'un seuil de renouvellement, diminution "catastrophique" d'un rendement). Alors l'organisation de l'espace n'est, par hypothèse, rien qui ne se réalise suivant les vœux des aménageurs. Et une bonne organisation de l'espace est quelque chose qui advient quand les politiques se fixent d'autres objectifs que de bien organiser l'espace, de construire des équipements, de planifier l'essor urbain ou de revitaliser l'espace rural. La volonté se portant sur plus de justice sociale ou plus de démocratie locale pourrait ainsi contribuer à une bonne organisation de l'espace ! Et il n'y aurait pas d'autres moyens de résoudre un certain nombre de dilemmes... ni les systèmes payants ni les taxes, ni les interdictions ni les obligations ne viennent à bout de problèmes concrets comme la préservation des littoraux, la décongestion des centres-villes saturés ou la répartition équilibrée des industries sur un territoire.

La sérendipité

Certains mots et néologismes de l'île ont eu une brève carrière. Quelques-uns ont perdu leur sens originel en devenant des termes communs. Aujourd'hui, les sagouins ne sont plus les insulaires dont l'alimentation est basée sur la pulpe du sagou. Mais ils sont toujours horribles. Le langage "javanais" a fort peu à voir avec l'île de Java. Son exotisme de pacotille n'a jamais réussi à concurrencer l'efficace et durable mode du verlan. D'autres mots n'ont pas réussi à s'imposer durablement et sont pour nous comme des curiosités lexicales éveillant en nous plus un attachement nostalgique qu'un réel intérêt. Y a-t-il des exceptions ?

Mis à part certains amateurs de curiosités sémantiques, les géographes francophones ont oublié la sérendipité. Le terme est néanmoins des plus intéressants. Il correspond à la transposition du terme anglais *serendipity*, renvoyant à l'idée d'une découverte heureuse qui n'est due qu'au hasard. La sérendipité d'un lieu est l'effet secondaire, voire essentiellement secondaire d'un voyage. Pour le lexicologue, le terme renvoie en effet à l'invention tout à fait surprenante d'un monde nouveau comme l'a pu être *Serendip* (Sri Lanka) aux yeux des premiers marins européens qui l'abordèrent¹³⁹.

Il est possible voire souhaitable d'utiliser ce néologisme en appuyant son sens premier. La sérendipité devient alors un qualificatif géographique, désignant la manière dont certaines personnes découvrent un territoire et forment d'emblée un jugement très positif sur ses richesses actuelles et ses potentialités. Le terme peut alors caractériser les territoires eux-mêmes qui seraient dotés d'aménités et qui apparaissent aux yeux des voyageurs comme fourmillant d'êtres exotiques ou de ressources rares voire merveilleuses. Plus précisément, il caractérise les lieux amènes, exotiques, merveilleux qui ont toutes ces qualités car ils viennent d'être découverts et qui les perdront si d'aventure ils devenaient plus fréquentés !

L'île est (ou apparaît) comme naturellement pleine de sérendipité. Pays de Cocagne. Le marin accostant pour la première fois une île ressent la sérendipité du lieu. D'une certaine manière il ne se trompe pas. Il projette ses attentes, de nourriture et d'eau douce, et magnifie le rivage

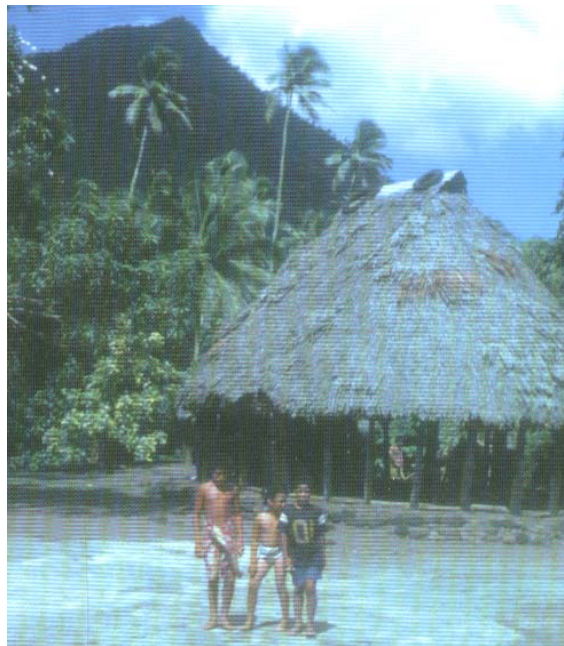
¹³⁹ D'après un dictionnaire anglais, *The Oxford English Dictionary* :

« Serendip, a former name for Sri Lanka + -ity. A word coined by Horace Walpole, who says (*Let. to Mann*, 28 Jan. 1754) that he had formed it upon the title of the fairy-tale *The Three Princes of Serendip*, the heroes of which "were always making discoveries, by accidents and sagacity, of things they were not in quest of".

The faculty of making happy and unexpected discoveries by accident. Also, the fact or an instance of such a discovery. Formerly rare, this word and its derivatives have had wide currency in the 20th century ».

abordé comme s'il était sur le rivage comme sur un seuil pouvant le mener vers un monde meilleur. Il rêve. Mais en s'illusionnant il reste lucide d'une autre façon. Car il ne se trompe guère quand il a l'idée d'être un privilégié. Il se trompe si peu quand il sait au fond de lui-même que tout ce dont il jouit, parce qu'il est le premier ou l'un des premiers à avoir débarqué, les autres ne pourront en jouir !

Photographie de couverture de l'ouvrage collectif *Îles rêvées. Territoires et identités en crise dans le Pacifique insulaire* (D. Guillaud, C. Huetz de Lempis et O. Sevin dir., 2003)



Il va de soi que la sérendipité ainsi définie est une représentation. Elle n'en est alors pas moins réelle ou objective que les ressources de l'île effectivement pillées par les voyageurs qui se moquent comme d'une guigne de leur possibilité de renouvellement ! Abordant les Caraïbes, Christophe Colomb se convainc ainsi d'être au centre du monde, proche du paradis terrestre. Et il finit par "trouver" les gisements d'or qu'il cherche si instamment ! L'or des fous.

La sérendipité serait une sorte de mise en garde contre le développementalisme. Les développementalistes sont les individus qui réclament à corps et à cri des aménagements et des moyens financiers pour la mise en valeur des îles. Voyons dans cette sous-partie de notre

enquête comment les géographes des îles ont perçu le développementalisme comme une menace et un non-sens géographique.

La "mise en valeur" à l'épreuve des faits

Depuis une vingtaine d'années, les géographes des îles se trouvent en quelque sorte pris dans le débat de la mondialisation. Et au vu de leur expérience, même si les discours trop généraux se multiplient à l'envi, ce débat leur apparaît bien vite essentiel, tout le contraire d'un simple effet de mode.

Bien sûr, il y a plusieurs manières d'aborder cette question et s'il existe aujourd'hui des fallaces politiques, ils sont bien à rechercher dans les discours sur la mondialisation, la crise, le développement, la croissance.

Certes, la question que nous voulons aborder a pu faire et peut encore faire l'objet de traitements tendancieux. Peut-être même apparaît-elle à certains bons esprits comme insidieuse, prenant au piège celui qui s'efforce de la prendre en charge. Cette espèce de scepticisme à l'égard des critiques radicales voire de pensée nihilisme est néanmoins assez éloigné de l'esprit qui préside en général aux discours scientifiques. Dans les écrits à vocation scientifique, il s'agit bien d'une problématique centrale. Il ne s'agit pas d'une thématique à la mode, doublée d'une rhétorique permettant aux écoles partisans d'étoffer leur discours et de se cacher derrière des mots creux. En effet, derrière quelques indéniables abus de langage, en particulier de mots très fortement connotés mais bien vagues comme "sphère", "ordre", "marché", "lieu", "culture", "inégalité" (les premiers au singulier contrairement aux derniers souvent au pluriel), se tient une problématique qui est intrinsèquement géographique.

Nous introduirons cette analyse par un étonnement au sujet de la "durabilité". Si le terme renvoie ordinairement à l'idée d'un développement durable qui n'est souvent rien d'autre d'un développement économique couplé à des préoccupations quant au cadre de vie, il peut aussi renvoyer à la simple capacité à résister à la fuite du temps. Ainsi un article consacré au tourisme « *compétitif et durable* » pour les îles des Açores (M. Sarmiento, C. Santos : 2004) réduit totalement l'idée de tourisme durable à la capacité de l'industrie touristique locale de résister à la concurrence internationale, en développant les unités de logement, consolidant le taux d'occupation des chambres et offrant aux touristes le produit qu'ils attendent !

La mise en valeur des îles, est-ce cette durabilité du tourisme ?

V 32 L'île, un espace touristique particulier

Au chapitre 7 de son manuel consacré à la géographie du tourisme, Jean-Pierre Lozato-Giotart (2003 : p. 208) procède à la généralisation suivant laquelle « *la plupart des îles, surtout les plus petites, forment à elles seules une région touristique* ». L'ensemble de son propos apparaît alors comme la rectification de mauvaises interprétations de cette affirmation.

À la recherche de l'esprit relativiste en géographie, la réflexion sur les types touristiques nous offre ainsi un modèle de démarche intellectuelle. Ayant abordé la question des parcs touristiques, nous nous focalisons désormais sur l'appréhension des répercussions sociales et économiques de l'industrie touristique sur la population insulaire. A l'exemple des Baléares, des îles et archipels seraient comme "projetés" dans le monde et deviendraient des « "centres" du tourisme international » (P. Violier, 2000). Que veulent dire ces métaphores ? Pour une petite île comme Rurutu (Y. Fer et G. Malogne-Fer, 2004), la transformation du pays en centre touristique serait-elle une sorte de trahison à l'égard des habitants et des paysages ?

V 321 L'île appelée à un développement touristique paradoxal

L'espace insulaire est d'autant plus rapidement identifié à un espace touristique qu'on le considère comme un espace littoral. Le meilleur atout touristique d'îles comme Jersey et Guernesey est que ce sont des îles, au climat tempéré et aux rivages pittoresques. L'insularité confère une image positive. Elle incarne une forme de destination touristique ainsi que des possibilités de loisirs pour toute la famille.

Douglas Pearce rapporte (1993, p. 246) que, d'après l'étude de M. Garcia (« Social production and consumption of tourist space : outline of methods applied to the study of the Bay of Palma, Majorca », 1976), les Baléares ont connu une première notoriété en tant que territoires d'exil, d'où une image romantique qui est pour beaucoup dans les premiers développements d'un tourisme international dès la fin du XIX^{ème} siècle. De plus, Majorque

doit à son caractère insulaire le développement touristique des années 1940-1950. En effet, pour les Espagnols un séjour dans l'île était ce qui pouvait se rapprocher le plus d'un voyage à l'étranger.

La synthèse des caractéristiques propres de l'espace touristique insulaire fait ressortir d'autres éléments. Des tendances fondamentales peuvent être découvertes, comme la répartition géographique des moyens d'hébergement marquée par une nette tendance à la concentration près de l'aéroport international ou du principal centre urbain, mais aussi le long de riviera ou de côtes abritées du vent. La Corse avec ses offres réparties sur l'ensemble du littoral fait figure d'exception, comme le montre, entre autres, l'étude comparative avec Majorque que réalisèrent G. Richez et J. Richez-Battesti (Tourisme et mutations socio-économiques en Corse et à Mallorca, 1982). Insistant sur l'originalité de la démarche, Pearce (1993 : p. 239) note également l'identification réalisée par les chercheurs entre la chaîne côtière de la côte nord-ouest et une sorte de "protection" contre le tourisme !

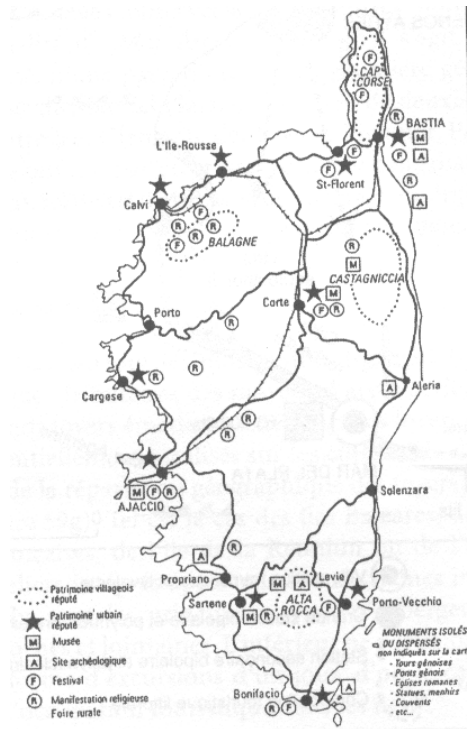
L'intérieur de l'île est de même façon protégée si le facteur premier de l'implantation touristique l'accessibilité et la présence conjointe d'attractions (casinos, commerces, salles de spectacles et de concert, golfs). Et cette protection est redoublée par le maintien d'un droit foncier coutumier qui ne permet aux investisseurs que d'obtenir des baux et non pas la propriété perpétuelle. De nombreuses études montrent le lien entre le régime foncier et l'explosion du tourisme, à Fidji, en République Dominicaine, pour Freeport. La création de vastes complexes hôteliers qui sont en même temps des placements immobiliers est ainsi rendue possible.

L'étude des îles comme espaces touristiques est d'emblée marquée par ce type de paradoxes : les îles sont presque naturellement des régions touristiques. Mais « *les espaces touristiques régionaux sont nettement plus rares que sur les continents* » (J.-P. Lozato-Giotart, 2003 : p. 209). Les îles sont en effet tributaires des routes maritimes et aériennes, connaissent un développement annulaire à partir du foyer d'accueil, subissent un cycle de coalescence, le déclin étant souvent très proche de l'acmé du fait de la spécialisation récréative et balnéaire. Et Jean-Pierre Lozato-Giotart (2003 : p. 209) généralise à nouveau :

« *Pour de multiples raisons – retard historique, rupture de charge, isolement, limitations environnementales et sous-économiques –, les îles sont plus marquées par la discontinuité géographique de l'occupation touristique* ».

Fig.- 54 « Complémentarité touristique littoral-intérieur : exemple de la Corse »

(J.-P. Lozato-Giotart, 2003 : p. 210)



« La complémentarité entre le tourisme littoral et le tourisme intérieur n’a presque jamais engendré de véritables régions touristiques, par exemple, à Cuba ou en Corse (figure 54). »

S’il faut parler d’industrie pour le tourisme et la “mise en tourisme” des îles, c’est en raison de la forme particulière de l’offre touristique, couplant de diverses manières les offres de service du transporteur et celles de l’hébergeur (via les produits combinés des *Tour Operators*, des chaînes hôtelières, des clubs de vacances...), créant ainsi un véritable pôle économique autour du voyage touristique.

L’exemple du carnaval de Trinidad est particulièrement remarquable. Jean-Pierre Lozato-Giotart (2003 : p. 76) donne l’exemple du développement d’un tourisme golfique international et, en s’appuyant sur Christian Huetz de Lemp, des golfs d’Hawaii dont le nombre ne cesse de s’accroître et qui sont l’objet de rachats par les investisseurs japonais (détenant avec 52 terrains les deux tiers du parc golfique).

Pour clarifier le phénomène de la mise en tourisme des îles, il est possible de se référer à une évolution tant des moyens de transport que des techniques de communication et de gestion de l'offre et de la demande touristique. Lié à une conception expansionniste de la culture, le tourisme impulsé par l'Occident peut être qualifié de « *conquérant* » (G. Wackermann, 1993 : p. 22). Succédant à l'ère des pèlerinages et du thermalisme puis à celle du tourisme aristocratique, le tourisme désormais démocratisé est celui de la « *banalisation croissante du déplacement* ».

À partir de 1957, année charnière pour le transport maritime des passagers, une révolution des modes de transport s'opère (P. Masson, 1982 : p. 281) et, en vingt ans, le trafic chute sur les principales routes maritimes, jusqu'à devenir presque insignifiant. En même temps, le trafic par air explose. Une nouvelle économie maritime, marquée par le gigantisme et l'automatisation de la navigation, se met alors en place. L'aménagement du littoral et la modernisation des grands ports se réalise dans un contexte de très vive concurrence. Les îles sont directement affectées par le développement de nouveaux itinéraires maritimes. Certaines deviennent des *hubs* du trafic passager mondial, maritime et aérien ; d'autres perdent leur utilité de relais et connaissent un irréversible déclin économique.

L'avion révolutionne l'accès aux îles. Le rythme de la vie insulaire est perturbé. Comme les structures touristiques sont en pleine évolution, la nécessité pour la population de s'adapter est encore renforcée ! Comme le coût d'un séjour sur l'île est souvent plus élevé qu'un hébergement de même qualité sur le continent, le développement économique par le tourisme est un pari risqué. Des îles font faillite ! Et il y a beaucoup de chances pour que pour celles qui engrangent des bénéfices l'industrie touristique soit contrôlée par des promoteurs extérieurs (conclusion de D. Pearce, 1993 : p. 255).

V 322 L'île des touristes

Qu'est-ce donc que l'île touristique ? Une généralisation est à éviter qui fait de l'ensemble des îles touristiques des isolats culturels ou économiques récemment ouverts aux différentes formes du tourisme d'aujourd'hui. L'ouverture est en effet souvent très progressive, en plusieurs phases, et joue dans les deux sens : les insulaires découvrent eux aussi de nouveaux horizons ! Certaines îles, un petit nombre d'archipels sont donc moins des isolats offerts à l'industrie touristique que des « *associats touristiques* » (A. Reynaud, 1981 : p. 198) qui fonctionnent en étroite liaison avec les centres continentaux. Hawaii en est un exemple. Bali, un autre, sensiblement plus cosmopolite.

Même s'il existe quelques mécanismes protecteurs, le destin de bien des îles est d'être devenues des sortes de repères de touristes. Evitant les appréciations trop subjectives, contrairement à l'insulaire et à certains touristes, le géographe évoque assez peu les îles comme des centres d'acculturation, voire comme des espèces de miroirs grossissant les défauts de l'humanité possédante. Ce jugement n'est pas entièrement faux quoique trop général à nouveau. Le travail des géographes a consisté à nuancer l'appréciation des effets du tourisme qui, localement, sont extrêmement divers.

Du côté des généralités, le problème de l'eau est sans conteste le problème majeur des îles (J.-P. Lozato-Giotart, 2003 : p. 232). Les *Keys* et les petites îles des Caraïbes ne sont pas les seules touchées :

« Parmi tous les problèmes environnementaux ou écologiques, celui de la gestion de l'eau est capital pour le développement ou le maintien des activités touristiques. Pas d'eau, pas de tourisme. Il est vrai que le problème de l'eau potable – c'est de cela qu'il est question ici – est l'un des enjeux majeurs du XXI^{ème} siècle : il s'agit bel et bien de la survie de l'humanité. L'inégalité géographique et humaine des ressources en eau est étroitement liée à l'interface réserves naturelles/ densités de population. »

Au problème de la ressource (eaux collectées, réserves de surface, nappes phréatiques) et de l'approvisionnement des sites touristiques, s'ajoute un problème de consommation qui a des prolongements éthiques. Jean-Pierre Lozato-Giotart (2003 : p. 233) note l'existence de restrictions en été pour des îles comme la Sicile, les Baléares ou Malte. Il note aussi le décalage entre la consommation moyenne journalière par habitant et la consommation des touristes qui a tendance à exploser avec les piscines et jacuzzis. Il aurait ainsi pu prolonger son propos en questionnant la priorité donnée à la consommation touristique. Sur de petites îles comme Rodrigues, le touriste est sensibilisé au problème dès son arrivée à l'hôtel et invité à modérer sa consommation par solidarité avec la population. Même si leur rôle n'est qu'incitatif, de telles formes de communication doivent-elles être généralisées ? Comment le pourrait-elles quand l'explosion de la consommation est moins due à ce qui est visible et maîtrisable par l'individu (le nombre de douches prises par jour) qu'à ce qui est invisible ou fait partie des activités touristiques vendues avec le séjour (arrosage des parterres de l'hôtel, des terrains de golf particulièrement gourmands, remplissage des piscines) ? La géographie appelle à prendre du recul quant aux possibilités de la maîtrise sur le long terme de certaines formes d'occupation de l'espace.

Des nouvelles du paradis

La problématique du tourisme insulaire peut être prise pour exemple de problématique géographique classique. Intégrant les préoccupations des archéologues et des biologistes, les uns s'intéressent plutôt à la question de la valorisation du patrimoine. Leurs recherches portent alors sur les circuits touristiques, l'émergence de hauts-lieux naturels ou culturels. Les effets secondaires de la valorisation du patrimoine sont soulignés. Se penchant sur la question du développement économique, d'autres géographes décrivent les effets structurant pour la société insulaire de l'activité touristique, qu'elle soit couplée à des industries ou bien le moteur économique essentiel de l'île. Les questions de la mono-activité touristique, de la diversification des produits touristiques, du dualisme territorial qui résulte de la constitution d'enclaves hôtelières sont particulièrement traitées. En prolongement de ces enquêtes, le géographe mobilise le savoir du sociologue et s'interroge sur l'acculturation des insulaires par les hordes touristiques et le système de prestations qu'ils réclament pour consommer les produits, les destinations qu'on leur propose. La problématique géographique du tourisme est ainsi toujours ouverte sur d'autres approches. Mais son caractère proprement géographique s'est renforcé. La deuxième chose qui est remarquable est en effet la confirmation par la plupart de ces travaux de l'importance de la question géopolitique à l'ère du tourisme de masse et de la banalisation des flux de voyageurs intercontinentaux.

Nouvelles du paradis est un roman de David Lodge (1994) qui en scène les recherches sur le tourisme insulaire. Sur un ton comique les recherches en sciences humaines sont apparemment tournées en dérision. Mais elles sont plutôt comme mises en abîme par l'art du romancier. Le roman commence en effet par un récit des voyages des différents protagonistes, depuis la décision du départ jusqu'à l'arrivée à Hawaï. Pour Bernard, le héros principal, les îles sont une destination jubilatoire et ambiguë. Englué dans son quotidien, il n'arrive pas à se persuader qu'il va se rendre "ailleurs". Il se sent aussi coupable de rentrer dans le cortège des touristes, même si ses motivations ne sont pas touristiques ! Les îles évoquent trop ou trop bien la société de consommation et la dépense inconsidérée, la sensualité et l'aventure. La discussion avec Sheldrake met en perspective cette puissance de l'imagination¹⁴⁰.

¹⁴⁰ Moins satirique que parodique, le roman de David Lodge campe un professeur de géographie, qui est comme absorbé dans ses recherches. La thèse de Sheldrake est que le conditionnement publicitaire sur le thème finit par rendre les îles paradisiaques aux yeux des touristes ! Le narrateur, Bernard, professeur de théologie, mange une glace en compagnie du chercheur, bientôt la conversation s'engage sur ce sujet (pp. 213-215) :

Pour évoquer l'île des touristes, les géographes ont eu recours à la notion de cadre mental. Il est nécessaire de la préciser. Elle participe de l'idée d'un imaginaire spatial présidant à la découverte des lieux par un individu, produisant une certaine manière d'y être, voire une manière particulière de les regarder et de l'apprécier. On parle ainsi de l'invention de l'espace

« Nous étions assis l'un à côté de l'autre sur la natte en paille où Sheldrake avait laissé ses vêtements, dégustant nos copeaux de glace, et je lui ai demandé comment allait sa recherche. Il m'a dit que ça marchait très bien, qu'il avait déjà collecté tout un tas d'expressions contenant le mot "paradis". Il a sorti un calepin de la poche de sa chemise et a débité sa liste : "Fleuriste du Paradis, l'Or du Paradis, les Emballages du Paradis, la Cave du Paradis, le Couvreur du Paradis, Meubles d'occasion du Paradis, Service de Dératisation et de Destruction des Termites du Paradis..." Il avait vu ces noms écrits sur des bâtiments, sur des camions ou dans des publicités de journaux. Je lui ai demandé s'il ne serait pas plus facile de consulter l'annuaire téléphonique d'Honolulu au mot "paradis" et il a paru plutôt blessé. « Ce n'est pas comme ça qu'on procède à une recherche sur le terrain, dit-il. Le but est de s'identifier totalement à son sujet, de découvrir le milieu comme les gens le découvrent, et, en l'occurrence, de laisser le mot "paradis" envahir graduellement votre conscience, par un lent processus d'accumulation. » Je pouvais, lui ai-je répondu, lui signaler les occurrences du mot "paradis" que j'avais moi-même rencontrées, mais sans doute n'était-ce pas convenable ; cependant, il a paru disposé à faire une exception à la règle et je lui ai donc parlé des Pâtes du Paradis. Il a consigné ce nom dans son calepin avec un crayon à bille qui bavait à cause de la chaleur.

A en croire sa théorie, la simple répétition du mot "paradis" parvient à opérer une sorte de lavage de cerveau chez les touristes qui finissent par croire qu'ils sont bel et bien au paradis, en dépit du contraste entre la réalité et l'archétype. Certes, la plage n'avait que peu de ressemblance avec celle présentée sur la couverture de la brochure Travelwise. « En fait, m'a-t-il dit lors-que j'ai fait cette remarque, Waikiki est aujourd'hui l'un des endroits les plus peuplés de la terre. Il n'occupe pas plus d'un tiers de kilomètre carré, ce qui est encore moins que la piste principale de l'aéroport d'Honolulu, mais, quel que soit le moment de la journée, il y a cent mille personnes à y vivre. »

« Mais c'est aussi l'un des endroits les plus isolés de la planète, ai-je rétorqué, me souvenant odes lumières d'Honolulu qui avaient jailli soudain du gouffre noir dans la nuit du Pacifique. C'est ce qui en fait un lieu si mythique, en dépit de la foule et de tout ce côté mercantile. »

Sheldrake a dressé l'oreille en entendant le mot "mythique".

« Comme le jardin des Hespérides ou les îles Fortunées dans la mythologie classique, ai-je ajouté. Le pays sans hiver où séjournent les morts bienheureux. On pensait que ce lieu se trouvait au bord le plus à l'ouest du monde connu. »

Cette idée a eu pour effet de l'exciter passablement et il m'a demandé les références. Je lui ai dit de chercher dans Hésiode et dans Pindare, et il a pris note de ces noms dans son calepin, les doigts pleins d'encre.

*« Quand on y réfléchit bien, ai-je ajouté, c'est une idée essentiellement païenne et non judéo-chrétienne d'imaginer le paradis comme une île. L'Eden n'était pas une île. Certains spécialistes pensent que les *Insulae Fortunatae* étaient en fait les Canaries. »*

« Oh, Seigneur, a-t-il dit. Qui oserait les appeler fortunées de nos jours ? Avez-vous visité Tenerife récemment ? » »

Certes, pour vendre les îles comme des produits touristiques de luxe, la publicité investit le thème du paradis. Certes, le touriste ne fait ordinairement pas montre d'un esprit critique excessif et beaucoup sont prêts à croire qu'ils vivent une expérience inoubliable puisqu'elle n'est pas offerte à tous ! Mais l'enquête de Sheldrake sur les paradis insulaires apparaît comme une caricature d'enquête géographique, qui serait comme happée par l'anthropologie et l'idée de représentation. Non seulement Sheldrake est comique par sa volonté de s'insérer dans le vécu des touristes, mais surtout, il prend bien trop au sérieux les thèses du constructivisme comme quoi la réalité est toujours essentiellement l'effet de notre imagination.

ou de l'occupation des lieux. La circulation est non seulement l'occasion d'échanger des biens et des services mais de répandre certaines images, d'asseoir la réputation de hauts-lieux. Or, avant l'ère du tourisme, l'occupation des lieux obéissait à une logique binaire, opposant l'ordinaire et l'extra-ordinaire, merveilleux ou fantastique. Ce qui n'intéresse plus le regard depuis longtemps et ce qui l'inquiète, le saisit, le bouleverse. La désacralisation du monde est intervenue. Avant-garde de ce mouvement, le touriste a amené un point de vue singulier, une appréhension de l'espace sous le mode du mixte, du plaisir et de la douleur. Le touriste n'est pas dans l'espace auquel songe Pascal, ni dans l'espace marqué par l'expansion indéfinie ni dans l'espace divisible à l'infini, ni dans le sentiment du sacré ni dans le domaine scientifique ! L'infiniment grand comme l'infiniment petit le concerne fort peu dès lors qu'il se sent comme placé au centre de l'univers, dans un bel hôtel, au cœur d'une belle réserve, devant un beau paysage *etc.*

Le géographe découvre ainsi un paradoxe, lié à la nécessité pour les insulaires de répondre à la demande des touristes. Il leur faut non seulement planter des palmiers pour faire exotique et multiplier les parterres de fleurs pour tenter de faire oublier l'asphalte et le béton, mais il leur faut aussi former un personnel spécialisé en folklore. L'apprentissage du mode de vie folklorique, des danses traditionnelles et des chants immémoriaux est devenu une nécessité. L'organisation de l'offre touristique suppose cette manifestation de l'insularité dans ses habits de tradition. Ainsi, s'il y a toujours eu un décalage entre la représentation indigène et la représentation que le tourisme se fait du territoire, l'écart est plus grand que jamais ; le touriste s'efforce de ne pas remarquer les fautes de goût et les outrances du jeu des acteurs, tandis que l'insulaire qui connaît les coulisses du spectacle sites s'efforce de croire que la mémoire des ancêtres est préservée, tant bien que mal, à cette époque de crise qui a vu se tarir les rentes de situation au fur et à mesure que se répandait le progrès.

Le développement de l'éco-tourisme à Taiwan peut être donné en exemple. La reconnaissance des aborigènes par les pouvoirs est récente et le devenir des populations jadis reléguées dans les montagnes reste incertain. Deux types de tourisme s'efforcent de tirer un bénéfice de la présence des aborigènes. Il existe des produits touristiques censés organiser la découverte de la culture aborigène. Le premier est celui des circuits conventionnels. C'est un produit de montagne qui est vendu, avec un plus culturel. Le touriste sort de son hôtel pour rencontrer quelques personnages qui l'attendent, une femme tatouée, un vendeur d'alcool de riz traditionnel. La rencontre avec la culture aborigène n'a de fait pas lieu : c'est une image qui est vendue. Un second produit touristique se veut plus authentique. Il s'agit alors de participer

à une fête traditionnelle, comme la grande fête des moissons. L'accueil par la tribu, la présentation de la culture comme d'un patrimoine font que le produit est représentatif d'une économie touristique différente ; le terme d'"écotourisme" ne fait pas illusion mais il renvoie néanmoins à une opportunité pour les populations. La réussite de ce nouveau produit correspond à la possibilité réelle pour les aborigènes de devenir fiers de leur identité, de se réapproprier une part de leur culture menacée, de vitaliser les savoir-faire ancestraux qui risquaient de n'être plus transmis. Les chercheurs ont noté le succès relatif de ce genre d'écotourisme ou d'ethno-tourisme. Dans un article intitulé « "Vos vacances chez les Papous", ethnotourisme et primitivisme », Jean-Claude Monod (2003 : p. 176) nous prévient quant à la réalité de l'écotourisme :

« Au départ synonyme de tourisme "responsable", au sens d'une responsabilité globale, tant sociale qu'écologique, l'écotourisme a eu peu à peu tendance à ne plus recouvrir que l'idée vague d'un tourisme qui ferait redécouvrir la "nature" à des clients fatigués du monde industriel. »

Il nous prévient également contre une sorte d'ethnotourisme parfois présenté, naïvement ou à dessein, d'une manière néo-coloniale (insistance sur le caractère primitif du peuple visité, le voyage jouant le rôle de machine à remonter le temps).

Monod donne des exemples d'opposition de peuples autochtones aux entreprises touristiques, comme celle de 1993 qui eut lieu aux Philippines, à l'occasion d'une campagne gouvernementale baptisée "Gran Cordillera Festival". Sans donner raison aux peuples contre les États, il ne peut que noter le caractère symptomatique d'une telle opposition : les revendications indigènes montrent clairement le défaut général des produits éco- ou ethnotouristiques, qui font abstraction de la situation politique alors que celle-ci, malheureusement, peut être très tendue localement même s'il ne s'agit pas vraiment d'ethnocide. Souvent, une chose n'est pas prise en compte : le "coût humain" du tourisme, même et surtout s'il s'agit d'une forme de tourisme basée sur l'attrait naturel et culturel des territoires des peuples autochtones. D'où la conclusion (p. 180) :

« L'ethnotourisme ne peut sans doute constituer un moyen d'existence pour des peuples confrontés à la question de leur survie, matérielle et culturelle, mais à cette condition, décisive : qu'ils en soient les instigateurs, et non les figurants. »

Les conflits et les faux-semblants

Il semble que plus encore pour les régions touristiques du continent le développement touristique signe une nouvelle ère pour le territoire insulaire. La géographie des îles a procédé à des mises au point concernant la manne touristique, si paradoxale.

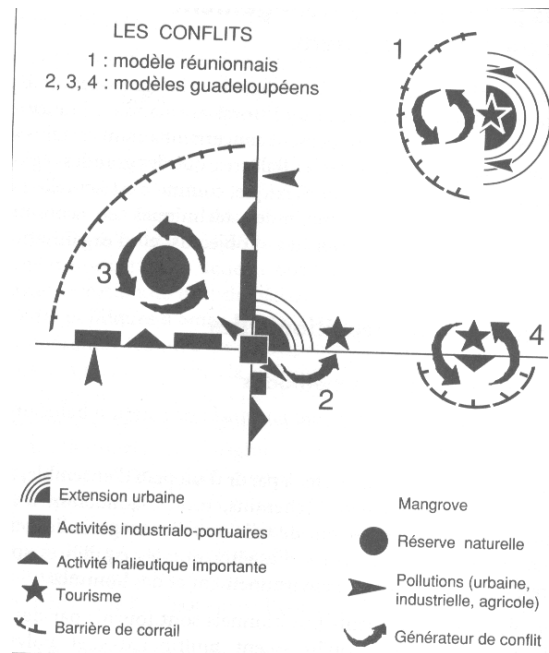
Le danger de l'ouverture est régulièrement souligné. Le tourisme serait le cheval de Troie de la mondialisation. Une "culture de la faute" remplacerait la vieille "culture de la honte" (A. Berque, 2000a : pp. 195-196) suivant les termes de Ruth Benedict. Les corps s'exhibent. Les âmes se tournent vers le profit et se mettent à ne plus se soucier du "qu'en dira-t-on". L'essentiel n'est plus de s'inscrire dans une lignée mais de briller dans son milieu et d'être jalouxé par ses pairs

Les représentations des conflits tourisme/population locale de Roger Brunet J.-P. Lozato-Giotart, 2003) renvoie à quatre types de conflits :

- 1 – le conflit lié à la création d'une façade touristique, basée sur les activités balnéaires
- 2 – L'opposition d'un secteur touristique et d'une logique d'extension urbaine ou de développement industriel, destructeur des paysages bucoliques et générateur de pollutions
- 3 – La création d'une réserve naturelle qui "déposséderait" les locaux en les obligeant à renoncer à des activités traditionnelles de cueillette et de chasse
- 4 - L'annexion par le tourisme d'une dépendance de l'île et l'empêchement d'y continuer un mode de vie traditionnel tourné vers l'agriculture ou la pêche.

Fig.- 66 « Conflits tourisme-population locale : représentation chorémique

(d'après R. Brunet) » (J.-P. Lozato-Giotart, 2003 : p. 273)



L'effet de déstructuration peut être si profond que les conflits violents, physiques et verbaux, avec la population touristique deviennent inévitables, comme si c'étaient autant de dommages collatéraux.

La réflexion sur la mise en œuvre de programmes d'aménagement découvre vite des handicaps qui ne peuvent être résorbés rapidement ou à moindre frais. L'étude de Nicole Sztokman (1994) sur les perspectives de développement de l'île de Nosy-Boraha (île Sainte-Marie sur la côte Est de Madagascar) révèle ainsi trois types de contraintes.

Il y a les handicaps les plus visibles, qui tiennent à l'insuffisance des investissements (équipements sanitaires des hôtels parfois très rudimentaires, circulation difficile sur des pistes cabossées, télécommunications défectueuses, quasi-absence d'équipements de loisir). Ces défaillances dans l'offre touristique empêchent l'essor d'un certain type de touristes très attachés aux conditions d'hébergement. Mais il ne s'agit que de handicaps secondaires. Ils sont moins le fait d'hommes incapables de s'adapter aux évolutions du marché que la résultante d'obstacles plus sérieux au développement touristique, bloquant de facto l'esprit d'initiative. L'insuffisance des disponibilités en eau est un problème local sérieux. L'ensoleillement est moins important que sur l'île rivale de la côte Nord-Ouest, Nosy-Be, et le milieu, quoique exotique, est caractérisé par une végétation secondaire dégradée, dont la pénétration est difficile : les conditions "naturelles" ne sont pas optimales et des changements ne peuvent être obtenus que sur la durée. Sztokman note encore une troisième sorte de

contraintes, les blocages institutionnels qui, eux-aussi, ne peuvent être levés par des individus entrepreneurs. Il s'agit en particulier de la difficulté à acheter des terres en raison de l'existence d'un système d'indivision faisant des groupes familiaux les propriétaires de la majorité des terres. C'est là un blocage pour les Malgaches désireux de se lancer dans des activités économiques en relation avec le tourisme (par exemple, un élevage de poulet, une autre unité de production agricole, une entreprise artisanale).

L'île est mise en valeur d'une manière qu'on peut juger insuffisante. Trop peu de clients, trop peu d'infrastructures et de produits attractifs, trop peu de vols desservant l'île, trop peu de publicités vantant le charme de l'île. Mais il n'est pas dit que le développement soit une solution ! La logique du "plus de" peut se révéler pire que le mal. Si l'on prend l'exemple du développement possible du *whale-whatching*, il ne fait pas de doute que le flot des touristes doit être limité (M. Vely, 2001). Ailleurs, à Mayotte par exemple, il est sévèrement contrôlé pour que les baleines ne fuient pas leur site de reproduction. Comme milieu externe, indéfini mais obéissant à des lois immuables, le milieu aquatique n'accueille pas n'importe quelle logique de développement sans réagir. L'être humain peut difficilement projeter un développement de l'éco-tourisme anarchique, qui ne serait pas respectueux des paysages et de leurs hôtes ! Ce que recherchent les touristes de ce segment de clientèle n'est pas autre chose qu'une nature à peu près préservée (ou qui en donne l'impression), un logement qui est confortable quoique pittoresque par certains traits, une cuisine qui n'est pas stéréotypée et qui fasse la part belle aux produits locaux, mais encore et surtout un produit touristique qui n'est pas livré à la foule.

C'est un produit touristique "extensif" qui est recherché. C'est un produit authentique, avec comme principal atout le contact de la population. Dans l'optique du touriste, celle-ci doit rester ce qu'elle a toujours été, hospitalière, dépourvue du réflexe de la mendicité, prête à entamer un échange avec lui : un sourire contre un sourire, rien de plus, rien de moins.

Or l'hospitalité est une tradition rurale toute relative et le développement du tourisme, à terme, ne peut que perturber un genre de vie préservé. On n'invente pas un produit touristique authentique... on invente une forme de tourisme aussi peu intrusive que possible, pour donner

l'impression d'un voyage hors des sentiers battus¹⁴¹. Découvrir des baleines là où l'être humain les a toujours respectées, dans une sorte de sanctuaire de la nature.

V 33 Les critiques géographiques du développementalisme

Incontestablement l'humanité connaît une période de paix relative, que le terrorisme ne trouble qu'occasionnellement. Or, pour maintenir et étendre cette nouvelle "pax", les grands États usent et abusent de la domination politique, ce qui appelle la révolte de ceux à qui elle est censée apportée des bienfaits (J. Le Goff, 2001). Pour l'historien, la mondialisation est un mythe du XX^{ème} siècle, comme la colonisation est un mythe du XIX^{ème} siècle. Il y a ce qu'elle peut apporter aux peuples, qui est lié à la diffusion du savoir, de l'écriture et de la lecture et ce qu'elle apporte effectivement.

L'observation des îles par le géographe vient-elle déconstruire le mythe lorsqu'elle fait planer le doute sur l'idée d'un développement pacifique "naturel" des sociétés humaines ?

La violence occidentale, un lieu commun de la recherche en sciences humaines

Jacques Le Goff évoque une sorte de monothéisme intrinsèquement violent et la destruction de la mémoire, partant de la possibilité de donner un sens au passé, quand il est si manifeste que tout se résume à l'opposition intemporelle des riches et des pauvres. Lors de la diffusion des connaissances géographiques, ce qu'il faut sans doute déplorer c'est que l'idée de mondialisation ne soit pas analysée en ses composantes élémentaires¹⁴². En tant que force régissant la constitution d'aires autour de villes ou de mégapoles (Braudel), elle apparaît sans doute trop générale pour mériter une mise au clair et un travail d'exposition raisonné. Rien ne

¹⁴¹ « Mais l'industrie touristique transforme, dirait-on, tout un chacun en étranger. Jusqu'aux habitants du cru, sommés de s'extraire de leurs habitudes et de leur mode de vie rural, pour mieux se conformer à l'image qu'attend d'eux le loisir international. La mobilisation est non seulement financière, elle devient également sociale et culturelle. » (Jean-Pierre Gaudin, 1993 : p. 97-98). Ce bilan tiré de notes de voyage sur la riviera du lac Léman peut être étendu à bien des lieux fort éloignés du milieu du monde, à commencer par les espaces insulaires.

¹⁴² Il nous semble que le mot implique deux phénomènes ou ordres bien différents. D'une part il y a l'ordre collectif, quand la mondialisation est synonyme de plans d'action internationaux (signature du protocole de Kyoto ou adoption d'un plan mondial contre la surpêche) ou de mesures législatives comme l'abaissement des tarifs douaniers et fiscaux, la création d'une zone franche ou d'un régime dérogatoire au droit du travail. D'autre part, il y a la mondialisation concernant directement les personnes. A la mondialisation d'en haut s'oppose la mondialisation d'en bas, composée des multiples stratégies d'acteur (émigration seule ou en diaspora, création d'une tontine ou d'un réseau de travail clandestin) décidées par des individus qui cherchent seulement à optimiser leurs conditions de vie.

s'oppose toutefois à ce qu'elle soit explicitée, même schématiquement, pour lever les ambiguïtés. Pour découvrir la signification profonde de mots prématurément usés, pour formuler cette problématique géographique générale, il est nécessaire de se pencher sur un éventail de recherches de terrain, comme celles que proposent les géographes des îles. Mais il convient aussi de faire intervenir un cadre conceptuel, celui qui est sous-jacent à ces enquêtes. Quelle forme de pensée découvre-t-on qui est toujours vivante dans ces enquêtes ? Quel cadre de réflexion est mobilisé par les géographes, cadre théorique qui soit susceptible de rendre compte du pouvoir des villes ? S'il y a une réponse simple, il n'est possible dans les limites de cette étude que de l'indiquer.

Le développementalisme en question

Notre interrogation ne quitte pas la mise en œuvre par le géographe des îles d'un esprit relativiste. En effet, nous sommes conduits à examiner comment l'idéologie du développement indéfini pour toutes les sociétés est critiquée, identifiée à une sorte de monstre qui dévore ses enfants, une politique développementaliste qui confond les moyens et les fins, pouvant aller jusqu'à tenter de justifier la désorganisation de plus en plus profonde de certaines populations par l'instauration progressive d'une organisation locale conforme à une logique d'organisation mondiale.

Nous sommes donc amenés à penser, avec les insulaires dépossédés d'un genre de vie indigène et soumis à un mode de vie de plus en plus exogène, l'opposition de l'organisation sociale et de l'auto-organisation.

V 331 La valeur de l'identité et le poids du passé

Un avertissement pour commencer. Contrairement aux apparences, le discours géographique n'est pas plus profond quand il se mêle de dénoncer des idéologies ou des métaphysiques. La critique de l'eurocentrisme et la défense du sens de l'"habiter humain", avec son icône, Heidegger, sont des postures intellectuelles. Lorsque le travail d'analyse des faits est des plus poussés et que la visée de dénonciation ne l'emporte pas sur l'esprit critique, comme c'est le cas dans les études de Christophe Grenier (2000), alors les références attendues aux maîtres à penser sont neutralisées dans leur nihilisme réactif.

La réflexion réussit à assumer sa modernité et échappe à une descente dans la pensée archaïque, avec son cortège de valeurs, le sol, le sang, la force sauvage, le dionysiaque.

Une mise en scène du passé. « Marae (sanctuaire au centre de la vie religieuse et sociale des Anciens Polynésiens, Polynésie française) » Source : Tahiti Tourisme - Lucien Pesquié, in *L'Outre-mer français dans le Pacifique* (p. 188)



Peut-être insuffisamment méfiant envers les prophètes de la postmodernité, Christophe Grenier cite Paul Virilio (p. 335, « *cette perte de l'étendue de l'espace réel au profit du temps réel est une sorte d'attentat à la grandeur nature* » puis, p. 336 et p. 337, sur la conception utopique « *d'une Terre réduite à l'immédiateté, à l'instantanéité et à l'ubiquité* ») ou évoque Michel Foucault qui aurait dénoncé le "grand renfermement" de l'homme sur une Terre "mondialisée" (p. 335). Il peut même s'appuyer sur des formules sibyllines de Heidegger (p. 337, « *être homme veut dire être sur Terre comme mortel, c'est-à-dire habiter* »). La dénonciation de la technique moderne ne produit pas son effet ordinaire de rejet du progrès (illusion dans laquelle s'empêtrent les philosophes dénués d'intuition poétique) et de reniement des idéaux humanistes (la mort de l'homme).

Européocentrisme et développementalisme "à tout crin"

L'art du discours de Grenier pourrait néanmoins tromper à la première lecture. En fait, toute l'énergie critique qu'il accumule est utilisée à des fins constructives que traduit clairement

son idée d'une défense du territoire insulaire par l'organisation de la vie des insulaires et l'organisation de l'exploitation raisonnée des ressources naturelles, espèces et images, espèces et milieux. Tout se passe comme si Grenier souscrivait au "principe espérance" et se défendait d'occulter l'avenir, dans ses perspectives réjouissantes comme attristantes. Même si certaines actions sont grevées d'effets pervers, les sociétés qui tentent de protéger leurs espaces de nature, les insulaires qui se soucient des milieux naturels comme de greniers ou de viviers ne sont pas coupables de ce qu'ils ont fait, mais de ce qu'ils n'ont pas fait. Et ils demeurent responsables de ne pas le faire, puisque la protection efficace des espaces repose sur l'adhésion collective à des mesures contraignantes – qu'on peut appeler contrats ou décisions politiques – et pas seulement ou pas vraiment sur des moyens financiers ou des techniques à mettre en œuvre.

La critique est sévère. Pour certains espaces remarquables, la protection *in situ* n'est pas une vraie protection de la nature, mais une fréquentation contrôlée, plus ou moins rigoureusement effectuée, partant une sorte de mise en spectacle de milieux de plus en plus dégradés. Voici en exemple un passage de la conclusion de *Conservation contre nature* (200 : p. 336) qui reprend une des idées majeures de la géographie humaine, comme le note Grenier lui-même, le constat d'un divorce de plus en plus accentué entre les êtres humains et le substrat terrestre réduit un spectacle :

« Il résulte de ce treillage planétaire par les réseaux de transports et de communications modernes un désenchantement de la Terre car «cette suppression hâtive de toutes les distances n'apporte aucune proximité : car la proximité ne consiste pas dans le peu de distance» (HEIDEGGER, 1954 : 194). Et lorsque les Galápagos ou la Patagonie sont accessibles à des milliers de touristes qui n'y passent que quelques jours entre deux avions, ou à des millions de téléspectateurs qui "zappent" entre de multiples émissions, s'évanouit ce que ces lieux représentent pour ceux qui y vivent, y travaillent ou en rêvent. Car la singularité de ces contrées, née de leur distance avec le reste du monde, est ainsi abolie : ce ne sont plus des lieux familiers à leurs habitants ou devenus proches à ceux qui y séjournent au terme d'un voyage, mais des produits interchangeableables, livrés à des consommateurs vite renouvelés. Ce rétrécissement de la Terre conduit à l'aliénation des hommes, dans la mesure où, comme le dit P. VIRILIO (1996 : 43), « la mesure du monde est notre liberté. Savoir que le monde autour de nous est vaste, en avoir conscience, même si l'on ne pratique pas ce monde, est un élément de la liberté et de la grandeur de l'homme ».»

Ce passage est placé sous le signe de la dénonciation de la technique planétaire (incarnée par l'aéronautique et la télévision). Le *topos* du désenchantement est appliqué aux îles comme à

des bouts du monde qui ont perdu leur caractère singulier et merveilleux ; mais nulle nostalgie néanmoins dans ce paragraphe qui critique l'utopie régressive dont le tourisme de masse et l'éco-tourisme sont des avatars contemporains. La seule perte dénoncée est géographique. C'est la fin de la grandeur du monde et de l'éloignement des îles, qui jadis étaient la récompense des voyageurs suffisamment patients et aventureux pour s'y rendre.

La défense de la diversité n'est pas confiée par Grenier à la poésie et à la pensée de l'être, ni encore au ralentissement des rythmes de vie et à la pratique des lieux en liberté.

Le point essentiel est que la pensée du géographe a sa ligne propre, son objectif propre, qui est de défendre simultanément les terres et les hommes. Pour cela, ce sont des impensés géographiques et non pas métaphysiques qui sont débusqués et critiqués.

Le premier est un impensé méthodologique, celui qui colle au discours des capacités de charge. Grenier remarque fort justement que la notion ne s'inscrit pas dans une politique de préservation des espaces mais dans celle d'une gestion touristique. La problématique est la suivante : comment faire venir le plus grand nombre de touristes sur les îles – et maintenir durablement les flux – tout en continuant à donner à cette clientèle l'impression qu'ils constituent une classe de privilégiés découvrant des coins de nature et pouvant photographier des espèces menacées ? À partir de son analyse de l'aménagement du PNG réalisée aux chapitres VII et VIII, Grenier dénonce l'"objectivation" et le "marchandisage" (p. 336) des sites. Ce sont les flux touristiques et les « réseaux conservationnistes » qui en se soutenant mutuellement agissent contre les territoires. D'abord on se contente d'un moindre mal (la conservation ex situ ou le grignotage des biotopes) puis on l'entérine et lève des campagnes de publicité pour médiatiser la science à défaut de sauver les espèces menacées. La capacité de charge fait passer les gastéropodes au chapitre des pertes diverses, dans une comptabilité de l'érosion de la biodiversité qui impose l'idée d'une fatalité.

Le second est un impensé plus épistémologique que méthodologique, celui de la destruction de la structure aréolaire des espaces géographiques par les réseaux. Si l'opposition entre les deux structures spatiales est ordinairement reconnue, y compris par des non-géographes, en revanche l'espèce de concurrence que se livrent les formes d'occupation et d'aménagement du territoire ne fait pas l'objet d'une attention suffisante. Toutefois des événements viennent rappeler la différence des logiques et leur incompatibilité ! Lorsqu'un groupe de pêcheurs bloque l'aéroport d'une île, il paralyse les flux touristiques. Ce faisant, il fait voir à nouveau

que tout réseau a besoin d'un ancrage territorial. Les réseaux touristiques sont d'abord numériques : échanges d'informations nécessaires à la diffusion du produit touristique, à la réservation des places offertes par les compagnies aériennes et les hôteliers. Ils sont également spatiaux. Ils doivent ainsi drainer de vastes aires de clientèles potentielles et ils doivent être connectés à l'archipel par un point, une sorte de tête de pont, port ou aéroport.

La critique géographique du développementalisme

Nous disposons aujourd'hui de réflexions théoriques sur la mondialisation qui montrent la logique même des discours scientifiques sur la mondialisation. Ni encensés ni critiqués pour leur contenu particulier, ceux-ci doivent alors être considérés comme relevant d'une pensée relativement unifiée. Participant, certes, de l'esprit du temps, les études scientifiques ont acquis dans leur domaine propre une certaine autonomie. Basées sur leur propre problématique, elles véhiculent des interrogations majeures. L'exposition de cette logique d'ensemble et de ses pôles d'inquiétude se retrouve en particulier dans une œuvre de synthèse, *La démocratie et le marché* (J.-P. Fitoussi, 2004 : p.85 et sq.) qui éclaire la problématique du développement.

Mais ce genre d'analyse n'est pas suffisant, d'un point de vue géographique. Il manque en effet la prise en compte de l'espace au sens le plus général du terme. Le "développementalisme" peut et doit être critiqué avec autre chose que des slogans mais aussi que des exemples décontextualisés. L'approche géographique est indispensable, qui permet une redéfinition de la notion suivant ses composantes élémentaires.

Si l'on suit, par exemple la démonstration de Christophe Grenier (2000) on voit comment s'opère la « *continentalisation* » des îles. Loin d'être une fatalité, cette disparition progressive de l'insularité peut apparaître néanmoins dans un premier temps comme une nécessité. En effet, la continentalisation n'est, d'une part, que la modernisation d'un tissu urbain déjà existant et d'un modèle de développement qui a déjà rencontré ses limites et, d'autre part, que la prolongation sur l'île d'un mouvement global qui a touché indifféremment tous les endroits reculés ou enclavés des cinq continents. Sur l'île, à Puerto Ayora pour être plus précis, le constat est sans appel : les insulaires sont moins pauvres que la moyenne des Équatoriens, mais le coût de la vie est beaucoup plus élevé. Un appauvrissement de l'ensemble des insulaires s'est enclenché, avec son cortège d'effets indésirables comme la multiplication des vols – alors que l'écoulement des objets volés est rendu difficile sur l'île – ou l'apparition de

la drogue et de la criminalité qui va de paire. C'est la croissance d'un « *pueblo enfermé* » que Grenier dans ses dimensions sociales et géographiques (pp. 224-227). Auparavant le géographe des îles nous a livré ce jugement (pp. 222-223) :

« Les développementalistes de tout crin ont alors beau jeu de réclamer la mise en place de nouveaux moyens de transport avec le continent : après l'aéroport d'Isabela et l'asphaltage de la trans-Santa Cruz, on évoque la construction d'un aéroport à proximité de Puerto Ayora ou d'un pont sur le canal d'Itabaca... les Galápagos s'enfoncent ainsi dans une spirale sans fin : plus l'archipel se peuplera, plus il aura besoin de transports, et comme cela accroîtra sa dépendance par rapport au continent, l'augmentation des communications transocéaniques sera indispensable, le tout dans un espace que l'on prétend "protégé". »

Ce qui apparaît clairement dans ce jugement est la transformation du mécanisme insulaire en une sorte de cercle vicieux, ou « *spirale sans fin* », quand est rêvé un cercle vertueux, développement des communications pour développer l'économie et réduire les inégalités sociales et handicaps spécifiques de l'île.

Si l'on procède à une généralisation conceptuelle, on peut redéfinir le développementalisme comme la transformation des mécanismes insulaires en cercles vicieux, ce qui s'opère quand des opérations censées être vertueuses se multiplient, apparaissent de plus en plus urgentes mais sans jamais apporter de soulagement aux maux dont souffrent les populations locales.

La critique du "développementalisme" peut emprunter d'autres voies. Sont-elles toutes aussi judicieuses ? Certainement pas, mais il est possible de dépasser cette réponse de bon sens en voyant comment un chercheur animé de bonnes intentions (ne pas passer à côté de la complexité du rapport à l'espace, ne pas isoler la raison de l'histoire, ne pas adhérer sans réserve aux modes dominants de production et de consommation) en arrive à se fourvoyer. Dans un article de l'*Espace géographique* précédemment consulté pour cerner l'idée de médiance, l'individualisme méthodologique est mis en accusation par Augustin Berque (2005). Le résumé précise que l'ontologie occidentale (la métaphysique aristotélicienne) oublie le rapport du corps au lieu et que :

« Cette forclusion est particulièrement marquée dans l'individualisme méthodologique. Elle s'exprime dans la rationalité à court terme du capitalisme. Si l'humanité doit survivre sur la Terre, il s'impose de substituer à l'ontologie moderne, focalisée par l'être vers la mort individuel, une ontologie reconnaissant l'être vers la vie de l'humanité. »

Laissons de côté la prophétie pour nous concentrer sur la leçon d'épistémologie formelle. Faut-il voir dans cette critique de l'individualisme méthodologique un déplacement de la

critique, comme si Berque s'était lassé de critiquer l'*homo economicus* de la théorie néo-classique et s'était choisi un nouvel adversaire ? Même si nous voyons bien la part de provocation d'un tel article, il nous semble que c'est un exemple de critique dénuée de justification.

L'individualisme méthodologique présente plusieurs formes. *A priori*, il n'est en rien lié à une idéologie, ni au capitalisme ni même au développementalisme¹⁴³ ! Certes, c'est un réductionnisme, mais à la seule fin d'expliquer les faits observés au moyen de lois ou en faisant intervenir, dans un sens ou dans un autre, divers mécanismes psychologiques. Ne valant que dans des contextes extensifs, l'individualisme méthodologique sert à accroître notre intelligence de nous-mêmes, pas à nous détourner des actions communes ou à nous méfier de toutes nos croyances concernant les classes sociales ou les groupes humains. De même, quoique la théorie néo-classique soit normative et non pas descriptive, l'*homo economicus* est rationnel et prend en compte uniquement sa satisfaction personnelle sans que les théoriciens qui utilisent la fiction ne prônent une nouvelle humanité, privée de sentiments et vaccinée contre la générosité !

Dans un premier temps, revenons à l'idée du géographe de la saisie d'un moment structurel de l'existence humaine. Berque peut justifier sa position en disant qu'il ne lie pas directement l'individualisme méthodologique et les politiques agressives de l'Occident, mais d'une part l'ontologie à sa méthode privilégiée et d'autre part l'ontologie à sa finalité collective. Dans un autre article (2004), il est néanmoins très clair. L'individualisme, historiquement lié en Occident au mouvement des enclosures, a deux versants, méthodologiques et sociologiques, qui se font écho. Le dualisme cartésien débouche sur une perception du monde produisant la forclusion du travail médial, fétichisant l'objet en marchandise ou en objet dont la charge symbolique n'est pas assumée. Partant, l'individualisme méthodologique participe à la négation de l'empreinte écologique d'un véhicule tout-terrain ou, plus généralement, à l'absence de prise en compte des externalités dans la mise sur le marché des différents biens produits par la société capitaliste. Mais qui peut accepter de tels amalgames sans réagir ?

¹⁴³ L'ouvrage de Jon Elster (1989) sur la pensée de Marx peut éclairer ce point, et servir d'appui pour réhabiliter l'individualisme méthodologique, par définition opposé au collectivisme méthodologique sans lequel le relativisme perd tout son sens dans le cadre des sciences humaines.

Tout en prenant ses distances vis-à-vis de cette méthode, Michel Bussi (2007) souligne qu'il y a une différence de nature non seulement entre l'individualisme méthodologique et l'individualisme sociologique mais également entre l'"écologisme cartographique (l'agrégation des individus en classes pour des fins de représentation) et l'"écologisme sociologique", supposant l'influence du milieu sur les comportements humains à grande et moyenne échelle.

Dans un second temps, quoique très rapidement, revenons sur l'application du principe de l'individualisme méthodologique dans le cadre des îles avec l'exemple du modèle de Boudon. Celui-ci a été la base d'une enquête sur la diversification agricole d'une île dont l'agriculture est en crise, la Sicile. Le sociologue de formation Fabio Lo Verde a étudié le cas de la petite région de Mazzarone, qui est comme le contre-exemple de ce qui s'observe dans l'ensemble de l'île. En effet, dans cette micro-région s'observent la réussite de la reconversion de la production agricole dans le raisin de table "Italia". Fabio Lo Verde évoque une sorte de phénomène en tâche d'huile. La conséquence sociale de cette réussite est que la règle générale de l'émigration et de l'exode rural est prise en faute pour Mazzarone qui n'a pas ou guère de population active émigrante.

Où est la forclusion du travail médial ?

V 332 L'espace insulaire comme auto-organisation

Le nœud du problème est l'opposition de l'organisation exogène et de l'organisation indigène, qu'on peut préférer qualifier d'auto-organisation, puisqu'il devient possible à grande échelle de faire l'économie d'instances de décision et de mise en œuvre de programmes concertés.

L'idée d'une organisation indirecte

Nous retenons à titre d'exemple une analyse d'Olivier Jehasse (Labiana, Université de Corse) intitulée « L'Inscription de l'Église dans le territoire corse ». Cette analyse peut en effet nous donner l'occasion de tester des interprétations contradictoires et de voir *in situ* leur forces et leurs faiblesses quant à la restitution du sens de ce que peut être cette chose ou cet être mystérieux que d'aucuns nomment l'"organisation de l'espace".

Le terme retenu d'« *inscription* » est ambigu, car il s'agit d'une implantation se traduisant par certaines marques (construction de lieux de cultes) et par certaines délimitations (création de paroisses), mais aussi de la constitution d'un territoire suivant une logique propre d'organisation (à la fois très hiérarchique et très décentralisée). Le médiéviste précise que l'Église n'est ni une organisation comme les autres, ni une simple superstructure idéologique mais une composante essentielle de la « *conscience insulaire* ». Il laisse entendre que c'est une organisation capable d'organiser le territoire insulaire, c'est-à-dire de fédérer des

individus ou réunir des personnalités dans la même identité (« *mémoire* ») collective de telle manière que leurs groupements deviennent les seules délimitations de l'espace insulaire vraiment effectives. En s'inscrivant dans le territoire corse, l'Église plie en quelque sorte l'espace, impose de manière durable un certain maillage fait de *paesi* accolés, eux-mêmes réunis en un espace vécu, la *pievi*.

L'auteur poursuit une analyse élaborée par l'abbé J. F. Casta sur le thème de la religion populaire, qui met en avant ce rôle fédérateur de la *pievi* comme groupe humain ayant son histoire, sa langue, ses éléments imaginatifs et culturels, sa forme de piété traditionnelle. Jehasse développe ainsi ses idées :

« Or l'espace, le territoire est le champ privilégié de la réalité si bien décrite par ce texte [de J.F. Casta], car on ne peut comprendre l'église en Corse sans saisir ce rapport aux hommes, ce rapport aux habitants de Corse qui se pensent non pas dans l'église, mais comme étant l'église, une fusion essentielle, qui s'appuie, ou s'appuyait, c'est vrai aussi, sur un lien fort, fondateur avec le territoire, le terroir, le *paesi*. Un mot qui signifie non seulement le village, l'ensemble des maisons regroupées en un point, mais l'ensemble du territoire reconnu et construit par la communauté villageoise au cours de ses activités multiples. Un mot d'ailleurs dont le sens ne s'exprime totalement que s'il s'inscrit dans un autre ensemble, celui qui le fait devenir partie d'un second ensemble fondateur, rassemblant plusieurs de ces espaces, la *pievi*. »

Pievi et *paesi*, ces deux termes qualifiant le territoire, qui est « *reconnu* » et « *construit* » par les villageois servent à montrer que le territoire villageois n'est rien de purement matériel. C'est d'abord une représentation. La qualification de la *pievi* comme « *ensemble fondateur* » renforce cette idée. Le territoire du village prend sens par rapport à une geste où à un mythe fondateur, dont les héros sont peut-être disparus depuis suffisamment longtemps pour apparaître comme de vrais "pères" du territoire. Disparus, ces héros continuent leurs actions dans les institutions qu'ils ont léguées à leurs descendants, en particulier ceux qui sont les plus actifs, les prosélytes, les ministres de la foi, les directeurs de conscience, et bien sûr les Évêques qui se succèdent.

Le Corse serait alors un *paesanus*, une personne attachée à sa terre, comme terre nourricière, ayant une valeur sacrée, et faisant corps avec d'autres au sein d'un « *espace spirituel* ». L'historien mentionne alors le rôle des pouvoirs politiques au XIX^{ème} siècle. Il note que par le concordat ce pouvoir a unifié en un seul diocèse les deux départements issus de la Révolution. De plus, il prend en compte les changements économiques et démographiques qui affectent l'île. L'accroissement de la population se double de la création de nouvelles paroisses du secteur rural, à flanc de coteaux. Tous ces faits consacrent la structure territoriale du *pievi*,

bien que le XIX^{ème} siècle soit aussi celui de l'émergence de l'esprit rationaliste et des premiers affrontements de l'Église et de l'État, pour la maîtrise du pouvoir temporel.

Ce qui est donc montré est une organisation moins immanente qu'indirecte de l'espace, par une institution qui poursuit son propre but et, ce faisant, exacerbe le sentiment d'enracinement des individus dans le *paesi*.

Une interprétation dans la veine de l'anthropologie phénoménologique est possible. Cette première approche consiste en à valoriser le rapport sensible et symbolique à l'espace, dans une théorie qui affirme le primat de l'émotionnel sur le rationnel. Sans forcer le trait, il apparaît alors que le discours de l'historien désigne effectivement une construction de l'espace qui vaut pour les individus comme organisation culturelle transcendant les organisations économiques, sociale, politique. Dégageant des lignes de forces peut-être invisibles mais quotidiennes, renvoyant directement à l'action du pouvoir spirituel, il désignerait une authentique organisation de l'espace politique.

Alors, devenu humus pour la communauté des hommes, l'espace livrerait ses fruits, en quelque sorte sous l'impulsion de l'Église, comprise comme étant le pouvoir dominant du XIX^{ème} siècle sur les consciences individuelles, qui s'y soumettent ou, à la rigueur mais cela revient au même, vivent en réaction à ses dogmes, à ses symboles, à son mythe fondateur.

Mais une seconde interprétation est également possible. L'organisation de l'espace insulaire ne doit pas être envisagée comme un processus dont la logique est culturelle mais également intemporelle puisque nécessaire. La structure géologique et le relief de l'île sont déterminants pour les plus anciennes occupations de l'espace insulaire. Le fait géographique demeure le fait à la base du raisonnement, nonobstant la nécessaire prise en compte du fait humain, de des valeurs, de l'idéologie régnante et inscrite dans le paysage. Ainsi le premier peuplement de la Corse constituerait d'emblée un ensemble de micro-régions dont l'unité est géographique. Les obstacles du relief causent un enclavement relatif, les transports intérieurs ou maritimes ne constituent pas encore des voies de communication régulièrement empruntées. Chaque vallée constitue un territoire déterminé par le relief montagneux. Mais cet éparpillement territorial ne dure qu'un temps, l'histoire de la Corse étant précisément l'histoire de la réorganisation politique de ces vallées, à partir de centres culturels et commerciaux, sous la direction des forces maritimes qui se succèdent avec le projet de domination du territoire dans son ensemble.

Cette dimension géo-historique de l'organisation de l'espace insulaire est fondamentale. Les territoires insulaires sont dotés de structures politiques qui tentent de maîtriser les échanges et de surveiller les populations. L'île fait l'objet d'une construction sociale en sus de l'organisation "spirituelle" des terroirs. C'est cela qui, définitivement, pousserait à parler d'organisation indirecte et non pas immanente.

Dans le cas particulier du monde égéen, Maroula Sinarellis a ainsi recherché entre les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle une construction sociale de l'espace, soupçonnant que celle-ci doit être particulièrement complexe et principalement indirecte. Le but affiché de la recherche menée est d'« *observer les manières dont les populations insulaires par leurs activités, leurs réseaux de relations et leur pensée, construisent et refaçonnent continuellement la physionomie et la nature du territoire* », ce qui suppose que la physionomie réelle n'est pas la physionomie apparente, immuable, physique, mais ce que les populations insulaires sont conduites à façonner, de par leurs interactions. D'après Sinarellis (1988), il y a là une sorte de « *pari* », « *celui de dépasser la vision d'un monde insulaire comme un ensemble d'entités closes où chaque île développe sa propre histoire* », en proposant de penser de monde « *comme un lieu de relations dans lequel opèrent et évoluent des individus, des familles et des groupes d'individus* ».

L'audace est de commencer la recherche sur une sorte de territoire déréalisé, de monde insulaire aux formes seulement potentielles, virtuelles (M. Sinarellis : 1988), un « *territoire sans contours* » :

« *L'angle de visée choisi suppose le territoire sans contours mais comme un lieu de développement de stratégies sociales qui visent à s'inscrire et à s'exprimer sous différentes formes de domination. Une telle approche insiste donc surtout sur l'activité des acteurs, leurs manières de construire une identité locale ou une identité sociale variablement spatialisée selon les enjeux en cours* ».

À la démarche historique l, s'oppose une démarche géo-historique, centrée sur l'activité de l'acteur, spatialement déterminée. Le territoire n'est jamais absolument sans contour pour pouvoir être le « *lieu de développement de stratégies sociales* ». C'est ce que ne comprennent pas bien les géographes succombant aux sirènes de l'herméneutique, faisant prendre une sorte de tournant anthropologique à leur discipline, pariant sur l'homme qui habite poétiquement et non pas matériellement la terre.

L'auto-organisation de l'espace comme problématique géographique

Reprenons l'idée, pour voir s'il faut nuancer l'auto-organisation, qui serait simple organisation indirecte d'un territoire.

L'acteur géographique est au centre des préoccupations méthodologiques des géographes des îles. D'après Viatcheslav Shuper (2003), un approfondissement méthodologique est aujourd'hui devenu nécessaire. Considérons le monde par le seul prisme du sens commun, en nous dépouillant pour un temps de nos habitudes intellectuelles modernes. Remontons le temps avec Hannah Arendt (« Le concept d'histoire », 1972) et retrouvons la pensée grecque avant (et afin) de la dépasser. S'il y a organisation autour de nous, c'est d'abord parce la nature remplit sa tâche immémoriale, faire naître et se développer toutes les choses qui le peuvent. Ainsi le monde n'est pas un ensemble de choses sans liens et sans raison d'être. C'est un monde en devenir qui réalise périodiquement les mêmes formes, les mêmes associations, les mêmes conjonctions générales par les cycles de la vie, des vivants eux-mêmes, des communautés et des climats. Le monde est circulaire pour l'essentiel. Permanence et fluxions. Forme rendue possible par la matière et matière utilisée pour mettre le monde en forme.

Malgré quelques accidents de parcours, le *bios* rectiligne des mortels s'inscrit dans cet équilibre cosmique plus qu'il ne le perturbe. Les œuvres des êtres humains sont périssables. Certaines sont plus durables et marquent davantage les esprits. Les historiens en préservent le souvenir par l'art magique de l'écriture. Mais toute chose est rattrapée par l'oubli. Tout retourne immanquablement à l'état primordial d'indistinction. Même les montagnes sont lentement dévorées par le cours du temps. D'où le principe ontologique dérivé du *Banquet* : « *S'il y a et quand il y a immortalité ou impérissabilité, celle-ci est privée de gîte.* » (p. 61) Tout ce qui est vivant gîte, tout ce qui gîte occupe un espace déterminé et doit exister pour un temps donné. Temps qui ne peut être débordé, car rien ne peut s'affranchir de ses limites naturelles. L'espace est temporel, condition implacable non de nos seules représentations mais aussi de l'identité et de la valeur propre des êtres. C'est en ce sens que c'est un gîte, quelque chose qui abrite et qui enserme, quelque chose qui contient les êtres dans des bornes naturelles. Tous les êtres commencent à périr dès l'instant où elles viennent à l'existence et le mouvement, l'agitation, les efforts déployés n'y peuvent rien, bien au contraire ; au mieux un

site est découvert où par la grâce provisoire du repos l'être imite l'immortalité et se décompose au ralenti...

Mais l'espace humain, l'île du quotidien, l'espace cultivé, l'espace politique et l'espace de l'agora ne sont pas n'importe quels lieux ! Ils ne sont ni sites naturels ni gîtes, au sens ordinaire que nous venons de dégager. Ils sont des espaces d'organisation volontaire et non spontanée. Ce sont aussi bien des espaces d'agitation que de contemplation, des espaces où chacun peut perdre son temps ou le remplir en débordant d'activité. Le risque est en permanence celui de la dispersion et de la désorganisation. Ce sont des espaces historiques, marqués par l'événement. Toutefois il ne faudrait pas croire que l'histoire et la nature sont en opposition plus qu'en connexion, car en ces lieux où s'organisent les sociétés humaines le but de chacun est de se montrer noble et beau, digne de la nature, digne des éloges et du souvenir collectif. Arendt insiste sur la force de la connexion qui se maintient entre la nature et l'histoire du fait que les hommes se soucient de l'essentiel ou cherchent à s'en soucier :

« L'immortalité est ce que la nature possède sans effort et sans l'assistance de personne, et l'immortalité est ce que les mortels doivent par conséquent tenter d'accomplir s'ils veulent s'élever dans leur vie à la hauteur du monde à l'intérieur duquel ils sont nés, à la hauteur des choses qui les entourent et dans la compagnie desquelles ils sont admis pendant un cours temps ». (p. 66)

Pour saisir et le sens et la finalité de ces espaces extra-ordinaires, il faut faire intervenir des distinctions conceptuelles qui valent dans l'ordre humain. *Praxis* et *poiesis* s'opposent, comme l'action en elle-même fugace et la fabrication, en tant qu'activité qui produit quelque chose ayant sa vie propre. L'espace humain est celui de l'action et de la production. Le nier c'est nier l'humain, c'est se détourner de ce qui ouvert à la compréhension et mérite autre chose que l'indifférence, soit le blâme soit l'éloge. *Logos* vivant et *lexis*, mort, s'opposent comme le souvenir vivant et la simple possibilité de la remémoration. Monde de l'oralité et monde de l'écrit.

Mais établir de telles distinctions conceptuelles ne suffit pas. Car le faire de l'être humain n'est pas resté imitation de la nature (*mimesis*), mais est devenu faire démiurgique, étrange faire : "faire la nature" et non plus faire quelque chose de la nature, avec la nature. Il y eut d'abord le règne de l'*homo faber*, « auquel la nature donne le matériau à partir duquel est érigé l'artifice humain » (p. 81). Mais l'histoire ne s'arrêta pas là. Il y eut une Révolution. Et vint le temps où la fabrication céda devant l'action devenue frénétique.

Tout a commencé avec un peu d'orgueil, un peu de ruse : utilisation de l'air et de l'eau pour faire tourner des moulins par exemple. À l'époque pré-moderne qui a vu ces premières

réalisations, l'audace de l'être humain n'a pas été vraiment comprise même si elle a soulevé ici et là l'hostilité voire des réactions violentes sporadiques. Le monde ne semblait pas désorganisé, il ne l'était certes pas, et nul ne pouvait prévoir qu'il le serait prochainement. Car ce qui était visible était le développement de la fabrication, ses réussites répétées. De l'artisanat isolé aux premiers ateliers, il n'y avait pas discontinuité. Pas davantage, d'ailleurs, que dans le passage de la mécanisation à l'industrialisation !

La discontinuité s'est opérée ailleurs que dans les usines. Elle s'est faite dans un poêle et dans un laboratoire. Car, pour qu'un nouveau monde émerge, il fallait l'expérience comme question posée à la nature, ce que représente Galilée et il fallait un sujet capable de se lancer dans un doute hyperbolique, ce qu'incarne Descartes. Avec ce héros de la philosophie, l'espace humain est devenu objectif en un sens à préciser. Le monde est devenu un ensemble de forces naturelles que l'être humain peut ou bien contrer ou bien déchaîner. Et d'impossible, d'inconcevable, la « *création de processus naturels* » est devenue possible puis simplement banale ! Pensons aux centrales nucléaires, à l'atoll de Bikini ou à celui de Mururoa. Or les centrales nucléaires ne structurent pas seulement les paysages dans le rayon où elles sont visibles, elles symbolisent l'accomplissement de l'époque moderne. Elles représentent une nouvelle manière d'habiter le monde où qu'on soit sur le globe, jamais au centre de l'univers, toujours au centre de ses préoccupations modernes.

Les débats géographiques parfois houleux montrent heureusement moins une volonté de polémiquer qu'une tournure de pensée essentiellement critique ou dialogique. Certaines hypothèses et méthodes se révèlent alors autant prometteuses que contestables : le recours à l'appareil mathématique de la dynamique non-linéaire, l'idée de synergie temporelle, les thèses géopolitiques du monisme ou du dualisme international, la synchronisation historique. Mais nul débat portant sur une question fondamentale ne serait aussi important que celui qui porte sur la notion d'auto-organisation. D'où ce qui est apparu, au terme des *Deuxièmes* puis des *Troisièmes Débats Socratiques en Géographie* de Staraia Roussa, comme l'impératif épistémologique le plus important de notre époque :

« *Nous devons reconsidérer nos idées sur l'auto-organisation en les rendant moins banales et plus abstraites.* »

D'une part, les faits d'auto-organisation seraient « *une de ces failles* » qui menace la défense du rationalisme, son actuel “rideau de fer”¹⁴⁴, contre l'intrusion de l'esprit irrationaliste en sciences sociales et en géographie. La question de la micro-organisation géographique s'inscrit dans le cadre plus général de la « *question de l'inconnu en géographie* », dont elle constitue en quelque sorte le cœur.

D'autre part, phénomènes d'auto-organisation ne sont pas rares. Et ils défient le bon sens... Chacun d'entre eux nécessite une interrogation critique sur le rôle effectif des facteurs endogènes et exogènes. D'où l'émergence d'une méthode centrée sur ce problème, la méthode synergétique, remède à « *l'épidémie de scepticisme dans les sciences sociales et la société tout entière* ». Shuper donne en exemple l'étude des mutations des réseaux de transport après l'effondrement de l'U.R.S.S. par Serge Tarkhov. Ce dernier a eu recours à une approche synergétique fondée sur la décision de principe de ne pas recourir à l'idée commune suivant laquelle les réseaux de transport ont été développés afin de servir la population et les entreprises. À l'aide de ses données empiriques, Tarkhov montre qu'en réalité les réseaux de transport de toute taille ont tendance à se développer suivant leurs propres régularités. Cela implique que les facteurs exogènes du développement d'un réseau quelconque qui sont habituellement considérés comme essentiels ne sont qu'accidentels, pouvant au mieux accélérer le développement ! La géographie ne peut pas ignorer de tels faits mais ce n'est sans doute pas suffisant. Elle doit peut-être procéder à une généralisation heuristique, comme le suggère Serge Kourдумov, ancien directeur de l'Institut Keldich de mathématiques appliquées de l'Académie des Sciences de Russie. La géographie ne pourrait prendre le tournant de l'époque actuelle si les regards se détournent des multiples phénomènes d'auto-organisation affectant les sociétés et informant les structures par le biais d'interdépendances entre les différentes collectivités, mais aussi entre les collectivités et les individus.

Enfin, le champ de recherche si important de la démographie est directement concerné par ce type de recherche. Rien de plus difficile que la modélisation de la situation démographique dans le monde, et rien de si intéressant. Les implications théoriques touchant les autres champs de la géographie sont innombrables. D'où la question vraiment centrale de la nature même de l'explosion démographique : est-ce que l'évolution de la population de la planète a

¹⁴⁴ Shuper évoque le déclin de l'influence de la pensée de Popper et mentionne un arsenal d'arguments défensifs dont les trois principaux sont : la stérilité méthodologique évidente du postmodernisme alliée à deux arguments issus de la réflexion de Georges Soros (sur l'objectivité des comportements irrationnels) et de Friedrich von Ayek (sur la distinction des lois de la nature et des lois sociales).

été déterminée, comme on le suppose habituellement par des facteurs endogènes ou bien, contre toute évidence, par des facteurs exogènes ?

V 333 L'espace indéfini de l'île comme problème épistémologique

Nous arrivons au terme de cette partie de notre étude et il semble nécessaire de déboucher à des considérations moins méthodologiques et plus épistémologiques.

L'idée qu'une société humaine serait organisée dans la moindre de ses parties, pour la moindre de ses tâches est un pur fantasme. Dans l'utopie classique, l'organisation des affaires humaines est un moyen pour que chacun puisse être sur la voie de son propre bonheur, celui-ci étant considéré comme un état de l'âme qui implique le respect de soi et de l'autre. Ce n'est en aucune façon une fin en soi.

Une petite société ne se rapproche donc pas de la perfection en étant mieux organisée qu'une plus grande. A grande comme à petite échelle, le règne des fins n'est qu'un idéal. De plus, la fin de l'histoire est une idéalité que les êtres humains n'apparaissent pas en mesure d'atteindre de leur propre chef, ni même de construire par les moyens conventionnels, d'où la postulation fréquente, qui est rarement justifiée comme cela se doit, d'une intervention miraculeuse, du dénouement providentiel d'une situation devenue catastrophique. On attend une explication mais on nous dit qu'un ordre doit se réaliser, qu'un équilibre doit s'établir, qu'une forme doit s'organiser non d'elle-même ou pour elle-même mais pour suivre un décret, raisonnable, ou une loi de l'histoire, infaillible ! Rendre peu à peu envisageable une ère de paix suppose une dialectique des passions (Mandeville) ou une ruse de la nature (Kant), à défaut d'une intercession divine !

Les empreintes de la législation

Même si cela apparaît déroutant, prenons l'exemple de la gestion des forêts sur une île. Il ne s'agira que de faire jouer l'opposition des idées et des faits sous les deux figures de programmes nationaux, aussi rationnels que bureaucratiques, et des actions individuelles, de la part de populations continuellement en insécurité.

Les lois et règlements ne sont évidemment pas inutiles dans la gestion des ressources naturelles, mais leur effet propre doit être relativisé. L'étude de la législation touchant la forêt malgache par Vincent Desloges (2001) peut servir d'exemple. L'auteur amène l'idée que la législation foncière et les différentes politiques de reboisement n'ont pas réussi à inverser les tendances observées depuis 1950 et n'ont laissé qu'une « *empreinte* » sur le territoire, qu'il s'agisse de l'aire de la forêt primaire en général ou bien de celle de la forêt pluviale en particulier.

Le raisonnement s'appuie sur un schéma d'évolution de la forêt. Depuis un millier d'années au moins, la société malgache gère l'espace de la forêt, sans lui porter d'atteintes majeures, en raison du caractère multifonctionnel de son exploitation et du respect d'interdits, mais la détérioration des relations société/nature s'est rapidement produite sous la conjonction de deux facteurs : la pression démographique et la pauvreté croissante. Le tableau est bientôt devenu celui de la disparition de l'exploitation forestière raisonnable et de l'incapacité de remédier à la déforestation, pour un ensemble de raisons techniques couplées à des causes institutionnelles. Les législations foncières sont apparues au monde paysan en voie de paupérisation synonymes d'intolérable insécurité foncière.

À l'échec de la volonté étatique de faire de Madagascar une "île verte", dans la phase dirigiste du pouvoir politique issu de la décolonisation succède l'échec de la politique dans sa phase plus incitative, depuis 1980, même si les opérations de reboisement se multiplient ici et là. Ni l'érosion en nappe, ni l'extension de vastes surfaces à mauvaises graminées ne sont freinées.

Ce constat d'échec amène Desloges à relativiser le rôle des politiques centralisées et des règlements coercitifs. Ce qui est légal n'est pas forcément légitime. Le point essentiel est sans doute le refus du transfert de responsabilité vers les paysans. En particulier, la reconnaissance légale de la gestion communautaire des terres appelle une nouvelle législation plus audacieuse encore que la dernière loi, la Sécurité Foncière Relative de 1996, puisqu'il s'agit désormais de vaincre en premier lieu la méfiance des populations. Celle-ci est devenue une sorte de réflexe ; mettre en échec les programmes nationaux (les belles déclarations du Président sur le développement durable et rapide par exemple) est une manière de manifester un désaveu à l'égard d'un pouvoir politique appréhendé comme indifférent au sort des gens. Celui-ci ainsi que le sort de la forêt dépendent donc aujourd'hui de la capacité du pouvoir à mettre en œuvre une politique plus pragmatique (tenant compte du manque de moyens et de personnels, des

difficultés de communiquer entre acteurs) et de l'application des décrets déjà proposés, en respectant enfin l'esprit qui a présidé à leur promulgation.

L'espace public apparaît comme un espace indéfini, non pas accidentellement mais essentiellement.

Trucs et astuces à défaut de grands projets : l'île terre d'expédients

L'île se révèle au géographe moins comme le lieu des ajustements, administratifs ou structurels, que celui des accommodements ou des "ajustements informels".

Dans son « Avant-Propos » à l'*Encyclopédie de la Polynésie*, Bernard Salvat (1990 : p. 4) livre un jugement qui exprime quelques nuances. L'atoll est bien aujourd'hui un symbole de la précarité et de l'humanité à la merci des catastrophes naturelles autant qu'une image de la richesse touristique. Mais il convient de dépasser aussi bien le symbole que l'image. C'est la population des îles dont il faut d'abord se soucier. Celle-ci d'après Salvat est tournée vers l'avenir, moins désespérée ou contaminée par la modernité que certains reportages ont pu le faire croire. Elle aura plus que jamais à faire preuve de ses capacités à s'adapter aux conditions, locales et internationales :

« En fin de compte, c'est la jeunesse, le mouvement et le changement qui gouvernent naturellement ces îles. Face à des forces qu'il ne dominera pas, l'homme, avec humilité, doit retenir cette première leçon. Car il fut et reste intimement lié à son environnement : dans les îles océaniques plus que partout ailleurs, les sociétés humaines s'expliquent davantage par les avantages et les inconvénients de l'insularité, replacés dans un contexte géographique local. Certes, pour la Polynésie, les originalités sont nombreuses, mais elles vont de pair avec une certaine précarité et même une certaine fragilité naturelle des îles et de leurs peuplements. L'homme et les activités humaines n'échappent pas à ces données du milieu. »

Pour Salvat c'est donc le couple originalité humaine/ fragilité des milieux qu'il convient de penser pour ne pas sous-estimer ou surestimer les « *avantages et les inconvénients de l'insularité* ». Car sans ce couple de réactions (le milieu réagissant aux activités humaines, l'individu lui-même réagissant aux réactions du milieu) la compréhension des ajustements

informels, c'est-à-dire l'évolution des pratiques et des choix individuels, est rendue impossible.

Dans le premier volume de cette encyclopédie, Francis Rougerie aborde le problème des menaces pesant sur les milieux exceptionnels que constituent les lagons. Ces menaces sont au moins au nombre de trois : les effets de la pêche, les conséquences des activités de loisir, les suites de l'aménagement du littoral. Les lagons d'îles hautes comme Tahiti, en zones d'urbanisation intensive, sont atteints par la pollution de telle manière que leur survie est menacée. Les rivières sont devenues des émissaires d'eaux chargées en particules solides, liées aux travaux d'équipement hydroélectrique, en germes bactériens et en pesticides, liés à l'implantation de porcheries dans le fond des vallées. Et seule une solution technique a été trouvée : la dispersion des surcharges terrigènes et des polluants. Celle-ci s'effectue par le rejet dans l'océan avec captage de la rivière et tubage en buses de béton courant sur le fond du lagon en direction de la passe et évacuation de l'effluent dans l'océan à une profondeur d'au moins cinquante mètres. Une grande chasse d'eau comme solution à des questions complexes, d'urbanisme, d'exploitation des milieux, de mise en valeur agricole, de préservation des sites pour l'activité touristique ! Dans les faits, on est loin du développement durable. D'autant plus loin qu'on se donne en modèle !

Transition

Rappelons-nous la conclusion de Bisson (1977) suivant laquelle

« ces îles, auxquelles on applique généralement les explications classiques que l'on croit devoir réserver à l'aire méditerranéenne, se révèlent à ce point différentes les unes des autres que force est de rechercher ailleurs que dans un banal déterminisme les véritables raisons de leur étonnante diversité. »

Nous avons précédemment affirmé qu'il s'agit dans l'esprit du géographe d'une sorte de déterminisme relatif, qui suppose moins une disparition du déterminisme physique qu'une augmentation du déterminisme culturel, devenant seul visible sur une échelle de temps ordinaire. Une telle idée est passablement confuse. Ne peut-on en faire l'économie avec l'idée d'auto-organisation comprise comme relativisation de l'impact des politiques locales de développement ? Alors il conviendrait de convenir que si la géographie marque les premières étapes du développement d'une société elle la détermine en fait de moins en moins, à mesure

que s'enclenchent un processus de création de rapports de force dissymétriques et de multiplication des échanges pour suivre l'émergence de nouveaux besoins.

Pour réformer l'idée que nous nous faisons de l'espace insulaire, l'organisation de l'espace en elle-même doit sans doute être appréhendée de manière critique. Nous n'avons pu que fixer des pistes qui nous semblent prometteuses pour conduire une telle opération méthodologique et épistémologique. D'une part, l'espace insulaire doit être pensé comme un îlot. C'est la piste qui s'impose lorsqu'on pense la société contemporaine comme société du risque tendant au cosmopolitisme (U. Beck, 2006). D'autre part, cet espace doit être pensé comme aréolaire à grande échelle, et inclus dans des réseaux qui en font un nœud ou un simple relais, à petite échelle, suivant des mécanismes pouvant jouer dans ces deux directions. L'idée d'effet secondaire s'impose donc à nous, dans la nécessaire prise en compte de la menace pesant sur la géodiversité. La question étant politique, voire cosmopolitique, le principal effet pervers auquel se trouve confrontée la société insulaire est la création d'un marché de la protection écologique, qui ne protège pas, localement, les populations victimes de paupérisation et engouffre des fonds de plus en plus importants dans des politiques de communication, au détriment de la seule vraie protection écologique, celle des milieux !

La protection des milieux n'est pas quelque chose susceptible d'être orchestré par une administration centralisée. La centralisation n'est pas en soi un mal. Mais elle doit être décidée et appliquée au niveau des États, dans le cadre de coopérations régionale ou mondiale. La surveillance des frontières des parcs s'impose. Elle nécessite plus qu'une ou deux embarcations légères, un ou deux écogardes mal payés. La protection des milieux implique une série d'interdictions appliquées sur le terrain, au cœur du parc mais également sur ses marges.

Mais il semble aujourd'hui bien plus facile de mettre au point des programmes d'éducation à l'environnement que d'obtenir des pouvoirs la lutte contre le braconnage ou l'exploitation des ressources locales par des mafias, des réseaux internationaux ou des entreprises d'État aux mains de personnalités qui ne pensent qu'à un enrichissement personnel rapide. En cas d'échecs des politiques de protection, faut-il donc tenir les populations insulaires pour responsables ?

VI La délicate construction de l'espace archipélagique

Avec cette sixième partie s'achève notre étude. L'espace des îles réunies en archipel pose des problèmes méthodologiques propres même si reviennent des thématiques comme celle des échelles, de la causalité non-linéaire ou de l'espace réticulé.

Par prudence, il semble opportun de produire un avertissement d'entrée de jeu. Le caractère discutable de maintes déclarations sur la marginalité insulaire nous conduit à investir dans cette partie plus que dans les autres des questions qui relèvent plutôt de l'épistémologie que de l'histoire des idées. Nous aurons à discuter non seulement de la pertinence de revendications ou de critiques, mais également d'une question de fond, celle des critères de l'inégalité dans les sociétés humaines. Comment déplorer la marginalité ou le drame des anti-mondes, comment parler d'injustices socio-spatiales ou de relégation dans le quart-monde, sans mettre en avant des critères extra-scientifiques du juste et de l'injuste ?

Participant de la mode des néologismes, l'expression d'"espace archipélagique" est sans doute assez peu heureuse, hormis le fait que, par son ambiguïté sémantique, elle désigne un espace mi-marin, mi-terrestre. Avec son côté suranné, elle renvoie à une époque pas si lointaine, celle des grandes découvertes et du développement de la cartographie, quand l'archipel était dénommé "archipelage". Dans notre perspective, elle peut être utile pour désigner un faisceau de problèmes méthodologiques relatifs à l'espace des îles, et à l'"organisation de l'espace" dans un sens géopolitique.

L'idée d'un espace archipélagique est en effet celle d'un espace fortement structuré, organisé par un système de relations maritimes et aériennes, dans une tension permanente entre le local et le global. C'est l'idée ordinairement défendue par les géographes des îles qui, à l'instar de François Doumenge (1984), parlent du monde insulaire en général comme d'un « *espace fragmenté et [d'une] humanité limitée* » et utilisent l'élégante tournure de « *terres océanes* ». N'omettant pas d'en souligner la diversité mais également l'unité résultant de la polarisation de l'espace à partir de Tahiti, Jean-Pierre Doumenge (2000) parle d'« *ensemble*

pluriarchipélagique » pour désigner la Polynésie française, l'archétype de l'espace archipélagique avec son alignement d'îles volcaniques, les îles de la Société, et son complexe récifal gigantesque, les Tuamotu.

Pour un groupement vaste et arbitraire, comme celui de l'Indonésie composé de cinq îles principales et de trente petits archipels (O. Sevin, 1998) qui regroupent 13 000 îles et îlots. Olivier Sevin (p. 215) emploie une expression métaphorique. Il parle de « *puzzle* ».

D'un strict point de vue géographique et non politique, cet espace est soumis à des phénomènes de diffusion qu'on qualifie couramment de "chaotiques", à des logiques centrifuges ou centripètes qui obéissent à des mécanismes difficiles à contrôler. Ainsi l'espace archipélagique est un objet de recherche à part entière. Les géographes français se sont beaucoup intéressés à la Caraïbe, l'Indonésie, le Japon ou de plus petits ensembles archipélagiques comme les Seychelles et les Maldives, moins aux Philippines ou à des certains autres archipels pour des raisons de tradition universitaire (O. Lebel et J. Ténédos, 2004).

Du point de vue de la géopolitique, cet espace aurait pour propre une situation reconnue comme stratégique par les pouvoirs économiques et militaires. Il est toutefois difficile de préciser ce qu'est une situation stratégique sans s'exposer à de nombreuses réfutations. A l'heure des jets et des supertankers, des câbles et des satellites, il semble en effet anachronique d'insister sur la position des îles comme escales sur une route maritime. Une variante de cette position stratégique est le cas des îles gouvernant des détroits, ayant ainsi acquis depuis très longtemps une grande importance militaire, comme dans le cas des îlots Okinoshima et Takeshima/Tok-to situé dans l'Ao-shio, le "courant bleu" (P. Pelletier, 1998). L'importance stratégique est amplifiée par les richesses propres des îles, comme dans le cas des îles Ryûkyû qui furent privilégiées de longue date par le pouvoir central (P. Pelletier, 1997). L'attribution d'une Zone Économique Exclusive aux îles et mêmes aux îlots les plus petits à condition qu'ils soient habités dote cet espace archipélagique d'une importance économique parfois plus théorique que réelle – dans le cas de figure où les populations insulaires ne disposent pas des moyens d'exploiter les ressources soudain placées sous leur juridiction.

Mais le partage des approches géographique et géopolitique est plus que difficile à opérer. Olivier Sevin (1998) note en effet pour l'archipel indonésien qu'une question comme celle du

peuplement fait appel à des théories qui, jouant dans un contexte colonial ou post-colonial, ne sont jamais politiquement neutres. Le mode de classification des îles est un outil de pouvoir ! La théorie des vagues de peuplement correspond à l'apogée de la période coloniale : le pouvoir colonial hollandais joue des oppositions ethniques, tente de christianiser des populations de l'intérieur comme les Batak ou les Dayak et les Européens peuvent se présenter comme la dernière vague d'envahisseurs. Sevin nous demande de prendre du recul par rapport à cette représentation des vagues de peuplement. En effet, les différences ethniques de l'archipel indonésien relèvent en réalité surtout du domaine culturel. Les "malais" de Bornéo sont anthropologiquement parlant des Dayak, mais des populations perçues comme différentes car islamisées. De plus, le mode de classification qui s'est imposé à partir de l'indépendance de l'Indonésie repose sur l'hypothèse d'un vieux fonds de culture commune qui s'est diversifié par des métissages plus ou moins poussés. Des arguments linguistiques et historiques viennent à l'appui de cette thèse. La typologie des populations en chasseurs-cueilleurs, essarteurs, riziculteurs et marchands du Pesirir permet d'intégrer de manière assez souple la totalité des peuples. Mais la neutralité politique n'est pas au rendez-vous dans cette nouvelle classification. Le pouvoir justifie sa politique d'unification culturelle (la "javanisation") et même la construction nationale qui s'est opérée avec une extrême violence à l'aide d'arguments tirés de cette classification, en particulier l'idée d'une innervation du territoire par les réseaux du Perisir. Par exemple, l'annexion de l'Irian-Java se justifie par la lointaine présence sur les côtes des peuples bugis et minangkabau.

Modèles et contre-modèles s'affrontent. Quelque précaution scientifique que prenne le géographe pour rester objectif et impartial, la question de l'unité archipélagique se pose puisque l'archipel est et ne peut que demeurer un espace matériel mais aussi idéologique !

L'idée d'archipel, une idée faussement simple

Fragmenté, l'espace archipélagique est relativement difficile à contrôler par un pouvoir centralisé et bureaucratique. Des scrupules humanitaires font dire que la question de la "bonne gouvernance" y prend tout son sens. D'où la question du patriotisme ou de l'identité insulaire qui s'impose comme un enjeu majeur. Et c'est - à tous les sens du terme - l'isolement insulaire qui peut être mise en cause. On entreperçoit une tension du discours géographique entre la relativisation des oppositions historiques, ethniques ou culturelles et la reconnaissance

de l'importance de l'enjeu politique, dans un contexte évoquant un "choc" des peuples et des cultures à l'échelle des îles. Dans le résumé de son parcours scientifique, Jean-Christophe Gay (1999) insiste sur l'idée de fragmentation :

« La fragmentation géographique, générée par la mer et les océans, que connaissent les îles et les archipels ne joue bien évidemment pas dans le sens de la cohésion nationale et de la continuité territoriale. Elle est une entrave majeure à la diffusion de l'éducation, des soins de santé, de l'approvisionnement alimentaire, de la technologie, des échanges de biens et de personnes, mais aussi de l'information. »

Localement certaines de ces entraves jouent fortement. D'autres sont moins réelles qu'imaginaires. Mais le constat d'une difficulté à fédérer les peuples insulaires autour d'un projet politique est bien réel et n'est pas explicable seulement par le contrecoup d'une domination coloniale exercée durant des décennies. La difficulté que rencontrent les pouvoirs fédérateurs (politiques ou religieux) est de faire émerger une communauté d'intérêts. Communément, les insulaires expriment le souhait que leur cadre de vie soit reconnu dans son originalité et certains militent afin que leur mode de vie soit considéré et loué pour ses qualités propres. Un tel souhait est sans doute légitime aux yeux du géographe. Dans notre "village global", nul ne devrait être méprisé pour ses origines, ethniques ou culturelles. Mais, avec du recul, ce souhait "patriotique" peut être interprété comme l'expression d'une certaine mauvaise foi collective. C'est ce que tend à montrer l'espace archipélagique lorsqu'il est traversé par de nombreuses tensions.

Politiquement, la réunion des îles dans une nation (ou une autre entité territoriale) ne va pas de soi. Pour l'anthropologue, les îles de l'archipel ne sont pas des foyers de peuplement d'égale importance et certaines valent davantage comme des "réserves" que comme de véritables foyers produisant un fort sentiment d'appartenance. Régulièrement, les îles proches sont même des concurrentes impitoyables plutôt que des alliées, soucieuses de renforcer leurs liens. Les "îles-sœurs" sont même souvent les moins complémentaires ou les moins solidaires ! Il est donc possible d'émettre l'hypothèse que c'est aussi pour résister à l'idée que l'espace archipélagique n'est qu'une fiction, qu'il manque d'unité et n'est qu'un espace marginal - géopolitiquement parlant - que les insulaires eux-mêmes en viennent à défendre leur identité et leur culture régionale, en invoquant l'insularité de leur condition. Le terroir serait magnifié pour occulter la fragilité intrinsèque de l'archipel, son unité réelle étant faite de rapports de force et de domination.

En quoi les espaces archipélagiques sont-ils donc exemplaires, d'un point de vue géopolitique ?

Synthétisons. D'une part, les archipels sont des territoires de dispersion. Les populations migrantes se répartissent sur les différentes îles, se scindent en communautés dotées d'une langue ou d'un accent spécifique, évoluent alors à des rythmes différents. L'espace archipélagique est ainsi marqué par le narcissisme des petites différences, notion qui sous-tend implicitement quantité d'études récentes.

D'autre part, la défense de ce territoire est rendue très ardue. Chaque île peut être envahie par des troupes hostiles, navales ou aéroportées. Troupes régulières ou bien commandos de mercenaires sont comme une épée de Damoclès pour les fragiles régimes politiques des États archipélagiques. L'archipel peut donc être démembré et comme grignoté par des forces hostiles. La question de la neutralité du regard géographique se pose donc, ce qui donne lieu à des discours souvent plus inquiets qu'engagés.

Enfin, le milieu qui baigne ces îles, les "eaux archipélagiques" sont loin d'être un facteur physique de cohésion. Elles ne sont à vrai dire qu'une fiction du droit international. Les ressources halieutiques y sont difficiles à protéger, de l'exploitation étrangère ou bien de la sur-pêche locale. Les autres ressources, comme les ressources pétrolières, peuvent être l'objet d'âpres négociations. Leur exploitation peut même être la source de graves contentieux et de conflits entre puissances régionales. Le géographe doit reconnaître que tout ne se joue pas sur l'île ou au niveau de ses dirigeants.

Voyons maintenant comment la géographie des îles peut prendre en compte cette complexité structurelle.

Une réponse générale s'impose d'abord. Sans être insensible aux revendications identitaires et en refusant d'être paranoïaque vis-à-vis des intentions de ses devanciers de la première moitié du XX^{ème} siècle (animés par un esprit "colonialiste" voire "impérialiste"), le géographe endosse la posture du chercheur en remettant successivement en cause (J.-P. Maréchal, 2002) les définitions opératoires de la science normale et les normes de production du savoir géographique. En période de crise, le recours à de nouveaux principes peut soudain apparaître nécessaire. La science établie, faite pour répondre aux appels d'offre institutionnels, consacrée par de nombreuses publications, se voit opposer des impératifs méthodologiques d'un type nouveau, une sorte de cadre conceptuel réformé, qui semble plus adapté à l'époque et néanmoins rigoureux, hostile vis-à-vis des postures de recherche idéologiquement

ambiguës comme des approches purement empiriques. Les argumentations de circonstance et déclarations de principe sur le développement durable en sont actuellement une excellente illustration.

Ainsi, sans trahir les peuples insulaires, en s'efforçant de mieux prendre en compte leurs difficultés à vivre comme à dire leur condition particulière d'insulaires ayant un destin commun, les géographes des îles s'efforcent sans doute de "construire" l'espace archipélagique, de le re-présenter. La "construction" à laquelle nous renvoyons dans cette dernière partie n'est donc pas l'action géographique des individus et des peuples insulaires, mais la compréhension de cette action dans une perspective neutre, pragmatique et critique. L'espace archipélagique est une construction, une "fiction" pourrait-on aussi bien dire en employant ce terme dans un sens voisin de celui de Jeremy Bentham¹⁴⁵. Et dans ce cas, comme nous l'avons vu, il peut être fait mention d'espèces particulièrement fallacieuses de métaphores, à l'instar de celle de l'"île-laboratoire", qui peuvent être assimilées à des « *fallacies* », en l'occurrence à des "*geographical fallacies*" (ou bien des "fallaces géographiques" pour reprendre la transposition de Christian Laval, 1994).

Dans une perspective pragmatique, il ne s'agit ni de rechercher la profondeur ni la hauteur de vues (R. Rorty, 2003). Il s'agit seulement de s'inscrire dans la lignée philosophique qui, de Protagoras à James et Dewey et, plus récemment, à Rorty, défend l'idée que l'homme est la mesure de toute chose et que la raison est un ensemble de procédures de communication visant l'accord le plus large autour des problèmes qui ont été tant bien que mal identifiés. La construction de la réalité géographique n'est pas une sorte de saisie miraculeuse de l'être des régions ni une espèce d'intuition créatrice de la réalité spatiale. Ce serait seulement la production du discours qui s'évertue d'identifier ce qui pose problème aux peuples et aux individus, à diverses échelles spatiales et temporelles. L'approche serait critique s'il s'agit bien d'une construction théorique au sens de la manipulation d'objets et d'instruments (certes symboliques, comme l'image satellite ou d'autres artefacts comme la carte) dans une perspective pratique, celle de la mise en adéquation des ressources disponibles, des moyens utilisés et des buts poursuivis. De plus, l'effort de neutralité est notable. Dans les sciences humaines on observe actuellement une tendance à hypostasier les oppositions culturelles. L'approche pragmatique qui est produite en réaction à cette dérive s'efforce de revenir sur

¹⁴⁵ Sur la théorie des fictions du philosophe anglais, cf. l'étude introductive de Christian Laval, *Jeremy Bentham. Le pouvoir des fictions* (1994).

terre, en commençant par rappeler que les discours scientifiques ne doivent viser ni la perfection formelle ni l'originalité à tout crin mais prioritairement l'utilité.

Certains se croient sans doute assez originaux et profonds parce qu'ils manient des paradoxes. En fait, pour exciter la curiosité, ils risquent fort d'exagérer les contradictions. Ni excellents ni simples, comme dirait Montaigne, des observateurs se muent en prophètes. Pour le géographe, la "fin" des îles est un des paradoxes les plus attirants. Nous nous interrogerons également sur deux types de discours assez délicats. D'une part, le maniement de la notion de "handicap" est malaisé et l'affirmation de handicaps durables ou même permanents peut être sévèrement critiquée. D'autre part, l'équation "îles = territoires réticulés" doit être maniée avec la plus extrême prudence.

Rien ne sert d'être puriste. La méthodologie ne correspond pas à une limitation de la liberté de penser et de s'exprimer. Il ne s'agit aucunement de censurer les voix si diverses des géographes. Et, dès lors qu'on veut une science qui produise largement des effets pratiques, il ne faut pas réclamer une science débarrassée des images et des figures de style, voire de certaines hyperboles ! Des fictions apparaissent comme d'utiles mises en garde comme nous l'avons vu¹⁴⁶. Nous voudrions insister sur le fait que la démarche géographique à l'articulation du fait physique et du fait social pousse à reprendre la notion de risque dans une perspective critique.

Réfléchissant sur les limites de l'aménagement du territoire et de la planification de l'usage des ressources, les géographes des îles et des archipels sont conduits à se demander dans quelle mesure les îles assurent aux peuples les conditions d'une vie heureuse ou tout simplement digne et juste.

Cycles temporels et circularité archipélagique

Dans cette dernière partie de notre thèse, il faudra également revenir sur l'idée de "fin de l'homme". Cette fin proclamée par Michel Foucault dans les dernières pages des *Mots et les choses* (1966) a été entendue comme une annonce libératrice. Les êtres humains sont toujours là mais disparaît l'"homme" : l'homme occidental, arrogant et aveugle. L'homme occidental

¹⁴⁶ Dans la précédente partie, par exemple, la fiction de la submersion ou celle de l'engloutissement sont évocatrices d'un réel géographique particulièrement fragile, de plus en plus profondément changé localement par l'action et la présence des êtres humains sur la terre entière.

ainsi visé était la création des penseurs humanistes, à une époque qui rêvait d'universalité et d'uniformisation. Mais à l'époque suivante, on ne répugna ni à enfermer les fous ni à rendre folles les personnes emprisonnées... Certes, ajoute le lecteur de Foucault, l'humanisme fut porteur des aspirations profondes de la civilisation européenne, mais d'autres peuples méritent la parole, d'autres pensées ont le droit de s'exprimer. L'humanisme doit être relativisé !

Une nouvelle configuration dans les « *dispositions fondamentales du savoir* » rendrait aujourd'hui possible cette ouverture aux autres cultures.

Le relativisme éthique de la seconde moitié du XX^{ème} siècle est basé sur la dénonciation de l'humanisme, dans un contexte marqué par les luttes idéologiques, en particulier la décolonisation. Puisque depuis le début de cette étude nous tentons de distinguer le relativisme proprement dit du nihilisme, il est nécessaire de revenir sur certaines affirmations qui ont pu être commises. D'après nous, d'une manière très générale, le droit à la différence est et demeurera une revendication romantique, réactionnaire. Dans le contexte de la décolonisation où il s'agissait de s'affranchir des anciens comme des nouveaux "protecteurs", cette revendication conduisit à la différence des droits voire à la restauration de systèmes de privilèges. Dans le *Carrefour javanais* (1990c), Denis Lombard évoque la « *volonté d'harmonie* » qui anime la population, note la nature cyclique de la temporalité dans de nombreuses chroniques et dans l'usage de chronogrammes. De telles codifications reposent sur l'adhésion à un système général de correspondances. Celui-ci permet en outre de calculer des jours fastes et de procéder à d'autres formes de divination - même si les "prédictions" sont pour la plupart des rétrodictions. Étymologie et numérogie se conjuguent pour éclairer les faits historiques d'un jour nouveau. Ainsi Lombard évoque le *Sens des chiffres sacrés* de B. Setiadidjaja (œuvre de 1965) qui est consacré à mettre en valeur le sens profond de la date du 17 août 1945, celle de la déclaration d'indépendance, puis à dévoiler le sens profond de l'heure de cette déclaration, 10h 28, qui n'est autre que celle de l'horloge archipélagique (D. Lombard, 1990c : fig. 46) !

Le relativisme épistémologique consisterait à recueillir la représentation du monde donnant sens à ce désir d'harmonie, sans pour autant légitimer ses fondements ou entériner ses développements arbitraires. Mais le relativisme du chercheur ne se réduit pas à cette posture éthique. Il convient de souligner l'existence de problèmes issus d'interrogations méthodologiques, donc liés à l'enquête géographique elle-même. Venant de géographes

spécialisés dans des questions de géographie physique, l'affirmation d'une « *temporalité archipélagique* » relève ainsi d'une démarche bien différente de la démarche qui consiste à donner un supplément d'âme à un discours trop peu respectueux de l'altérité. Guy Baudelle et Hervé Regnaud (2004) proposent cette notion, au pluriel sous leur plume, pour désigner des effets non stochastiques mais chaotiques, à différentes échelles d'observation des territoires. Les « *temporalités archipélagiques* » sont celles de phénomènes pour lesquels il ne faudrait plus considérer le temps comme produisant des effets continus et irréversibles. Deux thèses expriment conjointement cette idée. Une première thèse jouant de l'opposition temps-espace :

« Un temps continu “appliqué” à un espace dispersé entraîne l'existence d'une temporalité que nous proposons d'appeler archipélagique »

et une seconde jouant de l'opposition continu-discontinu :

« un processus généralement continu comme la croissance urbaine peut produire néanmoins une occupation discontinue de l'espace ».

Il est très difficile au non-spécialiste de comprendre l'intérêt épistémologique de ces thèses sur le temps objectif¹⁴⁷. En plus de l'exemple de la croissance urbaine, les auteurs donnent des exemples de biogéographie (comme la conséquence du déboisement pour des espèces occupant différentes niches écologiques) et de géomorphologie (comme l'évolution des littoraux). L'enjeu semble donc de passer de discours généraux et passablement angoissants sur la fin des îles à des réflexions constructives, susceptibles de reformuler ce qui est en jeu.

Sans prétendre prendre en compte toutes les problématiques, nous interrogerons dans cette dernière partie la manière dont les géographes rendent compte des liaisons entre les espaces, des affrontements entre les mondes, des relégations dans l'ailleurs. Quelles discontinuités sur les îles ? Quelle fin de l'homme dans les archipels ?

VI 1 Iconographie et mouvement, une opposition structurante de l'espace archipélagique

¹⁴⁷ Les réflexions des géographes sur le temps subjectif – la perception de la durée et de l'écoulement temporel suivant une orientation définie – ne sont pas moins délicates malgré les mises au point de théoriciens comme Frédéric Durand (2004) sur la temporalité-diversité que nous avons précédemment évoquées.

« Au mois de tammûz, jour 25 de l'année 569, moi, Agbar, fils de Absmaya, émissaire, je suis venu au pays de nysy, jusqu'ici, que te bénisses le dieu qui demeure ici, toi, homme qui lira cette tablette, me bénira et laissera cette tablette à sa place » Tablette en bois, écriture araméenne, (III^{ème} siècle)
trouvée à Socotra dans la grotte de Hoq, (H. Dridi, M. Gorea, 2003)

Le reproche ordinaire qui fut adressé à l'École française de géographie est de ne pas suivre complètement une logique non-déterministe, en privilégiant l'étude des genres de vie et de l'inertie géographique, au détriment de la circulation et des possibilités d'évolution offertes aux populations étudiées dans leur cadre régional.

Les faits démentent pour partie ce jugement négatif. Les études de géographie régionale n'ont pas fait abstraction de la circulation. Dans notre première partie, nous avons vu l'ancienneté de l'intérêt des géographes pour les faits de peuplement. Dans les études consacrées aux îles on remarque même une attention particulière pour les phénomènes de circulation, d'une part dans une perspective historique qui correspond peu ou prou à la justification de la modernisation des réseaux de transport entreprise par les pouvoirs coloniaux, d'autre part dans une perspective économique avec la description de l'enclavement comme goulet d'étranglement pour le développement agricole, artisanal ou industriel. Aujourd'hui, la "circulation" au sens large du terme demeure au premier plan des préoccupations des géographes des îles, par exemple avec la thématique de la coopération scientifique et technique.

En résumé, pour la géographie régionale, le mouvement des individus et des peuples insulaires est un fait qui prend de plus en plus d'importance au cours des siècles. Les îles furent isolées dans l'océan, fixées par les rhumbs des premières cartes, puis reliées par des routes maritimes et aériennes. Leur ouverture au monde se poursuit avec le développement de ces lignes, transportant plus de personnes et plus de biens. Des idées également.

L'enjeu de la circulation

Rappelons-le : la géographie classique, possibiliste et post-coloniale, est moins simpliste qu'on l'a parfois dit ou laissé entendre. Volontiers spiritualistes, opposant une époque où dominait la matière et la sauvagerie à l'époque actuelle où l'esprit doit dominer, les premiers géographes des îles n'ont pas systématiquement été séduits par la colonisation, même quand

ils la concevaient comme nécessaire. Ils ont eu un regard critique, relevant ici ses insuffisances, là ses scandales, remarquant l'absence de résultats tangibles quant au développement de régions officiellement présentées comme bénéficiant de programmes de mises en valeur.

Plus au courant des réalités que certains savants de bureau, les géographes des îles n'ont pas été les moins dubitatifs. Par exemple, l'étude de Charles Robequain (1958) sur Madagascar fait à la fois la part belle à la question de la circulation et essaie de tenir compte de la complexité des problèmes à résoudre. Dans le cadre d'une planification et d'un développement impulsé par le pouvoir colonial français, l'intensification des échanges est posée comme partie prenante de la question essentielle, qui est identifiée comme étant celle de l'élévation du niveau de vie, pour l'ensemble des couches de la population. Dans sa conclusion, Robequain se fait un devoir de lever les préjugés suivant lequel les Malgaches sont indolents, allant toujours "*moramora*", refusant d'avoir un mode de vie moderne ou de se lancer dans des projets innovants. En réalité, un cercle vicieux entrave le développement : la faiblesse de l'économie freine ou interdit la réalisation de grands travaux qui eux-mêmes seraient nécessaires à l'essor de l'industrie et du commerce.

Dans une première partie classique consacrée à « La nature et l'homme », le genre de vie agricole est décrit et jugé peu adapté aux milieux malgaches, qu'il dégrade progressivement. La pratique du *tavi* (culture sur brûlis) est présentée comme responsable de la disparition progressive du couvert forestier et de l'extension de la *savoka*, formation secondaire qui est une sorte de brousse épaisse. Les effets de l'érosion sont jugés désastreux, avec la multiplication des *lavaka*, « *plaies rouges* » (p. 88) ou profondes crevasses formées à la suite de l'éboulement des latérites de surface et des horizons inférieurs, qui constituent des sols secondaires malheureusement trop fragiles. Le thème de la circulation apparaît déjà à l'arrière plan de la question posée par le développement de cultures d'exportation (café, cacaoyer, pois du Cap). Celles-ci nécessitent des infrastructures de transport performantes pour acheminer rapidement la main d'œuvre sur les lieux de production et transporter les productions à un coût raisonnable jusqu'aux débouchés portuaires. Leur succès doit donc suivant Robequain se traduire par une intensification de la circulation intérieure et la possibilité de freiner le lent mais inexorable mouvement de dégradation de la forêt originelle¹⁴⁸. Il s'agit en quelque sorte

¹⁴⁸ Notons qu'il y a bien entre ces deux faits un lien problématique, qui est aujourd'hui plus que jamais d'actualité.

d'intensifier le transport des hommes et des marchandises pour éviter l'érosion, partant le transport des alluvions par les fleuves qui débordent de sédiments (100 millions de mètres cubes par an pour le bassin de la Betsiboka).

Dans les chapitres consacrés aux liaisons intérieures et au commerce extérieur, la problématique de l'enclavement et de l'isolement est abordée de concert. La difficulté des communications terrestres est détaillée. Les circulations par pirogue (côte Est) et par boutre (canal du Mozambique) sont présentées comme très actives et nécessaires à l'île. Le géographe prévoit un développement progressif des modes de communication, même si la modernisation rapide semble préférable à première vue. De même qu'il faut compter sur un développement très progressif des modes de faire-valoir et non pas sur une révolution agronomique brutale, il faut compter sur un accroissement progressif de la circulation. L'Etat doit investir dans l'amélioration des infrastructures régionales, des petits ports et des villes de moyenne importance, non dans la seule industrialisation d'un grand port (mais alors Tamatave de préférence à Majunga). Nous voyons ainsi que la circulation est envisagée comme un défi à relever étape par étape, sans détruire les modes de communication existants mais en renforçant d'abord le trafic actuel par le perfectionnement des moyens de transport, leur mécanisation améliorant notablement les performances. Le remplacement des pistes par des routes praticables durant toute l'année, le développement progressif des voies de chemin de fer, la création d'aéroports et de lignes aériennes sont salués comme des moyens d'obtenir peu à peu des échanges réguliers entre les régions, la côte et l'intérieur de l'île, bref – en osant un anachronisme – d'obtenir une sorte de continuité territoriale.

Une généralisation est possible. Le géographe des îles a toujours fait de la circulation des hommes et des biens un enjeu majeur. Les questionnements les plus récents, comme celui relatif à l'amélioration de l'offre de soins aux Maldives (A. Magnan¹⁴⁹) s'inscrivent ainsi dans une véritable tradition. Les ruptures de charge ont toujours posé problème. À quoi bon disposer d'un hôpital moderne à Malé quand il est si difficile de quitter son lieu de vie, l'atoll cerné par des platiers récifaux peu profonds ? Ne faut-il pas habiter Malé ?

L'interaction spatiale

¹⁴⁹ MAGNAN Alexandre. 2006. « Les contraintes de la micro-insularité dans l'amélioration de l'offre de soins. Regard géographique à travers l'exemple des Maldives (océan Indien) », *Santé publique*, n° à paraître.

Toutefois il faut reconnaître que si, classiquement, l'île est souvent pensée comme centre d'émission, elle l'est plus rarement comme pôle d'attraction. Dans le cas des études consacrées à des archipels, l'île-capitale fait l'objet d'attentions particulières, peut-être excessives, témoignant d'une relative indifférence pour les espaces marginaux. De plus, les ports et villes modernes captent l'attention des géographes, ce qui fait que l'intérieur des îles est relativement délaissé par les géographes dont la spécialité n'est pas la géographie rurale ou la géographie physique.

Dans une approche régionale classique, on note que chaque île se décompose en micro-régions, que l'enclavement peut être très fort dans certaines zones d'un archipel, on ne s'interroge guère toutefois sur l'attractivité très variable dont font preuve les petites îles et les régions isolées des plus grandes îles.

La géographie a en revanche toujours porté une grande attention aux faits migratoires, définitifs ou saisonniers. Les phénomènes de diaspora ont éveillé la curiosité. C'est qu'ils font signe à directement à la relativité des distances : lorsque se mettent en place des habitudes d'émigration, dans une île quelconque, s'observe aussi une forme étonnante de mépris pour les distances de la part des insulaires candidats au départ ! Que penser de cette sorte d'abolition du frein de la distance ? Est-ce que la mobilité de la population ou de certaines couches de la population insulaire rapproche l'île des continents ? L'atténuation des distances par l'intensité et la fréquence des interactions avec le continent est en effet un merveilleux thème de recherche pour un géographe.

Mais ce n'est pas seulement un sujet de curiosité pour le géographe des îles. Bien d'autres que lui ont noté les conséquences des habitudes de mobilité sur le fonctionnement des petits mondes archipélagiques. D'après le spécialiste de la littérature insulaire qu'est Bláithín Connely-Allain (2003), les îles d'Aran incarnent ainsi « *la dualité qui est au cœur de l'identité insulaire* ».

« Il convient [...] de définir tout d'abord la nature géographique de l'île. Il s'agit ici d'îles de quelques kilomètres carrés, situées sur la côte Ouest de l'Irlande. Ce sont des îles périphériques, difficiles d'accès et dont la langue reste, jusqu'à nos jours, le gaélique. Ces îles, comme toutes les cultures insulaires, ont vécu une histoire conflictuelle avec l'extérieur. Conscient de sa fragilité, l'insulaire dépend de l'Autre (de l'étranger), tout en le reniant. Les liens de sang sont forts, la tradition pèse et l'insulaire a tendance à se replier sur lui-même. Si l'île représente un espace rêvé pour l'étranger, l'insulaire, quant à lui, reste partagé entre exil et enfermement. L'île fait preuve d'une culture double, perçue à la fois de l'extérieur et de l'intérieur, à travers ces textes écrits dans deux langues. »

Cette dualité culturelle peut prendre bien des figures. Pour le géographe contemporain qui étudie les anciennes colonies, les États insulaires ne rompent pas définitivement leurs liens avec l'ancienne métropole de tutelle. Et lorsque l'île est passée au cours de son histoire d'une tutelle à l'autre, comme l'île Maurice qui fut l'«Île de France», les liens coloniaux les plus anciens se maintiennent d'une certaine manière. La première influence métropolitaine devient une part de la «tradition» (J.-P. Doumenge, 1984) quand la seconde est plutôt perçue comme incarnant la «modernité».

Le relativisme géographique soulignerait ainsi le flou des écarts, le brouillage des frontières à différentes échelles. Dans les îles et les archipels, si périodiquement découverts et redécouverts, l'autochtonie serait un mythe. Des circuits d'échange ont permis la circulation des personnes et des biens, des techniques et des idées. Les genres de vie ont été soumis à bien rudes épreuves. Le désordre est souvent venu de l'extérieur. Pour les îles tropicales, on peut mentionner le débarquement de pillards (baleiniers ou commerçants du bois de camphre), l'implantation de troupes coloniales et d'administrations centralisatrices bouleversant les anciens systèmes sociaux. On peut même mentionner le développement d'industries modernes dans le cadre de la mondialisation, dont celle du tourisme depuis une cinquantaine d'années. Evoquant cette sorte de négation des cadres établis, les géographes n'ont pas oublié les désordres ayant des causes internes, à l'instar de certains conflits religieux ou ethniques comme nous l'avons vu précédemment.

Si la temporalité des îles est particulière, les îles ne sont pas pour autant en dehors de l'histoire, ni protégées des crises mondiales ! La circulation est par conséquent un thème essentiel des études géographiques consacrées aux îles et une excellente illustration de son relativisme.

VI 11 Iconographie et circulation : la dualité inhérente aux archipels

Par opposition au mouvement, l'iconographie renvoie à l'idée de rôle fixé par la tradition. Faut-il parler de «rôles» pour donner un cadre théorique à la prise en compte des actions individuelles et collectives ? Le terme est ambivalent. Quand on pense à l'île comme petit monde, l'idée qui vient d'abord à l'esprit est celle d'une société cloisonnée, soumise à la

coutume, comme l'ont pu être la société tahitienne ou plus généralement l'ensemble des sociétés polynésiennes cloisonnées socialement et isolées sur leurs atolls. Mais il ne faudrait pas généraliser hâtivement. Nombre d'îles dérogent à ce schéma. La hiérarchie n'y est pas fixe. Les insulaires passent d'île en île. Les droits du sang ne sont pas si forts. Et s'il existe quantité d'interdits comme dans toutes les cultures humaines, il n'existe pas de tabous dont l'infraction serait impardonnable.

Beaucoup de sociétés insulaires sont largement individualistes, même si elles semblent repliées sur elles-mêmes pour l'observateur extérieur qui ne remarque pas toujours que les liens se reforment face à ce qui est considéré comme son intrusion dans la vie des gens ! Les populations des Hauts de l'île de la Réunion à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle en offrent un bon exemple (collectif sous la direction de D. Lefevre, 1980). Ils apparaissent comme formant une société traditionnelle et réactionnaire, parfois méprisée, alors que l'individualisme y est dominant et que l'inertie est plus le fait de la misère régnante localement que d'une volonté délibérée ! Dans le cadre d'analyses qui se veulent objectives, il convient donc de prendre en considération l'«effet de lieu» qui résulte des représentations que nous avons d'un territoire bien identifié dans nos pratiques sociales. Cet effet n'est pas celui du lieu mais celui qui se produit en un lieu, par la conjonction de forces centripètes (l'influence des icônes) et centrifuges (le désir de changement). Les forces centripètes sont plus précisément celles qui résultent de la puissance symbolique de signaux communautaires (les icônes étant ainsi de nature religieuse au sens très large du terme) tandis que les forces centrifuges sont celles qui procèdent de la volonté d'une vie meilleure.

Utilisation des concepts gottmaniens pour rendre compte de la spécificité insulaire

Même lorsqu'ils concernent des peuples de travailleurs de la mer ou des populations illettrées devant s'exiler pour trouver du travail, les phénomènes de diaspora sont particulièrement intéressants. Ils témoignent en effet d'une sorte de ruse des insulaires pour garder des attaches avec leur île natale quand les conditions n'y sont plus réunies pour avoir une activité substantielle. Récemment, la méthodologie de l'approche de ces phénomènes a été précisée par Georges Prévélakis (1996) et Michel Bruneau (2000). Ce dernier a en particulier montré comment s'effectue le passage d'une iconographie religieuse, créant des hauts-lieux et des

lieux de mémoire, à une iconographie politique. Bruneau pose que l'utilisation des concepts gottmaniens doit correspondre à une interrogation sur la manière dont une population insulaire se représente l'espace comme un ensemble d'espaces cloisonnés. L'attention aux symboles est nécessaire ? Elle suppose une compréhension fine de la civilisation qui les utilise, les diffuse et les manipule au besoin.

La diaspora grecque orthodoxe est sans doute le modèle de la population dispersée qui maintient son attachement aux lieux d'origine *via* une iconographie. Mais les diasporas insulaires partagent avec elle la caractéristique d'être soutenues par une sorte de pensée magique (liée à l'image iconique suivant l'analyse philosophique de M.-J. Mondzain), suivant laquelle l'espérance en des lendemains qui chantent a été remplacée par une forme d'espoir non pas moins naïve mais naïve différemment. Il s'agit de l'idée suivant laquelle l'exil et la souffrance du déracinement peuvent produire une sorte de rédemption et permettre, finalement, un retour honorable sur la terre des ancêtres.

Les géographes des îles ont approfondi la nature de la circulation et sa logique. La diaspora insulaire est la constitution, souvent progressive, d'une communauté dans un ou plusieurs pays d'accueil. L'émigration elle-même est régie par un cycle court, le travailleur émigrant s'exile pour retourner au pays une fois fortune faite ou bien pour y passer sa retraite. Il s'agit rarement d'un exil définitif, dans l'esprit du travailleur au moment de son départ. L'émigration capverdienne par exemple (M. Lesourd, 1989) concerne 2 500 travailleurs par an en moyenne. Ce flux pluriséculaire est responsable de la formation d'une communauté exilée forte de 450 000 personnes dont 200 000 continuent à avoir des liens étroits. L'archipel compte quant à lui plus de 350 000 habitants. Les îles formant l'archipel sont inégalement touchées mais quelques facteurs explicatifs généraux se détachent :

- l'impossibilité d'acheter une parcelle de terre irrigable (*regadio*)
- le chômage et la rareté de l'offre d'emplois non-agricoles
- l'espoir de promotion sociale pour les jeunes
- la pression des modèles de consommation extérieurs.

Des conséquences méthodologiques nous apparaissent. La réflexion du géographe semble en effet particulièrement attentive aux effets secondaires. Michel Lesourd qualifie l'émigration de « *frein à l'explosion démographique des îles* ». Il note l'importance d'*o crioulo*, la créolité, mais note aussi sa fragilité :

« (...) les îles de l'archipel ont fonctionné comme des "pièges insulaires" et les particularismes de chaque île sont très affirmés, trop pour ne pas se traduire par des irrédentismes socio-culturels et politiques. »

Et Lesourd (1989 : p. 127) ajoute :

« Au morcellement insulaire s'ajoute la dispersion géographique des communautés, influencées par les cultures des pays d'accueil. C'est cette cap-verdianité isolée, éclatée en de multiples composantes, qui doit pourtant servir de base à l'affirmation et au renforcement de l'État-nation cap-verdien, et la diaspora y occupe une place très importante. »

Les diasporas ne sont pas que des populations exilées, sorties de l'île pour la libérer d'un poids démographique. Dans l'exemple du Cap-Vert, le rôle patriotique aussi bien qu'économique de la diaspora est remarquable. Un fait géographique, secondaire mais très important pour l'ensemble de la population, se donne à voir : la complexité des identités. Cette forme de circulation fixe à l'étranger des Capverdiens qui se découvrent une seconde patrie et, s'assimilant, peuvent acquérir une autre nationalité, un nouvel horizon, privé. Mais il faut comprendre qu'elle entretient l'émigration en renforçant localement l'espoir des jeunes et soutenant les valeurs des modèles extérieurs de consommation. Aucun conflit n'en résulte. Au contraire, une sorte de syncrétisme socio-culturel en découle. La civilisation paysanne des îles se transforme en profondeur mais l'enracinement et la fidélité au terroir se maintiennent. Ce phénomène (ou processus) se retrouve sous bien d'autres cieux, dans les Samoa ou au Vanuatu par exemple. D'une part, les émigrés partent toujours avec l'espoir du retour, même s'ils envisagent au bout de quelques années autre chose qu'une retraite au pays : *hic et nunc*, ils génèrent une forme de tourisme familial, développant un secteur qui est resté peu dynamique et investissant dans la sauvegarde du patrimoine.

Le géographe peut alors insister sur un second point. Car, un effet en retour sur l'ensemble de la société est particulièrement net, géopolitiquement parlant, qui regonfle l'estime d'un peuple qui fut misérable et n'est pas sauvé de la pauvreté mais cesse de se concevoir comme "maudit" et victime de sa situation. La culture insulaire se renforce, « *les insulaires étant très ouverts aux influences extérieures et sensibles à l'intérêt que leurs émigrés continuent à porter à la culture insulaire* » (M. Lesourd, 1989 : p. 128).

Dans le regard de l'autre, en l'occurrence de l'exilé qui ne revient pas forcément au pays mais continue d'affirmer ses racines, les Capverdiens découvrent la beauté et la grandeur de leur pays.

La diaspora Minang (population de la province de Sumatra Ouest) offre un autre exemple. Cette fois, il s'agit d'un phénomène très ancien, lié à l'existence d'un système d'héritage qui exclut tout partage des terres. Le guide de la revue *Archipel*, n°4, (Anonyme, 1972) nous renseigne sur cette tradition d'exode qui a projeté dans les autres provinces de l'île, à Java, en Nouvelle-Guinée ou en Malaisie, des individus de plus en plus nombreux, le flot s'accéléralant au cours du XX^{ème} siècle. Les deux tiers de la population sont maintenant concernés. La diaspora prend deux formes. Il y a ceux qui partent pour longtemps et se déplacent avec leur famille (*merantau tjino*, littéralement "les émigrés comme les chinois") et ceux qui font de courts séjours hors de la province (*merantau pipit*). Le lien avec le pays Minangabau est maintenu, la maison construite au pays jouant le rôle d'icône. Ce fait se retrouve sans doute au Cap-vert et dans de nombreux pays de diaspora. La volonté de circulation est à la fois encouragée et surveillée par les autorités car il s'agit du poids que la tradition (*adat*) fait peser sur les individus. Des psychiatres ont évoqué un "complexe Minangabau" trouvant son origine dans la tension entre le désir de se libérer et le respect de la tradition.

Dans le cas d'une île isolée le phénomène est sans doute assez différent de ces exemples de diasporas archipélagiques. La tradition est en quelque sorte complice de l'émigration, dont elle profite pour maintenir l'essentiel de ses règles dans un contexte devenu très défavorable. Des difficultés économiques, l'impossibilité de trouver des terres où s'établir, un avenir au pays des plus incertains, tout cela pourrait conduire à la remise en cause des structures de la société, à commencer par la coutume. Avec la diaspora, celle-ci s'adapte à l'époque et propose une alternative à l'exil ou à la révolte. La révolte gronde comme le montrent les conflits et les crises psychologiques vécus par certains membres de la communauté. Cette solution n'est peut-être rendue possible que par l'existence séculaire de circuits d'échanges inter-îles. Les vieux circuits du commerce ou de la formation s'intensifient, deviennent des couloirs de circulation pour des populations obligées de rester de plus en plus longtemps hors de leur pays natal, comme les Chinois. Mais le fil avec cette première terre ne se rompt pas, même s'il se distend du fait de l'expulsion déguisée dont sont victimes les individus choisis par la coutume. La population de la diaspora apparaît comme représentative de l'ensemble de la population, continuant d'exercer préférentiellement certaines activités, manifestant son choix de coller aux stéréotypes, les exagérant même, mais elle est aussi en décalage, par son adoption de modes de vie modernes.

L'opposition de l'iconographie et de la circulation donne un métissage des mentalités sur fond (provisoire ?) de stabilité sociologique (G. Prévélakis, 1997). Les rôles sont endossés, mais ces rôles laissent aux individus une part d'autonomie d'autant plus importante que l'exode est durable. C'est là semble-t-il l'expression la plus nette d'une capacité à relativiser des contraintes symboliques sans les dépasser totalement.

De Gottmann à De Koninck, l'hypothèse territoriale

La leçon méthodologique se déploie dans une autre direction, sur laquelle nous nous arrêtons maintenant. Pertinents pour évoquer les phénomènes archipelagiques, les concepts gottmaniens trouvent une résonance particulière lorsqu'ils sont mis en rapport avec l'« *hypothèse territoriale* » de Rodolphe De Koninck.

Suivant ce géographe spécialiste des îles de l'Orient, une leçon géographique fondamentale se dégagerait peu à peu de la fréquentation des populations insulaires et de l'observation des destructions et constructions auxquelles elles se livrent. Cette conclusion s'énonce sobrement : « *de l'instabilité spatiale résulte la docilité sociale* » (1992).

De l'aveu de son auteur, cette hypothèse générale est le résultat d'une lente maturation intellectuelle. Son germe est dans les recherches effectuées à Singapour, dans le cadre d'un doctorat. L'idée fut reprise, remaniée durant une vingtaine d'années, avant de pouvoir donner lieu à une première expression claire et systématique. Ces éléments biographiques soulignent le caractère expérimental de cette hypothèse, qui pour être bien comprise doit être replacée dans son contexte initial, l'île de Singapour appréhendée comme sorte de laboratoire social ou, plus justement, comme lieu où s'est opérée une révolution territoriale.

Pas à pas, il convient de revenir aux faits et, avec Rodolphe De Koninck, les réfléchir en se demandant si l'hypothèse est transposable, à différents contextes socio-historiques et à toutes les échelles. Le premier fait qui apparaît comme massif est le dynamisme de Singapour. La « *manipulation* » de l'environnement » (1992 : p.10) est une constante de la Cité-État. L'île est un « *laboratoire du changement économique, social et environnemental* » non dans les discours mais dans les faits ; le second est la docilité de la population qui semble incarner globalement un modèle d'ordre, une discipline collective sans faille. Ce dont témoignent le

déménagement de populations dans des cités-dortoirs mais encore le déménagement de cimetières quand la position de ceux-ci se révèle préjudiciable à des projets d'aménagement. Le premier aspect est illustré par la création de nombreux espaces verts, liés ou non à des cultes, par une rationalisation poussée de la "consommation" d'espace suivant des plans régulièrement mis à jour pour en améliorer l'efficacité et par une politique d'extension et de concentration des zones économiques portuaires.

Partant de ces faits que nul ne conteste, le raisonnement du géographe québécois est comme en déphasage avec celui des géographes singapouriens. C'est une interprétation, non une démonstration, de son propre aveu. D'après De Koninck, son travail ne contredit pas la leçon usuelle, mais la met en perspective, opérant un salutaire retour sur le syllogisme dialectique convenu suivant lequel « *l'île de Singapour étant petite (moins de 600 km²), les besoins et ambitions des habitants étant grands, il faut donc que celle-ci soit transformée, y compris par l'agrandissement* ». Ce raisonnement sert régulièrement à justifier les politiques de développement donc toutes les mesures impopulaires qui pourraient en découler, comme l'uniformisation du bâti avec la construction de grands ensembles ou bien les expropriations ayant affecté les quartiers populaires. Il légitime donc les centres de décision, les différents pouvoirs locaux, et fait apparaître comme allant de soi l'obéissance collective, seule attitude raisonnable, constructive et tournée vers l'intérêt public.

L'hypothèse territoriale et la loi qui l'accompagne sont donc plus audacieuses qu'il n'y paraît à première vue. De Koninck relativise le lieu commun d'une docilité de la population de l'île, en montrant que c'est un résultat et non une donnée sur laquelle le pouvoir peut s'appuyer pour opérer sa planification économique. Sont en jeu une manipulation conjointe du "mouvement" (l'insécurité spatiale) et de l'"iconographie" (la cause nationale) ou bien des indicateurs de statut comme dirait plutôt le philosophe.

L'île et l'archipel comme espaces ouverts

Dans le cadre d'un questionnement géo-historique, l'espace insulaire apparaît comme un espace soumis aux vicissitudes du destin. Les îles sur lesquels nous possédons une documentation assez importante montrent à quel point les hommes qui les ont abordés et s'y sont parfois établis ont pu les considérer différemment, projetant quantité de moyens de s'enrichir, réalisant quantité de projets, les moindres n'étant pas la prédation sous toutes ses formes ! Les îles reculées, distantes des continents et à l'écart des routes maritimes, sont en

particulier représentatives de ce que peut être un « *espace ouvert* » (C. Grenier, 1994 et 2000), c'est-à-dire un espace parcouru par des populations bigarrées, d'origines ethnique et sociale mélangées, aux diverses professions et multiples talents¹⁵⁰.

En termes « iconographiques », l'idée de Christophe Grenier (1994), reprise et développée dans *Conservation contre nature*, au chapitre II, est que : « L'espace ouvert se définit par une accessibilité différentielle, c'est-à-dire par l'inégale maîtrise des moyens de transport qu'ont les acteurs qu'il intéresse » (2000 : p. 62). Grenier insiste ainsi sur deux points : le développement de la navigation puis de l'aviation est directement responsable de la transformation d'espaces archipélagiques en espaces ouverts ; géopolitiquement, ces espaces sont des marges d'empire, voire des territoires qui se soustraient au contrôle politique direct.

L'opposé d'un tel espace est par exemple l'île de Chiloé, étudiée par Philippe Grenier. Quoique très proche du continent, l'île est longtemps restée marquée par l'enclavement. La population d'agriculteurs qui y vit, quoique misérable, a « occupé l'espace ». A Chiloé, la société semble s'être figée, comme si l'adoption d'un genre de vie autarcique avait été la première et la dernière manifestation de sa liberté. La navigation s'est modernisée tardivement et le cabotage reste de règle. L'avion n'a pas encore contribué à désenclaver le territoire insulaire et n'a pas fait jouer sa différence (accentuation de la polarisation de l'espace à partir de l'île principale et de son pôle urbain au détriment des îles secondaires qui se retrouvent plus qu'avant isolées par la rupture de charge).

Depuis le XVII^{ème} siècle, l'espace archipélagique est essentiellement un espace ouvert, ce qui ne signifie pas du tout qu'il soit plus que d'autres espaces bénéficiaires d'un développement rapide et d'une mise en valeur, comme nous l'avons vu précédemment plus en détail.

¹⁵⁰ Cette idée d'"île ouverte" diffère de celle de "monde ouvert" telle que Michel Roux (2001) la défend dans sa propre perspective, qualifiée par lui de démarche "géopoiétique". Dans « Le ré-enchantement du territoire », Roux tente d'expliquer ce que veut dire "habiter le monde en poète" en s'appuyant sur la tonalité affective de notre rapport quotidien aux lieux :

« *Nous donnons au territoire, aimé et approprié intimement, les apparences d'un « monde ouvert», concept que P. Sloterdijk traduit comme : « La circonstance où des hommes comprennent que quelque chose leur arrive et que ce quelque chose dépasse ce qui les entoure, ce qui est présent, ce qui est exploré. En lui devient manifeste le fait que tout n'est pas manifeste. Dès lors, en lui, la révélation n'arrive jamais à son terme – et, en principe, le soupçon du voilé et du non-apparent ne peut jamais être apaisé. Le monde se révèle comme une entité composite, faite d'évidence et de mystère ». Or comme nous l'enseigne M. Heidegger, c'est précisément le propre de l'œuvre que d'ouvrir un monde et de le maintenir ouvert. Le poète (l'artiste en général) est celui qui, en érigeant une œuvre, nous dévoile une "réalité" qui nous suggère une nouveauté voilée qui en fait la valeur. »*

Cette géopoiétique fait de l'espace ouvert une réalité toute subjective, quand l'ouverture de l'espace archipélagique est, pour le géographe, une affaire de projets à concrétiser non pas de sentiments à ressasser.

Le plus souvent ce n'est pas un espace maritime au sens ordinaire du terme et ce, pour de multiples raisons : morphologie littorale défavorable à la navigation, isolement maritime qui limite les possibilités du cabotage, origine du peuplement débarqué sur l'île sans savoir à quoi s'attendre. Ainsi, la plupart des habitants des Galápagos sont à peine des insulaires, étant pour la plupart des pionniers fraîchement débarqués, au mode de vie urbain, avides de s'établir sur un lopin de terre et de construire une maison en dur.

Il est sans doute possible d'étendre la notion d'espace ouvert au-delà de l'archipel des Galápagos. Il semble néanmoins qu'il y ait une grande amplitude de signification, relative aux différents peuples pour lesquels l'espace archipélagique est considéré comme ouvert.

Une réflexion formelle sur l'idée d'ouverture montre qu'un espace est ouvert à deux conditions : il est ouvert s'il permet à un être d'y pénétrer ou s'il permet à un être d'en partir non pas à une époque déterminée mais n'importe quand. Et l'ouvert est aussi une figure angulaire, aiguë ou obtuse, qui peut toujours être perçue suivant deux points de vue contradictoires. Cette dualité laisse à penser.

Sans être thématifiée, elle fait l'objet d'un développement dans l'étude de Tamatoa Bambridge (2004) consacrée à la mobilité et à la territorialité en Océanie. Dans cette étude de géographie culturelle, la territorialité est définie en fonction de la mobilité : l'espace archipélagique océanien se construit non pas par des mouvements désordonnés de population mais à la suite de la multiplication des périple, tissant entre les îles des itinéraires et créant de multiples centres économiques ou symboliques. Le constat de départ est que l'Océanie est un espace où la mobilité est d'une ampleur telle que de nombreux peuples insulaires sont plus nombreux à l'extérieur (souvent dans d'autres îles) que dans leur propre île. Bambridge déplore une confusion liée à l'indistinction de la migration définitive et du périple (migration avec retour ou espoir de retour) ou bien à la réduction de la mobilité à la seule migration. Pour tenir compte de la réalité de la mobilité, il faut considérer le fait pluriséculaire du périple et son maintien voire son renforcement après les acculturations européennes. C'est à l'émergence de cultures transnationales qu'assiste aujourd'hui le géographe. Ces cultures contribuent à la définition des territoires océaniens. L'Océanie est en train de devenir un espace ouvert non pas du fait des migrations qui cloisonnent les insulaires expatriés sur des terres d'emprunt et dans des rôles peu valorisant mais du fait des périple, qui assignent à chacun le rôle de construire une destinée, partant de participer à l'émergence d'un monde commun.

Ce raisonnement est appuyé sur une réinterprétation de la mythologie océanienne, en particulier polynésienne. Bambridge s'efforce de découvrir dans la cosmogonie maohi les deux formes de mobilité qu'il distingue quand on a habituellement retenu des récits et traditions le seul appel à la migration, au voyage du "voyageur-fondateur". Il découvre même un type de périple circulaire (p. 200) :

« Si, d'un point de vue cosmogonique, il est avéré que la mobilité océanienne ancienne s'apparente à un périple au moins autant qu'à une migration, il convient de préciser en quoi cette mobilité aurait été circulaire c'est-à-dire effectuée en vue d'un retour, principe essentiel qui la définit.

Des travaux archéologiques plus récents remettent en cause la vision radicale impliquée par les études antérieures qui partagent l'idée selon laquelle les migrations étaient réalisées sans esprit de retour. Les travaux archéologiques de P. Kirch en particulier soulignent le fait que les relations après la conquête du Pacifique ont pu être maintenues notamment dans le Pacifique central et oriental. À l'arrivée de J. Cook au XVIII^{ème} siècle, les Tahitiens connaissaient l'ensemble des îles du Pacifique et l'un d'entre eux était capable de citer les archipels principaux les plus éloignés, comme Hawaii ou Aotearoa (la Nouvelle-Zélande actuelle).

En outre, si on considère que les mobilités anciennes s'apparentaient à des parcours de circulation, il convient de noter que ces parcours n'étaient pas des parcours durables au sens où ceux-ci n'auraient ni début ni fin. La "mise en itinérance" n'étaient peut-être pas perpétuelle mais alternative et se définissait par l'idée d'un retour à un point résidentiel de référence, source et but à la fois. Après plusieurs siècles de développement des mobilités, le lieu de référence n'était plus qu'une réalité symbolique mais vivace. Par exemple, Hawaii, nom donné à plusieurs îles du Pacifique central, nord et oriental devait remplir ce rôle de lieu de référence sacré, nouveau point de départ pour de nouvelles conquêtes insulaires.»

L'analyse fait alors intervenir l'idée d'origine, comme idée d'un lien qui se maintient malgré la distance. Le marae d'origine se transpose symbolique dans l'île d'arrivée avec la pierre angulaire devenant la base d'un nouveau marae. Mais l'analyse fait intervenir aussi et surtout le droit coutumier, puisque le système juridique polynésien organise à la fois des droits latents sur des territoires à découvrir et le maintien de droits qui ne peuvent plus être défendus physiquement, en reconnaissant la présence symbolique de personnes en déplacements.

Dans un second temps, Bambridge étudie la déterritorialisation des mobilités suite à la colonisation européenne. C'est avec l'arrivée des baleiniers et des santaliers que les Océaniens sont embarqués de force pour un voyage au long cours, sans espoir de retour. C'est avec les bouleversements politiques que le pouvoir local se centralise mais aussi que la

hiérarchie traditionnelle s'estompe, donnant naissance à une société polynucléaire, presque fragmentée. Le temps de la guerre n'est plus... la mobilité prend de nouvelles formes. En particulier la pratique du périple se maintient sous la forme du voyage vers la grande île ou le territoire économiquement développé afin d'y trouver emploi mais aussi un partenaire (p. 203) :

« Lorsqu'on considère l'ensemble des changements politiques, économiques et historiques qui concourent à la dynamique culturelle océanienne, il est essentiel de conserver à l'esprit que différents niveaux de processus sont à l'œuvre dans les champs sociaux. C'est notamment dans le registre familial que les changements seront les plus profonds. La fixation des familles dans quelques villages alliée aux dramatiques chutes démographiques, vont faire évoluer les déterminants familiaux de la mobilité dès le XIX^{ème} siècle. En effet, si comme l'affirme Oliver [D. Oliver (1978), « Norms of Tahitian Land tenure »], les personnes dans l'Océanie ancienne avaient déjà du mal à trouver un compagnon avec lequel elles ne soient pas parentes, désormais, cette même difficulté sera en plus supportée par les chefferies îliennes polynésiennes. Les nouvelles règles politiques et religieuses en matière d'interdiction de mariage en raison des normes relatives à la prohibition de l'inceste, alliées à la faiblesse démographique des insulaires vont, au contraire, favoriser une extraordinaire mobilité individuelle des membres ou tout au plus d'une fraction des groupements de parenté, dans les archipels océaniques. La phrase de William Shakespeare « I must be gone and live, or stay and die » (Romeo and Juliet, III, 5) va prendre tout son sens en Océanie. Parcourir les îles, découvrir les pôles urbains océaniques pour trouver un compagnon et peut-être revenir va devenir le lot commun de la majorité des Océaniens. »

La mobilité contemporaine est donc d'après Bambridge une opportunité pour le développement d'une identité archipélagique, un phénomène de « *re-territorialisation* » qui dépasse même le cadre du pacifique, vers Los Angeles ou Canberra, avec la constitution de routes internationales de la mobilité.

En reprenant la quadruple définition du territoire de Bonnemaïson (2000), on voit que :

- le territoire comme représentation est à l'origine du phénomène des "envois de fond" comme nouvelle forme des relations de réciprocité
- le territoire comme lieu identitaire se maintient même dans les villes et les sites touristiques, où la personne réellement migrante est somme toute fort rare
- le territoire comme espace rituel a toujours une certaine importance, avec par exemple le maintien de coutumes comme la cérémonie du Kava, même hors de l'île d'origine

- le territoire politique est doté de frontières de moins en moins perméables mais qui peuvent être franchies par des “migrants” souvent accusés de transposer un modèle communautaire quand ils s’efforcent seulement de ne pas se couper de leurs racines.

Devant la difficulté à distinguer les migrants des “migrants” perpétuant une tradition de périple, Bambridge s’interroge en conclusion sur la notion de “migration circulaire”. Le caractère contradictoire de l’expression le gêne. Mais la contradiction peut apparaître comme un indice de la complexité du phénomène contemporain de la mobilité. De même, le recours à l’expression d’“île ouverte” quoique moins paradoxale est équivoque mais peut se justifier par la complexité de l’organisation spatiale archipélagique.

Le relativisme du discours sur l’espace archipélagique n’est donc pas accidentel (poser l’espace ouvert après avoir constaté l’économie d’aubaine et les coups du sort affectant les populations et même les peuples insulaires). Il renvoie moins à la notion de circulation qu’à des idées de circularité et d’effet en retour, saisies comme bases structurelles de cet espace.

VI 12 L’espace archipélagique, une ouverture paradoxale

Pourquoi évoquer une construction progressive de la notion d’espace archipélagique dans les travaux des géographes des îles et ne pas considérer cet espace comme un cas particulier d’espace insulaire ?

Cette idée s’impose d’abord afin de rendre compte de l’effort constant des géographes pour définir l’île comme territoire, sans tomber dans le piège de la simplification auquel prédispose l’ensemble des connotations du terme de “territoire”. Comme littoral, plaine ou montagne, le territoire est d’abord biologique, c’est l’espace parcouru sur lequel l’être vivant entre en compétition avec ses semblables et avec les individus de sa propre espèce s’il veut assurer sa survie et sa descendance. Un premier dépassement est opéré dans le cadre des réflexions géopolitiques où le territoire est conçu comme institution, comme construction politique. Un second dépassement est possible dans le cadre d’une réflexion plus compréhensive, celle de la géographie sociale qui s’efforce de rendre compte de la fabrication des territoires par les populations, par les acteurs sociaux à la recherche d’ancrages, de racines idéologiques et de raisons de vivre pour eux-mêmes. Les oeuvres théoriques mais aussi les études particulières

produites par Yves Lacoste (1988) ou Guy Di Méo (1998) sont représentatives de ces deux dépassements.

Dans sa *Géographie sociale et territoire*, Di Méo s'est proposé de dégager les « *structures élémentaires de la territorialité* » dans une optique structuraliste renouvelée. Le géographe prend acte de la tension de la conscience, refusant de se perdre dans le lointain et le vague mais aspirant à l'immensité, voire à l'infini. Il distingue donc deux territorialités, la localité de proximité à laquelle il oppose notre rapport au monde comme espace ouvert. Entre le local et l'infini s'interposent des structures intermédiaires du territoire, dont la région qui est « *entre l'aire des routines et celle des véritables migrations* », trop vaste pour être rassurante et trop proche pour être étrangère. Il s'agit en quelque sorte des îles de notre quotidien ou bien des îlots de sociabilité dans lesquels nous nous mouvons, puisqu'il s'agit d'espaces limités à l'horizon néanmoins incertains, de figures du territoire à la fois des « *plus instables* » et des « *plus fragiles* ». Dans ses *Questions de géopolitique*, Lacoste développe le fait que les populations insulaires sont à la fois dans l'ignorance du système de liens effectifs (diplomatiques, économiques, techniques) qui les rattachent au monde et dans l'aspiration à une souveraineté, partant dans l'imagination d'un univers rêvé, où les conflits peuvent se résoudre au niveau local. La souffrance de certaines populations proviendrait de ce décalage, comme si un principe de réalité venait se venger des rêves d'autonomie des insulaires.

L'étude de l'espace nousantarien par Rodolphe de Koninck (2003) insiste sur le fait paradoxal que l'archipel est un « *monde en soi* », constitué de trente-deux provinces, dont la maturation nationale n'est pas achevée et qui progresse dans la construction d'une identité davantage par les crises successives que par la réalisation de projets fédérateurs. Avec l'alphabétisation, la promotion d'une langue nationale est néanmoins un grand projet qui a été accompli rapidement et efficacement. Couplée à une révolution verte, la transmigration des populations javanaises vers Sumatra et l'Irian Java a en revanche un bilan mitigé. Les impacts économiques et culturels sont importants : meilleure répartition du peuplement, urbanisation généralisée, développement d'infrastructures modernes, réduction de la pauvreté. Mais la « javanisation » a rencontré bien des obstacles. La déforestation a sévi, les conflits avec les populations autochtones se sont multipliés sur fond de querelles quant au partage de la terre. La militarisation des pouvoirs locaux n'est plus guère un gage de stabilité.

De Koninck revient sur l'ouverture de l'Indonésie au reste du monde, notant qu'elle ne doit pas être pensée de manière strictement économique. Le rapprochement avec ses voisins dans

le cadre de l'ASEAN se traduit par le développement d'une zone économique, le triangle de croissance dit de "Sijori", mais aussi par la coopération universitaire (2003 : p. 122), les étudiants indonésiens étant de plus en plus nombreux à recevoir une formation supérieure à Singapour. L'ouverture au "vaste monde" la plus remarquable est aujourd'hui celle constituée par le pèlerinage de La Mecque, même si les autorités ont peu de liens avec la Conférence islamique.

À l'instar de Rodolphe De Koninck, les géographes contemporains tentent d'étudier l'ouverture des espaces archipélagiques en considérant le monde vu de l'archipel et non vu de l'extérieur, en privilégiant les échanges marchands sous le prétexte qu'ils conditionneraient tout le reste (ce qui est évidemment erroné). La prise en compte des flux de tout type doit être prise en compte, les échanges culturels et économiques étant liés, comme en témoignent les choix de développement (dans le cas de l'Indonésie la politique de l'Ordre nouveau puis son abandon, du moins dans certains discours) et le retentissement des crises régionales qui viennent secouer les pouvoirs en place.

L'idée de Rodolphe De Koninck est paradoxale, montrant une rationalité imparfaite à l'œuvre dans le mouvement d'ouverture des îles au monde (p. 139) :

« En fait, la façon dont les crises ont été gérées jusqu'à présent par les Indonésiens n'apparaît pas désastreuse. Même la communauté chinoise, dont de nombreux représentants avaient quitté le pays en 1997-1998, se maintient et contribue à la diversification des liens financiers avec Singapour et la Malaysia. Certes, les problèmes économiques demeurent énormes dans le monde agricole ou industriel, certes le pays risque de voir s'accroître sa dépendance à l'endroit des capitaux et des marchés étrangers, certes les risques d'un regain durable de la pauvreté sont énormes. Pourtant, ne serait-ce que parce que la fragmentation du pays ne ferait qu'accentuer chacun de ces problèmes, l'unité politique du pays apparaît toujours comme une option valable, à condition que les politiques de décentralisation continuent de s'appliquer. Une option d'autant plus valable que le poids de l'Indonésie dans le monde et le poids que le monde représente pour l'Indonésie sont tels qu'ils peuvent contribuer à la survie de la Grande Indonésie, de l'Indonésie nousantarienne. »

Unité par la décentralisation des pouvoirs, la contradiction n'est qu'apparente même si les forces à l'œuvre sont effectivement de sens contraire. Appui sur les minorités, mise parfois en situation de bouc-émissaire, et diversification des capitaux, qui créent une dépendance de fait : il y a un écart entre ce qui peut être décidé et ce qui peut être réalisé, en fonction de la confiance accordée au pays. De Koninck ne se fait pas fort de proposer une solution. Il pèse et

soupèse. L'unification politique apparaît comme un moindre mal, même si elle doit se traduire dans les faits par l'émergence de courants nationalistes et communalistes.

Pour conclure sur ce point, il est apparu que la question essentielle est celle de la fracturation de l'espace, dont la politique, plus que la géographie ou même la diversité ethnique et religieuse, est responsable.

VI 121 Les îles fonctionnelles, un espace archipelagique de plus en plus complexe !

Alarmés par des signes et des faits inquiétants, les géographes des îles sont aujourd'hui nombreux à focaliser leur attention sur la question du développement. Celle-ci apparaît protéiforme.

Que penser de cette affirmation tirée du préambule du *Profil de l'Union des Comores* (S. Rajama, 2002) suivant laquelle

« la "multi-insularité" qui caractérise le pays constitue à la fois sa richesse (par la diversité) et un obstacle majeur à son développement (par le coût et les contraintes liées aux échanges inter-îles et avec le reste du monde) » ?

La crise insulaire du XX^{ème} siècle

« Débris de quel continent
de quels séismes de quels mystères ?
Îles perdues Au milieu de la mer
Oubliées dans un recoin du monde
- que les vagues bercent
maltraitent embrassent »

Jorge Barbosa, ARCHIPELAGO

Panorama, Poesia 1 (1989)

Si l'on reprend l'exemple des îles du Cap-Vert, leur grande vulnérabilité est apparue non pas dans les premiers temps du peuplement, caractérisé par le système esclavagiste, ni dans les temps intermédiaires, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, qui ont vu avec la créolisation l'émergence

d'un système capitaliste et libéral relativement prospère, mais dans la première moitié du XX^{ème} siècle, avec des causes externes, liées à la circulation des hommes et des biens (A. França, 1998). Au début de ce siècle la population connaît une famine terrible qui la décime. D'une part, les effets de la Grande Dépression se font cruellement sentir sur l'archipel avec la fermeture des frontières des Etats-Unis et l'obligation pour les candidats à l'émigration de se tourner vers les plantations de São Tomé et Príncipe. D'autre part, la substitution des combustibles liquides au charbon renchérit le coût de la navigation et fait chuter les mouvements dans le Porto Grande de São Vicente. Les petites îles se trouvent davantage enclavées, de même que la majeure partie de la population aux revenus trop bas pour compenser cette inflation du coût du fret. Enfin le développement économique est entravé par des moyens insuffisants dans la lutte contre la sécheresse. L'assistance métropolitaine est réduite. Les transferts de technologie ne se font plus ou moins bien. Les investissements reculent, du fait de la perte de confiance générale dans les capacités de production de l'archipel. Politiquement, les libéraux deviennent des "nativistes" ou des régionalistes remettant en cause un type de gouvernement "mixte", tel qu'il s'observait dans la plupart des municipalités. Des heurts se produisent.

L'espace archipélagique est particulièrement affecté au XIX^{ème} puis au XX^{ème} siècles par les phénomènes de l'industrialisation-urbanisation qui touche les grandes îles et les littoraux continentaux ; les périphéries insulaires, les îles-éloignées – *ritô* en japonais – (P. Pelletier) connaissent « *une hémorragie démographique énorme* » et depuis lors des difficultés pour s'insérer dans le territoire national à un autre titre que ceux de gardes-frontières ou de fronts pionniers occasionnels.

Une résistible sortie de crise

Les recettes du F.M.I. et la formule du "consensus de Washington" apparaissent comme des remèdes de cheval (R. De Koninck, 2003 : p. 137) peu adaptés aux pays insulaires. Une sorte d'unanimité existe quant à l'urgence de la question et l'absence de solutions transposables d'un monde à l'autre. Cela ne veut pas dire que les chercheurs envisagent cette question de manière unitaire ni même qu'ils conçoivent de manière univoque ce que peut être le développement des îles. Malgré le financement public des organismes de recherche (comme l'I.R.D.), on est loin de l'époque des géographes ayant partie liée avec l'administration et les

services centraux de l'État. Seules les îles les plus riches, comme La Réunion, bénéficient d'un soutien réel au développement. Des laboratoires tendent à se spécialiser dans le problème technique de l'encadrement du développement (aides à la filière canne, à la filière bovine, lutte contre les parasites, prévention des risques) et des moyens collectifs (infrastructures notamment, mais aussi politiques de santé et d'éducation) à mettre en œuvre pour soutenir le rythme de ce développement. Et encore, cette préoccupation du développement apparaît parfois seconde, pour des groupes spécialisés ou même, plus largement, l'ensemble des chercheurs qui font du "terrain" et dont le cœur de l'activité est le soutien aux systèmes sociaux et modes de production existants.

Localement, tout particulièrement chez les différentes populations des petites îles de la zone tropicale, il existe une interrogation, peut-être de plus en plus vive, portant sur cette question du développement. Les géographes en reçoivent comme une demande, même si elle n'est pas formulée de manière technique ou bien dans un cadre institutionnel. Cette demande est portée par une angoisse, qui est celle de rester à l'écart de la modernisation ailleurs bien entreprise.

Méthodologiquement, cette question du développement est à comprendre en rapport avec la fiction de la fonction propre d'une île ou d'un archipel. Ceci est nettement appuyé par un grand nombre de géographes pour qui l'espace archipélagique n'est pas un simple décor ou une espèce de cadre de l'action humaine mais un déterminant puissant qui conduit à l'émergence de projets de vie et de projets politiques. Que faire d'une île ? Quelle fonction peut-elle bien remplir qui mérite qu'on l'investisse et qu'on investisse du temps, de l'argent dans sa transformation en espace productif ? Implanter un comptoir, planter du café, cultiver la canne à sucre, organiser la vie sur des plantations vivrières : les réponses ont d'abord été le fait de particuliers et de compagnies, mais aussi des populations indigènes qui ont adopté un genre de vie adapté une île ou à une de ses micro-régions. D'où la multiplicité des fonctions et leur relative inadéquation aux îles investies. L'heure n'étant plus à l'amateurisme, elles sont maintenant apportées par des spécialistes, des bureaux d'étude et des organismes d'État. Avec la bénédiction des pouvoirs politiques, en particulier de la Région, la D.D.E. de la Réunion vient ainsi de proposer de faire de l'île un bel anneau routier, un vaste chantier de travaux publics, un immense couloir de circulation, capable de contourner les nombreuses ravines, permettant d'irriguer en voitures et motocyclettes les différentes zones urbaines, déplaçant ainsi les bouchons des points noirs de rase campagne et du littoral à l'entrée de chacune des

agglomérations. Sur cet exemple on voit que la question du développement est liée à une ou des fictions, celle de la liberté de circulation ou celle de la consommation.

Est-il souhaitable de faire des propositions ? Thierry Michalon (2002) se risque à l'exercice pour l'Outre-mer, en s'efforçant surtout d'écarter les projets visiblement farfelus ou qui devraient, à terme, conduire à l'échec. Avec des nuances, les bases de la réflexion sont transposables à d'autres îles et archipels. Les espaces archipélagiques sont en général restés à l'écart des logiques de l'économie de marché – avec une culture économique issue du monde de la plantation qui a amené l'émergence de réflexes de “débrouillardise” et d'une économie informelle – et de l'État moderne – puisque « *la promiscuité personnalise toute chose* », entraînant un dévoiement des règles démocratiques et une inégalité de traitement des citoyens par l'administration locale trop peu républicaine.

Dans un article intitulé « Les petites îles dans les systèmes commerciaux et géopolitiques de l'océan Indien », Jean-Louis Guébourg (2002) note que la question du développement est subordonnée à deux autres, celle de l'affrontement des puissances (hier, de l'Est et de l'Ouest) et celle du trafic commercial. Un vieux système commercial archipélagique peut rester embryonnaire en raison de ces questions stratégiques. Verrous stratégiques ou îles dotées d'une excellente situation stratégique, certaines îles n'ont qu'une fonction stratégique comme Diego Gracia, devenu le « *porte-avions fixe américain dans l'océan Indien* ». D'autres îles n'ont qu'une indépendance sous surveillance et gaspillent leur énergie à relayer l'affrontement des puissances régionales ou mondiales. Dans l'océan Indien, les petites îles sont à l'écart des routes du trafic mondial, malgré l'existence de ports comme Port-Louis (Maurice), la Pointe-des-Galets (La Réunion), Zanzibar, Victoria (Seychelles), Moroni (Grande-Comore) et Mutsamudu (Anjouan), un accord régional pour harmoniser les prix des transports de marchandises et l'existence de quelques lignes régulières qui ont inauguré le trafic semi-conteneurisé et font des circuits aboutissant à Madagascar ou à Durban.

Les îles au cœur du « *nouveau cœur du monde* » (suivant l'expression du journaliste P. Leymarié, reprise par J.-L. Guébourg en conclusion de son analyse) sont à l'écart des grandes lignes avec l'Europe, l'Afrique et l'Asie, qui elles sont méridiennes. Leur importance géostratégique est donc largement surestimée.

VI 122 Les réseaux insulaires et archipélagiques

Pour l'île, le réseau est comme un filet, qui à l'instar des veines et artères du corps permettrait la circulation des ressources vitales. Différentes métaphores sont possibles, biologiques ou non. Le réseau est cellulaire, organique, comme un squelette, comme un réseau de nerfs. Pour l'archipel, le réseau est de même moins un système organisé par un pouvoir central et relié à un centre de triage que le phénomène de l'auto-déploiement de liens virtuels et réels, en permanente évolution. Cette opposition peut être illustrée géographiquement. Elle recouvre le passage de techniques de circulation dans l'ordre physique à des techniques de circulation de l'information, dans une sphère particulière, l'espace virtuel.

La relativisation de la notion d'échange est donc en jeu.

L'île et l'archipel comme limites au développement des réseaux

Par sa clôture et sa petitesse relative, l'île semble être un territoire sur lequel certains réseaux ne peuvent guère s'implanter ou ne se développent guère. Comme espace montagneux ou cordon littoral, l'espace insulaire serait une puissante contrainte pour les réseaux. Les ruptures de charge isolent des tronçons de réseaux. D'où l'idée que les archipels limitent eux aussi le développement des réseaux.

Mais est-ce que l'île est en soi une limite à la réticularité de l'espace ? La réponse n'est pas évidente. Il faut en effet une nouvelle fois prendre en compte l'histoire, la dimension historique des politiques de développement pouvant réduire ou exacerber les contraintes du milieu insulaire (J.-L. Guébourg, 1999). Envisageons provisoirement le cas de l'île isolée ou en faisant abstraction de sa situation dans l'archipel. Les réseaux routiers viennent à l'esprit à titre d'exemples de réseaux. L'effet de la clôture et de la petitesse est patent : nombreux sont les îlots où la voiture est totalement ou quasiment absente, le territoire étant parcouru par de simples sentiers, parfois secondés par une rue, une route qui se termine rapidement en cul de sac. Sur beaucoup de petites îles côtières, la marche est le moyen de locomotion qui apparaît le plus approprié aux parcours réalisables. Une voiture représente alors le pouvoir, la fonction administrative, comme en témoignent ici et là une camionnette postale ou le tout-terrain des gendarmes. Sur les îles plus grandes, l'espace reste une puissante contrainte pour les réseaux routiers. Ceux-ci peuvent être réservés à un usage collectif, au circuit des bus, la motocyclette

remplaçant l'automobile à titre de véhicule particulier privilégié. Il semble que le développement rationnel de transports modernes passe par la multiplication des lignes de transport en commun et non par la construction de nouvelles voies, coûteuses à construire et à entretenir et qui, en cas de succès, deviendraient un piège à voitures particulières, avec une série de goulets d'étranglement, nœuds d'un réseau chargé qui sont autant de points noirs aux heures de pointe des mouvements pendulaires. Ainsi, l'exemple de l'île de Mahé (F. Doumenge, 1987b) montre la difficulté de la mise en place d'une politique d'amélioration des infrastructures, en raison du relief et de problème de rentabilité : à l'échelle de l'île l'urbanisation est rapide et la crise du logement dans la capitale est forte, mais le seuil démographique pour l'amortissement des aménagements est loin d'être atteint.

Comment l'histoire relativise-t-elle ces constats et impressions ? L'exiguïté de l'espace insulaire réunionnais n'empêche pas que ses réseaux de transport soient bien plus développés que ceux de la grande île voisine, Madagascar.

Sur la Grande Île, le canal des Pangalanes n'est plus fonctionnel, le chemin de fer est en perdition. Le territoire malgache est sillonné de pistes "en tôle ondulée", régulièrement coupées par des rivières et rendues impraticables lorsque règnent de mauvaises conditions climatiques. Quant aux routes goudronnées, la ville d'Antanarivo est une sorte de centre, de nœud, d'où partent quelques tentacules, vers l'ouest, vers l'est et Taomasina, vers le sud *via* Antsirabé et vers le nord, *via* Majunga. Comment se rendre à Sambava sur la côte est ? Par route, il faut remonter vers Antsiranana avant de redescendre vers Voemara. L'avion sert aussi à la desserte de la région, transportant de rares touristes et quelques commerçants et notables locaux. Des circuits de camions et de taxis collectifs empruntent à la bonne saison la route vers Antsiranana. Relativement proche de Taomasina, Sambava en est coupée du fait de l'absence d'infrastructures routières. La piste conduit au sud vers Antala, de là il faut prendre le bateau, un vieux cargo desservant aussi Sainte-Marie, pour relier enfin Taomasina. Il est impossible de faire le tour de la Grande Île ! Le déficit en infrastructures et les difficultés économiques imposent aux Malgaches de restreindre leurs déplacements, de n'emprunter que les circuits existants incertains, coûteux, longs.

La comparaison avec l'île Maurice montre aussi plusieurs facteurs d'évolution à prendre en compte. Quant à l'usage du réseau routier, il montre qu'une solution reste théoriquement possible avec le changement des habitudes individuelles, développement du co-voiturage,

meilleure offre de transports en commun classiques, multiplication des taxis collectifs, toutes choses existantes mais qui ne sont pas amenées à se développer tant que les choix collectifs vont dans le sens d'un privilège accordé au véhicule particulier privatif. L'île de La Réunion relève du cas de l'île riche, sur laquelle se développent rapidement les réseaux, parfois même sans effets de rattrapage par rapport à la métropole, et qui connaît une explosion simultanée de la consommation. Le mode de vie individualiste s'impose d'autant plus facilement. Le développement du transport individuel est démultiplié par la politique du logement. Quant au développement des infrastructures, la comparaison montre comment les handicaps physiques (dus au relief principalement mais également à la nature géologique de l'île) sont renforcés par la pénurie en espace disponible, quand la zone littorale et les espaces péri-urbains concentrent font à la fois office de couloir de circulation et de réserves de terres pour étendre les zones habitées et les zones d'activité. Comment construire une route au milieu de quartiers déjà denses ? Comment percer un boulevard ou une voie de contournement prévus de longue date quand des habitations illégales se sont implantées sur le site depuis plus longtemps encore ? Avec le problème des expropriations et la question de l'intérêt général représentée par les ponts et les voies de communications en projet, la géographie se voit conduite à prendre en considération toujours davantage les législations et la manière dont celles-ci sont appliquées localement.

De manière globale, la limite au développement des réseaux de communication est patente pour l'île comme pour l'archipel. Dans ce cas, les contraintes sont le fait de la dissémination de la population sur un espace archipélagique. Beaucoup de discours évoquent pour un archipel donné l'existence d'une discontinuité inter-îles que ne compense pas (ou pas assez) la volonté politique. Curieusement le relativisme est alors moins présent dans ces études que dans les précédentes. Ainsi dans un article au contenu pouvant apparaître tendancieux¹⁵¹, Jean-Christophe Gay (2001) expose schématiquement les modalités de la diffusion du tourisme dans l'archipel des Comores.

Ce qui nous intéresse toutefois, de notre point de vue méthodologique, est la présentation d'un modèle de diffusion en quatre phases. Dans la première, phase pré-touristique, l'île principale accueille les voyageurs qui peuvent y traiter leurs affaires sans avoir à se rendre sur les autres îles. Au début de la seconde phase, l'archipel s'ouvre aux touristes. Ceux-ci sont accueillis sur

¹⁵¹ Par facilité journalistique, l'auteur se risque à parler d'une « *balkanisation* » des îles pour évoquer des tensions qui n'ont strictement rien à voir avec le type de problèmes géopolitiques propres aux Balkans

l'île principale et comme captés par elle : comment aller sur les autres îles, comment y résider quand les infrastructures sont déficientes (problème de la sécurité des transports maritimes par exemple) ou inexistantes (absence d'hôtels répondant aux normes internationales). La troisième phase voit le développement de quelques îles périphériques. C'est la phase d'ouverture, avec la réalisation d'investissements dans l'accueil des touristes sur tout l'archipel. D'où une quatrième phase possible, celle à laquelle aboutit la diversification de l'offre, les différentes îles acquièrent leur indépendance par rapport à l'île principale.

Ce modèle est vraisemblablement assez répandu. Il ne "fonctionne" pas dans le cas de l'archipel comorien en raison de « *la sujétion du tourisme à la politique* » (p. 16). L'archipel formait jusqu'à récemment un espace non-touristique, le développement ne s'est pas fait sans heurts : R.F.I.C. et Mayotte s'opposent et les relations se tendent épisodiquement, bientôt les relations entre Grands-Comoriens et Anjouanais s'enveniment. « *Le maillage politique vient donc compliquer les processus généraux du modèle* » (p. 17).

Si le modèle doit donc être utilisé, ce n'est que pour faire apparaître un résidu. Il représente un processus en quelque sorte optimal, même s'il apparaît d'autant plus lent que l'analyse de ses phases montre sa complexité et sa nécessaire progressivité. Difficile voire impossible de sauter des étapes ! Les "questions politiques", dissensions personnelles, idéologiques et économiques, peuvent freiner voire bloquer les phases de développement.

Les mêmes contraintes de l'insularité ont un poids différent quant au développement des réseaux de télécommunication en raison de la lourdeur des investissements. Mais les mécanismes de limitation sont globalement les mêmes. Les géographes sont donc conduits à tenir compte de tous les facteurs, économiques, techniques, juridiques et politiques.

Le Réseau ! Hommes, câbles et satellites, quelle communication pour les îles ?

Malgré les accidents climatiques et les reliefs pouvant être accentués, le territoire insulaire est rapidement et facilement couvert par un réseau d'antennes et de relais de télécommunication¹⁵². De plus, la liaison des réseaux de télécommunication aux réseaux

¹⁵² Dans son étude du développement des réseaux sur l'île de La Réunion, le sociologue Michel Wattin (2005) note que depuis l'émergence d'un espace urbain durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle le développement des N.T.I.C. a été rendu possible par un fort soutien, y compris financier, des pouvoirs publics. Les institutions

internationaux apparaît comme une alternative à la nécessité de certains déplacements physiques. L'île semble donc appeler un développement des communications satellites, des réseaux câblés, des lignes de téléphone filaires ou non, des bornes WiFi *etc.* Sans doute faut-il relativiser cette conclusion en prenant en compte, globalement, le facteur essentiel du chiffre de la population, et localement, celui de sa densité (pour le développement de réseaux sans fil). Mais la réflexion présente porte seulement sur des contraintes générales, abstraction faite aussi bien des niveaux économiques que des peuplements, donc de l'existence actuelle de réseaux. L'insularité, comprise essentiellement comme enclavement, ne suscite vraiment le développement de réseaux de communication que dans des contextes singuliers de d'aménagements (création de pôles industriels, d'universités ou d'infrastructures hospitalières). Alors elle tend à modifier la sociabilité traditionnelle en substituant la connexité à la convivialité¹⁵³.

La prise en compte des conditions historiques et des possibilités effectives d'investissement est à nouveau une nécessité théorique. En effet, les réseaux longue distance ont un coût important. Les investissements peuvent être colossaux, à l'échelle d'un pays, des ressources financières locales. La faiblesse du marché local reste donc une sorte de goulet d'étranglement. Mais l'originalité de certains de ces réseaux est que la facturation de leurs services aux clients cesse d'être proportionnelle à la distance, ou même peut devenir forfaitaire, ce que montrent les transports maritimes et les télécommunications par satellite ou par câble.

La grande île, île industrielle et commerciale, connaît-elle un destin particulier ? La création au Japon des Sogo Shosha mérite réflexion. La puissance économique japonaise est en effet directement liée à l'existence de plusieurs réseaux d'information vraiment tentaculaires. Il semble qu'il y ait schématiquement deux modèles macroscopiques de développement commercial et économique (P. Faure, 1995). La France représente le premier, qu'on peut qualifier de "continental" et le Japon le second qui serait alors "insulaire". Ces modèles si étonnamment contradictoires reposent sans doute sur une « *combinaison de facteurs culturels,*

relaient le souhait de la population de soutenir ainsi le désenclavement de l'île par la réalisation de réseaux techniques de haut-débit. Par opposition à l'espace urbain, le reste de l'île souffre alors d'un maintien relatif dans son enclavement.

¹⁵³ En s'en remettant toujours à l'étude de Watin (2005) on peut dire que le *Kartié*, espace de la créolité, entre en crise ou que plus la maison est branchée sur l'extérieur (eau, électricité, téléphone, radio, télévision, liaison Internet) sur le modèle de la "villa" et plus les individus se replie sur leur espace privatif.

géographiques et culturels », mais se pose néanmoins la question de la nature de cette opposition, les réseaux commerciaux français ayant moins une dimension européenne que mondiale. L'opposition est-elle si nette qu'il faille invoquer des modèles contradictoires ou seulement des décisions stratégiques jouant en sens contraire ?

Plaidons pour l'opposition la plus tranchée qui soit. Nous verrons bientôt que ce ne sont pas des faits géographiques mais des "considérations philosophiques" qui soutiennent l'idée d'un affrontement des modèles. Profonde, solide, tellurique, portion de terre immergée et bien fixée en son lieu propre, l'île est le symbole du séjour. Par opposition, les réseaux de la communication planétaire sont éthérés, particulièrement fluides ou plastiques, reliant des sites perpétuellement soumis à une compétition effrénée visant l'audience maximale. Mais attention à la puissance de l'imagination !

Par l'expression précédente de "considérations philosophiques" nous faisons référence à des propos abstraits, dont voici deux exemples.

Le mirage de l'Internet est d'avoir toute chose à portée de main, de pouvoir accéder d'un clic à toute information susceptible de nous intéresser, de démultiplier les transactions commerciales et conviviales. Si la notion de monde, *cosmos*, correspond assez bien à celle d'île, en revanche, elle est tout juste compatible avec l'univers des réseaux, qualifié ordinairement de "monde virtuel". Les idées de territoire virtuel voire de site apparaissent inadéquates, la métaphore spatiale entrant en conflit avec l'idéologie des réseaux. La dissolution des frontières, la fluctuation des identités, la vitesse même de la circulation de l'information, tout cela nie la possibilité de séjourner. Alors que l'île, gîte ou œuvre géographique, nous accueille en son espacement, en son ouverture même, le site de la Toile nous capte et ferme notre horizon à une perspective, celle de la proximité utilitariste. Le site ne nous pousse pas à cheminer mais à consommer des liens. Ainsi, Paul Virilio (1984 : p. 19) s'offusque de l'effet de confinement produit par le règne des nouveaux médias :

« Dans l'interface de l'écran, tout est déjà là, donné à voir dans l'immédiateté d'une transmission instantanée. [...] Grâce aux satellites, la fenêtre cathodique apporte la présence des antipodes. Si l'espace c'est ce qui empêche que tout soit à la même place, ce brusque confinement ramène tout, absolument tout, à cette "place", à cet emplacement sans emplacement... »

À sa manière, qui ne pêche pas par excès de rigueur, Virilio généralise alors son analyse, invoquant l'instantanéité et l'ubiquité comme étant les facteurs conjoints de ce qu'il appelle

“l’atopie” et que le langage courant désigne par le terme d’“interface”. L’atopie est sans dimension physique, c’est l’abolition des distances classiques d’espace et de temps, remplacées par une proximité virtuelle, parcourue par les messages instantanés.

Tableau 18. Développement asymétrique des entreprises de commerce en France et au Japon, d’après P. Faure (1995)

	facteurs culturels	facteurs géographiques	facteurs historiques
France	Création d’une société de consommation avide de réseaux modernes de distribution.	Forte compétition commerciale continentale poussant les entreprises à se moderniser et à se développer d’abord sur leur territoire national pour mieux pouvoir exporter en cas de croissance.	Intérêt des maisons de commerce pour la zone africaine, depuis l’époque coloniale. Et, depuis la perte de l’Indochine, de rares redéploiements en Extrême-Orient.
	Structure traditionnelle	Nécessité d’un vaste réseau de sociétés de commerce international (<i>Shosha</i> , <i>Senmon Shosha</i> , <i>Maker Shosha</i> , <i>Sogo Shosha</i>), afin d’assurer les approvisionnements en matières premières – le pays	Depuis la révolution Meiji, le Japon s’est industrialisé, créant des firmes organisées en réseau solidaire (<i>Zaibatsu</i> puis <i>Keiretsu</i>) dont les <i>Sogo Shosha</i> sont un élément pivot. La modernisation de Meiji correspond à une ouverture brutale qui a suscité une gigantesque demande d’informations pour contrer le monopole des marchands occidentaux. À partir de 1949, extension des nouveaux réseaux aux

Japon	(voire archaïque) de la distribution, qui est atomisée, protégée par les pouvoirs publics.	dépourvu de certaines ressources en quantité suffisante, d'optimiser l'écoulement de la production sur les niches les plus rentables et de contrebalancer la relative exigüité du marché national par le commerce triangulaire.	Etats-Unis et dans l'Asie du Sud-Est, qui met à profit une souplesse à réagir dans un contexte géopolitique tendu (par exemple, lors de la crise de Suez).
--------------	--	---	--

Benoît Véler (2001) a étudié cette atonie des réseaux de communications en soulignant leurs effets économiques mais aussi leurs conséquences géographiques.

D'une part, les réseaux modernes de communication n'ont pas seulement rétréci l'espace, ils ont aussi créé des discontinuités. La proximité géographique a été niée et réaffirmée par l'instauration de nouveaux canaux, de plus en plus performants. Elle a été renforcée par la multiplication des difficultés d'accès, certes relatives mais pleinement déterminantes pour le public concerné. L'idée de voisinage continental (relevant de la contiguïté) a perdu son sens. Les communications sont désormais dans une logique d'optimisation des relations entre des pôles économiques, qui sont à la fois des foyers de compétence et des centres financiers. Le propos de Véler commence très classiquement puis s'infléchit pour imposer l'idée d'une « *société en réseaux* » dont la réalité n'est pas géographique au sens courant du terme mais qui a bien une traduction spatiale sous forme de « *micro-frontières* » marquant les multiples discontinuités de l'espace :

« Les territoires ne sont plus forcément en contact de par leur propriété de voisinage, mais plutôt de par leurs propriétés de connexité. Le développement des réseaux de communication, de plus en plus rapides, et permettant d'aller de plus en plus loin, a engendré des relations non plus déterminées par la distance, mais plutôt par des affinités socio-économiques. Par conséquent, seuls les territoires bien équipés en réseaux de communication (autoroutes, aéroports, trains à grande vitesse), peuvent prendre part à ces échanges professionnels, et donc à cette société en réseaux (Durand, Lévy, Retailé, 1993). Ceci a approfondi, au niveau local, les discontinuités spatiales, correspondant souvent à des micro-frontières constituées par une route, un élément du milieu, et marquant bien souvent des différences socio-professionnelles dans la répartition de la population (J.C. Gay, 1995). »

D'autre part, c'est le développement du réseau de l'Internet véhiculant de plus en plus de textes mais aussi d'images, qui risque d'avoir les effets géographiques à long terme les plus nets et donc les plus difficiles à corriger dans le cadre d'une politique volontariste de désenclavement et de lutte contre l'exclusion :

« L'Internet, encore plus que d'autres réseaux, est capable de marquer ces discontinuités spatiales, et d'approfondir les écarts entre archipels de développement et espaces périphériques. Sa rapidité et son caractère technologique, qui induisent un apprentissage voire une formation préalable, et donc des moyens en temps et en argent, risquent de consolider ces discontinuités. »

L'ère économique contemporaine est apparemment celle de la création d'un archipel des télécommunications et de son extension progressive. Le discours de Véler est imprégné d'une volonté de nuancer les jugements ; l'idée de l'instauration d'un clivage sociétal entre groupes privilégiés et groupes marginalisés est ainsi immédiatement nuancée par l'utilisation du pluriel pour l'expression « *archipels du développement* ». le pluriel introduit l'idée d'une variété de situations et donc d'une impossibilité à fixer géographiquement les contours d'un archipel du développement ;

Les nuances existent, toutefois, il apparaît clairement que l'esprit relativiste du géographe des îles est comme nié par ce genre de discours sur les archipels des T.I.C.

VI 123 La transformation de l'insularité en hypo-insularité ?

Les géographes sont en général devenus méfiants à l'égard de l'idée d'insularité, qui représenterait plus une représentation subjective qu'une réalité objective immuable. L'insularité est comme niée par les échanges mondiaux, par les réseaux de communication. Si l'île est une sorte de monade, c'est une totalité qui n'est pas absolue mais reliée au reste du monde, mise en relation avec l'ensemble des autres monades ! L'insularité de l'île mise en réseau serait une insularité qui tend à se réduire quand des flux deviennent constants, d'où l'utilisation d'une expression comme celle d'« *hypo-insularité* » (T. Nicolas, 2001) pour certaines îles qu'on ne peut dire isolées même si elles restent éloignées de leur métropole. Exposons la thèse de Nicolas puis voyons ses soubassements méthodologiques.

Prenant l'exemple des sociétés insulaires de la Guadeloupe et de la Martinique, Thierry Nicolas relativise à l'aide de cette notion d'« *hypo-insularité* » l'hiatus que représente l'océan pour des territoires autrefois considérés comme marginaux et exotiques. D'après son analyse, les réseaux de communication tendent à rendre effective l'appartenance des îles à leur espace institutionnel, en déversant des flux de données continentales (émissions de radio et de télévision, données météorologiques, communications téléphoniques ou via le réseau Internet) dans le quotidien insulaire. Les réseaux ainsi créés et alimentés sont les prolongements les plus efficaces de la politique de départementalisation initiée après-guerre :

« D'une façon générale, les TIC génèrent, par différents canaux, un flux ininterrompu d'idées, de sons et d'images qui pénètre aujourd'hui ces sociétés insulaires distantes de 7 000 km de leur capitale et introduit de façon remarquable la donnée nationale au côté de la donnée locale. Une masse importante d'informations est désormais disponible pour les Antillais au même moment que leurs compatriotes hexagonaux, dans n'importe quelle partie de leur île, dans une salle de séjour, dans une automobile, à leur travail, alors qu'auparavant elles étaient différées et limitées à des lieux bien précis (cinémas, bureaux de poste et télécommunication, ...). Comme l'affirme F. Jauréguiberry, « pour peu que l'on soit branché sur le bon réseau, l'éloignement n'est plus ipso facto un facteur pénalisant¹⁵⁴ ». Les Guadeloupéens et les Martiniquais vivent ainsi pleinement dans une logique d'un espace transatlantique aux dimensions variables où interviennent de plus en plus d'éléments immatériels qui renforcent un lien ancien à la France continentale. »

Cette logique spatiale émergente serait objectivement basée sur la multiplication des flux et subjectivement sur le contrôle des flux par les insulaires eux-mêmes. Il est effectivement bien différent de communiquer avec la métropole en direct avec les T.I.C. que de maintenir un lien via des lettres ou l'envoi de colis qui mettent plusieurs jours à parvenir à leur destinataire. Subjectivement, le contrôle des flux par l'individu est sans commune mesure.

Du cœur même des îles, cette modification de la topologie insulaire est intimement vécue ; il y aurait localement un tel afflux d'informations et l'ouverture de tant de possibilités d'échanges qu'on pourrait parler d'« *imbrication* », c'est-à-dire de compénétration du local et du national, mais aussi effacement du sentiment d'isolement et réalisation effective d'une sorte de continuité territoriale (p. 412) :

« L'imbrication devenue possible du fait local et du fait national en n'importe quel point de ces îles se place au cœur de la profonde modification de l'espace perçu. Aujourd'hui, pour l'homme antillais, la

¹⁵⁴ Jauréguiberry F.. 1999. « Le local, rempart à l'ubiquité médiatique », *Pouvoirs locaux*, n° 41, pp. 44-50

France continentale ne se trouve nullement à 7 000 km de lui. Si bien qu'il peut aisément se projeter vers ce nouveau proche. Par conséquent, à travers la notion d'"hypo-insularité", j'entends les effets de correction introduits par l'intensification récente des modes d'échanges et de communication qui contribuent à atténuer très sensiblement le sentiment qu'a un insulaire de son isolement géographique mesuré à l'aune des échanges traditionnels, essentiellement maritimes. Alors que l'hyper-insularité isole un peu plus l'individu, l'hypo-insularité, par sa dimension distributionnaliste, le place en situation de "continuité mentale" qui conduit à l'abolition relative des servitudes classiques de l'île : distance et temps d'accès, déphasage augmenté par la faiblesse des médias traditionnels. »

Le raisonnement est explicitement centré sur l'idée d'effets de correction. Il aboutit à la reconnaissance d'une dimension distributionnaliste, autrement dit d'une "topologie" insulaire.

Quant à la méthode maintenant, l'idée d'effets de correction est délicate à manipuler. En effet, elle génère un implicite qu'il faut arriver à gérer, peut-être à neutraliser, suivant lequel les territoires insulaires sont *a priori* et donc systématiquement en attente d'un rattrapage vis-à-vis du continent. Les faits peuvent démentir une telle assertion. Et, pour la tester il faut, croyons-nous poursuivre l'enquête dans la voie que nous avons indiquée et qui n'est pas suivie par Nicolas lui-même, à savoir distinguer la « *multiplication et l'intensification de flux humains, matériels et immatériels au cours des deux dernières décennies* » (T. Nicolas, 2005 : p. 340) et la maîtrise de ces flux par les individus. Allumer une webcam et se connecter à Internet, c'est subjectivement un autre correctif de l'éloignement que le fait d'envoyer par la poste une cassette vidéo qui mettra des jours à parvenir à destination !

De plus, l'idée de continuité mentale est sans doute plus forte que l'auteur de cette étude de l'insularité antillaise ne le laisse supposer. Pour lui, cette idée produit une « *abolition relative des servitudes classiques de l'île* » quand, presque par définition, une continuité mentale est absolue, fonctionnant comme désir et non comme prise en compte de facteurs objectifs. La continuité mentale est certes délicate à observer, d'où la nécessité pour le géographe de la relativiser. Mais, pour ce qui est de sa nature propre, il y aurait intérêt à identifier le mental à un ordre de réalité autonome, répondant de mécanismes propres. Sinon une confusion s'instaure entre l'isolement et la solitude proprement dite. Aux Antilles s'observe peut-être l'abolition « *relative* » des servitudes qui est alléguée, mais il ne peut s'agir de l'effet de simples représentations individuelles.

Enfin il nous semble que le discours est fort quand Nicolas oppose le point de vue du touriste et celui de l'Antillais, qui dispose d'un autre « *prisme* » (2005 : p. 340) pour concevoir l'île. L'hypo-insularité vaut pour l'insulaire lui-même même si le touriste en quête d'insularité

réduit systématiquement l'île à son contour, l'espace insulaire à l'espace littoral. Le prolongement d'une telle étude basée sur le concept de circulation serait donc de montrer les modes différents de la circulation océanique, pour le touriste, pour le fonctionnaire affecté dans l'île, pour l'insulaire n'ayant jamais quitté son île natale, pour celui qui a choisi de faire des études ou de travailler en métropole. Et la possibilité d'interactions doit être envisagée : comment les modes de circulation influent-ils les uns sur les autres ? Il serait douteux que l'hypo-insularité se renforce sans conséquence à long terme.

Quant au contenu de l'étude des Antilles, notre appréciation est critique. Suivant Nicolas, cette hypo-insularité antillaise s'opposerait à la sur-insularité décrite par Philippe Pelletier. Il semble hasardeux de le suivre dans cette conclusion.

S'il y a bien hypo-insularité aux Antilles, il ne s'agit en réalité que du début d'un processus. Pour être forte, l'imbrication du fait local et du fait national suppose autre chose que des réseaux de communication qui raccourcissent les distances et le temps d'accès aux îles et réduisent le déphasage des organes de presse et de radio-télévision. L'hypo-insularité domienne est plus une promesse de réalisation de la continuité territoriale que sa réalisation effective ! Il manque à l'hypo-insularité permise par la technologie des communications la réduction de l'isolement réalisée par d'autres voies, par d'autres réseaux, essentiellement humains. Il est permis de penser en particulier aux conditions culturelles qui enclenchent les phénomènes de diaspora. Ceux-ci agissent puissamment sur les représentations, modifie vraiment profondément l'espace perçu. S'auto-entretenant, ils sont capables de générer une attitude d'ouverture des insulaires aussi bien à d'autres contrées qu'à d'autres mentalités et qu'à d'autres perspectives d'avenir. Sans Internet, les îles du Cap-Vert participent ainsi d'un monde effectivement réticulé, mentalement ouvert. Et les exemples ne manquent pas pour renforcer l'idée d'une hypo-insularité moins liée à des outils qu'à des cultures, qui vivent l'isolement comme un défi permanent et trouvent une solution dans la création de réseaux de diaspora. La diaspora existe avant l'imbrication du fait local et du fait national allégué par Nicolas, elle n'est pas à négliger lors du raisonnement ! Seulement, sans nier les effets des télécommunications, il faut sans doute distinguer plusieurs types de diaspora, en fonction des modalités du retour au pays ou bien de la pluralité des destinations visées (une ou plusieurs destinations, avec changement ou non de sphère culturelle, de région géographique).

De plus, mais c'est un point sur lequel nous ne pouvons insister avant d'avoir étudié en détail la thèse de Pelletier, il est douteux que la sur-insularité japonaise soit le comble de l'insularité

vécue comme isolement. Relativement à l'espace japonais central, les îles périphériques sont des enclaves, des finisterres, mais ces îles participent pour la plupart de circuits d'échanges et de communications performants. Elles sont moins coupées du reste du monde que quantité de micro-États océaniques ou que nombres d'îles et d'îlots des côtes chiliennes, Chiloé, par exemple.

Hypo- et hyper-insularité sont des notions à manier avec précaution, le risque étant de tomber dans une position dogmatique dès lors qu'on s'efforce d'éviter la simple répétition d'analyses mille fois lues et la production de truismes ne méritant guère les honneurs d'une publication scientifique.

Les îles virtuelles, archipel du déploiement des forces économiques

La problématique spatiale dans laquelle Thierry Nicolas s'est engagé nécessite sans doute des approfondissements. L'apport de la sociologie apparaît comme nécessaire à la compréhension de la conversion de la logique de discontinuité en continuité territoriale.

Le sociologue qui, comme Michel Watin, a longuement questionné les populations insulaires et s'est saisi de la question de l'espace *via* la question rurale et la question urbaine adopte volontiers une position sceptique.

Il est sceptique quant aux possibilités réelles d'améliorer la desserte des îles et îlets enclavés. Il est aussi sceptique quant à une éventuelle spécificité des îles prises dans la Toile ou le formidable développement de la technique moderne impulsé par les techniques de la communication et du traitement de l'information. La dimension symbolique de ces faits est réelle, mais la dimension économique ne doit jamais être occultée. Avec elle et les clivages qu'elle instaure de fait, les logiques deviennent réellement complexes. Des mutations (mobilité spatiale, mobilité sociale, changements culturels) s'observent quand se maintiennent des structures territoriales héritées, l'opposition des centres et des périphéries.

Michel Watin (2006) dément le rêve du géographe de voir se réaliser une anamorphose générale du territoire avec les techniques les plus avancées. Pour des raisons techniques et

économiques, les réseaux partent et aboutissent toujours aux villes. L'avance que prennent les centres urbains ne semble pas pouvoir être rattrapée dans l'immédiat et même à moyen terme. Le littoral réunionnais est ainsi extrêmement significatif des déséquilibres maintenus ou engendrés par les réseaux de télécommunication. Avant-hier le téléphone, hier l'Internet et les linéaments du réseau haut-débit de l'ADSL, aujourd'hui l'achèvement de la couverture de l'île par ce réseau. Demain, un nouveau réseau... et les déséquilibres seront toujours là, avec le sentiment de frustration voire d'injustice spatiale qu'ils génèrent chez les populations des Hauts et des écarts. L'inertie structurelle ainsi repérée instaure une sorte de déterminisme économique autant que technique ! Dans les îles et dans les archipels, tout réseau maillé a un cœur et une périphérie peut-être pas dominée mais sous-équipée et incapable de rattraper son retard technologique.

Les spécificités de l'espace insulaire sont également problématiques pour le sociologue. Sa première réaction est en général d'affirmer qu'il n'y a pas de réactivité insulaire vis-à-vis des réseaux de communication qui soit propre aux îles. Ce qui est remarquable, c'est la rapidité du développement des réseaux et surtout l'apparition de phénomènes d'hybridation (d'utilisation des techniques dernier cri pour maintenir ou renforcer des institutions et des traditions vieillissantes et fragilisées par la modernité). Pour l'île de La Réunion, ce qui est spécifique est le renforcement de l'autonomisation des individus, avec la production de familles nucléaires vivant loin du "Kartié", par quoi il faut entendre le cercle de la famille élargie traditionnelle : une tendance au repli autarcique est combattue, la créolité extravertie reprend ses droits en s'appuyant sur les télécommunications, la possibilité de "rendre visite" à un proche par téléphone ou de communiquer une information par un courriel.

De là à affirmer que la fracture numérique est moins intense que sur le continent, il y a un pas que le sociologue ne franchit pas. Ni l'insularité ni l'archipélité ne déterminent suffisamment l'existence constatée des écarts entre classes sociales. Or, la prudence des conclusions du sociologue contraste avec la témérité de certaines études de géographie prenant l'espace virtuel pour objet.

L'insularité numérique

Pour comprendre le devenir de l'insularité, il conviendrait de réaliser une géographie des transports qui inclut les transferts d'informations par les réseaux de l'"espace virtuel". Des

chercheurs ont effectivement pris pour sujet d'étude la spécificité des îles dans le déploiement des réseaux de communication et leur usage. Mais un double obstacle peut arrêter le géographe.

D'une part, l'usage qu'on peut faire des techniques et réseaux de communication est très diversifié. D'autre part, il ne semble pas facile d'évaluer le prix de revient de la mise en place et d'exploitation des réseaux pour les îles. L'existence d'un différentiel par rapport à l'équipement comparable d'une région continentale relève de la conjoncture. Le calcul des coûts par les entreprises concernées est toujours réalisé dans un contexte politique déterminant. Ainsi le coût des services facturés aux clients dépend de facteurs hétérogènes : taille réduite du marché et difficile amortissement des investissements, faiblesse de la concurrence, choix d'une politique de développement axée sur la recherche de subventions publiques. Les facteurs proprement techniques et même les facteurs financiers sont secondaires. Par exemple, l'inexistence de la T.N.T. et même de projets la concernant sur une île comme La Réunion ne dépend que de choix politiques. Le géographe qui s'intéresse au déploiement des réseaux est donc confronté à de multiples énigmes dont il semble ne pas pouvoir à bout.

Enfin – et il s'agit pour nous de l'obstacle majeur – l'idée d'une insularité dans l'espace virtuel qu'est le Web nous semble totalement incongrue. C'est pourtant l'idée soutenue par Marina Duféal (2005), à partir d'un exemple. Voyons donc cet exemple en ne cachant pas nos réserves mais en laissant pour des travaux ultérieurs la formulation d'un jugement.

Le raisonnement de Marina Duféal repose sur une comparaison des caractéristiques et de la propagation des sites Internet en Corse et sur le continent, dans les régions méditerranéennes proches. À l'issue de cette comparaison, elle établit une spécificité corse et en déduit deux choses. D'abord, elle conclut que les sites Internet peuvent être considérés comme de véritables « *objets géographiques* ». Ensuite, elle pousse le raisonnement jusqu'à l'affirmation d'une affectation de l'espace virtuel par l'insularité, ce qui serait confirmée pour le cas de la Corse et qui mériterait d'être recherchée pour d'autres espaces insulaires, notamment pour les D.O.M. : « *L'insularité détient une inscription particulière dans cet espace virtuel* » (p. 496).

En réalité, l'auteur se contente de mesurer le déploiement des T.I.C. via la création de sites, en particulier de sites professionnels. Sa problématique confond volontairement la dynamique de déploiement de ces sites en Corse et la dynamique de l'espace "dématérialisé" du Web, réseau

de l'Internet auquel une sensibilité à l'insularité est faussement prêtée. Que la diffusion des technologies de la communication ait des variantes régionales, notamment insulaires, nul n'en doute ! Dès lors qu'on pense à étendre le champ traditionnel de la géographie des transports, l'étude des réseaux de communication s'impose. S'impose également, en collaboration avec les spécialistes des autres sciences humaines, l'étude des freins à la diffusion de technologies potentiellement liées au développement économique des régions. Mais il ne semble pas qu'une telle tâche nécessite d'être appuyée sur une thèse portant sur la "rugosité" de l'espace virtuel ou sur la spécificité insulaire du développement d'Internet. Une telle spécificité est-elle autre chose qu'une vue de l'esprit ?

D'après notre hypothèse provisoire, c'est le désir de décliner l'insularité qui est à l'origine des formulations problématiques de Duféal dès son introduction où elle évoque un « *déploiement différencié [qui] se traduit dans le Web* » (p. 497). Elle laisserait à son lecteur le soin de rectifier en pensant à quelque chose comme "dans les villes corses où les entreprises corses n'investissent pas dans la création de site de la même manière que les entreprises continentales". Pétition de principe par conséquent, l'inscription de l'insularité dans l'espace virtuel est découverte après avoir été purement et simplement posée comme dotée d'effets dans cet espace. Or si la diffusion d'une technologie est particulièrement rapide ou lente dans une région, ce n'est sans doute jamais qu'en raison de déterminations économiques (capitaux disponibles pour l'investissement) et sociales (niveau d'éducation de la population). Faisant abstraction de ces facteurs, l'insularité ou « *la singularité de l'espace insulaire* » (p. 497) ont-elles encore une dimension spatiale ? Le rêve du géographe semble être d'annexer le cyberspace, posé comme double de l'espace géographique ! Il est possible d'interpréter ainsi cette étonnante hypothèse censée prolonger les analyses géographiques classiques « *Il est possible [...] de considérer que, ayant pris de l'autonomie face à l'espace géographique, face aux dynamiques dictées par lui, le cyberspace ait développé ses propres dynamiques virtuelles, anticipant sur le tangible, le concret* » (p. 502). Une telle rêverie tranche avec le résultat réel de l'analyse des données recueillies et réunies en une banque de données, à savoir que c'est le tourisme qui est le principal secteur créateur de sites pour l'île – résultat important mais dont on pouvait se douter, bien avant le travail réalisé. La Corse touristique est comme "hypertrophiée" sur le Web (p. 505). L'effet de barrière observé dans le cyberspace est un effet non sur le cyberspace, mais sur la capacité d'innovation des secteurs économiques et des différentes branches d'activité non-touristiques en Corse.

L'affirmation de la conclusion est qu'il a été bien mis en lumière une inscription de l'insularité « dans » le Web. Or même si l'on accepte par charité que ce « dans » soit métaphorique, il n'en reste pas moins que la question se pose de reconnaître les soi-disant effets spécifiques et non structurels de l'insularité sur la diffusion des technologies en Corse, voire dans d'autres îles. En quoi la Corse est-elle « *un espace singulier dans un espace virtuel comme celui des sites Web* » (p. 507) ? À ce compte, le géographe ne se condamne-t-il pas à découvrir l'insularité partout où il découvre des données dont l'interprétation lui permet d'étayer la thèse d'une spécificité régionale ? Une telle insularité est-elle signifiante ? Suivant notre lecture de l'article celui-ci pourrait illustrer le piège théorique de l'insularité régulièrement dénoncé qui est de faire passer pour phénomène géographique tout décalage chiffré, tout écart statistique, comme s'il y avait réellement un effet de barrière entre un continent et un espace insulaire et non un effet de frontière (institutionnel) ou un effet de rupture de charge (qui a des répercussions sur la nature de ce qui est transporté, le coût du transport et la fréquence des échanges).

Le haut-débit est coûteux, voire ruineux, à La Réunion, comme en d'autres coins de la planète : ce n'est néanmoins pas un effet de l'insularité, mais la conjonction de priorités commerciales et de politiques d'équipement. Quant aux coûts financiers, il s'agit d'amortissements d'investissements (non pas celui du câble mais de capitaux investis dans les satellites) et de décisions commerciales, prises davantage dans un souci de rationalité économique (faire barrage à un concurrent, maximaliser le profit à court terme) que dans un souci du bien public ou bien de "continuité territoriale". L'esprit relativiste de la géographie des îles consiste ici plus qu'ailleurs à ne pas se payer de mots et à être attentif aux mécanismes, en particulier aux mécanismes économiques jouant sur le moyen ou le long terme.

VI 2 La surinsularité

Nous avons évoqué dans la seconde partie de cette thèse, l'apparition de la thématique de la micro-insularité pour souligner la perte de sens globale de la notion d'insularité. La micro-insularité s'impose dans les discours quand l'insularité proprement dite devient introuvable ou quand la relativisation des principaux thèmes (ceux du peuplement et de la crise

démographique) est en voie d'achèvement. Rien de tel avec la surinsularité qui, comme l'îléité mais dans un autre champ d'étude, revigore l'insularité, lui redonne sens comme forme particulière de la géographicit .

La surinsularit  n'est pas exactement une tr s forte insularit  observable ici ou l . Elle n'existe que pour les  les des archipels. L'id e de « *surinsularit * » sous la plume de Philippe Pelletier (1997a) s'applique au Japon et a une double dimension g opolitique et historique. Le g ographe remarque que les Japonais n'utilisent quasiment jamais le n ologisme de *t sho-sei* qui renvoie pourtant directement   ce que nous qualifions d'insularit  dans les discours d terministes ou possibilistes. S'ils se passent de ce mot, c'est qu'ils disent les m mes choses que nous mais autrement ou bien qu'ils les voient d'une mani re sensiblement diff rente de la n tre.

C'est pour identifier l'insularit    la mani re des Japonais que Pelletier se lance dans l' tude des repr sentations des  les japonaises. Certaines  les sont valoris es comme "shima", communaut  villageoise et aire d limit e, d'autres sont plut t d valoris es en  tant identifi es comme "k to", le vocable d signant la petite  le isol e sur laquelle il est difficile de survivre et qui a pu fonctionner comme une sorte de prison. Les petites  les sont elles-m mes l'objet d'une dialectique socio-culturelle entre un int rieur vou    l'agriculture et un littoral habit  par les p cheurs. Les processus de territorialisation au sein de l'archipel sont donc reconnus comme tr s complexes par le g ographe (1999).

Les cultures axiales et non-axiales

L'id e d'une multiplicit  des visions du monde est un lieu commun des sciences sociales. Il convient de la pr ciser.

L'hypoth se d'une autre vision du monde par les Japonais a trouv  des partisans chez les sociologues et les historiens. Par exemple, ayant b ti sa r flexion sur l'analyse historique comparative et l' tude sociologique de l' volution des mentalit s, S.N. Eisenstadt (1997) est arriv    la conclusion que le double paradoxe de la civilisation japonaise, qui a r ussi sa modernisation industrielle et culturelle sans imiter l'occident, trouve son explication dans la nature particuli re, non-axiale, de sa repr sentation du monde.

On doit   Karl Jaspers l'id e d'une communaut  de destin relative pour diverses civilisations, qui ont  merg  entre 500 av. J.-C. et 300 ans ap. J.-C., ont apport    l'humanit  une

conception ontologique originale – le monde étant pensé à travers une opposition de deux ordres, spirituel et matériel. La tension entre le transcendant et l'immanent donne naissance à l'individu ouranopolite, partant au cosmopolitisme. L'ordre terrestre, individuel et collectif, est pour ces peuples de culture axiale à parachever, à réaliser autant que possible à l'imitation d'un modèle idéal.

Le Japon représente le type même de la culture non-axiale. L'individu est ainsi moins isolé que relié à la société, spécialement en période de troubles. Par exemple, le féodalisme japonais a eu comme propres l'existence d'obligations semi-familiales, une relation de vassalité basée sur des liens personnels. L'idée d'un droit imprescriptible sur la terre est en revanche propre à l'Occident. Plus tard, sous les Tokugawa, le Shôgunat n'abolit pas les pouvoirs du *Daimyo*, ni ceux de son administration. Les relations entre dirigeants demeurèrent codifiées sous le modèle familial, interdisant quelque chose comme la levée d'impôts décrétée en haut lieu. L'Etat est devenu puissant sans devenir pleinement souverain. Le tissu urbain est ainsi devenu prospère sans que les villes ne deviennent véritablement autonomes. Plus tard encore l'Etat totalitaire n'a pas créé de parti de masse ni chercher à briser les structures sociales existantes. L'évolution se traduit par un renforcement ou un maintien, non un affaiblissement des contre-pouvoirs !

Dans ces conditions socio-culturelles particulières, l'idée de marginalité et celle de centralité ne jouent pas comme deux absolus qui s'affronteraient de toute éternité.

Les approches du "complexe insulaire"

La surinsularité est une affaire de représentations. En cela elle est idéologique. Philippe Pelletier (1997a) recourt néanmoins à un autre terme, la "Japonésie" pour désigner le discours idéologique et l'isoler de la vision commune du monde insulaire qui n'est pas forcément dominée par un esprit impérialiste. La Japonésie fut créée par les pouvoirs militaires du Shôgunat et depuis, de génération en génération, rêvée ou fantasmée par les intellectuels nippons. Elle connaît des regains de popularité même si elle marque très inégalement les esprits des Japonais (1994, conclusion du chapitre). Pour le savant, le japonologue, c'est plutôt un complexe de significations logiques et philologiques.

Apparemment neutre, la surinsularité géo-historique est l'évocation du fait archipélagique à travers les idiotismes du japonais, le vocabulaire du sacré et la langue d'usage.

Pelletier reprend dans ses multiples écrits les particularités de la langue japonaise. La notion de “*Weltanschauung*” pourrait être reprise¹⁵⁵. Mais l’approche herméneutique n’est pas nécessaire, une traduction fine des termes et une perception des liens entre les différents termes suffit amplement pour saisir les contours des notions sans quitter son sol originaire, sa propre langue. Revenir au sens des mots et comprendre leur usage est une sorte d’impératif méthodologique. Il s’agit d’une ouverture à l’autre non seulement utile mais bien nécessaire pour comprendre l’idée d’île et celle d’archipel. Pour nous comme pour les Japonais les deux idées se complètent mais s’opposent également.

Les Japonais reconnaissent à une catégorie d’îles une contrainte spéciale, qui est essentiellement l’éloignement. Le vocable qui se rapproche le plus de notre idée générale d’insularité est ainsi un néologisme qui s’est assez peu diffusé dans le langage ordinaire, “*ritôsei*” formé à partir de la racine “*ritô*” voulant dire l’île éloignée ou périphérique. Pour dire l’insularité comme isolement géographique et étroitesse spatiale il faut employer le terme technique de “*tôsho-sei*” dont nous avons déjà noté la rareté. Toutes les îles ne sont pas affectées par l’“insularité” conçue comme “*ritôsei*”. Le bloc archipélagique constitué par Hondo “la Terre” ou “*Mainland*” en est bien évidemment dépourvu. La surinsularité comme redoublement de l’insularité pour une couronne d’îles périphériques (1999) s’applique à l’archipel Izu, à l’archipel Ogasawara, Sado, Oki, Tshushima, Iki, Gotô, Ryûkû, et à quelques groupes d’îles de moindre importance. Par la suite, pour renforcer sa leçon, Pelletier note qu’à l’idée basique de surinsularité s’oppose une surinsularité renforcée, puisque à l’idéal-type de la “périphérie insulaire” médiane s’adjoint un second idéal-type, celui des îles extrêmes, situées à la limite de la périphérie.

Les idéologues japonais ont pensé leur archipel d’une manière à la fois moins rigoureuse et dépourvue de relativité géo-historique. Leur idée propre d’idéal-type est à relier aux images produites (d’îles, de monuments, de paysages) et aux discours patriotiques produits par l’ensemble des courants nationalistes voire ultra-nationalistes. Ceux-ci ont insisté sur la spécificité japonaise avec des notions comme celle du « *complexe insulaire* » (*shimaguni*), thème de prédilection du géographe Odauchi, ou celle de la fermeture insulaire (*sakoku*), reprise et systématisée par le théoricien heideggerien du fûdo, Watsuji, qui s’efforça de

¹⁵⁵ Pratiquant le même exercice de déconstruction des représentations de l’insularité à partir de ce que veulent dire les mots de la langue japonaise, Augustin Berque adopte résolument une méthode herméneutique. Contrairement à Pelletier qui traduit “charitablement”, Berque s’efforce de faire résonner les termes dans leur singularité. Il les réfère à la culture qui les a produit et qui, en retour, a elle-même été produite par eux. Il valorise ainsi autant qu’il peut la tradition non-occidentale comme au-delà de la raison ou même de la pensée occidentale, prédicative. Il met en perspective ce fond par principe indicible en nous renvoyant à notre propre fond culturel, à savoir la langue grecque et ses mots pour dire le lieu et l’espace, *topos* et *chora*.

dépasser les ambiguïtés de la géographie avec un discours qui devait pouvoir assumer totalement la défense de la grandeur du peuple japonais.

Tableau 19. L'ambiguïté de l'idée de complexe insulaire, d'après P. Pelletier (1997a)

Approche dite “pessimiste” du complexe insulaire	Approche dite “objective” du complexe insulaire
<p>Faiblesse des Japonais (tiédeur à obéir aux ordres, révolte face aux grands, jalousie du succès) s'expliquant par la naissance dans un pays insulaire et la vie dans ce pays qui produit un esprit étroit et un sentiment d'indépendance limité.</p> <p>Le complexe insulaire est lié à la petitesse du pays, sa pauvreté, le faible courage pour partir à l'aventure au loin et même la petitesse de la constitution physique.</p>	<p>Caractère ambivalent de l'esprit japonais, dû à un système de bride et de frein jamais excessif, où se côtoient l'esprit guerrier et l'esprit marchand.</p> <p>Ce caractère est à mettre en relation avec le caractère maritime et tempéré du pays, mais encore la vision océanique du monde comme totalité, composée de routes maritimes qui vont dans toutes les directions. Le Japonais comprend naturellement les nécessités qui s'imposent à lui, celles de l'ouverture et du développement.</p>

Dans le cadre de la géographie historique qu'il met en pratique, il s'agit alors pour Pelletier de commencer l'enquête par l'éclairage du fondement de sens, visiblement déterministe et dogmatique, de la pensée japonaise d'avant la seconde guerre mondiale. Une difficulté survient. Celle-ci est loin d'être uniforme. Il faut donc tenir compte de l'opposition des discours officiels et savants. Et le plus important est peut-être dit par les romanciers et poètes¹⁵⁶. Avec Matsumoto Ken'ichi, Pelletier enquête sur la théorie du communautarisme insulaire. Dans un second temps, l'enquête sur la géographicit   peut se poursuivre en recherchant les amendements produits par les intellectuels suite    la d  faite et la perte de cr  dibilit   de l'id  ologie ultra-nationaliste.

Un paradoxe pour terminer cette pr  sentation de la notion. La surinsularit   g  opolitique est une r  alit   g  ographique que les Japonais n'ont vraisemblablement pas   t   les seuls   

¹⁵⁶ Pour reprendre des exemples de Pelletier, .

percevoir. C'est peut-être même un fait géographique qu'ils ne conçoivent qu'imparfaitement eux-mêmes, voire obscurément n'étant pas mieux placés que les étrangers pour l'expliquer. La géographie pourrait être une sorte de pont culturel nous rapprochant de l'univers japonais et des Japonais.

VI 21 Japonésie et surinsularité géopolitique

La surinsularité, au sens géopolitique développé par Philippe Pelletier, correspond moins sans doute à l'expression d'un imaginaire archétypal qu'à une réflexion méthodique ou à un traitement de bases de données objectives.

La notion est alors issue d'une série de constatations et d'un véritable effort d'induction. C'est une généralisation, basée essentiellement sur de multiples données historiques, révélant malgré les événements qui surviennent inopinément une certaine continuité dans le changement. Les îles périphériques du Japon ont changé de fonctions. Elles ont eu chacune un destin propre. Les unes ont abrité des temples, d'autres des garnisons. Certaines ont connu des embryons de colonisation. Quelques-unes ont abrité des minorités persécutées, des chrétiens par exemple. Mais de cette diversité se dégage une constante, qui est la marginalité politique et le retard socio-culturel. La surinsularité est par conséquent un fait géographique particulier, une valeur de la géographicit . Celle de la pr servation d'un  tat de choses originaire, presque celle d'une relique. L'espace surinsulaire est donc un  cheveau d'espaces modernis s et de territoires plus archa iques, voire reliques si l'on ose la m taphore biologique. Il donne   voir ce qu' tait la norme, ce qui a disparu, aval  par le mouvement de l'histoire et les efforts des  tres humains pour s'adapter, lors de cette comp tition pour la survie qui les oppose moins   leur milieu qu'  leurs semblables. La surinsularit  donne ainsi naissance non   une g ographie historique, au sens courant du terme, mais   une "g ographie arch ologique" qui r v le ce qui appartient au temps long,   la m moire des peuples.

Comment le questionnement est-il construit ? L'introduction du chapitre consacr  au Japon dans la *G ographie Universelle* (1994) est int ressant   cet  gard.

Pelletier y évoque l'insularité comme le « *trait géographique du Japon* » (1994 : p. 222). Une telle subsomption est étayée de trois arguments. Il conviendrait mieux de dire qu'il s'agit de trois catégories d'arguments ! L'insularité est un tel "trait géographique" dominant :

- - car l'idée même d'insularité ne renvoie pas seulement à la surface émergée mais aussi à l'environnement marin – or le Japon a un domaine maritime de 4.51 millions de km², totalisant douze fois sa surface émergée, qui n'est que de 377 737 km²
- - car le Japon est un ensemble de grandes et de petites îles en guirlandes, voire d'îlots dispersés dans l'océan Pacifique – cette nation une et multiple est donc peuplée d'"archipélagiens"
- - car s'impose une vision englobante du territoire, dès lors qu'on respecte une exigence géographique principielle, correspondant d'ailleurs au projet même d'une géographie universelle, celle de retenir une approche qui aille de la périphérie vers le centre de l'espace japonais (et non pas l'inverse comme dans le cadre d'une approche plus classique qui obéit en fait aux tendances ethnocentristes des japonologies) – alors se remarque l'enjeu majeur de l'espace marin, de sa protection et de son exploitation par la pêche, enjeu stratégique de la surveillance de cet espace ouvert qui englobe des marges et des confins au Nord et au Sud de l'archipel.

La démarche de Pelletier apparaît donc comme vouée à la description d'un système, privilégiant pour cela l'idée d'une particularisation insulaire qui ne vient jamais rompre une unité réelle. Mais l'approche géographique ne doit pas être rabattue sur des visions infalsifiables car reposant sur des *a priori*. Pelletier veut décrire l'archipel comme une totalité vivante mais ne veut obtenir ce résultat qu'en maintenant une distance critique par rapport aux idéologies secrétées par les penseurs et défenseurs de la Japonésie.

La territorialité surinsulaire

La reconnaissance de l'insularité japonaise par la géographie et la relativisation de la continentalité construite par les japonologies qui inscrivent l'archipel dans une histoire glorieuse et un espace sacralisé, centralisé et hiérarchisé, vont de paire. Le propos et la démarche de l'introduction se retrouvent dans la légende de la figure 3.5 portant sur le « *système insulaire* » :

« Outre ses 430 îles habitées, l'archipel japonais peut compter de nombreuses plaines, bien circonscrites par leur bassin-versant entouré d'une barrière montagneuse, qui fonctionnent comme

autant de sous-systèmes para-insulaires, sans parler des péninsules. Les îles à la fois éloignées des quatre îles centrales (Honshū, Shikoku, Kyūshū, Hokkaidō) et du continent eurasiatique, voient renforcer ou dédoubler leurs caractères insulaires (éloignement, accessibilité, autarcie) : c'est le phénomène de "surinsularité", interne (mer Intérieure) ou externe (en périphérie). Quintessence de l'interface terre-mer, littoral-arrière-pays, l'insularité japonaise favorise aussi bien la fermeture (repli sur soi, finisterres) que l'ouverture (flux de civilisation, points de contact, échanges). »

Dans ce qui nous apparaît d'abord comme une simple description débouchant sur un propos exagérément relativisé (sur l'ouverture et la fermeture du territoire archipélagique) se trouve en réalité exprimée une thèse centrale de Pelletier : le Japon est un cas unique d'insularité fonctionnelle, quand la plupart des îles n'ont qu'une insularité accidentelle. Son propos juxtapose en effet la "surinsularité" comme insularité « *renforcée* » ou « *dédoublée* » et la « *quintessence de l'interface terre-mer, littoral-arrière-pays* » qui est la vraie insularité.

Quelques précisions s'imposent au sujet de ce territoire marqué par la surinsularité dans son ensemble.

Dans le cadre de son questionnement, Pelletier construit la surinsularité comme une aire fortement polarisée (sur Naishi, Honshū et Shikoku). Ces territoires ont un poids économique et politique tel que les autres îles gravitent autour d'eux et résistent aux forces d'attraction exercées par les puissances étrangères (Chine, Europe, Etats-Unis et Russie). Taiwan et la Corée représentent la frontière de cette aire, avec en une moindre mesure Sakhaline et le Kamchatka. Mais le poids des centres joue de manière différentielle. Trois cas de figure sont à distinguer. Une première couronne est celle des territoires associés au développement du centre archipélagique. C'est le double cercle de la couronne proche. Les territoires plus éloignés en relation avec les villes du centre depuis l'antiquité ont développé des liens de coopération et de dépendance. C'est la couronne médiane qui a pu jouer le rôle de territoire d'exil pour certaines populations. Enfin, à la marge, une couronne fonctionne comme une sorte de sas. C'est l'ensemble des îles éloignées qui remplissent d'abord un rôle de relais.

Pelletier évoque une surinsularité archipélagique qui produit d'abord deux effets contraires. Les grandes îles centrales perdent leur propre insularité, quand les îles les plus petites et les plus périphériques voient leur insularité portée à leur comble puis de véritables espaces de relégation sont comme créés par les pouvoirs suivant son bon vouloir.

La surinsularité ainsi définie est marquante pour une double période du Japon. Le premier effet est accentué pendant le Shôgunat, quand le territoire nippon s'unifie et colonise les îles et îlots périphériques. Le second correspond particulièrement à l'ère Meiji quand la modernisation et l'industrialisation, le développement du marché intérieur et du système éducatif crée une rupture culturelle entre les divers centres qui se constituent sur les littoraux des grandes îles et les périphéries insulaires qui sont alors comme repliées sur leur mode de vie traditionnel. Ce ne sont plus que les criminels ou les chrétiens qui sont relégués dans des territoires extérieurs mais l'ensemble de la couronne surinsulaire qui est marginalisée.

Cette marginalité relève toutefois davantage de l'originalité que de la mise à l'écart. Pelletier insiste sur deux idées corrélées ; d'une part, l'insularité en générale est une structure spatiale aux contours particulièrement flous, d'autre part, les îles les plus éloignées des centres urbains, commerciaux et industriels ne sont pas les plus isolées.

Le premier point est appuyé sur un fait culturel majeur, à savoir l'identification qui s'est opérée entre la communauté et son territoire. "shima" est l'île mais aussi l'agglomération villageoise, suivant un rapport qui n'est pas seulement métonymique¹⁵⁷ aux dires de Pelletier. Si l'île surinsulaire est à l'image d'une communauté, ses limites sont « à la fois plus précises et floues » que celles d'une île ordinaire, délimitée par son contour physique et non pas intrinsèquement, par une identité propre.

Le second point est peut-être plus aisé à montrer. Il s'agit de souligner que pour les îles japonaises l'effet de la distance n'est pas mécanique. Les îles les plus éloignées ne sont ni les plus arriérées ni les plus fermées. Leur situation n'est en rien une fatalité. Certes, les mutations contemporaines les affectent plus brutalement que d'autres communautés. Ces îles évoluent donc plus rapidement. Mais leur population possède des ressources indéniables (agricoles, en raison du climat, et halieutiques). Elles ont, de plus, montré depuis longtemps leur capacité d'innovation, dans le domaine de la pêche hauturière mais pas seulement dans ce domaine.

¹⁵⁷ Les linguistes ont proposé nombre d'études sur la métaphore et la métonymie. Pour comprendre le rapport des deux sens du terme "shima" en se ne contentant pas d'évoquer un « espace des origines », réel (le village) et fantasmé (l'île), il faut peut-être relever l'usage particulier de la métaphore dans certaines œuvres comme celle de Proust. Dans *Figures III*, Gérard Genette montre que des figures comme « *sécheresse brune des cheveux* » ou même « *fraîcheur dorée des bois* » se fondent sur la contiguïté des sensations. Ainsi « *le glissement métonymique [...] s'est transformé en prédication métaphorique* » (1972 : p. 42). Peut-il être question non d'un glissement de sens mais d'une prédication métaphorique ? L'interprétation de la logique territoriale des Japonais que réalise Augustin Berque va dans ce sens. Pour les Japonais comme pour Proust « *la proximité commande ou cautionne la ressemblance* » (G. Genette, 1972 : p. 45). Cf. la conclusion au sujet du travail volontaire de mémoire (p. 55).

La dialectique de la fermeture et de l'ouverture dans le cadre de la surinsularité

Le territoire archipélagique est polarisé, diversifié et unifié. L'unité est relative au sens où il s'agit la plupart du temps d'une unité culturelle ou d'une homogénéité du peuplement. C'est donc une donnée historique qui n'est qu'accessoirement lié aux faits géologiques – localisation et importance des surfaces émergées. La diversité est un élément de relativisation supplémentaire quand une île présente des caractéristiques (climatiques, type de côte, ressource minérale, éloignement) que ne possèdent pas les autres îles formant l'ensemble archipélagique. Le géographe est conduit à introduire des cas particuliers qui sont des exceptions à une règle elle-même relative. Enfin la polarisation est spéciale en ce qu'elle produit des effets très différents sur les îles de l'archipel. Pour telle île périphérique, l'île-capitale qui cumule les fonctions centrales est un aimant, d'où un mouvement de population intra-îles venant grossir la population de la première. Pour telle autre île, l'influence du centre se fait moins sentir, en raison de l'attractivité du continent. L'exode se fait en direction de villes ou de pays étrangers. Cette variabilité est corrélée à l'éloignement des îles périphériques mais d'une manière toute relative.

En conclusion, même réduite à l'essentiel, c'est-à-dire à l'idée d'un changement d'échelle, la notion de surinsularité est fuyante. L'expression d'"insularité au carré" est évocatrice mais peu rigoureuse, voire trompeuse. Ce qui pose problème est que la notion renvoie à l'idée d'île dans l'île sans coïncider avec elle. L'idée d'île dans l'île est en effet plus primitive, plus lointaine et basique à la fois. On la retrouve dans les récits mythiques et les images poétiques fondamentales : « *l'île se confond avec la montagne dans l'espace culturel de la profondeur* » (1994 : p. 314), "Oku" – le fond – rappelant "Oki" – la haute mer –. La surinsularité s'en démarque, qui correspond à l'approche scientifique et géopolitique des espaces insulaires, suivant un schème fonctionnel, comme si une sorte de mémoire avait été volontairement travaillée pour que s'inscrive dans l'espace l'idée de complémentarité et de totalité.

Ce schème permet d'expliquer la puissance japonaise dans ses fondements géographiques. Il ne permet toutefois guère de rendre compte des tensions relatives aux "Territoires du Nord", les quatre îles Kouriles les plus au sud de l'archipel. Les revendications demeurent vives,

malgré une sorte de démotivation de la population. La rhétorique officielle est celle d'un nécessaire rattachement des îles au corps du pays. Il ne faut néanmoins pas mésestimer les intérêts en jeu (G.-P. Chomette, 2002), en rapport avec les ressources halieutiques encore inexploitées. Pour comprendre l'évolution des revendications et les enjeux des sommets russo-japonais les données stratégiques les plus classiques sont suffisantes. Pour comprendre en revanche les façons dont l'opinion évolue à Hokkaido, à Nemuro, au sein de la communauté des pêcheurs de Kouriles, il convient de tenir compte des voix discordantes, comme celles d'un petit patron pêcheur qui se méfie de l'arrivée des gros chalutiers japonais sur sa zone de pêche ou celle d'une native des Kouriles qui se souvient de la précarité de la vie insulaire dans la première moitié du XX^{ème} siècle. La surinsularité n'éclaire guère le phénomène de rapprochement qui s'opère désormais aux marges de l'archipel japonais avec des populations naguères ennemies, ni sans doute la circulation des Japonais dans le Pacifique, vers les Hawaii mais aussi le territoire des Etats-Unis.

L'espace surinsulaire comme clé ?

Les îles éloignées sont les verrous des routes stratégiques. Elles forment une sorte de soupape de sécurité pour les pouvoirs, quand on y relègue les indésirables et insoumis. Elles constituent une couronne surinsulaire. Si l'on reprend maintenant la conclusion de l'article « Aspects géopolitiques de la surinsularité japonaise » (1997c) publié dans *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités*, quel sens donner à l'affirmation suivant laquelle « *l'espace surinsulaire tient encore son rôle-clef* » ?

Le premier message envoyé par Pelletier est qu'il convient de relativiser les représentations dites populaires, le "sentiment insulaire", qui sont en réalité de pur produits de l'idéologie impériale de la fermeture du Japon. Ces représentations sont d'emblée dénoncées par le géographe qui remarque que ceux, Japonais ou géographes étrangers, qui invoquent un tel sentiment se gardent bien de le justifier par des observations de terrain ! Par opposition à ces pseudos-faits, les faits géopolitiques se dévoilent dans leur objectivité. Pelletier cite pour finir son article les trois principaux :

- - la constitution des ZEE centrées sur la mer du Japon et sur la mer de Chine orientale
- - la littoralisation du développement économique chinois
- - l'ouverture promise mais encore à venir vers la façade Pacifique de la Sibérie.

La difficulté du *Centre des îles éloignées* (Ritô Center) à faire appliquer la loi de 1953 dénonçant les discriminations pour les groupes marginaux et populations minoritaires est ainsi sans doute provisoire. Des signes d'ouverture se font jour, à commencer par des modifications dans la manière dont on enseigne l'histoire du Japon.

Le second message concerne aussi les représentations. Loin de contredire le premier, la conclusion souligne également l'importance et l'efficacité de certaines représentations : les « *débats sur le protectionnisme économique-commercial* » qui a défaut de se traduire en actes renforcent néanmoins fortement l'idée de l'insularité japonaise, les « *ambitions géopolitico-militaires* » (1997c : p. 141) qui sont toujours vives même si elles ne se traduisent pas directement dans des faits.

Il semble ainsi qu'irradie un nationalisme insulaire de la part de l'élite qui relance aujourd'hui l'idée de la fermeture insulaire. Les propos volontairement excessifs de certains intellectuels réussissent non à séduire le peuple japonais mais à le convaincre de sa situation géographique exceptionnelle. D'où une forme d'insularisme, qui renforce l'introversion traditionnelle des Japonais (p. 138), la volonté d'intensifier l'occupation de l'espace).

Le dédoublement de la problématique de l'insularité qui caractérise la surinsularité (p. 134) serait ainsi un dédoublement des représentations en idées utopiques et idées efficaces pour le maintien de l'identité japonaise, plus qu'un renforcement des contraintes liées à l'éloignement, l'étroitesse, la nécessité de l'autosubsistance, la dépendance.

VI 22 L'insularisme en accusation ?

Les spécialistes de la géographie politique se sont penchés sur différents cas d'archipels soumis à des troubles voire des tensions politiques, ethniques ou religieuses particulièrement fortes. Nous avons déjà signalé des études concernant l'archipel du Cap Vert ou celui du Vanuatu. Le cas des îles rattachées à un État continental a aussi fait l'objet d'études approfondies.

Le traitement de ces cas, tous singuliers, aboutit à plusieurs résultats méthodologiquement importants comme le caractère paradoxal des évolutions spontanées, à la fois voulues et contraintes, ou bien comme le caractère fatal de certaines évolutions qui dégènèrent en l'absence de règlement politique des conflits, ce type de règlement étant rendu bien difficile par la situation elle-même. Cette situation est à comprendre en un sens dérivé comme situation géopolitique. La plupart du temps cette situation est caractérisée par l'absence ou l'insuffisance d'une tradition de dialogue intercommunautaire – chacun ayant appris à vivre avec ses voisins ou ses coreligionnaires, mais pas avec des individus appartenant à une autre religion ou à une autre île !

L'irlandisation et l'évolution des conflits au sein des territoires archipélagiques

Ainsi, Stéphane Rosière (2003) analyse le danger des situations "irlandisées". Il s'appuie sur l'histoire de l'Irlande du Nord depuis 1921, date de la partition avec l'Eire (République d'Irlande). Dans un premier temps, la puissance publique contrôle peu ou mal les conséquences de l'autonomie. Il se produit alors des phénomènes claniques (comme le recrutement des forces de police à 90% dans le groupe majoritaire de la population) et une ségrégation spontanée – que le géographe n'a pas l'impudence de qualifier de "volontaire", puisque le choix du quartier d'habitation est contraint et se fait uniquement à partir de considérations sécuritaires : se regrouper pour éviter des affrontements quotidiens, physiques ou symboliques, faire corps pour s'assurer une sécurité minimale. L'"irlandisation" évolue dans un second temps vers la "libanisation". Seul un règlement politique du conflit est en mesure de bloquer cette évolution qui incarne le cercle vicieux de la violence utilisée comme moyen d'expression. Rosière donne d'autres exemples comme la situation des Moluques (Indonésie) et spécialement l'île d'Ambon où se sont multipliés les affrontements entre chrétiens et musulmans. Les situations irlandisées sont relativement nombreuses. La question de l'insularisme en serait un cas particulier.

La tentation séparatiste

Elle a fait l'objet d'un traitement particulier par les géographes des îles, comme en témoigne le numéro huit de la collection "Îles et archipels" du CRET-CEGET de Bordeaux sous la direction de François Doumenge (1988) qui lui est consacré. Dans « Quelques contraintes du

milieu insulaire », ce maître de la géographie insulaire reprend une idée effleurée dans son étude de 1984 sur l'humanité des îles tropicales. Dans la conclusion de cette dernière, il affirmait (p. 6) :

« En définitive tout insulaire se perçoit différent non seulement de l'occidental, du continental, mais aussi de ses semblables, dès l'instant où ceux-ci ne partagent son devenir culturel et ne participent pas au même espace. À la limite, dans un archipel, cela peut aboutir à un patriotisme d'île qui ne sera médiatisé que par l'affiliation à un mouvement confessionnel international. Les Églises ont une grande place dans les sociétés insulaires, car elles réconcilient le particulier et le général, le traditionnel et le moderne dans une perspective de dépassement de contingences matérielles et d'accession à la plénitude spirituelle. Confronté à l'immensité maritime, l'insulaire a besoin de se raccrocher à une force qui puisse le projeter au-delà de son horizon quotidien. »

Les ingrédients de la question de l'insularisme sont ainsi dégagés. D'abord, la tentation du séparatisme, suivant l'idée d'une communauté de destin assez intransigeante. Ensuite, la possibilité de dépassement de cet état d'esprit, moins par l'adhésion à une doctrine politique et le développement d'un sentiment national que par un idéal pouvant relativiser les impressions d'abandon et les contrer dans des actes, des dons et des échanges : l'espérance religieuse, la promesse du salut ou de la guérison. Enfin, au-delà de la contrainte matérielle proprement dite, la restriction de l'horizon quotidien qui peut rester inconsciente mais qui n'est sans doute que plus agissante.

VI 221 La base culturelle et culturelle du particularisme insulaire

Dans « Micro-insularité et particularisme », Jean-Luc Bonniol (1988) reprend la question en ces termes tandis que Paul De Deckker investit les prolongements de la question sur le terrain politico-juridique dans « Statut constitutionnel insulaire et espace autonome dans le Pacifique » (1988). Ces deux approches contrastent avec celle de François Doumenge qui raisonne plutôt en terme d'horizon (l'« *horizon quotidien* » qui tient au fait d'être confronté à l'« *l'immensité maritime* ») qu'en faisant intervenir des contraintes physiques ou bien les conséquences de systèmes juridiques inévitables. Le choix méthodologique de Doumenge est à réfléchir. Une interprétation trop rapide du traitement des faits est à proscrire.

Comme nous l'avons vu, la référence à l'océanité est plutôt le fait de géographes tentés par la géopoétique. Or le danger de cette approche est de suggérer que le particularisme des

sociétés insulaires est irréductible, participant en quelque sorte d'un fond de folie, même si le mot n'est pas prononcé. En effet, c'est une sorte de folie que d'être soumis à une forme incoercible d'angoisse ou bien d'exprimer une soumission au destin, une volonté d'indifférence, un abandon à l'idée de totalité. L'île serait restée merveilleuse pour les populations qu'elle abrite... les insulaires seraient des fétichistes !

Or, l'horizon dont parle Doumenge est moins géopoétique que politique. Deux choses interviennent, partager le même espace et partager un devenir culturel. Des deux, c'est la seconde qui est retenue comme étant fondamentale, présidant au déclenchement d'éventuelles réactions de rejet quand tout concourt par ailleurs à l'instauration d'une situation apaisée, par la reconnaissance de la communauté de destin. Du fait de l'essaimage des mouvements sectaires et des confessions prosélytes, le devenir culturel des îles est aujourd'hui conditionné par l'affiliation des groupes à des mouvements religieux internationaux, dont le vrai centre est le plus souvent continental. La Polynésie est particulièrement touchée par le phénomène de la diffusion de religions qui pratiquent l'exorcisme et appellent à la sublimation des passions, la communion collective, la soumission à la volonté divine. Ainsi, plus que l'océan physique comme symbole d'immensité c'est l'océan mystique qui est à considérer, avec sa « *perspective de dépassement de contingences matérielles et d'accession à la plénitude spirituelle* ». L'imagination des insulaires ne porte pas sur une force bienveillante, comme un génie tutélaire qui soutiendrait l'individu dans ses épreuves quotidiennes et l'enracinerait dans son île, mais sur une force qui le projetterait hors de son monde et hors de lui-même ! Il s'agit d'un horizon de dépassement. L'insularisme est en cela un « *patriotisme d'île* » dont il faut bien comprendre la logique messianique. Celle-ci donne ordinairement une société soudée par une espérance commune (la réconciliation du particulier et du général ou bien du moderne et du traditionnel), mais aussi, ici et là, des résultats contradictoires. Elle est susceptible de dresser les habitants d'une même île en fratries irréductibles ou bien de faire passer les intérêts immédiats de la population au second plan des revendications, le plus important étant identifié comme une question de salut.

La réflexion sur la surinsularité nous a également montré la relativité de la notion de périphérie géographique. Le couple centre/périphérie qui permet de penser les rapports de dépendance qui s'établissent entre les différentes régions d'un continent n'est pas directement transposable au cas des archipels. L'insularité de l'île océanique isolée ou bien de l'île considérée pour elle-même, sans tenir compte de l'archipel qui la contient, est également problématique. Dès lors qu'on a accepté l'idée de la relativité de la grandeur de l'espace

insulaire, on ne peut plus parler de l'insularité dans l'absolu. Toute île est susceptible de s'isoler en se reliant à des centres messianiques ! Le relativisme du géographe des îles le conduit à la recherche d'une juste mesure dans l'appréciation des diverses et contradictoires revendications politiques des peuples insulaires. D'une part le « *géographisme* » (Lacoste) ne peut être passé sous silence. Avec lui l'idée que les frontières politiques doivent coïncider à moyen ou long terme avec des frontières naturelles. L'insularisme est apparemment la traduction directe de ce sophisme. Mais la dénonciation de l'insularisme peut laisser place à un géographisme de substitution : si l'île n'a pas l'unité territoriale qu'on lui prête, une guirlande insulaire, un océan dans son ensemble n'ont pas davantage de frontières naturelles. La difficulté semble donc être qu'on ne peut guère venir à bout de l'idée commune de frontières naturelles, pourtant si insatisfaisante à l'égard de la raison. L'observateur des sociétés insulaires découvre que le discours politique se saisit de l'évidence qui lui convient, communauté de destin d'un chapelet d'îles, unité religieuse d'un archipel, données géomorphologiques et bioclimatiques d'un ensemble insulaire. De telles justifications *a posteriori* traduisent un malaise profond, voire une angoisse qui demeure comme un obstacle épistémologique pour la compréhension de l'insularité.

VI 222 L'insularisme, un enjeu géopolitique majeur pour les archipels

Refusant de s'en tenir à une approche culturelle stricte, François Doumenge (1985) a étendu le sens du terme "insularisme", pour qu'il puisse servir dans une optique géopolitique à désigner l'attitude réactive voire réactionnaire des populations insulaires.

Se traduisant par une sorte de repli sur soi et sur ce qu'on connaît, une réaction des insulaires est "normale" quand l'étranger apparaît menaçant, d'abord par sa puissance économique mais aussi par l'extension de son pouvoir politique proprement dit. Dans les discours des insulaires, on peut noter le refus d'une acculturation dès lors qu'elle commence à montrer son pouvoir protéiforme de désorganisation, susceptible même d'affecter les cadres les plus solides de la société, ses institutions les plus vénérables par une sorte de travail de sape. Désarroi compréhensible, l'insularisme est néanmoins un excès, ce qu'exprime la connotation péjorative du terme qui tend à suggérer qu'il s'agisse d'un "isme" parmi tant d'autres, c'est-à-dire d'une idéologie passagère.

Il convient ainsi d'opposer deux dynamiques affectant les archipels, d'une part la tendance des pouvoirs insulaires à se fédérer pour former une entité culturelle et politique aux institutions pérennes, d'autre part la tendance à défendre un "droit des îles à disposer d'elles-mêmes", pour parodier la formule canonique du droit des peuples à l'indépendance ou à l'auto-détermination. De l'extérieur des archipels concernés, la première tendance semble actuellement plus judicieuse. Car l'ère de l'autarcie insulaire n'est plus, car ce sont les archipels et non les îles qui représentent une nation au sens moderne du terme. De plus, la fragilité structurelle de certains États est préoccupante, particulièrement dans certaines régions du globe qui voient l'entrée en scène de pays aux visées territoriales ou économiques expansionnistes. Considérant l'émiettement géopolitique de l'Océanie dans leur *Atlas des îles des États du Pacifique*, Benoît Antheaume et Joël Bonnemaïson (1988) prennent ainsi fait et cause pour le sentiment selon lequel « *le Pacifique forme un "tout"* », ou encore que l'ensemble des territoires insulaires ont une « *vérité géographique* » que les tumultes historiques n'atteindraient pas. Attitude dangereuse pour les insulaires, l'insularisme conduisant au refus du fédéralisme et à la « *scissiparité insulaire* », serait une impasse politique.

Le géographe des îles pousserait les populations insulaires et leurs dirigeants à penser en termes d'aires, à l'échelle des mers et océans, donc à étendre leur regard au delà de la limite physique de l'île voire des frontières invisibles du petit espace archipelagique insulaire pour embrasser dans leur diversité et complémentarité l'ensemble des îles d'une aire comme le Pacifique, l'océan Indien ou les Caraïbes.

On retrouve cette interrogation dans les pages qui accompagnent le récent Atlas des Caraïbes, *Émergence Caraïbes* (M. Bégot, P. Buléon et P. Roth, 2001).

Un avertissement s'impose. Le premier paragraphe représente moins l'opinion des géographes que le mixte composé de la vision du sens commun, faisant de l'île un objet naturel, et de l'appréciation désengagée du spécialiste en sciences sociales qui s'efforce d'être "charitable" envers les populations, l'idiotie – au sens propre – des insulaires étant interprétée en volonté de préserver une souveraineté locale (p. 33) :

« *L'île, entité physique aux frontières parfaitement définies par la nature, cultive souvent un sentiment d'unicité, d'exceptionnalisme, dont l'intensité est parfois inversement proportionnelle à la taille. Elle se manifeste par une volonté sourcilleuse de voir respecter sa souveraineté et ses spécificités. Bien souvent les particularités et l'insularité se cultivent en particularismes.*

Dans ces conditions, l'île s'accommode tout aussi mal d'associations et de fédérations que de division : la logique insulaire – “une île, un État” – est encore accentuée par l'histoire tourmentée de l'Archipel, sa diversité physique, humaine et économique. »

Logique insulaire parlant plus au cœur qu'à la raison, l'insularisme est donc une sorte de tentation, à la fois ce qui traduit un manque, une puissante aspiration et une certaine mauvaise foi. Celle-ci résulte de la volonté de s'engager dans une voie de développement incertaine soi-disant pour avoir son destin en charge, en réalité pour se poser en s'opposant, pour s'affirmer en niant l'autre. Sous la poussée des intérêts particuliers, l'insularisme se réalise par la dissolution des constructions pluri-insulaires davantage que par la réunion des États se partageant une même île :

« Les constructions politiques pluri-insulaires, toujours fragiles, sont minées par des sécessionnismes qui poussent à un émiettement toujours plus grand et à la prolifération étatique : Trinidad et Tobago, Saint-Kitts-et-Nevis. On ne s'étonnera donc pas non plus que les tentatives fédératrices aient régulièrement échoué. Récemment encore, les efforts de l'O.E.C.S. pour parvenir à une union politique des îles du Vent se sont enlisés. Les îles néerlandaises les plus riches qui estiment payer pour les îles pauvres remettent en question la tutelle du gouvernement de Curaçao. Aruba a déjà obtenu son indépendance en 1996. À l'inverse, Haïti et la République Dominicaine, contraintes au partage “contre nature” de la même île, connaissent des tensions structurelles. »

Ainsi, la série des sécessions conduisent à la parcellisation du pouvoir politique. Riches ou pauvres, les entités nationales construites sur les décombres des anciens ensembles pluri-insulaires ont toutes la nécessité de s'allier à un protecteur. Voisin puissant, ce protecteur est de fait dans la position de celui qui est sollicité pour un accord qui, s'il ne lui coûte pas grand chose, lui rapporte moins encore. Une tutelle est immédiatement créée. Dans une aire comme la Caraïbe, l'expression d' “hégémonie américaine” n'est pas usurpée. Contre cette perte effective de la souveraineté consécutive à son établissement formel, deux voies peuvent être empruntées par les îles, celle de se rallier à une île plus puissante, économiquement et démographiquement (Cuba ou la Barbade) ou celle du fédéralisme :

« Certaines îles cherchent à faire valoir, à leur échelle, leurs poids démographique ou économique. C'est notamment le cas de Cuba : la reprise de ses relations avec le reste de l'Archipel laisse clairement présager son influence future. C'est aussi celui de Trinidad et de la Barbade, qui rivalisent pour la suprématie dans le sud de l'Archipel.

Pourtant, bien que les conditions à l'établissement de solidarités archipélagiques semblent a priori peu favorables, ce sont les îles, surtout petites, qui sont à l'origine de la plupart des initiatives internes de coopération régionale. Elles placent beaucoup d'espoirs dans l'émergence d'une région caraïbe

comme seule réponse à leur faiblesse face à l'hégémonie américaine. Certaines y voient aussi une alternative, au moins partielle, à des relations trop exclusives et déséquilibrées avec une puissance tutélaire extérieure. »

Le fédéralisme devrait maintenant être réfléchi en profondeur. S'il s'agit apparemment de cela, il ne s'agit en réalité pas de constituer une nouvelle entité supranationale remarquable par son potentiel démographique et son poids économique. L'expression utilisée de « *initiatives internes de coopération régionale* » est éclairante. Il s'agit de constituer un cadre réglementaire, sans doute à diverses échelles ou à géométrie variable en fonction des types d'initiatives (économiques, juridiques, sociales), pour permettre la mise au point de projets de développement mettant en œuvre des ressources humaines et technologiques dépassant les moyens de chaque État. En introduisant la notion d'exceptionnalisme, le géographe semble nous dire que, pour être efficace et durable, le fédéralisme insulaire doit diverger des formes continentales de fédéralisme, comme celui des Etats-Unis accordant pourtant une grande latitude aux différents États.

VI 223 La question des échelles du pouvoir politique

On aurait tendance à penser qu'un État doit avoir une certaine taille, la "taille critique", pour subsister en tant qu'État. Rien n'est moins sûr. Un État doit son existence d'abord à la reconnaissance de l'ensemble des autres États. Monaco ne semble pas souffrir d'une taille trop faible. La reconnaissance dont il jouit lui suffit et lui suffirait encore, même si sa population diminuait et son territoire se rétrécissait pour une quelconque raison. Et ce cas de la Principauté n'est pas isolé. Inversement, de plus grands "États" (comme le Somaliland) ne sont même pas vraiment des États faute de reconnaissance.

Cette sorte d'interdépendance ontologique a des conséquences pratiques. Par exemple, il est apparu que beaucoup d'États archipélagiques sont dans l'incapacité d'assumer la protection des portions d'océan placées sous leur juridiction. Faisant le point sur la surexploitation des ressources et la mise en œuvre des protections de l'océan, des experts ont alerté l'opinion publique. Dans une récente déclaration (Communiqué de presse n° 2006-08) l'UNESCOPRESSE affirme :

« Les 43 petits Etats insulaires en développement (PEID), dont dépendent de vastes zones des océans, rencontrent des difficultés dans le renforcement des politiques de conservation et le contrôle du développement de leur environnement marin. Ces difficultés proviennent de contraintes logistiques

et financières qui vont en s'aggravant à cause de la diminution de l'aide internationale au développement. »

Les ressources maritimes ne sont pas seules en cause (comme nous l'avons vu dans la cinquième partie). En 2004, l'annonce de la faillite de la République de Nauru a sonné comme un avertissement. La journaliste Florence Decamp titre « Nauru, l'île flambeuse sur la paille » (Libération du 7-8 août 2004) et évoque, à la suite de l'O.N.G. *Global Witness*, une « *faillite absolue* ». Le chaos financier est présenté comme la conséquence logique d'une perte des repères généralisée. Nauru est la plus petite République au monde, avec 21 km² ; elle est devenue soudainement très riche grâce aux revenus de l'exploitation du phosphate ; ses habitants ont perdu leurs traditions, sont devenus gros et diabétiques ; désormais « *Nauru est une île en creux, grattée jusqu'à l'os* ». Decamp évoque les procès et les dettes du micro-État et conclut sur le problème politique en se demandant quel pays voudra bien accueillir une nation tout entière qui n'a qu'un caillou désertique en héritage.

Il revient à Yves Lacoste d'avoir tenté bien avant ces signes évidents de désastre un traitement de la question géopolitique des micro-États insulaires.

La réflexion du fondateur d'*Hérodote* est à considérer dans son ensemble. Lacoste (1988, première rédaction 1984) lie la question stratégique et politique des eaux territoriales et de la détermination des Z.E.E. à la question qui ne s'y réduit pas, car elle a un versant proprement politique, de la possession des îles longtemps délaissées et des îlots épars. Il montre par exemple l'enjeu de la guerre des Falkland (1988 : pp. 136-150). C'est à la suite de cette réflexion géopolitique centrée sur la notion géostratégique de contrôle des détroits, montrant le rôle de l'archipel dans la surveillance, partant la maîtrise des flottes marines et sous-marines, que Lacoste aborde la question de la multiplication des micro-États insulaires (1988 : pp. 164). La réflexion débouche alors sur un propos épistémologique, basé sur le fait général de la mutation des espaces océaniques, la « *nécessité de se départir des allégories géographiques* » (p. 165), bref de dépasser Mackinder et ses métaphores purement rhétoriques.

Dans « La mer, quatre grands changements géopolitiques » (1988 : pp. 167-168) Lacoste précise :

« S'il existe aujourd'hui une menace soviétique, ce n'est pas à cause d'un antagonisme métaphysique entre la Terre et la Mer, mais en raison de la rivalité de deux systèmes politiques, économiques, sociaux et culturels. Et le défaut majeur des thèses de Mahan, de Mackinder et de leurs émules est de reposer sur des allégories géographistes. Par "géographisme", j'entends ce procédé de style très

utilisé dans le discours politique qui fait comme si des espaces, des territoires, des régions étaient les véritables acteurs des rapports de force ; c'est un moyen de ne pas nommer ceux-ci avec précision, de taire les contradictions de chacun d'eux et de ne pas évoquer leurs vrais mobiles. Certes, ces "géographismes", figures de style que l'on croit innocents, donnent du souffle aux discours, mais ils entretiennent de dangereuses illusions. Ils empêchent d'appréhender avec précision la complexité des problèmes. Ceux qui se posent aujourd'hui à propos des étendues océaniques sont graves, nouveaux et compliqués. Il ne faut pas les aborder au travers de métaphores. »

Enfin, sans que l'écueil du "géographisme" soit définitivement levé, l'idée d'une taille critique de l'espace insulaire a inspiré des projets de création d'aires archipélagiques. C'est par exemple le cas du projet de création d'une aire corso-sarde par Jean-François Fernandi (2002). Le propos possède une cohérence plus apparente que réelle ; on touche en effet à la question de l'intrication des faits et des hypothèses de travail. Pour être séduisantes ces dernières n'en sont pas moins critiquables. Et les faits eux-mêmes sont parfois présentés d'une façon orientée. Après des analyses essentiellement psychologiques, Fernandi s'abrite derrière une citation de Braudel, « *La géographie reprend toujours ses droits* », pour formuler non pas une thèse réfutable mais une « *conclusion provisoire* », comme quoi Corse et Sardaigne sont des îles au destin parallèle du fait de leur voisinage. Les deux îles ne peuvent qu'être « *synchrones dans leur être profond* » même si leur histoire politique a généré des différences de développement.

La réflexion alors produite vise dans un premier temps la confirmation de la conclusion, puis dégage des axes de développement solidaires – tout autre axe de développement n'étant pas jugé profitable *a priori*. Pour ce qui est du constat, la fragilité de l'économie des deux îles vient à l'appui d'une conjonction profonde des destins. Même si les économies sont très différentes, ce que traduit le commerce, les deux îles ont un déséquilibre similaire avec une dépendance marquée envers leur « *métropole de tutelle* ». Pour ce qui est maintenant des propositions, Fernandi imagine un cercle vertueux de développement, à partir d'un développement de la demande insulaire. Ce développement suppose une décision politique de protectionnisme : l'instauration d'une préférence insulaire généralisée¹⁵⁸. Il s'agit de « *changer de logique* », faire en sorte qu'il ne soit plus intéressant d'importe plutôt que de produire localement. Même si dans les faits est seulement obtenue une réorientation partielle des flux de marchandises et de devises, cela doit pouvoir être suffisant pour développer les îles, diversifier l'activité et amoindrir la part du tourisme dans la richesse produite. Les deux

¹⁵⁸ Sans préciser la nature de cette mesure, Fernandi explique néanmoins qu'il s'agit d'une « *modification partielle des règles du jeu* » prenant comme modèle la "préférence communautaire" valable au sein de la C.E.E.

îles ont des offres complémentaires (l'eau et le gaz sont donnés en exemple) ; des *joint ventures* peuvent être mis en place dans certains domaines comme le liège et la pierre ; le partenariat peut aider à conquérir des marchés extérieurs.

Ce genre de pistes de développement a pour principal défaut d'être inspiré par la géographie... à quoi l'on peut faire tout dire ! Ici les îles sont censées être jumelles parce proches ; là elles sont rivales car en compétition pour capter la plus grande part des marchés. Une grande et une petite île sont tantôt complémentaires et tantôt en situation de conflit. Le discours de Fernandi apparaît comme un exemple de d'insularisme centré sur deux îles et non pas une seule. Ce serait ainsi bel et bien un "géographisme" au sens de Lacoste, un discours séduisant mais qui peut se révéler dangereux par l'occultation qu'il fait de la complexité des problèmes.

VI 3 Parler d'espace archipélagique, pour rendre compte localement de phénomènes mondialisés ?

Rendre compte de la mondialisation, le projet est alléchant. Nous avons vu maints géographes désireux de s'approprier la notion. La plupart l'adaptent à leur terrain et la traduisent dans une opposition des formes endogènes/exogènes de développement. Mais est-ce que tout le monde comprend cette expression de "mondialisation" de la même manière ?

Pour un géographe, rendre compte des phénomènes mondialisés impose-t-il d'être critique vis-à-vis de l'évolution des territoires ou bien d'adopter une position neutre, qui serait nécessaire pour dresser un bilan objectif ? En tant que scientifique, il devrait être sans concession à l'égard des populations et de leurs éventuelles erreurs techniques, politiques, tactiques ou stratégiques. Mais, pour incarner une force de propositions auprès des populations, il devrait ne jamais perdre le sens des réalités locales. Que l'opinion forge une image idéalisée de la recherche ne doit pas cacher que l'essentiel est peut-être là : le chercheur ne découvre peut-être jamais mieux le terrain et ne comprend sans doute jamais mieux la complexité des faits géographiques que lorsqu'il est confronté au défi de trouver des remédiations aux problèmes qu'il vient de cerner.

La fin des îles ?

Fin de l'art, fin de l'histoire, fin du paysage, fin du territoire. Fin des terroirs ! Fin de la géographie ? Chacune de ces annonces tonitruantes s'est soldée par un revirement comme si, décidément, rien ne prenait fin ici-bas, rien n'atteignait sa fin non plus. L'annonce de la fin des îles semble aussi prématurée que les autres annonces du même genre, correspondant à une interprétation partielle de signes glanés ici et là¹⁵⁹. Soutenue par un esprit partisan, non balancée par la prise en compte d'une grande quantité de faits, cette annonce a pourtant un

¹⁵⁹ Tout en restant dubitatif, Antonio Carlos Diegues (1999) annonce ainsi la fin de l'insularité pour les îles qu'il étudie, les îles paulistes, au large du Brésil. Les signes interprétés sont tangibles (multiplication des dessertes aériennes, développement des activités portuaires et industrielles, privatisation des plages, insuffisance des services sociaux, interdiction de pratiques ancestrales au sein des parcs naturels) ou bien culturels (folklorisation et abandon de modes de vie traditionnels, banalisation de l'image de l'île voire d'îles imaginaires dans une mentalité continentale et urbaine qui crée de toute pièce une figure d'altérité).

double mérite. D'une part, elle montre la nécessité de faire parler les signes, d'interpréter les observations relatives à l'espace archipélagique. D'autre part, elle renforce l'idée que le temps historique des îles n'est pas cyclique et indique la possibilité d'une anticipation de l'avenir des îles, même si le propos du scientifique ne saurait être prophétique.

On en revient à un point de méthodologie qui est lui-même essentiel, quelle confiance accorder à une démarche herméneutique ?

Revenons une dernière fois à la problématique classique. Dans « Enjeu géopolitique et intérêt scientifique des espaces insulaires » (1984), Jean-Pierre Doumenge affirme que les îles, grandes terres ou petites îles, sont des sortes de "terrain d'essai" des mutations sociales et culturelles contemporaines. À quoi François Doumenge ajoute dans « Unité et diversité des caractères naturels des îles tropicales » (1984) que l'effet de nasse souvent évoqué est trompeur ! La leçon générale est donc la suivante : aucune généralisation ne doit être produite hâtivement. Les îles sont exposées à des traumatismes ; l'endémisme est partout en péril, ainsi que les associations naturelles indigènes. Mais les effets réellement constatés de l'ouverture des îles ou de l'activité humaine sont très variables. La capacité d'accueil est par définition limitée, augmentant avec la masse insulaire. Mais les observations ne sont pas convergentes. Les littoraux et les terres émergées sont fragiles voire dégradés. Mais les destructions de milieux primaires donnent naissance à de nouvelles formations, originales. Ainsi, particulièrement révélateur serait le fait que les îles qui ont connu le destin le plus tumultueux et les changements politiques, économiques, les plus profonds ou les rapides, continuent à abriter une population, qui s'accroche à la terre quand les ressources qu'elle y était venue chercher ont disparu (la fertilité des sols, les ressources minières, les ressources maritimes).

Moins optimiste qu'anti-catastrophiste, ce discours est militant. Il s'agit de l'affirmation volontariste suivant laquelle la viabilité insulaire est hors de cause. L'idéologie du retour à la terre est décriée, comme inefficace et dangereuse. Les densités insulaires sont souvent remarquables et le mouvement d'ensemble est celui d'un renforcement des tendances observées (urbanisation, diversification économique, création de produits touristiques). Il existe une multiplicité de cultures insulaires correspondant chacune à un équilibre entre les ressources du milieu et la population, ses aspirations, ses forces, ses techniques. La géographie des îles aurait pour tâche principale de faire l'inventaire de ces espèces de

viabilité, souvent fort dissemblables, et d'en établir les principaux types (créole, polynésien, mélanésien).

Cloisonnement de l'espace et fractures historiques

Or, pour celui qui doit réfléchir à l'évolution des territoires et de leur population, l'espace archipélagique est véritablement complexe. Les plus petits (Wallis et Futuna, les Comores) comme les plus grands archipels (l'Indonésie, le Japon, les Philippines), en nombre d'îles ou en population, en témoignent. L'époque contemporaine est en effet celle du déclin du genre de vie mixte associant une agriculture d'autosuffisance à des activités de pêche côtières. La complémentarité terre-mer est de moins en moins une évidence.

Là où elle demeure une réalité, c'est pour des espaces dominés par une économie de zone franche, voire une économie de trafic ou bien de contrebande ! Nécessaire pour contrebalancer la crise des productions agricoles, l'extraversion de l'économie se réalise en effet surtout dans les zones franches où la législation du travail n'est pas appliquée, comme en République Dominicaine, avec la zone franche de San Pedro de Macoris (A. Musset, 1998 : p. 150). Les zones franches commerciales se sont aussi multipliées. L'île d'Aruba est ainsi devenue une plaque tournante du commerce régional. Enfin, l'ancienne tradition de la contrebande est plus vivace que jamais. Flottes navales et aériennes se complètent alors pour acheminer illégalement produits industriels contrefaits et interdits. Drogues dures et douces apparaissent comme de "nouvelles sources de richesse" (p. 152). Articles manufacturés et produits de première nécessité font également l'objet d'un intense trafic dans les îles où règne la grande pauvreté. Le géographe constate alors qu'il s'agit en réalité d'un cercle vicieux, puisque l'économie locale s'en trouve déstructurée.

Cet espace des îles mondialisées est complexe à petite échelle. Les Philippines peuvent être pris pour exemple. Il s'agit d'un archipel éclaté, caractérisé à la fois par un « *extraordinaire morcellement géographique* » et par une « *fragmentation de l'histoire* » (M. Klein, 2002 : p. 740). Les îles sont le théâtre de fractures économiques et sociales. Certaines sont des foyers de rébellion, d'instabilité politique entretenue par des mouvements intégristes. Il est possible de parler de la population philippine en mettant en exergue quelques traits : fatalisme et sens de l'honneur, esprit d'aventure remarquable, ayant permis une forte émigration. Pour 90% de la population des îles, le christianisme est une sorte de ciment spirituel, l'Église remplissant un important rôle social. Les turbulences islamiques dans le Sud, dans l'archipel des Sulu,

montrent en outre la fragilité des projets politiques quand les pouvoirs locaux sont confrontés à des circuits de contrebande, de trafics d'armes et à l'émergence d'autorités parallèles, issues d'une espèce d'intelligentsia jouant des aspirations messianiques de la population.

Il est complexe à grande échelle. L'évolution de petites îles depuis un demi ou un quart de siècle en témoigne. Par exemple, les populations de pêcheurs et d'artisans des îles Maldives sont devenues vraiment dépendantes depuis les années 1970, à la suite du déclin de leur production traditionnelle (les cordages en fibres de cocotier et les poissons séchés) et de la fermeture de l'antique circuit commercial avec le Sri Lanka. C'est la fin d'une très vieille trame coutumière, de la cellule insulaire maldivienne. Dans « Au large de l'Europe » (document Eurisle), François Doumenge note que l'abandon de l'ancienne forme de commerce a été suivi de l'instauration de nouveaux liens économiques avec des sociétés de pêche japonaises. Mais le plus intéressant est de relever l'accroissement des obligations vis-à-vis de l'extérieur. Une relation monétaire s'instaure et c'est jusqu'à la structure mentale de la population qui est affectée. Pour fournir les bateaux en poisson frais, il est nécessaire de moderniser la flotte et les techniques de pêche. Le métier se métamorphose. Le pêcheur doit devenir un entrepreneur capable d'investir au bon moment dans le bon matériel et de répondre à la demande, pour pouvoir rembourser ses emprunts. La motorisation a métamorphosé la flottille, le repérage des bancs de poissons est devenu nécessaire. Le pêcheur devient vulnérable, la part du matelot diminue, la part du patron-pêcheur est parfois insuffisante quand la campagne de pêche se révèle trop peu fructueuse. Malgré les subsides et la coopération internationale, la société dans son ensemble est devenue assujettie à une série de contraintes.

Suivant l'analyse de Fernand Braudel, l'économie-Monde est la création de centres (comme Venise) autour desquels gravitent des périphéries. Celles-ci connaissent un gradient décroissant de prospérité, en fonction de leur éloignement des structures de décision. Tandis que le centre est surpeuplé, victime de la dégradation de l'environnement et d'un coût de la vie particulièrement élevé, les périphéries les plus éloignées vivent sur un autre rythme, économiquement et socialement. Braudel évoque

« le cercle étroit de ces milliers de petites unités où l'histoire coule au ralenti, les existences se succèdent, pareilles à elles-mêmes de génération en génération » (Civilisation matérielle, économie et capitalisme, vol. 3, texte cité par D. Cohen, 2004).

Dans ces unités économiques miniatures subsistent des modes de production ailleurs dépassés. La règle est celle de la coexistence de traditions apparemment immuables et

d'innovations, tant bien que mal acclimatées aux besoins locaux. Les îles furent de tels petits cercles, aux rythmes ralentis, qui vivent à cheval entre deux époques. Mais les rapports du centre et de la périphérie sont, au XX^{ème} siècle, bouleversés par le phénomène de la baisse généralisée des coûts du transport. Les centres deviennent de plus en plus polyvalents. Obligées de s'adapter aux exigences des centres, les régions périphériques sont en revanche hyper-spécialisés et d'autant plus vulnérables suivant la grille de lecture de l'histoire élaborée par Jared Diamond (2000 et 2006).

Les archipels sont-ils tous voués à la déstructuration territoriale ?

Les îles sont-elles toutes en train de devenir des banlieues où la géodiversité se réduit inexorablement et où l'histoire s'accélère en renforçant les tensions déjà existantes ?

VI 31 Les discours sur les handicaps structurels

De nombreux discours consacrés aux îles se caractérisent par le repérage de séries d'inégalités renforcées ou atténuées par l'histoire. Le relativisme n'en est pas absent : on y insiste sur le fait que les populations insulaires ne sont pas également handicapées par l'insularité et sur l'idée que la variation du handicap n'est pas fonction d'un critère simple comme l'éloignement ou bien la petitesse de l'île.

Le rapprochement de l'idée de handicap insulaire avec la notion de ressource est éclairant. Il faut néanmoins prendre garde à une difficulté méthodologique. Le relativisme trouve ses limites puisque certains ne reculent pas devant la présentation des handicaps liés à l'insularité comme s'ils étaient éternels. Les scrupules à l'égard d'une simplification de la réalité insulaire semblent atténués. Epuisables ou coûteuses à exploiter, ces dernières sont plus volontiers reconnues comme soumises à l'histoire. Cette différence d'approche de l'insularité s'explique humainement, même si elle ne se justifie pas pour autant. En fait, nous pouvons faire l'hypothèse que saisir la nature des handicaps et découvrir les manières d'y faire face nécessitent un raisonnement particulier. Raisonner en termes de handicaps et raisonner en termes de ressources seraient deux choses fondamentalement différentes.

Cela ne va pas de soi. En effet, on doit d'abord noter, et peut-être déplorer, une sorte de décalage : rares sont les raisonnements sur les handicaps insulaires et nombreuses sont les déclarations qui identifient l'île à un handicap ou à ensembles de contraintes freinant le développement économique. Le paradoxe n'est qu'apparent. Il correspond pour partie à la difficulté d'évoquer la nature de ces handicaps autrement que de manière allusive et pour partie à une demande de reconnaissance institutionnelle portant sur les difficultés particulières de la vie insulaire.

Considérons un de ces discours qui tendent à faire de l'île un absolu. Membre du Centre d'Études Corses, Georges Ravis-Giordani (2003) affirme ce qui est définitivement acquis est le statut de région pour la Corse puisque sa délimitation physique « *ne pose pas de problème* » et que « *son insularité lui impose des limites immuables* ». Ainsi une culture régionale s'est progressivement édifiée sur le socle de la famille, de la parenté et de la communauté villageoise, par la multiplication des face-à-face. Sur l'île, l'identité régionale prospère naturellement ! Prenant en compte à la fois les récents métissages culturels (avec l'exemple des modes vestimentaires) et l'absence de véritable adhésion à l'ensemble national français – un « *horizon ambigu* » ; « *les vents dominants portant vers l'Italie* », l'espace politique étant polarisé d'une manière toute relative (p. 451) –, l'ethnologue n'hésite pas à affirmer que : « *la séparation physique d'avec le continent français (sic) a une autre conséquence ; l'espace corse n'a jamais été structuré, ni par le développement de Paris, ni même par celui d'une grande métropole* » (p. 452). Et les bouleversements économiques d'après-guerre sont assimilés à un « *grand dérangement culturel* » (p. 455). L'espace insulaire se fracture, explose en îlots de sociabilité, la population corse se répartissant en confréries et en mouvements culturels. L'insularité est un facteur de “corsisation”, de régionalisation d'une culture régionale (p. 453). La culture corse ne se définit par aucun trait singulier mais par une matrice et sa capacité spécifique à “digérer”, à s'inventer une tradition fortement intégratrice ! De telles naturalisations de l'insularité, vulgaires ou savantes, posent un véritable problème épistémologique.

VI 311 La reconnaissance de l'insularité comme handicap structurel

Prenant acte de cette naturalisation, engageons donc une réflexion critique. Quels sont les tenants et les aboutissants du discours sur les handicaps structurels ? S'agit-il d'une mode

intellectuelle, d'une phraséologie récente mais significative de l'évolution socio-économique de pays jugés sous-développés ou de régions qualifiées de "naturelles" ?

Cette réflexion aura pour base les îles européennes, quoique des problèmes similaires se rencontrent dans d'autres régions et que des discours comparables fassent valoir les spécificités insulaires, à l'échelle mondiale, dans le cadre de la S.I.D.S., pour les pays A.C.P. notamment, ou à l'échelle d'un pays, comme le Japon. On peut également penser aux Etats-Unis et à ses "îles éloignées" comme les Samoa, les îles Vierges américaines ou Guam.

L'argument géographique pour une politique de l'île

Une comparaison avec les discours produits sur les handicaps géographiques au sujet d'autres milieux et d'autres types régionaux peut être éclairante. Par exemple, pour les milieux de montagne, Céline Broggio (1997 : p. 160) note que

« l'utilisation par le législateur de notions directement empruntées au champ géographique singularise la politique de la montagne parmi les politiques d'aménagement et incite les géographes à s'intéresser à l'usage qui est fait de tels notions en dehors du domaine strict de la discipline ».

Son propos est transposable à l'île. Comme les montagnes, l'île serait un territoire nécessitant une législation particulière pour revitaliser son économie.

Les discours développent un argumentaire juridique. Dans les régions montagnardes de la C.E.E. les populations se préoccupent d'une évolution des lois. Des inquiétudes émergent suite à l'application de lois et règlements conçus pour des milieux ouverts et plus dynamiques. Les vallées apparaissent menacées par l'urbanisation et par l'exode. L'application du principe de subsidiarité (p. 161) vient renforcer les tensions sociales, du moins dans un premier temps quand des coutumes centenaires sont menacées. Le développement de la pluri-activité, forme d'activité dérogatoire par rapport aux formes d'emploi dominantes, est en même temps une solution au problème de l'exode rural et un facteur de fragilité pour la communauté villageoise, qui ne peut se développer sur le modèle dominant, en investissant les secteurs porteurs du tertiaire et du quaternaire. « (...) *plus qu'ailleurs le travail se reterritorialise en montagne ; le travail primaire, pluri-actif, temporaire, saisonnier ou nomade s'étend* » de telle manière qu'il apparaît aux chercheurs

comme aux populations elles-mêmes que « *le rapport à la nature y revient d'actualité plus que jamais* » (J.-P., Bozonnet, cité par Broggio).

L'argument géographique est un complément de cet argumentaire qui « se justifie par la nécessité de restaurer auprès des populations montagnardes la conscience d'appartenance locale qui aurait pu être quelque peu oubliée » (p. 163). Même si l'oubli des traditions y est variable, il se justifierait de même pour les îles ayant vu l'émergence d'un souci identitaire. C'est au niveau local, que le lien social est évalué par l'opinion. La citoyenneté reste autrement quelque chose d'abstrait. La reconnaissance de l'insularité est une sorte de pari sur la démocratie participative ! Sans la reconnaissance de leurs spécificités et donc de la nécessité de dérogations légales, les îles seraient poussées au corporatisme voire au communalisme.

Secrétaire exclusif de la Commission des îles de la C.R.P.M., Jean-Didier Hache note la progressive prise de conscience d'une communauté politique de destin par les pouvoirs régionaux insulaires. Malgré les statuts très différents de ces régions, l'idée d'une insularité fonctionnant partout comme handicap s'est imposée comme clé de voûte de l'argumentaire des forums et colloques sous l'égide de la C.P.L.R.E. Le premier d'entre eux eut lieu en 1975 à Galway en Irlande. Hache parle à son sujet de l'élaboration d'une sorte de « "new deal" pour la périphérie insulaire » de l'Europe. Les statistiques publiées par Eurostat montrent en particulier des taux de chômage plus élevés dans les îles que dans le reste de l'Europe, illustrant la tendance à produire moins ou à des coûts supérieurs, en raison notamment des durées et coûts du transport des hommes, des matières premières et des produits. Le handicap insulaire est identifié à un frein de l'activité donc à la fragilité de l'emploi et de la conscience citoyenne.

En 1981, la déclaration de Tenerife exprime le souci des régions insulaires européennes d'être convenablement intégrées au marché unique, avec une approche globale et non pas sectorielle des problèmes environnementaux et humains. La demande est faite d'une grande marge d'autonomie. 1984, la Déclaration des Açores proclame que « le concept d'insularité est essentiel à celui de l'Europe elle-même ». Vertueuses déclarations qui mettent fin à des siècles d'incompréhension voire de mépris ? Déclarations nécessaires pour que, malgré les tendances bureaucratiques de la Commission européenne, l'Europe soit enfin reconnue comme une mosaïque, formée de parties continentale et insulaires ?

Faut-il se demander si les insulaires sont soulagés à l'idée d'être enfin reconnus comme les égaux des continentaux ? Pour le dire nettement, les Déclarations manifestent une volonté d'agir en commun, de regrouper les intérêts des régions insulaires en un lobby et constituent un bel exemple de langue de bois même si les intentions sont nobles. Mais pour leur rendre justice, précisément quant à ces intentions et au type de constat géographique sur lequel elles reposent, il convient de les replacer non seulement dans leur contexte mais surtout de rappeler les mesures concrètes qui peuvent découler d'elles et qui se rattachent à leur esprit.

En 1988, le Conseil européen des chefs d'États et de gouvernement réuni à Rhodes proclame la nécessité de prendre en compte « *les problèmes économiques particuliers rencontrés par les îles* ». En 1992, nouvelle proclamation à l'occasion du Traité de Maastricht, et c'est la « *nécessité de relier les régions insulaires, enclavées et périphériques aux régions centrales de la Communauté* » qui est évoquée.

En parallèle à ces proclamations, les études se multiplient. L'Office statistique de la Commission des îles a en particulier publié en 1994 un *Portrait des îles*. Ces publications sont représentatives de la mise en place de réseaux de coopération technique au sein de structures de coopération régionale ou à l'échelle de la Communauté. La Commission des îles a adopté des résolutions dans un nombre sans cesse grandissant de thèmes. Les rapports commandés par le Parlement français (Harris, 1983 ; Barret, 1987 ; Fernandez-Martin, 1994) s'appuient sur ces travaux spécialisés.

Déterminer l'étendue des contraintes insulaires

Représentatif d'une technocratie attentive au sort des citoyens et désireuse de ne pas avoir une approche superficielle des problèmes humains et techniques rencontrés localement, Hache s'interroge sur l'insularité et met en lumière sa relativité. Il rappelle qu'il n'y a pas de règle absolue et note au passage que « *la vie dans les îles n'est pas systématiquement pire que dans l'ensemble des régions continentales d'Europe* ». Il souligne que les statistiques ne montrent pas les « *problèmes spécifiques liés à l'insularité* » et surtout que leur interprétation est délicate. Les évolutions sont le résultat de nombreuses interférences. Il s'agit de décisions locales politiques et syndicales, de choix culturels et d'habitudes religieuses mais encore de facteurs conjoncturels, évolution des cours matières premières (en particulier du pétrole), suites à moyen terme d'un événement climatique. Hache aboutit à la conclusion que les problèmes des insulaires sont assez mal pris en considération par méconnaissance de

l' « *étendue de contraintes imposées par l'insularité [qui] demeure encore largement méconnue* ».

Pour donner l'idée de contraintes qui dépassent parfois l'imagination, il prend l'exemple des résultats obtenus par l'étude de 1997 sur l'isolement des régions ultra-périphériques. Pour révéler le système des handicaps insulaires, il produit un raisonnement qui peut être considéré comme exemplaire. Nous le représentons à l'aide de deux tableaux, l'un consacré aux handicaps et l'autre aux ressources des îles.

La prise en compte de ces deux séries de facteurs amène l'idée d'un possible "scénario catastrophe". Le nombre de petites îles désertes ou en voie de désertification est là pour montrer l'existence d'un problème n'épargnant pas les archipels aujourd'hui prospères et les plus grandes îles. Hache parle ainsi de « *situations de fragilité et de vulnérabilité, qui sont typiques des îles* ». C'est cette fragilité ou vulnérabilité, cette « *grande versatilité économique et sociale des îles* » qui est aujourd'hui rendue par l'expression "handicaps structurels".

Tableau 20 Les handicaps structurels de l'île, à partir du bilan de Jean-Didier Hache sur la Commission des îles de la C.R.P.M.

Nature du handicap	Facteurs concourant à la stabilité relative du handicap
<p>Une production léthargique</p> <p>Faiblesse du P.I.B.</p> <p>Faiblesse du P.I.B. par habitant</p> <p>Une ventilation des activités qui rend l'économie peu dynamique :</p> <p>Secteur primaire très développé</p>	<p>Un chômage massif qui enferme certaines couches de la population dans l'assistance</p> <p>Une tendance à l'émigration qui masque sensiblement les réalités du chômage</p> <p>Mono-activité agricole</p> <p>Faible rétribution de l'activité artisanale</p> <p>Importance de la fonction publique</p>

<p>Secteur secondaire peu développé</p> <p>Secteur tertiaire parfois hypertrophié</p> <p>Une position frontalière</p> <p>Tensions avec certains pays riverains, sentiment d'insécurité</p> <p>Immigration clandestine parfois massive</p> <p>Vulnérabilité écologique</p> <p>Difficulté à préserver les rivages des pollutions aux hydrocarbures</p> <p>Liberté de circulation entravée par la maritimité</p> <p>Coût financier supplémentaire</p> <p>Déplacements et transports coûteux en temps</p>	<p>Les revendications territoriales émanent de pays extérieurs à l'Europe et sont doublées d'enjeux tactiques (présence de bases militaires)</p> <p>Difficultés à contrôler une frontière maritime, un détroit</p> <p>Normes mondiales de la sécurité maritime trop souples, ou non appliquées</p> <p>L'exiguïté des îles et la petitesse du marché rendent difficiles les économies d'échelle</p> <p>Même réduits les délais demeurent un désavantage comparatif par rapport aux entreprises du cœur de l'Europe</p>
---	---

Tableau 21. La versatilité des ressources de l'île, à partir du bilan de Jean-Didier Hache sur la Commission des îles de la C.R.P.M.

Nature de la ressource	Facteurs pouvant fragiliser ou menacer à court terme l'exploitation de la ressource
Tourisme	<p>Déclin de la fréquentation imprévu ou imprévisible lors de la construction des infrastructures (menaces terroristes par exemple)</p> <p>Épizootie, réduction drastique des terres agricoles</p>

Agriculture Élevage Cultures dont cultures industrielles Pêche	Chute des cours mondiaux ou baisse des subventions européennes Raréfaction des zones de pêche, interdiction de certaines pratiques, diminution des quantités pêchées
---	---

Est-ce que la problématique de l’ultrapériphéricité n’est qu’une problématique économique prenant sens dans le cadre d’un ajustement juridique de la loi commune aux handicaps de l’insularité ? Les demandes de dérogations à la règle communautaire en matière douanière correspondent-elles à un ensemble de revendications traduisant une réalité géographique ?

Redevenons naïfs. Comment ne pas confondre les plans structurels de développement, grands travaux (un chantier de basculement des eaux, la construction d’une usine de dessalement des eaux de mer), opérations ciblées de modernisation d’infrastructures portuaires ou aéroportuaires, avec la prise en compte de l’insularité comme handicap permanent ? Interrogeons-nous dans la foulée. Comment le géographe s’empare-t-il de cette question de l’insularité décriée insularité “ultra-périphérique” ?

VI 312 L’ultrapériphéricité comme frein économique structurel

Les régions ultrapériphériques sont les quatre D.O.M. français et les trois ensembles insulaires des Canaries, des Açores et de Madère. Suivant l’article 73 de la Constitution de 1946, les D.O.M. pouvaient faire valoir une « *situation particulière* » pour obtenir des mesures d’adaptation. Or, la prise en compte de cette situation fut très limitée, en raison de l’esprit de la Constitution qui était de favoriser au maximum l’intégration économique, sous le principe républicain d’assimilation, et non de maintenir des spécificités locales.

Distingué d’une telle prise en compte de la situation particulière, l’ultrapériphéricité est une invention du Traité d’Amsterdam, article 299 §2 invoquant pour ces régions « *leur*

éloignement, l'insularité, leur faible superficie, le relief et le climat difficiles, leur dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre de produits » ; article auquel s'ajoutent quelques règlements, E 1631, E 1647 et E 1686. C'est une invention qui, fondamentalement, est précaire. En effet, elle repose sur la volonté des trois États membres de la C.E.E. directement concernés de pouvoir se passer de la justification des mesures dérogatoires prises en la faveur d'une ou plusieurs de ces sept régions. Elle s'oppose donc à la volonté des autres États membres de réclamer une justification pour chaque dérogation au règlement européen. Chacune présente des incidences financières. Les États concernés craignent que l'élargissement de la Communauté se traduise à terme par de nouvelles dépenses de solidarité et donc par une nouvelle ventilation des aides en défaveur des sept régions aujourd'hui privilégiées.

Dans la majorité des discours, l'ultrapériphéricité est un argument en faveur du maintien durable des aides à leur niveau actuel. Si d'autres régions sont arriérées économiquement et socialement, ce n'est pas en raison de leur éloignement par rapport aux centres de décisions et aux marchés mais en raison de leur histoire particulière (crises économiques, séquelles de guerre). Il conviendrait de maintenir une aide pour des raisons géographiques au moment même où des aides pour des raisons historiques seraient accordées plus parcimonieusement ou de manière plus ciblée.

Cette opposition histoire/géographie pose problème. D'une part, les réflexions sur l'économie-Monde montrent que ce qui est proprement géographique, comme la distance, a des effets variables dans le temps. Une règle générale (D. Cohen, 2004) est plus les coûts de transport baissent plus les phénomènes de concentration, en particulier la mégalopolisation, s'intensifient et augmentent les inégalités sociales entre territoires. Les auréoles périphériques ou ultra-périphériques sont davantage le fait de la multiplication des moyens de communication modernes, à commencer par le téléphone, que de l'éloignement physique. D'autre part, l'ultrapériphéricité est sans doute lestée d'un non-dit, voire d'un impensé.

Prendre en compte un impensé, c'est relativiser le fait géographique proprement dit en lui donnant un sens conjoncturel. Dans son analyse des spécificités ultramarines, Thierry Michalon (2002 : p. 424) fait ainsi l'hypothèse de travail suivante, en s'appuyant sur les éléments culturels des îles à sucre :

« (...) la crainte du marché et un certain rejet de l'État ne seraient-ils pas les véritables spécificités culturelles des peuples de l'outre-mer ? Et si le non-dit résidait bien là, le législateur ne devrait-il pas,

plutôt qu'atermoyer par des demi-mesures comme celles de la Loi d'orientation, doter résolument ces communautés de statuts d'autonomie poussée les amenant à intégrer enfin des logiques économiques et institutionnelles dont elles sont, jusqu'ici, restées périphériques ? »

L'ultrapériphéricité est-elle vraiment géographique ou historique et culturelle ?

Dans les couloirs du Parlement européen, l'ultrapériphéricité n'est-elle qu'un argument politique, rien de plus qu'une stratégie argumentative dans une enceinte internationale où la rhétorique est, finalement, de faible importance, la diplomatie se réalisant par d'autres voies, celle des pouvoirs effectifs ?

Le discours est en apparence charpenté autour de plusieurs constatations. Les régions ultrapériphériques sont affectées par des

« handicaps géographiques et économiques (insularité, éloignement du continent européen, conditions physiques contrastées, densité démographique extrême, taille réduite des territoires donc des marchés locaux, économies peu diversifiées, taux de chômage particulièrement élevés) » qui sont autant de « freins structurels »,

Rapport d'information de M. Camille Darsières sur les régions ultrapériphériques (documents E 1631 et 1647) présenté à l'Assemblée Nationale le 3 mai 2001. Il est remarquable que la liste des handicaps soit construite de manière à donner l'idée de la constance des handicaps alors que ceux-ci ne le sont guère ou pas du tout. La liste est une progression, des propriétés géographiques vers les caractéristiques économiques, comme si les premières pouvaient transférer leur constance aux secondes !

Le caractère relatif de ces critères est gommé par une dramatisation, les caractéristiques au centre de la liste étant présentées de manière exagérée.

Un scandale épistémologique apparent

Les historiens ont été confrontés, il y a quelques années, à un problème similaire en ce qu'il amène à une confusion des genres, le problème de la reconnaissance officielle du génocide arménien par l'État français. En démocratie, une telle reconnaissance au nom de la Nation suppose que les historiens, en toute indépendance, aient fait leur travail et reconstruit la trame événementielle dans leurs discours, objectifs à défaut d'être totalement impartiaux. Mais si les historiens ont fait leur travail d'historien, il devient dangereux ou superflu de faire une loi pour reconnaître le génocide ! Dangereux, si les événements ne méritent pas ou pas vraiment

le titre de “génocide” ; superflu si la reconnaissance du génocide est manifeste et ne prête pas à discussion, même si quantité de points de détail subsistent.

La notion d’ultrapériphéricité est-elle nécessaire et utile, ou bien dangereuse et superflue ?

Le rapport de la Commission sur les indicateurs statistiques de disparités régionales engendrées par l’insularité et l’ultrapériphéricité se prévaut d’une solution au problème posé par la diversité des démarches et approches de l’insularité. À défaut d’un consensus méthodologique, il est possible de fonder analyses, discours et résolutions sur des enquêtes typologiques croisant les facteurs explicatifs. D’après les premières lignes du rapport sur les indicateurs témoignant du handicap de l’insularité, le constat serait donc le suivant :

« Des problèmes de taille, d'éloignement, de statut, d'isolement se posent immédiatement et qu'il faut bien analyser à l'aide d'outils conceptuels.

Les spécificités des îles ne peuvent être analysées que par un système de représentation global. Un ensemble complexe et mouvant d'interactions les régit. Sans vouloir trancher de manière péremptoire un vaste débat, on peut raisonnablement avancer l'hypothèse que la spécificité des îles tient avant tout à un ensemble de facteurs, et que c'est un certain dosage de ces facteurs qui définit le "fait insulaire".

Il est très difficile de mesurer des spécificités insulaires liées à la rareté de leurs ressources naturelles, à leur fragilité écologique, à leurs surcoûts de transports ou à leur degré de dépendance à l'économie de marché. De même [sic], des avantages comparatifs permettent aux îles de développer certains mécanismes sociaux ou économiques favorables à leur population. »

Pour s’inscrire dans le débat, il faut accepter le primat des analyses systémiques, ce à quoi, semble-t-il, ne doit pas répugner pas le géographe. Mais il faudrait plus : postuler les spécificités insulaires à défaut de pouvoir les décrire ou les expliquer par un des deux facteurs essentiels (les ressources naturelles limitées et progressivement détruites, les caractéristiques des marchés insulaires qui faussent la concurrence avec l’extérieur).

Postuler des spécificités handicapantes ? Jacques Ziller (2002 : pp. 176-177) adopte un point de vue très critique à l’égard de l’ultrapériphéricité, qu’il n’arrive ni à classer dans l’ensemble des concepts géographiques ni dans la classe des notions politiques. L’ultrapériphéricité serait une chimère. Ce serait aussi un euphémisme, typique d’une époque qui n’ose plus employer des mots chargés de sens pour parler de ce qui sort de l’ordinaire. D’après Ziller (p. 176) :

« La notion d'ultrapériphéricité prête à malentendus : elle ne se réfère pas aux catégories des politologues qui opposent centre et périphérie, elle a été inventée par référence aux géographiquement périphériques de l'Europe et, à l'origine, les plus pauvres (la Grèce, le sud de

l'Italie, l'Espagne, Le Portugal, l'Irlande) pour désigner par euphémisme des régions dont on ne voulait pas dire qu'elles étaient plus pauvres que les plus pauvres. »

La définition de la périphéricité par D. Keeble (Université de Cambridge) repose sur l'utilisation d'un indice mesurant le potentiel de développement régional. Comparativement à l'indice moyen pour l'U.E, fixé à 100, les régions périphériques ont un indice voisin de 70, comme c'est le cas des régions de l'Arc atlantique. Les régions seraient "ultrapériphériques" dès lors que leur indice descend au-dessous de 70. Cette arithmétique peut en effet être reconnue comme une manière froide et bureaucratique de concevoir la pauvreté ou la paupérisation des îles.

Un paradoxe fondateur ? La rhétorique des provinces insulaires

Que penser de cette reconnaissance du handicap par le législateur ? Est-ce un paradoxe fondateur, un puissant stimulant pour la recherche géographique ?

On voudrait le croire. Mais le postulat d'un handicap permanent amené par cette notion d'ultrapériphéricité pose problème. La difficulté théorique est celle que note Michel Biggi dans « Représentations statistiques et économiques de l'insularité »¹⁶⁰ :

« La reconnaissance du caractère permanent de l'insularité et sa mesure, devraient [...] permettre la mise en œuvre de politiques permanentes de compensation, différentes des politiques de rattrapage de disparités, puisqu'il s'agit d'une situation par essence non rattrapable. La notion de "rattrapage" prend mal en compte le caractère permanent des contraintes de l'insularité. On ne saurait ainsi escompter que seule une incertaine "mise à niveau" puisse permettre aux îles de rentrer demain, avec des chances réelles, en compétition avec le continent, et en particulier avec ses régions les plus accessibles et les plus développées. »

Reconnaître l'ultrapériphéricité, c'est accepter par avance l'échec de toutes les politiques de rattrapage économique. Il ne saurait y avoir de rattrapage si le handicap est naturel, donc stable dans le temps au même titre que la position géographique des îles. Au mieux un programme d'aides pourrait compenser durant un laps de temps donné les effets les plus visibles de l'ultrapériphéricité, mais sans résoudre le problème de l'insularité. Nier l'ultrapériphéricité, ce serait donc nécessaire pour refuser l'idée que l'insularité est en soi un problème.

¹⁶⁰ Dans un article du site *Eurisles* consacré aux îles de L'Union Européenne.

La compréhension des faits géographiques spécifiques des espaces archipélagiques semble nécessiter une approche duelle, faisant une sorte de balance entre le structurel et le conjoncturel. La structure de l'île, c'est d'abord l'ensemble des données morphologiques qui valent sur la longue durée, sauf survenue d'un accident majeur (éruption, tremblement de terre, tsunami). La conjoncture est politique, fluctuante, multipliant les solutions séduisantes dans une confusion généralisée. Il s'agit bien évidemment des décisions à prendre pour concilier les intérêts immédiats, les revendications de l'instant, et les intérêts à long terme, ce qui suppose toujours un sacrifice dans le moment présent. Lequel ? Avec quelles garanties ? Un but louable ne fournit pas à l'individu ni au peuple la conscience des moyens adéquats ni celle des risques réels. Dans *The Tropical Islands of the Indian and Pacific Oceans* (2001) Herta Arnberger et Erik Arnberger font jouer cette opposition du structurel et du conjoncturel. Prenant l'exemple des Seychelles, ils affirment que :

« Les paysages agréables et les conditions de vie saines des îles granitiques ont durablement contribué à rendre leurs habitants particulièrement endurants, ce qui a notablement favorisé leur essor démographique. Les îles granitiques et des Seychelles connaissent ainsi des densités de population qui excèdent 280 habitants par km², quand l'on rapporte le chiffre de la population aux espaces habitables. »

En revanche, les îles Fiji ou l'atoll de Kiribati montrent que les choix offerts aux gouvernements locaux sont souvent cornéliens :

« Un des problèmes les plus importants que rencontrent les États insulaires et les archipels est qu'ils sont le plus souvent isolés et dispersés au point d'être obligés de choisir entre le projet d'établir une économie auto-suffisante et celui du développement en contrepartie de l'implantation de bases militaires par des puissances étrangères¹⁶¹. »

Sans mâcher ses mots, Yves Lacoste évoque dans ses études la duplicité des grandes puissances qui ont parfois encouragé l'indépendance des micros-états insulaires pour mieux les contrôler via des subventions, des accords de défense, voire l'implantation d'organismes de bienfaisance ou de missions. Les États polynésiens ne sont guère que des États fantoches, à la solde des grandes puissances lors des votes de l'O.N.U., n'ayant plus guère de moyens de pression vis-à-vis de la métropole coloniale depuis leur indépendance.

La notion d'ultrapériphéricité nous amène ainsi à débattre du rôle des pouvoirs et de la place, dans une communauté ou une société démocratique, de la critique de l'autorité et du savoir. Cette question était en suspens dans l'ensemble des discussions précédentes sur l'opposition

¹⁶¹ C'est nous qui traduisons.

des paradigmes de l'insularité et de la créolité, même s'il ne s'agit pas de l'opposition doctrinale du droit du sang et du droit du sol.

Une résolution du paradoxe consiste à penser l'insularité comme étant une notion pragmatique. Neutralisant l'opposition des doctrines juridiques de la citoyenneté, cette voie peut même dégonfler le caractère antithétique des paradigmes précités. Dans les discours des géographes où la vérité est toute pragmatique, la "périphéricité", l'éloignement relatif à un centre, n'est paradoxalement pas une idée confuse. Ce n'est pas une idée des plus claires, mais c'est une idée distincte.

La périphéricité cesse en effet d'être indéfinie lorsqu'elle est définie objectivement à l'aide de critères. Plus les critères sont nombreux et plus nombreuses sont les régions désignées comme périphériques. Vaste est donc l'espace périphérique, caractérisé par un certain nombre de handicaps : faible densité de population, faible développement industriel, faible capacité d'adaptation à la conjoncture économique *etc.* Parmi l'ensemble des critères, il faut alors désigner des critères majeurs et des critères secondaires, renforçant le caractère périphérique, pour maintenir l'opposition du centre et de la périphérie.

Comme le souligne Fred Constant (2002 : pp. 178-179), la périphéricité est un « *rapport dynamique et dialectique* », c'est une métaphore commune, à la fois commode et très imprécise. Elle est imprécise en raison de la multiplicité des périphéries, de la grande différence des situations. Sans doute, ce qui pose problème au géographe et à l'épistémologue est l'idée de régions dénuées de la capacité de répondre aux défis du présent comme si elles étaient atteintes d'un mauvais sort. Mais il est possible d'insister non pas sur le caractère imprécis mais sur le caractère commode de la métaphore. C'est ce que fait Constant lorsqu'il conclut en parlant des îles et des régions périphériques comme de régions qui nécessitent une gouvernance à niveaux multiples et l'implication de catégories d'acteurs à différentes échelles.

Un détour par la géographie historique peut être très éclairant. En effet, si le vocable "ultra-périphéricité" est anachronique pour évoquer une réalité spatiale antérieure à l'instauration d'un ordre géopolitique mondial, la périphéricité de certaines parties (marches et îles) de royaumes unifiés était très accusée, ne serait-ce qu'en raison des difficultés à se rendre dans ces provinces. De plus, les documents montrent que les pouvoirs provinciaux faisaient en sorte d'obtenir du roi et du pouvoir central (ou de son embryon) le plus de marge de

manœuvre possible, des exemptions d'impôts, des dérogations à la loi (et même à la Loi, en considérant le caractère sacré de la loi d'ancien régime).

Les Baléares, le royaume de Majorque en particulier, sont en ce sens des territoires ultra-périphériques. L'étude de Natividad Planas sur la « *frontière franchissable* » (2001) est riche d'enseignements. Elle complète celle de l'historien catalan Josep Maria Passolat qui, étudiant les banques municipales, a remis en cause l'endémie du paupérisme insulaire, si souvent présenté comme allant de soi dans l'historiographie locale.

Planas fait le constat de l'existence de frontières poreuses et franchissables en dépit du conflit politico-religieux qui oppose les États méditerranéens.

Ce n'est pas que s'oppose, dans la pratique, une frontière poreuse à la frontière hermétique, théorique, qui est rêvée par les instances du pouvoir. Car, d'une part, au XVIII^{ème} siècle les pouvoirs ne sont pas centralisés comme ils le seront à partir du XIX^{ème} siècle et, d'autre part, l'ensemble des gouvernants chrétiens (France, Angleterre, Hollande par exemple) ne s'opposèrent pas à certains échanges avec le monde musulman. Dans le cas de l'Espagne, le pouvoir royal a pour socle doctrinal la défense de la foi contre les infidèles musulmans. Seule la première raison joue. La couronne ne domine pas ses provinces comme l'Etat centralisé domine ses régions ou départements. Et ce n'est pas parce que la distance affaiblit son autorité proportionnellement à l'éloignement physique par rapport au centre du pouvoir, la capitale, le Roi. C'est parce qu'au XVII^{ème} siècle tout pouvoir politique est essentiellement local.

Examinons le cas d'un des confins de l'Espagne, celui du Royaume de Majorque et des îles adjacentes. Ce royaume a occasionnellement entretenu des liens commerciaux (achat de blé en période de pénurie) avec les terres d'Islam, Régences d'Alger, de Tunis ou de Tripoli. Pour comprendre ces infractions apparentes, il faut considérer les pouvoirs politiques et leurs actions.

Même s'il édicte la loi, le pouvoir central de la Monarchie hispanique n'est pas celui du chef moderne dont l'image est le *Léviathan*. C'est un pouvoir qui n'a pas fait disparaître les pouvoirs locaux. C'est un pouvoir qui délègue ses pouvoirs de justice aux assemblées *Corpora* ou *Universitates*, valant comme autant d'organes autonomes, dans une certaine mesure. Ainsi le royaume vassal de Majorque a des lois propres qui l'autorisent à commercer en temps de paix ou de guerre avec les voisins musulmans. Ces lois sont effectives puisque la franchise octroyée par Pierre IV d'Aragon, en 1358, qui stipule que les lois espagnoles devant être appliquées à Majorque ne doivent pas contredire le corpus législatif majorquin.

Cette autonomie politique relative est donc source de conflits entre le Suzerain et le vassal. Le pouvoir du Roi est plus idéologique et donc intransigeant ; le pouvoir local est plus pragmatique et donc conciliant vis-à-vis de la logique marchande.

Comment se fait-il que les conflits ne se durcissent pas jusqu'à produire soit une dénonciation de la franchise par le pouvoir central soit une émancipation (ou tentative d'émancipation) des Majorquins ?

Entrent en action des rhétoriques croisées. Et cette action politique, par le biais de la parole, dans l'ordre symbolique, est décisive. Elle produit plusieurs effets réels importants.

- - le face-à face de la Couronne et de l'*Universitat de la Ciutat i Regne* de Mallorca :
 - 1. l'*Universitat* peut solliciter auprès du Vice-Roi l'autorisation d'importer du blé si l'estimation quantitative des moissons réalisée en avril le requiert.
 - 2. la Couronne invoque le principe politique de l'interdiction politique de tels échanges, en raison de l'intérêt général (*causa publica*) et de la condamnation par le droit canon et la bulle *In Coena Domini*. Mais ce principe n'est que relatif, la bulle papale levant l'excommunication liée au commerce avec l'Infidèle en cas de force majeure !

- - des effets sur le développement économique, par une véritable négociation :
 - 1. l'*Universitat* rappelle qu'elle n'a pas besoin de s'appuyer sur le cas de force majeure dès lors que sa légalité est celle du corpus législatif local reconnu par le Roi et par des dispenses pontificales jadis octroyées. Elle fait plus en montrant que le commerce avec l'Infidèle est loin d'affaiblir le Royaume et contribue en fait à le renforcer. D'une part, l'approvisionnement en chrétienté est hasardeux. D'autre part la couronne a pour fin la protection paternelle de ses sujets non pas l'établissement d'une tyrannie
 - 2. la couronne sait que la raison décisive est économique. Ce qui pousse les Majorquins à se tourner vers le blé nord-africain ou levantin est le faible coût de celui-ci non pas la présence des corsaires dans les eaux sardes et siciliennes, ni une simple considération de difficulté d'acheminement.

L'argument de la défense du bien commun des îliens a pour fonction de légitimer des prétentions d'ordre privé, le commerce étant le fait de particuliers non de la municipalité. L'argument avancé est « *misérabiliste* » (p. 133), les difficultés des négociants à réunir des fonds sont exagérées de même que le risque de famine lié à la cherté du blé. Le contexte est celui d'une réprobation religieuse des profits marchands. De fait, au sein du *Gran i General Consell*, les pouvoirs politiques et économiques se superposent, les mêmes individus occupant effectivement les différentes fonctions, directement ou non, légalement ou non. L'*Universitat* n'est absolument pas neutre. Les pratiques électorales frauduleuses aboutissent à un monopole du pouvoir avec une sous-représentation des trente-deux bourgs de l'intérieur de l'île par rapport à la *Ciutat*. Quelques familles accaparent la fonction de jurat, partant l'estimation de la récolte et l'orientation de la politique commerciale. L'île est gouvernée par des familles dont la stratégie est de constituer des réseaux clientélistes (p. 138).

L'opposition de la Couronne est religieuse, pour partie, mais surtout politique et économique. Le but poursuivi est de prélever les taxes du commerce maritime de ses États vassaux et d'éviter de contribuer à l'armement musulman. Ainsi, elle est moins vigoureuse à partir du moment où une taxe de 10% sur la contrebande fut prélevée. Cette taxe déclencha la relance de l'argument misérabiliste de la part de l'*Universitat* afin d'obtenir des exemptions mais encore la généralisation de la fraude avec la complicité des précepteurs (p. 141). Le Vice-Roi peut par ailleurs soutenir l'*Universitat* contre le conseil d'Aragon, alléguant la participation des Majorquins à l'effort de guerre, en hommes et navires corsaires (p. 144). Le commerce apparaît comme une faveur en retour de la Couronne, participant de l'actualisation des liens personnels qui unissent en théorie les principaux sujets du Royaume à leur souverain ; « *en somme, la course ouvre les portes du commerce* » (p. 146), armateurs et négociants étant les mêmes individus, chefs des familles dominantes.

Tirant ainsi des leçons de l'histoire, le géographe des îles peut décider d'envisager la périphéricité et l'ultra-périphéricité comme des notions non spéculaires mais seulement pragmatiques. Si le problème devient celui de la bonne gouvernance de territoires isolés et de petites taille, il n'en demeure pas moins que la question de l'insularité comme handicap relatif n'est pas résolue. La nature du raisonnement propre à la description des handicaps dits "structurels" demeure problématique.

VI 313 L'ultrapériphéricité, forme de la modernité géographique ?

Quelle différence entre une étude publiée par Eurisle et un article universitaire portant sur la question insulaire ? Les mêmes sources sont exploitées. Le vocabulaire de la technocratie s'est imposé dans la géographie scolaire. Mais il s'est aussi répandu dans la géographie savante. L'ultrapériphéricité n'est pas moins évoquée par les géographes des îles que le développement durable ou la continuité territoriale.

N'y a-t-il donc aucune différence ? Certes, si. la géographie officielle de l'U.E. pousse la critique de l'idée d'insularité suffisamment loin pour pouvoir tenir compte des particularités de chaque île et de la complexité des mécanismes observés. Mais elle ne va pas jusqu'à attaquer la rhétorique de l'ultrapériphéricité. En revanche, les géographes des îles s'étonnent volontiers d'une telle rhétorique et n'hésitent pas à remettre en cause ce qui est à la base de la notion, l'opposition figée d'un centre continental et d'une périphérie éclatée et dominée.

Après une analyse de la post-modernité et un peu de prospective philosophique, la question de l'ultrapériphéricité de l'île moderne sera développée à travers l'exemple de la réflexion géographique sur l'évolution des pratiques halieutiques

La géographie périphérique

Comme les sciences sociales contemporaines en général, l'architecture située et d'autres sous-disciplines, la géographie des îles se caractériserait par l'influence de la pensée postmoderne, définie comme carrefour de tendances (J.-M. Besse, 2004) qui représentent, chacune à leur manière, l'aboutissement de la modernité mais non son avant-garde – puisque précisément ce qui est refusé de la modernité est son avant-gardisme, son idée métaphysique centrale suivant laquelle il y a des progrès culturels, quelque chose comme un avant, primitif, et un après, plus fin et plus policé. L'écriture de la géographie s'est en effet nettement modifiée en quelques années, l'accent étant mis sur les phénomènes de contraction de l'espace-temps et sur l'évolution d'une culture qui se mondialise, pour laquelle l'espace devient de plus en plus virtuel. Les trois thèmes de l'incertitude identitaire, des sites déréalisés par les médias et des jeux de langage rendant compte de la réalité de manière pragmatique tout en laissant apparaître des zones d'ombre, se sont imposés. La question de la légitimité des discours et de

l'articulation savoir-pouvoir (avec Foucault) s'est généralisée. Si la critique est restée l'exercice salutaire de la science en construction, elle a notablement évolué avec le renoncement des épistémologues à adopter une posture de surplomb par rapport aux objets de l'investigation scientifique.

En suivant Jean-Marc Besse dans cet effort pour saisir l'esprit de la géographie contemporaine, on peut faire le pari de la multiplication prochaine des références des géographes à l'œuvre de Giorgio Agamben. Après Foucault, référence canonique, et surtout Peter Sloterdijk, qui s'est bien imposé comme maître à penser des sciences humaines et sociales, avec ses pamphlets, comme *La domestication de l'être : pour un éclaircissement de la clairière* (2000a), les *Règles pour le parc humain* (2000b) ou bien ses monumentales *Sphères*. L'intervention de Christine Chivallon (2004), fervente géographe postmoderne, précise l'analyse de Besse sur le point qui nous intéresse concernant la géographie des îles. Lorsqu'elle fait le bilan de la géographie des Caraïbes, Chivallon fait, elle aussi, la part belle au développement d'une pensée post-moderne. Pour elle, le monde caraïbe a été comme abordé dans une géographie périphérique”.

Cette expression percutante mérite une explicitation. D'une part, la géographie des îles caraïbes a été marquée par une méthodologie qui se réclame de l'empirisme mais sans que l'esprit dominant, qui peut apparaître comme un esprit de compromis, ne fasse obstacle à une pratique réflexive poussée. En particulier la question du post-colonialisme a été traitée sans complaisance dans des textes de plus en plus informés. D'autre part, cette branche de la géographie des îles fait toute sa place à l'anthropologie. Chivallon soutient l'idée que la démarche géographique y a beaucoup gagné, n'étant pas réduite à une méthodologie étrangère mais fécondée par les théories sociales, celle, marxiste, d'Henri Lefebvre en particulier. En comprenant la nécessité de préciser l'objet géographique, la géographie des Caraïbes est devenue une “spatiologie”, une discipline montrant comment les idéologies se spatialisent, reçoivent *hic et nunc* une forme concrète. Ainsi le géographe s'est mis au service de l'étude des « régimes de visibilité », pour reprendre l'expression de Michel Lussault, c'est-à-dire des outils et processus par lesquels se construisent les réalités sociales.

La réflexivité *via* le souci du réel et la place faite aux structures sociales *via* l'anthropologie formeraient un socle théorique fort. Une base qui pourrait permettre de « dépasser le visible en tant que tel, pour l'envisager comme engagé dans la construction sociale » (C. Chivallon, 2004 : p. 20). Nul doute que l'étude de John Searle sur la construction de la réalité sociale

(1998) ne trouve rapidement un écho, aux Caraïbes, dans les îles, dans la géographie en général.

Si nous revenons à notre distinction entre deux types de raisonnement, il est notable que, dans beaucoup d'articles de géographie, les deux points de vue de l'île-ressources et de l'île-handicaps sont couplés. C'est là un trait de la géographie des îles qui n'est pas franchement post-moderne. Les méthodes du géographe qualifiées de « *très empiriques* » par Chivallon le sont sans doute beaucoup moins qu'il n'y paraît à première vue.

Par exemple dans la réflexion de François Doumenge sur l'effet d'île dans « Pour une stratégie halieutique insulaire » in *Au large de l'Europe* (1997) :

« Par définition, l'île, entourée d'eau de toute part, est en soi un dispositif de concentration de poisson dont l'"effet d'ombre" dynamique fournit un champ de pêche favorable dans le secteur océanique "sous le vent" où le littoral est, par ailleurs, plus abrité et plus varié que dans le secteur "au vent" où les grandes houles provoquent une érosion active et interdisent souvent les abords du rivage. Mais, bien que substantiel, cet avantage est loin de compenser les handicaps de l'insularité. Suivant l'origine de l'insularité, les conditions d'établissement dans le site et de développement dans l'espace des communautés halieutiques seront fort différentes, ce qui imposera des stratégies adaptées à chaque cas. »

Le géographe a alors pour but de dégager le mécanisme de la concentration de la ressource tout en montrant les causes de son inégale répartition (liée à la dissymétrie de l'île et à son type). Mais il est conduit à approfondir sa compréhension de l'insularité, le mécanisme à l'œuvre n'étant rien d'uniforme dans le temps.

L'insistance porte sur la nécessité de s'adapter pour la population insulaire. Le handicap n'est pas alors analysé mais seulement indiqué. C'est que les démarches intellectuelles ne se recoupent pas en réalité. Raisonner en termes de ressources implique une démarche qui reconnaisse dans l'insularité en général ou les caractéristiques d'une île en particulier des avantages, car il ne suffit pas qu'une ressource soit présente en un lieu et découverte par les insulaires, il faut encore qu'elle soit accessible et que son exploitation couvre les dépenses engendrées. Raisonner en termes de handicaps c'est une autre démarche intellectuelle qui repose sur la comparaison. Une île subit un handicap lorsqu'elle est pourvue d'une ressource qui ailleurs est plus facilement exploitable ou dont la commercialisation est plus rentable. Le premier raisonnement fait ordinairement l'abstraction d'une possible concurrence entre les îles, et ne tient pas compte des effets secondaires produits par l'exploitation de la ressource

elle-même (rythme de dégradation des stocks, instauration de rapports sociaux particuliers...). Ainsi, pour François Doumenge, le géographe doit analyser les ressources des différentes îles mais aussi reconnaître les conditions nécessaires à une sortie de l'isolement. Le regard se porte sur la logistique :

« Pour sortir de son isolement, l'insularité doit pouvoir bénéficier d'équipements qui, a priori, ne sont pas indispensables sur les rivages continentaux. C'est la construction de nombreux petits aérodromes qui a permis la diffusion rapide de la perliculture dans les atolls des Tuamotu en Polynésie française en seulement une dizaine d'années (1973-1983). Les liaisons aériennes fréquentes et fiables, générées par certains pôles touristiques, tels que Bali ou Guam, permettent de maintenir en exploitation des flottilles de thoniers palengriers grâce à l'acheminement facile de leurs prises sur Tokyo, Osaka ou Nagoya pour le marché japonais du sashimi. Le transport aérien, de plus en plus indispensable aux îles, grandes ou petites, est un vecteur maintenant essentiel pour la logistique halieutique qui exige un acheminement bon marché, rapide et de grande capacité pour la valorisation des prises comme pour les avitaillements des embarcations et les relèves des équipages. On ne peut plus concevoir d'implanter un système aquacole insulaire sans disposer d'un support aérien indispensable, à la fois, pour approvisionner les fermes en sujets d'élevage (naissains de mollusques, post larves de crustacés, alevins de poissons), pour acheminer les souches d'algues unicellulaires et de rotifères, les médicaments vétérinaires, et aussi pour valoriser la partie la plus noble de la production par l'exportation vers des marchés rémunérateurs. »

On peut préciser que la logistique est *a priori* moins contraignante sur le continent, parce qu'il existe plusieurs modes de transport terrestres pour acheminer les productions mais aussi parce que les équipements modernes, portuaires et aéroportuaires, existent déjà pour répondre aux demandes. L'existence de telles infrastructures est moins fréquente sur les îles, surtout les plus petites qui en sont presque toujours dépourvues. Pour le développement des lignes aériennes, la complémentarité du transport des touristes et du transport des habitants et du fret est nécessaire. Mais, même quand elle existe sur le papier, cette complémentarité demeure aléatoire. En l'absence d'alternative, les flux n'obéissent pas aux mêmes logiques sur l'île que sur le continent. Les littoraux du continent conservent donc un net avantage comparatif. La bonne marche des projets d'aquaculture nécessite la prise en compte de toute la chaîne de production, en incluant les intrants, les services nécessaires à la production et en n'omettant pas les débouchés, surtout pas les niches commerciales à forte valeur ajoutée. C'est cet exemple de l'aquaculture qui est le plus parlant pour saisir ce qu'est le handicap insulaire. Beaucoup d'illusions ont été brisées. Ici, un projet d'élevage de homard a périclité. Là, un programme régional de développement de la pisciculture du Loup et de la Daurade ne tient pas ses promesses. Prendre en compte le handicap est nécessaire, ce qui passe par une

réflexion sur l'insularisation de l'aquaculture. Localement, cette insularisation de l'activité suppose des possibilités d'adaptation techniques, de diversification commerciale et de diversification de la production, mais aussi une politique d'accueil des entreprises innovantes et des groupes possédant les moyens financiers suffisant à la réalisation de projets adaptés au marché mondial.

Le dépassement du handicap initial n'est en rien acquis et demeure une gageure dans un contexte de durcissement de la concurrence. Doumenge évoque alors une sorte de rationalité imparfaite avec le fait que seules les meilleures entreprises peuvent réussir à s'implanter sur une île. D'autres sites attirent indifféremment entreprises bien et mal gérées, peu ou très robustes... Le handicap de l'île devient avantage :

« Les aquacultures continentales aborderont les îles au cours de leur phase de mûrissement qui marque le passage périlleux entre la montée en puissance des entreprises pionnières et la période de progression exponentielle qui s'enclenche dès que l'ouverture des marchés est en phase avec l'intensification et la rationalisation de la production. Gagner un site insulaire, parfois fort éloigné, et s'y développer à grande échelle, est alors une parade qui permet aux entreprises les plus robustes et les mieux gérées d'amorcer une phase d'expansion qui leur permettra d'étendre leur emprise en absorbant les affaires les plus fragiles. Les îles voient alors affluer les cadres et les techniciens entraînés à la suite des investisseurs à la recherche de profits plus sûrs et plus élevés. Ces îles auront souvent les meilleures entreprises, les plus performantes et les plus innovantes. »

Pour le maintien durable des entreprises, Doumenge évoque aussi plus classiquement la bonne gouvernance et le suivi technologique des projets. Comme une sorte de souhait résonne l'idée que l'île a néanmoins un ultime atout, celui d'être une terre de libertés :

« L'expansion de l'aquaculture du saumon atlantique est un bel exemple de ce phénomène de migration dynamique d'entreprises pionnières performantes à la recherche de vastes espaces vierges et fuyant les contraintes administratives. »

On voit dans cette analyse que le plus important est peut-être d'avoir conscience des rythmes du marché mondial, des opportunités offertes à un moment donné et disparues le moment d'après. Le raisonnement en termes de ressources insiste souvent sur l'idée de seuil critique, ce qui engage une compréhension synchronique des avantages et des difficultés que l'exploitation peut rencontrer. La problématique s'est étoffée ; il est apparu nécessaire de penser le handicap dans sa réalité mouvante, mais surtout en n'oubliant pas les mécanismes qui opèrent sur l'île du fait de l'absence d'un droit à l'échec. L'insularité comme structure

chaotique, imparfaite, relèverait donc d'une compréhension diachronique des entreprises huamines.

L'ultrapériphéricité, une domination spatiale adoucie ?

La taille limitée des marchés insulaires se traduit par l'impossibilité de réaliser certaines économies d'échelles et une difficulté à diversifier l'économie, dans les services comme dans la production industrielle (D. Benjamin : 1999).

Elle entraîne aussi la constitution rapide de monopoles, le jeu libre de la concurrence devenant une vue de l'esprit pour des catégories de consommateurs captifs. Elle suscite enfin une culture d'entreprise peu portée à l'innovation, ni au respect strict de certains règlements (sanitaires par exemples) permettant l'existence d'entreprises atypiques, celles délaissant l'activité de maintenance au profit de celle de la vente, celles cherchant à échapper par tous les moyens au paiement des charges, celles pratiquant des tarifications exotiques (comme les entreprises de taxis de l'île de La Réunion refusant le système du taximètre).

Cette série de constats qui pourrait se vérifier dans d'autres îles amène une réflexion sur la dépendance économique des îles de l'U.E. malgré l'intégration à un vaste ensemble et la mise en place de programmes de soutien spécifique, comme le POSEIDOM français. Didier Benjamin intervient ainsi dans le numéro de *Mappemonde* consacré aux outre-mers français (1999) en proposant à la fois un jugement sur l'ultrapériphéricité et une série d'interrogations sur la dépendance économique des îles. Le jugement est celui de la conclusion de l'article « Intégrations et dépendances » (1999 : p. 5) :

« La reconnaissance récente par les institutions communautaires du concept d'ultrapériphéricité permet de proposer aux D.O.M. des formules spécifiques en vue d'une intégration à l'Union Européenne. »

L'ultrapériphéricité n'est rien d'autre qu'une institution. C'est un "concept" qui rend légitime des aides importantes. Sans ces dernières l'intégration à l'espace européen ne serait pas possible.

L'interrogation du géographe est néanmoins patente. Elle résulte de l'interprétation de deux figures (4 et 5), celle consacrée aux échanges commerciaux entre les outre-mers, la France

métropolitaine et l'U.E. et celle représentant les transferts nets dans les économies ultramarines. Benjamin exprime un scepticisme à l'égard des aides structurelles :

« Faut-il parler d'économies assistées et d'une forme "douce" de domination d'espaces périphériques ? Les aides sociales serviraient alors à tempérer les effets de l'ouverture et de l'application des règles du libéralisme. Doit-on considérer plutôt qu'il s'agit à terme d'une voie de développement pour des espaces économiques souffrant de handicaps spécifiques ? Cette voie passerait par une forte protection initiale et supposerait un amorçage du développement par une injection massive de capitaux publics. Le problème est que la diffusion des capitaux et des technologies bute jusqu'à présent sur l'absence d'une dynamique de développement endogène, peut-être en raison de handicaps particuliers ou encore de l'absence d'une autonomie de décision. La croissance reste impulsée de l'extérieur, ce qui est le signe véritable de la dépendance et de la fragilité. »

Portant sur l'existence d'une « *voie de développement* » ou à défaut d'un « *amorçage du développement* », le scepticisme du géographe correspond en fait à la distinction classique du but et de la visée, introduite ici par l'opposition de l'urgence actuelle et d'évolution à terme.

Le but des aides structurelles est de répondre à une urgence : permettre aux économies insulaires de s'adapter aux réalités d'un marché qui n'est plus (ou est moins) protégé par l'État protectionniste. L'aide structurelle se justifie par la nécessité d'éviter l'effondrement économique. Il faudrait prémunir les îles contre la dérégulation libérale qu'on a pris l'habitude de qualifier de "libéralisme sauvage" pour souligner une sorte de menace diffuse pesant sur le tissu économique (impossibilité pour les petites entreprises de lutter contre des trusts ou des multinationales pouvant jouer du *dumping*, délocaliser leur production pour faire baisser les coûts, investir un marché à grand renfort de publicité). Le but correspond donc à une politique d'aides sociales qui seraient suffisantes pour pallier les turbulences de l'économie insulaires, la montée du chômage ou les difficultés à se loger de la population par exemple.

La visée des aides structurelles est bien différente. Il ne s'agit plus de passer le cap de la dérégulation mais d'inscrire l'économie insulaire dans un développement assuré à moyen ou long terme. Assurer un développement économique : dynamiser l'économie ? Certes, mais comment ? En dépassant les « *handicaps spécifiques* » : ce qui impliquerait davantage qu'une « *forte protection initiale* », à savoir un « *amorçage de développement par une injection massive de capitaux publics* ». La politique qui en résulte est celle de la compensation des handicaps naturels par des investissements nécessaires à la réalisation d'infrastructures jouant le rôle d'atout économique. Derrière le transfert de capitaux il y a le transfert de technologie, à terme plus "rentable". Les îles sont encouragées à rompre avec leur modèle de

développement reposant sur l'assistance et à investir des niches économiques à forte valeur ajoutée, ce qui générerait un vrai développement économique, un développement « *endogène* ».

Ne nous trompons pas quand nous voyons que le géographe en est encore à rechercher des « *handicaps particuliers* » et, sans doute, l'appréciation juste de leur composition, ce qui est théoriquement extrêmement délicat. Il ne suit pas le législateur dans son institution de l'ultrapériphéricité. C'est plutôt qu'il ne se satisfait pas de la seule prise en compte de la taille ou de la fragilité des marchés. Il soupçonne des causes non pas conjoncturelles ni structurelles mais culturelles, celles qui pourraient induire « *l'absence [locale] d'une autonomie de décision* ». Dans cette voie, les recherches géographiques n'en sont donc qu'à leur début. On peut noter que les études des économistes sur l'apport des fonds structurels européens, comme l'article de Suzy Gappa sur la Guadeloupe (2004) aboutissent à des résultats convergents. L'insularité, l'éloignement des grands foyers industriels et l'exiguïté du territoire constituent un handicap structurel qu'aucune politique de rattrapage (construction d'infrastructures et même investissements dans la formation) ne peut par définition combler. Suivant ce type d'études, on ne peut venir à bout à bout des handicaps « *intemporels et spécifiques* » que par une économie extravertie, soutenue par des partenariats et des synergies régionales.

Théoriquement, ce qui est possible est de cerner les effets de mesures douanières ou fiscales à moyen ou long terme et même de préciser la nature de la dépendance des petites économies insulaires. Et le chantier ouvert auquel le géographe peut prendre part, c'est de préciser le système des causes, les mécanismes de la périphéricité qui est en jeu, pour donner des indications de voies de développement possibles. La contradiction du but et de la visée, la confusion du soutien dans l'urgence et de l'amorçage d'un développement endogène signalent une difficulté théorique.

VI 32 Les îles défavorisées de l'espace mondial, linéaments d'une axiomatique de la justice spatiale

Parler d’“îles défavorisées”, c’est se référer à un ensemble de faits, non de contraintes physiques mais de faits relevant de l’ordre politique. Inégalités et formes d’injustice socio-spatiale (dans le rapport à la terre, à l’habitat, aux transports) sont généralement le lot de ces îles. La misère y supplante la pauvreté. La paupérisation semble parfois inéluctable de sorte qu’on peut penser qu’il aurait mieux fallu qu’elles demeuraient inhabitées.

Les îles défavorisées seraient des “lieux de pauvre” ; réciproquement les territoires paupérisés seraient des “îles de pauvreté”. En science, comme nous l’avons déjà souligné, l’usage de la métaphore ne va pas de soi. Dans sa *Nouvelle carte du monde*, Olivier Dollfus (1996) nous appelle à la circonspection, en opposant à l’échelle mondiale les lieux de riches et les lieux de pauvres (pp. 106-107) :

« Des “lieux de riches” communiquent entre eux, constituent des archipels mondiaux. Entre leurs îles desquels s’établissent des relations : on reçoit les mêmes informations, on bénéficie des mêmes commodités pour vivre, on utilise les mêmes gadgets, on peut circuler de l’un à l’autre. En revanche, les “îles” de la pauvreté constituent plus rarement des éléments d’archipels mondiaux : certes des habitants des villages maliens ou des banlieues de Dakar communiquent avec des membres de leur parenté ou des amis émigrés à Clichy ou à la Courneuve : ce sont là des résultats d’émigration à la recherche d’un travail lointain. Mais la plupart du temps les pauvres vivent dans un environnement limité : village ou quartier... »

L’expression “*archipels mondiaux*” pour désigner les “lieux de riches”, par opposition aux quartiers défavorisés et aux villages du tiers-monde, se justifie à plusieurs titres.

D’une part, et c’est le point sur lequel insiste Dollfus, les émigrés ont un « *environnement limité* », un horizon de travail restreint qui ne correspond pas du tout à l’image de l’Occident idéalisée. Le prestige d’être un immigré, que leur décision de partir leur a donné auprès des leurs, se double d’un malaise et de multiples difficultés à vivre cette situation d’immigré au quotidien, en Europe ou ailleurs. D’autre part, et c’est le point sur lequel nous insistons, l’expression est assez heureuse dans un contexte intellectuel de dénonciation de la théorie du complot. Elle évoque en effet une sorte de système qui s’est répandu sur la terre, mais rien comme une pieuvre ou une hydre tentaculaire. Elle permet de faire l’économie des “cent familles” qui complotent pour dominer le monde. Elle désigne une structure de pouvoir, non pas une intelligence à l’œuvre pour accaparer le pouvoir.

VI 321 La notion d’îlots de prospérité

Reprenons l'idée centrale. Les îlots de prospérité sont des oasis, au sens où l'entend Alain Blottière. Ce ne sont pas forcément des territoires où la population vit dans le luxe, mais ceux où règne l'abondance, où les cultures s'épanouissent. Dans *L'Oasis*, consacré à Siwa, Blottière (2002 : p. 62) écrit :

« Oasis, mot grec inventé par Hérodote à partir de l'égyptien ouhat. Oasis, île de vie dans le désert mort, paradis en plein milieu de l'enfer, symbole géographique universel du bonheur terrestre. On dira d'un parc qu'il est une oasis de calme dans l'univers violent de la ville, on ne dira pas d'un aéroport qu'il est une oasis de bruit dans la plaine. Et parce qu'elles existent, ou qu'on garde toujours l'espoir d'en trouver, bien loin d'une utopie. Et symbole du bonheur plus constant que l'île, qui porte en elle l'idée d'isolement, de solitude, alors que l'oasis, quand on l'imagine, est un monde à part mais toujours peuplé.

Un monde à part, un monde heureux, et précisément un monde heureux parce qu'un monde à part, voilà ce que je voyais ce matin-là. »

Mais Siwa meurt, l'îlot de prospérité est menacé par les sables et par les hommes.

Relative, la prospérité est néanmoins absolument vulnérable aux phénomènes mondialisés, déclin commencé par l'invasion touristique, ou plutôt par tout ce qui a rendu nécessaire cette invasion. Aujourd'hui, une oasis sans électricité ni climatiseurs, est-ce encore un petit coin de paradis ?

Présentation de la thèse de Rifkin, un schéma manichéen ?

L'étude de ce qu'on appelle communément "mondialisation" s'impose. Retenons à titre d'exemple l'œuvre de Jeremy Rifkin, *La Fin du travail* (1996), puisque cet auteur représente pour nous la volonté de théoriser la troisième révolution industrielle. Il s'attache à penser les formes multiples et mouvantes des rapports hiérarchiques entre classes sociales et régions du monde dans le cadre du capitalisme post-industriel, ou mieux post-fordiste.

Ma présentation de cette réflexion repose sur l'idée que Rifkin est moins un prophète de malheur qu'un analyste qui permet une nouvelle forme de lucidité à l'égard des mécanismes macro-économiques. Il nous permet de penser deux issues à la mondialisation.

La première est cataclysmique. Une réaction en chaîne viendrait bouleverser puis anéantir les empires qui exercent actuellement leur domination sur le monde. D'abord se poursuivraient

les phénomènes économiques marquants de notre époque depuis la fin de la seconde guerre mondiale : l'accroissement de la productivité par la mécanisation, l'automatisation et la robotisation, les nouvelles formes de gestion des flux, les licenciements massifs et la désorganisation sociale de régions entières. Ceci jusqu'à un seuil critique, celui de l'effondrement de la consommation, alors, successivement, s'opèreraient l'effondrement boursier, celui des monnaies, l'implosion des valeurs boursières, l'effondrement de l'économie mondiale. Ainsi, l'effondrement de l'économie capitaliste pourrait être causé par l'effondrement de la valeur du travail menant, à terme, à l'effondrement de la valeur du capital.

Cataclysme mais pas fin du monde ! Ce premier scénario n'est fondamentalement effrayant que si l'on pense que les cultures actuelles sont dans l'incapacité d'inventer ou de réinventer des formes de sociabilité et d'échanges allant dans le sens de l'épanouissement des populations. On peut imaginer une économie nouvelle renaissant de l'ancienne, tel le phénix de ses cendres, économie informant une société où la production aurait enfin pour finalité la satisfaction des besoins et qui se prémunirait contre le luxe.

Envisager ce scénario-catastrophe comme étant possible dans les décennies à venir, ce n'est pas non plus faire de Rifkin une sorte de Pythie moderne ou de Cassandre. On peut en effet comprendre ce premier scénario autrement que comme une prévision assurée. Et il ne s'agit pas alors de mettre en doute son analyse économique, même s'il existe de nombreux arguments contre le raisonnement de Rifkin. Car de la lecture de *La Fin du travail* se tire l'idée d'une autre issue à la crise mondiale. Cet autre scénario, ce sont des îlots de privilégiés qui se défendent victorieusement contre l'invasion. Les quelques millions de personnes qui bénéficient du système et en retire un confort inégalé depuis l'aube des temps s'entourent de barbelés. Ils s'isolent volontairement de la pauvreté, de la barbarie, de la violence environnante. Ils se barricadent contre les assauts des milliards d'êtres humains ; *Lumpenprolétariat*, cohorte des tâcherons dont l'avenir est dépourvu de perspectives.

Si nous formons l'hypothèse que les hypothèses les plus pessimistes de Rifkin se vérifieront, les sociétés seront prochainement éclatées et divisées. L'ordre mondial aura vécu. Mais alors sera-ce la fin du monde ? Chaque société (ou micro-société) portera la responsabilité de se lancer dans un *new deal* et dans l'entreprise proprement politique du tissage de relations équilibrées entre individus (cf. les solutions de Rifkin, « *repenser la semaine de travail* », proposer un « *nouveau contrat social* », « *renforcer le tiers-secteur* », « *mondialiser*

l'économie sociale »). Mais, qui pourra vraiment assumer cette responsabilité de la sortie de l'ère marchande et de l'entrée dans « *l'ère postmarchande* » ?

Cette présentation de la pensée de Rifkin donne apparemment à penser le monde d'une manière peut-être trop manichéenne. Il y a des « *perdants* » et des « *gagnants* », les uns malheureusement en beaucoup plus grand nombre que les seconds. Si la pensée de Rifkin est celle d'une société duale, il ne va du tout de soi qu'il incarne un renouveau de la pensée manichéenne à l'instar d'un Oswald Spengler au début du XX^{ème} siècle.

Pourquoi donc ? D'une part, suivant le premier scénario, l'implosion du capitalisme post-industriel n'est pas une faute, une déchéance morale, la conséquence de péchés accumulés. Ce n'est pas Sodome réduite en cendres par le feu du Ciel. Si on comprend bien cela, l'apparente fatalité à l'œuvre devient une illusion, les peuples n'étant, en réalité, pas dépourvus de moyens de répondre au défi représenté par la crise. L'invention de nouvelle forme de travail est possible, voire probable, avec le développement d'activités non-productives. Une société plus solidaire peut se constituer même si les perspectives optimistes de certains économistes ne se réalisent pas (la diminution des prix des marchandises aboutissant à la création de nouveaux marchés donc de nouveaux emplois absorbant la masse des travailleurs laissés pour compte). La mutation du capitalisme reste une vraie possibilité avant son implosion. D'autre part, dans le second scénario, celui de la création d'îlots de prospérité défendus les armes à la main, il n'y a pas vraiment création de deux mondes que tout oppose. L'opposition n'est pas si sommaire. Elle peut d'ailleurs apparaître plus terrible, puisque, ici et là, il n'y a pas la modernité et le passé, la norme et la marginalité, l'intelligence et la force brute, la liberté et l'esclavage. Partout il règnerait une forme de tyrannie, implacable, celle de la compétition sauvage et du sacrifice des plus faibles. Les Etats-Unis, l'Europe, le Japon ne seraient pas épargnés.

Comment donc comprendre ces îlots de prospérité ? Les îlots sont des îlots de pouvoir (ou mieux de pouvoirs). Ils sont des centres d'un genre particulier, des centres du pouvoir de la bourgeoisie, des classes privilégiées, comparativement à d'autres et non dans l'absolu. Le terme de "bourgeoisie" n'est alors qu'un terme pratique pour désigner l'ensemble des possesseurs de capitaux¹⁶², en incluant le capital culturel (suivant Bourdieu) et en tenant compte du fait que les capitaux au sens propre du terme sont de plus en plus institutionnels

¹⁶² Suivant le premier sens du terme, analysé par Max Weber (1991).

(sous forme de fonds de pension par exemple). Ainsi l'intérêt de certains îlots ne peut manquer de se retourner contre d'autres. Et, à l'intérieur de chaque îlot, il convient de dissocier des degrés de sécurité, de préciser pour différentes classes la proximité effective des centres de pouvoir. Marx distinguait déjà différentes classes sociales, dépassant dans le cadre de sa sociologie le dualisme du patronat et du prolétariat. Dans toute société il y a non pas un centre et une marge mais un continuum de marginalité. C'est d'autant plus vrai dans une société où le travail salarié à temps complet cesse d'être la norme devant le travail temporaire et l'externalisation. Obsolescence et invisibilité des individus rejetés. Ainsi au sein même des îlots de prospérité, la « *nouvelle armée de réserve* » des sans-travail est poussée au désespoir ou à d'autres réactions violentes, comme les multiples formes de la délinquance moderne, suivant un déterminisme renforcé par les conditions sociales (dissolution des cadres familiaux et des autorités traditionnelles). Par le système social du capitalisme libéral, elle représenterait un marché captif, avec un pouvoir d'achat tout juste suffisant pour acheter les mille services et objets inutiles de la société de consommation. Ainsi une masse aliénée mais peu consciente de l'être tant qu'elle ne verse pas dans la marginalité maintiendrait l'économie à flots alors que le lien social se désagrège peu à peu.

Les enclaves high-tech

L'analyse des effets de la troisième révolution industrielle conduit l'auteur de *La Fin du travail* à un panorama nuancé des situations nationales. Partout se remarquent les mêmes phénomènes mais à des degrés et avec des impacts sur la collectivité très variables. Ainsi la réduction de la demande de main d'œuvre dans les pays du tiers-monde, comme le Mexique ou l'Inde, n'est absolument pas comparable à ce qu'il peut être dans des pays comme l'Allemagne ou le Japon.

Quelques centres concentrant les secteurs de production à forte valeur ajoutée émergent à l'échelle du monde. La *Silicon Valley*, bien sûr. Rifkin porte quant à lui son attention sur Bangalore. Cette grande ville « *Mecque de la technologie de pointe* » est l'archétype de l'« *enclave high-tech* », qui attire des scientifiques et des ingénieurs du monde entier, abrite des multinationales de l'électronique, de l'informatique et de l'industrie de la communication. Il relaie l'interrogation de l'historien Paul Kennedy (1993). Comment des pays comme l'Inde peuvent-ils

« supporter la tension que représente la création de ces enclaves de technologie de pointe, concurrentielle au niveau mondial, [...] au milieu des centaines de millions de leurs compatriotes nécessiteux » (p. 182-183) ?

Et encore (p. 189) :

« Si l'on songe au gouffre plus profond encore entre les revenus et les modes de vie que l'on trouve en Inde, sera-t-il tenable de vivre sur des îlots de prospérités perdus dans un océan de misère ? »

Bangalore n'est plus cette ville lieu de villégiature qu'ont fréquenté les colons et fonctionnaires britanniques. Ce n'est plus une ville appréciée pour la douceur de son climat et la luxuriance de sa végétation. C'est la ville d'un tout autre paysage, des grandes tours, des entreprises comme I.B.M. ou Motorola, des enseignes et des centres d'affaires, qui sont comme autant de provocations pour le reste du pays touché par la paupérisation et la misère.

Quel paysage se répand donc à l'échelle du globe ? Un paysage de contraste voire de provocation constante, entre de vastes zones de sous-développement abritant quelques enclaves industrielles, des ateliers de montage, les *maquiladoras*, des zones franches continuant d'occuper de la main d'œuvre peu qualifiée, et, ici et là, une poignée d'enclaves high-tech représentant les îlots de prospérité au cœur d'un monde surpeuplé, d'un océan de misère. Rifkin conclut (p. 280) :

« Le choc entre la pression démographique et la disparition des emplois va façonner pour les décennies à venir la géopolitique de la nouvelle économie high-tech ».

D'où un monde plus dangereux, plus imprévisible, plus éloigné de la fin de l'histoire que jamais !

VI 322 Le concept d'antimonde

Si le concept d'"antimonde" est récent (datant de 1986, sous la plume de Roger Brunet, dans un atlas consacré aux paradis fiscaux), l'idée peut être considérée comme ancienne, la thèse de Renée Rochefort sur le travail en Sicile (1961) faisant figure d'œuvre de précurseur¹⁶³.

¹⁶³ D'après Chris Philo et Ola Söderström (2004), Renée Rochefort est le premier géographe à avoir nié le caractère étanche de la frontière disciplinaire entre géographie et sociologie. Elle a réalisé une "géographie sociale" en convoquant des notions comme celle de classe sociale et de niveau de vie, en montrant des mécanismes de pouvoir comme celui du chantage autour de l'irrigation ou en rendant l'humeur du cantonnier de Vulcano qui s'ennuie à mourir sur son caillou durant les mois d'hiver. Pour expliquer l'isolement scientifique dans lequel Rochefort se trouvait, Philo et Söderström (p. 99)

Dans la conclusion de cette enquête est évoquée ce qui est appelé la « *dialectique de l'évolution* » (p. 319). Il faut entendre par là non que le mauvais sort s'acharne sur une terre défavorisée ayant amorcée un déclin depuis des siècles, mais que la condition de vie des Siciliens ne s'améliorera pas d'elle-même. Pas davantage de miracle à attendre que de fatalité ! Le temps n'opérera pas de revirement de situation, il existe « *une sorte de cercle vicieux qui empêche de remédier de manière satisfaisante, avec les forces habituelles, avec les impulsions spontanées, aux maux existants* » et la Sicile du milieu du XX^{ème} siècle est victime de ses clivages ainsi que d'une sorte de « *cycle pathologique* ». Rochefort détaille cette dernière idée en mentionnant les gaspillages (de la terre, des arbres, des paysages, mais aussi des objets mécaniques et surtout du temps et de l'argent), les pathologies des rythmes de travail (avec des périodes de chômage), des pathologies affectant les rapports de travail (sous-salaires, favoritisme au sein des entreprises, absence de syndicats) et enfin des pathologies des équilibres du travail pour lesquelles l'effet de l'insularité se fait sentir (p. 323) :

« Tout ce que produit la Sicile est plus ou moins en crise : le blé, les oranges, le soufre, le pétrole lui-même, et il n'est pas du tout sûr que les nouvelles usines de produits chimiques trouvent à vendre tous leurs engrais au reste du monde. L'autoconsommation insulaire est limitée par le chômage, les bas salaires, les sous-salaires, le niveau de vie moyen étriqué et les difficultés financières d'une bonne partie de la bonne société elle-même. Les équilibres villes-campagnes n'ont pas atteint l'harmonie qu'ils connaissent dans l'Italie lombarde ou piémontaise : les campagnes émigrent vers les villes qui n'ont pas assez de travail pour leurs habitants, ou bien, comme c'est le cas à Catane, Syracuse, Raguse, viennent congestionner trop tôt des cités qui commencent juste à se développer. »

Les statistiques montrent une forme de pauvreté qui contraste avec la situation prédominant dans le Nord de l'Italie. Il y a visiblement une distorsion dans les cycles d'évolution. Fait alarmant, la Sicile a de moins en moins de capacité à épargner et elle ressent de plus en plus le poids de sa dette. Ainsi, si d'autres régions italiennes sont aussi pauvres voire plus pauvres qu'elle comme la Catane, la comparaison est faussée car ces autres régions défavorisées sont beaucoup moins urbanisée qu'elle. Ces autres îlots de misère ont actuellement moins de revenus mais gardent plus de chances de développement avec la possibilité d'un rattrapage rapide, en particulier en terme d'éducation et d'infrastructures. Pour la Sicile, qui fut le centre économique d'une grande partie de la Méditerranée, il convient de parler de cercle vicieux. La structure politique et économique héritée empêche l'île de se développer dans ses centres

évoquent une sorte de contrat tacite entre les Maîtres de la géographie universitaire et les pouvoirs : la reconnaissance contre une sorte d'omerta relative à tous les sujets politiquement sensibles !

urbains. Seule une refonte du système peut sans doute remédier au décrochage et à ses effets socio-culturels. Mais cette refonte, supposant l'adhésion des Siciliens dans leur ensemble, est bien plus difficile à penser et à mettre en œuvre qu'à appeler de ses vœux !

La monographie de Renée Rochefort (1961) mérite une attention particulière en raison de son caractère novateur. Non seulement il s'agit d'une géographie sociale, basée sur l'étude du travail (et des multiples formes de non-travail), mais encore le raisonnement se caractérise par une tournure de pensée qui anticipe l'étude de l'organisation de l'espace conduite avec le schème du mécanisme pouvant jouer en un sens ou dans un sens opposé.

Une île comme la Sicile est sujette à des évolutions mais aussi à des formes d'involution comme le montre le XIX^{ème} siècle. Rochefort étudie les mutations contemporaines du pré-capitalisme vers le capitalisme. L'économie de l'île n'obéit pas encore à des habitudes comme celle d'épargner ou celle de faire fructifier la matière (p. 55).

D'une part, les progrès aujourd'hui peuvent être très rapides mais ils réclament un investissement élevé. De fait, l'île laisse peu de place aux *self-made men*. Le développement suppose l'intégration de l'île à l'ensemble national, voire à l'environnement international, d'où l'importance des banques et des organismes étatiques, « *les grands réseaux de la circulation économique* » (p. 56). D'autre part le vieil ordre craque mais résiste ! Localement les microcosmes sont agités de soubresauts ; « *chaque phénomène pourra avoir ses traits éminemment particuliers, chaque règle ses nombreuses exceptions* » (p. 56).

Rochefort ose une thèse méthodologique sur le déterminisme (p. 56) :

« *Mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'en Sicile, aux contraintes géographiques et historiques comme à celles de la conjoncture économique, s'ajoutent une force de coercition psycho-sociologique, une force d'auto-suggestionnement, assez largement négatives, qui s'interposent comme un écran entre la réalité même du travail et les Siciliens* ».

Rochefort traque alors les résidus du comportement et de la mentalité féodales :

- - scepticisme si poussé qu'il semble relever de la psychose
- - idée que tout détenteur du pouvoir doit nécessairement s'efforcer d'en tirer profit
- - état d'esprit désabusé engendrant de l'apathie
- - refus du travail quand il est possible d'obtenir quelque chose par la faveur

- - conservatisme qui aboutit à un individualisme asocial (les relations sont plus compétitives que coopératives, l'expression "*Sto piccinoto si fa li fatti sui*" – "celui-là fait ses propres affaires" – étant laudative)
- - clientélisme exacerbé avec des liens envers des patrons et des sous-patrons
- - idéalisation de la famille comme valeur fondamentale.

Ainsi la société insulaire est comme dominée par « la magie du symbole » avec une « *altération du sens du temps, du sens de la loi, du sens de la vie et du sens de la mort* » (p. 57). La parole a conservé un pouvoir d'incantation. Les actes sont solennels dès qu'ils sont observés. L'opinion manifeste une volonté générale de geler la loi. La vie d'autrui est quantité négligeable. Le mythe de Proserpine est toujours vivace (p. 58), le défilé des orphelins lors des enterrements de notable est considéré comme quelque chose de normal !

Rocheport ajoute au tableau des conditions du sous-développement ce qu'elle qualifie de "contraintes internes" (p. 59), comme les passions, le retard culturel, l'analphabétisme qui ne permet pas aux individus de conquérir une pleine autonomie à l'âge adulte. Ainsi elle conclut à un type psychologique insulaire qui est marqué par un défaut de persévérance, une alternance de cycles énergiques et apathiques, nihilistes. Bref, une ardeur de "*primitive rebels*", à la fois pré-cartésiens et extrêmement manichéens.

La Sicile mafieuse mais également la paysannerie ayant lutté contre les pouvoirs des potentats mafieux sont concernés par cette analyse. L'anti-monde est en quelque sorte anticipé par ces causalités psychologiques qui produisent des effets contradictoires et qui sont, hélas, d'autant plus fortes que le terreau au développement d'un esprit éclairé, libéral et pragmatique est insuffisant.

L'antimonde au sens de Brunet est bien un monde dont les possibilités de développement apparaissent comme minimales, voire nulles sans une refonte générale du système social et commercial. La spirale du sous-développement n'est, dans ces périphéries abandonnées à elles-mêmes, pas une simple métaphore mais une réalité historique se traduisant, au quotidien, par ce mode de vie pathologique décrit par Rocheport en Sicile. Brunet cherche à approfondir cette problématique du travail dans les espaces périphériques en la rattachant au cadre théorique du système Monde. Pour cela, il s'inspire de ce qui fut nommé et bien nommé, par Soljenitsyne, « *l'archipel du goulag* ». C'est en effet à la lumière de cette organisation massive autant que mystérieuse de la déportation que le géographe s'est efforcé de penser la

complexité croissante des rapports entre les centres de pouvoirs (en particulier financiers) et les périphéries dominées.

L'archipel du goulag lui-même a disparu mais il demeure emblématique des injustices socio-spatiales, avec la spatialité réticulée que nous avons évoquée précédemment. Il existe nombre de territoires où règnent la pègre ou la corruption, et quantité de "zones franches" qui n'affranchissent en rien les populations, produisant tout au contraire des formes nouvelles d'esclavage.

La « Géographie de l'Antimonde » (1990, reprise dans *Champs & Contrechamps*, pp. 269-279) éclaire cette banalisation de l'exploitation de l'homme par l'homme dans les espaces du non-droit international et cette organisation archipélagique de la production des biens et services illégaux ou frauduleux (drogue et produits dopants bien évidemment mais également prostitution, pédophilie, et encore produits de contrefaçons, par exemple de médicaments ou de pièces dont la copie est rendue possible par l'espionnage industriel) : « *Le Monde secrète un Antimonde et entretient avec lui des rapports contradictoires.* » (p. 269).

Ces rapports sont en effet multiples et incompatibles, allant de la lutte sans merci à la tolérance mêlée de complaisance, de l'expulsion au loin des activités louches à leur hébergement en son propre sein mais dans des ghettos, la nuit, pour feindre de ne pas voir ce qui s'y trame. Le système capitaliste ne cesse d'inventer des solutions pour combattre inefficacement cet Antimonde très utile pour recycler des capitaux louches et spéculer sur les matières premières, pour générer des points de croissance et même pour financer des révolutions industrielles. Cet archipel des territoires interlopes du XX^{ème} siècle est tout le contraire du système panoptique du XIX^{ème}, une organisation volontairement aveugle et impuissante, néanmoins rationnelle, à considérer l'augmentation continue des biens et services offerts sur le marché mondial. Brunet tente une classification de ces territoires du possible en distinguant les « *espaces du milieu* », les « *trous noirs* », les « *défouloirs* », les « *enclos réservés* », les « *sas du monde* », les « *porte-respect* » et les « *pépinières ou bois d'amour* ».

Parmi les différentes classes distinguées par Brunet (1990), deux sont particulièrement des sortes d'îles pouvant constituer un espace de type archipélagique, les « *défouloirs* » (p. 274) et les « *enclos réservés* » (pp. 275-276).

Il s'agit en effet de l'antimonde dont il est relativement facile de dresser la carte et qui, juste toléré ou bien caché, s'organise de manière presque géométrique à certains endroits, toujours en périphérie des centres économiques, des C.D.B., des grandes villes. Dédiés aux loisirs, permettant le traitement cathartique de la violence, les défouloirs sont des stades et des arènes (y compris les ronds des "bataille-coq" à la Réunion), des casions et des quartiers "réservés". La catégorie peut comprendre les "paradis fiscaux", qui offrent des abris nets d'impôts pour les capitaux de tous les pays du Sud comme du Nord. Ces paradis fiscaux sont clandestins, cantonnés et ont une répartition globalement ordonnée. Fait remarquable, ce sont parfois des îles au sens premier du terme, à l'instar des paradis fiscaux de la Caraïbe (Les îles Caïmans, les Bermudes).

Les enclos réservés, suivant la classification de Brunet (on n'ose pas dire la "nosologie"), sont réservés aux a-normaux de la société, qui « *aux deux bouts de la chaîne* » sont les « *aristocrates et les réprouvés* » (p. 275). On pense en premier lieu aux lieux réservés aux privilégiés des régimes politiques, voire au seul Monarque et à sa famille. Les enclos des réprouvés sont les lieux où s'entassent les aliénés, mais aussi tous ceux que le pouvoir politique refuse sciemment de considérer comme normaux, en raison de leurs convictions ou de leurs engagements. Brunet n'oublie pas les camps dans lesquels sont enfermés des peuples entiers et qui sont appelés "réserves" ou "homelands".

Défouloirs et enclos réservés ne sont pas des « *mauvais lieux* » comme peuvent l'être certaines îles interdites. Lieu d'essais bactériologiques, l'île Vozrojdénia de la mer d'Aral est emblématique de cette autre catégorie, suivant Brunet (2001).

Dans cette réflexion sur l'antimonde, le géographe s'efforce de montrer comment se multiplient aujourd'hui, sous nos yeux, des ghettos qui, ici, sont des îlots d'intégristes, là, des *favelas*, ailleurs des quartiers fermés aux étrangers, "protégés" par les gangs. Il s'agit de « *replis* » du monde, de « *petites poches d'autogestion* » (p. 272) régulièrement victimes de la violence. La loi du plus fort y règne, bien sûr, sans partage.

Il conclut en insistant sur la dimension spatiale, en archipels qui se superposent, de l'Antimonde, autre monde si lointain et si peu exotique à la fois (p. 279) :

« *L'antimonde sert le monde : il cache, il prépare, il conforte. Il le combat et le nie aussi. Il reste épars en archipels enchevêtrés. Il est mal connu, et veille à l'être. On pourrait l'explorer mieux : là sont les dernières terres inconnues, celles qui tentent les explorateurs. En l'occurrence, ce sont plus des journalistes que des géographes. Pourtant il y a de belles analyses spatiales à faire, et de belles révélations sur les stratégies territoriales et les lois de l'espace à en attendre. »*

Il est important de noter que, dans un article consacré aux technopoles (1991, repris dans *Champs & Contrechamps*, pp. 292-309), Brunet prend soin de préciser que « *les réseaux internationaux de technopoles ne font pas un archipel* ». Les arguments avancés sont de deux sortes. D'abord, Brunet fait intervenir la notion de complexité : la multiplication des nœuds et des liaisons entre ces nœuds du réseau tend à faire de l'espace de la technologie une aire plus homogène que ne doit l'être l'espace archipélagique. Ensuite, il considère l'ordre de grandeur des aires concernées. Ce qu'on désigne par le terme de "technopoles" n'est pas, à l'exception notable des technopoles français, une ville ou un quartier mais une région. Ce second point est déterminant (p. 302) :

« Une étude récente (Monitor-Fast programme, DG XII de Bruxelles) insiste deux fois sur l'idée dans son seul titre (Archipelago Europe, Islands of innovation). Et pourtant elle condamne implicitement son choix, et nie son propre titre, puisqu'elle prend pour "îles" les régions (et non les villes ou les parcs) et qu'elle est obligée d'admettre que celles-ci forment en fait un vaste tissu pratiquement continu de l'Angleterre à l'Italie, ce que nous avons déjà clairement montré depuis longtemps.... »

Impossible de confondre la "banane bleue" avec un archipel ! Les technopoles sont bien reliées entre elles et gouvernent l'espace par leurs rets tentaculaires, mais il ne faut pas les identifier à un ensemble de type archipélagique. Il faut parler de "complexes territoriaux". Et la question du vocabulaire n'est pas seulement une question de distinction conceptuelle, c'est encore une question ayant une portée pratique. La confusion des termes se double d'un problème relatif à la valeur perlocutoire des expressions utilisées (p. 303) :

« Non seulement l'idée des îles peut être abandonnée sans dommage, mais elle doit l'être comme contraire à la réalité et néfaste au développement : car elle risquerait, bien à tort, de décourager les collectivités territoriales du "tissu ambiant" de s'intéresser aux affaires du "technopole-île", ainsi isolé artificiellement. »

Brunet redoute les effets d'une fausse image géographique, en particulier pour le développement conjoint des technopoles français et du tissu industriel qui les environne.

Le développement des paradis fiscaux est emblématique de la globalisation. La "liste noire" du GAFI et les processus de négociation du Forum de stabilité financière du G7 ont eu des effets notables et rapides. Mais, puisque la lutte contre ces pays n'en est encore qu'à ses balbutiements (S. Besson, 2006), on peut penser que nombreux sont les cabinets d'avocats qui continuent de promettre le "paradis" à leurs riches clients ! Et on peut faire confiance, de même, au bon sens de l'ensemble des animateurs des « *trous noirs* » et des « *sas du monde* » – qui constituent eux aussi des "complexes" si l'on reprend les critères précédents – pour ne pas se laisser prendre au piège des mots ! Ils peuvent très bien identifier leurs domaines à des

réseaux tentaculaires sans oublier pour cela d'investir toujours plus avant le tissu social et économique par leurs activités informelles !

VI 323 L'axiomatique rawlsienne de Bernard Bret

À quelques exceptions notables, les géographes n'ont guère été tentés par la formalisation du raisonnement qui a pris le nom d'"axiomatique" dans le domaine des mathématiques. Ce refus de s'engager dans une axiomatisation de la discipline ne s'explique sans doute pas de manière psychologique, par la prise en compte de la personnalité des géographes ou même de leur représentation du travail conceptuel. L'explication tient vraisemblablement à la nature du fait géographique. Celui-ci n'est pas le résultat d'une démonstration au sens restreint du terme mais de la mise en lumière de ce qui est, rapporté à ce qui aurait pu être et même à ce qui devrait être.

Il est donc intéressant de se pencher sur une entreprise qui, sans être à proprement parler une axiomatisation rigoureuse de la géographie ou d'une partie de la géographie, manifeste un souci méthodologique de cet ordre, revenir à des idées primitives, procéder à la définition des premiers termes et à l'élucidation des règles primitives du raisonnement géographique à partir de ces idées.

L'étude de Bernard Bret (2002) sur le Nordeste peut être retenue comme notre point de départ.

L'archipel du Nordeste

Ce qui attire notre attention est, bien entendu, le fait que ce chercheur pense l'espace du Nordeste brésilien et ses rapports avec le système-monde en recourant à la notion d'archipel.

Une première justification s'impose. Si les terroirs du Nordeste sont comme autant d'îles formant un archipel, c'est qu'ils sont certes reliés entre eux, par des flux d'informations, des circuits de marchandises ou des migrations de la population active, mais c'est surtout qu'ils sont tous, d'abord, inféodés à des puissances étrangères, outre-marines, éloignées physiquement mais présentes sur le terrain par la force tutélaire de leurs représentants, qui sont effectivement dotés d'une puissance économique et politique, de la puissance de leur

capital adossé à la loi du marché. Leur industrie a peu à peu généré sa propre organisation socio-spatiale.

Certes, il n'y a aucune raison de refuser la comparaison entre l'organisation spatiale des territoires du Nordeste et la structure de l'archipel. Mais la comparaison demeurerait métaphore, si l'idée d'archipel n'était pas retravaillée de manière à prendre une signification univoque. S'appuyant sur les premiers travaux de John Rawls (la *Théorie de la justice*), Bret montre qu'il est possible de ne pas s'en tenir à une simple description et qu'il est même nécessaire de réaliser l'étude géographique dans le cadre d'une théorie qui justifie ses présupposés, à savoir l'existence d'inégalités spatiales. Cette forme d'inégalité peut en outre être considérée comme moralement scandaleuse et politiquement indésirable. L'ensemble des terres agricoles du Nordeste, où se constatent ces inégalités spatiales, est pour le géographe la structure territoriale qui permet à la puissance impérialiste le détournement à son profit exclusif de l'idée de justice, le principe d'égalité, sous sa forme contractuelle, en revenant à une forme de loi du plus fort. Dans cette perspective, le Nordeste serait une région souffrant d'une forme d'injustice socio-spatiale criante. Le géographe peut montrer que celle-ci a certes changé depuis l'époque de l'esclavage mais ne s'est pas affaiblie. Dans le cadre de la philosophie politique de Rawls, l'archipel du Nordeste se révèle être une organisation spatiale injuste car ne réalisant aucunement le principe contractuel du « *maximin* ».

Pour résumer, tout territoire où le règne de la justice socio-spatiale est entravé est une île, dans la mesure où la rétribution légitime du travail humain n'y étant pas respectée, certains habitants y sont maintenus dans l'isolement et la précarité.

Moins pour son fond que pour sa forme, cette étude est capitale. Nous avons vu que qu'une défiance règne à l'égard des démarches rationalistes. L'étude de l'archipel du Nordeste est donc un contre-modèle, une source d'inspiration pour tous ceux qui ne désespèrent que leurs recherches théoriques arrivent un jour à féconder leurs enquêtes de terrain.

L'idée primitive à laquelle Bret se réfère est celle de justice. Il s'agit alors d'éviter le paralogsme naturaliste de George Moore¹⁶⁴. Le chercheur fait comme si tout être humain avait un sens inné de la justice, même s'il n'y a pas de normes du bien et du mal, car chaque culture impose une morale du tabou, contrecarre les instincts au nom d'idéaux, culpabilise

¹⁶⁴ Dans ses *Principia Ethica* de 1903, Georges Moore dénonce la prétention des philosophes qui réduisent le bien aux propriétés naturelles des choses bonnes, le plaisir par exemple, sans se rendre compte qu'il y a une pétition de principe : comment savoir si une chose est naturellement bonne, si l'on ne possède pas l'idée du bien ?

l'individu en soulignant son libre-arbitre et produit un esprit manichéen, réifiant ou personnalisant le Bien et le Mal. Le sujet n'est pas naturellement une "île" ou une "conscience insularisée", mais un être voué à l'action, partant à recherche l'alliance des autres êtres humains, ce qui suppose la conscience de la possibilité d'accords profitables à tous. Le juste n'est pas juste ontologiquement mais pratiquement. La raison nous permet, avec Rawls par exemple, de rester impartiaux, relativement.

La rigueur théorique - à moins que ce soit que la sécheresse rationaliste - amène à ce résultat que l'île terrestre apparaît maintenant comme le type ou la classe de territoires sur lesquels le progrès est confisqué par des territoires ayant plus de poids. Le faible poids politique et économique des îles, territoires qui demeurent isolés même lorsqu'ils sont réunis en archipel, est redéfini par Bret comme le déficit de pouvoir politique d'une population rendue incapable, par l'action souterraine d'une autre, d'exiger l'application du principe maximin. Inversement, le continent devient le lieu d'où s'organise ce déficit de progrès causant cette injustice spatiale et pour qui il s'organise de manière pérenne, par la concentration et confiscation des pouvoirs et par la captation systématique du profit.

Le travail d'explicitation étant effectué, il est possible d'extraire quelques définitions :

- - "île" se dit d'une région sur laquelle le progrès est durablement confisqué et qui ne tire durablement profit, ni de son propre travail, ni même des aides financières extérieures pour l'aménagement de son territoire, dans la mesure où le principe maximin l'exigerait
- - "archipel" se dit de la structure spatiale qui associe plusieurs îles mais ne leur permet pas de se constituer en territoire politique à part entière
- - "continent" se dit d'une région au profit de laquelle sont détournées les ressources et productions générées par une île ou par un archipel et d'où se diffusent les discours qui cachent la réalité de l'injustice socio-spatiale ainsi que les décisions politiques qui pérennisent le détournement du progrès.

L'île, l'archipel, le continent

Contre cette théorie astucieuse, vraiment séduisante pour le philosophe du politique, de nombreuses objections sont possibles. Mais le caractère paradigmatique de la théorie n'est guère affecté par la majeure partie d'entre elles, en particulier toutes celles qui opposeraient des arguments contre l'idée d'utiliser les termes de manière vague ou métaphorique. Une

métaphore est critiquable par ce qu'elle peut introduire de connotations parasites. La démarche de Bret réduit l'implicite autant que possible. Le terme d' "archipel" peut et doit être compris au travers de sa définition, dans le cadre axiomatique précédemment défini, sans qu'interfèrent, si ce n'est de manière marginale, des opinions incontrôlables. Sa définition est nominale, non une définition de chose. La pensée géographique suit une logique de la relation, non plus une logique des idées. C'est incidemment que le terme peut être reconnu comme convenant pour dénoter l'idée d'isolement et celle de périphérie.

Des critiques plus sérieuses viseraient le caractère idéologique de la théorie de Bret. Imaginons qu'un géographe soucieux de neutralité axiologique se force à la critique. Il peut s'interroger quant à l'adoption par le géographe d'une philosophie politique qui est construite pour défendre le libéralisme, celle de Rawls en l'occurrence, même si ce choix est justifié par Bret par la nécessité d'être libéral (au sens politique du terme) si l'on veut produire un discours géographique. En effet, le discours géographique est dans l'idéal universalisable et vertueux, ni calomnieux ni frauduleux, lisible par les sujets de l'enquête comme par n'importe quel étranger au monde décrit. Un esprit critique peut néanmoins produire des arguments sceptiques, en avançant plusieurs bonnes raisons. La justification théorique du géographe n'est en effet que partielle.

D'abord, l'application à la réalité brésilienne du critère axiologique du maximin montre bien localement une espèce de confiscation du progrès. Mais en quoi le critère fournit-il la base d'une explication ? D'autres critères axiologiques peuvent montrer le même phénomène d'une manière aussi nette. Certains pourraient même se révéler plus proches de la réalité, au sens où ils pourraient davantage être approuvés par les paysans du Nordeste eux-mêmes. Dès lors que quelqu'un prend la peine de venir leur parler de leur situation, il a plus de chance d'être entendu en s'inscrivant dans leur système de pensée ou en reprenant même partiellement leurs valeurs. Un marxiste peut leur parler de pauvreté, de misère morale éprouvée au quotidien. Un théologien de la Libération peut leur parler de défense de la dignité humaine, au nom d'un amour divin, de la charité chrétienne. Si l'on retient ce second cas de figure, celui du théoricien qui viendrait montrer aux paysans combien est grande l'injustice en ce bas-monde, le critère est alors celui de la valeur du travail humain considéré comme un absolu, dans une perspective chrétienne (appuyée sur des textes bibliques) pouvant même être teintée de marxisme (théorie de la loi d'airain, définition du *Lumpenproletariat*, dénonciation de l'impérialisme etc.) ou se fondant sur des références propres à l'Église (réflexions sur le « *juste prix* » de Thomas d'Aquin par exemple). Sur une telle base théorique, les concepts

demeureraient sans doute universalisables mais la notion de justice spatiale changerait d'acception dans une mesure qui n'est pas négligeable. Il serait nécessaire de construire trois nouvelles définitions, moins opposées que concurrentes à celles qu'on vient extraire de la réflexion de Bret :

- - "île" se dit d'une région dans laquelle le message chrétien d'humilité est détourné
- - "archipel" se dit de la structure spatiale qui associe plusieurs îles
- - "continent" se dit d'une région au profit de laquelle est détournée l'humilité des populations insulaires et qui possède des moyens de diffuser un message justifiant le détournement.

L'île et l'archipel ainsi définis, il reste que s'impose au géographe de fournir une explication de l'injustice socio-spatiale en termes d'oppositions de classes (ou de clans, groupes ethniques etc.) reproduites de génération en génération, du fait du décalage entre les droits formels et les droits réels. Libre à chacun de défendre alors une interprétation plus engagée, en termes de luttes des classes ou de cupidité régnant dans le cœur des puissants ou bien en invoquant l'insuffisante diffusion de la conscience de l'intérêt personnel. Or, réfléchissant non seulement à l'insularité des terres mais également et conjointement à l'insularité des consciences, la démarche géographique semble bien appeler aussi un tel engagement personnel. De nombreux géographes des îles en sont persuadés, même si leurs idées diffèrent de celle de la majorité et ne leur apparaissent pas comme consensuelles. L'axiomatisation permet de distinguer deux plans du discours dans une même problématique. La science géographique doit viser non seulement l'exacte (juste au sens objectif du terme) description des phénomènes mais encore leur explication la plus satisfaisante (juste au sens de légitime). Qui préférer, de Rawls, Marx ou de Thomas d'Aquin, du Père Pedro, pour penser l'injustice socio-spatiale ?

On voit avec cette question que le géographe n'investit la question de la justice sur Terre qu'en se référant, au moins implicitement, à un idéal, à un royaume des fins ou à une métaphysique de la raison pratique.

VI 33 (Dé)Réguler l'espace archipélagique, tâche de la géographie des îles ?

Malgré les imprécisions des généralités précédemment commises, il semble bien avéré que les travaux de la géographie insulaire possèdent les caractéristiques les plus notables du développement de la géographie depuis plusieurs décennies.

On n'attend pas du géographe qu'il prenne parti à l'instar d'un Noam Chomsky, dénonçant le sort des Timorais en butte aux escadrons de la mort indonésiens (M. Achbar, P. Wintonick, 1992). Son rôle n'est pas celui du militant. Certes, aujourd'hui encore, il peut être le témoin d'un massacre et, sans même évoquer un tel crime, il est régulièrement témoin de la misère du monde comme il va. Comment mettre à distance l'émotion ? Comment rester en position d'observateur ? Il a le devoir de tout citoyen, de prêter son concours aux autorités légitimes, de témoigner d'éventuelles exactions ou de mettre en garde contre le déchaînement possible de la violence. Ce qui pose problème est l'indignation, comme attitude réactive de la belle âme.

L'opinion peut encore attendre quelque chose de plus. Nous soutenons volontiers l'idée qu'elle est en droit d'attendre de lui, précisément en tant qu'il est géographe, de prendre la parole dans un certain nombre de débats concernant les causes de l'intolérance et les mécanismes de la violence. D'où l'importance des recherches ayant une dimension anthropologique à l'échelle des micro-régions voire des terroirs. Mais encore, l'importance des études prenant en compte sur de plus vastes espaces les changements historiques et les mutations socio-économiques. En se livrant à ces recherches le géographe est amené à réfléchir les logiques de situation qui animent les individus et les sociétés. Sa responsabilité est donc de dépasser les stéréotypes et les oppositions conceptuelles stériles. Précisons ce second point.

Comment la géographie des îles éclaire-t-elle la question de la justice internationale et donne-t-elle un avis propre au cours des débats qui s'ensuivent ?

VI 331 Des mondes en confrontation

La découverte d'une "géographie générale" tentant de réaliser un nouveau tableau du monde montre l'ambition intellectuelle des géographes contemporains. Il s'agit désormais d'expliquer comment on peut être Polynésien, en insistant sur la redécouverte des racines, comment on peut être Indonésien, quand le nationalisme est confronté à des questions économiques mais aussi à des problèmes idéologiques (F. Raillon, 2006).

De plus, le problème technique des revendications territoriales donne lieu à des interrogations géographiques. L'appropriation des ressources minérales et des réserves halieutiques suscite en particulier des discussions qui se prolongent en interrogations politiques et éthiques.

Les conflits géopolitiques se caractérisent par leur diversité. Il n'y a pas que les conflits ouverts, qui débouchent sur des rapports de force. Certaines formes de coopération peuvent y être rattachées. Une illustration de conflit désarmé est l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon dans son opposition au Canada. Petit territoire, à la fois du fait de sa superficie (242 km²), de sa faible population, l'archipel a une situation particulière au large des côtes de Terre Neuve et Labrador (C. Fleury, 2006). Depuis 1992 et l'arbitrage du tribunal arbitral de New York, la Z.E.E. des deux îles est une sorte de "tuyau" qui a la particularité d'être enclavé dans celle du Canada. Christian Fleury montre que l'île est conduite à une ouverture vers les îles canadiennes et Montréal. Les revendications canadiennes demeurent très fortes, pour maîtriser les richesses halieutiques mais aussi les éventuelles ressources en hydrocarbure de la zone. La voie de la coopération technique et scientifique est seule possible. Plus que la participation du territoire à des instances internationales chargées de réglementer la pêche, la multiplication des déplacements vers Montréal, Saint-Jean ou Halifax montre une progressive ouverture des îles françaises. La création d'activités concurrentielles semble nécessaire pour consolider une économie insulaire devenue très fragile.

Dire l'île autrement, pour voir l'île différemment ?

Les spécialistes des îles, quelles que soient leurs convictions doctrinales et options méthodologiques particulières, se rejoignent sur la nécessité de dire l'île autrement. Ce qui, pour la méthodologie, se traduit surtout négativement : ne pas réduire l'être humain qui habite l'île à un individu rationnel privé de racines, ne jamais sacrifier les représentations en invoquant des lois, des mécanismes ou des normes allogènes ! Défini comme lieu, terroir ou

habitat, l'espace insulaire est investi de valeurs endogènes ("indigènes"). Par le biais du mythe et l'observation des pratiques symboliques, une sorte de sagesse insulaire est mise en lumière, ainsi que des façons millénaires d'établir des rapports avec les êtres naturels ou surnaturels. Et comme l'île s'ouvre désormais de plus en plus au monde, elle apparaît comme un conservatoire de traits culturels originaux. Depuis peu, les insulaires sont confrontés à des frontières politiques et des règles sociales qui ne correspondent pas à leurs représentations. L'attention se porte alors sur la confrontation des mondes et de leurs univers mentaux respectifs. Nous assisterions à une sorte de lutte entre des représentations vulgaires et des stratégies exogènes savantes (la relation entre les deux espèces étant elle-même problématique).

Sans préciser la nature de cette relation entre pensées géopolitiques populaires et savantes, on peut néanmoins illustrer cette problématique. Au détour d'une recension du *Visiteur lumineux*, hommage à l'œuvre de Jean Benoist, on peut en effet lire ceci, sous la plume de Nicolas Vornax (2002), qui donne à réfléchir :

« (...) Sainton nous précise comment Jean Benoist a su ouvrir des perspectives identitaires aux Antillais en rapportant le concept de « civilisation antillaise » et en stimulant la production locale de recherches scientifiques. Et L'Étang nous invite ensuite à découvrir, dans une analyse de récits, comment s'est construite la représentation du marron. Dangereux cannibale dans certaines îles, cette figure a pénétré progressivement les imaginaires sans qu'on puisse y voir le marron comme un héros de la liberté. »

Ces lignes évoquent la diffusion et l'impact politique des recherches universitaires. La catégorie du "marron" est d'abord une création populaire, partant une représentation ambiguë, à la fois riche de sens et contradictoire avec un projet authentiquement humaniste de développement local. Le chercheur enquête sur sa constitution dans la mémoire collective à partir des premiers récits de marronnage. En revanche, la notion de « civilisation antillaise » est essentiellement une catégorisation savante. C'est une vue de l'esprit. Mais c'est, dans le contexte de l'émergence du multiculturalisme, une notion porteuse d'une vocation politique. Elle est faite pour être diffusée dans son aire propre et éclairer les Antillais sur ce qu'ils vivent sans peut-être avoir les mots pour l'exprimer.

Si l'on se focalise sur la question de l'identité culturelle, à l'instar de Jean Benoist, on doit s'attendre à une récupération politique. Peut-être même écrit-on pour que voir ses idées largement pillées ! Ces recherches "ouvrent des perspectives" ; elles valent comme des

travaux précurseurs. Les études anthropologiques alimentent une revendication politique, *via l'intelligentsia*. À d'autres échelles et avec une problématique sensiblement différente, la géopolitique est de même traversée par cette espèce de tension entre la spontanéité et l'artificialité des notions.

La géopolitique des îles et l'argument écologique

Les études de géopolitiques se rapportant aux îles sont désormais abondantes. Pour les îlots, la question récurrente est celle de l'importance de moins en moins stratégique de ces espaces qui ne peuvent la plupart du temps être considérés comme des terres abritant une population notable, disposant de ressources pouvant être exploitées et rapportant plus que ce qu'elles coûtent à leur puissance tutélaire. Pourquoi la France devrait-elle maintenir ses prétentions sur les îles éparses ? Pourquoi d'autres puissances se soucient-elles également d'îles insignifiantes et d'archipels désolés ?

Les bribes de réponses pouvant être collectées sont toutes insuffisantes. Certaines îles ont bien une position stratégique, étant par exemple situées dans un détroit, mais cette position ne leur confère dans l'immédiat aucun intérêt majeur. Certaines îles ont des ressources halieutiques qui ne sont pas à dédaigner, à l'instar des îles des terres australes. On constate alors que la surveillance de ces eaux territoriales est aujourd'hui renforcée. Mais l'enjeu économique est peu de chose à l'échelle d'un pays moderne comme la France ou l'Australie. La réflexion doit-elle en demeurer là et faire intervenir un nationalisme sourcilieux.

Les archipels sont l'objet de recherches approfondies. Certains, comme les Moluques, connaissent des sortes de guerre de religion ; d'autres vivent une espèce de tension politique permanente liée à l'existence de revendications indépendantistes. Ce qui est ainsi révélé est le problème du partage territorial mais aussi celui de l'unité nationale, pour des insulaires qui sont comme plongés dans un monde où les frontières politiques modernes ont remplacé les anciennes limites, plus souples, permettant le mode de vie nomade, une plus grande liberté dans la circulation des personnes.

La France est en conflits avec plusieurs pays pour la possession de petites îles ou même d'archipels comme celui des Kerguelen. Le conflit est vif avec Maurice au sujet de Tromelin. Il pourrait l'être avec Madagascar en particulier pour l'îlot Juan de Nova. André Oraison a bordé ces conflits du droit international dans une série de livres et d'articles. La question des

Kerguelen est moins souvent évoquée. Elle a fait l'objet d'un traitement approfondi par Olivier Collin-Dufresne (1997).

La question des T.A.A.F. est ordinairement abordée du seul point de vue des ressources. La gestion des stocks de thons ou de légine a fait couler beaucoup d'encre. On évoque parfois d'autres ressources qu'halieutiques, en particulier l'exploitation des algues. La France comme l'Australie veille sur la protection de ces ressources, avec des campagnes de surveillance militaire de l'ensemble de la ZEE qu'elle revendique.

La France est-elle en infraction avec le droit international ? La question devient cruciale avec la répétition de l'arraisonnement de navires étrangers, portant pavillons de complaisance, liés à des mafias ou des groupes économiques occultes, par les bâtiments de la marine nationale française. La pratique du pillage des ressources halieutiques est en jeu mais aussi le devenir du port de pêche de Port-Louis (Maurice) qui semble être la plaque tournante des bateaux en indécatesse (officiellement moins d'une dizaine, officieusement une centaine).

La France s'appuie sur le traité de Montego Bay. Mais, dès lors qu'on adopte le regard du juriste, il est permis de se demander si elle n'en fait pas un usage détourné pour préserver les intérêts d'une petite flotte d'armateurs nationaux, domiciliés à l'île de la Réunion. Des quotas de pêche dite légale sont négociés et attribués chaque année.

Or la détermination légitime d'une ZEE suppose que l'archipel des Kerguelen soit doté de "vie", au sens juridique du terme. La présence d'une maigre administration (un receveur des postes) de scientifiques de passages, de militaires n'est en rien une colonisation et occupation du territoire. La question devient celle du droit dont disposerait la France pour garder sous sa juridiction des eaux poissonneuses. Cette main-mise est-elle fondée par autre chose que la force ? Dans les instances internationales, la France invoque le maintien de la ressource et l'observation des évolutions affectant l'écosystème : c'est l'argument écologique, mais celui-ci ne prend sens que dans le contexte de la défense d'intérêts particuliers, qui nécessitent au moins le renforcement de la coopération régionale et l'établissement d'une véritable gestion intégrée des ressources halieutiques dans le cadre de la C.O.I.

L'argument écologique aurait une tout autre force dans le cas de la défense d'un patrimoine mondial, soustrait à l'avidité des prédateurs internationaux. Mais en toute rigueur, cela suppose la création d'un sanctuaire, non pas d'une réserve de pêche pour ses ressortissants exclusivement. La préservation des espèces sur l'archipel et dans ses eaux pourrait passer par

l'extension de la zone internationale de protection antarctique, par exemple le relèvement de 1° de la limite de la zone actuellement en vigueur.

La question des frontières et le problème de l'isolement des territoires rejoignent une interrogation devant porter sur les choix de développement. Suite à son analyse des ressources naturelles et humaines de la Grande Île de la Terre de Feu, Marcelo Sili (2005) propose plusieurs scénarii. Dans le premier, une tendance à la fragmentation territoriale se produit et l'île devient de plus en plus une simple enclave nationale. L'expansion urbaine sans contrôle et la multiplication des conflits découlent d'un accroissement de la population se produisant simultanément à une baisse continue de la création de richesses. Dans le second, guère plus optimiste, la province subit une sorte de désintégration politique en étant annexée de fait par des compagnies et des capitaux étrangers, notamment chiliens via Punta Arenas. Les liens avec l'Argentine se distendent puis se rompent. L'isolement se renforce. La qualité de vie ne peut que se détériorer très fortement, par la crise du secteur productif. Devant ces deux premiers scénarii, la nécessité d'un développement durable s'impose. Ce qui est remarquable est alors le fait que Sili ne recule pas devant l'affirmation suivant laquelle la province actuellement en crise nécessite l'activation du « *mythe* » du développement durable.

Des réalisations (valorisation des diverses ressources territoriales actuellement sous-valorisées comme le tourisme ou l'exploitation de la tourbe) supposent que l'île non seulement connaisse une période faste (la croissance économique sectorielle) mais encore un « *processus global et systémique d'enrichissement* » (p. 26). Le géographe argentin insiste donc sur la nécessité du renforcement du cadre législatif. C'est la garantie de la loi, sous la surveillance de corps attentifs aux besoins locaux, qui permet d'assurer la sortie de crise, si une telle sortie est effectivement possible. Car, sans une protection active des milieux, l'île court le risque de devenir répulsive pour le tourisme. De l'incapacité à attirer les touristes découlerait un déséquilibre économique global, lié à l'impossibilité d'amortir les investissements à réaliser dans l'ensemble des secteurs productifs. Le mythe du développement durable apparaît aujourd'hui comme l'unique recours, puisque les autres mythes (liés à l'immensité des distances, à la solitude, à l'or et aux terres des confins) auraient fait leur temps.

VI 332 L'avenir à imaginer

Devant les nombreuses inquiétudes relatives à l'avenir des îles, le discours des géographes s'est progressivement modifié, s'adaptant en quelque sorte à l'incertitude théorique. D'une

part, il a fallu relativiser les dangers de la vie sur l'île et les catastrophes susceptibles de se produire. D'autre part, il a semblé nécessaire à de nombreux géographes d'insister sur les atouts des îles et l'énergie des populations insulaires.

Nous questionnerons cette pratique du discours qui valorise les îles. Dans un premier temps, à l'aide de la critique d'une notion géographique décrivant l'œkoumène à petite échelle, nous verrons la nécessité de garder une grande prudence ontologique. Puis nous procéderons à une généralisation.

Le danger des dérives rhétoriques

Suivant André-Frédéric Hoyaux (2002) les argumentations des géographes au sujet de l'aménagement du territoire peuvent conduire à une dérive, de la théorie à la rhétorique, du "je crois en" du géographe qui atteste de ses idéaux, de ses craintes et de ses espoirs au "je crois que" de l'idéologue, qui peut nier le réel pour lui substituer son phantasme. Reprenant les analyses critiques de Thérèse Saint-Julien (2000) au sujet de « *l'archipel des grandes métropoles* » suivant l'expression de Pierre Veltz, il critique à son tour l'Archipel Mégapolitain Mondial, l'A.M.M. de Lévy, Grataloup et Dolfus.

Cette critique de l'A.M.M. est produite au nom de l'habitant lui-même dont on oublierait qu'il reste pragmatiquement (viscéralement ?) attaché à l'espace-contrainte et qu'il vit au quotidien d'abord un réseau de relations de proximité. Nul n'habite l'A.M.M., personne ne se déplace dans les réseaux virtuels. Ainsi la technique n'a pas radicalement bouleversé le rapport à l'espace, au "référentiel de contrôle" pour reprendre l'expression de Hoyaux. Ce qui est visé par la critique est essentiellement le pouvoir obsédant de la vue en surplomb, qui mène le géographe à se couper de la réalité.

L'abstraction est en effet une tentation constante du chercheur qui pourrait le prendre au piège. L'étude des réseaux et de leur développement planétaire pourrait conduire à l'idée d'une circulation généralisée, capable de s'autonomiser de ses substrats, de la matière et de la vie, de la nature et de la culture. D'où une illusion géographique avec l'idée d'"un" Monde, "Lieu" unique de l'humanité, qui se développerait en un système de réseaux interconnectés. Dans cette voie de l'abstraction nombre de géographes se contenteraient d'une dénonciation ou d'un déni du rural, d'une valorisation systématique de la densification, d'une identification de la société et du réseau médiatique qui la met en spectacle. Or, suivant Hoyaux, emprunter cette voie conduirait inmanquablement à une sorte de folie, à « *un désir d'hyperréalité* », à

une espèce de volonté concentrationnaire, au sens où tout doit être concentré sur un espace central. La critique de l'abstraction se prolonge dans une mise en garde contre la chimère d'« *espaces centraux hyper-ramifiés à l'intérieur de chacun d'eux et entre eux* » (A.-F. Hoyaux, 2002 : p. 308).

En refusant de s'engager dans cette voie, le géographe devrait se faire le défenseur de la « *sécurité ontologique* » (Anthony Giddens) et montrer qu'il y a de multiples bonheurs possibles, individuels et collectifs, en dehors des discours convenus sur la réussite personnelle, la réalisation de soi par l'autonomie et la participation à l'économie mondialisée. Ainsi Hoyaux se fait militant d'une « *géographie désirable* », qui n'est pas une « *géographie-référencable, ni à l'un [le réseau] ni à l'autre [le Monde comme territoire unifié], mais est toujours déjà référencée au monde de l'habitant qui se construit par le fait même de construire [son territoire vécu]* » (p. 391).

Une généralisation aura pour tâche de montrer que le désir d'île du géographe peut avoir des effets pernicioeux s'il conduit à la valorisation des îles et, en même temps, à une réduction de l'idée de bonheur ou de bien-être à ce qui semble désirable au chercheur.

Une question qui reste ouverte

Comment le géographe peut-il se préoccuper des îles sans céder à un désir fantasmatique d'île ? Une réponse semble s'imposer qui mette en avant le rôle dialogique de la géographie.

Essayons de développer cette réponse.

Il existe un écart entre la démarche prospective et la divination, même qualifiée de « *futurologie* » ou prise et détournée dans le cadre d'une « *philosophie de la géographie* ». Ainsi la différence est en effet grande entre l'exercice qui consiste à imaginer le monde de demain et à prédire maintes catastrophes inéluctables et celui qui consiste à s'interroger sur l'évolution des territoires et des régions. Ce second exercice ne nécessite aucun don de voyance et apparaît même nécessaire pour achever la démarche géographique. Il peut s'agir de faire des prévisions suivant que les modes de vie restent stables ou bien évoluent, ou en tentant de prendre en compte l'épuisement d'une ressource, le franchissement de seuils démographiques, la rupture d'un équilibre millénaire.

Il doit s'agir surtout de s'immiscer dans le débat public. Les aménagements de demain sont déjà programmés ou en voie d'élaboration. Et la société a besoin de projets alternatifs comme le soulignaient les géographes radicaux des années 1970. Les pouvoirs publics ont besoin de spécialistes qui viennent amener leurs solutions mais surtout n'occultent pas leurs doutes. Certes, le géographe n'a pas à remplir à lui seul cette double tâche, mais il lui revient d'y participer ou même d'être le pivot d'interrogations sur la viabilité des modes de vie envisagés localement et sur l'ensemble des répercussions des choix politiques. La géographie des transports, la géographie de la santé, la géographie de l'éducation sont par exemple au cœur de la vie citoyenne d'une démocratie ou doivent l'être.

La leçon générale de la géographie semble aller dans ce sens. Les géographes des îles qui insistent sur les effets désastreux à long terme de l'insécurité sociale, politique et juridique renforcent cette leçon.

Mais il convient d'aller plus loin et de convoquer un principe de solidarité internationale. En effet, le souci du bien-être des peuples insulaires suppose que l'interrogation soit élevée au plan de la philosophie politique. Qu'en est-il des devoirs des sociétés raisonnables les unes envers les autres dès lors que nous supposons que chacun d'entre nous est né à un endroit qu'il n'a pas choisi, à une époque qu'il n'a pas choisie ? Complétant le voile d'ignorance de Rawls, la fiction politique de la séparation originaire de Stéphane Chauvier (1999) permet de penser une justice internationale, ou *eunomia*, dans ces traits essentiels. Aujourd'hui, un jeune nauruan ne peut manquer de s'affliger d'être né dans un "Etat de surfeurs" ayant dilapidé son capital jusqu'à connaître une banqueroute générale : en cédant les gisements de phosphate de l'île contre une taxe d'exploitation, les citoyens qui ont eu le destin de leur société entre leurs mains ne se sont souciés que de consommation dans un avenir immédiat. Est-il juste que ceux qui ne sont pour rien dans ces choix en subissent aujourd'hui les conséquences du seul fait de leur nationalité ? Les autres Etats, en particulier les puissances continentales, ont-elles un devoir d'assistance ?

Dans sa réflexion, Chauvier insiste sur l'existence d'une obligation d'ingérence, même si les cas dans lesquels celle-ci doit s'appliquer sont délicats à définir. Il ne peut y avoir de devoir d'assistance, *a posteriori*, que s'il y a de devoir d'ingérence *a priori*. Le respect du principe de la socialisation des avantages peut servir de critère pour déterminer les cas qui relèvent du devoir d'ingérence et ceux qui relèveraient seulement d'immixtion frauduleuse dans la destinée nationale d'un peuple reconnu souverain. Mais la réflexion de Chauvier soulève pour

nous une série d'interrogations. Certes, ce dernier montre un grand bon sens quand il pose que l'observation d'une émigration notable et durable est un signe tangible de dysfonctionnement étatique appelant une réponse coordonnée d'instances internationales. Mais, d'une part, le philosophe parle de ressources exploitées sans préciser si celles-ci sont renouvelables ou non. Ce n'est pas la même chose pour un Nauruan que de tirer des revenus du soleil et du phosphate. D'autre part, il ne se soucie de l'opposition domaines terrestres/domaines océaniques que pour souligner la possibilité juridique de considérer certaines ressources comme *res nullius*. Le droit international reconnaît en effet le caractère licite de la pêche dans les eaux internationales, à l'exception de certaines espèces menacées de disparition, comme les cétacés. Et même pour ces dernières la création d'un sanctuaire international ne va pas de soi. Or, il nous est apparu que la restriction des eaux internationales par la création de ZEE était le fait géopolitique majeur du domaine océanique. Un principe de solidarité internationale ne peut se contenter d'une maximisation des effets de la libéralisation des ressources et des capitaux. Il ne peut se borner à réunir les conditions qui rendent possible un décollage économique pour toutes les sociétés qui ne sont pas des Etats de surfeurs. Il doit reconnaître simultanément que s'il est fondamentalement déraisonnable de ne pas exploiter certaines ressources, il est raisonnable de préserver une richesse potentielle mais non renouvelable.

La plupart des géographes des îles partagent l'idée de Chauvier comme quoi il ne faut idéaliser ni des modes de vie ni des traditions, ni les conditions par lesquelles se construirait une société juste. Les sociétés insulaires se caractérisent bien davantage par leur originalité historique que par la volonté de réaliser un idéal, intemporel par définition.

Que se passe-t-il quand un géographe produit une mise en garde à l'attention d'une société ? Il ne s'agit pas seulement d'une émotion causée ou par la pauvreté ou le dénuement matériel des populations qu'il a visitées. S'agit-il d'une plainte idéaliste, comme un cri du cœur à l'idée que des peuples perdraient leurs racines ? Pas davantage, même si dans certains discours, comme nous allons le voir, le propos s'oriente vers la dénonciation d'un Occident, société savante et froide, qui assisterait à la dé-territorialisation des ethnies millénaires qui forment le tissu culturel du tiers-monde. Bien des coutumes perdent leur pouvoir ancestral. Bien des mouvements spirituels s'effritent, quand leurs rituels deviennent folklore et leurs croyances mythologies. Et, ça et là, émerge une culture hybride sachant monnayer certains de ses particularismes érigés en attractions authentiques, au pire produit touristique acculturant, à ranger avec l'exotisme de pacotille et de mauvais goût dans la catégorie des attractions de

parcs à touristes. Désenchantement pour les uns et pour les autres. Mais la distance gardée par le géographe doit lui permettre de se référer à une théorie cosmopolite de la justice et de ne pas céder à ce que lui suggèrent ses pulsions fantasmatiques.

VI 333 Ultime reprise, le géographe des îles et le mythe de la déterritorialisation

Il n'y avait pas de géographes dans les temps anciens, mais pas si lointains, où les peuples s'établissaient, se "territorialisait", franchissaient les mers et les océans, entassés sur leurs pirogues, pour s'installer sur une île et y transplanter quelques cultures et quelques porcs, et rats, graines ou autres passagers opportunistes. Mais il y avait déjà un savoir géographique, vernaculaire si l'on veut.

Il y a maintenant des géographes qui disposent d'avions et de bateaux pour voyager au gré de leurs missions. Ces mêmes moyens de transport sont de puissants vecteurs de dissémination de choses, d'animaux comme d'idées. Sans qu'on s'en rende toujours compte, sans pouvoir y faire grand chose, ils emmènent leurs passagers clandestins dans les îles les plus isolées, jusque dans les confins glacés.

Sans peut-être nous en rendre compte, nous venons de faire un parallèle trompeur. D'abord nous avons établi un lien entre la navigation et la diffusion rapide autant qu'incontrôlée d'espèces sur les îles. Ce qui se passait en Polynésie, ou partout ailleurs, depuis l'instauration de circuits de navigation, continue de se passer aujourd'hui, sans qu'on puisse le contrôler. Il est possible d'appeler "métissage" le phénomène, certes plus pour évoquer la diffusion des idées et des modes de vie que l'invasion de pestes végétales ou animales. Mais nous avons aussi établi un rapport entre le savoir géographique et les moyens de transport, comme si le fait de voyager était le fait primitif instaurant la démarche scientifique. Ce second rapport n'est pas si clair. D'une part nous serions en droit de penser qu'il n'y a pas de différence de nature entre les savoirs vernaculaires, d'hier, et savants, d'aujourd'hui, les seconds étant institués à la différence des premiers mais ni moins ni plus estimables qu'eux. D'autre part, le progrès de la géographie serait basé sur l'accumulation de données empiriques, et non sur la théorie (invention de modèles, production d'indices, détermination de seuils). Enfin, l'esprit relativiste que nous avons observé à l'œuvre dans l'ensemble de cette recherche ne serait pas

essentiel à la connaissance géographique. C'est bien sûr ce point qui attire notre attention à la toute fin de ce travail.

Notre hypothèse finale est que l'idée de déterritorialisation si souvent évoquée dans certains milieux géographiques est intimement liée à la généralisation d'un esprit relativiste au sein de la communauté des géographes. C'est par contraste avec l'esprit dominant de la géographie scientifique que les mentalités apparaissent comme privée de quelque chose, d'une base intangible, d'un fondement de sens assuré !

Les guetteurs de la déterritorialisation

Les géographes peuvent avoir l'impression que ce sont eux-mêmes qui assistent à la disparition des territoires, à la fin des cultures, à la mondialisation. Et point ne serait besoin de se déplacer physiquement pour voir les effets de ce phénomène, il suffirait de se connecter à l'Internet. Le doute ne serait pas permis, la géographie dans un monde en crise pourrait aider l'opinion à percevoir la déterritorialisation qui la guette ou dont elle subit déjà les effets.

Dans notre façon de voir, c'est une illusion. En réalité ce serait l'opinion qui, persuadée d'avoir perdu un savoir précieux en même temps qu'une conception figée, hiérarchique et dogmatique du monde, transmettrait à la géographie un courant d'émotions, d'idées assez peu structurées mais puissantes, une sorte de nostalgie au sens premier du terme.

Dans l'enceinte universitaire, l'évolution conjointe du monde et de la recherche n'est pas passée inaperçue. Que dit-on de la disparition des genres de vie traditionnels ? Comment pense-t-on la réduction de la diversité des rites et des coutumes ? Quels discours rendent compte de l'évanouissement comme peau de chagrin des lieux de vie traditionnels ?

Le thème de la disparition des territoires est certes diversement interprété. Les accents peuvent être poignants. Ils peuvent être catastrophiques. Mais il faut bien distinguer cette plainte des discours qui, s'efforçant de penser la géodiversité, sont et restent, malgré l'engagement personnel du géographe, des constats, le recueil de faits et rien d'autre. Par opposition, certains propos de géographes ne sont en revanche que l'expression d'une sorte de racisme vaguement archaïsant (L. Dispot, 1986).

Le couple territoire/déterritorialisation s'est progressivement imposé dans le champ théorique de la géographie. Il semble que règne un consensus. Mais, s'agissant de conceptualisation et de mises au point méthodologiques, les variations importent au plus haut point. Elles ne peuvent être considérées comme accidentelles. Elles sont volontaires, porteuses de sens. C'est du moins la double hypothèse préalable sans laquelle le présent travail perd son intérêt.

Il y a en fait plusieurs écoles qui parcourent le champ de la déterritorialisation et de la démondanisation. Sous une formulation neuve ou relativement originale, peut se cacher une forme de pensée qui s'exprime avec insistance depuis le début du XX^{ème} siècle. C'est la crainte de la laïcité ou du remplacement des traditions par des idées et valeurs universelles. Mais, parce qu'elles ne reconnaissent ordinairement pas la tradition comme une entité faite d'un bloc mais comme le résultat de compromis historiques successifs, les sciences humaines n'ont pas de raison particulière de s'émouvoir de la fin des traditions, qui en réalité n'est que leur évolution, leur adaptation à une situation inédite. Pour cela, la thématique de la déterritorialisation qui envahit les propos des géographes n'est pas vraiment la réactivation d'une critique vieillotte, d'une forme de pensée réactionnaire ou romantique.

La géographie des îles montre que la plainte n'est pas sans raison. Elle contient une part de vérité, dès lors qu'on la rattache à la difficulté présente du libéralisme, compris comme politique mais aussi comme cadre théorique. Les évolutions s'apparentent localement à de véritables mutations malgré la résistance des pouvoirs coutumiers et l'inertie des habitudes.

Comment réagir, sans manquer de cœur mais également sans adopter une attitude réactive ? On a pu se féliciter, d'une dynamique à l'œuvre dans l'ensemble de la recherche géographique qui rapproche les chercheurs de cette discipline d'autres sciences humaines, en particulier l'ethnographie et la sociologie. Une dérive peut aussi se manifester. Quelques-uns ethnologisent leur propre plainte, qui proviendrait d'une « *connivence* » (G. Sautter, 1992) établie entre le chercheur et l'ethnie étudiée. Ainsi Joël Bonnemaïson découvre-t-il dans les propos des Ni-Vanuatu qu'il existe deux sortes d'êtres humains, ceux qui sont comme des arbres, qui ont des racines qui plongent dans les profondeurs de la terre et de la mémoire, « *les hommes-lieux* », et ceux qui errent, comme si leur pirogue démantée dérivait sur le vaste océan, les « *hommes-flottants* ». Ainsi, à la suite de Maurice Leenhardt évoquant, dans *Gens de la Grande Terre*, les autels, les mâts propitiatoires et le *maciri* des Canaques (1937 : p. 42), découvre-t-il que l'espace ordonné et symbolique qu'appelle le territoire est

« la seule vraie valeur » (suivant l'expression de Bonnemaïson, extraite de *La dernière île*, 1986 : p. 380) :

« La vérité des îles mélanésiennes plonge dans la terre et vers les entrailles souterraines du monde. L'arbre est la métaphore de l'homme ; il ne s'élance vers l'infini du ciel que parce qu'il chemine dans la terre. Et l'homme qui se tient droit dans son lieu s'enracine avec lui dans l'univers de la profondeur. La terre est un ventre dont les hommes sont les fils. L'espace est une mer, une valeur flottante, sans profondeur, sans durée, dérisoire au fond. Seule compte pour l'homme la qualité de ses racines ; autant de fondations dans l'espace, autant de points fixes dans la mouvance des flots ».

Chez Leenhardt, la découverte des « séjours paisibles » amène une remise en cause de la colonisation opérée avec un esprit positif étroit et impérialiste mais ne renverse la croyance dans un progrès souhaitable, celui de l'instauration d'un dialogue, voire de la transmission de valeurs démocratiques. Une acculturation positive, faisant émerger l'idée de citoyenneté, est possible pour le spécialiste des cultures canaques, dans le respect des hommes et de leur liberté fondamentale. Un échange peut même avoir lieu et l'Occident doit s'enrichir au contact du peuple calédonien, par « un effort correspondant d'acculturation inverse chez le Blanc » (1937 : p. 221).

Cinquante années plus tard, la remise en cause des effets pervers de la colonisation est devenue plainte. Et celle-ci déploie un tout autre message, possède des résonances multiples mais convergentes. C'est une sorte d'utopie postmoderne qui émerge de la confrontation à l'autre : utopie d'un territoire des ancêtres indéfiniment protégé, des attaques de l'extérieur, de la colonisation et de l'acculturation, mais aussi des attaques de l'intérieur, lorsque des membres du clan s'appuient sur les structures coutumières pour réaliser des aspirations égoïstes et se détourner de l'intérêt général. Dans *La dernière île*, le territoire des ancêtres est présenté comme « une structure hors du temps » (p. 363) et Bonnemaïson affirme : « Le monde de la Coutume, c'est ce rêve d'intemporel, situé au commencement des temps et dont l'histoire est gommée : tout étant lieu, la société peut vivre en paix ». La déterritorialisation est prosaïquement présentée comme l'invasion de la temporalité occidentale (la vitesse, l'obsession du rendement, la loi d'airain des intérêts bancaire) ; et c'est poétiquement la fin du rêve, comme si les échanges ne pouvaient être que des cauchemars !

Comment expliquer cette modulation de la plainte chez le géographe autrement que par une sorte de tension intellectuelle, entre un esprit qui consciemment pose la relativité des faits, des valeurs et des institutions et une âme qui s'accroche à un désir d'absolu ? Certes, il faut tenir

compte du fait que Bonnemaïson est désireux non de contredire directement Leenhardt et les générations d'hommes de terrain liées à l'entreprise de la colonisation mais les partisans du métissage compris comme déchéance à moyen ou long terme du système coutumier insulaire.

Que sont vraiment les « *fondements géographiques d'une identité* » (1997) si ce n'est le rêve du géographe, non ceux des habitants eux-mêmes des îles ?

La déterritorialisation comme confrontation de modèles sociétaux

Par sa proximité spirituelle avec les insulaires, Joël Bonnemaïson est sans doute une exception dans la communauté des géographes. D'une manière plus classique, d'autres chercheurs ont plutôt sociologisé la déterritorialisation, parfois identifiée à la racine d'un mal protéiforme, la mondialisation.

Héritiers d'analyses marxistes ou libertaires, ces penseurs se réfèrent au devenir des sociétés capitalistes, tiraillées par des tensions sociales, par des aspirations collectives conflictuelles. La déterritorialisation participe alors de l'anomie qui frapperait les sociétés dominées par l'individualisme et l'idéologie de la consommation. C'est la conséquence de la "fin des terroirs" non pas entendue comme modernisation rurale mais comme désertification. D'une part, les élites se redéploient sur des espaces préservés, des territoires protégés, des zones réservées. D'autre part, les classes moyennes subissent une uniformisation de leur cadre de vie. Enfin, les jeunes des banlieues ou des quartiers populaires s'évertuent de créer un espace privé, par la violence, en s'inventant un territoire, des règles vestimentaires et langagières, des caïds à imiter, des rites de passage. Ce panorama doit nous alerter, disent alors les géographes alertés par la gravité de la division sociale en classes ou communautés d'intérêts incompatibles : aucune société ne devrait faire l'économie de son espace, aucune ne devrait dévaloriser ses territoires, ni perdre volontairement l'art d'habiter l'espace en poète. Défenseur de la « *poïétique de l'espace* », Michel Roux (2001b) définit ainsi la déterritorialisation :

« on peut parler de déterritorialisation quand des universaux se substituent aux façons d'être au monde qui résultent des accommodements personnalisés que les habitants construisent à l'articulation de leurs préoccupations locales dans un environnement global » (« Le Ré-enchantement du territoire »).

La déterritorialisation porte donc d'autres noms, plus usités, l'intégration européenne par exemple, ou bien l'aménagement du territoire, lorsqu'il s'agit – dans certains discours radicaux – du projet technocratique de développer des infrastructures pour encourager des investissements ou procéder à la reconversion d'un site, d'une région, ou encore de l'urbanisation quand il s'agit de la transformation de cités en mégapoles ou mégalopoles. Toujours, ce serait la conséquence de la mystification des citoyens par la société qui promet le bonheur à celui qui consomme et se donne pour but de toujours produire davantage. Avec des accents heideggeriens, Roux précise :

« Au nom de cette croyance [dans la société d'abondance] toutes les énergies naturelles – le monde minéral, végétal et animal – et humaines, sont mises en demeure de répondre à cette convocation et d'obéir aux injonctions de son vecteur, le progrès technique.

C'est en ce sens que la société de consommation déterritorialise. Au nom de ce progrès, elle arrache les êtres à tous leurs ancrages – leurs traditions, leurs territoires existentiels, etc. – susceptibles selon elle de freiner son entreprise de standardisation et de marchandisation par laquelle elle entend l'optimiser. »

Couplant la technique et la standardisation, la fin des traditions et la disparition des territoires existentiels, le contempteur de la société de consommation fait flèche de tout bois. Mais il nous semble qu'il associe sans bien s'en rendre compte la chèvre et le chou. En relisant Ellul, il pourrait sans doute dépasser l'identification de la technique au machinisme. En méditant Simondon, il pourrait découvrir qu'il existe une culture technique. Mais nous n'en dirons pas plus, pensant avoir suffisamment laissé entendre que l'idée de démondanisation n'est pas des plus assurées car, tout simplement, elle ne participe dans ce genre de discours d'aucune assise géographique.

La postmodernité, une crise paradigmatique ?

Qu'il y ait des crises paradigmatiques dans une discipline comme la géographie, c'est fort possible. Un milieu universitaire tiraillé entre des chapelles parfois complices, parfois antagonistes, ne peut qu'être en crise... à moins qu'il ne joue un étrange jeu. Jeu qui consisterait à paraître tiraillé de mille tensions pour être à l'unisson des disciplines qui vivent d'intenses moments de réflexion théorique et accouchent de nouvelles conceptions du monde dans les affres de la maïeutique !

De toutes les façons, nous vivrions la crise de la postmodernité. Comme s'ils n'assistaient pas à la prise en compte de plus en plus de mécanismes présidant à l'organisation sociale, certains en appellent au *revival* de la géographicit  ! Ils temp tent contre la perte du sens,  cras  par l'esprit rationaliste born . Ils esp rent la r surgence de l'image po tique, grandiloquente et m me proph tique ; ils guettent la nouvelle appropriation symbolique des lieux ; ils sont dans l'attente de la renaissance de l'habiter.

Cette pr sentation de la g ographie ph nom nologique (ou qui se r clame d'une inspiration de ce genre) est caricaturale, mais pas tant que cela peut- tre. Il faut bien comprendre qu'il y a un enjeu th orique mill naire derri re cette tendance   revigorer les mythes contre la raison universalisante,   louer l'imaginaire po tique contre le logos scientifique ou   pr ner un retour au lieu,   l'espace concret, au paysage esth tique. Et la caricature que nous produisons est charg e de souligner le comique d'une position souvent auto-r fut e – donquichottesque ? –, qui prend des allures scientifiques pour nier la science comme discipline autonome. Elle sert aussi   mettre en garde contre une sorte d' pist mologie exag r ment tol rante, qui commence par saper la m thodologie en lui interdisant d' tre r gulatrice et critique.

Sans faire la le on   quiconque, nous insistons sur le fait que le d voitement de la r flexion th orique n'est pas n'importe quelle forme d'erreur. D'une part, c'est moins une erreur au sens propre du terme qu'une illusion. D'autre part, c'est une sorte de drame social qui se joue sur le long terme – celui de la perte de cr dibilit  des r flexions th oriques et des possibilit s d'am liorer le quotidien avec la science, la technoscience. D c s, amers, certains ne pourront s'emp cher de penser que tout discours th orique est superflu, que c'est une perte de temps et une d bauche d'efforts pour le chercheur. Une d pense inutile pour la collectivit  ! D'o , au final, une caricature qui n'est pas de notre fait et   laquelle nous ne voulons absolument pas souscrire : d s lors qu'un article scientifique  voquerait des concepts et des th ses philosophiques et quand il se pr senterait comme fondamental, il serait au mieux p dant et au pire malhonn te, toujours dangereux pour la science elle-m me par son esprit ou son ton.

Que penser des rapports de la science et de la philosophie ? Le d bat n'est pas clos. Des id es simplistes circulent encore. Nous en avons certainement quelques-unes   notre actif. La science n'aurait rien   dire au sujet des valeurs. Elle ne serait qu'un langage sophistiqu . Ainsi, elle devrait  tre r serv e aux sp cialistes et aux maniaques des d tails ou curieux des ph nom nes exotiques. Il ne faudrait pas attendre d'elle qu'elle revivifie les conceptions du

sens commun. L'échange dans l'autre sens, du sens commun vers la science, sous forme de soumission de problèmes à résoudre, serait également incongru.

Peut-être est-ce le moment favorable à saisir, le *kairos*, pour en finir avec cette dérive du discours théorique flirtant avec la misologie, le faux relativisme qui flirte avec le scepticisme. Mais, puisque la fortune ne se laisse attraper que par les cheveux, il faut rester prudent. Et, sans céder *a priori* au découragement, il semble nécessaire de mettre en œuvre de grands moyens, s'en prendre à la forme et s'en prendre également au fond de certains discours emblématiques d'une conception postmoderne non pas plurielle ou particulièrement tolérante mais anarchique et éclectique de la méthodologie.

Pour penser la construction lente et paradoxale du territoire insulaire ou de l'espace archipélagique, relativisons surtout l'idée de déterritorialisation.

Transition

Les diverses réflexions de cette dernière partie montrent qu'il faut se garder de prendre la schématisation pour une sorte d'avancée méthodologique.

C'est particulièrement vrai pour les schémas les plus confus, qui évoquent des sphères interdépendantes. Un problème complexe comme celui de l'intégration régionale des économies insulaires peut devenir presque inintelligible. Dans un article consacré aux différents processus de la coopération régionale en milieu insulaire, François Taglioni (2005) déclare que son « *schéma des sphères du système de coopération régionale est une avancée méthodologique qui permet de différencier, d'affiner et de faire progresser l'analyse du rôle des différents acteurs et de leurs interactions* ». Curieux schéma théorique qui est produit pour les petites économies insulaires et qui serait transférable sans modification notable « *à d'autres types d'espaces que ceux qui sont insulaires et cela dans toutes les régions du monde* » ! Étrange avancée méthodologique qui part d'une identification douteuse de la fonction insulaire avec celle du relais ou de l'escale, fait de la figure de l'archipel une incarnation de la puissance des réseaux matériels et symboliques, en affirmant dogmatiquement que plus une société insulaire est ancienne et plus elle est tournée vers l'extérieur pour recueillir les bénéfices d'une coopération régionale !

Ce qui devait sans doute faire l'objet d'une démonstration est l'idée que « *les sociétés insulaires ont depuis longtemps la mesure des avantages de la coopération, bien qu'elles*

oscillent constamment entre repli et ouverture, entre intégration et marginalisation », mais c'est ce qui a été posé comme préalable à l'étude des organisations régionales aujourd'hui répandues sur la planète. Pourquoi ne pas questionner cette compréhension ou « *mesure des avantages* » des différents échanges avec le continent ? Sans doute est-il même permis de s'interroger sur le fait que toutes les sociétés insulaires ont bien cette conscience du bienfait à court ou long terme de l'ouverture économique, technique et politique. Si l'on médite le jugement de Roger Brunet (Brunet 1993, p. 481) que l'auteur livre lui-même à l'appréciation du lecteur, « *un peu de territorialité crée de la socialité et de la solidarité, beaucoup de territorialité les assassine* », on est poussé à penser l'espace archipélagique comme un espace en construction suivant des mécanismes qui peuvent jouer dans des directions opposées et on est amené à faire jouer chez les acteurs géographiques une rationalité imparfaite. Cette rationalité imparfaite correspond au fait que les individus cherchent à réaliser des objectifs ambitieux en mettant en œuvre un programme rationnel d'actions concertées. Dans le cas de la construction des espaces archipélagiques il faut sans doute faire jouer une opposition entre des objectifs utopiques et des objectifs sub-optimaux. En effet, la réflexion conduit à l'idée qu'il est préférable de se donner comme buts à atteindre des objectifs modestes, psychologiquement assez peu satisfaisants mais effectivement réalisables. Ce renoncement à des objectifs ambitieux n'est pas une déroute de l'ambition mais son repositionnement. Il correspond à l'effort nécessaire à la compréhension de l'existence d'un équilibre. Il passe par l'acceptation des limites de la puissance humaine à organiser son espace, quand une organisation réellement optimale suppose que les individus ou les Etats cessent de chercher à maximaliser leur profit. Il vaut donc comme reconnaissance du fait de l'incapacité à trouver des solutions parfaitement adaptées aux défis qui se posent actuellement, à un niveau individuel ou collectif, à grande ou petite échelle. L'insularisme est un piège idéologique qui propose à une population de choisir entre une maximalisation immédiate des profits et un statu quo insatisfaisant en termes de distribution des biens et des servitudes. La vraie opposition est niée, qui distingue ce qui est préférable dans l'absolu et ce qui est réellement préférable, qui oppose une maximalisation soudaine des profits et une optimisation durable de ceux-ci.

La nécessité de partir de définitions opératoires a été rappelée par Taglioni (2003) au sujet de la région qui ne peut guère être mieux appréhendée que par l'apparent cercle vicieux qui en fait non le théâtre mais le résultat d'une régionalisation. Sans disparaître, les déterminants

physiques et humains sont tous deux relativisés au point de cesser de valoir comme critères spatiaux, comme ce qui fixerait *a priori* un cadre spatial aux activités humaines.

Il conviendrait sans doute d'ajouter que la prise de conscience des avantages de l'ouverture régionale peut être conjoncturelle. Elle se renforce en effet dans un contexte de dérégulation de l'économie mondiale, avec la disparition de l'accès préférentiel aux principaux marchés des pays développés ou la menace de sa disparition. Si la solidarité archipélagique est sans cesse menacée par l'insularisme, l'insularisme est lui-même contredit par le fait que les petits Etats insulaires sont mis en concurrence avec les régions littorales continentales et ne disposent pas d'avantages comparatifs. Sous la forme de l'exiguïté territoriale, de l'éparpillement ou de la discontinuité spatiale, l'idée de contrainte géographique tend donc à s'imposer aux esprits comme ce qui fait partie de l'héritage matériel d'une culture et comme ce qui doit donner lieu à l'invention de réponses raisonnables quoique subjectivement imparfaites.

De notre point de vue, la réflexion géopolitique a tout à gagner à tenir compte du goût pour le jeu que manifestent l'être humain et singulièrement l'insulaire qui vit le caractère contraignant de sa situation en pariant sur des retournements de situation. Le jeu imprègne la vie insulaire. Il prend parfois la forme de la spéculation ou bien de la volonté de contrer le destin par une mise en danger de soi et de ses proches. Il est aussi, et c'est heureux, synonyme d'audace et de lancement de projets solidaires appuyés sur la conscience d'avoir un rôle à tenir ou à réinventer.

VII Conclusion

« La géographie des îles se laisse mal réduire à des lois générales »

Guy Lasserre (1987)

L'apport des géographes des îles à la géographie est sans conteste considérable. Le grand nombre des publications et la diversité des études portant sur les territoires insulaires et les espaces archipélagiques doivent être soulignés. Les dynamiques littorales comme celles des terroirs de montagne, l'urbanisation comme la construction d'espaces de nature, les phénomènes d'enclavement comme les effets de la mondialisation, ont été l'objet de recherches approfondies, ce qui est sans doute à mettre en relation avec l'étroitesse des îles, leur population limitée ou leur relative sensibilité aux évolutions du monde moderne. Mais ces éléments ne sont pas les plus notables. La décision de donner la parole aux habitants des îles est pour beaucoup dans la réalisation d'une sorte de tableau géographique des îles de par le monde qui ne se réduise pas à un tableau statistique des particularités locales. Ainsi se présente à nous le premier paradoxe sur lequel nous devons revenir en conclusion : la géographie n'est plus gouvernée par l'idée de fournir à l'opinion une vaste synthèse de connaissances, mais l'entreprise de mise en tableau se poursuit tant bien que mal, avec un nouvel objectif, celui de témoigner de la diversité des terres et des peuples.

Certains ont mis à profit le langage des chorèmes pour réaliser des synthèses combinant données physiques, économiques et politiques. Le modèle de l'île tropicale et ses innombrables dérivés témoignent d'une volonté de cerner le contour d'objets complexes et de restituer leur logique interne d'organisation. La schématisation témoigne aussi de la volonté de fixer dans une silhouette, en des traits mémorisables, les traits saillants du réel géographique.

Or, du fait de la multiplication des chaînes de radio et de télévision, la mise en tableau des îles du monde entier est plutôt le résultat du travail journalistique que du travail scientifique proprement dit. Les journalistes spécialisés réalisent un véritable travail encyclopédique qui est sans doute capable de marquer profondément l'opinion et de la sensibiliser à la préservation de la diversité. Progressivement, ils constituent effectivement une remarquable

base de données de sons et d'images. Certes, certains reportages sont des films publicitaires aux scènes convenues. Quelques-uns s'efforcent néanmoins d'aborder des questions sociales. Mais alors le même message tend à se répéter à l'envi, qui nous met en garde contre la dégradation accélérée des écosystèmes, la disparition tragique des paysages exotiques et les menaces pesant sur les antiques manières de vivre. Plus rares sont les reportages qui engagent une véritable analyse. Toutefois il nous semble que leur nombre augmente sensiblement avec les récentes avancées technologiques et la création d'une sorte d'école journalistique attentive aux à la singularité des destins aussi bien qu'aux particularités locales.

En prolongement de ce premier bilan, nous pouvons espérer que la création de S.I.G. accélère notre compréhension des processus locaux et se traduise par une anticipation de faits géographiques variés (phénomènes de dispersion ou de concentration, flux de personnes immigrantes ou émigrantes, incidences de la natalité ou du vieillissement de la population, crises sectorielles et ouverture de nouveaux débouchés économiques). Ceux qui ont été mis au point commencent à donner des résultats. Mais ils concernent des problèmes de gestion patrimoniale très localisés, la gestion de la ressource en eau sur une petite île par exemple. Or la géographie de la santé demande aujourd'hui une prise en compte de l'insularité, voire de la micro-insularité. Une question si importante que celle de la protection des populations contre les virus et bactéries ne peut amener qu'un développement, théorique et pratique, des représentations géographiques.

Arrêtons la prospective. Comment mesurer précisément l'apport de la géographie des îles à la pensée géographique, voire à l'ensemble des sciences humaines ? Il convient de dépasser ces premières considérations pour prendre en compte les innovations fournies par l'étude des îles dans une perspective humaniste – ou qui se caractérise elle-même comme relevant de cet esprit. Le fait est qu'il y a eu renouveau de la perception géographique depuis les années 80. Dans ce contexte de crise paradigmatique que nous avons commenté dans le premier moment de cette thèse, les propositions des géographes des îles se singularisent par leur audace. L'introduction de nombreux concepts et la formulation de nombreux principes renvoie à un désir profond de réformer la discipline dans une direction que le terme ambigu de "déconstruction" n'indique pas clairement. Ce sur quoi la plupart s'accordent est qu'il s'agit d'une forme de relativisme, portée par des motivations éthiques. D'une part, le géographe ne se considère ni comme un ingénieur ni comme un savant chargé de tirer des connaissances

précises de l'étude d'un "terrain" afin d'en faire profiter des académies savantes ou bien d'en informer les pouvoirs qui financent ces dernières. Dans le contexte actuel, celui de la coopération scientifique entre États et régions du monde, s'impose d'évidence l'idée que le savant n'a pas à revendiquer un pouvoir sur les insulaires au nom de son savoir. On assiste ainsi progressivement à la reconnaissance des savoirs géographiques vernaculaires ou bien, ce qui est également une manière de donner un supplément d'âme à son discours, à la montée en puissance du concept de métissage. Dans la seconde partie de notre travail, nous avons essayé de montrer que ce concept n'est pas vraiment concurrent de celui d'insularité, même s'il tend à le remplacer dans nombre d'articles et de projets de recherche. Le métissage au sens large est la multiplication des réseaux d'échanges, matériels et symboliques. L'île, voire l'îléité en un sens large, sont fondamentalement métisses mais le métissage n'est pas circulation sans que cela n'affecte l'iconographie.

L'île métisse est un territoire du doute. C'est en cela et en cela seulement que nous acceptons de dire que l'île est un laboratoire.

VII.1 La réalité matérielle et formelle de la géographie des îles

« Supposez que vous voyez une île à une distance d'un mile au large à marée haute. Si vous pouvez marcher jusqu'à elle à marée basse sans vous mouiller les pieds, est-ce toujours une île ? Si vous construisez un pont pour y accéder, cesse-t-elle d'être une île ? Et que se passe-t-il si vous construisez un passage solide qui y mène ? Si vous pouvez creuser un canal à travers une péninsule (comme le cas du canal du Cap Code), la transformez-vous en île ? Que se passe-t-il si un ouragan fait le travail d'excavation ? Ce type d'enquête est familier aux philosophes. C'est l'activité socratique de quête de définition ou de chasse aux essences : rechercher des "conditions nécessaires et suffisantes" pour être un X. Quelquefois, bien que tout le monde puisse voir le caractère vain de cette quête – les îles n'ont de toute évidence pas d'essences réelles, mais des essences nominales au mieux. Mais à d'autres moments cela peut sembler toujours être une question scientifique sérieuse qui mérite réponse. » Daniel Dennett (2000)

La géographie des îles se caractérise par un style. Ce style est d'abord une prédilection pour certains questionnements. Parce qu'elle concerne des terres du risque, vulnérables aux tremblements de terre ou aux éruptions volcaniques, à la montée des eaux ou au

réchauffement climatique, elle accorde une importance toute particulière aux acteurs. Les enquêtes menées conduisent souvent à une interrogation portant sur les facteurs de cohésion. Sans une certaine convivialité élevée en art de vivre pas de survie possible sur certaines îles qui réclament une solidarité sans faille des populations de la côte et des populations de l'intérieur. Sans les apports – au sens large du terme – d'une diaspora régulièrement entretenue, une désertification progressive menace les archipels qui ne peuvent compter sur les seules ressources de la mer et de l'agriculture.

Se rapprochant de l'anthropologie, la géographie des îles s'est dirigée dans des voies divergentes mais complémentaires. À Amorgos ou à Rodrigues, elle s'est fait enquête minutieuse, observant à l'échelle du foyer la modernité s'immisçant dans le tissu social. Aux Seychelles ou en Polynésie, elle s'est penchée sur le fonctionnement du pouvoir politique, en prenant en compte la personnalité des dirigeants ou des chefs religieux. Au Timor ou dans l'arc des Caraïbes, elle a scruté l'émergence d'une conscience collective malgré la diversité des langues et des héritages.

L'île est un lieu où l'individu est conduit à privilégier la force du lien social sur les considérations économiques. Mais il va sans dire que les pressions économiques y apparaissent comme sur le reste du globe dotées d'une force qui va grandissante. Elles y sont même exacerbées.

L'ambiguïté d'un projet scientifique qui se soucie de respecter des principes moraux est patente. De ce fait, la réflexion sur l'apport épistémologique de la géographie des îles n'est pas chose facile. Un parallèle peut être fait avec le travail théorique de Jean-Paul Maréchal (2002) puisque nous retrouvons un même point de départ et un même point d'arrivée dans sa réflexion sur la géoéconomie et son fondement de sens. Géoéconomie et géographie des îles ne sont certes pas au même titre des parties de la géographie, mais sont néanmoins très représentatives du bouillonnement d'idées des quarante dernières années qui a régulièrement été identifié à une crise.

Une discipline qui présente des traits originaux

Le point de départ de notre recherche était méthodologique, pouvant se résumer à la question suivante : « *l'étude d'un objet particulier donne-t-elle nécessairement naissance à une*

nouvelle discipline ? » A l'arrière-plan de toute notre étude, cette question nous a conduits à revenir de manière critique sur la "construction" de la réalité scientifique mais encore sur la dimension normative de la discipline.

Nous étions ainsi amenés à nous demander si l'étude des îles donne naissance à une discipline, dotée d'une démarche spécifique, qu'on peut bien appeler "nissologie" si l'on veut. En effet, traditionnellement couplée à la science historique, la géographie des îles s'est orientée résolument dans la direction empruntée par les partisans d'une géographie du vécu (Frémont, Ferrier), mais semble alors avoir tracé une voie originale, caractérisée par trois traits :

- un traitement du vécu dans le cadre d'une méthodologie psychologisante faisant du lieu et du haut-lieu une matrice où se fondent des émotions particulières, des impressions fortes, des tendances infantiles
- une volonté d'approfondir les explications classiques en délivrant plus de sens, d'où le recours à un traitement herméneutique des discours
- une recherche de la manière dont les individus et les peuples vainquent l'insularité de la conscience, d'où une phénoménologie de l'espace comme retour aux représentations populaires, avant la sédimentation du sens dans le discours rationnel des allogènes, c'est-à-dire des scientifiques.

Ces trois caractéristiques font du géographe des îles le porteur d'une conception éclectique voire anarchique de la méthode géographique. Faut-il néanmoins suivre certains théoriciens dans leurs conclusions ? Est-il assuré que tout soit bon ou que toute approche possède son utilité propre, dès lors qu'elle permet de rompre avec des habitudes intellectuelles profondément ancrées en nous (l'ethnocentrisme ou l'anthropocentrisme) ? Nous croyons pouvoir réclamer plus de prudence voire de réserve. La multiplication des méthodes et surtout leur juxtaposition dans des études de terrain où l'on passe d'un bilan économique au décryptage d'une carte mentale, posent problème. L'enjeu est celui de l'interdisciplinarité. L'île est elle-même un système d'interfaces. Elle appelle naturellement le décroisement des disciplines.

De nombreuses voix ont souligné que le préalable de l'interdisciplinarité est un ancrage disciplinaire particulièrement solide. Il faudrait peut-être ajouter que la dispersion menace chaque discipline en son propre sein. L'exemple de la ressource en eau peut être donné. C'est en effet une des contraintes les plus fortes pour les petites îles que de devoir compter sur des ressources très limitées et pour les grandes que d'avoir de grands déséquilibres du fait de

l'existence des micro-climats. La complexité de l'objet géographique se révèle à travers la nécessité de coupler des connaissances venant de la biologie et de l'écologie, de la géologie et de la chimie, de l'économie et des sciences politiques. D'une part, les données sur les bassins versants et le régime hydrographique des différents types de cours d'eau se périment très vite ; les aménagements agricoles et les interventions humaines sur les zones littorales bouleversent le milieu naturel, ainsi l'inventaire du vivant n'est presque nul part à jour. D'autre part, des phénomènes longtemps invisibles se révèlent soudain, comme dans le cas de la salinisation des nappes phréatiques ou dans celui de la pollution des sols. Le problème de santé public est crucial. Des exploitants agricoles peuvent voir chuter leurs revenus du seul fait de l'application de nouvelles normes ou de l'aboutissement de négociations sur le commerce international. Enfin, il est très difficile pour une population de comprendre qu'une ressource jadis gratuite devienne coûteuse, naguère abondante devienne déficiente. L'inertie des comportements et l'émergence de nouveaux besoins créent des problèmes techniquement insolubles. Les grands chantiers, comme celui du basculement des eaux à La Réunion, sont réservés à des collectivités locales pouvant compter sur une forte aide extérieure.

Des avancées critiques

Toute lecture de l'espace, y compris la plus imaginative et la moins rationnelle, trouve des partisans même si la question de sa justification demeure pendante.

La géopoétique est ainsi reconnue par certains universitaires comme un exercice qui n'apporte peut-être guère de résultats positifs mais permet tout au moins de repousser les tentations scientistes des géographes quantitativistes ou de contrer, définitivement espère-t-on, l'autorité acquise par la démarche classique de la géographie régionale. La recherche des genres de vie, hier, des modes de vie, aujourd'hui, est vouée à l'échec si le géographe s'arroge le pouvoir de réformer les habitudes collectives et de s'opposer aux représentations des individus. Le géographe n'a pas à dire aux gens comment vivre !

Le relativisme de la géographie des îles ne ressort pas indemne de l'intégration à son discours de l'ensemble de ces bonnes intentions et de cette acceptation de paradigmes subjectivistes.

La réflexion sur la construction des concepts géographiques doit se poursuivre.

Il faut se poser la question de l'évacuation de pans de la réalité par les analyses classiques. S'agit-il de simples oublis du fait de la réduction originaire du donné phénoménal ou bien

d'évictions délibérées de certaines questions ? On peut penser à des questions qui furent périodiquement évoquées mais marginalement, de telle manière qu'un observateur extérieur à la géographie aurait pu avoir l'impression qu'une problématique avait été sous-estimée. Certains questionnements, qu'on retrouve à l'époque de la constitution de la discipline en science, chez Vidal ou chez d'autres maîtres, ont apparemment été occultés ou mésestimés. C'est le cas du questionnement géopolitique après la seconde guerre mondiale. Se concentrant sur la géoéconomie, Maréchal (2002) prend l'exemple de la question du pouvoir évacué des analyses libérales classiques néo-classiques après un bref "conflit des méthodes". Cette question ressort pourtant de la nécessaire clarification du propos scientifique, du dépassement de la confusion entre opinions politiques et vérités scientifiques, entre discours marqués idéologiquement et propos essentiellement critiques. Le prix à payer pour une telle clarification est une apparente prise de position à contre-courant des écoles ou de l'école dominante. Si nous nous concentrons sur la géographie des îles, nous pouvons découvrir des interrogations mort-nées. Dans notre première partie, nous avons vu le cas de la question du développement endogène, présente dans le cadre des premiers travaux (avec les géographes possibilistes sans doute, mais surtout Gourou et l'insistance sur les techniques d'encadrement nécessaires à la prospérité d'un peuple) mais qui n'a, semble-t-il, pas reçu de traitement satisfaisant tant qu'un parti pris techniciste a dominé la géographie des îles. C'est sans doute aussi le cas de la question du lieu, réduit par certains géographes à n'être qu'un cadre de vie, qu'un lieu excentré et marginal, qu'un lieu privé de ressources et de ce qui est nécessaire pour une réelle indépendance d'un territoire.

Brandissant l'idée romantique de la valeur poétique de l'île, les dénonciations de cet oubli du lieu ont été radicales, comme si la modernité avait pesé sur la géographie des îles d'un poids écrasant. Croyant se renforcer par une sorte de caution philosophique, le relativisme s'est ainsi propagé dans la voie du "postmodernisme", touchant à la dénonciation de l'impérialisme de la raison occidentale. Les critiques de l'oubli des possibilités du développement dans la continuité du mode de vie indigène ont peut-être été plus mesurées. Comme chez Jean-Louis Guébourg, Christian Huetz de Lempis ou Marie-Pierre Cerveau, elles participent, elles aussi, d'un esprit relativiste, sous la forme de la comparaison des possibilités de développement à moyen et long terme ou sous celle de la balance des avantages par rapport au coût de l'aménagement d'un territoire (par exemple de sa "mise en tourisme" produisant un effet apparemment irréversible d'acculturation). Mais les discours étayés d'analyses de terrain et de typologies ne vont pas jusqu'à attaquer la raison techno-scientifique, demandant seulement la prise en compte d'autres logiques de développement à moyen et long terme, d'autres types de

raisonnements appuyés sur certaines valeurs traditionnelles et une représentation de soi particulière dans le monde insulaire (souvent appuyée sur une pratique religieuse). Ce relativisme s'inscrit donc majoritairement dans une perspective modeste et pragmatique.

Une ambition épistémologique affichée

Le point d'arrivée que nous visons est plus précisément épistémologique, au sens fort du terme. La réflexion sur la construction de la réalité sociale n'en est qu'à ses débuts. La théorie de la formation socio-spatiale, celle de l'acteur géographique ou bien celle l'espace réticulé participent d'un même désir : comprendre un peu mieux la réalité dans sa complexité. Ainsi, la prise en compte des effets secondaires de l'action humaine (moins avec comme référence la société du risque d'Ulrich Beck que des études novatrices comme celle de Renée Rochefort) est assez fréquente, mais le caractère duel des mécanismes psychologiques ou bien la notion d'effet essentiellement secondaire (Elster) ne sont, par exemple, guère reconnus par les géographes. C'est le paradigme même de l'organisation de l'espace, particulièrement de l'espace archipélagique, qui semble trop flou pour rendre des services aux chercheurs, pour les guider dans leur interprétation du réel. La dénonciation répétée du déterminisme est notoirement insuffisante. La réflexion sur l'auto-organisation de l'espace est une piste à suivre.

Le fait que les géographes des îles (C. Grenier) dénoncent sans aucun état d'âme la notion franchement idéologique de développement durable est un signe particulièrement encourageant. L'avenir de la nissologie n'est pas dans la multiplication des enquêtes pour déterminer les capacités de charge, des plages et des lagons, des cirques et des îlets touristiques, des zones humides et des milieux arides, des terres émergées et des étendues marines de la Zone Économique Exclusive. Étudier la capacité de charge de l'île apparaît comme un exercice de style. Il faut sans doute dire que les Galápagos ne sont pas un sanctuaire de la nature (C. Grenier) et que les autres îles, même les atolls des Seychelles ou les îles les plus isolées du reste du monde sont toutes en danger. Il faut rappeler à l'ensemble des citoyens et pas seulement à quelques privilégiés (politiques, scientifiques) que l'ensemble de la nature est menacé, que des dégradations considérables ont affecté les écosystèmes insulaires et, par ricochet, les populations.

La dénonciation des procédés rhétoriques utilisés pour éluder les pans problématiques du réel (distinction conceptuelle présentée comme *a priori*, séparation entre des domaines d'étude, réduction d'une discipline à n'être qu'une somme des moyens et non pas une recherche guidée par une fin, établissement d'une scission entre données et variables, réduction des comparaisons possibles entre objets étudiés) doit déboucher sur un engagement du chercheur, aussi mesuré que ferme, aussi peu militant que courageux intellectuellement.

Le discours sur la créolité et celui sur les handicaps structurels peuvent tous deux être mis en cause. En raison du caractère général des phénomènes impliqués, les notions de créolité et de métissage ne peuvent qu'être introduites en géographie humaine. Mais il faut alors bien se rendre compte de l'effet de concurrence conceptuelle qui s'exerce vis-à-vis de la notion d'insularité. Pour ne pas se réduire à une approche anthropologique, l'analyse géographique est amenée à se réformer en profondeur. Le modèle de l'opposition du centre et de la périphérie est plus que jamais d'actualité si la créolité veut dire ouverture d'un territoire au monde, d'une manière qui reste à préciser pour chaque cas. Des diasporas existent, des mafias aussi ! Des réseaux commencent à se créer là où on vivait dans un espace auréolaire, structuré par les routes de la tradition. L'espace réticulé est pour aujourd'hui et pour demain !

Le discours sur l'ultrapériphéricité en revanche ne semble guère plus pertinent que d'autres sur l'hypo-insularité, même s'il jouit d'un soutien institutionnel. Certes, comme certains l'ont clairement montré (F. Doumenge) l'insularité est une contrainte pour l'économie, mais ceux qui voudraient faire croire que les R.U.P. sont des laboratoires du développement se moquent gentiment du monde. L'idée même de "laboratoire" est une sorte d'escroquerie intellectuelle. Que ne le dit-on pas haut et fort ?

Moins critique négative que réhabilitation d'un champ problématique par la mise en jeu de nouvelles définitions opératoires (c'est-à-dire par le recours à de nouveaux principes moins évidents peut-être que les anciens mais à terme plus pertinents pour rendre compte de ce qui est observé sur le terrain), la nouvelle géographie doit effectuer un passage de la dimension descriptive à la dimension normative (en abordant les rivages de la bonne gouvernance ou de la gestion raisonnée des risques). C'est bien sûr tout le problème de l'articulation de la vérité scientifique et de la vérité éthique, problème pur lequel nous voudrions réserver le qualificatif d'"épistémologique".

La prise en charge de ce problème passe par la prise en compte d'impératifs afin de "démonter" des "logiques" visiblement folles, menant à des impossibilités pratiques. La mauvaise gouvernance est celle qui résout les problèmes en les masquant. En raison des enjeux économiques mais aussi des incertitudes théoriques que représentent le désormais célèbre "principe de précaution", la gestion des risques peut osciller entre des interdictions brutales poussant à la désobéissance et des décisions permissives pouvant être interprétées comme l'expression officielle d'un laisser-aller officieux.

Avec bien d'autres, Maréchal stimule notre imagination en évoquant un possible jeu sur les représentations fractales, où la partie représente le tout. Ce qu'il veut dire est que la question épistémologique de la construction de l'objet ou du fait géographiques n'est jamais évidente. L'importation de théories séduisantes (principe d'incertitude, théorie du chaos ou bien topologie et théorie des graphes) reste stérile sans la constitution d'un cadre conceptuel proprement géographique adapté à notre époque. Un tel cadre souple et néanmoins rigoureux sert à l'articulation de notions de diverses provenances. Il permet d'articuler nos divers centres d'intérêts (politiques, sociaux-sanitaires, économiques, techniques, juridiques, pédagogiques et philosophiques) et peut déboucher, parfois, sur des propositions pratiques immédiatement applicables. Renforcer les échanges entre l'intérieur des îles et leur littoral en est l'exemple le plus trivial. Mais le géographe ne se transforme pas en aménageur dès qu'il se trouve en possession d'une idée ou d'un projet de développement ! Il conviendrait toujours, pour rester fidèles aux intentions de départ, de présenter des cadres conceptuels reconnus comme contraignants à une échelle donnée tout en soulignant les jeux d'échelles emboîtés.

La création de parcs est en effet l'exemple même de la fausse bonne idée, quand on s'appuie sur la géographie pour faire le bilan de santé d'un territoire mais qu'on l'oublie dès lors qu'il s'agit de prendre des mesures coercitives ou d'utiliser un budget limité pour surveiller et aménager le territoire.

VII. 2 Le fait insulaire entre insularité et îléité

« Le psychisme des individus est tout entier tourné vers les rapports entre la terre et l'homme »
François Doumenge (1966) L'Homme et le Pacifique Sud, étude géographique

Les géographes faisant porter leur réflexion sur les îles sont amenés à réfléchir le fait insulaire à diverses échelles, de temps et d'espace. Certains se lancent dans sa définition, la plupart le redéfinissent en fonction de l'île ou de l'archipel qu'ils étudient et leurs options méthodologiques apparaissent déterminantes. Les réflexions sur la temporalité montrent que le souci de relativiser les perceptions et les référentiels cognitifs est aujourd'hui dominant.

Schématisons. La réflexion de départ du géographe est que ce fait insulaire ne se laisse pas directement observer, ni surtout enfermer dans une détermination figée, résultat d'une ou plusieurs mesures, suivant une approche déterministe.

Le fait insulaire échappe à la quantification. Cela ne veut pas dire qu'il échappe totalement à la mathématisation ni qu'il est globalement indéterminé, mouvant dans l'ensemble de ses manifestations, insaisissable par une pensée d'entendement. La mathématisation peut s'opérer par le biais de la modélisation ou par le biais d'une analyse en termes qualitatifs et non quantitatifs. Le fait insulaire n'est pas quelque chose qui échappe aux lois, qui est gouverné par une mystérieuse Providence ou bien par le hasard, tout aussi inexplicable. Ainsi, pour rendre compte de la complexité de l'espace géographique, nous avons noté la permanence d'une géographie humaine soucieuse de mesures objectives. L'élaboration de nouveaux indices synthétiques est représentative de ce courant nomothétique et de son évolution. Rares mais importants sont les efforts pour déborder l'observation par l'abduction, l'invention d'hypothèses portant sur les manières de se territorialiser propres aux sociétés humaines. Contemporain de l'abandon définitif de l'idée de frontière naturelle, l'invention du couple iconographie/circulation représente une avancée considérable. Ce couple notionnel permet de penser une insularité qui se renforce ou s'affaiblit en fonction des modes de communication, des ruptures de charge, des télécommunications. On peut lui rattacher des développements audacieux comme la loi de Rodolphe de Koninck sur la biopolitique des territoires, l'« *hypothèse territoriale* » qu'il a conçue à Singapour. On doit aussi évoquer la tentative d'axiomatisation de Bernard Bret inspirée des catégories politiques rawlsiennes.

Les populations insulaires ont leur culture propre, parfois très récente dans le cas des pionniers, parfois très ancienne, dans celui des populations nousantariennes, mélanésiennes et polynésiennes. L'ancienneté du peuplement est souvent surprenante. Un paradoxe devait être soulevé. Les travaux de Malinowski sur les "Argonautes des mers du Sud" ont suscité un grand intérêt. Mais les géographes des îles qui ont une formation classique de philosophie

continentale ont ignoré le “principe de charité” dont Malinowski est un des premiers initiateurs. Ce principe permet de faire l’économie d’une démarche herméneutique en supposant une continuité et non une solution de continuité entre les différentes cultures aussi dissemblables soit-elles, matériellement et idéellement. Il peut clarifier l’idée délicate d’une « *infrastructure linguiste* » défendue par une philosophie du langage radicale, comme celle de Sapir et Whorf. Il nous est apparu que la théorie du paysage est un bon exemple des difficultés méthodologiques et épistémologiques auxquelles est livré le géographe embarqué dans une position idéaliste. Certes, il faut s’efforcer de comprendre les cultures de l’intérieur, en tenant compte de leurs propres catégories du bien et du mal, du juste et de l’injuste, mais à partir et non à rebours de ce que montrent les individus dans leurs pratiques quotidiennes. Le verbe ne façonne pas le réel. Avec ses rites et ses mythes, ses hiérarchies, la coutume est faite pour être utilisée, voire instrumentalisée. Ce n’est pas une clé qui permet de justifier tout ce qui n’est pas raisonnable. Ce n’est pas davantage un voile qui permet de nier le désenchantement de la nature !

La personnalité géographique des îles

Couplé à une approche physique de mieux en mieux documentée et de plus en plus capable de décrire les processus en jeu, le fait insulaire demeure ambigu. Localement, les sociétés insulaires nient dans leurs propres discours mais aussi leurs pratiques et leurs mythes une série d’équations rassurantes (insularité implique isolement ; isolement engendre stagnation ; insularité équivaut à maritimité ; maritimité signifie ouverture au monde).

L’insularité vaut-elle vraiment comme isolement physique ? L’enclavement marque maintes régions continentales aux caractéristiques physiques et climatiques très marquées et très contraignantes pour l’économie ; la tentation est celle de l’usage de l’insularité comme métaphore. Les conclusions hâtives doivent néanmoins être évitées. Ce n’est nullement le cas de Minorque (Carle Carreras, 1997, p. 336), « *un isolement physique marqué par le “vide” marin [...] n’a pu être constaté dans aucune époque du passé minorquin. Si cela était vrai autrefois, cela l’est encore plus maintenant, alors que nous sommes en pleine révolution technologique, touchant particulièrement les communications* ». L’isolement est relatif. Il signifie de moins en moins l’enclavement du fait du dynamisme des routes des mers et des airs. Il n’équivaut aucunement à une séparation des centres de décision. Il marque la

personnalité géographique de l'île mais contrairement à certaines frontières politiques ne la marque pas violemment, puisque : « *Les Minorquins ont réussi à transformer cette limitation en une véritable ressource pour le développement* ».

Carreras conclut que l'histoire de Minorque offre un exemple de « *possibilisme* » au sens de Vidal et de l'École française de géographie du début du siècle.

Si les explications de détails sont éclairantes, la conclusion ne va pourtant pas de soi. L'idée du possibilisme est que les déterminations biogéographiques, le relief, le régime des pluies, l'ensoleillement, la nature des sols, *etc.* jouent comme des contraintes relatives pouvant être maîtrisées collectivement par le biais de techniques, parfois assez rudimentaires dans le cadre de genres de vie traditionnels parfois plus puissantes, quand il s'agit de techniques issues de l'ingénierie moderne basée sur la connaissance des lois naturelles. Les outils et les machines, qui assurent la survie ou qui sont les véhicules du progrès, incarnent alors la volonté de tirer parti des ressources propres à une région. La condition humaine n'est ainsi pas déterminée par le milieu. L'homme n'a pas à s'adapter au milieu ni à subir localement son ambiance. Les nations et les peuples expriment leur liberté à l'égard de la nature en poursuivant éventuellement leurs projets contre elle.

Le géographe est donc conduit à appréhender l'espace insulaire dans une démarche humaniste. Le problème de fond est que l'humanisme est aujourd'hui reconnu comme la pensée qui assure le soubassement de l'idéologie du progrès et qui fait semblant, simultanément, de se soucier de la préservation de la nature humaine contre les atteintes de la technique ou de la déshumanisation orchestrée par des systèmes économiques ou politiques totalitaires. S'il y a là une contradiction ontologique comme le soutient Augustin Berque, le possibilisme est un simple paravent épistémologique, chargé de défendre une idée dangereuse à demi-formulée : celle de l'île-ressources qu'il faut protéger mais qui est faite pour être exploitée.

Le paradigme classique, imprégné de métaphysique occidentale, correspondrait à l'idée suivant laquelle l'être humain, voué à l'aliénation, ne pourrait échapper au climat et aux influences telluriques que par l'aliénation volontaire à un ordre politique où la raison gouverne. Un vieux fond de platonisme serait agissant, et avec lui des idées réactionnaires sur le caractère pernicieux de l'art, exacerbant les passions, et du commerce, permettant l'ouverture au monde (*les Lois*). Dans le cadre de la région, le possibilisme viserait un idéal

d'autarcie. Une base cartésienne justifierait le découpage de l'île en aires réservées, le cœur à mettre en défens, les autres territoires à mettre en valeur.

Contre une telle vision des choses, le géographe a sans doute à défendre le droit des peuples à s'enraciner dans la réalité, dans un terroir ou bien dans un espace de vie. Pour un peuple, non réduit à une abstraction et non coupé du mouvement historique qui l'a constitué comme tel, la terre a une personnalité. La mer est plus qu'un domaine, c'est un milieu de vie. La relation aux éléments est grosse d'un imaginaire, d'un système d'« *images matérielles* » (G. Bachelard, 1942). L'aménagement de l'espace est une question vitale non un enjeu de technocrates.

Si certaines îles semblent être des provinces modèles, à l'instar de Sao Tomé explorée au début du XX^{ème} siècle par Auguste Chevalier, il faut reconnaître que beaucoup ne peuvent être rapportées à ce concept, de par leur personnalité, c'est-à-dire leur caractère à la fois ouvert et fermé ainsi que l'ensemble des mécanismes psychologiques qui sont liés à cette dialectique. L'île est d'abord un territoire de la sérendipité !

L'abandon progressif de la notion d'insularité

La personnalité géographique des îles méritait sans doute une appellation, Joël Bonnemaison proposa "îléité" qui fut bientôt largement adopté. Mais le terme n'est pas qu'une appellation originale. Forte de l'expérience de terrain du géographe à Madagascar puis au Vanuatu, une conceptualisation du vécu insulaire y est attachée.

Ce néologisme est différent de bien d'autres (comme "insularité", "isoléité") en ce qu'il renvoie au concept d'« *espace réticulé*¹⁶⁵ ». L'îléité est un outil pour mener à bien l'exploration d'un espace insulaire, dans une démarche rigoureuse qui ne réduit pas l'île à ses limites physiques, quelles qu'elles soient. C'est un instrument qui permet au géographe de se focaliser sur un certain nombre de faits. C'est ce qui lui permet de prendre conscience de la complexité de la réalité sociale, complexité dont il doit être informé pour pouvoir procéder à ses propres investigations sur l'espace.

¹⁶⁵ Cette expression pose un problème d'attribution. Elle fut exprimée par Gilbert Simondon dans sa réflexion sur l'histoire des techniques, *Du Mode d'existence des objets techniques*. Bonnemaison assure qu'il a forgé son concept en ignorant la pensée du philosophe. De fait, l'espace réticulé au sens de Simondon ressemble à l'espace réticulé décrit par le géographe, mais les deux notions s'opposent. L'une reste une fiction, relevant de la reconstruction rationnelle du rapport originnaire des hommes au monde, l'autre est issue d'observations de terrain (sur l'importance de la place de la danse, du système des routes coutumières terrestres ou maritimes) faites dans l'archipel du Vanuatu. Cela dit, le problème d'attribution masque un problème plus profond qui émerge de la comparaison, celui de l'éventuelle complémentarité ou bien de l'incompatibilité des deux notions.

Concomitamment à ce recentrage des problématiques géographiques sur la personnalité géographique des îles, le concept d'insularité a été abandonné aux géologues et aux biologistes, aux écologistes, aux spécialistes des sciences dures.

L'insularité comme déterminisme écologique ne pouvait convenir au géographe, dès lors qu'il pense les insulaires comme des acteurs. La biologie, l'écologie, la génétique des populations ne valent guère que comme modèles ou anti-modèles pour la pensée géographique. Il n'y a pas d'influence directe, mais l'indication d'une voie dans laquelle le chercheur en sciences sociales devrait s'engager, la recherche des phénomènes proprement insulaires. D'où l'idée de la nécessité d'un discours qui abandonne la recherche de lois pour se centrer sur la description des propres ; l'idiographie *versus* la nomologie, comme si les deux notions s'opposaient absolument...

Le concept d'insularité aurait muté, évoluant vers l'idée d'îléité sous la pression conceptuelle orchestrée par les tenants d'une science moins spatiale et plus anthropologique, moins attentive aux caractères physiques et biologiques et recentrée sur les phénomènes de transmission et de création culturelle, sur la créolité censée être très forte dans les îles à défaut d'en être typique.

Ce qu'on trouve sous la plume d'un anthropologue spécialiste de la Martinique, Francis Affergan (*La pluralité des mondes*, 1997), est le reflet d'une tendance générale non un point de vue particulier de la part d'une personne peu férue de géographie. Les peuples, particulièrement les habitants des îles se construiraient un horizon de sens dont il faudrait faire l'esquisse. Le chercheur devrait éviter de s'enfermer dans les phénomènes pour se tourner vers les événements. Et il devrait commencer par dégager le sens que les habitants donnent à ceux-ci, réactivant et travaillant leur tradition.

Du point de vue de l'épistémologue, cette démarche ne va pas de soi.

Elle conduit à une sorte de multiculturalisme dont il faut comprendre le sens et cerner les contours. Qu'est-ce que le multiculturalisme ? L'analyse de Charles Taylor (1994) peut être mise à profit pour engager un dialogue avec les militants de la cause des langues et savoirs vernaculaires, les partisans de la résistance au modèle occidental. Mais il est sûr que l'attitude militante n'a pas sa place dans les laboratoires.

Elle débouche parfois sur la nissologie comprise comme branche de la géopoétique (avec son chantre Kenneth White). Alors la critique d'Henri Meschonnic (*Politique du rythme*, 1995) peut être relue avec profit. On réduit le regard du poète sur le monde quand on l'identifie à celui du sage qui prend de la hauteur ou à celui de l'enfant qui découvre tout ce qui présente à lui comme étant neuf, beau ou émouvant. Certes le poème a une puissance de réjouissance de notre regard. L'ode ou le chant font voir les choses différemment, en nous présentant des héros et des gestes sublimes. Mais l'éducation esthétique n'est pas directement morale ou politique. Elle passe par la compréhension du fait que la forme importe autant que le fond, que le rythme quoique dépourvu de signification n'est pas en vain, qu'il y a une utilité de l'inutile. Le lyrisme est dangereux quand il célèbre l'île comme un trésor immémorial ou un refuge pour tous ceux qui éprouvent un grand malaise à l'égard de la modernité. Il débouche sur des illusions que les insulaires n'ont pas tort de railler. Il fixe l'île dans une image romantique qui ne lui correspond pas.

Son renouveau possible

Désireux de mettre à jour l'organisation de l'espace insulaire ou de l'espace archipélagique, le géographe est conduit à réévaluer l'isolement insulaire. Car cet isolement semble bien être relatif dans tous les sens du terme. Premièrement, c'est un isolement périodiquement rompu, qui ne tient compte ni des vecteurs naturels (courants aériens et océaniques) ni des moyens de transport (pirogues, navires, avions) par lesquels de nombreux êtres et de nombreuses choses ou marchandises abordent l'île. Deuxièmement c'est un isolement qui n'est pas proportionnel à la distance (à une côte, une ville ou un port) et qui dépend de multiples facteurs (saison et météorologie, capacités financières individuelles ou collectives). Troisièmement, c'est un isolement qui est moindre que l'isolement de beaucoup de contrées enclavées, par exemple de finistères comme la Patagonie, de plateaux ou de vallées sises au cœur de massifs montagneux, de terres désertiques du grand Nord. Et l'isolement peut aussi avoir une cause politique comme en témoigne l'isolement subi par les habitants de la Corée du Nord du fait de la tyrannie qu'ils subissent.

Aux déterminants diachroniques voire intemporels de l'insularité s'opposent les déterminants synchroniques, qui ont une importance relative à une époque donnée et qui peuvent, pour une île particulière, apparaître comme disparaître, se renforcer ou s'abaisser. Ces déterminants

suivent des courbes de déflation ou d'inflation. Parfois ils surgissent ou émergent lors de moments historiques, lors de crises sociales aiguës, de révolutions.

Le déterminant synchronique qui marque la modernité de son empreinte est sans doute celui de la propriété. L'îlot est devenu propriété privée. À l'instar de l'atoll de Marlon Brando. L'île se présente désormais à la conscience comme un capital foncier. Le point important est alors le devenir de ce capital qui procède, qu'on le veuille ou non, du jeu de la spéculation ; l'île apparaît aujourd'hui comme un réservoir de parcelles. Ce réservoir est fini, épuisable, très vite épuisé parfois. Les parcelles peuvent être accaparées, par exemple dans le cadre du développement touristique par un groupe financier. Elles peuvent être distribuées à la population d'une manière qui contenterait le plus grand nombre, à la condition qu'une législation mécontente également toute la population. Elles peuvent être mises en vente sur un marché sans aucune régulation étatique ou avec la bénédiction des pouvoirs.

L'île de Nauru est emblématique du destin dramatique des îles vouées à l'exploitation minière quand cette exploitation est synonyme de destruction du cadre de vie mais aussi d'acculturation.

Le plus intéressant est sans doute le cas de ces îles comme Futuna qui voient leur espace profondément affecté par des mouvements contraires de population. La prise en compte des risques liés à l'activité sismique est responsable de l'abandon de certains sites. Le développement de l'élevage de porcs pousse à la transformation de l'ensemble des pratiques agricoles et amplifie le recul du couvert forestier. La création de routes génère un mitage des terres de l'intérieur et la multiplication anarchique des habitations. Les évolutions sont d'autant plus frappantes qu'elles ont lieu dans une société marquée par la coutume et pouvant disposer de l'appui de services modernes, d'aides techniques et scientifiques.

Le géographe est alors conduit à reprendre et à développer ses réflexions sur les formes de la pauvreté en milieu insulaire, sur les liens qui peuvent exister entre l'insularité et paupérisation de certaines populations ou de certaines couches de la société. L'existence des diasporas, leur création, leur dynamisme avec toutes leurs implications économiques mais aussi culturelles reste un sujet central. De nouvelles formes de diaspora émergent. Qu'est-ce qui les guide ? Est-ce que l'île est naturellement un nœud de forces centrifuges ?

En particulier dans le cas des îles tropicales, l'opposition de deux types d'îles, celles qui ont un droit moderne de la propriété et celles qui ont un droit coutumier, peut être considérée comme l'opposition majeure – et mouvante – dont il faut tenir compte.

L'étude géographique de l'insularité est ainsi conduite à prendre en compte le cadre juridique dans son ensemble, les lois qui régissent la propriété en particulier mais aussi celles qui tentent de régir l'émigration et donnent naissance à des phénomènes de circulation aussi difficiles à étudier qu'à maîtriser. Et la réflexion peut se poursuivre en amont de cette prise en compte par des considérations relatives à l'idée de justice (au sens de justice sociale). La finitude de l'île s'interprète en terme de pénurie de « *biens premiers* », (non seulement les revenus et les patrimoines mais encore les libertés publiques). Le géographe est ainsi de plus en plus concerné par la philosophie politique, ses développements récents dans la ligne de John Rawls ou bien dans son opposition, libertarienne ou communautariste, et par l'analyse économique portant sur le développement et le sous-développement, suivant des voies classiques ou atypiques, à l'instar de l'œuvre d'Amartya Sen ou de celle de Mahbub ul Haq qui soulignent le lien entre développement et condition féminine.

Comme espace ouvert, l'île ne peut être un parc ou une réserve naturelle. Certes, le classement d'une île en patrimoine de l'humanité est une belle décision. Mais il n'est pas assuré qu'une île classée obtiendra ne serait-ce qu'un sursis si les intrusions se poursuivent en son sein d'une manière anarchique. Ses paysages demeurent menacés, de même que sa population dans son mode de vie traditionnel ; la traduction concrète du classement est l'implantation d'un laboratoire ou d'un bureau de mission. Quelques beaux films de propagande peuvent être produits. Des colloques peuvent réunir des spécialistes féconds en recommandations inapplicables. Des touristes peuvent être conduits en groupes au cœur des réserves pour les sensibiliser à la cause des espaces fragiles. Et l'idée d'un parc insulaire est finalement des plus étranges.

VII. 3 Un avenir pour une géographie plus philosophique

« [...] *la matière même, celle qui contient des impuretés et relève du mélange (une superposition, une suspension, un dopage) l'emporte sur l'homogène, qui relève de l'abstraction didactique et de l'utopie ; parallèlement, mutatis mutandis, ne demandons pas l'étanchéité séparatrice à tout prix !* »
François Dagognet, *Le trouble* (1994)

Nous avons tenu à montrer que la géographie des îles est forte de sa propre tradition critique. Nous oserons alors y ajouter notre propre regard critique suivant les articulations théoriques que nous avons effectuées.

Ce qui nous soutient dans cette démarche est une conviction dont il peut être bon de rappeler le double point de départ.

D'une part, nous ne pouvions guère entériner une espèce de manie qui consiste à dénoncer le cartésianisme. La pensée cartésienne ne se limite pas à un dualisme ontologique débouchant sur un mépris du corps. Pour bien juger cette théorie, il convient de la contextualiser. Descartes s'en prend aux philosophes scolastiques qui prétendent expliquer le réel en produisant un discours truffé de causes finales et de formes substantielles. L'œil est fait pour voir ; le feu a une vertu calorifique... L'esprit cartésien consiste dans une refonte de la logique, de la métaphysique et de la physique. Et sa valeur, capable de transcender les époques et les lieux de production du savoir, est indéniable, perceptible dans ces discours qui, tout naturellement, rejettent l'insularité formelle et s'efforcent de dépasser les conceptions du sens commun. L'insularité ne sert pas de berceau à une humanité ensauvagée ou améliorée. Elle n'est pas un facteur déterminant dont les formes substantielles seraient ce que nous constatons tous, à savoir l'éloignement ou une exigüité territoriale. Toutes ces caractéristiques sont relatives et ne prennent sens que dans un contexte politique déterminé. D'où notre insistance sur les géographies qui dévoilent non des réalités géographiques mais des mécanismes, prenant en compte les conditions initiales (dans la mesure où il est possible de les abstraire) et les effets secondaires des actions entreprises.

D'autre part, il nous semblait que la réflexion sur les sciences humaines diverge des réflexions épistémologiques classiques sur un point fondamental. L'épistémologie de la physique, mais également celle de la biologie, prient leur essor à partir d'une sorte de paradoxe fondateur, celui qui consiste à remarquer que l'observation, par définition passive et extérieure, est susceptible de modifier les objets qu'on désire mesurer. Le principe d'incertitude d'Heisenberg est en cela révolutionnaire. Des anthropologues ont montré qu'il était possible d'étendre ce jeu dialectique de l'observation à leur propre discipline. De nombreux anthropologues se sont rendu compte qu'ils n'obtenaient jamais de ses interlocuteurs que la réponse que ces derniers voulaient bien leur donner. Il est même arrivé qu'un anthropologue se rende compte que c'était lui, en réalité, le sujet d'étude. Mais le

paradoxe fondateur des sciences humaines n'est pas dans cette difficulté de recueillir l'information, ni dans la nécessité de s'inscrire dans une tradition pour donner du sens à ce qui observé en le décryptant. Il est à notre avis dans l'effet nul de bien des recherches. Cet effet, en tout point différent de l'effet secondaire et même de l'effet pervers au sens courant du terme, consiste dans le fait qu'un programme arrivé à son terme ne débouche que sur des discours. Comme le plan d'urbanisme ou que l'analyse épidémiologique, l'étude géographique est faite pour être traduite en actes. Que penser de monographies ou de synthèses, d'analyses des formes d'organisation de l'espace et d'évolution de la société, qui ne déboucheraient que sur des colloques ou des publications rappelant l'urgence de mesures à prendre. C'est ce que nous nomons "l'effet nul". Opposée aux discours de la "gestion", l'idée d'un principe de précaution est une des façons récentes de prendre en compte cet effet et de le contrer. Comment les géographes des îles sont-ils entrés dans le débat ? Il apparaît que la plupart n'ont pas eu de positions timorées mais un véritable engagement ! C'est celui-ci qui nous a d'abord attiré.

L'épistémologie formelle, de grandes ambitions affichées mais d'assez pauvres résultats

Avec l'A.M.M. des spécialistes de la globalisation, il a été question de métriques, partant de la question de la nature même de l'espace et de la représentation des continuités et discontinuités spatiales. L'usage métaphorique de la notion d'île a montré que les objets communément identifiés ont des frontières extrêmement floues. Le problème de la limite d'aires et de leur juxtaposition se pose. Et la pensée géographique commune a tôt fait de recourir à des hyperboles comme celle de l'île dans l'île pour cristalliser les impressions en une figure dotée de signification. De la question des frontières certains ont abouti à une réflexion abstraite sur la logique qu'il faut employer pour dire notre rapport au monde, récusant une forme de pensée trop catégorique, le dualisme cartésien opérant dans un espace newtonien, pour lui préférer une logique plus floue, voire une logique plus folle.

Nous n'avons pas été convaincus. C'est peut-être que nous n'avons su nous dépendre de nos habitudes mentales, diront les géographes soutenant l'idée d'une réforme de la pensée géographique par une révolution de ses cadres mentaux. Aucun argument ne nous semble néanmoins suffisant pour adhérer aujourd'hui à des points de vue révolutionnaires. Il nous

faut même avouer notre scepticisme devant l'idée de « *relativiser* » le dualisme occidental pour opérer une “transition paysagère” (A. Berque, 1995).

De nombreuses réflexions épistémologiques

Passant vite sur une question qui reste ouverte, l'épistémologie nous retiendra un peu plus longtemps. Nous parlons d'“épistémologie” pour caractériser des discussions faisant intervenir des valeurs et des choix qui, pour n'être pas tout à fait raisonnables, ne sont pas totalement irrationnels.

La question du relativisme a une composante scientifique et une composante politique. En effet, le terme de “relativisme” joue dans une opposition à “universel” quand on veut parler de traditions historiquement dissemblables ou de variantes locales qui sont irréductibles à un modèle censé les subsumer. L'universel apparaît alors comme un idéal, qui au mieux est situé à la fin de l'histoire. Puisque les sociétés sont appréhendées comme des formations historiques originales qui ne peuvent renoncer à certains principes sans se renier et entrer en déclin, le relativisme devient politique en se donnant pour but la préservation de la diversité culturelle. On a reconnu le mouvement qui s'appelle “multiculturalisme” et qui marque notre époque même s'il a des limites passablement floues.

Avec Ulrich Bech (2006) il est possible d'opposer le multiculturalisme au cosmopolitisme. Le premier terme désigne des politiques tolérantes tendant au communautarisme. Il s'applique aux sociétés du melting-pot et suppose au moment de la fondation nationale une égalité de droits et de statuts entre les parties constituantes. On peut penser qu'une île déserte ayant fait l'objet d'une colonisation, à la population jeune et dynamique, peut devenir multiculturelle et résorber les tensions ethniques. Les Etats-Unis sont l'archétype d'une société multiculturelle. Le second terme renvoie à un effort pour donner une cohésion à de vieilles nations fatiguées de lutter pour une hégémonie matérielle ou idéologique. Il ne s'agit pas du projet révolutionnaire de réduction des différences dans un Etat purement rationnel, fondé sur les seules considérations de l'intérêt général, mettant à bas toutes les corporations et toutes les confréries. Il s'agit plutôt du mouvement naturel d'expansion de l'esprit démocratique au-delà des frontières nationales héritées de l'Ancien régime. Depuis quelques décennies, l'Europe en donne un exemple marquant qui a réussi à réunir de plus en plus d'Etats, sans faire intervenir

de moyens violents ou coercitifs, et s'est révélée comme une formidable puissance de paix dans un monde en crise.

Nos lectures ont mis en lumière une tendance lourde de la géographie des îles qu'est la dénonciation de l'insularisme, comprise comme méfiance à l'égard de tout ce qui viendrait localement freiner la constitution d'une société multiculturelle ou cosmopolite.

Mais, puisque les deux projets sont opposés, le débat mérite d'être approfondi. Certaines îles sont-elles faites pour le multiculturalisme ? Assez peu nombreuses sont les îles récemment peuplées, comme les Mascareignes ou les îles des Galápagos. Et si la majorité des insulaires est porteuse d'une culture européenne, il semble que le multiculturalisme ne soit pas une voie obligée. S'intégrant à l'Europe, La Réunion tendrait à devenir cosmopolite quand les autorités mauriciennes s'efforceraient de réaliser une société multiculturelle, permettant aux différentes ethnies et groupes religieux de vivre en bonne intelligence. D'autres îles ne peuvent-elles trouver leur salut que dans le cosmopolitisme ? François Raillon (2006) souligne la crise actuelle de l'Indonésie, comme État archipélagique qui fut fondé il y a soixante dix ans sur un pacte donnant-donnant entre les Javanais majoritaires et les autres ethnies. Le devenir des T.O.M. soulève maintes interrogations que les récentes évolutions de statut mettent au grand jour. L'instabilité de grandes îles comme Madagascar ou Ceylan attirent également l'attention des géographes des îles qui supposent l'action presque invisible mais pas indiscernable de puissantes et ancestrales forces politiques.

Dans un monde postcolonial, d'après guerre froide, les réflexions des géopoliticiens trouvent tout leur intérêt à se saisir de telles questions, portant sur le multiculturalisme et le cosmopolitisme.

Une critique méthodologique à poursuivre

Pour terminer cette longue étude, longue en raison de la masse de documents disponibles mais aussi et surtout de la prudence qui conduit le novice à chercher à en dire plus que pas assez, il est nécessaire de faire le point une dernière fois sur la méthodologie proprement dite.

James Ryan (2004) remarque qu'une impression de grande confusion se dégage des essais d'histoire et de philosophie de la géographie. Les opinions les plus diverses sont exprimées. Cette diversité ne serait néanmoins dommageable ni à la recherche ni même à l'enseignement

de la discipline car l'époque serait « *au dépassement des oppositions stériles* » et à la prise en compte, par tous les moyens, de la complexité du monde.

Reprenant ce discours à notre compte, après avoir pris conscience des divergences théoriques, méthodologiques et même épistémologiques, nous voudrions le nuancer, puisque la confusion n'est pas sans risque. Ryan mentionne le dépassement de l'opposition du savoir savant et du mythe, dans le cadre de la géographie culturelle. Mais, si l'on se penche sur la géographie des îles par exemple, on aperçoit que ce dépassement de l'opposition a créé *de facto* une opposition entre ceux qui jugent l'opération nécessaire et ceux qui la juge dangereuse voire impossible. La diversification de la pensée théorique est un encouragement à emprunter de nouvelles voies, mais pas pour tout le monde. Les réserves voire le silence de beaucoup de géographes nous semblent importants à souligner. Ils rejoignent la suspicion qu'éprouve ordinairement le philosophe à l'égard de ce qui se présente comme relativisme paresseux et comme éclectisme. Ne faut-il pas choisir dans la vie ? Pourquoi la pratique scientifique devrait-elle faire exception ?

Nous ne pouvons donc reprendre tout à fait le discours de Ryan. Il nous semble que certaines oppositions sont bénéfiques, même si elles sont de fait "stériles" car elles ne font que souligner l'incohérence ou l'inconsistance de certains propos, quant à leurs conséquences ou quant à leurs principes. Faut-il accepter toutes méthodes ? Une réponse positive n'est tout simplement pas pensable, non parce que les méthodes ont une valeur heuristique a priori déterminée mais parce que la recherche scientifique a des bornes, des règles intrinsèques, des traditions aussi ! L'éclectisme se traduit par le glissement progressif d'une discipline vers un autre champ disciplinaire. Dans le cas de la géographie culturelle, c'est à un glissement vers la psychologie qu'on assiste. L'introduction de l'idée de représentation est très positive mais elle génère de nombreuses confusions. Certes une refonte périodique des principes est non seulement possible mais souhaitable, et sans aucun doute, pour le traitement des problématiques de l'espace insulaire et archipélagique, la géographie du vécu a apporté de nouvelles hypothèses, de nouvelles explications. Mais le remplacement de l'insularité par l'"iléité" conçue comme la représentation que l'individu se fait lui-même de sa situation au centre d'un monde terraqué n'enrichit en rien les réflexions sur les transports, l'aménagement des littoraux ou les économies d'échelle ! Si l'insularité est socialement construite, cela ne veut pas dire qu'il faut la réduire à la dimension psychologique du vécu, bien au contraire !

Nous voudrions opposer à ce genre de glissement une pratique de la pluridisciplinarité. En effet, à l'éclectisme tel que nous venons de l'évoquer s'oppose une pratique de recherche qui

met sciemment des mécanismes psychologiques au premier rang de ses préoccupations¹⁶⁶. Ces mécanismes sont toujours susceptibles de jouer dans des sens contraires. Le cerveau fonctionne en effet pas assimilation et accommodation. De fait, les sociétés insulaires montrent de manière exemplaire des mécanismes à l'œuvre, ceux de l'ouverture et de la fermeture, de la concurrence et de la coopération, de la hiérarchie et de l'égalité. L'important est donc d'expliquer comment il se fait qu'un mécanisme s'est enclenché et de voir s'il va se poursuivre dans la durée. Pour fournir une telle explication les intuitions du chercheur sont presque inopérantes. L'insulaire n'a pas lui-même son mot à dire... puisqu'il est soumis à l'arbitraire des orientations collectives de sa propre collectivité, comme un locuteur qui n'a pas, même s'il est lexicographe, le pouvoir de changer le sens des mots !

Paradoxe des sciences humaines ! Le mépris à l'égard des mythes et surtout des populations qui structurent leur société par la vertu cette parole immémoriale a disparu depuis longtemps. La condescendance du savant et le scientisme sont universellement tenus en horreur. Mais une opposition joue à un autre niveau, au sein de la communauté des chercheurs. Les uns poursuivent une longue repentance, se prennent de passion pour la phénoménologie et l'herméneutique tandis que les autres restent farouchement attachés à une culture expérimentale classique et à une tournure de pensée empirique.

Certes, nous venons de réaliser une caricature. Une opposition interne existe néanmoins. Elle n'est pas nécessairement stérile. L'incompréhension méthodologique peut sans doute être dépassée, non pas si les uns et les autres abdiquent leurs prétentions, mais s'ils acceptent de dialoguer, d'échanger des arguments et surtout des critiques.

Le travail universitaire de production du savoir est basé sur un processus complexe de tri et de reprises des idées. Recyclage pourrait-on dire. Des modes intellectuelles se succèdent. Des mots disparaissent puis réapparaissent. Des innovations conceptuelles ne s'imposent pas durant le vivant de leur auteur mais après une assez longue période de latence. L'idée d'horizon, déclinée en horizon perceptif ou en horizon symbolique (l'horizon de travail) est

¹⁶⁶ La pratique d'une recherche plus "clinique" que modélisatrice ou idéographique (O. Orain, 2004) s'oppose également à l'éclectisme méthodologique. Un prolongement de notre étude pourrait porter sur la divergence qu'il y a entre notre schéma historique et celui d'Olivier Orain. L'idée d'une science géographique qui se rapproche de plus en plus de l'examen clinique est séduisante ; mais il ne va pas de soi que l'espace ou le territoire sur lequel on conduit un "diagnostic" doivent d'abord être compris comme des corps malades, trahissant des pathologies par des symptômes pas toujours évidents à interpréter. L'intérêt de la position d'Orain se situe d'après nous à un autre niveau, dans le fait qu'une réduction de l'objet géographique à des phénomènes biologiques et à des mécanismes sous-jacents ne soit pas d'emblée identifiée comme un réductionnisme préjudiciable à la production d'un savoir géographique.

ainsi représentative de l'amnésie collective et de son corollaire, la possibilité d'exhumer de vieilles théories et de les remettre au goût du jour. Parce qu'elles ne relèvent pas du recyclage mais d'une véritable invention, les pensées les plus audacieuses méritent une attention toute particulière. Nous pensons entre autres aux œuvres de Joël Bonnemaïson ou d'Augustin Berque. À n'en pas douter, elles sont critiquables, voire intenable sur certains points. Mais, ne se présentant pas comme des pourvoyeuses de dogmes, elles stimulent la réflexion de l'ensemble de la communauté géographique. Leur fécondité n'est plus à démontrer. En revanche quantité d'innovations terminologiques comme l'archipelité, la micro-insularité ou même la surinsularité opèrent de simples clarifications d'idées depuis longtemps soutenues par l'ensemble des géographes spécialistes des îles. Et, à l'instar de l'ultrapériphéricité, quelques notions apparaissent à la réflexion comme dénuées de justifications.

Curieusement, c'est une de ces notions aujourd'hui les plus répandues qui souffre peut-être du plus fort déficit de cohérence, à savoir l'idée d'île-laboratoire. Au vu du succès d'une telle idée, il apparaît que ne s'est pas atténué le besoin d'une pensée critique qui aborde les sujets les plus divers.

Et, suivant ce que nous avons constaté, l'illusion de l'île-laboratoire a un double, celui du réenchèvement du territoire. Quoique les idées de laboratoire et de magie ou de puissance surnaturelle soient opposées, il arrive dans bien des discours à la marge de la géographie qu'elles se fondent en un seul vœu, celui d'une île nouvelle où seraient restaurés les droits de la poésie, de la sensibilité pour les hauts-lieux et de la passion pour les éléments. La nissologie verse alors dans une étrange nissophilie, qui oublie deux choses essentielles. Elle ne comprend pas que le réenchèvement du territoire ou du monde en général n'est pas possible. Les croyances ne se décrètent pas ; leur évolution instaure de l'irréversibilité dans les sociétés humaines. Elle se trompe encore en pensant que si le réenchèvement était possible il serait souhaitable. Quand les monstres de la mer et les génies désertent les pentes du volcan, le paysage n'est pas appauvri ! L'île ne perd aucun de ses charmes. Place aux contes ! Il reste des elfes en Islande.

Bibliographie

Liste principale

Anonyme. 1972. « Guide "Archipel" I, la province de Sumatra Ouest », *Archipel, études interdisciplinaires sur le monde insulindien*, n° 4, pp. 115-127

Association pour la Recherche et la Technologie à La Réunion. 1989. *Les économies insulaires. Stratégies de développement des économies insulaires à pouvoir d'achat élevé. Actes du colloque de Saint-Denis de La Réunion, 7,8,9 et 10 novembre 1988*. Saint-Denis de La Réunion : Région Réunion, 236 p.

Conseil Général de La Réunion. 1993. *Fécondité et insularité. Actes du colloque international des 11 au 15 mai 1992*, tome 1 et 2. Saint-Denis de la Réunion : Conseil Général de La Réunion, 1101 p.

Géode Caraïbe, BURAC Michel et CALMONT André (coord.). 2000. *La question de la terre dans les colonies et départements français d'Amérique 1848-1998*. Paris : Karthala, coll. "Terres d'Amérique", 440 p.

ACOVITSIOTI-HAMEAU Ada. 2002. « Constructions et paysages en pierre sèche en Méditerranée : pour une reconversion en souplesse », *BAGF-Géographie*, n° 3, pp. 332-343

AFFERGAN Francis. 1997. *La pluralité des mondes. Vers une autre anthropologie*. Paris : Albin Michel, 288 p.

AGAMBEN Giorgio. 1998. *Idée de la prose*. Paris : Christian Bourgeois Editeur, coll. "Détroits", 128p.

AGAMBEN Giorgio. 2002a. *L'ouvert. De l'homme et de l'animal*. Paris : Éditions Payot&Rivages, coll. " Bibliothèque Rivages", 143 p.

AGAMBEN Giorgio. 2002b. *Moyens sans fins. Notes sur la politique*. Paris : Éditions Payot&Rivages, coll. "Petite Bibliothèque Payot", 153 p.

ALLIBERT Claude et RAJAONARIMANANA Narivelo (dir.). 2000. *L'Extraordinaire et le quotidien. Variations anthropologiques*. Paris : Karthala, 616 p.

ANDLER Daniel, FAGOT-LARGEAULT Anne, SAINT-SERNIN Bertrand. 2002. *Philosophie des sciences*. Tome II. Paris : Éditions Gallimard, coll. "Folio-Essais", 1334 p.

ANGLEVIEL Frédéric, MOYSE-FAURIE Claire. 2002. « Futuna ou "l'enfant perdu"... un timide biculturalisme », in *Hermès*, n° 32-33, pp. 377-384

ANTUNÈS Isabelle, DAVID Gilbert. 1998. « Key Besar : entre l'Asie et l'Océanie » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.-PRODIG, pp. 289-294

ARNBERGER Herta, ARNBERGER Erik. 2001. *The Tropical Islands of the Indian and Pacific Oceans*. Graz (Autriche): Austrian Academy of Sciences Press, 565 p.

ATKINS Peter, ROBERTS Brian, SIMMONS Ian. 1998. *People, Land & Time. An Historical Introduction to the Relations Between Landscape, Culture and Environment*. London : Arnold, 286p.

AUBERT DE LA RÛE Edgar. 1935. *L'homme et les îles*, Paris : Éditions Gallimard, coll. "Géographies humaines" 194 p.

AUGÉ Marc. 1992. *Non lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil, 192p.

BACHELARD Gaston. 1942. *L'Eau et les songes. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 223 p.

BACHIMON Philippe. 1995. « L'insularité océanienne dans la cosmologie maohi » in *L'Espace géographique*, n° 3, pp. 227-235.

BAILLY Antoine. 1992. « Les représentations en géographie », in *Encyclopédie de Géographie*. Paris : Éditions Economica, pp. 371-384

BAILLY Antoine, SCARIATI Renato. 1999. *Voyage en géographie*. Éditions Economica, coll. "Anthropos", 104 p.

BAILLY Antoine, FERRAS Robert. 2001. *Éléments d'épistémologie de la géographie*. Seconde édition. Paris : Armand Colin, 191 p.

BALLARD Martine. 2003. *Madagascar 1916-1945. Les regards d'un administrateur-ethnographe : Raymond Décary*. Saintes-Marie : Azalées Éditions, 370 p.

BAMBRIDGE Tamatoa, NEUFFER Philippe. 2002. « Pluralisme culturel et juridique en Polynésie française : la question foncière », *Hermès*, n° 32-33, pp. 307-316

BARCELO Bartomeu. 1997. « Les changements récents dans la société de Majorque : population et territoire », in *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités*, sous la dir. de SANGUIN André-Louis. Paris : L'Harmattan, pp. 235-240

BARRIÈRE Olivier. 1998. « Du foncier à l'environnement : pour une gestion patrimoniale de la rareté des ressources renouvelables », in *Promouvoir la recherche et la formation sur le foncier pour le développement durable au Sahel*, Actes du colloque sur le foncier au Sahel des 21-25 avril 1997 à Saint-Louis du Sénégal. Ouagadougou : Edition Padlos, pp. 99-110

BAUDELLE Guy, REGNAULD Hervé. 2004. *Échelles et temporalités en géographie*. Paris : SEDES, 175 p.

BAUDRILLARD Jean. 1992. *L'illusion de la fin*. Paris : Galilée, coll. "L'espace critique", 170 p.

BECK Ulrich. 1993. « De la société industrielle à la société à risques », in *Revue suisse de sociologie*, n° 19, pp. 311-337.

BECK Ulrich. 2006. *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* Paris : Editions Flammarion, coll. "Alto-Aubier", 378 p.

BEDFORD Richard. 1998. « Before geosymbols... Tongoa, 1969-1970 » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 87-92

BÉGOT Monique, BULÉON Pascal, ROTH Patrice. 2001. *Émergence Caraïbes. Éléments de géographie politique*. Fort-de-France/Paris : A.R.E.C./l'Harmattan, 79 p.

BENJAMIN Didier. 1999. « Intégration et dépendance », *Mappemonde*, n° 54, pp. 2-5

BENJAMIN Didier, GODARD Henri. 1999. *Les outre-mer français: des espaces en mutation*. Paris : Ophrys, coll. "Géophrys", 267 p.

BENJAMIN Didier, GODARD Henri. 2001. « Centralisation et polarisation. L'aire urbaine de Mamoudzou et les villages mahorais », *Mappemonde*, n° 64, pp. 2-6

BENKO Georges, STROHMAYER Ulf (dir). 2004. *Horizons géographiques*. Paris : Bréal, coll. "D'autre part", 350 p.

BENOIST Jean. 2000. *Entre les corps et les dieux. Itinéraires anthropologiques. Entretiens avec Joseph Lévy*. Montréal (Québec) : Liber, coll. "De vive voix", 241 p.

BENOIST Jocelyn. 2002. « Sur la mutation des espaces géographiques », in *Cahiers Philosophiques*, n° 93, décembre 2002, pp. 9-22

BENOIT Catherine. 1998. « La Soufrière de la Guadeloupe : nature, paysage et territoire dans la littérature antillaise (XV^{ème}-XX^{ème} siècles) », in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 717-724

BERDOULAY Vincent. 1981. *La Formation de l'École française de géographie (1870-1914)*. Paris : Bibliothèque Nationale, 245 p.

BERDOULAY Vincent. 1992. « Les valeurs en géographie », in *Encyclopédie de Géographie*. Paris : Éditions Economica, pp. 385-402

BERGERIN Jean. 1991. *Le déterminisme*. Travaux du département de Géographie de l'Université Laval,

BEROUTCHACHVILI Nicolas, ROUGERIE Gabriel. 1991. *Géosystèmes et paysages. Bilans et méthodes*. Paris : Armand Colin, coll. "U Géographie", 302 p.

BERQUE Augustin. 1976. *Le Japon. Gestion de l'espace et changement social*. Paris : Flammarion, coll. "Nouvelle bibliothèque scientifique", 344 p.

BERQUE Augustin. 1991. « Techniques occidentales, techniques japonaises : quelques questions à propos de la mise en valeur agricole de Hokkaido », in *Aspects du monde tropical et asiatique. Hommage à Jean Delvert*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 189-195.

BERQUE Augustin. 1992. « Espace, milieu, paysage, environnement », in *Encyclopédie de Géographie*. Paris : Éditions Economica, pp. 351-370

BERQUE Augustin. 1995. « De paysages en outre-pays », in *La théorie du paysage*, Alain ROGER (dir.). Seyssel : Champ Vallon, pp. 346-359

BERQUE Augustin. 1998a. « Cosmophonie ou paysage » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 741-744

BERQUE Augustin. 1998b. « Habiter la terre », *Sciences & Avenir*, n° 116, p. 82

BERQUE Augustin. 2000a. *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris : Belin, coll. "Mappemonde", 271 p.

BERQUE Augustin.. 2000b. « Comment on peut voir le problème foncier à Tōkyō », in *L'Archipel accaparé. La question foncière au Japon*. Paris : Éditions de l'École Pratique des Hautes Études, pp. 291-297

BERQUE Augustin. 2005. « La forclusion du travail médial », *L'Espace Géographique*, pp. 81-90

BERQUE Augustin, FERRIER Jean-Paul, SAUZET Maurice. 1999. *Entre Japon et Méditerranée. Architecture et présence au monde*. Paris : Massin Éditeur, 189 p.

BERTILE Wilfrid. 1987. *Des coulées volcaniques à Saint-Philippe (mars 1986). Gestion d'une catastrophe naturelle*. Publication à compte d'auteur, 60 p.

BERTILE Wilfrid. 2002. « La Réunion et la coopération régionale », *Hermès*, n° 32-33, pp. 269-276

BERTRAND Georges. 1982. « Construire la géographie physique », *Hérodote*, n° 26, pp. 90-116

BESANCENOT Jean-Pierre. 1986. « Recherche de bioclimatologie humaine en zone intertropicale », in *Études de climatologie tropicale*. Paris : Masson, coll. "Recherches en géographie", pp. 11-28

BESSE Jean-Marc. 1994. « Entre le regard et l'image, l'espace du géographe », *ÉPOKHÈ* n° 4, pp. 10-30

BESSE Jean-Marc. 2000. *Voir la terre. Six essais sur le paysage*. Arles : Actes sud – ENSP/ Centre du paysage, 163 p.

BESSE Jean-Marc. 2001. « Le post-modernisme et la géographie. Éléments pour un débat », *L'Espace Géographique*, n° 1, pp. 1-5

BESSON Sylvain. 2006. « Les paradis fiscaux, rouages discrets de la mondialisation », *Questions internationales*, n° 17, pp. 100-106

DE BIAGGI Enali, DROULERS Martine. 2003. « L'île Brésil : la force d'un mythe cartographique », *Mappemonde*, n° 69, pp. 40-43

BISSON Jean. 1977. *La Terre et l'homme aux îles Baléares*. Aix-en-Provence : Edisud, 409 p.

BISSON Jean. 1995. « Le foncier face au déterminisme. Le cas des Îles Baléares », in *Géographie historique et culturelle de l'Europe, Hommage au professeur Xavier Planhol*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, pp. 69-84

BLACHE Jules. 1963. « Le problème des îles », in *Pages géographiques*. Editions Ophrys, publication de l'Institut de Géographie de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, pp. 187-208

1^{ère} publication sous le titre « Les particularités géographiques des îles », *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille*, vol. LXIV, 1948-1950, pp. 5-22.

BLANADET Raymond. 1991. « Les projets de colonisation en lots plantés : la voie indonésienne », in *Aspects du monde tropical et asiatique. Hommage à Jean Delvert*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 29-41.

BLANCHARD Raoul. 1927. *La Corse*. Grenoble : Éditions J. Rey, coll. "Les beaux pays", 149 p.

BLANC-PAMARD Chantal. 1989. « Au voleur ! Economie de crise et tactiques paysannes. Le cas du manioc sur les Hautes Terres malgaches », in *Tropiques, lieux et liens*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M., pp. 198-208

BLANC-PAMARD Chantal. 1995. « Les lieux du corps : l'exemple des communautés rurales des hautes terres malgaches », in *Ethnogéographie*, CLAVAL Paul et SINGARAVELOU (dir.). Paris : L'Harmattan, pp. 51-76

BLANC-PAMARD Chantal. 1998. « Microcosmos, le territoire miniaturisé sur les Hautes Terres Centrales de Madagascar » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp.643-650

BLOTTIÈRE Alain. 2002. *L'Oasis*. Paris : Éditions Payot&Rivages, coll. "Petite Bibliothèque Payot", 219 p.

BLUNT Alison. 2005. « Colonialism/postcolonialism », in *Cultural Geography. A critical Dictionary of key Concepts*. London-New-York : I.B. Tauris & Co, pp. 175-181

BOISSEAU DU ROCHER Sophie. 1989. « Le pari des Philippines », *Études*, tome 371, n° 1-2, pp 5-17

BONNEMAISON Joël. 1985. « Les lieux de l'identité : vision du passé et identité culturelle dans les îles du Sud et du Centre de l'Archipel du Vanuatu », *Cahiers de l'O.R.S.T.O.M.*, Série Sciences Humaines, vol. XXI, n°1, pp. 151-170

BONNEMAISON Joël. 1986. *L'arbre et la pirogue*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M., 540 p.

BONNEMAISON Joël 1989. « L'Espace réticulé : commentaires sur l'idéologie géographique » in *Tropiques, lieux et liens*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M., pp. 500-510

BONNEMAISON Joël. 1990. « Vivre dans l'île. Une approche de l'îlénité océanienne », *L'Espace géographique*, n° 2 : pp. 119-125

BONNEMAISON Joël. 1991. « Le Taro-Roi », in *Aspects du monde tropical et asiatique. Hommage à Jean Delvert*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 305-315.

BONNEMAISON Joël. 1995. Collaboration au tome *Asie du Sud-Est & Océanie* de la *Géographie Universelle*. Paris : Editions Belin/Reclus, 480 p.

BONNEMAISON Joël. 1996a. *Les fondements géographiques d'une identité. L'archipel du Vanuatu, essai de géographie culturelle*. Livre I : *Gens de pirogue et gens de la terre*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M., 460 p.

BONNEMAISON Joël. 1996b. *Les fondements géographiques d'une identité. L'archipel du Vanuatu, essai de géographie culturelle*. Livre II : *Les Gens des lieux. Histoire et géosymboles d'une société enracinée : Tanna*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M., 562 p.

BONNEMAISON Joël. 1997. « La sagesse des îles », in *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités*, sous la dir. de SANGUIN André-Louis. Paris : L'Harmattan, pp. 121-129

BONNEMAISON Joël. 2000. *La Géographie culturelle. Cours de l'université Paris IV-Sorbonne 1994-1997*. Établi par LASSEUR Maud et THIBAUT Christel. Paris : Éditions du C.T.H.S., 152p.

BONNIN Philippe. 2004. « Ouverture et fermeture de la maison japonaise dans les contres traditionnels », *L'Espace Géographique* n° 2, pp. 353-361

BONNIOL Jean-Luc. 1995. « Anamorphoses du Bernica. Lieu et paysage à l'île de La Réunion », in *Paysages au pluriel*. Paris : Mission du patrimoine ethnologique- Editions de la M.S.H., coll. "Ethnologie de la France", pp. 49-63

BONNIOL Jean-Luc. 1998. « Le "métier" à métisser », in *Tropiques métisses. Mémoires et cultures de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion*. Paris : Éditions de la Réunion des musées nationaux, pp. 128-133

BONVALLOT J., LABOUTE P., ROUGERIE F., VIGNERON E. 1994. *Les Atolls des Tuamotu*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M., 296 p.

BORIAUD Jean-Yves. 1992. *Le Nouveau Monde. Récits de Amerigo Vespucci, Christophe Colomb, Pierre Martyr d'Anghiera*. Paris : Les Belles Lettres, coll. "La roue à livres",

BORY DE SAINT-VINCENT Jean-Baptiste. 1980. *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique. Planches*. Marseille : Laffitte Reprints, réimpression de l'édition originale de 1804, 56 planches.

BOURDIER Marc, Pelletier Philippe (dir.). 2000. *L'Archipel accaparé. La question foncière au Japon*. Paris : Éditions de l'École Pratique des Hautes Études, 310 p.

BOUSQUET-BRESSOLIER Catherine. 2002. « Voyage dans le temps des cartes », in *Le Littoral, regards, pratiques et savoirs. Études offertes à Fernand Verger*. Paris : Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, pp. 81-93

BOUVERESSE Jacques. 1993. *Robert Musil. L'homme probable, le hasard, la moyenne et l'escargot de l'histoire*. Combas : Éditions de l'éclat, collection "Tiré à part", 317 p.

BOUVIER Nicolas. 2001. *Journal d'Aran et d'autres lieux. Feuilles de routes*. Paris : Éditions Payot&Rivages, coll. "Petite Bibliothèque Payot", 169 p.

BRAUDEL Fernand. 1966. *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Tome 1. Paris : Armand Colin, 588 p.

BRAUMAN Rony (dir.). 2000. *Utopies sanitaires*. Paris : Éditions Le Pommier-Fayard, coll. "Manifeste", 301 p.

BRICMONT Jean, SOKAL Alan. 1997. *Impostures intellectuelles*. Paris : Éditions Odile Jacob, 276p.

BRIGAND Louis. 1991 (dir.). *Les îles en Méditerranée : enjeux et perspectives*. Paris : Economica, 98p.

BRIGAND Louis. 1997. « La politique d'acquisition et de gestion des îles et îlots par le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres en France », in *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités*, sous la dir. de SANGUIN André-Louis. Paris : L'Harmattan, pp. 193-200

BRIGAND Louis. 2000. *Îles, îlots et archipels du Ponant. De l'abandon à la surfréquentation. Essai sur la question des usages, de la gestion et de la conservation depuis 1950*. Thèse de doctorat, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne

BROGGIO Céline. 1997. « Montagne et développement territorial : de l'autodéveloppement au développement durable », *L'Information Géographique*, n° 61, pp. 160-174

BROWN Lester. 2003. *Éco-économie, une autre croissance est possible*. Paris : Éditions du Seuil, 437p.

BRUNEAU Michel. 1994. « Géographie française et empires coloniaux dans la première moitié du XX^{ème} siècle », in *Géographies des colonisations, XV^{ème}-XX^{ème} siècles*, BRUNEAU Michel et DORY Daniel (dir.). Paris : L'Harmattan, coll. "Géo Textes", pp. 35-49

BRUNEAU Michel. 2000. « De l'icône à l'iconographie, du religieux au politique, réflexions sur l'origine byzantine d'un concept gottmanien », *Annales de Géographie*, n° 616, pp. 563-579

BRUNET Roger. 1986. *Atlas mondial des zones franches et paradis fiscaux*. Paris : Fayard-RECLUS, 96 p.

BRUNET Roger. 1990. « Le déchiffrement du Monde », in *Géographie universelle*, vol. 1, *Mondes Nouveaux*. Paris : Belin-Reclus, 480 p.

BRUNET Roger. 1991. « Technopoles et environnement régional ». Communication au Colloque sur les Technopoles et l'Université, organisé à l'Université de Pise, les 19-20 avril 1991, repris dans *Champs & Contrechamps* (1997), pp. 292-309)

BRUNET Roger. 1992. « Paradis fiscaux et lieux francs ». Conférence d'introduction au Colloque sur les Zones franches et paradis fiscaux organisé par L'association internationale des jeunes avocats de Madère, 30 oct. 1992, repris dans *Champs & Contrechamps* (1997), pp. 280-291)

BRUNET Roger. 1997. *Champs & Contrechamps. Raisons de géographie*. Paris : Belin, coll. "Mappemonde", 256 p.

BRUNET Roger. 2001. « Hauts lieux et mauvais lieux du Kazakhstan », *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 67-51

BRUNET Roger, FERRAS Robert, THÉRY H. 1992. *Les Mots de la géographie*. Montpellier/Paris : GIP Reclus/La Documentation française, 536 p.

BRUNHES Jean. 1910. *La géographie humaine. Essai de classification positive. Principes et exemples*. Paris : Félix Alcan, 843 p.

BRUNHES Jean. 1942. *La Géographie humaine. Edition abrégée*. Paris : P.U.F., 345 p.

BRUNOIS Florence. 1999. « Les Papous à l'âge du bois », *Ethnies*, n° 24-25, *Nature sauvage, nature sauvée, écologie et peuples autochtones*, pp. 39-51

BURAC Maurice. 1991. « Approche géographique du problème de l'unité politique dans les États et pays multi-insulaires de la Caraïbe », in Alain YACOU et Michel MARTIN (dir.). *Études Caribéennes. Société et Politique*. Toulouse : Presses de l'Institut d'Études Politiques de Toulouse.

BURAC Maurice. 2000. « Pour une nouvelle approche de la question de la terre dans les D.F.A. », in *La question de la terre dans les colonies et départements français d'Amérique (1848-1998)*. Paris : Éditions Karthala et GEODE Caraïbe, pp. 277-289

BURENHULT Göran. 1994. « Les monuments de pierre du Pacifique Sud, de 1 apr. J.-C. à aujourd'hui », in *Le Nouveau Monde et le Pacifique. L'émergence des civilisations*. Paris : Bordas, coll. "Les berceaux de l'humanité", pp.164-183

BURGARELLA-MATTEI Marie-Noëlle. 1999. « Conséquences socio-économiques de l'insularité : de l'isolement à la coopération », in *L'Île-laboratoire*, actes du colloque de l'Université de Corse des 19-21 juin 1997. Ajaccio : Éditions Alain Piazzola

CABAUSSEL Gilbert. 1984. « Les mécanismes climatiques des îles intertropicales à travers l'exemple de l'archipel guadeloupéen », in *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*. Bordeaux-Talence : CRET,, coll. "Île et archipels", n°3, pp. 25-50

CAILLOIS Roger. 1981. *Chroniques de Babel*. Paris : Éditions Denoël-Gonthier, coll. "Bibliothèque Médiations", 213 p.

CAMBRÉZY Luc, MAXIMY René de. 1995. « Le dessous des cartes », introduction à *La cartographie en débat. Représenter ou convaincre*. Paris : Éditions Karthala et ORSTOM, pp. 9-16

CAMENA d'ALMEIDA P., VIDAL de la BLACHE Paul. 1902. *Cours de Géographie à l'usage de l'enseignement secondaire. L'Asie, l'Océanie, l'Afrique*. Dixième édition. Paris : Librairie Armand Colin, 499 p.

CAMUS Albert. 1961. *Le Mythe de Sisyphe*. Paris : Gallimard-NRF, coll. "Idées", 187 p.

CANGUILHEM Georges. 1952. « Machine et organisme » in *La connaissance de la vie*. Paris : Hachette, pp. 124-159

CANGUILHEM Georges. 1968. « Modèles et analogies dans la découverte en biologie », in *Études d'histoire et de philosophie des sciences*. Paris : Vrin, coll. "Problèmes et controverses", pp. 305-333

CARAYOL Michel. 1985. *Particularités lexicales du français réunionnais*. Paris : Nathan, 391 p.

CASTELLANI Michel. 2003. « Naissance, décès, témoins de la démographie corse », in *La Méditerranée, d'hier à demain. Hommage à Jean-Pierre Pouë*. Ajaccio : Albiana/Bibliothèque universitaire de Corse, pp. 3-19

CASTORIADIS Cornélius. 1999. *L'Institution imaginaire de la société*. 1^{ère} édition 1975. Paris : Éditions du Seuil, coll. "Points Essais", 538 p.

CASTRO Josué de. 1952. *Géopolitique de la faim*. Paris : Les Éditions ouvrières, coll. "Economie et humanisme", 331 p.

CAUQUELIN Anne. 2000. *L'invention du paysage*. Paris : P.U.F. , coll. "Quadrige", 181 p.

CAUQUELIN Anne. 2002. *Le site et le paysage*. Paris : P.U.F. , coll. "Quadrige", 191 p.

CAZES Georges. 1992. « Le tourisme dans le monde », in *Encyclopédie de Géographie*. Paris : Éditions Economica, pp. 839-850

CAZES-DUVAT Virginie, avec la participation de ROBERT René. 2001a. *Atlas de l'environnement côtier des îles granitiques de l'archipel des Seychelles*. Saint-Denis de la Réunion : Université de la Réunion, 88 p.

CAZES-DUVAT Virginie. 2001b. « Le poids des contraintes physiques dans le développement de l'archipel des Maldives », *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 54, pp. 3-25

CHANUDET Claude. 2000. « Peuplements insulaires et systèmes physiques ouverts : essai d'application aux îles de l'océan Indien », in *L'extraordinaire et le quotidien*, pp. 337-350

CHARBIT Yves. 1993. « Histoire de la fécondité dans les îles. Approche géographique et démographique », in *Fécondité et insularité. Actes du colloque international des 11 au 15 mai 1992*, tome 1, pp. 230-240

CHAUNU Huguette, CHAUNU Pierre. 1955. *Séville et l'Atlantique (1504-1650)*. 1^{er} volume, « Introduction méthodologique ». Paris : Armand Colin, 332 p.

CHAUNU Pierre. 1974. *Histoire, science sociale. La durée, l'espace et l'homme*. Paris : SEDES : 437p.

CHAUNU Pierre. 1994. *L'Instant éclaté. Entretiens avec François Dosse*. Paris : Aubier, coll. "Histoires", 335 p.

CHAUVIER Stéphane. 1999. *Justice internationale et solidarité*. Nîmes : Editions Jacqueline Chambon, coll. "Rayon philo", 154 p.

CHÉRUBINI Bernard. 2002. « Les DOM d'Europe : une ethnologie de l'ultrapériphéricité comme frontière et rhabillage du local », in *Frontières, textes réunis par DESPLAT Christian, actes du 125^{ème} Congrès national des Sociétés Historiques et Scientifiques de Lille*, Éditions du C.T.H.S., pp. 87-101

CHIVALLON Christine. 1994. « Itinéraires de la recherche en sciences humaines dans les sociétés de plantation coloniales : l'exemple de la Martinique », in *Géographies des colonisations, XV^{ème}-XX^{ème} siècles*, BRUNEAU Michel et DORY Daniel (dir.). Paris : L'Harmattan, coll. "Géo Textes", pp. 217-226

CHIVALLON Christine. 2000. « D'un espace appelant forcément les sciences sociales pour le comprendre », in *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographie à Cerisy*. LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.). Belin, coll. "Mappemonde", pp. 299-317

CHOMETTE Guy-Pierre. 2002. « Un siècle et demi de dispute autour de l'archipel des brumes. *Géopolitique*, n° 77 , pp. 40-45

CHOUQUER Gérard. 2000. *L'étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*. Paris : Errance. 208 p.

CHRISTIAS Panagiotis. 2002. « L'épistémologie par le monstre. Une lecture d'Enrico Baj et de Michel Maffessoli », *Société*, n° 75, pp. 5-14

CIARCIA Gaetano. 2002. « Presqu'îles d'illusion. Terrains de bonheur perdu en anthropologie », in *Gradhiva*, n° 32, pp. 27-36

CLAPIER-VALLADON Simone, POIRIER Jean. 1987. « Essai sur une problématique de la mythologie et de la psychologie insulaires », in *Îles tropicales : Insularité, Insularisme*, coll. "Îles et Archipels" n° 8 (Actes du Colloque, Bordeaux-Talence, 23-25 octobre 1986), pp. 45-56

CLARK Andrew. 1949. *The Invasion of New-Zealand by People, Plants and Animals : The South Island*. New Brunswick : Rutgers University Press. 465 p.

CLARKE William C. 2001. "Conclusion", *Asia Pacific Viewpoint*, Special Issue, "Agricultural Transformation and Intensification", vol. 42, number 2-3, pp. 325-333

CLAVAL Paul. 1976. *Éléments de géographie économique*. Paris : Editions M.-Th. Génin – Librairies techniques, 361 p.

CLAVAL Paul. 1980. *Éléments de géographie humaine*. 1^{ère} édition 1974. Paris : LITEC, 436 p.

CLAVAL Paul. 1995. « Conclusion » de l'ouvrage collectif *Ethnogéographies*, pp. 363-370

CLAVAL Paul. 1998a. « Les mythes, l'espace et les lieux » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 127-134

CLAVAL Paul. 1998b. *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*. Paris : Nathan, coll. "Réf.", 544 p.

CLAVAL Paul. 2003a. *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*. Paris : Armand-Colin, coll. "U Géographie", 287 p.

CLAVAL Paul. 2003b. *La géographie du XXI^{ème} siècle*. Paris : L'Harmattan, coll. "Géographies en liberté", 243 p.

CLAVAL Paul. 2005. « Lu, vu, entendu », *Géographie et Cultures*, n° 52, pp.

CLAVAL Paul, ENTRIKIN Nicholas. 2004. « Lieu et paysage, entre continuité et changement : perspectives sur l'approche culturelle », in *Horizons géographiques*. Paris : Bréal, coll. "D'autre part", pp. 241-289

CLAVAL Paul, SINGARAVELOU (dir.). 1995. *Ethnogéographies*. Paris : L'Harmattan, 372 p.

CLOZIER René. 1942. *Les Étapes de la géographie*. Paris : P.U.F., coll. "Que Sais-Je", 128 p.

CODY Jeffrey W. . 2003. « Modernité et post-modernité ou comment dépasser la nostalgie. Les hôtels *Mandarin Oriental* et *Peninsula* à Hong Kong », in *Les grands hôtels en Asie. Modernité, dynamiques urbaines et sociabilité*, SANJUAN Thierry (dir.). Paris : Publications de la Sorbonne, pp. 141-166

COHEN Daniel. 2004. *La mondialisation et ses ennemis*. Paris : Éditions Grasset & Fasquelle, coll. "Pluriel", 264 p.

COLLIGNON Béatrice. 1998. « De la lecture du territoire aux valeurs culturelles des Inuit du Canada » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 689-694

COLLIGNON Béatrice. 2000. « Les savoirs géographiques vernaculaires ont-ils une valeur ? », in *Qu'est-ce que la société ?* MICHAUD Yves (dir.), U.T.L.S., vol. 3. Paris : Odile Jacob, pp. 11-120

COLLIN DUFRESNE Olivier. 1997. *La Zone Economique Exclusive française dans la zone sud-ouest de l'océan Indien*. Université de la Réunion : Mémoire de D.E.A. de la Faculté de Droit & des Sciences économiques & politiques, sous la dir. d'André Oraison, 76 p.

COMTE Auguste. 1974. *Discours sur l'esprit positif*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, coll. "Bibliothèque des textes philosophiques" 172 p.

CONNELLY-ALLAIN Bláithín. 2003. « La perception de l'île par l'insulaire et par l'étranger dans l'œuvre bilingue de Liam O'Flaherty et de Flann O'Brien », *Sources*, automne 2003, pp. 232-240

CORBIN Henri. 1988. *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840*. Paris : Flammarion, coll. "Champs", 407 p.

CORNU Henri. 1974. « L'Homme et la Fournaise », in *Cahiers du Centre Universitaire de la Réunion*, n° spécial : Actes du Colloque Commerson, pp. 124-130

COUDRAY Jean. 1992. « Le lagon de Mayotte et sa protection », in *Colloque universitaire sur Mayotte des 23-24 avril 1991*. Saint-Denis de La Réunion: Université de La Réunion, pp. 27-41

COUTY Philippe. 1998. « Un homme libre », in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 61-64

CROISIER Brigitte, VERGES Paul. 1993. *D'une île au monde*. Paris : L'Harmattan, 320 p.

CRUSOL Jean. 1980. *Economies insulaires de la Caraïbe. Aspects théoriques et pratiques du développement : Guadeloupe, Martinique, Barbade, Trinidad, Jamaïque, Puerto-Rico*. Paris : Éditions Caribéennes, 345 p.

DAGOGNET François. 1984. *Le nombre et le lieu*. Paris : Vrin, coll. "Problèmes et controverses", 216p.

DAGOGNET François. 1994. *Le trouble*. Paris : Les empêcheurs de penser en rond/Synthélabo, 119p.

DAHL Edward, GAUVIN Jean-François. 2000. *La Découverte du monde. Une histoire des globes terrestres et célestes*. Toulouse :Éditions Privat/les éditions du Septentrion, 159 p.

DANIEL Justin. 1996. « Développement et compétition politique : vers une mutation du modèle porto-ricain », in *Les Îles Caraïbes. Modèles politiques et stratégies de développement*. Paris/Schoelcher : Éditions Kartalha-C.R.P.L.C., pp. 185-223

DANIEL Justin. 1997. « Introduction » à *1946-1996. Cinquante ans de départementalisation outre-mer*. Paris : L'Harmattan, pp. 11-22

DARWIN Charles. 1980. *L'origine des espèces*. 1^{ère} édition 1859. Paris : La Découverte, 656 p.

DARWIN Charles. 1985. *Voyage d'un naturaliste autour du monde*. 1^{ère} édition 1845. Paris : La Découverte, tome II : 199 p.

DAUPHINÉ André. 2003. *Les théories de la complexité chez les géographes*. Paris : Éditions Economica, 248 p.

DAVID Gilbert. 1999. « Du village à la construction de l'État : l'agrandissement de la territorialité dans le Pacifique insulaire », in Joël BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L. (dir.), *La nation et le territoire. Le territoire, lien ou frontière ?* Tome 2. Paris, L'Harmattan, pp. 235-252

DAVID Gilbert. 2004a. « Territoire et littoral, approches méthodologiques », in *Le territoire littoral. Tourisme, pêche et environnement dans l'océan Indien*. Paris : L'Harmattan - Université de La Réunion, pp. 31-56

DAVID Gilbert. 2004b. « Méthodologie d'étude pour l'analyse quantitative de la pêche villageoise en milieu insulaire : l'exemple du Vanuatu », in *Le territoire littoral. Tourisme, pêche et environnement dans l'océan Indien*. Paris : L'Harmattan - Université de La Réunion, pp. 215-236

DE KONINCK Rodolphe. 1992. *Singapour. Un atlas de la révolution du territoire/Singapore. An Atlas of the Revolution of the Territory*. Montpellier: GIP Reclus, coll. "Territoire", 128 p.

DE KONINCK Rodolphe. 1995. "L'angle de l'Asie: continentalité et insularité, chap. 1 du vol. *Asie du Sud-Est, Océanie de la Géographie Universelle*. Roger BRUNET (dir.). Paris: Belin-RECLUS, pp. 10-18

DE ROOSE Frank, VAN PARIJS Philippe (dir .). 1991. *La Pensée écologique. Essai d'inventaire à l'usage de ceux qui la pratiquent comme de ceux qui la craignent*. Bruxelles (Belgique) : De Boeck Université, coll. "Sciences Ethiques Sociétés", 203 p.

DEBARBIEUX Bernard. 1992. « Imagination et imaginaire géographiques », in *Encyclopédie de Géographie*. Paris : Éditions Economica, pp. 893-906

DEBRAY Régis. 1994. *Manifestes médiologiques*. Paris : Gallimard, 222 p.

DEBRAY Régis. 1995. *Contre Venise*. Paris : Gallimard, coll. "Folio", 95 p.

DECAMP Florence. 2004. « Nauru, l'île flambeuse sur la paille », *Libération*, n° du 7-8 août 2004, p.7

DEFFONTAINES Jean-Pierre. 1998. *Les sentiers d'un géoagronome. Textes réunis*. Paris : ap-éditions Arguments, 360 p.

DEFFONTAINES Pierre. 1953. « Valeur et limite de l'explication religieuse en géographie humaine », *Diogène*, n° 2, 1953, pp. 64-79.

DELVERT Jean. 1981. *L'Asie méridionale*. Paris : C.D.U. et SEDES réunis, 153 p.

DENNETT Daniel. 2000. *Darwin est-il dangereux ?* Paris. Éditions Odile Jacob, 657 p.

DEPRAZ Daniel. 2005. « Le concept d'„Akzeptanz“ et son utilité en géographie sociale. Exemple de l'acceptation locale des parcs nationaux allemands », *L'Espace Géographique*, pp. 1-16

DESLOGES Vincent. 2001. « Les empreintes de la législation foncière dans l'extension du reboisement à Madagascar », *Cahier d'Outre-Mer*, n° 54, pp. 69-94

DESSE Michel. 2000. « Les fronts de mer : supports urbanistiques et touristiques en Guadeloupe et Martinique », in *La question de la terre dans les colonies et départements français d'Amérique (1848-1998)*. Paris : Éditions Karthala et GEODE Caraïbe, pp. 343-353

DESSE Michel. 2002. « Pressions anthropiques et dégradation des littoraux haïtiens : l'exemple du golfe de la Gonâve », *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 55, pp. 325-344

DESSE Michel, SAFFACHE Pascal. 2003. *Les littoraux antillais : des enjeux de l'aménagement à la gestion durable*. Matoury (Guyane) : Ibis Rouge Éditions, 116 p.

DEVAUX Jean-Marc, PONSARD Sergine, TABACCHI Éric. 2003 « Biodiversité : les espèces tissent leurs réseaux », in *Pour la science*, n° 314, pp. 122-126

DIAMOND Jared. 2000. *De l'Inégalité parmi les sociétés. Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*. Paris : Éditions Gallimard, coll. "NRF Essais", 484 p.

DIAMOND Jared. 2006. *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Paris : Éditions Gallimard, coll. "NRF Essais", 648 p

DI MÉO Guy. 1991. *L'Homme, la Société, l'Espace*. Paris : Éditions Economica, coll. "Anthropos", 319p.

DI MÉO Guy. 1998. *Géographie sociale et territoire*. Paris : Nathan, coll. "Fac Géographie", 317 p.

DISPOT Laurent. 1986. *Manifeste archaïque. Pour une morale de la modernité*. Paris : Grasset, coll. "Figures", 388 p.

DOLLFUS Olivier. 1986. « L'espace mondial tel qu'il est. Deux ou trois choses que je sais de lui », in *L'espace, jeux et enjeux*. Paris : Fayard : pp. 223-236

DOLLFUS Olivier. 1990. « Le Système-Monde », in *Mondes Nouveaux. Géographie Universelle*. Paris : Hachette, tome 1 : pp. 273-529

DOLLFUS Olivier. 1996. *La Nouvelle carte du monde*. Paris : P.U.F., coll. , 127 p.

DONEY Scott. 2006. « L'acidification des océans : l'écosystème menacé », *Pour la Science*, n° 343, pp. 58-65

DOUMENGE François. 1966. *L'Homme et le Pacifique Sud, étude géographique*. Paris ; Société des Océanistes, 632 p.

DOUMENGE François. 1984a. « Unité et diversité des caractères naturels des îles tropicales », in *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*. Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n° 3, pp. 9-24

DOUMENGE François. 1984b. « Les cyclones de l'été austral 1982-1983 en Polynésie française. Seuils climatiques et viabilité des petites îles », in *Nature et hommes dans*

les îles tropicales : réflexions et exemples. Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n° 3, pp. 51-68

DOUMENGE François. 1985. « Les îles et les micro-Etats insulaires », *Hérodote*, n° 37-38, pp. 297-327

DOUMENGE Jean-Pierre. 1975. *Paysans mélanésiens en pays Canala, Nouvelle-Calédonie*. Talence : Centre d'Études de Géographie Tropicale, 220 p.

DOUMENGE Jean-Pierre. 1984. « Contrôle de l'espace et utilisation du sol en Océanie insulaire », in *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*. Bordeaux-Talence : CRET,, coll. "Île et archipels", n° 3, pp. 135-140

DOUMENGE Jean-Pierre et HUETZ de LEMPS Christian (dir.). 1987. *Îles tropicales : insularité, "insularisme"*, Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n° 8, 499 p.

DOUMENGE Jean-Pierre. 1987. « Avant-propos » du recueil *Îles tropicales : insularité, "insularisme"*, Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n° 8

DOUMENGE Jean-Pierre. 1995. « Principes structurants de l'espace et de la société, et évolution de l'organisation en Océanie insulaire », in *Ethnogéographie*, CLAVAL Paul et SINGARALEVOU (dir.). Paris : L'Harmattan, pp. 9-16

DOUMENGE Jean-Pierre. 2002. « Le particularisme de la Nouvelle-Calédonie », *Hermès*, n° 32-33, pp. 551-558

DOUMENGE Jean-Pierre. 2003a. « Le Monde Pacifique dans la tourmente », *Géo*, n° 287, pp. 96-99

DOUMENGE Jean-Pierre. 2003b. « Cultures et sociétés », Chapitre IV « Entre la France et l'Outre-mer français dans le Pacifique, quelle communauté de destin ? », in *L'Outre-mer français dans le Pacifique*. Paris : Ministère de l'Outre-mer/Nouméa : Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, Université de la Nouvelle-Calédonie, pp. 171-176

DOUYERE Murièle. 2002. *Vivre à Grand-Bassin*. Plaine-des-Cafres : Association la Timise de Grand-Bassin, 95 p.

DOVERT Stéphane. 2004. « Quelle science pour quelle Asie du Sud-Est ? Inventer une "problématologie" », in *Réfléchir l'Asie du Sud-Est . Essai d'épistémologie*, DOVERT Stéphane (dir.). Paris : IRASEC-Les Indes savantes, pp. 157-210

DRIDI Hédi, GOREA Maria. 2003. « Le voyage d'Agbar à Suqutra », *Archéologia* n° 396, pp. 58-65

DUMONT Gérard-François. 2004. « Le risque de "surpopulation" : mythe ou réalité », in *La géographie des risques dans le monde*. Paris : Ellipses

DUMONT Louis. 1991. « Marcel Mauss, une science en devenir », in *Essais sur l'individualisme*. Paris : Le Seuil, coll. "Points Essais, n° 230, 320 p.

DUMORTIER Brigitte. 1999. « Le Gaeltacht : un espace culturel protégé », in Joël BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L. (dir.), *La nation et le territoire. Le territoire, lien ou frontière ?* Tome 2. Paris, L'Harmattan : pp. 75-81.,

DUNCAN James. 1990. *The city as a text : the politics of landscape interpretation in the Kandyan kingdom*. Cambridge : Cambridge University Press, 229 p.

DUNCAN James, DUNCAN Nancy. 2001. « (Re)lire le paysage », in *Géographie anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*. Paris : Belin, coll. "Mappemonde" , pp. 212-225

DUPONT Louis. 1998. « L'effet Bonnemaïson » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 105-108

DURAND Frédéric. 2002. *Timor Lorosa'e. Pays au carrefour de l'Asie et du Pacifique. Un Atlas géo-historique*. Marne-la-Vallée : Presses universitaires de Marne-la-Vallée / Bangkok (Thaïlande) : IRASEC, 206 p.

DURAND Frédéric. 2004. « Alterdestinée et transterritorialité. Vers la disparition des approches originales du temps et de l'espace en Asie du Sud-Est », in *Réfléchir l'Asie du Sud-Est . Essai d'épistémologie*, DOVERT Stéphane (dir.). Paris : IRASEC-Les Indes savantes, pp. 83-108

DURAND-DASTÈS François. 1995. *Monde indien. Cinquième partie : Etats insulaires et montagnards*, in *Géographie universelle*, sous dir. Roger Brunet. Paris/Montpellier : Belin/RECLUS, pp. 428-463

DUSSY Dorothée, FORESTIER Hubert, GUILLAUD Dominique. 1998. « Mythes modernes et passé stratégique : l'espace pour enjeu en Nouvelle-Calédonie », in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 701-707

EDINVAL Eric, MAURIN Alain, MONTAUBAN Jean-Gabriel. 2004. « La Loi-programme pour l'outre-mer : espoirs ou scepticisme ? », in *L'Enjeu du développement économique insulaire*. Paris : SEDES-Université de La Réunion, coll. "Bibliothèque Universitaire & Francophone", pp. 443-480

EILHAI Henri. 1968. *Biogéographie*. Paris : Librairie Armand Colin, coll. "U", 406 p.

EISENSTADT S. N. 1997. « L'expérience historique japonaise: le paradoxe d'une modernité non axiale », *Revue Internationale de Science Sociale*, n° 151, pp. 129-140.

EISTERER-BARCELO Elisa. 1994. *La inquietante familiaridad: el terror y sous archetipos en los relatos fantasticos de Julio Cortazar*. Université de Paris IV

ELSTER Jón. 1987. *Le Laboureur et ses enfants. Deux essais sur les limites de la rationalité*. Paris : Les Editions de Minuit, coll. "Propositions", 208 p.

ELSTER Jón. 1989. *Karl Marx, une interprétation analytique*. Paris : P.U.F., coll. "Sociologies", 747p.

ELSTER Jón. 1990. *Psychologie politique (Veyne, Zinoviev, Tocqueville)*. Paris : Éditions de Minuit, coll. "Propositions", 187 p.

ELSTER Jón. 2003. *Proverbes, maximes, émotions*. Paris : P.U.F., coll. "Philosopher en science sociaux", 183 p.

ESCOUBAS Éliane. 1996. *L'Espace pictural*. La Versanne : Encre marine, 224 p.

ESOURROU Gisèle. 1991. « Le climat et l'homme : réflexions méthodologiques », in *Aspects du monde tropical et asiatique. Hommage à Jean Delvert*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 333-340.

FABRE Jean-Henri. 1996. *La Plante. Leçons à mon fils sur la botanique*. 1^{ère} édition 1867. Toulouse : Privat, 324 p.

FAUROUX Emmanuel. 2000. « Les *tsingy* du Behamara. Du développement intégré à l'écotourisme », *Talily*, Université de Tuléar (Madagascar), n° 7-8-9, pp. 56-82

FEBVRE Lucien. 1970. *La Terre et l'évolution humaine*. Paris : La Renaissance du livre (1922) et Éditions Albin Michel, coll. "L'évolution de l'humanité", 444 p.

FEDELI Paolo. 2005. *Ecologie antique. Milieux et modes de vie dans le monde romain*. Gollion (Suisse) : Infolio éditions, coll. "Archigraphy Paysages", 254 p.

FER Yannick, MALOGNE-FER Gwendoline. 2004. « Entre pays et paysages : dynamique des lieux et développement touristique à Rurutu (Polynésie française) », *Géographies et cultures*, n° 52, pp. 73-90

FERRARI Sylvie. 2003. « Gestion durable d'un aquifère côtier insulaire en présence d'intrusion saline : le cas de l'île de La Réunion, in *Eau et littoral. Préservation et valorisation de la ressource dans les espaces insulaires*, pp. 55-72

FERRIER Jean-Paul. 1984. *La géographie, ça sert d'abord à parler du territoire, ou le métier des géographes. Antée I*. Aix-en-Provence : Édisud, 254 p.

FEYERABEND Paul. 1975. *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*. Paris : Éditions du Seuil, coll. "Science ouverte", 350 p.

FINLEY Ben. 1999. « Calcul mental hauturier », in *D'Île en Île Pacifique*, sous la dir. de Serge DUNIS. Paris : Klincksieck, pp. 91-119

FITOUSI Jean-Paul. 2004. *La Démocratie et le marché*. Paris : Éditions Grasset & Fasquelle, coll. "Nouveau Collège de philosophie", 105 p.

FOGACCI Tony. 1999. « *A corsica* et la métamorphose. Les sens d'un parcours », in *L'île laboratoire*. Ajaccio : Éditions Alain Piazzola, pp. 398-403

FONTAINE Guy. 1995. *Mayotte*. Paris : Editions Karthala, 197 p.

FONTAINE Guy. 1997. « Mayotte, l'île aux multiples défis », in *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités*, sous la dir. de SANGUIN André-Louis. Paris : L'Harmattan, pp. 69-80

FOUCAULT Michel. 1966. *Les Mots et les Choses*. Paris : Éditions Gallimard, 575 p.

FOUCAULT Michel. 1969. *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, coll. "Bibliothèque des Sciences humaines", 288 p.

FOUCAULT Michel. 2004. « Entretien avec Roger-Pol Droit à l'occasion de la publication de *Surveiller et punir*, juin 1975 », *Le Point*, n° 1659, pp. 52-63

FOUGÈRES Éric. 1995. *Les voyages et l'ancrage. Représentations de l'espace insulaire à l'Âge classique et aux Lumières (1615-1797)*. Paris : L'Harmattan, 445 p.

FRANK Manfred. 1989. *Le dieu à venir. Leçons I et II*. Arles : Actes Sud, 89 p.

FRÉMONT Armand. 1999. *La Région, espace vécu*. Paris : Flammarion coll. Champs, (1^{ère} édition 1976), 288 p.

FRÉMONT Armand. 2005. *Aimez-vous la géographie ?* Paris : Flammarion, 358 p.

GADAMER Hans Georg. 1987. *Qui suis-Je et qui es-Tu ? Commentaire de « Cristaux de souffle » de Paul Celan*. Arles : Actes Sud, 175 p.

GADAMER Hans Georg. 1996. *Vérité et Méthode : les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*. Paris : Éditions du Seuil, 349 p.

GAILLABAUD Lucien. 1996. « Jean Bruhnes et Camille Vallaux (1917-1925). De l'œuvre commune à la singularité philosophique », in *La Géographie française à l'époque classique (1918-1968)*. Paris : L'harmattan, coll. "Géographies et cultures", pp. 103-108

GANIER Alexandre. 1999. « Des baleines et des îles », in *D'Île en Île Pacifique*, sous la dir. de Serge DUNIS. Paris : Klincksieck, pp. 121-126

GAPPA Suzy. 2004. « L'Apport des fonds structurels européens au développement des régions ultrapériphériques : le cas de la Guadeloupe », in *L'Enjeu du développement économique insulaire*. Paris : SEDES-Université de La Réunion, coll. "Bibliothèque Universitaire & Francophone", pp. 91-113

GARDEL Antoine. 2001. « Les paysages urbains de l'île de Cayenne, Guyane française », *Mappemonde*, n° 63, pp. 16-21

GARDES Gilbert. 2002. « La Valette 2001, lettre d'un voyageur », *Revue des Sciences Sociales de l'Université Marc Bloch de Strasbourg*, n° 29, pp. 150-153

GAUDIN Jean-Pierre. 1993. *Le Milieu du monde*. Paris : Belin, coll. "Géographiques, RECLUS", 112p.

GAUGUIN Paul. 2002. *Ancien culte mahorie*. Paris : Hermann, 96 p.

GAUTHIER Majella-J. 1991. « Les cartes dans les médias : la méconnaissance des projections », *Mappemonde*, n°3, pp. 45-47

GAUVIN Gilles. 1997. « Le parti communiste à La Réunion », in *1946-1996. Cinquante ans de départementalisation outre-mer*. Paris : L'Harmattan, pp. 73-94

GAY Jean-Christophe. 1995. *Les Discontinuités spatiales*. Paris : Economica, coll. "Poches géographie", 112 p.

GAY Jean-Christophe. 2001. « La diffusion du tourisme dans l'archipel comorien », *Mappemonde*, n° 64, pp. 15-18

GAY Jean-Christophe. 2002. « À la découverte des Îles de l'océan Indien », compte-rendu de lecture de *Petites îles et archipels de l'océan Indien* (J.-L. Guébourg, 1999), *Annales de Géographie*, n° 623, p. 97

GAY Jean-Christophe. 2003. *L'Outre-mer français, un espace singulier*. Paris : Belin, coll. "Belin sup", 222 p.

GAY Pierre. 2005. *Des zoos pour quoi faire ? Pour une nouvelle philosophie de la conservation*. Paris : Delachaux et Niestlé, coll. "Changer d'ère", 223 p.

GENETTE Gérard. 1972. *Figures III*. Paris : Éditions du Seuil, coll. "Poétique", 286 p.

GENTELLE Pierre, SINTÈS Gilles. 1991. « Les pulsations thasiennes », *Mappemonde*, n°1, pp. 37-40

GEORGE Pierre. 1950. *Les Régions polaires*. Paris : Librairie Armand Colin, 207 p.

GEORGE Pierre. 1968. *L'Action humaine*. Paris : P.U.F., coll. "Sup", 246 p.

GERMANAZ Christian. 2005. « Iconographie, imaginaire et géographie : quelques étapes dans l'évolution des représentations sur le Piton de la Fournaise », in *Magna Marter. L'Imaginaire du volcan dans l'océan Indien*. Paris : Le Publieur, coll. "Bibliothèque universitaire francophone", pp.73-87

GERVAIS-LAMBONY Philippe. 2001. « La citadinité, ou comment un mot peut en cacher d'autres... », in *Vocabulaire de la ville. Notions et références*. DORIER-APPRILL (Dir.). Paris : Éditions du temps, coll. "Questions de géographie", pp. 92-108

GHANDOUR Abdel-Rahman. 2002. *Jihad humanitaire. Enquête sur les ONG islamiques*. Paris : Flammarion, 346 p.

GHITTI Jean-Marc. 1994. « Espace pensé, espace de la pensée » in *ÉPOKHÉ*, n° 4, *L'espace lui-même*, pp. 187-208.

GIRAUD Michel. 1998. « Les populations antillaises en métropole : dynamiques migratoires et dynamiques culturelles », in *Tropiques métisses. Mémoires et cultures de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion*. Paris : Éditions de la Réunion des musées nationaux, pp. 117-119

GLÉNISSON Jean-Louis. 2004. « La défense et la mise en valeur de Saint-Domingue au lendemain du traité de Paris (1763) : le rôle de la cartographie », *CFC*, n° 180, pp. 17-35

GODARD Henry (coord.). 1998. *Les Outre-Mers, Atlas de France* vol. 13. Paris : RECLUS-La Documentation Française, 128 p.

GODARD Henry, KAUFMANT Armelle. 2001. « La vague déferlante de l'immigration », *Mappemonde*, n° 64, 2001-4, pp. 7-10

GODARD Henry, HARTOG Thierry. 2003. « Le bassin caraïbe : des contrastes nuancés au sein du tiers monde le plus développé », *Mappemonde*, 2003-4, n° 72, pp. 3-5

GOLDSTEIN Kurt. 1933. « *L'Analyse de l'aphasie et l'étude de l'essence du langage* », *Journal de psychologie normale et pathologique*, 30

GOLLEDGE Reginald G. 1996. « Les théories géographiques », *Revue Internationale de Sciences Sociales*, n° 150, pp. 531-548

GONDARD Pierre. 1998. « L'archipel revisité » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 225-231

GOSELIN Gabriel. 1994. « Les ambiguïtés du droit à la différence », in *Les Sociétés Pluriculturelles*, GOSELIN Gabriel et OSSEBI Henri (dir.). Paris : L'Harmattan, coll. "Logiques sociales", pp. 131-140

GOTTMANN Jean. 1960. *L'Amérique*. Paris : Hachette, coll. "Les cinq parties du monde", 470 p.

GOULD Peter. 1996. « L'espace, le temps et l'être humain », *Revue Internationale de Sciences Sociales*, n° 150, pp. 517-530

GOULD Peter, STROHMAYER Ulf. 2004. « Visions géographiques : l'évolution de la pensée en géographie humaine du XIX^{ème} au XXI^{ème} siècle », in *Horizons géographiques*. Paris : Bréal, coll. "D'autre part", pp. 15-74

GOUROU Pierre. 1947. *Les Pays tropicaux. Principes d'une géographie humaine et économique*. Paris : P.U.F., coll. "Colonies et Empires", 199 p.

GOUROU Pierre. 1971. *Leçons de géographie tropicale*. Paris : École Pratique des Hautes Études & Mouton, 323 p.

GRANDJEAN Yves, SALVIAT François et collaborateurs. 2000. *Guide de Thasos*. Paris : École Française d'Athènes, 330 p.

GRANGER Gilles-Gaston. 1979. *Langages et épistémologie*. Paris : Editions Klincksieck, série "Problèmes & Perspectives", 226 p.

GRANGER Gilles-Gaston. 1994. *Formes, opérations, objets*. Paris : Vrin, coll. "Mathesis", 402 p.

GRASLAND Claude. 2003. « Richesse et population dans le monde : une représentation multiscalaire des inégalités », *Mappemonde*, n° 69, pp. 20-25

GRATALOUP Christian. 2003-2004. « La carte, un monde subliminal », in *Sciences Humaines*, n° 43 hors série *Le monde des images*, déc. 2003-fév. 2004, pp. 58-60

GRELIER Joseph. 1970. *Cuba, carrefour des Caraïbes*. Paris : Société continentale d'éditions modernes illustrées, coll. "Connaissance des îles", 355 p.

GRENIER Christophe. 1994. « De l'espace marginal à l'espace pionnier frontalier, ouverture et attraction des Galápagos », *L'Espace Géographique*, n° 3, pp. 250-262

GRENIER Christophe. 1995. « Les naturalistes et les Galápagos », *Géographies et cultures*, n° 13, pp. 107-132

GRENIER Christophe. 1998a. « Mythe de l'écotourisme : le cas des Galápagos », in *Actes des septièmes Journées de géographie tropicale*. Nantes : Ouest-éditions, pp. 169-179

GRENIER Christophe. 1998b. « Lieux, réseaux et modernité : les îles et la diversité terrestre » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 233-240

GRENIER Christophe. 1999. « Le Parc National des Galápagos : un territoire disputé », in Joël BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L. (dir.), *La nation et le territoire. Le territoire, lien ou frontière ?* Tome 2. Paris, L'Harmattan : pp. 253-266

GRENIER Christophe. 2000. *Conservation contre nature. Les îles Galápagos*. Paris : I.R.D., coll. "latitude 23", 376 p.

GRENIER Philippe. 1984. *Chiloé et les Chiliotes. Marginalité et dépendance en Patagonie chilienne*. Aix-en-Provence : Edisud : 593 p.

GRESILON Boris, KOHLER Dorothée. 2001. « Quand Berlin s'écrit en lettres capitales. Un regard critique », *Mappemonde*, n° 63, pp. 1-6

GRIFFIN Dale (et al.). 2003. « La mondialisation des poussières », *Pour la Science*, n° 309, pp. 78-85

GRISELIN Madeleine, ORMAUX Serge. 2005. « Pour une approche des espaces polaires, l'exemple du Spitsberg occidental », *Norois*, n° 194, pp. 109-123

GRISON Laurent. 2002. « *Locus solus*, seuil et bas lieu : le bourg de *Peter Grimes* », *L'Espace Géographique*, n° 3, pp. 280-283

GRONDIN Jean. 1993. *L'Horizon herméneutique de la pensée contemporaine*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin, coll. "Bibliothèque d'histoire de la philosophie", 288 p.

GUÉBOURG Jean-Louis. 1991. « La représentation cartographique de l'île de La Réunion du XVII au XIX^{ème} siècle », *Mappemonde*, n° 2, pp. 1-7

GUÉBOURG Jean-Louis. 1994. *La Grande-Comore. Des sultans aux mercenaires*. Paris : L'Harmattan, 272 p.

GUÉBOURG Jean-Louis. 1995a. « Catastrophisme, toponymie et population insulaire à Ngazidja (Grande Comore) », in *L'insularité. Thématique et représentations*. Paris : L'Harmattan, pp. 301-307

GUÉBOURG Jean-Louis. 1995b. « Quel visage pour la Réunion à l'aube du troisième millénaire ? », *Historiens-Géographes*, n° 352, pp. 209-214

GUÉBOURG Jean-Louis. 1996. *Espace et pouvoirs en Grande-Comore*. Paris : L'Harmattan, 592 p.

GUÉBOURG Jean-Louis. 1998. *Socotra, une île hors du temps*. Bordeaux-Talence : CRET,, coll. "Île et archipels" n° 25, 119 p.

GUÉBOURG Jean-Louis. 1999. *Petites îles et archipels de l'océan Indien*. Paris : Karthala, coll. "Hommes et Sociétés", 570 p.

GUÉBOURG Jean-Louis. 2002. « Les petites îles dans les systèmes commerciaux et géopolitiques de l'océan Indien », *Hermès*, pp. 435-445

GUÉBOURG Jean-Louis. 2004. « La République des Comores, un Archipel amputé ? », *Historiens-Géographes*, n° 369, pp. 209-214

GUÉBOURG Jean-Louis. 2004b. *Les Seychelles*. Paris : Karthala, 234 p.

GUÉBOURG Jean-Louis. 2005. « Mythe, toponymie et volcanisme à Ngadzidja (Grande Comore) », in *Magna Marter. L'Imaginaire du volcan dans l'océan Indien*. Paris : Le Publieur, coll. "Bibliothèque universitaire francophone", pp. 209-236

GUELLEC Agnès. . « La Réforme Foncière en Guadeloupe », in *Paysages et société*, pp. 549-569

GUÉRIN Victor. 1856. *Description de l'île de Patmos et de l'île Samos*. Paris : Librairie Auguste Durand, 144 p.

GUERMOND Yves. 1992. « Information, informatique et systèmes d'information géographiques », in *Encyclopédie de Géographie*. Paris : Éditions Economica, pp. 295-310

GUILLAUD Dominique, WALTER Annie. 1998. « L'invitation au voyage », introduction au *Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.-PRODIG, pp. 13-38

HAGE Armand. 1999. « Les Etats-Unis et leurs îles du Pacifique », in *D'Île en Île Pacifique*, sous la dir. de Serge DUNIS. Paris : Klincksieck, pp. 319-362

HALL Edward T. 1971. *La Dimension cachée*. Paris : Edition du Seuil, coll. "Point", 254 p.

HAMELIN Louis-Edmond. 1980. « L'ère française Menier de 1895 à 1926 à l'île d'Anticosti (Canada) », *Annales de Géographie*, pp. 157-177

HATZENBERGER Françoise. 2001. *Paysages et végétations des Antilles*. Paris : Éditions Karthala, 508 p.

HAUSER Henri. 1909. « En Corse, maux et remèdes », *Revue Politique et Parlementaire* (Paris), pp. 457-482

HEIDEGGER Martin. 1978. « L'expérience de la pensée », in *Questions III et IV*. Paris : Gallimard, collection "Tel"

HEIDEGGER Martin. 1992. *Séjours/Aufenthalte*. Paris-Monaco : Éditions du Rocher, 112 p.

HERMITTE J. E. 1980. « La terre et l'homme aux îles Baléares », compte-rendu des *Annales de Géographie*, pp. 231-233

HERVÉ Alain. 1991. *La proximité folle du Paradis*. Arles : Actes Sud, série "Terres d'aventure", 105p.

HO Hai Quang. 1998. *Contribution à l'histoire économique de l'île de la Réunion (1642-1848)*. Paris : L'Harmattan , 240 p.

HO Hai Quang. 2004. *Histoire économique de l'île de la Réunion (1849-1881). Engagisme, croissance et crise*. Paris : L'Harmattan , 327 p.

HOUELLEBECQ Michel. 2002. *Lanzarote et autres textes*. Paris : Libro, 95 p.

HUBBARD Phil. 2005. « Space/Place », in *Cultural Geography. A critical Dictionary of key Concepts*. London-New-York : I.B. Tauris & Co, pp. 41-48

HUETZ DE LEMPS Alain. 1984. « La monde des atolls et des îles basses », in *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*. Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n° 3, pp. 93-106

HUETZ DE LEMPS Alain. 1987. « Rapport de synthèse du colloque des 23-25 octobre 1986 », in *Îles tropicales : insularité, "insularisme"*, Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n° 8, pp. 487-499

HUETZ DE LEMPS Christian. 1984. « Activités et démographie des populations insulaires du monde tropical », in *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*. Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n° 3, pp. 109-118

HUETZ DE LEMPS Christian. 1994. « L'Histoire et les îles » in *Hérodote*, n°74-75 *Géographie historique*, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 1994, pp. 32-44

HUETZ DE LEMPS. Christian. 1998. « Contrôle de l'espace et identité culturelle au Samoa occidental » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 357-364

HUFFER Elise. 1998. « Les temps de l'Océan : évolutions et interprétations de l'espace en Océanie » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 371-376

HUMBERT Aimé.1981. *Voyage au Japon*. Paris : Hachette-Stock, coll. "Grands Voyageurs Stock +", 253 p.

HUNT Terry. 2007. « L'Île de Pâques détruite par les rats ? », *Pour la Science*, n° 351, pp. 28-35

HUSSON Laurence. 1994. « Portraits et parcours de migrants. Biographies de Madurais à Surabaya (Indonésie) », *Cahiers de Sciences humaines*, n° 30 (4), pp. 707-730

JACQUARD Albert. 2004. *Halte aux jeux*. Paris : Stock, 123 p.

JANICAUD Dominique. 1990. *Le tournant théologique de la phénoménologie française*. Combas : Éditions de l'éclat, collection "Tiré à part", 93 p.

JAURAND Emmanuel. 2001. « La codification et l'institutionnalisation d'un exercice canonique : Emmanuel de Martonne et le commentaire de cartes », in *Géographes en pratiques (1870-1945). Le terrain, le livre, la Cité*, sous la dir. de G. Baudelle, M.-V. Ozouf-Marignier et M.-C. Robic. Rennes : P.U.R., pp. 232-244

JAUZE Jean-Michel. 1997. *Dynamiques urbaines au sein d'une économie sucrière : la région Est- Nord-Est de La Réunion*. Paris/Saint-Denis : L'Harmattan-Université de La Réunion, 398 p.

JAUZE Jean-Michel 1998. *Rodrigues, la troisième île des Mascareignes*. Paris : L'Harmattan, 272p.

JAUZE Jean-Michel. 2000. *Villes et patrimoine à La Réunion*. Paris : L'Harmattan, 304 p.

JENNINGS Eric. 2000. « La dissidence aux Antilles (1940-1943) », *Vingtième siècle*, n° 68, pp. 55-71

JONAS Hans. 1998. *Le Principe responsabilité*. Paris : Flammarion, coll. "Champs-Flammarion", 470p.

JOSEPH Philippe. 2000. « Les îlets : des singularités au sein de l'écosystème Martinique » , in *La question de la terre dans les colonies et départements français d'Amérique (1848-1998)*. Paris : Éditions Karthala et GEODE Caraïbe, pp. 313 -341

JOUFFROY Jean-Pierre. 2002. « Le Paysage comme illusion révélatrice, une réflexion rétrospective » , *La Pensée*, n° 331, pp. 59-67

JOURDAN Christine. 1998. « Les hommes non-lieux : enracinement culturel des jeunes dans l'espace urbain d'Honiara (îles Salomon) » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 423-430

KLOPFER Peter. 1972. *Habitats et territoires des animaux. Etude de l'utilisation de l'espace par les animaux*. Paris : Gauthiers-Villars, 151 p.

KNAFOU Rémy, SEGUI LLINAS Miguel. 1991. « L'espace touristique des Baléares : le cas de Majorque » , *Mappemonde*, n°1, pp. 9-12

KNAFOU Rémy. 1992. « L'invention du tourisme » , in *Encyclopédie de Géographie*. Paris : Éditions Economica, pp. 851-864

KNAFOU Rémy. 1996. « À quoi servent les îles ? » , in *Les îles en société : fonctions sociales, dimensions subjectives et intégration au système insulaire*, séminaire de l'Ura 904. Brest, Université de Brest : pp. 39-40

KNAFOU Rémy, STOCK Matis. 2003. « Épistémologie de la géographie » , in *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, pp. 323-325

KOECHLIN Jean, BOYÉ Marc. 1984. « Mayotte, bilan écologique, possibilités de développement, programmes d'études », in *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*. Bordeaux-Talence : CRET,, coll. "Île et archipels", n°3, pp. 147-162

KOLODNY Émile. 1974. *La population des Îles de la Grèce. Essai de géographie insulaire en Méditerranée orientale*. Aix-en-Provence : Edisud, 2 tomes et un atlas, 829 p.

KOLODNY Émile. 1992. *Un village cycladien, Chora d'Amorgos*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 269 p.

LACOSTE Yves. 1984. *Unité et diversité du tiers monde. Des représentations planétaires aux stratégies sur le terrain*. Paris : Éditions La Découverte, 567 p.

LACOSTE Yves. 1988. *Questions de géopolitique. L'Islam, la mer, l'Afrique*. Paris : La Découverte et Librairie Générale Française, coll. "Le Livre de Poche, Essais", 252 p.

LACOSTE Yves. 1989. *Géographie du sous-développement. Géopolitique d'une crise*. 1^{ère} édition 1965. Paris : P.U.F., coll. "Quadrige", 288 p.

LACOSTE Yves. 1990. *Paysages politiques*. Paris : Librairie Générale Française, coll. "Le Livre de Poche, Essais", 288 p.

LACOSTE Yves. 1994. « Géographie coloniale, géographie : académique : approche épistémologique », in *Géographies des colonisations, XV^{ème}-XX^{ème} siècles*, BRUNEAU Michel et DORY Daniel (dir.). Paris : L'Harmattan, coll. "Géo Textes", pp. 343-348

LACOSTE Yves. 2000. *La Légende de la Terre*. 1^{ère} édition 1996. Paris : Flammarion, coll. "Champs", 149 p.

LACOSTE Yves. 2003. *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie*. Paris : Armand Colin/VUEF, 413 p.

LAMBOURDIÈRE Éric. 2004. « Risques, catastrophes et développement durable dans l'espace caribéen », in *La géographie des risques dans le monde*. Paris : Ellipses, pp. 247-258

LARIVIÈRE Jean-Pierre. 2003. « "L'archipel oublié" chinois », *Historiens-Géographes*, n° 339, pp. 207-211.

LASSAILY-JACOB Véronique. 2006. « Territoires d'exil, les camps de réfugiés », Introduction de *Géographies, Bulletin de l'Association des Géographes Français*, pp. 3-8

LASSERRE Guy. 1984. « Économie et sociétés de plantation en milieu insulaire tropical », in *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*. Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n°3, pp. 119-124

LATOUR Bruno, WOOLGAR Steve. 1988. *La Vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*. Paris : Éditions La Découverte, coll. "Science et société", 300 p.

LE BLANC Antoine. 2006. « Le "district culturel du sud-est" en Sicile », *Méditerranée*, n° 1-2, pp. 79-83

LE BRAS Hervé. 1994. *Les Limites de la planète. Mythes de la nature et de la population*. Paris : Flammarion, coll. "Champs", 349 p.

LE BRAS Hervé. 2000. « La brisure de symétrie dans l'espace humain », in *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographie à Cerisy*. LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.). Belin, coll. "Mappemonde", pp. 127-139

LE BRAS Michel. 1984. « Les îles et les grandes endémies tropicales », in *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*. Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n°3, pp. 125-128

LEBELLE Olivier, TÉNÉDOS Julien. 2004. « La recherche française en sciences sociales sur l'Asie du Sud-Est depuis 1970 », in *Réfléchir l'Asie du Sud-Est . Essai d'épistémologie*, DOVERT Stéphane (dir.). Paris : IRASEC-Les Indes savantes, pp. 35-81

LEBIGRE Jean-Michel. 2000. « Ecotourisme et développement dans le Sud-Ouest. Potentialités et perspectives », *Talily*, Université de Tuléar (Madagascar), n°7-8-9, pp.10-23

LEBIGRE Jean-Michel. 2003. « L'Obó de São-Tomé (République de São-Tomé et Príncipe) : un exemple d'arrière-pays forestier insulaire », *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 56, pp. 379-400

LECHAUME Aline. 1998. « L'approche essayiste : du Vanuatu à la Martinique » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 65-70

LECOQ Daniel. 1988. « Éléments pour une lecture d'une mappemonde médiévale », *Mappemonde*, n° 1, pp. 13-17

LEGENDRE Marc *et al.* 2000. « *Pangasius djambal* : a new candidate species for fish culture in Indonesia », *IARD Journal*, vol. 22, n° 1, 2000.

LE GOFF Jacques. 2001. « Heurs et malheurs de la mondialisation », *Le Monde*, vendredi 16 novembre 2001, p.1 et 17

LEGUILLON Pierre dir.. 1998. *Désirs d'ailleurs*. Arles : Actes Sud/ Association Française d'Action Artistique, 189 p.

LE HÉRISSE. 1991. « Des villes et des îles », *Mappemonde*, n°2, pp.30-31

LEJEUNE Dominique. 1993. *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX^{ème} siècle*. Paris : Bibliothèque Albin Michel, coll. "Histoire", 236 p.

LEMARCHAND Fabienne. 2004. « Les panaches enfin dévoilés ? », *La Recherche*, n° 372, p.12

LEONE Frédéric, LESALES Thierry. 2004. « Des cartes pour comprendre et gérer le risque volcanique en Martinique (Antilles françaises) et l'intérêt de la cartographie en géographie des risques naturels », in *La géographie des risques dans le monde*. Paris : Ellipses, pp. 113-129

LERAT Serge. 1984. « L'exploitation traditionnelle et moderne de l'environnement insulaire océanien », in *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*. Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n°3, pp. 145-146

LEQUEUX Emmanuelle. 2003. « Paul Gauguin, tristes tropiques », *Beaux-Arts Magazine*, n° 233, pp. 88-97

LESOURD Michel. 1989. « Construction nationale et insularité en milieu sahélien : la République du Cap-Vert », in *Tropiques, lieux et liens*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M., pp. 421-434

LESTRINGANT Franck. 1987-1988. « Insulaires », in *Cartes et figures de la terre*. Paris : Centre Georges Pompidou, pp. 470-475

LÉVI-STRAUSS Claude. 2003. « Le "sentiment de nature" un besoin fondamental », *Ethnies*, n° 29-30, pp. 88-94

LINON-CHIPON Sophie. 2005. « Les pièces instables du puzzle de l'île Bourbon. Des *Mappamundi* du XVI^{ème} siècle aux aquarelles du XIX^{ème} siècle », in *Magna Marter. L'Imaginaire du volcan dans l'océan Indien*. Paris : Le Publieur, coll. "Bibliothèque universitaire francophone", pp. 137-163

LIPIETZ Alain. 2000. « Géographie culturelle, économie politique et écologie » in *Géographie, Économie et Société*, Vol. 2, n° 2, 2000

LIPOVETSKY Gilles. 2004. *Les Temps hypermodernes*. Précédé d'une introduction à la pensée de Gilles Lipovetsky par Sébastien Charles, « L'individualisme paradoxal ». Paris : Éditions Grasset & Fasquelle, coll. "Nouveau Collège de philosophie", 189 p.

LODGE David. 1994. *Nouvelles du paradis*. Paris : Éditions Payot & Rivages, coll. "Rivages poche/Bibliothèque étrangère", 471 p.

LOMBART Denys. 1990. *Le Carrefours Javanais. Essai d'histoire globale*. Tome I. *Les Limites de l'occidentalisation*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 267 p.

LOMBART Denys. 1990. *Le Carrefours Javanais. Essai d'histoire globale*. Tome II. *Les réseaux asiatiques*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 423 p.

LOMBART Denys. 1990. *Le Carrefours Javanais. Essai d'histoire globale*. Tome III. *L'Héritage des royaumes concentriques*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 337p.

LORENTZ Konrad. 1970. *Essais sur le comportement animal et humain. Les leçons de l'évolution de la théorie du comportement*. Paris : Éditions du Seuil, 484 p.

LORION David. 2006. « Endiguement et risques d'inondation en milieu tropical. L'exemple de l'Île de La Réunion », *Norois*, n° 201, pp. 45-66

LOUCHET André. 1991. « Géomorphologie des plateaux d'Hatton, Ceylan », in *Aspects du monde tropical et asiatique. Hommage à Jean Delvert*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 83-101.

LO VERDE Fabio. 1999. "Développement socio-économique et morphogénèse d'une "anomalie" sicilienne", *Géographie et cultures*, n° 29, pp. 121-135

LOZATO-GIOTART Jean-Pierre. 1991. « Le tourisme international en Asie tropicale. Réflexions géographiques », in *Aspects du monde tropical et asiatique. Hommage à Jean Delvert*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 103-111.

LOZATO-GIOTART Jean-Pierre. 2003. *Géographie du tourisme. De l'espace consommé à l'espace maîtrisé*. Paris : Pearson Education France, 330 p.

LUBEIGT Guy. 1997. « Birmanie : un pays maritime sans maritimité », in *Géographie et Cultures*. Paris : Laboratoire Espace et Culture, CNRS-l'Harmattan, pp. 23-48

LUCRÈCE André. 1994. *Société et Modernité. Essai d'interprétation de la société martiniquaise*. Case-Pilote Martinique : L'Autre mer, coll. "Essais", 191 p.

LYON-DAHL Arthur. 1984. « Gestion traditionnelle et moderne de l'environnement insulaire océanien », in *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*. Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n°3, pp. 141-144

MAC ARTUR R.H., WILSON E.O. 1969. *The theory of island biogeography*. Princeton : Princeton University Press, 203 p.

MAC GAW H.J., WEBB A.W.T. *Inventaire des archives nationales des Seychelles*. Victoria (Seychelles) : Archives Nationales des Seychelles ; Saint-Denis : Centre Universitaire de la Réunion ; Aix-en-Provence : Institut d'Histoire des Pays d'Outre-Mer, coll. "Peuples et pays de l'Océan Indien", 433 p.

MAINGUET Monique. 2003. *Les Pays secs. Environnement et développement*. Paris : Ellipses, coll. "Carrefours", 160 p.

MALINOWSKI Bronislaw. 1968. *Une Théorie scientifique de la culture*. Paris : Payot, coll. "Points", 189 p.

MALINOWSKI Bronislaw. 1974. *Les Jardins de corail*. Paris : François Maspéro, coll. "Textes à l'appui", 356 p.

MALLART Lluís. 1997. « Micro-États et localisme comme expression d'internationalité : la démythification de l'insularité comme modèle d'isolement », 95-101

MALTHUS Robert. 1992. *Essai sur le principe de population*. Paris : Flammarion, 1^{ère} édition 1798, tome 1, 480 p.

MARÉCHAL Jean-Paul. 2002. « L'Analyse économique et le pouvoir. Réflexions sur un apport épistémologique de la géoéconomie », in *Géoéconomie*, n° 2, été 2002, pp. 17-23

MARGA A. 1880. *Géographie militaire*. Première partie. *Généralités et la France*, Tome II : *France : frontière maritimes, plateau central, statistiques militaires. – Algérie et colonies*. Fontainebleau : Ecole d'Application de l'Artillerie & du Génie, 292 p.

MARI Sergi. 1997. « Coûts et bénéfices de l'insularité du point de vue économique, le cas de Minorque », in *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités*, sous la dir. de SANGUIN André-Louis. Paris : L'Harmattan, pp. 211-219

MARIMOUTOU Jean-Claude Carpanin. 1991. « Marges. Portait de l'insulaire en personnage » in *Grand Océan*, n° 2 , "Kréolarchipel", pp. 41-54

MARIMOUTOU Jean-Claude Carpanin. 2002. « Le lieu et le lien : à propos de la littérature réunionnaise », *Hermès*, n° 32-33, pp. 131-139

MAROIS Alexandra. 2003. *Les îles Kerguelen. Un monde exotique sans indigène*. Paris : L'Harmattan, coll. "Graveurs de mémoire", 99 p.

MARROULouis. 2000. « Ruralité et insularité dans l'archipel des Açores. Le cas de l'île de Corvo », *Norois* n° 186

MARSEILLE Jacques. 2005. *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*. 1^{ère} édition 1984. Paris : Albin Michel, coll. "Bibliothèque de l'Evolution de l'Humainité", 642 p.

MARTINEZ Paul François. 1999. *Géopolitique de la Réunion*. Tome 1 : *Approches géohistoriques*. Saint-André : Océan Éditions, 288 p.

MARTINEZ Paul François. 2002. *Géopolitique de la Réunion*. Tome 2 : *1991, éruption sociale, 1992, raz de marée politique... et répercussions...* Saint-André : Océan Éditions, 343 p.

MATHEW Sebastian. 2001. « Océan Indien : des conflits à la responsabilité ? », *Économie et humanisme*, n° 358, pp. 24-25

MAURER Jean-Luc. 1998. « Le charme discret du pekarangan. Importance écologique, économique, sociale et culturelle des jardins d'habitation à Java » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 447-454

MAURER Jean-Luc. 1999. « De l'ambivalence des frontières dans un cadre de diversité insulaire extrême », in Joël BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTYBOURGEOIS L. (dir.), *La nation et le territoire. Le territoire, lien ou frontière ?* Tome 2. Paris, L'Harmattan :, pp. 211-234

MEAD Margaret. 1963. *Mœurs et sexualité en Océanie*. Paris : Plon, coll. "Terre humaine", 608p.

MEISTERHEIM Anne. 2003. « Méditerranée », in *La Méditerranée, d'hier à demain. Hommage à Jean-Pierre Poui*. Ajaccio : Albiana/Bibliothèque universitaire de Corse, pp. 165-167

MELVILLE Hermann. 1997. *Les Îles enchantées*. Paris : Éditions Mille et une nuits, 134 p.

MEYNIER André. 1969. *Histoire de la pensée géographique en France*. Paris : P.U.F., coll. "Sup", 224 p.

MICHALON Thierry. 2002. « Sur les "spécificités" de l'outre-mer : enquête et propositions », *Hermès*, n° 32-33, pp. 423-434

MICHELET Jules. 1893 . *Histoire de France*. Tome XIII. Paris : Flammarion, 393 p.

MIOSSEC Alain. 1998. « Rythmes et bilans dans les domaines littoraux », in *L'érosion entre nature et société*, VEYRET Yvette (dir.). Paris : Éditions SEDES, coll. "Dossiers des Images Economiques du Monde", pp. 295-334

MIOSSEC Alain. 2001. « L'évolution de la géographie des océans et des littoraux », *Annales de Géographie*, n° 621, pp. 509-526

MOLES Abraham. 1982. « Nissonologie ou science des îles », in *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 281-289

MOLES Abraham. 1992. « Vers une psycho-géographie », in *Encyclopédie de Géographie*. Paris : Éditions Economica, pp. 177-206

MONNIER Yves. 1987. « Aménagements touristiques et bouleversements écologiques dans les petites îles : l'exemple de Saint-Martin », in *Îles tropicales : Insularité, Insularisme*, coll. "Îles et Archipels" n° 8 (Actes du Colloque, Bordeaux-Talence, 23-25 octobre 1986), pp.14-34

MORHANGE Christophe. « *Le Lys dans la vallée*. Modèle d'organisation et de signification de l'espace », *Mappemonde*, n°2, pp. 46-48

MOSCOVICI Serge. 1994. « Préface » à *Sur la connaissance des masses. Essai de psychologie politique*, M. L. ROUQUETTE. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, pp. 5-9

MOTTET Gérard. 2004. « Les risques géodynamiques », in *La géographie des risques dans le monde*. Paris : Ellipses, pp. 73-109

MOZAR Philippe. 2000. « Les questions foncières en Guadeloupe durant la période coloniale post-esclavagiste, une analyse économique basée sur la notion de servitude », in *La question de la terre dans les colonies et départements français d'Amérique (1848-1998)*. Paris : Éditions Karthala et GEODE Caraïbe, pp. 153-165

MUET Yannick. 1996. « *Les géographes et l'Europe. L'idée européenne dans la pensée géopolitique française de 1919 à 1939* », *Euryopa*, vol. I, 90 p.

MUSSET Alain. 1998. *L'Amérique centrale et les Antilles. Une approche géographique*. Seconde éd. Paris : Armand Colin : coll. "U", 182 p.

MUSSO Isabelle. 2004. « Vacanciers et touristes de la Réunion : une "île intense" pour des "tribus familières" », in *Le territoire littoral. Tourisme, pêche et environnement dans l'océan Indien*. Paris : L'Harmattan - Université de La Réunion, pp. 119-145

NAIPAUL Vidiadhar Surajprasad. 1994. *La Traversée du milieu*. Paris : Plon, coll. "Feux Croisés", 275p.

NARANJO-OROVIO Consuelo. 1994. « Colons et nouvelles villes à Cuba, 1765-1802 », in *Géographies des colonisations, XV^{ème}-XX^{ème} siècles*, BRUNEAU Michel et DORY Daniel (dir.). Paris : L'Harmattan, coll. "Géo Textes", pp. 384-397

NORTH-COMBES Alfred. 1971. *The Island of Rodrigues*. Port-Louis (Mauritius): The Standard Printing Estb., 338 p.

NUTTI Lucia. 1995. « Le langage de la peinture dans la cartographie topographique », in *L'œil du cartographe et la représentation géographique du Moyen Âge à nos jours*, sous dir. de Catherine BOUSQUET-BRESSOLIER. Paris : C.T.H.S., coll. "Mémoires de la section de géographie physique et humaine", pp. 53-70

O'CROHAN Tomás. 1994. *L'Homme des îles*. Paris : Éditions Payot et Rivages, Collection "Petite Bibliothèque Payot/Voyageurs", 309 p.

ODOUARD Albert. 1995. *Les Îles Canaries. Terres d'Europe au large de l'Afrique*. Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n° 20, 510 p.

OLIVER Douglas. 1952. *Les îles du Pacifique. L'Océanie, des temps primitifs à nos jours*. Paris : Payot, coll. "Bibliothèque géographique", 366 p.

ORGEIX Émilie d'. 2004. « Amédée Frézier et la cartographie de Saint-Domingue durant la première moitié du XVIII^{ème} siècle », *CFC*, n° 180, pp. 7-16

ORLIAC Michel. 1997. « L'homme marin », in *Île, vivre entre ciel et mer*. Paris : éditions Nathan et Muséum national d'Histoire naturelle, pp. 39-53

PAGNEY Pierre. 1991. « Les pluies, les vents et les hommes dans les archipels tropicaux », in *Aspects du monde tropical et asiatique. Hommage à Jean Delvert*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 351-361

PANTALACCI Elisabeth. 1995. « L'exil, constante insulaire ? », in *L'insularité. Thématique et représentations*. Paris : L'Harmattan, pp. 265-273

PARAIN Charles. 1936. *La Méditerranée. Les hommes et leurs travaux*. Paris : Gallimard, 225 p.

PARIENTE Jean-Claude. 1973. *Le Langage et l'universel*. Paris : Librairie Armand Colin, coll. "Philosophie pour l'âge de la science", 307 p.

PASKOFF Roland. 1993. *Côtes en danger*. Paris : Masson, coll. "Pratiques de la Géographie", 250 p.

PASKOFF Roland. 1995. « Géographie des Tuamotu. Compte-rendu de lecture de J. Bonvallot, P. Laboute, F. Rougerie et E. Vigneron, *Les atolls des Tuamotu* (1994) », *Annales de Géographie*, pp. 662-663

PAULET Jean Pierre. 2002. *Les représentations mentales en géographie*. Paris : Éditions Economica, coll. "Anthropos", 152 p.

PAULIAN Renaud. 1984. « Les îles, laboratoires naturels : spécificités et contraintes biologiques des milieux insulaires », in *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*. Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n°3, pp. 69-80

PEARCE Douglas. 1993. *Géographie du tourisme*. Paris : Nathan, coll. "Fac.géographie", 351 p.

PÉGUY Pierre-Charles. 1992. « Les risques naturels majeurs », in *Encyclopédie de Géographie*. Paris : Éditions Economica, pp. 937-948

PELLETIER Philippe. 1993. *L'Imposture écologique*. Montpellier : G.I.P. RECLUS, coll. "Géographiques", 208p.

PELLETIER Philippe. 1994. *Le Japon*. Vol. 5 de la *Géographie Universelle*. Paris/Montpellier : GIP Reclus/Belin pp. 219-427

PELLETIER Philippe. 1995. « La géopolitique surinsulaire du Japon », *Hérodote*, n° 77, pp. 80-97

PELLETIER Philippe. 1997a. *La Japonésie – Géopolitique et géographie historique de l'insularité japonaise*. Paris : éditions du C.N.R.S., 391 p.

PELLETIER Philippe. 1997b. *Le Japon*. Paris : Armand Colin, coll. "Prépas - Géographie", 223 p.

PELLETIER Philippe. 1997c. « Aspects géopolitiques de la surinsularité japonaise », in *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités*, sous la dir. de SANGUIN André-Louis. Paris : L'Harmattan, pp. 131-141

PELLETIER Philippe. 1998. « Dans les flots de l'Ao-Shio. Entre Japon et Corée : de l'îlot sacré à l'îlot disputé » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 343-350

PELLETIER Philippe. 1999. « Le territoire surinsulaire japonais - approche géopolitique », in Joël BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L. (dir.), La nation et le territoire. Le territoire, lien ou frontière ? Tome 2. Paris, L'Harmattan , pp. 103-112

PÉRON Françoise. 1993. *Des îles et des hommes, l'insularité aujourd'hui*. Rennes : Éditions de la Cité/ Éditions Ouest-France, 287 p.

PÉRON Françoise. 1997. « Les mutations récentes des identités insulaires : l'exemple des jeunes des petites îles de l'ouest français, crise des métiers, crise d'identité », in *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités*, SANGUIN André-Louis (dir.). Paris : L'Harmattan, pp. 280-299

PÉRON Françoise. 2002. « Désir d'île ou l'insularité dans ses dimensions contemporaines », in *Le Littoral, regards, pratiques et savoirs. Études offertes à Fernand Verger*. Paris : Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, pp. 285-301

PHILO Chris, SÖDERSTRÖM Ola. 2004. « La géographie sociale : la société dans son espace », in *Horizons géographiques*. Paris : Bréal, coll. "D'autre part", pp. 75-149

PIAGET Jean. 1950. *Introduction à l'épistémologie génétique*, tome III. Paris : Presses Universitaires de France, coll. "Bibliothèque de philosophie contemporaine, logique et philosophie des sciences", 288 p.

PIERRE Jean-Marie. 1980. « Profusion et pénurie alimentaire en Angleterre », compte-rendu des *Annales de Géographie*, pp. 396-397

PINCHEMEL Geneviève, PINCHEMEL Philippe. 1988. *La Face de la terre*. Paris : Armand Colin, 517 p.

PINCHEMEL Philippe. 1987. *Lire les paysages*. La Documentation Photographique, n° 6088.

PINCHEMEL Philippe. 1996. « Permanences et évolutions dans la géographie française durant un siècle », in *Social Theory and Geographical Thought*. Fukuoka (Japon) : Institute of Geography Kyushu University, pp. 2-6

PINOT Jean-Pierre. 2002. Géographie des littoraux en France : évolution d'une discipline », in *Le Littoral, regards, pratiques et savoirs. Études offertes à Fernand Verger*. Paris : Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, pp. 27-58

PINTAUD Jean-Christophe, JAFFRÉ Tanguy, PUIG Henri. 2001. « Chronology of New-Caledonian palms and possible evidence of Pleistocene rain forest refugia », *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 2001, 324, pp. 453-463

PITTE Jean-Robert. 1983. *Histoire du paysage français*. Deux tomes. Paris : Tallandier, 238 et 203 p.

PITTE Jean-Robert. 1998. « Les pauvres aussi ont droit à la qualité : plaider pour un développement humaniste » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG

PLANHOL Xavier de. 2004. *Le paysage animal. L'homme et la grande faune : une zoogéographie historique*. Paris : Fayard, 1127 p.

POLO Marco. 1996. *Le Livre des merveilles. Manuscrit Français 2810 de la Bibliothèque Nationale de France*. Lucerne : Éditions Facsimilé, 509 p.

POPPER Karl. 1956. *Misère de l'historicisme*. Paris : Plon, 196 p.

POPPER Karl. 1984. *L'Univers irrésolu. Plaidoyer pour l'indéterminisme*. Paris : Hermann, éditeurs des sciences et des arts, 159 p.

POPPER Karl. 1985. « Pour une théorie rationaliste de la tradition », *Cahiers S.T.S.*, n° 8, pp. 9-27

POPPER Karl. 1998. *Des sources de la connaissance et de l'ignorance*. Paris : Éditions Payot & Rivages, coll. "Rivages poche, Petite bibliothèque", 157 p.

PRÉVÉLAKIS Georges, SANGUIN André-Louis. 1996. « Jean Gottmann (1915-1994), un pionnier de la géographie politique », *Annales de Géographie*, n° 587, pp. 73-78

PRÉVÉLAKIS Georges. 1997. « La Crète, carrefour culturel et géopolitique », in *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités*, sous la dir. de SANGUIN André-Louis. Paris : L'Harmattan, pp. 29-36

PUMAIN Denise. 1998. « 1985 : soutenance de thèse de Joël Bonnemaison », in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp 49-54

PUTNAM Hilary. 1984. *Raison, vérité et histoire*. Paris : Les Editions de Minuit, coll. "Propositions", 244 p.

RACAULT Jean-Michel. 2003. *Nulle part et ses environs. Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802)*. Paris. Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 473 p.

RAILLON François. 2006. « Comment peut-on être Indonésien ? De la mondialisation d'un archipel », *Hérodote*, p p. 237-259

RAISON Jean-Pierre. 1984. *Les Hautes Terres de Madagascar et leurs confins occidentaux. Enracinement et mobilité des sociétés rurales*. 2 tomes. Paris : O.R.S.T.O.M. - Karthala, 651 p. et 605 p.

RAISON Jean-Pierre. 1998. « Pour une géographie du *hasina* (Imerina, Madagascar) » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.-PRODIG, pp. 709-716

RAKOTOMALALA Léopold. 2000. « Acteurs, systèmes et espaces produits dans le Sud du Menabe (Ouest de Madagascar) », *Talily*, Université de Tuléar (Madagascar) , n° 7-8-9, pp. 195-205

RAKOTO-RAMIARANTSOA Hervé. 1989. « Le paysan encadré ? Les pays Merina et Betsileo au cœur des Hautes Terres malgaches », in *Tropiques, lieux et liens*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M., pp. 215-227

RANTOANDRO Gabriel A. . 2005. « Le Rivage, la mer et l'outre-mer vus de Tamatave au XIX^{ème} siècle (1828-1868) », in *Revue Historique de l'océan Indien* n° 1, Actes du colloque de Toamasina, novembre 2004, « Dynamiques dans et entre les îles du sud-ouest de l'océan Indien (XVII^{ème}-XX^{ème} siècle) », pp. 442-459

RASOLOARISOA Lalaso Jeannot. 2005. « Colonisation agricole et paysans malgaches dans la région du lac Alaotra au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale », in *Revue Historique de l'océan Indien* n° 1, Actes du colloque de Toamasina, novembre 2004, « Dynamiques dans et entre les îles du sud-ouest de l'océan Indien (XVII^{ème}-XX^{ème} siècle) », pp. 276-285

RAVAULT François. 1980. *Papeari. L'organisation de l'espace dans un district de la côte sud de Tahiti*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M., 196 p.

RAVIS-GIORDANI Georges. 2003. « La Corse : culture régionale ? culture régionalisée ? », *Ethnologie française*, XXXIII, n° 3, pp. 451-458

RAZAFIMANJATO et al. 2001. « La situation démographique de Madagascar », *Population*, n° 4, pp. 657-668

RECLUS Élisée. 1869. *La Terre, description des phénomènes de la vie du globe*. Tome II, *L'Océan. L'atmosphère. La vie*. Paris : Hachette, 770 p.

RECLUS Élisée. 1982. *L'Homme et la terre*, tome 1. Introduction et choix des textes par Béatrice Giblin. Paris : Librairie François Maspero, 182 p.

RECLUS Élisée. 1995. *Histoire d'un ruisseau*. 1^{ère} édition 1869. Arles : Actes Sud, coll. "Babel" , 219p.

RETAILLÉ Denis. 1995. « Localiser, relier, découper. Pratiquer la géographie régionale », *Historiens-Géographes*, n° 346, pp.169-178

RETAILLÉ Denis. 1997. *Le monde des géographes*. Paris : Presses de la Fondation des Sciences politiques, collection "Références", 285 p.

REYNAUD André. 1981. *Société, espace et justice : inégalités régionales et justice socio-spatiale*. Paris : P.U.F., 264 p.

REYNAUD André. 1992. « Centre et périphéries », in *Encyclopédie de Géographie*. Paris : Éditions Economica, pp. 599-616

RINCKENBACH Alexis. 1998. « Les cartes et plans de l'océan Indien du Dépôt des Fortifications et des Colonies », in *Revue Historique des Mascareignes*, n° 12, juin 1998, pp. 11-24

RIOUX Liliane. 1998. « Les dimensions spatiale et culturelle de la marginalité. Une approche psychosociologique » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. pp. 635-640

ROBEQUAIN Charles. 1946. *Le Monde malais*. Paris : Payot, coll. "Bibliothèque géographique", 510p.

ROBIC Marie-Claire (dir.). 1992a. *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*. Paris : Economica, 343 p.

ROBIC Marie-Claire. 1992b. « Géographie et esprits des lois », morceaux choisis avec Denise PUMAIN, in *Encyclopédie de Géographie*. Paris : Éditions Economica, pp. 37-54

ROCHEFORT Renée. 1961. *Le Travail en Sicile. Étude de géographie sociale*. Paris : P.U.F., 362 p.

ROCHOUX Jean-Yves. 2004. « Croissance économique et chômage à La Réunion en 2020 : perspectives et politiques », in *L'Enjeu du développement économique insulaire*. Paris : SEDES-Université de La Réunion, coll. "Bibliothèque Universitaire & Francophone", pp. 31-74

ROGER Alain. 1989. « Esthétique du paysage au siècle des Lumières », in *Composer le paysage. Constructions et crise de l'espace (1789-1992)*, Seyssel : Éditions Champ Vallon, coll. "Milieux", pp. 61-82

ROGER Alain. 1991. « Le paysage occidental. Rétrospective et prospective », *Le Débat*, n° 65, pp. 14-28

ROHMER Éric. 1977. *L'organisation de l'espace dans le Faust de Murnau*. Paris : Union Générale d'Éditions, coll. "10/18", 180 p.

ROLLIN Louis. 1929. *Les Îles Marquises. Géographie-ethnologie-histoire-colonisation et mise en valeur*. Paris : Société d'Éditions géographiques maritimes et coloniales, 334 p.

ROSER Christophe. 2005. *Stations*. Saint-Denis de La Réunion : éditions Grand Océan, 23 p.

ROSIÈRE Stéphane. 2003. *Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*. Paris : Ellipses Éditions Marketing, coll. "Universités - Géographie", 320 p.

ROUX Jean-Claude. 1984. « Le problème des migrations dans la zone pacifique insulaire, un éternel recommencement », in *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*. Bordeaux-Talence : CRET, coll. "Île et archipels", n°3, pp. 129-134

ROUX Jean-Claude. 1989. « Un exemple d'économie d'aubaine sur un espace imaginaire : espace caldoche et temps canaque du Nord calédonien », in *Tropiques, lieux et liens*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M., pp. 554-565

ROUX Michel. 2001a. « Vu de la mer : petit traité d'océanité pour un nouvel usage des territoires », in BEAUCHARD Jacques, *Regards sur les territoires et l'étendue. Mises en scène, représentations, paysages et points de vue*. Aube-IAAT

ROY Isabelle, YIANOUKIS Haris. 1998. *La Grèce. La croisière des savants 1896-1912*. Paris/Athènes : Éditions Bastas-Plessas et Picard, 259 p.

RYAN James. 2004. « History and philosophy of geography : discipline and discourse, 2001-2002, *Progress in Human Geography*, n° 28-2, pp. 235-245

SAINT-JULIEN Thérèse. 2000. « Quantitatif et qualitatif dans l'approche géographique : la modélisation en question », in *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographie à Cerisy*. LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.). Belin, coll. "Mappemonde", pp. 141-152

SALOMÉ Karine. 2003. *Les îles bretonnes. Une image en construction (1750-1914)*. Rennes : les Presses Universitaires de Rennes, coll. "Histoire", 466 p.

SALVAT Bernard (dir). 1990. *Encyclopédie de la Polynésie*. Premier volume, *Les îles océaniques*. Christian Gleizal/Éditions de l'Alizé, 144 p.

SAND Georges. 1952. *Un Hiver à Majorque*. Palma de Mallorca (Espagne) : Editorial Clumba, 244p.

SANDERS Christina. 1991. « "Mental mapping" the European Community : perceptions of students in European Community countries », *Mappemonde*, n° 3, pp. 16-18.

SANGUIN André-Louis. 1997a. « "Faire le tour de l'île"... Quelques jalons pour une géopolitique des insularités », in *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités*, sous la dir. de SANGUIN André-Louis. Paris : L'Harmattan, pp. 11-17

SANGUIN André-Louis. 1997b. « Jersey, les avantages économiques d'un territoire insulaire hors Union Européenne », in *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités*, sous la dir. de SANGUIN André-Louis. Paris : L'Harmattan, pp. 201-209

SANTOS Carlos, SARMENTO Manuela. 2004. « Tourisme compétitif et durable aux îles des Açores », in *L'Enjeu du développement économique insulaire*. Paris : SEDES-Université de La Réunion, coll. "Bibliothèque Universitaire & Francophone", pp. 273-289

SANTOS Milton. 1995. « Postface : les nouveaux mondes de la géographie », in *Encyclopédie de la Géographie*. Paris : Éditions Economica, pp. 1075-1083

SAUSSOL Alain. 1988. « Des limites de l'insularité : le cas de Wallis (Polynésie) », *Bulletin de l'Association des géographes Français*, vol. 65, n° 3, pp. 271-281

SAUSSOL Alain. 1989. « De l'aire clanique à la terre canaque : coutume et revendication nationale en Nouvelle-Calédonie » in *Tropiques, lieux et liens*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M., pp. 492-499

SAUTTER Gilles. 1992. « Géographie et anthropologie », in *Encyclopédie de la Géographie*. Paris : Éditions Economica, pp. 207-220

SCHON Nathalie. 2003. « Mythes et identités antillaises. L'auto-exotisme dans l'écriture martiniquaise et guadeloupéenne », *Jahrbuch der Deutschen Gesellschaft für Allgemeine und Vergleichende Literaturwissenschaft (Société allemande de littérature générale et comparée)*, Universität Bochum, pp.97-106.

SEARLE John. 1998. *La Construction de la réalité sociale*. Paris : Gallimard, 305 p.

SEGUI LLINAS Michel. 1996. « Tourisme, insularité et maritimité : la Corse et les Baléares aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles », in *La maritimité aujourd'hui*, PERON Françoise et RIEUCAU Jean (dir.). Paris : L'Harmattan, pp. 93-100

SEVIN Olivier. 1998. « Peuples et cultures de l'archipel indonésien. Réflexions sur les dangers des classifications » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 215-221

SHAFER C.L. 1990. *Nature reserves. Island Theory and Conservation practice*. Washington D.C. : Smithsonian Institution Press, 189 p.

SIEGFRIED André. 1952. *Géographie poétique des cinq continents*. Paris : Éditions La Passerelle, 337p.

SIEGFRIED André. Sans date. « Préface » à *L'Irlande* de Jean Sonkin et André.-J. Mutterer. Paris : René Debresse Éditeur, pp. 7-9

SIGWALT Pierre. 1991. « L'agriculture à Taiwan », in *Aspects du monde tropical et asiatique. Hommage à Jean Delvert*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 237-254.

SIMEONI Patricia. 1998. « Profession "kavaculteur" : nouveau bâtisseur de la ruralité vanuataise », in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 463-470

SIMONDON Gilbert. 1958. *Du Mode d'existence des objets techniques*. Paris : Aubier, Collection "Res. L'Invention philosophique", 336 p.

SINARELLIS Maroula. 1998. « Archipel grec et espaces régionaux en Méditerranée », in E. Iachello, B. Salvemini (dir.), *Pratiche e rappresentazioni dello spazio: materiali per un atlante storico. Omaggio à Bernard Lepetit*, Naples, Liguori Editore, 1998, pp. 107-114.

SLOTEDIJK Peter. 2000a. *La domestication de l'être : pour un éclaircissement de la clairière*. Paris : Mille et une nuits, 112 p.

SLOTEDIJK Peter. 2000b. *Règles pour le parc humain*. Paris : Mille et une nuits, 62 p.

SLOTEDIJK Peter. 2002. *Sphères I : Bulles*. Paris : Fayard, coll. "Pluriel Philosophie", 687 p.

SORRE Max..1934. *Méditerranée, Péninsules Méditerranéennes*. Tome VII de la *Géographie Universelle* dirigée par P. VIDAL DE LA BLACHE et L. GALLOIS. Paris, Librairie Armand Colin, 231p.

SORRE Max. .1948. *Fondements de la Géographie humaine*. tome II. Paris : Armand Colin, 608 p.

SORRE Max. .1961. *L'Homme sur la terre*. Paris : Librairie Hachette, 365 p.

SORRE Max..1968. *Rencontres de la géographie et de la sociologie*. Paris : Librairie Marcel Rivière et Cie, coll. "Bibliothèque sociologique internationale", 215 p.

STASZAK Jean-François. 1997. « L'insularité de Zanzibar, de l'empire des boutres aux nouvelles utopies », in *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités*, sous la dir. de SANGUIN André-Louis. Paris : L'Harmattan, pp. 339-355

STASZAK Jean-François. 1999. « Zanzibar, Louxor, Detroit, Eaubonne. Au sujet de l'égaré et de ses vertus géographiques », in *Géographie et liberté. Mélanges en hommage à Paul Claval*. Paris : L'Harmattan, pp. 645-657

SURET-CANALE Jean. 1994. « Les géographes français face à la colonisation : le cas de Pierre Gourou », in *Géographies des colonisations, XV^{ème}-XX^{ème} siècles*, BRUNEAU Michel et DORY Daniel (dir.). Paris : L'Harmattan, coll. "Géo Textes", pp. 155-169

SZTOKMAN Nicole. 1994. « Perspectives de développement touristique à Madagascar : l'exemple de Nosy-Boraha (île Sainte-Marie), *L'Information Géographique*, n° 58, pp. 143-149

TAGLIONI François. 1995. *Géopolitique des Petites Antilles. Influences européenne et nord-américaine*. Paris : Editions Karthala, 324 p.

TAGLIONI François. 2001. « L'archipel de Malte : l'insularité touristique en question », *Espaces*, n°186, pp. 48-55

TAGLIONI François. 2005. « La coopération régionale en question, une approche des mots et des choses », in BERNARDIE N. et TAGLIONI F. (dir.). *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires. De l'île-relais aux réseaux insulaires*. Paris : Éditions Karthala : pp. 407-429

TAGLIONI François. 2006. « Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique », *Les Annales de géographie*, n° 652, pp. 664-687

TANASE Michel. 2002. « La Transylvanie méridionale des XII^{ème}-XIII^{ème} siècles, l'ambiguïté de l'idée de frontières "naturelles" », in *Frontières*, textes réunis par DESPLAT Christian, actes du 125^{ème} Congrès national des Sociétés Historiques et Scientifiques de Lille, Éditions du C.T.H.S., pp. 15-27

TAYLOR Charles. 1994. *Multiculturalisme. Différence et démocratie*. Paris : Flammarion, collection "Champs", 144 p.

TCHERKÉZOFF Serge. 1992. « Les enfants-de-la-terre à Samoa. Tradition locale et développement imposé », *Etudes Rurales*, n° 127-8 (n° spécial "la terre et le Pacifique"), pp. 15-40

THOARINSSON Sigurdur. 1966. *Surtsey. Geburt einer Vulkan-insel im Nordmeer*. Zürich : Rascher & Cie A.G., 68 p.

TJIBAOU Jean-Marie. « Penser l'espace, penser le temps, *Ethnies*, n° 24-25, *Nature sauvage, nature sauvée, écologie et peuples autochtones*, extrait de la communication aux Entretiens de Genève (1981), pp. 63-72

TODOROV Tzvetan. 1989. *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*. Paris : Éditions du Seuil, coll. "La couleur des idées", 540 p.

TOURNIER Michel. 1994. *Le Miroir des idées*. Paris : Le Mercure de France, coll. "Folio", 201 p.

TRYON Darrell. 1998. « Language, Space and Identity in Vanuatu » in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 329-335

TSUGE Yoshiharu. 2003. *L'Homme sans talent*. Angoulême : Éditions "Ego comme X", 224 p.

TUAN Yi-Fu. 1990. *A Study of Environmental Perception, Attitudes and Values*. New-York : Columbia University Press,

TURCO Angelo. 2000. « Pragmatiques de la territorialité : compétence, science, philosophie », in *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographie à Cerisy*. LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.). Belin, coll. "Mappemonde", pp. 287-298

ULLMO Jean. 1998. « La position moderne du débat : esprit géométrique, esprit de finesse », in *Les grands courants de la pensée mathématique*. LE LIONNAIS François (dir.). Paris : Hermann, pp. 331-338

VALLAUX Camille. 1932. *Mers et océans*. Paris : Éditions Rieder, coll. "Bibliothèque générale illustrée", 100 p.

VEIGA Manuel. 1998. « Le créole du Cap-Vert. Emergence et affirmation », in *Découverte des îles du Cap-Vert*. Praia : Archives Historiques Nationales (Cap-Vert), pp. 97-115

VELY Michel (dir.). 2001. *Les baleines à bosse à Madagascar. Guide pratique à l'usage des observateurs*. Antananarivo (Madagascar) : Carambole Édition, 58 p.

VERGER Fernand. 2001. « Colmatage et génil civil aux environs du Mont Saint-Michel », *Mappemonde*, n° 63, pp. 25-28

VERGER Fernand. 2002. « Entretien avec Jean-Louis Tissier et Sébastien Slut », in *Le Littoral, regards, pratiques et savoirs. Études offertes à Fernand Verger*. Paris : Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, pp. 9-26

VERGÈS Françoise. 1995. « Merveilles de la prise de possession », in *L'insularité. Thématique et représentations*. Paris : L'Harmattan, pp. 213-221

VERGÈS Françoise. 1998. « Une dialectique de l'oubli et du souvenir : les Réunionnais émigrés de la France », in *Tropiques métisses. Mémoires et cultures de*

Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion. Paris : Éditions de la Réunion des musées nationaux, pp. 120-121

VERGÈS Françoise. 2001. *Abolir l'esclavage : une utopie coloniale. Les ambiguïtés d'une politique humanitaire*. Paris : Éditions Albin Michel, coll. " Idées", 232 p.

VERGÈS Françoise. 2002. « L'océan Indien, un territoire de recherche multiculturel », *Hermès*, n° 32-33, pp. 447-455

VERIN Pierre. 1995. « Vision traditionnelle malgache de l'espace et du temps », in *Ethnogéographie*, sous dir. P. Claval et Singaravelou. Paris : L'Harmattan, pp. 149-153

VERNADSKY W. 1929. *La Biosphère*. Paris : Librairie Félix Alcan, 232 p.

VEYRET Yvette. 1998. « Rythmes et bilans en domaine tropical », in *L'érosion entre nature et société*, VEYRET Yvette (dir.). Paris : Éditions SEDES, coll. "Dossiers des Images Economiques du Monde", pp. 263-294

VIARD Jean. 1994. *La société d'archipel ou les territoires du village global*. : Éditions de l'Aube, 124p.

VIBART E. 1989. « L'Île du Pacifique, territoire sans mémoire », in *L'Île, territoire mythique* sous la dir. de F. MOURREAU. Paris : Aux Amateurs de livres, pp. 115-121

VIDAL DE LA BLACHE Paul. 1903. « La Géographie humaine, ses rapports avec la géographie de la vie », *Revue de synthèse historique*, t. VII, pp. 219-240

VIDAL DE LA BLACHE Paul. 1921. *Principes de géographie humaine*. Paris : Armand Colin, 327 p.

VIGNE Jean-Denis (dir.). 1997. *Île, vivre entre ciel et mer*. Paris : Éditions Nathan et Muséum national d'Histoire naturelle, 127 p.

VIOLIER Philippe, en collaboration avec REY Anne. 2000. « Points de vue et lieux touristiques du monde », *Mappemonde*, n° 57

VIRILIO Paul. 1984. *L'espace critique*. Paris : Christian Bourgois éditeur, 187 p.

VOISSET Georges (dir.). 2003. *L'Imaginaire de l'archipel*. Paris : Karthala, 355 p.

VOLVEY Anne. 2000. « L'espace vu du corps », in *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographie à Cerisy*. LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.). Belin, coll. "Mappemonde", pp. 319-332

WACKERMANN Gabriel. 1993. *Tourisme et transport*. Paris : C.D.U. et SEDES réunis, 279 p.

WACKERMANN Gabriel (dir.). 2004. *La géographie des risques dans le monde*. Paris : Ellipses, coll. "Carrefours. Les Dossiers", 501 p.

WADDELL Éric. 1998. « Parole de géographe », in *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*. Paris : Éditions de l'O.R.S.T.O.M.- PRODIG, pp. 55-64

WATTIN Michel. 2005. *Les espaces urbains et communicationnels à La Réunion. Réseaux et lieux publics*. Paris : L'Harmattan, 200 p.

WEBER Max. 1991. *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*. Paris : Éditions Gallimard, collection NRF, "Bibliothèque des sciences humaines", 431 p

WEIL Simone. 1949. *L'Enracinement*. Paris : Gallimard, collection "Idées", 381 p.

WITTERSHEIM Éric. 2002. « Conflits "ethniques" et tensions postcoloniales en Mélanésie », in *Hermès*, n° 32-33, pp. 385-394

Conférences et articles téléchargés sur Internet

L'ensemble des sites a été consulté en décembre 2006

Conseil de la C.E.E. Règlement 2019/93. 1993. « Règlement portant mesures spécifiques pour certains produits agricoles en faveur des îles mineures de la mer Égée »

http://www.admi.net/eur/loi/leg_euro/fr_393R2019.html

Région Réunion. 2001. « S.A.R. de La Réunion », 1^{ère} édition 1995. Réalisé par Agorah, Sainte-Clotilde, 184 p.

http://www.regionreunion.com/fr/spip/articlessar.php3?id_article=992

BLANADET Raymond. 1994. « Les peuples montagnards de Mindanao (Philippines) : entre l'abandon et la marginalisation », Université de Rouen

http://www.univ-rouen.fr/ledra/E_CGR/E_CGR39_40/CGR12.html

BLANC-PAMARD Chantal. 2005. « Jeux d'échelles, territoires de recherche, exemples africains et malgaches », Cybergéo

<http://www.cybergegeo.presse.fr/echterr/301.pdf>

DOUMENGE François. « Une stratégie halieutique insulaire. Au large de l'Europe ». Eurisles : les Cahiers de l'IDIM

<http://www.eurisles.org/Textes/Strategy/NonPub/Experts/Doum.htm>

ALLENBACH Michel, JOST Christian, LILLE Didier, TALADOIRE Gilles. 1999. « Utilisation des TIC pour une sensibilisation de la population à la gestion de la ressource en eau. Application à Lifou – Iles Loyauté – Nouvelle Calédonie. »

<http://www.w3.org/TR/REC-html40>

AMAR Georges, FILLOT Emmanuel, FRANCOIS Yannick. 1993. « La carte et le rivage », géopoétique.net

<http://www.w3.org/TR/html4/loose.dtd>

BACHIMON Philippe. 2001. « La mise en désir des lieux ou la réinvention du monde par le tourisme ». Conférence tenue au café Bellecour, Lyon, jeudi 5 Avril 2001

http://www.cafe-geo.com/cafe2/article.php3?id_article=102

BÉDARD Mario. 2002. « Une typologie du haut-lieu ou la quadrature d'un géosymbole », Cahiers de Géographie du Québec, vol. 46, n° 127, pp.

http://www.cgq.ulaval.ca/textes/vol_46/no127/Bedard.pdf

BERGANDI Donato. 2003. « Le développement de l'écologie scientifique et l'émergence des éthiques de l'environnement », programme du séminaire du Centre Alexandre Koyré (2003-2004)

<http://theuth.univ->

rennes1.fr/php/theuth_agenda_cal_prgm.php?num=76&date=2004-6-8

BERQUE Augustin. 2001. « Le principe de Zong Bing. Paysage et dépassement de la modernité » version non publiée (août 2001) de l'article Landscape and the overcoming of modernity, présenté au congrès de l'Union géographique internationale de Séoul, 14-18 août 2000.

BERQUE Augustin. 2004. « La grotte et le Land-Rover », Site des Rencontres de Bellepierre

<http://www3.ac-reunion.fr/pedagogie/lyceebellepierre/lrdb/articles.php?lng=fr&pg=110>

BESSE Jean-Marc. 2004. « Quatre notes conjointes sur l'introduction de l'hodologie dans la pensée contemporaine », Les Carnets du paysage n° 11, pp. 26-33

http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/11/33/34/PDF/Quatre_notes_conjointes.pdf

BIGGI Michel. « Représentations statistiques et économiques de l'insularité », Eurisles : les Cahiers de l'IDIM

http://www.eurisles.com/Textes/statut_iles/Repr%C3%A9sentationsFR.htm

BOCK Marie. 1999. « Espace et société dans les départements d'outre-mer », Mappemonde, n° 54, pp. 6-9

<http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M299/Bock.pdf>

BONIN Sophie. 2004. « Au-delà de la représentation, le paysage », Strates [en ligne], n° 11

<http://strates.revues.org/document390.html>.

BRET Bernard. 2002. « Justice et territoire une réflexion à partir du cas brésilien », Strates [en ligne] , n° Hors-série en hommage à Michel Rochefort

<http://strates.revues.org/document531.html>

BRIGAND Louis. 2004. « Île » et « Insularité », définitions du dictionnaire des concepts d'Hypergéogéographie Libergéogéographie

<http://hypergeo.free.fr/>

BUSSI Michel. 2007. « Pour une géographie de la démocratie : «la géographie, ça sert maintenant à faire la paix ?», EspacePolitique, n° 1, pp. 17-36

<http://www.espacepolitique.org/documents/pdf/EP1-2007.pdf>

CHOUQUER Gérard. 2001. « Nature, environnement et paysage au carrefour des théories », *Etudes rurales*, n° 157-158 – “Jeux, conflits, représentations”,

<http://etudesrurales.revues.org/document38.html>

DIMOU Michel. 2003. « Insularité et économie régionale : Histoire d'un concept », Quatrièmes Journées de la mobilité de l' IDEP - LEST - GREQAM - Groupe de Recherche Dynamiques de proximité

<http://estaque.vcharite.univ-mrs.fr/proxim/viewabstract.php?id=6>

ENGEL Pascal. 2003. « Herméneutique, langage et vérité », publié in *Studia Philosophica*, 1998, n° 57, pp. 118-131

http://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/documents/disk0/00/00/03/23/ijn_00000323_00/ijn_00000323_00.htm

ENGELS Friedrich, MARX Karl. 1968. *L'Idéologie allemande*. 1^{ère} édition 1845. Paris : Editions sociales

http://classiques.ugac.ca/classiques/Engels_Marx/ideologie_allemande/ideologie_allemande.html

FOUCAULT Michel. 1984. « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 5, pp. 46-49.

<http://1libertaire.free.fr/Foucault12.html>

FERNANDI Jean-François. 2002. « L'intensification des liens entre la Corse et la Sardaigne est-elle un axe de développement possible ? »

<http://www.taravu.com/Textes/français/ferrandi/htm>

FLEURY Christian. 2006. « Saint-Pierre-et-Miquelon, îles frontières », intervention au Festival International de Géographie de Saint-Dié

http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2006/fleury/resume.htm

GAY Jean-Christophe. 1992. « Compte-rendu de L'étendue, les Lieux, et l'Espace géographique. Pour une approche du discontinu » thèse soutenu à l'Université Aix-Marseille II, sous la dir. De Jean-Paul Ferrier

http://www.mgm.fr/ARECLUS/page_auteurs/Gay17.html

Gay Jean-Christophe. 1999. Les petits espaces insulaires et leurs organisations régionales. Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches

http://www.mgm.fr/ARECLUS/page_auteurs/GayHDR.pdf

GIACOTTINO J.C. 1994. « Crises dans les Caraïbes : l'exemple des principaux pays caraïbes anglophones (Guyana, Jamaïque, Trinidad et Tobago) », in Actes du Colloque des 8, 9 et 10 septembre 1993 Pauvreté et crise dans le monde intertropical, n° 39-40 des C.G.R.,

http://www.univ-rouen.fr/ledra/E_CGR/E_CGR39_40/CGR05.html

GRENIER Christophe. 2001. « Les parcs naturels, un concept périmé »

<http://www.isuisse.com/alternmaurit/projets/hawaian.html>

GRATALOUP Christian. 1997. « « L'Espace, personnage historique », Bulletin de Liaison des Professeurs d'Histoire-Géographie de l'Académie de Reims, n° 13

http://www.ac-reims.fr/datrice/bul_acad/Hist-Geo/bul13/espace.htm

GUAY Lorraine. 2004. « Le Canada insulaire: aspects géographiques et environnementaux », 15 p.

http://www.upei.ca/islandstudies/art_lg_1.pdf

HARTOG Thierry. 1995. « La crise spatiale d'un petit territoire insulaire : l'exemple de la Martinique », Université de Rouen

http://www.univ-rouen.fr/ledra/E_CGR/E_CGR39_40/CGR20.html

JEHASSE Olivier. « L'Inscription de l'Église dans le territoire corse », Université de Corse, Labiana.

www.univ-corse.fr/labiana/documents/inscreglise.pdf

LIPIETZ Alain. 2000. « Géographie culturelle, économie politique et écologie » in Géographie, Économie et Société, Vol. 2, n° 2, 2000

<http://lipietz.net/spip.php?article377>

LOUESDON Gaël. 2002. « Communauté de communes : l'espace conçu comme division de l'espace social »

<http://www.univ-lemans.fr/lettres/eso/TELECHARGEMENT/LOUESDON.pdf>

MEISTERSHEIM Anne. 1991-1992. « L'île comme système : quelques réflexions méthodologiques », Eurisles : Les Cahiers de l'IDIM,

http://www.eurisles.com/Textes/IDIM/1991-92/MASTERSHEIM_FR.htm

MONNET Jérôme. 1999. Interpréter et aménager. Éléments d'une géographie de la relation au monde. Volume 1 ("Synthèse") du Mémoire d'HDR.

<http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/05/08/13/PDF/Monnet-HDR-vol1.pdf>

MONNET Jérôme. 2002. « Compte-rendu de lecture de La Géographie culturelle de Joël Bonnemaison », CyberGéo

<http://www.cybergeopresse.fr/actualit/nouvparu/crendus/bonnemaiscr3.htm>

ORAIN Olivier. 2006. « Une clinique par les formes ? »

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/11/49/11/PDF/clinique3.pdf>

PETERS E. J. 2000. « Vulnerability and Adaptation Statement on Climate Change and Sea Level Rise in Grenada », rapport présenté aux Ministères des Finances et de l'Agriculture de la Grenade

<http://www.ipcc.ch/pub/wg2TARtechsum.pdf>

RAYMOND Richard. « De quelle nature parle-t-on ? », Strates [en ligne] n° 11

<http://strates.revues.org/document398.html>.

RAJAMA Samuel. 2002. Comoros. Profil de l'Union des Comores pour le Sommet de Johannesburg.

http://www.johannesburgsummit.org/html/prep_process/national_reports/comoros.pdf

RESSE Laurent. 2004. « Pacifique insulaire », Compte-rendu de lecture de l'ouvrage collectif Îles rêvées, territoires et identités en crise dans le Pacifique insulaire (2003) sous la dir. de D. GUILLAUD, C. HUETZ de LEMPS, O. SEVIN

http://www.clionautes.org/article.php3?id_article=303

ROUX Michel. 2001b. « Le ré-enchantement du territoire. (Le territoire dans les sillages de la complexité) ».

http://www.antioche.net/article.php3?id_article=62

SCHWIEGER HIEPTKO Andrea. 1998. « L'Europe et les Antilles : Une interview d'Édouard Glissant », Mots Pluriels, n° 8

<http://www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP898ash.html>

SCOL Jean. 2000. "L'excursionnisme à Psérimos : Comment et pourquoi une toute petite île du sud-est de l'Égée est devenue un arrière-pays touristique pour les îles de Kalymnos et de Kos (Dodécannèse, Grèce) » in CYBERGEO, n° 182,

<http://www.cybergegeo.presse.fr/essoc/scol/scol.htm>

SEARLE John. 2001. « The Refutation of Relativism »

<http://ist-socrates.berkeley.edu/jsearle/>

TAGLIONI François. 2003. *Recherches sur les petits espaces insulaires et sur leurs organisations régionales*. Paris : Université Paris-IV, mémoire d'habilitation à diriger des recherches

<http://www.taglioni.net/hdr.htm>

TISSIER Jean-Louis. 2001. « Voyager : prendre le monde en " vis à vif" », intervention au café de Flore sur le thème Géographie et voyage

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=52

TORABULLY Khal. « Îles et Mondialisation »

<http://www.mondialisations.org/php/public/art.php?id=2551&lan=FR>

VALLAT Colette. 2002. « Territoire et paysage de la Mafia », intervention aux Cafés géographiques de Paris « Mafia et Camorra : les territoires illégaux en Italie », Paris, Café de Flore, séance du mardi 29 janvier 2002

http://www.cafe-geo.com/cr_mafia.html

VIVIER Géraldine. 1998. « L'impact des stratégies familiales sur les stratégies migratoires : le cas des Comoriens en France », Les Ateliers de l'Ined, séance du 27 janvier

<http://www-ateliers.ined.fr/archives/1998/270198.htm>

WATIN Michel. Conférence du 1.04.06 au salon Orange Expo 2006 (Saint-Denis de La Réunion, Parc des Expositions). « La société réunionnaise et les réseaux. Aspects de transformations sociologiques et spatiales »

WHITE Kenneth. 1994. « Le littoral Atlantique. Lettre sur l'origine de la géopoétique 1 » Cahiers de Géopoétique n°4.

http://www.geopoetique.net/archipel_fr/institut/cahiers/cah4_kw.html#1

WIDMER Isabelle. 1998. « Stratégies migratoires contrastées à l'île Maurice : les déterminismes locaux et internationaux », Les Ateliers de l'Ined, séance du 27 janvier

<http://www-ateliers.ined.fr/archives/1998/270198.htm>

Ouvrages sonores et œuvres audiovisuelles

ACHBAR Mark, WINTONICK Peter. 1992. *Chomsky. Les médias et les illusions nécessaires*. Illusions Nécessaires et l'Office National du Film du Canada associés à Francis Miquet : K-Films Vidéo, coll. "Regards sur", 165'.

BARE Yann. 2004. *Rodrigues, l'aventure authentique*. Paris : MTPA, 20'

DEPESTRE René. 1998. « *Encore une mer à traverser* ». Paris : Éditions Gallimard, coll. "CD à voix haute", 54'14".

DROT Jean-Marie. 1999. « *Des îles comme des hommes* ». Paris : Éditions Gallimard, coll. "CD à voix haute", 50'27".

GINET Stéphane, réalisateur, LE BRAS Hervé. 1995. *Surpopulation, mythe ou réalité*. Paris : Arts et éducation, Centre Audiovisuel de Paris, coll. "Canal du savoir", 58'.

JAGANATHEN Radha : réalisation, PORTRON Jean-Loïc : scénario. 1994. « *Saint-Gilles, île de la Réunion* », *Paysages*, volume 8. ADAV/JBA Production, couleur, 26'.

PERNOUD Georges. 2003. « *Voyage d'îles en îles* », Paris : *Thalassa*, France 3, série d'émissions de 90'

THIAULT G. : auteur-réalisateur. 1993. *Rodrigues, la troisième île*. Saint-Denis de la Réunion : C.R.D.P./ Université des Mascareignes, coll. "Vidéotheque C.N.D.P. ", 60'.

Liste des sigles, abréviations et acronymes utilisés dans cette thèse

A.C.P. : pays des zones Afrique Caraïbes Pacifique

A.D.A.G.E. : Aide à la Décision en Aménagement et Gestion de l'Environnement

AGORAH : Agence pour l'Observation de la Réunion, l'Aménagement et l'Habitat

A.M.M. : Archipel Mégalopolitain Mondial

apr. : après

ASEAN : *Association of South East Asian Nations*

av. : avant

B.N. : Bibliothèque Nationale

B.R.G.M. : Bureau de la Recherche Géologique et Minière

B.T. P. : secteur d'activité du Bâtiment et des Travaux Publics

C.A.O. : Conception Assistée par Ordinateur

CARL : *Comprehensive Agrarian Reform Law*

C.B.D. : *Central Business District*

C.E.E. : Communauté Economique Européenne

chap. : chapitre

C.I.R.A.D. : Centre de coopération International en recherche Agronomique pour le Développement

C.M. : Conseil Municipal

C.N.I.L. : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

C.N.U.C.E.D. : Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement

C.O.I. : Commission de l'Océan Indien

coll. : collection

coord. : coordination scientifique

C.P.I. : Comité de Pilotage de l'Industrie

C.R.E.S.O. : Centre de Recherches sur les Espaces et les Sociétés

C.R.E.T.-C.E.G.E.T. : Centre

C.P.L.R.E. : Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe

C.R.P.M. : Conférence des Régions Périphériques Maritimes

C.T.H.S : Comité des Travaux Historiques et Scientifiques
C.T.R. : Comité du Tourisme de La Réunion
D.C.P. : Dispositif à Concentration de Poissons- récifs artificiels
D.D.E. : Direction Départementale de l'Équipement
D.D.T. : Dichloro-diphényle-trichloro-éthane
D.F.A. : Départements Français d'Amérique
D.F.C. : Dépôt des Fortifications et des Colonies
D.G. : Direction Générale
dir. : directeur
D.O.M. : Département d'Outre-Mer
DREPA : Direction des Recherches et Politiques Agricoles
éd. : éditeur
ENSO : Oscillations australes *El Niño*
E.N.S.P. : Ecole Nationale Supérieure du Paysage
EURISLES : *European Islands System of Links and Exchanges*
F.I.D.E.S. : Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social
Fig. : figure
G.A.FI : Groupe d'Action Financière
G.A.T.T. : *General Agreement upon Trade and Traffic*
G.E.O.D.E. : Groupe de Recherches de Géographie, Développement, Environnement de la Caraïbe
G.I.E.C. : Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
G.O.T. : Groupement des Opérateurs Touristiques de Sainte-Marie (Madagascar)
G.P.S. : *Global Position System*
H.M.S. : *His (Her) Majesty's Ship*
I.B.M. : International
I.D.H. : Indicateur de Développement Humain
I.D.I.M. : Institut de Développement des Îles de la Méditerranée
INE : Initiative de la Nouvelle Economie
INED : Institut National des Etudes Démographiques
I.N.R.A.-S.A.D. : Institut National de la Recherche Agronomique
I.R.D. : Institut de Recherches et Développement (ex ORSTOM)
I.S. : Internationale Situationniste

I.T.S.E.E. : Institut Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques
J.-C. : Jésus-Christ
MAB : *Man And Biosphere*
MISD : *Management and Information Systems Division*
M.N.T. : Modèle Numérique de Terrain
M.N.H.N. : Muséum National d'Histoire Naturelle
O.E.C.S. : *Organisation of Eastern Caribbean States*
O.I. : Océan Indien
O.N.G. : Organisation Non Gouvernementale
O.M.C. : Organisation Mondiale du Commerce
O.N.U. : Organisation des Nations Unies
O.P.E.P. : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
orig. : original - originale
O.R.S.T.O.M. : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
O.V.N.I. : Objet Volant Non Identifié
P.C.R. : Parti Communiste Réunionnais
P.I.B. : Produit Intérieur Brut
P.E.I. : Petit Etat Insulaire ou bien Petite Économie Insulaire
P.E.R. : Plan d'Exposition aux Risques
P.P.E.R. : Programme Pluriannuel d'Endiguement des Ravines
P.N.U.D. : Programme des Nations Unies pour le Développement
P.N.G. : Parc National des Galápagos
P.O.S.E.I.DO.M. : Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité des Départements d'Outre- Mer
R.F.O. : Radio France Outre-mer
S.A.F.E.R. : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
S.A.R. : Schéma d'Aménagement Régional
S.I.D.A. : Syndrome Immuno Déficitaire Aigu
S.I.D.S. : *Small Islands Developing States*
S.L.O.S.S. : *Single Large Or Several Small*
S.R.E.P.E.N. : Société Réunionnaise pour l'Etude et la Protection de l'Environnement
sq. : séquence

S.R.A.S. : Syndrome Respiratoire Aigu Sévère

St. : saint

T.A.A.F. : Terres Australes et Antarctiques Françaises

T.I.C. : Technologies de l'Information et de la Communication

T.N.T. : Télévision Numérique Terrestre

T.O.M. : Territoire d'Outre-Mer

trad. : traducteur

T.S.F. : Transmission Sans Fil

U.E. : Union Européenne

U.I.C.N. : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

U.N.C. : Université de la Nouvelle-Calédonie

U.N.E.S.C.O. : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

U.R.S.S. : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

vol. : volume

Z.E.E. : Zone Économique Exclusive